ALBERT CAHEN

MORCEAUX CHOISIS DES AUTEURS FRANÇAIS

DEUXIÈME CYCLE

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01922368 4

LIBRAIRIE HACHETTE

TORONTO 5, CANADA

Librairie HACHETTE, Paris
Majoration Temporaire
40 % *du prix marqué*
DÉCISION
du Syndicat des Éditeurs
du 26 Avril 1920

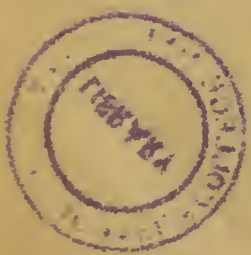

MORCEAUX CHOISIS

DES

AUTEURS FRANÇAIS

DEUXIÈME CYCLE

A LA MÊME LIBRAIRIE

Morceaux choisis des Auteurs français (*Prose et Poésie*), publiés conformément aux programmes officiels de l'enseignement secondaire, avec des notices et des notes, par M. ALBERT CAHEN, format in-16, cartonné.

CLASSES ÉLÉMENTAIRES :

Classe de Huitième (avec M. Jost). 1re série . . . . . 4 fr. »
Classe de Septième (avec M. Jost). 2e série. . . . . 5 fr. 50

PREMIER CYCLE. Divisions A et B. Un vol. . . . . 9 fr. 50

ON VEND SÉPARÉMENT (DIVISION A) :

Classe de Sixième. Un vol. . . . . 5 fr. »
Classe de Cinquième. Un vol. . . . . 6 fr. »
Classe de Quatrième. Un vol. . . . . 7 fr. »

DEUXIÈME CYCLE, avec un tableau sommaire de l'histoire de la littérature française. Un vol. . . . . 10 fr. 50

Morceaux choisis des Auteurs français (*Prose et Poésie*), publiés conformément aux programmes de l'Enseignement secondaire des jeunes filles, avec des notices et des notes, par M. ALBERT CAHEN (Collection d'ouvrages de littérature, publiée, à l'usage des jeunes filles, sous la direction de M. Eug. Manuel, ancien inspecteur général de l'Instruction publique). Deux vol. in-16, cartonnés :

COURS ÉLÉMENTAIRE (1re et 2e années). Un vol. . . . . 8 fr. »

COURS SUPÉRIEUR (3e, 4e et 5e années), *Prose et Poésie*, avec un tableau sommaire de l'histoire de la littérature française et un choix de textes tirés des écrivains du moyen âge. Un vol. . . . . 10 fr. 50

Morceaux choisis des Grands Écrivains français, suivis de pages célèbres des littératures étrangères, publiés conformément aux programmes des écoles primaires supérieures, avec des notices et des notes. Un vol. in-16, cart. . . . . 6 fr. »

MORCEAUX CHOISIS

DES

AUTEURS FRANÇAIS

XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^ ET XIX^e^ SIÈCLES

PUBLIÉS CONFORMÉMENT
AUX PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
AVEC DES NOTICES, DES NOTES ET UN TABLEAU SOMMAIRE
DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

PAR

ALBERT CAHEN

DEUXIÈME CYCLE

TREIZIEME ÉDITION
(67^e^ mille)

LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOUL. SAINT-GERMAIN, PARIS

1920

AVERTISSEMENT

En modifiant à plusieurs reprises les programmes de l'enseignement secondaire, le Conseil supérieur de l'Instruction publique n'a jamais cessé de recommander, pour toute la série de nos études, l'usage des *Morceaux choisis d'auteurs français*. En même temps il a semblé souhaiter implicitement que les recueils mis entre les mains de nos écoliers fussent, comme les programmes eux-mêmes de nos études remaniées, le plus variés possible. C'est un point que nous n'avons jamais perdu de vue. En laissant, dans tous nos recueils, à ceux de nos auteurs qu'on appelle proprement classiques, une place qu'on ne saurait amoindrir sans injustice et sans dommage, et tout en repoussant, de parti pris, les *curiosités* de l'histoire littéraire, nous avons tenu à faire figurer dans ces volumes tous les écrivains qui, du XVI^e^ siècle jusqu'à nos jours, par l'originalité de leur génie ou la perfection de leur style, ont contribué au progrès des lettres et de l'esprit français.

Toutefois, pour ne pas grossir ces recueils outre mesure, nous avons évité, autant que nous l'avons pu, de rien emprunter aux ouvrages que, dans chaque classe, les élèves doivent lire ou expliquer en entier.

La plupart des morceaux que nous citons sont assez étendus. Nous ne méconnaissons pas les avantages que des élèves attentifs doivent retirer de l'explication approfondie de fragments très courts d'un grand poète ou d'un grand prosateur : quelques vers détachés de La Fontaine ou de Chénier, une période de Bossuet ou de Jean-Jacques, peuvent devenir l'objet d'une étude minutieuse grâce à laquelle on pénétrera plus

avant dans les secrets de l'art de ces écrivains. Mais une longue expérience nous a appris que les lectures et les explications hachées et trop brèves risquent de lasser rapidement l'attention. Il vaut mieux laisser à l'intérêt le temps de naître, et faire en sorte de fournir à l'esprit la satisfaction qu'il trouve toujours à suivre jusqu'au bout un développement éloquent et bien conduit [1].

Nous avons pris grand soin de ne donner ici que des textes corrects : ceux que nous avons empruntés aux auteurs publiés dans la collection des *Grands Écrivains de la France* ont été revus sur cette édition ; nous avons eu recours, dans les autres cas, aux éditions publiées d'après les manuscrits ou qui font le plus autorité. Mais nous avons uniformément, dans ces livres destinés à des élèves, adopté l'orthographe moderne pour tous les auteurs postérieurs au XVI^e^ siècle [2].

Nous avons observé strictement l'ordre chronologique. En conservant la distinction habituelle en *Prose* et *Poésie*, nous n'avons pas voulu admettre la division par genres, toujours arbitraire et factice. Nous n'avons pas davantage admis la division par siècles. Certes c'est avec raison que, pour les besoins de l'enseignement et pour la clarté de l'exposition, les histoires de la littérature prennent soin de distinguer les écoles et les époques, et nous-mêmes nous avons, en traçant notre *Tableau sommaire*, senti la nécessité de ces sections. Mais la nature ne connaît ni sections ni périodes. Elle fait vivre en même temps les hommes du tempérament et du génie le plus divers : elle fait naître Malherbe en plein XVI^e^ siècle et mourir Mlle de

1. Faut-il ajouter que, parmi les morceaux que nous citons, les uns sont plutôt destinés à être appris par cœur, les autres à être seulement lus et expliqués ? Les maîtres distingueront aisément.

2. Cependant, à l'exemple de tous ses éditeurs, nous avons cru devoir laisser à Régnier son orthographe archaïque, quoique les extraits de ce poète soient, suivant l'ordre chronologique, insérés après ceux de Malherbe. Au reste, il est bien évident que le seul système vraiment raisonnable eût consisté à reproduire pour chaque auteur l'orthographe des éditions publiées de son vivant : il y a un réel inconvénient à laisser croire aux élèves que l'orthographe française a passé sans transition de l'extrême confusion à l'extrême régularité ; mais il y aurait un inconvénient plus grave à rendre difficile, par un souci excessif de reproduire l'ancienne orthographe, la lecture des auteurs du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, et cela quand, en quelques paroles, le maître peut, une fois pour toutes, avertir ses élèves des différences qui distinguent, à ce point de vue, nos éditions des éditions originales.

Scudéry le XVIII^e^ déjà commencé. Il n'est donc peut-être pas mauvais qu'au lieu de suivre l'ordre de l'histoire littéraire, le recueil de morceaux choisis offre aux élèves, dans son apparent désordre, une image plus exacte de la réalité.

Les notices, rédigées ou, à travers les éditions successives, remaniées d'après les travaux les plus récents, sont très courtes dans le recueil destiné au premier cycle, plus étendues dans celui des classes supérieures : là encore cependant nous avons cherché à être aussi bref que possible, tout en énumérant les œuvres principales des auteurs et en essayant de les juger avec précision.

Nos notes ne contiennent, elles non plus, que le nécessaire; mais nous avons fait tous nos efforts pour qu'aucune des difficultés du texte ne restât sans explication. En vain se récrierat-on contre les notes trop abondantes : nous eussions cru manquer à notre devoir en ne fournissant pas à l'élève tous les renseignements historiques, géographiques, grammaticaux ou lexicographiques qui, sans le dispenser de réfléchir, doivent lui permettre de bien comprendre le morceau qu'il a entrepris de lire.

Maintenant, si le mot ne paraissait pas trop ambitieux pour une compilation de ce genre, nous marquerions bien l'esprit de ces recueils en exprimant le vœu que les élèves qui les parcourront y puisent de plus en plus le goût des notions précises, fondées sur la connaissance des faits, des dates, des textes, avec le dédain des formules vagues et des généralisations hasardeuses; mais qu'ils soient en même temps pénétrés du désir de retrouver, de sentir revivre, sous les lignes de leurs livres, l'âme même des grands hommes qui les ont tracées, l'âme des siècles dont l'esprit, les mœurs, les croyances les ont inspirées; qu'ils se persuadent enfin qu'étudier l'*histoire littéraire* d'un peuple, ce n'est pas seulement chercher à se mettre en tête le titre de quelques œuvres, le nom de quelques hommes, le souvenir de quelques phrases bien venues : c'est véritablement ressaisir l'*histoire* même de ce peuple dans ce qu'elle a de plus intime, c'est suivre l'évolution de son génie, en recueillant au passage, pour s'en nourrir ou pour les méditer, les grandes et fécondes pensées dont ses plus illustres écrivains ont enrichi le patrimoine de l'humanité.

TABLEAU SOMMAIRE

DE

L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Avant de faire connaître un à un, selon l'ordre chronologique, par des extraits de leurs œuvres, les plus illustres de nos écrivains, il nous a semblé utile de marquer ici quelques divisions qui permettront aux lecteurs de suivre plus aisément le progrès de la littérature française, en distinguant les écoles qui y ont successivement et diversement contribué.

PREMIÈRE PARTIE

Des origines jusqu'à l'époque de la Renaissance.

PREMIÈRE PÉRIODE

ORIGINE DE LA LANGUE. — HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE DEPUIS L'ÉPOQUE DE LA PREMIÈRE CROISADE (1096) JUSQU'A L'ÉPOQUE DE LA GUERRE DE CENT ANS (1337).

1. Après la conquête de la Gaule par Jules César, le latin, langue des vainqueurs et par conséquent langue du droit, des affaires, du commerce, langue des écoles aussi, qui s'établirent dans le pays et y furent florissantes dès le premier siècle de l'ère chrétienne, dans la suite enfin langue de l'Église, se sub-

stitua peu à peu au celtique que l'on avait parlé au nord et dans le centre de la Gaule, et à l'aquitain qu'on parlait au sud-ouest[1]. On peut croire que quatre siècles après la conquête, l'usage du latin était général dans le pays.

2. Au v^e^ siècle, la Gaule fut envahie par les Francs; mais on sait que les Barbares, quelles qu'aient pu être en effet les conséquences de leur victoire et de leur établissement dans les diverses parties de l'empire, cherchaient à entrer dans le courant de la civilisation romaine plutôt qu'à l'obstruer. D'ailleurs, moins façonnés et moins riches, leurs idiomes ne devaient pas essayer de rivaliser avec la langue latine pour l'expression des idées multiples qu'une société très avancée est capable de concevoir; ils pouvaient l'enrichir de quelques termes nouveaux, non pas se substituer à elle.

Mais, dans la bouche des Barbares, le latin se corrompit; leur prononciation déforma les mots, dont les Romains eux-mêmes ne prononçaient pas avec une intonation égale toutes les syllabes; d'autre part, ils se souciaient de moins en moins de les assembler, dans les phrases, conformément aux règles d'une syntaxe trop délicate.

De ces altérations et de ces simplifications spontanées, mais qui s'accomplissaient suivant des lois en quelque sorte fatales et qu'il est possible de fixer dans quelques formules précises, naquit à la longue une langue nouvelle, dont le vocabulaire s'enrichit de plus en plus de formes qui lui furent propres, et dont les constructions, comparées à celles du latin, présentèrent, dès l'origine, ce caractère analytique qui devait se marquer bien plus nettement encore à partir du XIV^e^ siècle.

3. On désigne généralement sous le nom de *roman* ou *langue romane* la langue qui fut parlée dans notre pays depuis la disparition du latin jusqu'à l'époque que nous venons d'indiquer. Dès le VII^e^ siècle cette langue commence à se constituer et à se distinguer très nettement du latin. Du VIII^e^ siècle nous avons de courts lexiques ou glossaires, rédigés pour en faciliter l'usage; — du IX^e^, le texte des fameux serments prêtés en roman à Strasbourg par Louis le Germanique et par les soldats de Charles le Chauve (842). Enfin, les premiers mo-

1. Rappelons ici qu'au sud-est, sur quelques points du littoral méditerranéen, on parlait le grec : dès le VII^e^ siècle avant J.-C., des colonies grecques s'étaient en effet établies dans ces régions; c'est par les Phocéens, on le sait, que fut, à cette époque reculée, fondée la ville de Marseille.

numents littéraires de cette langue sont du x^e^ siècle : la courte *Cantilène de sainte Eulalie* (28 vers), *la Vie de saint Léger*, poème de 40 strophes de six vers de huit syllabes, *la Passion du Christ*, poème de 129 strophes de quatre vers de huit syllabes, dont la langue est mélangée de formes méridionales (aussi l'œuvre appartient-elle à la littérature provençale autant qu'à la littérature française), et, en prose, un fragment de sermon sur *Jonas*, moitié latin, moitié français.

4. A partir de ce moment, les œuvres littéraires deviennent de plus en plus nombreuses. Notre premier poème en vers décasyllabes, la *Vie de saint Alexis* (625 vers), paraît dater du milieu, le plus beau de nos poèmes épiques, la *Chanson de Roland*, est de la fin du xi^e^ siècle.

5. La *Chanson de Roland* est une *chanson de geste*. On appelle chansons de geste[1] les poèmes épiques dont les héros sont Français et historiques ou tenus pour tels, Charlemagne d'abord, puis d'illustres personnages dont l'histoire, plus ou moins légendaire, se rattache à la sienne et à celle de sa famille ou de ses successeurs. Les questions relatives à l'origine et à la naissance de ces poèmes sont encore obscures. Mais la matière, une fois trouvée et mise en œuvre par un premier poète, dut, avec le temps, se compliquer et s'amplifier, et les poèmes épiques sont devenus de plus en plus longs : la *Chanson de Roland*, qui, sous la forme où elle nous est parvenue, n'est certainement plus déjà l'épopée primitive, compte, en chiffres ronds, 4000 vers; des chansons de geste postérieures en comptèrent jusqu'à 40 000. Au reste, ce sont les plus anciens exemplaires du genre qui en sont en même temps les plus beaux modèles.

6. Le *Roland*, nous l'avons dit, est de la fin du xi^e^ siècle; les belles parties de *Raoul de Cambrai*, la plus célèbre, après le *Roland*, des chansons de geste, sont du xii^e^. Dès la fin du xii^e^ siècle, l'affaiblissement devient sensible dans l'inspiration des poètes épiques, qui se bornent à compiler des récits antérieurs, ou défigurent, en la surchargeant, l'histoire des anciens héros, ou célèbrent les aventures romanesques de

1. Le mot *geste* vient du latin *gesta*, pluriel neutre qu'on prit pour un singulier féminin : il signifiait l'ensemble des exploits et, par suite, l'histoire d'un héros; une *chanson de geste* est donc un poème (destiné à être chanté ou déclamé avec un accompagnement musical) dont le sujet est essentiellement historique ou réputé pour tel.

personnages nouveaux qui, primitivement ne se rattachaient pas à cette histoire. En revanche, la versification devient plus riche et plus savante; la rime tend à prendre de plus en plus la place de l'assonance.

7. Mais le moyen âge a connu d'autres poèmes narratifs que ceux dont nous venons de parler et qui constituent ce qu'on appelle assez généralement le *cycle français*.

Le *cycle breton* comprend les poèmes qui, à partir de la moitié du XII^e^ siècle, furent consacrés au récit des exploits d'Arthur, roi de la Grande-Bretagne, et de ses chevaliers, les chevaliers de la Table-Ronde[1], dont plusieurs furent représentés plus tard, par des traditions adventices, comme voués à la recherche du Saint-Graal, vase dans lequel Joseph d'Arimathie aurait recueilli le sang de Jésus-Christ et qu'il aurait ensuite apporté en Angleterre. Cette légende d'Arthur et de ses compagnons, qui se compliqua avec le temps d'un très grand nombre d'aventures romanesques ou merveilleuses, à la fois émouvantes et divertissantes, se répandit en France popularisée par les récits ou *lais* des chanteurs bretons qui parcouraient souvent notre pays, les relations entre la France et l'Angleterre étant très fréquentes à l'époque de Henri II (1154-1189). Les sujets de ces lais inspirèrent les poètes français, qui à leur tour en tirèrent la matière de lais français ou de longs poèmes. La Française Marie ou **Marie de France**, qui vivait en Angleterre sous Henri II, nous a laissé une quinzaine de lais en vers de huit syllabes. La touchante histoire de Tristan et d'Iseut d'abord probablement étrangère, puis rattachée au cycle d'Arthur, inspira plusieurs poèmes écrits en français, notamment ceux des poètes anglo-normands **Béroul** (vers 1150) et **Thomas** (vers 1170), dont nous avons des fragments, et celui de **Chrétien de Troyes** (vers 1160), que nous n'avons plus : mais nous avons d'autres poèmes de Chrétien, qui, entre 1160 et 1175, sur les conseils de la comtesse de Champagne Marie, raconta en vers les aventures des héros bretons et fut le plus célèbre des poètes de ce cycle, qui vécurent tous dans la seconde moitié du XII^e^ siècle. Dans la première moitié du XIII^e^, on tira de leurs poèmes, écrits en vers de huit syllabes, le sujet de romans en prose, qui furent eux-mêmes imités et traduits, et

1. *Table Ronde*, la table où il n'y a ni milieu ni bout, où toutes les places sont également honorables.

qui jouirent, pendant tout le moyen âge, d'une grande popularité.

8. Le souvenir des héros historiques ou légendaires de la Grèce et de Rome, mal connus et presque toujours défigurés par l'imagination naïve et l'esprit sans critique des hommes du moyen âge, à qui rien n'a autant manqué que le sentiment de la diversité des époques, a inspiré les poèmes qui forment le *cycle de l'antiquité*. Les deux plus célèbres, le *Roman de Troie* de **Benoist de Sainte-More** et le roman d'*Alexandre*, écrit en alexandrins, et dont une partie est l'œuvre d'**Alexandre de Bernay**, sont de la fin du XII^e^ siècle.

9. En dehors des trois cycles que nous avons énumérés, beaucoup de romans d'aventures, en prose ou en vers, différents par le ton, l'étendue, l'origine, ont été écrits du XII^e^ au XV^e^ siècle. — D'autre part, l'Écriture sainte et la Vie des saints fournirent le sujet d'un grand nombre de compositions narratives. — Enfin on peut rattacher au même genre de littérature les histoires en vers, parmi lesquelles nous nous bornerons à citer les deux plus célèbres, œuvres du trouvère anglo-normand **Wace** (vers 1100-vers 1175), *Brut* ou la *Geste des Bretons*, et le *Roman de Rou* ou *Geste des Normands*.

10. A mesure que l'esprit chevaleresque, qui avait inspiré les meilleures épopées du moyen âge, s'affaiblissait, un autre esprit grandissait dans la nation, l'esprit bourgeois, fait de malice et de bon sens, prompt à la satire, habile à démêler les ridicules, à observer le train du monde, et à s'en railler, lorsqu'il ne peut le corriger, toujours réjoui d'un bon conte qui le venge ou qui l'amuse. C'est cet esprit qui anime de très nombreux récits en vers qu'on désigne sous le nom de *fabliaux*, et qui ont été composés entre la fin du XII^e^ et le commencement du XIV^e^ siècle. Quelques-uns sont des récits édifiants ou touchants; la plupart sont des contes divertissants, qui mettent en scène le plus souvent des vilains et des clercs.

11. On peut rattacher à ce genre les fables ésopiques, qui pourraient aussi bien, il est vrai, rentrer dans le genre didactique, auquel appartiennent plusieurs poèmes du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, notamment ceux qu'on désigne sous les noms de *Lapidaires* et de *Bestiaires*. Le plus connu des recueils de fables est l'*Isopet* de cette **Marie de France** dont nous avons déjà parlé (XII^e^ siècle).

12. La poésie satirique est représentée, à partir de la fin du XII^e^ siècle, par un grand nombre de *dits*, *disputes*, *débats*, et

par les *états du monde*, sorte de poèmes « dans lesquels on passe en revue toutes les classes de la société, en signalant leurs vices et leurs défauts, et en les engageant à s'en corriger[1] », et dont on peut rapprocher encore la *Bible* de **Guyot de Provins** et celle de **Hugues de Berzi** (commencement du XIIIe siècle) et le *Testament* de **Jean Clopinel** dit **Jean de Meung** (vers 1250-1305). Nul poète satirique ne fut d'ailleurs, dans toute cette période, supérieur à **Rutebeuf** (mort vers 1280), le plus richement doué peut-être de tous nos poètes avant Villon.

13. *Le Roman de Renart* procède à la fois de l'épopée, du fabliau, de la fable ésopique, de la satire : c'est un vaste recueil de récits en vers de huit syllabes, composés par différents poètes du XIIe et du XIIIe siècle, et qui sont tous relatifs à ce personnage traditionnel de *Renart*, personnification de l'esprit de ruse et de fourberie, vainqueur à la fois de la force brutale et de l'honnêteté désarmée.

14. La première partie du célèbre *Roman de la Rose*, avec ses allégories et ses abstractions personnifiées, est d'une grâce très affectée : elle est l'œuvre de **Guillaume de Lorris** (première moitié du XIIIe siècle). La seconde, beaucoup plus longue, est toute satirique : elle est l'œuvre de **Jean de Meung** (deuxième moitié du XIIIe siècle), dont nous avons déjà parlé.

15. C'est du XIIe siècle que datent les premiers monuments de notre littérature dramatique.

La célébration des offices des grandes fêtes avait fourni aux imaginations naïves du moyen âge l'occasion de représenter dans les églises de véritables scènes religieuses, qui étaient comme le développement et le commentaire vivant du texte liturgique : tel par exemple ce *défilé des prophètes* prédisant la venue du Christ, qu'on retrouve, dans diverses villes, avec des variantes dans le détail, et sous des titres différents. Mais avec le temps, cette espèce de supplément, d'addition aux cérémonies du culte, qui avait dû d'abord contribuer à concilier davantage les esprits et les cœurs aux enseignements de la religion, finit sans doute par paraître plus nuisible qu'utile, à mesure que l'élément dramatique prit, dans l'office, plus de place et d'importance. On fut ainsi amené à transporter la représentation du dedans au dehors de l'église : le drame, abandonnant le latin pour la langue vulgaire, put se déve-

1. Gaston Paris, *la Littérature française au moyen âge*, § 105.

lopper plus à l'aise sur la place publique ; mais il resta fidèle à l'inspiration primitive, et, devenant séculier, de liturgique qu'il avait été, il demeura religieux. A cette forme de drame religieux appartient la plus ancienne production que nous ayons conservée de l'art dramatique du moyen âge français, la *Représentation d'Adam* (XII^e^ siècle). — Les deux pièces à sujet religieux qui nous restent du XIII^e^ siècle sont d'un caractère différent : le fond en est emprunté, non à l'Écriture sainte, mais à la vie ou à la légende des saints. L'une, *le Jeu de Saint-Nicolas* de **Jean Bodel** d'Arras (fin du XII^e^ et début du XIII^e^ siècle), est un drame édifiant, mais mêlé de scènes très profanes et divertissantes ; l'autre, *le Miracle de Théophile* de **Rutebeuf**, est une œuvre toute dévote qui représente l'intercession de Notre-Dame en faveur d'un clerc pécheur et repentant.

16. Quant à notre théâtre comique, les origines en sont assez mal connues, et il est difficile de suivre, dans ces siècles reculés, la série sans doute ininterrompue qui va des mimes romains aux farceurs du XV^e^ siècle[1]. Les premiers monuments du genre comique qui sont parvenus jusqu'à nous ne sont pas antérieurs au XIII^e^ siècle : ce sont *le Jeu de la Feuillée* ou *Jeu Adam*, suite de scènes populaires qui se passent à Arras, et le célèbre *Jeu de Robin et Marion*, pastorale mêlée de chant, ouvrages du trouvère artésien **Adam le Bossu**[2] (né vers 1235, mort entre 1285 et 1288). On sait d'ailleurs que, dès cette époque, on jouait, au moins dans le nord de la France, de petites pièces gaies (nous en avons un exemplaire) du même genre que celles auxquelles on donna plus tard le nom de *farces*. Mais ce nom lui-même n'est pas antérieur au XIV^e^ siècle.

17. La poésie lyrique a brillé d'un vif éclat au moyen âge. Nous n'avons pas à parler ici des *troubadours* du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, qui, ayant écrit en langue d'oc, ne sont point, à proprement parler, des écrivains français. Mais, dès le XII^e^ siècle, le nord de la France avait produit un grand nombre de *romances* narratives, semblables à ces *cantilènes* d'où la poésie épique était sortie, de *pastourelles*, chansons d'un caractère champêtre, de chansons à danser, de chansons de croisade, etc. Toutefois c'est au XIII^e^ siècle que, sous l'influence plus ou moins directe de la poésie provençale, la poésie lyrique française acquit toute sa variété, toute son élégance, qu'on veuille considérer dans ces *chansons, jeux*

1. Gaston Paris, *la Littérature française au moyen âge*, § 131.

2. Qu'on appelle souvent, par une identification peut-être erronée, Adam de la Halle.

partis, saluts d'amour, etc., la délicatesse du sentiment ou l'agencement déjà savant des rimes. Citons seulement ici, parmi les plus célèbres poètes lyriques du XIIe siècle, **Gui, châtelain de Coucy** (mort en 1201), le chevalier champenois **Gace Brulé, Conon de Béthune** (mort en 1224), le roi de Navarre **Thibault IV de Champagne** (1201-1253). — En face de cette poésie courtoise, cultivée surtout par des hommes de noble origine, se développe un lyrisme d'allures plus populaires et plus bourgeoises, celui de **Rutebeuf** et du jongleur **Colin Muset**

18. Après les deux textes cités plus haut (§ 5), les *Serments de Strasbourg* (842) et le fragment sur *Jonas* (Xe siècle), après les *lois de Guillaume le Conquérant* (fin du XIe siècle), les plus anciens monuments de la prose française qui sont parvenus jusqu'à nous sont du XIIe siècle : deux traductions des *Psaumes* (Psautier d'Oxford, Psautier de Cambridge), une traduction des *Quatre livres des Rois*. Deux grands orateurs religieux ont brillé à cette époque, saint Bernard († 1153) et Maurice de Sulli, évêque de Paris († 1195) : mais nous n'avons que des traductions, faites au XIIIe siècle, de sermons qu'ils avaient rédigés, sinon toujours prononcés en latin.

19. Dès le XIIe siècle commencent aussi à apparaître les récits romanesques en prose, d'origine antique, orientale, bretonne, française, qui prendront de plus en plus, dans la faveur du public, la place des anciennes épopées en vers : c'est de cette époque notamment que date la touchante et célèbre *chantefable* (récit moitié en prose, moitié en vers) d'*Aucassin et Nicolette*.

20. Nous avons du XIIIe siècle des sermons, des traductions, des romans. Mais le genre didactique et l'histoire surtout ont, à cette époque, produit des œuvres qui méritent de ne pas être oubliées : les *Coutumes de Beauvaisis* du jurisconsulte **Philippe de Beaumanoir** (1246-1296); la fameuse encyclopédie du Florentin **Brunetto Latino** (1230-1294), *le Trésor*; la relation des voyages du Vénitien **Marco Polo**, qu'il dicta lui-même en français (1298); enfin, et par-dessus tous les autres, le livre de **Villehardouin** (mort entre 1207 et 1213) et celui de **Joinville** (1224-1317). Villehardouin a écrit, vers 1207, la *Conquête de Constantinople* (récit de la quatrième croisade); Joinville, après avoir été le fidèle compagnon de saint Louis, raconte, à quatre-vingt-cinq ans, dans les premières années du XIVe siècle, l'histoire de ce grand roi; et tous deux, par des mérites fort différents, se placent au nombre de nos grands écrivains.

DEUXIÈME PÉRIODE

DE L'ÉPOQUE DE LA GUERRE DE CENT ANS (1337) A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

21. La littérature française ne se transforme pas encore, durant cette période, dans ses caractères essentiels, sous l'influence d'une idée générale qui la renouvelle. Mais la langue devient de plus en plus analytique et perd peu à peu les derniers vestiges de déclinaisons qui lui étaient restés de ses origines latines. De plus, les lois particulières des genres se modifient.

22. L'épopée ne compte plus de représentants ; les événements de la guerre de Cent Ans inspirent un petit nombre de poèmes narratifs, mais ne peuvent redonner la vie à un genre épuisé.

23. Le théâtre au contraire, qui, au XIV^e^ siècle, est représenté pour nous par quarante-deux *miracles de Notre-Dame* et par l'édifiante *Histoire de Grisélidis*, prend, au XV^e^ un grand développement, soit que l'on considère la variété des genres, ou le grand nombre des œuvres, ou l'étendue de quelques-unes d'entre elles. Les associations littéraires qui, dès longtemps, s'étaient fondées çà et là dans les différentes parties de la France contribuèrent beaucoup à donner plus d'éclat aux représentations. On connaît à Paris la puissante corporation de la *Basoche*, formée des clercs des procureurs du Parlement, fondée sans doute au XIV^e^ siècle, et qui, au XV^e^, s'adonne aux représentations dramatiques, surtout à celles des farces et des moralités; la libre et joyeuse compagnie des *Enfants sans souci*, qui s'adonne plus particulièrement à la *sottie*; enfin l'association moins désintéressée des *Confrères de la Passion*, qui, au début du XV^e^ siècle, se fait assurer le monopole de la représentation des *mystères*.

24. Le *mystère* est la mise en scène d'un sujet religieux emprunté soit à l'Ancien Testament, soit au Nouveau, soit à la vie des saints. Il affecte souvent des développements très étendus : le mystère de la *Passion* d'**Arnoul Gréban** (milieu du XV^e^ siècle) compte 34574 vers et emploie plus de 220 personnages : il est divisé en quatre journées; celui des *Actes des Apôtres*, composé par le même, en collaboration avec son frère **Simon Gréban**, est divisé en neuf journées, contient 61 908 vers et emploie 494 personnages. Dans ces mystères si

longs, rien ne paraît plus long que les scènes plaisantes et populaires, qui y tiennent une place, à notre gré, excessive. Aussi un temps devait-il venir où une foi religieuse moins naïve et plus préoccupée de ne laisser aucune prise aux attaques malveillantes sentirait enfin tout ce qu'il y avait de choquant dans des représentations dont la grossièreté apparaissait plus évidente encore au moment où les érudits de la Renaissance rendaient à l'admiration du monde les nobles chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne : en 1548, un arrêt du Parlement interdit à Paris la représentation des mystères.

25. La *farce* est une petite pièce joyeuse destinée à amuser plus qu'à instruire, et qui est souvent animée d'un esprit assez semblable à celui de nos anciens fabliaux. — La *sottie* était une sorte de comédie satirique, à personnages fixes, appelés *les Sots*, *le Prince des Sots* et *la Mère Sotte*, qui raillait les vices ou les erreurs de la société contemporaine. — La *moralité* est une pièce tantôt comique, tantôt émouvante, tantôt froide et générale, tantôt animée par l'esprit de parti, mais d'où doit toujours se dégager quelque enseignement moral : les personnages en sont souvent allégoriques. — Au reste il ne faut pas chercher à établir avec trop de rigueur les limites de ces différents genres : il y a des moralités qui ressemblent à des farces, à des miracles, à des mystères même ; et les sotties et les farces se ressemblent assez souvent par la nature des sujets.

26. Les règles de la poésie lyrique subissent de profondes modifications dans le courant du XIV^e^ siècle. L'homme qui a le plus contribué à introduire ces nouveautés était un poète et un musicien, **Guillaume de Machault** (vers 1300-vers 1377), dont les œuvres sont rapidement tombées dans l'oubli, mais dont la renommée et l'influence sont attestées par son plus remarquable disciple, le Champenois **Eustache Deschamps** (**vers 1340-vers 1410**). Les principales formes de cet art nouveau sont le *chant royal*, la *ballade*, le *rondeau* : elles sont cultivées par **Froissart**, le grand chroniqueur (1337-vers 1410), par **Christine de Pisan** (vers 1363-vers 1431), puis par les poètes du XV^e^ siècle, notamment par les deux plus grands d'entre eux, **Charles d'Orléans** (1391-1465) et **Villon** (1431-1463 ou après 1463). Mais ce dernier, qui s'est illustré surtout par son *Grand Testament*, est tout à fait hors de pair ; c'est le plus grand poète de notre moyen âge, l'un des plus grands poètes de la France.

27. Les genres en prose sont représentés, au XIV^e^ siècle,

par quelques noms célèbres : tels, sans parler des avocats et des orateurs politiques qui se sont distingués à cette époque agitée, ceux de **Jean Charlier**, dit **Gerson** (1363-1429), le grand prédicateur; de **Nicole Oresme** (mort en 1382), qui, sur l'ordre de Charles V, traduisit plusieurs ouvrages d'Aristote.

28. Au xv^e^ siècle, il faut citer d'abord **Christine de Pisan**, dont nous avons déjà parlé, et **Alain Chartier** (vers 1392, vers 1432), tous deux moralistes en même temps que poètes; — puis les cordeliers, **Olivier Maillard** (mort en 1502) et **Michel Menot** (1440-1518), orateurs vigoureux et d'une verve toute populaire : la plupart des sermons du premier et tous les sermons du second nous sont parvenus rédigés ou traduits en latin, mais en un latin dans lequel, par un mélange difficile à expliquer, s'intercalent souvent des phrases françaises; — enfin l'aimable conteur **Antoine de la Salle** (né vers 1398), l'auteur de la célèbre *Chronique du petit Jehan de Saintré* (1459).

29. Mais aucun genre ne fait plus de progrès que l'histoire. Les grands historiens de cette période ne sont plus, comme Villehardouin et Joinville, de simples témoins que l'admiration ressentie au spectacle des grandes ou des vertueuses actions qu'ils ont vues s'accomplir devant eux pousse à les raconter; ce sont des écrivains savants, bien informés, qui se proposent expressément de composer une œuvre artistique et durable. Tel est le Flamand **Jean Lebel** (mort vers 1370), auteur d'une *Chronique* qui raconte les événements des années 1326-1361 et qui a servi de modèle à l'illustre **Froissart** (1337-vers 1410). L'œuvre de ce dernier a été en quelque sorte continuée, dans la première partie du xv^e^ siècle, par des chroniqueurs qui sont loin d'égaler ce grand écrivain : mais l'abondance même des écrits historiques à cette époque est remarquable; il est peu de périodes de l'histoire de la France qui puissent être étudiées à l'aide de récits contemporains plus nombreux, et il faudra attendre bien longtemps avant de retrouver dans notre pays des historiens qu'on puisse comparer à Froissart et à l'écrivain qui clôt cette belle période, à **Philippe de Commynes** (vers 1445-1511). Celui-ci, diplomate de profession, raisonne déjà en philosophe et en politique sur les événements qu'il raconte dans ses *Mémoires*. Aussi bien ce livre célèbre est-il publié en 1524, au moment où l'esprit français commence à se pénétrer de l'esprit de l'antiquité et, sous cette influence féconde, à se renouveler en s'élargissant.

DEUXIÈME PARTIE

La Renaissance.

30. La langue française du moyen âge a suffi à l'inspiration des auteurs de cette longue période, si grêle qu'elle nous paraisse, si impuissante qu'elle ait été à exprimer autre chose que des faits particuliers ou des sentiments très simples. Les plus grands parmi les prosateurs des cent cinquante dernières années à peu près, et Commynes par-dessus tous les autres, ont déjà fait preuve, il est vrai, d'un esprit quelque peu philosophique, d'une certaine puissance de généralisation. Parmi les poètes, Villon, par la nature et la force de son talent, est parvenu à exprimer d'une manière personnelle des sentiments généraux. Mais c'est encore en latin que se traitent les plus hautes questions de la morale et de la métaphysique. La Réforme et les polémiques dont elle fut l'occasion firent sortir ces discussions de l'école. D'autre part, dans les chefs-d'œuvre de l'antiquité latine et grecque, renaissant alors à la lumière, les écrivains du xv^e^ siècle commencèrent à admirer des formes nobles et amples, ou délicates et fines, bien appropriées à l'expression d'idées élevées et hors de l'ordre commun, et ils cherchèrent à les reproduire. La langue française va donc, elle aussi, s'efforcer d'exprimer, par des tours d'abord très voisins, puis de plus en plus indépendants de la construction latine, des idées du même ordre que celles qui font toute la grandeur des ouvrages philosophiques de Cicéron, de l'histoire de Tite-Live, des odes d'Horace, des poèmes de Virgile. Quand la phrase périodique française, aussi ample, aussi complexe que la période latine, aussi harmonieuse, mais se maintenant par ses lois propres, aura été trouvée, les formes du style pourront bien varier encore, suivant les écrivains et les époques, mais notre langue n'en sera pas moins définitivement constituée.

31. Les conteurs du xvi^e^ siècle qui, par la forme de leurs écrits et la nature de leur inspiration, se rattachent le plus à la tradition du moyen âge, sont déjà bien différents de

ceux qui les ont précédés. **Rabelais** (fin du xv^e^ siècle — 1553), qui fait paraître, à la fin de 1532, le premier livre de son *Pantagruel*, et, avant 1535, son *Gargantua*, n'est pas seulement remarquable, comme écrivain, par l'extraordinaire abondance de son vocabulaire et par le sens de la vie qui éclate partout dans son œuvre : pour la première fois, nous sommes en présence d'un auteur dont le livre tout entier, véritable encyclopédie sous une forme bouffonne, est animé par quelques idées générales, qui constituent sa *philosophie*.

32. Des autres conteurs du xvi^e^ siècle, dont quelques-uns, voulant imiter Rabelais, ne lui ont guère emprunté que ce qu'il a de moins enviable, sa grossièreté, nous ne voulons citer ici que **Marguerite d'Angoulême** (1492-1549), reine de Navarre, sœur du roi, dont l'inspiration est souvent très noble, et le style prolixe et maniéré ou négligé ; et **Bonaventure Des Periers** (vers 1498-1544), dont les nouvelles, plus courtes, sont en même temps plus simples et plus gaies.

33. Mais le livre dont l'apparition marque, avec celle de l'ouvrage de Rabelais, la date la plus importante dans l'histoire de la prose française à cette époque, c'est l'*Institution chrétienne* (1541) de **Calvin** (1509-1564). Certes, la période de Calvin est calquée sur la période latine ; disons mieux, ce sont là des phrases toutes latines, avec des mots français. Mais encore est-ce la première fois qu'on tente cette appropriation, et qu'un écrivain français traite en langue vulgaire de si hautes matières.

34. La théologie et la controverse religieuse n'ont plus rien produit, au xvi^e^ siècle, qui égale le livre de Calvin. **Théodore de Bèze** (1519-1605), dont les traités sont en latin, mais qui, ne négligeant aucun moyen d'édifier ses coreligionnaires, écrivit encore des poésies sacrées et une tragédie biblique, *Abraham sacrifiant*, et plus tard **Duplessis-Mornay** (1549-1623) ont cependant le droit d'être nommés après lui.

35. Quelques ouvrages de politique publiés à cette époque sont remarquables : le plus important de tous est la *République* (1578) de **Bodin** (1530-1596) ; le plus connu est le *Discours de la servitude volontaire* de **La Boëtie** (1530-1565), qui, dans ce développement d'un lieu commun, s'approprie du moins avec bonheur le mouvement et l'abondance des orateurs de l'antiquité. Le chancelier **Michel de L'Hospital** (1505-1573), dans ses œuvres oratoires et dans ses divers

écrits, le noble **Guillaume du Vair** (1556-1621), qui mérite une place parmi les moralistes autant que parmi les orateurs, le protestant **La Noue** (1531-1591), avec ses *Discours politiques et militaires*, représentent dignement, dans cette période d'agitation et de troubles, le parti des modérés, ou, comme on disait, des *Politiques*.

36. Mais l'esprit de modération, uni à beaucoup de véhémence dans le langage, n'a pas inspiré d'œuvre plus célèbre que le long discours que l'un des auteurs de la *Satire Ménippée*, peut-être le jurisconsulte **Pierre Pithou** (1539-1596), met dans la bouche de d'Aubray, député du Tiers aux États généraux de la Ligue. Toutefois cette éloquence d'allure tour à tour savante et populaire, pathétique et mordante, si variée en un mot, c'est à la fin du siècle qu'elle apparaît ; la *Ménippée* fut publiée en 1594.

37. Les travaux des savants, des philologues, des traducteurs n'ont pas peu contribué à donner à la langue cet éclat, cette ampleur et cette souplesse. Le président **Claude Fauchet** (1530-1601), avec son *Recueil de l'origine de la langue et de la poésie française*, **Étienne Pasquier** (1529-1515), avec ses *Recherches de la France*, **Henri Estienne** (1528-1598), avec ses divers ouvrages philologiques, écrivains de mérites inégaux et différents, sont dignes d'être mis au premier rang de ceux qui se sont intéressés au progrès de la langue. On en peut dire autant des traducteurs **Claude de Seyssel** (1450-1520), **Étienne Dolet** (1507-1546), **Pierre Saliat** l'agréable traducteur d'Hérodote, qui le cèdent cependant tous à **Amyot** (1513-1593), le traducteur de Plutarque : tous les efforts d'Amyot vont à rendre son auteur vraiment nôtre ; son vocabulaire et sa prose sont déjà si purement français qu'en plein xvii^e^ siècle Vaugelas n'hésite pas à le considérer comme un des écrivains qui font autorité pour le bon usage de la langue.

38. Montaigne (1533-1593) est trop libre dans le choix de ses tours et de ses mots pour que Vaugelas ait pu le citer, ainsi qu'Amyot, comme un modèle. Toutefois cette liberté apparente est le résultat heureux des efforts d'un écrivain qui, plus qu'aucun autre, a vécu dans le commerce des auteurs de l'antiquité, mais qui, se cherchant surtout lui-même dans une telle étude, a su s'approprier et revêtir d'une forme personnelle les idées qu'il leur empruntait. — Ne demandons rien de pareil à **Pierre Charron** (1541-1603), moraliste chrétien, auteur

du *Traité de la Sagesse*, qui emprunte à Montaigne un grand nombre de ses arguments, et dont la langue est du moins claire, si elle est lourde et sans coloris.

39. A l'exemple des théologiens, des écrivains politiques, des philosophes, les historiens français prennent aussi pour modèles les écrivains de l'antiquité : tel **Girard Du Haillan** (1535-1610), auteur justement discrédité d'une *Histoire de France*, premier modèle, dans notre pays, de ces vastes compositions plus oratoires que vraiment historiques; dont Augustin Thierry a définitivement ruiné l'autorité. Quant à l'admirable *Histoire de mon temps*, du président **de Thou** (1553-1617), elle est malheureusement écrite en latin. En revanche, il faut faire une estime particulière de l'*Histoire universelle* de **d'Aubigné** (1552-1630), œuvre vraiment originale, passionnée, mais exacte et sincère.

40. D'ailleurs, en dehors des historiens, une époque si agitée a dû produire un grand nombre de *Mémoires* intéressants à des titres divers; mentionnons du moins, avec le récit de *Sa vie à ses enfants* du même **d'Aubigné**, les *Commentaires* de **Monluc** (1501-1577), les divers ouvrages de **Brantôme** (vers 1540-1614) sur les *Grands Capitaines* et les *Dames illustres*, les *Mémoires* de **Marguerite de Valois** (1553-1615), ceux de **Mme Duplessis-Mornay** (1549-1606), la *Chronologie* de **Palma-Cayet** (1525-1610), les *Registres journaux* de **l'Estoile** (1546-1611), les *Œconomies royales* de **Sully** (1560-1641), et les correspondances ou les notes diplomatiques de quelques hommes politiques, **Duplessis-Mornay** (1549-1623), le cardinal **d'Ossat** (1536-1604), le président **Jeannin** (1540-1622), **Henri IV** (1553-1610).

41. Trois hommes enfin qui n'ont écrit que pour consigner le résultat de leurs recherches scientifiques méritent une belle place parmi les prosateurs du XVI^e^ siècle : **Ambroise Paré** (vers 1517-1590), le célèbre chirurgien ; **Bernard Palissy** (vers 1510-1590), qui nous a laissé, avec la preuve de son génie inventif, le récit de ses travaux et de ses découvertes ; **Olivier de Serres** (vers 1539-1619), l'auteur du *Théâtre d'agriculture*.

42. Les poètes des dernières années du XV^e^ et du commencement du XVI^e^ siècle suivent encore pour la plupart les traditions de ceux qui les ont précédés. Quelques-uns méritent d'être cités encore aujourd'hui : **Pierre Gringore** (mort en

1534), l'auteur du célèbre *Jeu du Prince des Sots* et d'un long mystère, *la Vie de saint Louis ;* le spirituel **Guillaume Coquillard** de Reims (1421-1510). D'autres eurent souvent, dans leur temps, d'autant plus de réputation que leurs poésies étaient moins simples et leur versification plus compliquée : ce sont les *grands rhétoriqueurs*, **Jean Meschinot** (vers 1420-1491), l'auteur des *Lunettes des Princes*, **Jean Molinet** (mort en 1507), qui fut historiographe de la maison de Bourgogne, le Parisien **Guillaume Cretin** (mort en 1525), le plus admiré de tous, même à la cour de France. A la même école se rattachent **Jean le Maire**, de Belges en Hainaut (mort avant 1525), qui fut moins célèbre encore comme poète que comme auteur des *Illustrations des Gaules et singularités de Troie*, sorte d'histoire légendaire de nos origines nationales, où Ronsard ira puiser le sujet de sa *Franciade*, **Octavien de Saint-Gelais** (1468-1502) et **Jean Marot** (1463-1523). Le fils de celui-ci, l'illustre **Clément Marot** (1495-1544), est le disciple et l'admirateur de tous ces poètes. Mais, sans être un novateur, il s'élève bien au-dessus d'eux par la facilité, le naturel, la grâce et la délicatesse de ses meilleures poésies. Soutenu par la faveur de François Ier, il voit sa supériorité reconnue de tous les poètes contemporains, **Marguerite d'Angoulême**, sa constante protectrice, le docte **Antoine Heroet** (vers 1492-1568), **Mellin de Saint-Gelais** (1491-1558), surtout, qui, lui survivant, essaya, mais inutilement, de défendre son talent et ses théories contre les poètes de la Pléiade. L'école nouvelle vainquit et devait vaincre. Cette victoire avait été en partie préparée par des précurseurs dont le plus notable est **Jacques Peletier** du Mans (1517-1582) et surtout par ces poètes platoniciens et subtils, ces *Lyonnais*, dédaigneux du vulgaire, parmi lesquels il faut au moins citer **Maurice Scève** (mort en 1564). Mais elle se justifiait surtout par ce qu'il y avait, dans la nouvelle doctrine, d'opportun et de fécond.

43. En effet, pendant que les prosateurs essayent isolément, mais chacun profitant des efforts de ceux qui l'ont précédé, de s'approprier l'ampleur et la variété des écrivains anciens, quelques poètes s'associent pour tenter d'un coup de renouveler et d'enrichir la poésie française par l'imitation de l'antiquité. En 1549 paraît le manifeste de l'école nouvelle (la *Brigade*, puis la *Pléiade*) : c'est *la Défense et Illustration de la langue française*, ce livre célèbre où, après

avoir *défendu* notre langue contre le reproche de pauvreté qu'on lui adresse, **Joachim du Bellay** indique le moyen de l'*illustrer*. En effet, la Pléiade va non seulement, comme on se contente trop souvent de le dire, quoique ce soit là la moindre partie de son œuvre, former des mots composés en français à l'imitation des mots grecs ou latins du même genre et enrichir, en puisant à diverses sources, notre vocabulaire poétique, mais emprunter aux poètes antiques leurs procédés de style, leurs figures de langage, leurs comparaisons, leurs périodes, — imaginer des rythmes aussi nombreux, aussi variés, aussi pittoresques que ceux qu'ils ont créés, — se rendre ainsi capable d'exprimer comme eux les idées et les sentiments les plus élevés, et substituer par là même aux formes grêles de la poésie du moyen âge les formes plus belles, plus majestueuses, plus libres de la poésie grecque et romaine : l'ode (et aussi le sonnet italien), l'élégie, l'églogue, et, avec l'épopée, la tragédie et la comédie ; noble entreprise, aussi nécessaire sans doute qu'héroïque, puisque non seulement tout le monde y applaudit dès qu'on la connut, mais qu'encore ceux mêmes qui plus tard furent regardés comme les adversaires de la Pléiade, se bornant à corriger ses excès, ne songèrent pas un instant à revenir sur son œuvre et à renouer la chaîne, pour jamais rompue, des traditions du moyen âge.

44. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail des œuvres, souvent pleines de grâce, d'émotion, de vigueur, souvent froides, pédantesques, affectées, de **Ronsard** (1524-1585), le poète le plus brillant et le plus fécond de l'école, de **Du Bellay** (1522-1560), dont l'inspiration, dans ses meilleures pièces, a quelque chose de plus profond et de plus personnel, de l'intempérant **Baïf** (1532-1589), de l'élégant **Belleau** (1528-1577), de **Pontus de Thyard** (1521-1605) ; nous parlerons plus bas de **Jodelle** (1532-1573), le créateur de notre tragédie.

45. Quant aux autres poètes de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, quels que soient leurs mérites personnels et leur originalité, ils se rattachent tous à la Pléiade : **Olivier de Magny** (mort vers 1560), **Amadis Jamyn** (vers 1550-vers 1585), le délicat et spirituel **Passerat** (1534-1602), les grands poètes protestants **Du Bartas** (1544-1590), écrivain plein de noblesse et dénué de goût, et **d'Aubigné** (1552-1630), l'auteur inégal et grandiose des *Tragiques* ; enfin les derniers représentants de l'école, **Vauquelin de la Fresnaye** (1535-1607),

Desportes (1546-1606), **Bertaut** (1570-1611) et **Régnier** (1573-1613).

46. D'autres noms pourraient s'ajouter à cette liste des poètes de cette époque : n'en citons plus que deux, celui de **Du Faur de Pibrac** (1529-1584), l'auteur des fameux quatrains moraux, et celui de **Jean le Houx** (mort en 1616), l'auteur des joyeux vaux-de-Vire.

47. En 1552, **Jodelle** fait représenter sa tragédie de *Cléopâtre* et sa comédie d'*Eugène*, et inaugure ainsi notre théâtre classique. La tragédie de *Cléopâtre* n'est guère qu'une suite de morceaux déclamatoires, tout à fait dans le goût, non pas des tragiques grecs (il s'en faut du tout au tout), mais de Sénèque. L'auteur évidemment s'inquiète moins de tracer une étude profonde des caractères que de faire admirer la noblesse emphatique et les élégances de son style.

48. Avec plus ou moins de talent poétique, plus ou moins de vigueur ou de sensibilité, les poètes tragiques qui vont suivre ne se font guère du genre dramatique un autre idéal : *la Mort de César* de **Jacques Grévin** (1538-1570), les tragédies de **Jacques de la Taille** (1542-1562), œuvres, il est vrai, d'un très jeune homme, celles de son frère **Jean de la Taille** (vers 1540-1608), qui, le premier, formula en France la règle des unités, celles enfin des deux remarquables écrivains **Robert Garnier** (1534-1590) et **Antoine de Montchrestien** (1575-1621) paraissent faites pour la lecture beaucoup plus que pour la représentation publique.

49. Quant à la comédie de cette époque, elle subit la triple influence de l'ancienne tradition française (car l'*Eugène* de Jodelle ne diffère guère d'une farce que par le soin de la versification et la division en actes), de la comédie italienne contemporaine et de l'ancienne comédie latine. Après l'œuvre de Jodelle, il faut signaler *la Trésorière* (1558) de **Grévin**, *la Reconnue* (1563) de **Remy Belleau**, *le Brave* (1567) de **Baïf**, *les Corrivaux* (1573) de **Jean de la Taille** et les neuf comédies en prose de **Larivey** (vers 1540-vers 1611), toutes imitées de l'italien.

TROISIÈME PARTIE

Dix-septième et dix-huitième siècles; premières années du dix-neuvième.

LA LITTÉRATURE CLASSIQUE.

PREMIÈRE PÉRIODE

DES PREMIÈRES ANNÉES DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE A L'ÉPOQUE DU GOUVERNEMENT PERSONNEL DE LOUIS XIV (1600-1660).

50. La tentative victorieuse de la Pléiade a en quelque sorte décidé de l'avenir de la poésie française. Toutefois, dans leur enthousiasme indiscret pour l'antiquité et dans leur dédain de savants et de fantaisistes pour l'opinion et les goûts du vulgaire, ces poètes ont disparu sans laisser de règle qui servit de guide à l'inspiration de leurs successeurs, sans penser même qu'il fût nécessaire d'y pourvoir. Parmi tant de rythmes cependant d'une si riche diversité, mais où les faiblesses et les négligences de versification abondaient encore, parmi tant de mots formés et composés suivant la méthode des Latins et des Grecs, tant de tours empruntés à leur langue, tout était-il assez simple, assez clair, assez conforme aux habitudes de la langue et de l'esprit français, tout était-il à retenir? N'y avait-il pas lieu, au contraire, de corriger, d'élaguer, de faire prévaloir enfin quelques règles décisives dictées par le juste sentiment de la simplicité, de la clarté, de l'harmonie, de ce qui est vraiment français, intelligible pour tous les Français? **Malherbe** (1555-1628) fut d'avis que l'entreprise devait être tentée. En dépit de l'opposition de **Régnier** (§ 45), le grand satirique, de **Mlle de Gournay** (1565-1645), l'admiratrice passionnée de Ronsard et des poètes de son école, il la mena à bonne fin, ne consacrant d'ailleurs sa verve lyrique qu'à célébrer des événements et des personnages de son temps. La réforme était nécessaire; les règles de langage et de versification établies par Malherbe ont été respectées par le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle; le XIX^e^ même, presque tout entier, ne les a modifiées qu'en partie. En ce sens, et

sans qu'il en faille conclure que son génie ait été supérieur à celui de quelques-uns des poètes qui l'ont précédé ou que la rigueur de ses principes n'ait rien eu d'excessif, il reste vrai de dire que l'histoire de la poésie française moderne commence avec lui.

51. L'esprit de cette réforme ne sera nettement reconnu et dégagé que plus tard, par Boileau et les hommes de sa génération. Mais, pour la versification du moins, on ne voit pas que les poètes mêmes de la première moitié du siècle s'écartent des principes de Malherbe; et cela est vrai non seulement de ses disciples **Maynard** (1582-1646), **Racan** (1589-1670), ou de poètes répandus dans les cercles littéraires **Maleville** (1597-1647), **Godeau** (1605-1672), **Gombauld** (mort en 1666), mais même d'un indépendant comme **Théophile de Viau** (1590-1626), d'un fantaisiste comme **Saint-Amant** (1594-1661), ou de ceux qui, un peu plus tard, tenteront, d'ailleurs sans succès, le grand œuvre de l'épopée, **Scudéry** (1601-1667), **Brébeuf** (1618-1661), **Chapelain** (1595-1674), le **P. Lemoyne** (1602-1672), **Desmarets de Saint-Sorlin** (1595-1676), etc.

52. Pendant que Malherbe réformait la poésie française, **Balzac** (1594-1654) donnait, dans ses lettres et dans ses ouvrages de morale, le premier modèle d'une prose périodique, à la fois très ample et très nette, harmonieuse et justement cadencée, et dont la construction, satisfaisante dans toutes ses parties, n'a plus rien de latin. Quelle différence, malgré le petit nombre d'années écoulées, entre cette éloquence, quelquefois d'ailleurs assez vide, et le style aimable, mais vieillot, du célèbre livre de **saint François de Sales** (1567-1622), l'*Introduction à la vie dévote* (1608).

53. Au reste, toutes les bonnes volontés, à cette époque, s'emploient à cette manœuvre du perfectionnement et de la constitution définitive de la langue. C'est le souci de la plus brillante société, de cette société polie qui commence à naître alors, et qui, au lendemain des troubles du XVI^e^ siècle définitivement apaisés, prend son modèle dans le roman à la mode, dans l'*Astrée* de **d'Urfé** (1568-1625). **L'hôtel de Rambouillet** s'ouvre aux écrivains comme aux grands seigneurs : **Vaugelas** (1585-1650), **Voiture** (1598-1648), **Benserade** (1615-1681), **Gomberville** (1600-1674), **La Calprenède** (vers 1610-1663), tous les auteurs célèbres de l'époque s'y rencontrent avec le prince de Marsillac, devenu plus tard duc de **la**

Rochefoucauld (1613-1680), le célèbre auteur des *Maximes*, avec le duc de Montausier, avec le duc d'Enghien. La marquise **Catherine** (1588-1665) y tient, avec ses filles, le sceptre de la conversation, où brillent encore nombre de femmes distinguées, **Mlle de Scudéry** (1607-1701) entre autres, tandis que l'esprit bourgeois proteste contre les raffinements des précieux dans les romans satiriques de **Sorel** (1602-1674).

54. De son côté, Richelieu prend sous sa protection officielle une autre compagnie, la distingue ainsi entre toutes, et l'établit sous le nom d'**Académie française** comme la règle vivante et l'arbitre souverain du bon usage et du bon goût (1635).

55. Cependant **Descartes** (1596-1650) publie son *Discours de la méthode* (1637) ; son système se répand et renouvelle la philosophie ; mais, sans parler de philosophes qui, comme **Malebranche** (1638-1715), maître original à son tour, se rattacheront à lui, les traits d'affinité sont nombreux, qu'on peut signaler entre l'esprit cartésien et celui de notre littérature classique.

56. La tragédie est devenue, grâce surtout à **Alexandre Hardy** (vers 1570-vers 1632), plus dramatique et plus intéressante qu'elle n'était chez les auteurs du XVI^e^ siècle ; mais la composition en est plus irrégulière, plus confuse et plus compliquée. **Mairet** (1604-1686) donne, dans sa *Sophonisbe* (1634), l'exemple d'une tragédie pathétique où la règle des trois unités est observée. D'ailleurs, l'influence de l'Italie et celle de l'Espagne se font sentir tour à tour à tous les écrivains de cette époque, et elles ne sont pas de nature à atténuer le caractère déclamatoire que la tragédie française tenait de ses origines : **Corneille** (1606-1684) et **Rotrou** (1609-1650), comme leurs contemporains, parmi lesquels il convient de citer au moins **Du Ryer** (1605-1658) et **Tristan l'Hermite** (1601-1655), s'attacheront toujours de préférence aux sujets héroïques, qui prêtent aux traits brillants et aux développements oratoires. Mais la grandeur vraie remplace l'emphase dans quelques scènes de **Rotrou**, en dépit de son style souvent prolixe, et **Corneille**, dans son *Cid* (1636), puis dans ses grands chefs-d'œuvre, fait entendre pour la première fois le langage naturel de la passion.

57. La comédie se complaît dans les intrigues compliquées ; les plaisanteries en sont souvent grossières. Plus simple et plus régulière que les autres œuvres du même genre, la cé-

lèbre pièce de **Desmarets de Saint-Sorlin**, *les Visionnaires* (1645), manque d'intérêt ; la fantaisie de **Cyrano de Bergerac** (1619-1655), qui a mieux su se déployer dans le récit, ne lui inspire qu'une comédie, *le Pédant joué* (1654), qu'une scène heureuse a sauvée de l'oubli ; le *Jodelet* et le *Don Japhet d'Arménie* (1650) de **Scarron** (1610-1660) sont d'une bouffonnerie sans délicatesse; seul **Corneille** réussit à amuser « les honnêtes gens » sans qu'il en coûte rien à la morale et au bon goût; son *Menteur* (1643 ou 1644) notamment, sans faire pressentir la comédie de caractère, telle que Molière l'entendra, est du moins une œuvre pleine de charme et d'esprit.

58. Cependant les discussions théologiques sur la grâce et les querelles de la Sorbonne et des Jansénistes commencent à émouvoir l'opinion publique. Sans parler des écrits d'**Arnauld** (1612-1694), l'infatigable controversiste, de **Nicole** (1625-1695), l'auteur des célèbres *Essais de morale*, elles fournissent à **Pascal** (1623-1662), qui s'était déjà illustré comme savant et comme penseur, et qui plus tard laissera inachevée, en mourant, cette célèbre *Apologie de la religion*, dont Port-Royal publiera les fragments sous le nom de *Pensées*, l'occasion de révéler son génie d'écrivain; il publie ces *Lettres Provinciales* où tous les tons se mêlent : « Toutes les sortes d'éloquence, dit Voltaire[1], y sont renfermées ». Et il ajoute : « Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage ». La langue française en effet peut maintenant (la preuve est faite) se plier à l'expression des sentiments les plus variés : elle n'a plus de progrès à faire (1656)[2].

DEUXIÈME PÉRIODE

DES PREMIÈRES ANNÉES DU GOUVERNEMENT PERSONNEL DE LOUIS XIV A L'ÉPOQUE DE LA GUERRE DE LA LIGUE D'AUGSBOURG (1660-1668)

59. C'est la période vraiment classique de notre histoire littéraire. Trois poètes la représentent surtout, **Boileau, Mo-**

1. *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII.

2. L'histoire est surtout représentée à cette époque par l'*Histoire de France* de Mézeray (1610-1683). Pendant tout le reste du siècle, le genre ne produira rien que de médiocre ; il faut mettre à part le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, cela va sans dire, et les ouvrages du janséniste Le Nain de Tillemont (1637-1698), érudit d'un rare mérite, mais qui compte à peine parmi les écrivains.

lière, Racine, tous trois ennemis du romanesque, du burlesque, de la déclamation, de tout ce qui semble contraire au bon sens, à la nature, à la vérité. Comme **Quinault** (1635-1688), à qui il succède dans la faveur du public, **Racine** (1639-1699) peint des héros amoureux : mais ses personnages sont emportés par une passion terrible et sincère; ce sont les hommes tels qu'ils sont qu'il met en scène dans ses tragédies. — C'est précisément ce que fait aussi **Molière** (1622-1673), dans ces comédies de mœurs et de caractère si profondes et si nouvelles, dont il donne la première ébauche dans *les Précieuses ridicules* (1659), et les plus parfaits modèles dans *l'Ecole des femmes* (1662), *Tartuffe* (1664), *le Misanthrope* (1666), *les Femmes savantes* (1672). — Quant à **Boileau** (1636-1711), qui les a soutenus l'un et l'autre de ses encouragements et de ses conseils, il proclame le triomphe de l'école nouvelle dans son *Art poétique* (1674), triomphe si complet que personne ne songe à s'élever contre les principes victorieux : les adversaires et les rivaux de Racine eux-mêmes, **Pradon** (1652-1698) par exemple, diffèrent de lui par le génie, non par le système; **Boursault** (1638-1701) est l'ennemi de Molière, mais il cherche comme lui à peindre les mœurs et les caractères.

60. Avec plus d'indépendance et des mérites poétiques singulièrement originaux, **La Fontaine** (1621-1695) fait voir dans ses *Fables* le même amour du naturel et de la vérité.

61. Cependant quelques personnages de cette brillante société qui a vu les événements de la Fronde, qui y a été mêlée, qui y a survécu, et qui, toujours passionnée pour les choses de l'esprit, a mis à la mode les maximes et les portraits, se placent, dans des genres divers, au rang de nos grands écrivains, **Saint-Evremont** (1613-1703), qui, depuis 1661, vit en Angleterre, **La Rochefoucauld** (1613-1680), **de Retz** (1613-1679), **Mme de Motteville** (vers 1621-1689)[1], **Mme de Sévigné** (1626-1696), **Mme de la Fayette** (1634-1693). Le nom de **Mlle de Montpensier** (1627-1693), qu'on peut encore citer ici, rappelle celui de son secrétaire **Segrais** (1624-1701), dont on goûta les poésies pastorales, au XVII^e^ siècle, à l'égal de celles de **Mme Deshoulières** (1637-1694). L'esprit bourgeois au

1. Les *Mémoires* du cardinal de Retz et de Mme de Motteville ne sont pas, on le sait assez, les seuls documents que nous possédions sur l'histoire de la Fronde. Parmi les autres, il n'en est point qui soient d'une lecture plus attachante et qui nous fassent mieux connaître l'état des esprits dans la bourgeoisie parisienne que les *Lettres* du médecin Guy Patin (1602-1678).

contraire se trouve bien représenté par le roman de **Furetière** (1620-1688).

62. Mais le plus grand prosateur du siècle est **Bossuet** (1627-1704), dont la vie domine toute l'histoire de l'Église de France à cette époque. La grandeur et l'universalité de son génie lui assurent une place à part dans notre histoire littéraire. Comme orateur religieux, il n'a pas de rival, quoi qu'en aient pu penser ses contemporains. **Bourdaloue** (1632-1704) seul mérite d'être cité après lui. — L'archaïque et emphatique **Mascaron** (1634-1703), **Fléchier** (1632-1710), l'élève des précieux, avec son éloquence pompeuse et vide, sont à une distance infinie de ces deux grands prédicateurs.

TROISIÈME PÉRIODE

DE L'ÉPOQUE DE LA GUERRE DE LA LIGUE D'AUGSBOURG A LA MORT DE LOUIS XIV (1688-1715)

63. Tous les grands écrivains de la génération précédente, à l'exception de Molière, vivent encore. Mais un esprit nouveau se fait jour dans les productions de cette époque. — *Les Caractères* (1688) de **La Bruyère** (1645-1695), tout remplis de plaintes chagrines contre les vices des grands et contre leur incrédulité, mal masquée par leur hypocrisie, contre la hauteur et la grossièreté des gens de finance qui commencent à tenir dans la société une place fort importante, nous permettent déjà d'assister aux transformations morales et sociales qui sont en train de s'accomplir.

64. La comédie nous offre encore un tableau curieux de cette époque de transition, s'attachant à peindre les mœurs plus que les caractères : laissons un peu à part **Regnard** (1655-1709), qui n'a guère d'autre souci que celui d'être le plus amusant possible; mais **Dancourt** (1661-1725) dans son *Chevalier à la mode* (1687) et dans toutes ses comédies, **Lesage** (1668-1747) dans *Turcaret* (1709), se raillent des ridicules de leur temps et de certaines conditions plutôt que des vices inhérents à l'humanité tout entière. Au-dessous d'eux, il suffira de mentionner **Dufresny** (1648-1724) et **Brueys** (1640-1723) avec son collaborateur **Palaprat** (1650-1721). — Le genre tragique n'est représenté par aucun génie de premier ordre : **Thomas Corneille** (1625-1709) suit docilement, dans ses pièces

diverses, les fluctuations du goût contemporain; **La Fosse** (1633-1708), qui parut se proposer le grand Corneille comme modèle; l'abbé **Genest** (1639-1719), **Duché** (1668-1704), **La Grange-Chancel** (1677-1758), regardé comme un homme de génie à dix-sept ans, **Campistron** (1656-1723), surtout, qui passèrent plutôt pour des disciples de Racine, sont en réalité des écrivains médiocres, mais qui ont, à leur heure, séduit le public par certaines qualités dramatiques.

65. Au reste, à mesure que les effets de la politique de Louis XIV deviennent moins heureux et que les tristesses du règne augmentent, l'opposition, sous plusieurs formes, grandit, sans éclater jamais. Les jansénistes, odieux à Louis XIV, donnent l'exemple d'une sorte de résistance morale, sinon effective, à l'autorité royale. — D'autre part, pendant qu'on célèbre autour du roi la révocation de l'édit de Nantes (1685), que **Mme de Maintenon** (1635-1719) fonde Saint-Cyr et multiplie ses écrits pour cette maison célèbre, quelques beaux esprits *libertins* cherchent un refuge contre la dévotion imposée à la cour dans cette petite société du Temple à laquelle présidait Philippe de Vendôme, le grand prieur, et dont **La Fare** (1644-1712) et **Chaulieu** (1639-1720) furent les poètes favoris. — Enfin, quelques esprits d'élite commençaient à tracer le plan de certaines réformes et à souhaiter un gouvernement où le pouvoir du roi fût tempéré par d'autres autorités. **Vauban** (1633-1707) publie sa *Dime royale*; **Fénelon** (1651-1715), déjà compromis par les querelles du quiétisme, et qui devait émettre, dans sa *Lettre à l'Académie*, des opinions littéraires si intéressantes et souvent si aventureuses, écrit son *Télémaque*; **Saint-Simon** (1675-1755) commence à composer ses admirables *Mémoires*. Personne ne songe à mettre en question le principe du gouvernement monarchique, mais on est las de la contrainte et de l'autorité despotique si longtemps subies.

QUATRIÈME PÉRIODE

DE LA MORT DE LOUIS XIV A LA FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE (1715-1748).

66. **Bayle** (1647-1706), l'auteur du célèbre *Dictionnaire historique et critique* (1697) est l'un des maîtres les plus authentiques de l'esprit du XVIII^e^ siècle; mais c'est à peine un écrivain;

c'est un écrivain de profession, au contraire, que **Fontenelle** (1657-1757), qui, spirituel autant que savant, galant, froid, prudent, sceptique, représente assez bien l'esprit de la période intermédiaire dans laquelle il a brillé. Il est l'oracle du salon de **Mme de Lambert** (1647-1733), comme de la cour plus frivole de la **duchesse du Maine** (1676-1753) où brille la modeste, touchante et charmante **Mlle Delaunay** (1684-1750). A sa suite, secouant aussi le joug de l'autorité et d'une longue tradition, **La Motte** (1672-1731) se fait, en dépit de **Mme Dacier** (1650-1720), le défenseur des modernes contre les anciens, en dépit de **La Faye** (1674-1731) et de **Voltaire**, celui de la prose contre la poésie.

67. Au reste, quoique l'esprit classique continue de régner en France et que les écrivains du XVII^e^ siècle demeurent les grands modèles, le goût de la nouveauté se fait sentir dans tous les genres. Si **Piron** (1689-1773) dans sa *Métromanie* (1738), **Gresset** (1709-1777) dans son *Méchant* (1747), d'autres encore restent fidèles, tout en essayant de peindre les mœurs de leur temps, à la tradition qui s'est établie depuis Molière, **Marivaux** (1688-1763), qui n'imite personne, consacre son talent à saisir et à rendre les mouvements les plus délicats de l'âme humaine en proie à la passion et donne ainsi, dans ses comédies, les modèles inimitables d'un genre nouveau. — D'autre part, **Destouches** (1680-1754), dans *le Philosophe marié*, surtout dans *le Glorieux*, introduit quelques scènes romanesques et pathétiques, et **Nivelle de la Chaussée** (1692-1754), franchissant encore un degré, met sur la scène, avec un grand succès, des comédies qui ne sont plus dignes de ce nom que parce que les personnages n'y sont ni princes, ni rois, et que le dénouement de la pièce est heureux, des comédies où le pathétique a remplacé le plaisant, des *comédies larmoyantes* en un mot; Voltaire et bien d'autres se moqueront et du mot et du genre; **Voltaire** lui-même pourtant subira l'influence de La Chaussée; et Diderot après Voltaire, et, par Diderot, tout le théâtre de la seconde moitié du XIX^e^ siècle.

68. Dans la tragédie, **Crébillon** (1674-1762), en dépit de ses prétentions à la force et à l'originalité, reste fidèle aux traditions les plus fades du genre. Mais **Voltaire** (1694-1778), guidé par son génie d'abord, plus tard par l'exemple des Anglais, renouvelle le genre, dans une certaine mesure, avec *Œdipe* (1718), puis avec *Zaïre* (1732), *Alzire* (1736), *Mahomet* (1741),

Mérope (1743), *Tancrède* (1760), pièces pleines de mouvement et dans chacune desquelles se sent un effort nouveau pour rendre la tragédie plus pathétique et plus vivante.

69. En même temps, par de jolies pièces de vers, par sa *Henriade* (1728), plus tard par ses *Discours sur l'homme* (1734-1737), **Voltaire** se place à la tête des poètes de son temps, à côté du plus renommé de nos anciens lyriques après Malherbe, **J.-B. Rousseau** (1670-1741). Parmi les autres, tous médiocres, contentons-nous de citer **Louis Racine** (1692-1763), avec ses deux poèmes de *la Grâce* et de *la Religion*, et **Le Franc de Pompignan** (1709-1784), pour quelques-unes de ses *Odes* et de ses *Poésies sacrées*.

70. **Massillon** (1663-1742), **Rollin** (1661-1741), **D'Aguesseau** (1668-1751), sont, parmi les prosateurs, des survivants du grand siècle et en ont gardé, jusqu'à un certain point, l'esprit.

71. L'érudit **Ant. Galland** (1646-1705), avec sa traduction des *Mille et une nuits* (1704), met à la mode un orientalisme dont le goût se maintiendra pendant tout le siècle. **Lesage** donne, dans son *Gil Blas* (1715-1735), bien supérieur aux romans de **Marivaux**, *la Vie de Marianne* et *le Paysan parvenu*, un excellent modèle de cette prose alerte, spirituelle, mordante, qui est celle des *Caractères* de La Bruyère et des *Mémoires du chevalier de Gramont* de **Hamilton** (1646-1720), et qui contraste si fort avec le style, le plus souvent périodique et presque toujours plus précis que léger, des écrivains antérieurs ; de cette prose qui va devenir, sous la plume de **Voltaire**, un si précieux instrument de polémique. On en peut admirer déjà la vivacité pittoresque dans son *Histoire de Charles XII* (1731) et dans ces *Lettres philosophiques* ou *Lettres sur les Anglais* (1734) qui marquent une date importante dans l'histoire des idées au XVIII^e^ siècle et dans celle des rapports intellectuels de la France et de l'Angleterre, où l'abbé **Prévost** (1697-1743), l'auteur du célèbre roman de *Manon Lescaut*, doit aussi trouver sa place. La prose de **Montesquieu** (1689-1755), quelles que soient d'ailleurs l'originalité et la force des pensées de ce grand écrivain, au-dessous duquel il conviendrait de citer, parmi les publicistes, l'abbé **De Saint-Pierre** (1658-1743), et le marquis **D'Argenson** (1694-1757), et, parmi les historiens, l'abbé **Dubos** (1670-1742), est moins alerte dans les *Lettres persanes* (1721), plus appré-

tée dans les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* et dans l'*Esprit des lois*.

CINQUIÈME PÉRIODE

DE LA FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE A LA RÉVOLUTION (1748-1789).

72. C'est alors que l'affaiblissement des mœurs, les défaillances de la politique française, les malheurs de la guerre de Sept Ans, en détournant les cœurs de toutes les autorités qu'on avait appris à respecter jusque-là, ou du moins dont on avait à peine commencé à examiner les titres, favorisèrent l'œuvre des *philosophes*, qui sont véritablement rois dans cette seconde partie du siècle. — Si tous d'ailleurs contribuent à ruiner l'ancien régime, ils diffèrent entre eux néanmoins par l'esprit, par les sentiments, par les théories.

73. Voltaire, dans mille écrits divers, longs ou courts, en vers ou en prose, se fait l'apôtre de la tolérance. Mais, sans jamais mettre en question les principes mêmes sur lesquels repose la société, cet esprit tout pratique ne cherche qu'à l'améliorer en distinguant très nettement les droits de la communauté politique, qui n'est qu'une association d'intérêts, et ceux des individus, qui doivent rester les seuls maîtres de leurs pensées et de leurs croyances. — **J.-J. Rousseau** (1712-1778), au contraire, après avoir déclaré sa haine contre la société telle qu'elle est constituée, se plaît à rechercher quelles ont pu en être les origines ou sur quel principe elle doit être fondée. Au reste, dans son aversion pour les vices, les raffinements, les servitudes de la vie sociale, et dans son amour pour la nature, pour son auteur, pour les humbles qui sont plus près d'elle, il puise une éloquence parfois déclamatoire, souvent majestueuse ou touchante, presque toujours entraînante. C'est par lui que le sentiment de la nature s'introduit dans notre littérature. — **Diderot** (1713-1784), génie universel, mais d'inspiration inégale, sème les idées sans compter. En littérature notamment, il reprend, avec une force de raisonnement toute nouvelle, les idées de la Chaussée sur le théâtre. Il écrit de mauvaises pièces, mais il fait école : **Mercier** (1740-1814), **Sedaine** (1719-1797), **Beaumarchais** (1732-1799) sont ses

disciples : le premier, dramaturge emphatique et plat, mais fécond et applaudi ; le second, qui écrit le chef-d'œuvre du genre à cette époque, *le Philosophe sans le savoir* ; le troisième enfin, qui ne dut qu'à son génie *le Barbier de Séville*, *le Mariage de Figaro*, comme ses éloquents et étincelants *Mémoires*, mais dont les deux premières pièces et la dernière furent des *tragédies bourgeoises* ou des *drames*. Conteur, philosophe, pédagogue, critique d'art, Diderot prend encore, avec d'Alembert (1717-1783), la direction de l'Encyclopédie, tandis que d'autres savants illustres contribuent, par leurs efforts spéciaux, à l'avancement de la philosophie des sciences et des sciences elles-mêmes : Condillac (1715-1780), Condorcet (1743-1794), Bailly (1736-1793), Lavoisier (1743-1794), et, par-dessus tous les autres, Buffon (1707-1788), grand naturaliste et non moins grand écrivain. — Par un mouvement opposé, le mysticisme compte quelques adeptes, notamment le théosophe Saint-Martin (1743-1803).

74. Marmontel (1723-1799), La Harpe (1749-1803), Thomas (1732-1785), l'abbé Raynal (1713-1796) se font les disciples des philosophes ; et dans leurs écrits, tous également déclamatoires, romans, drames, discours, histoires, propagent leurs théories, tandis que des femmes distinguées leur ouvrent leurs salons, où leur influence domine, Mme Geoffrin (1689-1777), Mme d'Épinay (1725-1783), Mme Necker (1739-1794) ; plus exclusivement aristocratique est celui de Mme du Deffand (1697-1780).

75. Des moralistes, en qui l'on ne retrouve plus les sentiments élevés d'un Vauvenargues (1715-1747), font apprécier du moins le piquant ou la délicatesse de leur esprit, Duclos (1704-1772), Chamfort (1741-1794).

76. Le plus illustre des disciples de Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814), s'essayant comme lui dans le roman, publie *Paul et Virginie* (1787), simple pastorale, dont la renommée égale celle du long ouvrage du maître, *Julie ou la Nouvelle Héloïse* (1760).

77. Cependant, en dehors des *satires*, des *épîtres* et de quelques pièces légères de Voltaire qui sont de vrais chefs-d'œuvre, la poésie ne produit que des œuvres estimables, les deux *satires* de Gilbert (1751-1780), l'un des adversaires de Voltaire, au nombre desquels il faut encore compter, parmi les plus illustres, le critique Fréron (1718-1776) et le président

de Brosses (1709-1777); — les *odes* de Le Brun (1729-1807), — les poèmes de l'école descriptive : *les Saisons* de Saint-Lambert (1716-1805), *les Mois* de Roucher (1745-1794), *les Jardins* de Delille (1738-1813), le poète le plus fécond et comme le maître de cette école; — les poésies badines de Gentil Bernard (1740-1775), de Dorat (1734-1780), de Boufflers (1737-1815), qui nous paraissent, pour la plupart, bien fades aujourd'hui; — Les doucereuses pastorales de Léonard (1744-1793), de Berquin (1719-1791), de Florian (1735-1794).

78. Enfin les dernières années qui précèdent la Révolution voient naître et se développer, dans un cercle restreint d'amis illustres ou distingués, le génie d'un poète qui comptera parmi les plus grands que la France ait produits : c'est cet André Chénier (1762-1794), qu'on ne peut isoler ni du mouvement philosophique et scientifique de son temps, auquel il s'associe avec enthousiasme, ni de cette rénovation du goût de l'antiquité, qui, sans parler ici des artistes, serait représentée pour nous par les noms du comte de Caylus (1692-1765), le célèbre antiquaire, et de l'abbé Barthélemy (1716-1795), l'auteur du *Voyage du Jeune Anacharsis* (1788); mais la sincérité de son inspiration, l'originalité de ses peintures, les hardiesses heureuses de sa versification n'en ont pas moins justement fait reconnaître en lui l'un des précurseurs des poètes du XIX^e^ siècle.

79. Les œuvres dramatiques en vers, comme les pièces en prose, sont imprégnées de l'esprit philosophique du temps. Citons, parmi les comédies, *les Philosophes* de Palissot (1730-1814), lourde et médiocre satire qui eut pourtant un grand succès, et la pièce bien conçue, mais prosaïquement versifiée, de Fabre d'Églantine (1755-1794), *le Philinte de Molière*. La tragédie s'essaye à de nouvelles, mais timides réformes. De Belloy (1727-1775) met en scène des sujets tirés de l'histoire nationale; Ducis (1733-1816) adapte au goût français les chefs-d'œuvre de Shakespeare.

SIXIÈME PÉRIODE

DE LA RÉVOLUTION A LA RESTAURATION (1789-1815)

80. En substituant le gouvernement parlementaire ou celui des assemblées à la monarchie absolue, la Révolution devait donner l'essor à cette éloquence politique qui avait produit tant de chefs-d'œuvre dans les républiques anciennes, mais

qui, en France, n'avait pu s'exercer, sous l'ancienne monarchie, qu'à des intervalles éloignés et dans des circonstances exceptionnelles. Le plus grand des orateurs de la Révolution est **Mirabeau** (1749-1791), après lequel l'abbé **Maury** (1746-1817), **Cazalès** (1758-1805), dans le parti royaliste, et, parmi les défenseurs des idées nouvelles, **Sieyès** (1746-1838), l'abbé **Grégoire** (1750-1831), **Barnave** (1761-1793), le Girondin **Vergniaud** (1753-1793), les Jacobins **Danton** (1759-1794), **Robespierre** (1758-1794), **Saint-Just** (1767-1794), peuvent encore être cités. L'éloquence militaire n'a jamais été représentée plus brillamment que par les proclamations de **Napoléon-Bonaparte** (1769-1821). Des orateurs il faut rapprocher les publicistes, en citant parmi eux, le spirituel **Rivarol** (1754-1801), **André Chénier**, défenseur passionné de la politique modérée, et le jacobin **Camille Desmoulins** (1762-1794), et les auteurs de mémoires, **Mme Roland** (1754-1793) au-dessus de tous les autres, puis un grand nombre d'hommes politiques et d'hommes de guerre dont les *Mémoires* ou les *Souvenirs* n'ont été, pour la plupart, publiés que récemment. Bornons-nous à citer ici, comme les plus célèbres de ces écrits, les *Souvenirs* de **Talleyrand** (1756-1838) et les *Mémoires* du général **De Marbot** (1782-1854).

81. Quant aux genres proprement dits littéraires, on ne les voit point se modifier pendant toute la durée de la Révolution et de l'Empire : notons seulement qu'un grand nombre de pièces de théâtre sont remplies d'allusions aux événements contemporains. — **Marie-Joseph Chénier** (1764-1811). **Legouvé** (1764-1812), **Luce de Lancival** (1764-1810), **Arnault** (1766-1834), **Raynouard** (1761-1836), **Lemercier** (1771-1840), **de Jouy** (1764-1846), **Baour-Lormian** (1770-1854), **Brifaut** (1781-1857) écrivent des tragédies de mérite divers, mais de forme à peu près semblable. Lemercier, esprit aventureux dans la conception, timide dans l'exécution, cherchant, quoi qu'il en soit, à sortir des sentiers battus, donne encore, avec de vastes poèmes, *la Panhypocrisiade*, *l'Atlantiade*, des comédies historiques d'un genre nouveau, *Pinto*, *Christophe Colomb*. — **Andrieux** (1759-1833), **Collin d'Harleville** (1755-1806), **Picard** (1769-1828) surtout ; après eux et au-dessous d'eux, **Étienne** (1778-1845), **Dupaty** (1775-1851), font représenter des comédies, dont les meilleures ne sont qu'aimables. — Le souvenir de quelques drames d'**Alex. Duval** (1797-1842), de

Bouilly (1763-1842), de Guilbert de Pixérécourt (1773-1844), est resté célèbre.

82. Les poëmes épiques et descriptifs du temps de l'Empire sont de faibles productions. et Parseval-Grandmaison (1759-1834), le vicomte d'Arlincourt (1789-1856), Creuzé de Lesser (1771-1839), Esménard (1770-1811) sont aujourd'hui bien oubliés. Mais Chênedollé (1769-1833) et Millevoye (1782-1816) sont des poëtes de transition d'une inspiration souvent délicate.

83. Destutt de Tracy (1754-1836), Laromiguière (1756-1837), Maine de Biran (1766-1824), le profond psychologue, De Bonald (1754-1840), le grand publiciste catholique, sont diversement appréciés par les philosophes, mais ne tiennent presque point de place dans l'histoire de la littérature. — De Féletz (1767-1850), l'emphatique Dussault (1769-1824), le spirituel Hoffmann (1760-1828), Geoffroy (1743-1814), avec son bon sens, son étroitesse et sa partialité, ont passé pour les meilleurs critiques de l'époque. — On a à peu près oublié les productions oratoires et poétiques de Fontanes (1757-1821); mais on goûte encore la finesse du moraliste Joubert (1757-1824), son ami.

84. Les trois plus grands, les trois seuls grands écrivains de cette époque sont Joseph de Maistre (1753-1821), Mme de Staël (1766-1817) et Chateaubriand (1768-1848) : l'un, dont le frère Xavier de Maistre (1763-1852) s'est rendu célèbre par des nouvelles d'une saveur exquise, défenseur passionné, parfois déclamatoire, toujours sincère, toujours digne d'estime, et parfois d'admiration, du catholicisme le plus exalté; l'autre ardemment dévoué aux idées libérales et aux théories de la monarchie parlementaire, esprit systématique, mais ouvert aux nouveautés, qui réussit à inspirer davantage aux Français le goût des littératures étrangères et surtout de la littérature allemande; le troisième enfin, écrivain souvent superficiel et emphatique, mais coloré, à la fois romancier, poète, critique, voyageur, historien, publiciste, orateur, et qu'on peut, malgré tout son respect et son admiration pour les maîtres classiques du XVII^e^ siècle, regarder jusqu'à un certain point comme le plus illustre des précurseurs du romantisme. Au souvenir de son *René* (1802) se lie celui d'un autre roman célèbre, qui eut sur certains esprits de ce temps une influence analogue, *Obermann* (1804) de Sénancour (1770-1846).

QUATRIÈME PARTIE

Le dix-neuvième siècle.

PREMIÈRE PÉRIODE

ÉPOQUE DE LA RESTAURATION ET DU GOUVERNEMENT DE JUILLET (1815-1848).

85. L'influence de la réforme romantique s'est fait sentir sur toute la littérature du XIX^e^ siècle : ceux mêmes des écrivains postérieurs qui ont répudié les procédés ordinaires des poètes romantiques ont du moins profité de l'indépendance que leur exemple a définitivement assurée au talent, en l'affranchissant du joug d'anciennes et trop étroites conventions.

86. Il faut cependant laisser à part certains poètes qui, déjà célèbres au moment où Victor Hugo commence à affirmer les doctrines de la nouvelle école, ne doivent rien à ses enseignements. Tel **Béranger** (1780-1857) : ses chansons nous semblent aujourd'hui bien prosaïques, en dépit des applaudissements que leur prodiguait alors le parti libéral, dont elles reflétaient les opinions et les sentiments; quoi qu'il en soit, par ses procédés et son vocabulaire, il se rattache plutôt aux poètes du XVIII^e^ siècle.

87. **Lamartine** (1790-1869) ne peut être revendiqué par aucune école : en célébrant dans des vers d'une incomparable harmonie, pleins d'émotion et de sincérité, quelques-uns des sentiments les plus généraux de l'humanité, l'amour, l'amour de Dieu, l'amour de la nature, il fit, dès l'apparition de son premier recueil, oublier tout ce que le XVIII^e^ siècle avait produit de poètes lyriques, ou plutôt tous les versificateurs qu'on avait jusque-là salués de ce nom, et dont d'ailleurs il n'a pas, semble-t-il, négligé d'étudier les procédés.

88. La première édition des *Odes* de **Victor Hugo** (1802-1885) parut en 1822, deux ans après les *Méditations* de Lamartine, la seconde en 1824; la troisième (*Odes et Ballades*) en 1826 : l'auteur commençait à faire preuve de ces qualités de force, d'éclat, de variété qui devaient recommander de plus en plus les poésies qu'il publia plus tard, des *Orientales*

(1828) aux *Contemplations* (1856) et à *la Légende des siècles* (1859-1876-1883).

89. Mais c'est au théâtre surtout qu'il voulut faire connaître les théories de l'école dont il était le chef. En 1827 il publia le drame de *Cromwell*, trop long pour être joué, mais dont la préface fut regardée avec raison comme un véritable manifeste : l'auteur y attaquait la règle des trois unités, y revendiquait le droit pour le poète, au nom de la vraisemblance, de mêler, dans le drame, le comique au tragique; puis, en lui donnant l'exemple d'un sujet choisi en dehors de l'histoire ancienne, lui imposait l'obligation de représenter fidèlement les mœurs particulières de l'époque à laquelle se passe l'action de la pièce, au lieu de se contenter de la peinture des caractères généraux et des passions communes à l'humanité tout entière; lui conseillait enfin l'emploi d'un vers dont l'allure, plus libre que celle de l'alexandrin tragique, pût, en se prêtant à toutes les nuances du sentiment, égaler d'autre part la vivacité ordinaire de la conversation.

90. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces théories, non plus que d'énumérer et de juger, même sommairement, toutes les œuvres de Victor Hugo. Bornons-nous, après avoir rappelé qu'il a écrit un grand nombre d'ouvrages en prose, notamment son célèbre roman de *Notre-Dame de Paris*, à citer quelques-uns des écrivains les plus illustres qui se sont groupés autour de lui : **Alexandre Dumas** (1803-1870), dramaturge et romancier d'une fécondité inépuisable, et, parmi les poètes, **Alfred de Vigny** (1797-1863), qui, célèbre avant Victor Hugo, sut toujours garder sa fière originalité; **Alfred de Musset** (1810-1857), le plus grand poète du siècle après Lamartine et Hugo, qui, après avoir débuté en fidèle disciple du romantisme, prit de jour en jour davantage conscience de son propre génie et dut de plus en plus sa gloire à la sincérité d'une poésie qui traduit les sentiments intimes du poète en vers d'une éloquence douloureuse et passionnée; **Théophile Gautier** (1811-1872), fin ciseleur de rythmes, écrivain pittoresque et coloré.

91. Avec des talents divers, **Auguste Barbier** (1805-1882), **Brizeux** (1803-1858), **Hégésippe Moreau** (1810-1838), **Victor de Laprade** (1812-1883), **Autran** (1813-1877), que les sujets ordinaires de leurs poèmes ne rattachent que de loin à l'école romantique; **Émile et Antony Deschamps** (1791-1871, 1800-1869), qu'il faut au contraire compter parmi ses adeptes les plus

estimables, méritent encore d'être cités après ces grands poètes.

92. Cependant, tandis qu'un petit nombre d'écrivains s'obstinent, comme **Viennet** (1777-1868), dans la défense des anciennes doctrines, d'autres cherchent, au théâtre, à concilier les théories de l'école nouvelle et les traditions classiques. Avant l'apparition des premiers ouvrages d'Hugo, **Pierre Lebrun** (1785-1873) avait donné sa *Marie Stuart* (1820); **Casimir Delavigne** (1793-1843), ses *Vêpres siciliennes* (1819) et son *Paria* (1821). Le dessin d'unir les deux tendances se manifeste mieux dans les pièces suivantes de Delavigne, dans *Une Fête sous Néron* (1829) de **Soumet** et **Belmontet** (1788-1845, 1798-1879), et plus tard dans la *Lucrèce* (1843) et les drames de **Ponsard** (1814-1867) ainsi que dans certaines œuvres d'**Ernest Legouvé** (1807-1903).

93. Dans la comédie l'auteur le plus applaudi fut sans contredit **Eugène Scribe** (1791-1861) : les caractères qu'il a tracés sont tout à fait superficiels; ses idées manquent d'élévation; son style, de précision, d'énergie et d'éclat. Mais on loue à bon droit son ingéniosité et sa fécondité.

94. Le roman a commencé à être, à cette époque, un des genres les plus cultivés. Deux noms méritent d'être mis au-dessus de tous les autres, celui de **George Sand** (1804-1876), écrivain plein de passion, celui de **Balzac** (1799-1850), admirable peintre des caractères et des mœurs. **Stendhal** (**Henri Beyle**) (1783-1842), psychologue exact, précis et dur, a également exercé sur quelques-uns une grande influence. **Charles Nodier** (1780-1844) a laissé de pittoresques, **Jules Sandeau** (1811-1883), d'aimables récits. Le Genevois **Topffer** (1799-1846), **Claude Tillier** (1801-1844), de Clamecy, ont été des conteurs d'une saveur tout originale. **Prosper Mérimée** (1803-1870) s'est placé au nombre des meilleurs écrivains du siècle.

95. L'éloquence religieuse a été dignement représentée, sous la Restauration, par **Frayssinous** (1765-1841), et brillamment, sous la monarchie de Juillet, par **Lacordaire** (1802-1861), au souvenir duquel celui de **Montalembert** (1810-1870) est intimement lié. Tous deux avaient subi d'abord l'influence puissante de **Lamennais** (1782-1854), ardent champion de l'Église avant de devenir celui des revendications sociales. Une sorte de vague mysticisme respire dans les ouvrages de **Ballanche** (1776-1847).

96. Nous ne pouvons citer ici tous les publicistes et les ora-

teurs politiques qui ont brillé en France à cette époque ; rappelons du moins, parmi les premiers, le nom de **Benjamin Constant** (1767-1830) et surtout celui de **Paul-Louis Courier** (1772-1825) ; parmi les seconds, ceux de **Royer-Collard** (1763-1845), du général **Foy** (1775-1825), du comte **de Serre** (1776-1824) ; puis de **Casimir Perier** (1777-1832), du duc **de Broglie** (1785-1870), de **Guizot** (1787-1874), de **Thiers** (1797-1877), de **Berryer** (1790-1868), qui fut en même temps un grand avocat.

97. L'histoire et la critique littéraire ont été renouvelées au XIX^e^ siècle par quelques écrivains de premier ordre. Tandis que **Guizot**, dans ses cours, puis dans ses livres, donne les modèles d'une histoire philosophique qui, fondée sur la connaissance approfondie des sources, s'attache surtout à découvrir les lois suivant lesquelles les sociétés se sont formées et civilisées, **Augustin Thierry** (1795-1856) tente, par l'union de la science et de l'imagination, de reconstituer dans sa vérité la vie même des siècles passés, et montre ainsi la route à un écrivain plus grand encore, historien passionné d'ailleurs, et par là même moins sûr, **Michelet** (1798-1874). **Thiers**, sans se piquer de se rattacher à aucune école, fait preuve, dans une œuvre très étendue et très complexe, d'un esprit merveilleusement clair.

98. Au-dessous de ces grands noms il faut encore citer ceux de **Mignet** (1798-1886), historien sûr, écrivain net et concis ; de **Tocqueville** (1805-1859), penseur profond, qui fait servir l'étude du passé à la préparation de l'avenir ; du baron **de Barante** (1782-1866), qui se rattache à l'école d'Aug. Thierry ; du polygraphe **Edgar Quinet** (1803-1875), défenseur passionné des idées libérales ; des érudits **Daunou** (1761-1840), **Fauriel** (1771-1844) et **Ozanam** (1813-1853).

99. Quant à l'étude de la littérature, **Villemain** (1790-1870), dans sa chaire de la Sorbonne, commence à la rendre à la fois plus sérieuse et plus vivante en l'éclairant par celle de l'histoire. Un pasteur protestant de Lausanne, **Vinet** (1797-1847), y applique, à défaut d'un style séduisant, son esprit austère et pénétrant de psychologue et de moraliste. **Sainte-Beuve** (1804-1869), écrivain plus original, cherche, avec un sens admirable des époques et des âmes, à expliquer les œuvres des grands écrivains par l'étude de leur vie ; **Nisard** (1806-1888), à les juger d'après certaines idées générales et un certain idéal préconçu. **Philarète Chasles** (1798-1873), **J.-J. Ampère** (1800-1864), **Saint-Marc Girardin** (1801-1873), **Sil-**

vestre de Sacy (1801-1881), Cuvillier Fleury (1802-1888), Jules Janin (1804-1874), méritent encore d'être nommés après ces écrivains. A la critique littéraire on peut rattacher la critique d'art en citant ici au moins le nom de Vitet (1802-1873).

100. Victor Cousin (1792-1867), qui succéda à Royer-Collard dans sa chaire de la Sorbonne, y obtint le plus grand succès, en faisant d'abord connaître les doctrines de la philosophie allemande, puis en exposant avec éclat son propre système, aujourd'hui déprécié. — Parmi ses disciples, il faut, avant tous les autres, citer Jouffroy (1796-1842).

101. Les salons du XIXe siècle n'eurent pas autant d'influence que ceux du XVIIIe sur le mouvement philosophique et littéraire. On ne peut pas cependant ne pas rappeler le souvenir de quelques femmes illustres qui ont elles-mêmes écrit, ou dont le salon a été le rendez-vous de quelques-uns des plus brillants écrivains de cette époque : Mme Récamier (1777-1849), Mme de Duras (1778-1829), Mme de Rémusat (1780-1821), Mme Guizot (1773-1827), Mme de Girardin (1804-1855), et, parmi les poètes, Mme Desbordes-Valmore (1786-1859).

DEUXIÈME PÉRIODE

DEPUIS LA CHUTE DU GOUVERNEMENT DE JUILLET JUSQU'A NOS JOURS.

102. Les écrivains qui s'étaient illustrés dans la période précédente ont continué presque tous à donner au public, dans la seconde moitié du XIXe siècle, des œuvres remarquables. Mais des talents nouveaux se sont fait connaître, plus épris, en général, que leurs devanciers, d'observation précise et d'exactitude scientifique.

Disciple original d'Hugo, Leconte de Lisle (1818-1894), en faisant preuve d'une habileté consommée dans le maniement des rythmes et des rimes, est devenu lui-même le maître d'une école à laquelle se rattachent, dans de certaines limites et à condition qu'on tienne compte des différences de leurs talents, des poètes doués, eux aussi, du génie le plus brillant et le plus personnel, Sully-Prudhomme (1839-1907), J.-M. de Hérédia (1842-1905), François Coppée (1842-1908), et, après eux, Léon Dierx (1838-1912), Henri Cazalis (1840-1909), Catulle

Mendès (1843-1909), etc. **Théodore de Banville** (1823-1891), très savant dans l'art des rimes joyeuses et sonores, et le poète **Charles Beaudelaire** (1821-1867), qui affecte de se complaire aux sujets funèbres et malsains, ont aussi exercé une certaine influence sur le talent d'un grand nombre de poètes contemporains. Ce dernier notamment sembla quelque temps devenir le maître préféré d'une école nouvelle aux théories assez obscures, représentée par quelques écrivains inintelligibles à plaisir comme **Stéphane Mallarmé** (1842-1898), mais qui produisit du moins un vrai poète, d'une inspiration très personnelle, encore que souvent bizarre, **Paul Verlaine** (1844-1895), et d'où se dégagea le riche et sûr talent de **M. Henri de Régnier** (1864). En dehors de toute préoccupation d'école, **Mme Ackerman** (1813-1890) a publié quelques pièces philosophiques d'un bel élan; **Eugène Manuel** (1823-1901) est par excellence le poète du foyer domestique. On a vanté le joli travail des sonnets de **Joséphin Soulary** (1815-1891), la ferme facture de **Louis Bouilhet** (1822-1869), la forte originalité du *païen mystique* qu'a voulu être **Louis Ménard** (1822-1901), les simples et poétiques paysages d'**André Lemoyne** (1822-1907), la sincérité délicate de **Ch. de Pomairols** (1843-1916), l'ardent patriotisme de **Paul Déroulede** (1846-1914), la haute inspiration d'**Auguste Angellier** (1848-1911), la grâce exquise et savante d'**Albert Samain** (1858-1900); **MM. Georges Lafenestre** (1837), **François Fabié** (1846), **Jean Aicard** (1848), **Jean Richepin** (1849), **Ernest Dupuy** (1849), **Henri Chantavoine** (1850), **Frédéric Plessis** (1851), **Georges Gourdon** (1852), **Maurice Bouchor** (1855), **Auguste Dorchain** (1857), **Edmond Haraucourt** (1857), **de Nolhac** (1859), **André Rivoire** (1872), **Fernand Gregh** (1873), **Abel Bonnard** (1883), **Mme de Noailles**, plusieurs autres encore que nous ne pouvons tous citer, mériteront, à des titres divers, une place dans l'histoire littéraire de notre temps. Après **Georges Rodenbach** (1855-1898) le talent puissant d'un autre Belge, **Emile Verhaeren** (1855-1916) représente avec éclat la poésie en un pays de langue française.

103. Au théâtre, le drame héroïque, aux traditions duquel il faut rattacher les œuvres d'**Henri de Bornier** (1825-1901), d'**Alexandre Parodi** (1840-1901), et quelques-unes de celles d'**Edmond Rostand** (1868-1918), n'est représenté que par des tentatives isolées, et le drame populaire semble un genre usé,

après avoir produit quelques œuvres notables[1]. Mais la comédie de mœurs brille du plus vif éclat. Avant tous les autres noms, il faut citer ceux d'**Émile Augier** (1820-1889) et d'**Alexandre Dumas fils** (1824-1895), et ensuite un peu pêle-mêle, malgré les différences de leur talent, ceux du vaudevilliste **Labiche** (1815-1888), du romantique **Auguste Vacquerie** (1819-1895), de **Théodore Barrière** (1825-1877), de **Gondinet** (1829-1888), de **Victorien Sardou** (1831-1908), dont la féconde imagination s'est exercée avec succès dans tous les genres, d'**Henri Meilhac** (1832-1897) et de son collaborateur **Ludovic Hallévy** (1834-1808), de **Pailleron** (1834-1899), ceux enfin des derniers venus, qui apportent à leur art, avec plus de dédain des formes conventionnelles, un esprit de satire plus aigu, plus osé, ou une philosophie plus haute, ou une ardeur plus âpre ou plus agile à dénoncer les vices et les hypocrisies de notre société, **Henry Becque** (1837-1899), **Paul Hervieu** (1857-1915) et **MM. François de Curel** (1852), **Eugène Brieux** (1858), **Maurice Donnay** (1860).

104. Le roman psychologique a été dignement représenté par quelques beaux ouvrages d'**Octave Feuillet** (1821-1890), après lesquels nous devons mentionner le *Dominique* du peintre **Fromentin** (1820-1876), dont les souvenirs de voyage et surtout les études de critique artistique ne sont pas moins dignes d'estime; les récits pleins de délicatesse et d'originalité de **Cherbuliez** (1828-1899); les spirituelles fantaisies d'**Edmond About** (1822-1885); les romans patriotiques d'**Erckmann-Chatrian** (1822-1899 et 1826-1890); les simples et pathétiques études de **Ferdinand Fabre** (1850-1898); les nouvelles pleines de saveur d'**André Theuriet** (1825-1907).

105. Mais, en même temps, une autre école s'est développée, qui, prenant pour modèles **Balzac** et le romancier **Gustave Flaubert** (1821-1880), s'est proposé de peindre la nature exactement telle qu'elle est, sans plus faire aucune part aux conventions idéalistes : les frères **Edmond** et **Jules de Goncourt** (1822-1896, 1830-1870), **Alphonse Daudet** (1840-1897), **Émile Zola** (1840-1902) avec le plus original de ses disciples, **Huysmans** (1848-1907), **Guy de Maupassant** (1850-1893), en sont les plus célèbres représentants. **M. Anatole France** (1844) séduit les délicats par sa grâce raffinée de

1. Citons au moins les noms de Frédéric Soulié (1800-1847), de Bouchardy (1810-1870), de D'Ennery (1811-1899).

poète et d'érudit autant que par l'originalité élégante, généreuse et forte de sa pensée. L'écrivain connu sous le pseudonyme de **Pierre Loti**[1] et **M. Paul Bourget** (1852) se sont acquis une réputation rapide et durable, l'un par ses descriptions, l'autre par ses analyses, d'une vérité subtile et pénétrante[2]. Signalons encore, dans ce genre du roman, si fécond à notre époque, les études psychologiques et sociales d'**Edouard Rod** (1857-1910), de **MM. Maurice Barrès** (1862) et **Marcel Prevost** (1862), de **Mme Marcelle Tinayre**, les fortes ou délicates peintures de mœurs provinciales et rustiques d'**Émile Pouvillon** (1840-1906) et de **M. René Bazin** (1853), les tableaux d'histoire (guerre de 1870-1871) de **MM. Paul et Victor Margueritte** (1860 et 1866).

106. La liste serait longue si nous voulions citer tous ceux de nos contemporains qui se sont distingués dans l'éloquence religieuse, judiciaire et politique, dans le journalisme, dans la critique, la science, l'histoire et la philosophie. Rappelons seulement ici, parmi les orateurs et les écrivains religieux, les noms des évêques **Dupanloup** (1802-1878), **Freppel** (1827-1892), **Perraud** (1828-1906), du P. **Gratry** (1805-1872), du P. **Didon** (1840-1900) et du P. **Monsabré** (1827-1907); parmi les hommes politiques, outre le nom de **Thiers**, dont nous avons déjà parlé, ceux de **Dufaure** (1798-1881), **Jules Fabre** (1809-1880), **Jules Simon** (1814-1896), **Challemel-Lacour** (1827-1896), **Jules Ferry** (1832-1893), **Gambetta** (1838-1882), **De Mun**, (1841-1914), **Waldeck-Rousseau** (1846-1904) **Barrès** (1857-1914), et ceux de **MM. de Freycinet** (1828), **Georges Clemenceau** (1841), **Ribot** (1842), **Paul Deschanel** (1856), **Raymond Poincaré** (1860); parmi les historiens et les philosophes, ceux d'**Henri Martin** (1810-1883), de **Duruy** (1811-1894), du **duc de Broglie** (1821-1901), du **duc d'Aumale** (1822-1897), de **Gaston Boissier** (1823-1908), de **Mezières** (1826-1915), de **Fustel de Coulanges** (1830-1889), de **Georges**

1. M. le lieutenant de vaisseau Julien Viaud (1850).

2. Le public français de la seconde moitié du XIX^e^ siècle a accueilli avec sympathie les œuvres des grands romanciers anglais, puis celles des grands romanciers russes. Nul n'a plus contribué à nous faire connaître et aimer ces derniers qu'Eugène-Melchior de Vogüé (1848-1910). Plus récemment encore les œuvres dramatiques du Norvégien Henrik Ibsen (1828-1905) et les romans de l'Italien Gabriel d'Annunzio (1863) et de plusieurs de ses compatriotes ont provoqué chez nous un vif mouvement de curiosité et d'admiration.

Perrot (1832-1914), de Gaston Pâris (1839-1903), d'Albert Sorel (1842-1906), de Maspéro (1846-1916), d'Albert Vandal (1853-1910); — de Littré (1801-1881), disciple illustre d'un maître dont l'autorité, souvent contestée, semble aujourd'hui plus établie, le philosophe Aug. Comte (1798-1857); d'Ernest Havet (1813-1889), de Renouvier (1815-1903), de Bersot (1816-1880), de Martha (1820-1895), de Paul Janet (1823-1899), de Caro (1816-1888), de Fouillée (1838-1914), de Tarde (1843-1904), de Guyau (1854-1888) du moraliste Amiel (1821-1881) et du métaphysicien Secrétan (1815-1895), Suisses tous deux, ceux surtout de Renan (1823-1892) et de Taine (1828-1893), dont l'influence a été prépondérante sur la direction de l'esprit philosophique et de l'esprit critique à leur époque; enfin, pour en venir aux vivants, les noms des plus célèbres représentants de l'histoire et de l'histoire littéraire, MM. Ernest Lavisse (1842), Frédéric Masson (1847), Mgr Duchesne (1845), Alfred et Maurice Croiset (1845 et 1846), Lanson (1857), Bédier (1864); ceux de MM. Buisson (1841) et Liard (1846), les maîtres, avec Gréard (1828-1904), Pécaut (1828-1898) et Marion (1846-1896); des études de morale et de psychologie appliquées à l'éducation; celui du Belge Mæterlinck (1862), penseur doublé d'un dramaturge ingénu et saisissant; ceux des philosophes que les esprits de notre temps prennent le plus volontiers pour guides, MM. Lachelier (1832), Boutroux (1845), Bergson (1859). — Dans le journalisme, Louis Veuillot (1813-1883) a été le plus ardent des champions du catholicisme; Prevost-Paradol (1829-1870), le défenseur le plus brillant des idées libérales. — Parmi les critiques les plus distingués, il faut citer Scherer (1815-1889), penseur profond et bien informé, Ém. Montégut (1826-1895), J.-J. Weiss (1827-1891), Francisque Sarcey (1828-1899), avec cette sûreté de bon sens qui a longtemps fait de lui le plus populaire et le plus écouté de nos critiques dramatiques, Ferdinand Brunetière (1849-1906), avec sa logique puissante et son éloquence dominatrice, Faguet (1847-1916), Jules Lemaître (1853), Henry Roujon (1853), Remy de Gourmont (1858-1915), et MM. Doumic (1860), Gaston Deschamps (1861), etc. — Claude Bernard (1813-1878), J.-B. Dumas (1814-1883), Pasteur (1822-1895), Joseph Bertrand (1822-1905), Berthelot (1827-1907), Henri Poincaré (1854-1912), ont continué parmi nous la tradition des illustres savants

français, les Laplace, les Cuvier, les Arago[1], qui, à l'exemple de leurs glorieux devanciers du XVIIIe siécle, n'ont pas dédaigné de se montrer bons écrivains en exposant leurs découvertes ou leur philosophie.

1. Laplace (1819-1827); Cuvier (1759-1832); Arago (1787-1853).

MORCEAUX CHOISIS

DES

AUTEURS FRANÇAIS

PROSE

RABELAIS

(FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE — 1553)

François Rabelais est né à Chinon en Touraine, à une date incertaine (on a proposé tour à tour 1483, 1490, 1494, 1495) et est mort en 1553 ou dans les premiers mois de 1554. Beaucoup de parties de sa vie sont encore assez obscures : on sait du moins qu'entré dans les ordres il se concilia des amitiés et des protections illustres, qu'ayant beaucoup voyagé (car on le trouve tour à tour à Poitiers, à Montpellier, à Lyon, à Paris, à Rome, avec le cardinal Jean du Bellay), il a aussi beaucoup étudié, amassant à peu près toutes les connaissances qu'on pouvait acquérir de son temps, exerçant même la médecine avec éclat, et, au milieu de tant d'occupations, méditant et rédigeant le grand ouvrage qui l'immortalise. A la fin de l'année 1532 il publia le premier livre de *Pantagruel*; avant 1535, la *Vie de Gargantua, père de Pantagruel*, qui devint le premier livre de l'ouvrage complet; puis vinrent deux nouveaux livres (1546 et 1552), les troisième et quatrième de l'ouvrage complet; le cinquième parut après la mort de Rabelais (1564) et n'est peut-être pas de lui. L'histoire de ses gigantesques héros, autour desquels il groupe des personnages divers qu'il désigne souvent par des noms grecs à signification symbolique, n'est pour Rabelais qu'un prétexte qui lui permet, sous le voile d'allégories transparentes et bouffonnes, de nous présenter, d'une part, comme un tableau encyclopédique des connaissances de son temps, d'autre part, de passer en revue, pour en faire la satire, ses erreurs

et ses abus. Contemporain des premiers efforts de la Renaissance, applaudissant à ce réveil de l'esprit humain et s'associant de toutes ses forces à cet heureux mouvement, Rabelais est encore loin d'avoir rompu avec les traditions artistiques du moyen âge, dont il accepte et dont il reproduit les conceptions énormes, désordonnées, hétérogènes. L'abondance immodérée, la prodigalité touffue et luxuriante, l'exubérance, telle est le premier caractère de son œuvre : son comique touche au grotesque, devient aisément grossier, obscène; son vocabulaire, qui se prête parfois à l'expression des idées les plus hautes, est intarissable, comme sa fantaisie. D'ailleurs, et par une sorte de contraste, rien que de pondéré, de juste, de sage dans les enseignements qui ressortent de ce roman, hardi et prudent à la fois. L'œuvre de Rabelais présente donc un curieux assemblage des qualités les plus diverses et, en apparence, les plus opposées. Il reste lui-même comme le type de ces esprits joyeux et raisonnables, avec lesquels il est difficile à une âme délicate et généreuse de sympathiser entièrement, esprits ouverts aux plus nobles jouissances, mais qui ne dédaignent pas les plaisirs plus vulgaires, respectueux des vérités les plus générales de la philosophie et de la religion, mais disposés d'ailleurs à penser que la sagesse consiste surtout à suivre la nature, sans jamais la contrarier[1].

LES CONQUÊTES DE PICROCHOLE[2]

Les principaux capitaines de Picrochole sont allés le trouver et la conversation s'engage en ces termes :

« Sire, aujourd'huy nous vous rendons le plus heureux, plus chevaleureux[3] prince qui onques[4] fust depuis la mort d'Alexandre Macedo. — Couvrez, couvrez vous, dist Picrochole. — Grand mercy, dirent ilz, Sire; nous sommes à nostre devoir[5]. Le moyen est tel : vous laisserez icy quelque capitaine en garnison, avec petite bande de gens, pour garder la place, laquelle nous semble

1. Nous suivons l'édition de MM. Burgaud des Marais et Rathery (Paris, 1870-1875). — M. Abel Lefranc a entrepris, avec plusieurs collaborateurs, la publication d'une édition critique. Mais le premier volume (livre I) en a seul paru jusqu'ici (Paris, 1912-1913).

2. *Picrocole* (πικρόχολος, à la bile amère, acariâtre) est un roi voisin du bon roi Grandgousier (voir page 8, note 6), auquel il a déclaré la guerre, sous un prétexte frivole.

3. Remplacé, au cours du XVII^e^ siècle, par la forme *chevaleresque*.

4. *Onques* (*unquam*), jamais.

5. *Nous sommes à nostre devoir*, nous sommes comme il le faut, suivant ce que nous vous devons : nous restons donc nu-tête.

assez forte, tant par nature que par les rempars faits à vostre invention[1]. Vostre armee partirez[2] en deux, comme trop mieulx[3] l'entendez. L'une partie ira ruer[4] sus ce Grandgousier et ses gens. Par icelle sera de prime abordée facilement desconfit[5]. Là recouvrerez argent à tas, car le vilain en a du content[6]. Vilain, disons-nous, parce qu'un noble prince n'a jamais un sou. Thesaurizer est fait de vilain.

« L'autre partie ce pendant tirera vers Onys[7], Sainctonge, Angomois et Gascoigne; ensemble Perigot, Medoc et Elanes[8]. Sans resistence prendront villes, chasteaux et forteresses. A Bayonne, à Saint Jean de Luc[9] et Fontarabie, saisirez toutes les naufz[10], et costoyant vers Galice et Portugal, pillerez tous les lieux maritimes, jusques à Ulisbonne[11], où aurez renfort de tout équippage requis à un conquerant[12]. Par le corbieu[13], Espagne se rendra, car ce ne sont que madourrés[14]. Vous passerez par l'estroict de Sibyle[15] et là erigerez deux colomnes plus magnifiques que celles d'Hercules, à[16] perpetuelle memoire de vostre nom. Et sera nommé cestuy[17] destroict la mer Picrocholine.

« Passée la mer Picrocholine, voicy Barberousse[18] qui

1. Selon ce que vous avez imaginé.
2. *Partirez*, vous partagerez.
3. *Trop mieulx*, très bien.
4. *Ruer*, se précipiter, se ruer.
5. *Par icelle sera*, par celle-ci il sera. *Icelui* vient directement du latin *ecce illum*, et a donné lui-même par aphérèse *celui*, qui seul est resté dans la langue usuelle à partir du XVII^e^ siècle. *De prime abordee*, à la première rencontre. *Desconfit*, défait.
6. *Content*, pour *comptant*.
7. *Onys*, l'Aunis. C'est dans le voisinage de la Touraine que l'action est censée se passer.
8. *Elanes*, pour *les Lannes*, autre forme de *Landes*, petit pays situé sur les deux rives de l'Adour et dont Dax formait à peu près le centre.
9. Saint-Jean-de-Luz, chef-lieu de canton des Basses-Pyrénées.
10. *Naufz*, nefs, vaisseaux.
11. *Ulisbonne*, Lisbonne.
12. Où vous trouverez, pour augmenter vos forces, tout l'équipage nécessaire à un conquerant.
13. Imaginé pour éviter de jurer par le corps de Dieu (*cordieu*).
14. *Madourrés*, maroufles. Ce mot, dont l'origine est inconnue, n'est pas resté dans la langue.
15. *L'estroict de Sibyle*, le détroit de Séville, ou de Gibraltar.
16. *A*, pour, en vue de.
17. *Cestuy*, ancien cas régime de *cest* pour *icest* (*ecce istum*), demeuré au XVI^e^ siècle comme une forme de démonstratif masculin.
18. Barberousse II (Khaïr-Eddyn) (1476-1545), frère du célèbre pirate Barberousse I^er^, pirate lui-même, amiral de Soliman II, allié des Français contre Charles-Quint.

se rend vostre esclave. — Je, dist Picrochole, le prendray à mercy. — Voire[1], dirent ilz, pourveu qu'il se face baptiser. Et oppugnerez[2] les royaumes de Tunis, d'Hippes, Argiere[3], Bone, Corone[4], hardiment toute Barbarie. Passant oultre, retiendrez en vostre main Majorque, Minorque, Sardaine, Corsicque[5], et autres isles de la mer Ligusticque[6] et Baleare....

« Prise Italie[7], voyla Naples, Calabre, Apoulle[8] et Sicile toutes à sac, et Malthe avec.... — J'irois (dist Picrochole) voluntiers à Lorette[9]. — Rien, rien, dirent ilz; ce sera au retour. De là prendrons Candie, Cypre, Rhodes et les isles Cycladés, et donnerons sus la Morée. Nous la tenons.... Dieu gard[10] Hierusalem! car le soudan[11] n'est pas comparable à vostre puissance, — Je, dist il, feray donc bastir le temple de Salomon? — Non, dirent ilz, encores : attendez un peu. Ne soyez jamais tant soubdain à vos entreprises. Savez-vous que[12] disoit Octavian Auguste[13]? *Festina lente*[14]. Il vous convient premièrement avoir l'Asie minor, Carie, Lycie, Pamphile[15], Cilicie, Lydie, Phrygie, Mysie, Betune[16], Charazie, Satalie, Samagerie, Castamena, Luga, Savasta[17], jusques à Euphrates. — Verrons-nous, dit Picrochole, Babylone et le mont Sinay? — Il n'est, dirent ilz, ja[18] besoing pour ceste heure. N'est-ce pas assez tracassé de avoir transfreté[19]

1. *Voire* (*verum*), il est vrai; oui, mais.... — *Je le prendray à mercy* : je lui ferai grâce. Picrochole est bon prince.
2. *Oppugnerez*, assiégerez.
3. Hippone, Alger.
4. *Corone*, Cyrène.
5. *Corsicque*, la Corse.
6. *Ligusticque*, Ligurienne.
7. Une fois l'Italie prise.
8. *Apoulle*, l'Apulie, la Pouille.
9. Ville d'Italie à quelque distance d'Ancône, dont l'église, élevée en l'honneur de la Vierge, est le but d'un pèlerinage célèbre.
10. *Dieu gard*, que Dieu garde. — Cette forme *gard* est la forme régulière de la troisième personne du subjonctif présent dans l'ancienne conjugaison française, et, dans la phrase proverbiale qui est citée ici, elle s'est conservée jusque dans le XVII^e^ siècle. On la trouve par exemple chez Molière (*Amphitryon*, II, III, et *Femmes savantes*, II, II).
11. *Soudan*, nom de même origine que *sultan*, et que l'on donnait à certains princes mahométans.
12. *Que*, ce que.
13. Le neveu de Jules César, le héros du *Cinna* de Corneille.
14. Hâte-toi lentement.
15. *Pamphile*, Pamphilie.
16. *Betune*, Bithynie.
17. Villes de la Petite Arménie et de l'Asie Mineure, voisines de l'Euphrate.
18. *Ne... ja* = ne... plus, *ou* ne... pas encore. Sur *ja*, voir page 49, note 2.
19. *Transfreté*, traversé.

la mer Hircane[1], chevauché les deux Armenies et les trois Arabies? — Par ma foy, dist il, nous sommes affolés[2]. Ha, pauvres gens! — Quoy? dirent-ils. — Que boirons nous par ces deserts? Car Julian Auguste[3] et tout son ost[4] y moururent de soif, comme l'on dit. — Nous, dirent ilz, avons ja donné ordre à tout. Par la mer Siriace[5], vous avez neuf mille quatorze grandes naufz, chargées des meilleurs vins du monde : elles arrivèrent à Japhes[6]. Là se sont trouvés[7] vingt et deux cens mille chameaulx et seize cens elephans, lesquelz avez pris à une chasse environ[8] Sigeilmes[9], lorsque entrastes en Libye : et d'abondant[10] eustes toute la caravane de Lamecha. Ne vous fournirent ilz de vin à suffisance? — Voire : mais, dist il, nous ne beusmes point frais. — Par la vertu, dirent ilz, non pas d'un petit poisson[11], un preux, un conquerent, un pretendent et aspirant à l'empire univers[12] ne peut tousjours avoir ses aises. Dieu soit loué qu'estes venu vous et vos gens saufz et entiers jusqu'au fleuve du Tigre. — Mais, dist il, que fait ce pendant la part de notre armée qui desconfit[13] ce villain humeux[14] Grandgousier? — Ilz ne chomment pas, dirent ilz; nous les rencontrerons tantost. Ilz vous ont pris Bretaigne, Nor-

1. *Hircane*, Caspienne.
2. *Affolés*, devenus fous.
3. L'empereur Julien, tué dans une expédition contre les Perses (363), dans laquelle il eut d'ailleurs beaucoup à souffrir du manque de vivres.
4. *Ost* (de *hostem*), armée. Après le XVI^e^ siècle, ce mot ne se trouve plus employé qu'à titre d'archaïsme.
5. *Mer Siriace*, la partie de la Méditerranée qui baigne la Syrie.
6. *Japhes*, Jaffa.
7. Ainsi la laitière de La Fontaine dira, en parlant du cochon qu'elle *doit* acheter, si elle gagne l'argent qu'elle espère : il *était*, *quand je l'eus*, de grosseur raisonnable.
8. *Environ*, dans les environs de.
9. Sedjelmasse, aujourd'hui en ruines, fut, du VII^e^ au XII^e^ siècle, le siège de l'empire des Almoravides. Elle était située près de l'emplacement de la moderne Abouan, capitale de l'oasis du Tafillet, au sud du Maroc.
10. De plus. *Lamecha*, la Mecque.
11. Formule comique de serment.
12. *Univers*, universel.
13. *Desconfit* (au passé défini), défit.
14. *Humeux*, buveur. On trouve aussi, et même davantage, la forme *humeur*, dans le même sens. Mais la substitution de la terminaison *eux* à *eur*, encore usuelle au XVII^e^ siècle, se rencontrerait aujourd'hui

mandie, Flandres, Haynault, Brabant, Artoys, Hollande, Selande[1] : ilz ont passé le Rhein par sus le ventre des Suisses[2] et Lansquenets, et part[3] d'entre eux ont dompté Luxembourg, Lorraine, la Champaigne, Savoye jusques à Lyon : auquel lieu ont trouvé vos garnisons retournans des conquestes navales de la mer Méditerranée.... »

Là present estoit un vieux gentil homme esprouvé en divers hazars et vray routier de guerre, nommé Echephron, lequel, oyant[4] ces propos, dist : « J'ay grand peur que toute ceste entreprise sera semblable à la farce du pot au laict, duquel un cordouanier se faisoit riche par resverie[5]; puis, le pot cassé, n'eut de quoy disner. Que pretendez-vous par ces belles conquestes? Quelle sera la fin de tant de travaux et traverses[6]? — Ce sera, dit Picrochole, que nous, retournés, reposerons à nos aises. — Dont[7], dist Echephron, et si par cas jamais n'en retournez? car le voyaige est long et perilleux. N'est-ce mieux que des maintenant nous reposons[8] sans nous mettre en ces hazars? — O! dist Spadassin[9], par Dieu voicy un bon resveux[10]; mais allons nous cacher au coing de la cheminée : et là passons avec les dames nostre vie et nostre temps à enfiler des perles, ou à filer comme Sardanapalus. Qui ne s'adventure n'a cheval ny

même dans la prononciation populaire : voir encore ci-dessous la note 10 et la note 1 de la page 672.

1. *Selande*, Zélande.

2. *Suisses*, soldats au service du roi de France. *Lansquenets*, soldats allemands qui faisaient aussi partie de l'armée française.

3. *Part*, une partie.

4. *Echephron* (ἐχέφρων), qui a du bon sens. — *Oyant*, entendant.

5. Rabelais paraît ici confondre en un seul deux récits populaires, que Bonaventure Des Périers a recueillis l'un et l'autre : 1° l'histoire du pot au lait porté au marché par une bonne femme (voir page 18) ; 2° celle du savetier qui trouva un pot plein de pièces d'or (voir *classe de quatrième*, page xxv, et *premier cycle*, page 16).

6. Allitération voulue.

7. Dès lors, en partant de là (*de unde*). *Par cas*, par hasard.

8. *Nous reposons*, nous nous reposions. Le pronom sujet, comme il arrive souvent au xvi^e^ siècle, est sous-entendu; et quant à l'emploi de l'indicatif et du subjonctif, il n'était pas encore exactement fixé dans les phrases de ce genre au début du xvii^e^ siècle.

9. Un des capitaines de Picrochole. Ce nom, qu'on trouve aussi comme nom commun dès le xvi^e^ siècle, vient de l'italien *spadaccino* homme d'épée (*spada*, espée, épée).

10. Voir la note 14 de la page 5.

mule, ce dist Salomon. — Qui trop, dist Echephron, s'adventure, perd cheval et mule[1].... — Baste[2], dit Picrochole, passons oultre. »

(Livre Ier : *Gargantua*, chap. XXXIII.)

LETTRE DE GARGANTUA A SON FILS PANTAGRUEL[3]

Non sans juste et equitable cause je rends graces à Dieu, mon conservateur, de ce qu'il m'a donné pouvoir voir mon antiquité chanue[4] refleurir en ta jeunesse. Car, quand, par le plaisir de celuy qui tout regit et modere, mon ame laissera ceste habitation humaine, je ne me reputeray totalement mourir, mais passer d'un lieu en autre attendu que, en toy et par toy je demeure en mon image, visible en ce monde, vivant, voyant et conversant entre gens d'honneur et mes amis, comme je soulois[5]. Laquelle mienne conversation[6] a esté, moyennant l'aide et grace divine, non sans peché, je le confesse (car nous pechons tous, et continuellement requerons à Dieu qu'il efface nos pechés), mais sans reproche.

Par quoy, ainsi comme en toy demeure l'image de mon corps, si pareillement ne reluisoient les meurs de l'ame[7], l'on ne te jugeroit estre garde et tresor[8] de l'immortalité de nostre nom ; et le plaisir que prendrois ce voyant[9] seroit petit, considerant que la moindre partie de moy, qui est le corps, demeureroit; et la meilleure, qui est l'ame, et par laquelle demeure nostre nom en benedic-

1. Ces deux distiques en vers assonants sont un souvenir des dialogues de *Salomon et de Marcoul*, très populaires au moyen âge. *Salomon* est le personnage biblique; *Marcoul*, une personnification du bon sens vulgaire.

2. *Baste* : il suffit (italien, *basta*).

3. Pantagruel était alors à Paris, où il « estudioit fort bien et profitoit de mesme. »

4. Ma vieillesse à cheveux blancs.

5. *Je soulois*, imparfait du verbe *souloir*, avoir coutume.

6. *Conversation* (on a vu un peu plus haut *conversant*) ne marque pas l'action de parler, de s'entretenir, mais de passer sa vie avec quelqu'un : c'est le sens du latin *conversari*, *conversatio*.

7. C'est pourquoi, si les mœurs de mon âme ne brillaient en toi de la même manière que l'image de mon corps y demeure.

8. *Trésor*, le lieu, et ici la personne en qui sont amassés et se conservent certains biens, certaines vertus : c'est le sens du mot grec θησαυρός et du latin *thesaurus*.

9. *Ce voyant*, en voyant cela.

tion entre les hommes, seroit degenerante et abastardye. Ce que je ne dis par defiance que j'aye de la vertu, laquelle m'a esté ja par cy devant esprouvée[1], mais pour plus fort te encourager a profiter de bien en mieulx.

Et ce que presentement t'escris, n'est tant afin qu'en ce train vertueux tu vives, que de ainsi vivre et avoir vescu tu te rejouisses, et te rafraîchisses en courage pareil pour l'advenir. A laquelle entreprise parfaire et consommer, il te peut assez souvenir comment je n'ay rien espargné : mais ainsi t'y ay je secouru comme si[2] je n'eusse autre tresor en ce monde que de te voir une fois en ma vie absolu[3] et parfaict, tant en vertu, honnesteté, et prudhommie[4], comme en tout savoir liberal et honneste, et tel te laisser après ma mort, comme un mirouoir representant la personne de moy ton pere, et si non tant excellent, et tel de fait comme je te souhaite, certes bien tel en desir[5].

Mais encore que mon feu père de bonne memoire Grandgousier[6] eust adonné tout son estude[7] à ce que je profitasse en toute perfection et savoir politique, et que mon labeur et estude correspondist très bien, voire[8] encores outrepassast son desir, toutesfois, comme tu peux bien entendre, le temps n'estoit tant idoine[9] ne[10] commode es[11] lettres comme est de present, et n'avois copie[12] de telz precepteurs comme tu as eu. Le temps estoit encores tenebreux, et sentant l'infelicité et calamité des Gothz[13] qui avoient mis à destruction toute bonne littérature. Mais,

1. Dont j'ai déjà avant ce jour fait l'épreuve (*mihi jà obuta est*).
2. Je t'ai aidé à cela comme si.
3. *Absolu*, achevé.
4. *Prudhommie*, sagesse.
5. Par l'intention (opposé à *de fait*.)
6. *Grandgousier*. Nom propre formé de *grand* et *gousier* (gosier).
7. *Étude* se trouve encore employé comme masculin au début du XVII^e^ siècle. C'est le cas de beaucoup de mots, qui, en raison de leur étymologie, furent d'abord masculins, mais que l'usage a tendu à prendre pour des féminins à cause de leur terminaison : voir encore, par exemple, page 12, note 9, et la réciproque, page 9, note 3.
8. Et même, à vrai dire.
9. *Idoine*, propre à (*idoneus*).
10. *Ne* pour *ni* se trouve encore employé comme une sorte d'archaïsme ou de forme populaire chez Molière et chez La Fontaine.
11. Es = en les, en ce qui regarde les... — *De present*, à présent.
12. *Copie*, abondance (*copia*).
13. « Au sortir des épaisses ténèbres de l'époque gothique (*e densa illa gothici temporis caligine*), » dit encore Rabelais dans une dédicace

par la bonté divine, la lumière et dignité a esté de mon aage[1] rendue es lettres, et y voy tel amendement que, de present, à difficulté serois je receu en la première classe des petits grimaux, qui[2], en mon aage virile[3], estois (non à tort) reputé le plus savant dudit siècle.

Ce que je ne dis par jactance vaine, encores que je le puisse louablement faire en t'escrivant, comme tu as l'autorité de Marc Tulle[4] en son livre de *Vieillesse*[5], et la sentence de Plutarche au livre intitulé *Comment on se peut louer sans envie*[6] mais pour te donner affection de plus haut tendre[7].

Maintenant toutes disciplines[8] sont restituées, les langues instaurées[9], Grecque, sans laquelle c'est honte qu'une personne se die[10] savant, Hebraicque, Caldaicque, Latine[11]; les impressions tant elegantes et correctes, en usance[12], qui ont este inventées de mon aage par inspiration divine, comme, à contrefil[13], l'artillerie, par suggestion diabolique. Tout le monde est plein de gens savans, de precepteurs tres doctes, de librairies[14] très amples, et

latine adressée (1532) au jurisconsulte Tiraqueau (vers 1480-1558).

1. A mon époque.

2. *Qui*, moi qui.

3. *Age* a été féminin jusqu'au début du XVII[e] siècle (voir page 8, note 7).

4. *Marc Tulle*, Cicéron. C'est une habitude constante chez nombre des écrivains du temps de la Renaissance, que d'appuyer ainsi leur opinion sur l'autorité des anciens. Rabelais surtout est inépuisable dans ce genre de citations.

5. « *Nihil necesse est mihi de me ipso dicere, quanquam est id quidem senile ætatique nostræ conceditur* (Je n'ai pas besoin de rien dire de moi-même, quoique ce soit là chose habituelle aux vieillards et que l'on concède à notre âge). » (*De senectute*, IX, 30.)

6. *Sans envie;* sans se rendre odieux (*sine invidia*). *Sentence*, opinion.

7. Désir de t'élever plus haut.

8. Le *disciple* est celui qui se livre à l'étude; la *discipline* est l'objet de l'étude (*quod discitur*).

9. *Instaurées*, remises en usage (*instauratæ*). Le mot n'est pas resté dans la langue.

10. *Die*. Vraie forme du subjonctif de *dire* dans l'ancienne conjugaison : elle s'est conservée, au moins en poésie, jusque dans le XVII[e] siècle.

11. Le *Collège des trois langues* (Collège de France) venait d'être fondé (1530) : on y enseignait l'hébreu (avec le chaldéen, langue des Juifs post-bibliques jusqu'au X[e] siècle), le grec et le latin.

12. [Sont] *en usance* (usage).

13. Au rebours. La légende de l'invention de l'artillerie par le diable est un lieu commun de la littérature européenne au XVI[e] siècle. L'origine s'en trouve dans un récit du *Roland furieux* (chant IX) de l'Arioste.

14. *Librairies*, bibliothèques.

m'est advis que, ny au temps de Platon, ny de Ciceron, ny de Papinian[1] n'estoit telle commodité d'estude qu'on y voit maintenant. Et ne se fauldra plus doresenavant[2] trouver en place ny en compagnie, qui ne sera[3] bien expoly en l'officine de Minerve[4]. Je voy les brigans, les bourreaux, les aventuriers, les palfreniers de maintenant plus doctes que les docteurs et prescheurs de mon temps.

Que diray je? Les femmes et les filles ont aspiré à ceste louange et manne celeste de bonne doctrine[5]. Tant y a qu'en l'aage où je suis, j'ay esté contrainct d'apprendre les lettres[6] Grecques, lesquelles je n'avois contemné comme Caton[7], mais je n'avois eu le loisir[8] de comprendre en mon jeune aage. Et voluntiers me delecte à lire les Moraulx[9] de Plutarche, les beaux Dialogues de Platon, les Monumens de Pausanias[10] et Antiquités de Atheneus[11], attendant l'heure qu'il plaira à Dieu mon

1. *Papinian.* Papinien (mort en 212 ap. J. C.) est le plus célèbre des jurisconsultes romains.

2. *Doresenavant* (*de horis in abante*), de cette heure en avant, à partir de cette heure.

3. Et celui qui ne sera..., il ne faudra plus qu'il se trouve nulle part, ni avec personne.

4. Poli, cultivé, instruit dans l'atelier de Minerve. Minerve était considérée comme l'inspiratrice des œuvres de l'art et de l'intelligence. Plusieurs locutions y font allusion en latin et en français.

5. Rabelais se trouvait à Lyon, au moment où il écrivait ceci (1532), et, sans parler de la célèbre Louise Labé, sans doute bien jeune encore, cette ville comptait un assez grand nombre de femmes connues comme poètes et comme érudites, notamment cette Jeanne Gaillard que Marot (*Rondeaux*, xx) comparait à Christine de Pisan. On peut encore penser ici à la sœur du roi, Marguerite de Navarre (voir page 697).

6. *Les lettres*, la littérature.

7. Que je n'avais pas méprisées (*contemnere*), comme Caton les méprisait. On sait que Caton l'Ancien (234-vers 149 avant J.-C.), redoutant l'influence de la civilisation grecque sur la rude vertu des Romains, affecta de déprécier les arts et la littérature de la Grèce; il apprit cependant le grec dans sa vieillesse.

8. La permission, le moyen.

9. *Les Moraulx*, les *Œuvres morales* (en latin *moralia*). On a réuni sous ce nom de petits traités de Plutarque, relatifs à certains points de la morale ou de l'histoire des arts, des lettres, de la philosophie.

10. *Pausanias* est un écrivain grec du IIe siècle ap. J.-C., auteur d'un ouvrage qu'on a désigné tour à tour en français sous le nom de *Monuments*, *Description*, ou *Itinéraire de la Grèce* (Ἑλλάδος περιήγησις), et qui nous est très précieux par l'abondance des renseignements qu'il contient sur la situation des différentes villes de ce pays, sur leur histoire, leurs institutions, leurs légendes et leurs cultes locaux.

11. Athénée, écrivain grec du IIe siècle après J.-C., nous a laissé,

createur m'appeler, et commander issir[1] de ceste terre.

Parquoy, mon filz, je t'admoneste qu'employe[2] ta jeunesse à bien profiter en estude et en vertus. Tu es à Paris, tu as ton precepteur Epistemon[3], dont l'un par vives et vocales instructions, l'autre[4] par louables exemples, te peut endoctriner. J'entens et veulx que tu apprennes les langues parfaictement : premierement la Grecque, comme le veult Quintilian[5], secondement la Latine; et puis l'Hebraicque pour les saintes lettres[6], et la Chaldaicque et Arabicque[7] pareillement; et que tu formes ton style, quant à la Grecque, à l'imitation de Platon, quant à la Latine, de Ciceron ; qu'il n'y ait histoire que tu ne tiennes en memoire presente, à quoy t'aidera la cosmographie de ceux qui en ont escrit[8]. Des ars liberaux, geometrie, arithmetique et musique[9], je t'en donnay quelque goust quand tu estois encores petit, en l'aage de cinq à six ans ; poursuis le reste, et d'astronomie saches en tous les canons[10]. Laisse moy l'astrologie divinatrice, et l'art de Lullius[11], comme abus et vanité. Du droit civil, je veux que tu sache par cœur les beaux textes, et me les confere avec philosophie[12].

sous le nom de Δειπνοσοφισταί, *les Savants à table*, et sous forme de dialogue, une vaste compilation, remplie de citations et de renseignements de toute espèce sur l'histoire et la littérature anciennes : d'où ce titre d'*Antiquités* par lequel Rabelais désigne cet ouvrage.

1. *Issir*, sortir.
2. *Qu'employe*, que tu emploies.
3. *Epistemon*, ἐπιστήμων, savant.
4. *L'un*, Épistémon; *l'autre*, Paris.
5. *Institution oratoire*, I, 1, 12.
6. L'Ecriture Sainte.
7. Sur le chaldéen, voir page 9, note 11. La connaissance de l'arabe était utile pour l'étude des grands médecins arabes du moyen âge, Avicenne (980-1036), par exemple.
8. La géographie n'était pas encore distinguée de la cosmographie.
9. Ces trois sciences, avec l'astronomie dont il va être question, formaient le groupe d'études appelé *quadrivium*. Le *trivium* se composait de la grammaire, de la rhétorique et de la dialectique.
10. *Canons* (κανών), règles, tables, calculs fixés par les astronomes.
11. *Lullius*. L'espagnol Raymond Lulle (1235-1315) a composé, entre autres ouvrages, un *Art* dans lequel il prétend fixer toutes les catégories imaginables de pensées et de raisonnements. Lulle s'est aussi occupé d'alchimie, et c'est peut-être à quoi Rabelais fait ici allusion.
12. Par opposition aux juristes du moyen âge, que Rabelais considère comme des praticiens bavards, grossiers, incapables, faute de littérature et de philosophie, de rien comprendre aux lois romaines, dont il admire également, pour sa part, l'élégance et la solidité.

Et quant à la cognoissance des faits de nature, je veulx que tu t'y adonne curieusement, qu'il n'y ait mer, rivière, ny fontaine, dont tu ne cognoisse les poissons; tous les oiseaux de l'air, tous les arbres, arbustes et fructices[1] des foretz, toutes les herbes de la terre, tous les métaulx cachés au ventre des abysmes, les pierreries de tout l'Orient et Midy, rien ne te soit incogneu.

Puis soigneusement revisite les livres des medecins grecs, arabes et latins, sans contemner les thalmudistes et cabalistes[2] : et, par frequentes anatomies, acquiers toy parfaicte cognoissance de l'autre monde, qui est l'homme[3]. Et, par[4] quelques heures de jour, commence à visiter[5] les saintes lettres : premierement, en grec, le Nouveau Testament et Epistres des Apostres; et puis, en hebrieu, le Vieux Testament[6]. Somme[7], que je voye un abysme de science : car doresenavant que[8] tu deviens homme et te fais grand, il te fauldra issir de ceste tranquillité et repos d'estude, et apprendre la chevalerie et les armes, pour defendre ma maison et nos amis secourir en tous leurs affaires[9] contre les assaulx des malfaisans. Et veulx que de brief[10] tu essayes combien tu as profité, ce que tu ne pourras mieulx faire que tenant conclusions en tout savoir, publiquement envers tous et contre tous[11], et hantant les gens lettrés qui sont tant à Paris comme ailleurs.

1. *Fructices*, arbrisseaux.

2. Sans mépriser les médecins talmudistes et ceux de la cabale. Le *Talmud*, recueil de commentaires que les Juifs regardent comme le complément de la Bible; la *Cabale*, secte de rabbins au moyen âge. En somme, Rabelais veut parler des médecins juifs, dont plusieurs en effet ont été célèbres.

3. Pour certains philosophes l'homme était un abrégé du monde, un petit monde ou *microcosme*; le monde véritable était le grand monde ou *macrocosme*.

4. *Par*, pendant.

5. *Visiter*, voir, lire, étudier.

6. *En grec, en hébreu*, c'est-à-dire dans le texte original, et non, comme le veulent les théologiens retardataires de la Sorbonne, dans la traduction latine.

7. *Somme*, en somme, en résumé.

8. A partir de ce moment où.

9. *Affaire*, masculin dans l'ancienne langue, des deux genres au XVI^e^ et dans les premières années du XVII^e^ siècle. (V. p. 8, n. 7.)

10. Je veux que bientôt.

11. Les candidats aux grades universitaires soutenaient des conclusions les uns contre les autres. *Envers et contre tous* (formule de droit féodal) = contre tous.

Mais, parce que, selon le sage Salomon[1], sapience n'entre point en ame malivole, et science sans conscience n'est que ruine de l'ame, il te convient servir, aimer et craindre Dieu, et en luy mettre toutes tes pensées et tout ton espoir; et, par foy formée de charité[2], estre à luy adjoinct, en sorte que jamais n'en sois desemparé[3] par peché. Aye suspectz[4] les abus du monde. Ne metz ton cueur à vanité : car ceste vie est transitoire, mais la parolle de Dieu demeure eternellement[5]. Sois serviable à tous tes prochains[6], et les aime comme toy mesmes[7]. Revere tes precepteurs, fuis les compagnies des gens esquelz tu ne veulx point ressembler, et, les graces que Dieu t'a données, icelles ne reçois en vain. Et quand tu cognoistras que auras tout le savoir de par dela acquis[8], retourne vers moy, afin que je te voye et donne ma benediction avant que de mourir.

Mon filz, la paix et grace de Nostre Seigneur soit avec toy, *amen*. De Utopie[9] ce dix-septiesme jour du mois de mars, ton pere Gargantua.

(Livre II : *Pantagruel*, chap. VIII.)

PANURGE ET DINDENAULT[10]

Panurge s'adressa au marchant et beut à luy plein hanap de bon vin lanternois. Le marchant le pleigea

1. *Proverbes*. XIV, 6. — *Sapience*, sagesse. — *Malvole*, malintentionné.
2. Saint Paul. *Galates*. V, 6.
3. *Désemparé*, abandonné. *Désemparer* = cesser d'avoir en main.
4. Voir page 46, note 6.
5. Saint Mathieu, XXIV, 35, et Saint Marc. XIII, 31.
6. Voir page 99, note 2.
7. *Dévitique*. XIX, 18; Saint Mathieu. XXII, 39. Saint Marc, XII, 31.
8. Que tu auras acquis tout le savoir qu'on peut acquérir là-bas (à Paris).
9. *Utopie*. Le nom de cette capitale fantastique est emprunté au célèbre ouvrage du chancelier anglais Thomas Morus, le roman philosophique d'*Utopia*, dans lequel il dresse le plan d'une société politique parfaite. Ce roman, écrit en latin, parut en 1518. Le nom d'*Utopia* (οὐ τόπος) pourrait se traduire exactement par ce nom propre de ville imaginaire : *Nullepart*.
10. *Panurge* (πανοῦργος, capable de tout) accompagne Pantagruel dans un voyage sur mer. Leur vaisseau en a rencontré un autre qui vient du pays imaginaire de Lanternois, où peut-être se rendront-ils eux-mêmes. Les équipages se sont abor-

gaillard[1], en toute courtoisie et honnesteté. Cela fait, Panurge devotement le prioit luy vouloir de grace vendre un de ses moutons. Le marchant luy respondit : « Halas, halas, mon amy, nostre voisin, comment vous sçavez bien trupher[2] des pauvres gens! Vrayement vous estes un gentil chalant. O le vaillant achapteur de moutons! Vraybis vous portez le minois non mie[3] d'un achapteur de moutons, mais bien d'un coupeur de bourses[4]. Deu! Colas m'faillon[5], qu'il feroit bon porter bourse pleine auprès de vous! Han, han. qui ne vous cognoistroit[6], vous feriez bien des vostres. Mais voyez, hau, bonnes gens, comment il taille de l'historiographe[7]! — Patience, dist Panurge. Mais a propos, de grace speciale, vendez moy un de vos moutons. Combien? — Comment, respondit le marchant, l'entendez-vous, nostre amy, mon voisin? Ce sont moutons à la grande laine[8]. Jason y prit la toison d'or[9]. L'ordre de la maison de Bourgoigne[10] en fut extraict. Moutons de levant[11], moutons de haute fustaye[12], moutons de haute gresse. — Soit, dist Panurge, mais de grace vendez m'en un, et pour cause, bien et prompte-

dés amicalement. Parmi les passagers du vaisseau rencontré, est un marchand du nom de Dindenault, qui s'est raillé de Panurge. Celui-ci va se venger et se moquer de lui à son tour. mais non sans lui avoir fourni l'occasion et laissé le temps de débiter toutes ses sottes plaisanteries de trafiquant hâbleur et fripon.

1. Le marchand gaillard lui fit raison (but avec lui). Au sens propre, *pleiger quelqu'un* = lui servir de caution : ce mot a vieilli, mais est resté dans la langue.

2. *Comment* = comme; *trupher* = duper. *Truffer*, en ce sens, ne s'est pas conservé.

3. *Non mie*, non pas. — *Vraybis* juron, employé, pour éviter le blasphème, au lieu de *Vrai Dieu*.

4. *Coupeur de bourses*, voleur.

5. *Deu*, interjection du patois lorrain, auquel appartient encore l'appellation *Colas m'faillon* = Nicolas, mon cher fils.

6. (A celui) *qui ne vous cognoistroit*, si l'on ne vous connaissait.

7. Tranche du grand personnage.

8. Nom d'une ancienne monnaie marquée de l'agneau mystique. Le marchand joue donc sur le mot.

9. On connaît la légende de Jason allant conquérir la toison d'or du bélier sur le dos duquel Phryxus et Hellé avaient passé l'Hellespont.

10. L'ordre de la Toison d'or, institué par Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1429).

11. *Levant*, Orient.

12. Les bois de haute futaie sont les bois formés d'arbres élevés, par opposition aux bois en taillis. Le marchand veut donc dire que ses moutons sont de grande taille

ment vous payant en monnoye de ponant[1], de taillis, de basse gresse. Combien? — Nostre voisin, mon amy, respondit le marchant, escoutez ça un peu de l'autre oreille. — A vostre commandement. — Vous allez en Lanternois? — Voire. — Voir le monde[2]? — Voire. — Joyeusement? — Voire. — Vous avez, ce croy je[3], nom Robin[4] Mouton? — Il vous plaist à dire. — Sans vous fascher. — Je l'entends ainsi. — Vous estes, ce croy je, le joyeux[5] du roy? — Voire. — Fourchez là[6]. Ha, ha, vous allez voir le monde, vous estes le joyeux du roy, vous avez nom Robin Mouton. Voyez ce mouton là, il a nom Robin comme vous : Robin, Robin, Robin. Bes bes, bes, bes[7]. O la belle voix! — Bien belle et harmonieuse! — Voicy un pact qui sera entre vous et moy, nostre voisin et amy. Vous, qui estes Robin Mouton, serez en ceste couppe[8] de balance; le mien mouton Robin sera en l'autre : je gaige un cent de huitres de Busch[9] que, en poidz, en valleur, en estimation, il vous emportera haut et court, en pareille forme[10] que serez quelque jour suspendu et pendu. — Patience, dist Panurge. Mais vous feriez beaucoup pour moy et pour vostre posterité si me le vouliez vendre, ou quelque autre du bas cœur[11]. Je vous en prie, sire monsieur. — Nostre amy, respondit le marchant, mon voisin, de la toison de ces moutons seront

1. *Ponant*, couchant. Les trois mots qui caractérisent la monnaie de Panurge n'offrent point de sens; mais ils sont en opposition comique avec ceux par lesquels Dindenault a caractérisé sa marchandise.

2. *Voire*, *voir*, jeu de mots.

3. *Ce croy je* : je crois cela, à ce que je crois.

4. *Robin Mouton*, sobriquet populaire du mouton. Le marchand veut dire à Panurge, qui lui répond toujours la même chose : « Vous êtes donc une bête? vous bêlez. »

5. *Joyeux*, bouffon.

6. Touchez là (la main, avec ses cinq doigts, étant comparée à une *fourche*).

7. Le marchand, après avoir appelé le mouton par son nom, feint que celui-ci lui répond.

8. *Ceste couppe*, ce plateau.

9. *Busch*, petit pays du Bordelais, qui avait pour capitale la Teste de Buch, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Gironde.

10. De la même manière.

11. *Du bas cœur* = de qualité inférieure. Le haut du chœur est réservé aux chanoines; le bas chœur est occupé par les chantres.

faits les fins draps de Rouen; les louchetz[1] des balles de limestre[2], au pris d'elle, ne sont que bourre[3]. De la peau seront faits les beaux marroquins, lesquelz on vendra pour marroquins turquins, ou de Montelimart, ou de Espagne pour le pire. Des boyaulx, on fera cordes de violons et harpes, lesquelles tant cherement on vendra comme si fussent[4] cordes de Munican ou Aquileie[5]. Que pensez-vous? — S'il vous plaist, dist Panurge, m'en vendez un, j'en seray bien fort tenu au courrail de vostre huys[6]. Voyez cy[7] argent content. Combien ? » Ce disoit monstrant son esquarcelle pleine de nouveaux henricus[8].

« Mon amy, respondit le marchant, nostre voisin, ce n'est viande que pour rois et princes. La chair en est tant delicate, tant savoureuse et tant friande que c'est basme[9]. Je les ameine d'un pays onquel[10] les pourceaux (Dieu soit avec nous) ne mangent que myrobalans[11]. Les truyes (saulve l'honneur[12] de toute la compaignie) ne sont nourries que de fleurs d'orangiers. — Mais, dist Panurge, vendez m'en un, et je vous le payeray en roy, foy de pieton[13]. Combien ? — Nostre amy, respondit le marchant,

1. *Louchet* signifie sans doute ici la meilleure partie des *balles* (ou ballots); mais c'est le seul exemple qu'on rencontre de ce mot. Il y a en français un autre mot *louchet*, qui désigne une espèce de bêche.

2. *Limestre*. Ce mot d'étymologie incertaine n'est plus en usage, mais s'employait encore au XVII^e^ siècle, désignant une sorte de serge de fine laine qu'on fabriquait à Rouen.

3. On appelle *bourre* la partie la plus grossière de la laine.

4. *Lesquelles.... fussent*, qu'on vendra aussi cher que si elles étaient.

5. *Munican*, déformation de l'allemand München (Munich). — Aquilée, en Autriche, au fond de l'Adriatique, tout près de la frontière italienne actuelle.

6. *Au courrail de vostre huys*, au verrou de votre porte. Allusion peut être à quelque coutume féodale. Panurge veut évidemment dire : je serai tout à fait votre obligé

7. *Voyez cy* : voyez ici; voici.

8. *Nouveaux henricus*. Les *henricus* étaient des pièces d'or à l'effigie de Henri II, et qui, par conséquent, en 1548, date de la première édition (partielle) du quatrième livre de Rabelais, n'étaient frappées que depuis un an. On a dit de même des carolus, des louis, des napoléons.

9. *Basme*, baume.

10. *Onquel*, auquel, dans lequel.

11 Glands parfumé (μυροβάλανος).

12. *Honneur* était féminin dans l'ancienne langue, comme *couleur*, *douleur*, *vapeur*, etc. C'est surtout l'effort des grammairiens qui, par un mouvement contraire à celui de l'instinct populaire (voir page 8, note 8), en a fait un nom masculin comme le mot latin dont il vient : au XVI^e^ siècle le genre restait indécis.

13. *Foy de pieton*, locution comique créée par Panurge, qui ne peut jurer par la noble formule traditionnelle : foi de chevalier.

mon voisin, ce sont moutons extraictz de la propre race de celuy qui porta Phrixus et Hellé par la mer dite Hellespont[1].... Considerez un peu les merveilles de nature consistans en ces animaux que voyez, voire en un membre que estimeriez inutille. Prenez moy ces cornes-là, et les concassez un peu avec un pillon de fer, ou avec un landier[2], ce m'est tout un[3]; puis les enterrez en veue du soleil la part que voudrez[4], et souvent les arrousez: en peu de mois vous en voirez naistre les meilleurs asperges du monde[5]. Je n'en daignerois excepter ceux de Ravenne[6].... Et quand vous auray je, nostre amy, mon voisin, dignement loué les membres internes, les espaules, les esclanges[7], les gigotz, le haut cousté, la poictrine, le foye, la ratelle[8], les trippes? .. — Hé, hé! dist le patron de la nauf au marchant, c'est trop icy barguigné[9]. Vends luy, si tu veulx; si tu ne veulx, ne l'amuse plus[10]. — Je le veulx, respondit le marchant, pour l'amour de vous. Mais il en payera trois livres tournois[11] de la piece en choisissant. — C'est beaucoup, dist Panurge. En nos pays, j'en aurois bien cinq, voire six, pour telle somme de deniers[12]. Advisez[13] que ne soit trop. Vous n'estes le premier de ma cognoissance qui, trop tost voulant riche devenir et parvenir, est à l'envers tombé en pauvreté, voire quelquefois s'est rompu le col[14]. »

(*Pantagruel*, livre IV, chap. VI et VII.)

1. Voyez page 14, note 9.

2. *Landier*, gros chenet de fer.

3. *M'est tout un*, m'est indifférent.

4. *La part*, du côté, à l'endroit.

5. Rabelais se moque ici d'une assertion de Pline l'Ancien qui parle (*Histoire naturelle*, XIX, 8) d'asperges sauvages semées de cette façon.

6. Pline (même chapitre), atteste l'excellence des asperges de Ravenne. — Sur le genre du mot *asperge* (qui vient du masculin latin *asparagus*), voir page 8, note 8.

7. *Esclanges*. On appelle *éclanche* l'épaule du mouton quand elle est séparée de l'animal.

8. *Ratelle* (le mot n'est pas demeuré dans la langue), rate.

9. *Barguigné*, tardé, hésité. Ce mot, dont l'étymologie est douteuse, est encore français. — *Nauf*, nef.

10. *Amuser*, faire perdre son temps à quelqu'un.

11. La livre tournois (frappée à Tours) valait vingt sous tournois, le sou tournois valait douze deniers.

12. C'est-à-dire pour *trois* deniers.

13. *Advisez*, prenez garde.

14. On sait en effet comment finit l'histoire : à peine Dindenault a-t-il, contre argent comptant, livré son mouton à Panurge que celui-ci jette la bête par-dessus bord, et tous les autres moutons du marchand, suivant l'esprit d'imitation propre à l'espèce, se précipitent dans la mer.

BONAVENTURE DES PÉRIERS

(COMMENCEMENT DU SEIZIÈME SIÈCLE — VERS 1544)

Bonaventure des Périers, né, sans doute à Arnay-le-Duc[1], vers le commencement du XVI^e^ siècle, était valet de chambre de Marguerite, reine de Navarre, sœur de François I^er^. Catholique converti au protestantisme, il publia (1537), à propos des controverses religieuses de son temps, sous le titre énigmatique de *Cymbalum mundi*, quatre dialogues satiriques dont il est difficile de pénétrer avec précision toutes les intentions, mais dans lesquels on ne saurait méconnaître le dessein de combattre et de ridiculiser le christianisme. Aussi ne tarda-t-il pas à être inquiété; la reine de Navarre elle-même n'osa ou ne voulut pas le protéger longtemps d'une manière efficace : il mourut, probablement par un suicide, entre 1543 et 1544. Son meilleur titre au souvenir de la postérité est un recueil de contes en prose pleins de bonne humeur, qui ne fut publié qu'après sa mort (1558), sous le titre de *Nouvelles Récréations et Joyeux Devis*[2]. — Nous avons encore de lui une traduction du *Lysis* de Platon et on lui attribue une traduction en vers de l'*Andrienne* de Térence, qui parut en 1555.

COMPARAISON DES ALQUEMISTES[3] A LA BONNE FEMME QUI PORTOIT UNE POTÉE DE LAIT AU MARCHÉ

Chascun sçait que le commun langaige des alquemistes, c'est qu'ilz se promettent un monde de richesses et qu'ilz sçavent des secrets de nature que tous les hommes ensemble ne sçavent pas; mais à la fin tout leur cas s'en va en fumée, tellement que leur alquemie se pourroit plus proprement dire : *art qui mine*, ou *art qui n'est mie*; et ne les sçauroit on mieux comparer qu'à une bonne femme qui portoit une potée de laict au mar-

1. *Arnay-le-Duc*, est aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Beaune (Côte-d'Or).

2. *Devis*, propos, conversations. — Il importe de dire que quelques-uns de ces contes ne sont certainement pas de Des Périers. On a même contesté, mais sans vraisemblance, que le recueil lui appartint aucunement. — Nous suivons l'édition de M. Louis Lacour (Paris, 1856).

3. *Alquemistes*, alchimistes.

ché, faisant son compte ainsi : qu'elle la vendroit deux liards; de ces deux liards[1], elle en achepteroit une douzaine d'eufs, lesquelz elle mettroit couver, et en auroit une douzaine de poussins ; ces poussins deviendroient grands, et les feroit chaponner ; ces chapons vaudroyent cinq solz la pièce : ce seroit un escu et plus, dont elle achepteroit deux cochons, masle et femelle, qui deviendroyent grands et en feroient une douzaine d'autres, qu'elle vendroit vingt solz la pièce après les avoir nourriz quelque temps : ce seroyent douze francs, dont elle achepteroit une jument, qui porteroit un beau poulain, lequel croistroit et deviendroit tant gentil : il saulteroit et feroit *hin*. Et, en disant *hin*, la bonne femme, de l'aise qu'elle avoit en son compte, se print à faire la ruade que feroit son poulain, et en la faisant sa potée de lait va tomber et se respandit toute. Et voilà ses eufs, ses poussins, ses chapons, ses cochons, sa jument et son poulain, tous par terre. Ainsi les alquemistes, après qu'ils ont bien fournayé[2], charbonné, lutté[3], soufflé, distillé, calciné, congelé[4], fixé[5], liquefié, vitrefié, putrefié, il ne fault que casser un alembic pour les mettre au compte[6] de la bonne femme[7].

(*Les Nouvelles Récréations et Joyeux Devis*, nouvelle XII.)

1. *Liard*, le quart d'un sou ; vingt sous font une livre ou un franc ; l'écu valait trois francs.

2. *Fournayé*, travaillé au fourneau.

3. *Lutté* (on écrit aujourd'hui *luté*), fermé avec du lut. Le lut (*lutum*) est en général un enduit tenace qui sert à boucher un vase; mais les alchimistes appelaient notamment *lut de sapience* un sceau hermétique qui se faisait en fondant le bout d'une cornue de verre au feu de la lampe et en le tordant avec la pince.

4. *Congelé*, coagulé.

5. *Fixé* a probablement ici le sens de *figé* ; dans la chimie moderne, fixer, c'est mettre un corps volatil en état de supporter l'action du feu sans se sublimer ou se volatiliser ; c'est encore combiner un corps gazeux avec un corps solide.

6. *Mettre au compte*, mettre au même compte, au même niveau.

7. Comparer avec *la Laitière et le Pot au lait* de La Fontaine (*Fables*, VII, x). Au reste l'historiette était populaire en France bien avant Des Périers : voir encore la note 5 de la page 6.

MONLUC

(1502-1577)

Né en 1502, en Guyenne, Blaise de Monluc prit part à toutes les guerres du temps de François Ier et de Henri II, puis, chargé du gouvernement de la Guyenne en 1564, y combattit les protestants avec une implacable cruauté. Une blessure reçue au siège de Rabastens[1] en 1570 le força de se retirer chez lui, et c'est alors qu'il écrivit le récit de sa vie, en grande partie pour répondre aux accusations dont son administration était l'objet. Cependant, en 1573, il fut appelé au siège de la Rochelle, puis nommé maréchal de France en 1575; il mourut au mois de juillet 1577. Soldat lettré, quoiqu'il ne veuille pas le paraître et qu'il se soit, ainsi qu'il le dit lui-même, toujours plus soucié de bien faire que de bien dire, il intitule ses mémoires *Commentaires*, à l'exemple de Jules César. Divisée en sept livres, et rédigée sous une première forme avec une extrême rapidité (1571), mais, depuis, incessamment remaniée et augmentée, l'œuvre étonne d'abord par l'extraordinaire précision avec laquelle les souvenirs de sa longue carrière semblent s'être représentés à l'esprit de Monluc. Rien de plus vivant que ces récits de sièges et de batailles, auxquels le vieux soldat se complaît avec un orgueil sans fard, fier du rôle qu'il a joué à la tête des armées ou dans les rangs subalternes, se proposant sans cesse en exemple aux soldats et aux capitaines. Rien de plus instructif aussi que ces épouvantables tableaux qu'aujourd'hui encore, après plus de trois siècles écoulés, on ne saurait parcourir sans horreur, sans y trouver de nouveaux motifs de détester la guerre civile et l'intolérance qui la déchaîne, et que Monluc retrace à nos yeux avec une naïve indifférence ou avec la satisfaction tranquille d'un bon serviteur purgeant de rebelles le royaume de ses maîtres. Aussi nul au XVIe siècle, parmi les auteurs de mémoires, ne peut-il être préféré à Monluc, qu'il faut également mettre au premier rang de nos écrivains militaires[2].

1. Voir le récit suivant.

2. Les *Commentaires* n'ont été imprimés pour la première fois que quinze ans après la mort de l'auteur, en 1592. Nous suivons l'édition publiée par M. A. de Ruble pour la *Société de l'Histoire de France* (1864-1872).

PRISE DU CHATEAU DE RABASTENS

Le cinquiesme jour du siège[1] et le vingt troisiesme jour de juillet 1570, ung jour de dimanche, envyron les deux heures après-midi, je me délibéray de donner l'assault : et feust l'ordre tel que M. de Saint Orens, mareschal de camp[2], admèneroit les trouppes à la bresche[3], les unes après les autres; ordonnay que l'on mettroit toutes les companyes de quatre en quatre hors la ville, lesquelles ne bougeroient point de leurs lieux que M. de Saint Orens ne les allast quérir, lequel devoyt demeurer trois quartz d'heure entre deux[4] et faire marcher les trouppes l'une après l'autre, comme dit est ; et feust ordonné que les deux cappitaines, qui estoient de garde auprès de la bresche, donnroient des premiers. Et en achevant nostre ordre on me vint dire que noz deux canons, qui baptoient[5] par flanc, lesquelz la nuict l'on avoit remués[6], estoient abandonnés, et qu'il n'y avoit homme qui s'y ausast monstrer, car nostre artillerie mesmes[7] avoit ruiné tous les gabions[8]. Je laissay entre les mains de messieurs de Gondrin[9] et de Saint Orens de

1. Rabastens, aujourd'hui chef-lieu de canton du département des Hautes-Pyrénées, à 18 kilomètres de Tarbes. La ville elle-même ne fut pas défendue contre les troupes du roi par les habitants, qui, dès le premier assaut, allèrent tous se réfugier au château. C'est de la prise de ce dernier que Monluc va faire le récit.

2. François de Cassagnet de Tilladet, seigneur de Saint-Orens et de la Roque, avait fait ses premières armes en Italie sous les ordres de Monluc, et servait encore sous ses ordres en 1575. — Le grade de maréchal de camp correspond à peu près à notre grade actuel de général de brigade.

3. La brèche faite la veille à la muraille de la ville par Monluc, afin qu'on pût y pénétrer du dehors, vu qu'il était impossible d'y séjourner sous les feux du château.

4. Laisser un intervalle de trois quarts d'heure entre chaque convoi de troupes.

5. Qui battaient le château.

6. *Remués*, changés de place.

7. *Mesmes*, elle-même.

8. *Gabions*, paniers cylindriques sans fond qu'on remplit de terre et dont la rangée doit former un rempart pour les assaillants.

9. Antoine de Pardaillan, baron de Gondrin et de Montespan, mort en 1572. C'était, avec Saint-Orens, celui des officiers sur lequel Mon-

parachever l'ordre du combat, c'est assavoir que les compayes yroient les unes après les autres, et le mettroient[1] par escript; et m'en coureuz par dehors au trou de la muraille, et n'y trouvay que dix ou douze pionniers le ventre à terre, car Tibauville, commissaire d'artillerie[2], qui tiroit de ces deux canons, avoit esté contrainct de les abandonner et monsieur de Basillac[3] mesmes. Et comme à mon arrivée je veiz ce désordre, promptement me souvenant d'une quantité de faschines que j'avois faictes appourter le jour devant[4] dans la ville, et dis aux gentilhommes ces parolles : « O gentilhommes, mes compaignons, j'ay tousjours veu et ouy dire qu'il n'y a travailh ny faction[5] que de noblesse : suyvés-moi tous, je vous prie, et faites comme moy. » Ils ne se feyrent pas prier, et allasmes, à grandz pas, droict aux faschines qui estoient dans la ville, et au milieu d'une rue, qu'il[6] n'y avoit homme qui ausast demeurer en cest endroict, et prins une faschine sur le col : et toutte ceste noblesse en print chacun la sienne, et y en avoit prou[7] qui en pourtoient deux, et tournasmes sortir[8] hors la ville, par là où nous estions entrés; et ainsin marchay-je le premier jusques au trou[9]. Et en nous en allant j'avois commandé que l'on me fist venir quatre ou cinq hallebardiers, lesquelz je trouvay arrivés au trou et les fis entrer : nous

luc se reposait le plus volontiers.

1. Il faut sans doute entendre : et que ces deux officiers auraient soin de faire le compte rendu de l'opération qu'ils auraient dirigée.

2. Titre des officiers chargés de commander l'artillerie, qui constituait un corps spécial et technique, et de veiller à l'entretien du matériel.

3. Jean de Basillac, seigneur catholique, que les États du comté de Bigorre avaient nommé gouverneur du pays, lorsque les habitants se furent révoltés contre la reine de Navarre, la calviniste Jeanne d'Albret (1569).

4. *Le jour devant*, la veille.

5. Il n'y a travail, ni entreprise qui puisse s'achever si la noblesse ne s'en occupe.

6. Au milieu d'une rue (telle, exposée de telle sorte) qu'il.

7. *Prou*, assez, une certaine quantité (étymologie douteuse).

8. *Tournasmes sortir* = ressortîmes. *Tourner* suivi d'un infinitif est un gasconisme qui marque la reprise de l'action, comme notre préfixe *re...* (Note de M. E. Goulard, professeur au lycée d'Auch).

9. *Au trou*, à la brèche.

leur jettions les faschines dans le trou[1], et eulx avec la poincte des hallebardes les prenoient et les couroient jetter sur les gabions pour les haulcer. Et auseſois affermer, et à la vérité, que nous ne demeurasmes point ung quart d'heure à faire ceste diligence[2]. Et incontinent que l'artillerie feust couverte, Tibauville rentra et ses[3] cannonniers, et commensa à tirer plus furieusement qu'il n'avoit fait tous les autres jours, car il sembloit que l'ung coup n'attendoit pas l'autre, et tout le monde le secouroit d'une fort grande volunté. Cappitaines, si vous faictes ainsin, et que vous mettiés la main à la besongne, vous y ferés aller tout le monde : la honte mesmes les y pousse et les y force. Quant il faict chaud en quelque lieu, si le chef n'y va, ou pour le moins quelque homme signalé, le reste ne va que d'une fesse, et gronde qu'on les envoye à la mort. Puisque vous désirés de l'honneur, il fault prendre le hasard[4] souvent autant que le moindre soldat.

Je ne veulx poinct desrober l'honneur à personne, car je pense avoir assisté en autant de bapteries que homme qui soit aujourd'huy en vie, et veulx dire n'avoir jamais veu commissaires d'artillerie plus diligens ny hasardeux que Fredeville et Tibauville se monstrarent durant les cinq jours que la bapterie dura; et eulx-mesmes braquoient et pointoient, encores qu'ilz eussent d'aussi bons cannonniers que j'en viz à ma vie[5]; et oserois dire, que de six à sept cens coups de cannon qu'il y feust tiré, il ne s'en perdist pas dix qui feussent mal employés. Le matin j'envoyay quérir monsieur de Gohas[6] qui estoit à Vic Bi-

1. *Dans le trou*, à travers la brèche. Les hallebardiers que Monluc a fait entrer sont par conséquent à l'intérieur de la ville; Monluc et ses compagnons sont maintenant à l'extérieur, de l'autre côté de la brèche.

2. Nous occuper de ce soin.

3. Revint à son poste avec ses.....

4. Accepter de hasarder votre vie.

5. *A ma vie*, pendant ma vie. Cette locution, qui est usuelle chez Monluc, peut être rapprochée de la locution impersonnelle *à vie*, que nous employons avec le sens de : pour (*ad*) la vie, pendant la vie.

6. Né en 1535, neveu de Monluc...

gorre[1], et les cappitaines qui tenoient le guet sur Montamat[2] et sur le secours, lui escripvant qu'il s'en vinst pour se trouver à l'assault avec moy, à cause que le cappitaine Paulliac, colonnel de l'infanterie, avoit esté blessé à mort, que[3] nous n'avions poinct d'espérance en sa vye. Son coup[4] luy feust donné quand j'allois mener messieurs de Leberon et de Montaut, le soir avant[5], pour couper este[6] grande contre-escarpe[7]; et avoit le coup tout au travers du corps. Mon filz le cappitaine Monluc[8] feust aussi blessé d'une arquebousade au menton tout auprès de moy, et deux soldatz tués. Je fis là une grande erreur, car je y allay, la nuict n'estant pas encores bien fermée : et croy qu'ilz s'estoient apperçeus que nous voulions coupper la contre-escarpe; car toute leur arquebouserie s'estoit jettée en cest endroict. La raison qui me fit faire ceste erreur, ce feust que je mis en considération combien d'heures duroit la nuict, et trouvay qu'elle ne pouvoit durer plus de sept heures ou envyron; et voyois d'autre part qu'en demy-heure je perdois tout ce que j'avois faict, si la contre-escarpe n'estoit abbatue au poinct du jour, et que si je ne donnois l'assault ce jour-là, ilz se seroient si fort remparés[9] et fortifiés, qu'avec autant de coups de canon que j'y avois tiré[10]

1. *Vic Bigorre* (Vic en Bigorre), aujourd'hui chef-lieu de canton du département des Hautes-Pyrénées, à 16 kilom. N. de Tarbes.

2. (Le baron de) *Montamat*, gentilhomme huguenot, lieutenant de la reine de Navarre. Monluc avait intercepté des lettres de lui par lesquelles il demandait des secours à plusieurs seigneurs de la région.

3. *Que*, de telle sorte que.

4. *Son coup*. Ici commence une espèce de longue parenthèse qui interrompt le récit de l'assaut : ce récit ne sera repris que beaucoup plus bas, page 26, ligne 21.

5. *Le soir avant*, le nuit précédente. M. de Montaut était beau-frère de M. de Leberon, et ce dernier était neveu de Monluc.

6. *Este* (*istam*), forme plus simple que *iceste* et *ceste* (*ecce istam*), se trouve plusieurs fois dans Monluc. Entendez : dont il a été parlé précédemment.

7. *Contre-escarpe*, bord extérieur du fossé d'une place forte.

8. *Mon filz*, le plus jeune de ses fils, qui devait mourir en 1573.

9. Abrités de remparts.

10. Qu'en admettant que je fisse encore tirer autant de coups de canon que j'en avais déjà dirigé contre le château.

il seroit bien difficile d'y entrer. Voilà pourquoy je me hastay tant d'aller commencer, pour au poinct du jour avoir achevé. Je fis toucher au doigt à messieurs de Leberon et de Montaut, et aux cappitaines qui estoient de garde, qu'en leur diligence tendoit toute nostre victoire[1]; et ne dormirent pas, car, comme j'ay desjà dict, à la poincte du jour l'artillerie commensa à tirer, et la contre-escarpe feust rasée.

O mes compaignons, qui irés assiéger des places, que[2] icy et en beaucoup d'autres endroictz, vous confesserés que mes victoires m'ont plus réussi pour[3] la grande vigilance, dilligence et prompte exécution, que non pour ma hardiesse[4], et je confesseray d'autre part, qu'au camp y avoit de plus hardis hommes que moy sans comparaison; et confesseray qu'il n'y a nul qui peult avoir couardise[5], encores que tout son cueur en soit remply, de ceulx qui ont ces trois choses, car d'icelles trois sortent tous les combats et victoires, et tous les vaillans hommes suivent les cappitaines garnis[6] de ces choses. Et au contraire, il n'y peult avoir[7] hardiesse, encores que l'homme en soit tout plein, s'il est lent, tardif et long à exécuter; car, avant qu'il aye prins sa délibération, il y met ung long temps, que[8] l'ennemi est adverty de ce qu'il veult faire, et remédiera au tout; et s'il est hastif, il le surprendra à luy-mesmes[9]. Par ainsin il ne faut jamais avoir

1. Il tenait à leur diligence que nous fussions victorieux.

2. *Que* = [je pense] que. Voyez encore page 26, notes 7 et 8.

3. *Pour*, à cause, en raison de.

4. *Non* paraît ici explétif, et l'emploi n'en est plus conforme à l'usage actuel. Remarquons toutefois que nous faisons encore précéder le verbe de la négation *ne* dans le second terme de la comparaison, quand le premier est affirmatif. « J'ai plus réussi par ma vigilance que je n'ai fait par ma hardiesse. »

5. Lâcheté; dérivé de l'adjectif *couard* (anciennement *coart*), qui se rattache au vieux mot *coe* (queue, *caudam*), et veut dire littéralement : qui porte la queue [basse].

6. *Garnis*, pourvus.

7. Il ne peut y avoir.

8. *Que*, si bien que.

9. *A luy-mesmes* = lui-même. Gasconisme dont on trouvera un nouvel exemple page 32, note 7, et qui consiste à unir au verbe par la préposition *à* le pronom personnel

grand espérance en chef, qu'il ne soit garny de diligence, prouviance[1], vigillance et prompte exécution. Que l'on regarde tous les grandz guerriers que[2] jamais ont esté, veoir s'ils n'ont eu ces quatre bonnes partz[3] en eulx....

Nous, qui sommes Gascons, en sommes mieulx pourveus qu'autre nation de France, ny peult-être de l'Europe : aussi en est-il sorty de bons et braves cappitaines despuis[4] cinquante ans. Je ne me veulx comparer à eulx, mais si[5] veulx-je dire cela de moy-mesmes, puisqu'il est vray, que jamais ma paresse et ma longueur ne me fist perdre rien, ny à mon maistre; l'ennemi me pensoit à une lieue de luy, que je luy allois pourter la chemise blanche[6]. Et si diligence est requise en la guerre, elle l'est plus en ung siége, car il ne fault que peu de chose pour rompre votre dessein; si vous pressés vostre ennemy, vous luy redoublés la peur, il ne sçait où il en est, et n'a loisir de se raviser. Veillés lorsque les autres dorment, et ne laissés jamais vostre ennemy sans luy donner quelque chose à faire.

Or je retourneray à l'assault, et que[7] nostre ordre estoit tout fait; j'estois avec la noblesse auprès de la porte de la ville et près la bresche, où nous estions entrés avec toute la noblesse; qu'il[8] y pouvoit avoir six ou sept gentilhommes, et tousjours en arrivoient d'autres, car mon-

complément direct redoublé par pléonasme. (Note de M. E. Goulard, professeur au lycée d'Auch.)

1. Prévoyance (*providentiam*).

2. *Que* est d'un emploi assez fréquent à la place de *qui*, au XVI^e^ siècle.

3. Ces quatre vertus.

4. *Despuis*, depuis.

5. *Si* (*sic*), toutefois.

6. Les attaquer pendant la nuit, tenter une *camisade*, comme on dit encore, mais surtout comme on disait. Ce dernier mot et la locution de Monluc s'expliquent, suivant Furetière (cité par Littré), par ce fait que, dans les attaques de nuit, les assaillants mettaient leurs *chemises* par-dessus leurs armes pour se reconnaître entre eux ; mais peut-être vaut-il mieux croire, avec Littré, que le nom vient de ce que les assaillis étaient surpris en chemise.

7. *Or* (*hora*), maintenant, à cette heure. *Et que*, et [à dire] que.

8. *Qu'il*. [sachez] qu'il; *ou* : la situation était celle-ci qu'il....

sieur de la Chapelle-Louzières[1], qui venoit de Quercy, en admenoit une grand troupe. Je diray icy de mon présaige, que[2] jamais ne me peux ouster de la fantasie que je deusse estre tué par la teste ou blessé. Et m'estois mis en oppinion, pour ceste occasion[3], que je n'irois point à l'assaut; songeant bien que ma mort troubleroit fort le païs; et le matin je di à monsieur de Las, advocat du roy[4] à Agen, lequel estoit de nostre conseil[5], et qui estoit venu avecques moy, ces paroles : « Monsieur l'advocat, il y a des gens qui ont cryé et qui crient que je suys fort riche; vous sçavés l'argent que j'ay, jusques à ung escu, car par mon testament où vous estes appelé[6], vous le sçavés; et pour ce qu'on ne sçauroit ouster l'oppinion aux gens, que je n'aye beaucoup d'argent, et si par fortune je mourois en cest assault, l'on demanderoit à ma femme quatre fois plus que je n'en ay; voilà le roolle[7] de tout l'argent que j'ay aujourd'huy en ce monde, tant aux intéretz[8] que ce qui est entre les mains de ma femme[9]. Barate, mon maistre d'hostel, a escript le bourdereau; et voilà le signé de ma main. Vous m'estes parant et amy, je vous prie que, si je meurs, que vous et le conseiller de Nort[10] vous montrés amis de ma femme et de mes deux filles, et surtout de Charlotte Catherine[11] qui a cest honneur que le Roy et la Royne l'ont tenue sur les fonts. » Et luy delivray ledit roolle entre ses mains, et

1. Maréchal de camp de l'armée de Monluc.

2. Je parlerai de l'appréhension prophétique que j'eus, à savoir que je ne pus....

3. En raison de cette conjoncture.

4. L'*avocat du roi* exerçait le ministère public dans les tribunaux ordinaires, comme l'avocat général dans les Parlements.

5. Était de ceux que je consultais dans les situations embarrassantes.

6. *Appelé*, nommé.

7. *Roolle* (*rotulus*), rouleau, rouleau de papier, liste, bordereau.

8. *Tant aux intéretz*, tant de ce qui est placé à intérêts.

9. *Ma femme*, Isabelle-Paule de Beauville du Laurens, sa seconde femme, qu'il épousa en 1564.

10. *Conseiller*. à Agen.

11. Charlotte-Catherine est l'aînée. Il eut plus tard une troisième fille. Toutes trois sont de son second mariage.

congneuz bien qu'il eust plus d'envye de pleurer que de rire. Et par là on peult juger si le malheur que j'ay eu ne me alloit devant les yeulx : je n'ay point d'esprit familier[1]; mais il ne m'est guières arrivé malheur que mon esprit ne l'aye prédit; je taschois tousjours à me l'ouster de la fantasie, remettant tout à Dieu, qui dispose de nous comme il luy plaist. Je n'en fis jamais autrement, quoyque les Huguenotz, mes ennemys, aient dit et escript contre moy.

Et comme les deux heures feurent venues, je fiz appourter huict ou dix flascons de vin, que madame de Panjas[2] m'avoit envoyés, et le délivray aux gentilhommes, et leur dis : « Beuvous, mes compaignons, car bientost se verra qui a tetté de bon lait; Dieu veuille que nous puissions quelque jour boire ensemble : si noz jours derniers sont venus, il n'est en nostre pouvoir de rompre les destinées. » Et comme tous eurent beu, s'encouragearent les uns les autres, après que je leur eus fait une petite remonstrance en trois motz, leur disant : « Mes amis et compaignons, nous voicy prestz à jouer des mains ; il fault que chacun monstre ce qu'il sçait faire. Ceulx qui sont dans ceste place, sont de ceulx qui, avec le comte de Mongommery[3], ont ruiné voz églises et pillé voz maisons; il fault leur faire rendre gorge. Si nous les empourtons et mettons au cousteau[4], vous aurés bon marché du reste de Béarn; croyés-moy, rien ne vous fera teste : or allés, je vous suyvray bientost. »

Lors je fis sonner l'assault : les deux cappitaines y allarent, et quelques-uns de leurs soldatz, et les enseignes[5]

1. *D'esprit familier*, au sens du latin *genius* ou du grec δαίμων.

2. Femme du gouverneur de Lectoure, qui avait hébergé Monluc.

3. Celui-là même qui avait involontairement tué le roi Henri II dans un tournoi, et qui, peu après, ayant abjuré le catholicisme en Angleterre, devint en France l'un des capitaines les plus redoutés du parti protestant.

4. Passons au fil de l'épée.

5. *Enseigne*, porte-drapeau, qui commandait une compagnie.

ne feyrent pas fort bien. Et comme je veiz que ceux-là n'y entreroient pas, monsieur de Saint Orens marcha avec quatre enseignes, et les mena jusques auprès de la bresche, qui ne firent pas mieulx que les autres, car ilz estoient encore demuré quatre ou cinq pas de la contre-escarpe, qui[1] n'empescha pas que nostre artillerie ne fist ce que vouloit faire, et tous se mirent les genoulz à terre derrière. Soubdain, je congneuz bien qu'il failloit que d'autres y missent la main que noz gens de pied. Et tout à ung coup je perdis la souvenance de l'opinion que j'avois d'y devoir estre tué ou blessé, et ne m'en sovint plus; et dis à la noblesse : « O gentilhommes, mes amis, il n'y a combat que de noblesse[2] : il fault que nous espérions que la victoire nous doyt venir par nous autres, qui sommes gentilhommes; allons, je vous monstreray le chemin, et vous feray congnoistre que jamais bon cheval ne devint rosse. Suyvés hardiment, et, sans vous estonner, donnés[3], car nous ne sçaurions choisir mort plus honnorable : c'est trop marchander, allons. » Et prins lors monsieur de Goas par la main et luy dis : « Monsieur de Goas, je veulz que vous et moy combations ensemble. Je vous prye, ne nous abandonnons point; et si je suis tué ny blessé, ne vous en soussiés point et me laissés là, et poussés seullement oultre, et faictes que la victoire en demeure au Roy. » Et ainsi marchasmes tous d'aussi grande volunté que à ma vye[4] je congneuz gens d'aller à l'assault; et regarday deux fois en arrière, et voyois que tous se touchoient les ungs aux autres. Il y avoit une grand place, qui duroit cent cinquante pas ou plus, toute descouverte, par là ou nous marchions droit à la bresche : que les ennemis tiroient là sur nous, et me feust blessé six gentilhommes près de moy....

1. *Qui*, ce qui (*quod*).
2. Il n'y a point de combat, si la noblesse ne le livre.
3. *Donnés*, au sens militaire du mot : prenez part à la bataille.
4. Voir la note 5 de la page 23.

Et y avoit[1] deux petites chambres, qu'estoient basses de la hauteur[2] d'une longue picque et davantaige : les ennemys deffendoient ceste chambre de bas en hault, de sorte que homme des nostres ne pouvoit monstrer la teste qu'il ne fust veu. Et commensarent noz gens à tirer à grandz coups de piarre là-dedans, et eulx aussi en tiroient contre mont, mais l'advantaige estoit aux nostres, qui tiroient contre bas[3]. J'avois faict pourter trois ou quatre eschelles auprès du bord du fossé, et comme je me retournois en arrière pour commander que l'on appourtast deux eschelles, l'arquebousade me feust donnée par le visaige au coing d'une barricade qui touchoit à la tour[4] : et croy qu'il n'y avoit pas là quatre arquebousiers, car tout le reste de la barricade avoit esté mis par terre de deux canons qui tiroient en flanc. Tout à ung coup je feuz tout en sang, car je le jectois par la bouche, par le nés et par les yeux. Monsieur de Goas me voulcist prendre cuydant que je tombasse[5]; je luy dis : « Laissés moy, je ne tumberay point : suivés vostre pointe[6]. » Alors presque tous les soldatz et presque aussi tous les gentilhommes commensarent à s'estonner et se voulcirent reculer; mais je leur criay, encores que je ne pouvois guières bien parler, à cause du grand sang que je jectois par la bouche et par le nés : « Où voulés-vous aller? où voulés-vous aller? vous voulés vous espouvanter pour moy? Ne vous bougés, n'y n'abandonnés point le combat, car je n'ay point de mal, et que chacun retourne en son lieu », couvrant cependant le sang le mieulx que je pouvois, et dis à monsieur de Goas ·

1. *Y avoit*, dans le château.

2. *Qu'estoient basses de la hauteur...*, en sous-sol, à la profondeur.

3. *Contre mont*, *contre bas*, vers le haut, vers le bas.

4. *La tour*, la grande tour du château, déjà abattue en partie par l'artillerie de Monluc.

5. Jusque dans le XVII[e] siècle, le verbe *croire*, dont *cuider* (*cogitare*) est un équivalent, s'est construit, ainsi que d'autres verbes de signification analogue, avec le subjonctif aussi bien qu'avec l'indicatif.

6. Ne vous détournez pas de ce que vous aviez projeté de faire.

« O Monsieur de Goas, gardés, je vous prie, que personne ne s'espouvante, et suyvés le combat. » Je ne pouvois plus demeurer là, car je commençois à perdre la force, et dis aux gentilhommes : « Je m'en voys me faire panser, et que personne ne me suyve, et vengés-moi, si vous m'aymés. » Et prins ung gentilhomme par la main, lequel je ne sçaurois nommer, car je n'y voyois presque comme rien, et m'en retournoy par le mesme chemin que je y estois allé ; et trouvay ung petit cheval d'ung soldat, sur lequel je montay comme je peux, aydé de ce gentilhomme ; et ainsin feuz conduict à mon logis, là où je trouvay ung sirurgien du régiment de monsieur de Goas, nommé maistre Simon, qui me pansa, et m'arracha les os des deux pomettes du visaige avec les doigtz, si grandz estoient les trous, et me coupa force chair du visaige, que tout estoit froiz[1].

Monsieur de Gramont[2] estoit sur une petite montaignolle tout auprès de là, bien à son ayse, qui voyoit le tout ; et pource qu'il est de la religion nouvelle, encore qu'il n'ayt pourté les armes contre le roy, il craignoit se mesler parmi nous autres, craignant qu'il y eust des ennemys : il vit que, comme je feuz blessé, tous les soldatz s'effrayarent, et dit à ceulx qu'il avoit près de luy : « Voilà quelque grand personnaige mort. Voyés-vous comme les soldatz se sont effrayés? Je me doubte que ce sera monsieur de Montluc. » Et dit à ung sien gentilhomme, nommé monsieur de Sart : « Courés veoir si c'est luy, et s'il l'est, et qu'il ne soit mort, dictes-luy que je luy prie qu'il permette que je l'aille veoir. » Ledit seigneur de Sart est catholique ; il y vint : et à l'entrée de la ville on luy dict que c'estoit moy. Il vint à mon logis et trouva que l'on m'avoit achevé de panser, et estois à la renverse sur ung lict en terre[3], et me dict que monsieur de

1. *Que*, qui ; *froiz*, froissé (c'est-à-dire brisé : *frustiare*, verbe bas-latin, qui se rattache à *frustum*, morceau).

2. Gentilhomme protestant qui prit peu de part à la guerre civile, et qui, plus tard, après la Saint-Barthélemy, abjura. — *Montagnolle*, diminutif du parler provincial.

3. *En terre*, par terre.

Gramont me prioit qu'il me veist, et si je prendrois plaisir qu'il y vinsse. Je luy dis que je n'avois poinct d'inimityé avec monsieur de Gramont, et que, quand il viendroit, qu'il congnoistroit qu'il avoit autant d'amys en nostre camp, et par advanture[1] davantaige, que à celuy de leur religion. Et jamais ne feust party de moy[2] que voicy monsieur de Madaillan, mon lieutenant, lequel estoit à mon cousté quand j'allay à l'assault, et monsieur de Goas à l'autre, que venoit veoir si j'estois mort, et me dit : « Monsieur, resjouissés-vous, prenés couraige, nous sommes dedans. Voilà les soldatz aux mains qui tuent tout, et asseurés-vous que nous vengerons vostre blesseure. » Alors je luy dis : « Je loue Dieu de ce que je voys la victoire nostre avant mourir. Que asture[3] je ne me soucye point de la mort. Je vous prie vous en retourner, et monstrés-moy tous l'amitié que vous m'avés pourtée, et gardés que n'en eschappe ung seul qui ne soit tué. » Et quant et quant[4] s'en retourna; et tous mes serviteurs mesmes y allarent, de sorte qu'il ne demeura auprès de moy que deux pages, et monsieur l'advocat de Las, et le sirurgien. L'on voulloit sauver le ministre[5], et le cappitaine de là dedans[6] nommé Ladon, pour les faire pendre devant mon logis; mais les soldatz les ostarent à ceulx qui les tenoient, et les cuydarent tuer a eulx-mesmes[7], et les meyrent en mille pièces. Les soldaz en feyrent sauter cinquante ou soixante du hault de la grande tour, qui s'estoient retirés là dedans, dans le fossé, lesquelz se nyarent[8]. Il ne sé trouve que l'on en sauvast[9]

1. *Par advanture*, peut-être.
2. Jamais il ne m'eût quitté, si n'était enfin entré M. de Madaillan.
3. *Que* = de sorte que. — *Asture* = à cette heure : orthographe déformée, suivant des habitudes provinciales.
4. *Quant et quant*, en même temps.
5. Le prêtre protestant.
6. De l'intérieur de la ville.
7. Et pensèrent, et voulurent les tuer eux-mêmes (voir la note 9 de la page 25).
8. *Nyarent*, forme dialectale pour *noyèrent* (*necaverunt*).
9. Le verbe, au XVI^e^ siècle, est souvent au subjonctif dans des propositions subordonnées où nous emploierions l'indicatif, et la concordance des temps n'est pas

que deux, qui s'estoient cachés. Il y avoit tel prisonnier qui vouloit donner quatre mil escuz; mais jamais homme ne voulcist entendre à aucune rançon, et la pluspart des femmes feurent tuées, lesquelles aussi faisoient de grandz maux avec les pierres. Il s'y trouva ung Espaignol marchand, qu'ilz tenoient prisonnier là dedans, et ung autre marchant catholicque aussi, qui feurent sauvés. Voilà tout ce qui demeura en vye des hommes qui se trouvarent là dedans, qui feurent les deux leur, que quelqu'un desroba, et ces deux marchans, qui estoient catholicques. Ne pensés pas, vous qui lirés ce livre, que je ne fisse faire ceste exécution, tant pour venger ma blessure que pour donner espouvante à tout le païs[1], afin qu'on n'eust le cueur de faire teste à nostre armée : et me semble que tout homme de guerre au commencement d'une conqueste en doibt faire ainsin contre celuy qui oseroit attendre son canon; il fault qu'il ferme l'oreille à toute composition et capitulation, s'il ne voit[2] de grandes difficultés à son entreprinse, et si son ennemy ne l'a mis en poine de faire bresche[3]. Et comme il fault de la rigueur, appelés-la cruauté si vous voulés, aussi faut-il de l'autre cousté de la douceur, si vous voyés qu'on se rende de bonne heure à vostre mercy.

Monsieur de Gramont arriva à moy, et me trouva en fort mauvais estat, car je ne luy pouvois à grand poyne respondre, à cause du grand sang que je jectois par la bouche. Monsieur de Goas revint du combat pour me veoir, et trouva monsieur de Gramont auprès de moi, et me dict : « Reconfortés-vous, monsieur, et prenés couraige, car asseurés-vous que nous vous avons bien vangé, qui[4] n'y est demeuré une seule personne en vye. » Alors il recon-

fixée par des règles strictes.

1. *Ne pensés pas....* Croyez que je faisais faire cette exécution et pour venger ma blessure et pour....

2. A moins qu'il ne voie.

3. Et à moins que son ennemi ne l'ait mis dans une situation telle qu'il lui soit difficile de pénétrer dans la place.

4. *Qui* = [vu] qu'il.

gneust monsieur de Gramont et s'embrassarent.... Tout ce jour-là et toute la nuict, je ne feys que saigner. Lendemain[1] matin j'envoyay prier à tous les cappitaines de venir devers moy, ce qu'ilz feyrent, et leur fis la harangue qui s'ensuyt, ayant repris cueur et ung peu de parolle :

« Mes compaignons et amis, je ne pourte pas tant de regret de mon malheur, pour le mal que je souffre, que je fais pour veoir les affaires du roy descousues, et moy constrainct de vous abandonner. Je ne vous ay poinct caché la délibération que j'avois prinse d'este exécution, car tous l'avés entendue; or je vous prye que pour moy vous n'arrestiès poinct d'exécuter vostre victoire et marchés, je vous prie, en avant, car ceste exécution mettra en peur tout le païs de Béarn : et m'asseure que vous ne trouverés résistance en tout ledit païs, si ce n'est à Navarreins[2]. Et ne laissés point perdre ceste belle occasion, puisque Dieu la nous a donnée en victoire; car si vous le faictes, tout le monde dira que vostre hardiesse despendoit de la mienne, et que sans moy vous ne pouviés rien; et encor que ce feust une grand louange pour moy, si ne voudrois-je pas que cella advint ainsin pour le service du roy et pour vostre repputation mesmes, estant aussi jaloux du vostre que du mien. Par ainsin ne faictes doncques estat de moy[3], non plus que si j'estois desjà mort. » Sur quoy je vis la plupart de la companye ayant les larmes aux yeulx; et ayant ung peu reprins haleine, je suivis mon propoz. « Vous estes icy beaucoup de cappitaines aussi suffizans que moy pour commander ce camp; vous avés de bons et vaillans hommes, qui auront asture double couraige qu'ilz n'avoient pour vanger leur chef. Je suis asseuré qu'il n'y a pas ung de vous autres qui ne soyt bien ayse d'obéir à monsieur de Gondrin que voilà;

1. *Lendemain* = l'en demain, le jour de demain.

2. *Navarreins*, aujourd'hui chef-lieu de canton des Basses-Pyrénées : cette ville avait été fortifiée par la reine de Navarre, Jeanne d'Albret.

3. *Ne faictes estat de moy*, ne vous préoccupez pas de moi

car c'est le plus vieulx cappitaine de tous vous autres et de meilleure maison que nous ne sommes. Et parce qu'il n'est pas beaucoup sain[1], je vous prie, monsieur de Saint Orens, et à vous messieurs de Goas et de Madaillan, vous louger près de lui et ensemble, affin que ceste conduicte passe par vos testes, car il est vieulx, comme vous voyés; et fauldra que vous trois, qui estes jeunes, pourtiés toute la poyne du camp. Soyés bien d'accord, je vous prie, puisque vous avés tous bonne volunté; ma blessure sera cause, si vous faictes quelque chose de bon, que vous acquerrés de l'honneur. Pour Dieu, mes compaignons, ne laissés au bon du coup[2] ceste entreprinse et à son commencement. Suyvés sur cest estonnement[3], et monstrés que ce n'est pas moy seulement, mais vous autres aussi qui avès bonne part à la victoire. Ne le voulés-vous pas ainsin, et accepter pour chef monsieur de Gondrin? » Ils me dirent qu'ouy, et que c'estoit raison qu'il commandast. Alors je les priay de ne pas me veoir plus, afin de n'empirer ma fiebvre, et se retirer tous à[4] luy. Et ainsy ilz se despartirent de moy bien tristes et ennuyés. (*Commentaires*, livre VII.)

CONCLUSION DES COMMENTAIRES

Or c'est icy la fin de mon livre et de ma vie : que si Dieu me la continue plus longuement[5], quelqu'autre escripra le reste, si je me trouve en lieu où je face quelque chose digne de moy, ce que je n'espère pas, me sentant si incommodé que je ne pense meshuy[6] pouvoir jamais plus pourter les armes. J'ay ceste obligation à ceste meschante arquebusade[7] qui m'a percé et froissé[8] le visage d'avoir

1. *Sain*, en bonne santé.
2. N'abandonnez pas, au moment même où l'affaire devient bonne,...
3. Profitez, sans désemparer, de ce que les ennemis sont comme frappés de la foudre.
4. *A*, vers (*ad*).
5. Ceci est écrit en **1571**, après la première retraite de Monluc. Il devait, après sa retraite définitive (voir sur tous ces événements la notice page 20), ajouter aux *Mémoires* un supplément d'une vingtaine de pages.
6. *Ne... meshuy*, ne... plus aujourd'hui, *non magis hodie*.
7. Voir le récit précédent, p. 30.
8. Voir la note 1 de la page 31.

esté cause que j'ay dicté ces *Commentaires*, lesquels, comme je pense, dureront après moy. Je prie ceux qui les liront de ne les prendre poinct comme escripts de la main d'ung escripvain, mais d'ung vieux soldat, et encore gascon[1], qui a escript sa vie à[2] la vérité et en guerrier; tous ceux qui pourteront les armes y prendront exemple et recognoistront que de Dieu seul procède l'heur et le malheur des hommes. Et pource que nous debvons avoir recours à lui seul, supplions-le nous aider et conseiller en nos tribulations, car ce monde n'est autre chose, et dont les grands ont aussi bien leur part que les petits : en cela se manifeste sa grandeur, veu qu'il n'y a roy ny prince qui en soit exempt, et qui n'aye ordinairement besoing de luy et de son secours.

Ne desdaignés, vous qui désirés suivre le train des armes, au lieu de lire des Amadis ou Lancellots[3], d'employer quelque heure à me cognoistre dedans[4] ce livre : vous apprendrés à vous cognoistre vous-mesmes, et à vous former pour estre soldats et cappitaines, car il faut sçavoir obéir pour sçavoir après bien commander. Cecy n'est pas pour les courtisans ou gens qui ont les mains polies, ny pour ceux qui ayment le repos; c'est pour ceux qui, par le chemin de la vertu, aux despens de leur vie, veulent éterniser leur nom comme, en despit de l'envie, j'espère que j'auray faict celui de Montluc.

(*Commentaires*, livre VII.)

1. Au livre I des *Commentaires*, Monluc dit déjà qu'il les a *dressés* « mal polis, comme sortant de la main d'un soldat, et encore d'un Gascon, qui s'est toujours plus soucié de bien faire que de bien dire ».

2. *A* : suivant, conformément (*ad*).

3. *Amadis* est un roman de chevalerie espagnol en douze livres, dont huit furent traduits en français (1540-1548) par Herberay des Essarts, et qui jouit en France, pendant tout le XVI^e^ siècle, d'une vogue extraordinaire. Le héros de ce livre n'est pas sans analogie avec celui du *Chevalier de la Charrette*, de Chrestien de Troyes (XII^e^ siècle), Lancelot : celui-ci passa longtemps, aux yeux des Français et des étrangers, pour le type accompli du chevalier, et ses aventures sont le sujet d'un roman en prose composé au XIII^e^ siècle et qui était encore assez populaire au XVI^e^.

4. Le XVII^e^ siècle lui-même n'a pas toujours observé la distinction que nous établissons entre les adverbes *dedans*, *dessus*, *dessous*, et les prépositions *dans*, *sur*, *sous*.

MICHEL DE L'HOSPITAL

(1506-1573)

Né à Aigueperse en 1506, mort en 1573, Michel de l'Hospital, fils d'un médecin, fut successivement nommé, grâce à ses talents et aux protections qu'ils lui valurent, conseiller au parlement de Paris, surintendant des finances (1554) et chancelier de France (1560). Il dut abandonner cette dernière dignité en 1568, l'attitude qu'il avait prise en essayant de faire triompher une politique tolérante et sage lui ayant aliéné enfin l'esprit de Catherine de Médicis. Les *Harangues* que nous avons de lui et qui sont toutes inspirées des nobles sentiments qui dirigèrent sa vie, sont écrites d'un style ferme et net, et moins surchargé de citations que celui de la plupart de nos anciens orateurs. Il faut faire le même éloge de ses plus importants *Mémoires* politiques et de son *Traité de la réformation de la justice*, en sept parties. L'Hospital a encore écrit six livres d'*épîtres* en vers latins, toujours élégants, et souvent pleins de charme ou d'énergie[1].

LA TOLÉRANCE

Considerons que la dissolution[2] de notre eglise a esté cause de la naissance des heresies, et la reformation pourra estre cause de les esteindre. Nous avons cy devant faict comme les maulvais capitaines qui vont assaillir le fort de leurs ennemys avecques toutes leurs forces, laissant depourveuz et desnuez leurs logis. Il nous faut doresnavant garnir de vertus et bonnes mœurs, et puis les assaillir avec les armes de charité, prieres, persuasions, parolles de Dieu, qui sont propres à tel combat.

La bonne vie, comme dit le proverbe, persuade plus que l'oraison[3]; le coulteau vaut peu contre l'esprit, si ce n'est à perdre l'ame ensemble avec le corps[4]....

1. Nous suivons l'édition de Dufey (Paris, 1824-1825). — Sur L'Hospital, voir encore page 88.

2. *La dissolution*, le relâchement de la discipline.

3. *Oraison*, discours (*oratio*).

4. Car, à celui qu'on fait périr de mort violente, on enlève tout moyen de se réconcilier avec Dieu avant la mort

Nous devons par tous les moyens essayer de retyrer ceulx qui sont en erreur, et ne faire comme celuy qui, voyant l'homme ou beste chargée dedans le fossé[1], au lieu de la retirer luy donne du pied; nous la devons ayder sans attendre qu'on nous demande secours. Qui fait aultrement est sans charité : c'est plus haïr les hommes que les vices.

Prions Dieu incessamment pour eulx, et faisons tout ce que possible nous sera, tant[2] qu'il y ait esperance de les reduyre et convertir : la douceur proficterа[3] plus que la rigueur. Ostons ces mots diaboliques, noms de parts[4], factions et seditions, lutheriens, huguenots, papistes; ne changeons le nom de chrestien.

(*Harangue prononcée à l'ouverture de la session des États généraux assemblés à Orléans*[5], *le* 13 *décembre* 1560.)

CONSEILS AUX JUGES

Prenez garde, quand vous viendrez au jugement, de n'y apporter poinct d'inimitié, ne de faveur, ne de préjudice[6]. Je veois beaucoup de juges qui s'ingerent et veulent estre du jugement des causes[7] de ceulx à qui ils sont amys ou ennemys. Je vois chascung[8] jour des hommes passionnez, ennemys ou amys des personnes, des sectes et factions, et jugent pour ou contre, sans considerer l'équité de la cause. Vous estes juges du pré et du champ; non de la vie, non des mœurs, non de la religion. Vous pensez bien faire d'adjuger la cause à celuy que vous estimez plus homme de bien, ou meilleur chrestien; comme

1. Voir page 36, note 4.
2. *Tant*, jusqu'à un tel point.
3. *Proficterа*, fera faire des progrès : c'est le sens du latin *proficere*.
4. *Parts*, partis (*partes*).
5. Assemblés à Orléans, pour le début du règne de Charles IX, âgé alors de dix ans et demi, et de la régence de Catherine de Médicis.
6. *Préjudice*, préjugé, prévention. Sur *ne*, voir p. 8, n. 10.
7. Qui s'ingèrent dans le jugement des causes... et veulent en être.
8. Le XVI^e^ siècle n'a pas fait la distinction qui a été introduite depuis entre l'adjectif *chaque* et le pronom *chacun*.

s'il estoit question entre les parties, lequel d'entre eulx[1] est le meilleur poète, orateur, peintre, artisan, et enfin de l'art, doctrine, force, vaillance, ou aultre quelconque suffisance, non de la chose qui est amenée en jugement. Si ne vous sentez assez forts et justes pour commander vos passions, et aimer vos ennemys selon que Dieu commande, abstenez-vous de l'office des juges....

Il est aulcungs[2] juges qui craignent la reputation et opinion du peuple, disant : Si je juge aultrement que au desir du peuple, que dira le peuple? Regardez la vérité, et ce qu'il appartient et ce que Dieu veult et le roy; et ne craignez poinct le peuple....

Je viens aux dons et presens : messieurs, vous sçavez que la justice, si faire se pouvoit, debvroit estre gratuite.... Anciennement, en France, les juges ne prenoient rien des parties pour faire justice, si ce n'est ce qu'on appeloit espices[3], qui sont depuis converties, par une vilaine metamorphose, en or et argent, et par connivence ou dissimulation, permises, modérément toutesfois.

A present, en beaucoup de lieux, elles sont doublées et triplées, et tellement que le juge ne faict plus rien sans argent. Vous ne pouvez retenir le nom de sénateurs[4], de preud'hommes et bons juges, avec la convoitise de vil gaing. Certes, celuy qui tasche à s'enrichir par telz moyenz, de riche de biens, debviendra pauvre d'honneur. La marchandise est chère, que l'on achète avec perte de loz[5] et gloire. J'aimerois mieulx la pauvreté du president de la Vacquerie[6] que la richesse du chancelier à qui son

1. *Eux* représente *les parties* : l'accord logique est substitué à l'accord grammatical.

2. Quelques-uns (*aliquos unos*), quelques.

3. *Espices*. Aussi loin qu'on puisse remonter, ces présents ou ces honoraires se sont payés en espèces, quoique, à l'origine, sans doute, on les payât en nature.

4. Ce nom de *sénateurs* est en effet communément donné, à cette époque, par un souvenir de l'antiquité romaine, aux membres des parlements.

5. *Loz* (*laus*), honneur, sujet de louange.

6. *Jean de la Vacquerie* (mort en 1497), premier président au parlement de Paris, qui se fit remarquer, dans tout le cours de sa carrière, par son indépendance.

maistre feut contrainct dire : C'est trop, Rollin[1]....

Le vray loz du juge est de diminuer et esteindre[2], et garder qu'il n'y ayt nul procez, si faire se peult; tout ainsy que les loyx sont meilleures, qui empeschent que les crimes n'adviennent que celles qui les punissent. J'aimerois mieulx le médecin qui empescheroit que la maladie ne vinst, que celuy qui la guériroit. Ainsy est-il des juges qui cherchent la louange de beaucoup de procez[3], mais en manière que de leurs jugements sourdent[4] plus grand nombre de desbats que devant[5].... Vous donnez des arrests qui engendrent des procez plus grands qu'ilz n'estoient auparavant; tant s'en fault qu'ilz y mettent fin....

Vous vous plaignez des révélations des secrets de la cour faictes au roy, que telz personnaiges[5] sont méchans et parjures. Je ne pense poinct les révélateurs des opinions genz de bien, s'ils les révèlent par ambition et pour gaigner la grace des roys et seigneurs; mais qui feroit les choses bonnes, et de bonne sorte, ne craindroit poinct qu'elles fussent veues et congneues, veoire[7] comme faictes en ung theatre, et feroit peu de compte des révélateurs.

(*Harangue au Parlement de Rouen. Déclaration de la majorité de Charles IX*, 17 *août* 1563.)

1. Nicolas Rollin (1376-1462), chancelier de Bourgogne, aussi célèbre en son temps par ses richesses que par l'autorité dont il jouit à la cour de Philippe le Bon.

2. *Diminuer et esteindre* (les procès).

3. Qui se vantent du nombre de procès qu'ils ont jugés.

4. *Sourdent*, du verbe *sourdre*, encore usité aujourd'hui : c'est la forme populaire venue de *surgere*, dont les savants ont plus tard tiré encore *surgir*.

5. *Devant*, auparavant.

6. En disant que ceux qui en sont capables....

7. *Veoire* (voir la note 1 de la page 4), et à vrai dire même, à proprement parler.

CALVIN

(1509-1564)

Jean Cauvin (en latin *Calvinus*, d'où Calvin), né à Noyon en 1509, fut pourvu très jeune d'un bénéfice et d'une cure ; mais il n'entra point pour cela dans les ordres et se laissa gagner aux premières idées de réforme religieuse qui déjà circulaient en France. Forcé de quitter la France en 1534, il se rend à Bâle, et, en 1536, à vingt-sept ans, publie son grand ouvrage, écrit en latin, l'*Institution de la religion chrétienne*. Pendant qu'il séjourne successivement en Italie, puis de nouveau à Bâle, puis à Genève, d'où on le bannit en 1538, et où il rentre triomphant en 1540, pour y organiser une sorte de théocratie austère et tyrannique, il ne cesse de remanier son livre, qu'il traduit en français en 1541 et dont il donne l'édition définitive, en latin et en français, en 1559 et 1560. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les théories développées par Calvin dans ce célèbre traité. Disons seulement que l'*Institution de la Religion chrétienne*[1] est le premier grand ouvrage qui ait été composé en français sur une matière aussi grave ; pour la première fois, un écrivain essaye de reproduire en français, pour exprimer de hautes idées, l'ampleur de la période latine. De là l'importance de ce livre considéré seulement comme une œuvre littéraire, et son intérêt pour l'histoire de la langue et de la littérature française. Calvin a encore laissé un grand nombre d'ouvrages et d'opuscules théologiques, des *Lettres* et des *Sermons*.

DÉFENSE DES RÉFORMÉS

Voyant que la fureur d'aucuns iniques[2] s'estoit tant eslevee en vostre[3] royaume, qu'elle n'avoit laissé lieu aucun à toute saine doctrine, il m'a semblé estre expedient

1. Nous suivons l'édition de l'*Institution* publiée par Baum, Cunitz et Reuss dans le *Corpus reformatorum* (Brunswick, in-4°, 1865). Cette édition reproduit le texte de 1560. — Nous donnons en note les variantes de l'édition de 1541 d'après la réimpression publiée (Paris, 1911) par MM. Châtelain et Pannier sous la direction de M. Abel Lefranc.

2. *D'aucuns iniques*, la fureur de quelques hommes injustes (voir encore la note 2 de la page 39).

3. *Vostre*. C'est au roi François Ier que Calvin adresse l'espèce de préface ou plutôt de plaidoyer en forme d'épître dédicatoire qui précède son *Institution de la Religion chrétienne*, et d'où ce fragment est tiré. — Dans l'édition de 1541, on lit *ton* au lieu de *vostre*, et partout la seconde personne du singulier, et non celle du pluriel, quand l'auteur s'adresse au roi.

de faire servir ce present livre[1], tant d'instruction à ceux que premierement[2] i'avoye deliberé d'enseigner[3], qu'aussi de confession de foy envers vous : dont[4] vous cognoissiez quelle est la doctrine contre laquelle d'une telle rage furieusement sont enflambez[5] ceux qui par feu et par glaive troublent aujourdhuy vostre royaume. Car ie n'auray nulle honte de confesser que j'ay icy compris quasi une somme[6] de ceste mesme doctrine laquelle ils estiment devoir estre punie par prison, bannissement, proscription et feu, et laquelle ils crient devoir estre dechassee[7] hors de terre et de mer.

Bien say-ie[8] de quels horribles rapports ils[9] ont remply vos oreilles et vostre cœur, pour vous rendre nostre cause fort odieuse : mais vous avez à reputer[10], selon vostre clemence et mansuetude, qu'il ne resteroit innocence aucune, n'en[11] dits, n'en faits, s'il suffisoit d'accuser. Certainement si quelcun, pour esmouvoir hayne à l'encontre de ceste doctrine, de laquelle ie me veux efforcer de vous rendre raison, vient à arguer qu'elle est desia condamnee par un commun consentement de tous estats[12], qu'elle a receu en iugement plusieurs sentences contre elle, il ne dira autre chose, sinon qu'en partie elle a esté violentement abbatue par la puissance et coniuration des adversaires, en partie malicieusement opprimee par leurs mensonges, tromperies, calomnies et trahisons. C'est force et violence, que cruelles sentences sont prononcees à l'encontre d'icelle devant[13] qu'elle ait esté défendue. C'est fraude et trahison, que sans cause elle est notee[14] de sedition et malefice. Afin que nul

1. L'*Institution chrétienne*.
2. Dès la première conception du livre.
3. *Enseigner*, instruire.
4. *Dont* = afin que par là....
5. *Enflambez* (ne se trouve plus après le XVI^e siècle) enflammés.
6. Une sorte d'ensemble, de corps.
7. *Dechassée* (le mot, en ce sens, n'a pas subsisté au delà du XVI^e siècle) chassée.
8. *Bien say-ie*, je sais bien.
9. *Ils*, nos adversaires.
10. *Reputer*, réfléchir.
11. Voir page 8, note 10.
12. Des hommes de toutes les conditions.
13. *Devant que*, avant que.
14. *Notee*, accusée.

ne pense que nous nous complaignons de ces choses à tort, vous mesmes vous pouvez estre tesmoin, Sire[1], par combien fausses calomnies elle est tous les jours diffamee envers vous : c'est assavoir[2] qu'elle ne tend à autre fin, sinon que tous regnes et polices[3] soyent ruinees, la paix soit troublee, les loix abolies, les seigneuries et possessions dissipees : bref, que toutes choses soyent renversees en confusion....

Vous ne vous devez esmouvoir de ces faux rapports, par lesquels noz adversaires s'efforcent de vous ietter en quelque crainte et terreur : c'est assavoir que ce nouvel Evangile, ainsi l'appellent-ils[5], ne cherche autre chose qu'occasion de seditions et toute impunité de mal faire. Car Dieu n'est point Dieu de division, mais de paix : et le fils de Dieu n'est point ministre de peché, qui[6] est venu pour rompre et destruire les œuvres du diable. Et quant à nous, nous sommes injustement accusez de telles entreprinses[7], desquelles nous ne donnasmes iamais le moindre souspeçon[8] du monde. Et il est bien vray semblable[9] que nous, desquels jamais n'a esté ouye une seule parole séditieuse, et desquels la vie a toujours esté cogneue simple et paisible, quand nous vivions sous vous[10], Sire, machinions de renverser les royaumes! Qui plus est, maintenant estans chassez de noz maisons, nous ne laissons point de prier Dieu pour vostre prosperité, et

1. Var. de 1541 : très excellent roy.

2. *C'est assavoir que*, voici quelles sont ces calomnies : on dit que....

3. *Polices*, gouvernements.

4. *C'est assavoir que*, voici quels sont ces faux rapports : on dit que....

5. *Ainsi l'appellent-ils.* Par cette parenthèse, Calvin veut faire entendre qu'à son avis cette expression de *nouvel Évangile* est impropre : suivant lui, en effet, bien loin de rien imaginer, les Réformés cherchent à ramener le christianisme à sa pureté primitive.

6. *Qui*, lui qui.

7. Var. de 1541 : accusez de cupiditez

8. Var. de 1541 : la moindre suspition.

9. Cela est dit ironiquement.

10. Quand nous étions en France. La préface d'où ce fragment est extrait a été écrite à Bâle en 1535. — Var. de 1541 : Il est bien vraysemblable que nous machinons de renverser les royaumes, desquelz jamais..... sous toi. Et maintenant chassez de nos maisons, nous....

celle de vostre regne. Il est bien à croire que nous pourchassions un congé de tout mal faire, sans estre reprins : veu, combien que noz mœurs soyent reprehensibles en beaucoup de choses, toutesfois qu'il n'y a rien digne de si grand reproche[1]. Et davantage[2], graces à Dieu, nous n'avons point si mal profité en l'Evangile, que nostre vie ne puisse estre à ces detracteurs exemple de chasteté, liberalité, misericorde, temperance, patience, modestie, et toutes autres vertuz. Certes la verité tesmoigne evidemment pour nous, que nous craignons et honorons Dieu purement[3], quand par nostre vie et nostre mort nous désirons son Nom estre sanctifié. Et la bouche mesme des envieux a esté contrainte de donner tesmoignage d'innocence et iustice extérieure, quant aux hommes[4], à aucuns[5] de nous, lesquels on faisoit mourir pour ce seul poinct[6], qui méritoit louange singuliere[7]. Or s'il y en a aucuns qui sous couleur de l'Evangile esmeuvent tumultes, ce qu'on n'a point veu iusques icy en vostre royaume..., il y a loix et punitions ordonnees par les loix pour les corriger asprement selon leurs délicts. Mais que cependant[8] l'Evangile de Dieu ne soit point blasphemé pour les malefices des meschans[8].

(*Institution de la Religion chrestienne. Au roy de France.*)

1. Entendez : certes il est bien vraisemblable que nous recherchions la permission de faire le mal impunément, quand en réalité (quoique sans doute nous ayons souvent péché) nous n'avons rien fait qui mérite un tel reproche! — Var. de 1541 : que nous pourchassons... sans estre reprins, desquelz combien que les mœurs soient reprehensibles en beaucoup de choses, toutesfois il n'y a rien... reproche.

2. *Davantage*, bien plus.

3. *Purement*, avec des intentions pures, sans mélange d'aucune autre considération.

4. *Justice extérieure quant aux hommes.* Entendez : dans notre for intérieur, nous avons sans doute péché envers Dieu. Mais, pour ce qui est des actes extérieurs, et à l'égard des hommes, nous n'avons jamais manqué à la justice.

5. *Aucuns*, quelques-uns.

6. *Ce seul point*, à savoir de craindre et d'honorer Dieu.

7. Var. de 1541 : .... d'innocence et iustice civile à aucuns de nous, auxquelz ce seulement estoit puny par mort, qui méritoit d'estre reputé à louenge singuliere.

8. *Cependant*, pendant ce temps.

9. A cause que quelques méchants auront commis des crimes.

AMYOT

(1513-1593)

Né à Melun, en 1513, d'une humble famille, Jacques Amyot, après avoir étudié à Paris, en menant la vie la plus pauvre et la plus laborieuse, devint professeur à l'Université de Bourges. C'est là qu'il commença à traduire quelques ouvrages grecs. François I^er^, dans les dernières semaines de sa vie (1547), lui accorda l'abbaye de Bellozane, dans le diocèse de Rouen; plus tard il fut précepteur des enfants de Henri II, évêque d'Auxerre et grand aumônier de France. Il mourut en 1593, non sans avoir été inquiété pendant la Ligue. Sa plus célèbre traduction est celle des *Vies des hommes illustres* de Plutarque (1559) et des petits traités de cet auteur connus sous le nom d'*Œuvres morales* (1572). Amyot ne saurait prétendre à la gloire des écrivains originaux; toutefois il est vrai de dire qu'il interprète son auteur plus qu'il ne le traduit, et qu'on trouve ainsi à son livre plus de saveur originale que n'en ont ordinairement les travaux de ce genre. Mais surtout sa traduction rendait populaire le plus riche en anecdotes morales des écrivains de l'antiquité; elle prouvait, d'autre part, et d'une manière décisive, que la langue française était capable de lutter, pour l'expression de toutes les idées, avec les langues anciennes; c'est ainsi que l'apparition du *Plutarque* d'Amyot marque une date très importante dans l'histoire de l'esprit français et dans celle de la prose française[1].

MORT DE POMPÉE

Aians donques arresté cela entre eulx, ilz[2] donerent la commission de l'executer à Achillas; lequel prenant avec soy un[3] Septimius, qui autrefois avoit eu charge de

1. Nous suivons l'édition des *Vies des hommes illustres* imprimée par Michel de Vascosan. Paris, 1565. in-f°.

2. *Ilz*, Ptolémée, roi d'Égypte, et ses conseillers, qui viennent de délibérer sur la façon dont ils accueilleront Pompée, vaincu à la bataille de Pharsale (48 av. J.-C.) et qui arrive pour leur demander asile.

3. *Un*, un certain.

gens soubz Pompeius, et Salvius, un autre centenier[1] aussi, avec trois ou quattre autres satellites, se feit mener à la galere ou estoit Pompeius, dedans laquelle[2] s'estoient aussi rendus tous les principaux personnages de sa suitte, pour veoir ce que seroit : mais quand ilz veirent ceste maniere de recueil[3], qui n'estoit royale, ny magnifique, ni en chose quelconque respondant à l'esperance que leur avoit donnee Theophanes[4], attendu qu'ilz ne voioient que bien peu de gens qui venoient à eulx dedans[5] une barque de pescheur, ilz commencerent à avoir[6] suspect le peu de compte que l'on faisoit d'eulx, et conseillerent à Pompeius de tourner arriere et s'eslargir[7] en haulte mer, pendant qu'ilz estoient encore hors la volee du traict. Ce pendant la barque s'approcha, et Septimius se leva le premier en pieds[8], qui[9] salua Pompeius en langage romain du nom d'*Imperator*, qui est à dire[10] souverain capitaine, et Achillas le salua aussi en langage grec, et luy dit qu'il passast en sa barque, pource que[11] le long du rivage il y avoit force vase et des bancs de sable, tellement qu'il n'y avoit pas assez eau pour sa galere : mais en mesme temps on voioit de loing plusieurs galeres de celles du Roy, que l'on armoit en diligence, et toute la coste couverte de gens de guerre, tellement que quand Pompeius et ceulx de sa compagnie eussent voulu changer[12] d'advis, ilz n'eussent plus sceu se sauver, et si y avoit d'avantage[13] qu'en monstrant de se

1. Avait commandé des soldats. *Centenier*, centurion.
2. Voir p. 36, n. 4.
3. *Recueil*, accueil.
4. Ami de Pompée, sur le conseil duquel il s'était rendu en Égypte.
5. Voir page 36, note 4.
6. *Avoir*, tenir pour, regarder comme (latinisme).
7. *S'eslargir*, gagner le large.
8. Sur ses pieds, tout debout.
9. *Qui* représente Septimius. Au XVIe siècle encore on trouvera le relatif assez souvent séparé de son antécédent.
10. Ce qui est à dire, c'est-à-dire.
11. *Pource que*, parce que (pour ce, par ce, par ce fait que).
12. Si bien que, quand même Pompée et ses compagnons auraient voulu.
13. Et encore (il) y avait (ceci) en plus.

desfier[1], ils donnoient au meurtrier quelque couleur[2] d'executer sa meschanceté. Parquoy[3] prenant congé de sa femme Cornelia, laquelle desja avant le coup faisoit les lamentations de sa fin[4], il commanda à deux centeniers qu'ilz entrassent en la barque de l'Ægyptien devant[5] luy, et à un de ses serfs affranchiz qui s'appeloit Philippus, avec un autre esclave qui se nommoit Scynes[6]. Et comme ja[7] Achillas luy tendoit la main de dedans sa barque, il se retourna devers sa femme et son filz, et leur dit ces vers de Sophocles[8] :

> Qui en maison de prince entre, devient
> Serf, quoy qu'il soit libre quand il y vient.

Ce furent les dernieres paroles qu'il dit aux siens quand il passa de sa galère en la barque : et pource qu'il y avoit loin de la galère jusques à la terre ferme, voiant que par[9] le chemin personne ne luy entamoit propos d'amiable entretien, il regarda Septimius au visage, et luy dit : « Il me semble que je te recognois, compagnon, pour avoir autrefois esté[10] à la guerre avec moy. » L'autre luy feit signe de la teste seulement qu'il estoit vray, sans luy faire autre response ne[11] caresse quelconque : parquoy n'y aiant plus personne qui dist mot, il prit en sa main un petit livret, dedans[12] lequel il avoit escript une harengue en langage grec, qu'il vouloit faire à Ptolomæus, et se meit à la lire. Quand ilz vindrent à approcher de la terre, Cornelia avec ses domestiques[13] et familiers amis se

1. En montrant qu'ils se défiaient.
2. *Couleur*, prétexte.
3. *Parquoy*, c'est pourquoi.
4. Le pleurait comme s'il était mort.
5. *Devant*, avant.
6. *Scynes*, fausse transcription ou résultat d'une fausse lecture, pour *Scythès* (ou le Scythe).
7. Voir page 49, note 2.
8. La tragédie de Sophocle d'où sont extraits les vers cités par Plutarque et traduits par Amyot est perdue. — On remarquera qu'Amyot emploie ici le vers de dix syllabes, que l'alexandrin n'a pas dépossédé sans peine de la faveur dont il jouissait encore dans toute la première moitié du XVI^e^ siècle. En 1572 Ronsard, pour sa *Franciade*, se laissait encore imposer le décasyllabe, comme convenant particulièrement à l'épopée.
9. *Par*, pendant.
10. *Pour avoir autrefois esté*, pour un homme qui a été autrefois.
11. Voir page 8, note 10.
12. Voir page 36, note 4.
13. *Domestiques*, non les serviteurs, mais les gens d'une certaine

leva sur ses pieds, regardant en grande destresse quelle seroit l'issue. Si[1] luy sembla qu'elle devoit bien esperer quand elle apperceut plusieurs des gens du roy, qui se presenterent à la descente comme pour le recueillir[2] et l'honorer : mais sur ce poinct ainsi comme[3] il prenoit la main de son affranchy Philippus pour se lever plus à son aise, Septimius vint le premier par derriere qui luy passa son espee à travers le corps, après lequel Salvius et Achillas desguainnerent aussi leurs espees, et adonc[4] Pompeius tira sa robbe à deux mains au devant de sa face, sans dire ne faire aucune chose indigne de luy, et endura vertueusement[5] les coups qu'ilz luy donnerent en souspirant un peu seulement, estant aagé de cinquante neuf ans, et aiant achevé sa vie le jour ensuivant[6] celuy de sa nativité. Ceulx qui estoient dedans les vaisseaux à la rade, quand ilz apperceurent ce meurtre, jetterent une si grande clameur, que lon l'entendit jusques à la coste, et levans en diligence les ancres se meirent à la voile pour s'enfuir, à quoy leur servit le vent qui se leva incontinent frais aussi tost qu'ilz eurent gaigné la haulte mer, de maniere que les Ægyptiens qui s'appareilloyent[7] pour voguer apres eulx, quand ilz veirent cela, s'en deporterent[8], et aians couppé la teste en jetterent le tronc du corps[9] hors de la barque, exposé à qui eut envie de veoir un si miserable spectacle.

(*Les Vies des hommes illustres : Pompeius.*)

condition qui font partie de la maison d'un grand personnage.

1. *Si*, dans cette situation, ainsi, alors.

2. *Recueillir*, accueillir.

3. Mais au moment même où.

4. *Adonc*, alors.

5. Courageusement (du latin *virtus*).

6. *Ensuivant*, suivant. Le mot est vieilli, mais n'a pas disparu de la langue.

7. *S'appareilloyent*, appareillaient.

8. *S'en deporterent*, y renoncèrent.

9. *En jetterent le tronc du corps*, l'arrachant de là (de la tête), jetèrent le corps ainsi mutilé.

ADIEUX DE BRUTUS[1] ET DE PORCIA

Estant ja[2] la ville de Rome divisee en deux parts[3], les uns se rengeans du costé d'Antonius, et les autres du costé de ce jeune Cæsar[4], et les gens de guerre vendans leur service, ne plus ne moins[5] qu'à un encan, à qui plus leur offroit, Brutus, desesperant que les affaires se peussent bien porter, delibera de sortir d'Italie, et s'en alla à pied par le païs de la Lucanie[6] en la ville d'Elea[7], qui est assise sur le bord de la mer, là ou Porcia estant sur le poinct de se departir d'avec luy pour s'en retourner à Rome, taschoit le plus qu'elle pouvoit à dissimuler la douleur qu'elle en portoit en son cueur : mais un tableau la descouvrit à la fin, quoy qu'elle se fust au demourant jusques à là tousjours constamment et vertüeusement portée[8]. Le subject de la peinture estoit pris des narrations grecques, comment Andromache accompagnoit son mary Hector, ainsi qu'il[9] sortoit de la ville de Troye, pour aller à la guerre, et comment Hector luy rebailloit[10] son petit enfant[11] : mais elle avoit les yeux et le regard tousjours fichez sur luy. La conformité de celle[12] peinture avec sa passion[13] la feit fondre en larmes, et retournant plu-

1. *Brutus*, le meurtrier de César, qui, en 42, partit pour la Grèce, afin d'y rassembler une armée pour lutter contre Octave et Antoine. — Porcia, sa femme, était fille de Caton d'Utique.

2. *Ja* (*jam*) ne se trouve plus employé dès le XVII^e^ siècle que comme un archaïsme voulu; il a été remplacé dans l'usage courant par le composé *déjà*.

3. *Parts* : Voir note 4, page 38.

4. Caius Julius Cæsar Octavianus (64 av. J.-C.-13 ap. J.-C.), neveu de César par sa mère, celui qu'on désigne généralement sous le nom d'Octave, et qui prit le nom d'Auguste (30 av. J.-C.) après la défaite d'Actium et la mort de son ancien collègue Antoine.

5. Voir page 8, note 10.

6. *Lucanie*, contrée du sud-est de l'Italie ancienne, baignée à l'ouest par le golfe de Tarente, à l'est par la mer Tyrrhénienne.

7. *Elea*, ville sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui le village de Cellamare-della-Brucca, dans la province de Salerne.

8. *Portee*, comportée.

9. *Ainsi qu'il*, au moment où il.

10. Remettait entre les bras.

11. C'est la scène touchante et célèbre des adieux d'Hector et d'Andromaque, au sixième chant de l'*Iliade*.

12. *Celle*, cette. Même observation qu'à la page 38, note 8.

13. *Sa passion*, ses sentiments, ce qu'elle souffrait.

sieurs fois le jour à revoir ceste peinture, elle se prenoit tousjours à plorer. Ce que voiant Acilius, l'un des amis de Brutus, recita les vers qu'Andromache dit à ce propos en Homere,

> Hector, tu tiens lieu de pere et de mere
> En mon endroit[1], de mary et de frere.

Adonc Brutus en se soubriant[2], « Voire[3] mais (dit il) je ne puis de ma part[4] dire à Porcia ce qu'Hector respond à Andromache au mesme lieu du poëte,

> Il ne te fault d'autre chose mesler
> Que d'enseigner tes femmes à filer[5].

Car il est bien vray que la naturelle foiblesse de son corps ne luy permet pas de pouvoir faire les mesmes actes de prouesse que nous pourrions bien faire, mais de courage elle se portera aussi vertueusement en la defense du païs, comme l'un de nous[6]. »

(*Les Vies des hommes illustres : Marcus Brutus.*)

1. A mon égard.
2. On trouve souvent employés comme réfléchis dans l'ancienne langue des verbes que nous employons aujourd'hui comme intransitifs et réciproquement (voir le second vers de la page 751).
3. *Voire* : voir page 4, note 1.
4. *De ma part*, de mon côté.
5. Sur ces vers et les précédents, voir la fin de la note 8 de la page 47.
6. Plutarque suit ici, de son propre aveu, le récit de Calpurnius Bibulus, fils du premier mariage de Porcia, qui avait écrit une *Vie de Brutus*, ouvrage qui ne nous est pas parvenu; mais il a à son tour inspiré le grand poète anglais Shakespeare, qui n'a eu qu'à introduire dans sa tragédie de *Jules César* le noble caractère de Porcia à peu près tel qu'il le trouvait dans le biographe grec.

DU BELLAY

(1522-1560)

Pour la Notice, voir page 715.

POURQUOY LA LANGUE FRANÇOYSE N'EST SI RICHE QUE LA GREQUE ET LATINE

Si nostre langue n'est si copieuse et riche que la Greque ou Latine, cela ne doit estre imputé au default[1] d'icelle, comme si d'elle mesme elle ne pouvoit jamais estre si non pauvre et sterile : mais bien on le doit attribuer à l'ignorance de notz majeurs[2], qui ayans (comme dict quelqu'un[3], parlant des anciens Romains) en plus grande recommandation le bien faire que le bien dire, et mieux aymans laisser à leur posterité les exemples de vertu que les preceptes, se sont privez de la gloyre de leurs bien faitz[4], et nous[5] du fruict de l'immitation d'iceux : et par mesme moyen nous ont laissé nostre langue si pauvre et nue, qu'elle a besoing des ornementz et (s'il fault ainsi parler) des plumes d'autruy. Mais qui voudroit dire que la Greque et Romaine eussent tousjours eté en l'excellence qu'on les a vues du temps d'Homere et de Demosthene, de Virgile et de Ciceron? Et si ces aucteurs eussent jugé que jamais, pour quelque diligence[6] et culture qu'on y eust peu faire, elles n'eussent sceu produyre plus grand fruict, se feussent ilz tant efforcez de les mettre au point[7] ou nous les voyons maintenant? Ainsi puys-je dire[8], de nostre langue qui commence

1. *Default*, manque, pauvreté.

2. *Majeurs*, ancêtres.

3. *Quelqu'un*, Salluste : « Optumus quisque facere quam dicere, sua ab aliis bene facta laudari, quam ipse aliorum narrare malebat. » (*Catilina*, VIII.)

4. *Se sont privez*, en n'en écrivant pas le récit dans d'illustres histoires. — *Bien faitz* a ici le sens de belles actions, de hauts faits.

5. *Et nous*. Entendez : et nous ont privés.

6. *Diligence*, soin.

7. *Au point*, dans l'état.

8. Je puis en dire autant. La longue comparaison qui commence ici est tout entière (jusqu'aux mots *comme chose vile et de petit prix*, page 53, l. 12) traduite d'un *Dialo-*

encores à fleurir sans fructifier, ou plus tost, comme une plante et vergette[1], n'a point encores fleury, tant se fault qu'elle ait apporté tout le fruict qu'elle pouroit bien produyre. Cela certainement non pour le default[2] de la nature d'elle, aussi apte à engendrer que les autres : mais pour la coulpe[3] de ceux qui l'ont euë en garde, et ne l'ont cultivée à suffisance, ains comme une plante sauvaige, en celuy[4] mesmes desert ou elle avoit commencé à naître, sans jamais l'arrouser, la tailler, ny defendre des ronces et des epines qui luy faisoint[5] umbre, l'ont laissée envieillir[6] et quasi mourir. Que si les anciens Romains eussent eté aussi negligens à la culture de leur langue, quand premierement elle commença à pululer[7], pour certain[8] en si peu de tens elle ne feust devenue si grande. Mais eux, en guise[9] de bons agriculteurs, l'ont premierement transmuée[10] d'un lieu sauvaige en un domestique[11] : puis affin que plus tost et mieux elle peust fructifier, coupant à l'entour les inutiles rameaux, l'ont, pour echange d'iceux, restaurée[12] de rameaux francz[13] et domestiques, magistralement tirez de la langue greque, les quelz soudainement se sont si bien entez et faiz semblables à leur tronc, que desormais n'apparoissent[14] plus adoptifz, mais naturelz. De la sont nées en langue La-

gue sur les langues de l'Italien Sperone Speroni (1500-1588), paru en 1542 et dont Du Bellay s'est beaucoup inspiré dans plusieurs parties de son livre, ainsi que l'a démontré M. Pierre Villey (*Les Sources italiennes de la* Défense et illustration de la langue française, Paris, 1908).

1. *Vergette*, pousse, bouture.

2. A cause de ce qu'il y a de défectueux, d'insuffisant.

3. *Pour la coulpe*, par la faute.

4. *Celuy*, ce (voir page 49, note 12).

5. Orthographe et prononciation des troisièmes personnes du pluriel de l'imparfait et du conditionnel assez usitées au XVI^e siècle.

6. Ce verbe, quoique peu usité, est resté dans la langue, mais comme verbe transitif, et non comme intransitif, ainsi qu'il est ici.

7. *Pululer*, littéralement : produire de plus en plus de rejetons

8. *Pour certain*, certainement.

9. *En guise*, à la manière.

10. *Transmuée*, transplantée.

11. *Domestique*, rendu propre à l'usage de l'homme. Nous n'appliquons plus le mot pris en ce sens qu'aux animaux.

12. *Restaurée*, renouvelée. Sur *iceux*, voir page 3, note 5.

13. *Franc* s'oppose, au XVI^e siècle, à *sauvage*, et est un synonyme de *cultivé*.

14. Ne paraissent, ne semblent.

time ces fleurs et ces fruictz colorez de cete grande eloquence, avecques ces nombres et ceste lyaison[1] si artificielle[2] toutes les quelles choses, non tant de sa propre nature que par artifice, toute langue a coutume de produyre. Donques si les Grecz et Romains, plus diligens à la culture de leurs langues que nous à celle de la nostre, n'ont peu trouver en icelles, si non avecques grand labeur et industrie, ny grace, ny nombre, ny finablement[3] aucune eloquence, nous devons nous emerveiller si nostre vulgaire[4] n'est si riche comme[5] il pourra bien estre, et de la prendre occasion de le mepriser comme chose vile et de petit prix[6] ? Le tens viendra (peut estre), et je l'espere, moyennant[7] la bonne destinée francoyse, que ce noble et puissant royaume obtiendra[8] à son tour les resnes de la Monarchie[9], et que nostre langue (si avecques Francoys[10] n'est du tout ensevelie la langue francoyse) qui commence encor' à jeter ses racines, sortira de terre, et s'élévera en telle hauteur et grosseur, qu'elle se poura egaler aux mesmes Grecz et Romains[11], produysant comme eux des Homeres, Demosthenes, Virgiles et Cicerons aussi bien que la France a quelquefois produit des Pericles, Nicies[12], Alcibiades, Themistocles, Cesars et Scipions.

(*La Deffence et Illustration de la Langue Francoyse*[13], livre I, chap. III.)

1. Le *nombre* ou les *nombres* (*numerus* ou *numeri*) : le rythme. *Liaison* : agencement harmonieux des mots et des membres de phrase.

2. *Artificielle*, artistique.

3. *Finablement*, enfin.

4. *Nostre vulgaire*, le français.

5. *Si... comme*, aussi... que.

6. *De petit prix*, de peu de prix.

7. *Moyennant... francoyse*, grâce à l'heureux destin de la France.

8. *Obtiendra*, au sens latin du mot (*obtinere*) : tiendra, possédera.

9. *La Monarchie*, l'empire du monde, la suprématie que Rome possédait jadis et que se disputent à cette heure, semble-t-il, les maisons de France et d'Autriche.

10. A moins que la langue française ne soit tout à fait ensevelie avec le roi François Ier. Allusion aux efforts faits par François Ier (mort en 1547) pour favoriser l'usage du français : rappelons l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539), qui rendait l'emploi du français obligatoire dans les actes judiciaires.

11. Aux Romains et aux Grecs eux-mêmes.

12. Nicias (?-413), général athénien de la guerre du Péloponèse.

13. Nous suivons l'édition de M. Chamard (Paris, 1904), qui reproduit exactement le texte de 1549.

ETIENNE PASQUIER

(1529-1615)

Né à Paris en 1529, mort en 1615, Étienne Pasquier, avocat au Parlement de Paris, composa d'abord une sorte de dialogue en prose sur l'amour, à la fois subtil et pédantesque, le *Monophile*, et plusieurs recueils de vers français et latins, puis commença à publier en 1560 ses *Recherches de la France*, auxquelles il ne cessa depuis de travailler. Ce célèbre ouvrage n'est pas seulement remarquable par la sûreté et l'abondance des renseignements qu'il contient sur l'histoire politique, administrative et littéraire de notre pays, mais par les sentiments qui l'animent, l'amour des lettres, dans les chapitres qui traitent de notre langue et de notre poésie, l'amour de la patrie, dans tous le cours du livre : c'est par là que les *Recherches* méritent, en dépit d'une composition moins nette que touffue, d'être mises à part, entre tous les ouvrages que l'érudition produisit à la même époque, et que leur auteur peut à bon droit revendiquer une place parmi les écrivains. Comme avocat, Pasquier eut à défendre l'Université de Paris contre les jésuites: et il publia contre cet ordre célèbre, outre son *plaidoyer* (1594), un long pamphlet, le *Catéchisme des Jésuites* (1602). Enfin, outre plusieurs opuscules politiques, il faut encore citer son *Interprétation des Institutes de Justinien*, qu'il avait, à l'âge de quatre-vingts ans, dictée à son petit-fils et à son gendre, et des *Lettres*, dont la plus grande partie fut publiée de son vivant.

SUR RONSARD

On ne peut assez haut louer la mémoire du grand Ronsard.... Jamais poète n'écrivit tant comme lui, j'entends de ceux dont les ouvrages sont parvenus jusques à nous : et toutefois, en quelque espèce de poésie où il ait appliqué son esprit, en imitant les anciens il les a ou sur-

montés, ou pour le moins égalés: car quant à tous les poètes qui ont écrit en leurs vulgaires[1], il n'a point son pareil. Pétrarque[2] s'est rendu admirable en la célébration de sa Laure, pour laquelle il fit plusieurs sonnets et chansons : lisez la *Cassandre*[3] de Ronsard, vous y trouverez cent sonnets qui prennent leur vol jusques au ciel, vous laissant à part les secondes et troisièmes *Amours de Marie et d'Hélène* ; car en ses premières il voulut contenter son esprit, et aux secondes et troisièmes vaquer seulement au contentement des sieurs de la cour[4]. Davantage[5], Pétrarque n'écrivit qu'en un sujet[6], et celui[7] en une infinité : il a en notre langue représenté uns Homère, Pindare, Théocrite, Virgile, Catulle, Horace, Pétrarque, et par même moyen diversifié son style en autant de manières qu'il lui a plu, ores[8] d'un ton haut, ores moyen, ores bas. Chacun lui donne la gravité, et à du Bellay[9] la douceur : et quant à moi, il me semble que quand Ronsard a voulu doux-couler, comme vous voyez dans ses *Elégies*, vous n'y[10] trouverez rien de tel en l'autre.... En Ronsard, je ne fais presque nul triage : tout y est beau; et ne m'émerveille point que Marc-Antoine de Muret et

1. Leurs langues maternelles.

2. *Pétrarque* (1304-1474), illustre poète italien connu surtout par les sonnets et les pièces lyriques (*canzone*) que lui inspira son amour pour la belle Laure de Noves.

3. *Cassandre* (voir page 725, note 5), ou plutôt les *Amours de Cassandre*, recueil qui contient exactement 254 pièces, dont 225 sonnets. Il est de 1552. Ronsard publia en 1555-1556 les *Amours de Marie* (Marie Dupin, de Bourgueil, jeune fille d'humble naissance), et, en 1578, les sonnets pour *Hélène* (voir page 733, note 5).

4. Le biographe de Ronsard, Claude Binet, distingue également les *Amours de Cassandre* des *Amours de Marie* : Ronsard, dit-il, écrivit ceux-ci « en style plus facile » pour répondre aux reproches de ceux qui, par « ignorance », blâmaient la « docte obscurité » de ses premières poésies.

5. *Davantage*, de plus.

6. *Qu'en un sujet*. Cela n'est vrai que de ses poésies italiennes, toutes consacrées à chanter son amour. Mais Pétrarque a composé aussi sur d'autres sujets des poésies latines, notamment un poème épique sur la seconde guerre punique, *Africa*.

7. *Celui* (voir page 3, note 17), celui-ci, le poète de notre pays et de notre temps, Ronsard.

8. *Ores... ores*, tantôt... tantôt *Ore, ores*, viennent de *horam, horas*, et veulent dire : à l'heure, maintenant, alors. *Or*, abréviation de *ore*, est, on le sait, resté en français comme conjonction marquant la transition d'une idée à une autre.

9. Sur Du Bellay voir page 715.

10. Y, en cela, en cette matière, pour ce qui concerne la douceur.

Remi Belleau[1], tous deux personnages de marque, n'aient estimé faire tort à leurs réputations, celui-là en commentant les *Amours de Cassandre*, et cetui, celles *de Marie*. Ses odes, ses sonnets, ses élégies, ses églogues, ses hymnes, bref tout est admirable en lui; mais sur toutes choses, ses hymnes dont[2] il fut le premier introducteur.... Il n'est pas qu'en folâtrant il ne passe[3] d'un long entrejet des poètes qui voulurent faire les sages : lisez son *Voyage d'Ercueil*[4], où il contrefait l'ivrogne en une drôlerie qu'il fit avec tous ceux de sa volée[5]; rien n'est plus accompli ni plus poétique...

Après qu'il se fut réconcilié à l'envie[6], il eut cette faveur du ciel, que nul ne mettait la main à la plume, qui ne le celébrât par ses vers... Soudain que les jeunes gens s'étaient frottés à sa robe, ils se faisaient accroire d'être devenus poètes: qui[7] fit puis après[8] très-grand tort à ce sacré nom de poète, d'autant qu'il se présentait tant de petits avortons de poésie, qu'il fut un temps que le peuple se voulant moquer d'un homme, il l'appelait poète. Les troubles étant survenus vers l'an 1560[9] par l'introduction de la nouvelle réligion, il écrivit contre ceux qui

1. Marc-Antoine Muret (1526-1585), célèbre professeur qui a laissé des œuvres latines en prose et en vers remarquablement écrites. La deuxième édition des *Amours de Cassandre* parut en effet en 1553, enrichie d'un commentaire de Muret. — Sur Remi Belleau, voir la notice de la page 739.

2. La construction ne passerait plus aujourd'hui pour correcte : *dont* représente non pas *ses hymnes*, mais l'idée de l'*hymne* considéré comme genre poétique.

3. La vérité est que, même lorsqu'il badine, il surpasse... — *Entrejet*, intervalle.

4. *Ercueil*, Arcueil, aujourd'hui commune du département de la Seine, au sud de Paris. Voir un fragment de cette pièce, page 736.

5. Troupe, compagnie (par allusio aux troupes ou *volées* d'oiseaux).

6. *A l'envie*, avec ses envieux Pasquier fait ici allusion à l'opposition que Ronsard rencontra d'abord chez les survivants de l'école de Marot, qui avaient à leur tête Mellin de Saint-Gelais; cette opposition ne fut pas de longue durée : elle avait pris fin dès avant 1553.

7. *Qui*, au neutre (*quod*) ce qui.

8. *Puis après* (*post ad pressum*) immédiatement après.

9. Date de l'avènement de Charles IX. La première guerre de religion est de 1562: dans l'intervalle, L'Hôpital fait tout ses efforts pour contenir l'impatience de plus en plus grande des deux partis.

étaient d'avis de la soutenir par les armes[1]. Il y avait plusieurs esprits gaillards[2] de cette partie[3], qui, par un commun vœu, armèrent leurs plumes contre lui. Je lui imputais à malheur que lui, auparavant chéri, honoré, courtisé par tant d'écrits, se fût fait nouvelle butte[4] de moquerie; mais certes il eut intérêt de faire ce coup d'essai, parce que les vers que l'on écrivit contre lui aiguisèrent et sa colère et son esprit de telle façon que je suis contraint de me démentir et dire qu'il n'y a rien de si beau en tous ses œuvres que les réponses qu'il leur fit[5], soit à repousser leur injures, soit à haut louer l'honneur de Dieu et de son église. Conclusion : lui qui d'ailleurs en commune conversation était plein de modestie, magnifie[6] sur toutes choses son nom par ses vers, et lui promet immortalité en tant de belles et diverses manières, que la postérité aurait honte de ne lui entériner[7] sa requête.

(*Recherches de la France*[8], livre VII, chap VI.)

1. Allusion aux 11 *Discours* en vers que Ronsard publia de 1560 à 1569.

2. *Plusieurs esprits gaillards.* Notamment Florent Chrestien (1541-1596) précepteur de Henri IV, l'un des futurs auteurs de la Ménipée et le poète Jacques Grévin (1540-1570), d'abord disciple, ensuite ennemi de Ronsard (voir p. 730, n. 2).

3. *Partie*, parti.

4. *Butte*, forme féminine qui ne se distingue que par là du mot masculin *but*; l'un et l'autre sont de même famille que le substantif *bout* et le verbe *bouter*, d'origine germanique.

5. Elles font partie des *Discours*. En voir un fragment, p. 727-730

6. *Magnifie*, exalte. Ce verbe, dont Littré trouve déjà un exemple dans un texte du XII[e] siècle, n'a pas disparu de la langue.

7. *Entériner*, terme de jurisprudence : ratifier, donner à un acte son plein et *entier* effet. L'ancien adjectif *entérin* avait le même sens qu'*entier* et se rattachait comme lui au latin *integer* : de là *entériner* et *entérinement*, qui sont restés dans la langue.

8. Aucune des éditions des *Recherches de la France* publiées du vivant de Pasquier n'est complète; aucune des éditions publiées après sa mort n'est entièrement satisfaisante, au point de vue soit de la division des matières, soit de la constitution du texte. Nous nous en sommes donc tenus au texte que donne Léon Feugère dans son excellente édition des *Œuvres choisies d'Étienne Pasquier* (Paris, 1845), encore que ce consciencieux éditeur ait cru devoir adopter, dans cette édition, l'orthographe moderne, renonçant à reconstituer celle de Pasquier, au milieu de toutes les contradictions des éditions anciennes.

LA BOÉTIE

(1530-1563)

Né à Sarlat en 1530, mort en 1563, conseiller au parlement de Bordeaux, Étienne de la Boétie est tout d'abord connu par l'amitié célèbre qui l'unit à Montaigne. Celui-ci tenait en haute estime le génie autant que le caractère de son ami. Une mort prématurée ne permit pas à La Boétie de remplir toute sa destinée. Il ne nous reste de lui, outre des poésies latines et françaises et des traductions de l'*Économique* de Xénophon [1], du livre I de l'*Économique*, d'Aristote [2], et de deux opuscules de Plutarque, les *Règles du mariage* et la *Consolation à sa femme*, qu'une dissertation intitulée *Discours de la Servitude volontaire* et quelquefois désignée par le titre de *Le Contre un*. Cet opuscule, que l'auteur écrivit « en sa première jeunesse », est plus intéressant pour le littérateur et le philologue que pour le politique. On chercherait vainement en effet dans cette œuvre d'un écolier distingué quelque théorie précise et approfondie touchant le gouvernement des États. La Boétie se borne à traiter en français, avec une ampleur et une véhémence qui se sentent des procédés ordinaires de la rhétorique ancienne, un lieu commun souvent développé par les orateurs de l'antiquité : les avantages de la liberté et les inconvénients de la tyrannie. Mais s'il ne semble pas qu'il y ait lieu, comme certains ont voulu le faire dès le XVI[e] siècle [3], de chercher dans ce petit livre aucune allusion à la situation de la France à l'époque des guerres de religion, encore qu'on soit en droit de tirer du choix même du sujet que le jeune écrivain a voulu traiter quelque induction sur la nature de ses sentiments, le *Discours de la Servitude volontaire* nous permet, au même titre que les traductions d'Amyot, de La Boétie lui-même et de plusieurs autres, de juger des progrès de la langue française, à laquelle ces divers auteurs réussissent à faire exprimer les idées élevées que les langues anciennes avaient si bien su rendre.

1. Traduite par La Boétie sous le titre de *la Mesnagerie*.

2. Traduction retrouvée et publiée seulement en 1600. — Nous avons, sous le nom d'Aristote, un petit traité de l'*Économique* en deux livres, dont le premier seul paraît être authentique.

3. *Le Contre un* n'a été publié, en partie d'abord, puis complètement, qu'assez longtemps après la mort de La Boétie (1574-1576), et par les protestants, dans un intérêt de polémique.

DOUCEUR DE LA LIBERTÉ[1]

Quand Xerxes faisoit ses appareils de grande armee pour conquerir la Grece, il envoya ses ambassadeurs par les citez gregeoises[2] demander de l'eau et de la terre (c'estoit la façon que les Perses avoient de sommer les villes). A Sparte ny Athenes n'envoya il point : pource que[3] de ceux que Daire[4] son pere y avoit envoyez pour faire pareille demande, les Spartiates et les Atheniens en avoient jecté les uns dans les fossez, les aultres ils avoient fait sauter dedans[5] un puits, leur disans qu'ils prinssent là hardiment de l'eau et de la terre pour porter à leur prince. Ces gens ne pouvoient souffrir que, de la moindre parole seulement, on touchast à leur liberté. Pour en avoir ainsi usé, les Spartiates cogneurent qu'ils avoient encouru la haine des dieux mesmes, spécialement de Talthybie, dieux des heraults[6]. Ils s'adviserent d'envoyer à Xerxes, pour les appaiser, deux de leurs citoyens, pour se presenter à luy, qu'il feist d'eux à sa guise, et se payast de là[7] pour les ambassadeurs qu'il avoient tuez à son pere. Deux Spartiates, l'un nommé Specte[8], l'autre Bulis, s'offrirent de leur gré[9] pour aller faire ce payement. Ils y allerent, et en chemin il arriverent au Palais d'un Perse que l'on appeloit Gidarne[10] qui estoit lieutenant du roy en toutes les villes d'Asie qui sont sur la coste de la mer. Il les recueillit[11] fort honorablement; et,

1. Nous suivons, pour cet extrait, l'édition que Feugère a donnée des *Œuvres complètes* de la Boétie (Paris, 1846).

2. *Gregeoises*, grecques.

3. Voir page 46, note 11.

4. *Daire*, Darius.

5. Voir page 36, note 4.

6. Homère (*Iliade*, I, 320-321) parle d'un certain Talthybios, héraut d'Agamemnon. Il y avait à Sparte une famille de hérauts qui prétendait se rattacher à ce personnage, qui fut considéré dès lors comme une sorte d'ancêtre consacré et de divinité protectrice.

7. *De là*, avec celà (latin : *inde*),

8. *Specte*. Le vrai nom donné par Hérodote est Sperthiès.

9. *De leur gré*, volontairement.

10. *Gidarne* : Hydarnès.

11. *Recueillit*, accueillit.

après plusieurs propos tombans de l'un en l'autre, il leur demanda pour quoy ils refusoient tant l'amitié du roy : « Croyez (dit-il), Spartiates, et cognoissez par moy comment le roy sçait honorer ceulx qui le valent[1], et pensez que si vous estiez à luy, il vous feroit de mesmes. Si vous estiez à luy, et qu'il vous eust cogneus, il n'y a celuy d'entre vous qui ne fust seigneur d'une ville de Grece. — En cecy, Gidarne, tu ne nous sçaurois donner bon conseil (dirent les Lacedemoniens), pource que le bien que tu nous promets, tu l'as essayé; mais celuy dont nous jouissons, tu ne sçais ce que c'est : tu as esprouvé la faveur du roy; mais la liberté, quel goust elle a, combien elle est doulce, tu n'en sçais rien. Or, si tu en avois tasté toy mesme, tu nous conseillerois de la defendre, non pas avec la lance et l'escu, mais avec les dens et les ongles. » Le seul Spartiate disoit ce qu'il falloit dire : mais certes l'un et l'autre disoient comme ils avoient esté nourris[2]. Car il ne se pouvoit faire que le Perse eust regret à la liberté, ne l'ayant jamais eue; ny que le Lacedemonien endurast la subjection, ayant gousté la franchise[3].

(*Discours de la Servitude volontaire.*)

1. *Qui le valent*, qui en sont dignes.
2. *Comme ils avoient esté nourris*, conformément à l'éducation qu'ils avaient reçue.
3. *Franchise*, indépendance.

MONTAIGNE

(1533-1592)

Michel Eyquem de Montaigne est né au château de Montaigne, près de Bergerac, en 1533, et il y est mort en 1592. Son père prit soin de le faire instruire dans les lettres antiques dès sa plus tendre enfance. Devenu membre de la cour des aides de Bordeaux, Montaigne résigna ses fonctions en 1570. Il vint alors à la cour, et, sauf un voyage qu'il fit, en 1580, en Lorraine, en Allemagne, en Suisse et en Italie, partagea désormais son temps entre Paris et Bordeaux, dont il fut élu maire par deux fois. Cependant Montaigne travaillait à ses *Essais*, dont la première édition parut à Bordeaux en 1580, et qu'il ne cessa de retoucher jusqu'à sa mort. Les chapitres qui composent les trois livres des *Essais* (le troisième ne parut qu'en 1588) sont de longueur fort inégale et sans lien entre eux. Mais les questions dont ils traitent intéressent toutes la conduite de la vie, et la méthode de Montaigne y est partout la même, comme le sentiment qui anime ses études. Cette méthode, c'est l'observation de soi-même sincère, avisée, pénétrante, incessamment soutenue et vérifiée par les expériences de la conversation et la lecture des poètes, des philosophes, des historiens; ce sentiment, c'est, à l'égard de la raison humaine, si faible et si orgueilleuse, une défiance qui, réserve faite des vérités de la foi, rend d'avance Montaigne hostile à tout dogmatisme. C'est par là qu'il est un des maîtres de la pensée française et l'un de ces esprits qui représentent éminemment tout un groupe d'esprits. Écrit d'ailleurs dans un style plein de couleur et de mouvement, qui semble marquer d'un cachet original jusqu'aux citations dont il abonde, l'ouvrage de Montaigne ne laissa personne indifférent au XVIe siècle : Pascal s'en inspire, Mme de Sévigné, La Bruyère le lisent et l'admirent; Arnauld, Nicole, Malebranche le combattent[1]. Aujourd'hui partisans et adversaires de sa doctrine s'accordent du moins à regarder Montaigne comme un de nos plus grands écrivains, et à le mettre, avec Rabelais, au-dessus de tous les autres prosateurs du XVIe siècle[2].

1. Voir le morceau cité, page 207.

2. La dernière édition des *Essais* publiée par Montaigne est de 1588. Mais, en mourant, Montaigne laissa un exemplaire de son livre, celui qui est conservé à la bibliothèque municipale de Bordeaux, et dont M. Strowski a, depuis 1906, entre-

LES PARENTS DOIVENT USER DE DOUCEUR A L'ÉGARD DE LEURS ENFANTS

J'accuse[1] toute violence en l'éducation d'une âme tendre, qu'on dresse pour l'honneur et la liberté. Il y a je ne sçay quoy de servile en la rigueur et en la contraincte ; et tiens[2] que ce qui ne se peut faire par la raison et par prudence et adresse, ne se fait jamais par la force. On m'a ainsin[3] elevé : ils disent[4] qu'en tout mon premier aage, je n'ay tasté qu'à deux coups[5] le fouët et bien mollement. J'ay deu la pareille[6] aux enfans que j'ay eu : ils me meurent tous en nourrisse ; mais une seule fille[7] qui est eschappée à cette infortune a attaint six ans et plus, sans qu'on ait emploié à sa conduicte, et pour le chastiement de ses fautes pueriles[8], l'indulgence de sa mere s'y appliquant ayséement, autre chose que parolles, et bien douces. Et quand mon desir y seroit frustré[9], il est assez d'autres causes ausquelles nous prendre, sans entrer en reproche avec ma discipline[10], que je sçay

pris la publication, — ou peut-être celui-là et un autre encore, dont la destinée serait inconnue — rempli de corrections et d'additions, et c'est d'après cet exemplaire, ou l'un de ces exemplaires, que, conformément à la volonté de l'illustre écrivain, Mlle de Gournay (1566-1645), sa constante admiratrice, sa « fille d'alliance », publia l'édition de 1595, qui a été considérée depuis comme donnant le texte définitif des *Essais*. Toutefois, sans discuter ici des mérites et de la fidélité ou des erreurs de méthode de Mlle de Gournay, il n'y a pas lieu, pour les passages auxquels l'édition de 1595 n'ajoute aucun développement, de s'écarter du vrai texte de Montaigne, celui de l'édition de 1588. Cette dernière a été rééditée par MM. Motheau et Jouaust (Paris, 1873-1880) ; nous lui empruntons le texte du premier des morceaux qui suivent. Les autres ont été revus sur l'édition de MM. Courbet et Royer (Paris, 1872-1877), qui reproduit exactement celle de 1595.

1. *J'accuse*, je blâme, je condamne.

2. *Et tiens*, et je crois.

3. Ainsi. L'*n* est euphonique ; toutefois on trouve le mot ainsi écrit même devant une consonne.

4. *Ils disent*, on dit.

5. *Deux coups*, deux fois.

6. *J'ay deu la pareille*, j'ai dû traiter de la même façon.

7. *Une seule fille*. Montaigne eut six enfants, six filles. Cinq moururent en bas âge. Seule, la seconde, Léonor, survécut à son père.

8. Ses fautes d'enfant.

9. Et s'il arrivait qu'elle ne répondit pas à ce que j'attends d'elle.

10. Sans faire de reproche à mon système d'éducation.

estre juste et naturelle.... Je n'ay veu autre effect aux verges, sinon de rendre les ames plus lasches ou plus malitieusement opiniastres....

J'essayeroy, par une douce conversation[1], de nourrir en mes enfans une vive amitié et bienveillance non feinte en mon endroict.... Je hay cette coustume de priver les enfans, qui sont en aage, du commerce et intelligence privée[2] et familiere des peres, et de vouloir maintenir en leur endroit une morgue severe et estrangiere, pleine de rancune et desdain, esperant par là les tenir en crainte et obeissance.... Quand je pourroy me faire craindre, j'aimeroy encore mieux me faire aymer....

Feu monsieur le mareschal de Monluc[3], ayant perdu celuy de ses enfans qui mourut en l'isle de Maderes, brave gentilhomme à la verité, et de grande esperance, me faisoit fort valoir, entre ses autres regrets, le desplaisir et creve-cœur qu'il sentoit de ne s'estre jamais communiqué à luy, et, sur cette humeur[4] d'une gravité et grimace paternelle, avoir perdu la commodité de gouster et bien connoistre son fils, et aussi de luy declarer l'extreme amitié qu'il luy portoit et le digne jugement qu'il faisoit de sa vertu. « Et ce pauvre garçon, disoit-il, n'a rien veu de moy qu'une contenance refroignée et pleine de mespris, et a emporté cette creance[5] que je n'ay sceu ny l'aimer, ny l'estimer selon son mérite. A qui gardoy-je à découvrir cette singuliere affection[6] que je luy portoy dans mon âme? Estoit-ce pas luy qui en devoit

1. *Conversation.* Voir la note 6 de la page 7.

2. *Intelligence privée*, relations particulières, intimes. *Privée* et, deux lignes plus haut, *priver* : c'est une négligence qui a disparu dans l'édition de 1595.

3. Sur Monluc, voir page 20. Celui de ses enfants dont il est ici question est Pierre-Bertrand de Monluc, qui partit pour l'Afrique avec une petite troupe de volontaires afin de « conquérir quelque chose », et qui fut tué à Madère. Monluc déplore éloquemment sa mort à la fin du livre V de ses *Commentaires*.

4. *Sur cette humeur*, pour cette fantaisie.

5. *Creance*, croyance.

6. *A qui gardoy-je...* pour la manifester à qui, gardais-je en moi-même cette affection unique?

avoir tout le plaisir et toute l'obligation ? Je me suis contraint et geiné pour maintenir ce vain masque ; et y ay perdu le plaisir de sa conversation, et sa volonté[1] quant et quant[2], qu'il ne me peut avoir portée autre que bien froide, n'ayant jamais receu de moy que rudesse, ny senti qu'une façon[3] tyrannique[4]. » Je trouve que cette plainte estoit bien prise et raisonnable : car, comme je sçay par une trop certaine experience, il n'est aucune si douce consolation en la perte de nos amis, que celle que nous aporte la science[5] de n'avoir rien oublié à leur dire, et d'avoir eu avec eux une parfaite et entiere communication.

(*Essais*, livre II, chap. VIII.)

DE L'AMITIÉ

Ce que nous appellons ordinairement amis et amitiez, ce ne sont qu'accoinctances et familiaritez nouees par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos ames s'entretiennent[6]. En l'amitié dequoy[7] je parle, elles se meslent et confondent l'une en l'autre, d'un meslange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la cousture qui les a joinctes. Si on me presse de dire pourquoy je l'aymois[8], je sens que cela ne se peut

1. *Volonté*, bonnes dispositions, affection.

2. *Quant et quant*, en mêmetemps.

3. *Façon*, manière d'agir.

4. « Ah! l'aimable homme (Montaigne)! qu'il est de bonne compagnie! c'est mon ancien ami ; mais à force d'être ancien, il m'est nouveau. Je ne puis lire qu'avec les larmes aux yeux ce que dit le maréchal de Montluc du regret qu'il a de ne s'être pas communiqué à son fils, et de lui avoir laissé ignorer les tendresses qu'il avait pour lui. Lisez cet endroit-là, je vous prie, et me dites comme vous vous en treuverez.... Mon Dieu! que ce livre est plein de bon sens! » (*Mme de Sévigné à Mme de Grignan*, 6 octobre 1679)

5. *Science*, conscience.

6. *S'entretiennent*, se tiennent entre elles, sont liées ensemble.

7. *Dequoy*, de laquelle.

8. *Pourquoy je l'aymois*. Il s'agit ici de La Boétie (voir page 59) qui, dans la *Servitude volontaire*, parle en ces termes de l'amitié : « L'amitié, c'est un nom sacré, c'est une chose saincte : elle ne se met jamais qu'entre gens de bien, ne se prend que par une mutuelle estime ; elle s'entretient, non tant par un bienfait, que par la bonne vie.... Il n'y

exprimer qu'en respondant : Par ce que c'estoit luy; par ce que c'estoit moy. Il y a, au delà de tout mon discours et de ce que j'en puis dire particulièrement [1], je ne sçay quelle force inexplicable et fatale [2], mediatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous estre veus, et par des rapports que nous oyions [3] l'un de l'autre, qui faisoient en nostre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports [4] : je croy par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par noz noms : et à nostre premiere rencontre, qui fut par hazard en une grande feste et compagnie de ville, nous nous trouvasmes si prins, si cognus, si obligez [5] entre nous, que rien des lors ne nous fut si proche, que l'un à l'autre. Il escrivit une satyre latine excellente, qui est publiee [6], par laquelle il excuse et explique la precipitation de nostre intelligence [7], si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé (car nous estions tous deux hommes faicts et luy plus de quelque année [8]), elle n'avoit point à perdre temps. Et n'avoit à se regler au patron [9] des amitiez molles et regulieres, ausquelles il faut tant de précautions de longue et préallable conversation [10]. Cette [11] cy n'a point d'autre

peut avoir d'amitié, là où est la cruauté, la desloyauté, là où est l'injustice. Entre les meschans, quand ils s'assemblent, c'est un complot, non pas compaignie. Ils ne s'entretiennent pas, mais ils s'entrecraignent; ils ne sont pas amis, mais ils sont complices. »

1. *Particulièrement*, avec tous les détails.

2. *Fatale*, dépendant du destin.

3. *Oyions*, entendions.

4. *Qui faisoient... rapports*, qui faisaient plus pour affermir notre affection que la nature même de ces rapports ne le comportait.

5. *Obligez*, liés.

6. Cette satire a en effet été publiée par les soins de Montaigne lui-même, comme les autres poésies latines de La Boétie (1571). C'est une pièce de 522 vers, pleine de traits énergiques et brillants, dans laquelle est développée cette idée que l'exercice de la vertu assure le bonheur. Elle est dédiée à Montaigne et s'ouvre par un assez long préambule, dans lequel La Boétie justifie et célèbre l'amitié qui les a tout d'un coup et pour jamais unis.

7. *Nostre intelligence*, nos relations, l'entente mutuelle qui nous permettait de nous comprendre.

8. La différence était exactement de deux ans et quatre mois.

9. *Au patron*, sur le patron.

10. Voir page 7, note 6.

11. Voir p. 52, n. 4 et p. 78 n. 8.

idee[1] que d'elle mesme et ne se peut rapporter qu'à soy[2]; ce n'est pas une speciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille; c'est je ne sçay quelle quinte-essence de tout ce meslange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne, qui, ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille[3], je dis perdre à la verité[4]; ne nous reservant rien qui nous fust propre, ny qui fust ou sien, ou mien....

Qu'on ne me mette pas en ce rang ces autres amitiez communes; j'en ay autant de cognoissance qu'un autre, et des plus parfaictes de leurs genres. Mais je ne conseille pas qu'on confonde leurs regles; on s'y tromperoit. Il faut marcher en ces autres amitiez la bride à la main, avec prudence et precaution : la liaison n'est pas nouée en maniere qu'on n'ait aucunement à s'en deffier.... En ce noble commerce[5], les offices[6] et les bienfaicts, nourrissiers des autres amitiez, ne meritent pas seulement d'estre mis en compte : cette confusion[7] si pleine de nos volontez en est cause : car tout ainsi que[8] l'amitié que je me porte ne reçoit point augmentation pour le secours[9] que je me donne au besoin[10], et comme je ne me sçay aucun gré du service que je me fay : aussi[11] l'union de tels amis estant veritablement parfaicte, elle leur faict perdre le sentiment de tels devoirs et haïr et chasser d'entre eux ces mots de division

1. *Idee*, image, exemplaire, représentation. — Notre amitié ne peut se représenter que par elle-même; rien d'autre n'en peut donner l'idée.
2. Comparer qu'à elle-même.
3. Avec une égale avidité, un égal effort pour nous rencontrer.
4. *A la vérité*, au sens propre de ce mot (perdre).
5. Au contraire, dans le noble échange d'affection qui a été le nôtre.
6. *Offices*, services.
7. *Confusion*, fusion entière
8. *Ainsi que*, de même que.
9. *Pour*, en raison de....
10. *Au besoin*, quand j'en ai besoin.
11. *Aussi*, de même.

et de différence[1], bien-faict, obligation, recognoissance, priere, remerciement et leurs pareils. Tout estant par effect[2] commun entre eux, volontez, pensemens, jugemens, biens, honneur et vie, et leur convenance[3] n'estant qu'une ame en deux corps, selon la tres propre definition d'Aristote[4], ils ne se peuvent ny prester, ny donner rien....

Si, en l'amitié de quoy je parle, l'un pouvoit donner à l'autre, ce seroit celuy qui recevroit le bien-fait qui obligeroit son compagnon. Car cherchant l'un et l'autre, plus que toute autre chose, de s'entre-bien faire, celuy qui en preste la matiere et l'occasion est celuy là qui faict le liberal, donnant ce contentement à son amy d'effectuer en son endroit[5] ce qu'il desire de plus.

(*Essais*, livre I, chap. xxvii.)

DE LA LECTURE DES HISTORIENS ET PARTICULIÈREMENT DE PLUTARQUE

En cette practique des hommes, j'entens y comprendre, et principalement, ceux qui ne vivent qu'en la mémoire des livres. Il[6] practiquera par le moyen des histoires ces grandes ames des meilleurs siècles. C'est un vain estude, qui veut[7] : mais qui veut aussi, c'est un estude de fruit

1. Ces mots qui tendent à les diviser et à leur faire sentir qu'ils sont deux êtres.

2. *Par effect*, en réalité.

3. *Convenance*, accord.

4. Ce mot d'Aristote est rapporté dans les *Vies et opinions des plus illustres philosophes* (V, 21) de Diogène de Laërte, compilateur grec du IIIe siècle ap. J.-C.

5. *En son endroit*, à son intention, à propos de lui.

6. *Il.* Le jeune homme qu'on se propose d'instruire.

7. *Qui veut*. *Qui* est encore au XVIIe siècle employé assez fréquemment avec le sens de *si l'on*. Ainsi dans La Fontaine (*Fables*, V, VIII) :

Bonne chasse, dit-il, qui l'aurait à [son croc!

La tournure s'explique par l'ellipse du démonstratif antécédent et de la préposition qui le précède : *bonne chasse* ou *c'est un vain estude* [pour celui] *qui*.... — Sur *étude* masculin voir la note 7 de la page 8.

estimable, et le seul estude, comme dit Platon[1], que les Lacedemoniens eussent reservé à leur part. Quel profit ne fera il en cette part là et à la lecture des Vies de nostre[2] Plutarque? Mais que mon guide[3] se souvienne où vise sa charge et qu'il n'imprime pas tant à son disciple la date de la ruine de Carthage, que les mœurs de Hannibal et de Scipion; ny tant où mourut Marcellus[4], que pourquoy il fut indigne de son devoir qu'il mourust là. Qu'il ne luy apprenne pas tant les histoires qu'à en juger. C'est à mon gré, entre toutes, la matière à laquelle nos esprits s'appliquent de plus diverse mesure. J'ai leu en Tite Live cent choses que tel n'y a pas leu. Plutarche y en a leu cent, outre ce que j'y ay sçeu lire, et à l'adventure[5] outre ce que l'autheur y avoit mis. A d'aucuns, c'est un pur estude grammairien : à d'autres, l'anatomie de la philosophie, par laquelle les plus abstruses parties de nostre nature se penetrent. Il y a dans Plutarque beaucoup de discours estendus, tres-dignes d'estre sçeus[6]; car, à mon gré, c'est le maistre ouvrier de telle besongne; mais il y en a mille qu'il n'a que touchez simplement : il guigne[7] seulement du doigt par où nous irons, s'il nous plaist, et se contente quelquefois de ne donner qu'une atteinte dans le plus vif d'un propos. Il les faut arracher de là, et mettre en place marchande[8]. Comme ce sien

1. *Platon*, dans le premier *Hippias* : c'est Hippias lui-même qui rapporte à Socrate quel est le seul enseignement que les Lacédémoniens veuillent recevoir.

2. *Nostre Plutarque*, ainsi appelé parce que Plutarque est français aux yeux de Montaigne depuis qu'il est traduit par Amyot et aussi sans doute parce que, comme il le dira encore (*Essais*, livre II, chap. X), « c'est son homme que Plutarque ».

3. *Mon guide*, le précepteur que je souhaite voir donner à l'enfant.

4. *Marcellus* mourut en 208, à plus de soixante ans, dans une embuscade où il s'était laissé surprendre, ce qui, dit Tite-Live (XXVII, xxvii. 11), n'était digne ni de son âge, ni de son habileté et de son expérience (*nec pro ætate, neque pro veteris prudentia ducis*).

5. *A l'adventure*, peut-être.

6. *Sçeus*, connus.

7. *Guigne*, montre, fait signe. L'origine du mot est douteuse.

8. *Place marchande*, place bonne pour le marché, place fréquentée : l'expression peut encore être employée.

mot[1], « que les habitants d'Asie servoient à un seul, pour ne sçavoir[2] prononcer une seule syllable, qui est, Non, » donna peut estre la matiere et l'occasion à La Boœtie de sa *Servitude Volontaire*[3]. Cela mesme de luy voir trier une legiere action, en la vie d'un homme, ou un mot, qui semble ne porter[4] pas cela, c'est un discours[5]. C'est dommage que les gens d'entendement ayment tant la briefveté : sans doubte leur reputation en vaut mieux, mais nous en valons moins. Plutarque ayme mieux que nous le vantions de son jugement, que de son sçavoir : il ayme mieulx nous laisser desir[6] de soy, que satieté. Il sçavoit qu'ès choses bonnes mesmes on peut trop dire, et que Alexandridas[7] reprocha justement à celuy qui tenoit aux Ephores des bons propos, mais trop longs : « O estranger, tu dis ce qu'il faut autrement qu'il ne faut ». Ceux qui ont le corps gresle le grossissent d'embourrures : ceux qui ont la matiere exile[8] l'enflent de paroles.

(*Essais*, livre I, ch. xxv.)

FAIBLESSE DE LA RAISON

Il est certain que nostre apprehension[9], nostre jugement, et les facultez de nostre ame, en general, souffrent selon les mouvemens et alterations du corps, lesquelles alterations sont continuelles. N'avons nous pas l'esprit plus

1. *Ce sien mot*. Dans le traité *de la Mauvaise honte*, ch. VII.
2. *Pour ne sçavoir*, parce qu'ils ne savaient.
3. *Servitude Volontaire*. Voir page 58.
4. *Porter*, comporter.
5. *C'est un discours* : car Plutarque nous apprend par là à faire entendre beaucoup de choses en peu de mots.
6. *Desir*, dans le sens de *desiderium*, regret de ne pas profiter assez de ses enseignements.
7. *Alexandridas*, Spartiate dont quelques bons mots sont cités dans le traité de Plutarque, *Apophtegmes des Lacédémoniens*.
8. *Exile*, maigre, chétif. Ce mot, calqué sur le latin *exilis*, n'est pas resté dans la langue.
9. *Appréhension*, conception.

esveillé, la memoire plus prompte, le discours plus vif, en santé qu'en maladie? La joye et la gayeté ne nous font elles pas recevoir les subjects qui se presentent à nostre ame, d'un tout autre visage que le chagrin et la melancholie?

Pensez vous que les vers de Catulle ou de Sappho rient à un vieillard avaricieux et rechigné, comme à un jeune homme vigoureux et ardent? Cleomenes, fils d'Anaxandridas[1], estant malade, ses amis luy reprochoyent qu'il avoit des humeurs et fantasies nouvelles et non accoustumees : « Je croy bien, fit-il; auisi ne suis je pas celuy que je suis estant sain : estant autre, aussi sont autres mes opinions et fantasies. » En la chicane de nos palais, ce mot est en usage, qui se dit des criminels qui rencontrent les juges en quelque bonne trampe, douce et debonnaire : « *Gaudeat de bona fortuna*[2]. » Car il est certain que les jugemens se rencontrent par fois plus tendus à la condemnation, plus espineux et aspres, tantost plus faciles, aysez, enclins à l'excuse. Tel qui rapporte de sa maison la douleur de la goutte, la jalousie, ou le larrecin de son valet, ayant toute l'ame teinte et abreuvee de colere, il ne faut pas doubter que son jugement ne s'en altere vers cette part[3] là. Ce venerable senat d'Areopage jugeoit de nuict, de peur que la veue des poursuivans corrompist[4] sa justice. L'air mesme et la serenité du ciel nous apporte quelque mutation, comme dit ce vers grec[5] en Cicero,

> Tales sunt hominum mentes, quali pater ipse
> Iuppiter auctifera lustravit lampade terras.

Ce ne sont pas seulement les fievres, les breuvages, et

1. *Cleomenes, fils d'Anaxandridas*, roi de Sparte (519-491). Montaigne emprunte l'anecdote à Plutarque. *Apophtegmes des Lacédémoniens.*

2. « Qu'il se réjouisse de sa bonne fortune. »

3. *Vers cette part*, de ce côté.

4. Il faudrait aujourd'hui *de peur que... ne*.

5. *Ce vers grec.* Le fragment de Cicéron que cite ici Montaigne et qui nous a été conservé par saint Augustin (*Cité de Dieu*, V, VIII) est la traduction des vers 136-137 du livre XVIII de l'*Odyssée*. « Les esprits des hommes sont différents suivant les feux dont Jupiter lui-même éclaire la terre fertile. » (Nous lisons

les grands accidens, qui renversent nostre jugement : les moindres choses du monde le tournevirent[1]. Et ne faut pas doubter, encores que nous ne le sentions pas, que si la fievre continue peut atterrer nostre ame, que la tierce[2] n'y apporte quelque alteration selon sa mesure et proportion. Si l'apoplexie assoupit et esteint tout à faict la veuë de nostre intelligence, il ne faut pas doubter que le morfondement[3] ne l'esblouisse. Et par consequent, à peine se peut-il rencontrer une seule heure en la vie, où nostre jugement se trouve en sa deuë assiette, nostre corps estant subject à tant de continuelles mutations, et estoffé de tant de sortes de ressorts, que j'en croy les medecins, combien[4] il est malaysé qu'il n'y en ayt tousjours quelqu'un qui tire de travers. Au demeurant, cette maladie ne se descouvre pas si aisément, si elle n'est du tout extreme et irremediable : d'autant que la raison va tousjours torte, boiteuse et deshanchée : et avec le mensonge comme avec la vérité. Par ainsin[5] il est malaisé de descouvrir son mescompte et desreglement. J'appelle tousjours raison cette apparence de discours[6] que chacun forge en soy : cette raison, de la condition de laquelle il y en peut avoir cent contraires autour d'un mesme subject : c'est un instrument de plomb et de cire, alongeable, ployable, et accommodable à tout biais et à toutes mesures : il ne reste que la suffisance de le sçavoir contourner. Quelque bon dessein qu'ait un juge, s'il ne s'escoute de pres, à quoy peu de gens s'a-

auctiferas, qui est préférable à la leçon que Montaigne avait sans doute sous les yeux.)

1. *Tournevirent*. Le mot a disparu de la langue ; Littré cite cependant encore un exemple de Dufresny (1654-1724).

2. *Que la tierce*. Ce second *que* est explétif. — La fièvre tierce est une fièvre intermittente qui apparaît de deux jours l'un. — **Pascal, *Pensées***, édit. Brunschvicg, 82 : « Nous avons un autre principe d'erreur, les maladies. Elles nous gâtent le jugement et le sens. Et si les grandes l'altèrent sensiblement, je ne doute point que les petites n'y fassent impression à leur proportion. »

3. *Morfondement*, coryza.

4. Quand ils disent [*combien*].

5. *Par ainsin*. Ainsi, par conséquent (Voir page 62, note 3).

6. *Discours*, raisonnement (λόγος).

musent, l'inclination à l'amitié, à la parenté, à la beauté et à la vengeance, et non pas seulement choses si poisantes[1], mais cet instinct fortuite, qui nous fait favoriser une chose plus qu'une autre, et qui nous donne, sans le congé[2] de la raison, le choix en deux pareils subjects, ou quelque umbrage de pareille vanité[3], peuvent insinuer insensiblement en son jugement la recommendation ou deffaveur d'une cause, et donner pente à la balance. Moy qui m'espie de plus prez, qui ay les yeux incessamment tendus sur moy, comme celuy qui[4] n'a pas fort affaire ailleurs,

quis sub Arcto
Rex gelidæ metuatur oræ,
Quid Tiridatem terreat, unice
Securus[5],

à peine oseroy-je dire la vanité et la foiblesse que je trouve chez moy. J'ay le pied si instable et si mal assis, je le trouve si aysé à crouler et si prest au branle, et ma veue si desreglée, qu'à jun je me sens autre qu'apres le repas : si ma santé me rid, et la clarté d'un beau jour, me voyla honneste homme : si j'ay un cor qui me presse l'orteil, me voylà renfroigné, mal plaisant et inaccessible. Un mesme pas de cheval me semble tantost rude, tantostost aysé ; et mesme chemin, à cette heure plus court, une autre fois plus long : et une mesme forme ores plus ores[6] moins aggreable, Maintenant je suis à tout faire, maintenant à rien faire : ce qui m'est plaisir à cette heure me sera quelquefois[7] peine. Il se fait mille agitations indiscrettes et casueles chez moy. Ou l'humeur melan-

1. *Non pas seulement choses si poisantes*, et je ne dis pas seulement des choses d'un tel poids.

2. *Congé* (de *commeatum*), permission de partir; puis, en général, permission

3. Quelque ombre, quelque apparence d'une chose aussi vaine que celle que je viens de dire.

4. *Comme celuy qui*, comme un homme qui.

5. « S'inquiétant moins que personne de savoir quel est le roi des régions glacées qui se fait craindre au septentrion, quel danger épouvante Tiridate. » (Horace, *Odes* I, xxvi, 3-6.)

6. *Ores... ores*. Tantôt... tantôt.— *Maintenant,.., maintenant* : même sens.

7. *Quelquefois*, quelque jour (*aliquando*).

cholique me tient, ou la cholerique; et, de son authorité privée, à cett'heure le chagrin predomine en moy, à cett'heure l'allegresse. Quand je prens des livres, j'auray apperceu en tel passage des graces excellentes, et qui auront feru mon ame; qu'un'autrefois j'y retombe, j'ay beau le tourner et virer, j'ay beau le plier et le manier, c'est une masse incognue et informe pour moy. En mes escris mesmes, je ne retrouve pas tousjours l'air de ma premiere imagination : je ne sçais ce que j'ay voulu dire: et m'eschaude souvent à corriger et y mettre un nouveau sens, pour avoir[1] perdu le premier qui valloit mieux. Je ne fay qu'aller et venir : mon jugement ne tire pas tousjours avant, il flotte, il vague,

velut minuta magno
Deprensa navis in mari, vesaniente vento[2]....

Chacun à peu pres en diroit autant de soy, s'il se regardoit comme moy. Les prescheurs[3] sçavent que l'emotion qui leur vient en parlant les anime vers la creance: et qu'en cholere nous nous addonnons plus à la deffense de nostre proposition, l'imprimons en nous, et l'embrassons avec plus de vehemence et d'approbation, que nous ne faisons estans en nostre sens froid et reposé. Vous recitez simplement une cause à l'advocat, il vous y respond chancellant et doubteux: vous sentez qu'il luy est indifferent de prendre à soustenir l'un ou l'autre party. L'avez vous bien payé pour y mordre et pour s'en formaliser, commence il d'en estre interessé, y a il eschauffé sa volonté? Sa raison et sa science s'y eschauffent quand et quand[4] : voylà une apparente et indubitable verité qui

1. *Pour avoir*, parce que j'ai.
2. « Comme un léger esquif surpris au milieu de la mer immense par les vents déchaînés. » (Catulle, XXV.)
3. *Prescheurs*, prédicateurs.
4. *Quand et quand*, en même temps. — Pascal, *Pensées*, édition Brunschvicg, 82 : « Combien un avocat bien payé par avance trouve-t-il plus juste la cause qu'il plaide! »

se presente à son entendement : il y descouvre une toute nouvelle lumiere, et le croit à bon escient[1] ; et se le persuade ainsi. Voire[2] je ne sçay si l'ardeur qui naist du despit et de l'obstination à l'encontre de l'impression et violence du magistrat et du danger, ou l'interest de la reputation, n'ont envoyé tèl homme soustenir iusques au feu l'opinion pour laquelle, entre ses amys et en liberté, il n'eust pas voulu s'eschauder le bout du doigt....

. . . . . .

Quant à l'erreur et incertitude de l'operation des sens, chacun s'en peut fournir autant d'exemples qu'il luy plaira : tant les fautes et tromperies qu'ils nous font sont ordinaires. Au retentir d'un valon, le son d'une trompette semble venir devant nous, qui vient d'une lieuë derriere.... A manier une balle d'arquebuse soubs le second doigt, celuy du milieu estant entrelassé par dessus, il faut extremement se contraindre, pour advoüer qu'il n'y en ait qu'une[3], tant le sens nous en represente deux. Car que les sens soyent maintesfois maistres du discours[4], et le contraignent de recevoir des impressions qu'il sçait et juge estre faulces, il se void à tous coups. Je laisse à part celuy de l'attouchement, qui a ses functions plus voisines, plus vives et substantielles, qui renverse tant de fois, par l'effect de la douleur qu'il apporte au corps, toutes ces belles resolutions stoïques, et contraint de crier au ventre[5] celuy qui a estably en son ame ce dogme avec toute resolution, « que la colique, comme toute autre maladie et douleur, est chose indifferente, n'ayant la force de rien rabbattre du souverain bon-heur et felicité en laquelle le sage est logé par sa vertu ». Il n'est cœur si mol, que le son de nos tabourins[6] et de nos trompettes n'eschauffe, ny si dur que la douceur de la musique

1. En toute conscience.
2. *Voire* : voir page 4, note 1.
3. Voir page 30, note 5.
4. *Discours*, voir page 72, note 6.
5. *Crier au ventre* est dit comme *crier au feu, crier au voleur*, et autres expressions usuelles.
6. *Tabourins*, tambours.

n'esveille et ne chatouille : ny ame si revesche, qui ne se sente touchée de quelque reverence, à considerer cette vastité sombre de noz eglises, la diversité d'ornemens et ordre de noz ceremonies, et ouïr le son devotieux de noz orgues, et l'harmonie si posée et religieuse de noz voix. Ceux mesme qui y entrent avec mespris sentent quelque frisson dans le cœur, et quelque horreur[1], qui les met en deffiance de leur opinion....

Qu'on loge un philosophe dans une cage de menus filets de fer clair-semez, qui soit suspendue au hault des tours Nostre Dame de Paris, il verra, par raison evidente, qu'il est impossible qu'il en tombe, et si[2] ne se sçauroit garder, s'il n'a accoustumé le mestier des couvreurs, que la veuë de cette haulteur extreme ne l'espouvante et ne le transisse. Car nous avons assez affaire de nous asseurer aux galeries qui sont en nos clochers, si elles sont façonnees à jour, encores qu'elles soient de pierre. Il y en a qui n'en peuvent pas seulement porter la pensee. Qu'on jette une poultre entre ces deux tours, d'une grosseur telle qu'il nous la faut à[3] nous promener dessus, il n'y a sagesse philosophique de si grande fermeté, qui puisse nous donner courage d'y marcher, comme nous ferions si elle estoit à terre[4]. J'ay souvent essayé cela en noz montaignes de deçà[5], et si[6] suis de ceulx qui ne s'effroyent que mediocrement de telles choses, que[7] je ne pouvoy souffrir la veuë de cette profondeur infinie, sans horreur et tremblement de jarrets et de cuisses, encores qu'il s'en fallust bien ma longueur que je ne fusse du tout au bord, et n'eusse sceu[8] cheoir si je ne me fusse porté à

1. *Horreur*, frémissement religieux ; c'est le sens du latin *horror*.

2. *Si*, pourtant, même dans ces conditions.

3. *A*, pour.

4. Pascal, *Pensées*, édit. Brunschvicg, 82 : « Le plus grand philosophe du monde, sur une planche plus large qu'il ne faut, s'il y a au-dessous un precipice, quoique sa raison le convainque de sa sûreté, son imagination prévaudra. Plusieurs n'en sauraient soutenir la pensée sans pâlir et suer. »

5. *De deçà*, de ce côté-ci de nos pays.

6. *Si*, pourtant.

7. *Que*, de telle manière que : ma complexion était telle que...

8. *Sceu*, pu.

escient[1] au danger. Les medecins tiennent qu'il y a certaines complexions qui s'agitent, par aucuns sons et instrumens, jusques à la fureur. J'en ay veu, qui ne pouvoient ouyr ronger un os soubs leur table sans perdre patience : et n'est guere homme, qui ne se trouble à ce bruit aigre et poignant, que font les limes en raclant le fer; comme, à ouyr mascher pres de nous, ou ouyr parler quelqu'un qui ayt le passage du gosier ou du nez empesché, plusieurs s'en esmeuvent jusques à la colere et la haine. Ce flusteur protocole[2] de Gracchus, qui amollissoit, roidissoit et contournoit la voix de son maistre lors qu'il haranguoit à Rome, à quoy servoit il, si le mouvement et qualité du son n'avoit force à esmouvoir et alterer le jugement des auditeurs? Vrayement, il y a bien dequoy faire si grande feste de la fermeté de cette belle piece, qui se laisse manier et changer au bransle et accidens d'un si leger vent!

(*Essais*, livre II, chap. XII.)

1. *A escient*, exprès.

2. *Flusteur protocole*, joueur de flûte chargé d'inspirer, et comme de souffler l'orateur : sens figuré, en usage encore au début du XVII^e^ siècle, de *protocolle*, qui désigne, en général, un formulaire (littéralement : première feuille collée d'un livre, et, par suite, registre collé où l'on recueille les actes publics : πρῶτος, premier, κόλλα, colle). — Cicéron rapporte en effet que Caius Gracchus, quand il parlait, avait auprès de lui un joueur de flûte, qui, en enflant le son de son instrument, l'avertissait de mettre plus de mouvement dans son discours, ou au contraire de discuter avec plus de calme. (*De Oratore*, III, LX, 225.)

SATIRE MÉNIPPÉE

(1594)

Le philosophe cynique Ménippe, Grec de Syrie, qui vivait au quatrième ou au troisième siècle avant l'ère chrétienne, avait laissé une réputation presque légendaire de satirique spirituel et audacieux : il avait d'ailleurs publié un recueil de satires, qui devinrent des modèles du genre ; ainsi l'érudit latin Varron (114-26 av. J.-C.) avait écrit des satires à la manière de Ménippe ou *ménippées*. C'est du même souvenir que se sont inspirés les auteurs du plus célèbre de tous les pamphlets qui ont été publiés pendant la Ligue : *la Satire Ménippée du catholicon double d'Espagne et des États de la Ligue*. Cette satire met d'abord en scène deux charlatans, l'un Espagnol, l'autre Lorrain, symbolisant le roi d'Espagne, Philippe II, et le duc de Mayenne, de la maison de Guise et de Lorraine, avec tous leurs partisans, et vendant une drogue, une panacée renforcée d'une vertu merveilleuse, le *catholicon double d'Espagne*. Puis la satire fait défiler devant nous, dans la plus véridique et la plus comique des descriptions, la procession ordonnée par la Ligue avant l'ouverture des États. Enfin, la salle même des États ayant été décrite, avec ses tapisseries allégoriques, dont les malicieux écrivains inventent les sujets, afin d'y trouver plus sûrement matière à railleries ironiques, la satire rapporte les discours plus ou moins longs, plus ou moins risibles des différents orateurs qui se sont fait entendre aux États, et, en dernier lieu, celui de M. d'Aubray[1], parlant pour le Tiers État, protestation abondante et, par endroits, chaleureuse du bon sens et de l'honnêteté ; le tout émaillé et suivi de pièces épigrammatiques d'étendue variée en vers latins et français. L'idée première de la *Ménippée* peut être attribuée, semble-t-il, avec certitude à un certain Pierre Le Roy, chanoine de Rouen, « homme honorable et très ennemi des factions », dit de Thou[2], qui fait encore allusion à un autre écrivain, qui aurait porté à sa perfection le dessein de Le Roy : dans ce collaborateur essentiel, il faut probablement (mais non pas sûrement) reconnaître l'illustre jurisconsulte Pierre Pithou (1539-1596), qui serait particulièrement l'auteur de la *Harangue de M. d'Aubray*. Le poète Nicolas Rapin (1540-1608), qui avait été grand prévôt de la connétablie de Paris, et s'était plus tard battu à Ivry, dans les rangs de l'armée royale ; Jean Passerat (1534-1602), professeur au Collège Royal (Collège de France)[3], prirent pour eux le soin d'écrire les vers de la *Satire*, auxquels se joignit bientôt une inté-

1. Voir page 78 et le début de la note 7 de la page 82.

2. *Histoire*, livre CV.

3. Voir page 765.

nieuse pièce de Gilles Durant (1550-1615), avocat au Parlement de Paris[1]. On regarde enfin comme ayant collaboré à cette œuvre collective et anonyme Jacques Gillot, conseiller clerc au Parlement, chez lequel tous les autres se réunissaient, et l'érudit Florent Chrestien (1540-1596), ancien précepteur et Henri IV. Les États de la Ligue avaient eu lieu en février 1593, et la *Satire* parut datée de cette même année; mais, quoiqu'elle eût couru en effet manuscrite en 1593, elle ne fut publiée qu'en 1594, c'est-à-dire après la conversion et le sacre de Henri IV, quand ce roi était déjà dans Paris ou tout à fait sur le point d'y entrer.

HARANGUE DE M. D'AUBRAY[2] POUR LE TIERS-ESTAT

(FRAGMENT)

Il faut confesser que nous sommes prêts à ce coup[3], plus serfs et plus esclaves que les chrestiens en Turquie et les juifs en Avignon[4]. Nous n'avons plus de volonté, ny de voix au chapitre. Nous n'avons plus rien de propre, que[5] nous puissions dire cela est mien : tout est à vous, Messieurs, qui nous tenez le pied sur la gorge, et qui remplissez nos maisons de garnisons. Nos privileges et franchises anciennes sont à vau l'eau. Nostre Hostel-de-ville que j'ay veu estre l'asseuré refuge du secours des Roys en leurs urgentes affaires, est à la boucherie[6]. Nostre cour de Parlement est nulle, et l'Université devenuë sauvage. Mais l'extremité de nos miseres est qu'entre tant de malheurs et de necessitez il ne nous est pas permis de nous plaindre, ny demander secours; et faut, qu'ayants la mort entre les dents nous disions que nous nous portons bien, et que sommes trop heureux d'estre malheureux pour si bonne cause. O Paris qui n'es plus Paris, mais une spelunque[7] de bestes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons et Napolitains,

1. C'est une satire (128 vers de huit syllabes) du bourgeois de Paris partisan de la Ligue, intitulée : *A mademoiselle ma cousine sur le trespas de son asne, regret funèbre.*

2. Sur ce personnage, voir page 82, note 7.

3. *A ce coup*, cette fois.

4. *Avignon* fit, jusqu'en 1791, partie des États de l'Église.

5. *Que*, de manière que

6. *Boucherie*, jeu de mots : le prévôt des marchands, tout dévoué à la Ligue, s'appelait Boucher.

7. *Spelunque*, caverne (*spelunca*). Mot antérieur au XVI^e^ siècle, et qui

ung asile et seure retraicte de voleurs, meurtriers et assassinateurs, ne veux tu jamais te ressentir[1] de ta dignité et te souvenir qui tu as esté, au pris de ce que tu es? Ne veux-tu jamais te guerir de ceste frenesie, qui, pour[2] ung legitime et gracieux Roy, t'a engendré cinquante roytelets et cinquante tyrans? Te voila aux fers; te voila en l'Inquisition d'Espagne, plus intolerable mille fois et plus dure à supporter aux esprits nez libres et francs, comme sont les François, que les plus cruelles morts dont les Espagnols ne sçauroient adviser! Tu n'as peu supporter une légère augmentation de tailles et d'offices[3] et quelques nouveaux edicts qui ne t'importoient nullement : mais tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusques au sang, qu'on emprisonne tes senateurs[4], qu'on chasse et bannisse les bons citoyens et conseillers, qu'on pende, qu'on massacre tes principaux magistrats. Tu le vois, et tu l'endures. Tu ne l'endures pas seulement, mais tu l'approuves, et le loües, et n'oserois, et ne sçaurois faire autrement. Tu n'as peû supporter ton Roy[5] si débonnaire, si facile, si familier, qui s'estoit rendu comme concitoyen et bourgeois de ta ville, qu'il a enrichie, qu'il a embellie de somptueux bastiments, accreuë de forts et superbes rampars, ornee de privileges et exemptions honorables. Que dy-je? peû supporter? c'est bien pis: tu l'as chassé de sa ville, de sa maison, de son lict. Quoy[6] chassé? tu l'as poursuivy. Quoy poursuivy? tu l'as assassiné, canonizé l'assassinateur, et faict des feux de joye de sa mort. Et tu vois maintenant combien ceste mort t'a prouffité, car elle est cause qu'ung autre[7] est monté en sa place,

a encore été employé depuis, mais que le *Dictionnaire de l'Académie* n'a jamais admis.

1. *Te ressentir*, reprendre le sentiment de... — *Assassinateur* n'est pas resté dans la langue.

2. *Pour*, à la place de.

3. *Tailles*, impôts que paient tous ceux qui ne sont ni nobles ni ecclésiastiques. *Offices*, charges, fonctions publiques, dont la création entraine de nouveaux impôts.

4. *Sénateurs :* voir page 39, note 4.

5. *Ton Roy*, Henri III, assassiné à Saint-Cloud, par Jacques Clément (le 1er août 1589).

6. *Quoy*, que dis-je

7. *Ung autre*, Henri IV.

bien plus vigilant, bien plus laborieux, bien plus guerrier, et qui sçaura bien te serrer de plus prez, comme tu as, à ton dam[1], déjà expérimenté[2].

Je vous en prie, Messieurs, s'il est permis de jecter encor ces derniers abois en liberté, considerons ung peu quel bien et quel proffict nous est venu de ceste detestable mort, que nos prescheurs nous faisoient croire estre le seul et unique moyen pour nous rendre heureux.

Mais je ne puis en discourir qu'aveq trop de regret de voir les choses en l'estat qu'elles sont, au prix qu'elles estoient lors[3]. Chascun avoit encor en ce temps là du bled en son grenier et du vin en sa cave; chascun avoit sa vaisselle d'argent, et sa tapisserie, et ses meubles; les reliques estoient entieres; on n'avoit poinct touché aux joyaux de la couronne. Mais maintenant qui se peut vanter d'avoir dequoy vivre pour trois sepmaines, si ce ne sont les voleurs, qui se sont engraissez de la substance du peuple, et qui ont pillé à toutes mains les meubles des presents et des absents? Avons-nous pas consommé peu à peu toutes nos provisions, vendu nos meubles, fondu nostre vaisselle, engagé jusques à nos habits pour vivoter bien chetivement? Où sont nos sales et nos chambres tant bien garnies, tant diaprees et tapissees? Où sont nos festins et nos tables friandes? Nous voilà reduicts au laict et au frommage blanq, comme les Suisses. Nos banquets sont[4] d'un morceau de vache pour tous metz : bien heureux qui n'a point mangé de chair de cheval et de chiens, et bien heureux qui a tousjours eu du pain d'avoine, et s'est passé de[5] bouillie de son, venduë au coing des ruës, aux lieux qu'on vendoit jadis les friandises de langues, caillettes[6] et pieds de mouton

1. *Dam*, détriment.

2. *Déjà expérimenté*. Allusion au siège de Paris.

3. *Au prix qu'elles estoient lors*, en comparaison de ce qu'elles étaient alors.

4. *Sont*, se composent.

5. *Se passer*, s'accommoder (voy page 194, note 2).

6. *Caillette*. Quatrième estomac des ruminants, ainsi nommé parce que le liquide acide qui en humecte la surface interne a la propriété de faire cailler le lait

et n'a pas tenu à monsieur le Legat, et à l'ambassadeur Mandosse que n'ayons mangé les os de nos peres[1] comme font les sauvages de la Nouvelle-Espagne[2]. Peut-on se souvenir de toutes ces choses sans larmes et sans horreur? et ceux qui en leur conscience sçavent bien qu'ils en sont cause, peuvent-ils en ouïr parler sans rougir, et sans apprehender la punition que Dieu leur reserve, pour tant de maux, dont ils sont autheurs? Mesmement, quand ils se representeront les images de tant de pauvres bourgeois qu'ils ont veuz par les ruës tomber tout roides morts de faim; les petits enfants mourir à la mammelle de leurs meres allangouries[3]; les meilleurs habitans et les soldats marcher par la ville, apuyez d'un baston, pasles et foibles, plus blancs et plus ternis qu'images de pierre, ressemblants plus des fantosmes[4] que des hommes; et l'inhumaine response d'aucuns[5], mesme des ecclesiastiques, qui les accusoient et menaçoient au lieu de les secourir ou consoler? Fut-il jamais barbarie ou cruauté pareille à celle que nous avons veüe et endurée? Fut-il jamais tyrannie et domination pareille à celle que nous voyons et endurons? Où est l'honneur de nostre Université? où sont les colleges? où sont les escholiers? où sont les leçons publiques où l'on accouroit de toutes les parties du monde? Où sont les religieux estudiants aux[6] couvents? Ils ont pris les armes; les voyla touts soldats[7]. Où sont nos chasses[8]? où sont nos précieuses reliques? les unes sont fondues et mangees; les autres sont enfouyes en terre, de peur des voleurs et sacrileges. Ou est la reverence qu'on portoit aux gens d'eglise et aux sacrez mysteres? Chascun maintenant faict une religion à sa guise, et le service

1. *Que n'ayons mangé les os de nos pères.* On attribue en effet à l'ambassadeur d'Espagne, Bernardin de Mendoza, et au cardinal Henri Cajétan le conseil qui fut, paraît-il, donné à la population de faire du pain avec les ossements des morts.

2. *Nouvelle-Espagne*, le Mexique.

3. Tombant en langueur, épuisées. Ce mot ne s'est pas conservé.

4. *Ressembler* se trouve encore au XVII^e^ siècle construit comme *sembler*.

5. *Aucuns* : voir page 39, note 2.

6. *Aux*, dans les.

7. Dans la description de la procession qui précéda l'ouverture des États de la Ligue, les auteurs de la *Ménippée* se sont précisément moqués de ces hommes d'église et d'école, portant maladroitement, par-dessus ou par-dessous leurs habits ordinaires, des armes rouillées et dépareillées.

8. *Chasses*, châsses.

divin ne sert plus qu'à tromper le monde par hypocrisie. Les prebstres et les predicateurs se sont rendus si venaulx et si mesprisez qu'on ne se soucie plus d'eux, ny de leurs sermons, sinon quand on en a affaire pour prescher quelques faulses nouvelles. Où sont les princes du sang[1], qui ont toujours esté personnes sacrees, comme les colomnes et apuis de la couronne et monarchie françoise? Où sont les pairs de France, qui devroient estre icy les premiers pour ouvrir et honnorer les estats? Tous ces noms ne sont plus que noms de faquins[2], dont on faict littierre aux chevaux de messieurs d'Espagne et de Lorraine[3]. Où est la majesté et gravité du parlement, jadis tuteur des Roys et mediateur entre le peuple et le prince? Vous l'avez mené en triomphe à la Bastille, et traîné l'authorité et la justice captive, plus insolemment et plus honteusement que n'eussent faict les Turcs[4]. Vous avez chassé les meilleurs, et n'avez retenu que la racaille passionnée ou de bas courage. Encor, parmy ceux qui ont demouré, vous ne voulez pas souffrir que quatre ou cinq dient[5] ce qu'ils pensent, et les menacez de leur donner ung billet[6] comme à des heretiques ou politiques[7]. Et néanmoins vous voulez qu'on croye que ce

1. En signalant leur absence et celle des pairs de France, l'orateur veut marquer le caractère illégal des États de 1593, convoqués par les chefs de la Ligue, et non par le roi.

2. *Faquins*, portefaix (c'est le sens de l'italien *facchino*), gens de rien.

3. *Messieurs de Lorraine :* la famille de Guise.

4. En janvier 1589, les Seize avaient illégalement arrêté plusieurs membres du Parlement, et les avaient « conduits par les rues de la ville comme en triomphe ». (De Thou, *Histoire*, livre XCIV.) En avril 1591, ils agitèrent le projet de les mettre tous à la Bastille. Enfin, en novembre, ils firent pendre sans jugement le président Brisson et les conseillers Larcher et Tardif.

5. Voir la note 10 de la page 9.

6. *Leur donner ung billet*, lancer contre eux un mandat d'arrêt.

7. Les *politiques* étaient littéralement ceux qui faisaient profession de subordonner les questions religieuses aux intérêts politiques du pays : Claude d'Aubray, prévôt des marchands, dans la bouche duquel les auteurs de la *Ménippée* placent le discours dont on vient de lire le début était regardé comme le chef de ce parti à Paris. — Rapprochons de la *Harangue de M. d'Aubray* un fragment de l'admirable discours prononcé dans la séance du Parlement de Paris du 28 juin 1593, par Guillaume Du Vair (1556-1621), pour décider cette assemblée à se déclarer, par une délibération spéciale, contraire aux prétentions de l'Espagne et des États de la Ligue : « C'est une folle opinion que tant les Espagnols que quelques autres particuliers ont conceue que ceste couronne se pouvoit transferer hors de la Maison de France en une estrangère, et que chacun d'eux le pouvoit obtenir, non pas par la force des armes, car s'ils estimoient le pouvoir faire, ils ne s'amuseroient point à tous ces

que vous en faictes n'est que pour la conservation de la religion et de l'Estat....

(*Satire Ménippée.* — Édition Édouard Tricotel[6], pages 116 et suiv.)

traittez, à toutes ces assemblées d'Estats et imaginaires elections; mais sous le pretexte de justice, par le consentement des peuples, acquiesçans à ce qu'on leur veut faire accroire, qu'il se faict selon les loix du royaume, par les formes accoustumées, par le mandement mesmes du Parlement, a sa veuë et de son authorité. Arrachez, messieurs, ceste esperance des ames ambitieuses de ceux qui esperent acheter ou vendre ceste couronne. Effacez de l'esprit des peuples ceste opinion, que ce royaume se puisse légitimement transferer en une race estrangere, par les suffrages d'un petit nombre de gens achetez et corrompus, et vous aurez pourveu à tout cela; un seul arrest le fera quand vous declarerez que c'est chose contraire aux loix du royaume, que ceux qui sont assemblez n'ont point de pouvoir d'en disposer, et que vous condamnerez ceux qui feront le contraire, et les jugerez coupables, comme ils sont, d'avoir violé les loix fondamentales de l'Estat.... Faictes ce que vous devez, à quoy vostre honneur, vostre seureté et le salut de la France vous convient. Quand nous aurions oublié qui nous sommes, que les vestemens que nous portons, les tapis sur lesquels nous séons, ne nous ramentevroient point que nous sommes les principaux officiers de ce royaume, gardes et dépositaires des droits de la couronne, si est-ce que le langage que nous parlons nous feroit souvenir que nous sommes Français. Et s'il est vray que dans tous les cœurs des hommes bien naiz la nature ait imprimé un charitable amour envers leur patrie, qui les enflamme à rechercher son salut, les estonne, les attriste, les desespere par la crainte de sa ruine; si les plus illustres louanges, les plus glorieuses recommandations qui ayent eslevé la memoire de ceux que l'antiquité a admiré, a esté ce qu'ils ont fait ou pour la conservation ou pour l'accroissement de leur pays, quand ils s'y sont généreusement devoüez, quel blasme seroit le nostre aujourd'huy, si la France nous ayant nourris en une si douce liberté, fait sentir un si gracieux règne que celuy de nos roys, honorez des plus illustres charges du royaume, et fait seoir coste à coste des ducs et des princes, nous luy refusions nostre simple parole, nous luy desrobions en sa nécessité la deffense des loix qu'elle nous a donné en garde? Car c'est aujourd'huy que l'on entreprend de les renverser toutes et d'un coup; c'est à la loy salique que l'on en veut, c'est contre celle-là que l'on a veu declamer Dom Inigo de Mendoza, c'est contre celle-là que l'on a veu les predicateurs se tempester en leurs chaires : et néantmoins c'est celle-là qui depuis douze cens ans a conservé ce royaume entier, et l'a mené de masle en masle, tousiours en mesme race, jusques aux princes sous lesquels nous sommes naiz; c'est celle-là qui nous a garantis de la tyrannie des Anglais, et les a extirpez des entrailles de la France, où les discordes civiles les avoient fourrez. Bref c'est celle qui maintient toutes les autres, qui est l'appuy de nos fortunes, la seureté de nostre repos, l'ornement et la grandeur de l'Estat. »

6. Cette édition (Paris, Lemerre, 1877) reproduit exactement le texte de l'édition de 1594.

PIERRE LARIVEY

VERS 1540 — APRÈS 1611

Nous savons peu de chose de la vie de Pierre Larivey, né à Troyes, dans le second quart du seizième siècle, et mort vers 1612, chanoine de Saint-Étienne de Troyes. Il était d'origine italienne et l'on croit que son nom n'est que la traduction du surnom de *giunto* (arrivé). Les neuf comédies qu'il a laissées[1] sont toutes imitées de l'italien, et parfois, par l'intermédiaire de l'italien, ou par quelque emprunt direct, du latin. Telle est par exemple cette comédie des *Esprits*, dont nous citons un fragment célèbre, et qui est la plus vive et la plus intéressante des comédies françaises du seizième siècle : elle est presque traduite d'une comédie de Laurent (Lorenzino) de Médicis[2], et nous y trouvons des scènes imitées de l'*Aululaire* de Plaute et des *Adelphes* de Térence, dont Molière reprendra plus tard le dessin dans *l'Avare* et *l'École des Maris*. — Nous avons encore de Larivey la traduction d'un recueil de nouvelles du conteur italien Straparola (mort dans le second tiers du XVI^e^ siècle).

L'AVARE VOLÉ

SEVERIN[3].

Mon Dieu! qu'il me tardoit que je fusse despesché[4] de cestuy[5]-cy, afin de reprendre ma bourse[6]! J'ay faim, mais je veux encor espargner ce morceau de pain que j'avois apporté; il me servira bien pour mon soupper, ou pour demain mon disner, avec un ou deux navets cuits entre les cendres. Mais à quoy despends-je[7] le temps, que je ne prens ma bourse, puis que je ne voy personne

1. Six, dont *Les Esprits*, publiées en 1579; trois en 1611.

2. Ce Laurent est celui qu'Alfred de Musset a mis en scène sous le nom de Lorenzaccio, et qui assassina, par haine de la tyrannie, son parent Alexandre de Médicis. Il périt lui-même assassiné en 1548.

3. Le nom de *Severin* (de *sevère*) indique le caractère du personnage. Son frère, qui ne lui ressemble pas, s'appelle *Hilaire* (*joyeux*).

4. *Despesché :* débarrassé. Le vrai sens de *empêché* est embarrassé (latin : *ex-peditus* et *im-peditus*).

5. *Cestuy*, voir page 3, note 17.

6. *Ma bourse.* Il l'a cachée dans un trou par terre, n'ayant pas osé entrer pour l'y déposer, dans sa maison, où on lui a fait croire que des diables, des *esprits* (d'où le nom de la pièce) s'étaient installés et faisaient grand tapage.

7. *Dépends-je*, dépensé-je.

qui me regarde ? O m'amour[1] ! t'es-tu bien portée? Jésus, qu'elle est légère ! Vierge Marie ! Qu'est-ce cy qu'on a mis dedans ? Helas ! je suis destruict, je suis perdu, je suis ruyné ! Au voleur ! au larron ! au larron ! prenez-le ! arrestez tous ceux qui passent, fermez les portes, les huys[2], les fenestres ! Miserable que je suis ! Où cours-je? A qui le dis-je? Je ne sçay où je suis, que je fais, ny où je vas ! Helas ! mes amys, je me recommande à vous tous ! Secourez-moy, je vous prie ! je suis mort ! je suis perdu ! Enseignez-moy qui m'a desrobbé mon ame, ma vie, mon cœur et toute mon esperance ! Que n'ay-je un licol pour me pendre ! Car j'ayme mieux mourir que vivre ainsi. Helas ! elle est toute vuyde. Vray Dieu ! Qui est ce cruel qui tout à un coup m'a ravy mes biens, mon honneur et ma vie ? Ah ! chetif que je suis ! que ce jour ma[4] esté malencontreux ! A quoy[5] veux-je plus[6] vivre, puis que j'ay perdu mes escus, que j'avois si soigneusement amassez, et que j'aymois et tenois[7] plus chers que mes propres yeux, mes escus que j'avois espargnez retirant le pain de ma bouche, n'osant manger mon saoul, et qu'un autre joyt maintenant de mon dommage !

SEVERIN, FRONTIN[8].

FRONTIN. — Quelles lamentations enten-je là?

SEVERIN. — Que ne suis-je auprez de la rivière, afin de me noyer !

1. *M'amour*. *Amour* étant du féminin, on disait *m'amour* pour ma amour comme *l'amour* pour la amour, et, de même *m'amie*, *l'amie*, *s'amie*. C'est un reste de l'usage antérieur au XIV^e^ siècle, époque à laquelle a prévalu l'emploi de *mon*, *ton*, *son* devant les mots féminins commençant par une voyelle.

2. *Huys*, synonyme de porte (en latin *ostium*). L'*huissier* est, proprement, celui qui est préposé à la garde ou à l'ouverture des portes.

3. *Que*, ce que.

4. *Ma*, m'a.

5. *A quoy*, en vue de quoi.

6. *Plus*, désormais, davantage.

7. *Tenois*, considérais comme.

8. Valet d'un fils de Severin, qui a été adopté par son oncle Hilaire.

FRONTIN. — Je me doute que c'est.

SEVERIN. — Si j'avois un cousteau, je me le planterois en l'estomac!

FRONTIN. — Je veux veoir s'il dict à bon escient [1]. Que voulez-vous faire d'un cousteau, seigneur Severin? Tenez, en voilà un.

SEVERIN. — Qui es-tu?

FRONTIN. — Je suis Frontin. Me voyez-vous pas?

SEVERIN. — Tu m'as desrobbé mes escus, larron que tu es! Ça, ren-les-moy, ren-les-moy, ou je t'estrangleray!

FRONTIN. — Je ne sçay que vous voulez dire.

SEVERIN. — Tu ne les a pas, donc?

FRONTIN. — Je vous dis que je ne sçay que c'est.

SEVERIN. — Je sçay bien qu'on me les a desrobbez.

FRONTIN. — Et qui les a prins?

SEVERIN. — Si je ne les trouve, je delibère [2] me tuer moy-mesme.

FRONTIN. — Hé! seigneur Severin, ne soyez pas si colère.

SEVERIN. — Comment, colère? J'ay perdu deux mille escus.

FRONTIN. — Peut-estre que les retrouverez; mais vous disiez tousjours que vous n'aviez pas un lyard, et maintenant vous dites que vous avez perdu deux mille escus [3]

SEVERIN. — Tu te gabbes [4] encor de moy, meschant que tu es!

FRONTIN. — Pardonnez-moy.

SEVERIN. — Pourquoy donc ne pleures-tu?

FRONTIN. — Pource que j'espère que les retrouverez.

SEVERIN. — Dieu le veulle, à la charge de te donner cinq bons sols!

FRONTIN. — Venez disner. Dimanche, vous les ferez publier au prosne : quelcun vous les rapportera.

1. *A bon escient*, sérieusement.
2. *Je délibère*, je songe à.
3. L'*écu* valait soixante sous, et le sou quatre liards.
4. *Tu te gabbes* (mot d'origine scandinave) : tu te moques. Ce verbe *gaber* (ou *gabber*), très ancien dans la langue comme intransitif et comme pronominal, n'a plus été recueilli par le *Dictionnaire de l'Académie* après sa première édition (1694).

Severin. — Je ne veux plus boire ne manger; je veux mourir ou les trouver.

Frontin. — Allons, vous ne les trouvez pas pourtant, et si[1] ne disnez pas.

Severin. — Où veux-tu que j'alle? au lieutenant-criminel[2]?

Frontin. — Bon!

Severin. — Afin d'avoir commission de faire emprisonner tout le monde?

Frontin. — Encor meilleur! Vous les retrouverez. Allons; aussi bien ne faisons-nous rien icy.

Severin. — Il est vray, car encor que quelqu'un de ceux-là[3] les eust, il ne les rendroit jamais. Jesus! qu'il y a de larrons en Paris!

Frontin. — N'ayez pœur de ceux qui sont icy, j'en respon, je les cognois tous.

Severin. — Helas! je ne puis mettre un pied devant l'autre. O ma bourse!

Frontin. — Iloo! vous l'avez; je voy bien que vous vous mocquez de moi.

Severin. — Je l'ay voirement[4]; mais helas! elle est vuide, et elle estoit plaine!

Frontin. — Si ne voulez faire autre chose, nous serons icy jusques à demain.

Severin. — Frontin, ayde-moy, je n'en puis plus. O ma bourse! helas! ma pauvre bourse[5]!

(*Les Esprits*[6], acte III, sc. vi.)

1. *Si*, cependant.

2. *Lieutenant-criminel*, magistrat qui, dans chaque juridiction, connaissait des crimes et des délits.

3. *Ceux-là* : les spectateurs.

4. *Voirement* : vraiment, il est vrai.

5. Nous avons à peine besoin d'indiquer la comparaison qui s'impose entre cette scène et la scène vii du quatrième acte de l'*Avare* de Molière. Elle est d'ailleurs imitée d'une scène de l'*Aululaire* de Plaute. D'autres scènes des *Esprits* sont imitées des *Adelphes* de Térence, dont Molière s'est aussi inspiré dans son *École des maris*.

6. Nous suivons le texte d'Ed. Fournier, dans *le Théâtre français au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle*.

BRANTOME

(VERS 1540-1614)

Pierre de Bourdeille, qui prit le nom de Brantôme, d'une abbaye dont il avait le bénéfice, quoique laïque, est né vers 1540 et mort en 1614. Soldat et courtisan, il se retira dans ses terres après la mort de Charles IX et s'y occupa de consigner par écrit tout ce qu'il avait su ou appris de curieux sur les plus célèbres personnages de son temps : de là ses divers ouvrages : *des Grands capitaines françois*, *des Grands capitaines étrangers*, *des Dames*, recueils précieux par le grand nombre d'anecdotes qu'ils contiennent et les renseignements que nous y pouvons puiser pour reconstituer l'histoire de la vie élégante au XVI^e^ siècle. Brantôme raconte avec une certaine vivacité, et c'est à peu près son seul mérite : il n'a vu des événements qui s'agitaient autour de lui que la surface, et l'on chercherait vainement chez lui l'expression d'une pensée quelque peu originale ou profonde[1].

LE CHANCELIER DE L'HOSPITAL[2]

C'estoit un autre censeur Caton[3] celuy-là, et qui sçavoit très-bien censurer et corriger le monde corrompu. Il en avoit du tout[4] l'apparance avec sa grand'barbe blanche, son visage pasle, sa façon grave, qu'on[5] eust dict à le voir que c'estoit un vrai portraict de sainct Hiérosme : aussi plusieurs le disoient à la court.

Tous les estats[6] le craignoient, mais sur tous mes-

1. Nous suivons l'édition des *Œuvres* publiées par M. Ludovic Lalanne pour la *Société de l'Histoire de France* (Paris, 1865-1882).

2. Sur *le chancelier de l'Hospital*, voir page 37.

3. *Un autre censeur Caton*, un second Caton le Censeur.

4. *Du tout*, entièrement.

5. *Que*, de telle sorte que.

6. *Tous les estats*, les gens de toutes les conditions.

sieurs de la justice[1], desquels il estoit le chef : et mesmes, quand il les examinoit sur leurs vies, sur leurs charges, sur leurs capacitez, sur leur sçavoir, que tous le redoutoient comme font des escolliers le principal[2] de leur collège, et principallement ceux qui vouloient estre pourveus d'estats[3] : asseurez-vous qu'il les remuoit[4] bien s'ils n'estoient point capables.

Il me souvient qu'une fois à Moulins j'avois prié M. d'Estrozze[5] (car il l'aymoit fort) de luy parler de quelques affaires que j'avois, qu'il me depescha[6] aussitost; et nous fit disner très-bien, du bouilly seulement (car c'estoit son ordinaire pour les disners), avecques luy en sa chambre, et n'estions pas quatre en table, où durant le disner ce n'estoit que beaux discours, beaux mots et belles sentences, qui sortoient de la bouche de ce grand personnage, et quelquesfois aussi de gentilz mots pour rire.

Après disner, on luy dict qu'il y avoit là un président et un conseiller nouveaux qui vouloient estre receuz de luy en leurs nouveaux estats qu'ils avoient obtenus. Soudain il les fist venir devant luy, qui ne bougea ferme de sa chaire[7]. Les autres trembloient comme la feuille au vent. Il fit apporter un livre du code sur la table, et l'ouvre luy-mesmes et leur monstre à l'un après l'autre une loy à explicquer, leur en faisant sur elle des demandes, interrogations et questions. Ils luy respondirent si impertinemment[8] et avec un si grand estonnement[9], qu'ils ne faisoient que vaxiller et ne sçavoient que dire : si bien

1. Voir, à ce propos, le fragment de harangue que nous citons page 38.
2. Comme des écoliers redoutent le principal (directeur d'un collège).
3. *Estats*, charges.
4. *Remuoit*, secouait, inquiétait.
5. *M. d'Estrozze*, Philippe Strozzi (1541-1582), colonel général de l'infanterie, fils du maréchal Pierre Strozzi (mort en 1558). Les Strozzi, originaires de Florence, étaient parents des Valois; d'autre part, le père de Pierre avait épousé Clarice de Médicis, tante de la reine de France, Catherine.
6. *Depescha*, expédia.
7. *Chaire* (*cathedram*), chaise, siège.
8. D'une manière qui ne tend pas au but, de travers.
9. Air interdit, stupéfait.

qu'il fut contraint leur en faire une leçon, et puis leur dire que ce n'estoient que des asnes, et qu'encor qu'ils eussent près de cinquante ans, qu'ils s'en allassent encore aux escolles estudier.

M. d'Estrozze et moi estions près du feu, qui voyons toutes leurs mines, plus esbahys qu'un pauvre homme qu'on mène pendre. Nous en ryons sous cheminée nostre saoul. Ainsy M. le chancellier les renvoya sans recevoir leur serment, qu'il[1] remonstreroit au roy leur ignorance, et qu'il[2] en mist d'autres en leur place. Après qu'ils eurent passé la porte, M. le chancellier se tourna vers nous, et nous dict : « Voylà de grands asnes; c'est grand' charge de conscience au roy de constituer ces gens-là en sa justice. »

M. d'Estrozze et moy luy dismes : « Monsieur, possible[3] leur avez-vous donné le gibier trop gros et plus qu'il n'estoit de leur portée. » Lors il se mit à rire et dire : « Sauf vostre grâce, ce ne sont que choses trivialles qu'ils devoient sçavoir. »

Voylà comment les ignorans estoient à l'endroict de ce grand chancelier, comm' estoient les malfaicteurs....

Il ne falloit pas se jouer avec ce grand juge et rude magistrat. Si[4] estoit-il pourtant doux quelquefois et là où il voyoit de la raison.... Aussi estoit-il si parfaict en lettres humaines qu'il sçavoit bien user d'humanité envers ceux qu'il falloit et cognoissoit en estre dignes; et ainsy ces belles lettres humaines lui rabattoient beaucoup de sa rigueur de justice. Il estoit grand orateur et fort disert, grand historien, et surtout très-divin poète latin, comme plusieurs de ses œuvres l'ont manifesté tel[5].

(*Les Vies des grands capitaines françois : M. le connestable messire Anne de Montmorency.*)

1. *Qu'il*, [disant] qu'il....
2. *Et qu'il*, et [lui demanderait] qu'il....
3. *Possible*, peut-être.
4. *Si*, toutefois.
5. Voir la notice de la page 37.

RONSARD ET SON ÉCOLE

Quel homme a esté M. Ronsard[1] ! Il a esté tel, que tous les autres poètes qui sont venus après luy, ny qui viendront, se peuvent dire ses enfants et luy leur père; car il les a tous engendrez. C'est luy qui a deffaict la poésie ilayde, grossière, fade, sotte, mal limée, qui estoit auparavant, et a faict ceste tant bien parée que nous voyons aujourd'hui; car il la para de graves et hautes sentences[2], luy donnant des motz nouveaux; et la rabilla des vieux bien réparez et renouvellez, comme faict un fripier d'une vieille robe[3].

Aussi à son patron et à sa suitte se façonnarent ces admirables M. du Bellay, Baïf, Beleau, Jodelle, Nicolas Denizot, Olivier de Magni et Passerat[4]. Je ne parle point de ce grand M. Desportes, du Perron, d'Orléans[5], et un' infinité d'autres qui sont venus après, comme du Bartas[6], grand certes, et autres, comme M. Garnier, qui les a passé tous en parler haut, grave et tragiq.

Si[7] faut-il que je die[8] ce mot de M. de Ronsard, qu'est :

1. Pour Ronsard, voir, outre la notice que nous lui consacrons, page 724, le jugement qu'a porté sur ses œuvres et son génie un autre contemporain, Étienne Pasquier (p. 54).

2. *Sentences*, pensées.

3. « Je t'adverti, dit Ronsard lui-même à l'apprenti poète dans la préface de la *Franciade*, de ne faire conscience de remettre en usage les antiques vocables.... Outre plus, si les vieux mots abolis par l'usage ont laissé quelque rejeton, comme les branches des arbres coupez se rajeunissent de nouveaux drageons (*bourgeons*), tu le pourras provigner, amender et cultiver, afin qu'il se repeuple de nouveau. Exemple : de *lobbe*, qui est un vieil nom français, qui signifie moquerie et raillerie, tu pourras faire sur le nom le verbe *lobber*, qui signifiera moquer et gaudir, et mille autres de telle façon. »

4. Nicolas Denizot (1515-1539), disciple de l'école de Ronsard, qui publia plusieurs pièces de poésie, en prenant d'abord le nom de comte d'Alsinois, et qui était également connu comme dessinateur. — Sur les autres poètes nommés ici, voir, dans le volume de *Poésie*, les notices qui leur sont consacrées.

5. Sur Desportes, voir page 766. — Du Perron (1556-1618), qui, né dans le calvinisme, puis converti au catholicisme, présida à l'abjuration de Henri IV et reçut en 1600 le chapeau de cardinal, a compté, comme poète, au nombre des disciples de Ronsard, dont il prononça l'oraison funèbre. — Quant à Louis d'Orléans, qui fut en effet poète, c'est surtout comme pamphlétaire et comme ligueur qu'il se fit connaître (1542-1629).

6. Sur *du Bartas*, voir page 762. — Sur *Garnier*, voir page 749.

7. *Si* : aussi, cela étant (*sic*).

8. *Die* : voir page 9, note 10.

que moy estant un jour à Venize chez un des principaux imprimeurs, ainsy que[1] je luy demandois un Petrarque[2] en grosse lettre, grand volume, et commenté, il y eut un grand magnifique[3] près de moy, s'amusant à lire quelque livre, qui, m'oyant, il[4] me dict, moitié en italien, moitié en assez bon françois, car il avoit esté autresfois ambassadeur en France : « Mon gentilhomme, je m'estonne comment vous estes curieux de chercher un Pétrarque parmy nous, puisque vous en avez un en vostre France plus excellent deux fois que le nostre, qu'est M. de Ronsard. » Et là-dessus se mit à l'exalter par dessus tous les poëtes qu'il avoit jamais leu, et m'entretint tout un long temps, non seulement de ce subject, mais de plusieurs autres beaux, avec certaine douce courtoisie et affabilité de leur nature[5]. Voylà le bel honneur que déféra ce bon vieillard magnifique à M. de Ronsard, comm' il avoit raison.

Ces poëtes ont esté bien autres qu'un Marot, un Sallet et Sainct-Gelays[6], encor que M. de Sainct-Gelays fût un gentil poëte de son temps, et qu'il ne tînt rien de la barbare et antique poésie.

(*Les Vies des grands capitaines françois : le grand roy Henry II.*)

MARIE STUART QUITTANT LA FRANCE

Ainsi qu'elle commançoit à vouloir sortir du port[7] et que les rames commançoient à se vouloir mouiller, elle

1. *Ainsy que*, comme, au moment où.
2. Sur *Pétrarque*, voir page 88, notes 2 et 6.
3. *Magnifique*, nom qu'on donnait en France aux grands de Venise.
4. *Il* forme pléonasme.
5. *De leur nature*, qui est naturelle aux gens de cette nation.
6. Sur Mellin de Saint-Gelais et Marot, voir *Tableau sommaire*, 12. Sallet ou plutôt Hugues Salel (mort en 1553), poète médiocre, mais en grande faveur à la cour de François Ier : il a notamment traduit pour le roi les onze premiers livres de l'*Iliade*.
7. *Du port*. Calais (juillet 1561).

y vist entrer en plaine mer, et tout à coup à sa veue, s'enfoncer un navire devant elle et se périr, et la pluspart des mariniers se noyer, pour n'avoir pas bien pris le courant et le fond ; ce qu'elle voyant, s'escria incontinent : « Ah! mon Dieu! quelle augure de voyage est cecy! » Et la gallère estant sortie du port, et s'estant eslevé un petit vent frais, on commença à faire voile et la chiorme[1] se reposer. Elle, sans songer à autre action, s'appuye les deux bras sur la pouppe de la gallère du costé du timon[2], et se mist à fondre en grosses larmes, jettant tousjours ses beaux yeux sur le port et le lieu d'où elle estoit partie, prononçant toujours ces tristes paroles : « Adieu France! adieu France! » les répétant à chasque coup; et luy dura cet exercice dolent près de cinq heures, jusques qu'il commença à faire nuict, et qu'on lui demanda si elle ne se vouloit point oster de là et souper un peu. Alors, redoublant ses pleurs plus que jamais, dict ces mots : « C'est bien à ceste heure, ma chère France, que je vous perd du tout[3] de veue puisque la nuict obscure est jalouse de mon contentement de vous voir[4] tant que j'eusse pu, et m'apporte un voile noir devant mes yeux pour me priver d'un tel bien. Adieu donc, ma chère France, que[5] je ne vous verray jamais plus! » Ainsi se retira, disant qu'elle avoit faict tout le contraire de Didon, qui ne fit que regarder la mer quand Ænéas se despartit d'avec elle[6], et elle regardoit tousjours la terre. Elle voulut se coucher sans n'avoir mangé qu'une sallade[7] et ne voulut descendre en bas dans la chambre de pouppe; mais on luy fit dresser la traverse[8]

1. *Chiorme*, chiourme, l'ensemble des galériens employés à ramer.

2. *Timon*, barre de bois qui sert à faire mouvoir le gouvernail.

3. *Du tout*, entièrement.

4. Le contentement que j'aurais éprouvé à vous voir.

5. *Que*, puisque.

6. Allusion au récit du livre IV de l'*Énéide* de Virgile (vers 409-411 et 587). — *Se départir*, se séparer. Le mot ne s'est plus guère employé, après le XVI^e^ siècle, qu'avec un nom de chose pour régime et avec le sens de *renoncer à*.

7. Sans avoir rien mangé, si ce n'est une salade.

8. *Traverse*, expression impropre: le pavillon, la tente, le *tref*, comme on disait au moyen âge (*trabes*).

de la gallère en hault de la pouppe, et luy dressa-on là son lict : et reposa peu, n'oubliant nullement ses soupirs et larmes. Elle commanda au timonnier, sitost qu'il seroit jour, s'il voyoit et découvroit encor le terrain de la France, qu'il l'éveillast et ne craignist de l'appeler. A quoy la fortune la favorisa; car, le vent s'estant cessé, et aiant eu recours aux rames, on ne fist guières de chemin ceste nuict ; si bien que, le jour paressant, parut encor le terrain de France, et n'ayant failly le timonnier au commandement qu'elle luy avoit faict, elle se leva sur son lict et se mit à contempler la France encor, et tant qu'elle peut.

Mais la gallère s'esloignant, elle esloigna son contentement et ne vist plus son beau terrain. Adonc redoubla encor ces mots : « Adieu la France ! Cela est faict. Adieu la France ! je pense ne vous voir jamais plus[1] ! »

(*Des Dames*, première partie. Discours III. *sur la reyne d'Escosse, jadis reyne de nostre France.*)

1. Il n'est pas inutile de faire remarquer que le fameux couplet *Adieu, plaisant pays de France*, qu'on a longtemps attribué à Marie Stuart est apocryphe. Il est l'œuvre de Meusnier de Querlon (1702-1780), qui l'inséra dans l'*Anthologie française ou Chansons choisies depuis le* XV^e^ *siècle jusqu'à présent*, publiée par Jean Monet en 1765.

SAINT FRANÇOIS DE SALES

(1567-1622)

Né en 1567, au château de Sales, près d'Annecy, François de Sales entra dans les ordres en 1593, fut en 1602 nommé évêque de Genève, et résida en cette qualité à Annecy. Il mourut à Lyon en 1622 et fut canonisé en 1665. Ses écrits, d'une grâce un peu molle et qui ne sont pas toujours exempts de mauvais goût, révèlent une âme d'une grande douceur, et souvent un esprit pénétrant de moraliste. Le plus célèbre d'entre eux est l'*Introduction à la vie dévote* (1608), à laquelle il faut joindre le *Traité de l'amour de Dieu* (1616), des *Sermons*, des *Lettres*, etc. Il eut une grande influence sur l'âme de Mme de Chantal (1572-1641), grand'mère de Mme de Sévigné, qu'il associa à plusieurs de ses œuvres et qu'il mit à la tête de l'ordre de la Visitation, fondé par lui à Annecy en 1610[1].

DES INJUSTICES QUE NOUS FAIT COMMETTRE L'AMOUR DE NOUS-MÊMES

Nous ne sommes hommes que par la rayson, et c'est pourtant chose rare de treuver des hommes vrayement raysonnables : d'autant que l'amour-propre nous détraque ordinairement de la raison, nous conduisant insensiblement à mille sortes de petites, mais dangereuses injustices et iniquités, qui, comme les petitz renardeaux, desquels il est parlé aux Cantiques[3], démolissent les vignes : car, d'autant qu'ilz sont petitz, on n'y prend pas garde, et, parce qu'ils sont en quantité, ilz ne laissent pas[4] de beaucoup nuire. Ce que je m'en vais vous dire, sont-ce pas iniquités et desraysons?

1. Nous suivons l'édition des *Œuvres* publiée par les religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy. Cette édition est en cours de publication depuis 1892 (Lyon, Emm. Vitte, éditeur).

2. *Détraquer*, faire sortir de son *trac* (allure, en parlant d'un cheval), déranger, détourner.

3. *Cantique des Cantiques*, II, 15.

4. *Ils ne laissent pas*, ils ne manquent pas.

Nous accusons pour peu le prochain, et nous nous excusons[1] en beaucoup; nous voulons vendre fort cher, et acheter à bon marché; nous voulons que l'on face justice en la maison d'autruy, et chez nous, miséricorde et connivence[2]; nous voulons que l'on prenne en bonne part nos parolles, et sommes chatouilleux et douilletz à celles d'autruy. Nous voudrions que le prochain nous laschat son bien en le payant[3]; n'est-il pas plus juste qu'il le garde en nous laissant notre argent? Nous luy sçavons mauvais gré dequoy[4] il ne nous veut pas accommoder : n'a-t-il pas plus de rayson d'estre faché dequoy nous le voulons incommoder? Si nous affectionnons un exercice, nous mesprisons tout le reste, et contrerollons[5] tout ce qui ne vient[6] pas à nostre goust. S'il y a quelqu'un de nos inferieurs qui n'ait pas bonne grace, ou sur lequel nous ayons une fois mis la dent, quoy qu'il face, nous le recevons à mal, nous ne cessons de le contrister, et tous-jours nous sommes à le calanger[7]; au contraire, si quelqu'un nous est aggreable d'une grace sensuelle[8], il ne fait rien que nous n'excusions. Il y a des enfans vertueux, que leurs peres et meres ne peuvent presque voir pour quelque imperfection corporelle; il y en a de vicieux qui sont les favoris pour quelque grace corporelle.

En tout, nous preferons les riches aux pauvres, quoy qu'ilz ne soyent ni de meilleure condition, ni si vertueux; nous preferons mesmes les mieux vestus. Nous voulons nos droitz exactement, et que les autres soyent courtois en l'exaction des leurs; nous gardons nostre rang pointilleusement, et voulons que les autres soyent humbles et condescendans; nous nous plaignons aysement du pro-

1. *Accuser* = mettre en cause? *excuser* = mettre hors de cause.
2. *Connivence*, action de fermer les yeux par complaisance.
3. *Que le prochain nous laschat son bien en le payant*, nous voudrions que le prochain nous fit pour quelque argent abandon de tous ses avantages.
4. *Dequoy*, de ce que.
5. *Contrôler* a, au XVII^e^ siècle, supplanté l'ancienne forme *contrerotler*.
6. *Vient*, convient.
7. *Calanger* ou *chalenger* (de *calumniare*), réprimander.
8. *D'une grâce sensuelle*, par un agrément tout physique.

chain, et ne voulons qu'aucun se plaigne de nous; ce que nous faisons pour autruy nous semble tous-jours beaucoup; ce qu'il fait pour nous n'est rien, ce nous semble. Bref, nous sommes comme les perdrix de Paphlagonie qui ont deux cœurs[1]; car nous avons un cœur doux, gracieux et courtois en nostre endroit[2], et un cœur dur, severe, rigoureux envers le prochain. Nous avons deux poids : l'un pour peser nos commodités, avec le plus d'advantage que nous pouvons, l'autre pour peser celles du prochain, avec le plus de desadvantage qu'il se peut...

Philothée[3], soyes égale et juste en vos actions : mettes-vous tous-jours en la place du prochain, et le mettes en la vostre, et ainsy vous jugerés bien. Rendes-vous vendeuse en achetant, et acheteuse en vendant, et vous vendres et acheteres justement.... Trajan estant censuré par ses confidens dequoy[4] il rendoit, à leur advis, la majesté imperiale trop accostable[5] : « Ouy dea, dit-il[6], ne dois-je pas estre tel empereur à l'endroit des particuliers, que je desirerois rencontrer un empereur, si j'estois particulier moymesme? »

(*Introduction à la vie dévote*, IIIe partie, chap. xxxvi[7].)

1. *Qui ont deux cœurs.* Saint François de Sales a trouvé cette étrange affirmation dans l'*Histoire naturelle* de Pline, XI, 70. On la rencontre également dans le livre *De la nature des animaux* (livre XI, ch. XL) du compilateur grec Elien (IIIe siècle ap. J.-C.) et dans les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle (XVI, 15). Ces deux derniers écrivains s'autorisent eux-mêmes du témoignage de Théophraste, philosophe naturaliste du IIIe siècle av. J.-C. — La Paphlagonie était un pays d'Asie Mineure, auquel correspond à peu près l'eyalet de Kastamouni, dans la Turquie d'Asie.

2. *En nostre endroict*, pour ce qui nous touche.

3. *Philothée* (aimant Dieu), nom que saint François de Sales donne à celle à qui il est censé adresser son ouvrage.

4. *Dequoy*, sous prétexte que.

5. *Accostable*, abordable.

6. Eutrope. *Histoire romaine*, VIII, 5.

7. Le vrai titre de ce chapitre est : *Qu'il faut avoir l'esprit juste et raysonnable.*

LES PETITES VERTUS

LETTRE A MADEMOISELLE DE SOULFOUR[1]

Je vous diray ce mot, mais retenes-le bien : nous nous amusons quelquefois tant à estre bons anges, que nous en layssons[2] d'estre bons hommes et bonnes femmes. Nostre imperfection nous doit accompaigner jusques au cercueil. Nous ne pouvons aller sans toucher terre; il ne faut pas s'y coucher ni vautrer, mais aussi ne faut-il pas penser voler : car nous sommes des petitz poussins qui n'avons pas encore nos aisles. Nous mourons petit à petit, il faut aussi faire mourir nos imperfections avec nous de jour en jour : chères imperfections qui nous font recognoistre nostre misere, nous exercent en l'humilité, mespris de nous mesmes, en la patience et diligence[3], et nonobstant lesquelles Dieu considere la préparation[4] de nostre cœur, qui est parfaitte....

Allons terre à terre puisque la haute mer nous fait tourner la teste et nous donne des convulsions. Tenons-nous aux piedz de Nostre-Seigneur[5] avec la saincte Magdeleine, de laquelle nous celebrons la feste[6]; prattiquons certaines petites vertuz propres pour nostre petitesse. A petit mercier[7], petit panier. Ce sont les vertuz qui

1. Religieuse de la communauté des Filles-Dieu, à Paris. Cette communauté dépendait de la célèbre abbaye de Fontevrault, et saint François de Sales avait beaucoup contribué à en rétablir la régularité et la prospérité.

2. *Layssons*, laissons de côté, négligeons, oublions.

3. *Diligence*. soins; ici, soins spirituels.

4. *Préparation*, disposition du cœur, qui, par la méditation intérieure, s'est mis dans l'état de servir Dieu parfaitement.

5. Évangile de saint Luc, X, 39 : « *Sedens secus pedes Domini.* »

6. Cette fête se célèbre, en effet, le 22 juillet.

7. *Mercier*, marchand. — Ce vieux proverbe, dont le sens est fort clair, avait au XV^e^ siècle, inspiré à Charles d'Orléans une de ses pièces les plus gracieuses et les plus connues. On ne nous saura pas mauvais gré de la reproduire ici :

Petit mercier, petit pannier;
Pourtant (*a*) se je n'ay marchandise
Qui soit du tout à votre guise,
Ne blasmez pour ce mon mestier.

Je gangne denier à denier,
C'est loings du trésor de Venise :
(Petit mercier, petit pannier!)

« C'est pourquoi

s'exercent plus en descendant qu'en montant, et partant[1] elles sont sortables à nos jambes : la patience, le support des prochains[2], le service, l'humilité, la douceur de courage[3], l'affabilité, la tolerance de nostre imperfection, et ainsy ces petites vertuz. Je ne dis pas qu'il ne faille monter par l'oraison, mays pas à pas.

Je vous recommande la sainte simplicité; regardés devant vous, et ne regardés pas à ces dangers que vous voyés de loin, ainsy que vous m'avés escrit. Il vous semble que ce soyent des armees; ce ne sont que des saules esbranchés, et ce pendant que[4] vous regardés la, vous pourriés faire quelque mauvais pas. Ayons un ferme et general propos[5] de vouloir servir Dieu de tout nostre cœur et de toute nostre vie : au bout de la n'ayons soin du lendemain[6]. Pensons seulement a bien faire aujourd'huy, et quand le jour de demain sera arrivé, il s'appellera aussi aujourd'huy, et lhors nous y penserons. Il faut encores en cest endroict avoir une grande confiance et resignation en la providence de Dieu. Il faut faire provision de manne pour chasque jour[7], et non plus; et ne doutons point, Dieu en pleuvra[8] demain d'autre, et passé demain et tous les jours de nostre pelerinage[9].

(*Lettres*, 22 juillet 1605.)

Pourtant se je n'ay marchandise (*a*).

Et tandis qu'il est jour ouvrier,
Le temps pers,quant a vous devise(*b*).
Je voys parfaire mon emprise (*c*).
Et par my les rues crier :
Petit mercier, petit pannier!
(*Chansons*, LXXVIII.)

1. *Partant*, par conséquent.

2. *Des prochains*, de ceux qui nous sont proches, du prochain.

3. *Courage*, cœur.

4. *Cependant que*, pendant ce (temps) que, pendant que.

5. *Propos*, dessein.

6. Saint Mathieu, VI, 34.

7. *Exode*, XVI, 4.

8. *Pleuvra*, fera pleuvoir. Cet emploi de *pleuvoir* comme verbe personnel et transitif est directement emprunté au latin de la Vulgate.

9. *Pèlerinage*, passage, exil sur la terre.

a. Sous entendu : ne blâmez point ce mon mêtier. — *b*. Quand je vous parle. — *c*. Je vais achever mon entreprise.

BALZAC

(1594-1654)

Jean-Louis Guez de Balzac est né à Angoulême en 1594 et mort en 1654. De 1611 à 1622 il remplit plusieurs fonctions à l'étranger et fut nommé par Richelieu, à son retour à Paris, où ses *Lettres* l'avaient fait connaître, conseiller d'État et historiographe de France. Il fut, dès 1634, choisi pour faire partie de l'Académie française, mais il ne quitta point pour cela sa terre de Balzac. Il n'en fut pas moins l'oracle de toute la société polie du temps. Le premier, en effet, il trouva la forme définitive de la période française et il suffit de comparer son style et celui des auteurs qui l'ont suivi avec celui des derniers écrivains du seizième siècle pour voir quelle grande place il tient dans l'histoire de notre langue et de notre littérature. Il faut avouer d'ailleurs que la postérité n'a pas eu tort de mettre au second rang, et bien loin après les lettres d'une Mme de Sévigné par exemple, ces *Lettres* que Balzac travaillait comme des morceaux d'éloquence et dont le ton ne paraît pas toujours bien naturel, encore qu'elles soient loin d'être vides de pensées, et qu'un grand nombre d'entre elles forment une source importante à consulter pour l'histoire du temps. Outre ses *Lettres*, Balzac a laissé trois traités de morale mondaine, religieuse et politique, *Aristippe*, *le Socrate chrétien*, *le Prince*, dans lesquels il trouve souvent la juste expression de pensées élevées, sinon bien originales [1].

SUR « LE CID »

LETTRE A SCUDÉRY [2]

Ce n'est pas à moi à connaître du différend qui est entre vous et M. Corneille, et, à mon ordinaire, je doute

1. Nous suivons l'édition des *Œuvres* de Balzac donnée par M. Ch.-L. Moreau (Paris, 1851)

2. *Georges de Scudéry* (1601-1667), ami, puis rival de Corneille, et auteur lui-même de plusieurs tragédies et tragi-comédies, avait, grâce à l'assentiment de Richelieu, obtenu, après avoir publié ses *Observations sur le Cid*, que l'Académie française décidât entre Corneille et lui.

plus volontiers que je ne résous. Bien vous dirai-je qu'il me semble que vous l'attaquez avec force et adresse et qu'il y a du bon sens, de la subtilité et de la galanterie[1] même en la plupart des objections que vous lui faites. Considérez néanmoins, Monsieur, que toute la France entre en cause avec lui, et qu'il n'y a pas un des juges dont le bruit est que vous êtes convenus ensemble[2], qui n'ait loué ce que vous désirez qu'il condamne; de sorte que, quand vos arguments seraient invincibles, et que votre adversaire même y acquiescerait, il aurait de quoi se consoler glorieusement de la perte de son procès, et vous pourrait dire que d'avoir satisfait tout un royaume est quelque chose de plus grand et de meilleur que d'avoir fait une pièce régulière. Il n'y a point d'architecte d'Italie qui ne trouve des défauts en la structure[3] de Fontainebleau, qui ne l'appelle un monstre de pierre : ce monstre néanmoins est la belle demeure des rois, et la cour y loge commodément. Il y a des beautés parfaites qui sont effacées par d'autres beautés qui ont plus d'agrément et moins de perfection; et parce que l'acquis n'est pas si noble que le naturel, ni le travail des hommes si estimable que les dons du ciel, on vous pourrait encore dire que savoir l'art de plaire ne vaut pas tant que savoir plaire sans art. Aristote blâme *la Fleur* d'Agathon[4], quoiqu'il die[5] qu'elle

1. *De la galanterie.* Ce mot veut dire sans doute que Scudéry n'attaque pas seulement Corneille par des arguments de savant, mais par des raisons d'honnête homme, d'homme du monde. Au reste, les *Observations* débutent et s'achèvent par des protestations de courtoisie et de désintéressement.

2. *Convenus ensemble.* Autant qu'on peut en juger par quelques lettres de Corneille, il s'en faut que celui-ci ait accepté tout à fait volontairement la juridiction de l'Académie.

3. *En la structure de Fontainebleau.* Embelli et agrandi à plusieurs reprises, de François Ier à Louis XIII, ce château présente en effet un ensemble assez irrégulier.

4. *La Fleur d'Agathon.* Aristote (*Poétique*, IX) cite cette œuvre, dont le titre, Ἄνθος, doit peut-être se traduire non par un nom commun (*la Fleur*), mais par un nom propre (*Anthos*), comme type de ce genre de tragédies où le sujet et les noms des personnages sont purement imaginaires : mais on ne voit point qu'il la blâme. Agathon était un contemporain d'Euripide et de Socrate.

5. *Die.* Voir la note 10 de la page 9.

fût agréable, et *l'Œdipe* peut-être n'agréait pas quoique Aristote l'approuve. Or, s'il est vrai que la satisfaction des spectateurs soit la fin que se proposent les spectacles et que les maîtres mêmes du métier aient quelquefois appelé de César au peuple, *le Cid* du poète français ayant plu aussi bien que *la Fleur* du poète grec, ne serait-il point vrai qu'il a obtenu la fin de la représentation et qu'il est arrivé à son but encore que ce ne soit pas par le chemin d'Aristote ni par les adresses de sa poétique.

Mais vous dites qu'il a ébloui les yeux du monde, et vous l'accusez de charme et d'enchantement[1]. Je connais beaucoup de gens qui feraient vanité d'une telle accusation, et vous me confesserez vous-même que la magie serait une chose excellente, si c'était une chose permise. Ce serait, à vrai dire, une belle chose de pouvoir faire des prodiges innocemment, de faire voir le soleil quand il est nuit, d'apprêter des festins sans viandes ni officiers[2], de changer en pistoles les feuilles de chêne, et le verre en diamants. C'est ce que vous reprochez à l'auteur du *Cid*, qui, vous avouant qu'il a violé les règles de l'art, vous oblige de lui avouer qu'il a un secret qui a mieux réussi que l'art même; et ne vous niant pas qu'il a trompé toute la cour et tout le peuple, ne vous laisse conclure de là, sinon qu'il est plus fin que toute la cour et tout le peuple, et que la tromperie qui s'étend à un si grand nombre de personnes est moins une fraude qu'une conquête. Cela étant, Monsieur, je ne doute point que Messieurs de l'Académie ne se trouvent bien empêchés dans le jugement de votre procès, et que, d'un côté, vos raisons ne les ébranlent, et de l'autre, l'approbation publique ne les retienne. Je serais en la même peine, si j'étais en la même délibération, et si de bonne fortune[3] je ne venois de trouver votre arrêt dans les registres de l'antiquité. Il a été pro-

1. *Charme, enchantement*, au sens propre : sortilège.
2. *Viandes*, vivres, mets (bas-latin *vivenda*). — *Officiers*, serviteurs attachés à l'office, chargés du service de la table.
3. *De bonne fortune*, par bonheur.

noncé, il y a plus de quinze cents ans, par un philosophe de la famille stoïque, mais un philosophe dont la dureté n'était pas impénétrable à la joie, de qui il nous reste des satires et des tragédies, qui vivait sous le règne d'un empereur poète et comédien, au siècle des vers et de la musique[1]. Voici les termes de cet authentique arrêt, et je vous le laisse interpréter à vos dames, pour lesquelles vous avez bien entrepris une plus longue et plus difficile traduction[2]. *Illud multum est primo aspectu oculos occupasse, etiam si contemplatio diligens inventura est quod arguat. Si me interrogas, major ille est qui judicium abstulit, quam qui meruit*[3]. Votre adversaire trouve son compte dans cet arrêt, par ce favorable mot de *major est*; et vous avez aussi ce que vous pouvez désirer, ne désirant rien, à mon avis, que de prouver que *judicium abstulit*. Ainsi vous l'emportez dans le cabinet, et il a gagné au théâtre. Si le *Cid* est coupable, c'est d'un crime qui a eu récompense; s'il est puni, ce sera après avoir triomphé; s'il faut que Platon le bannisse de sa république, il faut qu'il le couronne de fleurs en le bannissant, et ne le traite pas plus mal qu'il a traité autrefois Homère[4]; si Aristote trouve quelque chose à désirer[5] en

1. Il s'agit de Sénèque, de qui nous avons, outre des traités de philosophie, dix tragédies et une satire Ménippée (*Badinage sur la mort de Claude*).

2. Allusion peut-être à la traduction des *Harangues ou discours académiques* de l'italien J.-B. Manzini, qui devait paraître en 1640.

3. Sénèque, *Epîtres*, C. 5. « C'est beaucoup que d'avoir séduit les yeux au premier abord, alors même qu'un examen attentif doit découvrir des motifs de critique. Voulez-vous mon sentiment? Qui ravit les suffrages est au-dessus de qui les mérita. »

4. Allusion à un passage célèbre de la *République* de Platon (III, 397e), qui couronne le poète (car Homère n'y est pas expressément nommé) à cause de son génie, mais le proscrit de l'État idéal où le mensonge, même le mensonge de l'art, ne doit point avoir accès. « C'était pour de semblables ouvrages, avait dit Scudéry lui-même, blâmant dans le *Cid* la prétendue immoralité du sujet, que Platon n'admettait point dans sa république toute la poésie; mais principalement il en bannissait cette partie, laquelle imite en agissant et par représentation (c'est-à-dire la poésie dramatique et narrative), d'autant qu'elle offrait à l'esprit toutes sortes de mœurs, les vices et les vertus, les crimes et les actions généreuses, et qu'elle introduisait aussi bien Atrée comme Nestor. » Balzac, par allusion à ce passage de Scudéry, rappelle à son tour la pensée de Platon, mais en la restituant spirituellement tout entière.

5. Entendez : Si, suivant les règles de la *Poétique* d'Aristote, la conduite, c'est-à-dire la composition de la pièce, paraît défectueuse.

sa conduite, il doit le laisser jouir de sa bonne fortune, et ne pas condamner un dessein que le succès a justifié. Vous êtes trop bon pour en vouloir davantage. Vous savez qu'on apporte souvent du tempérament aux lois, et que l'équité conserve ce que la justice pourrait ruiner. N'insistez point sur cette exacte et rigoureuse justice. Ne vous attachez point avec tant de scrupule à la souveraine raison. Qui voudrait la contenter et suivre ses desseins et sa régularité serait obligé de lui bâtir un plus beau monde que celui-ci. Il faudrait lui faire une nouvelle nature des choses et lui aller chercher des idées[1] au-dessus du ciel. Je parle pour mon intérêt ; si vous la croyez, vous ne trouverez rien qui mérite d'être aimé, et par conséquent je suis en hasard de perdre vos bonnes grâces, bien qu'elles me soient extrêmement chères, et que je sois passionnément, Monsieur, votre, etc.

BALZAC.

(*Lettres*, 27 août 1637.)

PEIRESC[1]

Toutes les vertus des temps héroïques s'étaient retirées en cette belle âme. La corruption universelle ne pouvait rien sur sa bonne constitution et le mal qui le touchait ne le souillait pas. Sa générosité n'a été ni bornée par la mer, ni enfermée en deçà des Alpes : elle a semé ses faveurs et ses courtoisies de tous côtés, elle a reçu des remerciements des extrémités de la Syrie et du sommet même du Liban. Dans une fortune médiocre, il avait les pensées d'un grand seigneur, et sans l'amitié d'Auguste, il ne laissait pas d'être Mécénas De sorte qu'après cela, je n'ai pas beaucoup de

1. *Des idées*, au sens platonicien du mot : un monde idéal.

2. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), conseiller au parlement d'Aix, illustre érudit français, qui, s'intéressant également à l'histoire, à la philologie, à l'archéologie, à la géographie, à l'histoire naturelle, mit avec un dévouement inépuisable sa fortune et ses efforts au service de la science et des savants. Il correspondait avec les plus illustres personnages de l'Europe, et il entretint des agents d'informations et de recherches jusqu'en Syrie, en Égypte et dans le Nouveau Monde. Le philosophe Gassendi, son ami, a écrit sa vie en latin. Tamizey de Larroque (v. p. 670, n. 1) a publié sa correspondance dans la collection des *Documents relatifs à l'histoire de France*.

peine à vous avouer qu'il conservait à la France la première[1] gloire de sa franchise et la bonne opinion que les étrangers ont encore d'elle. Je crois aussi bien que vous, Monsieur[2], qu'il sera pleuré de tout ce qu'il y a de grand et d'illustre, de raisonnable et d'intelligent, dedans et dehors[3] le royaume.

(*Lettres*, 15 août 1640.)

L'OPINION PUBLIQUE ET LA CONSCIENCE

Que les princes se glorifient tant qu'il leur plaira de ne voir rien que le ciel qui soit plus élevé que leur trône ; qu'ils parlent tant qu'ils voudront de l'indépendance de leurs couronnes ; il y a deux tribunaux dont ils ne peuvent décliner la juridiction, et devant lesquels il faut tôt ou tard qu'ils se représentent : c'est, au dehors, le tribunal de la renommée, et celui de la conscience au dedans. Quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils disent, ils sont du ressort de ces deux juges : ils ne sauraient s'empêcher de comparaître devant l'un et l'autre tribunal et d'y rendre compte de leurs actions.

Tibère a humilié toutes les âmes, il a dompté tous les courages, il a mis sous ses pieds toutes les têtes, il s'est élevé au-dessus de la raison, de la justice et des lois ; il pense avoir ôté à Rome jusqu'à la liberté de la voix et de la respiration : ou les pauvres Romains sont muets, ou ils n'ouvrent la bouche que pour flatter le tyran. Mais un homme possèdera-t-il sans trouble la gloire d'être plus craint que les dieux (on parlait ainsi[4] en ce temps-là) ? Goûtera-t-il sans contradiction le fruit de cette victoire inhumaine qu'il a remportée sur les esprits ? Jouira-t-il paisiblement des avantages de sa cruauté, de la peur et du silence de ses sujets, de la lâcheté et des mensonges de ses courtisans ? La vérité, qu'on retient captive, ne sortira-t-elle point par quelque lieu, à la honte et à la

1. *Première*, ancienne, antique, *prisca*. *Franchise*, ensemble des mérites de l'homme *libre* (premier sens de *franc*).

2. *Monsieur*. François L'Huillier, maître des comptes, ami de Gassendi et de Peiresc, père du poète Chapelle (1626-1686).

3. *Dedans et dehors*. Voir la note 4 de la page 36.

4. *On parlait ainsi*. Cette parenthèse se rapporte aux mots *les dieux*.

confusion de Tibère? Oui, certes, et d'une étrange sorte.

Des extrémités de l'Orient il lui vient une grande lettre[1] qui délivre la vérité opprimée, qui la venge des espions et des délateurs, qui efface les odes et les panégyriques de la flatterie. Cette lettre injurieuse est écrite de la main du roi des Parthes[2] et il n'y a pas moyen de la supprimer. Ce n'est point un cartel d'ennemi à ennemi : c'est une satire, c'est un pasquin[3], c'est quelque chose de pis : ou plutôt ce sont les premières pièces d'un procès criminel intenté par le genre humain, que les vices de Tibère avaient offensé. Au nom de toute la terre, un roi se déclare partie et prend la parole contre un empereur.

Après lui avoir reproché sa mauvaise haleine, sa tête pelée, son visage pétri de boue et de sang, les monstres et les prodiges de ses débauches, en un mot les plus visibles défauts de sa personne et les crimes les plus connus de sa vie, cette grande lettre, cette lettre injurieuse lui conseille, pour conclusion, de mettre fin par une mort volontaire à tant de maux qu'il souffre ou qu'il fait souffrir, l'exhorte de donner par là à toute la terre la seule satisfaction qu'elle pouvait recevoir de lui.

Vous voyez comme la renommée condamne Tibère par la bouche des étrangers; mais la conscience souscrit à cet arrêt par le propre témoignage de Tibère : car environ ce temps-là, il écrit lui-même une autre lettre[4] au sénat, dans laquelle il maudit sa malheureuse grandeur avec des paroles de désespoir. Il découvre à nu les inquiétudes

1. *Une grande lettre.* C'est un souvenir de Juvénal, parlant (*Satires*, X, 71), non d'une lettre adressée à Tibère, mais de celle que Tibère lui-même écrivit au Sénat pour demander la condamnation de Séjan : « Une lettre longue et prolixe est arrivée de Caprée. »

Verbosa et grandis epistola venit
A Capreis.

2. *Du roi des Parthes*, Artaban III. L'histoire de cette lettre est rapportée par Suétone (*Tibère*, LXVI).

3. *Pasquin.* Écrit satirique, du même genre que les libelles qu'on trouvait souvent attachés, dans la Rome moderne, à une statue mutilée qu'on avait choisie pour cet usage et qu'on appelait Pasquin.

4. Nous ne possédons que le début, qu'on va lire un peu plus loin, de la lettre de Tibère : il est cité à la fois par Tacite (*Ann.*, VI, VI), et par Suétone

et les peines d'une âme ennuyée de tout, et mal satisfaite de soi-même, abandonnée de Dieu et des hommes; qui a perdu jusqu'à ses propres désirs; qui ne peut ni vivre ni mourir. Il semble qu'il veuille faire pitié à ceux à qui il faisait encore peur. « *Quid scribam vobis, patres conscripti, aut quomodo scribam, aut quid omnino non scribam hoc tempore? Dii me deæque pejus perdant quam perire me quotidie sentio, si scio.* » L'histoire[1] ajoute : « *Adeo facinora atque flagitia sua ipsi quoque in supplicium verterant.* »

Les Saintes Écritures, et les saints Pères qui les expliquent, sont partout de l'opinion de l'histoire, et ne trouvent point de pareil supplice à celui de la conscience. Si nous les en croyons, la mauvaise chose que c'est, quand le bourreau est la même personne que le criminel! La justice divine paraît quelquefois avec éclat, et fait des exemples qui sont vus de tout le monde; quelquefois aussi elle s'exerce secrètement, et abandonne les méchants à leur propre cœur et à leurs propres pensées.

Cette impunité apparente n'est ni grâce ni faveur. L'entrée du palais ne montre rien de funeste, et tout rit par le dehors; mais le lieu du supplice, c'est le cabinet, c'est l'intérieur de l'homme, c'est le plus profond de l'âme. Et là-dedans il y a une solitude affreuse et terrible, qui est plus à craindre que les spectateurs et que l'échafaud, parce qu'elle n'a ni qui la console ni qui la plaigne. Sans parler de ce qui se doit faire en l'autre monde, Dieu a divers moyens de se venger de ses ennemis en celui-ci; mais il ne saurait mieux les punir qu'en laissant leur peine à leur discrétion.

(*Socrate chrétien*, discours neuvième.)

(*Tib.*, LXVII) : « Que vous écrire, pères conscrits? Comment vous l'écrire? Ou que ne dois-je pas vous écrire aujourd'hui? Si je le sais, que les dieux et les déesses me tuent plus cruellement que je ne me sens dépérir tous les jours! »

1. *L'histoire*, Tacite : « Tant il est vrai que la pensée de ses crimes et de ses scandales était devenue son propre supplice! » — Montaigne, plus sceptique, laisse entendre que ce début de la lettre de Tibère lui semble assez insignifiant; il ne voit pas, dit-il, comment l'historien prétend y trouver une allusion au « poignant remords » qui tourmenterait la conscience de Tibère. (*Essais*, III, VIII.)

DESCARTES

(1596-1650)

René Descartes est né à la Haye[1] en Touraine, le 31 mars 1596. Après avoir achevé ses études au collège des Jésuites de la Flèche, il résolut de voir le monde et de voyager en gentilhomme à qui sa fortune permet de mener une vie indépendante. C'est ainsi qu'il parcourut une grande partie de l'Europe, prenant même par deux fois du service dans les armées de la guerre de Trente Ans. Cependant, comme Montaigne, dont les leçons et l'exemple devaient être présents à son esprit, le jeune gentilhomme s'entretenait lui-même de l'incertitude de ce qu'on enseignait alors dans les écoles sous le nom des diverses sciences. En 1619 une vision lui donna le sentiment qu'il avait enfin trouvé la méthode capable de le conduire au vrai. Il employa sans doute les années qui suivirent à mûrir et à éprouver sa découverte, mais sans renoncer au monde, ni même aux armes, car il combat en 1628 dans l'armée de Richelieu, au siège de la Rochelle. Enfin, en 1629, il se fixe en Hollande, et c'est là qu'il publie, en 1637, ce célèbre *Discours de la Méthode*[2], dans lequel il faisait, pour ainsi dire, l'histoire de son esprit, racontant par quelle suite de méditations, après avoir fait table rase de toutes ses connaissances précédemment acquises, il était arrivé à se créer une méthode pour refaire par lui-même tout l'édifice de la science, exposant ensuite les résultats auxquels il était parvenu par cette méthode et ceux qu'il pouvait légitimement espérer d'atteindre dans la suite. Ce petit livre renouvelait entièrement l'étude de la philosophie et des sciences — quelques objections qu'on ait d'ailleurs pu faire valoir contre l'application de la méthode de Descartes, qui est comme une généralisation de la méthode des mathématiciens, à l'étude des sciences naturelles — en fondant désormais la science non plus sur l'autorité de la tradition, mais sur l'assentiment de la raison. Mais dans l'histoire même de notre langue et de notre littérature, la date de l'apparition du *Discours sur la Méthode* ne saurait passer inaperçue. Il n'est pas sans intérêt de voir la langue française, purgée de tout archaïsme et de tout embarras, se prêter, sous sa forme nouvelle, avec une aisance et une clarté parfaites à l'exposition de ces hautes vérités qu'on croyait volontiers ne pouvoir être aisément et dignement exprimées qu'en latin. — Les témoignages

1. Aujourd'hui la Haye-Descartes, dans le département d'Indre-et-Loire.

2. Qui n'est, à vrai dire, qu'une préface. Sur le contenu du volume qu'il ouvrait, voir la note 3 de la page 112.

de l'admiration que le XVII^e^ siècle presque tout entier a vouée à Descartes sont célèbres. Ne parlons pas des éloges que lui décernent les poètes ou les gens du monde : mais Pascal ne l'a combattu qu'après avoir subi son influence : ni Bossuet, ni les messieurs de Port-Royal ne peuvent se défendre d'être en un sens ses disciples ; enfin le plus grand des philosophes français du XVII^e^ siècle après Descartes, Malebranche, est aussi le plus grand des cartésiens. — Descartes est mort le 11 février 1650 à Stockholm, où il avait été appelé, quelques mois auparavant, par la reine de Suède Christine[1].

COMMENT DESCARTES FUT AMENÉ A REFAIRE PAR SES PROPRES FORCES TOUT L'ÉDIFICE DE SES CONNAISSANCES

La résolution de se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues auparavant en sa créance[2] n'est pas un exemple que chacun doive suivre. Et le monde n'est quasi[3] composé que de deux sortes d'esprits auxquels il ne convient aucunement, à savoir : de ceux qui, se croyant plus habiles qu'ils ne sont, ne se peuvent empêcher de précipiter leurs jugements ni avoir assez de patience pour conduire par ordre toutes leurs pensées ; d'où vient que, s'ils avaient une fois pris la liberté de douter des principes qu'ils ont reçus et de s'écarter du chemin commun, jamais ils ne pourraient tenir[4] le sentier qu'il faut prendre pour aller plus droit, et demeureraient égarés toute leur vie : puis de ceux qui, ayant assez de raison ou de modestie pour juger qu'ils sont moins capables de distinguer le vrai d'avec le faux que quelques autres par lesquels ils peuvent être instruits, doi-

1. Nous suivons le texte de l'édition des *Œuvres* dont M. Charles Adam a entrepris, avec le regretté Paul Tannery, la publication (Paris, 1897 et années suivantes).

2. *Créance* et *croyance* ne marquent que deux manières différentes de prononcer un même mot. De nos jours, en dehors de quelques locutions toutes faites, *donner créance*, *lettres de créance*, on emploie plutôt la forme *croyance*.

3. *Quasi*, presque : c'est le mot latin exactement transcrit. A partir du milieu du XVII^e^ siècle il ne s'employa plus guère que dans le style familier.

4. *Tenir*, suivre sans s'en écarter jamais.

vent bien plutôt se contenter de suivre les opinions de ces autres qu'en chercher eux-mêmes de meilleures.

Et pour moi, j'aurais été sans doute du nombre de ces derniers, si je n'avais jamais eu qu'un seul maître, ou que je n'eusse point su les différences qui ont été de tout temps entre les opinions des plus doctes. Mais, ayant appris dès le collège[1] qu'on ne saurait rien imaginer de si étrange et si peu croyable, qu'il[2] n'ait été dit par quelqu'un des philosophes, et depuis, en voyageant, ayant reconnu que tous ceux qui ont des sentiments fort contraires aux nôtres ne sont pas pour cela barbares ni sauvages, mais que plusieurs usent autant ou plus que nous de raison ; et ayant considéré combien un même homme, avec son même esprit, étant nourri[3] dès son enfance entre des Français ou des Allemands, devient différent de ce qu'il serait s'il avait toujours vécu entre des Chinois ou des Cannibales[4] ; et comment, jusques aux modes de nos habits, la même chose qui nous a plu il y a dix ans, et qui nous plaira peut-être encore avant dix ans, nous semble maintenant extravagante et ridicule ; en sorte que c'est bien plus la coutume et l'exemple qui nous persuadent qu'aucune connaissance certaine, et que néanmoins la pluralité des voix n'est pas une preuve qui vaille rien pour les vérités un peu malaisées à découvrir, à cause qu'il est bien plus vraisemblable qu'un homme seul les ait rencontrées que tout un peuple, je ne pouvais choisir personne dont les opinions me semblassent devoir être préférées

1. *Dès le collège.* Descartes avait été élevé de 1604 à 1612 au collège des jésuites de la Flèche.

2. *Il*, cela, ce *rien*. *Rien*, on le sait, venant du latin *rem*, veut dire exactement *une chose, quelque chose* : ce n'est pas ce mot, c'est la négation *ne* dont il est accompagné qui donne à la proposition une valeur négative

3. *Nourri*, élevé ; sens très fréquent au XVII^e^ siècle. (Voir encore page 96 note 3, et page 100, note 1.)

4. *Cannibales*. « Étymologie : *canniba*, nom sous lequel les insulaires anthropophages étaient désignés par les premiers Américains que rencontra Colomb. » (Littré)

à celles des autres, et je me trouvai comme contraint d'entreprendre moi-même de me conduire.

Mais, comme un homme qui marche seul et dans les ténèbres, je me résolus d'aller si lentement et d'user de tant de circonspection en toutes choses, que, si je n'avançais que fort peu, je me garderais bien au moins de tomber. Même je ne voulus point commencer à rejeter tout à fait aucune des opinions qui s'étaient pu glisser autrefois en ma créance sans y avoir été introduites par la raison, que je n'eusse auparavant employé assez de temps à faire le projet de l'ouvrage que j'entreprenais et à chercher la vraie méthode pour parvenir à la connaissance de toutes les choses dont mon esprit serait capable.

(*Discours de la Méthode*, deuxième partie.)

LES BATAILLES DE LA SCIENCE

Je veux bien qu'on sache que le peu que j'ai appris jusques ici n'est presque rien à comparaison de ce que j'ignore et que je ne désespère pas de pouvoir apprendre: car c'est quasi [1] le même [2] de ceux qui découvrent peu à peu la vérité dans les sciences que de ceux qui, commençant à devenir riches, ont moins de peine à faire de grandes acquisitions qu'ils n'ont eu auparavant, étant plus pauvres, à en faire de beaucoup moindres ; ou bien on peut les comparer aux chefs d'armées, dont les forces ont coutume de croître à proportion de leurs victoires, et qui ont besoin de plus de conduite [3] pour se maintenir après la perte d'une bataille qu'ils n'ont, après l'avoir

1. *Quasi*. Voir la note 3 de la page 109.
2. *Le même*, la même chose (*idem*).
3. *Conduite*, prudence, habileté.

COLLÈGE UNIVERSITAIRE LIBRARY

gagnée, à prendre des villes et des provinces : car c'est véritablement donner des batailles que de tâcher à vaincre[1] toutes les difficultés et les erreurs qui nous empêchent de parvenir à la connaissance de la vérité, et c'est en perdre une que de recevoir quelque fausse opinion touchant une matière un peu générale et importante ; il faut après beaucoup plus d'adresse pour se remettre au même état qu'on était auparavant, qu'il ne faut à[2] faire de grands progrès lorsqu'on a déjà des principes qui sont assurés. Pour moi, si j'ai ci-devant trouvé quelques vérités dans les sciences (et j'espère que les choses qui sont contenues en ce volume[3] feront juger que j'en ai trouvé quelques-unes), je puis dire que ce ne sont que des suites et des dépendances de cinq ou six principales difficultés que j'ai surmontées, et que je compte pour autant de batailles où j'ai eu l'heur de mon côté.

(*Discours de la Méthode*, sixième partie.)

DESCARTES A LA COUR DE CHRISTINE DE SUÈDE

A Mme ÉLISABETH, PRINCESSE PALATINE[4]

Madame, étant arrivé depuis quatre ou cinq jours à

1. *Tâcher à vaincre.* Il semble que *tâcher à* ait un sens un peu plus fort que *tâcher de*, celui-ci voulant dire *faire en sorte de*, celui-là, *faire effort pour arriver à*. Mais ce n'est qu'une nuance; encore n'est-elle pas toujours observée par les écrivains.

2. *A* se trouve fréquemment employé au XVIIe siècle devant un infinitif dans le cas où nous emploierions aujourd'hui *pour*.

3. *En ce volume.* La quatrième et la cinquième partie du *Discours de la Méthode* contiennent l'exposition des vérités auxquelles Descartes pense être arrivé dans l'ordre de la métaphysique et dans l'ordre de la physique. De plus le volume qui contenait le *Discours de la Méthode* (Leyde, 1637, in-4), renfermait aussi une *Dioptrique* (traité de la réfraction de la lumière), un traité des *Météores* et une *Géométrie* qui, disait le titre, « sont des essais de cette *méthode* ».

4. Fille de Frédéric V, comte palatin et roi de Bohême, et d'Élisabeth Stuart; elle vécut de 1618 à 1680. Descartes lui dédia ses *Principes de*

Stockholm[1], l'une des premières choses que j'estime appartenir à mon devoir est de renouveler les offres de mon très humble service à Votre Altesse, afin qu'elle puisse connaître que le changement d'air et de pays ne peut rien changer ni diminuer de ma dévotion[2] et de mon zèle. Je n'ai encore eu l'honneur de voir la reine[3] que deux fois, mais il me semble la connaître déjà assez pour oser dire qu'elle n'a pas moins de mérite et plus de vertu[4] que la renommée lui en attribue. Avec la générosité et la majesté qui éclatent en toutes ses actions, on y voit une douceur et une bonté qui obligent tous ceux qui aiment la vertu et qui ont l'honneur d'approcher d'elle, d'être entièrement dévoués à son service. Une des premières choses qu'elle m'a demandées a été si je savais de vos nouvelles, et je n'ai pas feint de lui dire d'abord ce que je pensais de Votre Altesse ; car, remarquant la force de son esprit, je n'ai pas craint que cela lui donnât aucune jalousie : comme je m'assure aussi que Votre Altesse n'en saurait avoir de ce que je lui écris librement mes sentiments de cette reine. Elle est extrêmement portée à l'étude des lettres ; mais pour ce que[5] je ne sache point qu'elle ait encore rien vu de la philosophie, je ne puis juger du goût qu'elle y prendra, ni si elle y pourra employer du temps, ni par conséquent si je serai capable de lui donner quelque satisfaction et de lui être utile en quelque chose. Cette grande ardeur qu'elle a pour la connaissance des lettres l'incite surtout maintenant à

philosophie et lui adressa de nombreuses lettres sur des sujets philosophiques, notamment sur le traité de Sénèque : *De la Vie heureuse*.

1. Cette lettre est du mois d'octobre 1649.

2. *Dévotion*, dévouement.

3. *La reine*. Christine de Suède (1626-1689) succéda à son père Gustave-Adolphe en 1632, abdiqua en 1654, et, malgré ses erreurs et ses crimes, eut du moins le mérite d'accorder aux littérateurs et aux savants une protection éclairée.

4. *Et plus de vertu*, entendez : et qu'elle a plus de vertu.

5. *Parce que* a fini par prévaloir sur *pour ce que*, encore très employ dans la première partie du dix-septième siècle.

cultiver la langue grecque, et à ramasser beaucoup de livres anciens[1]; mais peut-être que cela changera. Et quand il[2] ne changerait pas, la vertu que je remarque en cette princesse m'obligera toujours de préférer l'utilité de son service au désir de lui plaire; en sorte que cela ne m'empêchera pas de lui dire franchement mes sentiments; et s'ils manquent de lui être agréables, ce que je ne pense pas, j'en tirerai au moins cet avantage, que j'aurai satisfait à mon devoir, et que cela me donnera occasion de pouvoir d'autant plus tôt retourner en ma solitude, hors de laquelle il est difficile que je puisse rien avancer[3] en la recherche de la vérité; et c'est en cela que consiste mon principal bien en cette vie. Monsieur Freinshemius[4] a fait trouver bon à Sa Majesté que je n'aille jamais au château qu'aux heures qu'il lui plaira de me donner pour avoir l'honneur de lui parler; ainsi je n'aurai pas beaucoup de peine à faire ma cour, et cela s'accommode fort à mon humeur. Après tout, néanmoins, encore que j'aie une très grande vénération pour Sa Majesté, je ne crois pas que rien soit capable de me retenir en ce pays plus longtemps que jusques à l'été prochain[5]; mais je ne puis absolument répondre de l'avenir. Je puis seulement vous assurer que je serai toute ma vie, etc.

(*Lettres*, 9 octobre 1649.)

1. *Beaucoup de livres anciens.* Descartes, tout entier adonné à l'étude de la métaphysique et des sciences, avait assez peu d'estime pour celle des langues et de l'histoire.

2. *Il* est ici impersonnel et synonyme de *cela*.

3. *Avancer*, pousser en avant, essayer d'achever.

4. *Freinshemius* (dans le manuscrit autographe, le nom est écrit en abrégé *Fr.*), nom latin de Jean Freinsheim (1608-1660), bibliothécaire et historiographe de la reine Christine.

5. *Jusques à l'été prochain.* Descartes mourut à Stockholm quatre mois après le moment où il écrivait cette lettre, le 11 février 1650.

VOITURE

(1598 1648)

Né en 1598, mort en 1648, Vincent Voiture, qui fit partie de l'Académie française dès sa fondation, jouit, durant son vivant, d'une réputation qui balança celle de Balzac. Il était l'écrivain le plus écouté et le plus admiré de l'hôtel de Rambouillet. Mais la postérité n'a voulu retenir qu'un très petit nombre de ses *Lettres* et de ses *Poésies*, si vantées de son vivant; les autres ont paru remplies d'affectation et vides, presque toujours, d'idées intéressantes et de sentiments sincères [1].

APOLOGIE DE RICHELIEU

Je ne suis pas de ceux [2] qui, ayant dessein, comme vous dites, de convertir des éloges en brevets [3], font des miracles de toutes les actions de M. le Cardinal, portent ses louanges au delà de ce que peuvent et doivent aller celles des hommes, et à force de vouloir trop faire croire de

1. Nous suivons l'édition des *Œuvres de Monsieur de Voiture*, à Paris, chez Augustin Courbé, in-4°, 1650.

2. Nous donnons sous ce titre la seconde partie d'une lettre adressée à un anonyme, à moins, ce qui est fort vraisemblable, que la forme épistolaire ne soit ici un artifice de rhétorique et que Voiture ne se soit supposé un correspondant adversaire de la politique de Richelieu, afin d'avoir lui-même un prétexte apparent de la défendre. Dans la première partie, l'écrivain a montré combien la reprise récente de Corbie sur les Espagnols (14 novembre 1636) avait été funeste pour nos ennemis, profitable à nos intérêts et glorieuse à nos armes. — Cette lettre sur la politique de Richelieu n'égale peut-être pas, comme l'a dit Sainte-Beuve avec un peu d'emphase, ce qu'on a pu dire de mieux sur ce grand sujet; elle est du moins un modèle de composition, et il y aurait profit à étudier dans le détail ce développement très net, dont toutes les parties, fortes d'arguments et se tenant bien entre elles, concourent à une conclusion unique.

3. On appelait *brevet* l'acte par lequel le roi accordait une pension, un bénéfice, une faveur quelconque. *Avoir dessein de convertir des éloges en brevets*, c'est donc adresser des éloges dans l'espérance qu'ils vous vaudront des brevets, c'est-à-dire des pensions.

bien de lui, n'en disent que des choses incroyables. Mais aussi n'ai-je pas cette basse malignité de haïr un homme à cause qu'il est au-dessus des autres, et je ne me laisse pas non plus emporter aux affections ni aux haines publiques, que je sais être quasi toujours fort injustes. Je le considère avec un jugement que la passion ne fait pencher ni d'un côté ni d'autre, et je le vois des mêmes yeux dont la postérité le verra. Mais lorsque, dans deux cents ans, ceux qui viendront après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu a démoli la Rochelle et abattu l'hérésie, et que par un seul traité [1], comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ses villes pour une fois; lorsqu'ils apprendront que, du temps de son ministère, les Anglais ont été battus et chassés, Pignerol conquis, Casal secouru, toute la Lorraine jointe à cette couronne, la plus grande partie de l'Alsace mise sous notre pouvoir, les Espagnols défaits à Veillane et à Avein [2], et qu'ils verront que, tant qu'il a présidé à nos affaires, la France n'a pas un voisin sur lequel elle n'ait gagné des places ou des batailles : s'ils ont quelque goutte de sang français dans les veines et quelque amour pour la gloire de leur pays, pourront-ils lire ces choses sans s'affectionner à lui? et, à votre avis, l'aimeront-ils ou l'estimeront-ils moins, à cause que de son temps les rentes sur l'Hôtel de Ville se seront payées un peu plus tard, ou que l'on aura mis quelques nouveaux officiers dans la chambre des comptes [3]? Toutes les grandes choses

1. *Un seul traité*, la paix d'Alais (1629).

2. La victoire de *Veillane* (Piémont) est de 1630 ; celle d'*Avein* (Luxembourg), de 1635. — Pour les noms propres les plus connus, qui sont cités dans cette lettre, nous renvoyons les élèves à leur cours d'histoire de France, et au récit des événements auxquels il est ici fait allusion.

3. *Dans la chambre des comptes.* Nous jugerions plus sévèrement aujourd'hui un gouvernement qui manquerait, en quoi que ce fût, à ses engagements financiers. Au reste les finances de l'État furent dans une situation bien moins prospère et bien moins régulière sous Richelieu que sous Sully : le peuple, accablé d'impôts et poussé par la misère, se révolta même dans plusieurs provinces. La véritable excuse de Richelieu

coûtent beaucoup; les grands efforts abattent, et les puissants remèdes affaiblissent. Mais si l'on doit regarder les États comme immortels, y considérer les commodités à venir comme présentes, comptons combien cet homme, que l'on dit qui a ruiné la France, lui a épargné de millions par la seule prise de la Rochelle, laquelle, d'ici à deux mille ans, dans toutes les minorités des rois, dans tous les mécontentements des grands et toutes les occasions de révolte, n'eût pas manqué de se rebeller et nous eût obligés à une éternelle dépense.

Ce royaume n'avait que deux sortes d'ennemis qu'il dût craindre : les huguenots et les Espagnols. M. le Cardinal, en entrant dans les affaires, se mit dans l'esprit de ruiner tous les deux [1]. Pouvait-il former de plus glorieux et de plus utiles desseins? Il est venu à bout de l'un, et il n'a pas achevé l'autre; mais s'il eût manqué au premier, ceux qui crient à cette heure que ç'a été une résolution téméraire, hors de temps [2] et au-dessus de nos forces, de vouloir attaquer et abattre celles d'Espagne, et que l'expérience l'a bien montré, n'auraient-ils pas condamné de même le dessein de perdre les huguenots? n'auraient-ils pas dit qu'il ne fallait pas recommencer une entreprise où trois de nos rois avaient manqué [3], et à laquelle le feu roi n'avait osé penser? Et n'eussent-ils pas conclu, aussi faussement qu'ils font encore en cette autre affaire, que la chose n'était pas faisable, à cause qu'elle n'aurait pas été faite? Mais jugeons, je vous

est celle que Voiture va présenter : « toutes les grandes choses coûtent beaucoup ».

1. *Tous les deux.* Voiture passe sous silence un troisième dessein de Richelieu, dont il poursuivit l'exécution avec une implacable fermeté, l'abaissement de la féodalité au profit du pouvoir monarchique : mais, outre que ce dessein était peut-être moins apparent aux yeux des contemporains qu'il ne l'est devenu pour la postérité, c'est un point que Voiture, dont la lettre était adressée sans doute à un gentilhomme on devait avoir surtout des gentilshommes pour lecteurs, pouvait difficilement aborder.

2. *Hors de temps*, inopportune.

3. *Manqué*, échoué — *Trois de nos rois* : François II, Charles IX, Henri III. — *Le feu roi* : Henri IV.

supplie, s'il a tenu à lui ou à la fortune qu'il ne soit venu à bout de ce dessein. Considérons quel chemin il a pris pour cela, quels ressorts il a fait jouer. Voyons s'il s'en est fallu beaucoup qu'il n'ait renversé ce grand arbre de la maison d'Autriche, et s'il n'a pas ébranlé jusques aux racines ce tronc, qui de deux branches couvre le septentrion et le couchant, et qui donne de l'ombrage[1] au reste de la terre.

Il fut chercher jusque sous le pôle ce héros[2] qui semblait être destiné à y mettre le fer et à l'abattre. Il fut l'esprit mêlé à ce foudre qui a rempli l'Allemagne de feux et d'éclairs, et dont le bruit a été entendu par tout le monde. Mais quand cet orage fut dissipé, et que la fortune en eut détourné le coup, s'arrêta-t-il pour cela? Et ne mit-il pas encore une fois l'Empire en plus de hasard qu'il n'avait été par les pertes de la bataille de Leipsig et de celle de Lutzen[3]? Son adresse et ses pratiques nous firent avoir tout d'un coup une armée de quarante mille hommes dans le cœur de l'Allemagne, avec un chef qui avait toutes les qualités qu'il faut pour faire un changement dans un État[4]. Que si le roi de Suède s'est jeté dans le péril plus avant que ne devait un homme de ses desseins et de sa condition, et si le duc de Friedland, pour trop différer son entreprise, l'a laissé découvrir, pouvait-il charmer[5] la balle qui a tué celui-là au milieu de sa victoire, ou rendre celui-ci impénétrable aux coups de pertuisane[6]? Que si, ensuite de tout cela, pour achever de

1. L'image trop prolongée dégénère ici en un pur jeu de mots.

2 *Ce héros*. Gustave-Adolphe, roi de Suède.

3. *La bataille de Leipsig et celle de Lutzen*, gagnées par Gustave-Adolphe en 1631 et 1632. C'est à Lutzen que Gustave-Adolphe fut tué.

4. *Un chef qui....* Wallenstein, duc de Friedland, était, au moment où l'empereur Ferdinand II, son maître, le fit assassiner (1634), sur le point de faire défection et de servir les intérêts de la France.

5. *Charmer*, dans le sens d'enchanter la balle par des pratiques magiques, afin de la rendre inoffensive.

6. *Pertuisane* (l'étymologie du mot est douteuse), espèce de hallebarde.

perdre toutes choses, les chefs qui commandaient l'armée de nos alliés devant Nordlingen[1] donnèrent la bataille à contre-temps, était-il au pouvoir de M. le Cardinal, étant à deux cents lieues de là, de changer ce conseil[2] et d'arrêter la précipitation de ceux qui, pour un empire (car c'était le prix de cette victoire), ne voulurent pas attendre trois jours? Vous voyez donc que, pour sauver la maison d'Autriche et pour détourner ses desseins[3], que l'on dit à cette heure avoir été si téméraires, il a fallu que la fortune ait fait, depuis, trois miracles, c'est-à-dire trois grands événements, qui, vraisemblablement[4], ne devaient pas arriver : la mort du roi de Suède, celle du duc de Friedland, et la perte de la bataille de Nordlingen.

Vous me direz qu'il ne se peut pas plaindre de la fortune, pour l'avoir traversé[5] en cela, puisqu'elle l'a servi si fidèlement dans toutes les autres choses; que c'est elle qui lui a fait prendre des places, sans qu'il en eût jamais assiégé auparavant; qui lui a fait commander heureusement des armées, sans aucune expérience; qui l'a mené toujours comme par la main, et sauvé d'entre les précipices où il s'était jeté; et enfin qui l'a fait souvent paraître hardi, sage et prévoyant. Voyons-le donc dans la mauvaise fortune, et examinons s'il y a eu moins de hardiesse, de sagesse et de prévoyance.

Nos affaires n'allaient pas trop bien en Italie ; et comme c'est le destin de la France de gagner des batailles et de perdre des armées, la nôtre était fort dépérie depuis la dernière victoire qu'elle avait remportée sur les Espagnols. Nous n'avions guère plus de bonheur devant Dôle, mauvaise issue, quand on sut que les ennemis étaient

1. *Nordlingen*. Le Suédois de Horn et Bernard, duc de Saxe-Weimar, furent en effet vaincus à Nordlingen en 1634.

2. *Conseil* : dessein, plan (*consilium*).

3. *Ses desseins*, les desseins du cardinal.

4. *Vraisemblablement*, selon les probabilités, autant qu'on pouvait le conjecturer.

5. *L'avoir traversé*, avoir traversé ses desseins.

entrés en Picardie, qu'ils avaient pris d'abord la Capelle, le Câtelet et Corbie, et que ces trois places, qui les devaient arrêter plusieurs mois, les avaient à peine arrêtés huit jours. Tout est en feu, jusque sur les bords de la rivière d'Oise. Nous pouvons voir de nos faubourgs la fumée des villages qu'ils nous brûlent. Tout le monde prend l'alarme, et la capitale ville[1] du royaume est en effroi. Les mauvaises nouvelles viennent en foule, le ciel est couvert de tous côtés, l'orage nous bat de toutes parts, et il ne nous luit pas, de quelque endroit que ce soit, un rayon de bonne fortune. Dans ces ténèbres, M. le Cardinal a-t-il vu moins clair? a-t-il perdu la tramontane[2]? Durant cette tempête n'a-t-il pas toujours tenu le gouvernail dans une main et la boussole dans l'autre? S'est-il jeté dedans[3] l'esquif pour se sauver? et si le grand vaisseau qu'il conduisait avait à se perdre, n'a-t-il pas témoigné qu'il y voulait mourir devant[4] tous les autres? Est-ce la fortune qui l'a tiré de ce labyrinthe; ou si ç'a été la prudence, la constance et sa magnanimité?

Nos ennemis sont à quinze lieues de Paris, et les siens sont dedans. Il y a tous les jours avis que l'on y fait des pratiques pour le perdre. La France et l'Espagne, par manière de dire[5], sont conjurées contre lui seul. Quelle contenance a tenue, parmi[6] tout cela, cet homme que l'on disait qui s'étonnerait au moindre mauvais succès[7],

1. *Capitale ville*, ou ville capitale, où simplement capitale

2. L'étoile polaire, apparaissant, pour les habitants du nord de l'Italie, au delà des Alpes et des Apennins, a été appelée l'étoile d'*au delà des monts*. C'est le sens précis du mot *tramontane Perdre la tramontane*, c'est perdre de vue l'étoile polaire et être par suite incapable de se diriger.

3. *Dedans*. Voir la note 4 de la page 36. — *L'esquif*, la chaloupe de sauvetage.

4. *Devant*, avant; vieilli dans ce sens depuis le XVII^e^ siècle.

5. *Par manière de dire*, pour ainsi dire.

6. *Parmi* (par-mi) est exactement le synonyme de la locution *au milieu de*. Rien d'étonnant, par conséquent, que ce mot soit suivi d'un nom ou d'un pronom au singulier. On ne l'emploie plus guère pourtant aujourd'hui que suivi du pluriel.

7. *Que l'on disait qui....* Tour fréquent au XVII^e^ siècle, et dans lequel *qui* n'est peut-être qu'une faute d'orthographe pour *qu'il*. — *S'étonner* est pris ici dans toute la force de son sens étymologique : être troub[illegible]

et qui avait fait fortifier le Havre pour s'y jeter à la première mauvaise fortune? Il n'a pas fait une démarche en arrière pour cela. Il a songé aux périls de l'État, et non pas aux siens; et tout le changement que l'on a vu en lui, durant ce temps-là, est qu'au lieu qu'il n'avait accoutumé de sortir qu'accompagné de deux cents gardes, il se promena tous les jours suivi seulement de cinq ou six gentilshommes. Il faut avouer qu'une adversité soutenue de si bonne grâce et avec tant de force vaut mieux que beaucoup de prospérités et de victoires. Il ne me sembla pas si grand ni si victorieux le jour qu'il entra dans la Rochelle, qu'il me le parut alors; et les voyages qu'il fit de sa maison à l'Arsenal me semblent plus glorieux pour lui que ceux qu'il a faits delà les monts, et desquels il est revenu avec Pignerol et Suze[1].

Ouvrez donc les yeux, je vous supplie, à tant de lumière. Ne haïssez pas plus longtemps un homme qui est si heureux à se venger[2] de ses ennemis; et cessez de vouloir du mal à celui qui le sait tourner à sa gloire, et qui le porte[3] si courageusement. Quittez votre parti devant qu'il vous quitte. Aussi bien une grande partie de ceux qui haïssaient M. le Cardinal se sont convertis par le dernier miracle[4] qu'il vient de faire. Et si la guerre peut finir comme il y a apparence de l'espérer, il trouvera moyen de gagner bientôt tous les autres. Étant si sage qu'il est, il a connu après tant d'expériences ce qui est de meilleur et il tournera ses desseins à rendre cet État le plus florissant de tous, après l'avoir rendu le plus redoutable. Il

comme si l'on venait d'être frappé d'un coup de tonnerre. — *Succès*, issue, résultat, sens étymologique du mot qu'on n'emploie plus guère aujourd'hui dans le sens de : issue favorable

1. *Pignerol et Suze*, dont la possession nous fut assurée par le traité de Cherasco (1631), à la suite de la guerre de la succession de Mantoue.

2. *A se venger* = en se vengeant; emploi fréquent, au XVII^e siècle, de *à* suivi d'un infinitif.

3. *Porte*, supporte.

4. *Le dernier miracle* : la reprise de Corbie.

s'avisera d'une sorte d'ambition qui est plus belle que toutes les autres, et qui ne tombe dans l'esprit de personne : de se faire le meilleur et le plus aimé d'un royaume, et non pas le plus grand et le plus craint. Il connaît que les plus nobles et les plus assurées conquêtes sont celles des cœurs et des affections.... Il voit qu'il n'y a pas tant de sujet de louange à étendre de cent lieues les bornes d'un royaume qu'à diminuer un sol de la taille[1], et qu'il y a moins de grandeur et de véritable gloire à défaire cent mille hommes qu'à en mettre vingt millions à leur aise et en sûreté. Aussi ce grand esprit qui n'a été occupé jusqu'à présent qu'à songer aux moyens de fournir aux frais de la guerre, à lever de l'argent et des hommes, à prendre des villes et à gagner des batailles, ne s'occupera désormais qu'à rétablir le repos, la richesse et l'abondance[2].... Alors les ennemis de M. le Cardinal ne sauront plus que dire contre lui, comme ils n'ont su que faire jusqu'à cette heure. Alors les bourgeois de Paris seront ses gardes ; et il connaîtra combien il est plus doux d'entendre ses louanges dans la bouche du peuple que dans celle des poètes. Prévenez ce temps-là, je vous conjure, et n'attendez pas à[3] être de ses amis jusques à ce que vous y soyez contraint. Que si vous voulez demeurer dans votre opinion, je n'entreprends pas de vous l'arracher par force. Mais aussi, ne soyez pas si injuste que de trouver mauvais que j'aie défendu la mienne ; et je vous promets que je lirai volontiers tout ce que vous m'écrirez, quand les Espagnols auront repris Corbie.

(*Lettres*, 24 décembre 1636.)

1. *Taille*, impôt levé sur ceux qui n'étaient ni nobles, ni ecclésiastiques.

2. *Rétablir le repos, la richesse et l'abondance.* Ce développement clôt fort habilement une lettre destinée sans doute à être rendue publique : après avoir loué le cardinal de ses mérites, Voiture le loue par avance des vertus dont il ne doute pas que son héros ne fasse preuve bientôt ; par là il avoue indirectement qu'elles lui manquent encore et laisse voir combien il serait désirable qu'il les acquît enfin.

3. Les exemples de l'emploi de la proposition *à* avec le sens de *pour* sont extrêmement fréquents au XVII^e^ siècle.

CORNEILLE

(1606-1684)

Pour la notice, voir page 821.

LETTRE A SAINT-EVREMOND[1]

Monsieur, l'obligation que je vous ai est d'une nature à ne pouvoir[2] jamais vous en remercier dignement; et dans la confusion où j'en suis, je m'obstinerais encore dans le silence, si je n'avais peur qu'il ne passât auprès de vous pour ingratitude. Bien que les suffrages de l'importance du vôtre nous doivent toujours être très précieux, il y a des conjonctures qui en augmentent infiniment le prix. Vous m'honorez de votre estime en un temps où il semble qu'il y ait un parti fait pour ne m'en laisser aucune. Vous me soutenez, quand on se

1. Saint-Évremond (1613-1703), gentilhomme d'un brillant et libre esprit, qui, craignant d'être inquiété pour un écrit satirique sur la paix des Pyrénées, alla vivre à Londres à partir de 1665. N'écrivant qu'à ses heures, il est resté comme un modèle du critique *honnête homme*, et ses jugements faisaient autorité tant en France qu'en Angleterre. — La lettre que nous citons a été écrite par Corneille, en 1666 ou 1668, pour remercier Saint-Evremond d'une *Dissertation sur la tragédie de Racine intitulée* Alexandre le Grand (écrite en 1666, retouchée en 1668). Dans ce morceau, Saint-Évremond, après avoir déclaré que la vieillesse de Corneille lui donnait moins d'alarmes depuis qu'il avait lu l'*Alexandre* de Racine, n'en blâme pas moins ce dernier d'avoir travesti en héros de roman les grands personnages qu'il met en scène; et, à ce propos, il loue expressément Corneille d'avoir toujours conservé le bon goût de l'antiquité, d'avoir su se garder de tout ramener à nos mœurs et à nos habitudes françaises, faisant même allusion d'une manière précise à la tragédie de *Sophonisbe* (1663); Saint-Évremond affirmait que, si cette pièce de Corneille avait eu le malheur de ne plaire pas aux spectateurs, c'était justement parce que le poète était trop bien entré dans le génie des Romains et des Carthaginois, et qu'il avait voulu laisser à la fille d'Asdrubal son véritable caractère.

2. *A ne pouvoir*. Le sujet de cet infinitif n'étant pas le même que celui du verbe principal, la phrase passerait pour incorrecte aujourd'hui. Mais la construction employée par Corneille paraissait très régulière au XVII^e^ siècle, et elle a l'avantage d'être très claire et très rapide.

persuade qu'on m'a abattu; et vous me consolez glorieusement de la délicatesse de notre siècle, quand vous daignez m'attribuer le bon goût de l'antiquité. C'est un merveilleux avantage pour un homme qui ne peut douter que la postérité ne veuille bien s'en rapporter à vous. Aussi je vous avoue, après cela, que je pense avoir quelque droit de traiter de ridicules ces vains trophées qu'on établit sur le débris[1] imaginaire des miens, et de regarder avec pitié ces opiniâtres entêtements[2] qu'on avait[3] pour les anciens héros refondus à notre mode.

Me voulez-vous bien permettre d'ajouter ici que vous m'avez pris par mon faible, et que ma *Sophonisbe* pour qui vous montrez tant de tendresse, a la meilleure part de la mienne? Que vous flattez agréablement mes sentiments, quand vous confirmez ce que j'ai avancé, touchant la part que l'amour doit avoir dans les belles tragédies, et la fidélité avec laquelle nous devons conserver à ces vieux illustres[4], ces caractères de leur temps, de leur nation et de leur humeur! J'ai cru jusques ici que l'amour était une passion trop chargée de faiblesse, pour être la dominante, dans une pièce héroïque ; j'aime qu'elle y serve d'ornement, et non pas de corps[5], et que

1. *Débris*, ruine, destruction. L'usage du mot ainsi employé au singulier et dans un sens abstrait tend à se perdre : il faut le regretter.

2. *Entêtements*, préventions.

3. Il faut entendre sans doute : *qu'on avait* avant que votre critique fût venue rectifier le jugement public. Remarquons d'ailleurs qu'*Alexandre* est déjà vieux d'une année, ou peut-être de trois, quand Corneille écrit (1666 ou 1668). En 1667 paraîtra, ou a paru, cette *Andromaque*, qui, sans rompre entièrement avec les traditions de la tragédie romanesque, va du moins la renouveler par la vérité profonde de la peinture des passions et des caractères; quant à Quinault (voir *Tableau sommaire*, 59), il est à la veille de délaisser définitivement la tragédie pour l'opéra.

4. *Illustre*, comme plusieurs autres adjectifs, se trouve assez souvent employé ainsi substantivement au XVII^e^ siècle. — Il est intéressant de recueillir ici l'opinion que Corneille professait lui-même et qu'il avait fait partager à beaucoup de ses contemporains sur le respect de la vérité historique dont il avait fait preuve dans ses tragédies. Voir page 318, note 2.

5. *Et non pas de corps*. Rien de plus remarquable encore que cette théorie de Corneille sur la place que l'amour doit tenir dans les tragédies. On voit par là quelle noble idée Corneille se faisait de son art; mais on a fait plusieurs fois observer avec raison que c'était cette théorie même qui

les grandes âmes ne la laissent agir qu'autant qu'elle est compatible avec de plus nobles impressions. Nos doucereux et nos enjoués[1] sont de contraire avis, mais vous vous déclarez du mien : n'est-ce pas assez pour vous en être redevable au dernier point[2], et me dire toute ma vie, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

(*Lettres*[3].)

avait fait précisément tomber Corneille dans quelques-uns des défauts qui lui semblaient le plus répréhensibles. La vérité, ainsi qu'on l'a souvent montré, c'est qu'il faut que l'amour soit représenté dans toute sa force, et qu'il tienne dans l'œuvre tragique une très grande place (et c'est ce qu'on voit par exemple dans *le Cid* ou dans *Polyeucte*), ou qu'il n'en doit tenir aucune ; car réduit à n'être qu'un ornement, il a nécessairement quelque chose de factice, de fade, de languissant (et c'est ce qui arrive par exemple dans *Sertorius* et dans *Attila*).

1. *Nos doucereux* : les tragiques comme Quinault et Racine ; — par *nos enjoués* : sans doute il faut entendre Molière dont le succès offusquait également Corneille, et qui avait, en 1665, assez mal parlé de la tragédie (voir page 148, note 2). — Molière se réconcilia avec Corneille en 1671, lorsque ces deux poètes écrivirent *Psyché* en collaboration.

2. Saint-Évremond répondit à Corneille par une lettre que nous avons encore et dont nous extrairons du moins les lignes suivantes qui durent flatter singulièrement l'orgueil du vieux poète : « Si vous aviez à remercier tous ceux qui ont les mêmes sentiments que moi de vos ouvrages, vous devriez des remercîments à tous ceux qui s'y connaissent. Je vous puis répondre que jamais réputation n'a été si bien établie que la vôtre en Angleterre et en Hollande. Les Anglais, assez disposés naturellement à estimer ce qui leur appartient, renoncent à cette opinion souvent bien fondée, et croient faire honneur à leur Ben Johnson[a] de le nommer le *Corneille d'Angleterre* ; Monsieur Waller[b], un des plus beaux esprits du siècle, attend toujours vos pièces nouvelles, et ne manque pas d'en traduire un acte ou deux en vers anglais pour sa satisfaction particulière. Vous êtes le seul de notre nation dont les sentiments aient l'avantage de toucher les siens. Il demeure d'accord qu'on parle et qu'on écrit bien en France : il n'y a que vous, dit-il, de tous les Français, qui sache penser. M. Vossius[c], le plus grand admirateur de la Grèce, qui ne saurait souffrir la moindre comparaison des Latins aux Grecs, vous préfère à Sophocle et à Euripide. Après des suffrages si avantageux, vous me surprenez de dire que votre réputation est attaquée en France. Serait-il arrivé du bon goût comme des modes, qui commencent à s'établir chez les étrangers quand elles se passent à Paris ? »

3. Nous suivons l'édition des *Œuvres complètes* que M. Marty-Laveaux a publiée dans la collection des *Grands Écrivains de la France*.

a. Ben Johnson (1574-1637), le plus illustre, après Shakespeare, des poètes dramatiques de l'Angleterre.

b. Edmond Waller (1605-1687), poète élégant qui fut tour à tour le favori de Cromwell et de Charles II.

c. Isaac Vossius (1618-1689), érudit hollandais, qui passa la dernière partie de sa vie à la cour d'Angleterre.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY

(1607-1701)

Née en 1607, morte en 1701, sœur du poète Georges de Scudéry[1], Madeleine de Scudéry se fit remarquer pour son esprit à l'hôtel de Rambouillet, et, après la Fronde, reçut elle-même chez elle, à ses samedis, quelques-uns des personnages les plus distingués de l'époque. Ses interminables romans *Artamène ou le Grand Cyrus* (1649-1653), *Clélie, histoire romaine* (1656), jouirent d'une grande réputation à l'époque où ils parurent et la durent principalement à ce qui, aux yeux de Boileau comme aux nôtres, en fait surtout le défaut : c'est que, sous des noms antiques, Mlle de Scudéry peint, non seulement des caractères modernes, mais des personnages réels et contemporains : c'est ainsi que *Cyrus*, dans le roman de ce nom, n'est autre que le grand Condé. La société du temps prenait donc plaisir à se retrouver elle-même dans ces ouvrages, tandis que la postérité a été surtout frappée de ce qu'il y avait de ridicule à mettre des discours subtils et raffinés dans la bouche de ces rudes héros de l'antiquité, un Cyrus, un Brutus, un Horatius Coclès. — Outre ses romans, Mlle de Scudéry a encore laissé, entre autres ouvrages, dix volumes de *Conversations morales*, dont les sujets sont le plus souvent frivoles, et le style médiocre, dénué de grâce et d'aisance. Mais les œuvres de Mlle de Scudéry restent du moins comme un document intéressant sur la société française à l'époque de la minorité de Louis XIV[2], et l'on y trouve plus d'une page remarquable sur l'éducation des femmes, leur esprit, leurs devoirs, leur rôle dans la société.

PORTRAIT DE LA MARQUISE DE RAMBOUILLET[3] SOUS LE NOM DE CLÉOMIRE

Imaginez-vous la beauté même, si vous voulez concevoir celle de cette admirable personne : je ne vous dis point que vous vous figuriez quelle est celle que nos pein-

1. Voir page 100, note 2. L'œuvre la plus célèbre de Scudéry est un poème héroïque en dix livres, *Alaric ou Rome vaincue* (1654).

2. On connaît le célèbre livre de Victor Cousin sur la *Société française au dix-septième siècle d'après le Grand Cyrus*

3. Catherine de Vivonne (1588-1665), fille du marquis de Pisani, avait

tres donnent à Vénus, pour comprendre la sienne, car elle ne serait pas assez modeste; ni celle de Pallas, parce qu'elle serait trop fière; ni celle de Junon, qui ne serait pas assez charmante; ni celle de Diane, qui serait un peu trop sauvage; mais je vous dirai que, pour représenter Cléomire, il faudrait prendre de toutes les figures qu'on donne à ces déesses ce qu'elles ont de beau, et l'on en ferait peut-être une passable peinture. Cléomire est grande et bien faite; tous les traits de son visage sont admirables; la délicatesse de son teint ne se peut exprimer; la majesté de toute sa personne est digne d'admiration, et il sort je ne sais quel éclat de ses yeux, qui imprime le respect dans l'âme de tous ceux qui la regardent....

Au reste, l'esprit et l'âme de cette merveilleuse personne surpassent de beaucoup sa beauté; le premier n'a point de bornes dans son étendue, et l'autre n'a point d'égale en générosité, en constance, en bonté, en justice et en pureté. L'esprit de Cléomire n'est pas un de ces esprits qui n'ont de lumière que celle que la nature leur donne; car elle l'a cultivé soigneusement et je pense pouvoir dire qu'il n'est point de belles connaissances qu'elle n'ait acquises. Elle sait diverses langues et n'ignore presque rien de tout ce qui mérite d'être su; mais elle le sait sans faire semblant de le savoir et on dirait à l'entendre parler, tant elle est modeste, qu'elle ne parle de toutes choses admirablement, comme elle fait, que par le simple sens commun et par le seul usage du monde. Cependant elle se connaît à tout : les sciences les plus élevées ne passent[1] point sa connaissance; les

épousé en 1600. Charles d'Angennes, qui devint marquis de Rambouillet. Elle avait apporté en dot à son mari l'hôtel de Pisani, situé rue Saint-Thomas-du-Louvre (emplacement de la place du Palais-Royal actuelle), qui devint, sous le nom d'Hôtel de Rambouillet, et grâce aux éminentes qualités d'esprit de la marquise et de ses deux filles, le rendez-vous de ce que la société polie du temps comptait de plus illustre.

1. *Passent*, dépassent; sens fréquent du mot.

arts les plus difficiles sont connus d'elle parfaitement; elle s'est fait faire un palais de son dessein, qui est un des mieux entendus du monde[1]; et elle a trouvé l'art de faire en une place d'une médiocre grandeur un palais d'une vaste étendue. L'ordre, la régularité et la propreté[2] sont dans tous ses appartements et à tous ses meubles; tout est magnifique chez elle, et même particulier : les lampes y sont différentes des autres lieux : ses cabinets sont pleins de mille raretés qui font voir le jugement de celle qui les a choisies; l'air est toujours parfumé dans son palais; diverses corbeilles magnifiques, pleines de fleurs, font un printemps continuel dans sa chambre, et le lieu où on la voit d'ordinaire est si agréable et si bien imaginé qu'on croit être dans un enchantement lorsqu'on y est auprès d'elle[3]. Au reste, jamais personne n'a eu une connaissance si délicate qu'elle pour les beaux ouvrages de prose ni pour les vers : elle en juge pourtant avec une modération merveilleuse, ne quittant jamais la bienséance de son sexe, quoiqu'elle soit beaucoup au-dessus.

(*Artamène ou le Grand Cyrus*, Paris, chez Augustin Courbé, 1656, VII^e^ partie, livre I, pages 296-299.)

1. On remarquera l'orthographe de *dessein*; on pourrait, sans contresens, écrire *dessin*. C'est qu'en effet *dessin* et *dessein* sont deux formes d'un même mot pris au sens propre et au sens figuré, que l'orthographe a distinguées, comme elle a distingué *fond* et *fonds*, dont l'étymologie est la même.

2. *La propreté*, l'élégance.

3. *Et le lieu.... auprès d'elle*. Une des grandes et des plus heureuses innovations de la marquise consista à multiplier dans son hôtel les petites pièces faites pour la conversation, et qui contrastaient entièrement avec les grandes salles des anciens hôtels, faites pour les réceptions d'apparat. Celle de ces pièces où la marquise se tenait de préférence était tendue de bleu, couleur nouvelle à cette époque dans la décoration des appartements: de là ce nom célèbre de *chambre bleue d'Arthénice*. On sait que c'est par ce nom d'Arthénice, anagramme de Catherine trouvé par Malherbe et Racan, qu'on désignait la marquise.

PAUL DE GONDI
CARDINAL DE RETZ

(1613-1679)

Né en 1613, mort en 1679, Jean-François-Paul de Gondi, qui devint plus tard cardinal de Retz, fut, fort jeune encore, nommé coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle. Désireux d'arriver au gouvernement de l'État et aux grandes dignités, il joua pendant la Fronde un rôle prépondérant, et, après bien des aventures, bien des succès et bien des revers, il passa ses dernières années dans la retraite. C'est alors qu'il écrivit ses célèbres *Mémoires*, dans lesquels la vivacité admirable du récit s'allie à un sens plus profond qu'on ne le soupçonne ordinairement de l'histoire et de la politique ; ils sont divisés en trois parties, dont la première n'est qu'une sorte d'introduction (1613-1643) ; la troisième (1654-1655) est inachevée ; la seconde (1643-1654) est de beaucoup la plus longue et la plus intéressante. Nous avons encore du cardinal de Retz quelques *Sermons*, un ouvrage de jeunesse, la *Conjuration de Fiesque* et, avec différentes pièces, des lettres nombreuses, presque aussi intéressantes pour l'histoire de la langue et de la littérature que pour l'histoire politique de la France à l'époque de la Fronde[1].

CONSIDÉRATIONS SUR L'EXERCICE DU POUVOIR MONARCHIQUE EN FRANCE

Il y a plus de douze cents ans que la France a des rois ; mais ces rois n'ont pas toujours été absolus au point qu'ils le sont. Leur autorité n'a jamais été réglée, comme celle des rois d'Angleterre et d'Aragon, par des lois écrites[2]. Elle a été seulement tempérée par des cou-

1. Nous suivons l'édition publiée par MM. Feillet, Gourdault et Chantelauze dans la collection des *Grands Ecrivains de la France*.

2. *Par des lois écrites*. Allusion à la Grande Charte d'Angleterre, signée en 1215 par Jean sans Terre, et aux *fueros*, antiques privilèges de l'Aragon et des autres provinces du nord de l'Espagne.

tunes reçues et comme mises en dépôt, au commencement dans les mains des états généraux, et depuis dans celles des parlements. Les enregistrements des traités faits entre les couronnes et les vérifications des édits pour les levées d'argent sont des images presque effacées de ce sage milieu que nos pères avaient trouvé entre la licence des rois et le libertinage des peuples. Ce milieu a été considéré par les bons et sages princes comme un assaisonnement de leur pouvoir, très utile même pour le faire goûter aux sujets ; il a été regardé par les malhabiles et par les malintentionnés comme un obstacle à leurs dérèglements et à leurs caprices. L'histoire du sire de Joinville nous fait voir clairement que saint Louis l'a connu et estimé; et les ouvrages d'Oresmieux[1], l'évêque de Lisieux et du fameux Jean Juvénal des Ursins[2], nous convainquent que Charles V, qui a mérité le titre de Sage, n'a jamais cru que sa puissance fût au-dessus des lois et de son devoir. Louis onzième, plus artificieux que prudent, donna, sur ce chef, aussi bien que sur tous les autres, atteinte à la bonne foi. Louis XII

1. *Oresmieux*, ou plutôt Oresme (Nicole), mort en 1382, doyen de l'église de Rouen, puis évêque de Lisieux, traduisit en français, sur l'ordre de Charles V, et d'après une traduction latine, les *Ethiques* et la *Politique* d'Aristote. Il traduisit encore le *Traité du ciel et du monde* du même philosophe, et composa lui-même plusieurs ouvrages, notamment un *Petit traictie de la première invention des monnoies.*

2. *Jean Juvénal des Ursins.* Deux personnages ont porté ce nom, et il est assez difficile de dire duquel des deux notre auteur veut parler, si tant est qu'il ne les confonde pas l'un avec l'autre : l'un (1360-1431), qui fut prévôt des marchands à Paris, puis avocat général au Parlement, et qui, par sa fermeté et son indépendance, se montra vraiment digne de cette épithète de *fameux*, n'a rien écrit; l'autre (1388-1473), fils aîné de cet illustre magistrat, fut archevêque de Reims : il a laissé une *Histoire de Charles VI.* Mais on ne voit pas ce qui, dans cet ouvrage, est de nature à justifier ce qu'en dit ici le cardinal de Retz. « Rien de plus fondé, dit M. Feillet dans son édition des *Mémoires*, que la conviction dont il est ici parlé au sujet de Charles V, mais nous ne trouvons rien dans l'*Histoire de Charles VI*, d'où elle se puisse déduire. Nous doutons fort aussi qu'elle découle, sinon bien indirectement, d'aucun des ouvrages d'Oresme. » Il est donc à peu près certain que le cardinal de Retz s'est trompé ici et qu'il cite ses auteurs un peu à la légère. Mais cette inexactitude de détail n'infirme en rien ce qu'il dit de Charles V et ne diminue pas la force de cette belle dissertation.

l'eût rétablie, si l'ambition du cardinal d'Amboise[1], maître absolu de son esprit, ne s'y fût opposée. L'avarice insatiable du connétable de Montmorenci lui donna bien plus de mouvement[2] à étendre l'autorité de François Ier qu'à la régler. Les vastes et lointains desseins de MM. de Guise ne leur permirent pas, sous François Second, de penser à y donner des bornes.

Sous Charles IX et sous Henri III, la cour fut si fatiguée des troubles, que l'on y prit pour révolte tout ce qui n'était pas soumission. Henri IV, qui ne se défiait pas des lois, parce qu'il se fiait en lui-même, marqua combien il les estimait par la considération qu'il eut pour les remontrances très hardies de Miron, prévôt des marchands, touchant les rentes de l'Hôtel de Ville[3]. M. de Rohan[4] disait que Louis Treizième n'était jaloux de son autorité qu'à force de ne la pas connaître. Le maréchal d'Ancre et M. de Luines[5] n'étaient que des ignorants qui n'étaient pas capables de l'en informer.

Le cardinal de Richelieu leur succéda, qui fit, pour ainsi parler, un fonds de toutes ces mauvaises intentions et de toutes ces ignorances des deux derniers siècles, pour s'en servir selon son intérêt. Il les déguisa en maximes utiles et nécessaires pour établir l'autorité royale;

1. *L'ambition du cardinal d'Amboise.* Le cardinal d'Amboise (mort en 1510) fut un ministre habile, vertueux et économe ; mais il aspirait à la tiare et il a sa part de responsabilité dans le mauvais succès de la politique française en Italie. Le jugement que Retz porte sur lui n'en paraît pas moins passionné jusqu'à l'injustice.

2. *Lui donna bien plus de mouvement*, le poussa bien plus. — *Anne de Montmorency* (1493-1567), que son attachement au roi et ses services mirent en grande faveur. Disgracié en 1541, il reparut, aussi puissant que jamais, à la cour de Henri II.

3. *François Miron* (mort en 1609) avait en effet protesté très fortement contre le projet du roi de réduire les rentes constituées sur l'Hôtel de Ville (1605), et Henri IV avait cédé à ses remontrances.

4. *M. de Rohan* (1579-1638), gendre de Sully, chef du parti protestant sous Louis XIII, auteur de plusieurs écrits politiques.

5. *Concino Concini, maréchal d'Ancre*, favori de Marie de Médicis, tué en 1617 par l'ordre de *Charles d'Albert de Luynes* (1577-1621), qui lui succéda comme premier ministre, n'a pas, non plus que son successeur, été jugé par la postérité plus favorablement que par le cardinal de Retz.

et la fortune secondant ses desseins par le désarmement du parti protestant en France, par les victoires des Suédois, par la faiblesse de l'Empire, par l'incapacité de l'Espagne, il forma, dans la plus légitime des monarchies, la plus scandaleuse et la plus dangereuse tyrannie qui ait peut-être jamais asservi un État. L'habitude, qui a eu la force, en quelques pays, d'accoutumer les hommes au feu, nous a endurcis à des choses que nos pères ont appréhendées plus que le feu même. Nous ne sentons plus la servitude, qu'ils ont détestée, moins pour leur propre intérêt que pour celui de leurs maîtres ; et le cardinal de Richelieu a fait des crimes de ce qui faisait, dans le siècle passé, les vertus des Mirons, des Harlays, des Marillacs, des Pibracs et des Fayes[1]. Ces martyrs de l'État, qui ont dissipé plus de factions par leurs bonnes et saintes maximes que l'or d'Espagne et d'Angleterre n'en a fait naître, ont été les défenseurs de la doctrine pour la conservation de laquelle le cardinal de Richelieu confina M. le président Barillon à Amboise[2]; et c'est lui qui a commencé à punir les magistrats pour avoir avancé des vérités pour lesquelles leur serment les oblige d'exposer leurs propres vies.

1 Il vient d'être question de *Miron*. *Achille de Harlay* (1536-1616) président du Parlement de Paris, demeura invinciblement fidèle à la cause royale et hostile à celle de la Ligue, en dépit de toutes les sollicitations, de toutes les menaces, de toutes les violences. — *Charles de Marillac* (1510-1560), archevêque de Vienne, l'un des plus habiles diplomates de son temps, était un ami du chevalier de l'Hospital; l'indépendance de son langage et de son caractère le fit remarquer plus d'une fois, et particulièrement à l'assemblée des notables tenue à Fontainebleau en 1560. Il fut l'oncle du maréchal Louis de Marillac (1572-1632) et du conseiller d'État Michel de Marillac (mort en 1632), qui payèrent, l'un de sa vie, l'autre de sa liberté, leur dévouement à Marie de Médicis qui les avait associés à ses complots contre Richelieu. — *Guy du Faur de Pibrac* (1529-1584), avocat général au Parlement de Paris, est l'auteur de célèbres *Quatrains* moraux qui ont illustré son nom (Voir *Tableau sommaire*, 46. — *Jacques Faye*, fils d'un éminent magistrat, magistrat lui-même, se distingua, pendant les troubles de la Ligue, par la fermeté de son attachement au pouvoir légitime.

2. *A Amboise*, en 1642. Le président de Barillon, qui avait déjà été exilé ou emprisonné trois fois auparavant, pour l'indépendance de ses opinions et de son langage, devait encore subir, après la mort de Richelieu, un dernier emprisonnement à Pignerol, où il mourut en 1645.

Les rois qui ont été sages et qui ont connu leurs véritables intérêts ont rendu les parlements dépositaires de leurs ordonnances, particulièrement pour se décharger d'une partie de l'envie et de la haine que l'exécution des plus saintes et même des plus nécessaires produit quelquefois. Ils n'ont pas cru s'abaisser en s'y liant eux-mêmes, semblables à Dieu, qui obéit toujours à ce qu'il a commandé une fois. Les ministres, qui sont presque toujours assez aveuglés par leur fortune pour ne se pas contenter de ce que ces ordonnances permettent, ne s'appliquent qu'à les renverser ; et le cardinal de Richelieu, plus qu'aucun autre, y a travaillé avec autant d'imprudence que d'application. Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul. Les monarchies les plus établies et les monarques les plus autorisés ne se soutiennent que par l'assemblage des armes et des lois ; et cet assemblage est si nécessaire que les unes ne se peuvent maintenir sans les autres. Les lois désarmées tombent dans le mépris ; les armes qui ne sont pas modérées par les lois tombent bientôt dans l'anarchie. La république romaine ayant été anéantie par Jules César, la puissance dévolue par la force de ses armes à ses successeurs subsista autant de temps qu'ils purent eux-mêmes conserver l'autorité des lois. Aussitôt qu'elles perdirent leur force, celle des empereurs s'évanouit ; et elle s'évanouit par le moyen de ceux mêmes qui, s'étant rendus maîtres de leur sceau et de leurs armes par la faveur qu'ils avaient auprès d'eux, convertirent en leur propre substance celle de leurs maîtres, qu'ils sucèrent, pour ainsi parler, de ces lois anéanties [1]. L'empire romain mis à l'encan, et celui des Ottomans exposé tous les jours au cordeau [2], nous mar-

1. *Qu'ils sucèrent de ces lois anéanties.* La figure est forcée, mais énergique. C'est donc à tort que quelques-uns ont proposé de lire : « qu'ils sucèrent, pour ainsi parler, *à l'abri* de ces lois anéanties », ce qui ne donne aucun sens, pour peu qu'on y veuille réfléchir.

2. *Exposé tous les jours au cordeau.* Entendez : dont le maître est exposé tous les jours à être étranglé.

quent par des caractères bien sanglants l'aveuglement de ceux qui ne font consister l'autorité que dans la force.

(*Mémoires*, IIe partie[1].)

COMMENT ÉCLATÈRENT LES TROUBLES DE LA FRONDE

Les Suisses paraissaient, pour ainsi parler, si étouffés sous la pesanteur de leurs chaînes, qu'ils ne respiraient plus, quand la révolte de trois de leurs paysans forma les Ligues[2]. Les Hollandais se croyaient subjugués par le duc d'Albe, quand le prince d'Orange, par le sort réservé aux grands génies, qui voient devant[3] tous les autres, le point de la possibilité, conçut et enfanta leur liberté[4]. Ce qui cause l'assoupissement dans les Etats qui souffrent est la durée du mal, qui saisit l'imagination des hommes et qui leur fait croire qu'il ne finira jamais. Aussitôt qu'ils trouvent jour a en sortir, ce qui ne manque jamais, lorsqu'il est venu jusques à un certain point, ils sont si surpris, si aises et si emportés, qu'ils passent tout d'un coup à l'autre extrémité, et que, bien loin de considérer les révolutions comme impossibles, ils les croient faciles ; et cette disposition toute seule est quelquefois capable de les faire. Nous avons éprouvé et senti

1. Tome I, pages 271-280 de l'édition citée.

2. *Les Ligues*, ou plutôt la Ligue helvétique, formée en 1507, suivant une tradition en partie légendaire, à l'instigation de Stauffacher de Schwitz, de Fürst d'Uri et de Melchthal d'Unterwalden, pour arracher la Suisse à la domination de l'Autriche.

3. *Devant* : voir page 120 note 4.

4. *Leur liberté*. Allusion à la fondation de la république des Provinces-Unies. Dès 1564, le peuple hollandais avait commencé à se soulever contre la domination espagnole. Les cruautés du duc d'Albe, lieutenant du roi d'Espagne Philippe II, furent impuissantes à le faire rentrer dans l'obéissance. En 1579, Guillaume Ier de Nassau, prince d'Orange, fit signer aux sept provinces bataves l'*Union d'Utrecht*, qui affirmait l'indépendance des Pays-Bas. En 1648, l'Espagne dut reconnaître l'existence de la république des Provinces-Unies.

toutes ces vérités dans notre dernière révolution. Qui eût dit trois mois devant la petite pointe[1] des troubles, qu'il en eût pu naître dans un Etat où la maison royale était parfaitement unie, où la cour était esclave du ministre, où les provinces et la capitale lui étaient soumises, où les armées étaient victorieuses, où les compagnies[2] paraissaient de tout point impuissantes; qui l'eût dit eût passé pour un insensé, je ne dis pas dans l'esprit du vulgaire, mais je dis entre les d'Estrées et les Senneterres[3]. Il paraît un peu de sentiment, une lueur ou plutôt une étincelle de vie; et ce signe de vie, dans les commencements presque imperceptible, ne se donne point par Monsieur[4], il ne se donne point par M. le Prince[5], il ne se donne point par les grands du royaume, il ne se donne point par les provinces: il se donne par le Parlement, qui, jusques à notre siècle, n'avait jamais commencé de révolution, et qui certainement aurait condamné par des arrêts sanglants celle qu'il faisait lui-même si tout autre que lui l'eût commencée.

Il gronda sur l'édit du tarif[6]; et aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. On chercha en s'éveillant, comme à tâtons, les lois: l'on ne les trouva plus; l'on s'effara, l'on cria, l'on se les demanda; et, dans cette agitation, les questions que leurs explications[7] firent naître, d'obscures qu'elles étaient et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques, et dès là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. Le peuple entra dans le sanctuaire: il leva le voile qui doit

1. *Petite pointe* : moment auquel le jour — ou, au figuré, quelque autre chose — commence à peine à poindre.

2. *Les compagnies*. C'est le nom toujours usité pour désigner les Parlements.

3. *Le duc d'Estrées*, maréchal de France, et *M. de Senneterre*, ministre d'État, très âgés tous les deux, étaient regardés comme de fins politiques.

4. *Monsieur*, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, oncle de Louis XIV.

5. *M. le Prince*, le prince de Condé.

6. *L'édit du tarif*, que le Parlement de Paris hésita longtemps à enregistrer, consacrait, on le sait, une élévation des droits d'entrée dans Paris (1646).

7. *Leurs explications*, l'explication de ces lois.

toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La salle du Palais[1] profana ces mystères.

(*Mémoires*, II[e] partie[2].)

PORTRAITS[3]

ANNE D'AUTRICHE. — GASTON D'ORLÉANS.

La reine avait, plus que personne que j'aie jamais vu, de cette sorte d'esprit qui lui était nécessaire pour ne pas paraître sotte à ceux qui ne la connaissaient pas. Elle avait plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manières que de fond, plus d'inapplication à l'argent que de libéralité, plus de libéralité que d'intérêt, plus d'intérêt que de désintéres-

1. *La salle du Palais*, c'est-à-dire le Parlement qui se réunissait au Palais de Justice.

2. Tome I, pages 291-294 de l'édition citée.

3. Les portraits étaient à la mode dans les salons et dans les romans. Retz intercale donc dans son récit, avant le raconter les premiers combats qui eurent lieu entre les Parisiens et les troupes royales (janvier 1649), une suite de dix-sept portraits, qu'il introduit ainsi, en s'adressant à la personne inconnue et peut-être fictive, à qui il dédie ses *Mémoires* : « Je sais que vous aimez les portraits, et j'ai été fâché, par cette raison, de n'avoir pu vous en faire voir jusqu'ici presque aucun qui n'ait été de profil et qui n'ait été par conséquent fort imparfait. Il me semblait que je n'avais pas assez de grand jour dans ce vestibule dont vous venez de sortir, et où vous n'avez vu que les peintures légères des préalables de la guerre civile. Voici la galerie où les figures vous paraîtront dans leur étendue, et où je vous présenterai les tableaux des personnages que vous verrez plus avant dans l'action. Vous jugerez, par les traits particuliers que vous pourrez remarquer dans la suite, si j'en ai bien pris l'idée » — Après les deux portraits que nous citons ici, Retz trace ceux du prince de Condé, du duc de Longueville, du duc de Beaufort, du duc d'Elbeuf, du duc de Bouillon, de Turenne, du maréchal de la Mothe-Houdancourt, du prince de Conti, de La Rochefoucauld, de Mme de Longueville, de Mme de Chevreuse, de Mlle de Chevreuse, de la princesse palatine, de Mme de Montbazon et du premier président Molé.

sement, plus d'attachement que de passion, plus de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté et plus d'incapacité que de tout ce que dessus.

M. le duc d'Orléans avait, à l'exception du courage, tout ce qui était nécessaire à un honnête homme[1]; mais comme il n'avait rien, sans exception, de tout ce qui peut distinguer un grand homme, il ne trouvait rien dans lui-même qui pût ni suppléer, ni même soutenir sa faiblesse. Comme elle régnait dans son cœur par la frayeur, et dans son esprit par l'irrésolution, elle salit tout le cours de sa vie. Il entra dans toutes les affaires, parce qu'il n'avait pas la force de résister à ceux qui l'y entraînaient pour leurs intérêts; il n'en sortit jamais qu'avec honte, parce qu'il n'avait pas le courage de les soutenir. Cet ombrage amortit, dès sa jeunesse, en lui les couleurs même les plus vives et les plus gaies, qui devaient briller naturellement dans un esprit beau et éclairé, dans un enjouement aimable, dans une intention[2] très bonne, dans un désintéressement complet et dans une facilité de mœurs incroyable.

(*Mémoires*, II[e] partie[3].)

1. L'*honnête homme*, c'est essentiellement, dans le langage du XVII[e] siècle, l'homme du monde, par opposition à l'homme de métier ou de profession

2. *Intention* : emploi assez curieux et très légitime du mot au sen abstrait de : direction de l'esprit et des sentiments.

3. Tome II, pages 174 et 175 de l'édition citée.

LA ROCHEFOUCAULD

(1613-1680)

Né en 1613, mort en 1680, le duc François de la Rochefoucauld est surtout connu par le petit livre intitulé *Réflexions ou Sentences et maximes morales* (1665), qui repose tout entier sur une doctrine cruelle autant que paradoxale : suivant ce moraliste, toutes nos actions et tous nos sentiments, même ceux qui semblent les plus louables et les plus désintéressés, procéderaient uniquement de l'égoïsme et d'une pensée d'intérêt personnel Mais si l'on peut combattre un système qui a dû être inspiré à La Rochefoucauld par une expérience amère de la vie et probablement confirmé dans son esprit par les théories de ses amis jansénistes sur la condition de l'homme en dehors de l'état de grâce, il faut en revanche admirer, comme un modèle de précision et de propriété, ce style patiemment perfectionné [1] et qui semble pourtant exempt de tout procédé et de tout artifice. — La Rochefoucauld, qui avait été mêlé aux événements de la Fronde, sans retirer de tant d'agitations et d'intrigues autre chose qu'un grand sentiment d'aigreur et de misanthropie, a encore laissé des *Mémoires*, qui pâlissent à côté de ceux du cardinal de Retz.

MAXIMES

La philosophie triomphe aisément des maux passés et des maux à venir, mais les maux présents triomphent d'elle [2] (XXII).

Il faut de plus grandes vertus pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise (XXV).

1. Quatre éditions des *Maximes* ont encore été publiées, après la première, du vivant de La Rochefoucauld, et chacune d'elles diffère de la précédente par quelques corrections, additions ou suppressions. — Nous suivons l'édition publiée par MM. Gilbert et Gourdault dans la collection des *Grands Écrivains de la France*.

2. On ne peut juger pleinement du talent de La Rochefoucauld, si l'on ne voit quelles formes successives une même pensée a revêtues sous sa plume avant d'arriver à son expression définitive. Nous donnerons ici les variantes des maximes que nous citons, et l'on sentira, croyons-nous, combien la rédaction qui a subsisté l'emporte sur la rédaction antérieure en propriété et en élégance ou en concision. Voici comment avait été d'abord rédigée la maxime qu'on vient de lire : « La philosophie ne fait des merveilles que contre les maux passés ou contre ceux qui ne sont pas prêts d'arriver, mais elle n'a pas grande vertu contre les maux présents. »

On fait souvent vanité des passions même les plus criminelles; mais l'envie[1] est une passion timide et honteuse que l'on n'ose jamais avouer (XXVII).

Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude[2] (CCXXVI).

La véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut et à ne dire que ce qu'il faut (CCL).

La petitesse de l'esprit fait l'opiniâtreté, et nous ne croyons pas aisément ce qui est au delà de ce que nous voyons[3] (CCLXV).

Quand nos amis nous ont trompés, on ne doit que de l'indifférence aux marques de leur amitié, mais on doit toujours de la sensibilité à leurs malheurs[4] (CDXXXV).

Ce[5] que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts et qu'un échange de bons offices; ce n'est enfin qu'un commerce[6] où l'amour-propre[7] se propose toujours quelque chose à gagner[8] (LXXXIII).

1. Première édition : « Quoique toutes les passions se dussent cacher, elles ne craignent pas néanmoins le jour; la seule envie... ».

2. La première rédaction était à la fois moins pleine, moins précise et moins délicate: « On est souvent reconnaissant par principe d'ingratitude. »

3. Mme de Sablé disait : « Les esprits médiocres, mal faits, surtout les demi-savants, sont les plus sujets à l'opiniâtreté ». Et Montaigne (III, XIII) : « L'obstination et ardeur d'opinion est la plus sûre preuve de bestise. Est-il rien certain, résolu, desdaigneux, contemplatif, grave, sérieux comme l'asne? »

4. Voilà une des maximes de La Rochefoucauld qui lui font le plus d'honneur; mais il n'a pas toujours parlé en aussi beaux termes de l'amitié et de la pitié.

5. Cette maxime et les six suivantes sont de celles qu'on ne peut laisser passer sans réfutation ou sans restriction : mais elles portent l'empreinte de l'esprit misanthropique de La Rochefoucauld et sont bien d'accord avec l'épigraphe qu'à partir de la quatrième édition il mit en tête de son livre : « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés ».

6. *Commerce* n'est pas pris ici, comme il arrive souvent au XVIIe siècle, dans le sens général de relations de société ou d'affaires, mais dans le sens particulier qu'aujourd'hui nous donnons presque toujours à ce mot et qui est d'ailleurs le sens premier et vraiment conforme à l'étymologie, d'échange de marchandises, de trafic.

7. L'*amour-propre*, expression qui revient souvent dans La Rochefoucauld et par laquelle il faut entendre l'amour de soi, l'égoïsme.

8. La Rochefoucauld avait écrit d'abord : « L'amitié la plus sainte et la

Le refus des louanges est un desir[1] d'être loué deux fois (CXLIX).

Les vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleuves se perdent dans la mer (CLXXI).

Nous nous consolons aisément des disgrâces de nos amis, lorsqu'elles servent à signaler notre tendresse pour eux[2] (CCXXXV).

Ce qui paraît générosité n'est souvent qu'une ambition déguisée qui méprise de petits intérêts pour aller à de plus grands[3] (CCXLVI).

La pitié est souvent un sentiment de nos propres maux dans les maux d'autrui ; c'est une habile prévoyance des malheurs où nous pouvons tomber; nous donnons des secours aux autres, pour les engager à nous en donner en de semblables occasions, et ces services que nous leur rendons sont, à proprement parler, des biens que nous nous faisons à nous-mêmes par avance[4] (CCLXIV).

L'envie d'être plaint ou d'être admiré fait souvent la plus grande partie de notre confiance[5] (CDLXXV).

plus sacrée n'est qu'un trafic où nous croyons toujours gagner quelque chose ». Puis : « L'amitié la plus désintéressée n'est qu'un commerce, où notre amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner ».

1. L'Académie admet également les deux formes *désir* et *desir*.

2. *Variantes* : lorsqu'elles servent à nous faire faire quelque belle action, — lorsqu'elles servent à signaler la tendresse que nous avons pour eux.

3. *Variantes* : La générosité est un désir de briller par des actions extraordinaires ; c'est un habile et industrieux emploi du désintéressement, de la fermeté en amitié, et de la magnanimité, pour aller plus tôt à un plus grand intérêt. — La générosité est un industrieux emploi du désintéressement pour aller plus tôt à un plus grand intérêt.

4. *Variante* : La pitié est un sentiment de nos propres maux dans un sujet étranger ; c'est une prévoyance habile des malheurs où nous pouvons tomber, qui nous fait donner du secours aux autres, pour les engager à nous le rendre dans de semblables occasions, de sorte que les services que nous rendons à ceux qui sont accueillis de quelque infortune (*première correction* : à ceux qui en ont besoin) sont à proprement parler des biens que nous nous faisons anticipés (*première correction* : des biens anticipés que nous nous faisons à nous-mêmes).

5. *Variante* : Le désir qu'on nous plaigne ou qu'on nous admire fait toute notre confiance.

MOLIÈRE

(1622-1673)

Pour la notice, voir page 864[1].

LES PRÉCIEUSES RIDICULES[2]

I

UNE VISITE.

MAROTTE, CATHOS[3], MADELON.

MAROTTE. — Voilà un laquais qui demande si vous êtes au logis, et dit que son maître vous veut venir voir.

MADELON. — Apprenez, sotte, à vous énoncer moins vulgairement. Dites : « Voilà un nécessaire qui demande si vous êtes en commodité d'être visibles ».

MAROTTE. — Dame ! je n'entends point le latin, et je n'ai pas appris, comme vous, la filofie dans le *Grand Cyre*[4].

1. Nous suivons l'édition publiée par MM. Despois et Mesnard dans la collection des *Grands Écrivains de la France*.

2. Les habitués de l'hôtel de Rambouillet (voir pages 126-128) avaient été honorés, en signe de l'admiration qu'ils inspiraient, du nom de *précieux* et *précieuses*, c'est-à-dire hommes, femmes d'un grand prix. Mais lorsque les romans de Mlle de Scudéry eurent mis à la mode, jusque dans la bourgeoisie et dans les provinces, le langage raffiné et la délicatesse excessive des sentiments, le mot de *précieux* commença à être pris en mauvaise part. Au reste Molière, dans la préface de sa comédie (1659), écrivait : « Les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes qui méritent d'être bernés ; ces vicieuses imitations de ce qu'il y a de plus parfait ont été de tout temps la matière de la comédie ; et, par la même raison que les véritables savants et les vrais braves ne se sont point encore avisés de s'offenser du Docteur de la comédie et du Capitan, non plus que les juges, les princes et les rois de voir Trivelin, ou quelque autre, sur le théâtre, faire ridiculement le juge, le prince ou le roi, aussi les véritables Précieuses auraient tort de se piquer, lorsqu'on joue les ridicules qui les imitent mal. »

3. Prononcez *Catau* : *Catau* est une abréviation familière dans l'ancienne France du nom de Catherine ; *Madelon*, une déformation populaire de Madeleine. Ainsi les noms mêmes de ces deux jeunes filles si prétentieuses doivent faire d'avance comprendre à quel milieu tout à fait bourgeois elles appartiennent en réalité. Madelon est la fille, Cathos est la nièce du bonhomme Gorgibus.

4. *La filofie dans le Grand Cyre*. Elle veut dire : la philosophie dans le

MADELON. — L'impertinente ! Le moyen de souffrir cela? Et qui est-il, le maître de ce laquais?

MAROTTE. — Il me l'a nommé le marquis de Mascarille[1].

MADELON. — Ah! ma chère, un marquis! Oui, allez dire qu'on nous peut voir[2]. C'est sans doute un bel esprit qui aura ouï parler de nous.

CATHOS. — Assurément, ma chère.

MADELON. — Il faut le recevoir dans cette salle basse[3] plutôt qu'en notre chambre. Ajustons un peu nos cheveux au moins et soutenons notre réputation. Vite, venez nous tendre ici dedans le conseiller des grâces.

MAROTTE. — Par ma foi, je ne sais point quelle bête c'est là : il faut parler chrétien, si vous voulez que je vous entende.

CATHOS. — Apportez-nous le miroir, ignorante que vous êtes, et gardez-vous bien d'en salir la glace par la communication de votre image.

(*Les Précieuses ridicules*, sc. VI.)

Grand Cyrus. — Comparer la Martine des *Femmes savantes.* — Sur le *Grand Cyrus*, voir page 126.

1. *Le Marquis de Mascarille.* Ce prétendu marquis n'est en réalité que le valet d'un honnête gentilhomme qui recherchait la main de l'une des deux jeunes filles, et qui, se voyant éconduit pour ne pas connaître assez bien le langage à la mode, a résolu de se venger et de se moquer d'elle et de sa cousine : aussi envoie-t-il chez elles, dans ce dessein, son valet Mascarille, qui se pique de bel esprit et qui se fait, on le voit, annoncer sous le nom de *marquis de Mascarille.* Molière attaquera souvent les *marquis*, qu'il ridiculise ici pour la première fois, et qu'il représentera toujours comme des fats élégants et vains. Mascarille est un nom de valet (de l'espagnol *mascarilla*, petit masque, demi-masque, qui couvrait la partie supérieure du visage et que portèrent certains acteurs de la Comédie italienne), que Molière n'a employé que dans ses trois premières comédies.

2. *On nous peut voir.* C'est une habitude constante, au dix-septième siècle, quand un verbe est suivi d'un infinitif, de mettre avant ce verbe, et non entre les deux, le pronom régime de l'infinitif.

3. La *salle basse* était, dans les maisons bourgeoises, à peu près ce que nous appelons le salon : c'était une salle située au rez-de-chaussée et destinée à recevoir les visiteurs, tandis que les chambres d'habitation étaient aux étages. Mais c'est dans leur chambre, dans leur *ruelle*, que les grandes précieuses avaient reçu les beaux esprits. Il est probable que la chambre de Cathos et de Madelon n'est pas assez spacieuse ni assez élégante pour permettre à ces petites bourgeoises d'imiter en cela leurs illustres modèles; force leur est donc bien de faire comme tous les gens de leur monde et de recevoir dans leur salle basse.

II

CONVERSATION (*Fragments*).

MÈDELON, CATHOS, MASCARILLE, ALMANZOR.

MASCARILLE (*après avoir salué*). — Mesdames, vous serez surprises sans doute de l'audace de ma visite; mais votre réputation vous attire cette méchante affaire, et le mérite a pour moi des charmes si puissants, que je cours partout après lui.

MADELON. — Si vous poursuivez le mérite, ce n'est pas sur nos terres que vous devez chasser[1].

CATHOS. — Pour voir chez nous le mérite, il a fallu que vous l'y ayez amené....

MADELON. — Votre complaisance pousse un peu trop avant la libéralité de ses louanges, et nous n'avons garde, ma cousine et moi, de donner de notre sérieux dans le doux de votre flatterie.

CATHOS. — Ma chère, il faudrait faire donner des sièges.

MADELON. — Holà! Almanzor.

ALMANZOR. — Madame?

MADELON. — Vite, voiturez-nous ici les commodités de la conversation....

CATHOS. — De grâce, Monsieur, ne soyez pas inexorable à ce fauteuil, qui vous tend les bras il y a un quart d'heure; contentez un peu l'envie qu'il a de vous embrasser.

MASCARILLE (*après s'être peigné et avoir ajusté ses canons*[2]). — Eh bien! Mesdames, que dites-vous de Paris?

MADELON. — Hélas! qu'en pourrions-nous dire? Il faudrait être l'antipode de la raison, pour ne pas confesser que Paris est le grand bureau des merveilles, le centre du bon goût, du bel esprit et de la galanterie[3].

1. On saisit ici un des traits de l'esprit précieux, qui est non seulement de parler par métaphores, mais de suivre, de continuer avec une rigueur excessive une métaphore une fois indiquée. Mascarille « court après » le mérite, comme le chasseur « court après » le gibier; Madelon saisit au vol la métaphore et la développe dans sa réponse. On notera de même un peu plus loin la métaphore des *bras* du fauteuil.

2. *Canons*. On appelait ainsi des espèces de tuyaux en étoffe garnie de dentelle, dans lesquels on passait le bas de la jambe et qui s'attachaient au-dessous du genou : ils n'étaient portés que par les élégants.

3. Toutes ces métaphores (*antipode*, *bureau*, *centre*), qui en somme ont

MASCARILLE. — Pour moi, je tiens que hors de Paris, il n'y a point de salut pour les honnêtes gens[1].

CATHOS. — C'est une vérité incontestable.

MASCARILLE. — Il y fait un peu crotté; mais nous avons la chaise[2].

MADELON. — Il est vrai que la chaise est un retranchement merveilleux contre les insultes de la boue et du mauvais temps.

MASCARILLE. — Vous recevez beaucoup de visites : quel bel esprit est des vôtres?

MADELON. — Hélas! nous ne sommes pas encore connues; mais nous sommes en passe de l'être[3], et nous avons une amie particulière[4] qui nous a promis d'amener ici tous ces Messieurs du *Recueil des pièces choisies*[5]....

MASCARILLE. — A quoi donc passez-vous le temps?

CATHOS. — A rien du tout.

MADELON. — Nous avons été jusqu'ici dans un jeûne effroyable de divertissements.

MASCARILLE. — Je m'offre à vous mener l'un de ces jours à la comédie, si vous voulez : aussi bien on en doit jouer une nouvelle, que je serai bien aise que nous voyions ensemble.

MADELON. — Cela n'est pas de refus.

MASCARILLE. — Mais je vous demande d'applaudir comme il faut, quand nous serons là; car je me suis engagé de[6] faire valoir la pièce, et l'auteur m'en est venu

passé dans la langue, devaient être considérées alors comme autant de marques de l'affectation des précieuses.

1. *Les honnêtes gens.* Voir page 137, note 1.

2. *La chaise.* L'usage des chaises à porteurs était alors très répandu dans Paris : les uns avaient leur chaise particulière; les autres louaient celles qu'un entrepreneur avait le privilège de faire circuler dans la ville.

3. *Être en passe de* est une métaphore empruntée aux différents jeux dans lesquels une boule peut se trouver placée sous un arceau, sous une *passe*, qu'elle n'a plus dès lors qu'à franchir.

4. *Particulière*, intime.

5. *Recueil des pièces choisies.* Ce titre paraît désigner un recueil de *Poésies choisies de MM. Corneille, de Benserade, de Scudéry, Boisrobert, etc.* qui dut commencer à paraître en 1655 et dont les volumes et les éditions nouvelles se succédaient encore au moment de la représentation des *Précieuses ridicules* (1659).

6. *Engager à*, qu'on trouvera quelques lignes plus bas, est aujourd'hui plus employé que *engager de*, qui était d'un usage aussi habituel au XVII^e^ siècle.

prier encore ce matin. C'est la coutume ici, qu'à nous autres, gens de condition[1], les auteurs viennent lire leurs pièces nouvelles, pour nous engager à les trouver belles, et leur donner de la réputation ; et je vous laisse à penser si, quand nous disons quelque chose, le parterre[2] ose nous contredire. Pour moi, j'y suis fort exact ; et, quand j'ai promis à quelque poète, je crie toujours : « Voilà qui est beau, » devant[3] que les chandelles soient allumées[4].

Madelon. — Ne m'en parlez point : c'est un admirable lieu que Paris; il s'y passe cent choses tous les jours qu'on ignore dans les provinces, quelque spirituelle[5] qu'on puisse être.

Cathos. — C'est assez : puisque nous sommes instruites, nous ferons notre devoir de nous écrier comme il faut sur tout ce qu'on dira....

Mascarille. — Que vous semble de ma petite oie[6]? La trouvez-vous congruante[7] à l'habit?

Cathos. — Tout à fait.

Mascarille. — Le ruban est bien choisi.

Madelon. — Furieusement[8] bien. C'est Perdrigeon[9] tout pur.

1. *Nous autres, gens de condition.* Il faut se souvenir que Mascarille n'est en réalité qu'un valet.

2. *Le parterre.* Molière a plusieurs fois signalé cette opposition entre le goût du parterre et celui des personnages de qualité assis dans les loges ou sur le théâtre même.

3. *Devant* : voir page 120, note 4.

4. Les théâtres étaient alors éclairés avec des chandelles.

5. *Spirituelle* : occupée des choses de l'esprit. Le mot n'a plus ce sens.

6. *Petite oie.* Nom collectif qui désignait l'ensemble des parties accessoires de l'habillement, rubans, bas, chapeau, etc.: par comparaison avec les parties accessoires de la volaille, qu'on en détache, et que nous appelons aujourd'hui les abatis : on les nommait alors *petite oie.*

7. *Congruante à*, s'accordant avec. Ce mot, qui n'est qu'un mot latin (*congruens*) francisé, ne se rencontre que dans ce passage : du moins Littré n'en cite que cet exemple, et l'Académie ne l'a jamais admis.

8. Les précieuses aimaient beaucoup les adverbes *furieusement*, *terriblement*, *épouvantablement*, *horriblement*, dans le sens de *très*, *beaucoup* : on le remarquera encore quelques lignes plus bas.

9. *Perdrigeon.* Nom d'un mercier à la mode.

MASCARILLE. — Que dites-vous de mes canons[1]?

MADELON. — Ils ont tout à fait bon air.

MASCARILLE. — Je puis me vanter au moins qu'ils ont un grand quartier[2] plus que tous ceux qu'on fait.

MADELON. — Il faut avouer que je n'ai jamais vu porter si haut l'élégance de l'ajustement.

MASCARILLE. — Attachez un peu sur ces gants la réflexion de votre odorat.

MADELON. — Ils sentent terriblement bon.

CATHOS. — Je n'ai jamais respiré une odeur mieux conditionnée.

MASCARILLE. — Et celle-là[3]?

MADELON. — Elle est tout à fait de qualité[4]; le sublime[5] en est touché délicieusement.

MASCARILLE. — Vous ne me dites rien de mes plumes : comment les trouvez-vous?

CATHOS. — Effroyablement belles.

MASCARILLE. — Savez-vous que le brin me coûte un louis d'or? Pour moi, j'ai cette manie de vouloir donner généralement sur tout ce qu'il y a de plus beau.

MADELON. — Je vous assure que nous sympathisons, vous et moi : j'ai une délicatesse furieuse pour tout ce que je porte; et, jusqu'à mes chaussettes[6], je ne puis rien souffrir qui ne soit de la bonne ouvrière.

(*Les Précieuses ridicules*, sc. IX.)

1. *Canons*. Voir plus haut, page 143, note 2.
2. Le *quartier* est le quart de l'aune : l'aune de Paris équivalait à 1m,19.
3. En disant cela, Mascarille donne à sentir les cheveux de sa perruque, qui sont couverts d'une poudre parfumée.
4. Cette expression *de qualité*, employée à propos d'une chose, appartient encore au langage des précieuses.
5. *Le sublime*, le cerveau. Expression du vocabulaire des précieuses.
6. La *chaussette* était une espèce de bas de toile sans pied qu'on mettait par-dessous le bas de soie.

LA TRAGÉDIE ET LA COMÉDIE

LYSIDAS, DORANTE, URANIE[1].

LYSIDAS. — Ce n'est pas ma coutume de rien blâmer, et je suis assez indulgent pour les ouvrages des autres. Mais enfin, sans choquer l'amitié que Monsieur le Chevalier témoigne pour l'auteur, on m'avouera que ces sortes de comédies[2] ne sont pas proprement des comédies, et qu'il y a une grande différence de toutes ces bagatelles à la beauté des pièces sérieuses. Cependant tout le monde donne là dedans aujourd'hui ; on ne court plus qu'à cela, et l'on voit une solitude effroyable aux grands ouvrages, lorsque des sottises ont tout Paris. Je vous avoue que le cœur m'en saigne quelquefois, et cela est honteux pour la France.....

DORANTE. — Vous croyez donc, Monsieur Lysidas, que tout l'esprit et toute la beauté sont dans les poèmes sérieux, et que les pièces comiques sont des niaiseries qui ne méritent aucune louange ?

URANIE. — Ce n'est pas mon sentiment, pour moi. La tragédie, sans doute, est quelque chose de beau quand elle est bien touchée[3] ; mais la comédie a ses charmes, et je tiens que l'une n'est pas moins difficile à faire que l'autre.

DORANTE. — Assurément, madame ; et quand, pour la difficulté, vous mettriez un *plus* du côté de la comédie, peut-être que vous ne vous abuseriez pas. Car enfin, je

1 Ils discutent sur la comédie de l'*Ecole des femmes* (1662). Lysidas, poète jaloux, l'attaque ; le chevalier Dorante la défend.

2. Lysidas veut faire entendre sans doute par là qu'il regarde les pièces de Molière comme de simples *farces*. Il est de ces « envieux », dont parle Boileau dans ses *stances sur* « *l'École des femmes* » : à les en croire, la nouvelle comédie « charme le vulgaire » et rien de plus. Boileau, au contraire, après avoir vanté le naturel, la « naïveté » de son ami, n'hésite pas à comparer son « savant badinage » à celui du plus élégant des comiques anciens, Térence.

3. *Touchée*. Ce mot qui n'est usité dans ce sens qu'au participe passé, appartient au langage de la peinture : il se dit par allusion à la manière dont les coups de pinceau sont donnés, et s'emploie, par dérivation, à propos des œuvres littéraires.

trouve qu'il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentiments, de braver en vers la Fortune, accuser les Destins, et dire des injures aux Dieux, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes, et de rendre agréablement sur le théâtre les défauts de tout le monde. Lorsque vous peignez des héros, vous faites ce que vous voulez. Ce sont des portraits à plaisir, où l'on ne cherche point de ressemblance ; et vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor, et qui souvent laisse le vrai pour attraper le merveilleux [1]. Mais lorsque vous peignez les hommes, il faut peindre d'après nature. On veut que ces portraits ressemblent ; et vous n'avez rien fait, si vous n'y faites reconnaître les gens de votre siècle. En un mot, dans les pièces sérieuses, il suffit, pour n'être point blâmé, de dire des choses qui soient de bon sens et bien écrites ; mais ce n'est pas assez dans les autres, il y faut plaisanter ; et c'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens [2].

(*La Critique de l'École des femmes*, sc. VI.)

SUR L'OBJET ET SUR LES RESSOURCES DE SON ART

MOLIÈRE, LA GRANGE, BRÉCOURT [3].

MOLIÈRE. « Nous disputons qui est le marquis de la

1. *Le merveilleux*, l'extraordinaire.

2. Sur cette expression, voir page 137, note 1. — On regardait généralement, au dix-septième siècle, la tragédie comme un genre plus élevé que la comédie. Molière proteste avec raison contre ce préjugé. Ce qu'il dit de ces portraits de héros peints à plaisir n'est que trop vrai d'un grand nombre des créations de Corneille et de tous les poètes tragiques de la première moitié du siècle. Mais Racine allait bientôt renouveler la tragédie, comme Molière lui-même avait renouvelé la comédie, et substituer l'étude la plus précise, l'analyse la plus profonde des sentiments du cœur humain aux inventions héroïques d'une imagination « qui se donnait l'essor, et qui souvent laissait le vrai pour attraper le merveilleux ».

3. La scène est à Versailles dans l'antichambre du roi. Molière et les comédiens de sa troupe sont en train de répéter une pièce qu'ils doivent

Critique[1] de Molière : il gage que c'est moi, et moi je gage que c'est lui.

BRÉCOURT. « Et moi, je juge que ce n'est ni l'un ni l'autre. Vous êtes fous tous deux de vouloir vous appliquer ces sortes de choses ; et voilà de quoi j'ouïs l'autre jour se plaindre Molière, parlant à des personnes qui le chargeaient de même chose que vous. Il disait que rien ne lui donnait du déplaisir comme d'être accusé de regarder[2] quelqu'un dans les portraits qu'il fait; que son dessein est de peindre les mœurs sans vouloir toucher aux personnes, et que tous les personnages qu'il représente sont des personnages en l'air[3], et des fantômes proprement[4], qu'il habille à sa fantaisie, pour réjouir les spectateurs; qu'il serait bien fâché d'y avoir jamais marqué[5] qui que ce soit; et que, si quelque chose était capable de le dégoûter de faire des comédies, c'était les ressemblances qu'on y voulait toujours trouver, et dont ses ennemis tâchaient malicieusement d'appuyer la pen-

représenter devant Louis XIV, et qui, d'après l'ordre même du roi, a pour sujet la critique que les ennemis du poète ont faite de son *École des femmes* et de la *Critique de l'École des femmes*. Molière joue le rôle d'un marquis ridicule, ainsi que La Grange : ils discutent ensemble quand ils rencontrent *le Chevalier*, représenté par Brécourt. — Brécourt (mort en 1685) était un des acteurs les plus goûtés de la troupe de Molière : il a lui-même écrit quelques comédies. La Grange (mort en 1692) était, de tous les compagnons de Molière, celui qu'il aimait le mieux et qui prit la plus grande part à l'organisation et à l'administration de la troupe, dont il a noté l'histoire, jour par jour, dans son fameux *Registre*. C'est à lui qu'est due la première édition complète des œuvres de l'illustre écrivain (1682). — En réalité, les marquis sont des seigneurs qui, dans la hiérarchie nobiliaire, viennent immédiatement après les ducs et avant les comtes. Mais Molière a, d'une manière générale, donné ce titre aux nobles ridicules de son théâtre. *Chevalier* est un titre de noblesse; celui qui en est revêtu est au-dessous du baron.

1. *Le marquis de la* Critique. Le plus sot des personnages représentés par Molière dans la *Critique de l'École des femmes* n'est désigné que par les mots *le marquis*.

2. *Regarder*, avoir en vue.

3. *En l'air*, locution proverbiale qui veut dire exactement sans fondement, sans réalité.

4. *Proprement*, au sens propre du mot. En effet, un fantôme (φάντασμα) est une création de l'imagination (φαντασία).

5. *Marqué*, désigné distinctement.

sée[1], pour lui rendre de mauvais offices auprès de certaines personnes à qui il n'a jamais pensé. Et en effet je trouve qu'il a raison; car pourquoi vouloir, je vous prie, appliquer tous ses gestes et toutes ses paroles, et chercher à lui susciter des affaires en disant hautement : « Il joue un tel, » lorsque ce sont des choses qui peuvent convenir à cent personnes? Comme l'affaire de la comédie est de représenter en général tous les défauts des hommes, et principalement des hommes de notre siècle, il est impossible à Molière de tracer aucun caractère qui ne rencontre quelqu'un[2] dans le monde; et, s'il faut qu'on l'accuse d'avoir songé toutes les personnes[3] où[4] l'on peut trouver les défauts qu'il peint, il faut, sans doute, qu'il ne fasse plus de comédies.

Molière. « Ma foi, chevalier, tu veux justifier Molière, et épargner notre ami que voilà.

La Grange. « Point du tout. C'est toi qu'il épargne; et nous trouverons d'autres juges.

Molière. « Soit. Mais dis-moi, chevalier, crois-tu pas[5] que ton Molière est épuisé maintenant, et qu'il ne trouvera plus de matière pour....

Brécourt. « Plus de matière? Eh! mon pauvre marquis, nous lui en fournirons toujours assez, et nous ne prenons guère le chemin de nous rendre sages pour tout ce qu'il fait[6] et tout ce qu'il dit. »

1. *Dont ses ennemis tâchaient d'appuyer la pensée.* Entendez que les ennemis de Molière soutiennent qu'en effet ceux-là ont raison qui pensent trouver dans ses comédies des ressemblances, de véritables portraits.

2. *Qui ne rencontre quelqu'un*, qui ne se trouve par hasard s'adapter à quelqu'un.

3. *Songé toutes les personnes.* On trouve chez les écrivains de la première partie du XVII^e^ siècle plusieurs exemples de *songer* ainsi employé comme verbe actif, dans le sens de *s'occuper de, avoir en vue.*

4. *Où*, fréquent au XVII^e^ siècle dans le sens de : *dans lequel, laquelle, lesquels*, qu'il a ici, et dans celui de *auquel, à laquelle, auxquels*, qu'on lui verra plus loin.

5. *Crois-tu pas.* Cet emploi de *pas* ou *point* non accompagné de *ne* dans les interrogations est fréquent au XVII^e^ siècle (voir Brachet et Dussouchet, *Gram. franç., Cours sup.*, § 931).

6. *Pour tout ce qu'il fait*, malgré tout ce qu'il fait. C'est dans un

Molière. Attendez[1], il faut marquer[2] davantage tout cet endroit. Écoutez-le-moi dire un peu. « Et qu'il ne trouvera plus de matière pour.... — Plus de matière? Hé! mon pauvre marquis, nous lui en fournirons toujours assez, et nous ne prenons guère le chemin de nous rendre sages pour tout ce qu'il fait et tout ce qu'il dit. Crois-tu qu'il ait épuisé dans ses comédies[3] tout le ridicule des hommes? Et, sans sortir de la cour, n'a-t-il pas encore vingt caractères de gens où il n'a point touché? N'a-t-il pas, par exemple, ceux qui se font les plus grandes amitiés du monde, et qui, le dos tourné, font galanterie[4] de se déchirer l'un l'autre? N'a-t-il pas ces adulateurs à outrance, ces flatteurs insipides, qui n'assaisonnent d'aucun sel les louanges qu'ils donnent, et dont toutes les flatteries ont une douceur fade qui fait mal au cœur à ceux qui les écoutent? N'a-t-il pas ces lâches courtisans de la faveur, ces perfides adorateurs de la fortune, qui vous encensent dans la prospérité et vous accablent dans la disgrâce? N'a-t-il pas ceux qui sont toujours mécontents de la cour, ces suivants inutiles, ces incommodes assidus[5], ces gens, dis-je, qui, pour services, ne peuvent compter que des importunités, et qui veulent que l'on les récompense d'avoir obsédé le prince dix ans durant? N'a-

sens analogue qu'on trouve *pour* devant un adjectif suivi de *que*, construction assez fréquente au XVII[e] siècle : « Pour grands que soient les rois », dit Corneille dans le *Cid*.

1. *Attendez*. Ici Molière interrompt la répétition et parle en son propre nom pour avertir son camarade qu'il n'a pas bien pris le ton de sa tirade.

2. *Marquer*, faire ressortir, mettre en évidence par le débit.

3. *Dans ses comédies*. Molière avait jusqu'alors (1663) donné *l'Etourdi*, *le Dépit amoureux*, *les Précieuses ridicules*, *Sganarelle*, *Don Garcie de Navarre*, *l'Ecole des maris*, *les Fâcheux*, *l'Ecole des femmes* et la *Critique de l'Ecole des femmes*.

4. *Font galanterie de* semble pouvoir s'expliquer ici par : se font un plaisir de, considèrent comme le plaisir le plus galant du monde de....

5 *Ces suivants inutiles, ces incommodes assidus*. L'emploi de *suivant* comme substantif est assez fréquent : mais on ne cite pas d'autre exemple d'*assidu* ainsi employé : peut-être même est-ce dans le mot *incommodes* qu'il faut voir un substantif, dont l'emploi d'ailleurs n'est pas plus autorisé que celui d'*assidu*.

t-il pas ceux qui caressent également tout le monde, qu promènent leurs civilités à droite et à gauche, et courent à tous ceux qu'ils voient avec les mêmes embrassades et les mêmes protestations d'amitié? « Monsieur, votre « très-humble serviteur. — Monsieur, je suis tout à votre « service. — Tenez-moi des vôtres, mon cher. — Faites « état de moi, monsieur, comme du plus chaud de vos « amis. — Monsieur, je suis ravi de vous embrasser. — « Ah! monsieur, je ne vous voyais pas! Faites-moi la « grâce de m'employer. Soyez persuadé que je suis « entièrement à vous. Vous êtes l'homme du monde que « je révère le plus. Il n'y a personne que j'honore à l'égal « de vous. Je vous conjure de le croire. Je vous supplie « de n'en point douter. — Serviteur. — Très humble « valet. » — Va, va, marquis, Molière aura toujours plus de sujets qu'il n'en voudra; et tout ce qu'il a touché jusqu'ici n'est rien que bagatelle au prix de ce qui reste[1]. » Voilà à peu près comme cela doit être joué.

(*L'Impromptu de Versailles*, sc. IV.)

1. *De ce qui reste.* Molière n'a point consacré de comédie entière à la peinture des travers qu'il marque d'un crayon rapide dans ce passage; mais il a çà et là plus ou moins développé ces diverses indications; on connaît notamment

> Ces affables donneurs d'embrassades frivoles,
> Ces obligeants diseurs d'inutiles paroles,
> Qui de civilités avec tous font combat,
> Et traitent du même air l'honnête homme et le fat,

dont parle Alceste dans la première scène du *Misanthrope*.

PASCAL

(1623-1662)

Né en 1623 à Clermont-Ferrand, Blaise Pascal donna dès l'enfance la marque d'une intelligence qui tenait du prodige et d'une aptitude exceptionnelle aux mathématiques. Ses premiers travaux lui acquirent en effet parmi les géomètres et les physiciens une grande et légitime réputation. Mais la ferveur de sa foi l'entraînait vers d'autres soins. Séduit par les prédications jansénistes, poussé d'ailleurs par sa sœur Jacqueline[1], accablé enfin par les infirmités et les souffrances continuelles d'un corps malade, sous l'influence desquelles sa piété s'exaltait encore; Pascal entra de plus en plus, après un retour vers le monde qui fut de courte durée (1652-1654), dans la société des Messieurs de Port-Royal, et devint, lors de la fameuse querelle sur la grâce et les doctrines de Jansénius, leur plus ardent et leur plus brillant défenseur. L'apparition des dix-huit *Lettres provinciales* qu'il écrivit à ce sujet marque une date importante dans l'histoire de notre langue et de notre littérature : après la publication de cet immortel pamphlet (1656-1657), la prose française n'a plus de progrès à faire. Pascal mourut en 1662, à trente-neuf ans, sans avoir pu achever le grand ouvrage qu'il méditait, *Apologie de la Religion chrétienne*. Les Messieurs de Port-Royal publièrent du moins, sous le nom de *Pensées*, les fragments qu'il en avait déjà jetés sur le papier, en faisant entrer dans ce recueil des notes et des réflexions diverses que l'on trouva également chez lui. Mais ils crurent devoir apporter au texte des corrections que la sagacité de Victor Cousin[2], qui remit en lumière les feuillets manuscrits des *Pensées*, a enfin permis aux éditeurs modernes de répudier. Tel qu'il nous a été rendu, dans sa primitive intégrité, avec des tours souvent incorrects et des expressions parfois forcées, ce livre, où nous retrouvons en effet les *pensées* de Pascal sous la forme même où elles ont, pour ainsi dire, jailli de son cerveau, est un des ouvrages les plus étonnants de notre littérature, celui dans lequel le lecteur peut le plus aisément, suivant la distinction

1. Née en 1625, morte en 1661, Jacqueline Pascal, religieuse à Port-Royal sous le nom de sœur Sainte-Euphémie, prit une grande part à l'organisation des *petites écoles* de cette abbaye. Ses *Lettres* témoignent d'une force d'âme et d'une élévation de sentiments qui rappellent l'austérité inflexible et vraiment janséniste dont son frère a plus d'une fois fait preuve.

2. *Des Pensées de Pascal, rapport à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition de cet ouvrage* (1843).

de Pascal même, retrouver, non l'auteur, mais l'homme. — Au reste le plan même que Pascal se proposait de suivre dans son livre décèle une originalité profonde. Laissant tout à fait de côté les arguments par lesquels les philosophes démontrent ordinairement l'existence de Dieu, Pascal réserve encore pour la seconde partie de l'*Apologie* les preuves de la vérité de la religion chrétienne; car ces preuves ne pourront faire d'impression sur l'incrédule qu'il veut convertir, s'il n'accommode pas sa méthode de démonstration à l'esprit et aux sentiments actuels de cet incrédule. Aussi n'est-ce qu'après l'avoir amené, par l'argumentation la plus pressante et la plus passionnée, à désirer de lui-même de connaître enfin le mystère de sa propre nature, mystère inexplicable aux philosophies et aux fausses religions, et dont l'Écriture au contraire semble nous livrer la clef, qu'il lui démontre, par l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament, la vérité de la religion chrétienne. Certes Pascal aurait pu changer quelque chose aux détails de ce plan, que son neveu Etienne Perier nous a fait connaître. Mais il n'en faut pas moins voir là l'exacte indication de son dessein, et l'on risquerait fort, si l'on n'y songeait, de se méprendre sur le sens et la portée de quelques-uns des plus célèbres fragments des *Pensées* : on ne verrait dans Pascal qu'un moraliste plus profond, mais du même genre que La Rochefoucauld et La Bruyère; or, quoi que La Bruyère lui-même en ait pensé[1], il n'y a vraiment pas lieu de le comparer avec ces fins observateurs de la nature humaine dont l'entreprise a été si différente de la sienne.

L'HOMME ÉGALEMENT ÉLOIGNÉ DE L'INFINI ET DU NÉANT EST INCAPABLE DE CONNAITRE LA NATURE

Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté; qu'il éloigne sa vue des objets bas qui l'environnent, qu'il regarde cette éclatante lumière mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers; que la terre lui paraisse comme un point, au prix du vaste tour que cet astre décrit[2], et qu'il s'étonne

1. Dans son *Discours sur Théophraste*, La Bruyère, parlant de ses propres *Caractères*, oppose la méthode qu'il a suivie dans cet ouvrage à celle de Pascal et de La Rochefoucauld, et, par le fait même, se compare à ces deux écrivains et les compare entre eux.

2. *Que cet astre décrit.* Pascal suit encore ici le système que Galilée

de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'une pointe très délicate[1] à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vue s'arrête là, que l'imagination passe outre : elle se lassera plus tôt de concevoir que la nature de fournir. Tout ce monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'en approche. Nous avons beau enfler nos conceptions au delà des espaces imaginables, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses : c'est une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part[2]. Enfin, c'est le plus grand caractère sensible[3] de la toute-puissance de Dieu que notre imagination se perde dans cette pensée.

Que l'homme étant revenu à soi[4] considère ce qu'il est au prix de ce qui est ; qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature ; et que, de ce petit cachot où il se trouve logé, j'entends l'univers[5], il apprenne à

avait déjà victorieusement combattu : il présente la terre comme immobile, tandis que le soleil marcherait.

1. Pascal se souvient ici de Montaigne, qu'il a, on le sait, beaucoup médité, et qui dans son *Institution des enfants* écrivait : « Qui se présente comme dans un tableau cette grande image de nostre mere nature en son entiere majesté : qui lit en son visage une si generale et constante variete ; qui se remarque là-dedans, et non soy, mais tout un royaume, comme un trait d'une poincte tres delicate, celuy là seul estime les choses selon leur juste grandeur. »

2. *C'est une sphère... nulle part.* Cette comparaison célèbre, dont il est difficile de retrouver l'origine, était rappelée dans la *Préface* que Mlle de Gournay mit en tête de son édition de Montaigne (voir la note 2 de la page 61). C'est à ce texte que Pascal l'a sans doute empruntée.

3. *Caractère sensible*, marque (c'est le sens premier du mot *caractère*) que nous ne pouvons pas ne pas apercevoir, même sans raisonnement.

4. *Étant revenu à soi*, ayant ramené sa pensée de ces grands objets sur lui-même. L'expression *revenir à soi*, qui n'est presque jamais employée qu'au figuré, avec la signification de reprendre ses sens, est prise ici au propre. Le pronom *soi*, que nous n'employons plus guère que pour représenter un sujet indéterminé (*on*, *chacun*, *quiconque*, etc.) s'employait aussi, au XVII^e^ siècle, conformément aux règles de la syntaxe latine, dans tous les cas où l'on voulait marquer que le régime était la même personne que le sujet.

5. Montaigne dit à l'homme, dans son *Apologie de Raymond de Sebonde* (*Essais*, II, XII) : « Tu ne sais que l'ordre et la police de ce petit caveau où tu es logé. »

estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même son juste prix. Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini?

Mais, pour lui présenter un autre prodige aussi étonnant, qu'il recherche, dans ce qu'il connaît, les choses les plus délicates; qu'un ciron[1] lui offre, dans la petitesse de son corps, des parties incomparablement plus petites, des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, des humeurs dans ce sang, des gouttes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces gouttes; que, divisant encore ces dernières choses, il épuise ses forces en ces conceptions, et que le dernier objet où il peut arriver soit maintenant celui de notre discours[2]; il pensera peut-être que c'est là l'extrême petitesse de la nature. Je veux lui faire voir là dedans[3] un abîme nouveau. Je lui veux peindre non seulement l'univers visible, mais l'immensité qu'on peut concevoir de la nature dans l'enceinte de ce raccourci d'atome[4]. Qu'il y voie une infinité d'univers, dont chacun a son firmament, ses planètes, sa terre, en la même proportion que le monde visible; dans cette terre, des animaux, et enfin des cirons, dans lesquels il retrouvera ce que les premiers ont donné; et trouvant encore dans les autres la même chose, sans fin et sans repos, qu'il se perde dans ces merveilles, aussi étonnantes dans leur petitesse que les autres dans

1. *Ciron.* « Insecte qui se développe dans le fromage et dans la farine, et qui est le plus petit des animaux visibles à l'œil nu. Avant l'usage du microscope, le ciron fut pris comme le symbole de ce qu'il y avait de plus petit au monde » (Littré).

2. Entendez : et parlons maintenant du dernier objet (de quelque nom qu'il le faille nommer) que ses sens ou son imagination lui permettent encore d'apercevoir dans ces gouttes ou ces fragments de gouttes.

3. *Lui faire voir là-dedans*, par l'imagination. Pascal ne dit point que tout ce qu'il fait voir dans ces très petites parties de matière y soit en effet; il veut seulement représenter d'une manière sensible et frappante cette idée que ces parties très petites elles-mêmes, divisibles à l'infini, sont des étendues très grandes au prix de leurs dernières divisions.

4. *Atome* voulant dire proprement indivisible, on ne peut concevoir un raccourci d'atome. C'est là une de ces audaces de style qui donnent à la pensée une énergie incomparable et produisent un grand effet, à condition qu'on n'y ait recours que d'une manière tout à fait exceptionnelle.

leur étendue; car qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit à présent un colosse, un monde, ou plutôt un tout, à l'égard du néant où l'on ne peut arriver?

Qui se considérera de la sorte s'effrayera de soi-même, et, se considérant soutenu dans la masse que la nature lui a donnée, entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, il tremblera dans la vue de ces merveilles; et je crois que, sa curiosité se changeant en admiration, il sera plus disposé à les contempler en silence qu'à les rechercher avec présomption.

Car enfin, qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant : un milieu entre rien et tout. Infiniment éloigné de comprendre les extrêmes, la fin des choses et leur principe sont pour lui invinciblement cachés dans un secret impénétrable; également incapable de voir le néant d'où il est tiré et l'infini où il est englouti.

Que fera-t-il donc, sinon d'apercevoir quelque apparence du milieu des choses[1], dans un désespoir éternel de connaître ni leur principe, ni leur fin? Toutes choses sont sorties du néant et portées jusqu'à l'infini. Qui suivra ces étonnantes démarches[2]? L'auteur de ces merveilles les comprend : tout autre ne le peut faire[3].

(*Pensées*, édit. L. Brunschvicg, sect. II, 72.)

1. *Du milieu des choses*, c'est-à-dire des choses dans leur état intermédiaire, entre leur principe et leur fin; encore cette connaissance telle qu'elle n'est-elle qu'une *apparence* : car peut-être l'idée que nous avons de ce *milieu des choses* serait-elle modifiée si le principe de la fin nous étaient connus.

2. *Etonnantes démarches*, « expression pleine d'imagination, qui peint comme un mouvement des choses elles-mêmes ce qui n'est que le mouvement de notre esprit, passant de la conception de l'atome infiniment petit à celle du tout, infiniment grand. Comme l'intervalle est rempli par une série continue, ce mouvement n'est pas un saut brusque, c'est une démarche; mais combien hardie et étonnante! Par cet emploi du pluriel, toutes choses, comme dit Pascal, semblent s'animer et se mouvoir à la fois. » (E. Havet.)

3. *Tout autre ne peut le faire*. On écrirait mieux maintenant, dans cette phrase négative : *nul autre*

SUR LA MORT DE M. PASCAL, LE PÈRE

FRAGMENTS D'UNE LETTRE A M. ET Mme PÉRIER[1].

Ne nous affligeons pas comme les païens qui n'ont point d'espérance. Nous n'avons pas perdu, mon père au moment de sa mort; nous l'avons perdu, pour ainsi dire, dès qu'il entra dans l'Église par le baptême. Dès lors il était à Dieu; sa vie était vouée à Dieu; ses actions ne regardaient le monde que pour Dieu[2]. Dans sa mort, il s'est totalement détaché des péchés; et c'est en ce moment qu'il a été reçu de Dieu et que son sacrifice a reçu son accomplissement et son couronnement. Il a donc fait ce qu'il avait voué[3]; il a achevé l'œuvre que Dieu lui avait donné à faire; il a accompli la seule chose pour laquelle il était créé. La volonté de Dieu est accomplie en lui, et sa volonté est absorbée en Dieu. Que notre volonté ne sépare donc pas ce que Dieu a uni; et étouffons ou modérons, par l'intelligence de la vérité, les sentiments de la nature corrompue et déçue qui n'a que les fausses images, et qui trouble par ses illusions la sainteté des sentiments que la vérité et l'Évangile nous doit[4] donner.

Ne considérons donc plus la mort comme des païens, mais comme des chrétiens, c'est-à-dire avec l'espérance, comme saint Paul l'ordonne[5], puisque c'est le privilège spécial des chrétiens....

1. Gilberte Pascal (1620-1687), sœur de Blaise et de Jacqueline (voir la note 1 de la page 177), épousa en 1641 un cousin de son père Florin Périer : l'aîné de leurs cinq enfants, Étienne, prit la plus grande part à la publication des *Pensées* (1670), et nous devons à la seconde de leurs filles, Marguerite, quelques documents du plus grand intérêt sur la vie de son oncle. Mme Périer elle-même a laissé une célèbre *Vie de Blaise Pascal* et un *Mémoire sur la vie de Jacqueline Pascal*. La lettre de Pascal est du 17 octobre 1651. Son père était mort le 24 septembre.

2. *Que pour Dieu*, entendez : ses actions n'étaient tournées vers le monde qu'autant que cela importait pour le service et la gloire de Dieu.

3. *Ce qu'il avait voué* : ce qu'il avait promis par *le vœu* du baptême.

4. L'accord du verbe avec le dernier sujet seulement n'est pas rare au XVIIe siècle. Toutefois Port-Royal, dans son édition de 1670, imprimait, par une correction peut-être justifiée : « que la vérité *de* l'Évangile nous doit donner ». — Deux lignes plus haut, au lieu de « qui n'a que *les* fausses images ». Port-Royal imprime « qui n'a que *de* fausses images ».

5. *Première épître aux Thessaloniciens*, IV, 13-17.

Ne considérons plus un homme comme ayant cessé de vivre, quoi que la nature suggère : mais comme commençant à vivre, comme la vérité l'assure. Ne considérons plus son âme comme périe[1] et sujette au néant, mais comme vivifiée et unie au souverain vivant ; et corrigeons ainsi, par l'attention à ces vérités, les sentiments d'erreur qui sont si empreints en nous-mêmes, et ces mouvements d'horreur[2] qui sont si naturels à l'homme. ..

Ce n'est pas que je souhaite que vous soyez sans ressentiment[3]. Le coup est trop sensible ; il serait même insupportable sans un secours surnaturel. Il n'est donc pas juste que nous soyons sans douleurs, comme des anges qui n'ont aucun sentiment de la nature ; mais il n'est pas juste aussi[4] que nous soyons sans consolation, comme des païens qui n'ont aucun sentiment de la grâce ; mais il est juste que nous soyons affligés et consolés comme chrétiens, et que la consolation de la grâce l'emporte pardessus les sentiments de la nature.

(*Œuvres*, édit. L. Brunschvicg et P. Boutroux, tome II, XLI.)

LA VÉRITÉ FINIT PAR TRIOMPHER DE LA VIOLENCE

C'est une étrange et longue guerre que celle où la violence essaye d'opprimer la vérité. Tous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité, et ne servent qu'à la relever davantage : toutes les lumières de la

1. *Périe* ; on trouve d'autres exemples de ce participe passé de l'intransitif *périr*.

2. *Horreur* de la mort.

3. *Ressentiment*, sentiment sans cesse renouvelé de ce qui s'est passé. Tel est le sens propre d'un mot qu'on est trop porté à considérer comme un synonyme de *colère*, *irritation*. Au reste, on voit que son sens correspond exactement à celui du verbe *ressentir*.

4. *Aussi* se trouve fréquemment employé, au XVII^e^ siècle, dans les phrases négatives où nous écririons *non plus*.

vérité ne peuvent rien pour arrêter la violence, et ne font que l'irriter encore plus. Quand la force combat la force, la plus puissante détruit la moindre : quand on oppose les discours aux discours, ceux qui sont véritables et convaincants confondent et dissipent ceux qui n'ont que la vanité et le mensonge : mais la violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre. Qu'on ne prétende pas de là néanmoins que les choses soient égales : car il y a cette extrême différence, que la violence n'a qu'un cours borné par l'ordre de Dieu qui en conduit les effets à la gloire de la vérité qu'elle attaque ; au lieu que la vérité subsiste éternellement et triomphe enfin de ses ennemis, parce qu'elle est éternelle et puissante comme Dieu même.

(*Œuvres*, édit. L. Brunschvicg, P. Boutroux et F. Gazier, tome V, *Douzième Provinciale.*)

DU RESPECT DE LA VIE HUMAINE DANS LES SOCIÉTÉS CHRÉTIENNES ET DES SENTIMENTS DE L'ÉGLISE SUR L'HOMICIDE

Tout le monde sait qu'il n'est jamais permis aux particuliers de demander la mort de personne, et que, quand un homme nous aurait ruinés, estropiés, brûlé nos maisons, tué notre père, et qu'il se disposerait encore à nous assassiner et à nous perdre d'honneur, on n'écouterait point en justice la demande que nous ferions de sa mort : de sorte qu'il a fallu établir des personnes publiques[1] qui la demandent de la part du roi, ou plutôt de la part de Dieu....

1. Ces *personnes publiques* sont les différents magistrats qui composaient et qui composent encore ce qu'on appelle le *ministère public* ; c'étaient, au XVII^e^ siècle, les *avocats généraux* ; de nos jours, ce sont les *procureurs généraux* avec leurs *substituts*, agissant par l'organe de leurs *avocats généraux*, et les *procureurs de la République* avec leurs *substituts*.

Supposez que ces personnes publiques demandent la mort de celui qui a commis tous ces crimes : que fera-t-on là-dessus? Lui portera-t-on incontinent le poignard dans le sein? Non : la vie des hommes est trop importante; on y agit avec plus de respect : les lois ne l'ont pas soumise à toutes sortes de personnes, mais seulement aux juges dont on a examiné la probité et la suffisance. Et croyez-vous qu'un seul suffise pour condamner un homme à mort? Il en faut sept pour le moins. Il faut que de ces sept il n'y en ait aucun qui ait été offensé par le criminel, de peur que la passion n'altère ou ne corrompe son jugement. Et vous savez qu'afin que leur esprit soit aussi plus pur, on observe encore de donner les heures du matin à ces fonctions : tant on apporte de soin pour les préparer à une action si grande, où ils tiennent la place de Dieu, dont ils sont les ministres, pour ne condamner que ceux qu'il condamne lui-même !

Et c'est pourquoi, afin d'y agir comme fidèles dispensateurs de cette puissance divine d'ôter la vie aux hommes, ils n'ont la liberté de juger que selon les dépositions des témoins, et selon toutes les autres formes qui leur sont prescrites; ensuite desquelles ils ne peuvent en conscience prononcer que selon les lois, ni juger dignes de mort que ceux que les lois y condamnent. Et alors, si l'ordre de Dieu les oblige d'abandonner au supplice les corps de ces misérables, le même ordre de Dieu les oblige de prendre soin de leurs âmes criminelles; et c'est même parce qu'elles sont criminelles qu'ils sont plus obligés à en prendre soin : de sorte qu'on ne les envoie à la mort qu'après leur avoir donné moyen de pourvoir à leur conscience. Tout cela est bien pur et bien innocent; et néanmoins l'Église abhorre tellement le sang, qu'elle juge encore incapables du ministère de ses autels ceux qui auraient assisté à un arrêt de mort, quoique accompagné de toutes ces circonstances si religieuses : par où

il est aisé de concevoir quelle idée l'Église a de l'homicide.

(*Id.*, *Quatorzième Provinciale.*)

PENSÉES

L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature ; mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser. Une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer. Mais, quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt et l'avantage que l'univers a sur lui ; l'univers n'en sait rien. Toute notre dignité consiste donc en la pensée. C'est de là qu'il faut nous relever, et non de l'espace et de la durée que nous ne saurions remplir. Travaillons donc à bien penser : voilà le principe de la morale[1]. (*Section* VI, 347.)

L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête[2]. (*Id.* 358.)

Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi ; car on s'attendait de voir un auteur et on trouve un homme. (*Section* I, 29.)

« Pourquoi me tuez-vous? — Eh quoi ! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau? Mon ami, si vous demeuriez de ce côté, je serais un assassin, et cela serait injuste de vous tuer de la sorte ; mais, puisque vous demeurez de l'autre côté, je suis un brave et cela est juste. » (*Section* V, 293.)

Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point. (*Section* IV, 277.) (*Pensées*, édit. L. Brunschvicg.)

1. Cette dernière partie de la pensée, depuis *toute notre dignité....* ne nous a été transmise que par la copie que Port-Royal nous a laissée des *Pensées*, et non par le manuscrit autographe de Pascal ; or, il n'est pas douteux que, si cette partie présente une conclusion très sage et très nette, l'expression ne soit ici bien moins originale, moins frappante que dans la première partie de la pensée. On est ainsi conduit à se demander si cette conclusion ne serait pas une addition de Port-Royal à la pensée authentique de Pascal.

2. Montaigne (dernier chapitre des *Essais*) : « Ils veulent se mettre hors d'eux et eschapper à l'homme, c'est folie : au lieu de se transformer en anges, ils se transforment en bestes. »

NICOLE

(1625-1695)

Pierre Nicole est né en 1625 à Chartres et mort à Paris en 1695. Entré à Port-Royal comme professeur, il collabora aux excellents ouvrages d'enseignement qui sortirent de cette maison célèbre, et prit part à toutes les luttes que les jansénistes eurent alors à soutenir. Plus tard il combattit avec ardeur les protestants. Ses ouvrages théologiques sont nombreux. Mais c'est surtout par quelques-uns de ses *Essais de morale* (traités, dissertations, discours, pensées, lettres, instructions, réflexions), dont Mme de Sévigné aurait voulu « faire du bouillon pour l'avaler », qu'il a mérité de survivre. Il est douteux en effet qu'on ait jamais enseigné aux gens du monde les règles morales auxquelles la religion les oblige de se soumettre dans le cours ordinaire de la vie, en une meilleure langue et, à la fois, avec plus de sincérité et plus de discernement et de finesse[1].

DES DÉFAUTS QU'IL FAUT EVITER EN CONTREDISANT LES AUTRES

Il est difficile de renfermer dans des règles et des préceptes particuliers toutes les diverses manières de contredire les opinions des autres sans les blesser. Ce sont les circonstances qui les font naître, et la crainte charitable de choquer nos frères qui nous les fait trouver. Mais il y a certains défauts généraux qu'il faut avoir en vue d'éviter, et qui sont les sources ordinaires de ces mauvaises manières. Le premier est l'ascendant, c'est-à-dire une manière impérieuse de dire ses sentiments, que peu de gens peuvent souffrir, tant parce qu'elle représente l'image d'une âme fière et hautaine, dont on a naturellement de l'aversion, que parce qu'il semble que l'on veuille dominer sur les esprits et s'en rendre le maître. On connaît assez cet air, et il faut que chacun observe en particulier ce qui le donne.

1. Nous suivons l'édition que C. Jourdain a publiée des *Œuvres philosophiques et morales* de Nicole (Paris, 1845).

C'est par exemple une espèce d'ascendant que de faire paraître du dépit de ce que l'on ne nous croit pas, et d'en faire des reproches. Car c'est comme accuser ceux à qui l'on parle, ou d'une stupidité qui fait qu'ils ne sauraient entrer dans nos raisons, ou d'une opiniâtreté qui les empêche de s'y rendre. Nous devons être persuadés au contraire que ceux qui ne sont pas convaincus par nos raisons ne doivent pas être ébranlés par nos reproches, puisque ces reproches ne leur donnent aucune lumière, et qu'ils marquent seulement que nous préférons notre jugement au leur, et que nous ne nous soucions pas[1] de les blesser.

C'est encore un fort grand défaut que de parler d'un air décisif, comme si ce qu'on dit ne pouvait être raisonnablement contesté. Car l'on choque ceux à qui l'on parle de cet air, en leur faisant sentir qu'ils contestent une chose indubitable, ou en faisant paraître qu'on leur veut ôter la liberté de l'examiner et d'en juger par leur propre lumière, ce qui paraît une domination[2] injuste...

La chaleur qu'on témoigne pour ses opinions est un défaut différent de ceux que je viens de marquer, qui sont compatibles avec la froideur. Celui-ci fait croire que non seulement on est attaché à ses sentiments par persuasion, mais aussi par passion; ce qui sert à plusieurs de préjugé de la fausseté de ces sentiments[3] et leur fait une impression toute contraire à celle que l'on prétend. Car le seul soupçon qu'on a plutôt embrassé une opinion par passion que par lumière la leur rend suspecte. Ils y résistent comme à une injuste violence qu'on leur veut faire, en prétendant leur faire entrer par force les choses dans l'esprit ; et souvent même, prenant ces marques de passion pour des espèces d'injures, ils se

1. *Nous ne nous soucions pas*, il nous est indifférent.
2. *Domination*, tyrannie.
3. *Ce qui sert à plusieurs...* Entendez : plusieurs jugent de là, par avance, que ces sentiments sont faux.

portent à se défendre avec la même chaleur qu'ils sont attaqués.

C'est un défaut si visible que de s'emporter dans les disputes à des termes injurieux et méprisants, qu'il n'est pas nécessaire d'en avertir. Mais il est bon de remarquer qu'il y a de certaines rudesses et de certaines incivilités qui tiennent du mépris, quoiqu'elles puissent venir d'un autre principe. C'est bien assez qu'on persuade à ceux que l'on contredit qu'ils ont tort et qu'ils se trompent, sans leur faire encore sentir, par des termes durs et humiliants, qu'on ne leur trouve pas la moindre étincelle de raison. Et le changement d'opinions où[1] on veut les réduire est assez dur à la nature, sans y ajouter[2] encore de nouvelles duretés....

Enfin la sécheresse, qui ne consiste pas tant dans la dureté des termes que dans le défaut[3] de certains adoucissements, choque aussi pour l'ordinaire, parce qu'elle enferme quelque sorte d'indifférence et de mépris. Car elle laisse la plaie que la contradiction fait sans aucun remède qui en puisse diminuer la douleur. Or ce n'est pas avoir assez d'égard pour les hommes que de leur faire quelque peine sans la ressentir et sans essayer de l'adoucir, et c'est ce que la sécheresse ne fait point, parce qu'elle consiste proprement à ne le point faire et à dire durement les choses dures. On ménage ceux que l'on aime et que l'on estime, et ainsi on témoigne proprement à ceux que l'on ne ménage point qu'on n'a ni amitié ni estime pour eux.

(*Essais de morale. — Des moyens de conserver la paix avec les hommes*, Ire partie, chap. IX.)

1. *Où*, auquel. Emploi fréquent du mot au XVIIe siècle.
2. Le sujet de l'infinitif *ajouter* n'étant pas le même que celui de la proposition principale, on écrirait plutôt aujourd'hui : sans qu'on y ajoute.
3. *Le défaut*, le manque, l'absence.

MADAME DE SÉVIGNÉ

(1626-1696)

Née en 1626, morte en 1696, orpheline dès son enfance, veuve à vingt-cinq ans, après sept années de mariage, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, qui avait reçu elle-même, par les soins de son oncle, M. de Coulanges, les leçons des maîtres les plus illustres, se consacra tout entière à l'éducation de ses enfants, Charles et Françoise-Marguerite, et surtout de cette dernière, qui devint, en 1669, Mme de Grignan. Les lettres qu'elle écrivit à cette fille chérie, après son mariage et son départ pour le gouvernement de Provence, dont son mari était lieutenant général, forment la plus grande partie de cette *correspondance* célèbre, dont quelques lettres étaient déjà connues dans la société polie et renommées du vivant même de Mme de Sévigné, mais dont la plupart n'ont été écrites que pour l'intimité : la variété du ton aussi bien que des sujets n'est d'ailleurs pas le moindre mérite de ces lettres dans lesquelles, en nous racontant les plus grands et les plus menus faits qu'elle a vus s'accomplir sous ses yeux ou dont elle a entendu parler, Mme de Sévigné se peint surtout elle-même, avec ses vertus et ses faiblesses, ses hautes qualités et ses petits travers, prenant place ainsi, sans l'avoir cherché, parmi les écrivains français les plus originaux, parmi ceux qu'on égale peut-être, mais qu'on n'imite et qu'on ne surpasse pas[1].

DÉCEPTION

A Mme DE GRIGNAN[2]

A Paris, jeudi 28e décembre (1673).

Je commence dès aujourd'hui ma lettre, et je la finirai demain. Je veux traiter d'abord le chapitre de votre

1. Nous suivons l'édition publiée par Monmerqué dans la collection des *Grands Écrivains de la France.*

2. Un différend s'étant élevé entre M. de Grignan et l'évêque de Marseille Forbin-Janson, Mme de Sévigné avait exprimé le désir que sa fille et son gendre vinssent eux-mêmes à la cour pour plaider leur cause. Mme de Grignan s'y était refusée pour différentes raisons. C'est sur ce refus que la lettre de Mme de Sévigné, qui s'était réjouie d'avance à la pensée de voir de nouveau sa fille auprès d'elle, est écrite.

voyage de Paris. Vous apprendrez par Janet que la Garde[1] est celui qui l'a trouvé le plus nécessaire, et qui a dit qu'il fallait demander votre congé; peut-être l'a-t-il obtenu, car Janet a vu M. de Pompone[2]. Mais ce n'est pas, dites-vous, une nécessité de venir; et le raisonnement que vous me faites là-dessus est si fort, et vous rendez si peu considérable tout ce qui le paraît aux autres pour vous engager à ce voyage, que pour moi j'en suis accablée. Je sais le ton que vous prenez, ma fille, je n'en ai point au-dessus du vôtre; et surtout quand vous me demandez *s'il est possible que moi, qui devrais songer plus qu'une autre à la suite de votre vie, je veuille vous embarquer dans une excessive dépense, qui peut donner un grand ébranlement au poids que vous soutenez déjà avec peine*; et tout ce qui suit. Non, mon enfant, je ne veux point vous faire tant de mal, Dieu m'en garde! et pendant que vous êtes la raison, la sagesse et la philosophie même, je ne veux point qu'on me puisse accuser d'être une mère folle, injuste et frivole, qui dérange tout, qui ruine tout, qui vous empêche de suivre la droiture de vos sentiments, par une tendresse de femme; mais j'avais cru que vous pouviez faire ce voyage, vous me l'aviez promis; et quand je songe à ce que vous dépensez à Aix, et en comédiens, et en fêtes, et en repas dans le carnaval, je crois toujours qu'il vous en coûterait moins de venir ici, où vous ne serez point obligée de rien apporter. M. de Pompone et M. de la Garde me font voir mille affaires où vous et M. de Grignan êtes nécessaires; je joins à cela cette tutelle[3]. Je me trouve disposée à

1. Du Janet était un gentilhomme provençal, alors à Paris, tout dévoué aux intérêts de M. de Grignan, dont le marquis de la Garde était le cousin germain.

2. Entre autres raisons, Mme de Grignan avait opposé au désir de sa mère la difficulté pour son mari d'obtenir un congé: c'est ce congé que M. du Janet était allé demander au ministre des affaires étrangères, Arnauld de Pompone, grand ami, on le sait, de Mme de Sévigné.

3. *Cette tutelle.* « Le bon abbé (M. de Coulanges) veut rendre le compte de ma tutelle, et c'est une nécessité que ce soit aux enfants dont on a été

vous recevoir; mon cœur s'abandonne à cette espérance. Vous avez besoin de changer d'air. Je me flattais même que M. de Grignan voudrait bien vous laisser cet été avec moi, et qu'ainsi vous ne feriez pas un voyage de deux mois, comme un homme. Tous vos amis avaient la complaisance de me dire que j'avais raison de vous souhaiter avec ardeur : voilà sur quoi je marchais. Vous ne trouvez point que tout cela soit ni bon ni vrai : je cède à la nécessité et à la force de vos raisons; je veux tâcher de m'y soumettre à votre exemple, et je prendrai cette douleur, qui n'est pas médiocre, comme une pénitence que Dieu veut que je fasse, et que j'ai bien méritée. Il est difficile de m'en donner une meilleure, et qui touche plus droit à mon cœur; mais il faut tout sacrifier, et me résoudre à passer le reste de ma vie, séparée de la personne du monde qui m'est la plus sensiblement chère, qui touche mon goût, mon inclination, mes entrailles; qui m'aime plus qu'elle n'a jamais fait : il faut donner tout cela à Dieu, et je le ferai avec sa grâce, et j'admirerai la Providence, qui permet qu'avec tant de grandeurs et de choses agréables dans votre établissement[1], il s'y trouve des abîmes qui ôtent tous les plaisirs de la vie, et une séparation qui me blesse le cœur à toutes les heures du jour, et bien plus que je ne voudrais à celles de la nuit. Voilà mes sentiments ; ils ne sont pas exagérés, ils sont simples et sincères ; j'en ferai un sacrifice pour mon salut. Voilà qui est fini ; je ne vous en parlerai plus, et ferai sans cesse réflexion sur la force invincible de vos raisons, et sur votre admirable sagesse, dont je vous loue, et que je tâcherai d'imiter.

tutrice. Mon fils viendra si vous venez. » (*Lettre de Mme de Sévigné à Mme de Grignan*, du 27 novembre 1673.)

1. *Établissement*, mariage.

LES LECTURES DE PAULINE DE GRIGNAN[1]

Aux Rochers mercredi 16e novembre [1689].

Je ne veux rien dire sur les goûts[2] de Pauline ; je les ai eus avec tant d'autres qui valent mieux que moi, que je n'ai qu'à me taire[3]. Il y a des exemples des bons et des mauvais effets de ces sortes de lectures : vous[4] ne les aimez pas, vous avez fort bien réussi ; je les aimais, je n'ai pas trop mal couru ma carrière ; *tout est sain aux sains*[5], comme vous dites. Pour moi, qui voulais m'appuyer dans mon goût, je trouvais qu'un jeune homme devenait généreux et brave en voyant mes héros, et qu'une fille devenait honnête et sage en lisant *Cléopâtre*. Quelquefois, il y en a qui prennent un peu les choses de travers, mais elles ne feraient peut-être guère mieux, quand elles ne sauraient pas lire : quand on a l'esprit bien fait, on n'est pas aisée à gâter ; Mme de La Fayette[6] en est encore un exemple. Cependant il est très assuré, très vrai, très certain que M. Nicole[7] vaut mieux ; vous en êtes charmée : c'est son éloge ; ce que j'en ai lu chez Mme de Coulanges[8] me persuade aisément qu'il doit vous plaire. Si Dieu se

1. *Pauline de Grignan* (1674-1737), devait en 1695 épouser le marquis de Simiane : il nous reste d'elle quelques lettres assez agréables ; elle prit une grand part à la publication de celles de son illustre aïeule (1726). Mme de Sévigné fut toujours remplie d'une tendresse, qui paraît avoir été tout à fait justifiée, pour le charme de sa personne, pour son caractère et pour son esprit, et prit grand soin de diriger à distance son éducation et ses lectures. On retrouvera aisément dans le recueil des lettres de Mme de Sévigné, tant de pages charmantes que la grand'mère a consacrées à sa petite-fille.

2. *Les goûts* ; il s'agit surtout de son goût pour les romans.

3. *Je n'ai qu'à me taire.* Mme de Sévigné a plus d'une fois avoué son faible pour les romans, surtout pour *Cléopâtre*, le célèbre roman en douze volumes de la Calprenède (1610-1663), dont elle parlera plus bas. Voyez notamment plusieurs lettres de juin, juillet et août 1671.

4. *Vous*, Mme de Grignan

5. Mot de saint Paul dans l'*Épître à Tite*, I, 15.

6. Sur Mme de La Fayette, voir page 196.

7. Sur Nicole, voir page 163.

8. Sur Mme de Coulanges, voir page 172, note 3. Mme de Sévigné avait passé, il y avait juste un an, quelques jours chez elle : est-ce à ce séjour qu'elle fait allusion ? — Nicole avait publié de nouveaux ouvrages en 1687 et 1688. Peut-être aussi s'agit-il ici du traité *De la soumission à la volonté de Dieu*, qui n'était pas récent, mais que Mme de Sévigné venait de relire.

sert de cet aimable livre pour vous donner son amour, vous serez bien heureuse et bien digne d'envie; il me donne au moins la grâce d'être persuadée qu'il n'y a rien que cela de véritablement souhaitable en ce monde. Cela supposé[1], je vous conjure, ma chère Pauline, de ne pas tant laisser tourner votre esprit du côté des choses frivoles, que vous n'en conserviez pour les solides et pour les histoires[2]; autrement votre goût aurait les pâles couleurs. Nous lisons l'*Histoire de l'Église* de M. Godeau[3]; vraiment c'est une très belle chose; quel respect cela donne pour la religion! Avec l'Abbadie[4], on serait toute prête à souffrir le martyre... Aimez-moi toujours, ma chère belle[5], mais ne mesurez jamais les autres amitiés à la vôtre; vous avez un cœur de premier ordre, dont personne ne peut approcher[6].

1. *Cela supposé*, cela étant posé en principe.

2. *Les histoires.* Nous dirions aujourd'hui au singulier : *l'histoire.*

3. *Antoine Godeau* (1605-1672), l'un des écrivains qui fréquentèrent assidûment l'hôtel de Rambouillet, membre de l'Académie française dès sa fondation, évêque de Grasse, puis de Vence, auteur de *Poésies sacrées et profanes*, et de plusieurs ouvrages de piété, notamment d'une *Histoire de l'Église jusqu'à la fin du huitième siècle.*

4. Sur *Abbadie.* voir la note 3 de la page 174.

5. *Ma chère belle*, Mme de Grignan.

6. « La jolie, l'heureuse disposition! » dit encore Mme de Sévigné, à propos du goût de Pauline pour la lecture : « on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes. Les romans sont bientôt lus; je voudrais qu'elle eût quelque ordre dans le choix des histoires, qu'elle commençât par un bout et finit par l'autre, pour lui donner une teinture légère, mais générale. de toutes choses. » (14 décembre 1689.) Et encore : « Pour Pauline, cette dévoreuse de livres, j'aime mieux qu'elle en avale de mauvais que de ne point aimer à lire; les romans, les comédies, les Voiture, les Sarrasin, tout cela est bientôt épuisé : a-t-elle tâté de Lucien? est-elle à portée des *petites Lettres*? Après il faut l'histoire. Si on a besoin de lui pincer le nez pour lui faire avaler, je la plains; pour les beaux livres de dévotion, si elle ne les aime pas, tant pis pour elle; car nous ne savons que trop que, même sans dévotion, on les trouve charmants. A l'égard de la morale, comme elle n'en ferait pas un si bon usage que vous, je ne voudrais point du tout qu'elle mît son petit nez, ni dans Montaigne, ni dans Charron, ni dans les autres de cette sorte; il est bien matin pour elle. La vraie morale de son âge, c'est celle qu'on apprend dans les bonnes conversations, dans les fables, dans les histoires par les exemples; je crois que c'est assez. Si vous lui donnez un peu de votre temps pour causer avec elle, c'est assurément ce qui serait le plus utile. » (15 janvier 1690.)

L'APPROCHE DE LA VIEILLESSE

A Mme DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 30e novembre [1689].

Vous avez donc été frappée du mot de Mme de Lafayette, mêlé avec tant d'amitié[1]? Quoique je ne me laisse pas oublier cette vérité, j'avoue que j'en fus tout étonnée ; car je ne me sens aucune décadence encore qui m'en fasse souvenir. Cependant je fais souvent des réflexions et des supputations, et je trouve les conditions de la vie assez dures. Il me semble que j'ai été traînée, malgré moi, à ce point fatal où il faut souffrir la vieillesse ; je la vois, m'y voilà, et je voudrais bien au moins ménager de[2] ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des défigurements[3] qui sont près de m'outrager, et j'entends une voix qui dit : « Il faut marcher malgré vous[4], ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, » qui[5] est une autre extrémité où la nature répugne. Voilà pourtant le sort de tout ce qui avance un peu trop, mais

1. Mme de La Fayette, dans sa lettre du 8 octobre 1689, avait écrit à Mme de Sévigné : « Il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit. Vous êtes vieille ; les Rochers sont pleins de bois ; les catarrhes et les fluxions vous accableront ; vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera : tout cela est sûr. » — Mme de Sévigné avait à cette époque soixante-trois ans.

2. *Ménager de* ou *ménager que* est une locution plusieurs fois employée par Mme de Sévigné avec le sens de : faire adroitement en sorte que.

3. *Défigurements*. Ce mot, qui ne se rencontre que dans cette phrase de Mme de Sévigné, n'a pas été adopté par l'Académie.

4. *Malgré vous*. On se souvient du célèbre passage qui nous a été conservé d'un sermon incomplet de Bossuet : « La vie humaine est semblable à un chemin dont l'issue est un précipice affreux : on nous en avertit dès le premier pas ; mais la loi est prononcée, il faut avancer toujours. Je voudrais retourner sur mes pas : Marche, marche !... Encore si je pouvais éviter ce précipice affreux ! Non, non, il faut marcher, il faut courir ; telle est la rapidité des années. »

5. *Qui*, employé là où nous écririons *ce qui*, et représentant une proposition tout entière, est un latinisme fréquemment employé par les auteurs du seizième siècle et quelquefois encore du dix-septième.

un retour à la volonté de Dieu, et à cette loi universelle où[1] nous sommes condamnés, remet la raison à sa place, et fait prendre patience : prenez-la donc aussi, ma très chère enfant, et que votre amitié trop tendre ne vous fasse point jeter des larmes que votre raison doit condamner[2].

LA MORT DE LOUVOIS

A M. DE COULANGES[3].

Voilà donc M. de Louvois mort[4], ce grand ministre, cet homme si considérable qui tenait une si grande place, dont le *moi*, comme dit M. Nicole[5], était si étendu,

1. *Où.* Fréquent, on le sait, au dix-septième siècle, dans le sens de *auquel, à laquelle.*

2. Mme de Sévigné, dans la dernière partie de sa vie, a souvent exprimé d'une manière émouvante des pensées du même genre : « La Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps différents de notre vie, que nous ne les sentons quasi pas ; cette pente va doucement, elle est imperceptible : c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller. Si à vingt ans on nous donnait le degré de supériorité dans notre famille, et qu'on nous fît voir dans un miroir le visage que nous avons ou que nous aurons à soixante ans, en le comparant à celui de vingt, nous tomberions à la renverse, et nous aurions peur de cette figure : mais c'est jour à jour que nous avançons ; nous sommes aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui : ainsi nous avançons sans le sentir, et c'est un des miracles de cette Providence que j'adore. » (27 janvier 1682). — « Je m'en vais vous (*à Mme de Grignan*) dire un sentiment que je trouve en moi : au lieu de ces craintes si aimables que vous donnent toutes ces morts qui volent sans cesse autour de vous, et qui vous font penser à d'autres, je vous présente la véritable consolation et même la joie que me donne souvent l'avance d'années que j'ai sur vous : vous savez que je ne suis pas insensible à la tristesse de cet état ; mais je le suis encore moins à la pensée que les premiers vont devant, et que vraisemblablement et naturellement je garderai mon rang avec ma chère fille : je ne puis vous représenter la véritable douceur de cette confiance. » (11 janvier 1690.) — « Le temps vole et m'emporte malgré moi J'ai beau vouloir le retenir, c'est lui qui m'entraîne ; et cette pensée me fait grand'peur ; vous devinez à peu près pourquoi. (12 juillet 1691.)

3. Philippe-Emmanuel de Coulanges (1633-1716), cousin germain de Mme de Sévigné. — Sa femme était la cousine de Louvois.

4. Il était mort subitement le 16 juillet 1691. La lettre de Mme de Sévigné est du 26.

5. *Sur Nicole*, voir page 163.

qui était le centre de tant de choses ! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! « Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps : je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange[1]. — Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. » Faut-il raisonner sur cette étrange aventure ? En vérité il faut y faire des réflexions dans son cabinet. Voilà le second ministre que vous voyez mourir[2] depuis que vous êtes à Rome[3] ; rien n'est plus différent que leur mort ; mais rien n'est plus égal que leur fortune, et leurs attachements, et les cent mille millions de chaînes dont ils étaient tous deux attachés à la terre.

Et sur ces grands objets qui doivent porter à Dieu, vous vous trouvez embarrassé dans votre religion sur ce qui se passe à Rome et au conclave[4] : mon pauvre cousin, vous vous méprenez. J'ai ouï dire[6] qu'un homme de très bon esprit tira une conséquence toute contraire sur ce qu'il voyait[7] dans cette grande ville, et conclut qu'il fallait que la religion chrétienne fût toute sainte et toute

1. *Echec, mat.* termes du jeu d'échecs. Le duc de Savoie, Victor-Amédée II, était entré, contre la France, dans la ligue d'Augsbourg, dont Guillaume III, prince d'Orange, stathouder de Hollande, et le roi d'Angleterre, était l'âme.

2. *Que vous voyez mourir.* Seignelay, fils de Colbert, ministre et secrétaire d'État, était mort à trente-neuf ans, le 3 novembre de l'année précédente.

3. *Depuis que vous êtes à Rome.* Il y était avec le duc de Chaulnes, ambassadeur extraordinaire près le conclave qui allait élire Innocent XII.

4. *Sur ces grands objets... au conclave.* Entendez : et, quand vous avez devant les yeux ces grands événements qui font invinciblement penser à Dieu, les intrigues dont vous pouvez être témoin à Rome et dans le conclave sont une difficulté qui vous embarrasse et vous porte à douter de la religion !

5. *J'ai ouï dire.* Il est plus probable qu'elle se souvient d'avoir lu : car le fait est raconté par Montaigne, dans l'une des premières pages de l'*Apologie de Raymond de Sebonde* (*Essais*, édit. Motheau et Jouaust, t. III, page 177). Montaigne lui-même se souvient d'ailleurs sans doute en ce passage d'un passage d'un récit de Boccace (*Décaméron*, 1re journée, nouvelle II).

6. *Sur ce qu'il voyait* : après ce qu'il voyait, étant donné ce qu'il voyait.

miraculeuse de subsister ainsi par elle-même au milieu de tant de désordres et de profanations. Faites donc comme cet homme, tirez les mêmes conséquences, et songez que cette même ville a été autrefois baignée du sang d'un nombre infini de martyrs; qu'aux premiers siècles toutes les intrigues du conclave se terminaient à choisir[1] entre les prêtres celui qui paraissait avoir le plus de zèle et de force pour soutenir le martyre; qu'il y eut trente-sept papes qui le souffrirent l'un après l'autre, sans que la certitude de cette mort les fît fuir ni refuser cette place où la mort était attachée, et quelle mort! vous n'avez qu'à lire cette histoire. L'on veut qu'une religion subsistante par un miracle continuel, et dans son établissement et sa durée, ne soit qu'une imagination des hommes! Les hommes ne pensent point ainsi. Lisez saint Augustin dans la *Vérité de la Religion*[2]; lisez l'Abbadie[3], bien différent de ce grand saint, mais très digne de lui être comparé, quand il parle de la religion chrétienne (demandez à l'abbé de Polignac[4] s'il estime ce livre) : ramassez donc toutes ces idées, et ne jugez point si frivolement; croyez que, quelque manège qu'il y ait dans le conclave, c'est toujours le Saint-Esprit qui fait le pape; Dieu fait tout, il est le maître de tout, et voici comment nous devrions penser (j'ai lu ceci en bon lieu); « Quel trouble peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout, et qui aime tout ce que Dieu fait?» Voilà sur quoi je vous laisse, mon cher cousin. Adieu.

1. *Se terminaient à choisir*, n'allaient qu'à choisir, n'avaient pour but que de choisir, ne consistaient que dans le choix.

2. *La Vérité de la Religion.* Mme de Sévigné désigne ainsi *sans doute* le *De Vera Religione*, ouvrage de saint Augustin dirigé contre les philosophes, les hérétiques et les Juifs, qui avait été traduit en français, l'année précédente, par Goibaud du Bois, sous le titre de *La Véritable Religion.*

3. *Jacques Abbadie* est un théologien protestant (1657-1727); mais l'enthousiasme que Mme de Sévigné montre à plusieurs reprises pour son livre, *la Vérité de la religion chrétienne* (1684), semble avoir été partagé par un grand nombre de catholiques.

4. L'abbé de Polignac (1661-1741), alors à Rome, devait plus tard devenir cardinal et s'illustrer par un poème latin, l'*Anti-Lucrèce*, élégante réfutation des doctrines matérialistes.

BOSSUET

(1627-1704)

Né en 1627 à Dijon, entré dans les ordres en 1648, Jacques-Bénigne Bossuet, de 1648 à 1659, prononça à Paris, à Metz, à Dijon, une suite de sermons à travers laquelle on peut étudier le développement de son génie oratoire. En 1659 il se fixe définitivement à Paris, et se fait de plus en plus connaître et admirer en prêchant le carême de 1660 aux Minimes, celui de 1661 aux Carmélites, celui de 1662 au Louvre, devant le roi. En 1669, il est nommé évêque de Condom et prononce l'*oraison funèbre* de la reine d'Angleterre ; l'année suivante, il prononce celle de la duchesse d'Orléans. De 1670 à 1679 il remplit les fonctions de précepteur du Dauphin, et compose pour son royal élève, entre autres ouvrages, le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, la *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte*, le *Discours sur l'histoire universelle*. En 1681, il est nommé évêque de Meaux, donne en 1682 les *Méditations sur l'Evangile* et les *Elévations sur les mystères*, et, de 1681 à 1687, prononce ses quatre dernières *oraisons funèbres*. En 1688, il publie l'œuvre la plus majestueuse que la controverse religieuse, appuyée sur la connaissance de l'histoire, ait jamais produite, l'*Histoire des variations des églises protestantes;* — puis se retrouve tout entier pour lutter avec une incroyable ardeur contre les doctrines de Fénelon sur le quiétisme (1694-1699) ; — et meurt en 1704, après avoir présidé l'assemblée du clergé de 1700 et soutenu une dernière fois « la tradition et les Saints-Pères » contre l'oratorien Richard Simon (1638-1712), le savant et illustre fondateur de l'exégèse moderne, sans avoir négligé un instant les soins plus humbles que réclamaient de lui l'administration de son diocèse et la direction des âmes qui lui étaient confiées. Bossuet, que La Bruyère saluait de son vivant du nom de Père de l'Eglise, a été en effet, au dix-septième siècle, non seulement le plus glorieux représentant, mais comme la personnification même de l'Eglise de France, dont il a établi et défendu contre toutes les attaques la discipline et la doctrine. Ajoutons que, ramenant toute chose aux principes d'une foi inébranlable, cet « homme de toutes les sciences et de tous les talents », suivant l'expression de Massillon, n'est resté étranger à aucune des questions qui pouvaient préoccuper un homme de son temps, et qu'on a pu l'admirer justement comme

philosophe, comme historien, comme controversiste. Mais comme écrivain et comme orateur, il ne le cède à personne, non pas même à un Démosthène ou à un Cicéron : Voltaire et lui, encore qu'ils soient séparés par de si profondes différences qu'aucune comparaison entre eux ne doit être esquissée, voilà peut-être ceux de tous nos prosateurs qui peuvent le mieux donner l'idée du génie et des ressources de notre langue classique.

VANITÉ DE LA GLOIRE DES LETTRES

On en voit qui passent leur vie à tourner un vers, à arrondir une période, en un mot à rendre agréables des choses non seulement inutiles, mais encore dangereuses, comme à chanter un amour feint ou agréable et à remplir l'univers des folies de leur jeunesse égarée. Aveugles admirateurs de leurs ouvrages, ils ne peuvent souffrir ceux des autres; ils tâchent, parmi les grands, dont ils flattent les erreurs et les faiblesses, de gagner des suffrages pour leurs vers. S'ils remportent ou qu'ils s'imaginent remporter l'applaudissement du public, enflés de ce succès, ou vain ou imaginaire, ils apprennent à mettre leur félicité dans des voix confuses, dans un bruit qui se fait dans l'air [1], et prennent rang parmi ceux à qui le prophète adresse ce reproche : « Vous qui vous réjouissez dans le néant [2]. »

1. *Un bruit qui se fait dans l'air*, définition cruelle de ce que nous appelons la renommée, la célébrité, la gloire. Les sentiments sévères que Bossuet exprime dans ce curieux morceau, ont été ceux de toute sa vie. C'est ainsi que son mépris pour la gloire littéraire éclate à chaque page de ses *Maximes et réflexions sur la comédie* (voir page 202, note 4). Il n'est pas inutile d'ailleurs de rappeler que sa conduite était d'accord avec ses principes. Jusqu'en 1669, époque où il céda aux instances de la duchesse d'Orléans en faisant imprimer son *Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre*, ce grand écrivain refusa toujours de publier aucune de ses œuvres oratoires, et l'on sait que ses admirables sermons ne furent imprimés que très longtemps après sa mort.

2. Amos, VI, 13.

Que si quelque critique vient à leurs oreilles, avec un dédain apparent et une douleur[1] véritable, ils se font justice[2] à eux-mêmes : de peur de les affliger, il faut bien qu'une troupe d'amis flatteurs prononce pour eux et les assure du public. Attentifs à son jugement, où le goût, c'est-à-dire ordinairement la fantaisie et l'humeur a plus de part que la raison, ils ne songent pas à ce sévère jugement[3] où la vérité condamnera l'inutilité de leur vie, la vanité de leurs travaux, la bassesse de leurs flatteries, et à la fois le venin de leurs mordantes satires ou de leurs épigrammes piquantes, plus que tout cela les douceurs et les agréments qu'ils auront versés sur le poison de leurs écrits, ennemis de la piété et de la pudeur[4]. Si leur siècle ne leur paraît pas assez favorable à leurs folies, ils attendront la justice de la postérité, c'est-à-dire qu'ils trouveront beau et heureux d'être loués parmi les hommes, pour des ouvrages que leur conscience aura condamnés avec Dieu même, et qui auront allumé autour d'eux un feux vengeur : O tromperie ! ô aveuglement ! ô vain triomphe de l'orgueil !

(*Traité de la concupiscence*, chap. XVIII[5].)

---

1. *Douleur*, dépit. Sens du mot fréquent en latin.
2. *Ils se font justice*, ils se rendent la justice qu'ils se croient due.
3. *Ce sévère jugement*, le jugement dernier.
4. *Ennemis de la piété et de la pudeur*. C'est pour les raisons qui sont indiquées ici que dans les *Maximes et réflexions sur la comédie*, Bossuet a attaqué Molière par-dessus tous les autres, puis Quinault, Lulli, Corneille et Racine avec une sévérité qu'on a pu trouver exagérée, mais qu'expliquent l'ardeur de sa foi et l'austérité de ses principes. — Rappelons, de l'ouvrage dont nous venons de citer le titre, et dont on pourra lire plus loin (page 207) la conclusion, la célèbre et cruelle phrase sur Molière : « La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien, qui, en jouant son *Malade imaginaire* ou son *Médecin par force*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : « Malheur à vous, qui riez, car vous pleurerez ! »
5. *Œuvres complètes* de Bossuet, édition Lachat, Paris, 1862, volume VII.

LES SENS ET L'INTÉRÊT LUTTANT POUR L'IDOLATRIE CONTRE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE

L'idolâtrie nous paraît la faiblesse même, et nous avons peine à comprendre qu'il ait fallu tant de force pour la détruire. Mais, au contraire, son extravagance fait voir la difficulté qu'il y avait à la vaincre; et un si grand renversement du bon sens montre assez combien le principe[1] était gâté. Le monde avait vieilli dans l'idolâtrie, et, enchanté[2] par ses idoles, il était devenu sourd à la voix de la nature qui criait contre elles. Quelle puissance fallait-il pour rappeler dans la mémoire des hommes le vrai Dieu si profondément oublié, et retirer le genre humain d'un si prodigieux assoupissement?

Tous les sens, toutes les passions, tous les intérêts combattaient pour l'idolâtrie. Elle était faite pour le plaisir : les divertissements, les spectacles, et enfin la licence même y faisaient une partie du culte divin. Les fêtes n'étaient que des jeux ; et il n'y avait nul endroit de la vie humaine d'où la pudeur fût bannie avec plus de soin qu'elle ne l'était des mystères de la religion. Comment accoutumer des esprits si corrompus à la régularité de la religion véritable, chaste, sévère, ennemie des sens, et uniquement attachée aux biens invisibles? Saint Paul parlait à Félix, gouverneur de Judée, « de la justice, de la chasteté et du jugement à venir. Cet homme effrayé lui dit : Retirez-vous quant à présent, je vous manderai quand il faudra[3]. » Ces discours étaient incommodes pour un homme qui voulait jouir sans scrupule, et à quelque prix que ce fût, des biens de la terre.

Voulez-vous voir remuer l'intérêt, ce puissant ressort

1. *Le principe* d'où venait l'idolâtrie, la raison humaine elle-même.
2. *Enchanté.* Le mot est pris ici dans toute la force de son sens : victime d'une sorte de charme magique.
3. *Actes*, XXIV, 25

qui donne le mouvement aux choses humaines? Dans ce grand décri[1] de l'idolâtrie que commençaient à causer dans toute l'Asie les prédications de saint Paul[2], les ouvriers qui gagnaient leur vie en faisant de petits temples d'argent de la Diane d'Éphèse s'assemblèrent, et le plus accrédité d'entre eux leur représenta que leur gain allait cesser; « et non seulement, dit-il, nous courons fortune[3] de tout perdre; mais le temple de la grande Diane va tomber dans le mépris; et la majesté de celle qui est adorée dans toute l'Asie, et même dans tout l'univers, s'anéantira peu à peu ».

Que l'intérêt est puissant, et qu'il est hardi quand il peut se couvrir du prétexte de la religion! Il n'en fallut pas davantage pour émouvoir ces ouvriers. Ils sortirent tous ensemble criant comme des furieux : « La grande Diane des Éphésiens! » et traînant les compagnons de saint Paul au théâtre, où toute la ville s'était assemblée. Alors les cris redoublèrent, et durant deux heures la place publique retentissait de ces mots : « La grande Diane des Ephésiens! » Saint Paul et ses compagnons furent à peine[4] arrachés des mains du peuple par les magistrats, qui craignirent qu'il n'arrivât de plus grands désordres dans ce tumulte. Joignez à l'intérêt des particuliers l'intérêt des prêtres qui allaient tomber avec leurs dieux; joignez à tout cela l'intérêt des villes que la fausse religion rendait illustres, comme la ville d'Éphèse qui devait à son temple ses privilèges, et l'abord des étrangers[5] dont elle était enrichie : quelle tempête devait s'élever contre l'Église naissante? et faut-il s'étonner de voir les apôtres si souvent battus, lapidés, et laissés pour morts au milieu de la populace? Mais un plus grand intérêt va remuer une plus

1. *Décri*, les cris qui s'élèvent pour rabaisser quelque chose.
2. *Actes*, XIX, 23 et suiv.
3. *Nous courons fortune*, nous risquons.
4. *A peine*, à grand'peine.
5. *L'abord des étrangers*, le fait que des étrangers s'y rendaient.

grande machine : l'intérêt de l'État va faire agir le sénat, le peuple romain et les empereurs.

Il y avait déjà longtemps que les ordonnances du sénat défendaient les religions étrangères[1]. Les empereurs étaient entrés dans la même politique ; et dans cette belle délibération où il s'agissait de réformer les abus du gouvernement, un des principaux règlements que Mécénas[2] proposa à Auguste, fut d'empêcher les nouveautés dans la religion, qui ne manquaient pas de causer de dangereux mouvements dans les États. La maxime était véritable : car qu'y a-t-il qui émeuve plus violemment les esprits, et les porte à des excès plus étranges ? Mais Dieu voulait faire voir que l'établissement de la religion véritable n'excitait pas de tels troubles ; et c'est une des merveilles qui montre qu'il agissait dans cet ouvrage. Car qui ne s'étonnerait de voir que durant trois cents ans entiers que l'Église a eu à souffrir tout ce que la rage des persécuteurs pouvait inventer de plus cruel, parmi tant de séditions et tant de guerres civiles, parmi tant de conjurations contre la personne des empereurs, il ne se soit jamais trouvé un seul chrétien ni bon ni mauvais[3] ? Les chrétiens défient leurs plus grands ennemis d'en nommer un seul ; il n'y en eut jamais aucun[4], tant la doctrine chrétienne inspirait de vénération pour la puissance publique, et tant fut profonde l'impression que fit dans tous les esprits cette parole du Fils de Dieu : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu[5]. »

1. *Les religions étrangères.* Bossuet cite lui-même les textes sur lesquels s'appuie son assertion : Tite-Live, XXXIX, 18 ; Dion Cassius, *Discours de Mécène* au livre LII ; Tertullien, *Apologétique*, V ; Eusèbe, *Histoire de l'Église*, II, 2.

2. *Mécénas*, dans le discours rapporté par Dion Cassius (voir la note précédente).

3. *Ni bon ni mauvais.* Entendez : qui ne s'étonnerait de voir que, quel qu'ait été le nombre des séditions, des guerres civiles, des conjurations, il ne se soit jamais trouvé un seul chrétien, ni un bon, ni un mauvais, pour y prendre part ?

4. Tertullien, *Apologétique*, XXXV, suiv.

5. Saint Mathieu, XXII, 21

Cette belle distinction porta dans les esprits une lumière si claire, que jamais les chrétiens ne cessèrent de respecter l'image de Dieu dans les princes persécuteurs de la vérité. Ce caractère de soumission reluit tellement dans toutes leurs apologies, qu'elles inspirent encore aujourd'hui à ceux qui les lisent l'amour de l'ordre public, et fait voir qu'ils n'attendaient que de Dieu l'établissement du christianisme. Des hommes si déterminés à la mort, qui remplissaient tout l'empire et toutes les armées[1], ne se sont pas échappés[2] une seule fois durant tant de siècles de souffrance; ils se défendaient à eux-mêmes, non seulement les actions séditieuses, mais encore les murmures. Le doigt de Dieu était dans cette œuvre; et nulle autre main que la sienne n'eût pu retenir des esprits poussés à bout par tant d'injustices.

A la vérité, il leur était dur d'être traités d'ennemis publics et d'ennemis des empereurs, eux qui ne respiraient que l'obéissance, et dont les vœux les plus ardents avaient pour objet le salut des princes et le bonheur de l'État. Mais la politique romaine se croyait attaquée dans ses fondements, quand on méprisait ses dieux. Rome se vantait d'être une ville sainte par sa fondation, consacrée dès son origine par des auspices divins, et dédiée par son auteur au dieu de la guerre. Peu s'en faut qu'elle ne crût Jupiter plus présent dans le Capitole que dans le ciel. Elle croyait devoir ses victoires à sa religion. C'est par là qu'elle avait dompté et les nations et leurs dieux; car[3] on raisonnait ainsi en ce temps : de sorte que les dieux romains devaient être les maîtres des autres dieux, comme

1. *Toutes les armées.* C'est ce qu'affirme encore Tertullien. *Apologétique*, XXXVII.

2. *Ne se sont pas échappés*, ne se sont pas laissés aller à violer la loi par des paroles ou des actions. Ainsi dans *Polyeucte* (acte II, sc. I), Fabian, pour faire entendre à Sevère qu'il ne saura pas, devant Pauline mariée, rester maître de lui et qu'il cédera à son emportement :

Vous vous échapperez sans doute en sa présence.

3. *Car.* Cette proposition explique les deux derniers mots de la précédente.

les Romains étaient les maîtres des autres hommes. Rome, en subjuguant la Judée, avait compté le Dieu des Juifs parmi les dieux qu'elle avait vaincus : le vouloir faire régner, c'était renverser les fondements de l'empire ; c'était haïr les victoires et la puissance du peuple romain[1].

Ainsi les chrétiens, ennemis des dieux, étaient regardés en même temps comme ennemis de la république. Les empereurs prenaient plus de soin de les exterminer que d'exterminer les Parthes, les Marcomans et les Daces : le christianisme abattu paraissait dans leurs inscriptions avec autant de pompe que les Sarmates défaits. Mais ils se vantaient à tort d'avoir détruit une religion qui s'accroissait sous le fer et dans le feu.

(*Discours sur l'histoire universelle*[2] deuxième partie, chap. XXVI.)

CONCLUSION DES *MAXIMES ET RÉFLEXIONS SUR LA COMÉDIE*[3]

Parmi tant de graves invectives des saints Pères contre le théâtre, on ne trouve pas que jamais ils soient entrés dans l'expédient de le réformer. Ils savaient trop que qui veut plaire le veut à quelque prix que ce soit : de deux sortes de pièces de théâtre, dont les unes sont graves mais passionnées, et les autres simplement plaisantes ou même bouffonnes, il n'y en a point qu'on ait trouvées dignes des chrétiens, et on a cru qu'il serait plus court de les rejeter tout à fait, que de se travailler vainement à les réduire contre leur nature aux règles sévères de la vertu. Le génie des pièces comiques est de chercher la bouffonnerie : César même ne trouvait pas que Térence fût assez plaisant[4] : on

1. *Du peuple romain.* Bossuet cite ici les textes suivants : Cicéron, *pro Flacco*, XXVIII ; Symmaque, *Discours* cités par saint Ambroise en différents lieux ; Zozime, II, IV.

2. Nous suivons l'édition publiée par M. Jacquinet (Paris, 1881).

3. Ce mot de *comédie* est pris ici, comme il arrive souvent au XVII^e^ siècle, avec le sens général de *théâtre*, *genre dramatique*.

4. *Assez plaisant.* Allusion aux célèbres vers que Suétone, dans la *Vie de Térence*, attribue à César : « Toi aussi, demi-Ménandre, toi aussi l'on te place

veut plus d'emportement dans le risible ; et le goût qu'on avait pour Aristophane et pour Plaute montre assez à quelle licence dégénère naturellement la plaisanterie. Térence, qui, à l'exemple de Ménandre, s'est modéré sur le ridicule, n'en est pas plus chaste pour cela ; et on aura toujours une peine extrême à séparer le plaisant d'avec l'illicite et le licencieux.

On voit en effet par expérience à quoi s'est enfin terminée toute la réforme de la comédie qu'on a voulu introduire dans nos jours. Le licencieux grossier et manifeste est demeuré dans les farces, dont les pièces comiques tiennent beaucoup ; on ne peut goûter sans amour [2] les pièces sérieuses ; et tout le fruit des précautions d'un grand ministre [3] qui a daigné employer ses soins à purger le théâtre, c'est qu'on y présente aux âmes infirmes des appâts plus cachés et plus dangereux.

C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que l'Église ait improuvé [4] en général tout ce genre de plaisirs....

Mais c'en est assez sur ce sujet, quoiqu'il y ait encore à montrer une voie plus excellente. Pour déraciner tout à fait le goût de la comédie, il faudrait inspirer celui de

parmi les plus grands et l'on a raison, ô poète épris de simple langage. Plût aux dieux toutefois qu'à la douceur de tes compositions la force eût été jointe : ta comédie brillerait d'un mérite égal à celui de la comédie grecque, et tu ne serais pas méprisé, ravalé sur ce point. C'est le seul défaut qui me chagrine, ô Térence, et que je regrette de trouver en toi. »

Tu quoque, tu in summis, o dimidiate Menander,
Poneris, et merito, puri sermonis amator ;
Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis,
Comica ut æquato virtus polleret honore
Cum Græcis, neque in hac despectus parte jaceres !
Unum hoc maceror et doleo tibi deesse, Terenti.

2. *Sans amour*, si quelque intrigue d'amour ne se mêle à l'action. — C'est en effet là une des tyrannies de l'usage dont notre théâtre au XVII^e^ siècle eut le plus à souffrir. Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie* (Projet d'un *Traité sur la tragédie*) proteste, ainsi que Bossuet, au nom de la religion et de la morale, contre cette obligation à laquelle nos poètes se sont crus tenus ; Voltaire, au XVIII^e^ siècle, cherchera, au nom de la raison et du bon goût, et réussira plusieurs fois à s'en affranchir.

3. *Un grand ministre*. Richelieu, qui s'est en effet vivement intéressé aux progrès du théâtre, mais sans qu'on puisse dire avec tant de précision qu'il a employé expressément ses soins à le rendre plus moral.

4. *Improuvé*. On remarquera ce mot : en s'en servant, Bossuet marque lui-même que l'Église ne proscrit pas expressément les spectacles.

la lecture de l'Evangile et celui de la prière. Attachons-nous, comme saint Paul, *à considérer* Jésus *l'auteur et le consommateur de notre foi*[1] : ce Jésus qui, ayant voulu prendre toutes nos faiblesses *à cause de la ressemblance, à la réserve du péché*[2], a bien pris nos larmes, nos tristesses, nos douleurs et jusqu'à nos frayeurs, mais n'a pris ni nos joies ni nos ris, et n'a pas voulu que ses lèvres, *où la grâce était répandue*[3], fussent dilatées[4] une seule fois par un mouvement qui lui paraissait accompagné d'une indécence indigne d'un Dieu fait homme[5]. Je ne m'en étonne pas : car nos douleurs et nos tristesses sont très véritables, puisqu'elles sont de justes peines de notre péché ; mais nous n'avons point sur la terre, depuis le péché, de vrai sujet de nous réjouir : ce qui a fait dire au Sage[6] : *J'ai estimé le ris une erreur, et j'ai dit à la joie : Pourquoi me trompes-tu?* ou comme porte l'original : *J'ai dit au ris : Tu es un fol, et à la joie : Pourquoi fais-tu ainsi?* pourquoi me transportes-tu comme un insensé, et pourquoi me viens-tu persuader que j'ai sujet de me réjouir, quand je suis accablé de maux de tous côtés? Ainsi le Verbe fait chair, la Vérité éternelle manifestée dans notre nature, en a pu prendre les peines qui sont réelles; mais n'en a pas voulu prendre le ris et la joie qui ont trop d'affinité avec la déception et avec l'erreur.

Jésus-Christ n'est pas pour cela demeuré sans agrément : *tout le monde était en admiration des paroles de grâce qui sortaient de sa bouche*[7]; et non seulement ses Apôtres lui disaient[8] : *Maître, à qui irons-nous? vous avez*

1. *Épître aux Hébreux*, XII, 2. *Adspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum.* — *Auteur et consommateur*, celui par qui naît et en qui s'achève notre foi.
2. *Épître aux Hébreux*, IV, 15.
3. *Psaumes*, XLIV, 3.
4. *Dilatées*, dans le sens matériel et étymologique : ouvertes, élargies.
5. Voir, page 451, quelques réflexions de Lamennais sur le rire.
6. *Au Sage. Ecclésiaste*, II, 2.
7. Saint Luc, IV, 22.
8. Saint Jean, VI, 68.

des paroles de vie éternelle; mais encore ceux qui étaient venus pour se saisir de sa personne répondaient aux pharisiens, qui leur en avaient donné l'ordre : *Jamais homme n'a parlé comme cet homme*[1]. Il parle néanmoins encore avec une tout autre douceur, lorsqu'il se fait entendre dans le cœur, et qu'il y fait sentir ce feu céleste dont David était transporté en prononçant ces paroles : *Le feu s'allumera dans ma méditation*[2]. C'est de là que naît dans les âmes pieuses, par la consolation du Saint-Esprit, l'effusion d'une joie divine; un plaisir sublime que le monde ne peut entendre, par le mépris de celui qui flatte les sens; un inaltérable repos dans la paix de la conscience et dans la douce espérance de posséder Dieu : nul récit, nulle musique, nul chant ne tient devant ce plaisir. S'il faut pour nous émouvoir des spectacles, du sang répandu, de l'amour, que peut-on voir de plus beau ni[3] de plus touchant que la mort sanglante de Jésus-Christ et de ses martyrs; que ses conquêtes par toute la terre et le règne de sa vérité dans les cœurs; que les flèches dont il les perce; et que les chastes soupirs de son Église et des âmes qu'il a gagnées, et qui courent après ses parfums[4]? Il ne faudrait donc que goûter ces douceurs célestes et cette manne cachée, pour fermer à jamais le théâtre, et faire dire à toute âme vraiment chrétienne : *Les pécheurs*, ceux qui aiment le monde, *me racontent des fables*, des mensonges et des inventions de leur esprit ; ou, comme disent les Septante[5] : *Ils me racontent, ils me proposent des plaisirs; mais il n'y a rien là qui ressemble à votre loi*[6] : elle seule remplit les cœurs

1. Saint Jean, VII, 46.
2. *Psaumes*, XXXVIII, 4.
3. *Ni*. L'emploi de cette conjonction, assez fréquemment employée au XVII^e^ siècle dans des phrases du même genre, se justifie par le sens négatif de la phrase : on ne peut rien voir de plus beau *ni* de plus touchant.
4. Ces expressions rappellent celles du *Cantique des Cantiques*, 1, 3.
5. La Vulgate, version latine de la Bible, reconnue comme canonique par le concile de Trente, et dont saint Jérôme est l'auteur, diffère bien souvent de la version grecque dite des Septante et due à des Juifs hellénisants qui vivaient à Alexandrie à la fin du IV^e^ et au III^e^ siècle avant J.-C.
6. *Psaumes*, CXVIII, 85. Le sens du passage est en réalité moins clair que ces traductions ne le laisseraient supposer.

d'une joie qui, fondée sur la vérité, dure toujours.

Pour ceux qui voudraient de bonne foi qu'on réformât à fond la comédie, pour, à l'exemple des sages païens, y ménager[1] à la faveur du plaisir des exemples et des instructions sérieuses pour les rois et pour les peuples, je ne puis blâmer leur intention ; mais qu'ils songent qu'après tout le charme des sens est un mauvais introducteur des sentiments vertueux. Les païens, dont la vertu était imparfaite, grossière, mondaine, superficielle, pouvaient l'insinuer par le théâtre ; mais il n'a ni l'autorité, ni la dignité, ni l'efficace qu'il faut pour inspirer les vertus convenables à des chrétiens[2] : Dieu renvoie les rois[3] à sa loi, pour y apprendre leurs devoirs : *Qu'ils la lisent tous les jours de leur vie*[4] : qu'ils la méditent nuit et jour, comme un David[5]. *Qu'ils s'endorment entre ses bras, et qu'ils s'entretiennent avec elle en s'éveillant*, comme un Salomon[6] : pour les instructions du théâtre, la touche en est trop légère, et il n'y a rien de moins sérieux, puisque l'homme y a fait à la fois un jeu de ses vices et un amusement de la vertu.

(*Maximes et réflexions sur la comédie*[7], XXXV.)

1. Cette construction de *pour*, séparé par plusieurs mots de l'infinitif qu'il gouverne, n'est pas sans exemple. Mais Vaugelas la condamnait et elle n'est pas d'un usage fréquent.

2. *A des chrétiens*. Dans un autre passage de son livre (chap V), Bossuet parle aussi de cette morale du théâtre, « qui n'attaque que le ridicule du monde, en lui laissant cependant toute sa corruption. »

3. *Les rois*. L'auteur de la Dissertation à laquelle répond Bossuet (voir la note 7 ci-dessous) s'était appuyé, pour défendre la comédie, de l'autorité « d'un prince qui gouverne ses sujets avec tant de sagesse et de piété, qui n'a pas dédaigné d'y assister lui-même, et qui n'aurait pas voulu autoriser par sa présence un crime dont il serait plus coupable que les autres ».

4. *Deutéronome*, XVII, 19.

5. *Psaumes*, CXVIII, 55, 93, 97

6. *Proverbes*, VI, 22.

7. Ce célèbre traité fut entrepris par Bossuet pour répondre à une *Lettre d'un théologien* dont le poète Boursault (1638-1701) avait fait précéder le recueil de ses pièces de théâtre (1694). Cette lettre, qui fut à tort attribuée au P. Caffaro, théatin, établissait que l'Église ne proscrivait point la comédie. Bossuet écrivit d'abord à l'auteur présumé de cette dissertation pour protester contre la thèse qu'il soutenait, puis il reprit ses arguments en les développant dans l'opuscule dont nous venons de citer la conclusion. — Nous suivons l'édition que M. Gazier a publiée de cet opuscule (Paris, 1881) et qui reproduit exactement le texte de 1694.

RÉSUMÉ DE LA POLÉMIQUE CONTRE LES PROTESTANTS

L'INVARIABILITÉ DU DOGME CATHOLIQUE ET L'INSTABILITÉ DES ÉGLISES PROTESTANTES.

De cette sorte on voit clairement que ce qui rend cette Église[1] si odieuse aux protestants, c'est principalement et plus que tous les autres dogmes, sa sainte et inflexible incompatibilité, si on peut parler de cette sorte; c'est qu'elle veut être seule, parce qu'elle se croit l'épouse : titre qui ne souffre point de partage; c'est qu'elle ne peut souffrir qu'on révoque en doute aucun de ses dogmes, parce qu'elle croit aux promesses et à l'assistance perpétuelle du Saint-Esprit. Car c'est en effet ce qui la rend si sévère, si insociable, et ensuite si odieuse à toutes les sectes séparées, qui la plupart au commencement ne demandaient autre chose, sinon qu'elle voulût bien les tolérer, ou du moins ne les pas frapper de ses anathèmes. Mais sa sainte sévérité et la sainte délicatesse de ses sentiments ne lui permettaient pas cette indulgence ou plutôt cette mollesse; et son inflexibilité, qui la fait haïr par les sectes schismatiques, la rend chère et vénérable aux enfants de Dieu; puisque c'est par là qu'elle les affermit dans une foi qui ne change pas, et qu'elle leur donne l'assurance de dire en tout temps comme en tout lieu : Je crois l'Église catholique[2], parole qui ne veut pas dire seulement : Je crois qu'il y a une Église catholique et une société où tous les enfants de Dieu sont recueillis; mais encore et expressément : Je crois qu'il y a une Église catholique et une

1. *Cette Église*, l'Église catholique.

2. *Je crois l'Église catholique. Croire* pris activement signifie plutôt aujourd'hui : ajouter foi aux paroles de quelqu'un; dans le sens de : croire que quelqu'un ou quelque chose existe vraiment, on dit plutôt : croire à. On pourrait citer, outre notre texte, bien des exemples qui montrent que le XVII^e^ siècle n'a guère connu cette distinction.

société unique, universelle, indivisible, où la vérité de Jésus-Christ, qui est la vie et la nourriture des chrétiens, est toujours immuablement enseignée; ce qui emporte non seulement : Je crois qu'elle est; mais encore : Je crois sa doctrine, sans laquelle elle ne serait pas, et perdrait le nom d'*Église catholique*. Et de même que Jésus-Christ disait hautement et sans craindre d'être repris : *Qui de vous me convaincra de péché*[1]? ce qui était un des caractères de sa divinité; ainsi l'Église catholique, sa vraie et unique épouse, appuyée sur sa protection et sur sa promesse, dit hardiment à toutes les sectes qui ont rompu avec elle : Qui de vous me convaincra d'avoir innové? Et c'est là ce qui rend sensible que Dieu est en elle. Car comme ce qui vérifie cette parole du Sauveur : *Qui de vous me convaincra de péché?* c'est qu'encore qu'on ait pu dire en général : « Cet homme est un séducteur », et autres choses semblables; dans le fait particulier on n'a jamais pu ni le convaincre d'aucune erreur dans sa doctrine, ni marquer avec tant soit peu de vraisemblance aucune irrégularité dans sa vie; de même, si on ose en quelque façon lui comparer son Église, soutenue de son secours et éclairée de son esprit, on a bien pu en général lui reprocher des innovations; mais on n'a jamais pu ni on ne pourra jamais lui démontrer, par aucun fait positif, ni qu'elle ait changé aucun de ses dogmes, ni qu'elle se soit jamais séparée du tronc où elle avait été insérée, ou de la pierre sur laquelle elle avait été bâtie[2]. Au lieu donc qu'elle n'a jamais vu naître de secte, à qui elle n'ait pu dire aussitôt hardiment, et sans qu'on le pût nier : « Voilà votre auteur, voilà votre date, et vous n'étiez pas hier » ; en sorte qu'elle leur montre à toutes sur le front le caractère ineffaçable de leur nouveauté : personne n'a jamais pu et par conséquent ne pourra jamais

1. Évangile de saint Jean, VIII, 46.

2. Allusion à la parole de Jésus à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église. » (Évang. de saint Mathieu, XVI, 18).

lui montrer la même chose par aucun fait positif. Car elle a fait en tout temps et fait encore une si haute profession de ne jamais rien changer dans sa doctrine, que, pour peu qu'elle y eût changé ou qu'elle y changeât, elle ne pourrait soutenir son caractère et perdrait tous ses enfants. C'est donc là le fondement inébranlable et la pierre sur laquelle est appuyée la foi des humbles chrétiens ; c'est que, par la constitution de l'Église où ils ont à vivre, la nouveauté dans la doctrine leur y est toujours sensible ; et, comme nous l'avons dit, toujours réduite à ce fait constant : on croyait hier ainsi ; et on varie dans la foi, si aujourd'hui on ne croit de même. Sur ce fondement, il est clair que ne point vouloir varier et demeurer dans l'Église, c'est la même chose. C'est ce qui fait que l'Église ne varie jamais ; et la maxime contraire fait que les fausses églises, et en particulier la réformée, est exposée[1] à varier toujours ; puisque, dès qu'elle a trouvé un seul moment où elle est forcée d'avouer qu'il fallait changer la foi de ceux par qui on avait été instruit, baptisé, communié[2], ordonné, c'est-à-dire la foi d'hier, elle n'a plus de raison de ne pas changer celle qu'elle embrasse aujourd'hui.

Aussi lorsqu'on lui objecte des variations, on peut voir ce qu'elle répond. « Quand tout ce que dit M. de Meaux serait vrai[3], » quand il aurait bien prouvé les variations de nos églises, « il n'aurait gagné que ce que nous lui accordons, sans qu'il se donne la peine de le prouver ; c'est que nous ne sommes ni inspirés ni infaillibles ; nous n'y aspirâmes jamais.... » Comme s'ils disaient : nous sommes une secte humaine, qui ne fonde sa stabi-

1. Le mouvement de la pensée l'emporte ici sur la construction régulière de la phrase, qui devrait être : les fausses églises, et en particulier la réformée, *sont exposées*.

2. *Communié. Communier* a deux sens : verbe neutre, il signifie recevoir le sacrement de l'Eucharistie : verbe actif, administrer ce sacrement à quelqu'un.

3. *Serait vrai*. Bossuet cite ici les paroles de Gilbert Burnet (1643-1715), historien et théologien anglais, auteur d'une *Histoire de la Réformation en Angleterre*, dans sa *Critique de l'Histoire des Variations de Bossuet*, pages 7 et 8.

lité sur aucune promesse de Dieu : quelle merveille que nous changions, et que nos propres confessions de foi n'aient rien de fixe? Mais la conséquence va bien plus loin. On voit l'état présent de la Réforme, et la pente de ses églises prétendues, qui ont pour fondement qu'il n'y a rien de vivant ni de parlant sur la terre, à quoi on doive s'assujettir en matière de religion. Le socinianisme[1] s'y déborde[2] comme un torrent sous le nom de *tolérance*; les mystères s'en vont les uns après les autres; la foi s'éteint, la raison humaine en prend la place, et on y tombe à grands flots dans l'indifférence des religions....

C'est ce qu'on avait prévu qui arriverait à la Réforme: cent preuves invincibles le démontraient; et nous avons maintenant pour nous la plus claire comme la plus forte de toutes les preuves, c'est-à-dire l'expérience. Que si ces variations et cette légèreté vous paraissent la suite inévitable de la doctrine qui ne connaît point l'Église pour infaillible, et qu'il n'y ait point de milieu entre tourner à tout vent et s'appuyer sur l'autorité des décisions ecclésiastiques comme sur une pierre inébranlable, on voit où est le salut du christianisme. Je n'ai donc plus rien à dire. Que M. Jurieu[3] réplique ou se taise, je garderai également le silence. Assez de gens le réfuteront dans son parti, si on y laisse la liberté de le faire; et il ne sera pas longtemps sans se réfuter lui-même. Que dirais-je donc à un homme à qui la faiblesse de sa cause, autant que son ardente imagination, ne fournit que des

1. *Socinianisme*, doctrine établie par l'Italien Lélio Socin (1525-1562) et son neveu Fauste Socin (1539-1604) : c'est un théisme rationaliste qui repousse les mystères fondamentaux du christianisme et soumet l'Écriture aux règles ordinaires de la critique.

2. *S'y déborde*. Même sens que *y déborde*. Un assez grand nombre de verbes, qu'on emploie plutôt comme neutres aujourd'hui, s'employaient bien au XVII^e^ siècle sous la forme réfléchie : s'apparaître, s'augmenter, s'éclater, se diminuer.

3. Jurieu (1637-1713), théologien protestant français, réfugié en Hollande; infatigable adversaire de Bossuet, il se trouva, d'autre part, plus d'une fois en lutte contre ceux des docteurs du protestantisme qui lui paraissaient incliner vers ce système de la tolérance auquel Bossuet prétend que la réformation doit nécessairement conduire.

idées qui s'effacent les unes les autres? Qu'il dogmatise donc, à la bonne heure, et qu'il prophétise tant qu'il lui plaira; je laisserai réfuter ses prophéties au temps, et sa doctrine à lui-même, et il ne me restera qu'à prier Dieu qu'il ouvre les yeux aux protestants, pour voir ce signe d'erreur qu'il élève au milieu d'eux dans l'instabilité de leur doctrine.

(*Sixième et dernier avertissement aux protestants*[1], troisième partie, CXV, CXVI.)

L'ÊTRE DE DIEU

De toute éternité Dieu est; Dieu est parfait; Dieu est heureux; Dieu est un. L'impie demande : Pourquoi Dieu est-il? Je lui réponds : Pourquoi Dieu ne serait-il pas? Est-ce à cause qu'il est parfait, et la perfection est-elle un obstacle à l'être, erreur insensée! au contraire, la perfection est la raison d'être. Pourquoi l'imparfait serait-il, et le parfait ne serait-il pas? c'est-à-dire pourquoi ce qui tient plus du néant serait-il, et que ce qui n'en tient rien du tout ne serait pas? Qu'appelle-t-on parfait? Un être à qui rien ne manque. Qu'appelle-t-on imparfait? Un être à qui quelque chose manque. Pourquoi l'être à qui rien ne manque ne serait-il pas plutôt que l'être à qui quelque chose manque? D'où vient que quelque chose est, et qu'il ne se peut pas faire que le rien soit, si ce n'est parce que l'être vaut mieux que le rien, et que le rien ne peut pas prévaloir sur l'être ni empêcher l'être d'être? Mais, par la même raison, l'imparfait ne peut valoir mieux que le parfait, ni être plutôt que lui, ni l'empêcher d'être. Qui donc peut empêcher que Dieu ne soit, et pourquoi le néant de Dieu que l'impie veut imaginer dans son cœur

1. *Œuvres complètes*, édition Lachat, tome XVI.

insensé[1], pourquoi, dis-je, ce néant de Dieu l'emporterait-il sur l'être de Dieu ? et vaut-il mieux que Dieu ne soit pas que d'être ?

O Dieu ! on se perd dans un si grand aveuglement. L'impie se perd dans le néant de Dieu, qu'il veut préférer à l'être de Dieu ; et lui-même, cet impie, ne songe pas à se demander à lui-même pourquoi il est. Mon âme, âme raisonnable, mais dont la raison est si faible, pourquoi veux-tu être et que Dieu ne soit pas ? Hélas ! vaux-tu mieux que Dieu ? Ame faible, âme ignorante, dévoyée, pleine d'erreur et d'incertitude dans ton intelligence, pleine, dans ta volonté, de faiblesse, d'égarement, de corruption, de mauvais désirs, faut-il que tu sois, et que la certitude, la compréhension, la pleine connaissance de la vérité, et l'amour immuable de la justice et de la droiture ne soit pas[2] ?

(*Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne : première semaine, première élévation*[3].)

1. « L'insensé a dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu. » (*Psaume* XIII, 1.)

2. Bossuet développe dans ce morceau, sous une forme originale et avec un mouvement, une ardeur qui n'appartiennent qu'à lui, la célèbre preuve de l'existence de Dieu connue, dans l'école, sous le nom de preuve de saint Anselme, et, depuis Kant, qui s'est attaché à la réfuter, sous celui de preuve ontologique, et qui peut s'énoncer ainsi : « L'essence de l'être parfait implique son existence ».

3. Édition Lachat, volume VII.

BOURDALOUE

(1632-1704)

Né à Bourges en 1632, mort en 1704, Louis Bourdaloue, de la Société de Jésus, est le plus grand de nos sermonnaires après Bossuet, à qui les contemporains semblent même l'avoir préféré[1]. Tandis, en effet, que la prédication de Bossuet était essentiellement dogmatique, Bourdaloue captiva plus sûrement l'attention de ses auditeurs en s'attachant à l'enseignement de la morale et en remplissant ses sermons des attaques les plus vigoureuses et les plus précises contre les mœurs de son temps: on pourrait presque, en les étudiant, reconstituer le tableau de la société française dans la seconde moitié du dix-septième siècle[2]. Mais le succès de la prédication de Bourdaloue devait exercer une influence fâcheuse sur les jeunes prédicateurs qui, sans être animés de l'impétueuse charité qui faisait sa force et sa grandeur, recherchèrent la faveur du public en peignant les mœurs à la façon des moralistes, au lieu d'enseigner purement et simplement la doctrine évangélique. Aussi, parlant de Bossuet et de Bourdaloue, La Bruyère a-t-il pu dire qu'ils « ont eu le destin des grands modèles: l'un a fait de mauvais censeurs; l'autre, de mauvais copistes[3]. »

LE VRAI REPENTIR

« Supprimez toutes les paroles inutiles et convertissez-vous solidement[4]. » Ainsi parlaient les prophètes, exhortant à la pénitence le peuple de Dieu; et c'est, pécheur à qui je parle, le ministère dont je m'acquitte aujour-

1. Bourdaloue a commencé à prêcher à Paris en 1669, c'est-à-dire l'année même où Bossuet, nommé précepteur du dauphin, allait être, pour longtemps, obligé de renoncer, ou peu s'en faut, à la prédication.

2. C'est ce qu'a réussi à faire Anatole Feugère dans une partie de son beau livre *Bourdaloue et son temps*.

3. *Caractères*, *De la Chaire*. — Nous suivons l'édition des *Œuvres* de Bourdaloue publiée chez Lefèvre et chez Pourrat frères, Paris, 1838, réimpression de l'édition donnée par le P. Bretonneau (1707). Il s'en faut d'ailleurs que cette dernière, qui est la source de toutes les réimpressions plus modernes, puisse être considérée comme nous donnant le texte authentique des *Sermons* de Bourdaloue (voir *Bourdaloue*, *Histoire critique de sa prédication*, par le P. Griselle, Paris, 1901).

4. Osée, XIV, 3.

d'hui .... Entrons dans le détail : il n'y aura rien qui ne convienne à la chaire.

Vous êtes un homme du monde, un homme distingué par votre naissance, mais dont les affaires (ce qui n'est aujourd'hui que trop commun) sont dans la confusion et dans le désordre. Que ce soit par un malheur ou par votre faute, ce n'est pas là maintenant de quoi il s'agit. Or, dans cet état, ce qui vous porte à mille péchés, c'est une dépense qui excède vos forces et que vous ne soutenez que parce que vous ne voulez pas vous régler, et par une fausse gloire que vous vous faites de ne pas déchoir. Car de là les injustices, de là les duretés criantes envers de pauvres créanciers que vous désolez [1]; envers de pauvres marchands aux dépens de qui vous vivez; envers de pauvres artisans que vous faites languir; envers de pauvres domestiques dont vous retenez le salaire. De là ces frivoles et trompeuses promesses de vous acquitter; ces abus de votre crédit, et ces chicanes infinies pour éloigner un payement ou pour l'éluder. De là ces dettes éternelles qui, en ruinant les autres, vous damnent vous-même. Retranchez cette dépense; et, si vous voulez que je sois bien persuadé de la vérité de votre contrition, ayant peu, passez-vous de peu [2]. Ne vous mesurez pas par ce que vous êtes, mais par ce que vous pouvez. Otez-moi ce luxe d'habits, cette superfluité de train, cette vanité d'équipage, cette curiosité de meubles [3]. Réduit à la disette et à une triste indigence, supportez-la mais supportez-la en chrétien; et, puisqu'il le faut, faites-vous-en un mérite et une vertu. Sans cela, en vain pleurez-vous votre péché; en vain formez-vous mille repentirs, ou plutôt en vain les témoignez-vous : ces repentirs ce sont des paroles, et Dieu vous demande des effets.

1. *Que vous désolez.* Voir la note 1 de la page 228.

2. *Se passer de* (voir page 80, note 5) et *se passer à* sont encore d'un emploi assez fréquent au XVII^e^ siècle, dans le sens de s'accommoder de.

3. *Cette vanité..., cette curiosité...* Entendez : ce vain équipage, ces meubles curieux (c'est-à-dire rares, qui sont un objet de recherche)

Vous aimez le jeu, et ce qui perd votre conscience, c'est ce jeu-là même, un jeu sans mesure et sans règle; un jeu qui n'est plus pour vous un divertissement, mais une occupation, mais une profession, mais un trafic, mais une attache et une passion, mais, si j'ose ainsi parler, une rage et une fureur; un jeu dont on peut bien dire, à la lettre, que c'est un abîme qui attire un autre abîme[1], ou même cent autres abîmes. Car de là viennent ces innombrables péchés qui en sont les suites; de là l'oubli de vos devoirs; de là le dérèglement de votre maison; de là le pernicieux exemple que vous donnez à vos enfants; de là la dissipation de vos revenus; de là ces tricheries indignes et, s'il m'est permis d'user d'un terme plus fort, ces friponneries que cause l'avidité du gain; de là ces emportements, ces jurements, ces désespoirs dans la perte; de là cette disposition à tout, et peut-être au crime pour trouver de quoi fournir au jeu. Retranchez ce jeu; et, parce qu'il est bien plus aisé de le quitter absolument que de le modérer, quittez-le : faites-en une déclaration publique; donnez à Dieu une preuve de la sincérité de votre contrition, en coupant la racine du mal; et, pour vous assurer vous-même que vous ne voulez plus pécher, imposez-vous la loi de ne plus jouer. Sans cela, vous aurez beau dire comme le publicain de l'Évangile : « Seigneur, soyez-moi propice; je reconnais mon péché[2] »; votre voix est la voix de Jacob, mais vos mains sont les mains d'Ésaü[3].

Enfin examinez-vous devant Dieu, et, juge équitable de vous-même, défait de toute prévention, voyez ce qui sert de sujet au péché; mais voyez-le préparé et résolu à n'en excepter rien, à n'en retenir rien dans le sacrifice que vous en devez faire. Voilà par où vous connaîtrez si vous êtes pénitent. (*Sermon sur la pénitence*, 1re partie.)

1. *Un abîme....* Expression célèbre tirée du *Psaume* XLI, 8.
2. Évangile de saint Luc, XVIII, 13.
3. Paroles d'Isaac lorsque Jacob, sur les conseils de sa mère Rébecca, se présente devant son père, recouvert des habits d'Ésaü (*Genèse*, XXVII, 22).

MADAME DE LA FAYETTE

(1634-1693)

Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, comtesse de la Fayette, née en 1634 au Havre, morte en 1693, reçut une éducation aussi forte que Mme de Sévigné, sa constante amie. Celle-ci reconnaissait dans Mme de la Fayette une « divine raison, qui était sa qualité principale »[1] et c'est bien par là en effet que son célèbre roman, la *Princesse de Clèves*, son chef-d'œuvre, se distingue de tout le fatras des ouvrages du même genre que la première moitié du dix-septième siècle avait produits en grand nombre. La *Princesse de Clèves* (1678) est un récit divisé en quatre parties très courtes, aussi dénué qu'œuvre de ce temps de couleur et même de sens historique[2], mais sobre, sans incidents, écrit d'un style très simple et qui décèle une extrême délicatesse dans l'étude du cœur humain. Mme de la Fayette, outre ses autres petits romans, la *Princesse de Montpensier* (1662), *Zayde* (1670), a encore laissé des *Mémoires de la cour de France* pendant les années 1688-1689, et une *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, dont elle avait été l'amie et la confidente.

PORTRAIT DE MADAME DE SÉVIGNÉ[3]

Je ne veux point m'amuser à vous dire que votre taille est admirable, que votre teint a une beauté et une fleur qui assure que vous n'avez que vingt ans; que votre bouche, vos dents et vos cheveux sont incomparables; je ne veux point vous dire toutes ces choses, votre miroir vous le dit assez: mais, comme vous ne vous amusez pas à lui parler, il ne peut vous dire combien vous êtes aimable quand vous parlez, et c'est ce que je veux vous apprendre. Sachez donc, Madame, si par hasard vous ne le savez pas, que votre esprit pare et embellit si fort

1. Lettre du 3 juin 1693.
2. L'action se passe sous le règne de Henri II.
3. Ce portrait, dans lequel Mme de la Fayette s'adresse à Mme de Sévigné, en feignant d'être une personne inconnue d'elle, a été écrit en 1659: Mme de Sévigné avait donc trente-trois ans.

votre personne, qu'il n'y en a point sur la terre de si charmante, lorsque vous êtes animée dans une conversation dont la contrainte est bannie. Tout ce que vous dites a un tel charme et vous sied si bien que vos paroles attirent les ris et les grâces autour de vous; et le brillant de votre esprit donne un si grand éclat à votre teint et à vos yeux, que, quoiqu'il semble que l'esprit ne dût toucher que les oreilles, il est pourtant certain que le vôtre éblouit les yeux, et que, quand on vous écoute, on ne voit plus qu'il manque quelque chose à la régularité de vos traits, où l'on vous cède[1] la beauté du monde la plus achevée.... Votre âme est grande, noble, propre à dispenser des trésors, et incapable de s'abaisser aux soins d'en amasser. Vous êtes sensible à la gloire et à l'ambition, et vous ne l'êtes pas moins aux plaisirs; vous paraissez née pour eux, et il semble qu'ils soient faits pour vous; votre présence augmente les divertissements, et les divertissements augmentent votre beauté, lorsqu'ils vous environnent. Enfin la joie est l'état véritable de votre âme, et le chagrin vous est plus contraire qu'à qui que ce soit.... Votre cœur, Madame, est sans doute un bien qui ne se peut mériter; jamais il n'y en eut un si généreux, si bien fait et si fidèle. Il y a des gens qui vous soupçonnent de ne le montrer pas toujours tel qu'il est[2]; mais au contraire vous êtes si accoutumée à n'y rien sentir qui ne vous soit honorable, que même vous y laissez voir quelquefois ce que la prudence vous obligerait de cacher. Vous êtes la plus civile et la plus obligeante personne qui ait jamais été; et, par un air libre et doux qui est dans toutes vos actions, les plus simples compliments de bienséance paraissent en votre bouche des protestations d'amitié; et tous les gens qui sortent d'auprès de vous

1. *L'on vous cède*, on reconnaît que vous avez.

2. *Tel qu'il est.* Le cousin de Mme de Sévigné, Bussy-Rabutin, dit, en effet, dans un portrait satirique, malveillant et injuste : « La plus grande application qu'ait Mme de Sévigné est à paraître tout ce qu'elle n'est pas ».

s'en vont persuadés de votre estime et de votre bienveillance, sans qu'ils puissent se dire à eux-mêmes quelle marque vous leur avez donnée de l'une et de l'autre. Enfin, vous avez reçu des grâces du ciel qui n'ont jamais été données qu'à vous; et le monde vous est obligé de lui être venue montrer mille agréables qualités qui jusqu'ici lui avaient été inconnues[1].

MADEMOISELLE DE CHARTRES[2]

Il parut alors une beauté à la cour[3] qui attira les yeux de tout le monde, et l'on doit croire que c'était une beauté parfaite, puisqu'elle donna de l'admiration dans un lieu où l'on était si accoutumé à voir de belles personnes. Elle était de la même maison que le vidame[4] de Chartres, et une des plus grandes héritières de France. Son père était mort jeune et l'avait laissée sous la conduite de Mme de Chartres, sa femme, dont le bien, la vertu et le mérite étaient extraordinaires. Après avoir perdu son mari, elle avait passé plusieurs années sans revenir à la cour. Pendant cette absence, elle avait donné ses soins à l'éducation de sa fille; mais elle ne travailla pas seulement à cultiver son esprit et sa beauté; elle songea aussi à lui donner de la vertu et à la lui rendre

1. Nous reproduisons le texte publié par M. Monmerqué en tête de son édition des *Lettres* de Mme de Sévigné (collection des *Grands Écrivains de la France*).

2. Personnage imaginaire, héroïne du roman dont ce fragment est tiré : en épousant le prince de Clèves, elle prendra le titre de la *princesse de Clèves* : on sait que c'est là le nom même du livre de Mme de la Fayette.

3. *A la cour*. Il s'agit de la cour de Henri II, sous le règne duquel se passe l'action du roman.

4. Le *vidame*, en latin du v^e^ siècle (*vicedominus* = *vice domini*) était une sorte de lieutenant de l'évêque pour le temporel : il commandait, au point de vue administratif et militaire, aux terres de l'évêché. Mme de la Fayette a parlé un peu plus haut du vidame de Chartres comme de l'un des seigneurs de la cour de Henri II qui étaient l'ornement et l'admiration de leur siècle.

aimable.... Elle lui faisait voir quelle tranquillité suivait la vie d'une honnête femme, et combien la vertu donnait d'éclat et d'élévation à une personne qui avait de la beauté et de la naissance....

Cette héritière était alors un des grands partis qu'il y eût en France, et quoiqu'elle fût d'une extrême jeunesse, l'on avait déjà proposé plusieurs mariages. Mme de Chartres, qui était extrêmement glorieuse, ne trouvait presque rien digne de sa fille; la voyant dans sa seizième année, elle voulut la mener à la cour. Lorsqu'elle arriva, le vidame alla au-devant d'elle, il fut surpris de la grande beauté de Mlle de Chartres, et il en fut surpris avec raison. La blancheur de son teint et ses cheveux blonds donnaient un éclat que l'on n'a jamais vu qu'à elle; tous ses traits étaient réguliers, et son visage et sa personne étaient pleins de grâce et de charmes.

Le lendemain qu'elle fut arrivée, elle alla, pour assortir des pierreries, chez un Italien qui en trafiquait par tout le monde. Cet homme était venu de Florence avec la reine[1], et s'était tellement enrichi dans son trafic, que sa maison paraissait plutôt celle d'un grand seigneur que d'un marchand. Comme elle y était, le prince de Clèves y arriva . il fut tellement surpris de sa beauté, qu'il ne put cacher sa surprise, et Mlle de Chartres ne put s'empêcher de rougir en voyant l'étonnement qu'elle lui avait donné; elle se remit néanmoins, sans témoigner d'autre attention aux actions[2] de ce prince que celle que la civilité lui devait donner pour un homme tel qu'il paraissait. M. de Clèves la regardait avec admiration, et il ne pouvait comprendre qui était cette belle personne qu'il ne connaissait point. Il voyait bien, par son air et par tout ce qui était à sa suite, qu'elle devait être d'une grande qualité. Sa jeunesse lui faisait croire que c'était une fille; mais, ne lui voyant point de mère, et l'Italien, qui ne la connaissait point,

1. Catherine de Médicis.
2. Gestes, mouvements.

l'appelant Madame, il ne savait que penser, et il la regardait toujours avec étonnement. Il s'aperçut que ses regards l'embarrassaient, contre l'ordinaire des jeunes personnes, qui voient toujours avec plaisir l'effet de leur beauté; il lui parut même qu'il était cause qu'elle avait de l'impatience de s'en aller, et en effet elle sortit assez promptement. M. de Clèves se consola de la perdre de vue, dans l'espérance de savoir qui elle était; mais il fut bien surpris quand il sut qu'on ne la connaissait point. Il demeura si touché de sa beauté et de l'air modeste qu'il avait remarqué dans ses actions, qu'on peut dire qu'il conçut pour elle, dès ce moment, une passion et une estime extraordinaire. Il alla le soir chez Madame, sœur du roi[1].

Cette princesse était dans une grande considération, par le crédit qu'elle avait sur le roi son frère.... Comme elle avait beaucoup d'esprit, et un grand discernement pour les belles choses, elle attirait tous les honnêtes gens, et il y avait de certaines heures où toute la cour était chez elle.

M. de Clèves y vint comme à son ordinaire. Il était si plein de l'esprit et de la beauté de Mlle de Chartres, qu'il ne pouvait parler d'autre chose. Il conta tout haut son aventure, et ne pouvait se lasser de donner des louanges à cette personne qu'il avait vue, qu'il ne connaissait point. Madame lui dit qu'il n'y avait point de personnes comme celle qu'il dépeignait; et que, s'il y en avait quelqu'une, elle serait connue de tout le monde. Mme de Dampierre[2], qui était sa dame d'honneur, et amie de Mme de Chartres, entendant cette conversation, s'approcha de cette princesse, et lui dit tout bas que c'était sans doute[3] Mlle de Chartres que M. de Clèves avait vue. Madame se retourna vers lui, et lui dit que s'il voulait revenir chez elle le len-

1. Marguerite de France, duchesse de Berry (1523-1574), celle qui épousa en 1559 le duc Savoie Emmanuel-Philibert. Elle était fort savante et fut une protectrice active de la Pléïade et de Ronsard.

2. Personnage imaginaire.

3. *Sans doute* = sans aucun doute, indubitablement.

demain, elle lui ferait voir cette beauté dont il était si touché. Mlle de Chartres parut en effet le jour suivant : elle fut reçue des reines[1] avec tous les agréments qu'on peut s'imaginer et avec une telle admiration de tout le monde, qu'elle n'entendait autour d'elle que des louanges. Elle les recevait avec une modestie si noble, qu'il ne semblait pas qu'elle les entendît, ou du moins qu'elle en fût touchée. Elle alla ensuite chez Madame, sœur du roi. Cette princesse, après avoir loué sa beauté, lui conta l'étonnement qu'elle avait donné à M. de Clèves. Ce prince entra un moment après : « Venez, lui dit-elle ; voyez si je ne vous tiens pas ma parole, et si, en vous montrant Mlle de Chartres, je ne vous fais pas voir cette beauté que vous cherchiez ; remerciez-moi au moins de lui avoir appris l'admiration que vous aviez déjà pour elle. »

M. de Clèves sentit de la joie de voir que cette personne qu'il avait trouvée si aimable était d'une qualité proportionnée à sa beauté ; il s'approcha d'elle, et il la supplia de se souvenir qu'il avait été le premier à l'admirer, et que, sans la connaître, il avait eu pour elle tous les sentiments de respect et d'estime qui lui étaient dus.

(*La Princesse de Clèves*, Ire partie[2].)

1. Catherine de Médicis, femme de Henri II, roi de France ; Marie Stuart reine d'Écosse, qui venait d'épouser le dauphin.

2. Nous suivons l'édition publiée par M. de Lescure (Paris, 1881).

MADAME DE MAINTENON

(1635-1719)

Née à Niort en 1635, morte en 1719, Françoise d'Aubigné, veuve du poète Scarron (1610-1660), qu'elle avait épousé en 1652, sut conquérir l'estime des personnages les plus distingués de son temps, et, par-dessus tous les autres, de Louis XIV, qui la nomma marquise de Maintenon (1674) et, en 1684, un peu plus d'un an après la mort de la reine Marie-Thérèse, l'épousa. Il est assez difficile de mesurer exactement l'influence qu'elle put exercer dès lors sur les affaires politiques et religieuses du royaume[1]. Mais, douée d'un esprit solide, sinon très élevé, habituée d'ailleurs à compter avec les difficultés de la vie, elle a consacré le meilleur de son temps et de ses soins à la fondation et à la direction de cette maison de Saint-Cyr où devaient être élevées gratuitement deux cent cinquante jeunes filles nobles et pauvres. Les demoiselles de Saint-Cyr nous ont elles-mêmes conservé ses *Entretiens*, remplis d'utiles conseils, qui s'appuient souvent sur des souvenirs personnels. Il y faut ajouter ses *Conversations* et ses *Proverbes*, espèces de dialogues et de petits drames moraux, et ses *Lettres*, dont un très grand nombre sont relatives à Saint-Cyr ou à l'éducation des filles. Aucune de ces œuvres n'assure à Mme de Maintenon une place parmi nos plus grands écrivains; mais nul pédagogue ne s'est montré plus libre de tout préjugé systématique ou romanesque, nul n'a eu plus qu'elle le sentiment de la réalité, ne s'est plus attaché à fonder toujours sur l'expérience des enseignements plus empreints de modération et de bon sens[2].

NÉCESSITÉ DE LA DOUCEUR DANS L'ÉDUCATION DES ENFANTS

A Mme DE GRUEL[3].

5 mars 1701.

Vous admirez beaucoup trop ce que je fais pour votre classe; mais, tel qu'il est, vous ne l'imitez pas assez.

1. Voir sur ce point la publication de Geffroy, *Mme de Maintenon d'après sa correspondance authentique* (Paris, Hachette, 1887), et l'*Histoire de France* de M. Ernest Lavisse, tome VIII, première partie, livre VII.

2. Pour l'étude des œuvres de Mme de Maintenon relatives à l'éducation, nous renvoyons au travail approfondi de Gréard qu'on trouvera en tête de son édition des *Extraits* de Mme de Maintenon et dans son livre de *l'Éducation des femmes par les femmes*.

3. Dame de Saint-Cyr, maîtresse des « rouges », c'est-à-dire des élèves âgées de moins de dix ans.

Vous parlez à vos enfants avec une sécheresse, un chagrin, une brusquerie qui vous fermera tous les cœurs; il faut qu'elles sentent que vous les aimez, que vous êtes fâchée de leurs fautes pour leur propre intérêt, et que vous êtes pleine d'espérance qu'elles se corrigeront; il faut les prendre avec adresse, les encourager, les louer, en un mot il faut tout employer, excepté la rudesse, qui ne mène jamais personne à Dieu. Vous êtes trop d'une pièce, et vous seriez très propre à vivre avec des saints; mais il faut savoir vous plier à toutes sortes de personnages, et surtout à celui d'une bonne mère qui a une grande famille qu'elle aime également.

(*Lettres sur l'éducation*, édit. Gréard, page 15.)

LA FUTURE DUCHESSE DE BOURGOGNE.

A Mme LA DUCHESSE DE SAVOIE[1].

I

Je voudrais qu'il me fût permis d'envoyer à Votre Altesse la lettre que je viens de recevoir du Roi. Il n'a pu attendre jusqu'à ce soir à me dire comment il a trouvé la princesse; il en est charmé, et conclut par ce qu'il voit en elle que son éducation n'a pas été négligée. Il se récrie sur son air, sa grâce, sa politesse, sa retenue, sa modestie. Madame[2] s'est chargée de faire savoir à Votre Altesse Royale tout ce que je lui ai dit; ainsi je ne le répéterai point. Je ne saurais comprendre comment Votre Altesse Royale a si bien su tromper sur une princesse qui a été vue de tout le monde; mais il est certain qu'on

1. *La duchesse de Savoie*, Anne d'Orléans, fille de Monsieur, frère de Louis XIV, et de sa première femme, Henriette d'Angleterre. Elle avait épousé en 1684 Victor-Amédée II, duc de Savoie, et leur fille Marie-Adélaïde, alors âgée de onze ans, venait d'arriver en France pour épouser, l'année suivante, le duc de Bourgogne, fils du grand Dauphin. L'arrivée de la princesse à Fontainebleau est du 5, les deux lettres de Mme de Maintenon, du 5 et du 6 novembre 1696.

2. *Madame*, Charlotte Élisabeth de Bavière, seconde femme de Monsieur.

l'a trouvée bien différente des portraits que Votre Altesse Royale a faits d'elle et de ceux qu'elle a envoyés.

Depuis que la princesse est arrivée, je n'ai cessé de désirer que Votre Altesse Royale pût voir comment on l'a reçue, et à quel point le Roi et Monseigneur[1] en sont contents. Il n'est pas possible de se tirer de cette entrevue comme elle l'a fait; elle est parfaite en tout, ce qui surprend bien agréablement dans une personne de onze ans. Je n'ose mêler mon admiration à celles qui seules doivent être comptées; mais je ne puis m'empêcher de dire à Votre Altesse Royale que cet enfant est un prodige, et que, selon toutes les apparences, elle sera la gloire de son temps. Vos Altesses Royales me font trop d'honneur d'approuver que j'y donne mes soins; je crois qu'il les faut borner à empêcher qu'on ne la gâte, et à prier Dieu de bénir cet aimable mariage. Monsieur et Madame instruiront Votre Altesse Royale de tout le détail et il ne me reste plus qu'à l'assurer de mon profond respect.

(*Correspondance*, édit. Geffroy, tome I, page 279.)

VI

Voici une lettre qui ne convient guère au respect que je dois à Votre Altesse Royale; mais je crois qu'elle pardonnera tout aux transports de joie où nous sommes du trésor que nous recevons; car Mme la duchesse du Lude[2], qui n'en parle plus que les larmes aux yeux, dit que l'humeur est aussi accomplie que ce que nous voyons; pour l'esprit, elle n'a que faire de parler pour le montrer, et sa manière d'écouter et tous les mouvements de son visage font assez voir que rien ne lui échappe. Votre Altesse Royale, quoi qu'on puisse lui mander, ne croira point jusqu'où va la satisfaction du roi; il me faisait l'honneur hier de me dire qu'il fallait qu'il fût en garde

1. *Monseigneur*, le grand Dauphin.
2. *Mme du Lude*, première dame d'honneur de la jeune princesse.

contre lui, parce qu'on la trouverait excessive. Elle a trouvé Monsieur un peu gros ; mais pour Monseigneur, elle le trouve menu, et le Roi de la plus belle taille du monde. Elle a une politesse qui ne lui permet pas de rien dire de désagréable; je voulus hier m'opposer aux caresses qu'elle me faisait, parce que j'étais trop vieille; elle me répondit : « Ah! point si vieille! » Elle m'aborda quand le Roi fut sorti de sa chambre, en me faisant l'honneur de m'embrasser; ensuite elle me fit asseoir, ayant remarqué bien vite que je ne puis me tenir debout; et, se mettant d'un air flatteur presque sur mes genoux, elle me dit : « Maman m'a chargée de vous faire mille amitiés de sa part, et de vous demander la vôtre pour moi : apprenez-moi bien, je vous prie, tout ce qu'il faut faire pour plaire ». Ce sont ses paroles, madame; mais l'air de gaieté, de douceur et de grâce dont elles sont accompagnées, ne peut se mettre dans une lettre. Quelque longue que soit celle-ci, je suis persuadée qu'elle n'ennuiera pas Votre Altesse Royale. J'aurai l'honneur de lui en écrire quand je connaîtrai mieux l'aimable princesse que je m'en vais voir[1].

(*Id.*, *ibid.*, page 281.)

1. Sur la duchesse de Bourgogne, voir encore page 202.

MALEBRANCHE

(1638-1715)

Né à Paris en 1638, Nicolas Malebranche était d'une complexion délicate. Elevé d'abord dans sa famille et surtout par sa mère, il termina ses études au collège de La Marche[1], puis suivit les cours de la faculté de théologie, et dès l'âge de vingt-deux ans il entra à l'Oratoire, où sa vie fut toute d'étude et de méditation. Disciple de Descartes, en même temps qu'ardent chrétien, après avoir reconnu comme son maître la distinction de l'étendue et de la pensée, il dénie à la seconde comme à la première toute puissance active. Dieu seul est cause : cause de l'existence des êtres, cause de leurs modifications, cause enfin des idées que nous nous en formons, lesquelles ne pouvant ni émaner des corps, ni être créées par notre pensée, ne sont aperçues par nous qu'en Dieu, en qui existent en effet — avec les vérités éternelles, qui, à vrai dire, sont lui-même, sont sa propre essence — les idées de tous les êtres qu'il a créés : c'est là ce qu'on appelle la théorie de la vision en Dieu. En somme Malebranche est un mystique, dont le système, quoi qu'il en ait pu dire lui-même, n'est pas trop éloigné du panthéisme. Ce système trouva, du vivant même de Malebranche, des admirateurs passionnés; mais au nombre de ses adversaires on compte Arnauld et Bossuet. Son style est sans éclat; mais le mouvement en est toujours naturel et l'expression est chez lui très simple et très nette. La *Recherche de la Vérité*, son premier ouvrage, est de 1674-1675, les *Conversations chrétiennes* de 1677, le *Traité de la nature et de la grâce* de 1679, les *Entretiens métaphysiques* de 1688, ce sont là les principales œuvres de Malebranche, dont aucune ne parut sans provoquer beaucoup d'enthousiasme et donner en même temps naissance aux plus graves discussions. Élu membre honoraire de l'Académie des sciences en 1699, Malebranche mourut en 1715.

---

1. Le collège de La Marche était situé près de la place Maubert.

SUR LES *ESSAIS* DE MONTAIGNE [1]

Le livre de Montagne contient des preuves si évidentes de la vanité et de la fierté de son auteur, qu'il paraît peut-être assez inutile de s'arrêter à les faire remarquer; car il faut être bien plein de soi-même pour s'imaginer, comme lui, que le monde veuille bien lire un assez gros livre, pour avoir quelque connaissance de nos humeurs. Il fallait nécessairement qu'il se séparât du commun et qu'il se regardât comme un homme tout à fait extraordinaire.

Toutes les créatures ont une obligation essentielle de tourner les esprits de ceux qui les veulent adorer vers celui-là seul qui mérite d'être adoré : et la religion nous apprend que nous ne devons jamais souffrir que l'esprit et le cœur de l'homme qui n'est fait que pour Dieu s'occupe de nous et s'arrête à nous admirer et à nous aimer. Lorsque saint Jean se prosterna devant l'Ange du Seigneur, cet Ange lui défendit de l'adorer : « Je suis serviteur [2], dit-il, comme vous et comme vos frères. Adorez

1. La Bruyère (*Des ouvrages de l'esprit*) parle de deux écrivains qui ont blâmé Montaigne (ou Montagne, ainsi qu'écrivent La Bruyère et Malebranche) « L'un, dit-il, ne pensait pas assez pour goûter un auteur qui pense beaucoup; l'autre pense trop subtilement pour s'accommoder de pensées qui sont naturelles. » Il est assez difficile de dire quel est le premier de ces deux écrivains; quant au second, il ne semble pas douteux que ce soit Malebranche. Mais La Bruyère ne rend pas assez raison des sentiments de ce philosophe. Pour nous, nous n'avons pas ici dessein de le justifier ou de le combattre; mais il importe de faire remarquer que ce que Malebranche reproche surtout à Montaigne, c'est la complaisance *païenne* avec laquelle il s'observe lui-même et se propose à l'attention de ses lecteurs, tel que la *nature* l'a fait. C'est l'usage et l'abus dans son livre de ce *moi* haïssable, suivant le mot de Pascal (*Pensées*, art. VI, 20). En cela Malebranche est du même avis que les écrivains de Port-Royal. « Le sot projet qu'il a de se peindre! » dit Pascal (VI, 33) en parlant de Montaigne, et ailleurs (VII, 7) il regrette qu'on ne l'ait pas averti « qu'il parlait trop de soi ». Les auteurs de la *Logique de Port-Royal* consacrent dans leur livre (III[e] partie, chap. xx, 6) un long passage (il est probablement de Nicole) à la critique de Montaigne, à qui ils adressent le même reproche. — Bossuet (*Sermon pour la fête de tous les saints*, III[e] point) a aussi attaqué Montaigne, mais par un autre côté : c'est à son système qu'il en veut et au mépris qu'il affiche pour la raison humaine.

2. « Conservus tuus sum. Deum adora. » (*Apocalypse*, XIX, 10.)

Dieu. » Il n'y a que les démons et ceux qui participent à l'orgueil des démons qui se plaisent d'être[1] adorés; et c'est vouloir être adoré, non pas d'une adoration extérieure et apparente, mais d'une adoration intérieure et véritable, que de vouloir que les autres hommes s'occupent de nous ; c'est vouloir être adoré comme Dieu veut être adoré, c'est-à-dire en esprit et en vérité.

Montagne n'a fait son livre que pour se peindre et pour représenter ses humeurs et ses inclinations : il l'avoue lui-même dans l'avertissement au lecteur inséré dans toutes les éditions : « C'est moi que je peins, dit-il[2], je suis moi-même la matière de mon livre ». Et cela paraît assez en le lisant : car il y a très peu de chapitres dans lesquels il ne fasse quelque digression pour parler de lui, il y a même des chapitres entiers dans lesquels il ne parle que de lui. Mais, s'il a composé son livre pour s'y peindre, il l'a fait imprimer afin qu'on le lût. Il a donc voulu que les hommes le regardassent et s'occupassent de lui, quoiqu'il dise que « ce n'est pas raison qu'on emploie son loisir en un sujet si frivole et si vain[3] ». Ces paroles ne font que le condamner; car, s'il eût cru que ce n'était pas *raison* qu'on employât le temps à lire son livre, il eût agi lui-même contre le sens commun en le faisant imprimer. Ainsi on est obligé de croire, ou qu'il n'a pas dit ce qu'il pensait, ou qu'il n'a pas fait ce qu'il devait.

C'est encore une plaisante excuse de sa vanité de dire qu'il n'a écrit que pour ses *parents et amis*[4]. Car, si cela eût été ainsi, pourquoi en eût-il fait faire trois impres-

1. *Se plaisent d'être*. *Se plaire de* est moins fréquemment employé que *se plaire à* ; mais c'est une locution fort correcte, dont se sont servis nos meilleurs écrivains.

2. *Dit-il*, dans l'avertissement qui précède les *Essais* : *l'Auteur au lecteur*. Toutefois les deux phrases citées ici ne se suivent pas dans le texte elles sont séparées l'une de l'autre par deux phrases plus longues.

3. *Et si vain*. C'est la dernière phrase de *l'Auteur au lecteur*.

4. « Je l'ay voué, dit encore Montaigne dans le même morceau, à la commodité de mes parens et amis. »

sions[1]?.... Mais sa vanité serait toujours assez criminelle, quand il n'aurait tourné et arrêté que l'esprit et le cœur de ses parents et de ses amis vers son portrait, autant de temps qu'il en faut pour lire son livre.

Si c'est un défaut de parler souvent de soi, c'est une effronterie, ou plutôt une espèce de folie que de se louer à tous moments, comme fait Montagne; car ce n'est pas seulement pécher contre l'humilité chrétienne, mais c'est encore choquer la raison.

Les hommes sont faits pour vivre ensemble, et pour former des corps et des sociétés civiles. Mais il faut remarquer que tous les particuliers qui composent les sociétés ne veulent pas[2] qu'on les regarde comme la dernière partie du corps duquel ils sont. Ainsi ceux qui se louent, se mettant au-dessus des autres, les regardant comme les dernières parties de leur société, et se considérant eux-mêmes comme les principales et les plus honorables, ils[3] se rendent nécessairement odieux à tout le monde, au lieu de se faire estimer.

C'est donc une vanité, et une vanité indiscrète et ridicule à Montagne, de parler avantageusement de lui-même à tous moments. Mais c'est une vanité encore plus extravagante à cet auteur de décrire ses défauts. Car, si l'on n'y prend garde, on verra qu'il ne découvre guère que les défauts dont on fait gloire dans le monde, à cause de la corruption du siècle[4]; qu'il s'attribue volontiers ceux qui peuvent le faire passer pour esprit fort, ou lui donner l'air cavalier, et afin que par cette franchise simulée de la confession de ses désordres on le croie plus volontiers lorsqu'il parle à son avantage. Il a raison de dire[5] *que se*

1. *Impressions*, éditions (voir page 61 note 2).

2. *Tous les particuliers ne veulent pas*, aucun particulier ne veut.

3. *Ceux qui se louent..., ils se rendent.* Cet *ils* fait pléonasme ou anacoluthe. Mais c'est là un tour d'un fréquent usage au XVII^e^ siècle, surtout dans la langue oratoire.

4. *Siècle* est pris ici dans le sens théologique et comme synonyme de *monde*.

5. *De dire*, au chapitre XIII du livre III des *Essais*.

priser et se mépriser naissent souvent de pareil air d'arrogance. C'est toujours une marque certaine que l'on est plein de soi-même; et Montagne me paraît encore plus fier et plus vain quand il se blâme que lorsqu'il se loue, parce que c'est un orgueil insupportable que de tirer vanité de ses défauts, au lieu de s'en humilier. J'aime mieux un homme qui cache ses crimes avec honte, qu'un autre qui les publie avec effronterie; et il me semble qu'on doit avoir quelque horreur de la manière cavalière et peu chrétienne dont Montagne représente ses défauts[1].

(*De la Recherche de la vérité*, livre II[2], III[e] partie, chap. v.)

1. Citons la conclusion de l'étude de Malebranche sur Montaigne. On y relèvera plusieurs traits excellents, pourvu qu'on soit en garde d'ailleurs contre l'esprit d'hostilité de Malebranche à l'égard du philosophe et qu'on se souvienne que c'est en faisant son procès à l'imagination, qu'il en est venu à parler de l'auteur des *Essais* : « Mais il faut faire justice à tout le monde, et dire de bonne foi quel était le caractère de l'esprit de Montaigne. Il avait peu de mémoire, encore moins de jugement, il est vrai; mais ces deux qualités ne font point ensemble ce que l'on appelle ordinairement dans le monde beauté d'esprit. C'est la beauté, la vivacité et l'étendue de l'imagination qui font passer pour un bel esprit. Le commun des hommes estime le brillant et non pas le solide, parce que l'on aime davantage ce qui touche les sens que ce qui instruit la raison. Ainsi, en prenant beauté d'imagination pour beauté d'esprit, on peut dire que Montaigne avait l'esprit beau et même extraordinaire. Ses idées sont fausses, mais belles; ses expressions irrégulières ou hardies, mais agréables; ses discours mal raisonnés, mais bien imaginés. On voit dans tout son livre un caractère d'original, qui plaît infiniment; tout copiste qu'il est, il ne sent point son copiste; et son imagination forte et hardie donne toujours le tour d'original aux choses qu'il copie. Il a enfin ce qu'il est nécessaire d'avoir pour plaire et pour imposer; et je pense avoir montré suffisamment que ce n'est point en convainquant la raison qu'il se fait admirer de tant de gens, mais en leur tournant l'esprit à son avantage par la vivacité toujours victorieuse de son imagination dominante. »

2. Nous suivons l'édition de ce livre qui a été publiée par M. Thamin (Paris, 1886) et qui reproduit exactement le texte de la dernière édition de la *Recherche* publiée du vivant de l'auteur (1712).

JEAN RACINE

(1639-1699)

Pour la notice, voir page 874.

ELOGE DE CORNEILLE[1]

Vous, Monsieur[2], qui, non seulement étiez son frère, mais qui avez couru longtemps une même carrière avec lui[3], vous savez les obligations que lui a notre poésie; vous savez en quel état se trouvait la scène française lorsqu'il commença à travailler. Quel désordre! quelle irrégularité! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre; les auteurs aussi ignorants que les spectateurs; la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance; point de mœurs, point de caractères; la diction[4] encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement; en un mot, toutes les règles de l'art, celles même de l'honnêteté et de la bienséance partout violées[5].

Dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos

1. Nous suivons l'édition des *Œuvres* de Racine publiée par M. Paul Mesnard dans la collection des *Grands Ecrivains de la France*.

2. *Monsieur*. Racine répond (2 janvier 1685), en qualité de directeur de l'Académie française, au discours de réception de Thomas Corneille, élu en remplacement de son frère.

3. *Avec lui*. Guidé par son frère, Thomas Corneille (1625-1709), de dix-neuf ans plus jeune que lui, a donné au théâtre un grand nombre de tragédies et de comédies. Ses tragédies les plus connues sont *Ariane* et *le Comte d'Essex*.

4. *La diction*, l'élocution, le style.

5. *Partout violées*. Voir sur ce point les notices consacrées à Hardy et à Mairet, pages 797 et 811.

du poème dramatique parmi nous, votre illustre frère, après avoir quelque temps cherché le bon chemin et lutté, si j'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siècle[1], enfin inspiré d'un génie extraordinaire, et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable, accorda heureusement le vraisemblable et le merveilleux[2], et laissa loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart, désespérant de l'atteindre, et n'osant plus entreprendre de lui disputer le prix, se bornèrent à combattre la voix publique déclarée pour lui, et essayèrent en vain par leurs discours et par leurs frivoles critiques de rabaisser un mérite qu'ils ne pouvaient égaler[3].

La scène retentit encore des acclamations qu'excitèrent à leur naissance le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée*[4], tous ces chefs-d'œuvre, représentés depuis sur tant de théâtres, traduits en tant de langues, et qui vivront à jamais dans la bouche des hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on un poète qui ait possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties : l'art, la force, le jugement, l'esprit? Quelle noblesse, quelle économie[5] dans les sujets! Quelle véhémence dans les passions! Quelle gravité dans les sentiments! Quelle dignité, et en même temps

1. *Lutte contre le mauvais goût de son siècle.* Allusion à quelques-unes des premières pièces de Corneille (voir page 821).

2. *Le vraisemblable et le merveilleux* (l'extraordinaire). Toutes ces observations sont d'une justesse admirable. Ce n'est pas effet, comme on le dit souvent, pour avoir fait paraître sur la scène des caractères héroïques que Corneille est si grand : tous les auteurs du temps, s'inspirant de l'espagnol, se complaisaient dans l'héroïsme ; c'est surtout pour avoir su prêter, le premier, à des personnages héroïques un langage et des sentiments naturels.

3. *Qu'ils ne pouvaient égaler.* Allusion à la querelle du *Cid*.

4. *Le Cid*, etc. On ne peut douter que Racine n'omette *Polyeucte* à dessein. Il est vraisemblable qu'il partageait les préventions de beaucoup de bons esprits de son temps et du temps de Corneille même contre cette tragédie, dans laquelle le mélange de l'amour de Dieu et de l'amour profane devait lui sembler également condamnable au point de vue de l'art et de la religion.

5. *Économie*, bonne ordonnance.

quelle prodigieuse variété dans les caractères! Combien de rois, de princes, de héros de toutes nations nous a-t-il représentés [1], toujours tels qu'ils doivent être [2], toujours uniformes avec [3] eux-mêmes, et jamais ne se ressemblant les uns aux autres! Parmi tout cela [4], une magnificence d'expression proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler [5], capable néanmoins de s'abaisser, quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable. Enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève, et qui rend jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres. Personnage véritablement né pour la gloire de son pays; comparable, je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents tragiques, puisqu'elle confesse elle-même [6] qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse, mais aux Eschyles, aux Sophocles, aux Euripides, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocles, des Périclès, des Alcibiades, qui vivaient en même temps qu'eux.

1. *Combien de rois....* C'est en effet un des caractères du théâtre de Corneille que cette variété des sources auxquelles il a puisé ses sujets.

2. *Tels qu'ils doivent être.* Corneille se vantait d'avoir et ses amis s'accordaient pour lui reconnaître le sentiment de la vérité historique. — Voir page 124 note 4, et page 318, note 2.

3. *Uniforme avec* ne se dit guère; on dit plutôt, dans le même sens, *conséquent avec*. La similitude de sens a amené la similitude de construction.

4. *Parmi tout cela.* Nous n'employons plus guère *parmi* que devant un nom pluriel : le dix-septième siècle mettait aussi bien et très logiquement devant un singulier cette préposition, qui a exactement le sens de *au milieu de*.

5. *Aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler.* Auguste, dans *Cinna*, par exemple. Fénelon, avec une certaine injustice, trouve au contraire qu' « il ne paraît point assez de proportion entre l'emphase avec laquelle Auguste parle dans la tragédie de *Cinna* et la modeste simplicité avec laquelle Suétone nous le dépeint dans tout le détail de ses mœurs » (*Lettre à l'Académie*, VI).

6. *Elle confesse elle-même.* On ne voit point que ni Cicéron, ni Horace, ni Quintilien fassent un tel aveu. Mais il est certain que les tragiques latins, dont nous n'avons plus d'ailleurs que des fragments peu étendus, sont restés bien loin des tragiques grecs.

Oui, Monsieur, que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra l'éloquence et la poésie, et traite les habiles écrivains de gens inutiles dans les États, nous ne craindrons point de le dire à l'avantage des lettres et de ce corps fameux dont vous faites maintenant partie : du moment que des esprits sublimes, passant de bien loin les bornes communes, se distinguent, s'immortalisent par des chefs-d'œuvre comme ceux de Monsieur votre frère, quelque étrange inégalité que, durant leur vie, la fortune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse. La postérité, qui se plaît, qui s'instruit dans les ouvrages qu'ils lui ont laissés, ne fait point de difficulté de les égaler à tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes, fait marcher de pair l'excellent poète et le grand capitaine. Le même siècle qui se glorifie aujourd'hui d'avoir produit Auguste ne se glorifie guère moins d'avoir produit Horace et Virgile. Ainsi, lorsque, dans les âges suivants, on parlera avec étonnement des victoires prodigieuses et de toutes les grandes choses qui rendront notre siècle l'admiration de tous les siècles à venir, Corneille, n'en doutons point, Corneille tiendra sa place parmi toutes ces merveilles. La France se souviendra avec plaisir que, sous le règne du plus grand de ses rois, a fleuri le plus grand de ses poètes. On croira même ajouter quelque chose à la gloire de notre auguste monarque, lorsqu'on dira qu'il a estimé, qu'il a honoré de ses bienfaits cet excellent génie ; que même, deux jours avant sa mort, et lorsqu'il ne lui restait plus qu'un rayon de connaissance, il lui envoya encore des marques de sa libéralité ; et qu'enfin les dernières paroles de Corneille ont été des remerciements pour Louis le Grand.

(*Discours prononcé à l'Académie française*, etc.)

LA BRUYÈRE

(1645-1695)

Jean de la Bruyère, né à Paris en 1645, mort en 1695, entra en 1684, sur la recommandation de Bossuet, dans la maison du grand Condé comme précepteur de son petit-fils. En 1688, il publia une traduction médiocre d'un recueil assez piquant, quoique dépourvu d'élévation morale, les *Caractères* du philosophe grec Théophraste, le plus célèbre des disciples d'Aristote ; mais il y joignit une suite d'observations et de portraits originaux intitulés *les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*. Publié sans nom d'auteur (1688), ce petit ouvrage eut un succès considérable et La Bruyère en donna encore, jusqu'à sa mort, sept autres éditions, de plus en plus augmentées. Ce succès fut dû sans doute pour une grande part à la curiosité du public, qui s'efforçait, et non pas toujours sans raison, malgré les dénégations de La Bruyère, de remplacer par des noms réels et contemporains les noms grecs et de fantaisie par lesquels le moraliste désigne ceux dont il dépeint le caractère. Mais les meilleurs juges eurent raison de penser que la postérité même ne cesserait de se plaire au livre de La Bruyère, d'y reconnaître, à défaut d'analyses profondes, la justesse et la finesse d'observations et de peintures qui resteront éternellement vraies, et d'admirer la variété d'un style qui abonde en mouvements dramatiques et en traits ingénieux, encore que les procédés de l'écrivain soient peut-être un peu trop apparents. La Bruyère n'a laissé, avec *les Caractères*, que des *Dialogues sur le quiétisme* sans intérêt et un beau *Discours de réception à l'Académie française* (1693) précédé d'une importante préface[1].

---

1. Nous suivons l'édition publiée par M. Servois dans la collection des *Grands Écrivains de la France*.

CONTRE CEUX QUI L'ACCUSAIENT D'AVOIR FAIT DES PORTRAITS DANS SES *CARACTÈRES*[1]

Qu'on me permette une vanité sur mon ouvrage : je suis presque disposé à croire qu'il faut que mes peintures expriment bien l'homme en général, puisqu'elles ressemblent à tant de particuliers[2], et que chacun y croit voir ceux de sa ville ou de sa province. J'ai peint à la vérité d'après nature, mais je n'ai pas toujours songé à peindre celui-ci ou celle-là dans mon livre des *Mœurs*. Je ne me suis point loué au public pour faire des portraits qui ne fussent que vrais et ressemblants, de peur que quelquefois ils ne fussent pas croyables[3] et ne parussent feints ou imaginés. Me rendant plus difficile je suis allé plus loin ; j'ai pris un trait d'un côté et un trait d'un autre ; et, de ces divers traits qui pouvaient convenir à une même personne[4], j'en ai fait des peintures vraisemblables, cherchant moins à réjouir les lecteurs par le caractère, ou, comme le disent les mécontents, par la satire de quelqu'un, qu'à leur proposer des défauts à éviter et des modèles à suivre[4].

(*Discours prononcé dans l'Académie française*, préface.)

---

1. Sur cette question, voir la notice.

2. *Elles ressemblent à tant de particuliers*, à en croire ceux que La Bruyère s'efforce de réfuter, les faiseurs de *clés*.

3. *Ils ne fussent pas croyables*. Boileau a dit (*Art poét.*, ch. III)

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Mais La Bruyère ne songe pas seulement ici à ce précepte de l'art. Il veut faire entendre qu'il existe réellement des hommes, et qu'il aurait pu les peindre, dont les travers ou les vices sont si révoltants ou si nombreux qu'à peine le public eût-il cru à la vérité de la peinture.

4. On rapprochera cette déclaration de celle de Molière dans l'*Impromptu de Versailles* (voir pages 149-150).

PORTRAIT DE FEMME

....Il disait[1] que l'esprit dans cette belle personne était un diamant bien mis en œuvre, et, continuant de parler d'elle: « C'est, ajouta-t-il, comme une nuance de raison et d'agrément qui occupe les yeux et le cœur de ceux qui lui parlent; on ne sait si on l'aime ou si on l'admire. Trop jeune et trop fleurie pour ne pas plaire, mais trop modeste pour songer à plaire, elle ne tient compte aux hommes que de leur mérite. Pleine de vivacité et capable de sentiments, elle surprend et elle intéresse; et, sans rien ignorer de ce qui peut entrer de plus délicat et de plus fin dans les conversations, elle a encore ces saillies heureuses qui, entre autres plaisirs qu'elles font, dispensent toujours de la réplique. Elle vous parle comme celle qui n'est pas savante, qui doute et qui cherche à s'éclaircir; et elle vous écoute comme celle qui sait beaucoup, qui connaît le prix de ce que vous lui dites, et auprès de qui vous ne perdez rien de ce qui vous échappe. Loin de s'appliquer à vous contredire avec esprit, et d'imiter Elvire[2], qui aime mieux passer pour une femme vive que marquer du bon sens et de la justesse, elle s'approprie vos sentiments, elle les croit siens, elle les étend, elle les embellit: vous êtes content de vous d'avoir pensé si bien, et d'avoir mieux dit encore que vous n'aviez cru. Elle est toujours au-dessus de la vanité, soit qu'elle parle, soit

1. *Il disait.* Le morceau dont nous reproduisons ici la plus grande partie est précédé, dans le livre, du mot *Fragment.* La Bruyère feint en effet, on le voit, de reproduire un fragment de conversation. En réalité c'est lui-même qui parle, et celle dont il parle et qu'il nomme Arténice (anagramme de Catherine) était Catherine Turgot, qui épousa, en premières noces, Gilles d'Aligre, seigneur de Boislandry, conseiller au Parlement, et, en secondes, M. de Chevilly, capitaine aux gardes. Le poète Chaulieu nous apprend que « elle joignait à une figure très aimable la douceur de l'humeur et tout le brillant de l'esprit. Personne, ajoute-t-il, n'a jamais mieux écrit qu'elle, et peu aussi bien. »

2. *Elvire.* On pense que La Bruyère a voulu représenter sous ce nom Mlle de la Force, amie de Mme de Boislandry.

qu'elle écrive : elle oublie les traits[1] où[2] il faut des raisons; elle a déjà compris que la simplicité est éloquente. S'il s'agit de servir quelqu'un et de vous jeter dans les mêmes intérêts, laissant à Elvire les jolis discours et les belles-lettres, qu'elle met à tous usages, Arténice n'emploie auprès de vous que la sincérité, l'ardeur, l'empressement et la persuasion. Ce qui domine en elle, c'est le plaisir de la lecture, avec le goût des personnes de nom et de réputation, moins pour en[3] être connue que pour les connaître. On peut la louer d'avance de toute la sagesse qu'elle aura un jour, et de tout le mérite qu'elle se prépare par les années, puisque avec une bonne conduite elle a de meilleures intentions, des principes sûrs, utiles à celles qui sont comme elle exposées aux soins et à la flatterie; et qu'étant assez particulière[4] sans pourtant être farouche, ayant même un peu de penchant pour la retraite, il ne lui saurait peut-être manquer que les occasions, ou ce qu'on appelle un grand théâtre, pour y faire briller toutes ses vertus. »

(*Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle : des Jugements.*)

UNE IMPRUDENCE

Argyre tire son gant pour montrer une belle main, et elle ne néglige pas de découvrir un petit soulier qui suppose qu'elle a le pied petit; elle rit des choses plaisantes

1. *Les traits* d'esprit
2. *Où*, dans les occasions où.
3. *En*. Nous savons que le dix-septième siècle n'a pas connu la règle, généralement observée aujourd'hui, suivant laquelle *en* et *y* ne peuvent représenter que des noms de choses.
4. *Assez particulière*. « On dit qu'un homme est *particulier*, lorsqu'il fuit le commerce et la fréquentation des autres hommes, qu'il n'aime point à visiter et à être visité. » (Furetière.)

ou sérieuses pour faire voir de belles dents ; si elle montre son oreille, c'est qu'elle l'a bien faite ; et si elle ne danse jamais, c'est qu'elle est peu contente de sa taille, qu'elle a épaisse. Elle entend tous ses intérêts, à l'exception d'un seul : elle parle toujours, et n'a point d'esprit.

(*Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle : de l'Homme.*)

LA JUSTICE AU XVII[e] SIÈCLE [1]

Le devoir des juges est de rendre la justice, leur métier de la différer : quelques-uns savent leur devoir et font leur métier.

La question [2] est une invention merveilleuse et tout à fait sûre pour perdre un innocent qui a la complexion faible et sauver un coupable qui est né robuste.

Un coupable puni est un exemple pour la canaille : un innocent condamné est l'affaire de tous les honnêtes gens.

Je dirai presque de moi : « Je ne serai pas voleur ou meurtrier. » « Je ne serai pas un jour puni comme tel, » c'est parler bien hardiment.

Une condition lamentable est celle d'un homme innocent à qui la précipitation et la procédure ont trouvé un

1. On rapprochera les doléances satiriques de La Bruyère des fameuses scènes du *Misanthrope* et des *Fourberies de Scapin* où Molière attaque la justice de son temps, de la fable de La Fontaine *l'Huître et les Plaideurs*, de l'Épître II de Boileau, et, ce qui tire davantage à conséquence, des plaintes éloquentes que Bossuet, dans le sermon *sur la justice* et l'*Oraison funèbre de Michel Le Tellier*, dissimule sous la forme d'éloges ou de conseils.

2. *La question*, la torture. La *question préparatoire*, qu'on appliquait à l'accusé pour lui arracher l'aveu de son crime, ne fut abolie qu'en 1780 ; la *question préalable*, qu'on lui faisait subir après sa condamnation, pour obtenir la révélation de ses complices, en 1789. Cette dernière pouvait être ordinaire ou extraordinaire, c'est-à-dire aller à différents degrés de violence. — Voir le fragment de Voltaire cité page 310.

crime : celle même de son juge peut-elle l'être davantage[1] ?

Il n'est pas absolument impossible qu'une personne qui se trouve dans une grande faveur perde un procès.

(*Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle : de Quelques usages*)

L'ACADÉMIE FRANÇAISE EN 1693

Rappelez[2] en votre mémoire, la comparaison ne vous sera pas injurieuse, rappelez ce grand et premier concile[3] où les Pères qui le composaient étaient remarquables chacun par quelques membres mutilés, ou par les cicatrices qui leur étaient restées des fureurs de la persécution ; ils semblaient tenir de leurs plaies le droit de s'asseoir dans cette assemblée générale de toute l'Église : il n'y avait aucun de vos illustres prédécesseurs qu'on ne s'empressât de voir, qu'on ne montrât dans les places, qu'on ne désignât par quelque ouvrage fameux qui lui avait fait un grand nom, et qui lui donnait rang dans cette Académie naissante qu'ils avaient comme fondée. Tels étaient ces grands artisans de la parole, ces premiers maîtres de l'éloquence française ; tels vous êtes, Messieurs, qui ne cédez ni en savoir, ni en mérite à nul de ceux qui vous ont précédés.

L'un[4], aussi correct dans sa langue que s'il l'avait

1. La Bruyère veut dire que rien ne saurait être plus affreux pour un juge que le souvenir d'avoir un jour condamné un innocent. Mais on sent ce que le tour employé par l'écrivain et la comparaison imprévue qu'il institue ajoutent de force à la pensée.

2. *Rappelez*. La Bruyère s'adresse aux membres de l'Académie française en venant prendre place parmi eux (15 juin 1693).

3. *Ce grand et premier concile*. Le concile de Nicée (325).

4. *L'un :* l'abbé Régnier Desmarais (1632-1713), secrétaire perpétuel de l'Académie française, auteur d'un célèbre *Traité de la grammaire fran-*

apprise par règles et par principes, aussi élégant dans les langues étrangères que si elles lui étaient naturelles, en quelque idiome qu'il compose, semble toujours parler celui de son pays : il a entrepris, il a fini une pénible traduction que le plus bel esprit pourrait avouer, et que le plus pieux personnage devrait désirer d'avoir faite.

L'autre[1] fait revivre Virgile parmi nous, transmet dans notre langue les grâces et les richesses de la latine, fait des romans qui ont une fin[2], en bannit le prolixe et l'incroyable, pour y substituer le vraisemblable et le naturel.

Un autre[3], plus égal que Marot et plus poète que Voiture, a le jeu, le tour et la naïveté de tous les deux ; il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes, élève les petits sujets jusqu'au sublime : homme unique dans son genre d'écrire; toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise; qui a été au delà de ses modèles, modèle lui-même difficile à imiter[4].

Celui-ci[5] passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui et se rendre propre tout ce qu'il manie; il a dans ce qu'il emprunte des autres toutes les grâces de la nouveauté et tout le mérite de l'invention. Ses vers, forts et harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, pleins de traits et de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli, en seront les derniers

çaise, de *Poésies françaises*, *italiennes*, *espagnoles et latines* et d'une traduction d'un livre de piété espagnol fort connu à cette époque, la *Pratique de la perfection chrétienne*, du P. Rodriguez.

1. *L'autre*, Segrais (1624-1701), qui publia une traduction en vers de l'*Enéide* et des *Géorgiques* de Virgile, et écrivit des églogues et des romans. Il a dû avoir également une part qu'il est difficile de fixer à la composition de la *Zayde* de Mme de Lafayette qui parut sous son nom.

2. Par opposition à l'*Astrée* de d'Urfé et aux romans de Mlle de Scudéry et d'écrivains de la même école, qui sont interminables.

3. *Un autre*, La Fontaine.

4. Il faut voir, dans le chapitre *des Jugements*, un curieux portrait de La Fontaine, suivi d'un portrait non moins curieux de Corneille et de Santeul. La Bruyère y relève les contradictions d'une nature en apparence grossière ou timide, en réalité délicate ou sublime.

5. *Celui-ci*, Boileau.

débris : on y remarque une critique sûre, judicieuse et innocente, s'il est permis du moins de dire de ce qui est mauvais qu'il est mauvais.

Cet autre[1] vient après un homme loué, applaudi, admiré, dont les vers volent en tous lieux et passent en proverbe, qui prime, qui règne sur la scène, qui s'est emparé de tout le théâtre. Il ne l'en dépossède pas, il est vrai ; mais il s'y établit avec lui : le monde s'accoutume à en voir faire la comparaison[2]. Quelques-uns ne souffrent pas que Corneille, le grand Corneille, lui soit préféré, quelques autres, qu'il lui soit égalé : ils en appellent à l'autre siècle ; ils attendent la fin de quelques vieillards qui, touchés indifféremment de tout ce qui rappelle leurs premières années, n'aiment peut-être dans *Œdipe*[3] que le souvenir de leur jeunesse.

Que dirai-je de ce personnage[4] qui a fait parler si longtemps une envieuse critique et qui l'a fait taire ; qu'on admire malgré soi, qui accable par le grand nombre et par l'éminence de ses talents? Orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire ; un défenseur de la religion, une lumière de l'Église, parlons d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Église. Que n'est-il point? Nommez, Messieurs, une vertu qui ne soit pas la sienne.

Toucherai-je aussi votre dernier choix[5], si digne de vous? Quelles choses vous furent dites dans la place où je me trouve ! Je m'en souviens ; et après ce que vous avez entendu, comment osé-je parler? comment daignez-

1. *Cet autre*, Racine.

2. *En voir faire la comparaison*. La Bruyère a lui-même fait cette comparaison dans son chapitre *des Ouvrages de l'esprit*. — Sur le pronom *en*, voir la note 3 de la page 218.

3. *Œdipe*. Il semble en effet que cette faible tragédie, représentée pour la première fois en 1659, ait eu un succès assez persistant. En 1714, Fénelon ne croit pas inutile de la critiquer encore. (*Lettre à l'Académie.*)

4. *Ce personnage*, Bossuet.

5. *Votre dernier choix*. Fénelon, nommé et reçu cette même année 1695.

vous m'entendre ? Avouons-le, on sent la force et l'ascendant de ce rare esprit, soit qu'il prêche de génie et sans préparation, soit qu'il prononce un discours étudié et oratoire, soit qu'il explique ses pensées dans la conversation : toujours maître de l'oreille et du cœur de ceux qui l'écoutent, il ne leur permet pas d'envier ni tant d'élévation, ni tant de facilité, de délicatesse, de politesse. On est assez heureux de l'entendre, de sentir ce qu'il dit, et comme il le dit; on doit être content de soi, si l'on emporte ses réflexions et si l'on en profite. Quelle grande acquisition avez-vous faite en cet homme illustre ! A qui m'associez-vous !

(*Discours prononcé dans l'Académie française.*)

PENSÉES DÉTACHÉES

Il y a des lieux que l'on admire : il y en a d'autres qui touchent, et où l'on aimerait à vivre. (*Du cœur.*)

L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres : celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit l'est de lui parfaitement. Les hommes n'aiment point à vous admirer, ils veulent plaire : ils cherchent moins à être instruits, et même réjouis, qu'à être goûtés et applaudis ; et le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui. (*De la Société et de la Conversation.*)

C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire. Voilà le principe de toute impertinence[1]. (*ibid.*)

1. *De toute impertinence*, de toute parole non pertinente, c'est-à-dire ne s'accordant point avec la situation, les circonstances, décelant un esprit déraisonnable, un manque de tact et de discernement.

Il y a parler bien, parler aisément, parler juste, parler à propos. C'est pécher contre ce dernier genre que de s'étendre sur un repas magnifique que l'on vient de faire, devant des gens qui sont réduits à épargner leur pain ; de dire merveilles de sa santé devant des infirmes ; d'entretenir de ses richesses, de ses revenus et de ses ameublements un homme qui n'a ni rentes ni domicile ; en un mot de parler de son bonheur devant des misérables : cette conversation est trop forte pour eux, et la comparaison qu'ils font alors de leur état au vôtre est odieuse. (*Ibid.*)

Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères. (*De l'homme.*)

Toute plaisanterie dans un homme mourant[1] est hors de sa place : si elle roule sur de certains chapitres, elle est funeste. C'est une extrême misère que de donner à ses dépens, à ceux que l'on laisse, le plaisir d'un bon mot.

Dans quelque prévention où[2] l'on puisse être sur ce qui doit suivre la mort, c'est une chose bien sérieuse que de mourir : ce n'est point alors le badinage qui sied bien, mais la constance. (*Des Esprits forts.*)

(*Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle.*)

1. *Toute plaisanterie dans un homme mourant.* Montaigne en cite un grand nombre au chapitre XL du Livre I de ses *Essais*.

2. *Où* est employé ici au lieu de *que* après *dans quelque prévention* par un pléonasme assez usuel au XVII^e^ siècle et semblable à celui qu'on trouve dans le vers de Boileau :

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.

FÉNELON

(1651-1715)

Né au château de Fénelon, dans le Périgord, en 1651, mort archevêque de Cambrai en 1715. François de Salignac de la Mothe-Fénelon fut, après être sorti du séminaire de Saint-Sulpice, chargé de la direction d'une maison fondée pour recueillir les jeunes filles qui venaient d'abjurer le protestantisme, les Nouvelles Catholiques (1678-1688). C'est vers cette époque qu'il dut écrire, à la demande de la duchesse de Beauvilliers, son *Traité de l'éducation des filles*. En 1688, devenu précepteur du duc de Bourgogne, fils du Dauphin, il composa pour lui des *Fables*, des *Dialogues des Morts* et probablement *Télémaque*, qui ne fut cependant pas achevé à cette époque. Nommé en 1695 archevêque de Cambrai, Fénelon soutint, de 1696 à 1699, contre Bossuet, une lutte ardente à propos du *quiétisme*[1]. En 1699, ses doctrines sont condamnées par le pape. Dès 1697, le roi l'avait relégué dans son diocèse; après la publication furtive, et faite sans l'aveu de Fénelon, de *Télémaque*, ce livre rempli d'enseignements politiques qui n'étaient pas de nature à plaire à Louis XIV, sa disgrâce ne pouvait que se confirmer. Mais Fénelon ne reste pas inactif; dans toute cette période, il rédige un grand nombre d'opuscules politiques et, surtout après la mort du grand Dauphin (1711), se prépare pour le moment où montera sur le trône un prince façonné par ses mains, lorsque la mort du duc de Bourgogne (1712) vient ruiner toutes ses espérances, sans qu'il se désintéresse pour cela de la chose publique. — Des dernières années de sa vie datent deux ouvrages importants, le *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, et la *Lettre à l'Académie* ou *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, et l'on publia encore, après sa mort, ses *Dialogues sur l'Éloquence*, qu'il doit avoir écrits dans la première partie de sa carrière littéraire. Le caractère de Fénelon gardera toujours, aux yeux de la postérité, quelque chose d'énigmatique qui contraste singulièrement avec la solidité et la simplicité de l'âme et des principes d'un

1. Le *quiétisme* (*quies*, repos) est une doctrine mystique suivant laquelle la perfection consiste moins pour l'âme chrétienne à agir qu'à s'absorber en Dieu. C'est à cette doctrine que paraissaient tendre les écrits de Mme Guyon (1648-1717) qui avaient eu du succès en France auprès de quelques âmes d'élite et dont Fénelon se constitua jusqu'à un certain point le défenseur.

Bossuet. Mais qu'on se sente attiré vers lui par ce qu'il y eut de charmant et assurément de généreux dans son esprit, ou qu'on soit plus frappé de ce qu'il y eut souvent dans ses démarches de calculé et de peu net, on ne peut s'empêcher de lui reconnaître beaucoup d'indépendance dans le jugement. Dans presque toutes les questions, en critique, en histoire, en politique, il a vu plus loin et avec plus de finesse que les écrivains qui l'ont précédé : certes les philosophes du XVIII^e^ siècle ont pu, en le considérant comme une sorte de précurseur, se tromper sur les vraies tendances de la politique de Fénelon, qui fut surtout préoccupé d'assurer à la noblesse, dans l'intérêt de tout le peuple, une part effective au gouvernement de l'Etat, et peut-être sur son esprit de tolérance : il leur ressemble du moins par sa haine de tout despotisme sans frein et sans contrepoids, par son ardeur pour les réformes qu'il juge bienfaisantes, et l'on ne s'étonne qu'à moitié de l'espèce de popularité dont ont joui son souvenir et ses écrits aux approches et à l'époque de la Révolution[1].

LA POÉSIE EST UNE PEINTURE

Peindre, c'est non seulement décrire les choses, mais en représenter les circonstances d'une manière si vive et si sensible, que l'auditeur s'imagine presque les voir. Par exemple, un froid historien qui raconterait la mort de Didon[2] se contenterait de dire : « Elle fut si accablée de douleur après le départ d'Enée, qu'elle ne put supporter la vie; elle monta au haut de son palais, elle se mit sur un bûcher et se tua elle-même. » En écoutant ces paroles vous apprenez le fait, mais vous ne le voyez pas. Écoutez Virgile, il le mettra devant vos yeux. N'est-il pas vrai que, quand il ramasse toutes les circonstances de ce désespoir, qu'il vous montre Didon furieuse avec

1. Nous suivons l'édition Lebel (Versailles, puis Paris, 1800-1824), et, pour la correspondance, l'édition Le Clère (Paris, 1827-1830), qui y fait suite.

2. *Didon*, fondatrice et reine de Carthage, que la légende fait vivre à la même époque que le héros troyen Énée. Elle est l'héroïne du livre IV de l'*Énéide* de Virgile. Le poète la représente épousant Énée, et bientôt abandonnée par le héros que les destins forcent à partir pour l'Italie.

un visage où la mort est déjà peinte, qu'il la fait parler à la vue de ce portrait et de cette épée[1], votre imagination vous transporte à Carthage? Vous croyez voir la flotte des Troyens qui fuit le rivage, et la reine que rien n'est capable de consoler : vous entrez dans tous les sentiments qu'eurent alors les véritables spectateurs. Ce n'est plus Virgile que vous écoutez ; vous êtes trop attentif aux dernières paroles de la malheureuse Didon pour penser à lui. Le poète disparaît; on ne voit plus que ce qu'il fait voir, on n'entend plus que ceux qu'il fait parler. Voilà la force de l'imitation et de la peinture. De là vient qu'un peintre et un poète ont tant de rapport : l'un peint pour les yeux, l'autre pour les oreilles; l'un et l'autre doivent porter les objets dans l'imagination des hommes.

(*Dialogues sur l'éloquence*, second dialogue.)

LA SOCIÉTÉ DE LA FIN DU XVII[e] SIÈCLE

Qui pourra remédier aux maux de nos Églises et relever la vérité qui est foulée aux pieds dans les places publiques? L'orgueil a rompu ses digues et inondé la terre : toutes les conditions sont confondues[2]; le faste s'appelle politesse, la plus folle vanité une bienséance; les insensés entraînent les sages, et les rendent semblables à eux; la mode, si ruineuse par son inconstance et par ses excès capricieux, est une loi tyrannique à laquelle on sacrifie toutes les autres; le dernier des devoirs est celui

1. *Cette épée*, celle d'Énée qu'elle a gardée et avec laquelle elle se portera le coup mortel.

2. La fin du XVII[e] siècle a vu la haute société, que la noblesse jusque-là composait presque toute seule, se mélanger d'un grand nombre de gens de finance et de bourgeois enrichis; ce changement dans les mœurs sociales est nettement marqué par La Bruyère (*des Biens de fortune*) et par les auteurs comiques du temps. Fénelon et tous ceux qui, comme lui, aspiraient à voir la noblesse reprendre dans l'État la place qu'elle y occupait avant Richelieu et Louis XIV, devaient en souffrir particulièrement.

de payer ses dettes[1]. Les prédicateurs n'osent plus parler pour les pauvres, à la vue d'une foule de créanciers dont les clameurs montent jusqu'au ciel. Ainsi la justice fait taire la charité, mais la justice elle-même n'est plus écoutée. Plutôt que de modérer les dépenses superflues, on refuse cruellement le nécessaire à ses créanciers. La simplicité, la modestie, la frugalité, la probité exacte de nos pères, leur ingénuité, leur pudeur, passent pour des vertus rigides et austères d'un temps trop grossier. Sous prétexte de se polir, on s'est amolli pour la volupté, et endurci contre la vertu et contre l'honneur. On invente chaque jour et à l'infini de nouvelles nécessités pour autoriser les passions les plus odieuses. Ce qui était d'un faste scandaleux dans les conditions les plus élevées, il y a quarante ans, est devenu une bienséance pour les plus médiocres. Détestable raffinement de nos jours! monstre de nos mœurs! La misère et le luxe augmentent comme de concert; on est prodigue de son bien et avide de celui d'autrui; le premier pas de la fortune est de se ruiner. Qui pourrait supporter les folles hauteurs que l'orgueil affecte, et les bassesses infâmes que l'intérêt fait faire? On ne connaît plus d'autre prudence que la dissimulation, plus de règle des amitiés que l'intérêt, plus de bienfaits qui puissent attacher à une personne, dès qu'on la trouve ou inutile ou ennuyeuse. Les hommes, gâtés jusque dans la moelle des os par les ébranlements et les enchantements des plaisirs violents et raffinés, ne trouvent plus qu'une douceur fade dans les consolations d'une vie innocente; ils tombent dans les langueurs mortelles de l'ennui, dès qu'ils ne sont plus animés par la fureur de quelque passion. Est-ce donc là être chrétien?

(*Sermon pour la fête de l'Épiphanie*, second point.)

1. Les prédicateurs du temps sont unanimes dans leurs plaintes contre les grands seigneurs qui ne paient pas leurs dettes. Molière y a fait aussi plus d'une fois allusion, notamment dans une scène célèbre du quatrième acte de son *Don Juan*.

LOUIS XIV ET SON PEUPLE A LA FIN DU XVII[e] SIÈCLE

FRAGMENT D'UNE LETTRE A LOUIS XIV[1].

Vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants, et qui ont été jusqu'ici si passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée; les villes et la campagne se dépeuplent; tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti. Par conséquent vous avez détruit la moitié des forces réelles du dedans de votre État, pour faire et pour défendre de vaines conquêtes au dehors. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provision. Les magistrats sont avilis et épuisés. La noblesse, dont tout le bien est en décret[2], ne vit que de lettres d'État[3]. Vous êtes importuné de la foule des gens qui demandent et qui murmurent. C'est vous-même, Sire, qui vous êtes attiré tous ces embarras; car, tout le royaume ayant été ruiné, vous avez tout entre

1. L'authenticité de cette lettre a été assez souvent contestée. Toutefois il en existe un manuscrit, que les meilleurs juges affirment être certainement autographe, et l'on s'accorde aujourd'hui assez généralement à regarder Fénelon comme le véritable auteur de ces pages violentes. Mais on ne peut croire que la lettre ait été remise au roi. En vain citerait-on deux allusions que Mme de Maintenon semble faire à une lettre trop dure adressée au roi (lettres du 2 et du 27 décembre 1695) : M. Geffroy se refuse à croire qu'elle ait voulu parler de celle dont nous citons un fragment. « Ce qui est vrai, dit-il, c'est que les pamphlets devenaient plus nombreux et plus ardents à mesure que se multipliaient les malheurs du règne, et l'on pourrait citer plus d'un exemple de représentations hardies adressées à Louis XIV et certainement reçues par lui. Mme de Maintenon elle-même fait souvent allusion à des lettres non signées qui parvenaient à leur adresse. Si la célèbre lettre de Fénelon a été connue de Louis XIV, ce ne peut être que sous le voile de l'anonyme. »

2. Le *décret* était une ordonnance de saisie. Des *biens en décret* sont donc des biens qui ont été ou qui vont être saisis.

3. *Lettres d'État.* Lettres expédiées en chancellerie, au nom du roi, en faveur de personnes employées au service de l'État et qui avaient l'effet de suspendre, pendant six mois, les procédures civiles dirigées contre elles.

vos mains, et personne ne peut plus vivre que de vos dons. Voilà ce grand royaume si florissant sous un roi qu'on nous dépeint tous les jours comme les délices du peuple, et qui le serait en effet si les conseils flatteurs ne l'avaient point empoisonné.

Le peuple même (il faut tout dire), qui vous a tant aimé, qui a eu tant de confiance en vous, commence à perdre l'amitié, la confiance et même le respect. Vos victoires et vos conquêtes ne le réjouissent plus ; il est plein d'aigreur et de désespoir. La sédition s'allume peu à peu de toutes parts. Ils[1] croient que vous n'avez aucune pitié de leurs maux, que vous n'aimez que votre autorité et votre gloire. Si le Roi, dit-on, avait un cœur de père pour son peuple, ne mettrait-il pas plutôt sa gloire à leur donner du pain, et à les faire respirer après tant de maux, qu'à garder quelques places de la frontière[2] qui causent la guerre ? Quelle réponse à cela, Sire ? Les émotions[3] populaires qui étaient inconnues depuis si longtemps deviennent fréquentes. Paris même, si près de vous, n'en est pas exempt. Les magistrats sont contraints de tolérer l'insolence des mutins, et de faire couler sous main quelque monnaie pour les apaiser; ainsi on paye ceux qu'il faudrait punir. Vous êtes réduit à la honteuse et déplorable extrémité, ou de laisser la sédition impunie, et de l'accroître par cette impunité, ou de faire massacrer avec inhumanité des peuples que vous mettez au désespoir en leur arrachant, par vos impôts pour cette guerre, le pain qu'ils tâchent de gagner à la sueur de leurs visages.

1. *Ils* représente, par syllepse, le peuple, nom collectif.

2. *Quelques places de la frontière.* L'incertitude de la date à laquelle cette lettre a pu être écrite ne permet guère de dire à quelles villes Fénelon fait ici allusion : on peut supposer qu'il veut parler des annexions violentes que Louis XIV essaya de justifier par les arrêts des *chambres de réunion* et qui furent l'une des causes de la guerre de la ligue d'Augsbourg.

3 *Émotions*, émeutes. La cherté des vivres provoqua en effet plusieurs fois, dans les dernières années du XVII[e] siècle et les premières du XVIII[e], des troubles qui, à la vérité, ne dégénérèrent pas en révolte ouverte.

Mais, pendant qu'ils manquent de pain, vous manquez vous-même d'argent, et vous ne voulez pas voir l'extrémité où vous êtes réduit. Parce que vous avez toujours été heureux, vous ne pouvez vous imaginer que vous cessiez jamais de l'être. Vous craignez d'ouvrir les yeux; vous craignez qu'on ne vous les ouvre; vous craignez d'être réduit à rabattre quelque chose de votre gloire. Cette gloire, qui endurcit votre cœur, vous est plus chère que la justice, que votre propre repos, que la conservation de vos peuples qui périssent tous les jours des maladies causées par la famine, enfin que votre salut éternel incompatible avec cette idole de gloire. Voilà, Sire, l'état où vous êtes.

MÉDITATION SUR LA SIMPLICITÉ, L'IMMUTABILITÉ, L'IMMENSITÉ DE DIEU

O mon Dieu, que vous êtes grand! Peu de pensées atteignent jusqu'à vous; et quand on commence à vous concevoir, on ne peut vous exprimer : les termes manquent : les plus simples sont les meilleurs; les plus figurés et les plus multipliés sont les plus impropres. Si on a la sobriété de la sagesse, après avoir dit que vous êtes, on n'ose plus rien ajouter[1]. Plus on vous contemple, plus on aime à se taire, en considérant ce que c'est que cet être qui n'est qu'être, qui est le plus être de tous les êtres, et qui est si souverainement être, qu'il fait lui seul comme il lui plaît être tout ce qui est. En vous voyant, ô simple et

1. *Rien ajouter*. « Être une certaine chose précise, c'est n'être que cette chose en particulier. Quand je dis de l'être infini qu'il est l'Être simplement, sans rien ajouter, j'ai tout dit. Sa différence, c'est de n'en avoir point. Le mot d'infini, que j'ai ajouté, ne lui donne rien d'effectif; c'est un terme presque superflu, que je donne à la coutume et à l'imagination des hommes. Les mots ne doivent être ajoutés que pour ajouter au sens des choses. Ici, qui ajoute au mot d'être diminue le sens, bien loin de l'augmenter : plus on ajoute, plus on diminue; car ce qu'on ajoute ne fait que limiter ce qui était dans sa première simplicité sans restriction. » (Fénelon, *Traité de l'existence de Dieu*, même chapitre.)

infinie vérité, je deviens muet : mais je deviens, si j'ose le dire, semblable à vous : ma vue devient simple et indivisible comme vous. Ce n'est point en parcourant la multitude de vos perfections que je vous conçois bien; au contraire, en les multipliant pour les considérer par divers rapports et diverses faces, je vous affaiblis, je vous diminue; je me diminue, je m'affaiblis, je me confonds : cet amas de parcelles divines n'est plus parfaitement mon Dieu; ces infinis partagés et distingués ne sont plus ce simple infini qui est le seul infini véritable.

Oh! que j'aime bien mieux vous voir tout réuni en vous-même d'un seul regard! Je vois l'être, et j'ai tout vu; j'ai puisé dans la source; je vous ai presque vu face à face. C'est vous-même; car qu'êtes-vous, sinon l'être? et qu'y pourrait-on ajouter qui fût au delà?

Hélas! comment cela se peut-il faire? Moi qui suis celui qui n'est point, ou, tout au plus, qui est un je ne sais quoi qu'on ne peut trouver ni nommer[1], et qui dans le moment n'est déjà plus; moi, néant; moi, ombre de l'être, je vois Celui qui est; et en le nommant *Celui qui est*, j'ai tout dit; je ne crains point d'en dire trop peu. Dès lors il n'est plus resserré ni dans les temps, ni dans les espaces. Des mondes infinis tels que je puis me les figurer, des siècles infinis imaginés de même, ne sont rien en présence de Celui qui est. Il m'étonne, et j'en suis ravi; je succombe en le voyant, et c'est ma joie; je bégaye, et c'est tant mieux de ce qu'il ne me reste plus aucune parole pour dire, ni ce qu'il est, ni ce que je ne suis pas, ni ce qu'il fait en moi, ni ce que je conçois de lui.

Mais, ô mon Dieu! craindrai-je que vous ne m'entendiez pas ou que vous soyez absent de moi, parce que j'ai reconnu qu'il est indigne de vous attribuer une présence

1. *Celui qui n'est point.* « O Dieu, il n'y a que vous! Moi-même je ne suis point : je ne puis me trouver dans cette multitude de pensées successives, qui sont tout ce que je puis trouver de moi.... A force d'être plusieurs pensées, dont l'une n'est point l'autre, je ne suis plus rien. » (*Ibid.*)

substantielle en chaque partie de l'univers? Non, non, mon Dieu, je ne le crains point : je vous entends, et vous m'entendez mieux que toutes vos créatures ne m'entendront : vous êtes plus que présent ici : vous êtes au dedans de moi plus que moi-même : je ne suis dans le lieu même où je suis que d'une manière finie : vous êtes infiniment, et votre action infinie est sur moi : vous n'êtes borné nulle part, et je vous trouve partout : vous y êtes avant que j'y sois; et je n'y vais qu'à cause que vous m'y portez : je vous laisse au lieu que je quitte; je vous trouve partout où je passe; vous m'attendez au lieu où j'arrive. Voilà, ô mon Dieu, ce que ma tendresse grossière me fait dire, ou plutôt bégayer.

Ces paroles impropres et imparfaites sont le langage d'un amour faible et grossier : je les dis pour moi, et non pas pour vous; pour contenter mon cœur, non pour m'instruire ni pour vous louer dignement. Quand je parle pour vous, je trouve toutes mes expressions basses et impures; je reviens à l'être; je m'envole jusqu'à Celui qui est; je ne suis plus en moi ni moi-même; je deviens Celui qui voit, Celui qui est : je le vois, je me perds, je m'entends, mais je ne saurais me faire entendre : ce que je vois éteint toute curiosité; sans raisonner, je vois la vérité universelle; je vois, et c'est ma vie; je vois ce qui est et ne veux plus voir ce qui n'est pas. Quand sera-ce que je verrai ce qui est, pour n'avoir plus d'autre vie que cette vue fixe? Quand serai-je, par ce regard simple et permanent, une même chose avec lui? Quand est-ce que tout moi-même sera réduit à cette seule parole immuable : IL EST, IL EST, IL EST? Si j'ajoute : IL SERA AUX SIÈCLES DES SIÈCLES, c'est pour parler selon ma faiblesse, et non pour mieux exprimer sa perfection.

(*Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, seconde partie, chap. V, article IV.)

FONTENELLE

(1657-1757)

Né à Rouen en 1657, mort en 1757, Bernard Le Bovier de Fontenelle, qui était neveu de Corneille, débuta par d'assez fades productions en vers et en prose, et n'en fut pas moins recherché par les sociétés les plus délicates du temps, pour l'agrément de son esprit et de sa conversation. Ses *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686), qui mettaient, pour la première fois, les grandes découvertes astronomiques à la portée des gens du monde, nous paraissent et parurent dès lors aux meilleurs juges trop gracieux et trop pleins d'affectation. Mais les *Eloges des académiciens*, qu'il composa plus tard comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, sont remarquables par la facilité, la précision, la sobriété délicate d'un style dans lequel la recherche ne se sent presque plus. Ils avaient en outre, aux yeux des contemporains, deux grands mérites, nouveaux alors : d'abord celui d'exposer d'une manière fort intelligible les découvertes des savants, puis celui de faire pénétrer l'auditeur dans les détails de leur vie en même temps que de leur œuvre. Dans la querelle des Anciens et des Modernes, Fontenelle fut un des chefs du parti des Modernes, et, quoique toujours prudent, fit déjà preuve dans ce débat, en soutenant du reste une mauvaise cause, de cet esprit sceptique et rebelle à l'autorité de la tradition qui devait aller toujours se développant pendant le cours du dix-huitième siècle [1].

VAUBAN [2]

Jamais les traits de la simple nature n'ont été mieux marqués qu'en lui, ni plus exempts de tout mélange

1. Nous suivons l'édition des *Œuvres* publiée à Paris, in-12, en 1758.

2. Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban (1633-1707), s'est illustré non seulement par ses grands travaux de fortifications et par ses écrits divers, réunis sous le nom d'*Oisivetés*, mais encore par la publication d'un célèbre mémoire intitulé *la Dime royale*, livre tout animé de l'amour le plus désintéressé du bien public, qui exposait le plan d'une réforme équitable des impôts, mais qui fit perdre à l'auteur les bonnes grâces du roi. Saint-Simon l'appelle « le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle ».

étranger. Un sens droit et étendu qui s'attachait au vrai par une espèce de sympathie, et sentait le faux sans le discuter, lui épargnait les longs circuits par où les autres marchent; et d'ailleurs sa vertu était en quelque sorte un instinct heureux, si prompt qu'il prévenait sa raison. Il méprisait cette politesse superficielle dont le monde se contente, et qui couvre souvent tant de barbarie; mais sa bonté, son humanité, sa libéralité lui composaient une autre politesse plus rare, qui était toute dans son cœur. Il seyait bien à tant de vertu de négliger des dehors qui, à la vérité, lui appartiennent naturellement, mais que le vice emprunte avec trop de facilité. Souvent, M. le maréchal de Vauban a secouru de sommes assez considérables des officiers qui n'étaient pas en état de soutenir le service; et, quand on venait à le savoir, il disait qu'il prétendait leur restituer ce qu'il recevait de trop des bienfaits du roi. Il en a été comblé pendant tout le cours d'une longue vie, et il a eu la gloire de ne laisser en mourant qu'une fortune médiocre. Il était passionnément attaché au roi, sujet plein d'une fidélité ardente et zélée, et nullement courtisan; il aurait infiniment mieux aimé servir que plaire. Personne n'a été si souvent que lui, ni avec tant de courage, l'introducteur de la vérité; il avait pour elle une passion presque imprudente, et incapable de ménagement. Ses mœurs ont tenu bon contre les dignités les plus brillantes, et n'ont pas même combattu. En un mot, c'était un Romain qu'il semblait que notre siècle eût dérobé aux plus heureux temps de la République.

(*Éloges des académiciens de l'Académie royale des sciences morts depuis l'an* 1699 *: Éloge de M. le maréchal de Vauban.*)

SUR L'UTILITÉ DES MATHÉMATIQUES ET DE LA PHYSIQUE[1]

On traite volontiers d'inutile ce qu'on ne sait point; c'est une espèce de vengeance; et, comme les mathématiques et la physique sont assez généralement inconnues, elles passent assez généralement pour inutiles. La source de leur malheur est manifeste ; elles sont épineuses, sauvages et d'un accès difficile.

Nous avons une lune pour nous éclairer pendant nos nuits : que nous importe, dira-t-on, que Jupiter en ait quatre? Pourquoi tant d'observations si pénibles, tant de calculs si fatigants, pour connaître exactement leur cours? Nous n'en serons pas mieux éclairés; et la nature, qui a mis ces petits astres hors de la portée de nos yeux, ne paraît pas les avoir faits pour nous. En vertu d'un raisonnement si plausible, on aurait dû négliger de les observer avec le télescope et de les étudier, et il est sûr qu'on y eût beaucoup perdu. Pour peu qu'on entende les principes de la géographie et de la navigation, on sait que, depuis que ces quatre lunes de Jupiter sont connues[2], elles nous ont été plus utiles par rapport à ces sciences que la nôtre elle-même; qu'elles servent, et serviront toujours de plus en plus, à faire des cartes marines incomparablement plus justes que les anciennes[3], et qui sauveront apparemment la vie à une infinité de navigateurs. N'y eût-il dans l'astronomie d'autre utilité que celle qui se tire des satellites de Jupiter, elle justifierait suffisamment ces calculs immenses, ces observations si assidues et si scrupuleuses, ce grand appareil d'instruments travaillés avec tant de soin, ce bâtiment superbe[4] uniquement élevé pour

1. Par ce nom de physique, Fontenelle, on le verra, entend tout à la fois ce que nous appelons aujourd'hui les sciences physiques (sciences des corps non vivants) et les sciences naturelles (sciences des corps vivants).

2. *Sont connues.* Elles ont été découvertes par Galilée (voir page 1112).

3. *Plus justes que les anciennes.* En effet l'observation des éclipses des lunes ou satellites de Jupiter sert à déterminer la longitude d'un point.

4. *Ce bâtiment superbe*, l'Observatoire, construit à Paris par Claude Perrault, de 1667 à 1672.

l'usage de cette science. Cependant le gros du monde ou ne connaît point les satellites de Jupiter, si ce n'est peut-être de réputation et fort confusément, ou ignore la liaison qu'ils ont avec la navigation, ou ne sait pas même qu'en ce siècle la navigation soit devenue plus parfaite.

Telle est la destinée des sciences maniées par un petit nombre de personnes; l'utilité de leur progrès est invisible à la plupart du monde, surtout si elles se renferment dans des professions peu éclatantes. Que l'on ait présentement une plus grande facilité de conduire des rivières, de tirer des canaux et d'établir des navigations nouvelles, parce que l'on sait sans comparaison mieux niveler un terrain et faire des écluses, à quoi cela aboutit-il? Des maçons et des mariniers ont été soulagés dans leur travail; eux-mêmes ne se sont pas aperçus de l'habileté du géomètre[1] qui les conduisait; ils ont été mus à peu près comme le corps l'est par une âme qu'il ne connaît point; le reste du monde s'aperçoit encore moins du génie qui a présidé à l'entreprise, et le public ne jouit du succès qu'elle a eu qu'avec une espèce d'ingratitude.

L'anatomie, que l'on étudie depuis quelque temps[2] avec tant de soin, n'a pu devenir plus exacte sans rendre la chirurgie beaucoup plus sûre dans ses opérations. Les chirurgiens le savent, mais ceux qui profitent de leur art n'en savent rien. Et comment le sauraient-ils? Il faudrait qu'ils comparassent l'ancienne chirurgie avec la moderne. Ce serait une grande étude, et qui ne leur convient pas. L'opération a réussi, c'en est assez; il n'importe guère de savoir si dans un autre siècle elle aurait réussi de même.

Il est étonnant combien de choses sont devant nos yeux sans que nous les voyions. Les boutiques des arti-

1. *L'habileté du geomètre.* Les progrès dans l'art du nivellement ont été dus surtout aux découvertes du Français Jean Picard (1620-1682 ou 1684).

2. *Depuis quelque temps.* Les leçons de Duverney (1648-1730), membre de l'Académie des Sciences, avaient donné une grande impulsion aux études anatomiques en France.

sans brillent de tous côtés d'un esprit et d'une invention qui cependant n'attirent point nos regards; il manque des spectateurs à des instruments et à des pratiques très utiles et très ingénieusement imaginées; et rien ne serait plus merveilleux pour qui saurait en être étonné....

L'utilité des mathématiques et de la physique, quoique à la vérité assez obscure, n'en est donc pas moins réelle. A ne prendre les hommes que dans leur état naturel[1], rien ne leur est plus utile que ce qui peut leur conserver la vie, et leur produire les arts, qui sont et d'un si grand secours et d'un si grand ornement à la société. Ce qui regarde[2] la conservation de la vie appartient particulièrement à la physique. Pour les arts, dont le dénombrement serait infini, ils dépendent, les uns de la physique, les autres des mathématiques.

Il me semble[3] d'abord que, si l'on voulait renfermer les mathématiques dans ce qu'elles ont d'utile, il faudrait ne les cultiver qu'autant qu'elles ont un rapport immédiat et sensible aux arts, et laisser tout le reste comme une vaine théorie. Mais cette idée serait bien fausse. L'art de la navigation, par exemple, tient nécessairement à l'astronomie, et jamais l'astronomie ne peut être poussée trop loin pour l'intérêt de la navigation. L'astronomie a un besoin indispensable de l'optique, à cause des lunettes de longue vue; et l'une et l'autre, ainsi que toutes les parties des mathématiques, sont fondées sur la géométrie, et pour aller jusqu'au bout, sur l'algèbre même.

La géométrie, et surtout l'algèbre, sont la clef de toutes les recherches que l'on peut faire sur la grandeur. Ces

1. *Que dans leur état naturel*, et, par conséquent, en laissant de côté ici les destinées surnaturelles que leur promet la foi.

2. Cette phrase et la suivante, en rappelant les deux sortes d'utilité mentionnées dans la précédente, annoncent les deux développements qui vont venir et qui sont relatifs, le premier (pages 238-240) aux mathématiques, le second (pages 240-241) à la physique.

3. Le texte paraît fautif. La suppression du pronom *me* donnerait à la phrase un sens plus satisfaisant.

sciences, qui ne s'occupent que de rapports abstraits et d'idées simples, peuvent paraître infructueuses tant qu'elles ne sortent point, pour ainsi dire, du monde intellectuel; mais les mathématiques mixtes, qui descendent à la matière, et qui considèrent les mouvements des astres, l'augmentation des forces mouvantes, les différentes routes que tiennent des rayons de lumière en différents milieux, les différents effets du son par les vibrations des cordes, en un mot, toutes les sciences qui découvrent des rapports particuliers de grandeurs sensibles, vont d'autant plus loin et plus sûrement, que l'art de découvrir des rapports en général est plus parfait. L'instrument universel ne peut devenir trop étendu, trop maniable, trop aisé à appliquer à tout ce qu'on voudra. Il est utile de l'utilité de toutes les sciences, qui ne sauraient se passer de son secours.

Il est vrai cependant que toutes les spéculations de géométrie pure ou d'algèbre ne s'appliquent pas à des choses utiles; mais il est vrai aussi que la plupart de celles qui ne s'y appliquent pas, conduisent ou tiennent à celles qui s'y appliquent : savoir que, dans une parabole, la sous-tangente est double de l'abscisse correspondante[1], c'est une connaissance fort stérile par elle-même;

1. *Dans une parabole....* Cette proposition est exactement l'énoncé d'un théorème de géométrie analytique. Soient une parabole ayant pour axe

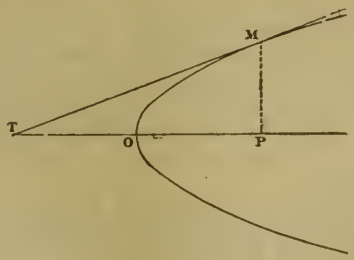

OP, MT la tangente en un point M de cette courbe : la longueur TP est dite sous-tangente; la longueur OP, abscisse; on démontre que TP = 2 OP.

mais c'est un degré nécessaire pour arriver à l'art de tirer des bombes [1] avec la justesse dont on sait les tirer présentement. Il s'en faut beaucoup qu'il y ait dans les mathématiques autant d'usages évidents que de propositions ou de vérités ; c'est bien assez que le concours de plusieurs vérités produise presque toujours un usage.

De plus, telle spéculation géométrique, qui ne s'appliquait d'abord à rien d'utile, vient à s'y appliquer dans la suite. Quand les plus grands géomètres du XVII^e^ siècle se mirent à étudier une nouvelle courbe, qu'ils appelèrent la cycloïde [2], ce ne fut qu'une pure spéculation, où ils s'engagèrent par la seule vanité de découvrir à l'envi les uns des autres des théorèmes difficiles. Ils ne prétendaient pas eux-mêmes travailler pour le bien public ; cependant il s'est trouvé, en approfondissant la nature de la cycloïde, qu'elle était destinée à donner aux pendules toute la perfection possible, et à porter la mesure du temps jusqu'à sa dernière précision.

Il en est de la physique comme de la géométrie. L'anatomie des animaux nous devrait être assez indifférente ; il n'y a que le corps humain qu'il nous importe de connaître. Mais telle partie dont la structure est, dans le corps humain, si délicate ou si confuse, qu'elle en est invisible, est sensible et manifeste dans le corps d'un certain animal. De là vient que les monstres mêmes [3] ne sont pas à

1. *A l'art de tirer des bombes.* En effet un point pesant lancé dans une direction non verticale décrit une parabole : c'est une conséquence immédiate des lois de la pesanteur découvertes par Galilée.

2. *La cycloïde* est la courbe engendrée par un point d'un cercle roulant sans glisser sur une droite. Les propriétés de la cycloïde ont été étudiées par Galiléé, Torricelli, Descartes, Fermat, Pascal, Roberval, Bernouilli, Huyghens. Ce dernier fonda sur ces propriétés la construction de l'horloge à pendule.

3. *Les monstres mêmes.* L'indication que donne ici Fontenelle est d'autant plus intéressante que l'étude des monstres a fini par constituer une branche spéciale de la science, la *tératologie* (τέρας, monstre), dont le fondateur est l'illustre Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844). Les physiologistes et les psychologues ont à l'envi, de notre temps, reconnu le profit qu'ils pouvaient, pour arriver à la connaissance de la nature et du jeu de

négliger. La mécanique, cachée dans une certaine espèce ou dans une structure commune, se développe dans une autre espèce ou dans une structure extraordinaire, et l'on dirait presque que la nature, à force de multiplier et de varier ses ouvrages, ne peut s'empêcher de trahir quelquefois son secret.

Les anciens ont connu l'aimant, mais ils n'en ont connu que la vertu d'attirer le fer : soit qu'ils n'aient pas fait beaucoup de cas d'une curiosité qui ne les menait à rien, soit qu'ils n'eussent pas assez le génie des expériences, ils n'ont pas examiné cette pierre avec assez de soin. Une seule expérience de plus leur apprenait qu'elle se tourne d'elle-même vers les pôles du monde, et leur mettait entre les mains le trésor inestimable de la boussole[1]. Ils touchaient à cette découverte si importante qu'ils ont laissée échapper, et s'ils avaient donné un peu plus de temps à une curiosité inutile en apparence, l'utilité cachée se déclarait.

Amassons toujours des vérités de mathématiques et de physique, au hasard de ce qui en arrivera; ce n'est pas risquer beaucoup. Il est certain qu'elles seront puisées dans un fonds d'où il en est déjà sorti un grand nombre qui se sont trouvées utiles. Nous pouvons présumer avec raison que, de ce même fonds, nous en tirerons plusieurs, brillantes dès leur naissance d'une utilité sensible et incontestable. Il y en aura d'autres qui attendront quelque temps qu'une fine méditation ou un heureux hasard découvre leur usage. Il y en aura qui, prises séparément, seront stériles, et ne cesseront de l'être que quand on s'avisera de les rapprocher.

nos organes et de nos facultés dans l'état normal, tirer de l'observation du développement anormal ou maladif de ces facultés et de ces organes.

1. *La boussole* paraît avoir été connue des Chinois dès le second siècle de l'ère chrétienne. Les perfectionnements qu'elle reçut beaucoup plus tard en Occident ont eu la plus heureuse influence sur les grandes découvertes géographiques du xv^e^ siècle.

Enfin, au pis aller[1], il y en aura qui seront éternellement inutiles.

J'entends inutiles, par rapport aux usages sensibles et, pour ainsi dire, grossiers, car du reste elles ne le seront pas. Un objet vers lequel on tourne uniquement ses yeux, en est plus clair et plus éclatant, quand les objets voisins, qu'on ne regarde pourtant pas, sont éclairés aussi bien que lui. C'est qu'il profite de la lumière qu'ils lui communiquent par réflexion. Ainsi les découvertes sensiblement utiles, et qui peuvent mériter notre attention principale, sont en quelque sorte éclairées par celles qu'on peut traiter d'inutiles. Toutes les vérités deviennent plus lumineuses les unes par les autres.

Il est toujours utile de penser juste, même sur des sujets inutiles : quand les nombres et les lignes ne conduiraient absolument à rien, ce seraient toujours les seules connaissances certaines qui aient été accordées à nos lumières naturelles[2], et elles serviraient à donner plus sûrement à notre raison la première habitude et le premier pli du vrai....

L'esprit géométrique n'est pas si attaché à la géométrie qu'il n'en puisse être tiré et transporté à d'autres connaissances[3]....

1. *Au pis aller*, locution adverbiale tout à fait usuelle, formée à l'aide de l'adjectif *pis* qualifiant *aller*, qui est ici substantif. On dit d'ailleurs fort bien *le pis aller*, *un pis aller*, *ce pis aller*.

2. *Nos lumières naturelles*, par opposition aux lumières surnaturelles de la foi.

3. *A d'autres connaissances.* Disons, en revanche, qu'il est un certain ordre de connaissances dans lequel l'abus de l'esprit géométrique peut être fâcheux ; nous voulons parler des sciences morales (morale, politique, histoire, etc.), dans lesquelles on ne se propose pas d'étudier des vérités abstraites et indifférentes, mais dont l'objet est l'âme même de l'homme, cette âme douée de passions infiniment diverses et d'une activité qui s'exerce librement. Une telle étude ne saurait comporter l'emploi de la méthode des sciences exactes. On peut voir sur ce point le célèbre fragment dans lequel Pascal distingue (et cette distinction est fondamentale dans son système) ce qu'il appelle l'*esprit de finesse* de l'*esprit géométrique* et celui qu'on connaît généralement sous le nom d'*Art de persuader*. (*Pensées*, édit. Brunschvicg, sect. I, 1)

Enfin, tout ce qui nous élève à des réflexions, qui, quoique purement spéculatives, sont grandes et nobles, est d'une utilité qu'on peut appeler spirituelle et philosophique. L'esprit a ses besoins, et peut-être aussi étendus que ceux du corps. Il veut savoir ; tout ce qui peut être connu lui est nécessaire[1], et rien ne marque mieux combien il est destiné à la vérité, rien n'est peut-être plus glorieux pour lui que le charme que l'on éprouve, et quelquefois malgré soi, dans les plus sèches et les plus épineuses recherches de l'algèbre[2].

(*Préface sur l'utilité des mathématiques et de la physique et sur les travaux de l'Académie des sciences*[3].)

L'UNIVERS EST DANS UN PERPÉTUEL CHANGEMENT

Toute cette masse immense de matière qui compose l'univers est dans un mouvement perpétuel, dont aucune de ses parties n'est entièrement exempte ; et, dès qu'il y a du mouvement quelque part, ne vous y fiez point : il faut qu'il arrive des changements, soit lents, soit prompts, mais toujours dans des temps proportionnés à l'effet. Les anciens étaient plaisants de s'imaginer que les corps célestes étaient de nature à ne changer jamais, parce qu'ils ne les avaient pas encore vus changer. Avaient-ils eu le loisir de s'en assurer par l'expérience ?

1. *Tout ce qui peut être connu lui est nécessaire.* Admirable pensée dont la justesse est encore relevée par la brièveté, la précision et la force de l'expression.

2. *Rien n'est plus glorieux pour lui* ; car, dans une telle recherche, il ne peut avoir en vue que la vérité, sans aucune pensée d'intérêt personnel et de retour sur lui-même.

3. Cette préface, suivie d'une courte *Histoire du renouvellement de l'Académie royale des sciences en* 1699, précède les *Éloges* des académiciens morts depuis cette année.

Les anciens étaient jeunes auprès de nous. Si les roses, qui ne durent qu'un jour, faisaient des histoires, et se laissaient des mémoires les unes aux autres, les premières auraient fait le portrait de leur jardinier d'une certaine façon, et, de plus de quinze mille âges de roses, les autres, qui l'auraient encore laissé à celles qui les devaient suivre, n'y auraient rien changé. Sur cela elles diraient : « Nous avons toujours vu le même jardinier ; de mémoire de rose on n'a vu que lui ; il a toujours été fait comme il est : assurément il ne meurt point comme nous ; il ne change seulement pas. » Le raisonnement des roses serait-il bon ? Il aurait pourtant plus de fondement que celui que faisaient les anciens sur les corps célestes ; et quand même il ne serait arrivé aucun changement dans les cieux jusqu'à aujourd'hui, quand ils paraîtraient marquer qu'ils seraient faits pour durer toujours sans aucune altération, je ne les en croirais pas encore ; j'attendrais une plus longue expérience. Devons-nous établir notre durée, qui n'est que d'un instant, pour la mesure de quelque autre ? Serait-ce à dire que ce qui aurait duré cent mille fois plus que nous, dût toujours durer ? On n'est pas si aisément éternel. Il faudrait qu'une chose eût passé bien des âges d'homme mis bout à bout pour commencer à donner quelque signe d'immortalité.

(*Entretiens sur la pluralité des mondes*, cinquième soir.)

MASSILLON

(1663-1742)

Né à Hyères en 1663, mort en 1742 évêque de Clermont, l'oratorien Massillon a mérité, par ses *Sermons*, d'être mis au nombre de nos meilleurs prédicateurs. Sa prédication est loin cependant d'être aussi originale que celle de Bossuet et celle de Bourdaloue ; on peut même dire qu'il est assez difficile d'en signaler les mérites distinctifs. Il faut du moins noter chez Massillon l'élégance soutenue, sinon variée, du style et une abondance dans l'argumentation qui ne se lasse pas, et qui se manifeste souvent par des divisions trop multipliées et trop subtiles. Ajoutons d'ailleurs qu'à la nouveauté assez hardie de certains traits, on sent que Massillon s'adresse à un public déjà différent de celui que ses prédécesseurs avaient connu. On cite surtout, parmi ses sermons, ceux qu'il prononça *sur la Mort*, *sur les Délais de la conversion*, *sur le Petit nombre des élus*, *sur la Mort du pécheur*, *pour la Bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat*, et ceux qui composent le *Petit Carême*[1], et, parmi ses *Oraisons funèbres*, celle de Louis XIV[2].

AUX GRANDS DU MONDE

Mes frères, ce n'est pas le hasard qui vous a fait naître grands et puissants. Dieu, dès le commencement des siècles, vous avait destinés à cette gloire temporelle, marqués du sceau de sa grandeur, et séparés de la foule par l'éclat des titres et des distinctions humaines. Que lui aviez-vous fait, pour être ainsi préférés au reste des hommes, et à tant d'infortunés surtout qui ne se nour-

1. Le *Petit Carême* est ainsi appelé parce qu'il fut prêché devant le petit roi Louis XV (1718), et qu'en raison du jeune âge du souverain, le nombre de sermons dont devait se composer la station fut réduit.

2. Nous suivons l'édition publiée chez Méquignon (Paris, 1818).

rissent que d'un pain de larmes et d'amertume ? Ne sont-ils pas, comme vous, l'ouvrage de ses mains et rachetés du même prix? N'êtes-vous pas sortis de la même boue? N'êtes-vous pas peut-être chargés de plus de crimes ? Le sang dont vous êtes issus, quoique plus illustre aux yeux des hommes, ne coule-t-il pas de la même source empoisonnée qui a infecté tout le genre humain[1]?Vous avez reçu de la nature un nom plus glorieux ; mais en avez-vous reçu une âme d'une autre espèce et destinée à un autre royaume éternel que celle des hommes les plus vulgaires? Qu'avez-vous au-dessus d'eux devant celui qui ne connaît de titres et de distinctions dans ses créatures que les dons de sa grâce? Cependant Dieu, leur père comme le vôtre, les livre au travail, à la peine, à la misère et à l'affliction ; et il ne réserve pour vous que la joie, le repos, l'éclat et l'opulence : ils naissent pour souffrir, pour porter le poids du jour et de la chaleur, pour fournir de leurs peines et de leurs sueurs à vos plaisirs et à vos profusions ; pour traîner, si j'ose parler ainsi, comme de vils animaux, le char de votre grandeur et de votre indolence. Cette distance énorme que Dieu laisse entre eux et vous a-t-elle jamais été seulement l'objet de vos réflexions, loin de l'être de votre reconnaissance? Vous vous êtes trouvés, en naissant, en possession de tous ces avantages; et, sans remonter au souverain dispensateur des choses humaines, vous avez cru qu'ils vous étaient dus parce que vous en aviez toujours joui. Hélas! vous exigez de vos créatures une reconnaissance si vive, si marquée, si soutenue, un assujettissement si déclaré de ceux qui vous sont redevables de quelques faveurs ; ils ne sauraient sans crime oublier un instant ce qu'ils vous doivent ; vos bienfaits vous donnent sur eux un droit qui vous les assujettit pour toujours : mesurez là-dessus ce que vous devez au Seigneur, le bienfai-

1. *Qui a infecté tout le genre humain.* Allusion au péché originel.

teur de vos pères et de toute votre race. Quoi! vos faveurs vous font des esclaves, et les bienfaits de Dieu ne lui feraient que des ingrats et des rebelles!

Ainsi, mes frères, plus vous avez reçu de lui, plus il attend de vous. Mais hélas! cette loi de reconnaissance que tout ce qui vous environne vous annonce, et qui devrait être, pour ainsi dire, écrite sur les portes et sur les murs de vos palais, sur vos terres et sur vos titres, sur l'éclat de vos dignités et de vos vêtements, n'est point même écrite dans votre cœur! Dieu reprendra ses propres dons, mes frères, puisque, loin de lui en rendre la gloire qui lui est due, vous les tournez contre lui-même : ils ne passeront point à votre postérité; il transportera cette gloire à une race plus fidèle. Vos descendants expieront peut-être dans la peine et dans la calamité le crime de votre ingratitude[1]; et les débris de votre élé-

1. *Le crime de votre ingratitude.* La prédiction de Massillon s'est trouvée justifiée à la fin du dix-huitième siècle. C'est que Massillon parle déjà ici, au nom de la religion, comme les philosophes, les satiriques, les auteurs comiques parleront après lui au nom de la raison humaine. La sévérité du langage est tempérée par la charité; il y aura plus d'acrimonie dans les railleries du *Figaro* de Beaumarchais: mais on sent déjà dans la prédication de Massillon (et ce n'en est pas là le trait le moins caractéristique) se dessiner le mouvement qui emportera bientôt le siècle tout entier. Au reste, peu de lectures sont aussi instructives que celle de l'*Oraison funèbre de Louis le Grand*, que prononça Massillon lui-même, pour nous faire comprendre jusqu'à quel point l'esprit public a changé depuis le moment où Bossuet célébrait la gloire du roi dans l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse*. Massillon vient de parler de la grandeur de Louis dans la guerre. « Mais hélas! dit-il, triste souvenir de nos victoires, que nous rappelez-vous?... Un siècle entier d'horreur et de carnage; l'élite de la noblesse française précipitée dans le tombeau; tant de maisons anciennes éteintes; tant de mères point consolées, qui pleurent encore sur leurs enfants; nos campagnes désertes, et, au lieu des trésors qu'elles renferment dans leur sein, n'offrant plus que des ronces au petit nombre des laboureurs forcés de les négliger; nos villes désolées; nos peuples épuisés; les arts à la fin sans émulation; le commerce languissant. » — Le progrès des lettres, des sciences et des arts a été merveilleux pendant ce règne : mais ce progrès a aidé à la corruption des mœurs : même « l'éloquence, toujours flatteuse dans les monarchies, s'est affadie par des adulations dangereuses aux meilleurs princes » Faut-il enfin résumer toute cette histoire? « Grands événements, dit Massillon, qui nous attiraient la jalousie bien plus que l'admiration de l'Europe! Et des événements qui font tant de jaloux peu-

vation seront comme un monument éternel où le doigt de Dieu écrira jusqu'à la fin l'usage injuste que vous en avez fait.

(*Petit Carême*, sermon pour le second dimanche : première partie.)

SUR LE PETIT NOMBRE DES ÉLUS

Je m'arrête à vous, mes frères, qui êtes ici assemblés. Je ne parle plus du reste des hommes, je vous regarde comme si vous étiez seuls sur la terre; et voici la pensée qui m'occupe et qui m'épouvante. Je suppose que c'est ici votre dernière heure et la fin de l'univers; que les cieux vont s'ouvrir sur vos têtes, Jésus-Christ paraître dans sa gloire au milieu de ce temple, et que vous n'y êtes assemblés que pour l'attendre, et comme des criminels tremblants à qui l'on va prononcer ou une sentence de grâce ou un arrêt de mort éternelle : car vous avez beau vous flatter, vous mourrez tels que vous êtes aujourd'hui; tous ces désirs de changement qui vous amusent[1], vous amuseront jusqu'au lit de la mort; c'est l'expérience de tous les siècles; tout ce que vous trouverez alors en vous de nouveau sera peut-être un compte un peu plus grand que celui que vous auriez aujourd'hui à rendre; et sur ce que vous seriez si l'on venait vous juger dans le moment, vous pouvez presque décider de ce qui vous arrivera au sortir de la vie.

Or, je vous demande, et je vous le demande frappé de terreur, ne séparant pas en ce point mon sort du vôtre, et me mettant dans la même disposition où je souhaite

vent bien embellir l'histoire d'un règne, mais ils n'assurent jamais le bonheur d'un État. »

1. *Vous amusent*, vous retardent et vous trompent sur votre véritable situation.

que vous entriez; je vous demande donc : Si Jésus-Christ paraissait dans ce temple, au milieu de cette assemblée, la plus auguste de l'univers, pour nous juger, pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis, croyez-vous que le plus grand nombre de tout ce que nous sommes ici fût placé à la droite? Croyez-vous que les choses du moins fussent égales? Croyez-vous qu'il s'y trouvât seulement dix justes, que le Seigneur ne put trouver autrefois en cinq villes tout entières? Je vous le demande, vous l'ignorez, et je l'ignore moi-même; vous seul, ô mon Dieu! connaissez ceux qui vous appartiennent : mais si nous ne connaissons pas ceux qui lui appartiennent, nous savons du moins que les pécheurs ne lui appartiennent pas. Or, qui sont les fidèles ici assemblés? Les titres et les dignités ne doivent être comptés pour rien; vous en serez dépouillés devant Jésus-Christ : qui sont-ils? Beaucoup de pécheurs qui ne veulent pas se convertir; encore plus qui le voudraient, mais qui diffèrent leur conversion; plusieurs autres qui ne se convertissent jamais que pour retomber; enfin un grand nombre qui croient n'avoir pas besoin de conversion : voilà le parti des réprouvés. Retranchez ces quatre sortes de pécheurs de cette assemblée sainte; car ils en seront retranchés au grand jour. Paraissez maintenant, justes : où êtes-vous? Restes d'Israël, passez à la droite; froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu[1]; ô Dieu! où sont vos élus, et que reste-t-il pour votre partage[2]?

(*Sermon* pour le lundi de la troisième semaine de Carême : *sur le Petit Nombre des Élus.*)

1. Saint Math., xiii, 30.

2. Ce morceau pathétique a été fort célèbre. La fin, où l'orateur met pour ainsi dire en scène le jugement dernier et fait apparaître à nos yeux Dieu, les justes et les réprouvés, est, comme on dit en terme d'école, une hardie *prosopopée*, que Voltaire (*Dictionnaire philosophique*, article *Éloquence*) regardait comme « un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puisse lire chez les nations anciennes et modernes ».

LE SAGE

(1668-1747)

Alain-René Le Sage est né à Sarzeau[1] en 1668 et mort à Boulogne-sur-Mer en 1747. Après s'être essayé à divers métiers et avoir traduit, pour gagner de l'argent, plusieurs pièces espagnoles, il obtint son premier succès en 1707 avec la petite comédie de *Crispin rival de son maître*, et donna, la même année, un roman, imité d'un roman picaresque[2] espagnol, *le Diable boiteux*. En 1709 il fait représenter *Turcaret ou le Financier*, comédie en cinq actes et en prose, un des chefs-d'œuvre de la scène française, et la comédie de mœurs la plus forte qui ait été écrite dans toute cette période si curieuse, qui comprend à peu près les trente dernières années du règne de Louis XIV. L'*Histoire de Gil Blas de Santillane*, publiée en trois fois (1715-1724-1735), est restée le titre définitif de Le Sage à l'admiration de la postérité. Cet ouvrage marque en effet avec éclat une sorte de renouvellement du roman. Ce genre, qui s'était complu presque uniquement dans le récit des aventures et dans la description des passions héroïques, ou, en manière de parodie, héroï-comiques, revendiquait enfin pour lui la peinture des caractères et des mœurs, jusque-là réservée à la comédie et aux livres des moralistes : médecins, pédants, poètes, comédiens, valets, voleurs, bourgeois, petits-maîtres, hommes d'État, hommes de loi, hommes d'Église, quel est de tous ces personnages celui que l'auteur oublie de dépeindre, quelle est la condition sociale par laquelle il néglige de faire passer son héros, dans cet ample récit, qui reste constamment gai (d'une gaieté, il est vrai, parfois un peu âpre et tendue), et dont le style est un modèle de pureté, de vivacité, de malice? Outre quelques autres comédies et quelques autres romans, notamment *le Bachelier de Salamanque* (1736), Le Sage a encore composé, pour le théâtre de la Foire, un grand nombre de pièces qui contiennent souvent des scènes fort amusantes et finement satiriques.

1. Aujourd'hui dans le département du Morbihan.

2. *Picaresque*, de l'espagnol *picaro* (vaurien), se dit d'un genre de romans, fort nombreux en Espagne, et consacrés à la peinture des mœurs de la partie la moins recommandable de la société.

LES HOMÉLIES DE L'ARCHEVÊQUE DE GRENADE [1]

Monseigneur me[2] fit entrer dans son cabinet pour m'entretenir en particulier. Je jugeai bien qu'il avait dessein de tâter mon esprit. Je me tins sur mes gardes, et me préparai à mesurer tous mes mots. Il m'interrogea d'abord sur les humanités. Je ne répondis point mal à ses questions : il vit que je connaissais assez les auteurs grecs et latins. Il me mit ensuite sur la dialectique; c'est où je l'attendais : il me trouva là-dessus ferré à glace. « Votre éducation, me dit-il avec quelque sorte de surprise, n'a point été négligée. Voyons présentement votre écriture. » J'en tirai de ma poche une feuille que j'avais apportée exprès. Mon prélat n'en fut pas mal satisfait. « Je suis content de votre main, s'écria-t-il, et plus encore de votre esprit. Je remercierai mon neveu don Fernand de m'avoir donné un si joli garçon : c'est un vrai présent qu'il m'a fait. »....

J'avais été, dans l'après-dînée[3], chercher mes hardes et mon cheval à l'hôtellerie où j'étais logé; après quoi j'étais revenu souper à l'archevêché, où l'on m'avait préparé une chambre fort propre et un lit de duvet. Le jour suivant, Monseigneur me fit appeler de bon matin. C'était pour me donner une homélie à transcrire; mais il me recommanda de la copier avec toute l'exactitude possible. Je n'y manquai pas : je n'oubliai ni accent, ni point, ni virgule. Aussi la joie qu'il en témoigna fut mêlée de surprise. « Père éternel ! s'écria-t-il avec transport, lorsqu'il eut parcouru des yeux tous les feuillets de ma copie, vit-on jamais rien de plus correct? Vous êtes trop bon copiste pour n'être pas grammairien. Parlez-moi confidemment, mon ami; n'avez-vous rien trouvé, en écri-

1. L'*homélie* (ὁμιλία, conservation) est un discours plus familier que le sermon. Les homélies de l'archevêque de Grenade sont passées en proverbe.
2. *Me* : Gil Blas : il vient d'entrer au service de l'archevêque.
3. C'était autrefois la forme la plus usitée du mot. *Après-dîner* (masculin) ne l'a définitivement emporté que dans le courant du XIXe siècle.

vant, qui vous ait choqué? quelque négligence dans le style, ou quelque terme impropre? Cela peut fort bien m'être échappé dans le feu de la composition. — Oh! Monseigneur, lui répondis-je d'un air modeste, je ne suis point assez éclairé pour faire des observations critiques; et quand je le serais, je suis persuadé que les ouvrages de Votre Grandeur braveraient ma censure. » Le prélat sourit de ma réponse. Il ne répliqua point : mais il me laissa voir, au travers de toute sa piété, qu'il n'était pas auteur impunément.

J'achevai de gagner ses bonnes grâces par cette flatterie. Je lui devins plus cher de jour en jour; et j'appris enfin de don Fernand, qui le venait voir très souvent, que j'en étais aimé de manière que je pouvais compter ma fortune faite. Cela me fut confirmé peu de temps après par mon maître même, et voici à quelle occasion. Un soir il répéta devant moi avec enthousiasme, dans son cabinet, une homélie qu'il devait prononcer le lendemain dans la cathédrale. Il ne se contenta pas de me demander ce que j'en pensais en général; il m'obligea de lui dire les endroits qui m'avaient le plus frappé. J'eus le bonheur de lui citer ceux qu'il estimait davantage, ses morceaux favoris. Par là je passai dans son esprit pour un homme qui avait une connaissance délicate des vraies beautés d'un ouvrage. « Voilà, s'écria-t-il, ce qu'on appelle avoir du goût et du sentiment. Va, mon ami, tu n'as pas, je t'assure, l'oreille béotienne [1]. » En un mot, il fut si content de moi, qu'il me dit avec vivacité : « Sois, Gil Blas, sois désormais sans inquiétude sur ton sort; je me charge de t'en faire un des plus agréables. Je t'aime; et pour te le prouver, je te fais mon confident. »

1. *L'oreille béotienne.* Le climat brumeux de la Béotie avait fait croire, dans l'antiquité, que les habitants de ce pays devaient avoir l'esprit aussi lourd que l'air qu'ils respiraient. Horace (*Épitres*, II, 1, 244) dit d'Alexandre, dont le goût était, paraît-il, peu sûr en littérature,

Bœotum in crasso jurares aere natum.

Je n'eus pas sitôt entendu ces paroles, que je tombai aux pieds de Sa Grandeur, tout pénétré de reconnaissance. J'embrassai de bon cœur ses jambes cagneuses, et je me regardai comme un homme qui était en train de s'enrichir. « Oui, mon enfant, reprit l'archevêque, dont mon action avait interrompu le discours, je veux te rendre dépositaire de mes plus secrètes pensées. Écoute avec attention ce que je vais te dire. Je me plais à prêcher. Le Seigneur bénit mes homélies. Elles touchent les pécheurs, les font rentrer en eux-mêmes, et recourir à la pénitence. J'ai la satisfaction de voir un avare, effrayé des images que je présente à sa cupidité, ouvrir ses trésors et les répandre d'une prodigue main ; d'arracher un voluptueux aux plaisirs, et de remplir d'ambitieux les ermitages. Ces conversions, qui sont fréquentes, devraient toutes seules m'exciter au travail. Néanmoins je t'avouerai ma faiblesse ; je me propose encore un autre prix, un prix que la délicatesse de ma vertu me reproche inutilement : c'est l'estime que le monde a pour les écrits fins et limés. L'honneur de passer pour un parfait orateur a des charmes pour moi. On trouve mes ouvrages également forts et délicats ; mais je voudrais bien éviter le défaut des bons auteurs, qui écrivent trop longtemps, et me sauver avec toute ma réputation.

« Ainsi, mon cher Gil Blas, continua le prélat, j'exige une chose de ton zèle. Quand tu t'apercevras que ma plume sentira la vieillesse, lorsque tu me verras baisser, ne manque pas de m'en avertir. Je ne me fie point à moi là-dessus : mon amour-propre pourrait me séduire. Cette remarque demande un esprit désintéressé : je fais choix du tien, que je connais bon ; je m'en rapporterai à ton jugement. — Grâces au ciel, lui dis-je, Monseigneur, vous êtes encore fort éloigné de ce temps-là. De plus, un esprit de la trempe de celui de Votre Grandeur se conservera beaucoup mieux qu'un autre, ou, pour parler plus juste, vous serez toujours le même. Je vous regarde

comme un autre cardinal Ximénès[1], dont le génie supérieur, au lieu de s'affaiblir par les années, semblait en recevoir de nouvelles forces. — Point de flatterie, interrompit-il, mon ami. Je sais que je puis tomber tout d'un coup. A mon âge, on commence à sentir les infirmités, et les infirmités du corps altèrent l'esprit. Je te le répète, Gil Blas, dès que tu jugeras que ma tête s'affaiblira, donne-m'en aussitôt avis. Ne crains pas d'être franc et sincère. Je recevrai cet avertissement comme une marque d'affection pour moi. D'ailleurs, il y va de ton intérêt. Si, par malheur pour toi, il me revenait qu'on dît dans la ville que mes discours n'ont plus leur force ordinaire, et que je devrais me reposer, je te le déclare tout net, tu perdrais avec mon amitié la fortune que je t'ai promise. Tel serait le fruit de ta sotte discrétion. »

. . . . . .

Dans le temps de ma plus grande faveur, nous eûmes une chaude alarme au palais épiscopal. L'archevêque tomba en apoplexie. On le secourut si promptement, et on lui donna de si bons remèdes que quelques jours après il n'y paraissait plus; mais son esprit en reçut une rude atteinte. Je le remarquai bien dès la première homélie qu'il composa. Je ne trouvais pas toutefois la différence qu'il y avait de celle-là aux autres assez sensible pour conclure que l'orateur commençait à baisser. J'attendis encore une homélie, pour mieux savoir à quoi m'en tenir. Oh! pour celle-là, elle fut décisive. Tantôt le bon prélat se rebattait[2], tantôt il s'élevait trop haut, ou descendait trop bas : c'était un discours diffus, une rhétorique de régent[3] usé.

Je ne fus pas le seul qui y prît garde. La plupart des auditeurs, comme s'ils eussent été aussi gagés pour l'exa-

1. *Le cardinal Ximénès* (1436-1517), archevêque de Tolède, qui fut, à son époque, le plus illustre représentant de l'Église d'Espagne.
2. *Se rebattant*, se répétant
3. *Régent*, titre que portaient autrefois les professeurs des collèges.

miner, se disaient tout bas les uns aux autres : « Voilà un sermon qui sent l'apoplexie. » — « Allons, monsieur, l'arbitre des homélies, me dis-je alors à moi-même, préparez-vous à faire votre office. Vous voyez que Monseigneur tombe; vous devez l'en avertir, non seulement comme dépositaire de ses pensées, mais encore de peur que quelqu'un de ses amis ne fût[1] assez franc pour vous prévenir. En ce cas-là, vous savez ce qu'il en arriverait : vous seriez biffé de son testament, où il y aura sans doute pour vous un meilleur legs que la bibliothèque du licencié Sédillo[2]. »

Après ces réflexions, j'en faisais d'autres toutes contraires. L'avertissement dont il s'agissait me paraissait délicat à donner. Je jugeais qu'un auteur entêté de ses ouvrages pourrait le recevoir mal; mais, rejetant cette pensée, je me représentais qu'il était impossible qu'il le prît en mauvaise part, après l'avoir exigé de moi d'une manière si pressante. Ajoutons à cela que je comptais bien de lui parler[3] avec adresse, et de lui faire avaler la pilule tout doucement. Enfin, trouvant que je risquais davantage à garder le silence qu'à[4] le rompre, je me déterminai à parler.

Je n'étais plus embarrassé que d'une chose : je ne savais de quelle façon entamer la parole. Heureusement l'orateur lui-même me tira de cet embarras, en me demandant ce qu'on disait de lui dans le monde, et si l'on était satisfait de son dernier discours. Je répondis qu'on admirait toujours ses homélies, mais qu'il me semblait que la dernière n'avait pas si bien que les autres affecté l'auditoire. « Comment donc, mon ami, répliqua-t-il avec étonnement,

1. *Vous devez l'en avertir..., de peur qu'un de ses amis ne fût.* Cette construction, dans laquelle l'emploi de l'imparfait du subjonctif ne paraît pas conforme à la règle, rappelle celle du vers célèbre d'*Andromaque* :

On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère. (Acte I, sc. IV.)

On pourrait citer encore quelques exemples analogues.

2. *Le licencié Sédillo*, un des anciens maîtres de Gil Blas, dont il espérait un legs important, et qui ne lui avait laissé que quelques mauvais volumes.

3. On dit plutôt aujourd'hui *compter faire quelque chose* que *compter de faire*; mais cette première locution était très usitée au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle.

4. *Davantage... que* n'est plus regardé comme correct, quoique les meilleurs écrivains aient employé cette locution.

aurait-elle trouvé quelque Aristarque[1]? — Non, Monseigneur, lui repartis-je, non : ce ne sont pas des ouvrages tels que les vôtres que l'on ose critiquer. Il n'y a personne qui n'en soit charmé. Néanmoins, puisque vous m'avez recommandé d'être franc et sincère, je prendrai la liberté de vous dire que votre dernier discours ne me paraît pas tout à fait de la force des précédents. Ne pensez-vous pas cela comme moi? »

Ces paroles firent pâlir mon maître, qui me dit avec un souris forcé : « Monsieur Gil Blas, cette pièce n'est donc pas de votre goût? — Je ne dis pas cela, Monseigneur, interrompis-je tout déconcerté. Je la trouve excellente, quoique un peu au-dessous de vos autres ouvrages. — Je vous entends, répliqua-t-il. Je vous parais baisser, n'est-ce pas? Tranchez le mot. Vous croyez qu'il est temps que je songe à la retraite. — Je n'aurais pas été assez hardi, lui dis-je, pour vous parler si librement, si Votre Grandeur ne me l'eût ordonné. Je ne fais donc que lui obéir, et je la supplie très humblement de ne me point savoir mauvais gré de ma hardiesse. — A Dieu ne plaise, interrompit-il avec précipitation, à Dieu ne plaise que je vous la reproche! Il faudrait que je fusse bien injuste Je ne trouve point du tout mauvais que vous me disiez votre sentiment; c'est votre sentiment seul que je trouve mauvais. J'ai été furieusement la dupe de votre intelligence bornée. »

Quoique démonté, je voulus chercher quelque modification pour rajuster les choses; mais le moyen d'apaiser un auteur irrité, et de plus un auteur accoutumé à s'entendre louer? « N'en parlons plus, dit-il, mon enfant. Vous êtes encore trop jeune pour démêler le vrai du faux. Apprenez que je n'ai jamais composé de meilleure homélie que celle qui a le malheur de n'avoir pas votre appro-

1. *Aristarque.* Ce nom devenu synonyme de *critique éclairé*, est celui d'un grammairien qui vivait à Alexandrie au second siècle avant l'ère chrétienne, et à qui l'on doit une recension définitive du texte d'Homère.

bation. Mon esprit, grâce au ciel, n'a encore rien perdu de sa vigueur. Désormais je choisirai mieux mes confidents. J'en veux de plus capables que vous de décider. Allez, poursuivit-il, en me poussant par les épaules hors de son cabinet, allez dire à mon trésorier qu'il vous compte cent ducats[1], et que le ciel vous conduise avec cette somme! Adieu, monsieur Gil Blas, je vous souhaite toutes sortes de prospérités avec un peu plus de goût[2]. »

(*Histoire de Gil Blas de Santillane*, liv. VII, chap. II, III, IV, édit. de 1747.)

1. *Cent ducats.* Le ducat d'Espagne était une monnaie d'or qui valut, suivant les époques, de 7 à 8 francs environ.

2. Le Sage peint sans doute dans son roman les travers généraux de l'humanité. Il a cependant plus d'une fois attaqué spécialement les défauts et les ridicules de ses contemporains. Il lui arrive même de faire des portraits. C'est ainsi qu'on s'accorde assez généralement à reconnaître Voltaire dans le poète tragique Gabriel Triaquero, dont il est question dans *Gil Blas* (X, V), et que Le Sage oppose, pour le rabaisser, à Lope de Vega (Corneille) et à Calderon (Racine). C'est ainsi encore qu'on croit que, sous le nom de la marquise de Chaves, il a voulu parler de Mme de Lambert (1647-1733), l'auteur des *Avis d'une mère à sa fille* et des *Avis d'une mère à son fils*, femme remarquable dont Fontenelle a écrit l'éloge et dans le salon de laquelle se réunissaient les hommes les plus distingués de l'époque : ses envieux et ses ennemis, il est vrai, reprochaient à ce salon de rappeler un peu trop ceux des anciennes précieuses; c'est un sentiment que Le Sage ne paraît pas éloigné de partager. (*Gil Blas*, IV, VIII) : « La marquise de Chaves, dit-il, était une veuve de trente-cinq ans, belle, grande et bien faite. Elle jouissait d'un revenu de dix mille ducats, et n'avait point d'enfants. Je n'ai jamais vu de femme plus sérieuse, ni qui parlât moins. Cela ne l'empêchait pas de passer pour la dame de Madrid la plus spirituelle. Le grand concours de personnes de qualité et de gens de lettres qu'on voyait chez elle tous les jours contribuait peut-être plus que son mérite à lui donner cette réputation. C'est une chose que je ne déciderai point. Je me contenterai de dire que son nom emportait une idée de génie supérieur, et que sa maison était appelée par excellence, dans la ville, le bureau des ouvrages d'esprit. Effectivement, on y lisait chaque jour tantôt des poèmes dramatiques, et tantôt d'autres poésies. Mais on n'y faisait guère que des lectures sérieuses; les pièces comiques y étaient méprisées. On n'y regardait la meilleure comédie, ou le roman le plus ingénieux et le plus égayé, que comme une faible production qui ne méritait aucune louange; au lieu que le moindre ouvrage sérieux, une ode, une églogue, un sonnet, y passait pour le plus grand effort de l'esprit humain. Il arrivait souvent que le public ne confirmait pas les jugements du bureau, et que même il sifflait quelquefois impoliment les pièces qu'on y avait fort applaudies. »

SAINT-SIMON

(1675-1755)

Louis de Rouvray, duc de Saint-Simon, est né à Versailles en 1675 et mort en 1755. Très fier de sa haute naissance, il fut de ceux qui regrettaient de voir que la noblesse eût conservé si peu de part au gouvernement de l'État, pensant, à tort ou à raison, que son influence était propre à tempérer l'autorité absolue des rois, tandis que des ministres de naissance médiocre ne pouvaient être que leurs serviles créatures. La rigidité fort honorable, mais hautaine, de son caractère et de ses principes, nuisit peut-être à sa fortune militaire comme à sa fortune politique : en 1702 il quitta l'armée, se croyant victime d'injustices répétées, et, sous la Régence, renonça à la fois à l'amitié du duc d'Orléans et aux postes diplomatiques auxquels il avait été appelé, ou qu'il pouvait encore espérer de se voir confier. Ses *Mémoires*[1] sont donc avant tout l'œuvre d'un mécontent ; mais ce mécontent fut en même temps un homme d'un grand caractère, quoique aveuglé par des préjugés qui nous paraissent mesquins. Ils sont aussi l'œuvre d'un écrivain doué à un incroyable degré du don de pénétrer les cœurs à travers les visages, et, en saisissant les moindres grimaces de ceux-ci, de peindre ceux-là jusque dans leurs replis les plus profonds. Aussi tout, chez lui, jusqu'aux règles les plus élémentaires de la correction, est-il sacrifié au pittoresque du tour ou de l'expression : ce très grand et très original écrivain serait le plus dangereux des modèles, s'il n'était inimitable. Au point de vue historique, pourvu qu'on se tienne en garde contre la partialité de Saint-Simon, ses *Mémoires* sont une source presque inépuisable de renseignements sur la dernière partie du règne de Louis XIV et la première de celui de Louis XV[1].

1. Dès 1694 Saint-Simon avait commencé à noter les événements dont il était témoin. En 1730, il connut le *Journal* de Dangeau, qui va de 1684 à 1720 et l'annota, complétant ses récits ou corrigeant ses jugements avec âpreté. Enfin, en 1740, il se mit, en continuant de profiter du récit de Dangeau comme d'une sorte de trame chronologique, à rédiger définitivement ses *Mémoires*.

2. Les *Mémoires* de Saint-Simon ne furent publiés, après la mort de l'auteur, que dans des éditions incorrectes et fragmentaires. Le texte authentique n'en fut donné pour la première fois qu'en 1856, par M. Chéruel (Paris, Hachette, 20 vol. in-8). Une nouvelle édition, qui sera pour longtemps définitive, est due à M. de Boislisle et se poursuit dans la collection des *Grands Écrivains de la France*.

LIT DE JUSTICE DU 26 AOUT 1718[1].

Ce fut là où je savourai, avec tous les délices qu'on ne peut exprimer, le spectacle de ces fiers légistes, qui osent nous refuser le salut, prosternés à genoux, et rendre à nos pieds un hommage au trône, tandis qu'assis et couverts, sur les hauts sièges aux côtés du même trône, ces situations et ces postures, si grandement disproportionnées, plaident seules avec tout le perçant de l'évidence la cause de ceux qui, véritablement et d'effet, sont *laterales Regis*[2] contre ce *vas electum*[3] du tiers état. Mes yeux fichés, collés sur ces bourgeois superbes[4], parcouraient tout ce grand banc à genoux ou debout, et les amples replis de ces fourrures ondoyantes à chaque génuflexion longue et redoublée, qui ne finissait que par le commandement du Roi par la bouche du garde des sceaux[5], vil petit gris[6] qui voudrait contrefaire l'hermine en peinture, et ces têtes découvertes et humiliées à la hauteur de nos pieds. La remontrance finie, le garde des sceaux monta au roi, puis, sans reprendre aucun avis, se remit en place, jeta les yeux sur le premier président[7], et

1. On appelait *lit de justice* le siège sur lequel s'asseyait le roi, dans certaines séances solennelles du Parlement, et, par suite, la séance elle-même. Il s'agit ici de la séance dans laquelle tout pouvoir et tout droit furent enlevés au duc du Maine, fils de Louis XIV, et qui, en affermissant la régence du duc d'Orléans, donna toute satisfaction à la majorité de la noblesse, heureuse, comme Saint-Simon, son plus fougueux représentant, d'en avoir fini avec un règne de « vile bourgeoisie », car c'est ainsi que Saint-Simon caractérise le règne de Louis XIV : on s'apercevra d'ailleurs assez, dans le cours de ce morceau, de la haine violente que Saint-Simon nourrit contre la bourgeoisie et le Parlement.

2. *Laterales Regis*, ceux qui se tiennent aux côtés du roi.

3. *Vas electum*, vase d'élection. Cette expression mystique désigne toute créature que Dieu a choisie parmi toutes les autres, pour répandre en elle sa grâce ou la faire servir à ses desseins. Le *vas electum* du tiers état, c'est donc l'élite du tiers état.

4. *Superbes*, orgueilleux. C'est le sens étymologique, le seul vrai sens du mot.

5. *Le garde des sceaux* : Marc-René Voyer d'Argenson (1651-1721), ami et protégé de Saint-Simon, venait d'être nommé garde des sceaux, à la suite de la disgrâce du chancelier Daguesseau.

6. Le *petit gris* est un écureuil du Nord, dont la fourrure est de couleur grise. On sait que la fourrure de l'hermine est blanche. — L'apposition ne se rapporte pas au *garde des sceaux*, mais au *grand banc* ou aux *fourrures*.

7. *Le premier président* du Parlement de Paris était, depuis 1712, Jean-

prononça : *Le Roi veut être obéi, et obéi sur-le-champ.* Ce grand mot fut un coup de foudre qui atterra présidents et conseillers de la façon la plus marquée. Tous baissèrent la tête, et la plupart furent longtemps sans la relever. Le reste des spectateurs, excepté les maréchaux de France [1], parurent peu sensibles à cette désolation.

Mais ce ne fut rien que ce triomphe ordinaire en comparaison de celui qui l'allait suivre immédiatement.... Après quelques moments d'intervalle, le garde des sceaux remonta au Roi, et, remis en place, y demeura encore quelques instants en silence....

Enfin le garde des sceaux ouvrit la bouche, et dès la première période il annonça la chute d'un des frères [2] et la conservation de l'autre [3]. L'effet de cette période sur tous les visages est inexprimable. Quelque occupé que je fusse à contenir le mien, je n'en perdis pourtant aucune chose. L'étonnement prévalut aux autres passions [4]. Beaucoup parurent aises, soit équité, soit haine pour le duc du Maine, soit affection pour le comte de Toulouse; plusieurs consternés. Le premier président perdit toute contenance; son visage, si suffisant et si audacieux, fut saisi d'un mouvement convulsif; l'excès seul de sa rage le préserva de l'évanouissement. Ce fut bien pis à la lecture de la déclaration. Chaque mot était législatif et portait une chute nouvelle. L'attention était générale, tenait chacun immobile pour n'en pas perdre un mot, et les yeux sur le greffier qui lisait. Vers le tiers de cette

Antoine de Mesmes, partisan des princes légitimés, et hostile par conséquent à la politique du régent, soutenue par Saint-Simon.

1. *Les maréchaux de France*, et notamment le maréchal de Villeroy, précepteur du jeune roi, tous créatures de Louis XIV, qui leur avait même donné le pas sur les ducs.

2. *Un des frères* : le duc du Maine, réduit à son titre de pair et privé de tous ses autres droits, de toutes ses fonctions, en particulier du commandement de la maison du roi.

3. *L'autre* : le comte de Toulouse, dont Saint-Simon lui-même dit qu'il était l'honneur, la vertu, la droiture, l'équité même.

4. *Aux autres passions.* Quoiqu'on dise ordinairement *prévaloir sur* ou *contre*, on trouve plus d'une fois, au dix-septième siècle, *prévaloir à.*

lecture, le premier président, grinçant le peu de dents qui lui restaient, se laissa tomber le front sur son bâton, qu'il tenait à deux mains, et, en cette singulière posture et si marquée, acheva d'entendre cette lecture si accablante pour lui, si résurrective[1] pour nous.

Moi cependant je me mourais de joie. J'en étais à craindre la défaillance; mon cœur, dilaté à l'excès, ne trouvait plus d'espace à s'étendre. La violence que je me faisais pour ne rien laisser échapper était infinie et néanmoins ce tourment était délicieux.... Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance; je jouissais du plein accomplissement des désirs les plus véhéments et les plus continus de toute ma vie. J'étais tenté de ne me plus soucier de rien. Toutefois je ne laissais pas d'entendre cette vivifiante lecture dont tous les mots résonnaient sur mon cœur comme l'archet sur un instrument, et d'examiner en même temps les impressions différentes qu'elle faisait sur chacun.

Au premier mot que le garde des sceaux dit de cette affaire, les yeux des deux évêques pairs[2] rencontrèrent les miens. Jamais je n'ai vu surprise pareille à la leur, ni un transport de joie si marqué. Je n'avais pu les préparer à cause de l'éloignement de nos places, et ils ne purent résister au mouvement qui les saisit subitement. J'avalai par les yeux un délicieux trait de leur joie, et je détournai les miens des leurs de peur de succomber à ce surcroît, et je n'osai plus les regarder....

Pendant l'enregistrement je promenais mes yeux doucement de toutes parts, et si je les contraignis avec constance, je ne pus résister à la tentation de m'en dédommager sur le premier président; je l'accablai donc à cent reprises, dans la séance, de mes regards assenés et forlongés[3]

1. *Résurrective.* Ce mot n'est pas admis par l'Académie.

2. *Les deux évêques pairs* présents au lit de justice : l'évêque de Laon, Clermont-Chattes, et l'évêque de Noyon, Châteauneuf-Rochebonne, qui devint plus tard archevêque de Lyon.

3. *Forlongé* est généralement un terme de chasse, qui veut dire *s'étant*

avec persévérance. L'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe, lui furent lancés de mes yeux jusqu'en ses moelles; souvent il baissait la vue quand il attrapait mes regards; une fois ou deux il fixa le sien sur moi, et je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui achevèrent de le confondre. Je me baignais dans sa rage et je me délectais à le lui faire sentir. Je me jouais de lui quelquefois avec mes deux voisins, en le leur montrant d'un clin d'œil, quand il pouvait s'en apercevoir; en un mot, je m'espaçai sur lui sans ménagement aucun autant qu'il me fut possible.

(*Mémoires*, édit. Chéruel, tome XVI, chap. II.)

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE[1]

Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disait rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtain brun fort bien plantés, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries, dont elle parlait et se moquait la première, le plus beau teint et la plus belle peau, un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée, une marche de déesse sur les nuées. Elle plaisait au dernier point : les grâces naissaient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières, et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmait, avec cette aisance qui était en elle, jusqu'à la communiquer[2] à tout ce qui l'approchait.

écarté. Saint-Simon le prend ici comme un synonyme plus expressif de *prolongé*.

1. Voir page 203, note 1.

2. *Jusqu'à la communiquer*. Entendez : jusqu'à un point tel qu'elle la communiquait.

Elle voulait plaire même aux personnes les plus inutiles et les plus médiocres, sans qu'elle parût le rechercher. On était tenté de la croire toute et uniquement à celles avec qui elle se trouvait. Sa gaieté, jeune, vive, active, animait tout, et sa légèreté de nymphe la portait partout, comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie. Elle ornait tous les spectacles, était l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissait par les grâces, la justesse et la perfection de sa danse[1]. Elle aimait le jeu, s'amusait au petit jeu, car tout l'amusait; elle préférait le gros, y était nette, exacte, la plus belle joueuse du monde, et en un instant faisait le jeu de chacun[2]: également gaie et amusée à faire, les après-dînées[3], des lectures sérieuses, à converser dessus, et à travailler avec ses dames sérieuses : on appelait ainsi ses dames du palais les plus âgées. Elle n'épargna rien, jusqu'à sa santé, elle n'oublia pas jusqu'aux plus petites choses, et sans cesse, pour gagner Mme de Maintenon, et le Roi par elle. Sa souplesse à leur égard était sans pareille, et ne se démentit jamais d'un moment. Elle l'accompagnait de toute la discrétion[4] que lui donnait la connaissance d'eux, que l'étude et l'expérience lui avaient acquise, pour les degrés d'enjouement ou de mesure qui étaient à propos. Son plaisir, ses agréments, je le répète, sa santé même, tout leur fut immolé. Par cette voie elle s'acquit une familiarité avec eux dont aucun des enfants du Roi n'avait pu approcher.

En public, sérieuse, mesurée, respectueuse avec le Roi, et en timide bienséance avec Mme de Maintenon, qu'elle n'appelait jamais que *ma tante*, pour confondre joliment le rang et l'amitié; en particulier, cau-

1. On retrouve dans la jeune duchesse de Bourgogne quelques-uns des traits de l'infortunée et charmante Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

2. Il faut entendre probablement que, lorsqu'elle perdait, elle payait immédiatement à son adversaire l'enjeu qu'il avait tenu.

3. Voir la note 3 de la page 251.

4. *Discrétion*, discernement.

sante [1], sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au col, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait, leur tirait le dessous du menton, les tourmentait, fouillait leurs tables, leurs papiers, leurs lettres, les décachetait, les lisait quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyait en humeur d'en rire, et parlant quelquefois dessus ; admise à tout, à la réception des courriers qui apportaient les nouvelles les plus importantes, entrant chez le Roi à toute heure, même des moments [2] pendant le conseil, utile et fatale aux ministres mêmes, mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire.

(*Mémoires*, édit. de Boislisle, tome XXII, pages 280-285.)

FÉNELON

Ce prélat était un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier, quand on ne l'aurait vu qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient pas. Elle avait de la gravité et de la galanterie [3], du sérieux et de la gaieté ; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur ; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces,

1. *Causante*. On sent combien l'adjectif verbal, qui marque un état constant, une manière d'être habituelle, est ici plus expressif que ne le serait le participe présent, qui marque seulement une action momentanée. — Au reste, le dix-septième siècle n'a jamais bien distingué le participe présent de l'adjectif verbal, et emploie souvent ce dernier là où nous emploierions le premier.

2. *Des moments*, quelquefois.

3. *Galanterie*, charme qui tient à la politesse des manières et de l'esprit.

la décence, et surtout la noblesse. Il fallait effort[1] pour cesser de le regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans toutefois avoir pu attraper la justesse de l'harmonie qui frappait dans l'original, et la délicatesse de chaque caractère que ce visage rassemblait[2] Ses manières y répondaient dans la même proportion, avec une aisance qui en donnait aux autres, et cet air et ce bon goût qu'on ne tient que de l'usage de la meilleure compagnie et du grand monde, qui se trouvait répandu de soi-même dans toutes ses conversations; avec cela une éloquence naturelle, douce, fleurie; une politesse insinuante, mais noble et proportionnée; une éloquence facile, nette, agréable; un air de clarté et de netteté pour se faire entendre dans les matières les plus embarrassées et les plus dures; avec cela un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun sans le faire jamais sentir, qui les mettait à l'aise et qui semblait enchanter, de façon qu'on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver. C'est ce talent si rare, et qu'il avait au dernier degré, qui lui tint tous ses amis si entièrement attachés toute sa vie, malgré sa chute, et qui dans leur dispersion les réunissait pour se parler de lui, pour le regretter, pour le désirer, pour se tenir de plus en plus à lui, comme les Juifs pour[3] Jérusalem, et soupirer après son retour, et l'espérer toujours, comme ce malheureux peuple attend encore et soupire après le Messie. C'est aussi par cette autorité de prophète, qu'il s'était acquise sur les siens, qu'il s'était accoutumé à une domination qui, dans sa douceur, ne voulait point de résistance. Aussi n'aurait-il pas longtemps souffert de com-

1. *Il fallait effort*, locution moins usuelle qu'*il fallait faire effort*, mais fort correcte et qui se recommande par sa brièveté.

2. *De chaque caractère que ce visage rassemblait.* Il faudrait correctement *de chacun des caractères que....*

3. *Comme* [font] *les Juifs pour* (à propos, à l'égard de) *Jérusalem.*

pagnon s'il fût revenu à la cour et entré dans le conseil[1], qui[2] fut toujours son grand but; et une fois ancré et hors des besoins des autres[3], il eût été bien dangereux non seulement de lui résister, mais de n'être pas toujours pour lui dans la souplesse et dans l'admiration.

Retiré dans son diocèse[4], il y vécut avec la piété et l'application d'un pasteur, avec l'art et la magnificence d'un homme qui n'a renoncé à rien, qui se ménage tout le monde et toutes choses. Jamais homme n'a eu plus que lui la passion de plaire, et au valet autant qu'au maître; jamais homme ne l'a portée plus loin, avec une application plus suivie, plus constante, plus universelle, jamais homme n'y a plus entièrement réussi. Cambrai est un lieu de grand abord et de grand passage; rien d'égal à la politesse, au discernement, à l'agrément avec lequel il recevait tout le monde. Dans les premières années on l'évitait[5], il ne courait après personne; peu à peu les charmes de ses manières lui rapprochèrent un certain gros[6]. A la faveur de cette petite multitude, plusieurs de ceux que la crainte avait écartés, mais qui désiraient aussi de jeter des semences pour d'autres temps, furent bien aises des occasions de passer à Cambrai. De l'un à l'autre tous y coururent, A mesure que Mgr le duc de Bourgogne parut figurer[7], la cour du prélat grossit; et

1. *Le Conseil d'en haut*, l'assemblée des ministres d'État tenu dans la chambre du roi et présidée par lui.

2. *Qui*, ce qui (*quod*).

3. *Hors des besoins des autres*, en état de pouvoir se passer, de ne plus avoir besoin des autres.

4. *Dans son diocèse*. Voir la notice sur Fénelon, page 225.

5. *On l'évitait*, à cause de la disgrâce dans laquelle il était tombé à la cour.

6. *Rapprochèrent*, ramenèrent. — *Un gros*, une troupe assez compacte.

Un gros de courtisans en foule l'accompagne.
(Corneille, *Polyeucte*, I, iv.)

7. *Parut figurer*, parut faire figure, prendre de l'importance (depuis la mort du grand Dauphin, son père, survenue en 1711, et qui faisait de lui l'héritier du trône). On sait que le duc de Bourgogne était l'élève de Fénelon, qui avait gardé sur lui beaucoup d'autorité.

elle en devint une effective aussitôt que son disciple fut devenu Dauphin. Le nombre des gens qu'il avait accueillis, la quantité de ceux qu'il avait logés chez lui passant par Cambrai, les soins qu'il avait pris des malades et des blessés qu'en diverses occasions on avait portés dans sa ville, lui avaient acquis le cœur des troupes. Assidu aux hôpitaux et chez les moindres officiers, attentif aux principaux, en ayant chez lui en nombre et plusieurs mois de suite jusqu'à leur parfait rétablissement, vigilant en vrai pasteur au salut de leurs âmes, avec cette connaissance du monde qui les savait gagner et qui en engageait beaucoup à s'adresser à lui-même, et il[1] ne se refusait pas au moindre des hôpitaux[2] qui voulait aller à lui, et qu'il suivait comme s'il n'eût point eu d'autres soins à prendre, il n'était pas moins actif au soulagement corporel. Les bouillons, les nourritures, les consolations des dégoûts[3], souvent encore les remèdes, sortaient en abondance de chez lui ; et dans ce grand nombre un ordre et un soin que chaque chose fût du meilleur en sa sorte qui ne peut se comprendre. Il présidait aux consultations les plus importantes ; aussi est-il incroyable jusqu'à quel point il devint l'idole des gens de guerre, et combien son nom retentit jusqu'au milieu de la cour.

Ses aumônes, ses visites épiscopales réitérées plusieurs fois l'année, et qui lui firent connaître par lui-même à fond toutes les parties de son diocèse, la sagesse et la douceur de son gouvernement, ses prédications fréquentes dans la ville et dans les villages, la facilité de son accès, son humanité avec les petits, sa politesse avec les autres, ses grâces naturelles qui rehaussaient le prix de tout ce qu'il disait et faisait, le firent adorer de son peuple ; et

1. *Et il.* Ces mots commencent une espèce de parenthèse qui se ferme après les mots *à prendre.*

2. *Au moindre des hôpitaux.* Entendez : au moindre des malades qui se trouvaient dans les hôpitaux.

3. *Les consolations des dégoûts* : il faut entendre sans doute par là certains aliments agréables et capables de consoler les malades de la répugnance qu'ils avaient dû vaincre pour absorber les remèdes.

les prêtres dont il se déclarait le père et le frère, et qu'il traitait tous ainsi, le portaient tous dans leurs cœurs. Parmi tant d'art et d'ardeur de plaire, et si générale, rien de bas, de commun, d'affecté, de déplacé, toujours en convenance à l'égard de chacun; chez lui abord facile, expédition[1] prompte et désintéressée; un même esprit, inspiré par le sien, en tous ceux qui travaillaient sous lui dans ce grand diocèse, jamais de scandale ni rien de violent contre personne; tout en lui et chez lui dans la plus grande décence. Ses matinées se passaient en affaires du diocèse. Comme il avait le génie élevé et pénétrant, qu'il y résidait toujours, qu'il ne se passait point de jour qu'il ne réglât ce qui se présentait, c'était chaque jour une occupation courte et légère. Il recevait après qui le voulait voir, puis allait dire la messe, et il y était prompt; c'était toujours dans sa chapelle, hors les jours qu'il officiait, ou que quelque raison particulière l'engageait à l'aller dire ailleurs. Revenu chez lui, il dînait avec la compagnie, toujours nombreuse, mangeait peu et peu solidement, mais demeurait longtemps à table pour les autres, et les charmait par l'aisance, la variété, le naturel, la gaieté de sa conversation, sans jamais descendre à rien qui ne fût digne et d'un évêque et d'un grand seigneur; sortant de table il demeurait peu avec la compagnie. Il l'avait accoutumée à vivre chez lui sans contrainte, et à n'en pas prendre pour elle[2]. Il entrait dans son cabinet et y travaillait quelques heures, qu'il prolongeait s'il faisait mauvais temps et qu'il n'eût rien à faire hors de chez lui.

Au sortir de son cabinet il allait faire des visites ou se promener à pied hors la ville. Il aimait fort cet exercice et l'allongeait volontiers; et, s'il n'y avait personne de ceux qu'il logeait, ou quelque personne distinguée, il

1. *Expédition* des affaires qui lui étaient soumises.

2. *Et à n'en pas prendre pour elle*, et à ce que lui-même ne prît pas de contrainte pour elle.

prenait quelque grand vicaire et quelque autre ecclésiastique, et s'entretenait avec eux du diocèse, de matières de piété ou de savoir; souvent il y mêlait des parenthèses agréables. Les soirs, il les passait avec ce qui logeait chez lui, soupait avec les principaux de ces passages d'armées quand il en arrivait, et alors sa table était servie comme le matin. Il mangeait encore moins qu'à dîner, et se couchait toujours avant minuit. Quoique sa table fût magnifique et délicate, et que tout chez lui répondît à l'état d'un grand seigneur, il n'y avait rien néanmoins qui ne sentît l'odeur de l'épiscopat et de la règle la plus exacte, parmi la plus honnête et la plus douce liberté. Lui-même était un exemple toujours présent, mais auquel on ne pouvait atteindre; partout un vrai prélat, partout aussi un grand seigneur, partout encore l'auteur de *Télémaque*. Jamais un mot sur la cour, sur les affaires, quoi que ce soit qui pût être repris, ni qui sentît le moins du monde bassesse, regrets, flatterie; jamais rien qui pût seulement laisser soupçonner ni ce qu'il avait été, ni ce qu'il pouvait encore être. Parmi tant de grandes parties [1] un grand ordre dans ses affaires domestiques, et une grande règle dans son diocèse : mais sans petitesse, sans pédanterie, sans avoir jamais importuné personne d'aucun état [2] sur la doctrine.

(*Id.*, tome XXVI, pages 74-78.)

1. *Tant de grandes parties*, tant de dons de l'esprit relatifs aux devoirs les plus graves, les plus importants.
2. *D'aucun état*, c'est-à-dire laïque ou ecclésiastique.

MARIVAUX

(1688-1763)

Né à Paris en 1688, mort en 1763, Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux a, sans parler de ses premières œuvres, qui sont fort médiocres, écrit des comédies et des romans, et rédigé des recueils périodiques. Dans ces recueils, *le Spectateur français*, *l'Indigent philosophe*, *le Cabinet du philosophe*, les *Pièces détachées*, comme dans ses romans, *Marianne* (1731-1736) et le *Paysan parvenu* (1735), on trouve des peintures de mœurs et de caractères intéressantes et fortes, quoiqu'elles n'aient rien de cette légèreté, de cette vivacité mordante et un peu âpre qui fait le premier charme des romans de Le Sage. Comme auteur dramatique, Marivaux ne mérite qu'un seul reproche : ses comédies manquent de variété; il semble qu'entre *la Surprise de l'amour* (1727), *le Jeu de l'amour et du hasard* (1730), *les Fausses confidences* (1736), *le Legs* (1736), *l'Épreuve* (1740), il n'y ait d'autre différence que celle des circonstances extérieures au milieu desquelles l'action se déroule, et que cette action soit toujours la même. D'ailleurs Marivaux, le premier, fait, non plus de l'étude des caractères généraux, mais de la peinture de l'amour, l'objet même de la comédie. Toutefois ce sentiment, toujours sérieux et profond, n'a rien ici de la violence avec laquelle il se déchaîne ordinairement dans la tragédie. Marivaux ne met en scène que des personnages dans l'âme desquels la passion qui doit les animer pendant tout le cours de la pièce est, dès l'exposition, déjà née ou tout près de naître; un très léger obstacle seul la contrarie et l'empêche de se déclarer : comment arrivera-t-elle à en triompher, comment se comportera-t-elle, par quels états successifs passera-t-elle, pendant cette très courte crise? C'est là ce qu'étudie notre auteur, et l'on voit assez quelle prodigieuse finesse d'analyse il faut déployer dans de pareils sujets. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que personne n'ait réussi à imiter Marivaux, qui n'avait lui-même imité personne, et qu'il y ait lieu de le regarder comme le plus grand, à l'exception peut-être de Beaumarchais, qu'on peut lui égaler, non lui préférer, des auteurs comiques que la France a produits, depuis la mort de Molière jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle [1].

1. Nous suivons l'édition que Duvicquet a donnée des *Œuvres* de Marivaux (Paris, 1827-1830).

DÉCEPTION DOULOUREUSE

ANGÉLIQUE, LUCIDOR [1]

LUCIDOR. — Je vois avec joie que votre amitié répond à la mienne.

ANGÉLIQUE. — Oui, mais malheureusement vous n'êtes pas de notre village, et vous retournerez peut-être bientôt à votre Paris, que je n'aime guère. Si j'étais à votre place, il me viendrait plutôt chercher, que je n'irais le voir.

LUCIDOR. — Eh ! qu'importe que j'y retourne ou non, puisqu'il ne tiendra qu'à vous que nous y soyons tous deux?

ANGÉLIQUE. — Tous deux, monsieur Lucidor! eh mais ! contez-moi donc comme quoi.

LUCIDOR. — C'est que je vous destine un mari qui y demeure.

ANGÉLIQUE. — Est-il possible? Ah çà! ne me trompez pas, au moins ; tout le cœur me bat : loge-t-il avec vous?

LUCIDOR. — Oui, Angélique; nous sommes dans la même maison.

ANGÉLIQUE. — Ce n'est pas assez; je n'ose encore être bien aise en toute confiance. Quel homme est-ce?

LUCIDOR. — Un homme très riche.

ANGÉLIQUE. — Ce n'est pas là le principal. Après?

LUCIDOR. — Il est de mon âge et de ma taille.

ANGÉLIQUE. — Bon : c'est ce que je voulais savoir.

LUCIDOR. — Nos caractères se ressemblent; il pense comme moi.

1. Lucidor, jeune seigneur de Paris, aime Angélique et il est aimé d'elle, mais pour être entièrement sûr de son affection, il a résolu de l'éprouver avant de demander sa main. C'est la scène même de l'épreuve que nous donnons ici.

Angélique. — Toujours de mieux en mieux. Que je l'aimerai !

Lucidor. — C'est un homme tout aussi uni, tout aussi sans façon que je le suis.

Angélique. — Je n'en veux point d'autre.

Lucidor. — Qui n'a ni ambition, ni gloire, et qui n'exigera de celle qu'il épousera que son cœur.

Angélique, *riant*. — Il l'aura, monsieur Lucidor, il l'aura ; il l'a déjà ; je l'aime autant que vous, ni plus ni moins[1].

Lucidor. — Vous aurez le sien, Angélique, je vous en assure ; je le connais ; c'est tout comme s'il vous le disait lui-même.

Angélique. — Eh ! sans doute ; et moi, je réponds aussi comme s'il était là.

Lucidor. — Ah ! que de l'humeur dont il est, vous allez le rendre heureux !

Angélique. — Ah ! je vous promets bien qu'il ne sera pas heureux tout seul.

Lucidor. — Adieu, ma chère Angélique ; il me tarde d'entretenir votre mère et d'avoir son consentement. Le plaisir que me fait ce mariage ne me permet pas de différer davantage ; mais, avant que je vous quitte, acceptez de moi ce petit présent de noce, que j'ai droit de vous offrir, suivant l'usage, et en qualité d'ami ; ce sont de petits bijoux que j'ai fait venir de Paris.

Angélique. — Et moi, je les prends, parce qu'ils y retourneront avec vous, et que nous serons ensemble ; mais il ne fallait point de bijoux : c'est votre amitié qui est le véritable.

Lucidor. — Adieu, belle Angélique ; votre mari ne tardera pas à paraître.

Angélique. — Courez donc, afin qu'il vienne plus vite.

1. *Ni plus ni moins.* On sent bien qu'Angélique est persuadée que Lucidor veut, par toutes ses réponses, se désigner lui-même.

ANGÉLIQUE, LISETTE [1]

LISETTE. — Eh bien ! mademoiselle, êtes-vous instruite? A qui vous marie-t-on?

ANGÉLIQUE. — A lui, ma chère Lisette, à lui-même, et je l'attends.

LISETTE. — A lui, dites-vous? Et quel est donc cet homme qui s'appelle *lui* par excellence? Est-ce qu'il est ici?

ANGÉLIQUE. — Et tu as dû le rencontrer; il va trouver ma mère.

LISETTE. — Je n'ai vu que monsieur Lucidor, et ce n'est pas lui qui vous épouse.

ANGÉLIQUE. — Eh ! si fait; voilà vingt fois que je te le répète. Si tu savais comme nous nous sommes parlé, comme nous nous entendions bien sans qu'il ait dit : c'est moi! mais cela était si clair, si clair, si agréable!

LISETTE. — Je ne l'aurais jamais imaginé ; mais le voici encore.

LUCIDOR, FRONTIN [2], LISETTE, ANGÉLIQUE

LUCIDOR. — Je reviens, belle Angélique; en allant chez votre mère, j'ai trouvé monsieur qui arrivait, et j'ai cru qu'il n'y avait rien de plus pressé que de vous l'amener: c'est lui, c'est ce mari pour qui vous êtes si favorablement prévenue, et qui, par le rapport de nos caractères, est en effet un autre moi-même. Il m'a apporté aussi le portrait d'une jeune et jolie personne qu'on veut me faire épouser à Paris. (*Il le lui présente.*) Jetez les yeux dessus : comment le trouvez-vous?

1. Lisette est la suivante d'Angélique.

2. Frontin est le valet de Lucidor; mais ce dernier lui a fait revêtir des habits de maître, afin de le présenter comme prétendant à la main d'Angélique : c'est par cette ruse que Lucidor éprouvera Angélique.

ANGÉLIQUE, *d'un air mourant, le repousse.* — Je ne m'y connais pas[1].

LUCIDOR. — Adieu, je vous laisse ensemble, et je cours chez madame Argante[2].

(*L'Épreuve*, scènes VIII, IX, X.)

DE L'EXPRESSION DES PENSÉES FINES

Vous accusez un auteur d'avoir un style précieux? Qu'est-ce que cela signifie?... Ce style peut-être bien n'est accusé d'être mauvais, précieux, guindé, recherché, que parce que les pensées qu'il exprime sont extrêmement fines, et ont dû se former d'une liaison d'idées singulières, lesquelles idées ont dû à leur tour être exprimées par le rapprochement de mots et de signes qu'on a rarement vus aller ensemble.

Ne serait-il pas plaisant que la finesse des pensées de cet auteur fût la cause du vice imaginaire dont on accuse son style? Cela se pourrait bien; et sur ce pied-là, l'homme qui pensera beaucoup, donnera souvent beau jeu à ceux qui s'acharnent sur le style. L'homme qui pense beaucoup approfondit les sujets qu'il traite; il les pénètre, il y remarque des choses d'une extrême finesse, que tout le monde sentira quand il les aura dites, mais qui, de tout temps, n'ont été remarquées que de très peu de gens; et il ne pourra assurément les exprimer que par un assemblage et d'idées et de mots très rarement vus ensemble....

1. *Je ne m'y connais pas.* On admirera la simplicité et le naturel parfait des attitudes et du style dans cette scène qui fait le plus touchant et le plus imprévu coup de théâtre. Produire de grands effets par des moyens très simples a toujours été le propre des écrivains de premier ordre, et il faut avouer que Marivaux y a excellé.

2. *Madame Argante*, la mère d'Angélique.

Par exemple : *L'esprit est souvent la dupe du cœur.* C'est M. de la Rochefoucauld qui l'a dit[1]. Supposons que cela ne fût dit que d'aujourd'hui par quelque auteur de nos jours. Ne l'accuserait-on pas de s'être exprimé dans un style précieux? Il y a bien de l'apparence. Pourquoi, s'écrierait un critique, ne pas dire que l'esprit est souvent trompé par le cœur, que le cœur en fait accroire à l'esprit? C'est la même chose.

Non pas, s'il vous plaît, lui répondrais-je, vous n'y êtes point : ce n'est plus là la pensée précise de l'auteur; vous la diminuez de force, vous la faites baisser. Le style de la vôtre, puisque vous parlez de style, ne vous exprime qu'une pensée assez commune; le style de cet auteur nous en exprime une plus particulière et plus fine, et nous peint mieux ce qui se passe quelquefois entre le cœur et l'esprit. Cet esprit, simplement trompé par le cœur, ne me dit pas qu'il est souvent trompé comme un sot, ne me dit pas même qu'il se laisse tromper. Nous sommes souvent trompés sans mériter le nom de dupes; quelquefois on nous en fait habilement accroire, sans qu'on puisse nous reprocher d'être de facile croyance. Or cet auteur a voulu nous dire que souvent le cœur tourne l'esprit comme il veut; qu'il le fait aisément incliner à ce qui lui plaît; qu'il lui ôte sa pénétration, ou la dirige à son profit; enfin qu'il le séduit et l'engage à être de son avis, bien plus par les charmes de ses raisons que par leur solidité. Cet auteur a voulu nous dire que l'esprit a souvent la faiblesse, en faveur du cœur, de faire passer pour raisonnable, pour possible, pour vrai, ce qui ne l'est pas; et le tout, sans remarquer qu'il a cette faiblesse-là. Voilà bien des choses, que l'idée de dupe renferme toutes, et que le mot de cette idée exprime toutes aussi.

(*Le Cabinet du philosophe*, sixième feuille.)

1. C'est la 102e des *Réflexions ou Sentences et Maximes morales.*

MONTESQUIEU

(1689-1755)

Né en 1689 au château de la Brède, près de Bordeaux, mort en 1755, Charles de Secondat, baron de Montesquieu, qui, dès l'âge de vingt-sept ans, hérita de la charge de président à mortier au parlement de Bordeaux, publia d'abord quelques opuscules de genres divers et donna en 1721 ses célèbres *Lettres persanes*[1], sorte de roman satirique par lettres, dans lequel il fait le tableau et souvent le procès non seulement des ridicules et des travers, mais des institutions et des mœurs politiques et administratives, des croyances mêmes de son temps. Il y fait preuve, non peut-être de beaucoup de finesse dans la plaisanterie, mais d'un sentiment merveilleux de ce qui s'agitait encore confusément dans l'esprit de cette société nouvelle, qui prit, pour ainsi dire, à la lecture de ce livre, conscience de ses aspirations jusque-là indistinctes. Reçu à l'Académie française en 1728, il employa trois ans à parcourir l'Europe, pour achever son éducation politique, et séjourna notamment près d'un an et demi (novembre 1729-1731) en Angleterre. C'est à son retour qu'il prépara, puis publia (1734) ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, admirable dissertation dans laquelle il cherche à déduire de l'histoire du peuple romain quelques enseignements politiques d'un intérêt général, sorte de pierre d'attente du grand livre qui fut l'œuvre de toute sa vie et qui parut en 1748, *l'Esprit des lois*. A vrai dire c'est moins un livre qu'une suite d'études de législation comparée, dont il n'a pas paru toujours facile de saisir l'unité, mais qui est dominée par une idée féconde et très claire[2] et inspirée partout d'un généreux sentiment de modération et, comme on a dit plus tard, de libéralisme. Le style de Montesquieu est d'une précision aiguisée qui le plus souvent sert admirablement la pensée, mais qui trahit à l'excès le travail et parfois la recherche. Outre ses trois grands ouvrages, Montesquieu a encore publié plusieurs opuscules, dont les plus célèbres sont le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* (écrit probablement vers 1722, publié en 1745), morceau historique qui, sous une forme un peu tendue, développe des idées intéressantes, et un assez fade poème en prose, *le Temple de Gnide* (1724)[3].

1. Sur le goût de l'orientalisme à cette époque, voir *Tableau sommaire*, 71.

2. Le sous-titre la fait bien comprendre : « De l'esprit des lois, ou *du rapport que les lois doivent avoir avec* la constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion, le commerce, etc. »

3. Nous suivons l'édition des *Œuvres* publiée par Laboulaye (Paris,

ALEXANDRE[1]

Alexandre, dans la rapidité de ses actions, dans le feu de ses passions mêmes, avait, si j'ose me servir de ce terme, une saillie de raison qui le conduisait, et que ceux qui ont voulu faire un roman de son histoire[2], et qui avaient l'esprit plus gâté que lui, n'ont pu nous dérober.

Parlons-en tout à notre aise [3].

Il ne partit qu'après avoir assuré la Macédoine contre les peuples barbares qui en étaient voisins, et achevé d'accabler les Grecs ; il ne se servit de cet accablement que pour l'exécution de son entreprise ; il rendit impuissante la jalousie des Lacédémoniens ; il attaqua les provinces maritimes ; il fit suivre à son armée de terre les côtes de la mer, pour n'être point séparé de sa flotte ; il se servit admirablement bien de la discipline contre le nombre ; il ne manqua point de subsistances, et, s'il est vrai que la victoire lui donna tout, il fit aussi tout pour se procurer la victoire.

Dans le commencement de son entreprise, c'est-à-dire dans un temps où un échec pouvait le renverser, il mit peu de chose au hasard : quand la fortune le mit au-des-

1875-1879). Rappelons que la famille de Montesquieu a entrepris, depuis 1892, la publication de ses œuvres inédites. Cinq volumes en ont paru, *Mélanges*, *Voyages*, *Pensées et fragments*.

1 Voir dans le volume consacré à la classe de quatrième, les réflexions de Montesquieu sur Charles XII, type du conquérant chevaleresque et sans génie. Alexandre au contraire est le modèle du conquérant qui apporte dans son entreprise plus de génie politique encore que de vaillance, et dont les triomphes sont également profitables au vainqueur, au vaincu et au genre humain tout entier.

2. Allusion à l'*Histoire d'Alexandre le Grand* de Quinte-Curce, écrivain latin qui a dû vivre au premier ou au second siècle de l'ère chrétienne.

3. *Tout à notre aise*, c'est-à-dire sans nous préoccuper de l'opinion vulgaire, qui le représente comme un conquérant uniquement soucieux d'acquérir une vaine gloire et de satisfaire un fol orgueil.

sus des événements, la témérité fut quelquefois un de ses moyens. Lorsque avant son départ il marche contre les Triballiens et les Illyriens[1], vous voyez une guerre comme celle que César fit depuis dans les Gaules. Lorsqu'il est de retour dans la Grèce, c'est comme malgré lui qu'il prend et détruit Thèbes; campé auprès de leur ville, il attend que les Thébains veuillent faire la paix : ils précipitent eux-mêmes leur ruine. Lorsqu'il s'agit de combattre les forces maritimes des Perses, c'est plutôt Parménion qui a de l'audace; c'est plutôt Alexandre qui a de la sagesse. Son industrie fut de séparer les Perses des côtes de la mer et de les réduire à abandonner eux-mêmes leur marine, dans laquelle ils étaient supérieurs. Tyr était, par principe, attachée aux Perses, qui ne pouvaient se passer de son commerce et de sa marine : Alexandre la détruisit. Il prit l'Egypte, que Darius avait laissée dégarnie de troupes, pendant qu'il assemblait des armées innombrables dans un autre univers.

Le passage du Granique fit qu'Alexandre se rendit maître des colonies grecques; la bataille d'Issus lui donna Tyr et l'Egypte; la bataille d'Arbelles lui donna toute la terre[2].

Après la bataille d'Issus, il laisse fuir Darius, et ne s'occupe qu'à affermir et à régler ses conquêtes; après la bataille d'Arbelles, il le suit de si près, qu'il ne lui laisse aucune retraite dans son empire. Darius n'entre dans ses villes et dans ses provinces que pour en sortir : les marches d'Alexandre sont si rapides, que vous croyez voir l'empire de l'univers plutôt le prix de la course, comme dans les jeux de la Grèce, que le prix de la victoire.

1. Ce sont deux de ces peuples barbares dont Montesquieu a parlé et contre lesquels Alexandre voulut d'abord assurer la Macédoine. — La source à laquelle puise Montesquieu, pour la connaissance des faits dans tout ce chapitre est l'ouvrage d'Arrien (IIe siècle ap. J.-C.) sur l'expédition d'Alexandre en Asie, intitulé *Anabase*, comme le livre célèbre de Xénophon.

2. Rappelons, pour mémoire, les dates de ces trois batailles : 334, 333, 331 avant notre ère.

C'est ainsi qu'il fit ses conquêtes; voyons comment il les conserva.

Il résista à ceux qui voulaient qu'il traitât les Grecs comme maîtres et les Perses comme esclaves; il ne songea qu'à unir les deux nations, et à faire perdre les distinctions du peuple conquérant et du peuple vaincu. Il abandonna, après la conquête, tous les préjugés qui lui avaient servi à la faire. Il prit les mœurs des Perses, pour ne pas désoler les Perses en leur faisant prendre les mœurs des Grecs[1].... Qu'est-ce que ce conquérant qui est pleuré de tous les peuples qu'il a soumis? Qu'est-ce que cet usurpateur sur la mort duquel la famille qu'il a renversée du trône verse des larmes? C'est un trait de cette vie dont les historiens ne nous disent pas que quelque autre conquérant puisse se vanter....

Alexandre, qui cherchait à unir les deux peuples, songea à faire dans la Perse un grand nombre de colonies grecques. Il bâtit une infinité de villes, et il cimenta si bien toutes les parties de ce nouvel empire, qu'après sa mort, dans le trouble et la confusion des plus affreuses guerres civiles, après que les Grecs se furent, pour ainsi dire, anéantis eux-mêmes, aucune province de Perse ne se révolta.

Pour ne point épuiser la Grèce et la Macédoine, il envoya à Alexandrie une colonie de Juifs : il ne lui importait quelles mœurs eussent[2] ces peuples, pourvu qu'ils lui fussent fidèles.

Il ne laissa pas seulement aux peuples vaincus leurs mœurs, il leur laissa encore leurs lois civiles, et souvent

1. *Les mœurs des Grecs.* Presque tous les historiens ont reproché à Alexandre d'avoir, après ses victoires, oublié la simplicité macédonienne pour le faste des rois de l'Asie. Remarquons que Montesquieu, rompant avec l'opinion vulgaire, trouve là, au contraire, et sans doute avec raison, une preuve nouvelle du génie d'Alexandre. Et en effet les peuples modernes ont compris que le conquérant d'un pays barbare ne pouvait affecter d'en bouleverser les mœurs, mais qu'il devait plutôt avoir l'air de s'y conformer et se présenter aux vaincus comme un vainqueur respectueux de leurs droits et de leurs coutumes héréditaires.

2. *Eussent* au subjonctif. Cette construction, qui est conforme aux règles de la syntaxe latine relatives à l'*interrogation indirecte*, a été assez usuelle au XVII^e^ siècle et même, on le voit, plus tard encore.

même les rois et les gouverneurs qu'il avait trouvés. Il mettait les Macédoniens à la tête des troupes et les gens du pays à la tête du gouvernement : aimant mieux courir le risque de quelque infidélité particulière (ce qui lui arriva quelquefois) que d'une révolte générale. Il respecta les traditions anciennes et tous les monuments de la gloire ou de la vanité des peuples. Les rois de Perse avaient détruit les temples des Grecs, des Babyloniens et des Égyptiens, il les rétablit; peu de nations se soumirent à lui, sur les autels desquelles il ne fît des sacrifices. Il semblait qu'il n'eût conquis que pour être le monarque particulier de chaque nation et le premier citoyen de chaque ville. Les Romains conquirent tout pour tout détruire; il voulut tout conquérir pour tout conserver; et, quelque pays qu'il parcourût, ses premières idées, ses premiers desseins, furent toujours de faire quelque chose qui pût en augmenter la prospérité et la puissance. Il en trouva les premiers moyens dans la grandeur de son génie; les seconds, dans sa frugalité et son économie particulière; les troisièmes, dans son immense prodigalité pour les grandes choses. Sa main se fermait pour les dépenses privées; elle s'ouvrait pour les dépenses publiques. Fallait-il régler sa maison : c'était un Macédonien; fallait-il payer les dettes des soldats, faire part de sa conquête aux Grecs, faire la fortune de chaque homme de son armée : il était Alexandre.

Il fit deux mauvaises actions: il brûla Persépolis et tua Clitus[1]. Il les rendit célèbres par son repentir : de sorte qu'on oublia ses actions criminelles, pour se souvenir de son respect pour la vertu; de sorte qu'elles furent considérées plutôt comme des malheurs que comme des choses qui lui fussent propres; de sorte que la postérité trouve

1. *Clitus.* Ce fut pendant l'ivresse d'un festin qu'Alexandre tua son ami Clitus, qui avait osé élever la gloire de Philippe de Macédoine au-dessus de celle de son fils (328). Ce fut également après une orgie qu'il donna l'ordre de brûler Persépolis (330), capitale de l'empire perse, qui d'ailleurs ne fut détruite qu'en partie.

la beauté de son âme presque à côté de ses emportements et de ses faiblesses; de sorte qu'il fallut le plaindre, et qu'il n'était plus possible de le haïr.

Je vais le comparer à César. Quand César voulut imiter les rois d'Asie, il désespéra les Romains pour une chose de pure ostentation; quand Alexandre voulut imiter les rois d'Asie, il fit une chose qui entrait dans le plan de sa conquête.

(*De l'Esprit des lois*, livre X, chap. XIII et XIV.)

DE LA CONSTITUTION D'ANGLETERRE [1]

FRAGMENT

Comme dans un État libre tout homme qui est censé avoir une âme libre doit être gouverné par lui-même, il faudrait que le peuple en corps eût la puissance législative; mais comme cela est impossible dans les grands États, et est sujet à beaucoup d'inconvénients dans les

1. « Il y a, dit Montesquieu lui-même pour annoncer le chapitre dont nous citons un long fragment, il y a une nation dans le monde qui a pour objet direct de sa constitution la liberté politique. Nous allons examiner les principes sur lesquels elle la fonde. S'ils sont bons, la liberté y paraîtra comme dans un miroir. » Quant à cette liberté elle-même, il l'a définie quelques lignes plus haut : « La liberté politique ne consiste point à faire ce que l'on veut. Dans un État, c'est-à-dire dans une société où il y a des lois, la liberté ne peut consister qu'à pouvoir faire ce que l'on doit vouloir, et à n'être point contraint de faire ce que l'on ne doit pas vouloir.

« Il faut se mettre dans l'esprit ce que c'est que l'indépendance, et ce que c'est que la liberté. La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent; et si un citoyen pouvait faire ce qu'elles défendent, il n'aurait plus de liberté, parce que les autres auraient tout de même ce pouvoir.

« La démocratie et l'aristocratie ne sont point des États libres par leur nature. La liberté politique ne se trouve que dans les gouvernements modérés. Mais elle n'est pas toujours dans les États modérés : elle n'y est que lorsqu'on n'abuse pas du pouvoir; mais c'est une expérience éternelle, que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser; il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites. Qui le dirait! la vertu même a besoin de limites.

« Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. »

petits, il faut que le peuple fasse par ses représentants tout ce qu'il ne peut faire par lui-même.

L'on connaît beaucoup mieux les besoins de sa ville que ceux des autres villes, et on juge mieux de la capacité de ses voisins que de celle de ses autres compatriotes. Il ne faut donc pas que les membres du corps législatif soient tirés en général du corps de la nation; mais il convient que, dans chaque lieu principal, les habitants se choisissent un représentant.

Le grand avantage des représentants, c'est qu'ils sont capables de discuter les affaires. Le peuple n'y est point du tout propre : ce qui forme un des grands inconvénients de la démocratie.

Il n'est pas nécessaire que les représentants, qui ont reçu de ceux qui les ont choisis une instruction générale, en reçoivent une particulière sur chaque affaire, comme cela se pratique dans les diètes d'Allemagne[1]. Il est vrai que de cette manière la parole des députés serait plus l'expression de la voix de la nation; mais cela jetterait dans des longueurs infinies, rendrait chaque député le maître de tous les autres; et, dans les occasions les plus pressantes, toute la force de la nation pourrait être arrêtée par un caprice....

Tous les citoyens, dans les divers districts, doivent avoir droit de donner leur voix pour choisir le représentant, excepté ceux qui sont dans un tel état de bassesse[2] qu'ils sont réputés n'avoir point de volonté propre.

Il y avait un grand vice dans la plupart des anciennes républiques[3] : c'est que le peuple avait droit d'y prendre des résolutions actives, et qui demandent quelque exécution; chose dont il est entièrement incapable. Il ne

1. Assemblées convoquées par l'empereur pour délibérer sur telle ou telle affaire et composées des électeurs de l'empire, des princes souverains et des délégués des villes impériales ou libres.

2. *Un tel état de bassesse*, une condition si peu élevée (salariés, domestiques, assistés, etc.).

3. *Des anciennes républiques*. Voir, sur les différences qui distinguent ces républiques des États modernes, quelques réflexions de Benjamin Constant, page 415, note 1.

doit entrer dans le gouvernement que pour choisir ses représentants; ce qui est très à sa portée. Car, s'il y a peu de gens qui connaissent le degré précis de la capacité des hommes, chacun est pourtant capable de savoir en général si celui qu'il choisit est plus éclairé que la plupart des autres.

Le corps représentant ne doit pas être choisi non plus pour prendre quelque résolution active, chose qu'il ne ferait pas bien, mais pour faire des lois, ou pour voir si l'on a bien exécuté celles qu'il a faites, chose qu'il peut très bien faire, et qu'il n'y a même que lui qui puisse bien faire.

Il y a toujours dans un État des gens distingués par la naissance, les richesses ou les honneurs; mais s'ils étaient confondus parmi le peuple, et s'ils n'y avaient qu'une voix comme les autres, la liberté commune serait leur esclavage, et ils n'auraient aucun intérêt à la défendre, parce que la plupart des résolutions seraient contre eux. La part qu'ils ont à la législation doit donc être proportionnée aux autres avantages qu'ils ont dans l'État : ce qui arrivera s'ils forment un corps qui ait droit d'arrêter les entreprises du peuple, comme le peuple a droit d'arrêter les leurs.

Ainsi la puissance législative sera confiée et au corps des nobles et au corps qui sera choisi pour représenter le peuple[1], qui auront chacun leurs assemblées et leurs délibérations à part, et des vues et des intérêts séparés.

Des trois puissances dont nous avons parlé[2], celle de juger est en quelque façon nulle[3]. Il n'en reste que deux;

1. La Chambre des Lords et la Chambre des Communes.

2. *Dont nous avons parlé*, au début du chapitre : « Il y a dans chaque État trois sortes de pouvoirs : la puissance législative, la puissance exécutrice des choses qui dépendent du droit des gens, et la puissance exécutrice de celles qui dépendent du droit civil.... On appellera cette dernière la puissance de juger, et la seconde simplement la puissance exécutrice de l'État. »

3. *Nulle*. « La puissance de juger, a-t-il dit un peu plus haut, ne doit pas être donnée à un sénat permanent, mais exercée par des personnes tirées du corps du peuple, dans certains jours de l'année, de la manière

et, comme elles ont besoin d'une puissance réglante pour les tempérer, la partie du corps législatif qui est composée de nobles est très propre à produire cet effet.

Le corps des nobles doit être héréditaire. Il l'est premièrement par sa nature ; et d'ailleurs il faut qu'il ait un très grand intérêt à conserver ses prérogatives, odieuses par elles-mêmes, et qui, dans un État libre, doivent toujours être en danger.

Mais, comme une puissance héréditaire pourrait être induite à suivre ses intérêts particuliers et à oublier ceux du peuple, il faut que dans les choses où l'on a un souverain intérêt à la corrompre, comme dans les lois qui concernent la levée de l'argent, elle n'ait de part à la législation que par sa faculté d'empêcher, et non par sa faculté de statuer[1].

J'appelle *faculté de statuer* le droit d'ordonner par soi-même, ou de corriger ce qui a été ordonné par un autre. J'appelle *faculté d'empêcher* le droit de rendre nulle une résolution prise par quelque autre : ce qui était la puissance des tribuns de Rome. Et quoique celui qui a la faculté d'empêcher puisse avoir aussi le droit d'approuver, pour lors cette approbation n'est autre chose qu'une déclaration qu'il ne fait point d'usage de sa faculté d'empêcher, et dérive de cette faculté.

La puissance exécutrice doit être entre les mains d'un monarque, parce que cette partie du gouvernement, qui a presque toujours besoin d'une action momentanée[2], est mieux administrée par un que par plusieurs ; au lieu que

prescrite par la loi, pour former un tribunal qui ne dure qu'autant que la nécessité le requiert. De cette façon, la puissance de juger, si terrible parmi les hommes, n'étant attachée ni à un certain état, ni à une certaine profession, devient, pour ainsi dire, invisible et nulle. On n'a point continuellement des juges devant les yeux ; et l'on craint la magistrature et non pas les magistrats. »

1. A la Chambre des Communes est réservé le droit exclusif de voter l'impôt. La Chambre des Lords peut confirmer ou rejeter, sur ce point, la décision des Communes, mais non la modifier.

2. *Momentanée*, qu'il faut accomplir à un moment précis et qui ne doit durer que ce moment.

ce qui dépend de la puissance législative est souvent mieux ordonné par plusieurs que par un seul.

Que s'il n'y avait point de monarque, et que la puissance exécutrice fût confiée à un certain nombre de personnes tirées du corps législatif, il n'y aurait plus de liberté, parce que les deux puissances seraient unies, les mêmes personnes ayant quelquefois et pouvant toujours avoir part à l'une et à l'autre.

Si le corps législatif était un temps considérable sans être assemblé, il n'y aurait plus de liberté. Car il arriverait de deux choses l'une : ou qu'il n'y aurait plus de résolution législative, et l'État tomberait dans l'anarchie; ou que ces résolutions seraient prises par la puissance exécutrice, et elle deviendrait absolue.

Il serait inutile que le corps législatif fût toujours assemblé. Cela serait incommode pour les représentants, et d'ailleurs occuperait trop la puissance exécutrice, qui ne penserait point à exécuter, mais à défendre ses prérogatives et le droit qu'elle a d'exécuter.

De plus, si le corps législatif était continuellement assemblé, il pourrait arriver que l'on ne ferait que suppléer[1] de nouveaux députés à la place de ceux qui mourraient; et dans ce cas, si le corps législatif était une fois corrompu, le mal serait sans remède. Lorsque divers corps législatifs se succèdent les uns aux autres, le peuple, qui a mauvaise opinion du corps législatif actuel, porte avec raison ses espérances sur celui qui viendra après; mais, si c'était toujours le même corps, le peuple, le voyant une fois corrompu, n'espérerait plus rien de ses lois : il deviendrait furieux, ou tomberait dans l'indolence.

Le corps législatif ne doit point s'assembler lui-même, car un corps n'est censé avoir de volonté que lorsqu'il

1. *Suppléer*, introduire comme remplaçants. Emploi du mot très légitime et que plusieurs exemples autorisent. Entendez d'ailleurs : on se bornerait à cela, au lieu de procéder de temps en temps à un renouvellement intégral par l'élection.

est assemblé ; et, s'il ne s'assemblait pas unanimement, on ne saurait dire quelle partie serait véritablement le corps législatif, celle qui serait assemblée, ou celle qui ne le serait pas. Que s'il avait droit de se proroger[1] lui-même, il pourrait arriver qu'il ne se prorogerait jamais; ce qui serait dangereux dans le cas où il voudrait attenter contre la puissance exécutrice. D'ailleurs, il y a des temps plus convenables les uns que les autres pour l'assemblée[2] du corps législatif : il faut donc que ce soit la puissance exécutrice qui règle le temps de la tenue et de la durée de ces assemblées par rapport aux circonstances qu'elle connaît.

Si la puissance exécutrice n'a pas le droit d'arrêter les entreprises du corps législatif, celui-ci sera despotique; car, comme il pourra se donner tout le pouvoir qu'il peut imaginer, il anéantira toutes les autres puissances.

Mais il ne faut pas que la puissance législative ait réciproquement la faculté d'arrêter la puissance exécutrice; car l'exécution ayant ses limites par sa nature, il est inutile de la borner; outre que la puissance exécutrice s'exerce toujours sur des choses momentanées. Et la puissance des tribuns de Rome était vicieuse, en ce qu'elle arrêtait non seulement la législation, mais même l'exécution : ce qui causait de grands maux.

Mais si, dans un État libre, la puissance législative ne doit pas avoir le droit d'arrêter la puissance exécutrice, elle a droit, et doit avoir la faculté d'examiner de quelle manière les lois qu'elle a faites ont été exécutées ; et c'est l'avantage qu'a ce gouvernement sur celui de Crète et de Lacédémone, où les *cosmes* et les *éphores*[3] ne rendaient point compte de leur administration.

1. *Proroger*, terme consacré qui veut dire : suspendre les séances d'une assemblée et en remettre la reprise à un autre moment.

2. *Assemblée*, action d'assembler ou de s'assembler.

3. *Les cosmes et les éphores.* « Les institutions de la Crète présentent avec celles de Sparte une grande ressemblance, qui peut s'expliquer par la communauté de race.... La royauté, abolie de bonne heure, avait été

Mais, quel que soit cet examen, le corps législatif ne doit point avoir le pouvoir de juger la personne, et par conséquent la conduite de celui qui exécute. Sa personne doit être sacrée, parce qu'étant nécessaire à l'État pour que le corps législatif n'y devienne pas tyrannique, dès le moment qu'il serait accusé ou jugé, il n'y aurait plus de liberté.

Dans ces cas l'État ne serait point une monarchie, mais une république non libre. Mais comme celui qui exécute ne peut rien exécuter mal sans avoir des conseillers méchants et qui haïssent les lois comme ministres, quoiqu'elles les favorisent comme hommes, ceux-ci peuvent être recherchés et punis....

Quoique en général la puissance de juger ne doive être unie à aucune partie de la législative, cela est sujet à trois exceptions fondées sur l'intérêt particulier de celui qui doit être jugé.

Les grands sont toujours exposés à l'envie; et, s'ils étaient jugés par le peuple, ils pourraient être en danger, et ne jouiraient pas du privilège qu'a le moindre des citoyens dans un État libre, d'être jugé par ses pairs. Il faut donc que les nobles soient appelés, non pas devant les tribunaux ordinaires de la nation, mais devant cette partie du corps législatif qui est composée de nobles[1].

Il pourrait arriver que la loi, qui est en même temps clairvoyante et aveugle, serait, en de certains cas, trop rigoureuse. Mais les juges de la nation ne sont, comme nous avons dit, que la bouche qui prononce les paroles de la loi, des êtres inanimés qui n'en peuvent modérer ni

remplacée par un collège de dix *cosmoi* choisis annuellement dans les grandes familles. Les éphores ou surveillants, au nombre de cinq, probablement antérieurs à Lycurgue, étaient d'abord des juges au civil. Quand Théopompe (viiie siècle) eut retiré au peuple le droit de discussion dans l'assemblée, les éphores devinrent des sortes de tribuns du peuple avec un pouvoir de censure qui pouvait atteindre les rois. » (Salomon Reinach, *Manuel de philologie*, pages 230 et 228.)

1. La chambre des Lords a la juridiction sur les pairs (Camille Jullian, dans son édition des *Extraits de l'Esprit des lois*, page 202).

la force ni la rigueur. C'est donc la partie du corps législatif que nous venons de dire être, dans une autre occasion, un tribunal nécessaire, qui l'est encore dans celle-ci; c'est à son autorité suprême à modérer la loi en faveur de la loi même, en prononçant moins rigoureusement qu'elle[1].

Il pourrait encore arriver que quelque citoyen, dans les affaires publiques, violerait les droits du peuple et ferait des crimes que les magistrats établis ne sauraient ou ne voudraient pas punir. Mais, en général, la puissance législative ne peut pas juger; et elle le peut encore moins dans ce cas particulier, où elle représente la partie intéressée, qui est le peuple. Elle ne peut donc être qu'accusatrice. Mais devant qui accusera-t-elle? Ira-t-elle s'abaisser devant les tribunaux de la loi, qui lui sont inférieurs, et d'ailleurs composés de gens qui, étant peuple comme elle, seraient entraînés par l'autorité d'un si grand accusateur? Non : il faut, pour conserver la dignité du peuple et la sûreté du particulier, que la partie législative du peuple accuse devant la partie législative des nobles, laquelle n'a ni les mêmes intérêts qu'elle, ni les mêmes passions[2].

C'est l'avantage qu'a ce gouvernement sur la plupart des républiques anciennes, où il y avait cet abus que le peuple était en même temps et juge et accusateur.

La puissance exécutrice, comme nous avons dit, doit prendre part à la législation par sa faculté d'empêcher; sans quoi, elle sera bientôt dépouillée de ses prérogatives. Mais si la puissance législative prend part à l'exécution, la puissance exécutrice sera également perdue.

Si le monarque prenait part à la législation par la

1. La chambre des Lords est la Cour Suprême de justice du royaume. C'est devant elle que sont portés les appels des principaux tribunaux. Elle peut aussi faire tomber l'*attainder*, c'est-à-dire l'infamie qui frappait le condamné et entraînait la confiscation de ses biens (*Id.*, *ibid.*).

2. Droit des Communes d'accuser les ministres devant la chambre des Lords. Il fut exercé notamment lors du procès de Strafford en 1641 (*Id.*, *ibid.*).

faculté de statuer, il n'y aurait plus de liberté. Mais comme il faut pourtant qu'il ait part à la législation pour se défendre, il faut qu'il y prenne part par la faculté d'empêcher[1].

Ce qui fut cause que le gouvernement changea à Rome, c'est que le sénat, qui avait une partie de la puissance exécutrice, et les magistrats qui avaient l'autre, n'avaient pas, comme le peuple, la faculté d'empêcher[2].

Voici donc la constitution fondamentale du gouvernement dont nous parlons. Le corps législatif y étant composé de deux parties, l'une enchaînera l'autre par sa faculté mutuelle d'empêcher. Toutes les deux seront liées par la puissance exécutrice, qui le sera elle-même par la législative.

Ces trois puissances devraient former un repos ou une inaction. Mais, comme par le mouvement nécessaire des choses elles sont contraintes d'aller, elles seront forcées d'aller de concert.

(*De l'Esprit des Lois*, livre XI, chap. VI.)

PENSÉES DIVERSES

Un homme qui écrit bien n'écrit pas comme on écrit, mais comme il écrit, et c'est souvent en parlant mal qu'il parle bien.

J'aime les paysans; ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers.

Une belle action est celle qui a de la bonté et qui demande de la force pour la faire.

1. *Veto* royal. En droit, le roi n'est pas en effet un simple rouage du pouvoir exécutif. C'est un principe du droit anglais que le Parlement ne peut faire de loi sans son concours (*Id.*, *ibid.*)

2. A partir du temps des Gracques, le sénat s'arrogea cependant le droit de suspendre la vie publique en confiant aux consuls des pouvoirs suprêmes par la formule : *videant consules ne quid detrimenti respublica accipiat.* Il est de fait que ce droit dictatorial empêcha pendant près d'un siècle l'établissement de la monarchie. (*Id.*, *ibid.*)

VOLTAIRE

(1694-1778)

Né à Paris, le 20 novembre 1694, François-Marie Arouet, qui devait prendre le nom de Voltaire, fit des vers acceptables dès le temps qu'il passa comme élève au collège Louis-le-Grand. D'abord secrétaire de notre ambassadeur aux Pays-Bas, il ne tarda pas à revenir à Paris où il fréquenta beaucoup la société du Temple[1]. Soupçonné par deux fois d'avoir publié une satire politique, il fut d'abord exilé à Sully-sur-Loire, puis enfermé à la Bastille (1718). Cette même année il fit représenter son *Œdipe*, qui renouvelait jusqu'à un certain point le type de la tragédie classique. Lorsque, à la suite d'une affaire pénible, Voltaire, outragé par le chevalier de Rohan-Chabot, fut arbitrairement obligé de quitter la France et de passer en Angleterre (1726), il mit ce nouvel exil à profit en étudiant les mœurs, la philosophie et la littérature des Anglais, et, quand il revint à Paris (1729), un an après la publication de son poème épique *la Henriade*, il y rapportait, outre l'ébauche d'une tragédie de *Brutus* (1730), qui est l'une de ses plus fières inspirations, ses *Lettres philosophiques* ou *Lettres sur les Anglais*, dont la forme est si agréable et le fond si riche (1734). L'*Histoire de Charles XII*, cette brillante et exacte monographie, la tragédie de *Zaïre*, son chef-d'œuvre dramatique, sont du même temps (1731-1732). Des inimitiés puissantes, que des œuvres comme *le Temple du goût*, cette piquante critique de tant d'écrivains médiocres, n'étaient pas faites pour apaiser, forcèrent encore Voltaire de quitter Paris : de 1734 à 1749, il demeure, pour la plupart du temps, à Cirey, en Champagne, chez Mme du Châtelet, et produit alors les tragédies de *la Mort de César* (1735), d'*Alzire* (1736), de *Mahomet* (1741), de *Mérope* (1743), que devaient suivre plus tard *l'Orphelin de la Chine* (1755) et *Tancrède* (1760) ; les *Discours sur l'homme* (1734-1737) en vers, et un grand

1 *Société du Temple.* On désigne sous ce nom le groupe d'écrivains et de gens du monde qui se réunissaient, pour y parler fort librement de toute chose, chez Philippe de Vendôme, grand prieur de France, dont l'hôtel était situé dans l'enclos du Temple, à Paris.

nombre d'épîtres, d'odes et de fantaisies diverses. En 1746, il était entré à l'Académie française. En 1752, pendant un séjour à la cour du roi de Prusse, qui fut plus agité et qui se termina plus tôt que Voltaire ne l'eût pensé et souhaité (1750-1753), il publia, outre son *Poème sur la Loi naturelle*, *le Siècle de Louis XIV*. Ce livre célèbre se rattache à cette histoire universelle des temps modernes, histoire des progrès de la civilisation depuis le neuvième jusqu'au milieu du dix-septième siècle, à laquelle Voltaire donna le titre d'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations* (1758), et qui serait une œuvre de premier ordre, si le souci de faire servir le récit des faits à la démonstration d'une thèse y était moins apparent; plus tard devaient paraître l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* (1759-1763) et le *Précis du siècle de Louis XV* (1768). Quand, à partir de 1770, Voltaire s'est fixé dans sa terre de Ferney, autour de laquelle il s'occupe efficacement, pour le bonheur des habitants de tout ce pays, de relever l'agriculture et l'industrie, il est véritablement roi, roi de la pensée en Europe : les savants, les hommes de lettres, les grands seigneurs, les souverains de tous les pays correspondent avec lui; il élève victorieusement la voix dans toutes les affaires qui passionnent l'opinion publique; les lettres, les traités, les opuscules satiriques et philosophiques, les romans, les poésies légères, madrigaux, épigrammes, les satires mordantes, les épîtres pleines de finesse et d'élévation se multiplient sous sa plume, et son théâtre s'accroît encore d'un grand nombre de productions nouvelles. On sait que la sixième représentation de sa dernière tragédie, *Irène*, fut pour les Parisiens l'occasion de le faire assister vivant à sa propre apothéose (31 mars 1778). Il mourut, un peu plus de trois mois après être rentré à Paris, dans la nuit du 30 au 31 mai 1778, laissant l'exemple d'une activité intellectuelle qu'on ne retrouve au même degré chez aucun écrivain, non pas même chez un Cicéron, un Bossuet ou un Gœthe. Mais gardons-nous de croire que l'universalité de son esprit et de ses aptitudes soit son seul titre de gloire. La multiplicité seule des ouvrages de Voltaire nuit à leur popularité La vérité, c'est que nul, à l'exception de Corneille et de Racine, ne peut lui être préféré dans la tragédie; que sa *Henriade* même est supérieure à tout ce que notre littérature classique a produit dans le genre épique; qu'il est au premier rang parmi les poètes didactiques; que, si certains l'égalent, nul ne le dépasse dans la satire et dans l'épître; qu'enfin, comme prosateur il est aussi grand que Bossuet, auquel d'ailleurs il ne ressemble en rien : les narrations de ses ouvrages historiques, ses *Lettres sur les Anglais*, quelques-uns de ses opuscules satiriques ou philosophiques, et, par-dessus tout, ses romans et sa correspondance sont d'inimitables chefs-d'œuvre. Enfin, sans parler

de tant d'idées neuves en littérature, et sans chercher à le défendre, d'autre part, contre les reproches trop souvent mérités de servilité, de mesquinerie, de fourberie même et d'impudence, sans refuser de déplorer, avec tous les bons esprits, la légèreté et l'injustice de ses attaques contre les croyances religieuses, il faut lui laisser la gloire suprême d'avoir, quoi qu'on en ait dit, passionnément aimé l'humanité et contribué, plus que personne, à répandre dans le monde quelques-uns des principes fondamentaux sur lesquels repose la société moderne [1].

DE L'ESPRIT DANS LES GRANDS OUVRAGES

On consultait un homme qui avait quelque connaissance du cœur humain sur une tragédie qu'on devait représenter : il répondit qu'il y avait tant d'esprit dans cette pièce, qu'il doutait de son succès. Quoi ! dira-t-on, est-ce là un défaut dans un temps où tout le monde veut avoir de l'esprit, où l'on n'écrit que pour montrer qu'on en a, où le public applaudit même aux pensées les plus fausses quand elles sont brillantes? Oui, sans doute, on applaudira le premier jour, et on s'ennuiera le second.

Ce qu'on appelle esprit est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine : ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens et qu'on laisse entendre dans un autre; là un rapport délicat entre deux idées peu communes : c'est une métaphore singulière; c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas d'abord, mais de ce qui est en effet [2] dans lui; c'est l'art ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre; c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la

1. Nous suivons, sauf pour le morceau cité page 277, le texte de l'édition Bouchot (Paris, 1829-1834), que M. Moland a reproduit dans son édition plus récente et plus complète des *Œuvres* de Voltaire.

2. *En effet*, en réalité.

laisser deviner. Enfin je vous parlerais de toutes les différentes façons de montrer de l'esprit, si j'en avais davantage; mais tous ces brillants (et je ne parle pas des faux brillants) ne conviennent point ou conviennent fort rarement à un ouvrage sérieux et qui doit intéresser. La raison en est qu'alors c'est l'auteur qui paraît et que le public ne veut voir que le héros. Or ce héros est toujours ou dans la passion ou en danger. Le danger et les passions ne cherchent point l'esprit. Priam et Hécube[1] ne font point d'épigrammes quand leurs enfants sont égorgés dans Troie embrasée. Didon ne soupire point en madrigaux en volant au bûcher sur lequel elle va s'immoler[2]. Démosthène n'a point de jolies pensées, quand il anime les Athéniens à la guerre; s'il en avait, il serait un rhéteur, et il est un homme d'État[3].

(*Dictionnaire philosophique*, au mot *Esprit*, section première.)

LE « SPLEEN[4] »

Lorsque je débarquai auprès de Londres, c'était dans le milieu du printemps[5]; le ciel était sans nuages, comme dans les plus beaux jours du Midi de la France; l'air était rafraîchi par un doux vent d'occident, qui augmentait la sérénité de la nature et disposait les

1. *Priam et Hécube.* Allusion à la dernière partie du chant XXII de l'*Iliade*.

2. *Elle va s'immoler.* Allusion au quatrième livre de l'*Enéide* de Virgile.

3. Sur l'abus de l'esprit dans l'éloquence, voir encore le chapitre IV de la *Lettre à l'Académie* de Fénelon.

4. *Spleen.* Ce mot anglais signifie d'abord *rate* comme le grec σπλήν, d'où il est tiré; puis *mélancolie*, en vertu de la vieille hypothèse médicale qui plaçait la cause de la mélancolie dans la rate. Le mot est devenu français dans le sens de mélancolie, hypocondrie.

5. *Dans le milieu du printemps.* Au mois de mai 1726. Sur ce séjour forcé en Angleterre, voir la notice.

esprits à la joie : tant nous sommes *machines*, et tant nos âmes dépendent de l'action des corps ! je m'arrêtai près de Greenwich [1], sur les bords de la Tamise. Cette belle rivière, qui ne se déborde [2] jamais, et dont les rivages sont ornés de verdure toute l'année, était couverte de deux rangs de vaisseaux marchands durant l'espace de six milles [3]; tous avaient déployé leurs voiles pour faire honneur au roi et à la reine qui se promenaient sur la rivière dans une barque dorée, précédée de bateaux remplis de musique, et suivie de mille petites barques à rames ; chacune avait deux rameurs, tous vêtus comme l'étaient autrefois nos pages, avec des trousses [4] et de petits pourpoints ornés d'une grande plaque d'argent sur l'épaule. Il n'y avait pas un de ces mariniers qui n'avertît, par sa physionomie, par son habillement et par son embonpoint, qu'il était libre et qu'il vivait dans l'abondance.

Auprès de la rivière, sur une grande pelouse qui s'étend environ quatre milles, je vis un nombre prodigieux de jeunes gens bien faits qui caracolaient à cheval autour d'une espèce de carrière marquée par des poteaux blancs, fichés en terre de mille en mille. On voyait aussi des femmes à cheval qui galopaient çà et là avec beaucoup de grâce ; mais surtout de jeunes filles [5] à pied, vêtues pour la plupart de toiles des Indes. Il y en avait beaucoup de fort belles ; toutes étaient bien faites ; elles avaient un air de propreté [6], et il y avait dans leur personne une vivacité et une satisfaction qui les rendaient toutes jolies.

1. *Greenwich*, à 10 kilomètres de Londres.

2. *Se déborder*. Cette forme réfléchie n'est plus guère en usage ; on emploie plutôt, en ce sens, *déborder* pris absolument et comme verbe neutre.

3. Le mille anglais vaut 1609 mètres.

4. *Trousses*, espèce de culottes très courtes et repliées sur elles-mêmes au-dessus du genou.

5. *De jeunes filles* se dit aussi bien que *des jeunes filles*, et les deux façons de parler peuvent également se justifier.

6. *Propreté* : convenance de la tenue, des habits, etc., bien appropriés aux personnes ou aux circonstances.

Une autre petite carrière était enfermée dans la grande; elle était longue d'environ cinq cents pieds et terminée par une balustrade. Je demandai ce que tout cela voulait dire. Je fus bientôt instruit que la grande carrière était destinée à une course de chevaux, et la petite à une course à pied....

J'eus la bonne fortune de rencontrer dans la foule quelques négociants pour qui j'avais des lettres de recommandation. Ces messieurs me firent les honneurs de la fête avec cet empressement et cette cordialité de gens qui sont dans la joie et qui veulent qu'on la partage avec eux.... Ils me firent venir un cheval, ils envoyèrent chercher des rafraîchissements; ils eurent soin de me placer dans un endroit d'où je pouvais aisément avoir le spectacle de toutes les courses et celui de la rivière, avec la vue de Londres dans l'éloignement.

Je trouvai le lendemain, dans un café malpropre, mal meublé, mal servi et mal éclairé, la plupart de ces messieurs, qui la veille étaient si affables et d'une humeur si aimable; aucun d'eux ne me reconnut; je me hasardai d'en attaquer quelques-uns de conversation; je n'en tirai point de réponse, ou tout au plus un oui ou un non; je me figurai qu'apparemment je les avais offensés tous la veille. Je m'examinai, et je tâchai de me souvenir si je n'avais pas donné la préférence aux étoffes de Lyon sur les leurs; ou si je n'avais pas dit que les cuisiniers français l'emportaient sur les anglais; que Paris était une ville plus agréable que Londres; qu'on passait le temps plus agréablement à Versailles qu'à Saint-James[1], ou quelque autre énormité pareille. Ne me sentant coupable de rien, je pris la liberté de demander à l'un d'eux, avec un air de vivacité qui leur parut fort étrange, pourquoi ils étaient tous si tristes; mon homme me répondit d'un

1. Le palais de Saint-James à Londres servit de résidence aux souverains de 1695 à 1857.

air refrogné qu'il faisait un vent d'est. Dans le moment arriva un de leurs amis qui leur dit avec un visage indifférent : « Molly s'est coupé la gorge ce matin ; son fiancé l'a trouvée morte dans sa chambre, avec un rasoir sanglant à côté d'elle. » Cette Molly était une fille jeune, belle et très riche, qui était prête à se marier avec le même homme qui l'avait trouvée morte. Ces messieurs, qui tous étaient amis de Molly, reçurent la nouvelle sans sourciller. L'un d'eux seulement demanda ce qu'était devenu le fiancé : « *Il a acheté le rasoir* », dit froidement quelqu'un de la compagnie.

Pour moi, effrayé d'une mort si étrange et de l'indifférence de ces messieurs, je ne pus m'empêcher de m'informer quelle raison avait forcé une demoiselle, si heureuse en apparence, à s'arracher la vie si cruellement. On me répondit uniquement qu'il faisait un vent d'est.

Je ne pouvais pas comprendre d'abord ce que le vent d'est avait de commun avec l'humeur sombre de ces messieurs et la mort de Molly. Je sortis brusquement du café, et j'allai à la cour, plein de ce beau préjugé français qu'une cour est toujours gaie. Tout y était triste et morne, jusqu'aux filles d'honneur. On y parlait mélancoliquement du vent d'est. Je songeai alors à mon Danois de la veille[1]. Je fus tenté de rire de la fausse idée qu'il avait emportée d'Angleterre ; mais le climat opérait déjà sur moi, et je m'étonnais de ne pouvoir rire. Un fameux médecin de la cour, à qui je confiai ma surprise, me dit que j'avais tort de m'étonner, que je verrais bien autre chose aux mois de novembre et de mars ; qu'alors on se pendait par douzaine ; que presque tout le monde était réellement malade dans ces deux saisons, et qu'une mélancolie noire se répandait sur toute la nation : « Car c'est alors, dit-il, que le vent d'est souffle le plus con-

1. Voltaire avait raconté plus haut qu'un diplomate danois qui, se trouvant à Londres avec lui, avait, comme lui, admiré la belle humeur répandue partout dans la ville, avait quitté Londres sur cette bonne impression.

stamment. Ce vent est la perte de notre île. Les animaux même en souffrent, et ont tous l'air abattu. Les hommes qui sont assez robustes pour conserver leur santé dans ce maudit vent perdent au moins leur bonne humeur. Chacun alors a le visage sévère et l'esprit disposé aux résolutions désespérées. C'était, à la lettre, par un vent d'est qu'on coupa la tête à Charles Ier[1] et qu'on détrôna Jacques II[2]. Si vous avez quelque grâce à demander à la cour, m'ajouta-t-il à l'oreille, ne vous y prenez jamais que lorsque le vent sera à l'ouest ou au sud. »

(*Mélanges*. Édit. Beuchot, tome XXXVII, page 24.)

SUR LE COMMERCE ANGLAIS

(VERS 1730)

Le commerce, qui a enrichi les citoyens en Angleterre, a contribué à les rendre libres, et cette liberté a étendu le commerce à son tour : de là s'est formée la grandeur de l'État; c'est le commerce qui a établi peu à peu les forces navales par qui les Anglais sont les maîtres des mers. Ils ont à présent près de deux cents vaisseaux de guerre. La postérité apprendra peut-être avec surprise qu'une petite île, qui n'a de soi-même qu'un peu de plomb, de l'étain, de la terre à foulon[3] et de la laine grossière, est devenue par son commerce assez puissante pour envoyer en 1723[4] trois flottes à la fois en trois extrémités du monde, l'une devant Gibraltar, conquise[5] et conservée par ses armes, l'autre à Portobello pour ôter au roi d'Espagne la jouissance des trésors des Indes, et la

1. Charles Ier fut exécuté le 30 janvier 1649.
2. Jacques II quitta Londres pour jamais le 18 décembre 1688.
3. Espèce d'argile dont on se sert pour dégraisser les draps.
4. Erreur de date, à ce qu'il semble. L'événement paraît devoir être rapporté à l'année 1726.
5. *Conquise* en 1704. — *Portobello*, port de la Nouvelle-Grenade (aujourd'hui république de Colombie), d'où partaient les galions espagnols chargés de métaux précieux.

troisième dans la mer Baltique pour empêcher les puissances du Nord de se battre.

Quand Louis XIV faisait trembler l'Italie, et que ses armées, déjà maîtresses de la Savoie et du Piémont, étaient prêtes de prendre Turin[1], il fallut que le prince Eugène marchât du fond de l'Allemagne au secours du duc de Savoie. Il n'avait point d'argent, sans quoi on ne prend ni ne défend les villes. Il eut recours à des marchands anglais; en une demi-heure de temps, on lui prêta cinquante millions[2]. Avec cela il délivra Turin, battit les Français, et écrivit à ceux qui avaient prêté cette somme ce petit billet : « Messieurs, j'ai reçu votre argent, et je me flatte de l'avoir employé à votre satisfaction. »

Tout cela donne un juste orgueil à un marchand anglais et fait qu'il ose se comparer, non sans quelque raison, à un citoyen romain. Aussi le cadet d'un pair du royaume ne dédaigne point le négoce. Milord Townshend, ministre d'État[3], a un frère qui se contente d'être marchand dans la Cité. Dans le temps que milord Oxford gouvernait l'Angleterre[4], son cadet était facteur à Alep, d'où il ne voulut pas revenir et où il est mort.

Cette coutume, qui pourtant commence trop à se passer, paraît monstrueuse à des Allemands entêtés de leurs quartiers; ils ne sauraient concevoir que le fils d'un pair d'Angleterre ne soit qu'un riche et puissant bourgeois, au lieu qu'en Allemagne tout est prince: on a vu jusqu'à trente altesses du même nom n'ayant pour tout bien que des armoiries et de l'orgueil.

En France est marquis qui veut[5], et quiconque arrive à Paris du fond d'une province avec de l'argent à dépen-

1. En 1706. — Nous écrivons maintenant *près de* et *prêt à*. On voit que Voltaire, non plus que les écrivains du XVII^e^ siècle, ne fait la distinction.

2. Erreur probable de typographie. Le prêt était en réalité de 250 000 livres sterling (6 250 000 francs en monnaie française).

3. Il cessa de l'être au mois de mai 1730.

4. Sous la reine Anne, de 1710 à 1714. Il mourut en 1724.

5. Allusion à l'usurpation si fréquente et si souvent dénoncée des titres de noblesse.

ser, et un nom en *ac* ou en *ille*, peut dire : « Un homme comme moi, un homme de ma qualité, » et mépriser souverainement un négociant. Le négociant entend parler si souvent avec dédain de sa profession, qu'il est assez sot pour en rougir. Je ne sais pourtant lequel est le plus utile à un État, ou un seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, à quelle heure il se couche, et qui se donne des airs de grandeur en jouant le rôle d'esclave dans l'antichambre d'un ministre, ou un négociant qui enrichit son pays, donne de son cabinet des ordres à Surate et au Caire, et contribue au bonheur du monde.

(*Lettres philosophiques*, édition Gustave Lanson[1], X.)

DÉFAITE DU PRINCE CHARLES-ÉDOUARD[2] ; SES MALHEURS ET CEUX DE SON PARTI

Il fallut en venir à une bataille décisive. Le prince avait à peu près le même nombre de troupes qu'à la journée de Falkirk. Le duc de Cumberland[3] avait quinze bataillons et neuf escadrons, avec un corps de montagnards. L'avantage du nombre était toujours nécessairement du côté des Anglais ; ils avaient de la cavalerie et une artillerie bien servie, ce qui leur donnait encore une très grande supériorité. Enfin, ils étaient accoutumés à la manière de combattre des montagnards, qui ne les étonnait plus. Ils avaient à réparer aux yeux du duc de Cumberland la honte de leurs défaites passées. Les

1. Dont le texte reproduit exactement celui de l'édition originale.

2. Charles-Édouard Stuart (1720-1788), petit-fils de Jacques II, essaya, en s'appuyant surtout sur le dévouement des Écossais, de reconquérir le trône de ses ancêtres et, avec son armée de montagnards, renforcée de quelques troupes françaises, battit d'abord les Anglais à Preston-Pans (2 octobre 1745), puis à Falkirk (28 janvier 1746). Mais ses victoires mêmes l'affaiblissaient, et Voltaire raconte ici comment ses projets finirent par échouer.

3. *Le duc de Cumberland*, commandant l'armée anglaise, était le troisième fils du roi George II. C'est lui qui avait été vaincu à Fontenoy (1745).

deux armées furent en présence le 27 avril 1746, à deux heures après midi, dans un lieu nommé Culloden[1]. Les montagnards ne firent point leur attaque ordinaire, qui était si redoutable. La bataille fut entièrement perdue; et le prince, légèrement blessé, fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Les lieux, les temps, font l'importance de l'action. On a vu dans cette guerre, en Allemagne, en Italie et en Flandre, des batailles de près de cent mille hommes, qui n'ont pas eu de grandes suites; mais, à Culloden, une action entre onze mille hommes d'un côté et sept à huit mille de l'autre décida du sort de trois royaumes. Il n'y eut pas dans ce combat neuf cents hommes de tués parmi les rebelles, car c'est ainsi que leur malheur les a fait nommer en Écosse même. On ne leur fit que trois cent vingt prisonniers. Tout s'enfuit du côté d'Inverness, et y fut poursuivi par les vainqueurs. Le prince, accompagné d'une centaine d'officiers, fut obligé de se jeter dans une rivière, à trois milles d'Inverness, et de la passer à la nage. Quand il eut gagné l'autre bord, il vit de loin les flammes au milieu desquelles périssaient cinq ou six cents montagnards, dans une grange à laquelle le vainqueur avait mis le feu, et il entendit leurs cris.

Il y avait plusieurs femmes dans son armée : une entre autres, nommée Mme de Seford, qui avait combattu à la tête des troupes de montagnards qu'elle avait amenées; elle échappa à la poursuite; quatre autres furent prises. Tous les officiers français furent faits prisonniers de guerre, et celui qui faisait la fonction de ministre de France auprès du prince Édouard se rendit prisonnier dans Inverness. Les Anglais n'eurent que cinquante hommes de tués et deux cent cinquante-neuf de blessés dans cette affaire décisive.

1. *Culloden*, plaine située dans le comté d'Inverness, au nord-ouest de l'Écosse.

On ne donna pas un moment de relâche aux vaincus; on les poursuivit partout. Les simples soldats se retiraient aisément dans leurs montagnes et dans leurs déserts. Les officiers se sauvaient avec plus de peine; les uns étaient trahis et livrés; les autres se rendaient eux-mêmes, dans l'espérance du pardon. Le prince Édouard, Sullivan, Sheridan[1] et quelques-uns de ses adhérents se retirèrent d'abord dans les ruines du fort Auguste[2], dont il fallut bientôt sortir. A mesure qu'il s'éloignait, il voyait diminuer le nombre de ses amis. La division se mettait parmi eux, et ils se reprochaient l'un à l'autre leurs malheurs; ils s'aigrissaient dans leurs contestations sur les partis qu'il fallait prendre; plusieurs se retirèrent; il ne lui resta que Sheridan et Sullivan, qui l'avaient suivi quand il partit de France.

Il marcha avec eux cinq jours et cinq nuits, sans presque prendre un moment de repos, et manquant souvent de nourriture. Ses ennemis le suivaient à la piste; tous les environs étaient remplis de soldats qui le cherchaient, et le prix mis à sa tête redoublait leur diligence. Les horreurs du sort qu'il éprouvait étaient en tout semblables à celles où fut réduit son grand-oncle Charles II, après la bataille de Worcester, aussi funeste que celle de Culloden[3]. Il n'y a pas d'exemple sur la terre d'une suite de calamités aussi singulières et aussi horribles que celles qui avaient affligé toute sa maison. Il était né dans l'exil, et il n'en était sorti que pour traîner, après des victoires, ses partisans sur l'échafaud et pour errer dans des montagnes. Son père[4], chassé au berceau du

1. *Sullivan, Sheridan*, Écossais qui, avec cinq autres officiers, accompagnaient Charles-Édouard lors de son débarquement en Écosse.

2. Dans le comté d'Inverness.

3. La bataille de Worcester fut gagnée par Cromwell sur Charles I (1er septembre 1651).

4. *Son père*, Jacques Stuart, dit le chevalier de Saint-Georges. Il naquit l'année même à la fin de laquelle son père, Jacques II, fut détrôné (1688), et tenta à plusieurs reprises, mais vainement, de reconquérir le trône

palais des rois et de sa patrie, dont il avait été reconnu l'héritier légitime, avait fait comme lui des tentatives qui n'avaient abouti qu'au supplice de ses partisans. Tout ce long amas d'infortunes uniques se présentait sans cesse au cœur du prince, et il ne perdait pas l'espérance. Il marchait à pied, sans appareil à sa blessure, sans aucun secours, à travers ses ennemis; il arriva enfin dans un petit port nommé Arizaig, à l'occident septentrional de l'Écosse.

La fortune sembla vouloir alors le consoler. Deux armateurs de Nantes faisaient voile vers cet endroit, et lui apportaient de l'argent, des hommes et des vivres; mais, avant qu'ils abordassent, les recherches continuelles qu'on faisait de sa personne l'obligèrent de partir du seul endroit où il pouvait alors trouver sa sûreté; et à peine furent-ils à quelques milles de ce port, qu'il apprit que ces deux vaisseaux avaient abordé, et qu'ils s'en étaient retournés. Ce contretemps aggravait encore son infortune. Il fallait toujours fuir et se cacher. Oneil, un de ses partisans irlandais au service d'Espagne, qui le joignit dans ces cruelles conjonctures, lui dit qu'il pouvait trouver une retraite assurée dans une petite île voisine, nommée Stornay, la dernière qui est au nord-ouest de l'Ecosse. Ils s'embarquèrent dans un bateau de pêcheur : ils arrivent dans cet asile; mais à peine sont-ils sur le rivage, qu'ils apprennent qu'un détachement de l'armée du duc de Cumberland est dans l'île. Le prince et ses amis furent obligés de passer la nuit dans un marais, pour se dérober à une poursuite si opiniâtre. Ils hasardèrent au point du jour de rentrer dans leur petite barque, et de se remettre en mer sans provisions, et sans savoir quelle route tenir. A peine eurent-ils vogué deux milles qu'ils furent entourés de vaisseaux ennemis.

Il n'y avait plus de salut qu'en échouant entre des

d'Angleterre. Charles II, père de Jacques II, avait vécu dans l'exil pendant le protectorat de Cromwell. Charles Ier, père de Charles II, avait été décapité.

roches sur le rivage d'une petite île déserte et presque inabordable. Ce qui, en d'autres temps, eût été regardé comme une des plus cruelles infortunes, fut pour eux leur unique ressource. Ils cachèrent leur barque derrière un rocher, et attendirent dans ce désert que les vaisseaux anglais fussent éloignés, ou que la mort vînt finir tant de désastres. Il ne restait au prince, à ses amis et aux matelots, qu'un peu d'eau-de-vie pour soutenir leur vie malheureuse. On trouva par hasard quelques poissons secs, que les pêcheurs, poussés par la tempête, avaient laissés sur le rivage. On rama d'île en île, quand les vaisseaux ennemis ne parurent plus. Le prince aborde dans cette même île de West[1] où il était venu prendre terre lorsqu'il arriva de France. Il y trouve un peu de secours et de repos ; mais cette légère consolation ne dura guère. Des milices du duc de Cumberland arrivèrent au bout de trois jours dans ce nouvel asile. La mort ou la captivité paraissait inévitable.

Le prince, avec ses deux compagnons, se cacha trois jours et trois nuits dans une caverne. Il fut encore trop heureux de se rembarquer, et de fuir dans une autre île déserte, où il resta huit jours avec quelques provisions d'eau-de-vie, de pain d'orge et de poisson salé. On ne pouvait sortir de ce désert et regagner l'Écosse qu'en risquant de tomber entre les mains des Anglais qui bordaient le rivage ; mais il fallait, ou périr par la faim, ou prendre ce parti.

Ils se remettent donc en mer, et ils abordent pendant la nuit. Ils erraient sur le rivage, n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtements à l'usage des montagnards. Ils rencontrèrent au point du jour une demoiselle à cheval, suivie d'un jeune domestique : ils hasardèrent de lui parler : cette demoiselle était de la maison de Macdonald, attachée aux Stuarts. Le prince,

1. *West*, ou plutôt *Uist*, nom commun à deux des îles Hébrides, North Uist et South Uist.

qui l'avait vue dans le temps de ses succès, la reconnut et s'en fit reconnaître. Elle se jeta à ses pieds : le prince, ses amis et elle fondaient en larmes, et les pleurs que Mlle de Macdonald versait dans cette entrevue si singulière et si touchante redoublaient par le danger où elle voyait le prince : on ne pouvait faire un pas sans risquer d'être pris. Elle conseilla au prince de se cacher dans une caverne qu'elle lui indiqua au pied d'une montagne, près de la cabane d'un montagnard connu d'elle et affidé, et elle promit de venir le prendre dans cette retraite, ou de lui envoyer quelque personne sûre qui se chargerait de le conduire.

Le prince s'enfonça donc encore dans une caverne avec ses fidèles compagnons. Le paysan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau ; mais ils perdirent toute espérance lorsque, ayant passé deux jours dans ce lieu affreux, personne ne vint à leur secours. Tous les environs étaient garnis de milices : il ne restait plus de vivres à ces fugitifs; une maladie cruelle affaiblissait le prince ; cet état, ce qu'il avait souffert, et tout ce qu'il avait à craindre, mettaient le comble à cet excès des plus horribles misères que la nature humaine puisse éprouver; mais il n'était pas au bout.

Mlle de Macdonald envoie enfin un exprès dans la caverne; et cet exprès leur apprend que la retraite dans le continent est impossible ; qu'il faut fuir encore dans une petite île nommée Benbécula [1], et s'y réfugier dans la maison d'un pauvre gentilhomme qu'on leur indique; que Mlle de Macdonald s'y trouvera, et que là on verra les arrangements qu'on pourra prendre pour leur sûreté. La même barque qui les avait portés au continent les transporte donc dans cette île. Ils marchent vers la maison de ce gentilhomme. Mlle de

1. *Benbécula*, une des Hébrides.

Macdonald s'embarque à quelques milles de là pour les aller trouver; mais ils sont à peine arrivés dans l'île, qu'ils apprennent que le gentilhomme chez lequel ils comptaient trouver un asile avait été enlevé la nuit avec toute sa famille. Le prince et ses amis se cachent encore dans des marais. Onel enfin va à la découverte; il rencontra Mlle de Macdonald dans une chaumière : elle lui dit qu'elle pouvait sauver le prince en lui donnant des habits de servante qu'elle avait apportés avec elle; mais qu'elle ne pouvait sauver que lui, qu'une seule personne de plus serait suspecte. Ces deux hommes n'hésitèrent pas à préférer son salut au leur. Ils se séparèrent en pleurant. Charles-Édouard prit des habits de servante, et suivit, sous le nom de Betty, Mlle de Macdonald. Les dangers ne cessèrent pas malgré ce déguisement. Cette demoiselle et le prince déguisé se réfugièrent d'abord dans l'île de Skye[1], à l'occident de l'Ecosse.

Ils étaient dans la maison d'un gentilhomme, lorsque cette maison est tout à coup investie par les milices ennemies. Le prince ouvre lui-même la porte aux soldats. Il eut le bonheur de n'être pas reconnu; mais bientôt après on sut dans l'île qu'il était dans ce château. Alors il fallut se séparer de Mlle de Macdonald, et s'abandonner seul à sa destinée. Il marcha dix milles, suivi d'un simple batelier. Enfin, pressé de la faim et prêt à succomber, il se hasarda d'entrer dans une maison dont il savait bien que le maître n'était pas de son parti. « Le fils de votre roi, lui dit-il, vient vous demander du pain et un habit. Je sais que vous êtes mon ennemi; mais je vous crois assez de vertu pour ne pas abuser de ma confiance et de mon malheur. Prenez les misérables vêtements qui me couvrent, gardez-les, vous pourrez me les apporter un jour dans le palais des rois

1. *L'île de Skye*, l'une des plus importantes de l'archipel des Hébrides.

de la Grande-Bretagne. » Le gentilhomme auquel il s'adressait fut touché comme il devait l'être. Il s'empressa de le secourir, autant que la pauvreté de ce pays peut le permettre, et lui garda le secret.

De cette île il regagna encore l'Écosse, et se rendit dans la tribu de Morar qui lui était affectionnée : il erra ensuite dans le Lochaber, dans le Badenoch[1]. Ce fut là qu'il apprit qu'on avait arrêté Mlle de Macdonald, sa bienfaitrice, et presque tous ceux qui l'avaient reçu. Il vit la liste de tous ses partisans condamnés par contumace. C'est ce qu'on appelle en Angleterre un *acte d'attainder*[2]. Il était toujours en danger lui-même, et les seules nouvelles qui lui venaient étaient celles de la prison de ses serviteurs dont on préparait la mort....

Le ministère anglais commença par tâcher de rendre le prince Charles-Édouard méprisable aux yeux du peuple, parce qu'il avait été terrible. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden ; le bourreau portait celui du prince; les autres étaient entre les mains des ramoneurs de cheminée, et le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce était le prélude des tragédies sanglantes qui suivirent.

On commença, le 10 auguste[3] 1746, par exécuter dix-sept officiers. Le plus considérable était le colonel du régiment de Manchester, nommé Townley ; il fut traîné avec huit officiers sur la claie au lieu du supplice, dans la plaine de Kennington près de Londres, et après qu'on les eut pendus, on leur arracha le cœur, dont on leur battit les joues, et on mit leurs membres en quartier. Il n'y eut aucun d'eux qui ne protestât, avant de mourir, qu'il périssait pour une juste cause, et qui n'excitât le

1. Régions montagneuses du comté d'Inverness.
2. *Attainder*, flétrissure
3. *Auguste*, août. Au lieu de la forme contracte *août* qui est venue naturellement de l'accusatif latin *Augustum*, Voltaire affecta toujours, dans son ignorance des vraies lois de la formation des mots français, de calquer sur le mot latin le nom du huitième mois de l'année.

peuple à combattre pour elle. Deux jours après, trois pairs écossais furent condamnés à être pendus et écartelés selon la loi. Le *grand steward*[1], qui leur prononça l'arrêt, leur annonça en même temps que le roi, en vertu de la prérogative de sa couronne, changeait ce supplice en celui de perdre la tête. L'épouse de lord Cromarty, qui avait huit enfants, alla avec sa famille se jeter aux pieds du roi et obtint la grâce de son mari.

Les deux autres furent exécutés[2]. Kilmarnock, monté sur l'échafaud, sembla témoigner du repentir. Balmerino y porta une intrépidité inébranlable. Il voulut mourir dans le même habit uniforme[3] sous lequel il avait combattu. Le gouverneur de la Tour[4] ayant crié, selon l'usage, *Vive le roi George !* Balmerino répondit hautement : *Vive le roi Jacques et son digne fils !* Il brava la mort comme il avait bravé ses juges.

On voyait presque tous les jours des exécutions ; on remplissait les prisons d'accusés....

Celui dont le sort parut le plus à plaindre fut le lord Derwentwater. Son frère aîné avait eu la tête tranchée à Londres, en 1715, pour avoir combattu dans la même cause ; ce fut lui qui voulut que son fils, encore enfant, montât sur l'échafaud, et qui lui dit : « Soyez couvert de mon sang, et apprenez à mourir pour vos rois. » Son frère puîné, qui, s'étant échappé alors, alla servir en France, avait été enveloppé dans la condamnation de son frère aîné. Il repassa en Angleterre dès qu'il sut qu'il pouvait être utile au prince Édouard ; mais le vaisseau sur lequel il s'était embarqué avec son fils et plusieurs officiers, des armes et de l'argent, fut pris par les Anglais. Il subit la même mort que son frère, et avec la même

1. *Grand steward*, grand intendant, président du tribunal, composé de lords, devant lequel les lords étaient traduits (voir page 321, note 1).

2. *Exécutés*. Le 29 août 1746.

3. *Habit uniforme*. On dit plus généralement *uniforme* tout court, en prenant cet adjectif substantivement.

4. *La Tour de Londres* servait encore de prison d'État.

fermeté, en disant que le roi de France aurait soin de son fils. Ce jeune gentilhomme, qui n'était point né sujet du roi d'Angleterre, fut relâché et revint en France, où le roi exécuta en effet ce que son père s'était promis, en lui donnant une pension à lui et à sa sœur.

Le dernier pair qui mourut par la main du bourreau fut le lord Lovat, âgé de quatre-vingts ans; c'était lui qui avait été le premier moteur de l'entreprise. Il en avait jeté les fondements dès l'année 1740; les principaux mécontents s'étaient assemblés secrètement chez lui; il devait faire soulever les clans[1] en 1743, lorsque le prince Charles-Edouard s'embarqua. Il employa, autant qu'il le put, les subterfuges des lois à défendre un reste de vie qu'il perdit enfin sur l'échafaud : mais il mourut avec autant de grandeur d'âme qu'il avait mis dans sa conduite de finesse et d'art : il prononça tout haut ce vers d'Horace avant de recevoir le coup :

Dulce et decorum est pro patria mori[2].

Ce qu'il y eut de plus étrange, et ce qu'on ne peut guère voir qu'en Angleterre, c'est qu'un jeune étudiant d'Oxford[3], nommé Painter, dévoué au parti jacobite[4] et enivré de ce fanatisme qui produit tant de choses extraordinaires dans les imaginations ardentes, demanda à mourir à la place du vieillard condamné. Il fit les plus pressantes instances, qu'on n'eut garde d'écouter. Ce jeune homme ne connaissait point Lovat; mais il savait qu'il avait été le chef de la conspiration, et le regardait comme un homme respectable et nécessaire.

1. *Clans*, familles, tribus. Ce n'est qu'après la défaite de Charles-Édouard, que l'administration anglaise finit par détruire cette organisation primitive et patriarcale des montagnards écossais groupés par *clans* autour de leurs *lairds* ou seigneurs, organisation qui avait beaucoup contribué à assurer les premiers succès du prétendant.

2. Horace, *Odes*, III, 2.

3. *Oxford*, capitale du comté de ce nom, ville célèbre par une Université dont la fondation remonte au XVII^e^ siècle.

4. Les *jacobites* sont les partisans de Jacques II et de ses descendants.

Le gouvernement joignit aux vengeances du passé des précautions pour l'avenir; il établit un corps de milices toujours subsistant vers les frontières d'Écosse. On dépouilla tous les seigneurs écossais de leurs droits de juridiction qui leur attachaient leurs tribus, et les chefs qui étaient demeurés fidèles furent indemnisés par des pensions et par d'autres avantages.

Dans les inquiétudes où l'on était en France sur la destinée du prince Edouard, on avait fait partir dès le mois de juin deux petites frégates, qui abordèrent heureusement sur la côte occidentale d'Écosse, où le prince était descendu quand il commença cette entreprise malheureuse. On le chercha inutilement dans ce pays et dans plusieurs îles voisines de la côte du Lochaber. Enfin, le 29 septembre, le prince arriva, par des chemins détournés, et au travers de mille périls nouveaux, au lieu où il était attendu. Ce qui est étrange, et ce qui prouve bien que les cœurs étaient à lui, c'est que les Anglais ne furent avertis ni du débarquement, ni du séjour, ni du départ de ces deux vaisseaux. Ils ramenèrent le prince jusqu'à la vue de Brest; mais ils trouvèrent vis-à-vis le port une escadre anglaise. On retourna alors en haute mer, et on revint ensuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte anglaise s'y trouve encore; on hasarda de passer à travers les vaisseaux ennemis; et enfin le prince, après tant de malheurs et de dangers, arriva, le 10 octobre 1746, au port de Saint-Pol-de-Léon, avec quelques-uns de ses partisans échappés comme lui à la recherche des vainqueurs. Voilà où aboutit une aventure qui eût réussi dans les temps de la chevalerie, mais qui ne pouvait avoir de succès dans un temps où la discipline militaire, l'artillerie, et surtout l'argent, décident de tout à la longue....

Le prince Edouard ne fut pas alors au terme de ses calamités : car, étant réfugié en France, et se voyant obligé, à la fin, d'en sortir pour satisfaire les Anglais, qui

l'exigèrent dans le traité de paix[1], son courage, aigri par tant de secousses, ne voulut pas plier sous la nécessité ; il résista aux remontrances, aux prières, aux ordres, prétendant qu'on devait lui tenir la parole de ne pas l'abandonner. On se crut obligé de se saisir de sa personne; il fut arrêté, garrotté, mis en prison, conduit hors de France : ce fut là le dernier coup dont la destinée accabla une génération de rois pendant trois cents années.

Charles-Edouard, depuis ce temps, se cacha au reste de la terre[2]. Que les hommes privés qui se plaignent de leurs petites infortunes jettent les yeux sur ce prince et sur ses ancêtres!

(*Précis du siècle de Louis XV*, chap. xxv.)

SUR LA JUSTICE ET LA PROCÉDURE CRIMINELLE

Le produit des extrêmes est égal au produit des moyens; mais deux sacs de blé volés ne sont pas à ceux qui les ont pris, comme la perte de leur vie l'est à l'intérêt de la personne volée.

Le prieur[3] de D***, à qui deux de ses domestiques de campagne avaient dérobé deux setiers[4] de blé, vient de faire pendre les deux délinquants. Cette exécution lui a plus coûté que toute sa récolte ne lui a valu, et, depuis ce temps, il ne trouve plus de valets.

Si les lois avaient ordonné que ceux qui voleraient le blé de leur maître laboureraient son champ toute leur vie, les fers aux pieds et une sonnette au cou, attachée à un carcan[5], ce prieur aurait beaucoup gagné.

1. Paix d'Aix-la-Chapelle (1748).
2. Il vécut en Italie sous le nom de comte d'Albany.
3. Ce titre peut désigner ou le supérieur d'une communauté religieuse, ou un laïque pourvu en tout ou partie du bénéfice d'un *prieuré*.
4. Le *setier* (latin *sextarius*) de blé valait douze boisseaux; le boisseau mesurait, à Paris, un peu plus de douze de nos litres.
5. *Carcan*, lourd collier de fer ou de bois

Il faut effrayer le crime ; oui, sans doute : mais le travail forcé et la honte durable l'intimident plus que la potence

Il y a quelques mois qu'à Londres un malfaiteur fut condamné à être transporté en Amérique pour y travailler aux sucreries avec les nègres. Tous les criminels en Angleterre, comme en bien d'autres pays, sont reçus à présenter requête au roi, soit pour obtenir grâce entière, soit pour diminution de peine. Celui-ci présenta requête pour être pendu : il alléguait qu'il haïssait mortellement le travail, et qu'il aimait mieux être étranglé une minute, que de faire du sucre toute sa vie. D'autres peuvent penser autrement, chacun a son goût; mais on a déjà dit[1], et il faut le répéter, qu'un pendu n'est bon à rien, et que les supplices doivent êtres utiles.

Il y a quelques années que l'on condamna dans la Tartarie[2] deux jeunes gens à être empalés, pour avoir regardé, leur bonnet sur la tête, passer une procession de lamas. L'empereur de la Chine, qui est un homme de beaucoup d'esprit, dit qu'il les aurait condamnés à marcher nu-tête à la procession pendant trois mois.

« Proportionnez les peines aux délits, a dit le marquis

1. *On a déjà dit.* Cet aphorisme : « Un pendu n'est bon à rien » se trouve en effet dans le *Dictionnaire philosophique* à l'article *Lois civiles et ecclésiastiques* et à l'article *Supplices*, et dans le *Commentaire sur le livre des délits et des peines*, X.

2. *Dans la Tartarie.* Cette *Tartarie* est la France, et l'*empereur de la Chine* dont il va être parlé est le roi de Prusse Frédéric II. Les *lamas* (nom de certains prêtres bouddhistes) ne sont nommés ici que pour compléter la transposition. Voltaire fait en réalité, dans ce passage, allusion à l'affaire du chevalier de la Barre et du chevalier d'Étallonde. Ces deux jeunes gens avaient, à Abbeville, en Picardie, frappé publiquement un crucifix d'une baguette. On les accusait encore d'avoir chanté des chansons impies et négligé de saluer une procession. C'étaient là des actes de folie de jeunes gens excités par la débauche et qui méritaient d'être châtiés par la prison. Or les malheureux furent condamnés à avoir la langue et le poing coupés et la tête tranchée; leurs corps devaient ensuite être jetés dans les flammes (1766) : La Barre seul subit son sort, le chevalier d'Étallonde ayant été jugé par contumace. Voltaire, dans de nombreux écrits, protesta contre cette abominable sentence.

Beccaria[1]; ceux qui ont fait les lois n'étaient pas géomètres. ».... Je hais les lois de Dracon, qui punissaient également les crimes et les fautes, la méchanceté et la folie....

Comme j'étais plongé dans ces réflexions, l'homme aux quarante écus[2] me vint voir tout en larmes. Je lui demandai avec émotion si son fils, qui devait vivre vingt-trois ans[3], était mort. « Non, dit-il, le petit se porte bien, et ma femme aussi; mais j'ai été appelé en témoignage contre un meunier à qui on a fait subir la question[4] ordinaire et extraordinaire, et qui s'est trouvé innocent; je l'ai vu s'évanouir dans les tortures redoublées; j'ai entendu craquer ses os; j'entends encore ses cris et ses hurlements, ils me poursuivent; je pleure de pitié, et je tremble d'horreur. » Je me mis à pleurer et à frémir aussi, car je suis extrêmement sensible.

Ma mémoire alors se représenta l'aventure épouvantable des Calas[5] : une mère vertueuse dans les fers, ses filles éplorées et fugitives, sa maison au pillage; un père

1. *Le marquis Beccaria* (1738-1794), publiciste italien, auteur d'un célèbre *Traité des délits et des peines* (1764), que tout le parti philosophique en France accueillit avec transport, et dont l'abbé Morellet (1727-1819) donna une traduction française en 1766; Voltaire lui-même en publia un commentaire.

2. *L'homme aux quarante écus.* C'est le héros du livre de Voltaire, ainsi appelé parce qu'il possède « une terre qui lui vaudrait net quarante écus (cent vingt livres) de rente, n'était la taxe à laquelle elle est imposée ».

3. *Vingt-trois ans.* Un géomètre ayant démontré mathématiquement à l'homme aux quarante écus que, suivant les lois de la statistique, « on vivait à Paris, l'un portant l'autre, vingt-deux à vingt-trois ans », Voltaire fait plaisamment entendre qu'il serait étonnant que le fils de ce pauvre diable fût mort en bas âge, sans tenir compte des calculs du géomètre.

4. *La question.* Voir la note 2 de la page 249. — L'homme aux quarante écus fait allusion à l'affaire du cultivateur Martin, mort en 1767 victime d'une erreur judiciaire. Voltaire a raconté lui-même cette histoire dans un petit écrit intitulé *La méprise d'Arras* (voir *Classe de quatrième*, p. 121).

5. *Calas (Jean)*, protestant établi à Toulouse, qui fut, contre toute justice et toute vraisemblance, accusé d'avoir fait périr un de ses fils parce que ce jeune homme voulait, disait-on, abjurer le protestantisme. Le malheureux fut condamné par le Parlement de Toulouse au supplice de la roue, qu'il subit en 1762, à l'âge de soixante-quatre ans. Grâce aux efforts de Voltaire, qui prit sa famille infortunée sous sa protection, la mémoire de Calas fut solennellement réhabilitée en 1765.

de famille respectable brisé par la torture, agonisant sur la roue, et expirant dans les flammes ; un fils chargé de chaînes, traîné devant les juges, dont un lui dit : « Nous venons de rouer votre père, nous allons vous rouer aussi ».

Je me souvins de la famille de Sirven[1], qu'un de mes amis rencontra dans des montagnes[2] couvertes de glaces, lorqu'elle fuyait la persécution d'un juge aussi inique qu'ignorant. « Ce juge, me dit-il, a condamné toute cette famille innocente au supplice, en supposant, sans la moindre apparence de preuve, que le père et la mère, aidés de deux de leurs filles, avaient égorgé et noyé la troisième, de peur qu'elle n'allât à la messe. » Je voyais à la fois, dans les jugements de cette espèce, l'excès de la bêtise, de l'injustice et de la barbarie.

Nous plaignions la nature humaine, l'homme aux quarante écus et moi. J'avais dans ma poche le discours d'un avocat général de Dauphiné[3], qui roulait en partie sur ces matières intéressantes ; je lui en lus quelques passages....

Ces fragments, que l'éloquence avait dictés à l'humanité, remplirent le cœur de mon ami d'une douce consolation. Il admirait avec tendresse. « Quoi ! disait-il dans son transport, on fait des chefs-d'œuvre en province ! on m'avait dit qu'il n'y a que Paris dans ce monde.

— Il n'y a que Paris, lui dis-je, où l'on fasse des opéras-comiques ; mais il y a aujourd'hui dans les provinces beaucoup de magistrats qui pensent avec la même vertu, et qui s'expriment avec la même force. »

(*L'homme aux quarante écus*, X.)

1. *La famille Sirven*, de Castres, avait été accusée d'un crime du même genre que la famille Calas. Heureusement les Sirven parvinrent à s'enfuir avant l'exécution du jugement qui les condamnait à mort (1762) et allèrent implorer le puissant appui de Voltaire.

2. *Des montagnes*, les Cévennes.

3. *Un avocat général du Dauphiné*, Servan (1737-1807), avocat général au Parlement de Grenoble, qui publia en effet, en 1766, un *Discours sur l'administration de la justice criminelle*, dont le tour nous paraît aujourd'hui souvent déclamatoire, mais dans lequel il défendait, au nom de l'humanité, les réformes que Voltaire n'avait cessé de réclamer. — Rappelons ici que *L'homme aux quarante écus* est de 1768.

SUR LA TOLÉRANCE

PRIÈRE A DIEU

Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes et de tous les temps : s'il est permis à de faibles créatures perdues dans l'immensité, et imperceptibles au reste de l'univers, d'oser te demander quelque chose, à toi qui as tout donné, à toi dont les décrets sont immuables comme éternels, daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature; que ces erreurs ne fassent point nos calamités. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger; fais que nous nous aidions mutuellement à porter le fardeau d'une vie pénible et passagère; que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux, et si égales devant toi; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés *hommes* ne soient pas des signaux de haine et de persécution.... Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères! Qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible! Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant.

(*Traite sur la Tolérance*, chap. XXIII.)

MADAME DU DEFFAND

(1697-1780)

Née en 1697, morte en 1780, Marie de Vichy-Chamron, marquise du Deffand, qui sut, même après être devenue aveugle (1753), rassembler dans son salon les personnages les plus illustres de son temps, a laissé des *Lettres* fort nombreuses adressées à Voltaire, d'Alembert[1] Montesquieu, le président Hénault[2], Horace Walpole[3], la duchesse du Maine, la duchesse de Choiseul, etc. Mme du Deffand parle trop souvent de Mme de Sévigné pour qu'on puisse croire que la préoccupation de rivaliser avec cette femme célèbre ait été tout à fait absente de son esprit. En fait, elle a certainement été, après elle, la femme de France qui a le mieux justifié l'éloge singulier que La Bruyère a donné aux femmes, d'exceller dans le genre épistolaire. Non seulement, en effet, le récit et la discussion, les jugements et les portraits sont chez elle d'une aisance et d'une vivacité remarquables, non seulement son style est à la fois très sobre, très pur et très pittoresque, mais rien n'est plus attachant que de suivre, à travers tant de lettres, le développement du caractère de cette pauvre femme, qui, infirme, sans foi religieuse, et sans confiance dans les sentiments affectueux des hommes, ne connut que dans sa vieillesse les douceurs de l'amitié, ne les goûta même pas alors sans mélange, et fut toute sa vie, et de plus en plus, en proie à ce mal affreux et dévorant, dont elle parle elle-même si souvent et si amèrement : l'ennui.

---

1. D'Alembert (1717-1783), également connu comme savant et comme écrivain, et qui fut membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française, eut, avec Diderot, la plus grande part à la composition de l'*Encyclopédie*.

2. Le président Hénault (1685-1770), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui publia, entre autres ouvrages, un célèbre *Abrégé de l'Histoire de France* (1744) et une médiocre mais curieuse tragédie en prose, *François II*.

3. Horace Walpole (1717-1797), fils du ministre anglais Robert Walpole, se fit également apprécier, pour la finesse de son esprit, de la haute société de Londres et de celle de Paris. Sa *correspondance* surtout est restée célèbre.

SUR MONTAIGNE

Je suis bien sûre que vous vous accoutumerez[1] à Montaigne; on y trouve tout ce qu'on a jamais pensé, et nul style n'est aussi énergique : il n'enseigne rien, parce qu'il ne décide de rien; c'est l'opposé du dogmatisme. Il est vain; et tous les hommes ne le sont-ils pas? Et ceux qui paraissent modestes, ne sont-ils pas doublement vains? Le *je* et le *moi* sont à chaque ligne : mais quelles sont les connaissances qu'on peut avoir, si ce n'est pas le *je* et le *moi*? Allez, allez, mon tuteur[2], c'est le seul bon philosophe et le seul bon métaphysicien qu'il y ait jamais eu. Ce sont des rhapsodies, si vous voulez, des contradictions perpétuelles; mais il n'établit aucun système, il cherche, il observe et reste dans le doute; il n'est utile à rien, j'en conviens; mais il détache de toute opinion et détruit la présomption du savoir[3].

(*Lettres à Walpole*, édit. de Londres, 1810; tome I, lettre XVI.)

ENNUI

Je pensais ce matin que j'étais bien vieille et je m'examinais pour savoir si je serais bien aise de revenir à

1. *Vous vous accoutumerez.* Ce fragment est extrait d'une lettre à Horace Walpole (27 octobre 1766).

2. *Mon tuteur.* Nom qu'elle donne par plaisanterie à Horace Walpole, bien plus jeune qu'elle, comme elle appelait *grand'maman* la jeune duchesse de Choiseul.

3. « Montaigne est incomparable pour confondre l'orgueil de ceux qui, hors la foi, se piquent d'une véritable justice; pour désabuser ceux qui s'attachent à leurs opinions, et qui croient trouver dans les sciences des vérités inébranlables. » (Pascal, *Entretien avec M. de Sacy.*) Voir encore, sur Montaigne, pages 61 et 207.

trente ans. En vérité, en vérité, j'ai senti que non. De quoi remplirais-je le temps que j'aurais à vivre? Il faudrait toujours en venir au terme où je suis; je suis quitte actuellement des malheurs que j'ai éprouvés; je ne serais pas bien aise d'avoir à recommencer; ce n'est pas que je ne craigne la mort; mais, comme on ne peut l'éviter, je ne m'afflige point du peu d'espace qu'il y a entre ce moment-là et celui où je suis. Tout ce que je désirerais, ce serait d'avoir un caractère semblable au vôtre [1], de ne pas connaître l'ennui; c'est un mal dont on ne peut se délivrer, c'est une maladie de l'âme dont nous afflige la nature en nous donnant l'existence; c'est le ver solitaire qui absorbe tout, ce qui fait que rien ne nous profite. Ne me renvoyez point à la raison : à quoi est-elle bonne? Tout ce qu'elle nous apprend, c'est de souffrir sans se plaindre, mais elle n'empêche pas de souffrir. Elle enseigne encore, je l'avoue, à avoir des égards, à ménager les gens avec qui l'on vit, à supporter leurs ridicules, à conserver ses sociétés, à n'écarter personne de soi; je conviens de cela : eh bien! je n'en suis pas moins toute seule aujourd'hui : jusqu'à ma chère compagne la Sanadona [2], qui m'a quittée pour aller à l'opéra!

(*Lettres à Walpole*, tome II, lettre CLIII.)

SUR CORNEILLE

A VOLTAIRE [3]

Je vous en demande très humblement pardon, mais je

1. *Semblable au vôtre.* Ce fragment est tiré d'une lettre du 7 février 1775 (Mme du Deffand avait alors soixante-seize ans), adressée à Horace Walpole.
2. *Ma chère compagne la Sanadona.* Elle appelait ainsi, par plaisanterie, Mlle Sanadon, sa dame de compagnie, parente du savant jésuite Sanadon (1676-1733), auteur d'élégantes œuvres latines.
3. Il venait de publier ces *Commentaires sur Corneille* dans lesquels, en

vous trouve un peu injuste sur Corneille. Je conviens de tous les défauts que vous lui reprochez, excepté quand vous dites qu'il ne peint jamais la nature. Convenez du moins qu'il la peint, suivant ce que l'éducation et les mœurs du pays peuvent l'embellir ou la défigurer, et qu'il n'y a point l'uniformité dans ses personnages, qu'on trouve dans presque toutes les pièces de Racine. Cornélie[1] est plus grande que nature, j'en conviens : mais telles étaient les Romaines[2], et presque toutes les grandes actions des Romains étaient le résultat de sentiments et de raisonnements qui s'éloignaient du vrai.

Le style de Racine est enchanteur et continument admirable. Corneille n'a, comme vous dites, que des éclairs, mais qui enlèvent et qui font que, malgré l'énormité de ses défauts, on a pour lui du respect, de la vénération.

(*Lettres à Voltaire*, à la suite des *Lettres à Walpole*, édit. de Londres, 1810; tome IV, lettre XIV.)

DE LA SIMPLICITÉ ET DU NATUREL DANS L'ART

Nous avons eu ici[3] un opéra-comique qui a eu un succès inouï ; c'est le *Déserteur*; il vous ferait plaisir. Les pa-

dépit de la justesse de certaines critiques et de certains aperçus, on a pu relever un trop grand nombre d'observations minutieuses à l'excès, mesquines et souvent injustes. La lettre d'où ce fragment est extrait est du 18 juillet 1764.

1. *Cornélie*, dans *Pompée*.

2. *Telles étaient les Romaines*. Il serait peut-être plus sage de dire : telles nous nous imaginons généralement qu'étaient les Romaines. On voit que, longtemps après Corneille, l'opinion subsistait encore qu'il avait, dans la peinture de ses caractères, toujours respecté la vérité historique : on notera toutefois le jugement bien moins favorable, et peut-être à son tour trop sévère, que Fénelon, les examinant du même point de vue, porte sur les tragédies de Corneille (*Lettre à l'Académie française*, chap. VI). Voir encore page 124, note 4, et page 215, note 2.

3. *Ici*. A Paris. Ce fragment est extrait d'une lettre du 16 juillet 1769 adressée à Voltaire, alors à Ferney.

roles sont de Sedaine[1]. Je ne sais si les ouvrages de cet auteur passeront à la postérité. Je ne sais s'il ne serait pas dangereux qu'il devînt modèle. Mais ce Sedaine a un genre qui fait un grand effet. Il a trouvé de nouvelles cordes pour exciter la sensibilité ; il va droit au cœur et laisse là tous les détours d'une métaphysique que je trouve détestable en tout genre. On la place aujourd'hui partout, même en musique. Plus la musique est recherchée et travaillée, plus elle a de succès[2]. Il y a ici un fameux joueur de violon qui fait des prodiges sur sa chanterelle[3]. Un homme disait à un autre : « Monsieur, n'êtes-vous pas enchanté? Sentez-vous combien cela est difficile? — Ah! monsieur, dit l'autre, je voudrais que cela fût impossible ! » C'est ce que je dirais de tous les auteurs qui sautent à pieds joints sur le bon sens, pour nous faire des raisonnements fatigants, ennuyeux et faux.

(*Correspondance inédite*, Paris, 1859; tome I, page 175.)

1. Sur *Sedaine*, voir la note 1 de la page 361 et le morceau cité page 352. La musique du *Déserteur* (1769) est de Monsigny (1729-1817); elle est, comme le poème, d'une simplicité un peu grêle, mais aimable et touchante.

2. *Plus elle a de succès.* Mme du Deffand conserva toute sa vie un goût très vif pour la musique de l'école française, dont les deux grands maîtres étaient Lulli et Rameau, et d'injustes préventions contre les productions plus savantes de l'école italienne et aussi, quand ils commencèrent à être connus en France (1774), contre les opéras de Gluck.

3. *Chanterelle.* On donne ce nom, venu de l'italien, à la corde la plus aiguë du violon.

BUFFON

(1707-1788)

Jean-Louis Leclerc de Buffon est né à Montbard[1] en 1707 et mort à Paris en 1788. Dès 1739, après avoir publié d'importants travaux, il entrait à l'Académie des sciences et était nommé intendant du Jardin du roi[2]. C'est alors qu'il conçut le plan de son *Histoire naturelle*, dont les trois premiers volumes consacrés à la *Théorie de la terre*, et les douze suivants, qui contiennent l'histoire naturelle de l'homme et des quadrupèdes vivipares, parurent de 1749 à 1767. Puis vinrent neuf volumes consacrés aux oiseaux, cinq aux minéraux et enfin sept volumes de suppléments, dont la publication ne fut achevée qu'après sa mort, et dont le cinquième, les *Epoques de la nature*, peut passer pour ce que Buffon a produit de plus remarquable et pour un des grands chefs-d'œuvre de notre langue. En disant que son génie égalait la majesté de la nature, les contemporains de Buffon semblent s'être bien rendu compte et du caractère de son talent et du but qu'il s'était proposé. Avant de prétendre louer ou blâmer l'ordre qu'il a suivi dans son étude des animaux, il faudrait d'abord s'être fait une opinion sur la question de savoir si les genres et les classes ont été créés par la nature, ou si ces divisions ne sont que l'ouvrage de notre esprit. Mais ceux mêmes qui se sont étonnés de voir qu'en dehors des discours généraux qu'elle renferme, cette grande *Histoire naturelle* ne se compose que d'une suite de monographies, ont justement admiré néanmoins le sentiment profond que Buffon a toujours gardé de l'unité du plan de la nature et de la continuité de ses efforts, et l'on ne peut douter qu'il n'ait voulu proportionner à l'idée qu'il s'était faite de la magnifique ampleur de son sujet, son style, dont la noblesse soutenue est le caractère, non pas exclusif, mais dominant. Nous avons encore de Buffon un célèbre discours de réception à l'Académie française (1753), le *Discours sur le style*, et des *Lettres*[3]. Il serait injuste de ne pas associer, pour une

1. Aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Côte-d'Or.
2. Aujourd'hui *Jardin des Plantes*.
3. Nous suivons l'édition des *Œuvres complètes* publiée par Achille Comte (Paris, 1845).

certaine part, à la gloire de Buffon ses principaux collaborateurs, les naturalistes Daubenton (1716-1799), Bexon (1748-1784), Baillon († 1803), et surtout Guéneau de Montbeillard (1720-1785), dont on cite quelques descriptions d'oiseaux

---

LES PREMIERS HOMMES[1]

Les premiers hommes, témoins des mouvements convulsifs de la terre encore récents et très fréquents, n'ayant que les montagnes pour asiles contre les inondations, chassés souvent de ces mêmes asiles par le feu des volcans, tremblants sur une terre qui tremblait sous leurs pieds, nus d'esprit et de corps, exposés aux injures de tous les éléments, victimes de la fureur des animaux féroces, dont ils ne pouvaient éviter de devenir la proie ; tous également pénétrés du sentiment commun d'une terreur funeste, tous également pressés par la nécessité, n'ont-ils pas très promptement cherché à se réunir, d'abord pour se défendre par le nombre, ensuite pour s'aider et travailler de concert à se faire un domicile et des armes ? Ils ont commencé par aiguiser, en forme de haches, ces cailloux durs, ces jades[2], ces *pierres de foudre* que l'on a crues tombées des nues et formées par le tonnerre, et qui néanmoins ne sont que les premiers monuments de l'art de l'homme dans l'état de pure nature : il aura bientôt tiré du feu de ces mêmes cailloux en les frappant les uns contre les autres ; il aura saisi la flamme des volcans, ou profité du feu de leurs laves brûlantes pour le communiquer, pour se faire jour dans les forêts,

1. Plusieurs des traits de cette peinture si vivante, si abondante et si précise des temps préhistoriques se trouvent déjà dans l'admirable tableau que Lucrèce en avait lui-même tracé dans le cinquième livre de son poème *de la Nature*.

2. *Jade*, pierre compacte, tenace, qui raye le verre et même le quartz. (Littré.

les broussailles; car avec le secours de ce puissant élément, il a nettoyé, assaini, purifié les terrains qu'il voulait habiter ; avec la hache de pierre, il a tranché, coupé les arbres, menuisé le bois, façonné ses armes et les instruments de première nécessité. Et, après s'être munis de massues et d'autres armes pesantes et défensives, ces premiers hommes n'ont-ils pas trouvé le moyen d'en faire d'offensives plus légères, pour atteindre de loin ? Un nerf, un tendon d'animal, des fils d'aloès, ou l'écorce souple d'une plante ligneuse, leur ont servi de corde pour réunir les deux extrémités d'une branche élastique dont ils ont fait leur arc; ils ont aiguisé d'autres petits cailloux pour en armer la flèche. Bientôt ils auront eu des filets, des radeaux, des canots, et s'en sont tenus là tant qu'ils n'ont formé que de petites nations composées de quelques familles ou plutôt de parents issus d'une même famille, comme nous le voyons encore aujourd'hui chez les sauvages qui veulent demeurer sauvages, et qui le peuvent dans les lieux où l'espace libre ne leur manque pas plus que le gibier, le poisson et les fruits. Mais dans tous ceux où l'espace s'est trouvé confiné par les eaux, ou resserré par les hautes montagnes, ces petites nations, devenues trop nombreuses, ont été forcées de partager leur terrain entre elles, et c'est de ce moment que la terre est devenue le domaine de l'homme; il en a pris possession par ses travaux de culture, et l'attachement à la patrie a suivi de très près les premiers actes de sa propriété. L'intérêt particulier faisant partie de l'intérêt national, l'ordre, la police et les lois ont dû succéder, et la société prendre de la consistance et des forces.

(*Des Époques de la nature*, septième et dernière époque.)

L'OISEAU-MOUCHE[1]

De tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme, et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la nature ; elle l'a placé, dans l'ordre des oiseaux, au dernier degré de l'échelle de grandeur, *maxime miranda in minimis*. Son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux : légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze brillent sur ses habits; il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et, dans sa vie tout aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs; il a leur fraîcheur comme il a leur éclat; il vit de leur nectar et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent.

C'est dans les contrées les plus chaudes du Nouveau Monde que se trouvent toutes les espèces d'oiseaux-mouches. Elles sont assez nombreuses et paraissent confinées entre les deux tropiques : car ceux qui s'avancent en été dans les zones tempérées n'y font qu'un court séjour; ils semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphirs à la suite d'un printemps éternel.

Les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces brillants oiseaux, leur avaient donné les noms de *rayons* ou *cheveux du soleil*.

Pour le volume, les petites espèces de ces oiseaux sont au-dessous de la grande mouche asile[2] (*le taon*) pour la grandeur, et du bourdon pour la grosseur. Leur bec est

1. La monographie de l'oiseau-mouche a été dressée par l'abbé Bexon (1748-1784), l'un des collaborateurs de Buffon : celui-ci est seulement l'auteur de la rédaction définitive : « *Nos* jolis oiseaux-mouches, dit-il lui-même dans une lettre à l'abbé, du 3 août 1778, vont donc commencer le sixième volume. »

2. Ce mot, qui n'a aucun rapport avec *asile* (refuge), vient du latin *asilus* (taon) : il ne figure pas d'ailleurs dans le *Dictionnaire de l'Académie*.

une aiguille fine, et leur langue un fil délié ; leurs petits yeux noirs ne paraissent que deux points brillants; les plumes de leurs ailes sont si délicates qu'elles en paraissent transparentes; à peine aperçoit-on leurs pieds, tant ils sont courts et menus ; ils en font peu d'usage, ils ne se posent que pour passer la nuit, et se laissent pendant le jour emporter dans les airs; leur vol est continu, bourdonnant et rapide. Marcgrave[1] compare le bruit de leurs ailes à celui d'un rouet. Leur battement est si vif, que l'oiseau s'arrêtant dans les airs paraît non seulement immobile, mais tout à fait sans action. On le voit s'arrêter ainsi quelques instants devant une fleur, et partir comme un trait pour aller à une autre. Il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais....

Rien n'égale la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est leur courage, ou plutôt leur audace; on les voit poursuivre avec furie des oiseaux vingt fois plus gros qu'eux, s'attacher à leur corps, et, se laissant emporter par leur vol, les becqueter à coups redoublés, jusqu'à ce qu'ils aient assouvi leur petite colère ; quelquefois même ils se livrent entre eux de très vifs combats. L'impatience paraît être leur âme : s'ils s'approchent d'une fleur, et qu'ils la trouvent fanée, ils lui arrachent les pétales avec une précipitation qui marque leur dépit. Ils n'ont point d'autre voix qu'un petit cri, *screp*, *screp*, fréquent et répété; ils le font entendre dans les bois dès l'aurore, jusqu'à ce qu'aux premiers rayons du soleil tous prennent l'essor et se dispersent dans les campagnes.

(*Histoire naturelle. Des Oiseaux.*)

---

1. *Marcgrave.* Georges Margraff (1610-1644), médecin et voyageur allemand, auteur d'une *Histoire naturelle du Brésil* en latin.

LA SOCIÉTÉ CHEZ LES ANIMAUX ET CHEZ L'HOMME

Après avoir comparé l'homme à l'animal, pris chacun individuellement, je vais comparer l'homme en société avec l'animal en troupe[1], et rechercher en même temps quelle peut être la cause de cette espèce d'industrie qu'on remarque dans certains animaux, même dans les espèces les plus viles et les plus nombreuses. Que de choses ne dit-on pas de celles de certains insectes! Nos observateurs admirent à l'envi l'intelligence et les talents des abeilles; elles ont, disent-ils, un génie particulier, un art qui n'appartient qu'à elles, l'art de se bien gouverner. Il faut savoir observer pour s'en apercevoir; mais[2] une ruche est une république où chaque individu ne travaille que pour la société, où tout est ordonné, distribué, réparti avec une prévoyance, une équité, une prudence admirables; Athènes n'était pas mieux conduite ni mieux policée. Plus on observe ce panier de mouches, et plus on découvre de merveilles : un fond de gouvernement inaltérable et toujours le même, un respect profond pour la personne en place, une vigilance singulière pour son service, la plus soigneuse attention pour ses plaisirs, un amour constant pour la patrie, une ardeur inconcevable pour le travail, une assiduité à l'ouvrage que rien n'égale, le plus grand désintéressement joint à la plus grande économie, la plus fine géométrie employée à la plus élégante architecture, etc. Je ne finirais point si je voulais seulement parcourir les annales de cette république, et tirer de l'histoire de ces insectes tous les traits qui ont excité l'admiration de leurs historiens.

1. *Troupe.* L'opposition de ce mot et de celui de *société* fait comprendre par avance le dessein de Buffon.

2. *Mais.* Entendez : sans doute il faut savoir observer, il faut être un habile observateur (*ironique*) pour s'en apercevoir, mais la vérité (c'est du moins ce qu'affirment ces habiles observateurs) est que les ruches, etc.

C'est qu'indépendamment de l'enthousiasme qu'on prend pour[1] son sujet, on admire toujours d'autant plus qu'on observe davantage et qu'on raisonne moins. Y a-t-il en effet rien de plus gratuit que cette admiration pour les mouches et que ces vues morales qu'on voudrait leur prêter, que cet amour du bien commun qu'on leur suppose, que cet instinct singulier qui équivaut à la géométrie la plus sublime, instinct qu'on leur a nouvellement accordé, par lequel les abeilles résolvent sans hésiter le problème de *bâtir le plus solidement qu'il soit possible dans le moindre espace possible, et avec la plus grande économie possible*? Que penser de l'excès auquel on a porté le détail de ces éloges? car enfin une mouche ne doit pas tenir dans la tête d'un naturaliste plus de place qu'elle n'en tient dans la nature; et cette république merveilleuse ne sera jamais, aux yeux de la raison, qu'une foule de petites bêtes qui n'ont d'autre rapport avec nous que celui de nous fournir de la cire et du miel.

Ce n'est point la curiosité que je blâme ici, ce sont les raisonnements et les exclamations. Qu'on ait observé avec attention leurs manœuvres, qu'on ait suivi avec soin leurs procédés et leur travail, tous ces objets peuvent occuper le loisir d'un naturaliste : mais c'est la morale, c'est la théologie des insectes que je ne puis entendre prêcher[2]; ce sont les merveilles que les observateurs y mettent et sur lesquelles ensuite ils se récrient comme si elles y étaient en effet, qu'il faut examiner; c'est cette intelligence, cette prévoyance, cette connaissance même de l'avenir qu'on leur accorde avec tant de complaisance, et que cependant on doit leur refuser rigoureusement, que je vais tâcher de réduire à sa juste valeur.

Les mouches solitaires n'ont, de l'aveu de ces observa-

1. *Pour*, en faveur de.

2 *Entendre prêcher*. L'expression est agréable. On entend bien d'ailleurs qu'il y a ici une exagération plaisante. Nul n'a jamais soutenu que les insectes eussent une théologie.

teurs, aucun esprit en comparaison des mouches qui vivent ensemble; celles qui ne forment que de petites troupes en ont moins que celles qui sont en grand nombre; et les abeilles, qui de toutes sont peut-être celles qui forment la société la plus nombreuse, sont aussi celles qui ont le plus de génie. Cela seul ne suffit-il pas pour faire penser que cette apparence d'esprit ou de génie n'est qu'un résultat purement mécanique, une combinaison de mouvement proportionnelle au nombre, un rapport qui n'est compliqué que parce qu'il dépend de plusieurs milliers d'individus? Ne sait-on pas que tout rapport, tout désordre même, pourvu qu'il soit constant, nous paraît une harmonie dès que nous en ignorons les causes, et que de la supposition de cette apparence d'ordre à celle de l'intelligence il n'y a qu'un pas, les hommes aimant mieux admirer qu'approfondir?

On conviendra donc d'abord, qu'à prendre les mouches une à une, elles ont moins de génie que le chien, le singe et la plupart des animaux; on conviendra qu'elles ont moins de docilité, moins d'attachement, moins de sentiment, moins, en un mot, de qualités relatives aux nôtres : dès lors on doit convenir que leur intelligence apparente ne vient que de leur multitude réunie. Cependant cette réunion même ne suppose aucune intelligence; car ce n'est point par des vues morales qu'elles se réunissent, c'est sans leur consentement qu'elles se trouvent ensemble. Cette société n'est donc qu'un assemblage physique ordonné par la nature, et indépendant de toute vue, de toute connaissance, de tout raisonnement. Dix mille individus produits tout à la fois et dans un même lieu, fussent-ils encore mille fois plus stupides que je ne les suppose, seront obligés, pour continuer seulement d'exister, de s'arranger de quelque façon : comme ils agissent tous les uns comme les autres avec des forces égales, eussent-ils commencé par se nuire, à force de se nuire ils arriveront bientôt à se nuire le moins qu'il

sera possible, c'est-à-dire à s'aider; ils auront donc l'air de s'entendre et de concourir au même but. L'observateur leur prêtera bientôt des vues et tout l'esprit qui leur manque; il voudra rendre raison de chaque action; chaque mouvement aura bientôt son motif, et de là sortiront des merveilles ou des monstres de raisonnement sans nombre; car ces dix mille individus, qui ont été tous produits à la fois, qui ont habité ensemble, qui se sont tous métamorphosés à peu près en même temps, ne peuvent manquer de faire tous la même chose, et, pour peu qu'ils aient de sentiment, de prendre des habitudes communes, de s'arranger, de se trouver bien ensemble, de s'occuper de leur demeure, d'y revenir après s'en être éloignés, etc.; et de là l'architecture, la géométrie, l'ordre, la prévoyance, l'amour de la patrie, la république en un mot, le tout fondé, comme l'on voit, sur l'admiration de l'observateur....

Il y a parmi certains animaux une espèce de société qui semble dépendre du choix de ceux qui la composent, et qui par conséquent approche bien plus de l'intelligence et du dessein, que la société des abeilles, qui n'a d'autre principe qu'une nécessité physique : les éléphants, les castors, les singes et plusieurs autres espèces d'animaux se cherchent, se rassemblent, vont par troupe, se défendent, s'avertissent, et se soumettent à des allures communes : si nous ne troublions pas si souvent ces sociétés, et que nous pussions les observer aussi facilement que celles des mouches, nous y verrions sans doute bien d'autres merveilles, qui cependant ne seraient que des rapports et des convenances physiques. Qu'on mette ensemble et dans un même lieu un grand nombre d'animaux de même espèce, il en résultera nécessairement un certain arrangement, un certain ordre, de certaines habitudes communes, comme nous le dirons dans l'histoire du daim, du lapin, etc. Or toute habitude commune, bien loin d'avoir pour cause le principe d'une intelli-

gence éclairée, ne suppose au contraire que celui d'une aveugle imitation[1].

Parmi les hommes, la société dépend moins des convenances physiques que des relations morales. L'homme a d'abord mesuré sa force et sa faiblesse, il a comparé son ignorance et sa curiosité, il a senti que seul il ne pouvait suffire ni satisfaire par lui-même à la multiplicité de ses besoins; il a reconnu l'avantage qu'il aurait à renoncer à l'usage illimité de sa volonté pour acquérir un droit sur la volonté des autres; il a réfléchi sur l'idée du bien et du mal, il l'a gravée au fond de son cœur à la faveur de la lumière naturelle qui lui a été départie par la bonté du Créateur; il a vu que la solitude n'était pour lui qu'un état de danger et de guerre, il a cherché la sûreté et la paix dans la société; il y a porté ses forces et ses lumières pour les augmenter en les réunissant à celles des autres ; cette réunion est de l'homme l'ouvrage le meilleur; c'est de sa raison l'usage le plus sage. En effet il n'est tranquille, il n'est fort, il n'est grand, il ne commande à l'univers que parce qu'il a su se commander à lui-même, se dompter, se soumettre et s'imposer des lois; l'homme, en un mot, n'est homme que parce qu'il a su se réunir à l'homme[2].

Il est vrai que tout a concouru à rendre l'homme sociable; car, quoique les grandes sociétés, les sociétés policées, dépendent certainement de l'usage et quelquefois de l'abus qu'il a fait de sa raison, elles ont sans doute été précédées de petites sociétés, qui ne dépendaient,

1. On a dit que cette dernière considération de Buffon était imprudente et qu'elle se pouvait retourner contre l'homme. C'est se méprendre sur la vraie pensée de Buffon, que ce qui va suivre fera bien comprendre : la formation de la société chez l'homme ne vient pas, suivant lui, d'une habitude commune, mais au contraire, on va le voir, d'un effort de la raison individuelle.

2. On pourrait disserter longuement sur cette admirable pensée : qu'on nous permette seulement de faire remarquer qu'on n'a peut-être jamais rien dit de plus fort, de plus profond, de plus décisif sur le principe naturel et l'origine de la société.

pour ainsi dire, que de la nature. Une famille est une société naturelle, d'autant plus stable, d'autant mieux fondée, qu'il y a plus de besoins, plus de causes d'attachement. Bien différent des animaux, l'homme n'existe presque pas encore lorsqu'il vient de naître; il est nu, faible, incapable d'aucun mouvement, privé de toute action, réduit à tout souffrir; sa vie dépend des secours qu'on lui donne. Cet état de l'enfance imbécile, impuissante, dure longtemps; la nécessité du secours devient donc une habitude, qui seule serait capable de produire l'attachement mutuel de l'enfant et des père et mère[1] : mais, comme à mesure qu'il avance, l'enfant acquiert de quoi se passer plus aisément de secours, comme il a physiquement moins besoin d'aide, que les parents au contraire continuent à s'occuper de lui beaucoup plus qu'il ne s'occupe d'eux, il arrive toujours que l'amour descend beaucoup plus qu'il ne remonte; l'attachement des père et mère devient excessif, aveugle, idolâtre, et celui de l'enfant reste tiède, et ne reprend des forces que lorsque la raison vient à développer le germe de la reconnaissance.

Ainsi la société, considérée même dans une seule famille, suppose dans l'homme la faculté raisonnable; la société, dans les animaux qui semblent se réunir librement et par convenance, suppose l'expérience du sentiment; et la société des bêtes, qui, comme les abeilles, se trouvent ensemble sans s'être cherchées, ne suppose rien : quels qu'en puissent être les résultats, il est clair qu'ils n'ont été ni prévus, ni ordonnés, ni conçus par ceux qui les exécutent, et qu'ils ne dépendent que du mécanisme universel et des lois du mouvement établies par le Créateur.

(*Histoire naturelle. Discours sur la Nature des animaux.*)

1. *Des père et mère.* Locution plus rapide que *du père et de la mère*, et que quelques-uns veulent proscrire comme peu correcte.

J.-J. ROUSSEAU

(1712-1778)

Jean-Jacques Rousseau est né à Genève le 28 juin 1712, et mort à Ermenonville, près de Paris, le 2 juillet 1778. C'est seulement à trente-huit ans, qu'après s'être essayé à bien des métiers divers, sans avoir pu parvenir à se faire connaître du public, malgré la protection de personnages illustres ou puissants, il conquit tout d'un coup la célébrité en publiant un *Discours* paradoxal et brillant sur cette question proposée par l'Académie de Dijon : Si le rétablissement des sciences et des lettres a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs. En 1755, la publication du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* montra que Rousseau était résolu à continuer contre la civilisation la lutte qu'il avait entreprise dans son premier ouvrage. En effet, la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (1758), le traité *Du Contrat social* (1762), le célèbre livre *Émile ou De l'Éducation* (1762), ces ouvrages, si différents entre eux par le sujet, sont tous également fondés sur cette opposition que Rousseau ne cesse d'établir entre l'état de nature et l'état de société. Le premier de ces livres renouvelle, avec une éloquence moins majestueuse et moins simple, mais plus pressante peut-être et plus variée, et où les arguments familiers et touchants ont pris la place des discussions théologiques, l'attaque passionnée que Bossuet lançait autrefois contre le théâtre. Dans le *Contrat social* Rousseau essaye de retrouver la convention tacite qui, selon lui, a dû présider à la formation de la société, et de déduire de cette première conception les principes sur lesquels la société devrait logiquement être fondée. Dans l'*Émile* enfin l'auteur propose un plan d'éducation suivant lequel l'élève, dont on a grand soin d'écarter toutes les idées factices que l'éducation ordinaire impose à ceux qu'elle façonne, n'est instruit que par la nature, n'apprend que d'elle ce qui est nécessaire, quand il n'est encore sensible qu'à la nécessité, à la contrainte matérielle; puis ce qui est utile, quand le développement de son esprit lui permet déjà de discerner son intérêt; en dernier lieu, quand les passions sont nées chez lui ou sur le point de naître, ce qui est bien. Cependant Rousseau ne voit pas seulement dans la nature un guide, mais un refuge contre les amertumes de cette vie de société dont il déteste les préjugés

et les conventions. Il l'aime d'un amour ardent et exclusif, et l'expression de cet amour remplit son œuvre : c'est cet amour qui lui inspire quelques-uns des plus beaux passages de son roman de *Julie ou la Nouvelle Héloïse* (1760) et les pages les plus parfaites et les plus touchantes de ces *Rêveries du promeneur solitaire* qui forment comme un délicieux appendice à ses trop hardies *Confessions*. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les théories politiques, philosophiques, religieuses, morales et pédagogiques de Rousseau. Mais on ne saurait exagérer l'importance de son rôle dans l'histoire de la littérature française : profondément différent des écrivains de l'école philosophique, il rendit à notre prose l'ampleur oratoire qu'elle semblait avoir perdue, quoique nul ne le surpasse pour l'agilité de la dialectique et l'âpre concision du trait; surtout il fut le premier à traduire dans un langage d'une harmonie merveilleusement appropriée ces vagues et mélancoliques rêveries que la contemplation solitaire de la nature inspirait naturellement à son âme orgueilleuse et blessée, et où tant d'autres, plus tard, devaient, à son exemple, se complaire [1].

LES IDÉES MORALES SONT INNÉES ET UNIVERSELLES [2]

Jetez les yeux sur toutes les nations du monde, parcourez toutes les histoires; parmi tant de cultes inhumains et bizarres, parmi cette prodigieuse diversité de mœurs et de caractères, vous trouverez partout les mêmes idées de justice et d'honnêteté, partout les mêmes principes de morale, partout les mêmes notions du bien et du mal. L'ancien paganisme enfanta des dieux abominables, qu'on eût punis ici-bas comme des scélérats, et qui n'offraient pour tableau du bonheur suprême que des forfaits à commettre et des passions à contenter [3].

1. Nous suivons l'édition des *Œuvres complètes* publiée par Hachette et Cie.

2. Rousseau répond ici à la théorie sceptique, telle que l'ont exposée chez nous Montaigne et Pascal, qui essaie de tirer de la diversité des coutumes et des législations un argument contre l'unité et l'universalité des idées morales.

3. *Des passions à contenter.* Corneille (*Polyeucte*, V, III) :

> Des crimes les plus noirs vous souillez tous vos dieux;
> Vous n'en punissez point qui n'ait son maître aux cieux.

Mais le vice, armé d'une autorité sacrée, descendait en vain du séjour éternel, l'instinct moral le repoussait du cœur des humains : l'intrépide Romain sacrifiait à la Peur ; il invoquait le dieu qui détrôna son père [1], et mourait sans murmure de la main du sien. Les plus méprisables divinités furent servies par les plus grands hommes. La sainte voix de la nature, plus forte que celle des dieux, se faisait respecter sur la terre, et semblait reléguer dans le ciel le crime avec les coupables.

Il est donc au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises ; et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience.

Mais à ce mot j'entends s'élever de toutes parts la clameur des prétendus sages : « Erreur de l'enfance, préjugés de l'éducation ! s'écrient-ils tous de concert. Il n'y a rien dans l'esprit humain que ce qui s'y introduit par l'expérience [2], et nous ne jugeons d'aucune chose que sur des idées acquises. » Ils font plus : cet accord évident et universel de toutes les nations, ils l'osent rejeter ; et, contre l'éclatante uniformité du jugement des hommes, ils vont chercher dans les ténèbres quelque exemple obscur et connu d'eux seuls ; comme si tous les penchants de la nature étaient anéantis par la dépravation d'un peuple, et que, sitôt qu'il est des monstres, l'espèce ne fût plus rien. Mais que servent au sceptique Montaigne les tourments qu'il se donne pour déterrer en un coin du monde une coutume opposée aux notions de la justice [3] ? Que lui sert de donner aux plus suspects voyageurs l'au-

1. *Le Dieu qui détrôna son père* : Jupiter, qui chassa Saturne du ciel.

2. Allusion à la théorie de Condillac et de toute l'école sensualiste, qui, appliquant ses principes à la morale, prétend ne la tirer que de l'expérience, ne la faire reposer que sur la notion de l'intérêt bien entendu et de l'utilité sociale.

3. Particulièrement dans l'*Apologie de Raymond de Sebonde* (*Essais*, II. xii). Sur Montaigne, voir pages 61, 207 et 316.

torité qu'il refuse aux écrivains les plus célèbres? Quelques usages incertains et bizarres, fondés sur des causes locales qui nous sont inconnues, détruiront-ils l'induction générale tirée du concours de tous les peuples, opposés en tout le reste, et d'accord sur ce seul point? O Montaigne! toi qui te piques de franchise et de vérité, sois sincère et vrai, si un philosophe peut l'être[1], et dis-moi s'il est quelque pays sur la terre où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, généreux; où l'homme de bien soit méprisable, et le perfide honoré.

Chacun, dit-on, concourt au bien public pour son intérêt. Mais d'où vient donc que le juste y concourt à son préjudice? Qu'est-ce qu'aller à la mort pour son intérêt? Sans doute nul n'agit que pour son bien; mais, s'il n'est un bien moral dont il faut tenir compte, on n'expliquera jamais par l'intérêt propre que les actions des méchants; il est même à croire qu'on ne tentera point d'aller plus loin. Ce serait une trop abominable philosophie que celle où l'on serait embarrassé des actions vertueuses; où l'on ne pourrait se tirer d'affaire qu'en leur controuvant des intentions basses et des motifs sans vertu[2]; où l'on serait forcé d'avilir Socrate et de calomnier Régulus. Si jamais de pareilles doctrines pouvaient germer parmi nous, la voix de la nature ainsi que celle de la raison s'élèveraient[3] incessamment contre elles, et ne laisseraient jamais à un seul de leurs partisans l'excuse de l'être de bonne foi....

1. *Vrai*, dans le sens de *franc*, et appliqué à une personne, est d'un emploi fréquent au XVIII^e^ siècle. La réserve « si un philosophe peut l'être », rappelle les rancunes de Rousseau contre le *parti philosophique*.

2. Souvenir de Montaigne : « Je voy la plupart des esprits de mon temps faire les ingénieux à obscurcir la gloire des belles et généreuses actions anciennes, leur donnant quelque interprétation vide et leur controuvant des occasions et des causes vaines. » (*Essais*, I, XXXVI.)

3. *S'élèveraient*, au pluriel, comme s'il y avait : la voix de la nature *et* celle de la raison. Il eût été plus correct d'écrire le verbe au singulier.

Conscience! conscience! instinct divin, immortelle et céleste voix; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre; juge infaillible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu! c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions; sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe.

(*Émile*, livre IV.)

L'IDÉE DE DIEU

Plus je m'efforce à contempler son essence[1] infinie, moins je la conçois; mais elle est, cela me suffit; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, et lui dis : « Être des êtres, je suis parce que tu es; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi : c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse, de me sentir accablé de ta grandeur. »

(*Émile*, livre IV.)

LES MONTAGNONS[2]

Je me souviens d'avoir vu dans ma jeunesse, aux environs de Neuchâtel, un spectacle assez agréable et peut-être unique sur la terre, une montagne entière couverte d'habitations dont chacune fait le centre des terres qui en dépendent; en sorte que ces maisons, à distances aussi égales que les fortunes des propriétaires, offrent à la fois aux nombreux habitants de cette montagne le recueillement de la retraite et les douceurs de la société. Ces heu-

1. *Son essence*, l'essence de Dieu

2. C'est le nom qu'on donne dans le pays, dit Rousseau lui-même, à ceux dont il va parler.

reux paysans, tous à leur aise, francs de tailles, d'impôts, de subdélégués, de corvées[1], cultivent avec tout le soin possible des biens dont le produit est pour eux, et emploient le loisir que cette culture leur laisse à faire mille ouvrages de leurs mains, et à mettre à profit le génie inventif que leur donna la nature. L'hiver surtout, temps où la hauteur des neiges leur ôte une communication facile, chacun, renfermé bien chaudement, avec sa nombreuse famille, dans sa jolie et propre maison de bois[2] qu'il a bâtie lui-même, s'occupe de mille travaux amusants, qui chassent l'ennui de son asile, et ajoutent à son bien-être. Jamais menuisier, serrurier, vitrier, tourneur de profession, n'entra dans le pays; tous le sont pour eux-mêmes, aucun ne l'est pour autrui; dans la multitude de meubles commodes et même élégants qui composent leur ménage et parent leur logement, on n'en voit pas un qui n'ait été fait de la main du maître. Il leur reste encore du loisir pour inventer et faire mille instruments divers, d'acier, de bois, de carton, qu'ils vendent aux étrangers, dont plusieurs même parviennent jusqu'à Paris, entre autres ces petites horloges de bois qu'on y voit depuis quelques années. Ils en font aussi de fer; ils font même des montres; et, ce qui paraît incroyable, chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses dans lesquelles se subdivise l'horlogerie, et fait tous ses outils lui-même.

1. Les *tailles* étaient des impôts levés sur tous ceux qui n'étaient ni nobles, ni ecclésiastiques et qui ne jouissaient pas de quelque immunité particulière; la *corvée* était une certaine somme de travail due par le vassal au seigneur, et, par extension, l'impôt en argent substitué à ce travail; le *subdélégué* était un officier délégué par l'intendant de la province pour faire certaines enquêtes.

2. « Je crois entendre un bel esprit de Paris se récrier, pourvu qu'il ne lise pas lui-même, à cet endroit comme à bien d'autres et démontrer doctement aux dames (car c'est surtout aux dames que ces messieurs démontrent) qu'il est impossible qu'une maison de bois soit chaude. « Grossier « mensonge! erreur de physique! Ah! pauvre auteur! » Quant à moi, je crois la démonstration sans réplique. Tout ce que je sais, c'est que les Suisses passent chaudement leur hiver, au milieu des neiges, dans des maisons de bois. » (*Note de Rousseau.*)

Ce n'est pas tout : ils ont des livres utiles et sont passablement instruits; ils raisonnent sensément de toutes choses, et de plusieurs avec esprit. Ils font des siphons, des aimants, des lunettes, des pompes, des baromètres, des chambres noires; leurs tapisseries sont des multitudes d'instruments de toute espèce : vous prendriez le poêle[1] d'un paysan pour un atelier de mécanique et pour un cabinet de physique expérimentale. Tous savent un peu dessiner, peindre, chiffrer[2]; la plupart jouent de la flûte; plusieurs ont un peu de musique et chantent juste. Ces arts ne leur sont point enseignés par des maîtres, mais leur passent, pour ainsi dire, par tradition. De ceux que j'ai vus savoir la musique, l'un me disait l'avoir apprise de son père, un autre de sa tante, un autre de son cousin; quelques-uns croyaient l'avoir toujours sue. Un de leurs plus fréquents amusements est de chanter avec leurs femmes et leurs enfants les psaumes à quatre parties; et l'on est tout étonné d'entendre sortir de ces cabanes champêtres l'harmonie forte et mâle de Goudimel[3], depuis si longtemps oubliée de nos savants artistes.

Je ne pouvais non plus me lasser de parcourir ces charmantes demeures, que les habitants de m'y témoigner la plus franche hospitalité. Malheureusement j'étais jeune; ma curiosité n'était que celle d'un enfant, et je songeais plus à m'amuser qu'à m'instruire. Depuis trente ans[4], le peu d'observations que je fis se sont effacées de ma mémoire. Je me souviens seulement que j'admirais sans cesse, en ces hommes singuliers, un mélange étonnant de finesse et de simplicité, qu'on croirait presque incompatibles, et que je n'ai plus observé nulle part. (*Lettre à M. d'Alembert.*)

1. *Poêle*, chambre dans laquelle se trouve le fourneau appelé poêle.
2. *Chiffrer*, c'est, d'après les termes mêmes de J.-J. Rousseau dans son *Dictionnaire de musique*, écrire au-dessus des notes de la basse, pour guider l'accompagnateur, « les chiffres ou autres caractères indiquant les accords que ces notes doivent porter ».
3. *Goudimel*, illustre musicien franc-comtois du seizième siècle, qui périt en 1572 dans les massacres de Lyon. Il a mis en musique, à l'usage des Réformés, les psaumes de Marot et de Théodore de Bèze.
4. Exactement vingt-huit. La *Lettre à D'Alembert* est de 1758. Rousseau avait séjourné à Neuchâtel dans l'hiver de 1730 à 1731.

LA CONVERSATION DANS LES SALONS DE PARIS AU XVIIIe SIÈCLE

Le ton de la conversation y est coulant et naturel; il n'est ni pesant ni frivole; il est savant sans pédanterie, gai sans tumulte, poli sans affectation, galant sans fadeur, badin sans équivoque. Ce ne sont ni des dissertations ni des épigrammes; on y raisonne sans argumenter; on y plaisante sans jeu de mots; on y associe avec art l'esprit et la raison, les maximes et les saillies, la satire aiguë, l'adroite flatterie et la morale austère. On y parle de tout, pour que chacun ait quelque chose à dire; on n'approfondit point les questions, de peur d'ennuyer; on les propose comme en passant, on les traite avec rapidité; la précision mène à l'élégance; chacun dit son avis et l'appuie en peu de mots; nul n'attaque avec chaleur celui d'autrui, nul ne défend opiniâtrément le sien; on discute pour s'éclairer, on s'arrête avant la dispute, chacun s'instruit, chacun s'amuse; tous s'en vont contents, et le sage même peut rapporter de ces entretiens des sujets dignes d'être médités en silence.

(*Julie, ou la Nouvelle Héloïse*, seconde partie, lettre XIV.)

D'UN PRÉTENDU DROIT D'ESCLAVAGE QUI LÉGITIMERAIT LE DESPOTISME

Si un particulier, dit Grotius[1], peut aliéner sa liberté et se rendre esclave d'un maître, pourquoi tout un peuple ne pourrait-il pas aliéner la sienne et se rendre sujet d'un roi? Il y a là bien des mots équivoques qui auraient

1. *Grotius*, nom latin du Hollandais Hugo de Groot (1583-1645). Il a fondé l'étude du droit naturel et du droit des gens dans son traité *De jure pacis et belli*. C'est dans cet ouvrage (livre I, chapitre III), que se trouve l'assertion que Rousseau réfute ici.

besoin d'explication; mais tenons-nous-en à celui d'*aliéner*. Aliéner, c'est donner ou vendre. Or, un homme qui se fait esclave d'un autre ne se donne pas; il se vend tout au moins pour sa subsistance : mais un peuple, pourquoi se vend-il ? Bien loin qu'un roi fournisse à ses sujets leur subsistance, il ne tire la sienne que d'eux; et, selon Rabelais[1], un roi ne vit pas de peu. Les sujets donnent donc leur personne, à condition qu'on prendra aussi leur bien ? Je ne vois pas ce qu'il leur reste à conserver.

On dira que le despote assure à ses sujets la tranquillité civile; soit : mais qu'y gagnent-ils, si les guerres que son ambition leur attire, si son insatiable avidité, si les vexations de son ministère les désolent plus que ne feraient leurs dissensions? Qu'y gagnent-ils, si cette tranquillité même est une de leurs misères? On vit tranquille aussi dans les cachots : en est-ce assez pour s'y trouver bien ? Les Grecs enfermés dans l'antre du Cyclope y vivaient tranquilles, en attendant que leur tour vînt d'être dévorés.

Dire qu'un homme se donne gratuitement, c'est dire une chose absurde et inconcevable; un tel acte est illégitime et nul, par cela seul que celui qui le fait n'est pas dans son bon sens. Dire la même chose de tout un peuple, c'est supposer un peuple de fous : la folie ne fait pas droit.

Quand chacun pourrait s'aliéner lui-même, il ne peut aliéner ses enfants; ils naissent hommes et libres; leur liberté leur appartient, nul n'a droit d'en disposer qu'eux. Avant qu'ils soient en âge de raison, le père peut, en leur nom, stipuler des conditions pour leur conservation, pour leur bien-être, mais non les donner irrévocablement et sans condition; car un tel don est contraire aux fins de la nature, et passe les droits de la paternité. Il faudrait donc, pour qu'un gouvernement arbitraire fût légitime, qu'à chaque génération le peuple fût le maître

1. Allusion au formidable appétit des gigantesques héros de Rabelais, le roi Grandgousier et son fils Gargantua : pour allaiter ce dernier pendant les premiers mois de sa vie, il ne fallut pas moins de 17 913 vaches (I, VII).

de l'admettre ou de le rejeter : mais alors ce gouvernement ne serait plus arbitraire.

Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. Il n'y a nul dédommagement possible pour quiconque renonce à tout. Une telle renonciation est incompatible avec la nature de l'homme; et c'est ôter toute moralité à ses actions que d'ôter toute liberté à sa volonté. Enfin c'est une convention vaine et contradictoire de stipuler d'une part une autorité absolue, et de l'autre une obéissance sans bornes. N'est-il pas clair qu'on n'est engagé à rien envers celui dont on a droit de tout exiger? Et cette seule condition, sans équivalent, sans échange, n'entraîne-t-elle pas la nullité de l'acte? Car, quel droit mon esclave aurait-il contre moi, puisque tout ce qu'il a m'appartient, et que, son droit étant le mien, ce droit de moi contre moi-même est un mot qui n'a aucun sens?

De quelque sens qu'on envisage les choses, le droit d'esclavage est nul, non seulement parce qu'il est illégitime, mais parce qu'il est absurde et ne signifie rien. Ces mots, *esclave* et *droit*, sont contradictoires; ils s'excluent mutuellement. Soit d'un homme à un homme, soit d'un homme à un peuple, ce discours sera toujours également insensé : « Je fais avec toi une convention toute à ta charge et toute à mon profit, que j'observerai tant qu'il me plaira, et que tu observeras tant qu'il me plaira. »

(*Du Contrat social*, livre I, chap. IV.)

VIE ET RÊVERIES DE ROUSSEAU DANS L'ILE DE SAINT-PIERRE

De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Bienne. Cette petite île[1], qu'on appelle à Neuchâtel l'île de La Motte, est bien

1. *Cette petite île.* A la suite de la publication d'*Émile*, Rousseau, menacé

peu connue, même en Suisse. Aucun voyageur, que je sache, n'en fait mention. Cependant elle est très agréable, et singulièrement située pour le bonheur d'un homme qui aime à se circonscrire; car, quoique je sois peut-être le seul au monde à qui sa destinée en ait fait une loi, je ne puis croire être le seul qui ait un goût si naturel, quoique je ne l'aie trouvé jusqu'ici chez nul autre.

Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages et romantiques[1] que celles du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près; mais elles ne sont pas moins riantes. S'il y a moins de culture de champs et de vignes, moins de villes et de maisons, il y a aussi plus de verdure naturelle, plus de prairies, d'asiles ombragés, de bocages, des contrastes plus fréquents et des accidents plus rapprochés. Comme il n'y a pas sur ces heureux bords de grandes routes commodes pour les voitures, le pays est peu fréquenté par les voyageurs; mais il est intéressant pour des contemplatifs solitaires qui aiment à s'enivrer à loisir des charmes de la nature, et à se recueillir dans un silence que ne trouble aucun autre bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux, et le roulement des torrents qui tombent de la montagne. Ce beau bassin, d'une forme presque ronde, enferme dans son milieu deux petites îles, l'une habitée et cultivée, d'environ une demi-lieue de tour; l'autre plus petite, déserte et en friche, et qui sera détruite à la fin par les transports de terre qu'on en ôte sans cesse pour réparer les dégâts que les vagues et les orages font à la grande....

d'être arrêté, dut s'enfuir de Paris. Réfugié d'abord dans le village de Motiers-Travers, dans le canton de Neuchâtel, où des amis puissants lui offraient un abri, il fut bientôt obligé de quitter cette retraite, chassé par la fureur d'une population soulevée contre lui et qui voulait le lapider. C'est alors qu'il vint séjourner dans l'île de Saint-Pierre (1765).

1. Ce mot, qui devait faire une si grande fortune, n'est pas antérieur au XVIII^e siècle. Il paraît avoir été importé de l'Angleterre. Dans une lettre écrite de Londres en 1737 par le littérateur Le Blanc (1707-1781) au président Bouhier (1673-1746) et citée par Emmanuel de Broglie (*les Portefeuilles du président Bouhier*), il est parlé du jardin du poète Pope : « Pope a tâché de lui donner ce goût que les Anglais appellent *romantic*, et nous, pittoresque ». Le sens propre de *romantic* est *romanesque* et s'oppose par conséquent à l'idée de quelque chose de régulier, d'ordinaire

Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais grande, agréable et commode, qui appartient à l'hôpital de Berne, ainsi que l'île, et où loge un receveur avec sa famille et ses domestiques. Il y entretient une nombreuse basse-cour, une volière, et des réservoirs pour le poisson. L'île, dans sa petitesse, est tellement variée dans ses terrains et ses aspects, qu'elle offre toutes sortes de sites et souffre toutes sortes de cultures. On y trouve des champs, des vignes, des bois, des vergers, de gras pâturages ombragés de bosquets, et bordés d'arbrisseaux de toute espèce, dont le bord des eaux entretient la fraîcheur; une haute terrasse plantée de deux rangs d'arbres borde l'île dans sa longueur, et dans le milieu de la terrasse on a bâti un joli salon où les habitants des rives voisines se rassemblent et viennent danser les dimanches durant les vendanges.

C'est dans cette île que je me réfugiai après la lapidation de Motiers[1]. J'en trouvai le séjour si charmant, j'y menais une vie si convenable à mon humeur, que, résolu d'y finir mes jours, je n'avais d'autre inquiétude sinon qu'on ne me laissât pas exécuter ce projet qui ne s'accordait pas avec celui de m'entraîner en Angleterre[2], dont je sentais déjà les premiers effets. Dans les pressentiments qui m'inquiétaient, j'aurais voulu qu'on m'eût fait de cet asile une prison perpétuelle, qu'on m'y eût confiné pour toute ma vie, et qu'en m'ôtant toute puissance et tout espoir d'en sortir on m'eût interdit toute espèce de communication avec la terre ferme, de sorte qu'ignorant tout ce qui se faisait dans le monde, j'en eusse oublié l'existence, et qu'on y eût oublié la mienne aussi.

On ne m'a laissé passer guère que deux mois dans cette

1. *La lapidation de Motiers.* Voir la note 1 de la page 340.

2. L'historien et philosophe Hume insistait pour que Rousseau vint habiter en Angleterre, où il se rendit en effet en 1766, mais d'où il revint, l'année suivante, brouillé avec Hume, qu'il finit par accuser d'être d'accord avec ses ennemis et ses persécuteurs.

île [1], mais j'y aurais passé deux ans, deux siècles, et toute l'éternité, sans m'y ennuyer un moment, quoique je n'y eusse d'autre société que celle du receveur, de sa femme et de ses domestiques, qui tous étaient à la vérité de très bonnes gens, et rien de plus; mais c'était précisément ce qu'il me fallait. Je compte ces deux mois pour le temps le plus heureux de ma vie, et tellement heureux, qu'il m'eût suffi durant toute mon existence, sans laisser naître un seul instant dans mon âme le désir d'un autre état.

Quel était donc ce bonheur, et en quoi consistait sa jouissance? Je le donnerais à deviner à tous les hommes de ce siècle sur la description de la vie que j'y menais....

J'entrepris de faire la *Flora Petrinsularis* [2], et de décrire toutes les plantes de l'île, sans en omettre une seule, avec un détail suffisant pour m'occuper le reste de mes jours. On dit qu'un Allemand a fait un livre sur le zeste de citron; j'en aurais fait un sur chaque gramen des prés, sur chaque mousse des bois, sur chaque lichen qui tapisse les rochers; enfin je ne voulais pas laisser un poil d'herbe, pas un atome végétal qui ne fût amplement décrit. En conséquence de ce beau projet, tous les matins, après le déjeuner, que nous faisions tous ensemble, j'allais, une loupe à la main, et mon *Systema naturæ* [3] sous le bras, visiter un canton de l'île, que j'avais pour cet effet divisée en petits carrés, dans l'intention de les parcourir l'un après l'autre en chaque saison. Rien n'est plus singulier que les ravissements, les extases que j'éprouvais à chaque observation que je faisais sur la structure et l'organisation végétale.... Au bout de deux ou trois heures, je m'en revenais chargé d'une ample moisson, provision d'amusement pour l'après-dînée au logis,

1. *Que deux mois dans cette île.* Le sénat de Berne lui envoya, en effet, au bout de deux mois, l'ordre d'en sortir.
2. *Flora Petrinsutaris*, flore de l'Ile de Saint-Pierre.
3. *Systema naturæ*, le plus célèbre des ouvrages de Linné.

en cas de pluie. J'employais le reste de la matinée à aller avec le receveur et sa femme visiter leurs ouvriers et leur récolte, mettant le plus souvent la main à l'œuvre avec eux; et souvent des Bernois qui me venaient voir m'ont trouvé juché sur de grands arbres, ceint d'un sac que je remplissais de fruits, et que je dévalais[1] ensuite à terre avec une corde. L'exercice que j'avais fait dans la matinée, et la bonne humeur qui en est inséparable, me rendaient le repos du dîner[2] très agréable; mais quand il se prolongeait trop, et que le beau temps m'invitait, je ne pouvais si longtemps attendre, et pendant qu'on était encore à table, je m'esquivais et j'allais me jeter seul dans un bateau que je conduisais au milieu du lac quand l'eau était calme; et là, m'étendant tout de mon long dans le bateau, les yeux tournés vers le ciel, je me laissais aller et dériver lentement au gré de l'eau, quelquefois pendant plusieurs heures, plongé dans mille rêveries confuses, mais délicieuses, et qui, sans avoir aucun objet bien déterminé ni constant, ne laissaient pas d'être à mon gré cent fois préférables à tout ce que j'avais trouvé de plus doux dans ce qu'on appelle les plaisirs de la vie. Souvent, averti par le baisser du soleil de l'heure de la retraite, je me trouvais si loin de l'île, que j'étais forcé de travailler de toute ma force pour arriver avant la nuit close. D'autres fois, au lieu de m'écarter en pleine eau, je me plaisais à côtoyer les verdoyantes rives de l'île, dont les limpides eaux et les ombrages frais m'ont souvent engagé à m'y baigner. Mais une de mes navigations les plus fréquentes était d'aller de la grande à la petite île, d'y débarquer et d'y passer l'après-dînée, tantôt à des promenades très-circonscrites au milieu des marceaux, des bourdaines, des persicaires[3], des arbrisseaux de toute

1. *Je dévalais*, je faisais descendre.
2. *Dîner*, le repas de midi.
3. *Marceau* (ou plutôt *marsault*), sorte de saule; *bourdaine*, arbrisseau, espèce de nerprun; *persicaire*, plante dont les feuilles ressemblent à celles du pêcher.

espèce, et tantôt m'établissant au sommet d'un tertre sablonneux, couvert de gazon, de serpolet, de fleurs....

Quand le lac agité ne me permettait pas la navigation, je passais mon après-midi à parcourir l'île, en herborisant à droite et à gauche, m'asseyant tantôt dans les réduits les plus riants et les plus solitaires pour y rêver à mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres, pour parcourir des yeux le superbe et ravissant coup d'œil du lac et de ses rivages, couronnés d'un côté par des montagnes prochaines, et de l'autre élargis en riches et fertiles plaines, dans lesquelles la vue s'étendait jusqu'aux montagnes bleuâtres plus éloignées qui la bornaient.

Quand le soir approchait, je descendais des cimes de l'île, et j'allais volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché ; là, le bruit des vagues et l'agitation de l'eau, fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse, où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi, et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissait quelque faible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde, dont la surface des eaux m'offrait l'image ; mais bientôt ces impressions légères s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçait, et qui, sans aucun concours actif de mon âme, ne laissait pas de m'attacher au point qu'appelé par l'heure et par le signal convenu, je ne pouvais m'arracher de là sans effort[1].

1. C'est en entrant dans le détail de chaque phrase qu'il faudrait étudier de tels passages ; jamais encore prosateur n'avait trouvé pareille langue et pareilles harmonies pour exprimer ce qu'il est peut-être le plus difficile de rendre et de faire sentir, l'absence de toute action, de toute pensée, le vague inoccupé de l'esprit.

Après le souper, quand la soirée était belle, nous allions encore tous ensemble faire quelque tour de promenade sur la terrasse, pour y respirer l'air du lac et la fraîcheur. On se reposait dans le pavillon, on riait, on causait, on chantait quelque vieille chanson qui valait bien le tortillage moderne[1], et enfin l'on s'allait coucher content de sa journée, et n'en désirant qu'une semblable pour le lendemain.

Telle est, laissant à part les visites imprévues et importunes, la manière dont j'ai passé mon temps dans cette île, durant le séjour que j'y ai fait. Qu'on me dise à présent ce qu'il y a là d'assez attrayant pour exciter dans mon cœur des regrets si vifs, si tendres et si durables, qu'au bout de quinze ans il m'est impossible de songer à cette habitation chérie sans m'y sentir à chaque fois transporter encore par les élans du désir!...

(*Les Rêveries du promeneur solitaire*, cinquième promenade.)

1. *Le tortillage moderne.* Compositeur, critique et copiste de musique, Rousseau a toujours combattu en faveur d'une mélodie simple et pathétique, aisée à suivre et se détachant nettement de l'accompagnement, qu'il veut le plus sobre possible. C'est là une des raisons, fondées ou non, pour lesquelles il déclara toujours préférer les opéras italiens à ceux de Lulli et de Rameau, et en général toute musique mélodieuse à celle qui veut n'être qu'une *déclamation notée*. Les chefs-d'œuvre de Gluck eux-mêmes ne lui semblèrent pas dignes d'une admiration sans réserve et il est possible qu'il y fasse allusion par le mot fâcheux de *tortillage* : les *Rêveries* ont été composées entre 1770 et 1778; or *Iphigénie en Aulide* et *Orphée* furent représentés en 1774, *Alceste* en 1776, *Armide* en 1777. *Alceste* et *Orphée* avaient d'ailleurs été joués à Vienne, dès 1761 et 1764, avec des paroles italiennes, et Rousseau les connaissait sous cette forme dès avant les représentations de Paris.

DIDEROT

(1713-1784)

Né à Langres en 1713, mort à Paris en 1784, Denis Diderot, dont aucune œuvre ne mérite d'être appelée classique, mais qui a semé les idées originales et neuves avec une incroyable profusion à travers tant d'opuscules étincelants, est assurément l'un des esprits les plus brillants, les plus étendus et en même temps les plus profonds que le dix-huitième siècle ait produits. Non seulement il prit la part la plus active à la rédaction et à la publication de l'*Encyclopédie*, mais il n'est peut-être pas un ordre de connaissances auquel il n'ait consacré quelqu'un de ses écrits. Les philosophes et les naturalistes modernes retrouvent dans Diderot le germe déjà développé de certaines des hypothèses les plus fécondes que les savants du dix-neuvième siècle ont répandues dans le monde. Ses *Salons* (1759-1771, 1775, 1781)[1] inaugurent un genre nouveau, et, quoiqu'il y ait lieu de faire certaines réserves sur les principes qui guident Diderot dans l'appréciation des œuvres d'art, il a, entre autres mérites, celui d'avoir le premier en France fait de la critique d'art une œuvre littéraire. Enfin ses théories sur le genre dramatique doivent, en dépit de la faiblesse de ses drames, le faire considérer comme le plus illustre précurseur, non pas tant du romantisme, que de cette réforme nouvelle de notre théâtre qui s'est accomplie dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Encore ne parlons-nous ici ni de ses romans, ni de cette *Correspondance littéraire* de Grimm[2] à laquelle il collabora, ni de tant d'essais d'histoire, de morale,

1. Les expositions de peinture appelées *Salons* furent inaugurées en France en 1673. Après avoir eu lieu à des intervalles irréguliers, elles devinrent annuelles; de 1751 à 1789 elles n'eurent plus lieu que tous les deux ans. C'est pour la *Correspondance* de Grimm, dont il sera parlé plus loin, que Diderot rédigea l'analyse critique des tableaux exposés à tous les Salons qui eurent lieu depuis l'année 1759 jusqu'à sa mort, sauf ceux de 1773, de 1777, de 1779, de 1783.

2. L'Allemand Frédéric-Melchior Grimm (1723-1807), établi à Paris, rédigea pour plusieurs souverains d'Europe une *Correspondance* célèbre, qui présente le tableau le plus complet et le plus animé de la vie littéraire en France de 1752 à 1790.

de psychologie, de pédagogie. Mais nous devons du moins mentionner, outre la partie qui nous est parvenue d'une volumineuse correspondance, qui serait la plus vive et la plus intéressante qu'un homme eût produite, si celle de Voltaire n'existait pas, le célèbre *Paradoxe sur le comédien*, où Diderot cherche à faire la part de la sensibilité et celle de la réflexion dans la composition et l'interprétation de l'œuvre d'art, et ce *Neveu de Rameau*, dialogue d'une verve extraordinaire, qui est en même temps le plus animé, le plus varié, le plus instructif des tableaux de mœurs[1].

L'ACCORDÉE DE VILLAGE[2]

Enfin, je l'ai vu, ce tableau de notre ami Greuze[3], mais ce n'a pas été sans peine; il continue d'attirer la foule. C'est *Un père qui vient de payer la dot de sa fille*[4]. Le sujet est pathétique, et l'on se sent gagner d'une émotion douce en le regardant. La composition m'en a paru très belle : c'est la chose comme elle a dû se passer. Il y a douze figures; chacune est à sa place et fait ce qu'elle doit. Comme elles s'enchaînent toutes! Comme elles vont en ondoyant et en pyramidant[5]!

A droite de celui qui regarde le morceau[6], est un tabellion assis devant une petite table, le dos tourné au spectateur. Sur la table, le contrat de mariage et d'autres papiers. Entre les jambes du tabellion, le plus jeune des enfants de la maison. Puis, en continuant de suivre la composition de droite à gauche, une fille aînée debout,

1. Nous suivons l'édition de M. Jules Assézat (Paris, 1875-1877).

2. L'un des plus célèbres tableaux de Greuze : il est au Louvre.

3. *Greuze*. Célèbre peintre français (1726-1805), qui a excellé dans la peinture des scènes intimes et sentimentales.

4. C'est le nom sous lequel fut exposé, à son apparition, le tableau qu'on a depuis désigné sous le nom de *l'Accordée de village*.

5. *Pyramider* : s'élever par degrés, à la manière d'une pyramide. — Terme technique.

6. *Morceau*, terme par lequel on désigne souvent une œuvre d'art.

appuyée sur le dos du fauteuil de son père. Le père assis dans le fauteuil de la maison. Devant lui, son gendre debout, et tenant de la main gauche le sac qui contient la dot. L'accordée, debout aussi, un bras passé mollement sous celui de son fiancé; l'autre bras saisi par la mère, qui est assise au-dessous. Entre la mère et la fiancée, une sœur cadette debout, penchée sur la fiancée et un bras jeté autour de ses épaules. Derrière ce groupe, un jeune enfant qui s'élève sur la pointe des pieds pour voir ce qui se passe. Au-dessous de la mère, sur le devant, une jeune fille assise, qui a de petits morceaux de pain coupé dans son tablier. Tout à fait à gauche, dans le fond et loin de la scène, deux servantes debout qui regardent. Sur la droite, un garde-manger bien propre, avec ce qu'on a coutume d'y renfermer, faisant partie du fond. Au milieu, une vieille arquebuse pendue à son croc; ensuite un escalier de bois qui conduit à l'étage au-dessus. Sur le devant, à terre, dans l'espace vide que laissent les figures, proche des pieds de la mère, une poule qui conduit ses poussins auxquels la petite fille jette du pain; une terrine pleine d'eau, et, sur le bord de la terrine, un poussin, le bec en l'air, pour laisser descendre dans son jabot l'eau qu'il a bue. Voilà l'ordonnance générale. Venons aux détails.

Le tabellion est vêtu de noir, culotte et bas de couleur, en manteau et en rabat, le chapeau sur la tête. Il a bien l'air un peu matois et chicanier, comme il convient à un paysan de sa profession; c'est une belle figure. Il écoute ce que le père dit à son gendre. Le père est le seul qui parle. Le reste écoute et se tait.

L'enfant qui est entre les jambes du tabellion est excellent pour la vérité de son action et de sa couleur. Sans s'intéresser à ce qui se passe, il regarde les papiers griffonnés et promène ses petites mains par-dessus.

On voit dans la sœur aînée, qui est appuyée debout sur le dos du fauteuil de son père, qu'elle crève de douleur

et de jalousie de ce qu'on a accordé le pas sur elle à sa cadette. Elle a la tête portée sur une de ses mains et lance sur les fiancés des regards curieux, chagrins et courroucés.

Le père est un vieillard de soixante ans, en cheveux gris, un mouchoir tortillé autour de son cou; il a un air de bonhomie qui plaît. Les bras étendus vers son gendre, il lui parle avec une effusion de cœur qui enchante; il semble lui dire : « Jeannette est douce et sage; elle fera ton bonheur; songe à faire le sien... » ou quelque autre chose sur l'importance des devoirs du mariage. Ce qu'il dit est sûrement touchant et honnête. Une de ses mains qu'on voit en dehors, est hâlée et brune; l'autre, qu'on voit en dedans, est blanche; cela est dans la nature.

Le fiancé est d'une figure tout à fait agréable. Il est un peu penché vers son beau-père; il prête attention à son discours, il en a l'air pénétré; il est fait au tour, et vêtu à merveille, sans sortir de son état. J'en dis autant de tous les autres personnages.

Le peintre a donné à la fiancée une figure charmante, décente et réservée; elle est vêtue à merveille. Ce tablier de toile blanc fait on ne peut pas mieux; il y a un peu de luxe dans sa garniture; mais c'est un jour de fiançailles. Il faut voir comme les plis de tous les vêtements de cette figure et des autres sont vrais. Cette fille charmante n'est point droite; mais il y a une légère et molle inflexion dans toute sa figure et dans tous ses membres qui la remplit de grâce et de vérité. Plus à son fiancé, et elle n'eût pas été décente; plus à sa mère ou à son père, et elle eût été fausse. Elle a le bras à demi passé sous celui de son futur époux, et le bout de ses doigts tombe et appuie doucement sur sa main; c'est la seule marque de tendresse qu'elle lui donne, et peut-être sans le savoir elle-même; c'est une idée délicate du peintre.

La mère est une bonne paysanne qui touche à la soixantaine, mais qui a de la santé; elle est aussi vêtue fai-

et à merveille[1]. D'une main elle tient le haut du bras de sa fille ; de l'autre, elle serre le bras au-dessus du poignet : elle est assise ; elle regarde sa fille de bas en haut ; elle a bien quelque peine à la quitter ; mais le parti est bon. Jean est un brave garçon, honnête et laborieux ; elle ne doute point que sa fille ne soit heureuse avec lui. La gaieté et la tendresse sont mêlées dans la physionomie de cette bonne mère.

Pour cette sœur cadette qui est debout à côté de la fiancée, qui l'embrasse et qui s'afflige sur son sein, c'est un personnage tout à fait intéressant. Elle est vraiment fâchée de se séparer de sa sœur ; elle en pleure ; mais cet incident n'attriste pas la composition ; au contraire, il ajoute à ce qu'elle a de touchant. Il y a du goût et du bon goût à avoir imaginé cet épisode.

Les deux enfants, dont l'un, assis à côté de la mère, s'amuse à jeter du pain à la poule et à sa petite famille, et dont l'autre s'élève sur la pointe des pieds et tend le cou pour voir, sont charmants ; mais surtout le dernier.

Les deux servantes, debout au fond de la chambre, nonchalamment penchées l'une contre l'autre, semblent dire, d'attitude et de visage : « Quand est-ce que notre tour viendra? »

Et cette poule qui a mené ses poussins au milieu de la scène, et qui a cinq ou six petits, comme la mère aux pieds de laquelle elle cherche sa vie a six ou sept enfants, et cette petite fille qui leur jette du pain et qui les nourrit ; il faut avouer que tout cela est d'une convenance charmante avec la scène qui se passe, et avec le lieu et les personnages. Voilà un petit trait de poésie tout à fait ingénieux....

Téniers[2] peint des mœurs plus vraies peut-être. Il

1. C'est la troisième fois, en peu d'espace, que revient cette expression *vêtu* ou *vêtue à merveille*. Il y a là quelque négligence.

2. Il s'agit ici de *David Téniers le Jeune* (1610-1685), qui se rendit plus célèbre encore que son père, *David Téniers le Vieux* (1582-1649), en peignant surtout des scènes populaires ou rustiques.

serait plus aisé de retrouver les scènes et les personnages de ce peintre; mais il y a plus d'élégance, plus de grâce, une nature plus agréable dans Greuze. Ses paysans ne sont ni grossiers comme ceux de notre bon Flamand, ni chimériques comme ceux de Boucher[1]....

C'est certainement ce que Greuze a fait de mieux. Ce morceau lui fera honneur, et comme peintre savant dans son art, et comme homme d'esprit et de goût.

(*Salon de* 1761.)

DU SANG-FROID ET DE LA SENSIBILITÉ

Sedaine[2] donne *le Philosophe sans le savoir*. Je m'intéressais plus vivement que lui au succès de la pièce; la jalousie de talents est un vice qui m'est étranger; j'en ai assez d'autres sans celui-là : j'atteste tous mes confrères en littérature, lorsqu'ils ont daigné quelquefois me consulter sur leurs ouvrages, si je n'ai pas fait tout ce qui dépendait de moi pour répondre dignement à cette marque distinguée de leur estime. *Le Philosophe sans le savoir* chancelle à la première, à la seconde représentation, et j'en suis bien affligé; à la troisième, il va aux nues, et j'en suis transporté de joie. Le lendemain matin, je me jette dans un fiacre, je cours après Sedaine : c'était en hiver, il faisait le froid le plus rigoureux; je vais partout où j'espère le trouver. J'apprends qu'il est au fond du faubourg Saint-Antoine, je m'y fais conduire. Je l'aborde, je jette mes bras autour de son cou; la voix me manque, et les larmes me coulent le long des joues. Voilà l'homme sensible et médiocre. Sedaine, immobile

1. *Boucher* (1703-1770), célèbre peintre français, qui peignit avec beaucoup de charme des tableaux pastoraux et mythologiques d'un ton tout à fait conventionnel.

2. Sur *Sedaine*, voir page 361, note 1, et le morceau cité page 318 *Le Philosophe sans le savoir* est de 1765.

et froid, me regarde et me dit : *Ah! monsieur Diderot, que vous êtes beau!* Voilà l'observateur et l'homme de génie[1].

Ce fait, je le racontais un jour à table, chez un homme que ses talents supérieurs destinaient à occuper la place la plus importante de l'État, chez M. Necker[2]; il y avait un assez grand nombre de gens de lettres, entre lesquels Marmontel[3], que j'aime, et à qui je suis cher. Celui-ci me dit ironiquement : *Vous verrez que, lorsque Voltaire se désole au simple récit d'un trait pathétique, et que Sedaine garde son sang-froid à la vue d'un ami qui fond en larmes, c'est Voltaire qui est l'homme ordinaire, et Sedaine l'homme de génie!* Cette apostrophe me déconcerte et me réduit au silence, parce que l'homme sensible comme moi, tout entier à ce qu'on lui objecte, perd la tête et ne se retrouve qu'au bas de l'escalier. Un autre, froid, et maître de lui-même, aurait répondu à Marmontel : Votre réflexion serait mieux dans une autre bouche que la vôtre, parce que vous ne sentez pas plus que Sedaine, et que vous faites aussi de fort belles choses, et que, courant la même carrière que lui, vous pouviez laisser à votre voisin le soin d'apprécier impartialement son mérite. Mais, sans vouloir préférer Sedaine à Voltaire, ni Voltaire à Sedaine, pourriez-vous me dire ce qui serait sorti de la tête de l'auteur du *Philosophe sans le savoir*, du *Déserteur*, et de *Paris sauvé*, si, au lieu de passer trente-cinq ans de sa vie à gâcher le plâtre et à couper la pierre, il eût employé tout ce temps, comme Voltaire, vous et moi.

1. *L'homme de génie.* La conclusion paraît à bon droit excessive. Mais outre qu'elle est agréablement contée, l'anecdote n'est pas sans intérêt pour la connaissance du caractère de Diderot.

2. Necker (1732-1804), le célèbre financier qui devait devenir directeur général des finances en 1777. Grâce à l'esprit austère mais très étendu de sa femme, qu'il avait épousée en 1764, son salon était devenu l'un des plus recherchés de Paris.

3. *Sur Marmontel*, voir page 567, note 4, et le volume destiné au premier cycle, page 182.

à lire et à méditer Homère, Virgile, le Tasse, Cicéron, Démosthène et Tacite? Nous ne saurons jamais voir comme lui, et il aurait appris à dire comme nous. Je le regarde comme un des arrière-neveux de Shakespeare[1]....

Mais un autre trait où je vous montrerai un personnage dans un moment rendu plat et sot par sa sensibilité et dans le moment suivant sublime par le sang-froid qui succéda à la sensibilité étouffée, le voici :

Un littérateur, dont je tairai le nom, était tombé dans l'extrême indigence. Il avait un frère, théologal[2] et riche. Je demandai à l'indigent pourquoi son frère ne le secourait pas. « C'est, me répondit-il, que j'ai de grands torts avec lui. » J'obtins de celui-ci la permission d'aller voir M. le théologal. J'y vais. On m'annonce; j'entre. Je dis au théologal que je vais lui parler de son frère. Il me prend brusquement par la main, me fait asseoir, et m'observe qu'il est d'un homme sensé de connaître celui dont il se charge de plaider la cause; puis m'apostrophant avec force : « Connaissez-vous mon frère? — Je le crois. — Êtes-vous instruit de ses procédés à mon égard? — Je le crois. — Vous le croyez? Vous savez donc...? » Et voilà mon théologal qui me débite, avec une rapidité et une véhémence surprenantes, une suite d'actions plus atroces, plus révoltantes les unes que les autres. Ma tête s'embarrasse, je me sens accablé; je perds le courage de

1. Tout ce passage depuis « ce fait, je le racontais » est un hors-d'œuvre, une sorte de parenthèse Mais le morceau que nous citons est extrait d'une conversation, et Diderot, chaque fois qu'il en rapporte quelqu'une, s'efforce d'en reproduire les digressions, les incidents variés et aussi naturels qu'imprévus. Au reste on sera frappé de l'intérêt de cette observation sur cette originalité du génie de Sedaine, dont il n'est, suivant Diderot, redevable à rien tant qu'aux circonstances au milieu desquelles s'est écoulée sa jeunesse et à l'éducation toute personnelle par laquelle il s'est formé lui-même. — Sedaine avait en effet été maçon; il publia son premier recueil de vers à trente-trois ans et sa première œuvre dramatique à trente-six. — Sur *le Déserteur*, voir page 355, note 1. Le drame historique *Maillard ou Paris sauvé* ne fut pas représenté.

2. *Théologal.* On appelle ainsi un chanoine chargé, dans les cathédrales, d'enseigner la théologie et de prêcher à certains jours.

défendre un aussi abominable monstre que celui qu'on me dépeignait. Heureusement mon théologal, un peu prolixe dans sa philippique, me laissa le temps de me remettre; peu à peu l'homme sensible se retira, et fit place à l'homme éloquent; car j'oserai dire que je le fus dans l'occasion. « Monsieur, dis-je froidement au théologal, votre frère a fait pis, et je vous loue de me celer le plus criant de ses forfaits. — Je ne cèle rien. — Vous auriez pu ajouter, à tout ce que vous m'avez dit, qu'une nuit, comme vous sortiez de chez vous pour aller à matines, il vous avait saisi à la gorge, et que, tirant un couteau qu'il tenait caché sous son habit, il avait été sur le point de vous l'enfoncer dans le sein. — Il en est bien capable; mais si je ne l'en ai pas accusé, c'est que cela n'est pas vrai.... » — Et moi me levant subitement et attachant sur mon théologal un regard ferme et sévère, je m'écriai d'une voix tonnante, avec toute la véhémence et l'emphase de l'indignation : « Et quand cela serait vrai, est-ce qu'il ne faudrait pas encore donner du pain à votre frère? » Le théologal, écrasé, terrassé, confondu, reste muet, se promène, revient à moi, et m'accorde une pension annuelle pour son frère.

Est-ce au moment où vous venez de perdre votre ami que vous composerez un poème sur sa mort? Non. Malheur à celui qui jouit alors de son talent! C'est lorsque la grande douleur est passée, quand l'extrême sensibilité est amortie, lorsqu'on est loin de la catastrophe, que l'âme est calme, qu'on se rappelle son bonheur éclipsé, qu'on est capable d'apprécier la perte qu'on a faite, que la mémoire se réunit à l'imagination, l'une pour retracer, l'autre pour exagérer la douceur d'un temps passé, qu'on se possède, et qu'on parle bien. On dit qu'on pleure, mais on ne pleure pas, lorsqu'on poursuit une épithète énergique qui se refuse; on dit qu'on pleure, mais on ne pleure pas, lorsqu'on s'occupe à rendre son vers harmonieux : ou si les larmes coulent, la plume tombe des

mains; on se livre à son sentiment, et l'on cesse de composer[1].

(*Paradoxe sur le Comédien.*)

LE NEVEU DE RAMEAU[2]

Il entassait et brouillait ensemble trente airs italiens, français, tragiques, comiques, de toutes sortes de caractères. Tantôt avec une voix de basse-taille il descendait jusqu'aux enfers, tantôt s'égosillant et contrefaisant le fausset, il déchirait le haut des airs; imitant de la démarche, du maintien, du geste, les différents personnages chantants; successivement furieux, radouci, impérieux, ricaneur. Ici c'est une jeune fille qui pleure, et il en rend toute la minauderie; là, il est prêtre, il est roi, il est tyran; il menace, il commande, il s'emporte; il est esclave, il obéit; il s'apaise, il se désole, il se plaint, il rit; jamais hors de ton, de mesure, du sens des paroles et du caractère de l'air.

Tous les pousse-bois[3] avaient quitté leurs échiquiers et s'étaient rassemblés autour de lui; les fenêtres du café étaient occupées en dehors par les passants qui s'étaient arrêtés au bruit. On faisait des éclats de rire à entr'ouvrir le plafond. Lui n'apercevait rien, il continuait, saisi d'une aliénation d'esprit, d'un enthousiasme si voisin de la folie qu'il est incertain qu'il en revienne, s'il ne faudra pas le jeter dans un fiacre et le mener droit aux Petites-

1. « Presque jamais, dit Théodore de Banville (voir page 1129), on ne se montre bon ouvrier lorsqu'on écrit sous l'impression d'un sentiment vrai, au moment même où on l'éprouve. » (*Roses de Noël*, avant-propos.) Mais l'opinion d'Alfred de Musset est toute différente : voir à ce propos le fragment que nous citons de ce grand poète, page 1090.

2. On connaît l'illustre musicien Rameau (1683-1764), le maître de l'opéra français entre Lulli et Gluck. Son neveu, Jean-François Rameau, professeur de musique et écrivain assez obscur, paraît avoir été un homme d'humeur bizarre et d'esprit inégal, mais non pas médiocre.

3. *Les pousse-bois* : les joueurs d'échecs. La scène se passe devant le café de la Régence, situé près du Palais-Royal, et où les plus célèbres joueurs d'échecs se donnaient rendez-vous.

Maisons[1], en chantant un lambeau des *Lamentations* de Jomelli[2]. Il répétait avec une précision, une vérité et une chaleur incroyables les plus beaux endroits de chaque morceau ; ce beau récitatif obligé où le prophète peint la désolation de Jérusalem, il l'arrosa d'un torrent de larmes qui en arrachèrent de tous les yeux. Tout y était, et la délicatesse du chant, et la force de l'expression et la douleur. Il insistait sur les endroits où le musicien s'était particulièrement montré un grand maître. S'il quittait la partie du chant, c'était pour prendre celle des instruments, qu'il laissait subitement pour revenir à la voix, entrelaçant l'une à l'autre, de manière à conserver les liaisons et l'unité du tout ; s'emparant de nos âmes, et les tenant suspendues dans la situation la plus singulière que j'aie jamais éprouvée. Admirais-je? Oui, j'admirais. Étais-je touché de pitié? J'étais touché de pitié ; mais une teinte de ridicule était fondue dans ces sentiments et les dénaturait[3].

Mais vous vous seriez échappé en éclats de rire à la manière dont il contrefaisait les instruments. Avec des joues renflées et bouffies et un son rauque et sombre, il rendait les cors et les bassons; il prenait un son éclatant et nasillard pour les hautbois ; précipitant sa voix avec une rapidité incroyable pour les instruments à cordes, dont il cherchait les sons les plus rapprochés ; il sifflait les petites flûtes[4]; il roucoulait les traversières[5], criant, chantant, se démenant comme un forcené, faisant lui seul

1. *Aux Petites-Maisons*, hôpital de fous qui était situé à Paris, non loin de Saint-Germain-des-Prés.

2. *Jomelli* (1714-1774), célèbre musicien italien, qui a écrit des opéras et des compositions religieuses.

3. Diderot, dans tout le cours de son ouvrage, représente son héros comme un homme plein d'esprit et de feu, mais de mœurs méprisables, ce qui explique le sentiment complexe dont il se dit ici pénétré.

4. *Il sifflait les petites flûtes.* Il sifflait la partie des petites flûtes, la mélodie écrite pour les petites flûtes par le compositeur.

5. Les *traversières* ou flûtes traversières sont les flûtes ordinaires, ou

les danseurs, les danseuses, les chanteurs, les chanteuses, tout un orchestre, tout un théâtre lyrique, et se divisant en vingt rôles divers; courant, s'arrêtant avec l'air d'un énergumène, étincelant des yeux, écumant de la bouche.

Il faisait une chaleur à périr, et la sueur, qui suivait les plis de son front et la longueur de ses joues, se mêlait à la poudre de ses cheveux, ruisselait et sillonnait le haut de son habit. Que ne lui vis-je pas faire? Il pleurait, il riait, il soupirait, il regardait, ou attendri, ou tranquille, ou furieux : c'était une femme qui se pâme de douleur, c'était un malheureux livré à tout son désespoir; un temple qui s'élève; des oiseaux qui se taisent au soleil couchant; des eaux ou qui murmurent dans un lieu solitaire et frais, ou qui descendent en torrent du haut des montagnes; un orage, une tempête, la plainte de ceux qui vont périr, mêlée au sifflement des vents, au fracas du tonnerre. C'était la nuit avec ses ténèbres, c'était l'ombre et le silence, car le silence même se peint par des sons. Sa tête était tout à fait perdue.

Épuisé de fatigue, tel qu'un homme qui sort d'un profond sommeil ou d'une longue distraction, il resta immobile, stupide, étonné; il tournait ses regards autour de lui comme un homme égaré qui cherche à reconnaître le lieu où il se trouve ; il attendait le retour de ses forces et de ses esprits; il essuyait machinalement son visage. Semblable à celui qui verrait à son réveil son lit environné d'un grand nombre de personnes dans un entier oubli ou dans une profonde ignorance de ce qu'il a fait, il s'écria dans le premier moment : « Eh bien! messieurs, qu'est-ce qu'il y a? D'où viennent vos ris et votre surprise? Qu'est-ce qu'il y a?... » Ensuite il ajouta : « Voilà ce qu'on doit appeler de la musique et un musicien! »

(*Le Neveu de Rameau.*)

randes flûtes. Le nom de *traversière* vient de la position horizontale dans laquelle le musicien place l'instrument pour en jouer. Le registre de la grande flûte est plus étendu et moins élevé que celui de la petite flûte

VAUVENARGUES

(1715-1747)

Duc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, est né à Aix en Provence en 1715 et mort à Paris en 1747. Forcé par sa mauvaise santé de quitter l'état militaire, dans lequel il s'était cependant distingué, il se consacra tout entier aux lettres, après avoir vainement tenté d'entrer dans la diplomatie. L'œuvre de Vauvenargues est marquée du même caractère de mélancolie et de fierté stoïcienne que sa vie, qui fut si courte. C'est par là que son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, ses *Réflexions et maximes*, ses *Caractères* et ses autres opuscules ont mérité l'attention et l'estime des contemporains et de la postérité, quoique son style n'ait ni l'éclat du style de La Bruyère, ni la forte concision de celui de La Rochefoucauld[1].

CLAZOMÈNE[2] OU LA VERTU MALHEUREUSE

Clazomène a fait l'expérience de toutes les misères humaines. Les maladies l'ont assiégé dès son enfance, et l'ont sevré, dans son printemps, de tous les plaisirs de la jeunesse. Né pour des chagrins plus secrets, il a eu de la hauteur et de l'ambition dans la pauvreté; il s'est vu, dans ses disgrâces, méconnu de ceux qu'il aimait; l'injure a flétri son courage, et il a été offensé de ceux dont il ne pouvait prendre de vengeance. Ses talents, son travail continuel, son application à bien faire, son attachement à ses amis, n'ont pu fléchir la dureté de sa fortune. Sa sagesse même n'a pu le garantir de commettre des fautes irréparables; il a souffert le mal qu'il ne méritait pas, et celui que son imprudence lui a attiré. Quand la fortune a paru se lasser de le poursuivre, quand l'espérance trop lente commençait à flatter sa peine, la mort s'est offerte à sa vue; elle l'a surpris dans le plus grand désordre de sa fortune; il a eu la douleur amère de ne pas laisser assez de bien pour payer ses dettes, et n'a pu sauver sa

1. Nous suivons l'édition que Gilbert a donnée des *Œuvres* de Vauvenargues (Paris, 1857).

2. Vauvenargues pensait à sa propre destinée en traçant ce caractère.

vertu de cette tache. Si l'on cherche quelque raison d'une destinée si cruelle, on aura, je crois, de la peine à en trouver. Faut-il demander la raison pourquoi des joueurs très habiles se ruinent au jeu, pendant que d'autres hommes y font leur fortune? ou pourquoi l'on voit des années qui n'ont ni printemps ni automne, où les fruits de l'année sèchent dans leur fleur? Toutefois, qu'on ne pense pas que Clazomène eût voulu changer sa misère pour la prospérité des hommes faibles : la fortune peut se jouer de la sagesse des gens courageux; mais il ne lui appartient pas de fléchir leur courage.

(*Essai sur quelques caractères*, 1.)

RÉFLEXIONS ET MAXIMES

La servitude abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer (22).

Les grandes pensées viennent du cœur (127).

La magnanimité ne doit pas compte à la prudence de ses motifs (130).

On ne fait pas beaucoup de grandes choses par conseil[1] (132).

1. *Conseil* : dessein prémédité. Sens latin du mot, très usité au dix-septième et au dix-huitième siècle. — La grandeur d'âme de Vauvenargues se décelait, dès sa jeunesse, dans son goût pour les ouvrages de Plutarque et les écrits des stoïciens. Les *Vies* de Plutarque, dit-il dans une lettre célèbre au marquis de Mirabeau, son cousin et le père du grand orateur (22 mai 1740), les *Vies* de Plutarque sont « une lecture touchante; j'en étais fou; le génie et la vertu ne sont nulle part mieux peints.... L'on ne mesure bien, d'ailleurs, la force et l'étendue de l'esprit et du cœur humains que dans ces siècles fortunés; la liberté découvre, jusque dans l'excès du crime, la vraie grandeur de notre âme.... Pour moi, je pleurais de joie lorsque je lisais ces *Vies*; je ne passais point de nuit sans parler à Alcibiade, Agésilas et autres; j'allais dans la place de Rome pour haranguer avec les Gracques, et pour défendre Caton, quand on lui jetait des pierres.... Il me tomba, en même temps, un Sénèque dans les mains, je ne sais par quel hasard; puis, des lettres de Brutus à Cicéron, dans le temps qu'il était en Grèce, après la mort de César : ces lettres sont si remplies de hauteur, d'élévation, de passion et de courage, qu'il m'était bien impossible de les lire de sang-froid; je mêlais ces trois lectures, et j'en étais si ému, que je ne contenais plus ce qu'elles mettaient en moi; j'étouffais, je quittais mes livres, et je sortais comme un homme en fureur, pour faire plusieurs fois le tour d'une assez longue terrasse, en courant de toute ma force, jusqu'à ce que la lassitude mît fin à la convulsion. C'est là ce qui m'a donné cet air de philosophie qu'on dit que je conserve encore; car je devins stoïcien de la meilleure foi du monde, mais stoïcien à lier; j'aurais voulu qu'il m'arrivât quelque infortune remarquable, pour déchirer mes entrailles, comme ce fou de Caton [illegible] fût fidèle à sa secte. »

BEAUMARCHAIS

(1732-1799)

Né à Paris en 1732, tour à tour horloger, musicien, financier, engagé, aux différentes époques de sa vie, et simultanément, dans les négociations, ou chargé des besognes les plus diverses, habile, remuant, audacieux, toujours prêt à mettre la main dans les entreprises fructueuses qui exigent plus d'activité et de dextérité que de délicatesse, Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais trouva dans une aventure domestique le sujet de sa première œuvre dramatique, *Eugénie* (1767), drame conçu dans la manière de Diderot, de Mercier et de Sedaine[1]. Sa seconde pièce fut encore un drame, *les Deux Amis ou le Négociant de Lyon* (1770). C'est alors qu'un procès assez peu intéressant en lui-même lui fournit l'occasion de déployer toute sa verve dans une série de *Mémoires* où l'on ne sut ce qu'il fallait le plus admirer, de la finesse mordante dans l'attaque, de l'apparente bonhomie dans la justification, de la dialectique serrée dans la discussion, de l'éloquence virulente dans l'apostrophe, de l'habileté surtout d'un auteur qui semble confondre sa cause avec celle du public tout entier et qui réussit à élever un débat, mesquin dans le fond, jusqu'à un très haut point de généralité et à en faire un de ces procès où les intérêts et les droits essentiels de l'humanité paraissent mis en question[2]. C'est en 1775 que parut l'immortelle et charmante pièce du *Barbier de Séville*, dont on peut dire qu'elle renouvelle entièrement le type de la comédie classique. Moins parfaite peut-être, mais plus originale encore et singulièrement plus hardie est cette comédie du *Mariage de Figaro* (1784), où l'esprit tient plus de place que l'observation des caractères, et dont les plaisanteries sont si brûlantes et si multipliées qu'on dirait d'un feu roulant qui s'attaque à tous les supports du vieil édifice social. En 1791, Beaumarchais fit représenter sa dernière œuvre dramatique, le drame de *l'Autre Tartuffe ou la Mère coupable*, dans lequel il remet en scène les

1. Sur Diderot, voir page 347. Sedaine (1719-1797) est l'auteur de la meilleure pièce qu'aient inspirée les théories de Diderot, *le Philosophe sans le savoir* (1765). Louis-Sébastien Mercier (1740-1814) a composé, dans le même système, un grand nombre de pièces fort médiocres. Il est aussi l'auteur d'un célèbre et très intéressant *Tableau de Paris* (1781-1790).

2. Voir la note 3 de la page suivante.

personnages des deux comédies précédentes, mais vieillis, chagrins, ennuyés et ennuyeux. Inquiété par le gouvernement révolutionnaire, forcé de s'exiler une première fois à Londres, une seconde à Hambourg, compromis dans des entreprises douteuses, il mourut ruiné en 1799. Il faut ajouter à la liste de ses œuvres l'opéra de *Tarare*[1] (1787), quelques poésies légères, quelques écrits politiques et des lettres[2].

FRAGMENT DU QUATRIÈME MÉMOIRE A CONSULTER[3]

Si l'Être bienfaisant qui veille à tout m'eût honoré de sa présence un jour, et m'eût dit : Je suis celui par qui tout est; sans moi tu n'existerais point; je te douai d'un corps sain et robuste; j'y plaçai l'âme la plus active : tu sais avec quelle profusion je versai la sensibilité dans ton cœur et la gaieté sur ton caractère : mais, pénétré que je te vois du bonheur de penser, de sentir, tu serais aussi trop heureux, si quelques chagrins ne balançaient pas cet état fortuné : ainsi tu vas être accablé sous des calamités sans nombre; déchiré par mille ennemis; privé de ta

1. Mis en musique par Salieri (1750-1825).

2. Nous suivons l'édition que M. Louis Moland a donnée des *Œuvres complètes* de Beaumarchais (Paris, 1874).

3. Le financier Pâris-Duverney était mort, laissant un règlement de compte par lequel il reconnaissait devoir à Beaumarchais quinze mille francs et promettait de lui en prêter soixante-quinze mille pendant huit ans, sans intérêts. Le petit-neveu et légataire universel de Duverney, le comte de la Blache, nia que ce règlement signé par son grand-oncle fût valable; il perdit son procès en première instance, mais interjeta appel. A ce moment Beaumarchais fut emprisonné pendant quelque temps à la suite d'une affaire d'honneur; à peine put-il obtenir de sortir un seul jour, sous la conduite d'un agent de police, pour s'occuper de son procès. Il essaya d'obtenir une audience du rapporteur de l'affaire, le conseiller Goëzman, en offrant à sa femme cent louis, une montre entourée de pierreries, plus quinze louis pour un secrétaire. Quand Beaumarchais eut été condamné sur le rapport de Goëzman, Mme Goëzman lui rendit les cent louis et la montre, mais garda les quinze louis du secrétaire. Beaumarchais les réclama; Goëzman répondit en l'accusant de tentative de corruption : c'est alors que Beaumarchais en appela à l'opinion publique en rédigeant ses *Mémoires à consulter*. On notera que le Parlement Maupeou, dont faisait partie Goëzman, était déjà tout à fait impopulaire.

liberté, de tes biens; accusé de rapines, de faux, d'imposture, de corruption, de calomnie; gémissant sous l'opprobre d'un procès criminel; garrotté dans les liens d'un décret; attaqué sur tous les points de ton existence par les plus absurdes *on-dit*[1]; et ballotté longtemps au scrutin de l'opinion publique, pour décider si tu n'es que le plus vil des hommes, ou seulement un honnête citoyen;

Je me serais prosterné, et j'aurais répondu : Être des êtres, je te dois tout, le bonheur d'exister, de penser et de sentir: je crois que tu nous as donné les biens et les maux en mesure égale; je crois que ta justice a tout sagement compensé pour nous, et que la variété des peines et des plaisirs, des craintes et des espérances, est le vent frais qui met le navire en branle, et le fait avancer gaiement dans sa route.

S'il est écrit que je doive être exercé par toutes les traverses que ta rigueur m'annonce, tu ne veux pas apparemment que je succombe à ces chagrins; donne-moi la force de les repousser, d'en soutenir l'excès par des compensations; et, malgré tant de maux, je ne cesserai de chanter tes louanges.

Si mes malheurs doivent commencer par l'attaque imprévue d'un légataire avide[2] sur une créance légitime, sur un acte appuyé de l'estime réciproque et de l'équité des deux contractants, accorde-moi pour adversaire un homme avare, injuste, et reconnu pour tel; de sorte que les honnêtes gens puissent s'indigner que celui qui, sans droit naturel, vient d'hériter de quinze cent mille francs, m'intente un horrible procès, et veuille me dépouiller de cinquante mille écus, pour éviter de me payer quinze

1. *Les plus absurdes on-dit.* Les ennemis de Beaumarchais allèrent jusqu'à l'accuser d'avoir tour à tour donné la mort à sa première et à sa seconde femme.

2. *Un légataire avide.* Le comte de la Blache. Voir la note 3 de la page précédente.

mille francs au nom et sur la foi de l'engagement de son bienfaiteur.

Fais qu'aveuglé par la haine, il s'égare assez pour me supposer tous les crimes ; et que, m'accusant faussement, au tribunal du public, *d'avoir osé compromettre les noms les plus sacrés*, il soit enfin couvert de honte, quand la nécessité de me justifier m'arrachera au silence le plus respectueux.

Fais qu'il soit assez maladroit pour prouver sa liaison secrète avec mes ennemis, en écrivant contre moi dans Paris des lettres de Grenoble[1] à celui qui l'aura aidé à me dépouiller de mes biens ; de façon que je n'aie qu'à poser les faits dans leur ordre naturel, pour être vengé de ce riche légataire par lui-même.

S'il est écrit qu'au milieu de cet orage je doive être outragé dans ma personne, emprisonné pour une querelle particulière ; s'il est écrit que l'usurpateur de mon bien profite de ma détention pour faire juger notre procès au Parlement, et si je suis destiné de toute éternité à tomber à cette époque entre les mains d'un rapporteur inabordable ; j'oserais désirer que l'autorité, qui n'est jamais formaliste sur rien, le devînt assez contre moi pour qu'il me fût interdit de sortir de prison pour solliciter ce rapporteur, sans être suivi d'un homme public et sermenté[2], dont le témoignage pût servir un jour à me sauver des misérables embûches de mes ennemis.

Si, pour les suites de ce procès, je dois être dénoncé au Parlement comme ayant voulu corrompre un juge incorruptible, et calomnier un homme incalomniable[3] ; suprême Providence, ton serviteur est prosterné devant toi ;

1. *Des lettres de Grenoble.* Beaumarchais emprunte précisément une phrase d'une de ces lettres pour en faire l'épigraphe de ce quatrième mémoire : « La justice qu'on vous doit servira à purger la société d'une espèce aussi venimeuse ».

2. *Sermenté.* On dit plus généralement *assermenté.* — Voir, sur ces détails, la note 3 de la page 362.

3. *Incalomniable.* Ce mot n'est pas admis par l'Académie.

je me soumets ; fais que mon dénonciateur soit un homme de peu de cervelle ; qu'il soit faux et faussaire[1] ; et, puisque ce procès criminel doit être de toute iniquité comme le procès civil qui y a donné lieu, fais, ô mon maître, que celui qui veut me perdre se trompe sur moi, me croie un homme sans force, et s'abuse dans ses moyens !...

Telle eût été ma prière ardente ; et si tous ces points m'avaient été accordés, encouragé par tant de condescendance, j'aurais ajouté : Suprême bonté, s'il est encore écrit que quelque intrus doive s'immiscer dans cette horrible affaire et prétendre à l'honneur de l'arranger, en sacrifiant un innocent et me jetant moi-même dans des embarras inextricables, je désirerais que cet homme fût un esprit gauche et lourd ; que sa méchanceté maladroite l'eût depuis longtemps chargé de deux choses incompatibles jusqu'à lui, la haine et le mépris public. Je demanderais surtout qu'infidèle à ses amis, ingrat envers ses protecteurs, odieux aux auteurs dans ses censures, nauséabond aux lecteurs dans ses écritures, terrible aux emprunteurs dans ses usures, colportant les livres défendus, espionnant les gens qui l'admettent, écorchant les étrangers dont il fait les affaires, désolant, pour s'enrichir, les malheureux libraires, il fût tel enfin dans l'opinion des hommes, qu'il suffit d'être accusé par lui pour être présumé honnête ; son protégé, pour être à bon droit suspecté : *donne-moi Marin*[2].

Que si cet intrus doit former le projet d'affaiblir un jour ma cause en subornant un témoin dans cette affaire, j'oserais demander que cet autre *argousin*[3] fût un cer-

1. *Faux et faussaire.* Goëzman.

2. *Marin.* Avocat au Parlement de Paris, puis censeur royal, secrétaire général de la librairie, enfin directeur de la *Gazette de France*, protégé de Maupeou et ami de Goëzman, il avait, dans la querelle, pris parti contre Beaumarchais.

3. *Argousin.* Bas officier chargé de la police des bagnes. — Ce n'est ici qu'une injure sans portée, à moins qu'elle ne fasse allusion à la patrie de

veau fumeux, un capitan[1] sans caractère, girouette à tous les vents de la cupidité, pauvre hère qui, voulant jouer dix rôles à la fois, dénué de sens pour en soutenir un seul, allât, dans la nuit d'une intrigue obscure, se brûler à toutes les chandelles, en croyant s'approcher du soleil; et qui, livré, sur l'escarpolette de l'intérêt, à un balancement perpétuel, en eût la tête et le cœur étourdis au point de ne savoir ce qu'il affirme, ni ce qu'il a dessein de nier : *donne-moi Bertrand*[2].

Et si quelque auteur infortuné doit servir un jour de conseiller à cette belle ambassade, j'oserais supplier ta divine providence de permettre qu'il y remplît un rôle si pitoyable, que, bouffi de colère et tout rouge de honte, il fût réduit à se faire à lui-même tous les reproches que la pitié me ferait supprimer. Heureux encore, quand une expérience de soixante-quatre ans et demi ne lui aurait pas appris à parler, que cet événement lui apprît au moins à se taire : *donne-moi Baculard*[3].

Que si, pour achever d'exercer ma patience et me mieux tourmenter, quelque magistrat d'un beau nom doit se déclarer le protecteur, le conseil et le soutien de mon ennemi, j'oserais demander qu'il fût choisi entre mille, d'un caractère léger, et tel que ses imputations n'obtinssent pas plus créance contre moi que ses outrages publics ne doivent m'ébranler ni me nuire[4]. Je sais

Marin, qui était de la Ciotat, port de mer où, suivant la coutume, des galériens étaient employés aux travaux de curage.

1. *Capitan*. Mot espagnol (capitaine) qui a passé en français avec un sens défavorable : on a souvent désigné sous ce nom les fanfarons, les bravaches, dans certaines comédies à l'italienne.

2. Bayrolles Bertrand, personnage sans notoriété, qui avait servi d'intermédiaire entre Beaumarchais et Mme Goëzman et se tourna, lors du procès, contre Beaumarchais.

3. Baculard d'Arnaud (1718-1805), auteur de drames lugubres, qui avait été le protégé de Voltaire, mais qui, plus tard, comblé de faveurs par le roi de Prusse Frédéric II, devint la victime de l'illustre et envieux écrivain et fut criblé de ses épigrammes.

4. *Ni me nuire*. Allusion au président de Nicolaï.

que mon désir est difficile à satisfaire. Mais rien n'est impossible à ta puissance[1].

Enfin, si dans la foule des maux prêts à m'accabler, si dans la nécessité d'un procès aussi bizarre, cet être bienfaisant m'eût laissé le choix du tribunal, je l'aurais supplié qu'il fût tel que, tout près encore de la naissance de ses augustes fonctions[2], il pût sentir que l'expulsion d'un membre vicié l'honorerait plus aux yeux de la nation que cent jugements particuliers, où les murmures des malheureux balancent toujours l'éloge que les heureux sont tentés de donner. Je l'aurais demandé ainsi, parce que j'aurais cru n'être point exposé à voir sortir de ce tribunal un jugement équivoque, sous les yeux d'un peuple éclairé, plein de sagacité, d'esprit et de feu, et qui, toujours plus prompt à blâmer qu'à prodiguer la louange, rendrait chaque magistrat attentif et sévère sur sa façon de prononcer[3].

Eh bien! dans mon malheur, tout ce que j'aurais ardemment désiré, ne l'ai-je pas obtenu? L'acharnement de mes ennemis les a rendus peu redoutables; leur nombre les a livrés au défaut de liaison si nécessaire en tout projet; la haine les a conduits à l'aveuglement; chacun de leurs efforts pour m'arrêter n'a fait qu'accélérer ma marche et hâter ma justification.

(*Quatrième mémoire à consulter.*)

1. Ce respect apparent pour la magistrature de son temps, cette discrétion à nommer le président par son nom, après qu'il a cité Marin, Bertrand et Baculard, est, de la part de Beaumarchais, un trait d'habileté de plus: il donne ainsi plus de force à son accusation, et diversifie en même temps ses procédés d'attaque.

2. *La naissance de ses augustes fonctions.* En 1775, le chancelier Maupeou avait substitué, on le sait, un nouveau parlement à l'ancien, dont les membres avaient été exilés. C'est ce nouveau parlement, dont faisait partie Goëzman et devant lequel Beaumarchais comparut, que l'opinion publique flétrit du nom de Parlement Maupeou.

3. L'allure générale de tout cet ample développement a pu être inspirée à Beaumarchais par le souvenir de la *Dédicace du Discours sur l'Origine de l'Inégalité* de J.-J. Rousseau, dont le mouvement oratoire est le même, si le ton en est d'ailleurs différent.

MONOLOGUE DE FIGARO[1]

Parce que vous[2] êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie! Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si fier! Qu'avez-vous fait pour tant de biens? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus : du reste, homme assez ordinaire! tandis que moi, morbleu, perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister seulement, qu'on n'en a mis depuis cent ans pour gouverner toutes les Espagnes.... (*Il s'assied sur un banc.*) Est-il rien de plus bizarre que ma destinée? Fils de je ne sais pas qui, volé par des bandits, élevé dans leurs mœurs, je m'en dégoûte, je veux courir une carrière honnête; et partout je suis repoussé ! J'apprends la chimie, la pharmacie, la chirurgie; et tout le crédit d'un grand seigneur peut à peine me mettre à la main une lancette vétérinaire! Las d'attrister des bêtes malades, et pour faire un métier contraire, je me jette à corps perdu dans le théâtre : me fussé-je mis une pierre au cou! Je broche une comédie dans[3] les mœurs du sérail[4]; auteur espagnol[5], je crois pouvoir y fronder Mahomet sans scrupule; à l'instant un envoyé de je ne

1. Le *Mariage de Figaro* fut, dès son apparition, jugé par le pouvoir comme une comédie dangereuse : on comprit les critiques amères qui s'y faisaient jour partout contre les injustices sociales et l'arbitraire. Nulle part les intentions de l'auteur n'éclatent mieux que dans ce monologue célèbre où Figaro, en lutte contre son maître le comte Almaviva, exprime, avec la verve d'un journaliste plutôt qu'avec le naturel d'un personnage de comédie, les sentiments presque unanimes de ses contemporains, sentiments de révolte des petits contre les grands, des écrivains contre une législation qui les opprime.

2. *Vous*, le comte Almaviva, le maître de Figaro. C'est d'ailleurs là une interpellation fictive: le comte n'est pas présent au moment où Figaro le prend à partie.

3. *Dans :* selon. On dit ainsi : *dans* le système de ce philosophe, il faudrait....

4. *Sérail.* La cour du sultan.

5. L'action de la comédie se passe en Espagne : mais les mœurs que l'auteur attaque sont celles de la France : aucun spectateur ne s'y trompait.

sais où se plaint que j'offense dans mes vers la Sublime-Porte, la Perse, une partie de la presqu'île de l'Inde, toute l'Égypte, les royaumes de Barca[1], de Tripoli, de Tunis, d'Alger et de Maroc; et voilà ma comédie flambée pour plaire aux princes mahométans, dont pas un, je crois, ne sait lire, et qui nous meurtrissent l'omoplate en nous disant : « Chiens de chrétiens! » Ne pouvant avilir l'esprit, on se venge en le maltraitant. Mes joues se creusaient, mon terme était échu ; je voyais de loin arriver l'affreux recors[2], la plume fichée dans sa perruque ; en frémissant je m'évertue. Il s'élève une question sur la nature des richesses[3]; et, comme il n'est pas nécessaire de tenir[4] les choses pour en raisonner, n'ayant pas un sou, j'écris sur la valeur de l'argent et sur son produit net: aussitôt je vois, du fond d'un fiacre, baisser pour moi le pont d'un château fort, à l'entrée duquel je laissai l'espérance et la liberté. (*Il se lève.*) Que je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent, quand une bonne disgrâce a cuvé son orgueil! Je lui dirais que les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours[5]; que, sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur, et qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits. (*Il se rassied.*) Las de nourrir un obscur pensionnaire, on me met un jour dans la rue; et comme il faut dîner quoiqu'on ne soit plus en

1. *Barca.* C'est le nom de l'ancienne Cyrénaïque, qui fait partie du royaume de Tripoli.

2. *Recors*, officier subalterne qui accompagne l'huissier et lui vient en aide dans les saisies et les contraintes par corps.

3. *Sur la nature des richesses.* C'est en effet une question qui fut fort débattue au dix-huitième siècle et résolue en différents sens par les économistes des différentes écoles, notamment par Quesnay, Gournay et l'Écossais Adam Smith.

4. *Tenir*, comme *posséder*, veut dire également bien *avoir la pleine intelligence* et *être le propriétaire* de quelque chose. Beaumarchais profite plaisamment de cette ambiguïté de sens.

5. Allusion aux obstacles par lesquels on entravait en France la publication des ouvrages jugés dangereux.

prison, je taille encore ma plume, et demande à chacun de quoi il est question : on me dit que, pendant ma retraite économique, il s'est établi dans Madrid un système de liberté sur la vente des productions [1], qui s'étend même à celle de la presse; et que, pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. Pour profiter de cette douce liberté, j'annonce un écrit périodique, et croyant n'aller sur les brisées d'aucun autre, je le nomme *Journal inutile.* Pou-ou! je vois s'élever contre moi mille pauvres diables à la feuille [2]; on me supprime, et me voilà derechef sans emploi. Le désespoir m'allait saisir : on pense à moi pour une place; mais, par malheur, j'y étais propre : il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint.

(*Le Mariage de Figaro*, acte V, sc. III.)

1. *Un système de liberté sur la vente des productions.* On connaît les efforts de Turgot pour fonder la liberté du commerce et de l'industrie en France.

2. *Pauvres diables à la feuille,* des malheureux qui sont payés, qui gagnent de quoi vivre suivant le nombre de feuilles qu'ils remplissent.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

(1737-1814)

Né au Havre en 1737, mort en 1814, Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, après une jeunesse aventureuse, indécise et tourmentée, avait été envoyé à l'île de France en qualité de capitaine ingénieur (1768). Après son retour en France (1771), il écrivit le récit de son *Voyage* (1773), et se mit, tout en publiant une sorte de poème en prose, *l'Arcadie* (1781), à travailler à un grand ouvrage, les *Etudes de la nature*, dont la publication (1784) le rendit tout d'un coup célèbre. On sait le prodigieux succès du petit roman de *Paul et Virginie* (1787). Bernardin de Saint-Pierre composa encore, outre plusieurs opuscules et deux charmantes nouvelles, *la Chaumière indienne* et *le Café de Surate*, *les Harmonies de la nature* (1796), dans lesquelles il exagère le système qu'il avait développé dans ses *Études* : cette recherche incessante des causes finales, des intentions providentielles, qu'il croit toujours réussir à découvrir, l'amène souvent à donner, des divers phénomènes, des explications puériles et presque ridicules. Mais, disciple enthousiaste de Rousseau, il fit preuve d'un talent de description égal à celui du maître, dont le génie est sans doute bien plus vaste et plus original que le sien, mais qui n'a du moins rien écrit de plus simple et de plus touchant que *Paul et Virginie*[1].

LES FORÊTS AGITÉES PAR LE VENT

Qui pourrait décrire les mouvements que l'air communique aux végétaux? Combien de fois, loin des villes, dans le fond d'un vallon solitaire couronné d'une forêt, assis sur le bord d'une prairie agitée des vents, je me suis plu à voir les mélilots dorés, les trèfles empourprés, et les vertes graminées, former des ondulations semblables à des flots, et présenter à mes yeux une mer

1. Nous suivons l'édition des *Œuvres complètes* publiée par Aimé Martin (Paris, 1820).

agitée de fleurs et de verdure! Cependant les vents balançaient sur ma tête les cimes majestueuses des arbres. Le retroussis de leur feuillage faisait paraître chaque espèce de deux verts différents. Chacune a son mouvement. Le chêne au tronc raide ne courbe que ses branches, l'élastique sapin balance sa haute pyramide, le peuplier robuste agite son feuillage mobile, et le bouleau laisse flotter le sien dans les airs comme une longue chevelure. Ils semblent animés de passions.... Quelquefois un vieux chêne élève au milieu d'eux ses longs bras dépouillés de feuilles et immobiles. Comme un vieillard, il ne prend plus de part aux agitations qui l'environnent; il a vécu dans un autre siècle. Cependant ces grands corps insensibles font entendre des bruits profonds et mélancoliques. Ce ne sont point des accents distincts; ce sont des murmures confus comme ceux d'un peuple qui célèbre au loin une fête par des acclamations. Il n'y a point de voix dominantes : ce sont des sons monotones, parmi lesquels se font entendre des bruits sourds et profonds, qui nous jettent dans une tristesse pleine de douceur. C'est un fond de concert qui fait ressortir les chants éclatants des oiseaux, comme la douce verdure est un fond de couleurs sur lequel se détache l'éclat des fleurs et des fruits.

Ce bruissement des prairies, ces gazouillements des bois ont des charmes que je préfère aux plus brillants accords : mon âme s'y abandonne ; elle se berce avec les feuillages ondoyants des arbres, elle s'élève avec leurs cimes vers les cieux, elle se transporte dans les temps qui les ont vus naître et dans ceux qui les verront mourir : ils étendent dans l'infini mon existence circonscrite et fugitive. Il me semble qu'ils me parlent, comme ceux de Dodone[1], un langage mystérieux; ils me plongent dans

1. *Dodone*, ancienne ville d'Épire, située près d'une forêt consacrée à Jupiter et dont les arbres passaient pour révéler par leurs murmures les volontés du dieu.

d'ineffables rêveries, qui souvent ont fait tomber de mes mains les livres des philosophes. Majestueuses forêts, paisibles solitudes, qui plus d'une fois avez calmé mes passions, puissent les cris de la guerre ne troubler jamais vos résonnantes clairières! N'accompagnez de vos religieux murmures que les chants des oiseaux, ou les doux entretiens des amis qui veulent se reposer sous vos ombrages.

(*Harmonies de la nature*, livre II : *Harmonies aériennes des végétaux.*)

NAUFRAGE DU *SAINT-GÉRAN*

MORT DE VIRGINIE[1].

Il pouvait être dix heures du soir. Je[2] venais d'éteindre ma lampe et de me coucher, lorsque j'aperçus, à travers les palissades de ma cabane, une lumière dans les bois. Bientôt après, j'entendis la voix de Paul qui m'appelait. Je me lève; et à peine j'étais habillé, que Paul, hors de lui et tout essoufflé, me saute au cou en me disant : « Allons, allons, Virginie est arrivée[3] Allons au port; le vaisseau y mouillera au point du jour. »

1. Nous avons cru devoir citer ce beau et célèbre morceau dans toute son étendue, plutôt que de nous borner à insérer seulement la description de la tempête. Car le caractère propre de cette description, c'est qu'elle tient intimement au récit, et qu'à mesure que la tempête se déchaîne davantage, le lecteur s'associe à toutes les angoisses des personnages qui en sont les spectateurs ou les victimes. — Réserve faite de ce qui tient ici au sujet même et aux personnages du roman de Bernardin de Saint-Pierre, la catastrophe du *Saint-Géran* est un fait historique, dont l'écrivain modifie légèrement la date : il la place au 24-25 décembre 1744 : elle a eu lieu en réalité le 17 août de la même année (Voir Gust. Lanson, *Un Manuscrit de Paul et Virginie* (*Revue du mois*, t. V, page 618).

2. *Je.* Celui qui parle est un vieillard, ami et voisin de la mère de Paul et de celle de Virginie, de la bouche duquel l'auteur feint d'avoir recueilli le récit de leurs infortunes.

3. *Virginie est arrivée.* Elle revenait de France, où elle avait été mandée par une vieille et riche parente. On sait que l'action de *Paul et Virginie* se passe à l'île de France, aujourd'hui île Maurice.

Sur-le-champ nous nous mettons en route. Comme nous traversions le bois de la Montagne-Longue, et que nous étions déjà sur le chemin qui mène des Pamplemousses[1] au port, j'entendis quelqu'un marcher derrière nous. C'était un noir qui s'avançait à grands pas. Dès qu'il nous eut atteints, je lui demandai d'où il venait et où il allait en si grande hâte. Il me répondit : « Je viens du quartier de l'île appelé la Poudre-d'Or : on m'envoie au port avertir le gouverneur qu'un vaisseau de France est mouillé sous l'île d'Ambre. Il tire du canon pour demander du secours; car la mer est bien mauvaise. » Cet homme, ayant ainsi parlé, continua sa route sans s'arrêter davantage.

Je dis alors à Paul : « Allons vers le quartier de la Poudre-d'Or, au-devant de Virginie; il n'y a que trois lieues d'ici. » Nous nous mîmes donc en route vers le nord de l'île. Il faisait une chaleur étouffante. La lune était levée : on voyait autour d'elle trois grands cercles noirs. Le ciel était d'une obscurité affreuse. On distinguait, à la lueur fréquente des éclairs, de longues files de nuages épais, sombres, peu élevés, qui s'entassaient vers le milieu de l'île et venaient de la mer avec une grande vitesse, quoiqu'on ne sentît pas le moindre vent à terre. Chemin faisant, nous crûmes entendre rouler le tonnerre; mais, ayant prêté l'oreille attentivement, nous reconnûmes que c'étaient des coups de canon répétés par les échos. Ces coups de canon lointains, joints à l'aspect d'un ciel orageux, me firent frémir. Je ne pouvais douter qu'ils ne fussent les signaux de détresse d'un vaisseau en perdition. Une demi-heure après, nous n'entendîmes plus tirer du tout : et ce silence me parut encore plus effrayant que le bruit lugubre qui l'avait précédé.

Nous nous hâtions d'avancer sans dire un mot et sans oser nous communiquer nos inquiétudes. Vers minuit,

1. *Pamplemousses.* Quartier du nord-est de l'île.

nous arrivâmes tout en nage sur le bord de la mer, au quartier de la Poudre-d'Or. Les flots s'y brisaient avec un bruit épouvantable; ils en couvraient les rochers et les grèves d'écumes d'un blanc éblouissant et d'étincelles de feu. Malgré les ténèbres, nous distinguâmes, à ces lueurs phosphoriques, les pirogues des pêcheurs qu'on avait tirées bien avant sur le sable.

A quelque distance de là, nous vîmes, à l'entrée du bois, un feu autour duquel plusieurs habitants s'étaient rassemblés. Nous fûmes nous y reposer en attendant le jour. Pendant que nous étions assis auprès de ce feu, un des habitants nous raconta que, dans l'après-midi, il avait vu un vaisseau en pleine mer, porté sur l'île par les courants; que la nuit l'avait dérobé à sa vue; que, deux heures après le coucher du soleil, il l'avait entendu tirer du canon pour appeler du secours, mais que la mer était si mauvaise qu'on n'avait pu mettre aucun bateau dehors pour aller à lui; que, bientôt après, il avait cru apercevoir ses fanaux allumés, et que, dans ce cas, il craignait que le vaisseau, venu si près du rivage, n'eût passé entre la terre et la petite île d'Ambre, prenant celle-ci pour le Coin de Mire[1], près duquel passent les vaisseaux qui arrivent au Port-Louis[2]; que si cela était, ce qu'il ne pouvait toutefois affirmer, ce vaisseau était dans le plus grand péril. Un autre habitant prit la parole et nous dit qu'il avait traversé plusieurs fois le canal qui sépare l'île d'Ambre de la côte; qu'il l'avait sondé, et que la tenure[3] et le mouillage en étaient très bons, et que le vaisseau y était en parfaite sûreté, comme dans le meilleur port. « J'y mettrais toute ma fortune, ajouta-t-il, et j'y dormirais aussi tranquillement qu'à terre. » Un troisième habitant dit qu'il était impossible que ce vaisseau entrât dans

1. *Le Coin de Mire*. Nom d'un îlot inhabité à quelque distance du rivage.
2. *Port-Louis*. Chef-lieu de l'île de France.
3. *Tenure*, improprement employé ici pour *tenue*, terme de marine qui désigne la qualité du fond sur lequel une ancre est mouillée.

ce canal, où à peine les chaloupes pouvaient naviguer. Il assura qu'il l'avait vu mouiller au delà de l'île d'Ambre; en sorte que, si le vent venait à s'élever au matin, il serait le maître de pousser au large ou de gagner le port. D'autres habitants ouvrirent d'autres opinions. Pendant qu'ils contestaient entre eux, suivant la coutume des créoles oisifs, Paul et moi nous gardions un profond silence. Nous restâmes là jusqu'au petit point du jour; mais il faisait trop peu de clarté au ciel pour qu'on pût distinguer aucun objet sur la mer, qui d'ailleurs était couverte de brume : nous n'entrevîmes au large qu'un nuage sombre, qu'on nous dit être l'île d'Ambre, située à un quart de lieue de la côte. On n'apercevait dans ce jour ténébreux que la pointe du rivage où nous étions et quelques pitons des montagnes de l'intérieur de l'île qui apparaissaient de temps en temps au milieu des nuages qui circulaient autour.

Vers les sept heures du matin, nous entendîmes dans les bois un bruit de tambours : c'était le gouverneur, M. de la Bourdonnais[1], qui arrivait à cheval, suivi d'un détachement de soldats armés de fusils et d'un grand nombre d'habitants et de noirs. Il plaça ses soldats sur le rivage, et leur ordonna de faire feu de leurs armes tous à la fois. A peine leur décharge fut faite, que nous aperçûmes sur la mer une lueur suivie presque aussitôt d'un coup de canon. Nous jugeâmes que le vaisseau était à peu de distance de nous, et nous courûmes tous du côté où nous avions vu son signal. Nous aperçûmes alors, à travers le brouillard, le corps et les vergues d'un grand vaisseau. Nous en étions si près que, malgré le bruit des flots, nous entendîmes le sifflet du maître qui commandait la manœuvre, et les cris des matelots qui crièrent

1. *M. de la Bourdonnais.* Nous ne rappelons que pour mémoire le plus grand événement de la vie de cet homme célèbre, à qui Bernardin de Saint-Pierre a donné place dans son livre : sa lamentable rivalité avec Dupleix, qui fit son malheur et le malheur de la France.

trois fois : « Vive le Roi ! » car c'est le cri des Français dans les dangers extrêmes, ainsi que dans les grandes joies; comme si, dans les dangers, ils appelaient leur prince à leur secours, ou comme s'ils voulaient lui témoigner alors qu'ils sont prêts à périr pour lui.

Depuis le moment où le *Saint-Géran*[1] aperçut que nous étions à portée de le secourir, il ne cessa de tirer du canon de trois minutes en trois minutes. M. de la Bourdonnais fit allumer de grands feux de distance en distance sur la grève, et envoya chez tous les habitants du voisinage chercher des vivres, des planches, des câbles et des tonneaux vides. On en vit arriver bientôt une foule, accompagnés de leurs noirs, chargés de provisions et d'agrès, qui venaient des habitations de la Poudre-d'Or, du quartier de Flacque et de la rivière du Rempart. Un des plus anciens de ces habitants s'approcha du gouverneur, et lui dit : « Monsieur, on a entendu toute la nuit des bruits sourds dans la montagne. Dans les bois, les feuilles des arbres remuent sans qu'il fasse de vent. Les oiseaux de marine se réfugient à terre; certainement tous ces signes annoncent un ouragan. — Eh bien ! mes amis, répondit le gouverneur, nous y sommes préparés, et sûrement le vaisseau l'est aussi. »

En effet, tout présageait l'arrivée prochaine d'un ouragan. Les nuages qu'on distinguait au zénith étaient, à leur centre, d'un noir affreux, et cuivrés sur leurs bords. L'air retentissait des cris des frégates[2], des coupeurs d'eau[3] et d'une multitude d'oiseaux de marine, qui, malgré l'obscurité de l'atmosphère, venaient, de tous les points de l'horizon, chercher des retraites dans l'île[4].

1. *Le Saint-Géran*. C'est le nom du vaisseau.
2. *Frégates*. Oiseaux de mer au vol très rapide.
3. *Coupeurs d'eau*. Oiseaux de mer appelés aussi becs-en-ciseaux.
4. Bernardin de Saint-Pierre a plus d'une fois décrit les signes avant-coureurs des tempêtes. Citons ce fragment de la dixième des *Études de la Nature* : « La nature veut-elle donner sur la mer le signal d'une tempête : elle rassemble dans le ciel et sur les eaux une multitude d'oppositions

Vers les neuf heures du matin, on entendit du côté de la mer des bruits épouvantables, comme si des torrents d'eau, mêlés à des tonnerres, eussent roulé du haut des montagnes. Tout le monde s'écria : « Voilà l'ouragan ! » et dans l'instant un tourbillon affreux de vent enleva la brume qui couvrait l'île d'Ambre et son canal. Le *Saint-Géran* parut alors à découvert, avec son pont chargé de monde, ses vergues et ses mâts de hune[1] amenés[2] sur le tillac, son pavillon en berne[3], quatre câbles sur son avant, et un de retenue[4] sur son arrière. Il était mouillé entre l'île d'Ambre et la terre, en deçà de la ceinture de récifs qui entoure l'île de France, et qu'il avait franchie par un endroit où jamais vaisseau n'avait passé avant lui. Il présentait son avant aux flots qui venaient de la pleine mer, et à chaque lame d'eau qui s'engageait dans le canal, sa proue se soulevait tout entière, de sorte qu'on en voyait la carène[5] en l'air; mais, dans ce mouvement, sa

heurtées, qui annoncent de concert la destruction. Des nuages sombres traversent les airs en formes horribles de dragon; on y voit jaillir çà et là le feu pâle des éclairs. Le bruit du tonnerre, qu'ils portent dans leurs flancs, retentit comme le rugissement du lion céleste. L'astre du jour, qui paraît à peine à travers leurs voiles pluvieux et multipliés, laisse échapper de longs rayons d'une lumière blafarde. La surface plombée de la mer se creuse et se sillonne de larges écumes blanches. De sourds gémissements semblent sortir de ses flots. Les noirs écueils blanchissent au loin et font entendre des bruits affreux, entrecoupés de lugubres silences. La mer, qui les couvre et les découvre tour à tour, fait apparaître à la lumière du jour leurs fondements caverneux. L'orfraie marine s'élève au haut des airs, et, n'osant s'abandonner à l'impétuosité des vents, elle lutte, en jetant des voix plaintives, contre la tempête qui fait ployer ses ailes. La noire procellaria voltige en rasant l'écume des flots, et cherche au fond de leurs mobiles vallées des abris contre la fureur des vents. Si ce petit et faible oiseau aperçoit un vaisseau au milieu de la mer, il vient se réfugier le long de sa carène ; et, pour prix de l'asile qu'il lui demande, il lui annonce la tempête avant qu'elle arrive. » ,

1. *Vergues*, pièces de bois qui portent les voiles et qui sont supportées elles-mêmes par les *mâts de hune*.

2. *Amenés*, abaissés, en signe de détresse.

3. *En berne*, c'est-à-dire hissé, mais roulé sur lui-même, en signe de détresse.

4. *Câble de retenue*, câble qui retient un navire à l'ancre.

5. *Carène*, pièce de bois qui fait le fondement du vaisseau; *poupe*, arrière du vaisseau; *couronnement*, partie qui est au-dessus de la poupe; *proue*, l'avant du vaisseau.

poupe, venant à plonger, disparaissait à la vue jusqu'au couronnement, comme si elle eût été submergée. Dans cette position, où le vent et la mer le jetaient à terre, il lui était également impossible de s'en aller par où il était venu, ou, en coupant ses câbles, d'échouer sur le rivage, dont il était séparé par de hauts-fonds[1] semés de récifs. Chaque lame qui venait briser[2] sur la côte s'avançait en mugissant jusqu'au fond des anses, et y jetait des galets à plus de cinquante pieds dans les terres ; puis, venant à se retirer, elle découvrait une grande partie du lit du rivage, dont elle roulait les cailloux avec un bruit rauque et affreux. La mer, soulevée par le vent, grossissait à chaque instant, et tout le canal compris entre cette île et l'île d'Ambre n'était qu'une vaste nappe d'écumes blanches, creusée de vagues noires et profondes. Ces écumes s'amassaient dans le fond des anses à plus de six pieds de hauteur, et le vent, qui en balayait la surface, les portait par-dessus l'escarpement du rivage à plus d'une demi-lieue dans les terres. A leurs flocons blancs et innombrables qui étaient chassés horizontalement jusqu'au pied des montagnes, on eût dit d'une neige qui sortait de la mer. L'horizon offrait tous les signes d'une longue tempête ; la mer y paraissait confondue avec le ciel. Il s'en détachait sans cesse des nuages d'une forme horrible, qui traversaient le zénith avec la vitesse des oiseaux, tandis que d'autres y paraissaient immobiles comme de grands rochers. On n'apercevait aucune partie azurée du firmament ; une lueur olivâtre et blafarde éclairait seule tous les objets de la terre, de la mer et des cieux.

Dans les balancements du vaisseau, ce qu'on craignait

1. On appelle *bas-fond* un endroit de la mer peu profond, mais qui l'est assez pour qu'on y puisse naviguer sans danger, et *haut-fond* un endroit assez peu profond pour que la navigation y soit impossible ou dangereuse.

2. *Briser*, terme de marine qui a le même sens que *se briser*, en parlant des vagues.

arriva. Les câbles de son avant rompirent, et, comme il n'était plus retenu que par une seule ansière[1], il fut jeté sur les rochers à une demi-encablure du rivage. Ce ne fut qu'un cri de douleur parmi nous. Paul allait s'élancer à la mer, lorsque je le saisis par le bras : « Mon fils, lui dis-je, voulez-vous périr ? — Que j'aille à son secours, s'écria-t-il, ou que je meure! » Comme le désespoir lui ôtait la raison, pour prévenir sa perte, Domingue[2] et moi nous lui attachâmes à la ceinture une longue corde, dont nous saisîmes l'une des extrémités. Paul alors s'avança vers le *Saint-Géran*, tantôt nageant, tantôt marchant sur les récifs. Quelquefois il avait l'espoir de l'aborder; car la mer, dans ses mouvements irréguliers, laissait le vaisseau presque à sec, de manière qu'on en eût pu faire le tour à pied; mais bientôt après, revenant sur ses pas avec une nouvelle furie, elle le couvrait d'énormes voûtes d'eau qui soulevaient tout l'avant de sa carène, et rejetaient bien loin sur le rivage le malheureux Paul, les jambes en sang, la poitrine meurtrie, et à demi noyé. A peine ce jeune homme avait-il repris l'usage de ses sens, qu'il se relevait, et retournait avec une nouvelle ardeur vers le vaisseau, que la mer cependant entr'ouvrait par d'horribles secousses.

Tout l'équipage, désespérant alors de son salut, se précipitait en foule à la mer, sur des vergues, des planches, des cages à poulés, des tables et des tonneaux. On vit alors un objet digne d'une éternelle pitié : une jeune demoiselle parut dans la galerie de la poupe du *Saint-Géran*, tendant les bras vers celui qui faisait tant d'efforts pour la joindre. C'était Virginie. Elle avait reconnu son ami à son intrépidité. La vue de cette aimable personne, exposée à un si terrible danger, nous remplit de douleur et de désespoir. Pour Virginie, d'un port noble et assuré,

1. *Ansière*, filet qu'on tend dans les anses ou petites baies. Le mot ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie.
2. *Domingue*, nègre, serviteur de Paul.

elle nous faisait signe de la main, comme nous disant un éternel adieu. Tous les matelots s'étaient jetés à la mer. Il n'en restait plus qu'un sur le pont. Il s'approcha de Virginie avec respect : nous le vîmes se jeter à ses genoux, et s'efforcer même de lui ôter ses habits; mais elle, le repoussant avec dignité, détourna de lui sa vue. On entendit aussitôt ces cris redoublés des spectateurs : « Sauvez-la, sauvez-la ! ne la quittez pas ! » Mais, dans ce moment, une montagne d'eau d'une effroyable grandeur s'engouffra entre l'île d'Ambre et la côte, et s'avança en rugissant vers le vaisseau, qu'elle menaçait de ses flancs noirs et de ses sommets écumants. A cette terrible vue, le matelot s'élança seul à la mer; et Virginie, voyant la mort inévitable, posa une main sur ses habits, l'autre sur son cœur, et, levant en haut des yeux sereins, parut un ange qui prend son vol vers les cieux.

O jour affreux ! hélas ! tout fut englouti. La lame jeta bien avant dans les terres une partie des spectateurs qu'un mouvement d'humanité avait portés à s'avancer vers Virginie, ainsi que le matelot qui l'avait voulu sauver à la nage. Cet homme, échappé à une mort presque certaine, s'agenouilla sur le sable, en disant : « O mon Dieu ! vous m'avez sauvé la vie : mais je l'aurais donnée de bon cœur pour cette digne demoiselle qui n'a jamais voulu se déshabiller comme moi. » Domingue et moi, nous retirâmes des flots le malheureux Paul sans connaissance, rendant le sang par la bouche et par les oreilles. Le gouverneur le fit mettre entre les mains des chirurgiens; et nous cherchâmes de notre côté, le long du rivage, si la mer n'y apporterait point le corps de Virginie : mais le vent ayant tourné subitement, comme il arrive dans les ouragans, nous eûmes le chagrin de penser que nous ne pourrions pas même rendre à cette fille infortunée les devoirs de la sépulture. Nous nous éloignâmes de ce lieu, accablés de consternation, tous l'esprit frappé d'une seule perte, dans un naufrage où un grand nombre de

personnes avaient péri, la plupart doutant, d'après une fin aussi funeste d'une fille si vertueuse, qu'il existât une Providence ; car il y a des maux si terribles et si peu mérités, que l'espérance même du sage en est ébranlée.

Cependant on avait mis Paul, qui commençait à reprendre ses sens, dans une maison voisine, jusqu'à ce qu'il fût en état d'être transporté à son habitation. Pour moi, je m'en revins avec Domingue, afin de préparer la mère de Virginie et son amie à ce désastreux événement. Quand nous fûmes à l'entrée du vallon de la rivière des Lataniers, des noirs nous dirent que la mer jetait beaucoup de débris du vaisseau dans la baie vis-à-vis. Nous y descendîmes, et un des premiers objets que j'aperçus sur le rivage fut le corps de Virginie. Elle était à moitié couverte de sable, dans l'attitude où nous l'avions vue périr. Ses traits n'étaient point sensiblement altérés. Ses yeux étaient fermés ; mais la sérénité était encore sur son front : seulement les pâles violettes de la mort se confondaient sur ses joues avec les roses de la pudeur. Une de ses mains était sur ses habits; et l'autre, qu'elle appuyait sur son cœur, était fortement fermée et raidie. J'en dégageai avec peine une petite boîte : mais quelle fut ma surprise, lorsque je vis que c'était le portrait de Paul, qu'elle lui avait promis de ne jamais abandonner tant qu'elle vivrait! A cette dernière marque de la constance et de l'amour de cette fille infortunée, je pleurai amèrement. Pour Domingue, il se frappait la poitrine et perçait l'air de ses cris douloureux.

(*Paul et Virginie.*)

MIRABEAU

(1749-1791)

Né en 1749[1] d'un père illustre et terrible[2], Gabriel-Honoré de Riquetti, comte de Mirabeau, a composé un grand nombre d'ouvrages divers, romanesques, politiques, historiques. Mais c'est surtout comme orateur qu'il est connu. Député du tiers aux états généraux, il y apporte, après une jeunesse orageuse, et avec un sentiment de la liberté individuelle exaspéré par ses propres aventures, le fruit de ses études et de ses réflexions sur la politique et l'histoire. Doué d'ailleurs d'une extraordinaire puissance oratoire, il affirme son génie et son autorité dès les premières séances de cette assemblée. Depuis, son ascendant sur ses collègues et sur la nation ne fait que s'accroître, et, quoiqu'il ait perdu de sa popularité dans les derniers temps de sa vie, il meurt le 2 avril 1791, laissant, auprès de beaucoup de bons esprits, la réputation du seul homme qui se fût peut-être montré capable de modérer le mouvement révolutionnaire et de réconcilier la royauté avec les représentants de l'esprit nouveau. On ne peut lire les discours de Mirabeau comme on lirait une œuvre écrite à loisir par un écrivain de profession, ou même comme ces grands discours des orateurs anciens, qui, dans toute la chaleur de leur inspiration, n'ont jamais oublié les règles de l'école, et chez lesquels les apparentes négligences sont elles-mêmes voulues et calculées pour produire des effets certains. Il faudrait, si l'on voulait bien lire de pareils morceaux, se représenter le monstre lui-même rugissant, pour appliquer à Mirabeau le mot d'Eschine sur Démosthène, et se laisser entraîner par le mouvement de son éloquence, en fermant les yeux aux mille imperfections du style d'un orateur qui veut, non pas se faire admirer, mais convaincre[3].

DISCOURS SUR LA CONTRIBUTION DU QUART[4]

Au milieu de tant de débats tumultueux, ne pourrai-je donc pas ramener à la délibération du jour par un

1. Au château du Bignon, situé aujourd'hui dans le département du Loiret, arrondissement de Montargis.

2. Passionné pour l'économie politique, le marquis de Mirabeau (1715-1789) a beaucoup écrit pour soutenir les réformes qui lui paraissaient profitables au plus grand nombre, revendiquant pour lui-même le titre d'un de ses ouvrages, *l'Ami des Hommes*.

3. Sur Mirabeau, voir encore page 413.

4. Le ministre des finances Necker pour pourvoir aux besoins de l'État, sur le point de faire banqueroute, proposait de lever, à titre de secours extraordinaire, un impôt égal au quart des revenus de chaque citoyen. Mirabeau avait déjà parlé à trois reprises pour défendre ce plan, ou plutôt pour demander qu'on l'adoptât sans discussion, tout en rédigeant avec le

petit nombre de questions bien simples? Daignez, Messieurs, daignez me répondre.

Le premier ministre des finances ne vous a-t-il pas offert le tableau le plus effrayant de votre situation actuelle?

Ne vous a-t-il pas dit que tout délai aggravait le péril? qu'un jour, une heure, un instant pouvaient le rendre mortel?

Avons-nous un plan à substituer à celui qu'il nous propose? *Oui*, a crié quelqu'un dans l'Assemblée. Je conjure celui qui répond *oui* de considérer que son plan n'est pas connu, qu'il faut du temps pour le développer, l'examiner, le démontrer; que, fût-il immédiatement soumis à notre délibération, son auteur a pu se tromper; que, fût-il exempt de toute erreur, on peut croire qu'il s'est trompé; que, quand tout le monde a tort, tout le monde a raison; qu'il se pourrait donc que l'auteur de cet autre projet, même en ayant raison, eût tort contre tout le monde, puisque, sans l'assentiment de l'opinion publique, le plus grand talent ne saurait triompher des circonstances. Et moi aussi je ne crois pas les moyens de M. Necker les meilleurs possibles; mais le ciel me préserve, dans une situation si critique, d'opposer les miens aux siens! Vainement je les tiendrais pour préférables : on ne rivalise pas en un instant une popularité prodigieuse[1], conquise par des services éclatants, une longue expérience, la réputation du premier talent de financier connu, et, s'il faut tout dire, des hasards, une destinée telle qu'elle n'échut en partage à aucun autre mortel. Il faut donc en revenir au plan de M. Necker.

Mais avons-nous le temps de l'examiner, de sonder ses bases, de vérifier ses calculs? Non, non, mille fois non !

plus grand soin le projet de décret, quand, pour vaincre les dernières hésitations, il prononça le discours célèbre que nous citons et que l'on appelle souvent *Discours sur la banqueroute* (26 septembre 1789).

1. *Rivaliser* est ici pris comme verbe actif.: c'est une construction qui n'est pas sans exemple, mais qui est rare et que l'Académie n'a pas admise.

D'insignifiantes questions, des conjectures hasardées, des tâtonnements infidèles, voilà tout ce qui, dans ce moment, est en notre pouvoir. Qu'allons-nous donc faire par le renvoi de la délibération? Manquer le moment décisif, acharner notre amour-propre à changer quelque chose à un ensemble que nous n'avons pas même conçu, et diminuer par notre intervention indiscrète l'influence d'un ministre dont le crédit financier est et doit être plus grand que le nôtre.... Messieurs, certainement il n'y a là ni sagesse, ni prévoyance, mais du moins y a-t-il de la bonne foi?

Oh! si des déclarations moins solennelles ne garantissaient pas notre respect pour la foi publique, notre horreur pour l'*infâme mot de banqueroute*, j'oserais scruter les motifs secrets, et peut-être, hélas! ignorés de nous-mêmes, qui nous font si imprudemment reculer au moment de proclamer l'acte d'un grand dévouement, certainement inefficace s'il n'est rapide et vraiment abandonné. Je dirais à ceux qui se familiarisent peut-être avec l'idée de manquer aux engagements publics, par la crainte de l'excès des sacrifices, par la terreur de l'impôt : « Qu'est-ce donc que la banqueroute, si ce n'est le plus cruel, le plus inique, le plus inégal, le plus désastreux des impôts? »

Mes amis, écoutez un mot, un seul mot.

Deux siècles de déprédations et de brigandages ont creusé le gouffre où le royaume est près de s'engloutir. Il faut le combler, ce gouffre effroyable. Eh bien! voici la liste des propriétaires français. Choisissez parmi les riches afin de sacrifier moins de citoyens. Mais choisissez; car ne faut-il pas qu'un petit nombre périsse pour sauver la masse du peuple? Allons, ces deux mille notables possèdent de quoi combler le déficit. Ramenez l'ordre dans vos finances, la paix et la prospérité dans le royaume. Frappez, immolez sans pitié ces tristes victimes; précipitez-les dans l'abîme, il va se refermer....

Vous reculez d'horreur.... Hommes inconséquents! hommes pusillanimes! Eh! ne voyez-vous donc pas qu'en décrétant la banqueroute, ou, ce qui est plus odieux encore, en la rendant inévitable sans la décréter, vous vous souillez d'un acte mille fois plus criminel, et, chose inconcevable, gratuitement criminel; car enfin cet horrible sacrifice ferait du moins disparaître le déficit. Mais croyez-vous, parce que vous n'aurez pas payé, que vous ne devrez plus rien? Croyez-vous que les milliers, les millions d'hommes qui perdront en un instant, par l'explosion terrible ou par ses contre-coups, tout ce qui faisait la consolation de leur vie, et peut-être leur unique moyen de la sustenter, vous laisseront paisiblement jouir de votre crime? Contemplateurs stoïques des maux incalculables que cette catastrophe vomira sur la France, impassibles égoïstes qui pensez que ces convulsions du désespoir et de la misère passeront comme tant d'autres, et d'autant plus rapidement qu'elles seront plus violentes, êtes-vous bien sûrs que tant d'hommes sans pain vous laisseront tranquillement savourer les mets dont vous n'aurez voulu diminuer ni le nombre ni la délicatesse? Non, vous périrez, et dans la conflagration universelle que vous ne frémissez pas d'allumer, la perte de votre honneur ne sauvera pas une seule de vos détestables jouissances.

Voilà où nous marchons. J'entends parler de patriotisme, d'élans du patriotisme, d'invocations du patriotisme. Ah! ne prostituez pas ces mots de patrie et de patriotisme. Il est donc bien magnanime l'effort de donner une portion de son revenu pour sauver tout ce qu'on possède! Eh! Messieurs, ce n'est là que de la simple arithmétique, et celui qui hésitera ne peut désarmer l'indignation que par le mépris que doit inspirer sa stupidité. Oui, Messieurs, c'est la prudence la plus ordinaire, la sagesse la plus triviale, c'est votre intérêt le plus grossier que j'invoque. Je ne vous dis plus comme autrefois : Donnerez-vous les premiers aux nations le spec-

tacle d'un peuple assemblé pour manquer à la foi publique? Je ne vous dis plus : Eh! quels titres avez-vous à la liberté, quels moyens vous resteront pour la maintenir, si dès vos premiers pas vous surpassez les turpitudes des gouvernements les plus corrompus, si le besoin de votre concours et de votre surveillance n'est pas le garant de votre constitution? Je vous dis : vous serez tous entraînés dans la ruine universelle; et les premiers intéressés au sacrifice que le gouvernement vous demande, c'est vous-mêmes.

Votez donc ce subside extraordinaire, qui puisse-t-il être suffisant! Votez-le, parce que, si vous avez des doutes sur les moyens, doutes vagues et non éclaircis, vous n'en avez pas sur sa nécessité et sur notre impuissance à le remplacer, immédiatement du moins. Votez-le, parce que les circonstances publiques ne souffrent aucun retard, et que nous serions comptables de tout délai. Gardez-vous de demander du temps, le malheur n'en accorde jamais. Eh! Messieurs, à propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, d'une risible insurrection qui n'eut jamais d'importance que dans les imaginations faibles ou les desseins pervers de quelques hommes de mauvaise foi, vous avez entendu naguère ces mots forcenés : Catilina est aux portes de Rome, et l'on délibère! Et certes, il n'y avait autour de nous ni Catilina, ni périls, ni factions, ni Rome[1].... Mais aujourd'hui la banqueroute, la hideuse banqueroute est là; elle menace de consumer vous, vos propriétés, votre honneur,... et vous délibérez[2]!

1. Allusion aux paroles d'un député qui avait accusé faussement Mirabeau d'être à la tête d'un parti qui voulait changer l'ordre de la succession au trône.

2. Ce discours détermina le décret suivant, rédigé par Mirabeau : *Vu l'urgence des circonstances, et ouï le rapport du comité des finances, l'Assemblée nationale accepte de confiance le plan de M. le premier ministre des finances.* — On pourra voir sur Mirabeau l'intéressant volume de M. Albert Chabrier : *les Orateurs politiques de la France*, Paris, Hachette, 1888 (p. 208 et suiv.), auquel nous empruntons le texte du discours que nous citons.

JOSEPH DE MAISTRE

(1753-1821)

Joseph-Marie, comte de Maistre, est né en 1753 à Chambéry et mort en 1821. Quand la Savoie eut été conquise par la France (1792), il quitta son pays, où il ne revint qu'au bout de vingt-cinq ans. Dans l'intervalle, il avait accepté les fonctions de grand chancelier du royaume de Sardaigne, puis de ministre plénipotentiaire en Russie (1802). Sa fidélité aux principes de l'ancien droit politique et l'ardeur de ses croyances religieuses firent l'unité de sa vie et de son œuvre. Ses différents livres et notamment ses *Considérations sur la France* (1796), son traité *Du Pape* (1819) et ses *Soirées de Saint-Pétersbourg ou Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence* (1821) commandent l'estime et, jusqu'à un certain point, l'admiration même à ceux qui combattent ses théories, quoique le style, vigoureux, brillant et pittoresque, en soit quelquefois tendu et déclamatoire, et que l'auteur paraisse un peu trop se complaire aux exagérations violentes qui ressemblent à des défis ; avec tout cela d'ailleurs beaucoup de verve et de bonne humeur et tous les mérites d'un causeur étincelant et bonhomme. A plus forte raison ces mérites se retrouvent-ils dans son abondante correspondance : ses lettres politiques elles-mêmes ont à peine moins de charme et d'aisance que ses lettres familières, qui sont souvent délicieuses.

LA GUERRE [1]

Les fonctions du soldat sont terribles ; mais il faut qu'elles tiennent à une grande loi du monde spirituel, et

linge ; on déjeune avec du vin blanc ; on suit les vendangeurs, on se repose au bois ou dans les prés : on abat les noix ; on a cueilli tous les fruits d'hiver, on les étend dans les greniers.... Adieu, il s'agit de déjeuner et puis d'aller en corps cueillir les amandiers. Salut, santé et amitié par-dessus tout. » (12 octobre 1785.)

1. Ce morceau, l'un des plus célèbres de l'ouvrage intitulé *les Soirées de Saint-Pétersbourg ou Entretiens sur le gouvernement temporel de la*

l'on ne doit pas s'étonner que toutes les nations de l'univers se soient accordées à voir dans ce fléau quelque chose encore de plus particulièrement divin que dans les autres ; croyez que ce n'est pas sans une grande et profonde raison que le titre de Dieu des armées brille à toutes les pages de l'Écriture sainte. Coupables mortels, et malheureux parce que nous sommes coupables! c'est nous qui rendons nécessaires tous les maux physiques, mais surtout la guerre; les hommes s'en prennent ordinairement aux souverains, et rien n'est plus naturel : Horace disait en se jouant :

« Du délire des rois les peuples sont punis [1]. »

Mais J.-B. Rousseau a dit avec plus de gravité et de véritable philosophie :

« C'est le courroux des rois qui fait armer la terre,
C'est le courroux du Ciel qui fait armer les rois [2]. »

Observez de plus que cette loi déjà si terrible de la guerre n'est cependant qu'un chapitre de la loi générale qui pèse sur l'univers.

Dans le vaste domaine de la nature vivante, il règne une violence manifeste, une espèce de rage prescrite qui arme tous les êtres pour leur mutuelle destruction : dès que vous sortez du règne insensible, vous trouvez le décret de la mort violente écrit sur les frontières mêmes

Providence, est tout à fait de nature à faire comprendre le système du comte de Maistre, qui admet, sans restriction aucune, l'intervention de la puissance divine dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral de l'univers, dans les affaires des particuliers comme dans celles des États : la guerre par exemple, cet état contre nature, et que toutes les sociétés pourtant ont connu, ne saurait s'expliquer, dit-il, si l'on ne suppose là une volonté expresse de la Divinité : la terre est comme un immense autel sur lequel les hommes sont sans cesse immolés; c'est l'expiation du péché originel. Toutefois il importe de remarquer que ce n'est pas tout à fait en son nom que le comte de Maistre expose cette théorie : il fait parler ici un interlocuteur des *Soirées*, un sénateur russe, qu'il représente comme un homme très religieux, mais un peu trop disposé aux excès du mysticisme. De là le ton d'exaltation qu'on remarquera dans quelques parties de ce morceau.

1. Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi (*Épîtres*, I, II, 14.)
2. *Odes*, IV, VIII.

de la vie. Déjà, dans le règne végétal, on commence à sentir la loi : depuis l'immense catalpa[1] jusqu'au plus humble graminée[2], combien de plantes *meurent*, et combien sont *tuées!* Mais, dès que vous entrez dans le règne animal, la loi prend tout à coup une épouvantable évidence. Une force, à la fois cachée et palpable, se montre continuellement occupée à mettre à découvert le principe de la vie par des moyens violents. Dans chaque grande division de l'espèce animale, elle a choisi un certain nombre d'animaux qu'elle a chargés de dévorer les autres: ainsi, il y a des insectes de proie, des reptiles de proie, des oiseaux de proie, des poissons de proie, et des quadrupèdes de proie. Il n'y a pas un instant de la durée où l'être vivant ne soit dévoré par un autre. Au-dessus de ces nombreuses races d'animaux est placé l'homme, dont la main destructrice n'épargne rien de ce qui vit; il tue pour se nourrir, il tue pour se vêtir, il tue pour se parer, il tue pour attaquer, il tue pour se défendre, il tue pour s'instruire, il tue pour s'amuser, il tue pour tuer : roi superbe et terrible, il a besoin de tout, et rien ne lui résiste. Il sait combien la tête du requin ou du cachalot lui fournira de barriques d'huile; son épingle déliée pique sur le carton des musées l'élégant papillon qu'il a saisi au vol sur le sommet du mont Blanc ou du Chimboraço[3]; il empaille le crocodile, il embaume le colibri; à son ordre le serpent à sonnettes vient mourir dans la liqueur conservatrice qui doit le montrer intact aux yeux d'une longue suite d'observateurs. Le cheval qui porte son maître à la chasse du tigre, se pavane sous la peau de ce même animal; l'homme demande tout à la fois, à l'agneau ses entrailles pour faire résonner une harpe; à la baleine

1. Arbre originaire d'Amérique.

2. *Graminées*, famille de plantes, telles que le blé, le maïs, etc. Le mot est du féminin, et non du masculin, comme le croit J. de Maistre.

3. Montagne de la chaîne des Andes, sous l'Équateur. Sa hauteur dépasse 6300 mètres (1500 mètres environ de plus que le mont Blanc).

ses fanons pour soutenir le corset de la jeune vierge ; au loup sa dent la plus meurtrière pour polir les ouvrages légers de l'art[1], à l'éléphant ses défenses pour façonner le jouet d'un enfant ; ses tables sont couvertes de cadavres. Le philosophe peut même découvrir comment le carnage permanent est prévu et ordonné dans le grand tout. Mais cette loi s'arrêtera-t-elle à l'homme ? Non, sans doute. Cependant quel être exterminera celui qui les exterminera tous ? Lui. C'est l'homme qui est chargé d'égorger l'homme. Mais comment pourra-t-il accomplir la loi, lui qui est un être moral et miséricordieux ; lui qui est né pour aimer; lui qui pleure sur les autres comme sur lui-même, qui trouve du plaisir à pleurer, et qui finit par inventer des fictions pour se faire pleurer ; lui enfin à qui il a été déclaré « qu'on redemandera jusqu'à la dernière goutte du sang qu'il aura versé injustement[2] » ? C'est la guerre qui accomplira le *décret*. N'entendez-vous pas la *terre* qui crie et demande du sang ? Le sang des animaux ne lui suffit pas, ni même celui des coupables versé par le glaive des lois. Si la justice humaine les frappait tous, il n'y aurait point de guerre ; mais elle ne saurait en atteindre qu'un petit nombre, et souvent même elle les épargne, sans se douter que sa féroce humanité contribue à nécessiter la guerre, si, dans le même temps surtout, un autre aveuglement, non moins stupide et non moins funeste, travaillait à éteindre l'expiation dans le monde. La *terre* n'a pas crié en vain : la guerre s'allume. L'homme, saisi tout à coup d'une fureur *divine* étrangère à la haine et à la colère, s'avance sur le champ de bataille sans savoir ce qu'il veut ni même ce qu'il fait Qu'est-ce donc que cette horrible énigme ? Rien n'est plus contraire à sa nature, et rien

1. De Maistre se trompe en prenant au sens littéral l'expression *dent de loup* : on appelle ainsi un morceau d'ivoire fixé à un manche, dont les orfèvres se servent pour polir leurs ouvrages.
2. *Genèse*, IX, 5.

ne lui répugne moins : il fait avec enthousiasme ce qu'il a en horreur. N'avez-vous jamais remarqué que, sur le champ de mort, l'homme ne désobéit jamais? Il pourra bien massacrer Nerva ou Henri IV[1], mais le plus abominable tyran, le plus insolent boucher de chair humaine n'entendra jamais là : « Nous ne voulons plus vous servir ». Une révolte sur le champ de bataille, un accord pour s'embrasser en reniant un tyran, est un phénomène qui ne se présente pas à ma mémoire. Rien ne résiste, rien ne peut résister à la force qui traîne l'homme au combat; innocent meurtrier, instrument passif d'une main redoutable, « il se plonge tête baissée dans l'abîme qu'il a creusé lui-même; il donne, il reçoit la mort sans se douter que c'est lui qui a fait la mort[2] ».

Ainsi s'accomplit sans cesse, depuis le ciron jusqu'à l'homme, la grande loi de la destruction violente des êtres vivants. La terre entière, continuellement imbibée de sang, n'est qu'un autel immense où tout ce qui vit doit être immolé sans fin, sans mesure, sans relâche, jusqu'à la consommation des choses, jusqu'à l'extinction du mal, jusqu'à la mort de la mort[3].

Mais l'anathème doit frapper plus directement et plus visiblement l'homme : l'ange exterminateur tourne comme le soleil autour de ce malheureux globe, et ne laisse respirer une nation que pour en frapper d'autres. Mais lorsque les crimes, et surtout les crimes d'un certain genre, se sont accumulés jusqu'à un point marqué, l'ange presse sans mesure son vol infatigable. Pareil à la torche ardente tournée rapidement, l'immense vitesse de son mouvement le rend présent à la fois sur tous les points de sa redoutable orbite. Il frappe au même instant tous

1. Nerva et Henri IV sont pris ici comme types des souverains bons et vertueux.

2. *Psaumes*, IX, 16.

3. « L'ennemi qui sera détruit le dernier, c'est la mort. » (Saint Paul aux Corinthiens, I, xv, 26.)

les peuples de la terre ; d'autres fois, ministre d'une vengeance précise et infaillible, il s'acharne sur certaines nations et les baigne dans le sang. N'attendez pas qu'elles fassent aucun effort pour échapper à leur jugement ou pour l'abréger. On croit voir ces grands coupables, éclairés par leur conscience, qui demandent le supplice et l'acceptent pour y trouver l'expiation. Tant qu'il leur restera du sang, elles viendront l'offrir ; et bientôt une *rare jeunesse*[1] se fera raconter ces guerres désolatrices produites par les crimes de ses pères.

La guerre est donc divine en elle-même, puisque c'est une loi du monde.

(*Les Soirées de Saint-Pétersbourg*[2], VII^e^ entretien.)

---

1. Souvenir d'Horace (*Odes*, I, II, 23).

Audiet pugnas vitio parentum
Rara juventus.

2. Nous suivons le texte de l'édition de Paris, 1821. — Nous aurions pu citer aussi un autre fragment fort connu des *Soirées de Saint-Pétersbourg* (I^er^ entretien), dont le ton est encore plus déclamatoire que celui du morceau qu'on vient de lire et la couleur plus crue. Faisons du moins connaître les lignes les plus caractéristiques de ce portrait du *bourreau* : « A peine l'autorité a-t-elle désigné sa demeure, à peine a-t-il pris possession, que les autres habitations reculent, jusqu'à ce qu'elles ne voient plus la sienne. C'est au milieu de cette solitude et de cette espèce de vide formé autour de lui qu'il vit seul, avec sa femelle et ses petits, qui lui font connaître la voix de l'homme : sans eux il n'en connaîtrait que les gémissements. Un signal lugubre est donné ; un ministre abject de la justice vient frapper à sa porte, et l'avertir qu'on a besoin de lui : il part ; il arrive sur une place publique couverte d'une foule pressée et palpitante. On lui jette un empoisonneur, un parricide, un sacrilège ; il le saisit ; il l'étend ; il le lie sur une croix horizontale ; il lève le bras : alors il se fait un silence horrible, et l'on n'entend plus que le cri des os qui éclatent sous la barre, et les hurlements de la victime. Il la détache ; il la porte sur une roue : les membres fracassés s'enlacent dans les rayons, la tête pend ; les cheveux se hérissent, et la bouche, ouverte comme une fournaise, n'envoie plus par intervalle qu'un petit nombre de paroles sanglantes qui appellent la mort. Il a fini : le cœur lui bat, mais c'est de joie ; il s'applaudit, il dit dans son cœur : « Nul ne roue mieux que moi. » Il descend ; il tend sa main souillée de sang, et la justice y jette de loin quelques pièces d'or qu'il emporte à travers une double haie d'hommes écartés par l'horreur. Il se met à table, et il mange ! au lit ensuite, et il dort ! et le lendemain, en s'éveillant, il songe à tout autre chose qu'à ce qu'il a fait la veille. »

SUR L'INSTRUCTION DES FEMMES

I

Saint-Pétersbourg, 24 octobre (5 novembre)[1] 1808.

Voltaire a dit, à ce que tu me dis[2] (car, pour moi, je n'en sais rien ; jamais je ne l'ai tout lu, et il y a trente ans que je n'en ai pas lu une ligne[3]) que *les femmes sont capables de faire tout ce que font les hommes*[4], etc.; c'est un compliment fait à quelque jolie femme, ou bien c'est une des cent mille et mille sottises qu'il a dites dans sa vie. La vérité est précisément le contraire. *Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre.* Elles n'ont fait ni l'*Iliade*, ni l'*Énéide*, ni la *Jérusalem délivrée*, ni *Phèdre*, ni *Athalie*, ni *Rodogune*, ni *le Misanthrope*, ni *Tartuffe*, ni *le Joueur*, ni le Panthéon, ni l'église de Saint-Pierre[5], ni la *Vénus de Médicis*[6], ni l'*Apollon du Belvédère*[7], ni le *Persée*[8], ni le livre des *Principes*[9], ni le *Discours sur l'histoire universelle*, ni *Télémaque*. Elles

1. On sait que, les Russes n'ayant pas adopté, pour leur calendrier, la réforme grégorienne, leur année commence douze jours après la nôtre.

2. *Tu.* Mlle Constance de Maistre, âgée alors de quinze ans. Son père, forcé de quitter Chambéry immédiatement après la naissance de cette enfant, ne la connut que beaucoup plus tard, en 1814. Elle avait un frère et une sœur plus âgés qu'elle. — *A dit... tu me dis.* Répétition sans doute voulue par plaisanterie.

3. *Pas lu une ligne.* Le comte de Maistre n'a jamais négligé une occasion de marquer son aversion pour Voltaire, dont il ne méconnaît pas d'ailleurs le génie.

4. Voltaire ne dit pas cela en propres termes ; mais il développe cette idée dans l'*Épître à Mme du Châtelet*, en tête de la tragédie d'*Alzire*.

5. Le *Panthéon* est le plus beau des monuments qui subsistent de la Rome ancienne. Il fut construit ou achevé par l'ordre d'Agrippa, favori, puis gendre d'Auguste, en 25 av. J.-C. Il est devenu, depuis le XIIe siècle de l'ère chrétienne, l'église de *Sainte-Marie aux martyrs*. — *Saint-Pierre*, célèbre église de Rome, à la construction et à l'ornement de laquelle travaillèrent Bramante, San-Gallo, Raphaël, Michel-Ange, Jean della Porta, Charles Maderno, le Bernin.

6. *La Vénus de Médicis*, statue antique, à Florence.

7. *L'Apollon du Belvédère*, statue antique, au Vatican.

8. *Le Persée*, groupe de Benvenuto Cellini, à Florence.

9. Sur cet ouvrage (en latin) de Newton, qui contient sa théorie du système du monde, voir page 942, note 1.

n'ont inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les lunettes achromatiques, ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc.; mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : *un honnête homme et une honnête femme*. Si une demoiselle s'est laissé bien élever, si elle est docile, modeste et pieuse, elle élève des enfants qui lui ressemblent, et c'est le plus grand chef-d'œuvre du monde. Si elle ne se marie pas, son mérite intrinsèque, qui est toujours le même, ne laisse pas aussi que d'être utile autour d'elle d'une manière ou d'une autre. Quant à la science, c'est une chose très dangereuse pour les femmes. On ne connaît presque pas de femmes savantes qui n'aient été ou malheureuses, ou ridicules par la science. Elle les expose habituellement au *petit* danger de déplaire aux hommes et aux femmes (pas davantage) : aux hommes qui ne veulent pas être égalés par les femmes, et aux femmes qui ne veulent pas être surpassées. La science, de sa nature, aime à paraître car nous sommes tous orgueilleux. Or, voilà le danger, car la femme ne peut être savante impunément qu'à la charge de cacher ce qu'elle sait avec plus d'attention que l'autre sexe n'en met à le montrer. Sur ce point, ma chère enfant, je ne te crois pas forte; ta tête est vive, ton caractère décidé; je ne te crois pas capable de te mordre les lèvres lorsque tu es tentée de faire une petite parade littéraire. Tu ne saurais croire combien je me suis fait d'ennemis jadis, pour avoir voulu en savoir plus que mes bons Allobroges[1]. Juge de ce qu'il en est d'une petite demoiselle qui s'avise de monter sur le trépied pour rendre des oracles! Une coquette est plus aisée à marier qu'une savante; car pour épouser une savante, il faut être

1. *Allobroges*, ancien nom des habitants de la Savoie. — Joseph de Maistre laisse entendre plusieurs fois que la curiosité et l'étendue de son esprit lui attirèrent, dans la première partie de sa vie, les soupçons plutôt que la sympathie et de ses compatriotes de Chambéry et de la cour de Turin (capitale de l'ancien royaume de Sardaigne).

sans orgueil, ce qui est très rare ; au lieu que, pour épouser une coquette, il ne faut qu'être fou, ce qui est très commun.

II

Saint-Pétersbourg, 1808.

Tu me demandes donc, ma chère enfant, après avoir lu mon sermon sur la science des femmes[1], d'où vient qu'elles sont condamnées à la médiocrité? Tu me demandes en cela la raison d'une chose qui n'existe pas et que je n'ai jamais dite. Les femmes ne sont nullement condamnées à la médiocrité ; elles peuvent même prétendre au sublime, mais au sublime *féminin*. Chaque être doit se tenir à sa place et ne pas affecter d'autres perfections que celles qui lui appartiennent. Je possède ici un chien nommé *Biribi*, qui fait notre joie : si la fantaisie lui prenait de se faire seller et brider pour me porter à la campagne, je serais aussi peu content de lui que je le serais du cheval anglais de ton frère, s'il imaginait de sauter sur mes genoux ou de prendre le café avec moi. L'erreur de certaines femmes est d'imaginer que, pour être distinguées, elles doivent l'être à la manière des hommes. Il n'y a rien de plus faux. C'est le chien et le cheval.

Si une belle dame m'avait demandé, il y a vingt ans : « Ne croyez-vous pas, Monsieur, qu'une dame pourrait être un grand général comme un homme? » je n'aurais pas manqué de lui répondre : « Sans doute, Madame. Si vous commandiez une armée, l'ennemi se jetterait à vos genoux, comme j'y suis moi-même; personne n'oserait tirer, et vous entreriez dans la capitale ennemie au son des violons et des tambourins. » Si elle m'avait dit : « Qui m'empêche d'en savoir en astronomie autant que Newton? » je lui aurais répondu tout aussi sincèrement : « Rien du tout, ma divine beauté. Prenez le télescope;

1. Le *sermon* auquel fait allusion cette lettre, qui ne porte pas de date précise, est probablement la lettre même qu'on vient de lire.

les astres tiendront à grand honneur d'être lorgnés par vos beaux yeux, et ils s'empresseront de vous dire tous leurs secrets. » Voilà comment on parle aux femmes en vers et même en prose. Mais celle qui prend cela pour argent comptant est bien sotte....

Le mérite de la femme est de régler sa maison, de rendre son mari heureux, de le consoler, de l'encourager et d'élever ses enfants, c'est-à-dire de *faire des hommes*. Au reste, ma chère enfant, il ne faut rien exagérer : je crois que les femmes, en général, ne doivent point se livrer à des connaissances qui contrarient leurs devoirs ; mais je suis fort éloigné de croire qu'elles doivent être parfaitement ignorantes. Je ne veux pas qu'elles croient que Pékin est en France, ni qu'Alexandre le Grand demanda en mariage une fille de Louis XIV. La belle littérature, les moralistes, les grands orateurs, etc., suffisent pour donner aux femmes toute la culture dont elles ont besoin.

Quand tu parles de l'éducation des femmes qui éteint le génie, tu ne fais pas attention que ce n'est pas l'éducation qui produit la faiblesse, mais que c'est la faiblesse qui souffre cette éducation. S'il y avait un pays d'amazones qui se procurassent une colonie de petits garçons pour les élever comme on élève les femmes, bientôt les hommes prendraient la première place, et donneraient le fouet aux amazones. En un mot, la femme ne peut être supérieure que comme femme ; mais dès qu'elle veut *émuler*[1] l'homme, ce n'est qu'un singe.

Adieu, petit *singe*, je t'aime presque autant que *Biribi*, qui a cependant une réputation immense à Saint-Pétersbourg.

(*Lettres et opuscules inédits*, Paris, 3e édition, 1855, lettres 61 et 59.)

1. *Émuler*, mot forgé.

MADAME ROLAND

(1754-1793)

Marie-Jeanne Phlipon, née à Paris en 1754, épousa en 1788 Roland de la Platière (1732-1793), écrivain politique d'un caractère austère, qui devint ministre en 1792. Nourrie à l'école de Rousseau, cette femme d'un esprit étendu et d'un cœur ardent devint, à l'époque de la Révolution, l'âme du parti girondin, et fut enveloppée dans la disgrâce de ses amis. Arrêtée le 2 juin 1793, elle comparut le 8 novembre devant le Tribunal révolutionnaire, et monta le lendemain, d'un cœur ferme, à l'échafaud. C'est pendant sa captivité qu'elle composa ces *Mémoires*[1] célèbres, dont le style est parfois déparé par quelque déclamation, mais qui sont également remarquables par la sincérité du récit et la vivacité des tableaux et des portraits. Nous avons encore de Mme Roland des *Lettres*, qui sont comme le commentaire perpétuel des *Mémoires* et qui, se recommandant par les mêmes mérites, paraissent, elles aussi, parfois fort emphatiques : c'est la marque du temps et de l'influence que la lecture de Rousseau exerça sur Mme Roland.

LA GRAND'MÈRE DE MADAME ROLAND[2]

C'était une petite femme de bonne grâce et de belle humeur, dont les manières agréables, le langage poli, le rire gracieux et le coup d'œil malin annonçaient encore quelques prétentions à plaire ou à faire souvenir qu'elle avait plu. Elle avait soixante-cinq ou six ans, donnait des soins à sa toilette, appropriée d'ailleurs à son âge; car elle se piquait, par-dessus tout, de bien sentir et observer les convenances. Beaucoup d'embonpoint,

1. Nous suivons l'édition des *Mémoires* publiée par Dauban (Paris, 1864).
2. Mme Phlipon, mère du père de Mme Roland.

une marche assez légère, une contenance fort redressée, une petite main dont elle faisait jouer les doigts avec grâce, le ton sentimental entremêlé de propos joyeux et décents, éloignaient d'elle les apparences de la vieillesse. Elle était aimable pour les jeunes personnes, dont la société lui plaisait beaucoup, et de qui elle mettait quelque orgueil à être recherchée.

Veuve au bout d'un an de mariage, elle avait eu mon père pour enfant unique et posthume; les revers du commerce dans lequel elle avait été établie l'ayant jetée dans l'infortune, elle avait été dans le cas de chercher des ressources chez des parents éloignés, opulents, qui la préférèrent à d'autres pour l'éducation de leur famille.... Une petite succession lui avait enfin assuré son indépendance. Elle vivait dans l'île Saint-Louis, où elle occupait un logement décent, avec sa sœur, Mlle Rotisset, qu'elle appelait Angélique. Cette bonne fille, asthmatique et dévote, pure comme un ange, simple comme un enfant, était la très humble servante de son aînée; les soins du petit ménage roulaient uniquement sur elle. Une domestique ambulante, qui venait deux fois le jour, était chargée des plus grossiers; mais Angélique suffisait au reste, et habillait sa sœur avec révérence. Elle devint tout naturellement ma gouvernante, en même temps que Mme Phlipon se faisait[1] mon institutrice.

(*Mémoires particuliers*[2], Ire partie[3].)

1. Après avoir passé une année au couvent, Manon Phlipon, alors âgée de douze ans, devait en passer une autre tout entière chez la grand'mère dont on vient de lire le portrait.

2. *Mémoires particuliers*, tel est le titre des *Mémoires* proprement dits de Mme Roland, auxquels les éditeurs sont dans l'habitude de joindre différentes pièces, notamment les *Notices historiques* et les *Portraits et anecdotes*, également composés en prison.

3. Pages 42-43 de l'édition citée.

VUE DE LA SEINE A PARIS

L'année que j'avais dû passer chez ma bonne maman[1] était finie; je retournai près de mon excellente mère. Je ne quittai pas sans quelque regret le beau quartier de l'île Saint-Louis, ces quais agréables, ce rivage tranquille sur lequel je prenais l'air dans les soirs d'été avec ma tante Angélique, considérant le cours gracieux de la rivière et la campagne qui se dessinait au loin; ces quais que je traversais dans un saint zèle pour aller à l'église m'attendrir au pied des autels, sans rencontrer, dans ce chemin solitaire, aucun objet de distraction au plus doux recueillement. La gaieté de ma bonne maman prêtait des charmes à son appartement, où j'avais passé tant de jours riants et paisibles : je m'éloignai de sa personne en pleurant, malgré mon attachement pour ma mère, dont le mérite, bien plus solide, avait un extérieur plus imposant, avec lequel je n'avais pas fait jusqu'alors de comparaison qui le rendît moins attrayant, comme je le sentis confusément dans cet instant.

Enfant de la Seine, c'était toujours sur ses bords que je venais habiter : la situation du logis paternel[1] n'avait point le calme solitaire de la demeure de ma bonne maman; les tableaux mouvants du Pont-Neuf variaient la scène à chaque minute, et je rentrais véritablement dans le monde, au propre et au figuré, en revenant chez ma mère. Cependant beaucoup d'air, un grand espace, s'offraient encore à mon imagination vagabonde et romantique. Combien de fois, de ma fenêtre exposée au nord, j'ai contemplé avec émotion les vastes déserts du ciel, sa voûte superbe, azurée, magnifiquement dessinée, depuis le levant bleuâtre, loin derrière le Pont-au-Change, jusqu'au couchant, dorée d'une brillante couleur aurore

1. Voir la note 1 de la page 398.
2. *Du logis paternel*, situé au coin du quai de l'Horloge et du Pont-Neuf.

derrière les arbres du Cours[1] et les maisons de Chaillot[2]! Je ne manquais pas d'employer ainsi quelques moments à la fin d'un beau jour; et souvent des larmes douces coulaient silencieusement de mes yeux ravis, tandis que mon cœur, gonflé d'un sentiment inexprimable, heureux d'être, et reconnaissant d'exister, offrait à l'Être suprême un hommage pur et digne de lui.

(*Mémoires particuliers*, II[e] partie[3].)

DERNIÈRE LETTRE A SA FILLE[4]

Je ne sais, ma petite amie, s'il me sera donné de te voir ou de t'écrire encore. *Souviens-toi de ta mère.* Ce peu de mots renferme tout ce que je puis te dire de meilleur. Tu m'as vue heureuse, par le soin de remplir mes devoirs et d'être utile à ceux qui souffrent. Il n'y a que cette manière de l'être.

Tu m'as vue paisible dans l'infortune et la captivité, parce que je n'avais pas de remords, et que j'avais le souvenir et la joie que laissent après elles de bonnes actions. Il n'y a que ces moyens non plus[5] de supporter les maux de la vie et les vicissitudes du sort.

Peut-être, et je l'espère, tu n'es pas réservée à des épreuves semblables aux miennes; mais il en est d'autres dont tu n'auras pas moins à te défendre. Une vie sévère et occupée est le premier préservatif de tous les périls, et la nécessité, autant que la sagesse, t'impose la loi de travailler sérieusement

1. Le Cours-la-Reine.
2. Village qui avait été enclavé dans Paris dès le règne de Louis XIV.
3. Pages 56-57 de l'édition citée.
4. Le 3 octobre 1793, la Convention avait décrété la proscription en masse des Girondins. Mme Roland, qui était elle-même en prison depuis quatre mois, résolut alors, dans un moment de désespoir, de ne pas attendre son jugement et de se laisser mourir de faim. Elle changea de résolution quelques jours après. Mais c'est sous l'empire de ce projet de suicide, c'est-à-dire entre le 4 et le 8 octobre, que fut écrite la lettre qu'on va lire. — Nous avons déjà dit que Mme Roland fut condamnée le 8 novembre suivant, et exécutée le lendemain. — Eudora Roland avait alors douze ans; elle est morte en 1858.
5. *Il n'y a que ces moyens non plus*: c'est qu'en effet il n'y a que ces moyens.

Sois digne de tes parents : ils te laissent de grands exemples, et si tu sais en profiter tu n'auras pas une inutile existence.

Adieu, enfant chérie, toi que j'ai nourrie de mon lait et que je voudrais pénétrer de tous mes sentiments. Un temps viendra où tu pourras juger de tout l'effort que je me fais en cet instant pour ne pas m'attendrir à ta douce image. Je te presse sur mon sein.

Adieu, mon Eudora[1].

(*Mes dernières pensées*, à la suite des *Mémoires*.)

1. « Je ne sais rien de plus poignant que ce sanglot étouffé et cette douleur contenue. » (Gréard.) — Citons encore ici une lettre extraite du recueil de celles qu'elle adressa aux demoiselles Canet, ses amies d'enfance; datée du 25 septembre 1776, cette lettre à Henriette Canet fut écrite quelque temps après la mort d'un homme distingué, ami des deux familles, M. de Boismorel : « Une imagination délicate n'est pas plus doucement émue par les parfums des fleurs du printemps que mon cœur ne l'a été par ta lettre délicieuse. Si elle ne m'était pas adressée et que tu me fusses étrangère, je la lirais encore avec plaisir, je t'aimerais sans te connaître, et l'expression sentie d'une amitié aussi charmante que la tienne m'animerait du désir de la mériter. Juge de mon contentement puisque c'est moi que cette lettre regarde et qu'elle me vient d'une tendre amie. Je suis à Vincennes depuis jeudi. Les changements de place sont nécessaires après les grands ébranlements.... Chez mon bon oncle, je suis sans gêne; je ne fais pas toilette, parce que la campagne excuse le négligé...; j'éprouve enfin qu'une vie commune est quelquefois nécessaire. Après avoir causé comme tout le monde de mille vétilles indifférentes, je fais un trictrac, je travaille à l'aiguille; je me promène au soleil sur une pelouse dont la vue excite et rafraîchit mes idées; je pense à mon aise sans contention d'esprit et sans inquiétude. J'aime cette tranquillité qui n'est interrompue que par le chant des coqs; il me semble que je palpe mon existence; je sens un bien-être analogue à celui d'un arbre tiré de sa caisse et replanté en plein champ. — Tu ne te portes pas bien, ma chère, et tu te livres pour moi à un exercice qui te fatigue, tu m'écris; eh bien, oublie, s'il se peut, tout le plaisir que tu me donnes; repose-toi; ménage ma poitrine, en conservant la tienne. » — Enfin voici une lettre charmante adressée à un ami dévoué, à Bosc, qui fut le premier éditeur des *Mémoires* de Mme Roland : « Eh ! bonjour donc, notre ami. Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit; mais aussi je ne touche guère la plume depuis un mois, et je crois que je prends quelques-unes des inclinations de la bête dont le lait me restaure : j'*asine* à force et m'occupe de tous les petits soins de la vie *cochonne* de la campagne. Je fais des poires tapées qui seront délicieuses; nous séchons des raisins et des prunes; on fait des lessives, on travaille au linge; on déjeune avec du vin blanc; on suit les vendanges; on se repose au bois ou dans les prés; on abat les noix; on a cueilli tous les fruits d'hiver, on les épand dans les greniers.... Adieu; il s'agit de déjeuner et puis d'aller en corps cueillir les amandiers. Salut, santé et amitié par dessus tout. » (12 octobre 1785.)

MADAME DE STAEL

(1766-1817)

Anne-Louise-Germaine Necker, fille du célèbre ministre de Louis XVI, naquit à Paris en 1766. Elle épousa en 1786 le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède à Paris, et mourut en 1817. Disciple enthousiaste des philosophes du dix-huitième siècle et surtout de Jean-Jacques Rousseau, elle se fit, dès sa première jeunesse, admirer des personnages distingués qui fréquentaient le salon de son père. Plus tard, pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire, elle devint comme l'âme même du parti libéral et passa, jusqu'à la Restauration, la plus grande partie de sa vie dans l'exil, un exil qui ne la priva des hommages d'aucun de ses amis et de ses admirateurs, dont quelques-uns furent eux-mêmes proscrits pour lui avoir rendu visite à Coppet, en Suisse, dans le canton de Vaud. Rentrée définitivement en France en 1815, elle y composa son intéressant récit *Dix années d'exil* (publication posthume, 1821) et l'une de ses œuvres les plus fortement conçues, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française* (publication posthume, 1818). Elle avait donné auparavant, outre deux romans de forme lourde, mais d'une inspiration très personnelle, *Delphine* (1802) et *Corinne ou l'Italie* (1807), et des opuscules de moindre importance, mais parmi lesquels encore faut-il signaler ses *Réflexions sur la paix* (1794) et *sur la paix intérieure* (1795), deux livres remplis d'idées neuves et qui devaient exercer une grande influence sur la littérature du dix-neuvième siècle, *de la Littérature considérée dans ses rapports avec l'état moral et politique des nations* (1800) et *de l'Allemagne* (1810) : le premier est, il est vrai, fondé sur une idée générale contestable, mais il ouvre à la critique des voies toutes nouvelles; le second, beaucoup moins rigoureux dans la forme, mais nourri de faits bien observés, de réflexions et d'appréciations justes et profondes, mérite d'être admiré comme un livre révélateur, encore que la littérature et l'art allemands, que

Gœthe, Schiller, Lessing, Klopstock, Haydn et Mozart ne fussent pas alors tout à fait inconnus en France. Presque tous ceux qui ont connu Mme de Staël ont pensé que ses ouvrages, si remarquables qu'ils fussent, ne laissaient qu'une imparfaite idée de l'esprit de cette femme illustre, tel qu'il se révélait dans la conversation. La postérité ne peut plus juger d'elle que par ses livres, et le style de ses livres, il faut le reconnaître, manque un peu de simplicité, de souplesse et de grâce. Mais il est peu d'écrivains qu'on puisse lui préférer pour la force, la richesse et l'étendue, pour l'originalité, l'indépendance et la noblesse passionnée de la pensée.

1. Nous suivons l'édition des *Œuvres complètes* de Mme de Staël, publiée par son fils (Paris, 1820-1821). — Lamartine exprime ainsi son admiration et sa reconnaissance de poète pour Mme de Staël : « Mme de Staël, génie mâle dans un corps de femme; esprit tourmenté par la surabondance de sa force, remuant, passionné, audacieux, capable de généreuses et soudaines résolutions, ne pouvant respirer dans cette atmosphère de lâcheté et de servitude, demandant de l'espace et de l'air autour d'elle, attirant, comme par un instinct magnétique, tout ce qui sentait fermenter en soi un sentiment de résistance ou d'indignation concentrée; à elle seule, conspiration vivante, aussi capable d'ameuter les hautes intelligences contre cette tyrannie de la médiocrité régnante, que de mettre le poignard dans la main des conjurés, ou de se frapper elle-même pour rendre à son âme la liberté qu'elle aurait voulu rendre au monde! Ne pouvant susciter un généreux élan dans sa patrie, dont on la repoussait comme on éloigne l'étincelle d'un édifice de chaume, elle se réfugiait dans la pensée de l'Angleterre et de l'Allemagne, qui seules vivaient alors de vie morale, de poésie et de philosophie, et lançait de là dans le monde ces pages sublimes et palpitantes que le pilon de la police écrasait, que la douane de la pensée déchirait à la frontière, que la tyrannie faisait bafouer par ses grands hommes jurés, mais dont les lambeaux échappés à leurs mains flétrissantes venaient nous consoler de notre avilissement intellectuel, et nous apporter à l'oreille et au cœur ce souffle lointain de morale, de poésie, de liberté, que nous ne pouvions respirer sous la coupe pneumatique de l'esclavage et de la médiocrité. » (*Des destinées de la poésie*, en tête des *Premières méditations poétiques*.) — Voir encore sur Mme de Staël, page 471.

LA LITTÉRATURE DU NORD ET CELLE DU MIDI

Le climat est certainement l'une des raisons principales des différences qui existent entre les images qui plaisent dans le Nord et celles qu'on aime à se rappeler dans le Midi. Les rêveries des poètes peuvent enfanter des objets extraordinaires; mais les impressions d'habitude se retrouvent nécessairement dans tout ce que l'on compose. Éviter le souvenir de ces impressions, ce serait perdre le plus grand des avantages, celui de peindre ce qu'on a soi-même éprouvé. Les poètes du Midi mêlent sans cesse l'image de la fraîcheur, des bois touffus, des ruisseaux limpides, à tous les sentiments de la vie. Ils ne se retracent pas même les jouissances du cœur sans y mêler l'idée de l'ombre bienfaisante qui doit les préserver des brûlantes ardeurs du soleil. Cette nature si vive qui les environne excite en eux plus de mouvements que de pensées. C'est à tort, ce me semble, qu'on a dit que les passions étaient plus violentes dans le Midi que dans le Nord. On y voit plus d'intérêts divers, mais moins d'intensité dans une même pensée; or, c'est la fixité qui produit les miracles de la passion et de la volonté.

Les peuples du Nord sont moins occupés des plaisirs que de la douleur, et leur imagination n'en est que plus féconde. Le spectacle de la nature agit fortement sur eux; elle agit comme elle se montre dans leurs climats, toujours sombre et nébuleuse. Sans doute les diverses circonstances de la vie peuvent varier cette disposition à la mélancolie; mais elle porte seule l'empreinte de l'esprit national. Il ne faut chercher dans un peuple, comme dans un homme, que son trait caractéristique : tous les autres sont l'effet de mille hasards différents; celui-là seul constitue son être.

La poésie du Nord convient beaucoup plus que celle

du Midi à l'esprit d'un peuple libre. Les premiers inventeurs connus de la littérature du Midi, les Athéniens, ont été la nation du monde la plus jalouse de son indépendance : néanmoins il était plus facile de façonner à la servitude les Grecs que les hommes du Nord. L'amour des arts, la beauté du climat, toutes ces jouissances prodiguées aux Athéniens, pouvaient leur servir de dédommagement; l'indépendance était le premier et l'unique bonheur des peuples septentrionaux. Une certaine fierté d'âme, un détachement de la vie, que font naître et l'âpreté du sol et la tristesse du ciel, devaient rendre la servitude insupportable; et longtemps avant que l'on connût en Angleterre et la théorie des constitutions et l'avantage des gouvernements représentatifs, l'esprit guerrier que les poésies erses et scandinaves[1] chantent avec tant d'enthousiasme donnait à l'homme une idée prodigieuse de sa force individuelle et de la puissance de sa volonté. L'indépendance existait pour chacun, avant que la liberté fût constituée pour tous....

Les émotions causées par les poésies ossianiques[2] peuvent se reproduire dans toutes les nations, parce que leurs moyens d'émouvoir sont tous pris dans la nature; mais il faut un talent prodigieux pour introduire, sans affectation, la mythologie grecque dans la poésie fran-

1. L'erse est un dialecte celtique. Mme de Staël fait ici allusion aux poèmes d'Ossian (voir la note suivante). — Quant aux poésies scandinaves ce sont celles qui remontent au VII^e^ et au VIII^e^ siècle et qui sont contenues dans l'*Edda* en vers. Mme de Staël ne les connaissait que de seconde main par l'ouvrage d'un savant genevois, P. H. Mallet, *Monuments de la mythologie et de la poésie des Celtes et particulièrement des anciens Scandinaves* (1756).

2. L'Écossais Macpherson (1738-1796) publia en 1760 des *Fragments* d'ancienne poésie recueillis dans les Highlands d'Écosse et traduits de la langue gaélique ou erse, qu'il attribuait, par l'effet d'une supercherie totale ou partielle, mais qui ne fut pas d'abord soupçonnée, à un barde du III^e^ siècle, Ossian. Le succès de cette publication fut extraordinaire. Le livre de Macpherson fut traduit dans toutes les langues de l'Europe; on compara couramment Ossian à Homère, et ce mouvement est d'une grande importance dans l'histoire des origines de la littérature du XIX^e^ siècle.

çaise : rien ne doit être, en général, si froid et si recherché que des dogmes religieux transportés dans un pays où ils ne sont reçus que comme des métaphores ingénieuses[1]. La poésie du Nord est rarement allégorique; aucun de ses effets n'a besoin de superstitions locales pour frapper l'imagination : un enthousiasme réfléchi, une exaltation pure, peuvent également convenir à tous les peuples; c'est la véritable inspiration poétique dont le sentiment est dans tous les cœurs, mais dont l'expression est le don du génie. Elle entretient une rêverie céleste qui fait aimer la campagne et la solitude[2]; elle porte souvent le cœur vers les idées religieuses, et doit exciter dans les êtres privilégiés le dévouement des vertus et l'inspiration des pensées élevées.

Ce que l'homme a fait de plus grand, il le doit au sentiment douloureux de l'incomplet de sa destinée. Les esprits médiocres sont, en général, assez satisfaits de la vie commune; ils arrondissent, pour ainsi dire, leur existence, et suppléent à ce qui peut leur manquer encore par les illusions de la vanité; mais le sublime de l'esprit, des sentiments et des actions, doit son essor au besoin d'échapper aux bornes qui circonscrivent l'imagination. L'héroïsme de la morale, l'enthousiasme de l'éloquence, l'ambition de la gloire, donnent des jouissances surnaturelles qui ne sont nécessaires qu'aux âmes à la fois exaltées et mélancoliques, fatiguées de tout ce qui se mesure, de tout ce qui est passager, d'un terme enfin, à quelque distance qu'on le place. C'est cette disposition de l'âme, source de toutes les passions géné-

1. On sent que ce qui est ici au fond de l'esprit de Mme de Staël, c'est précisément la comparaison dont nous venons de parler entre Ossian et Homère, considérés soit en eux-mêmes, soit comme sources d'inspiration pour la poésie moderne.

2. On pourra lire, pour apprécier la justesse du sentiment de Mme de Staël, le fragment des *Poèmes d'Ossian* cité dans le recueil de *Morceaux choisis des littératures étrangères* publié par M. Ed. Rod (Hachette et Cie, éditeurs).

reuses, comme de toutes les idées philosophiques, qu'inspire particulièrement la poésie du Nord.

(*De la littérature*, première partie, chap. XI.)

L'ESPRIT DE CONVERSATION EN FRANCE

Dans toutes les classes, en France, on sent le besoin de causer : la parole n'y est pas seulement, comme ailleurs, un moyen de se communiquer ses idées, ses sentiments et ses affaires ; mais c'est un instrument dont on aime à jouer, et qui ranime les esprits, comme la musique chez quelques peuples, et les liqueurs fortes chez quelques autres.

Le genre de bien-être que fait éprouver une conversation animée ne consiste pas précisément dans le sujet de cette conversation; les idées ni les connaissances qu'on peut y développer n'en sont pas le principal intérêt : c'est une certaine manière d'agir les uns sur les autres, de se faire plaisir réciproquement et avec rapidité, de parler aussitôt qu'on pense, de jouir à l'instant de soi-même, d'être applaudi sans travail, de manifester son esprit dans toutes les nuances par l'accent, le geste, le regard, enfin de produire à volonté comme une sorte d'électricité qui fait jaillir des étincelles, soulage les uns de l'excès même de leur vivacité, et réveille les autres d'une apathie pénible....

L'esprit de conversation a quelquefois l'inconvénient d'altérer la sincérité du caractère; ce n'est pas une tromperie combinée, mais improvisée, si l'on peut s'exprimer ainsi. Les Français ont mis dans ce genre une gaieté qui les rend aimables; mais il n'en est pas moins certain que ce qu'il y a de plus sacré dans ce monde a été ébranlé par la grâce, du moins par celle qui n'attache de l'importance à rien, et tourne tout en ridicule.

Les bons mots des Français ont été cités d'un bout de l'Europe à l'autre : de tout temps ils ont montré leur brillante valeur, et soulagé leurs chagrins d'une façon vive et piquante ; de tout temps ils ont eu besoin les uns des autres, comme d'auditeurs alternatifs qui s'encourageaient mutuellement ; de tout temps ils ont excellé dans l'art de ce qu'il faut dire, et même de ce qu'il faut taire, quand un grand intérêt l'emporte sur leur vivacité naturelle ; de tout temps ils ont eu le talent de vivre vite, d'abréger les longs discours, de faire place aux successeurs avides de parler à leur tour ; de tout temps, enfin, ils ont su ne prendre du sentiment et de la pensée que ce qu'il en faut pour animer l'entretien, sans lasser le frivole intérêt qu'on a d'ordinaire les uns pour les autres.

Les Français parlent toujours légèrement de leurs malheurs, dans la crainte d'ennuyer leurs amis : ils devinent la fatigue qu'ils pourraient causer, par celle dont ils seraient susceptibles : ils se hâtent de montrer élégamment de l'insouciance pour leur propre sort, afin d'en avoir l'honneur au lieu d'en recevoir l'exemple. Le désir de paraître aimable conseille de prendre une expression de gaieté, quelle que soit la disposition intérieure de l'âme ; la physionomie influe par degrés sur ce qu'on éprouve, et ce qu'on fait pour plaire aux autres émousse bientôt en soi-même ce qu'on ressent... [1].

Le talent et l'habitude de la société servent beaucoup à faire connaître les hommes : pour réussir en parlant, il faut observer avec perspicacité l'impression qu'on produit à chaque instant sur eux, celle qu'ils veulent nous cacher, celle qu'ils cherchent à nous exagérer, la satisfaction contenue des uns, le sourire forcé des autres ; on voit passer sur le front de ceux qui nous écoutent des blâmes

1. On retrouvera le Français tel qu'il est ici décrit dans un aimable personnage du roman de *Corinne*, le comte d'Erfeuil, que Mme de Staël oppose au mélancolique lord Nelvil.

à demi formés, qu'on peut éviter en se hâtant de les dissiper avant que l'amour-propre y soit engagé. L'on y voit naître aussi l'approbation qu'il faut fortifier, sans cependant exiger d'elle plus qu'elle ne peut donner. Il n'est point d'arène où la vanité se montre sous des formes plus variées que dans la conversation.

J'ai connu un homme que les louanges agitaient au point que, quand on lui en donnait, il exagérait ce qu'il venait de dire, et s'efforçait tellement d'ajouter à son succès, qu'il finissait toujours par le perdre. Je n'osais pas l'applaudir, de peur de le porter à l'affectation, et qu'il ne se rendît ridicule par bon cœur de son amour-propre. Un autre craignait tellement d'avoir l'air de désirer de faire effet, qu'il laissait tomber ses paroles négligemment et dédaigneusement. Sa feinte indolence trahissait seulement une prétention de plus, celle de n'en point avoir. Quand la vanité se montre, elle est bienveillante; quand elle se cache, la crainte d'être découverte la rend amère, et elle affecte l'indifférence, la satiété, enfin tout ce qui peut persuader aux autres qu'elle n'a pas besoin d'eux. Ces différentes combinaisons sont amusantes pour l'observateur, et l'on s'étonne toujours que l'amour-propre ne prenne pas la route si simple d'avouer naturellement le désir de plaire et d'employer, autant qu'il est possible, la grâce et la vérité pour y parvenir.

(*De l'Allemagne*, Ire partie, chap. XI.)

L'ART DE CONTER EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

Le talent de conter, l'un des grands charmes de la conversation, est très rare en Allemagne : les auditeurs y sont trop complaisants, ils ne s'ennuient pas assez vite, et les conteurs, se fiant à la patience des auditeurs, s'éta-

blissent trop à leur aise dans les récits. En France, celui qui parle est un usurpateur, qui se sent entouré de rivaux jaloux et veut se maintenir à force de succès; en Allemagne, c'est un possesseur légitime qui peut user paisiblement de ses droits reconnus.

Les Allemands réussissent mieux dans les contes poétiques que dans les contes épigrammatiques : quand il faut parler à l'imagination, les détails peuvent plaire, ils rendent le tableau plus vrai; mais quand il s'agit de rapporter un bon mot, on ne saurait trop abréger les préambules. La plaisanterie allège pour un moment le poids de la vie : vous aimez à voir un homme, votre semblable, se jouer ainsi du fardeau qui vous accable, et bientôt, animé par lui, vous le soulevez à votre tour; mais quand vous sentez de l'effort ou de la langueur dans ce qui devrait être un amusement, vous en êtes plus fatigué que du sérieux même, dont les résultats au moins vous intéressent.

La bonne foi du caractère allemand est aussi peut-être un obstacle à l'art de conter; les Allemands ont plutôt la gaieté de caractère que celle de l'esprit; ils sont gais comme ils sont honnêtes, pour la satisfaction de leur propre conscience, et rient de ce qu'ils disent, longtemps avant même d'avoir songé à en faire rire les autres.

Rien ne saurait égaler, au contraire, le charme d'un récit fait par un Français spirituel et de bon goût. Il prévoit tout, il ménage tout, et cependant il ne sacrifie point ce qui pourrait exciter l'intérêt. Sa physionomie, moins prononcée que celle des Italiens, indique la gaieté, sans rien faire perdre à la dignité du maintien et des manières; il s'arrête quand il faut, et jamais il n'épuise même l'amusement; il s'anime, et néanmoins il tient toujours en main les rênes de son esprit pour le conduire sûrement et rapidement; bientôt aussi les auditeurs se mêlent de l'entretien; il fait valoir alors à son tour ceux qui viennent de l'applaudir; il ne laisse point passer une

expression heureuse sans la relever, une plaisanterie piquante sans la sentir, et pour un moment du moins l'on se plaît, et l'on jouit les uns des autres, comme si tout était concorde, union et sympathie dans le monde....

(*De l'Allemagne*, Ire partie, chap. XI.)

LES TROIS ORDRES EN 1789

Je n'oublierai jamais le moment où l'on vit passer les douze cents députés de la France, se rendant en procession à l'église pour entendre la messe, la veille de l'ouverture des états généraux. C'était un spectacle bien imposant et bien nouveau pour des Français; tout ce qu'il y avait d'habitants dans la ville de Versailles, ou de curieux arrivés de Paris, se rassemblait pour le contempler. Cette nouvelle sorte d'autorité dans l'État, dont on ne connaissait encore ni la nature, ni la force, étonnait la plupart de ceux qui n'avaient pas réfléchi sur les droits des nations.

Le haut clergé avait perdu une partie de sa considération, parce que beaucoup de prélats n'étaient occupés que des affaires politiques. La gloire militaire, qui constitue la considération de la noblesse, comme la piété celle du clergé, ne pouvait plus apparaître que dans le passé. Une longue paix n'avait donné à aucun des nobles qui en auraient été les plus avides, l'occasion de recommencer leurs aïeux[1], et c'étaient d'illustres obscurs[2] que tous les grands seigneurs de France. La noblesse du second ordre n'avait pas eu plus d'occasions de se distinguer, puisque

1. *Recommencer leurs aïeux.* Expression assez hardie, très claire d'ailleurs.

2. L'emploi de l'adjectif *obscur* pris substantivement n'a pas prévalu; on dit couramment, au contraire, « d'illustres inconnus ».

la nature du gouvernement ne permettait aux gentilshommes que la carrière des armes. Les anoblis, qu'on voyait marcher en grand nombre dans les rangs des nobles, portaient d'assez mauvaise grâce le panache et l'épée; et l'on se demandait pourquoi ils se plaçaient dans le premier ordre de l'État, seulement parce qu'ils avaient obtenu de ne pas payer leur part des impôts publics; car, en effet[1], c'était à cet injuste privilège que se bornaient leurs droits politiques.

La noblesse se trouvant déchue de sa splendeur par l'esprit de courtisan, par l'alliage des anoblis et par une longue paix; le clergé ne possédant plus l'ascendant des lumières qu'il avait eu dans les temps barbares, l'importance des députés du tiers état en était augmentée. Leurs habits et leurs manteaux noirs, leurs regards assurés, leur nombre imposant, attiraient l'attention sur eux : des hommes de lettres, des négociants, un grand nombre d'avocats composaient ce troisième ordre. Quelques nobles s'étaient fait nommer députés du tiers, et parmi ces nobles on remarquait surtout le comte de Mirabeau : l'opinion qu'on avait de son esprit était singulièrement augmentée par la peur que faisait son immoralité[2]; et cependant c'est

1. *En effet* a ici le sens de *en réalité*. Entendez : les anoblis avaient bien le titre de noble, mais ce titre ne leur conférait en réalité d'autre droit que....

2. « Le monde était plein du roman de ses aventures, de ses captivités, de ses passions. Car il avait eu des passions, et violentes, furieuses.... Et la tyrannie de ces passions, exigeantes et absorbantes, l'avait souvent mené bien bas. Pauvre par la dureté de sa famille, il eut les misères morales, les vices du pauvre par dessus les vices du riche. Tyrannie de la famille, tyrannie de l'État, tyrannie morale, intérieure, celle de la passion. Ah! personne ne devait saluer avec plus d'ardeur cette aurore de la liberté, le renouvellement de l'âme, il le disait à ses amis. » (Michelet, *Histoire de la Révolution française*, I, II.) — Et, un peu plus loin, le même historien, prenant cette fois directement à partie Mme de Staël, qui ne peut pas, en effet, être tout à fait juste à l'égard de Mirabeau : « Un témoin oculaire, Mme de Staël, fille de Necker, qui était venue là (*à l'ouverture des États-Généraux, le 5 mai*), pour voir applaudir son père, nous dit qu'il le fut, en effet, et que, Mirabeau venant prendre place, on entendit quelques murmures.... Murmures contre l'homme immoral? Cette société brillante, qui se mourait de ses vices et tenait à sa dernière fête, n'avait pas droit de sévérité. » (*Id., Ibid.*)

cette immoralité même qui a diminué l'influence que ses étonnantes facultés devaient lui valoir. Il était difficile de ne pas le regarder longtemps, quand on l'avait une fois aperçu ; son immense chevelure le distinguait entre tous ; on eût dit que sa force en dépendait, comme celle de Samson ; son visage empruntait de l'expression de sa laideur même, et toute sa personne donnait l'idée d'une puissance irrégulière, mais enfin d'une puissance telle qu'on se la représenterait dans un tribun du peuple [1].

Aucun nom, excepté le sien, n'était encore célèbre dans les six cents députés du tiers ; mais il y avait beaucoup d'hommes honorables et beaucoup d'hommes à craindre. L'esprit de faction commençait à planer sur la France, et l'on ne pouvait l'abattre que par la sagesse ou par le pouvoir. Or, si l'opinion avait déjà miné le pouvoir, que pouvait-on faire sans sagesse ?

(*Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, Ire partie, chap. XVI.)

1. « La nature l'avait bien servi, dit encore Mme de Staël à propos de Mirabeau (*Considérations*, II. 1), en lui donnant les défauts et les avantages qui agissent sur une assemblée populaire : de l'amertume, de la plaisanterie, de la force et de l'originalité. Quand il se levait pour parler, quand il montait à la tribune, la curiosité de tous était excitée ; personne ne l'estimait, mais on avait une si haute idée de ses facultés, que nul n'osait l'attaquer, si ce n'est ceux des aristocrates qui, ne se servant point de la parole, lui envoyaient défi sur défi pour l'appeler en duel. Il s'y refusait toujours, prenant note sur ses tablettes des propositions de ce genre qu'on lui adressait, et promettant qu'il y répondrait à la fin de l'Assemblée. « Il n'est pas juste, disait-il en parlant d'un honnête gentilhomme de je ne « sais quelle province, que j'expose un homme d'esprit comme moi contre « un sot comme lui. » Et, chose bizarre dans un pays tel que la France, cette conduite ne le déconsidérait pas ; elle ne faisait pas même suspecter son courage. Il y avait quelque chose de si martial dans son esprit, de si hardi dans ses manières, qu'on ne pouvait accuser un tel homme d'aucune peur. »

BENJAMIN CONSTANT

(1767-1830)

Né en 1767, à Lausanne, Benjamin Constant de Rebecque appartenait à une famille protestante d'origine française. Rendu Français par le décret de 1796, qu'il avait lui-même réclamé, et qui restituait le droit de cité aux descendants des victimes de la révocation de l'édit de Nantes, il fut nommé tribun, après le 18 Brumaire. Mais, lié avec Mme de Staël, il fut bientôt, après s'être vu éliminé du Tribunat (1802), condamné à partager son exil. Rentré en France avec les Bourbons, mais ennemi-né de toute réaction, il abandonna la cause de la légitimité aux Cent-Jours et, confiant dans les promesses libérales de Napoléon, prenant part lui-même à la rédaction de l'*Acte additionnel*, fut nommé par l'empereur conseiller d'État. Exilé à la seconde Restauration, il put rentrer en France en 1816, fut élu député en 1819, et resta, jusqu'à la chute de la monarchie légitime, l'un des chefs du parti libéral. Après la révolution de 1830, dont il avait été l'un des instigateurs, il fut nommé par Louis-Philippe président du Conseil d'État; mais il mourut le 8 décembre de la même année. Ame très mobile, et pourtant éprise d'un idéal toujours le même, à la fois égoïste et sensible, très prompte à se laisser séduire, incapable de supporter un joug, esprit d'une rare indépendance, sur lequel Rousseau et Mme de Staël ont pu avoir quelque influence sans jamais l'asservir, théoricien politique, philosophe, orateur, écrivain, Benjamin Constant n'est pas moins remarquable par la multiplicité de ses talents que par l'originalité de son caractère et de son génie. Défenseur passionné des droits de l'individu[1], il diffère par la précision de la

1. Dans un remarquable discours *sur la liberté des anciens comparée à celle des modernes*, après avoir montré que les États modernes diffèrent de ceux de l'antiquité par l'étendue de leur territoire, par leur amour pour la paix, qui favorise le commerce, et leur horreur pour la guerre, qui l'entrave, enfin par l'obligation où se trouvent les citoyens, qui n'ont plus d'esclaves, de se livrer eux-mêmes aux occupations lucratives, Benjamin Constant ajoute : « Il résulte de ce que je viens d'exposer que nous ne pouvons plus jouir de la liberté des anciens, qui se composait de la participation active et constante au pouvoir collectif. Notre liberté, à nous, doit se composer de la jouissance paisible de l'indépendance privée. La part que, dans l'antiquité, chacun prenait à la souveraineté nationale, n'était

pensée maîtresse qui dirige tous les efforts de tous ceux qui ont, comme lui, à côté de lui, lutté pour la liberté politique. Ses discours, les écrits qu'il a lui-même réunis sous le nom de *Cours de politique constitutionnelle*, sa philosophie religieuse, telle qu'il l'expose dans un livre prolixe, mais profond, *De la Religion considérée dans sa source, ses formes et son développement*, sont inspirés du même sentiment. Malheureusement Benjamin Constant est un écrivain imparfait; il manque à la fois d'aisance et de précision, et l'on hésite à mettre au nombre des purs chefs-d'œuvre jusqu'au célèbre roman d'*Adolphe* (1816, écrit en 1807), espèce d'autobiographie morale, remarquable par une certaine affectation d'impartialité, et par la finesse de l'analyse psychologique.

PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LE MONDE

Je me rendis, en quittant Gottingue[1], dans la petite ville de D***. Cette ville était la résidence d'un prince

point, comme de nos jours, une supposition abstraite. La volonté de chacun avait une influence réelle; l'exercice de cette volonté était un plaisir vif et répété. En conséquence, les anciens étaient disposés à faire beaucoup de sacrifices pour la conservation de leurs droits politiques et de leur part dans l'administration de l'État. Chacun, sentant avec orgueil tout ce que valait son suffrage, trouvait dans cette conscience de son importance personnelle un ample dédommagement. Ce dédommagement n'existe plus aujourd'hui pour nous. Perdu dans la multitude, l'individu n'aperçoit presque jamais l'influence qu'il exerce. Jamais sa volonté ne s'empreint sur l'ensemble ; rien ne constate à ses propres yeux sa coopération. L'exercice des droits politiques ne nous offre donc plus qu'une partie des jouissances que les anciens y trouvaient, et en même temps les progrès de la civilisation, la tendance commerciale de l'époque, la communication des peuples entre eux, ont multiplié et varié à l'infini les moyens de bonheur particulier. Il s'ensuit que nous devons être bien plus attachés que les anciens à notre indépendance individuelle. Car les anciens, lorsqu'ils sacrifiaient cette indépendance aux droits politiques, sacrifiaient moins pour obtenir plus; tandis qu'en faisant le même sacrifice, nous donnerions plus pour obtenir moins. Le but des anciens était le partage du pouvoir social entre tous les citoyens d'une même patrie. C'était là ce qu'ils nommaient liberté. Le but des modernes est la sécurité dans les jouissances privées, et ils nomment liberté les garanties accordées par les institutions à ces jouissances. » (*Cours de politique constitutionnelle*, édition Laboulaye, Paris, 1864 et 1872.)

1. *Gottingue*, ou plutôt *Gœttingue* (Göttingen), ville du Hanovre, célèbre par son Université. — *Je* : c'est Adolphe, le héros du livre, qui parle. — Il faut probablement entendre par *Gottingue*, Edimbourg, où Constant étudia un an et demi (1783-1785), et, par *la ville de D****, Brunswick, où il vécut six ans (1788-1794).

qui, comme la plupart de ceux de l'Allemagne, gouvernait avec douceur un pays de peu d'étendue, protégeait les hommes éclairés qui venaient s'y fixer, laissait à toutes les opinions une liberté parfaite, mais qui, borné par l'ancien usage à la société de ses courtisans, ne rassemblait par là même autour de lui que des hommes en grande partie insignifiants ou médiocres. Je fus accueilli dans cette cour avec la curiosité qu'inspire naturellement tout étranger qui vient rompre le cercle de la monotonie et de l'étiquette. Pendant quelques mois, je ne remarquai rien qui pût captiver mon attention. J'étais reconnaissant de l'obligeance qu'on me témoignait; mais tantôt ma timidité m'empêchait d'en profiter, tantôt la fatigue d'une agitation sans but me faisait préférer la solitude aux plaisirs insipides que l'on m'invitait à partager. Je n'avais de haine contre personne, mais peu de gens m'inspiraient de l'intérêt; or les hommes se blessent de l'indifférence; ils l'attribuent à la malveillance ou à l'affectation; ils ne veulent pas croire qu'on s'ennuie avec eux naturellement. Quelquefois je cherchais à contraindre mon ennui; je me réfugiais dans une taciturnité profonde : on prenait cette taciturnité pour du dédain. D'autres fois, lassé moi-même de mon silence, je me laissais aller à quelques plaisanteries, et mon esprit, mis en mouvement, m'entraînait au delà de toute mesure. Je révélais en un jour tous les ridicules que j'avais observés durant un mois. Les confidents de mes épanchements subits et involontaires ne m'en savaient aucun gré, et avaient raison : car c'était le besoin de parler qui me saisissait, et non la confiance. J'avais contracté dans mes conversations avec la femme qui, la première, avait développé mes idées[1], une

1. *La femme qui....* Allusion à Mme de Charrière (née vers 1740, morte en 1805), auteur de plusieurs romans, dont le plus célèbre est *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne* (1786). Benjamin Constant connut Mme de Charrière quand il était encore très jeune. « Près d'un esprit si fin, si ferme et si hardiment sceptique, le jeune Constant aiguisa encore le sien; discutant et déjà peut-être doutant de tout, il en put venir, dès les premiers

insurmontable aversion pour toutes les maximes communes et pour toutes les formules dogmatiques. Lors donc que j'entendais la médiocrité disserter avec complaisance sur des principes bien établis, bien incontestables en fait de morale, de convenance ou de religion, choses qu'elle met assez volontiers sur la même ligne, je me sentais poussé à la contredire, non que j'eusse adopté des opinions opposées, mais parce que j'étais impatienté d'une conviction si ferme et si lourde. Je ne sais quel instinct m'avertissait d'ailleurs de me défier de ces axiomes généraux si exempts de toute restriction, si purs de toute nuance. Les sots font de leur morale une masse compacte et indivisible, pour qu'elle se mêle le moins possible avec leurs actions, et les laisse libres dans tous les détails.

Je me donnai bientôt, par cette conduite, une grande réputation de légèreté, de persiflage, de méchanceté. Mes paroles amères furent considérées comme des preuves d'une âme haineuse, mes plaisanteries comme des attentats contre tout ce qu'il y avait de plus respectable. Ceux dont j'avais eu le tort de me moquer trouvaient commode de faire cause commune avec les principes qu'ils m'accusaient de révoquer en doute; parce que, sans le vouloir, je les avais fait rire aux dépens les uns des autres, tous se réunirent contre moi. On eût dit qu'en faisant remarquer leurs ridicules, je trahissais une confidence qu'ils m'avaient faite; on eût dit qu'en se montrant à mes yeux tels qu'ils étaient, ils avaient obtenu de ma part la promesse du silence : je n'avais point la conscience d'avoir accepté ce traité trop onéreux. Ils avaient trouvé du plaisir à se donner ample carrière, j'en trouvais à les observer et à les décrire ; et ce qu'ils appelaient une perfidie me paraissait un dédommagement tout innocent et très légitime.

pas, à ce grand principe de dérision qu'il exprimait ainsi : qu'une vérité n'est complète que quand on y fait entrer le contraire. » (Sainte-Beuve, *Portraits de femmes : Madame de Charrière*, — Voir encore, sur ce point, *la Jeunesse de Benjamin Constant*, par Gust. Rudler, IV, I, IV.)

Je ne veux point ici me justifier; j'ai renoncé depuis longtemps à cet usage frivole et facile d'un esprit sans expérience; je veux simplement dire, et cela pour d'autres que pour moi, qui suis maintenant à l'abri du monde, qu'il faut du temps pour s'accoutumer à l'espèce humaine, telle que l'intérêt, l'affectation, la vanité, la peur, nous l'ont faite. L'étonnement de la première jeunesse, à l'aspect d'une société si factice et si travaillée, annonce plutôt un cœur naturel qu'un esprit méchant. Cette société d'ailleurs n'a rien à en craindre : elle pèse tellement sur nous, son influence sourde est tellement puissante, qu'elle ne tarde pas à nous façonner d'après le moule universel. Nous ne sommes plus surpris alors que de notre ancienne surprise, et nous nous trouvons bien sous notre nouvelle forme, comme l'on finit par respirer librement dans un spectacle encombré par la foule, tandis qu'en entrant, on n'y respirait qu'avec effort.

Si quelques-uns échappent à cette destinée générale, ils renferment en eux-mêmes leur dissentiment secret; ils aperçoivent dans la plupart des ridicules le germe des vices : ils n'en plaisantent plus, parce que le mépris remplace la moquerie, et que le mépris est silencieux.

Il s'établit donc, dans le petit public qui m'environnait, une inquiétude vague sur mon caractère. On ne pouvait citer aucune action condamnable; on ne pouvait même m'en contester quelques-unes qui semblaient annoncer de la générosité ou du dévouement; mais on disait que j'étais un homme immoral, un homme peu sûr : deux épithètes heureusement inventées pour insinuer les faits qu'on ignore et laisser deviner ce qu'on ne sait pas.

(*Adolphe*[1], chap. I.)

1. Nous suivons la troisième édition (Paris, 1824).

CHATEAUBRIAND

(1768-1848)

Né à Saint-Malo en 1768, mort en 1848, François-Auguste de Chateaubriand, après avoir publié un petit nombre de poésies médiocres, alla passer quelques mois en Amérique (1791), puis revint en France pour émigrer presque aussitôt. Établi en Angleterre, il y donna un *Essai sur les Révolutions* (1797), qui n'attira point alors l'attention du public. C'est en 1800 que, rentré à Paris, il publia dans le *Mercure* une lettre sur le livre de Mme de Staël, *De la Littérature*, qui le fit tout d'un coup connaître comme un brillant apologiste de la religion. La publication du petit roman d'*Atala* (1801) le rendit célèbre, et celle du *Génie du Christianisme* (1802) mit le sceau à sa réputation. Cependant la nouveauté d'un style dont la poétique magnificence, l'éclat, le coloris n'allaient pas sans quelque mélange d'insupportable déclamation, et la hardiesse provocante des attaques de Chateaubriand contre les théories philosophiques du dix-huitième siècle, avaient suscité de vives et nombreuses critiques. Elles devinrent plus acerbes encore lorsque, après *René*, nouvelle inspirée jusqu'à un certain point du *Werther* de Gœthe, insérée d'abord dans le *Génie du Christianisme*, puis publiée à part (1807), Chateaubriand donna son œuvre la plus achevée, l'épopée en prose *les Martyrs* (1809); mais les connaisseurs et le public tout entier ne tardèrent pas à admirer cette vivante peinture de la civilisation chrétienne encore naissante et du monde païen en décadence, ces tableaux variés, tour à tour énergiques et touchants, mais tous si vrais, dans la précision de leurs détails, qu'ils devaient servir de modèles aux historiens à venir, ces caractères généreux et charmants, Eudore, Cymodocée, Démodocus, cette composition nette et habilement ménagée, cette prose enfin dans l'harmonieuse unité de laquelle viennent se fondre, avec toutes les hardiesses éclatantes de la poésie moderne, toutes les grâces de la Muse homérique. L'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* (1811) contient l'intéressant récit du voyage de Chateaubriand à travers tous les pays qui sont décrits dans les *Martyrs*. Après la chute de l'Empire, qu'il avait toujours combattu, Chateaubriand, qui fut à plusieurs reprises ministre et ambassadeur, ne publia plus guère que des ouvrages politiques, auxquels il faut ajouter toutefois le chevaleresque récit des *Aventures du dernier Abencerage* (1826), et *les Natchez*, sorte de roman poétique, composition de la jeunesse de l'auteur, de brillantes *Etudes historiques*, les *Voyages en Amérique, en France, en Italie* (1834), un médiocre *Essai sur la littérature anglaise*, précédant une

traduction du *Paradis perdu* de Milton (1836), une très faible *Vie de Rancé* (1844) et les *Mémoires d'Outre-Tombe*, œuvre parfois bizarre et prétentieuse, œuvre inégale surtout, parce que les diverses parties en ont été rédigées à des époques et dans des circonstances bien diverses; mais les meilleures, par la poésie de certains tableaux, l'aisance et la variété des récits, la noblesse mélancolique ou passionnée des réflexions et des confidences, égalent les plus beaux ouvrages de l'auteur[1].

LA VIE A COMBOURG

UN CHATEAU DE PROVINCE A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE.

Quatre maîtres (mon père, ma mère, ma sœur et moi) habitaient le château de Combourg[2]. Une cuisinière, une femme de chambre, deux laquais et un cocher composaient tout le domestique : un chien de chasse et deux vieilles juments étaient retranchées dans un coin de l'écurie. Ces douze êtres vivants disparaissaient dans un manoir où l'on aurait à peine aperçu cent chevaliers, leurs dames, leurs écuyers, leurs varlets, les destriers[3] et la meute du roi Dagobert.

Dans tout le cours de l'année aucun étranger ne se présentait au château, hormis quelques gentilshommes, le marquis de Monlouët, le comte de Goyon-Beaufort[4] qui demandaient l'hospitalité en allant plaider au Parlement[5]. Ils arrivaient l'hiver, à cheval, pistolets aux arçons, couteau de chasse au côté, et suivis d'un valet également à cheval, ayant en croupe un gros portemanteau de livrée.

Mon père, toujours très cérémonieux, les recevait tête

1. Nous suivons, pour les *Mémoires d'Outre-Tombe*, l'édition de M. Edmond Biré (Paris, Garnier frères, éditeurs), et, pour les autres ouvrages, celle des *Œuvres complètes* publiée à Paris, chez Penaud, en 1849.

2. *Combourg*. Aujourd'hui dans le département d'Ille-et-Vilaine, à 38 kilomètres de Saint-Malo. — Chateaubriand, à l'époque dont il parle ici, avait environ quinze ans.

3. *Destrier* (bas latin *dextrarius*), cheval de bataille, dans la langue du moyen âge ; ainsi appelé parce que, quand le seigneur ne le montait pas, l'écuyer le menait en le tenant par la bride avec la *dextre* ou main droite.

4. François-Jean-Raphaël de Brunes, comte (et non marquis) de Monlouet (1728-1787), commissaire des États de Bretagne, Luc-Jean, comte de Goyon-Beaufort (et non Goyon), né en 1725, guillotiné en 1794. — Nous empruntons ce double renseignement aux notes de M. Biré, dans sa remarquable édition.

5. *Au Parlement* de Rennes.

nue sur le perron, au milieu de la pluie et du vent. Les campagnards introduits racontaient leurs guerres de Hanovre[1] les affaires de leur famille et l'histoire de leurs procès. Le soir, on les conduisait dans la tour du nord, à l'appartement de la *reine Christine*, chambre d'honneur occupée par un lit de sept pieds[2] en tous sens, à doubles rideaux de gaze verte et de soie cramoisie, et soutenu par quatre amours dorés. Le lendemain matin, lorsque je descendais dans la grand'salle, et qu'à travers les fenêtres je regardais la campagne inondée ou couverte de frimas, je n'apercevais que deux ou trois voyageurs sur la chaussée solitaire de l'étang : c'étaient nos hôtes chevauchant vers Rennes.

Ces étrangers ne connaissaient pas beaucoup les choses de la vie ; cependant notre vue s'étendait par eux à quelques lieues au delà de l'horizon de nos bois. Aussitôt qu'ils étaient partis, nous étions réduits, les jours ouvrables, au tête-à-tête de famille, le dimanche à la société des bourgeois du village et des gentilshommes voisins....

Le calme morne du château de Combourg était augmenté par l'humeur taciturne et insociable de mon père. Au lieu de resserrer sa famille et ses gens autour de lui, il les avait dispersés à toutes les aires de vent[3] de l'édifice. Sa chambre à coucher était placée dans la petite tour de l'est, et son cabinet dans la petite tour de l'ouest. Les meubles de ce cabinet consistaient en trois chaises de cuir noir et une table couverte de titres et de parchemins. Un arbre généalogique de la famille des Chateaubriand tapissait le manteau de la cheminée, et dans l'embrasure d'une fenêtre on voyait toutes sortes d'armes, depuis le pistolet jusqu'à l'espingole[4]. L'appartement de

1. C'est-à-dire les opérations auxquels, étant plus jeune, ils avaient pris part au Hanovre, pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763).

2. *Sept pieds*, presque 2 mètres et demi.

3. *Aire de vent*, terme de marine, qui signifie direction du vent.

4. *Espingole*, espèce de fusil court, dont le canon est évasé en forme de trompe. L'étymologie est douteuse.

ma mère régnait au-dessus de la grand'salle, entre les deux petites tours : il était parqueté et orné de glaces de Venise à facettes. Ma sœur[1] habitait un cabinet dépendant de l'appartement de ma mère. La femme de chambre couchait loin de là, dans le corps de logis des grandes tours. Moi, j'étais niché dans une espèce de cellule isolée, au haut de la tourelle de l'escalier qui communiquait de la cour intérieure aux diverses parties du château. Au bas de cet escalier, le valet de chambre de mon père et le domestique gisaient dans des caveaux voûtés, et la cuisinière tenait garnison dans la grosse tour de l'ouest.

Mon père se levait à quatre heures du matin, hiver comme été : il venait dans la cour intérieure appeler et éveiller son valet de chambre, à l'entrée de l'escalier de la tourelle. On lui apportait un peu de café à cinq heures ; il travaillait ensuite dans son cabinet jusqu'à midi. Ma mère et ma sœur déjeunaient chacune dans leur chambre, à huit heures du matin. Je n'avais aucune heure fixe, ni pour me lever, ni pour déjeuner ; j'étais censé étudier jusqu'à midi ; la plupart du temps je ne faisais rien.

A onze heures et demie, on sonnait le dîner, que l'on servait à midi. La grand'salle était à la fois salle à manger et salon : on dînait et l'on soupait à l'une de ses extrémités, du côté de l'est ; après les repas, on se venait placer à l'autre extrémité du côté de l'ouest, devant une énorme cheminée. La grand'salle était boisée, peinte en gris blanc et ornée de vieux portraits depuis le règne de François Ier jusqu'à celui de Louis XIV ; parmi ces portraits on distinguait ceux de Condé et de Turenne : un tableau, représentant Hector tué par Achille sous les murs de Troie, était suspendu au-dessus de la cheminée.

1. *Ma sœur*, Lucile de Chateaubriand (1766-1804). Son frère tenait en haute estime son cœur et son esprit : il nous a transmis de cette jeune femme quelques fragments en prose, auxquels on a pu joindre plus tard quelques courtes productions en prose et en vers.

Le dîner fait, on restait ensemble jusqu'à deux heures. Alors si, l'été, mon père prenait le divertissement de la pêche, visitait ses potagers, se promenait dans l'étendue du vol du chapon[1]; si, l'automne et l'hiver, il partait pour la chasse, ma mère se retirait dans la chapelle, où elle passait quelques heures en prières. Cette chapelle était un oratoire sombre, embelli de bons tableaux des plus grands maîtres, qu'on ne s'attendait guère à trouver dans un château féodal, au fond de la Bretagne. J'ai aujourd'hui en ma possession une Sainte Famille de l'Albane[2], peinte sur cuivre, tirée de cette chapelle; c'est tout ce qui me reste de Combourg.

Mon père parti et ma mère en prières, Lucile s'enfermait dans sa chambre; je regagnais ma cellule, ou j'allais courir les champs.

A huit heures la cloche annonçait le souper. Après le souper, dans les beaux jours, on s'asseyait sur le perron. Mon père, armé de son fusil, tirait les chouettes qui sortaient des créneaux à l'entrée de la nuit. Ma mère, Lucile et moi, nous regardions le ciel, les bois, les derniers rayons du soleil, les premières étoiles. A dix heures, on rentrait et l'on se couchait.

Les soirées d'automne et d'hiver étaient d'une autre nature. Le souper fini et les quatre convives revenus de la table à la cheminée, ma mère se jetait, en soupirant, sur un vieux lit de jour de siamoise flambée[3]; on mettait devant elle un guéridon avec une bougie. Je m'asseyais auprès du feu avec Lucile; les domestiques enlevaient le couvert et se retiraient. Mon père commençait alors une promenade qui ne cessait qu'à l'heure de son coucher. Il était vêtu d'une robe de ratine blanche, ou plutôt d'une espèce de manteau que je n'ai vu qu'à lui. Sa tête, demi-

1. *Le vol du chapon* est une expression du droit coutumier, qui désignait une certaine étendue de terre autour du manoir.

2. *L'Albane* (Francesco Albani), célèbre peintre de Bologne (1578-1660).

3. *Siamoise flambée*, étoffe que l'on appelle aussi *chiné*, et qui est tissée de fils de différentes couleurs.

chauve, était couverte d'un grand bonnet blanc qui se tenait tout droit. Lorsqu'en se promenant il s'éloignait du foyer, la vaste salle était si peu éclairée par une seule bougie qu'on ne le voyait plus; on l'entendait seulement encore marcher dans les ténèbres : puis il revenait lentement vers la lumière et émergeait peu à peu de l'obscurité, comme un spectre, avec sa robe blanche, son bonnet blanc, sa figure longue et pâle. Lucile et moi nous échangions quelques mots à voix basse quand il était à l'autre bout de la salle; nous nous taisions quand il se rapprochait de nous. Il nous disait en passant : « De quoi parliez-vous? » Saisis de terreur, nous ne répondions rien; il continuait sa marche. Le reste de la soirée, l'oreille n'était plus frappée que du bruit mesuré de ses pas, des soupirs de ma mère et du murmure du vent.

Dix heures sonnaient à l'horloge du château; mon père s'arrêtait; le même ressort qui avait soulevé le marteau de l'horloge semblait avoir suspendu ses pas. Il tirait sa montre, la montait, prenait un grand flambeau d'argent surmonté d'une grande bougie, et s'avançait vers sa chambre à coucher, dépendante de la petite tour de l'est. Lucile et moi, nous nous tenions sur son passage; nous l'embrassions, en lui souhaitant une bonne nuit. Il penchait vers nous sa joue sèche et creuse sans nous répondre, continuait sa route et se retirait au fond de la tour, dont nous entendions les portes se refermer sur lui.

Le talisman était brisé ; ma mère, ma sœur et moi, transformés en statues par la présence de mon père, nous recouvrions les fonctions de la vie. Le premier effet de notre désenchantement[1] se manifestait par un débordement de paroles : si le silence nous avait opprimés, il nous le payait cher.

Ce torrent de paroles écoulé, j'appelais la femme de

1. *Désenchantement* est pris ici au sens propre et marque l'état de ce qui cesse d'être soumis à une influence magique, qui paralyse, pétrifie, endort, etc.

chambre, et je reconduisais ma mère et ma sœur à leur appartement. Avant de me retirer, elles me faisaient regarder sous les lits, dans les cheminées, derrière les portes, visiter les escaliers, les passages et les corridors voisins. Toutes les traditions du château, voleurs et spectres, leur revenaient en mémoire. Les gens étaient persuadés qu'un certain comte de Combourg, à jambe de bois, mort depuis trois siècles, apparaissait à certaines époques, et qu'on l'avait rencontré dans le grand escalier de la tourelle ; sa jambe de bois se promenait aussi quelquefois seule avec un chat noir.

Ces récits occupaient tout le temps du coucher de ma mère et de ma sœur : elles se mettaient au lit mourantes de peur ; je me retirais au haut de ma tourelle ; la cuisinière rentrait dans la grosse tour, et les domestiques descendaient dans leur souterrain.

(*Mémoires d'Outre-Tombe*, première partie, livre III.)

UNE NUIT DANS LES FORÊTS DU NOUVEAU MONDE

Un soir je m'étais égaré dans une forêt, à quelque distance de la cataracte du Niagara ; bientôt je vis le jour s'éteindre autour de moi, et je goûtai, dans toute sa solitude, le beau spectacle d'une nuit dans les déserts du Nouveau Monde.

Une heure après le coucher du soleil, la lune se montra au-dessus des arbres, à l'horizon opposé. Une brise embaumée, que cette reine des nuits amenait de l'orient avec elle, semblait la précéder dans les forêts comme sa fraîche haleine. L'astre solitaire monta peu à peu dans le ciel : tantôt il suivait paisiblement sa course azurée ; tantôt il reposait sur des groupes de nues qui ressemblaient à la cime des hautes montagnes couronnées de

neige. Ces nues, ployant et déployant leurs voiles, se déroulaient en zones diaphanes de satin blanc, se dispersaient en légers flocons d'écume, ou formaient dans les cieux des bancs d'une ouate éblouissante, si doux à l'œil qu'on croyait ressentir leur mollesse et leur élasticité.

La scène sur la terre n'était pas moins ravissante : le jour bleuâtre et velouté de la lune descendait dans les intervalles des arbres et poussait des gerbes de lumière jusque dans l'épaisseur des plus profondes ténèbres. La rivière qui coulait à mes pieds tour à tour se perdait dans le bois, tour à tour reparaissait brillante des constellations de la nuit, qu'elle répétait dans son sein. Dans une savane, de l'autre côté de la rivière, la clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons : des bouleaux agités par les brises et dispersés çà et là formaient des îles d'ombres flottantes sur cette mer immobile de lumière. Auprès, tout aurait été silence et repos, sans la chute de quelques feuilles, le passage d'un vent subit, le gémissement de la hulotte[1]; au loin, par intervalles, on entendait les sourds mugissements de la cataracte du Niagara, qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert et expiraient à travers les forêts solitaires.

La grandeur, l'étonnante mélancolie de ce tableau, ne sauraient s'exprimer dans les langues humaines; les plus belles nuits en Europe ne peuvent en donner une idée. En vain, dans nos champs cultivés, l'imagination cherche à s'étendre; elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes : mais, dans ces régions sauvages, l'âme se plaît à s'enfoncer dans un océan de forêts, à planer sur le gouffre des cataractes, à méditer au bord des lacs et des fleuves, et, pour ainsi dire, à se trouver seule devant Dieu[2].

(*Génie du Christianisme*, 1re partie, livre V, chap. XII.)

1. *Hulotte*, espèce de gros oiseau de nuit.
2. On trouve, dans l'*Essai sur les révolutions* (IIe partie, chap. XVII), que

ATALA MORTE

Atala était couchée sur un gazon de sensitives des

Châteaubriand publia en 1797, une première rédaction de cette célèbre description. Nous la citons ici; on pourra voir ainsi, comme l'auteur le dit lui-même, ce que le goût lui a fait changer ou retrancher dans son travail.

« Il faisait clair de lune. Échauffé de mes idées, je me levai et fus m'asseoir, à quelque distance, sur une racine qui traçait au bord du ruisseau; c'était une de ces nuits américaines que le pinceau des hommes ne rendra jamais, et dont je me suis rappelé le souvenir avec délices.

« La lune était au plus haut point du ciel; on voyait çà et là, dans de grands intervalles épurés, scintiller mille étoiles. Tantôt la lune reposait sur un groupe de nuages, qui ressemblait à la cime de hautes montagnes couronnées de neiges; peu à peu ces nues s'allongeaient, se déroulaient en zones diaphanes et onduleuses de satin blanc, ou se transformaient en légers flocons d'écume, en innombrables troupeaux errants dans les plaines bleues du firmament. Une autre fois, la voûte aérienne paraissait changée en une grève où l'on distinguait les couches horizontales, les rides parallèles tracées comme par le flux et le reflux régulier de la mer: une bouffée de vent venait encore déchirer le voile, et partout se formaient dans les cieux de grands bancs d'une ouate éblouissante de blancheur, si doux à l'œil, qu'on croyait ressentir leur mollesse et leur élasticité. La scène sur la terre n'était pas moins ravissante : le jour céruséen et velouté de la lune flottait silencieusement sur la cime des forêts, et, descendant dans les intervalles des arbres, poussait des gerbes de lumière jusque dans l'épaisseur des plus profondes ténèbres. L'étroit ruisseau qui coulait à mes pieds, s'enfonçant tour à tour sous des fourrés de chênes-saules et d'arbres à sucre, et reparaissant un peu plus loin dans des clairières tout brillant des constellations de la nuit, ressemblait à un ruban de moire et d'azur, semé de crachats de diamants, et coupé transversalement de bandes noires. De l'autre côté de la rivière, dans une vaste prairie naturelle, la clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons où elle était étendue comme des toiles. Des bouleaux dispersés çà et là dans la savane, tantôt, selon le caprice des brises, se confondaient avec le sol en s'enveloppant de gazes pâles, tantôt se détachaient du fond de craie en se couvrant d'obscurité, et formant comme des îles d'ombres flottantes sur une mer immobile de lumière. Auprès, tout était silence et repos, hors la chute de quelques feuilles, le passage brusque d'un vent subit, les gémissements rares et interrompus de la hulotte; mais au loin, par intervalles, on entendait les roulements solennels de la cataracte du Niagara qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert, et expiraient à travers les forêts solitaires.

« La grandeur, l'étonnante mélancolie de ce tableau, ne sauraient s'exprimer dans les langues humaines; les plus belles nuits en Europe ne peuvent en donner une idée. Au milieu de nos champs cultivés, en vain

1. A vrai dire, entre la rédaction de l'*Essai* et celle de l'édition définitive du *Génie du christianisme*, que nous citons, et qui est de 1809, on peut encore compter quatre états intermédiaires du texte et y relever bien des variantes de détail (voir Victor Giraud, *Chateaubriand, études littéraires*, Paris, Hachette et Cie, éditeurs, 1904).

montagnes; ses pieds, sa tête, ses épaules et une partie de son sein étaient découverts. On voyait dans ses cheveux une fleur de magnolia fanée. Ses lèvres, comme un bouton de rose cueilli depuis deux matins, semblaient languir et sourire. Dans ses joues d'une blancheur éclatante, on distinguait quelques veines bleues. Ses beaux yeux étaient fermés, ses pieds modestes étaient joints, et ses mains d'albâtre pressaient sur son cœur un crucifix d'ébène; le scapulaire de ses vœux[1] était passé à son cou. Elle paraissait enchantée par l'ange de la mélancolie et par le double sommeil de l'innocence et de la tombe : je n'ai rien vu de plus céleste. Quiconque eût ignoré que cette jeune fille avait joui de la lumière aurait pu la prendre pour la statue de la Virginité endormie.

(*Atala : les Funérailles.*)

CYMODOCÉE[2]

Nourrie des plus beaux souvenirs de l'antiquité dans la docte familiarité des Muses, Cymodocée développait chaque jour de nouveaux charmes. Démodocus, consommé dans la sagesse, cherchait à tempérer cette édu-

l'imagination cherche à s'étendre; elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes, mais dans ces pays déserts, l'âme se plaît à s'enfoncer, à se perdre dans un océan d'éternelles forêts; elle aime à errer, à la clarté des étoiles, aux bords des lacs immenses, à planer sur le gouffre mugissant des terribles cataractes, à tomber avec la masse des ondes, et, pour ainsi dire, à se mêler, à se confondre avec toute une nature sauvage et sublime. »

1. *Le scapulaire de ses vœux.* Dès sa naissance, Atala avait été consacrée à la Sainte Vierge par sa mère, qui, seize ans plus tard, à son lit de mort, avait fait jurer à la jeune fille qu'elle ne trahirait point ce vœu. C'est alors qu'elle reçut des mains d'un prêtre « le scapulaire qui la liait pour jamais ».

2. C'est le nom de l'héroïne de l'épopée des *Martyrs*. Son père Démodocus, descendant et prêtre d'Homère, l'avait consacrée aux Muses dès son enfance.

cation toute divine, en inspirant à sa fille le goût d'une aimable simplicité. Il aimait à la voir quitter son luth pour aller remplir une urne à la fontaine, ou laver les voiles du temple au courant d'un fleuve. Pendant les jours de l'hiver, lorsque, adossée contre une colonne, elle tournait ses fuseaux à la lueur d'une flamme éclatante, il lui disait :

« Cymodocée, j'ai cherché dès ton enfance à t'enrichir de vertus et de tous les dons des Muses, car il faut traiter notre âme, à son arrivée dans notre corps, comme un céleste étranger que l'on reçoit avec des parfums et des couronnes. Mais, ô fille d'Épicharis[1], craignons l'exagération, qui détruit le bon sens : prions Minerve de nous accorder la raison, qui produira dans notre naturel cette modération, sœur de la vérité, sans laquelle tout est mensonge. »

Ainsi, de belles images et de sages propos charmaient et instruisaient Cymodocée. Quelque chose des Muses auxquelles elle était consacrée avait passé sur son visage, dans sa voix et dans son cœur. Quand elle baissait ses longues paupières, dont l'ombre se dessinait sur la blancheur de ses joues, on eût cru voir la sérieuse Melpomène[2]; mais quand elle levait les yeux, vous l'eussiez prise pour la riante Thalie. Ses cheveux noirs ressemblaient à la fleur d'hyacinthe, et sa taille au palmier de Délos. Un jour elle était allée au loin cueillir le dictame[3] avec son père. Pour découvrir cette plante précieuse, ils avaient suivi une biche blessée par un archer d'Œchalie[4]; on les aperçut sur le sommet des montagnes : le bruit se répandit aussitôt que Nestor et la plus jeune de ses filles,

1. *Épicharis*, nom de la femme de Démodocus.
2. *Melpomène* est la muse de la tragédie; *Thalie*, celle de la comédie.
3. *Dictame*, plante aromatique qui passait chez les anciens pour guérir les blessures.
4. *Œchalie*, ville de l'ancienne Messénie. Il y avait aussi une Œchalie en Étolie, et une autre dans l'île d'Eubée.

la belle Polycaste[1], étaient apparus à des chasseurs dans les bois d'Ira[2].

(*Les Martyrs*, livre I.)

RÊVERIES DE L'EXILÉ

Plusieurs fois, pendant les longues nuits de l'automne, je me suis trouvé seul[3] placé en sentinelle, comme un simple soldat, aux avant-postes de l'armée. Tandis que je contemplais les feux réguliers des lignes romaines et les feux épars des hordes des Francs; tandis que, l'arc à demi tendu, je prêtais l'oreille au murmure de l'armée ennemie, au bruit de la mer et aux cris des oiseaux sauvages qui volaient dans l'obscurité, je réfléchissais sur ma bizarre destinée. Je songeais que j'étais là, combattant pour des barbares, tyrans de la Grèce, contre d'autres barbares dont je n'avais reçu aucune injure. L'amour de la patrie se ranimait au fond de mon cœur; l'Arcadie se montrait à moi dans tous ses charmes. Que de fois, durant les marches pénibles, sous les pluies et dans les fanges de la Batavie[4]; que de fois, à l'abri des huttes des bergers où nous passions la nuit; que de fois, autour du feu que nous allumions pour nos veilles à la tête du camp; que de fois, dis-je, avec de jeunes Grecs exilés comme moi, je me suis entretenu de notre cher pays! Nous racontions les

1. *Polycaste.* Homère fait en effet mention de cette fille, la dernière née du vieux Nestor,

καλὴ Πολυκάστη,
Νέστορος ὁπλοτάτη θυγάτηρ Νηληϊάδαο.
(*Odyssée*, III, 464.)

2. *Ira*, ville de l'ancienne Messénie.

3. Chateaubriand place ce récit dans la bouche du jeune Grec Eudore, enrôlé dans l'armée romaine, qui va lutter contre les Francs : mais il est certain qu'il songe ici aux sentiments qu'il éprouvait lui-même quand il fit partie de l'armée des émigrés, et c'est cet accent personnel qui fait surtout le charme de ce morceau.

4. *Batavie*, nom ancien de la Hollande.

jeux de notre enfance, les aventures de notre jeunesse, les histoires de nos familles. Un Athénien vantait les arts et la politesse d'Athènes, un Spartiate demandait la préférence pour Lacédémone, un Macédonien mettait la phalange bien au-dessus de la légion, et ne pouvait souffrir que l'on comparât César à Alexandre. « C'est à ma patrie que vous devez Homère », s'écriait un soldat de Smyrne; et à l'instant même il chantait ou le dénombrement des vaisseaux, ou le combat d'Ajax et d'Hector : ainsi les Athéniens, prisonniers à Syracuse, redisaient autrefois les vers d'Euripide, pour se consoler de leur captivité [1].

Mais lorsque, jetant les yeux autour de nous, nous apercevions les horizons noirs et plats de la Germanie, ce ciel sans lumière qui semble vous écraser sous sa voûte abaissée, ce soleil impuissant qui ne peint les objets d'aucune couleur; quand nous venions à nous rappeler les paysages éclatants de la Grèce, la haute et riche bordure de leurs horizons, le parfum de nos orangers, la beauté de nos fleurs, l'azur velouté d'un ciel où se joue une lumière dorée, alors il nous prenait un désir si violent de revoir notre terre natale, que nous étions près d'abandonner les aigles [2].

(*Les Martyrs*, livre VI.)

1. *Leur captivité.* Pendant la guerre du Péloponèse.

2. *Les aigles*, c'est-à-dire l'armée, chaque légion ayant pour emblème une aigle, qu'on portait à sa tête. — Sainte-Beuve a ingénieusement comparé ce morceau à un célèbre passage du second discours *Sur la Gloire* de Vauvenargues, que nous citons dans le volume destiné au premier cycle, page 180.

SUR NAPOLÉON

Le train au jour[1] est de magnifier les victoires de Bonaparte : les patients ont disparu ; on n'entend plus les imprécations, les cris de douleur et de détresse des victimes ; on ne voit plus la France épuisée, labourant son sol avec des femmes ; on ne voit plus les parents arrêtés en pleige[2] de leurs fils, les habitants des villages frappés solidairement des peines applicables à un réfractaire ; on ne voit plus ces affiches de conscription collées au coin des rues, les passants attroupés devant ces immenses arrêts de mort et y cherchant, consternés, les noms de leurs enfants, de leurs frères, de leurs amis, de leurs voisins.

On oublie que tout le monde se lamentait des triomphes ; on oublie que la moindre allusion contre Bonaparte au théâtre, échappée aux censeurs, était saisie avec transport ; on oublie que le peuple, la cour, les généraux, les ministres, les proches de Napoléon étaient las de son oppression et de ses conquêtes, las de cette partie toujours gagnée et jouée toujours, de cette existence remise en question chaque matin par l'impossibilité du repos....

La République avait été bien cruelle, sans doute, mais chacun espérait qu'elle passerait, que tôt ou tard nous recouvrerions nos droits, en gardant les conquêtes préservatrices qu'elle nous avait données sur les Alpes et sur le Rhin. Toutes les victoires qu'elle remportait étaient

1. *Le train du jour*. La partie des *Mémoires* d'où ce fragment est extrait a été revue en 1845. Les cendres de l'Empereur avaient été ramenées en France en 1840. Les poésies de Victor Hugo et les chansons de Béranger contribuaient à glorifier son souvenir ; Lamartine et Auguste Barbier, au contraire, protestaient, avec Chateaubriand, contre cette espèce d'apothéose.

2. *Pleige*, celui qui sert de garant, de caution. Cet ancien terme de jurisprudence n'est plus guère employé.

gagnées en notre nom ; avec elle il n'était question que de la France ; c'était toujours la France qui avait triomphé, qui avait vaincu ; c'étaient nos soldats qui avaient tout fait et pour lesquels on instituait des fêtes triomphales ou funèbres ; les généraux (et il en était de fort grands) obtenaient une place honorable, mais modeste, dans les souvenirs publics : tels furent Marceau, Moreau, Hoche, Joubert, les deux derniers destinés à tenir lieu de Bonaparte, lequel, naissant à la gloire, traversa[1] soudain le général Hoche, et illustra de sa jalousie ce guerrier pacificateur, mort tout à coup après ses triomphes d'Altenkirken, de Neuwied et de Kleinnister[2].

Sous l'Empire, nous disparûmes ; il ne fut plus question de nous, tout appartenait à Bonaparte : *J'ai ordonné, j'ai vaincu, j'ai parlé; mes aigles, ma couronne, mon sang, ma famille, mes sujets.*

Qu'arriva-t-il pourtant dans ces deux positions à la fois semblables et opposées? Nous n'abandonnâmes point la République dans ses revers ; elle nous tuait, mais elle nous honorait ; nous n'avions pas la honte d'être la propriété d'un homme ; grâce à nos efforts, elle ne fut point envahie ; les Russes, défaits au delà des monts, vinrent expirer à Zurich[3].

Quant à Bonaparte, lui, malgré ses énormes acquisitions, il a succombé, non parce qu'il était vaincu, mais parce que la France n'en voulait plus. Grande leçon ! qu'elle nous fasse à jamais ressouvenir qu'il y a cause de mort dans tout ce qui blesse la dignité de l'homme.

Les esprits indépendants de toute nuance et de toute opinion tenaient un langage uniforme à l'époque de la publication de ma brochure[4]. La Fayette, Camille Jordan,

1. *Traversa*, se mit en travers de, suscita des obstacles à.
2. Altenkirken, Neuwied, Kleinnister, 1796. Mort de Hoche (né le 24 juin 1768), 19 septembre 1797.
3. *Zurich*, victoire de Masséna (25-26 septembre 1799).
4. *Ma brochure* : le violent opuscule *De Bonaparte et des Bourbons*, publié un peu avant la première abdication de l'Empereur.

Ducis, Lemercier, Lanjuinais, Mme de Staël, Chénier, Benjamin Constant, Le Brun[1], pensaient et écrivaient comme moi....

Lorsque l'élite des esprits les plus divers se trouve d'accord dans un jugement, aucune admiration factice ou sincère, aucun arrangement de faits, aucun système imaginé après coup, ne sauraient infirmer la sentence. Quoi ! on pourrait, comme le fit Napoléon, substituer sa volonté aux lois, persécuter toute vie indépendante, se faire une joie de déshonorer les caractères, de troubler les existences, de violenter les mœurs particulières autant que les libertés publiques ; et les oppositions généreuses qui s'élevaient contre ces énormités seraient déclarées calomnieuses et blasphématrices ! Qui voudrait défendre la cause du faible contre le fort, si le courage, exposé à la vengeance des viletés[2] du présent, devait encore attendre le blâme des lâchetés de l'avenir?

Cette illustre minorité, formée en partie des enfants des Muses, devint graduellement la majorité nationale ; vers la fin de l'Empire, tout le monde détestait le despotisme impérial. Un reproche grave s'attachera à la mémoire de Bonaparte : il rendit son joug si pesant, que le sentiment hostile contre l'étranger s'en affaiblit, et qu'une invasion, déplorable aujourd'hui en souvenir, prit, au

1. *La Fayette* est assez connu. — *Lanjuinais* (1753-1827), ancien constituant, ancien conventionnel, plus tard sénateur de l'Empire, auquel il devait encore se rallier aux Cent-Jours, vota en effet la déchéance de l'Empereur en 1814. — *Camille Jordan* (1771-1821), esprit éclairé et généreux, âme religieuse et libérale, proscrit sous la Révolution, puis membre du Conseil des Cinq-Cents, député sous la Restauration, resta éloigné de la politique pendant l'Empire. — *Le Brun* (1739-1824), ancien constituant, incarcéré sous la Terreur, membre du Conseil des Anciens, avait été, après le 18 Brumaire, nommé troisième consul. Créé sous l'Empire architrésorier et duc de Plaisance, il n'en adhéra pas moins, en 1814, au rappel des Bourbons ; nommé pair de France sous la première Restauration, il se rallia encore à Napoléon aux Cent-Jours, mais recouvra la pairie en 1819. — Sur *Mme de Staël* et *Benjamin Constant*, voir pages 403 et 415. Sur *Ducis*, *Lemercier*, *M.-J. Chénier*, voir pages 952, 990, 978.

2. *Viletés*. Le mot est peu usité, surtout au sens concert.

moment de son accomplissement, quelque chose d'une délivrance....

Dieu, en sa patiente éternité, amène tôt ou tard la justice : dans les moments du sommeil apparent du ciel, il sera toujours beau que la désapprobation d'un honnête homme veille, et qu'elle demeure comme un frein à l'absolu pouvoir. La France ne reniera point les nobles âmes qui réclamèrent contre sa servitude, lorsque tout était prosterné, lorsqu'il y avait tant d'avantages à l'être, tant de grâces à recevoir pour des flatteries, tant de persécutions à recueillir pour des sincérités.

Honneur donc aux La Fayette, aux de Staël, aux Benjamin Constant, aux Camille Jordan, aux Ducis, aux Lemercier, aux Lanjuinais, aux Chénier, qui, au milieu de la foule rampante des peuples et des rois, ont osé mépriser la victoire et protester contre la tyrannie !

(*Mémoires d'Outre-Tombe*, troisième partie, livre III.)

PAUL-LOUIS COURIER

(1772-1825)

Paul-Louis Courier de Méré, né à Paris en 1772, mort assassiné en 1825, servit comme officier d'artillerie dans les armées de la République et de l'Empire et, passionné pour la littérature grecque, consacra tous ses loisirs à des travaux philologiques. Esprit aiguisé et nourri de la lecture des anciens et des grands écrivains du seizième et du dix-septième siècle, tout dévoué d'ailleurs aux principes libéraux de la révolution de 1789, il commença dès 1816 à exercer sa verve contre le gouvernement de la Restauration. Écrits dans un style dont la précision et le tour rappellent tout à fait la prose du dix-septième siècle, ses *pamphlets* sont des œuvres achevées, dont on peut dire toutefois ce que Fénelon disait des discours de Cicéron : « L'art y est merveilleux; mais on l'entrevoit. » Les *Lettres* de Courier sont, elles aussi, toutes pleines d'une grâce malicieuse, dont l'aisance même sent encore le travail[1].

NARRATION[2]

Ce fut le jour de la mi-carême, le 25 mars, à une heure du matin; tout dormait; quarante gendarmes en-

1. Nous suivons l'édition des *Œuvres complètes* publiée par Armand Carrel (Paris, 1834).

2. C'est à dessein que nous ne donnons pas d'autre titre à ce récit dramatique et curieux, auquel on ne pourra s'empêcher de songer, chaque fois qu'on étudiera l'histoire des premières années de la Restauration. L'auteur, nourri de la littérature du dix-septième siècle, et d'ailleurs helléniste passionné, s'est en effet évidemment étudié à présenter ici le modèle d'une narration oratoire et pathétique, en s'inspirant du souvenir des orateurs grecs. On connaît, par exemple, le début de la célèbre narration du *Discours sur la couronne*; les situations dans Courier et dans Démosthène sont très différentes, mais on reconnaîtra aisément que le mouvement est le même dans les deux passages. « C'était le soir; arrive un homme qui annonce aux prytanes qu'Élatée est prise. Ils soupaient : à l'instant ils se lèvent de table; les uns chassent les marchands des baraques

trent dans la ville; là, de l'auberge où ils étaient descendus d'abord, ayant fait leurs dispositions, pris toutes leurs mesures et les indications dont ils avaient besoin, dès la première aube du jour ils se répandent dans les maisons. Luynes, messieurs, est en grandeur la moitié du Palais-Royal. L'épouvante fut bientôt partout. Chacun fuit ou se cache; quelques-uns, surpris au lit, en sont arrachés; mais la plupart, nus, dans les rues, ou fuyant dans la campagne, tombent aux mains de ceux qui les attendaient dehors. Après une longue scène de tumulte et de cris, dix personnes demeurent arrêtées : c'était tout ce qu'on avait pu prendre. On les emmène; leurs parents, leurs enfants les auraient suivis si l'autorité l'eût permis.

L'autorité, Messieurs, voilà le grand mot en France Ailleurs, on dit la loi; ici, l'autorité....

On enleva donc ces malheureux sans leur dire de quoi ils étaient accusés, ni le sort qui les attendait, et on défendit à leurs proches de les conduire, de les soutenir jusqu'aux portes des prisons. On repoussa des enfants qui demandaient encore un regard de leur père et voulaient savoir en quel lieu il allait être enseveli. Des dix arrêtés, il n'y en avait point qui ne laissât une famille à l'abandon. Brulon et sa femme tous deux dans les cachots six mois entiers, leurs enfants, autant de temps, sont demeurés orphelins. Pierre Aubert, veuf, avait un garçon

de la place publique; les autres mandent les stratèges et appellent le trompette de ville : et toute la cité était remplie de tumulte. Le lendemain, au point du jour, les prytanes convoquent le Sénat dans son local; et vous, vous allez à l'assemblée du peuple; et avant même que le Sénat eût délibéré et préparé un projet de décret, tous les citoyens étaient déjà assis sur le Pnyx. » — La narration de Courier, qui présente les faits un à un, avec toutes leurs circonstances, dans une longue suite de courtes phrases, pour se terminer par quelques exclamations et quelques adjurations pathétiques, est d'ailleurs très habilement construite et très intéressante à étudier : il ne lui manque que cette perfection suprême des chefs-d'œuvre de premier ordre, dans lesquels on ne sent plus même l'art et les procédés de l'écrivain. — La scène racontée par Courier se passe en 1816; Luynes est un village situé à quatre lieues de Tours. Courier adresse sa « pétition » et son récit aux membres de la Chambre des députés et de la Chambre des pairs.

et une fille; celle-ci de onze ans, l'autre plus jeune encore, mais dont, à cet âge, la douceur et l'intelligence intéressaient déjà tout le monde. A cela se joignant[1] alors la pitié qu'inspirait leur malheur, chacun de son mieux les secourut. Rien ne leur eût manqué, si les soins paternels se pouvaient remplacer; mais la petite bientôt tomba dans une mélancolie dont on ne la put distraire. Cette nuit, ces gendarmes et son père enchaîné ne s'effaçaient point de sa mémoire. L'impression de terreur qu'elle avait conservée d'un si affreux réveil ne lui laissa jamais reprendre la gaieté ni les jeux de son âge; elle n'a fait que languir depuis et se consumer peu à peu. Refusant toute nourriture, sans cesse elle appelait son père. On crut, en le lui faisant voir, adoucir son chagrin et peut-être la rappeler à la vie : elle obtint, mais trop tard, l'entrée de la prison. Il l'a vue, il l'a embrassée, il se flatte de l'embrasser encore; il ne sait pas tout son malheur, que frémissent de lui apprendre les gardiens mêmes de ces lieux. Au fond de ces terribles demeures, il vit de l'espérance d'être enfin quelque jour rendu à la lumière et de retrouver sa fille; depuis quinze jours elle est morte!

Justice, équité, Providence! vains mots dont on nous abuse! Quelque part que je tourne les yeux, je ne vois que le crime triomphant et l'innocence opprimée. Je sais tel qui, à force de trahisons, de parjures et de sottises tout ensemble, n'a pu consommer sa ruine; une famille qui laboure le champ de ses pères est plongée dans les cachots et disparaît pour toujours. Détournons nos regards de ces tristes exemples qui feraient renoncer au bien et douter même de la vertu.

Tous ces pauvres gens, arrêtés comme je viens de vous

1. *Se joignant.* L'édition que nous suivons donne *joignaient*, qui est manifestement une faute. Les éditeurs modernes ont corrigé en écrivant *joignait*. Nous préférons *joignant*, qui est donné par l'édition de Bruxelles (1826).

raconter, furent conduits à Tours, et là mis en prison. Au bout de quelques jours, on leur apprit qu'ils étaient bonapartistes; mais on ne voulut pas les condamner sur cela, ni même leur faire leur procès. On les renvoya ailleurs, avec grande raison; car il est bon de vous dire, Messieurs, qu'entre ceux qui les accusaient et ceux qui devaient les juger comme bonapartistes, ils se trouvaient les seuls peut-être qui n'eussent point juré fidélité à Bonaparte, point recherché sa faveur, ni protesté de leur dévouement à sa personne sacrée. Le magistrat qui les poursuit avec tant de rigueur aujourd'hui, sous prétexte de bonapartisme, traitait de même leurs enfants il y a peu d'années, mais pour un tout autre motif, pour avoir refusé de servir Bonaparte.... Pour moi, je n'accuse ni ne dénonce, car je ne veux nul emploi, et n'ai de haine pour qui que ce soit; mais je soutiens qu'en aucun cas on ne peut avoir de raison d'arrêter à Luynes dix personnes, ou à Paris cent mille; car c'est la même chose. Il n'y saurait avoir à Luynes dix voleurs reconnus parmi les habitants, dix assassins domiciliés; cela est si clair, qu'il me semble aussitôt prouvé que dit. Ce sont donc dix ennemis du roi qu'on prive de leur liberté, dix hommes dangereux à l'État. Oui, Messieurs, à cent lieues de Paris, dans un bourg écarté, ignoré, qui n'est pas même lieu de passage, où l'on n'arrive que par des chemins impraticables, il y a là dix conspirateurs, dix ennemis de l'État et du roi, dix hommes dont il faut s'assurer, avec précaution toutefois. Le secret est l'âme de toute opération militaire. A minuit on monte à cheval, on part; on arrive sans bruit aux portes de Luynes; point de sentinelles à égorger, point de postes à surprendre; on entre, et, au moyen de mesures si bien prises, on parvient à saisir une femme, un barbier, un sabotier, quatre ou cinq laboureurs ou vignerons, et la monarchie est sauvée.

Le dirai-je? les vrais séditieux sont ceux qui en trou-

vent partout; ceux qui, armés du pouvoir, voient toujours dans leurs ennemis les ennemis du roi, et tâchent de les rendre tels à force de vexations; ceux enfin qui trouvent dans Luynes dix hommes à arrêter, dix familles à désoler, à ruiner de par le roi; voilà les ennemis du roi. Les faits parlent, Messieurs. Les auteurs de ces violences ont assurément des motifs autres que l'intérêt public. Je n'entre point dans cet examen; j'ai voulu seulement vous faire connaître nos maux, et par vous, s'il se peut, en obtenir la fin.

(*Pétition aux deux Chambres.*)

DIALECTIQUE[1]

DÉFINITION DU PAMPHLET[2].

Ce fut un mouvement oratoire des plus beaux, quand, se tournant vers moi qui, foi de paysan[3], ne songeais à rien moins, M. de Broë[4] m'apostropha de la sorte : *Vil pamphlétaire*, etc.; coup de foudre, non, de massue, vu le style de l'orateur, dont il m'assomma sans remède. Ce mot, soulevant contre moi les juges, les témoins, les jurés, l'assemblée (mon avocat lui-même en parut ébranlé), ce mot décida tout. Je fus condamné dès l'heure dans l'esprit de Messieurs, dès que l'homme du roi m'eut

1. C'étaient les orateurs attiques que Courier se proposait comme modèles, dans le morceau qu'on vient de lire : ici ce sont les dialogues de Platon et les *Provinciales* de Pascal.

2. *Pamphlet* est un mot anglais devenu français, qui désigne, à proprement parler, un petit livre de peu de pages, et qui, par dérivation, a pris le sens d'écrit satirique.

3. *Foi de paysan.* Cela est dit par allusion au nom et au titre que prenait l'écrivain en tête de l'opuscule poursuivi dans le procès auquel il fait allusion : Paul-Louis, vigneron de La Chavonnière.

4. *M. de Broë*, avocat général qui avait prononcé le réquisitoire contre Courier, traduit en cour d'assises, après la publication de son *Simple discours... à l'occasion d'une souscription... pour l'acquisition de Chambord* (1821).

appelé pamphlétaire, à quoi je ne sus que répondre. Car il me semblait bien en mon âme avoir fait ce qu'on nomme un pamphlet; je ne l'eusse osé nier. J'étais donc pamphlétaire à mon propre jugement; et, voyant l'horreur qu'un tel nom inspirait à tout l'auditoire, je demeurai confus.

Sorti de là, je me trouvai sur le grand degré[1] avec M. Arthus Bertrand, libraire, un de mes jurés, qui s'en allait dîner, m'ayant déclaré coupable. Je le saluai; il m'accueillit, car c'est le meilleur homme du monde; et, chemin faisant, je le priai de me vouloir dire ce qui lui semblait à reprendre dans le *Simple discours* condamné. « Je ne l'ai point lu, me dit-il; mais c'est un pamphlet, cela me suffit. » Alors je lui demandai ce que c'était qu'un pamphlet, et le sens de ce mot, qui, sans m'être nouveau, avait besoin pour moi de quelque explication. « C'est, répondit-il, un écrit de peu de pages comme le vôtre, d'une feuille ou deux seulement. — De trois feuilles, repris-je, serait-ce encore un pamphlet? — Peut-être, me dit-il, dans l'acception commune; mais, proprement parlant, le pamphlet n'a qu'une feuille seule; deux ou plus font une brochure. — Et dix feuilles? quinze feuilles? vingt feuilles? — Font un volume, dit-il, un ouvrage. »

Moi, là-dessus : « Monsieur, je m'en rapporte à vous, qui devez savoir ces choses. Mais, hélas! j'ai bien peur d'avoir fait en effet un pamphlet, comme dit le procureur du roi. Sur votre honneur et conscience, puisque vous êtes juré, monsieur Arthus Bertrand, mon écrit d'une feuille et demie, est-ce pamphlet ou brochure? — Pamphlet, me dit-il, pamphlet, sans nulle difficulté. — Je suis donc pamphlétaire? — Je ne vous l'eusse pas dit par égard, ménagement, compassion du malheur; mais c'est la vérité. Au reste, ajouta-t-il, si vous vous repentez, Dieu

1. *Le grand degré*, le grand escalier du Palais de Justice.

vous pardonnera (tant sa miséricorde est grande!) dans l'autre monde. Allez, mon bon monsieur, et ne pêchez plus; allez à Sainte-Pélagie[1]. »

Voilà comme il me consolait. « Monsieur, lui dis-je, de grâce, encore une question. — Deux, me dit-il, et plus, et tant qu'il vous plaira, jusqu'à quatre heures et demie, qui, je crois, vont sonner. — Bien; voici ma question. Si, au lieu de ce pamphlet sur la souscription de Chambord, j'eusse fait un volume, un ouvrage, l'auriez-vous condamné? — Selon. — J'entends : vous l'eussiez lu d'abord, pour voir s'il était condamnable. — Oui, je l'aurais examiné. — Mais le pamphlet, vous ne le lisez pas? — Non, parce que le pamphlet ne saurait être bon. Qui dit pamphlet, dit un écrit tout plein de poison. — De poison? — Oui, monsieur, et du plus détestable : sans quoi, on ne le lirait pas. — S'il n'y avait du poison? — Non, le monde est ainsi fait; on aime le poison dans tout ce qui s'imprime. Votre pamphlet que nous venons de condamner, par exemple, je ne le connais point; je ne sais en vérité, ni ne veux savoir ce que c'est : mais on le lit; il y a du poison. M. le procureur du roi nous l'a dit, et je n'en doutais pas. C'est le poison, voyez-vous, que poursuit la justice dans ces sortes d'écrits. Car autrement la presse est libre[2]; imprimez, publiez tout ce que vous voudrez, mais non pas du poison. Vous avez beau dire, messieurs, on ne vous laissera pas distribuer le poison. Cela ne se peut en bonne police, et le gouvernement est là, qui vous en empêchera bien. »

Dieu, dis-je en moi-même tout bas, Dieu, délivre-nous du malin et du langage figuré! Les médecins m'ont pensé tuer, voulant me *rafraîchir le sang*; celui-ci m'emprisonne, de peur que je n'écrive du *poison*; d'autres

1. *Sainte-Pélagie*, une des prisons de Paris.

2. *La presse est libre*. Les débats sur la liberté de la presse, admise en principe, mais contrariée en fait par des mesures restrictives, ont plus d'une fois passionné l'opinion publique sous la Restauration.

laissent *reposer* leur champ, et nous manquons de blé au marché. Mon Dieu, sauvez-nous de la métaphore!

Après cette courte oraison mentale, je repris : « En effet, monsieur, le poison ne vaut rien du tout, et l'on fait à merveille d'en arrêter le débit. Mais je m'étonne comment le monde, à ce que vous dites, l'aime tant. C'est sans doute qu'avec ce poison il y a dans les pamphlets quelque chose.... — Oui, des sottises, des calembours, de méchantes plaisanteries. Que voulez-vous, mon cher monsieur, que voulez-vous mettre de bon sens en une misérable feuille? Quelles idées s'y peuvent développer? Dans les ouvrages raisonnés, au sixième volume à peine entrevoit-on où l'auteur en veut venir. — Une feuille, dis-je, il est vrai, ne saurait contenir grand' chose. — Rien qui vaille, me dit-il; et je n'en lis aucune. — Vous ne lisez donc pas les mandements de monseigneur l'évêque de Troyes[1] pour le carême et pour l'avent? — Ah! vraiment ceci diffère fort. — Ni les pastorales de Toulouse[2] sur la suprématie papale? — Ah! c'est autre chose cela. — Donc, à votre avis, quelquefois une brochure, une simple feuille.... — Fi! ne m'en parlez pas, opprobre de la littérature, honte du siècle et de la nation, qu'il se puisse trouver des auteurs, des imprimeurs et des lecteurs de semblables impertinences. — Monsieur, lui dis-je, les *Lettres provinciales* de Pascal.... — Oh! livre admirable, divin, le chef-d'œuvre de notre langue! — Eh bien! ce chef-d'œuvre divin, ce sont pourtant des pamphlets, des feuilles qui parurent. — Non, tenez, j'ai là-dessus mes principes, mes idées. Au-

1. *Monseigneur l'évêque de Troyes*, Boulogne (1747-1825), l'un des grands caractères de l'Église de France et du parti royaliste, l'un des orateurs religieux les plus renommés du premier quart de ce siècle.

2. *Les pastorales de Toulouse*. Le cardinal de Clermont-Tonnerre (1779-1830), archevêque de Toulouse, avait publié, en 1823, une lettre pastorale fort violente dirigée contre les libertés de l'Église gallicane. En 1824, cette lettre ayant été frappée par le gouvernement d'un appel comme d'abus, le cardinal écrivit à quelques évêques pour les exhorter à ne tenir aucun compte des déclarations du ministre.

tant j'honore les grands ouvrages faits pour durer et vivre dans la postérité, autant je méprise et déteste ces petits écrits éphémères, ces papiers qui vont de main en main, et parlent aux gens d'à présent des faits, des choses d'aujourd'hui; je ne puis souffrir les pamphlets. — Et vous aimez les *Provinciales*, *petites lettres*, comme alors on les appelait, quand elles allaient de main en main? — Vrai, continua-t-il sans m'entendre, c'est un de mes étonnements, que vous, monsieur, qui, à voir, semblez homme bien né, homme *éduqué*[1], fait pour être quelque chose dans le monde; car enfin qui vous empêchait de devenir baron comme un autre? Honorablement employé dans la police, les douanes, geôlier ou gendarme, vous tiendriez un rang, feriez une figure. Non, je n'en reviens pas, un homme comme vous s'avilir, s'abaisser jusqu'à faire des pamphlets! Ne rougissez-vous point? — Blaise, lui répondis-je, Blaise Pascal n'était ni geôlier, ni gendarme, ni employé de M. Franchet. — Chut! paix! Parlez plus bas, car il peut nous entendre. — Qui donc? — L'abbé Franchet[2]. — Serait-il si près de nous? — Monsieur, il est partout. — Voilà quatre heures et demie; votre humble serviteur. — Moi le vôtre. » Il me quitta et s'en alla courant.

Ceci, mes chers amis, mérite considération; trois si honnêtes gens : M. Arthus Bertrand, ce monsieur de la police[3], et M. de Broë, personnage éminent en science, en dignité; voilà trois hommes de bien ennemis des pamphlets. Vous en verrez d'autres assez, et de la meil-

1. *Éduqué*, élevé. Mot que quelques-uns ont tenté, sans succès, de faire entrer dans la langue.

2. Franchet (né vers 1775, mort en 1841) fut directeur général de la police de 1821 à 1827. Courier n'a d'autre raison de l'appeler *abbé* que la croyance généralement répandue que Franchet était affilié à certaines associations religieuses.

3. *Ce monsieur de la police.* Courier avait raconté plus haut qu'un employé de la police, après l'avoir interrogé sur divers points, lui avait conseillé, en le quittant, d'employer « son grand génie à faire autre chose que des pamphlets ».

leure compagnie, qui trompent un ami, mentent à tout venant, trahissent, manquent de foi, et tiendraient à grand déshonneur d'avoir dit vrai dans un écrit de quinze ou seize pages; car tout le mal est dans ce peu. Seize pages, vous êtes pamphlétaire, et gare Sainte-Pélagie. Faites-en seize cents, vous serez présenté au roi.

(*Pamphlet des pamphlets.*)

LA LANGUE POÉTIQUE ET LA LANGUE DU PEUPLE

La langue poétique partout, si elle n'est celle du peuple, en est tirée du moins. Malherbe, homme de cour, disait: « J'apprends tout mon français à la place Maubert[1] »; et Platon, poète s'il en fut[2], Platon, qui n'aimait pas le peuple[3], l'appelle son maître de langue. Demandez le chemin de la ville à un paysan de Varlungo ou de Peretola[4], il ne vous dira pas un mot qui ne semble pris dans Pétrarque[5], tandis qu'un cavalier de San-Stefano[6] parle l'italien francisé (*infrancesato*, comme ils disent) des antichambres de Pitti[7].

Ariane, ma sœur, *de quel amour blessée*[8]...

1. Ce n'est pas tout à fait là le mot de Malherbe (voir *Poésie*, page 806, note 1), mais c'est bien sa pensée.

2. Platon, on le sait, n'a laissé que des *Dialogues* en prose. Mais par son idéalisme, par son art d'un naturel exquis, par son style d'une souplesse et d'une élégance parfaites, il a mérité ce nom de poète, qui si souvent lui a été donné : « Jamais, dit M. Alfred Croiset, la philosophie, cette *musique sacrée des âmes pensantes*, comme l'appelle Renan, n'a parlé un langage plus musical en effet et plus divin ». (*Histoire de la littérature grecque*, tome IV, chap. v, 4.)

3. Allusions aux théories aristocratiques de Platon sur la constitution de l'État.

4. Villages de la province de Florence.

5. On connaît assez ce grand poète, le plus grand écrivain, avec Boccace, de l'Italie du XIV^e^ siècle (1304-1374). Sa jeunesse se passa à Florence : il était d'ailleurs né à Arezzo, qui est également en Toscane.

6. Chevalier (*cavaliere*) de l'ordre de Saint-Étienne, ordre autrichien réservé aux nobles. Le grand-duché de Toscane était régi par un prince de la maison d'Autriche.

7. Le palais Pitti, à Florence, converti aujourd'hui en musée, a long temps servi de palais grand-ducal ou royal.

8. Racine, *Phèdre*, I, III.

n'est point une phrase de marquis; mais nos laboureurs chantent :

Féru[1] *de ton amour,*
Je ne dors nuit ni jour.

C'est la même expression.

L'autre[2] qui dit de Jeanne[3] :

Sentant son cœur faillir, elle baissa la tête
Et se prit à pleurer,

n'a point trouvé cela, certes, dans les salons; il s'exprime en poète. Pouvait-il mieux? Jamais, ni avec plus de grâce, de douceur, d'harmonie.

(*Fragments d'une traduction d'Hérodote*, préface.)

1. *Feru*, participe du verbe, aujourd'hui vieilli, *férir* (frapper, blesser).
2. Casimir Delavigne, dans les *Messéniennes* (voir *Poésie*, p. 347). — Ces poésies étaient alors dans toute leur nouveauté. La préface de Courier dont ce fragment est extrait est de 1823.
3. Jeanne d'Arc.

LAMENNAIS

(1782-1854)

Né en 1782 à Saint-Malo, possédé d'une foi ardente, mais qui ne paraît s'être affermie qu'après de longs combats intérieurs, ordonné prêtre à trente-quatre ans, Hugues-Félicité-Robert de Lamennais publia l'année suivante (1817), non sa première œuvre, mais celle qui devait lui assurer tout d'un coup la célébrité, le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*. A l'exception des livres de Bossuet, l'apologétique et la controverse modernes n'avaient encore produit aucune œuvre aussi puissante, aussi chaleureuse, aussi hardie. Le jeune écrivain se plaçait à la tête des défenseurs les plus ardents des doctrines catholiques. Mais les volumes suivants du même ouvrage, l'attitude militante qu'il prit à l'égard du gouvernement de la Restauration, l'exaltation des doctrines politiques en même temps que religieuses qu'il soutint, après 1830, dans le journal *l'Avenir*, inquiétèrent la grande majorité des évêques français et le pape lui-même. Après une soumission plus apparente que réelle à l'autorité pontificale, Lamennais s'expose de propos délibéré à la rupture définitive en publiant ses *Paroles d'un Croyant* (1834), dans lesquelles l'orgueil indomptable, qui perce jusque sous l'apparence de la résignation, s'unit à l'expression de la plus vive tendresse pour les malheureux et les persécutés. Le plus important des ouvrages que Lamennais publia depuis est son *Esquisse d'une philosophie* (1841-1846), œuvre ambitieuse, d'une science tout à fait insuffisante, profonde par endroits, et qu'il n'a pas achevée. Il faut y joindre un récit intéressant et qui contient des pages admirables, *Affaires de Rome* (1836), *le Livre du peuple* (1837), une traduction des *Evangiles*[1] (1846) et des *Lettres*. Lamennais est un écrivain qui, à une fougue souvent déclamatoire, a su joindre beaucoup de netteté et de rigueur dans la discussion; ses paraboles évangéliques sont d'une douceur et d'une poésie exquises; il a même plus d'une fois, en dépit des tourments de son âme, atteint, à force de noblesse, à la sérénité. Mais c'est moins par ses mérites littéraires que par l'action qu'il a exercée qu'il occupe une grande place dans l'histoire du dix-neuvième siècle. Malgré ses erreurs, en effet, c'est à lui qu'il faut rattacher tout le grand travail de rénovation religieuse

1. Il avait, en 1824, donné une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

dont les Lacordaire et les Montalembert[1] ont été après lui, avec plus de prudence et de mesure, les plus illustres ouvriers.

LA PRIÈRE

Quand vous avez prié, ne sentez-vous pas votre cœur plus léger et votre âme plus contente?

La prière rend l'affliction moins douloureuse et la joie plus pure : elle mêle à l'une je ne sais quoi de fortifiant et de doux, et à l'autre un parfum céleste.

Que faites-vous sur la terre, et n'avez-vous rien à demander à celui qui vous y a mis?

Vous êtes un voyageur qui cherche la patrie. Ne marchez point la tête baissée : il faut lever les yeux pour reconnaître sa route.

Votre patrie, c'est le ciel; et quand vous regardez le ciel, est-ce qu'en vous il ne se remue rien? est-ce que nul désir ne vous presse? ou ce désir est-il muet?

Il en est qui disent : A quoi bon prier? Dieu est trop au-dessus de nous pour écouter de si chétives créatures.

Et qui donc a fait ces créatures chétives, qui leur a donné le sentiment, et la pensée, et la parole, si ce n'est Dieu?

Et s'il a été si bon envers elles, était-ce pour les délaisser ensuite et les repousser loin de lui?

En vérité, je vous le dis, quiconque dit dans son cœur que Dieu méprise ses œuvres, blasphème Dieu.

Il en est d'autres qui disent : A quoi bon prier? Dieu ne sait-il pas mieux que nous ce dont nous avons besoin?

1. Voir *Tableau sommaire*, 95.

Dieu sait mieux que vous ce dont vous avez besoin, et c'est pour cela qu'il veut que vous le lui demandiez · car Dieu est lui-même votre premier besoin, et prier Dieu c'est commencer à posséder Dieu.

Le père connaît les besoins de son fils : faut-il à cause de cela que le fils n'ait jamais une parole de demande et d'actions de grâces pour son père?

Quand les animaux souffrent, quand ils craignent ou quand ils ont faim, ils poussent des cris plaintifs. Ces cris sont la prière qu'ils adressent à Dieu, et Dieu l'écoute. L'homme serait-il donc dans la création le seul être dont la voix ne dût jamais monter à l'oreille du Créateur?

Il passe quelquefois sur les campagnes un vent qui dessèche les plantes, et alors on voit les tiges flétries pencher vers la terre; mais, humectées par la rosée, elles reprennent leur fraîcheur et relèvent leur tête languissante.

Il y a toujours des vents brûlants, qui passent sur l'âme de l'homme et la dessèchent. La prière est la rosée qui la rafraîchit.

(*Paroles d'un croyant*[1], XVIII.)

1. A la page qu'on vient de lire, et qui est d'un sentiment religieux si profond, il paraîtra sans doute intéressant d'en opposer une autre, tirée également des *Paroles d'un croyant* (VIII), et dont le ton est bien différent. C'est une parabole déclamatoire, mais saisissante, par laquelle Lamennais cherche à exprimer les misères, et du salariat, qui n'est, à son avis, qu'une aggravation de l'esclavage antique, et du régime de la concurrence industrielle : « Il eut autrefois un homme méchant et maudit du Ciel. Et cet homme était fort, et il haïssait le travail ; de sorte qu'il se dit : « Comment « ferai-je ? Si je ne travaille point je mourrai, et le travail m'est insupportable. »

Alors il lui entra une pensée de l'enfer dans le cœur. Il s'en alla de nuit, il saisit quelques-uns de ses frères pendant qu'ils dormaient, et les chargea de chaînes.

« Car, disait-il, je les forcerai, avec les verges et le fouet, à travailler pour moi, et je mangerai le fruit de leur travail. »

Et il fit ce qu'il avait pensé, et d'autres, voyant cela, en firent autant, et il n'y eut plus de frères, il y eut des maîtres et des esclaves.

Ce fut un jour de deuil sur toute la terre.

Longtemps après, il y eut un autre homme plus méchant que le premier et plus maudit du Ciel.

LA TRAGEDIE ET LA COMÉDIE

Le drame[1] se divise en deux genres distincts, la tragédie et la comédie. La tragédie peint une action sé-

Voyant que les hommes s'étaient partout multipliés, et que leur multitude était innombrable, il se dit :

« Je pourrais bien peut-être en enchaîner quelques-uns et les forcer à travailler pour moi; mais il les faudrait nourrir, et cela diminuerait mon gain. Faisons mieux : qu'ils travaillent pour rien! Ils mourront, à la vérité; mais, comme leur nombre est grand, j'amasserai des richesses avant qu'ils aient diminué beaucoup et il en restera toujours assez. »

Or, toute cette multitude vivait de ce qu'elle recevait en échange de son travail.

Ayant donc parlé de la sorte, il s'adressa en particulier à quelques-uns, et il leur dit : « Vous travaillez pendant six heures, et l'on vous donne une pièce de monnaie pour votre travail.

« Travaillez pendant douze heures, et vous gagnerez deux pièces de monnaie, et vous vivrez bien mieux, vous, vos femmes et vos enfants. »

Et ils le crurent.

Il leur dit ensuite : « Vous ne travaillez que la moitié des jours de l'année : travaillez tous les jours de l'année, et votre gain sera double ».

Et ils le crurent encore.

Or, il arriva de là que, la quantité de travail étant devenue plus grande de moitié, sans que le besoin de ce travail fût plus grand, la moitié de ceux qui vivaient auparavant de leur labeur ne trouvèrent plus personne qui les employât.

Alors l'homme méchant, qu'ils avaient cru, leur dit : « Je vous donnerai du travail à tous, à la condition que vous travaillerez le même temps, et que je ne vous paycrai que la moitié de ce que je vous payais; car je veux bien vous rendre service, mais je ne veux pas me ruiner. »

Et comme ils avaient faim, eux, leurs femmes et leurs enfants, ils acceptèrent la proposition de l'homme méchant, et ils le bénirent : « Car, disaient-ils, il nous donne la vie. »

Et, continuant de les tromper de la même manière, l'homme méchant augmenta toujours plus leur travail, et diminua toujours plus leur salaire.

Et ils mouraient faute du nécessaire, et d'autres s'empressaient de les remplacer, car l'indigence était devenue si profonde dans ce pays, que les familles entières se vendaient pour un morceau de pain.

Et l'homme méchant qui avait menti à ses frères amassa plus de richesses que l'homme méchant qui les avait enchaînés.

Le nom de celui-ci est Tyran, l'autre n'a de nom qu'en enfer. »

1. *Le drame.* Ce mot est pris ici dans un sens très général, et comme synonyme de la poésie dramatique.

rieuse, solennelle, pathétique, les passions profondes et violentes, des personnages à qui le prestige de l'imagination prête une plus imposante majesté, un caractère plus poétique. La comédie peint l'homme et les ressorts qui le meuvent dans une sphère moins haute, les scènes ordinaires de la vie, les mœurs privées, les ridicules, les vices, le mouvement des passions vulgaires. La tragédie, en nous transportant dans un monde idéal, nous élève au-dessus de nous-mêmes; elle émeut ce que notre nature renferme de plus noble et de plus grand, les instincts sympathiques. La comédie nous montre, au contraire, le monde tel qu'il est, dans sa vérité mesquine et triviale, et flatte secrètement le principe mauvais de l'individualité égoïste. En un mot, selon les anciens, la tragédie produit la terreur et la pitié, la comédie excite le rire.

Ici se présente une question importante pour la science de l'homme, et sur laquelle la philosophie n'a jusqu'à présent répandu que peu de lumière : Qu'est-ce que le rire? On a bien observé qu'aucun animal ne rit, que le rire appartient exclusivement à l'homme; qu'il est par conséquent un attribut de l'intelligence. Mais quel en est le caractère primitif, radical? A quel principe constitutif de la nature humaine correspond-il originairement?

Par son essence, il nous paraît être l'instinctive manifestation du sentiment de l'individualité : d'où l'innombrable multitude des modifications qu'il présente, suivant les modifications également innombrables que peut éprouver l'individualité elle-même, soumise à des impressions si variées. Le rire apparaît chez l'enfant avec la claire conscience de lui-même, lorsqu'il commence à se sentir distinct d'autrui : il est l'expression de ce sentiment et de la jouissance intime qui naturellement y est attachée, de la joie d'être et d'être à soi; et, dans le développement ultérieur de l'individu, il continue d'être l'expression de ce même

sentiment diversifié à l'infini par les sentiments secondaires qui s'y joignent. Mais toujours il implique un mouvement vers soi et qui se termine à soi, depuis le rire terrible de l'amère ironie, le rire effrayant du désespoir, le rire de Satan vaincu et résistant encore et s'affermissant dans son inflexible orgueil, jusqu'au rire dégradé de l'idiot et du fou, et jusqu'à celui qu'excite une naïveté inattendue, une niaise balourdise, une bizarre disparate.

Toute violation de l'ordre, des lois naturelles et même conventionnelles qui règlent les choses, choque l'intelligence, et, selon la gravité de cette violation et de ses conséquences par rapport à nous ou à la société, nous nous indignons ou nous rions[1] et le ridicule n'est que le désordre produit aux proportions de la sottise. Entre le ridicule et l'odieux il y a la distance du mépris à la haine ; et le ridicule, en effet, enfante toujours à quelque degré le mépris, lié lui-même, en ce cas, à la conscience d'une infirmité dont on est exempt. Une disconvenance aperçue, un contraste entre ce qui est et ce qui devrait être, une opposition ou un rapprochement singulier, étrange, font naître le rire. Mais quelle que soit la cause qui le provoque, allez au fond, vous le trouverez constamment accompagné, qu'on se l'avoue ou non, d'une secrète satisfaction d'amour-propre, de je ne sais quel plaisir malin. Quiconque rit d'un autre se croit en ce moment supérieur à lui par le côté où il l'envisage et qui excite son rire, et le rire est surtout l'expression du contentement qu'inspire cette supériorité réelle ou imaginaire. On rit de soi-même, il est vrai : c'est qu'alors le moi qui découvre le ridicule en quelqu'une des régions inférieures de l'être se sépare de ce dont il rit, s'en dis-

1. *Nous nous indignons ou nous rions.* Voici le sens de ces quelques lignes : une preuve que le rire vient de tout autre chose que d'un sentiment sympathique, c'est qu'il est excité en nous par des causes moins graves mais de même nature que celles qui provoquent la haine.

tingue, et jouit intérieurement d'une sagacité qui l'élève dans sa propre estime. Ainsi l'orgueil se nourrit de la vue même de certaines faiblesses cachées dans les replis du cœur, et qu'il a su y discerner. On n'est pas dupe de soi, comme on le dit, et on s'admire en cela même.

Jamais le rire ne donne à la physionomie une expression de sympathie et de bienveillance[1] : tout au contraire, il fait grimacer les visages les plus harmonieux, il efface la beauté[2], il est une des images du mal, non qu'il l'exprime directement, mais il en indique le siège[3]. Aussi est-il incompatible avec l'idée qu'on se fait des personnages qui ont offert les types les plus parfaits de la grandeur morale, de l'amour pur, universel. Qui pourrait se figurer le Christ riant? Le sourire même ne commence à poindre qu'à une moins haute élévation, car il se lie également, dans son origine, au sentiment de l'individualité. Cependant, s'il n'est quelquefois qu'un rire naissant, un rire contenu, quelquefois aussi il

1. « Le rire, dit un penseur qui a profondément réfléchi sur sa nature et sa signification sociale, est avant tout une correction. Fait pour humilier, il doit donner à la personne qui en est l'objet une impression pénible. La société se venge par lui des libertés qu'on a prises avec elle. Il n'atteindrait pas son but s'il portait la marque de la sympathie et de la bonté. » Et, plus loin : « Il (*le rire*) a pour fonction d'intimider en humiliant. Il n'y réussirait pas si la nature n'avait laissé à cet effet, dans les meilleurs d'entre les hommes, un petit fond de méchanceté, ou tout au moins de malice. Peut-être vaudra-t-il mieux que nous n'approfondissions pas trop ce point. Nous n'y trouverions rien de très flatteur pour nous. Nous verrions que le mouvement de détente ou d'expansion n'est qu'un prélude au rire, que le rieur rentre tout de suite en soi, s'affirme plus ou moins orgueilleusement lui-même, et tendrait à considérer la personne d'autrui comme une marionnette dont il tient les ficelles. Dans cette présomption nous démêlerions d'ailleurs bien vite un peu d'égoïsme, et, derrière l'égoïsme lui-même, quelque chose de moins spontané et de plus amer, je ne sais quel pessimisme naissant qui s'affirme de plus en plus à mesure que le rieur raisonne davantage son rire. » (Bergson, *le Rire*, III, v.)

2. La perfection de la beauté physique se proportionne toujours dans l'art à celle de la beauté morale. Plus les sentiments qu'exprime le visage sont généreux, élevés, sympathiques, éloignés de l'amour de soi, plus est grande l'harmonie des traits, plus l'idéale beauté y resplendit avec tout ce qui ravit en elle; et la beauté suprême n'est que le suprême sacrifice manifesté dans l'expression de l'amour qui le produit. (*Note de Lamennais.*)

3. *Le siège*, l'amour de soi, les instincts égoïstes.

exprime une tendance opposée au mouvement vers soi qui caractérise le rire, une tendance vers autrui. C'est pourquoi il y a un sourire de bonté, un sourire de tendresse, et ceux-ci, au lieu d'enlaidir, prêtent au visage une expression attirante et douce, une grâce singulière, un charme céleste, comme dans la Vierge-Mère souriant à l'Enfant divin.

Entre la tragédie et la comédie il y a donc cette différence fondamentale, que l'une a sa racine dans les instincts; les puissances sympathiques qui portent l'homme vers les autres hommes, et tendent à l'unir à eux par l'universel lien de l'amour supérieur[1]; et que l'autre, au contraire, directement relative au sentiment de l'individualité, a son principe dans l'amour de soi, et tend à développer les instincts égoïstes. La tragédie émeut, attache en donnant à l'homme la conscience de ce qu'il a de plus élevé, de plus grand, et la conscience de l'ordre par lequel tout subsiste dans l'immense unité dont l'Être infini est la source et le centre éternel. La comédie attache et plaît, en donnant à l'homme la conscience de sa supériorité personnelle, en mettant sous ses yeux le vivant tableau d'infirmités morales dont il se croit exempt ; elle flatte l'amour-propre, elle nourrit la satisfaction intime de soi-même. Peint-elle la raison, la droiture, la bonté, l'innocence, elle aura soin d'y joindre quelque contraste bizarre, une certaine exagération, une certaine naïveté risible, qui les montre sous un point de vue[2] tel que chacun y puisse encore trouver un motif de secret contentement et une sorte de jouissance maligne. Elle correspond au penchant natif en vertu duquel l'homme

1. *L'amour supérieur*, expression assez peu claire par laquelle Lamennais désigne ce degré suprême où l'amour n'est plus mêlé d'aucune pensée de retour sur nous-mêmes.

2. *Sous un point de vue*, et, plus bas, *sous ce rapport* sont des locutions dont on trouverait, surtout chez les écrivains du XVIII[e] siècle, un grand nombre d'exemples, mais qui ne se justifient guère et qu'il vaut mieux, semble-t-il, éviter.

se concentre et complaît en soi. Sous ce rapport, sa tendance est opposée à celle d'où résulte le perfectionnement de l'homme moral. Elle peut néanmoins y servir d'une manière indirecte, en tournant vers le devoir, par un calcul fondé sur ses intérêts mêmes, l'amour individuel. Toutefois elle a pour effet beaucoup plus de mettre en garde contre certaines suites fâcheuses du vice que de détourner du vice même; elle corrige moins les mœurs qu'elle n'enseigne à se préserver des ridicules. Nous ne parlons, au reste, que de son caractère distinctif en général; car on peut aussi quelquefois y introduire un élément d'une autre nature, l'élément sympathique; mais alors il y a momentanément un mélange des deux genres du drame; et si l'élément sympathique domine, plus encore s'il existe seul, il en résulte cette espèce de tragédie bâtarde, sans grandeur idéale et sans vraie poésie, qu'on a nommée le drame larmoyant[1].

(*Esquisse d'une philosophie. De l'art et du beau*, chap. VIII.)

1. *Le drame larmoyant.* Cette locution n'a jamais été usitée. Nivelle de la Chaussée (1692-1754) a fait des comédies pathétiques, qu'on appela *comédies larmoyantes*; Diderot, Sedaine (1719-1797), Mercier (1740-1814), ont fait des *drames*, ou, comme on dit encore, des *comédies sérieuses*, ou des *tragédies bourgeoises*. Quoi qu'il en soit, la médiocrité des essais de tous ces auteurs, à l'exception du *Philosophe sans le savoir* de Sedaine, a longtemps fait décrier un genre qui, manié enfin par quelques écrivains d'un rare mérite, a produit des œuvres tout à fait remarquables dans la seconde moitié de notre siècle.

HENRI BEYLE

(1783-1842)

Né à Grenoble en 1783, mort en 1842, Henri Beyle, qui publia ses ouvrages sous divers pseudonymes, et surtout sous celui de Stendhal, suivit d'abord avec enthousiasme l'armée de Napoléon, comme attaché à l'intendance de la maison de l'Empereur. Après la chute de l'Empire, il se livra à son goût pour la littérature, les arts, les voyages et, outre l'*Histoire de la peinture italienne* (1817), les *Vies de Haydn, Mozart et Métastase*[1] (1817), la *Vie de Rossini* (1824), ouvrages vraiment neufs pour le temps, outre ses *Promenades dans Rome* (1827), publia, dès 1823, quatre ans avant la préface de *Cromwell*, son opuscule *Racine et Shakespeare*, destiné à soutenir contre l'école classique les théories des novateurs. Après 1830, il fut nommé consul à Trieste, puis à Civita-Vecchia, dans cette Italie dont il aimait passionnément le sol, les arts, les mœurs; c'est alors qu'il donna ses deux livres les plus célèbres, *le Rouge et le Noir* (1831) et *la Chartreuse de Parme* (1839). L'action de ces romans s'agite dans des milieux bien différents; mais ils sont tous deux également remarquables par la vérité des peintures, qui procèdent par traits serrés et précis, fruits d'une observation pénétrante et pleine d'un scepticisme dont l'amertume et la sécheresse ont quelque chose de voulu. Beyle mériterait une place entre Balzac et Mérimée, qui tous deux le regardaient comme un maître, ayant, à l'égal du premier, le souci du réel, affectant, comme le second, une sorte d'indifférence ironique et froide, plus profond penseur peut-être que l'un et l'autre; mais le premier l'emporte singulièrement sur lui par la fécondité de l'invention, et le second par les mérites délicats du style et de la composition.

MILAN EN 1796

Le 15 mai 1796, le général Bonaparte fit son entrée dans Milan à la tête de cette jeune armée qui venait de

1. *Métastase* (1698-1782), célèbre poète italien, dont Haydn (1732-1809) et Mozart (1756-1791) ont mis en musique quelques tragédies lyriques.

passer le pont de Lodi[1], et d'apprendre au monde qu'après tant de siècles César et Alexandre avaient un successeur.

Les miracles de hardiesse et de génie dont l'Italie fut témoin en quelques mois réveillèrent un peuple endormi; huit jours encore avant l'arrivée des Français, les Milanais ne voyaient en eux qu'un ramassis de brigands, habitués à fuir toujours devant les troupes de Sa Majesté Impériale et Royale[2] : c'était du moins ce que leur répétait trois fois la semaine un petit journal grand comme la main, imprimé sur du papier sale.

Au moyen âge, les Milanais étaient braves comme les Français de la Révolution, et méritèrent de voir leur ville entièrement rasée par les empereurs d'Allemagne. Depuis qu'ils étaient devenus de *fidèles sujets*, leur grande affaire était d'imprimer des sonnets sur de petits mouchoirs de taffetas rose quand arrivait le mariage d'une jeune fille appartenant à quelque famille noble ou riche.... Il y avait loin de ces mœurs efféminées aux émotions profondes que donna l'arrivée imprévue de l'armée française. Bientôt surgirent des mœurs nouvelles et passionnées. Un peuple tout entier s'aperçut, le 15 mai 1796, que tout ce qu'il avait respecté jusque-là était souverainement ridicule, et quelquefois odieux. Le départ du dernier régiment de l'Autriche marqua la chute des idées anciennes : exposer sa vie devint à la mode. On vit que pour être heureux après des siècles d'hypocrisie et de sensations affadissantes, il fallait aimer quelque chose d'une passion réelle, et savoir dans l'occasion exposer sa vie. Par la continuation du despotisme jaloux de Charles-Quint et de Philippe II, les Lombards étaient plongés dans une nuit profonde; ils renversèrent leurs statues, et tout à coup ils se trouvèrent inondés de lumière....

1. *Pont de Lodi*, 9-10 mai.

2. *Sa Majesté Impériale et Royale*, l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie. Le traité d'Utrecht (1713) avait assuré à l'Autriche la possession du duché de Milan.

Pour achever d'énerver ce peuple autrefois si terrible, l'Autriche lui avait vendu à bon marché le privilège de ne point fournir de recrues à son armée. En 1796, l'armée milanaise se composait de vingt-quatre faquins habillés de rouge, lesquels gardaient la ville de concert avec quatre magnifiques régiments hongrois. La licence des mœurs était extrême, mais les passions fort rares : les Milanais de 1796 ne savaient rien désirer avec force.

Le bon peuple de Milan était encore soumis à certaines petites entraves monarchiques qui ne laissaient pas que d'être vexatoires. Par exemple, l'archiduc, qui résidait à Milan et gouvernait au nom de l'Empereur, son cousin, avait eu l'idée lucrative de faire le commerce des blés. En conséquence, défense aux paysans de vendre leurs grains jusqu'à ce que Son Altesse eût rempli ses magasins.

En mai 1796, trois jours après l'entrée des Français, un jeune peintre en miniature, un peu fou, nommé Gros[1], célèbre depuis, et qui était venu avec l'armée, entendant raconter au grand café des *Servi* (à la mode alors) les exploits de l'archiduc, qui de plus était énorme, prit la liste des glaces[2] imprimée en placard sur une feuille de vilain papier jaune. Sur le revers de la feuille il dessina le gros archiduc ; un soldat français lui donnait un coup de baïonnette dans le ventre, et, au lieu de sang, il en sortait une quantité de blé incroyable. La chose nommée plaisanterie ou caricature n'était pas connue en ce pays de despotisme cauteleux. Le dessin laissé par Gros sur la table du café des *Servi* parut un miracle descendu du ciel ; il fut gravé dans la nuit, et le lendemain on en vendit vingt mille exemplaires.

Le même jour, on affichait l'avis d'une contribution de

1. *Gros* (1771-1835), qui devait devenir un des grands peintres de batailles de la France.

2. *La liste des glaces*, la liste indiquant quelles glaces étaient à la disposition des consommateurs.

guerre de six millions, frappée pour les besoins de l'armée française, laquelle, venant de gagner six batailles et de conquérir vingt provinces, manquait seulement de souliers, de pantalons, d'habits et de chapeaux. La masse de bonheur et de plaisir qui fit irruption en Lombardie avec ces Français si pauvres fut telle, que les prêtres seuls et quelques nobles s'aperçurent de la lourdeur de cette contribution de six millions, qui, bientôt, fut suivie de beaucoup d'autres. Ces soldats français riaient et chantaient toute la journée; ils avaient moins de vingt-cinq ans, et leur général en chef, qui en avait vingt-sept, passait pour l'homme le plus âgé de son armée. Cette gaieté, cette jeunesse, cette insouciance, répondaient d'une façon plaisante aux imprécations furibondes des moines qui, depuis six mois, annonçaient du haut de la chaire sacrée que les Français étaient des monstres, obligés, sous peine de mort, à tout brûler et à couper la tête à tout le monde; à cet effet, chaque régiment marchait avec la guillotine en tête.

Dans les campagnes, on voyait sur la porte des chaumières le soldat français occupé à bercer le petit enfant de la maîtresse du logis, et presque chaque soir quelque tambour, jouant du violon, improvisait un bal. Les contredanses[1] se trouvant beaucoup trop savantes et compliquées pour que les soldats, qui d'ailleurs ne les savaient guère, pussent les apprendre aux femmes du pays, c'étaient celles-ci qui montraient aux jeunes Français *la Monférine*, *la Sauteuse* et autres danses italiennes.

Les officiers avaient été logés, autant que possible, chez les gens riches; ils avaient bon besoin de se refaire. Par exemple, un lieutenant, nommé Robert, eut un billet de logement pour le palais de la marquise del Dongo[2].

1. *Contredanse*, danse de salon à la française, dans laquelle les groupes de danseurs se font vis-à-vis.
2. *Robert*, *marquise del Dongo*, personnages imaginaires.

Cet officier, jeune réquisitionnaire[1] assez leste, possédait pour tout bien, en entrant dans ce palais, un écu de six francs, qu'il venait de recevoir à Plaisance. Après le passage du pont de Lodi[2], il prit à un bel officier autrichien, tué par un boulet, un magnifique pantalon de nankin[3] tout neuf, et jamais vêtement ne vint plus à propos. Ses épaulettes d'officier étaient en laine, et le drap de son habit était cousu à la doublure des manches pour que les morceaux tinssent ensemble; mais il y avait une circonstance plus triste : les semelles de ses souliers étaient en morceaux de chapeau également pris sur le champ de bataille, au delà du pont de Lodi. Ces semelles improvisées tenaient au-dessus des souliers par des ficelles fort visibles, de façon que, lorsque le majordome de la maison se présenta dans la chambre du lieutenant Robert pour l'inviter à dîner avec madame la marquise, celui-ci fut plongé dans un mortel embarras. Son voltigeur[4] et lui passèrent les deux heures qui les séparaient de ce fatal dîner à tâcher de recoudre un peu l'habit et à teindre en noir, avec de l'encre, les malheureuses ficelles des souliers. Enfin le moment terrible arriva. « De la vie, je ne fus plus mal à mon aise, me[5] disait le lieutenant Robert; ces dames[6] pensaient que j'allais leur faire peur, et moi j'étais plus tremblant qu'elles. Je regardais mes souliers et ne savais comment marcher avec grâce. La marquise del Dongo, ajouta-t-il, était alors dans tout l'éclat de sa beauté : vous l'avez connue

1. Soldat incorporé en vertu de la *réquisition permanente* décrétée par la Convention (août 1793).

2. Voir la note 3 de la page 507.

3. Toile de coton blanc ou jaune. Le nom est celui d'une ville de Chine, ancienne capitale de ce pays, d'où cette toile est originaire.

4. Le soldat qui servait d'ordonnance au lieutenant Robert était sans doute un agile fantassin : de là le nom par lequel il est ici désigné. Mais l'emploi officiel de ce nom pour désigner un corps de fantassins d'élite n'est pas antérieur à l'Empire.

5. *Me* : l'auteur du récit, un prétendu chanoine de Padoue, dont Stendhal feint de reproduire le manuscrit.

6. Ce pluriel s'expliquera un peu plus bas.

avec ses yeux si beaux et d'une douceur angélique, et ses jolis cheveux d'un blond foncé qui dessinaient si bien l'ovale de cette figure charmante. J'avais dans ma chambre une Hérodiade[1] de Léonard de Vinci, qui semblait son portrait. Dieu voulut que je fusse tellement saisi de cette beauté surnaturelle que j'en oubliai mon costume. Depuis deux ans je ne voyais que des choses laides et misérables dans les montagnes du pays de Gênes, j'osai lui adresser quelques mots sur mon ravissement.

« Mais j'avais trop de sens pour m'arrêter longtemps dans le genre complimenteur. Tout en tournant mes phrases, je voyais, dans une salle à manger toute de marbre, douze laquais et des valets de chambre vêtus avec ce qui me semblait alors le comble de la magnificence. Figurez-vous que ces coquins-là avaient non seulement de bons souliers, mais encore des boucles d'argent. Je voyais du coin de l'œil tous ces regards stupides fixés sur mon habit, et peut-être aussi sur mes souliers, ce qui me perçait le cœur. J'aurais pu d'un mot faire peur à tous ces gens, mais comment les mettre à leur place sans courir le risque d'effaroucher les dames? car la marquise pour se donner un peu de courage, comme elle me l'a dit cent fois depuis, avait envoyé prendre au couvent, où elle était pensionnaire en ce temps-là, Gina del Dongo, sœur de son mari, qui fut depuis cette charmante comtesse Pietranera[2] : personne dans la prospérité ne la surpassa par la gaieté et l'esprit aimable, comme personne ne la surpassa par le courage et la sérénité d'âme dans la fortune contraire.

« Gina, qui pouvait alors avoir treize ans, mais qui en paraissait dix-huit, vive et franche, comme vous savez, avait tant de peur d'éclater de rire en présence de mon costume, qu'elle n'osait pas manger; la marquise, au contraire, m'accablait de politesses contraintes; elle

1. Œuvre imaginaire.
2. Personnage imaginaire.

voyait fort bien dans mes yeux des mouvements d'impatience. En un mot, je faisais une sotte figure, je mâchais le mépris[1], chose qu'on dit impossible à un Français. Enfin une idée descendue du ciel vint m'illuminer : je me mis à raconter à ces dames ma misère, et ce que nous avions souffert depuis deux ans dans les montagnes du pays de Gênes où nous retenaient de vieux généraux imbéciles[2]. Là, disais-je, on nous donnait des assignats qui n'avaient pas cours dans le pays, et trois onces[3] de pain par jour. Je n'avais pas parlé deux minutes, que la bonne marquise avait les larmes aux yeux, et la Gina était devenue sérieuse.

« Quoi, monsieur le lieutenant, me disait celle-ci, trois « onces de pain !

— Oui, Mademoiselle ; mais, en revanche, la distribu- « tion manquait trois fois la semaine, et, comme les pay- « sans chez lesquels nous logions étaient encore plus « misérables que nous, nous leur donnions un peu de « notre pain

« En sortant de table, j'offris mon bras à la marquise jusqu'à la porte du salon, puis, revenant rapidement sur mes pas, je donnai au domestique qui m'avait servi à table cet unique écu de six francs sur l'emploi duquel j'avais fait tant de châteaux en Espagne.

« Huit jours après, continuait Robert, quand il fut bien avéré que les Français ne guillotinaient personne, le marquis del Dongo revint de son château de Grianta sur le lac de Côme, où bravement il s'était réfugié à

1. Entendez sans doute : je n'osais pas « cracher » mon mépris à la figure de ceux qui m'outrageaient, et je ne voulais pas cependant « avaler » leur injure.

2. Le mot est dur, si l'on songe que Scherer, par exemple, que Bonaparte allait remplacer, venait de remporter la victoire de Loano (23 nov. 1795) et qu'il avait pour lieutenants des hommes comme Masséna et Sérurier. Mais le personnage parle en homme qu'a conquis du premier coup le prestige de Bonaparte. Sur l'opposition de Bonaparte et de ses prédécesseurs en Italie, voir encore Stendhal lui-même, *Vie de Napoléon* et Taine, *les Origines de la France contemporaine*, *le Régime moderne*, I, II, II.

3. Moins de 100 grammes. L'*once* était le seizième de la livre.

l'approche de l'armée, abandonnant au hasard de la guerre sa jeune femme si belle et sa sœur. La haine que ce marquis avait pour nous était égale à sa peur, c'est-à-dire incommensurable; sa grosse figure pâle et dévote était amusante à voir quand il me faisait des politesses. Le lendemain de son retour à Milan, je reçus trois aunes[1] de drap et deux cents francs sur la contribution des six millions[2] : je me remplumai, et devins le chevalier de ces dames, car les bals commencèrent. »

L'histoire du lieutenant Robert fut à peu près celle de tous les Français; au lieu de se moquer de la misère de ces braves soldats, on en eut pitié et on les aima.

Cette époque de bonheur imprévu et d'ivresse ne dura que deux petites années; la folie avait été si excessive et si générale, qu'il me serait impossible d'en donner une idée, si ce n'est par cette réflexion historique et profonde : ce peuple s'ennuyait depuis cent ans.

(*La Chartreuse de Parme*, I.)

1. L'aune valait 1 mètre 18.
2. Voir plus haut, dernière ligne de la page 459.

GUIZOT

(1787-1874)

Né à Nîmes en 1787, mort en 1874, François-Pierre-Guillaume Guizot publia d'abord quelques travaux de littérature, de critique et d'histoire, parmi lesquels il faut distinguer le premier volume, le seul qui ait jamais paru, d'une série de *Vies des poètes français du siècle de Louis XIV* (1813), qui, remanié, est devenu la belle et forte étude intitulée *Corneille et son temps*. Nommé en 1812 professeur d'histoire moderne à la Sorbonne, il interrompit et reprit tour à tour, suivant les fluctuations de la politique, des leçons, qui, réunies en volumes, furent partagées plus tard (1845) en deux séries : *Histoire générale de la civilisation en Europe*; *Histoire générale de la civilisation en France*. La part qu'il prit aux luttes parlementaires du temps de la Restauration ne l'empêcha pas de composer encore, entre autres ouvrages, son *Histoire de la Révolution d'Angleterre* (1827-1828). Plusieurs fois ministre sous le règne de Louis-Philippe, il publia, pendant cette période, d'importants travaux historiques, et notamment les cinq volumes qui font suite à l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* et qui conduisent les événements jusqu'à la restauration des Stuarts. La révolution de 1848 mit fin à sa carrière politique; mais son activité intellectuelle ne se ralentit pas, et, parmi les ouvrages de la dernière période de sa vie, il faut citer surtout ses *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne* (1864) et ses *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* (1858-1868). Guizot est, au XIX^e^ siècle, en France, le vrai chef de l'école qui s'attache moins à raconter les événements d'une manière pittoresque, qu'à étudier les institutions des peuples et à rechercher les lois qui semblent avoir présidé au développement de leur civilisation : par une alliance assez rare, l'exposition se déroule chez lui exempte de recherche et d'emphase, aussi nette, aussi aisée, que la pensée est originale, profonde et féconde : c'est pourquoi nous serions tentés aujourd'hui de le placer, comme professeur et comme écrivain, au-dessus des deux hommes qui firent, à la même époque, avec lui, la gloire de notre enseignement supérieur, et dont les leçons, moins austères, parurent peut-être alors plus éloquentes [1].

1. Sur Villemain et Cousin, voir pages 471 et 481

DU CARACTÈRE POLITIQUE DU RÉGIME FÉODAL

Ni le despotisme, ni les aristocraties n'ont été rares en ce monde. On a vu des peuples arbitrairement gouvernés, possédés même par un seul homme, par un collège de prêtres, par un corps de patriciens. Aucun de ces gouvernements n'a ressemblé au régime féodal.

Là où le pouvoir souverain a été placé aux mains d'un seul homme, la condition du peuple a pu être servile, déplorable. Au fond, la féodalité valait mieux, et tout à l'heure je dirai pourquoi. Cependant, il le faut reconnaître, bien souvent cette condition a paru moins lourde et s'est fait plus aisément accepter que le régime féodal. C'est que, dans les grandes monarchies, les hommes ont du moins obtenu une sorte d'égalité et de repos. Égalité honteuse, repos funeste, mais dont se contentent quelquefois les peuples sous l'empire de certaines situations ou dans le dernier période de leur existence. La liberté, l'égalité et le repos manquaient également, du x^e^ au xiii^e^ siècle, aux habitants des domaines de chaque seigneur. Leur souverain était à leur porte; aucun d'eux n'était obscur pour lui ni éloigné de son pouvoir. De toutes les tyrannies, la pire est celle qui peut ainsi compter ses sujets et voit de son siège les limites de son empire. Les caprices de la volonté humaine se déploient alors dans leur intolérable bizarrerie et avec une irrésistible promptitude. C'est alors aussi que l'inégalité des conditions se fait le plus rudement sentir; la richesse, la force, l'indépendance, tous les avantages et tous les droits s'offrent à chaque instant en spectacle à la misère, à la faiblesse, à la servitude. Les habitants des fiefs ne pouvaient se consoler au sein du repos; sans cesse compromis dans les querelles de leur seigneur, en proie aux dévastations de ses voisins, ils menaient une vie encore plus précaire, encore plus

agitée que lui-même, et subissaient à la fois la continuelle présence de la guerre, du privilège et du pouvoir absolu.

La domination de la féodalité ne différait pas moins de celle d'un collège de prêtres ou d'un sénat de patriciens que du despotisme d'un seul. Ici[1], c'est un corps aristocratique qui possède et gouverne la masse du peuple; là, c'est une aristocratie dissoute en individus, dont chacun possède et gouverne, pour son propre compte, un certain nombre d'hommes qui ne dépendent que de lui. Le corps aristocratique est-il un clergé? son pouvoir se fonde sur des croyances qui lui sont communes avec ses sujets; or, dans toute croyance commune à ceux qui commandent et à ceux qui obéissent, il y a un lien moral, un principe d'égalité, et de la part de ceux qui obéissent, une adhésion tacite à l'empire. Est-ce un sénat de patriciens qui règne? il ne peut régner aussi capricieusement, aussi arbitrairement qu'un homme, car il procède par mesures générales, et sa souveraineté n'est que collective. Il y a diversité, délibération dans le sein même du gouvernement; il peut s'y former, il s'y forme toujours des factions, des partis qui, pour arriver à leurs fins, cherchent à se concilier la faveur du peuple, prennent quelquefois en main ses intérêts; et, quelque mauvaise que soit sa condition, en s'associant aux rivalités de ses maîtres, il exerce quelque influence sur son propre sort. La féodalité n'était point, à proprement parler, un gouvernement aristocratique, un sénat de rois, comme disait Cinéas à Pyrrhus: c'était une collection de despotismes individuels, exercés par des aristocrates isolés, dont chacun, souverain et législateur dans ses domaines, ne devait compte à aucun autre et ne délibérait avec personne de sa conduite envers ses sujets.

Peut-on s'étonner qu'un tel système ait encouru, de la

1. *Ici* : dans le cas où le pouvoir est aux mains d'un collège de prêtres ou d'un sénat de patriciens; — *là* : dans le système de la féodalité.

part des peuples, plus de haine que ceux-là même qui les ont réduits à une servitude plus monotone et plus durable? Le despotisme était là comme dans les monarchies pures, le privilège comme dans les aristocraties les plus concentrées, et l'un et l'autre s'y produisaient sous la forme la plus offensante, la plus crue, si je puis ainsi parler; le despotisme ne s'atténuait point par l'éloignement et l'élévation d'un trône; le privilège ne se voilait point sous la majesté d'un grand corps; l'un et l'autre appartenaient à un homme toujours présent et toujours seul, toujours voisin de ses sujets, jamais appelé, en traitant de leur sort, à s'entourer de ses égaux.

Maintenant je quitte les sujets, la nation possédée; je ne considère plus que les maîtres, cette nation souveraine, dissoute en individus dont chacun règne, pour son compte, dans ses terres, et pourtant unie par ces rapports des fiefs, qui, d'abord fondés sur la nécessité et l'usage, devinrent bientôt des institutions.

Ici je rencontre un autre spectacle: des libertés, des droits, des garanties qui non seulement honorent et protègent ceux qui en jouissent, mais qui, par leur nature et leur tendance, ouvrent à la population sujette une porte vers un meilleur avenir.

Il faut bien que cela fût ainsi, car, d'une part, le régime féodal n'a manqué ni de dignité ni de gloire; de l'autre, il n'a point, comme la théocratie de l'Égypte, le despotisme de l'Asie ou l'aristocratie de Venise, condamné sans retour ses sujets à la servitude. Il les opprimait, mais ils ont pu s'affranchir.

Et d'abord, si la féodalité, en plaçant le maître près du sujet, rendait le despotisme plus odieux et plus pesant, elle plaçait aussi, dans la nation souveraine, l'inférieur près du supérieur, cause très efficace d'égalité et de liberté. C'est le vice de la monarchie pure d'élever le pouvoir si haut, et de l'entourer d'un tel éclat que la tête tourne à celui qui le possède, et que ceux qui le subis-

sent osent à peine le regarder. Le souverain s'y croit un dieu, le peuple y tombe dans l'idolâtrie. On peut écrire alors les devoirs des rois et les droits des sujets; on peut même les prêcher sans cesse; mais les situations ont plus de force que les paroles, et quand l'inégalité est immense, les uns oublient aisément leurs devoirs, les autres leurs droits. La grandeur féodale était accessible et simple, la distance courte du vassal au suzerain. Ils vivaient entre eux familièrement et comme des compagnons, sans que la supériorité se pût croire illimitée, ni la surbordination servile; presque également nécessaires l'un à l'autre, seule garantie assurée de la réciprocité des devoirs et des droits. De là cette étendue de la vie domestique, cette noblesse des services personnels où l'un des plus généreux sentiments du moyen âge, la fidélité, a pris naissance, et qui conciliait merveilleusement la dignité de l'homme avec le dévouement du vassal. D'ailleurs les situations n'étaient point exclusives; le suzerain d'un fief était le vassal d'un autre; souvent les mêmes hommes, à raison de fiefs différents, se trouvaient entre eux tantôt dans le rapport du vasselage, tantôt dans celui de la suzeraineté. Les plus puissants seigneurs avaient des devoirs envers de petits suzerains. Le roi de France, qui ne tenait sa couronne que de Dieu et de son épée, tenait des terres de plusieurs seigneurs. Nouveau principe de réciprocité et d'égalité. Enfin, par l'enchaînement hiérarchique des fiefs, l'abîme était comblé entre le plus petit et le plus élevé des propriétaires féodaux; de degré en degré, le moindre d'entre eux se liait au roi sans courir le risque de perdre, dans l'inégalité qu'eût fait éclater un rapprochement subit et immédiat, le sentiment de sa propre dignité.

Ce sentiment, qui, dans les sociétés les plus diverses de principes et de formes, est le plus sûr boulevard comme le plus noble effet de la liberté, puisait dans une autre cause une rare énergie. Je viens de dire quels étaient, quant à la nation sujette les résultats de la dispersion

des citoyens de la nation souveraine, gouvernant chacun isolément et non en corps. Le peuple en souffrait ; l'aristocratie féodale y perdit beaucoup en consistance et en durée ; mais les possesseurs de fiefs y gagnaient en indépendance et en dignité personnelle. La puissance et la gloire du sénat de Rome ou de Venise faisaient la puissance et la gloire des patriciens ; chacun d'eux avait sa part de cette grandeur collective ; mais c'était à son corps, non à lui-même, qu'il devait sa propre grandeur. Dans l'aristocratie féodale au contraire, tout était individuel, la destinée, le pouvoir, la gloire. De lui seul, non de sa corporation, chaque possesseur de fief tirait sa force et son éclat. Isolé dans ses domaines, c'était à lui à s'y maintenir, à les étendre, à se conserver des sujets soumis, des vassaux fidèles, à punir ceux qui lui manquaient d'obéissance ou de foi. Les liens qui l'unissaient à ses supérieurs ou à ses égaux étaient trop faibles, les garanties qu'il y pouvait trouver trop lointaines et trop tardives pour qu'il leur confiât son sort. De là cette individualité si forte et si fière, caractère des membres de la hiérarchie féodale. C'était un peuple de citoyens épars, dont chacun, toujours armé, suivi de sa troupe ou retranché dans son fort, veillait lui-même à sa sûreté, à ses droits, comptant bien plus sur son courage et son renom que sur la protection des pouvoirs publics. Un tel état ressemble moins à la société qu'à la guerre ; mais l'énergie et la dignité de l'individu s'y maintiennent ; la société peut en sortir.

(*Essais sur l'histoire de France*[1], V^e^ essai.)

1. Perrin et C^ie^, éditeurs.

VILLEMAIN

(1790-1870)

Né en 1790, mort en 1870), Abel-François Villemain fut nommé en 1816, après d'éclatants succès dans les concours académiques, professeur d'éloquence française à la Sorbonne, et y obtint le plus grand et le plus légitime succès : pour la première fois, en effet, il essayait de rattacher avec précision l'une à l'autre l'étude de la littérature et celle de l'histoire des époques et des nations diverses. Par là, après Mme de Staël et Chateaubriand, et avant Sainte-Beuve, il exerça une assez grande influence sur le renouvellement de la critique littéraire en France. Réunies en volumes, ses leçons formèrent le *Tableau de la littérature au moyen âge* et le *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle* (1828). Deux fois ministre sous Louis-Philippe, il n'en publia pas moins encore de nouveaux travaux, notamment son *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*. Après 1848, il donna ses *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature* (1856), une étude sur *Chateaubriand* (1858) et le premier tome d'un *Essai sur le génie de Pindare et la poésie lyrique* (1859). Citons encore de lui, outre des *Mélanges*, des *Essais*, des *Discours divers*, une *Histoire de Cromwell* (1819) et une *Histoire de Grégoire VII* (publiée en 1873).

MADAME DE STAEL[1]

L'auteur de *Corinne* et de *l'Allemagne*, je l'ai connue : je l'ai vue tout animée de cette vie puissante, et de ce feu de génie qui brillait dans ses moindres entretiens, et qui lui donnait une nature de supériorité que l'on ne peut oublier ni retrouver. Cette personne vraiment admirable, dont les écrits, quelque talent qu'on y reconnaisse, ne sont qu'une épreuve affaiblie d'elle-même, réunissait plusieurs formes d'esprit et d'originalité. Elle appartenait à deux époques ; et avant tout, elle était elle-même. Élevée dans le dix-huitième siècle, dans ce

1. Sur Mme de Staël, voir page 405.

temps où l'esprit était la seule affaire, sa rare intelligence avait reçu l'éducation la plus hâtive. Toute petite, tout enfant, avec ses grands yeux noirs étincelants d'esprit, elle était là, dans le salon de son père[1], homme de talent, philosophe, ministre : elle prenait part à tout. Elle conversait avec les premiers esprits du temps: c'était M. Thomas[2], un peu trop emphatique, et majestueux même dans les petites choses, mais enfin homme rare, ingénieux, muni d'une immense lecture et de cette érudition antique, à laquelle le dix-huitième siècle avait trop renoncé. Penseur actif et laborieux, Thomas était parfois un peu subtil et déclamateur; mais il méditait beaucoup, et étudiait tout. Là aussi était Raynal[3], esprit facile, irrégulier, qui, dans ses livres, faisait un amalgame singulier de statistique et de verve déclamatoire, qui rassemblait une foule de détails précieux, et alors nouveaux, sur les colonies et le commerce, et y mêlait tour à tour de sages maximes de liberté, et de virulentes apostrophes aux peuples et aux rois. Là venait l'illustre Buffon[4]. Là se réunissaient encore des écrivains d'un vrai mérite, célèbres dans leur temps: Marmontel[5], poète oublié, littérateur instruit et ingénieux; Chamfort[6], si piquant par ses mots et ses écrits; puis ces brillants auxiliaires de la littérature; ces associés libres des académies, pour ainsi dire, ces gens d'esprit qui n'écrivaient pas, et n'en avaient peut-être que plus d'esprit. Ceux-là composaient dans les salons. Un bon mot, un agréable récit, une controverse, quelquefois calculée d'avance, mais vivement soutenue, voilà leurs ouvrages. Souvent

1. *Son père*, Necker
2. Thomas (1732-1785), qui entra à l'Académie française en 1767, est surtout célèbre par ses *Éloges* et son *Essai sur les Éloges*.
3. L'abbé Raynal (1713-1796), auteur de l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Deux Mondes*.
4. Sur Buffon, voir page 320.
5. Sur Marmontel, voir la note 4 de la page 567.
6. Chamfort (1741-1794), moraliste très fin et très âpre, qui, sous la Révolution, devait écrire contre l'Académie française, dont il était membre, un célèbre *Rapport sur les Académies* (1790).

le bon mot, l'ingénieux paradoxe était répété par l'auteur dans diverses maisons ; c'étaient les éditions successives du livre.

On le conçoit sans peine, ce mouvement de conversation, cette joute des amours-propres, cette active circulation des idées devaient être comme autant de soufflets de forge, qui attisaient le feu d'une jeune intelligence. Il est tout simple que, douée d'une vivacité merveilleuse, et toujours excitée, Mlle Necker ait montré, dès l'âge de douze ans, plus d'esprit que tous les gens qui faisaient de l'esprit auprès d'elle.

Si le dix-huitième siècle avait duré toujours, si ce *far niente*[1] littéraire, qui enchantait et occupait Paris, eût pu se prolonger cinquante ou soixante ans, Mme de Staël fût restée le plus brillant esprit de son temps. On eût vanté l'inimitable vivacité de ses paroles. Elle eût écrit avec talent ; mais elle n'eût pas été ce qu'elle sera pour l'avenir. Après cette éducation d'esprit, de grâces et de frivolité, voilà que tout à coup on arrive devant l'œuvre si sérieuse d'une révolution sociale. L'esprit de Mme de Staël passe à une nouvelle école. Elle débute par l'enthousiasme. Fille d'un ministre célèbre et d'abord populaire, cette jeune femme, dont l'esprit concevait et animait tout, combien ne devait-elle pas se plaire à cette gravité nouvelle des entretiens excités par la tribune de l'Assemblée constituante ! On sent dans ses ouvrages avec quel ravissement son imagination et son amour-propre ont joui de cette vie intellectuelle, brillante, active, imprudente. Quand elle raconte, avec une éloquence naïve, le bonheur de vivre en 1789, d'être agité chaque jour par l'émotion de tant de nobles espérances et le spectacle de tant de changements, de voir enfin se réaliser tant de spéculations et de vœux philosophiques, on sent, à la vivacité de ses paroles, après tant d'années,

1. Mot à mot : rien faire. État de repos, d'amusement, de délassement.

combien le cœur a dû lui battre, et combien ses expressions, au moment même, devaient être inspirées. Seulement cela ne saurait durer longtemps. Cette *lune de miel* des révolutions, cette première joie, ce premier enthousiasme est bientôt remplacé par une vertueuse indignation, par des craintes, par des dangers inévitables. La gloire de M. Necker est renversée; des réformes salutaires et glorieuses sont suivies de tumultes démocratiques, de vengeances impitoyables. Alors cette âme si vive et si généreuse se replie sur elle-même.

Au brillant spectacle de civilisation qu'offrait l'ancienne France a succédé l'anarchie grossière, et la violence. Cette société élégante et spirituelle qui faisait la conversation dans Paris est dispersée par la terreur. Ainsi la rare intelligence de Mme de Staël, qui, d'abord agacée, excitée par l'éducation la plus ingénieuse, s'était animée plus tard d'un vif enthousiasme, mûrit dans la réflexion et le malheur. Ce sont, Messieurs[1], ces diverses épreuves senties par une âme mobile et passionnée qui servirent à former l'originalité de ce grand talent spirituel et grave, enthousiaste et sensé. C'est ainsi que, dans cette brillante élève des entretiens du dix-huitième siècle, dans cet esprit tout exalté de spéculations généreuses, vous trouverez une force de raison et un sérieux capable de comprendre et d'exposer les conditions d'un État libre, mieux que ne l'ont fait des publicistes célèbres. C'est dans cette variété d'éducations morales, unie à cette nature si rare, que je trouve la source de tant d'ouvrages opposés, les *Lettres sur Rousseau*, la *Défense de la Reine*, *Corinne*, *l'Allemagne*, et ce livre qu'on aurait peine à croire sorti de la main d'une femme, les *Considérations sur la Révolution française*.

(*Tableau de la littérature au dix-huitième siècle*[2], LX^e^ leçon.)

1. L'auteur s'adresse à ses auditeurs de la Sorbonne (1829).
2. Perrin et C^ie^, éditeurs.

LE GÉNIE DU XVII[e] SIÈCLE

Qu'elles sont brillantes ces vingt premières années du gouvernement de Louis XIV! Un roi plein d'ardeur et d'espérance saisit lui-même ce sceptre qui, depuis Henri le Grand, n'avait été soutenu que par des favoris et des ministres. Son âme, que l'on croyait subjuguée par la mollesse et les plaisirs, se déploie, s'affermit et s'éclaire, à mesure qu'il a besoin de régner. Il se montre vaillant, laborieux, ami de la justice et de la gloire : quelque chose de généreux se mêle aux premiers calculs de sa politique. Il envoie des Français défendre la chrétienté contre les Turcs, en Allemagne et dans l'île de Crète[1] ; il est protecteur, avant d'être conquérant ; et lorsque l'ambition l'entraîne à la guerre, ses armes heureuses et rapides paraissent justes à la France éblouie. La pompe des fêtes se mêle aux travaux de la guerre, les jeux du carrousel aux assauts de Valenciennes[2] et de Lille[3]. Cette altière noblesse, qui fournissait des chefs aux factions, et que Richelieu ne savait dompter que par les échafauds, est séduite par les paroles de Louis, et récompensée par les périls qu'il lui accorde à ses côtés. La Flandre est conquise[4] ; l'Océan et la Méditerranée sont réunis[5] ; de vastes ports sont creusés[6] ; une enceinte de forteresses environne la France ; les colonnades du Louvre s'élèvent; les jardins de Versailles se dessinent[7] ; l'indus-

1. *En Allemagne*, en 1664 (bataille du Saint-Gothard) ; *dans l'île de Crète*, que les Turcs réussirent à enlever aux Vénitiens en 1669.
2. *Valenciennes*, pris en 1677.
3. *Lille*, pris en 1667.
4. *Conquise* par les traités d'Aix-la-Chapelle (1668) et de Nimègue (1678).
5. *Réunis* par le canal du Midi, ou du Languedoc, ou des Deux-Mers, exécuté (1666-1681) par Paul-Riquet sur les dessins de l'ingénieur Andréossi.
6. *Sont creusés*. Création des ports de Cette et de Rochefort (1666) ; agrandissement de ceux de Toulon et de Brest.
7. La colonnade du Louvre fut construite sur les dessins de Claude Perrault, de 1665 à 1670 ; le parc de Versailles fut dessiné par Le Nôtre, de 1670 à 1672.

trie des Pays-Bas et de la Hollande se voit surpassée par les ateliers de la France; une émulation de travail, d'éclat, de grandeur, est partout répandue; un langage sublime et nouveau célèbre toutes ces merveilles, et les agrandit pour l'avenir. Les épîtres de Boileau sont datées des conquêtes de Louis XIV; Racine porte sur la scène les faiblesses et l'élégance de la cour; Molière doit à la puissance du trône la liberté de son génie; La Fontaine lui-même s'aperçoit des grandes actions du jeune roi, et devient flatteur pour le louer.

Mais un ordre social où tout semblait animé par un homme et fait pour sa gloire, pouvait-il assez inspirer l'éloquence, cette altière élève des révolutions et de la liberté? C'est là que nous apparaît le trait distinctif du siècle de Louis XIV, l'esprit religieux, non ce faux zèle, cette pieuse imposture, dont Molière, protégé par Louis XIV, vengeait la société, mais un esprit grave et sincère, nourri par la méditation et l'étude, illustré souvent par de touchants sacrifices, puissant, même au milieu des faiblesses et des vices, et porté dans quelques âmes jusqu'à la vertu la plus sublime. Là, comme on l'a dit souvent, s'était réfugiée la liberté, soit que par la véhémence d'Arnauld et l'immortel génie de Pascal, elle combattît d'astucieux ennemis[1], soit que, revêtue d'un sacré caractère, elle humiliât et instruisît l'orgueil du pouvoir absolu[2]. Tous les esprits étaient occupés de ces débats, attentifs à ces leçons. La magistrature avait perdu la grande autorité qu'elle eut dans le seizième siècle : réduite au soin de la justice, elle n'opposait plus de résistance, ni même de plainte; elle était encore un exemple de probité antique, elle n'était plus la sauvegarde

1. *D'astucieux ennemis*, les Jésuites, contre qui combattirent le théologien Antoine Arnauld (1612-1694), dans plusieurs de ses livres et de ses opuscules, et Pascal (voir page 177) dans ses *Provinciales*.

2. *Elle humiliât et instruisît l'orgueil du pouvoir absolu*. Allusion aux sermons et aux oraisons funèbres de Bossuet.

des libertés que ses pères avaient défendues; et Lamoignon[1] avait le profond savoir et la vertu, mais non le patriotisme d'un L'Hôpital et d'un Molé. C'était donc à la religion qu'il appartenait de faire entendre son langage; et elle devenait le plus magnifique ornement de ce règne, dont elle était la seule barrière. Toutes les grandeurs du siècle se pressaient humblement autour d'elle. Respectée dans les cœurs, avant même d'être victorieuse par la parole, elle avait ses racines dans les mœurs publiques. Louis XIV, la première fois qu'il entendit Bossuet, jeune encore, fit écrire au père de l'éloquent apôtre pour le féliciter d'avoir un tel fils : il avait compris que l'orateur de son siècle était né. Cette voix devint la consécration la plus imposante de toutes les grandes solennités de la mort; elle s'anima dans ses superbes mépris pour le monde, par le spectacle même d'une cour éclatante et voluptueuse. Dans les palais de Versailles, au milieu des fêtes triomphales de Louis XIV, ces accents de la muse hébraïque, ces graves enseignements de la religion retentissaient avec plus de terreur; et, lorsqu'une reine malheureuse, une princesse parée de jeunesse et de beauté, un héros longtemps vainqueur, un ministre vieilli dans l'égoïsme du pouvoir[2], avaient cessé de vivre, ce mélange de splendeur et de néant, cette magnificence si triste, cette pompe si vaine, consternaient les âmes, avant même que l'orateur eût parlé.

Mais si le règne de Louis XIV favorisait particulièrement ce genre d'éloquence, son goût juste et noble, son amour naturel du grand et du beau, ne devaient pas exer-

1. Guillaume de Lamoignon (1617-1677), qui fut nommé en 1658 premier président au Parlement de Paris. C'est celui que Boileau loue dans le *Lutrin*, sous le nom d'Ariste, et au fils duquel il dédia sa sixième épître. — On sait quel grand rôle joua L'Hôpital (1506-1573) à l'époque des guerres de religion, et la fermeté que montra pendant les troubles de la Fronde le président Mathieu Molé (1584-1656).

2. Allusion à quatre personnages dont Bossuet a prononcé l'oraison funèbre : Henriette de France, reine d'Angleterre; Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans; le prince de Condé Michel Le Tellier.

cer moins d'influence sur toutes les formes que prit alors le génie littéraire. Ce génie devint grave, élégant et poli. Tout, dans les inventions de l'art, fut modelé sur les exemples de point d'honneur chevaleresque, de dignité sévère, de bienséance pompeuse, qui brillaient autour du souverain ; et, dans les sujets empruntés à l'histoire, la vérité des peintures souffrit souvent de cette préoccupation involontaire de l'écrivain et du poète. Racine, élève des Grecs, réfléchit dans l'éclat de ses vers l'élégance de son siècle encore plus que la simplicité du théâtre d'Athènes. Fénelon se souvint des triomphes du jeune roi[1] en retraçant la gloire et les fautes de Sésostris. Aussi rien ne fut plus original, plus sincère, plus marqué d'un cachet nouveau, que cette littérature imitée et quelquefois transcrite de l'antiquité. La liberté du pinceau se retrouva jusque dans les copies qui semblaient le plus fidèles, et La Fontaine fut le plus original des poètes en croyant imiter Phèdre.

C'est le second caractère qui nous frappe dans le dix-septième siècle : l'imitation y fut indépendante et créatrice....

Les grands écrivains du siècle de Louis XIV avaient reçu du siècle précédent l'exemple d'étudier l'antiquité; mais l'enthousiasme du goût remplaça pour eux l'idolâtrie de l'érudition. Élevés au milieu d'une civilisation qui s'épurait et s'ennoblissait chaque jour, ils ne se réfugiaient plus tout entiers dans les souvenirs et dans l'idiome des Romains, comme avaient fait autrefois quelques hommes supérieurs lassés de la barbarie de leurs contemporains; ils étaient, au contraire, tout modernes par la pensée, tout animés des opinions, des idées de leur temps; seulement, leur imagination s'était enrichie des couleurs d'une autre époque, d'une civilisation, d'un

1 *Du jeune roi.* Entendez : du roi, quand il était jeune. Car le *Télémaque*, au second livre duquel il est fait ici allusion, fut composé dans les dernières années du siècle.

culte, d'une vie différente des temps modernes. Ils rapportaient de ce commerce avec les Hébreux, les Grecs, les Romains, quelque chose d'étranger, une grâce libre et fière qui se mêlait à l'originalité native de l'esprit français. Les diverses couleurs des différents âges de l'antiquité dominaient en eux, suivant l'inclination particulière du génie de chacun. Racine et Fénelon ne respiraient que l'élégante pureté, la douce mélodie des plus beaux temps d'Athènes; ils choisissaient même parmi les Grecs; ils avaient le goût et l'âme de Virgile[1]. Bossuet, d'un génie plus vaste et plus hardi, confondait la mâle simplicité d'Homère, la sublime ardeur des prophètes hébreux, et l'imagination véhémente de ces orateurs chrétiens du quatrième siècle, dont la voix avait retenti au milieu de la chute des empires et dans le tumulte des sociétés mourantes. Massillon était inspiré par l'élégance et la majesté de la diction romaine dans le siècle d'Auguste. Fléchier imitait l'art savant des rhéteurs antiques. La Bruyère empruntait quelque chose à l'esprit de Sénèque[2]. Mme de Sévigné étudiait Tacite[3]; et cette main délicate et légère, qui savait décrire avec des expressions si vives et si durables les scandales passagers de la cour, saisissait les crayons de l'éloquence et de l'histoire pour honorer la vertu de Turenne. Quelquefois une idée perdue dans l'antiquité devenait le fondement d'un monument immortel. Bossuet avait entrevu dans

1 *De Virgile.* Le rapprochement est heureux : car l'*Énéide* est toute remplie de souvenirs d'Homère et des vieux poètes grecs, et n'en est pas moins un poème original, vraiment romain et vraiment virgilien, une œuvre inspirée du patriotisme le plus ardent et de la sensibilité la plus touchante.

2. *L'esprit de Sénèque.* La recherche du trait est un des caractères du style de Sénèque comme de celui de La Bruyère. C'est le seul point de ressemblance qu'on puisse trouver entre eux, et cette ressemblance ne paraît pas être l'effet d'un dessein arrêté, chez La Bruyère, d'imiter l'écrivain latin

3. *Tacite.* Mme de Sévigné parle à plusieurs reprises de son goût pour ce grand écrivain, dont elle lisait les œuvres tantôt dans la traduction de Perrot d'Ablancourt, alors très répandue, tantôt dans le texte même.

saint Augustin et dans Paul Orose[1] le plan, la suite, la vaste ordonnance de son Histoire universelle ; et, maître d'une grande idée indiquée par un siècle barbare, il la déployait à tous les yeux avec la majesté d'une éloquence pure et sublime. Mêlant ainsi les lueurs hardies d'une civilisation irrégulière et la pompe d'une société polie, il était à la fois Démosthène, Chrysostome, Tertullien, ou plutôt il était lui-même ; et des sources fécondes où puisait son génie, rassemblant les eaux du ciel et les torrents de la montagne, il faisait jaillir un fleuve qui ne portait que son nom.

Vive expression des temps modernes et reproduction originale de l'antiquité dans ses âges divers, voilà donc les deux caractères distinctifs et dominants que nous présente le génie du dix-septième siècle[2].

(*Mélanges historiques et littéraires*[3]. *Discours d'ouverture du cours de* 1824.)

1. Dans *la Cité de Dieu* de saint Augustin, et dans l'*Histoire du monde* de Paul Orose, écrivain chrétien du v^e^ siècle.

2. Ce brillant résumé est un modèle de composition claire et nette. On peut regretter seulement que l'auteur n'ait pas au moins indiqué qu'il y avait lieu d'établir, dans ce XVII^e^ siècle, qu'on appelle communément siècle de Louis XIV, des divisions chronologiques, et que le caractère de ce siècle n'avait pas été uniforme.

3. Perrin et C^ie^, éditeurs.

VICTOR COUSIN

(1792-1867)

Né en 1792 à Paris, mort en 1867, Victor Cousin fut nommé, une première fois en 1815, à titre de suppléant, puis en 1827, d'une manière définitive, professeur de philosophie à la Sorbonne. Ses éloquentes leçons furent accueillies par toute la jeunesse libérale de l'époque avec autant, peut-être avec plus de faveur encore que celles de Guizot et de Villemain. Nous ne pouvons entrer ici dans l'examen de son système philosophique et de la molle et insuffisante doctrine dans laquelle il essayait d'unir et de concilier les solutions des diverses écoles spiritualistes, l'éclectisme. Disons seulement qu'il a toujours donné plus de place dans son enseignement à l'histoire de la philosophie qu'à l'étude personnelle des problèmes philosophiques, et qu'à défaut de profondeur et d'originalité dans les théories, il eut du moins le mérite d'une exposition claire et éloquente. C'est par là que son livre le plus célèbre, *Du Vrai, du Beau, du Bien*, revision du cours de 1818, a pu devenir presque classique. Cousin fut ministre sous Louis-Philippe (1840). Mais il ne se laissa jamais détourner entièrement de ses études par les préoccupations politiques. En 1842, il publia son mémoire *Des Pensées de Pascal* et montra le premier combien les anciens éditeurs s'étaient écartés du texte des manuscrits de ce grand écrivain. La même année parut son livre sur *Jacqueline Pascal*, et plus tard une série d'études sur les femmes illustres du temps de la Fronde, *Mme de Longueville* (1853), *Mme de Sablé* (1854), *Mme de Chevreuse* et *Mme de Hautefort* (1856). Il compléta ces travaux historiques par une sorte d'ouvrage d'ensemble : *la Société française au dix-septième siècle d'après* « le Grand Cyrus » *de Mlle de Scudéry*, auquel s'ajouteront plus tard *la Jeunesse de Mme de Longueville* (1861) et *la Jeunesse de Mazarin* (1865). Enfin nous devons citer, outre les différents cours de Cousin, réunis en volumes, des discours et des opuscules divers, une traduction des œuvres complètes de Platon (1825-1840)[1].

1. Œuvres publiées chez Perrin et Cie, éditeurs.

SUR LE BUT DE L'ART

Sans doute, en un sens, l'art est une imitation[1]; car la création absolue n'appartient qu'à Dieu. Où le génie peut-il prendre les éléments sur lesquels il travaille, sinon dans la nature dont il fait partie? Mais se borne-t-il à les reproduire tels que la nature les lui fournit, sans y rien ajouter qui lui appartienne? N'est-il que le copiste de la réalité? Son seul mérite alors est celui de la fidélité de la copie. Et quel travail plus stérile que de calquer des œuvres essentiellement inimitables par la vie dont elles sont douées, pour en tirer un simulacre médiocre? Si l'art est un écolier servile, il est condamné à n'être jamais qu'un écolier impuissant.

Le véritable artiste sent et admire profondément la nature; mais tout dans la nature n'est pas également admirable. Ainsi que nous venons de le dire, elle a quelque chose par quoi elle surpasse infiniment l'art, c'est la vie. Hors de là, l'art peut à son tour surpasser la nature, à la condition de ne pas vouloir l'imiter trop scrupuleusement. Tout objet naturel, si beau qu'il soit, est défectueux par quelque côté. Tout ce qui est réel est imparfait. Ici, l'horrible et le hideux s'unissent au sublime; là, l'élégance et la grâce sont séparées de la grandeur et de la force. Les traits de la beauté sont épars et divisés. Les réunir arbitrairement, emprunter à tel visage une bouche, à tel autre des yeux, sans une règle qui préside à ce choix et dirige ces emprunts, c'est composer des

1. C'est la théorie souvent reprise (et, par exemple, par notre Boileau, *Art Poétique*, III, 1-2) d'Aristote au début de sa *Poétique*.

monstres ; admettre une règle, c'est admettre déjà un idéal différent de tous les individus. C'est cet idéal que le véritable artiste se forme en étudiant la nature. Sans elle, il ne l'eût jamais conçu ; mais avec cet idéal, il la juge elle-même, il la rectifie, et il ose entreprendre de se mesurer avec elle....

Il est une théorie qui revient par un détour à l'imitation : c'est celle qui fait de l'illusion le but de l'art. A ce compte, le beau idéal de la peinture est un trompe-l'œil, et son chef-d'œuvre sont ces raisins de Zeuxis[1] que les oiseaux venaient becqueter. Le comble de l'art pour une pièce de théâtre serait de vous persuader que vous êtes en présence de la réalité. Ce qu'il y a de vrai dans cette opinion, c'est qu'une œuvre d'art n'est belle qu'à la condition d'être vivante, et par exemple la loi de l'art dramatique est de ne point mettre sur la scène de pâles fantômes du passé, mais des personnages empruntés à l'imagination ou à l'histoire, comme on voudra, mais animés, mais passionnés, mais parlant et agissant comme il appartient à des hommes et non à des ombres. C'est la nature humaine qu'il s'agit de représenter à elle-même sous un jour magique qui ne la défigure point et qui l'agrandisse. Cette magie, c'est le génie même de l'art....

L'illusion est si peu le but de l'art, qu'elle peut être complète et n'avoir aucun charme. Ainsi, dans l'intérêt de l'illusion, on a mis au théâtre un grand soin dans ces derniers temps à la vérité historique du costume. A la bonne heure ; mais ce n'est pas là ce qui importe. Quand vous auriez retrouvé et prêté à l'acteur qui joue le rôle de Brutus[2] le costume que porta jadis le héros romain, le poignard même dont il frappa César, cela toucherait assez médiocrement les vrais connaisseurs. Il y a plus : lorsque l'illusion va trop loin, le sentiment de l'art dis-

1. Le peintre Zeuxis vivait au cinquième siècle avant l'ère chrétienne. Rien n'est plus connu que l'anecdote à laquelle Cousin fait ici allusion.

2. Allusion à la tragédie de Voltaire *la Mort de César*.

paraît pour faire place à un sentiment purement naturel, quelquefois insupportable. Si je croyais qu'Iphigénie est en effet sur le point d'être immolée par son père à vingt pas de moi, je sortirais de la salle en frémissant d'horreur. Si l'Ariane[1] que je vois et que j'entends était la vraie Ariane qui va être trahie par sa sœur, à cette scène pathétique où la pauvre femme, qui déjà se sent moins aimée, demande qui donc lui ravit le cœur jadis si tendre de Thésée, je ferais comme ce jeune Anglais qui s'écriait en sanglotant et en s'efforçant de s'élancer sur le théâtre : « C'est Phèdre, c'est Phèdre, » comme s'il eût voulu avertir et sauver Ariane !

Mais, dit-on, le but du poète n'est-il pas d'exciter la pitié et la terreur? Oui, mais d'abord en une certaine mesure; ensuite il doit y mêler quelque autre sentiment qui tempère ceux-là ou les fasse servir à une autre fin. Si celle de l'art dramatique était seulement d'exciter au plus haut degré la pitié et la terreur, l'art serait le rival impuissant de la nature. Tous les malheurs représentés à la scène sont bien languissants devant ceux dont nous pouvons tous les jours nous donner le triste spectacle. Le premier hôpital est plus rempli de pitié et de terreur que tous les théâtres du monde. Que doit faire le poète dans la théorie que nous combattons? Transporter à la scène la réalité le plus possible, et nous émouvoir fortement en ébranlant nos sens par la vue de douleurs affreuses. Le grand ressort du pathétique serait alors la représentation de la mort, surtout celle du dernier supplice. Tout au contraire, c'en est fait de l'art dès que la sensibilité est trop excitée. Pour reprendre un exemple que nous avons déjà employé, qui[2] constitue la beauté d'une tempête, d'un naufrage? qui nous attache à ces grandes scènes de la nature ? Ce n'est certes pas la pitié

1. Allusion à la tragédie d'*Ariane* de Thomas Corneille.
2. *Qui*, archaïsme, pour *qu'est-ce qui*.

et la terreur : ces sentiments poignants et déchirants nous éloigneraient bien plutôt. Il faut une émotion toute différente de celles-là, et qui en triomphe, pour nous retenir sur le rivage; cette émotion, c'est le pur sentiment du beau et du sublime, excité et entretenu par la grandeur du spectacle, par la vaste étendue de la mer, le roulis des vagues écumantes, le bruit imposant du tonnerre. Mais songeons-nous un seul instant qu'il y a là des malheureux qui souffrent et peut-être vont périr ? Dès là ce spectacle nous devient insupportable. Il en est ainsi de l'art : quelques sentiments qu'il se propose d'exciter en nous, ils doivent toujours être tempérés et dominés par celui du beau. Produit-il seulement la pitié ou la terreur au delà d'une certaine limite, surtout la pitié ou la terreur physique, il révolte, il ne charme plus; il manque l'effet qui lui appartient pour un effet étranger et vulgaire [1].

(*Du Vrai, du Beau, du Bien*, VIII[e] leçon.)

1. Cette dissertation est brillante, mais superficielle : il est aussi difficile de ramener à la théorie de Cousin tous les exemples que présente l'histoire de l'art que de nier qu'elle paraît s'appliquer à un grand nombre d'entre eux. Encore cette théorie, telle quelle, ne peut-elle valoir que pour les arts représentatifs, la poésie, la peinture, la sculpture : la musique n'en a guère affaire, et moins encore l'architecture. Un philosophe contemporain, que nous avons déjà cité, a vu les choses avec plus de sagacité et de profondeur, croyons-nous, quand il a remarqué que l'art visait à *imprimer* en nous des sentiments plutôt qu'à les *exprimer*. Les procédés, quels qu'ils soient, rythme, son, lignes, couleurs, dont se sert l'artiste, n'ont pour but que d'endormir « les puissances actives ou plutôt résistantes de notre personnalité et de nous amener à un état de docilité parfaite où nous réalisons l'idée qu'il nous suggère. » L'imitation de la nature elle-même est un des moyens, non le seul, ni même nécessairement le plus efficace (la musique et l'architecture n'y ont recours que d'une manière tout à fait exceptionnelle) dont l'artiste peut se servir pour atteindre son but; et s'il se sert de celui-là (comme il peut arriver au peintre, au sculpteur, au poète), il n'en résulte pas qu'il doive renoncer à l'espoir d'éveiller le sentiment du beau, sous prétexte que les objets qu'il imite sont, dans la réalité, plus pénibles qu'agréables. Car « le sentiment du beau n'est pas un sentiment spécial, mais tout sentiment éprouvé par nous revêtira un caractère esthétique, pourvu qu'il ait été *suggéré*, et non pas *causé*. » (Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, chap. I.)

AUGUSTIN THIERRY

(1795-1856)

Jacques-Nicolas-Augustin Thierry est né à Blois en 1795, et mort en 1856. Disciple d'abord du réformateur Saint-Simon (1760-1825), il fut conduit à l'histoire par le désir d'y trouver des arguments en faveur de la politique libérale pour laquelle il combattait, et s'inspira, pour en renouveler les procédés, des *Martyrs* de Chateaubriand et surtout des romans de l'Écossais Walter Scott (1771-1832). Son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* (1825) donna en effet le modèle d'un art nouveau, qui est loin de satisfaire aux exigences rigoureuses de l'érudition moderne, mais qui égale en vivacité dramatique et surpasse par le souci de l'exactitude et par l'éclat du coloris les plus beaux passages des historiens de l'antiquité. Les *Récits des temps mérovingiens* (1840) forment, dans le même genre, une suite de courts et parfaits chefs-d'œuvre. Dans ses *Lettres sur l'histoire de France* (1827) et dans ses *Considérations sur l'histoire de France* (1840), il expose la méthode qu'il faut suivre pour étudier les premiers temps de cette histoire et fixe certaines idées directrices qu'il développera plus tard dans l'*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état* (1853). Ses *Dix ans d'études historiques* (1834) contiennent encore d'intéressantes dissertations et des expositions brillantes, précédées d'une préface célèbre et touchante.

COMMENT FUT PRÉPARÉE L'« HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS »

Le catalogue des livres que je devais lire et extraire[1] était énorme, et comme je n'en pouvais avoir à ma disposition qu'un très petit nombre, il me fallait chercher le reste dans les bibliothèques publiques. Au plus fort de l'hiver, je faisais de longues séances dans les galeries gla-

1. *Extraire* un livre, expression consacrée qui équivaut à : faire des extraits ou le résumé d'un livre.

ciales de la rue de Richelieu [1], et plus tard, sous le soleil d'été, je courais, dans un même jour, de Sainte-Geneviève [2] à l'Arsenal [3], et de l'Arsenal à l'Institut, dont la bibliothèque, par une faveur exceptionnelle, restait ouverte jusqu'à près de cinq heures. Les semaines et les mois s'écoulaient rapidement pour moi, au milieu de ces recherches préparatoires où ne se rencontrent ni les épines ni les découragements de la rédaction ; où l'esprit, planant en liberté au-dessus des matériaux qu'il rassemble, compose et recompose à sa guise, et construit d'un souffle le modèle idéal de l'édifice que plus tard il faudra bâtir pièce à pièce, lentement et laborieusement. En promenant ma pensée à travers ces milliers de faits épars dans des centaines de volumes, et qui me présentaient, pour ainsi dire, à nu, les temps et les hommes que je voulais peindre, je ressentais quelque chose de l'émotion qu'éprouve un voyageur passionné à l'aspect du pays qu'il a longtemps souhaité de voir et que souvent lui ont montré ses rêves.

A force de dévorer les longues pages in-folio, pour en extraire une phrase et quelquefois un mot entre mille, mes yeux acquirent une faculté qui m'étonna, et dont il m'est impossible de me rendre compte, celle de lire, en quelque sorte, par intuition, et de rencontrer presque immédiatement le passage qui devait m'intéresser. La force vitale semblait se porter tout entière vers un seul point. Dans l'espèce d'extase qui m'absorbait intérieurement, pendant que ma main feuilletait le volume ou prenait des notes, je n'avais aucune conscience de ce qui se passait autour de moi. La table où j'étais assis se garnissait et se dégarnissait de travailleurs ; les employés de la bibliothèque ou les curieux allaient et venaient par la salle ; je n'entendais rien, je ne voyais rien ; je ne voyais que les apparitions évoquées en moi par ma lecture. Ce souvenir m'est encore présent ; et depuis cette époque de premier

1. A la Bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque nationale.
2. La Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.
3. La Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

travail, il ne m'arriva jamais d'avoir une perception aussi vive des personnages de mon drame, de ces hommes de race, de mœurs, de physionomies et de destinées si diverses, qui successivement se présentaient à mon esprit, les uns chantant sur la harpe celtique l'éternelle attente du retour d'Arthur[1], les autres naviguant dans la tempête avec aussi peu de souci d'eux-mêmes que le cygne[2] qui se joue sur un lac ; d'autres, dans l'ivresse de la victoire, amoncelant les dépouilles des vaincus, mesurant la terre au cordeau pour en faire le partage, comptant et recomptant par tête les familles, comme le bétail[3] ; d'autres enfin, privés par une seule défaite[4] de tout ce qui fait que la vie vaut quelque chose, se résignant à voir l'étranger assis en maître à leurs propres foyers, ou, frénétiques de désespoir, courant la forêt pour y vivre comme vivent les loups : de rapine, de meurtre et d'indépendance[5].

Comme on l'a souvent remarqué, toute passion véritable a besoin d'un confident intime : j'en avais un à qui presque chaque soir je rendais compte de mes acquisitions et de mes découvertes de la journée.... Cet ami, ce conseiller sûr et fidèle, dont je regrette chaque jour davantage d'être séparé par l'absence, c'était le savant, l'ingénieux M. Fauriel[6], en qui la sagacité, la justesse d'esprit et la grâce de langage semblent s'être personnifiées. Ses jugements pleins de finesse et de mesure étaient ma règle dans le doute ; et la sympathie

1. *L'éternelle attente du retour d'Arthur.* On sait que le roi Arthur est le héros semi-historique, semi-légendaire des guerres que les Bretons livrèrent, au sixième siècle, contre les envahisseurs saxons, pour défendre leur indépendance. Ses contemporains ne purent se résoudre à croire à sa mort; ils nourrirent eux-mêmes et transmirent à leurs descendants, pendant plusieurs siècles, l'espérance qu'Arthur reparaîtrait un jour.

2. *Le cygne.* Dans les poésies nationales des Normands, la mer était appelée la *route des cygnes*.

3. *Comme le bétail.* Allusion à la manière dont les Normands se partagèrent le sol et les biens de l'Angleterre vaincue.

4. *Une seule défaite,* celle de Hastings (1066).

5. *D'indépendance.* Allusion à ceux qu'on appela les *outlaws* (hors la loi).

6. *Fauriel* (1772-1844), célèbre érudit, qui s'est surtout consacré à l'histoire de la langue et de la littérature de la France méridionale

avec laquelle il suivait mes travaux me stimulait à marcher en avant. Rarement je sortais de nos longs entretiens sans que ma pensée eût fait un pas, sans qu'elle eût gagné quelque chose en netteté ou en décision. Je me rappelle encore, après treize ans, nos promenades du soir, qui se prolongeaient, en été, sur une grande partie des boulevards extérieurs [1], et durant lesquelles je racontais avec une abondance intarissable les détails les plus minutieux des chroniques et des légendes, tout ce qui rendait vivants pour moi mes vainqueurs et mes vaincus [2] du onzième siècle ; toutes les misères nationales, toutes les souffrances individuelles de la population anglo-saxonne, et jusqu'aux simples avanies éprouvées par ces hommes morts depuis sept cents ans, et que j'aimais comme si j'eusse été l'un d'entre eux. Tantôt c'était un évêque saxon chassé de son siège parce qu'il ne savait pas le français ; tantôt des moines dont on lacérait les chartes comme de nulle valeur parce qu'elles étaient en langue saxonne ; tantôt un accusé que les juges normands condamnaient sans l'entendre parce qu'il ne parlait qu'anglais ; tantôt une famille dépouillée par les conquérants et recevant d'eux, à titre d'aumône, une parcelle de son propre héritage : faits de bien peu d'importance, à ne les considérer qu'en eux-mêmes, mais où je puisais la forte teinte de réalité qui devait, si la puissance d'exécution ne me manquait pas, colorer l'ensemble du tableau.

. . . . . .

1. *Boulevards extérieurs.* On donne ce nom à une ceinture continue de boulevards qui se trouvaient adossés à la barrière de Paris. Depuis que, par l'annexion des communes suburbaines, la barrière a été reportée aux fortifications (1860), ces boulevards se trouvent englobés dans l'enceinte de la ville.

2. Allusion à la théorie qui a inspiré à Aug. Thierry sa *Conquête de l'Angleterre* et sur laquelle il est revenu plusieurs fois, théorie d'ailleurs fort contestable : suivant lui, l'histoire intérieure des peuples modernes se réduirait à une lutte plus ou moins longue livrée par les serfs, les roturiers contre les privilégiés en vue d'arriver enfin à leur affranchissement ; et cette distinction elle-même de la nation en deux classes s'expliquerait toujours par une conquête initiale, l'aristocratie étant issue des conquérants du pays, les roturiers, de la race indigène et conquise.

J'atteignis le but au printemps de 1825, après quatre ans et demi d'efforts sans relâche. Le succès que j'obtins passa mes espérances; mais il y eut à cette joie, quelque grande qu'elle fût, une bien triste compensation : mes yeux s'étaient usés au travail, j'avais en partie perdu la vue[1].

(*Dix ans d'études historiques*, préface.)

LE DÉVOUEMENT A LA SCIENCE

Si, comme je me plais à le croire, l'intérêt de la science est compté au nombre des grands intérêts nationaux, j'ai donné à mon pays tout ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille. Quelle que soit la destinée de mes travaux, cet exemple, je l'espère, ne sera pas perdu. Je voudrais qu'il servît à combattre l'espèce d'affaissement moral qui est la maladie de la génération nouvelle; qu'il pût ramener dans le droit chemin de la vie quelqu'une de ces âmes énervées qui se plaignent de manquer de foi, qui ne savent où se prendre, et vont cherchant partout, sans le rencontrer nulle part, un objet de culte et de dévouement. Pourquoi se dire avec tant d'amertume que, dans le monde constitué comme il est, il n'y a pas d'air pour toutes les poitrines, pas d'emploi pour toutes les intelligences? L'étude sérieuse et calme n'est-elle pas là? et n'y a-t-il pas en elle un refuge, une espérance, une carrière à la portée de chacun de nous? Avec elle on traverse les mauvais jours sans en sentir le poids; on se fait à soi-même sa destinée; on use noblement sa vie. Voilà ce que j'ai fait et ce que je ferais encore; si j'avais à recommencer ma

1. Le mal ne cessa de faire des progrès, et, dès 1826, Augustin Thierry était tout à fait aveugle. On a vu, par la notice, que sa cécité ne l'empêcha pas jusqu'à sa mort de travailler et de produire.

route, je prendrais celle qui m'a conduit où je suis. Aveugle[1] et souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis rendre ce témoignage, qui de ma part ne sera pas suspect : il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même, c'est le dévouement à la science.

(*Dix ans d'études historiques*, préface.)

ANGOISSES MATERNELLES DE FREDEGONDE

Cette année[2], au mois d'août, une épidémie de petite vérole de la nature la plus meurtrière se déclara sur quelques points de la Gaule centrale, et, gagnant de proche en proche, parcourut presque tout le pays.

Lorsque, après avoir désolé Paris et son territoire, elle se porta vers Soissons, enveloppant avec cette ville la résidence royale de Braine[3], l'un des premiers qu'elle atteignit fut le roi Hilperik. Il ressentit les graves symptômes du mal à son début, mais il eut, dans cette épreuve, le bénéfice de l'âge, et il se releva promptement. A peine il entrait en convalescence, que le plus jeune de ses fils, Dagobert, qui n'était pas encore baptisé, tomba malade. Par un sentiment de prévoyance religieuse, et dans l'espoir d'attirer sur lui la protection divine, ses parents se hâtèrent de le présenter au baptême; l'enfant parut se trouver un peu mieux, mais bientôt son frère, Chlodobert, âgé de quinze ans, fut pris comme lui de la maladie régnante. A la vue de ses deux fils en péril de mort, Fredegonde fut saisie des cruelles

1. Voir la fin du morceau précédent.
2. Année 580.
3. *Braine*, aujourd'hui dans le département de l'Aisne, à 19 kilomètres de Soissons.

angoisses de cœur que la nature fait souffrir aux mères, et, sous le poids de l'anxiété maternelle, quelque chose d'étrange se passa dans cette âme si brutalement égoïste. Elle eut des éclairs de conscience et des sentiments d'humanité, il lui vint des pensées de remords, de pitié pour les souffrances d'autrui, de crainte des jugements de Dieu. Le mal qu'elle avait fait ou conseillé jusque-là, surtout les sombres événements de cette année, le sang versé à Limoges[1], les misères de tout genre qu'avait produites par tout le royaume l'établissement des nouveaux tributs, se représentaient à elle, troublaient son imagination, et lui causaient un repentir mêlé d'effroi.

Agitée par ses craintes maternelles et par ce soudain retour sur elle-même, Fredegonde se trouvait un jour avec le roi dans la pièce du palais où leurs deux fils étaient couchés, en proie à l'accablement de la fièvre. Il y avait du feu dans l'âtre à cause des premiers froids de septembre et pour la préparation des breuvages qu'on administrait aux jeunes malades. Hilperik, silencieux, donnait peu de signes d'émotion; la reine, au contraire, soupirant, promenant ses regards autour d'elle, et les fixant, tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre de ses enfants, montrait, par son attitude et ses gestes, la vivacité et le trouble des pensées qui l'obsédaient. Dans un pareil état de l'âme, il arrivait souvent aux femmes germaines de prendre la parole en vers improvisés ou dans un langage plus poétique et plus modulé que le simple discours. Soit qu'une passion véhémente les dominât, soit qu'elles voulussent, par un épanchement de cœur, diminuer le poids de quelque souffrance morale, elles recouraient d'instinct à cette manière plus solennelle d'exprimer leurs émotions et leurs sentiments de tout genre, la douleur, la joie, l'amour, la haine, l'indignation, le mé-

1. *A Limoges.* A la suite d'une courte sédition très cruellement réprimée.

pris[1]. Ce moment d'inspiration vint pour Fredegonde; elle se tourna vers le roi, et attachant sur lui un regard qui commandait l'attention, elle prononça les paroles suivantes :

« Il y a longtemps que nous faisons le mal et que la « bonté de Dieu nous supporte; souvent elle nous a « châtiés par des fièvres et d'autres maux, et nous ne « nous sommes pas amendés.

« Voilà que nous perdons nos fils; voilà que les larmes « des pauvres, les plaintes des veuves, les soupirs des « orphelins les tuent, et nous n'avons plus l'espérance « d'amasser pour quelqu'un.

« Nous thésaurisons sans savoir pour qui nous accumu- « lons tant de choses; voilà que des trésors restent vides « de possesseur, pleins de rapines et de malédictions.

« Est-ce que nos celliers ne regorgeaient pas de vin? « Est-ce que nos greniers n'étaient pas comblés de fro- « ment? Est-ce que nos coffres n'étaient pas remplis d'or, « d'argent, de pierres précieuses, de colliers et d'autres « ornements impériaux? Ce que nous avions de plus « beau, voilà que nous le perdons. »

Ici les larmes qui, dès le début de cette lamentation, avaient commencé à couler des yeux de la reine, et qui, à chaque pause, étaient devenues plus abondantes, étouffèrent sa voix. Elle se tut et resta la tête penchée, sanglotant et se frappant la poitrine; puis elle se redressa, comme inspirée par une résolution soudaine, et dit au roi : « Eh bien! si tu m'en crois, viens et jetons au feu « tous ces rôles[2] d'impôts iniques; contentons-nous, pour

1. On en trouve une foule d'exemples dans les *Sagas*, qui sont le monument le plus complet des anciennes mœurs germaniques. Les personnages de ces récits, hommes ou femmes, improvisent fréquemment. (*Note d'Augustin Thierry.*) — On appelle *sagas* les récits poétiques composés au moyen âge par les bardes scandinaves.

2. *Rôle :* même étymologie (*rotulus*) et même sens que rouleau ; rouleau de parchemin ; pièce officielle ; liste, catalogue, dans la langue des finances et de l'administration.

« notre fisc[1], de ce qui a suffi à ton père, le roi Chlother. » Aussitôt elle donna l'ordre d'aller chercher dans ses coffres les registres de recensement que Marcus[2] avait apportés des villes qui lui appartenaient. Lorsqu'elle les eut sous sa main, elle les prit l'un après l'autre et les jeta dans le large foyer, au milieu des tisons brûlants. Ses yeux s'animaient en voyant la flamme envelopper et consumer ces rôles obtenus à grand'peine ; mais le roi Hilperik, étonné bien plus que joyeux de cette action inattendue, regardait sans proférer un seul mot d'acquiescement. « Est-ce que tu hésites? lui dit la reine « d'un ton impérieux; fais ce que tu me vois faire, afin « que, si nous perdons nos fils, nous échappions du « moins aux peines éternelles. »

Obéissant à l'impulsion qui lui était donnée, Hilperik se rendit à la salle du palais où les actes publics étaient réunis et conservés ; il en fit extraire tous les rôles dressés pour la perception des nouvelles taxes, et commanda qu'ils fussent jetés au feu. Ensuite il envoya dans les diverses provinces de son royaume des hommes chargés d'annoncer que le décret de l'année précédente sur l'impôt territorial était annulé par le roi, et de défendre aux comtes et à tous les officiers fiscaux de l'exécuter à l'avenir.

Cependant la maladie mortelle suivait son cours; le plus jeune des deux enfants succomba le premier. Ses parents voulurent qu'il fût enseveli dans la basilique de Saint-Denis, et ils firent transporter son corps du palais de Braine à Paris, sans l'accompagner eux-mêmes. Tous leurs soins se portaient dès lors sur Chlodobert, dont l'état ne donnait plus qu'une faible espérance. Renonçant

1. *Fisc :* trésor royal. Les Romains appelaient *fiscus* (proprement, panier d'osier pour mettre de l'argent) le trésor particulier de l'empereur.

2. *Marcus*, référendaire ou chef de la chancellerie du roi, qui avait été chargé de percevoir les impôts dans les villes d'Aquitaine que Hilperik avait données en usufruit à Fredegonde.

pour lui à tout secours humain, ils le placèrent sur un brancard, et le conduisirent à pied jusque dans Soissons, à la basilique de Saint-Médard [1]. Là, suivant une des pratiques religieuses du siècle, ils l'exposèrent, couché dans son lit près de la tombe du saint, et firent un vœu solennel pour le rétablissement de sa santé. Mais le malade, épuisé par la fatigue d'un trajet de plusieurs lieues, entra en agonie le jour même, et il expira vers minuit. Cette mort émut vivement toute la population de la ville ; à l'impression de sympathie que cause d'ordinaire la fin prématurée des personnes royales, se joignait, pour les habitants de Soissons, un retour personnel sur eux-mêmes. Presque tous avaient à pleurer quelque perte récente. Ils se portèrent en foule aux funérailles du jeune prince, et le suivirent processionnellement jusqu'au lieu de sa sépulture, la basilique des martyrs saint Crépin et saint Crépinien [2]. Les hommes versaient des larmes, et les femmes, vêtues de noir, donnaient les mêmes signes de douleur qu'aux obsèques d'un père ou d'un époux ; il leur semblait, en accompagnant ce convoi, mener le deuil de toutes les familles [3].

En témoignage de ses regrets paternels, Hilperik fit de grands dons aux églises et aux pauvres. Il ne retourna pas à Braine, dont le séjour lui était devenu odieux, et où l'épidémie continuait ses ravages ; parti de Soissons avec Fredegonde, il alla s'établir avec elle dans l'une des maisons royales qui bordaient la vaste forêt de Cuise [4], à peu de distance de Compiègne. On était alors au mois

1. *Médard*, évêque de Noyon, mort en 560, avait été enterré à Soissons, par ordre du roi Chlother. (*Note d'Augustin Thierry.*)

2. *Saint Crépin et saint Crépinien*, cathédrale de la ville. Crépin et Crépinien étaient deux frères, qui, après avoir annoncé l'Évangile dans les Gaules, s'arrêtèrent à Soissons pour y exercer l'état de cordonniers, et y subirent le martyre vers 287.

3. *De toutes les familles*. Le poète latin Fortunat, évêque de Poitiers, se fit l'interprète du sentiment public en consacrant à la mémoire des deux jeunes princes une élégie et deux épitaphes.

4. *Forêt de Cuise*, aujourd'hui forêt de Compiègne.

d'octobre, à l'époque de la chasse d'automne, espèce de solennité nationale au plaisir de laquelle tout homme de race franke se livrait avec une passion capable de lui faire oublier les plus grands chagrins. Le mouvement, le bruit, l'attrait d'un exercice violent et quelquefois périlleux, calmaient la tristesse du roi et le rendaient par intervalles à son humeur habituelle ; mais pour la douleur de Fredegonde, il n'y avait ni distraction ni trêve[1].

(*Récit des temps mérovingiens*, VII^e^ récit.)

1. En regard de la terrible figure de Frédégonde, qu'on voit ici s'attendrir pour une fois, on relèvera dans les *Récits des temps mérovingiens* deux touchants portraits de femmes, celui de Galeswinthe (voir le volume consacré à la classe de quatrième) et celui de Radegonde, femme de Clotaire I^er^, qui fonda, à Poitiers, un célèbre monastère de femmes. Radegonde trouva dans la retraite qu'elle avait désirée « la paix du cloître, l'austérité monastique unie à quelques-uns des goûts de la société civilisée. L'étude des lettres figurait au premier rang des occupations imposées à toute la communauté; on devait y consacrer deux heures par jour, et le reste du temps était donné aux exercices religieux, à la lecture des livres saints et à des ouvrages de femmes. Une des sœurs lisait à haute voix durant le travail fait en commun, et les plus intelligentes, au lieu de filer, de coudre ou de broder, s'occupaient dans une autre salle à transcrire des livres pour en multiplier les copies. Quoique sévère sur certains points, comme l'abstinence de viande et de vin, la règle tolérait quelque chose des commodités et des délassements de la vie mondaine : l'usage fréquent du bain dans de vastes piscines d'eau chaude, divers amusements, et entre autres le jeu de dés, étaient permis. La fondatrice et les dignitaires du couvent recevaient dans leur compagnie, non seulement les évêques et les membres du clergé, mais des laïques de distinction. Une table était souvent dressée pour les visiteurs et pour leurs amis; on leur servait des collations délicates, et quelquefois de véritables festins, dont la reine faisait les honneurs par courtoisie, tout en s'abstenant d'y prendre part. » (*V^e^ récit.*)

JOUFFROY

(1796-1842)

Né en 1796 aux Pontets[1] (Doubs), mort en 1842, Théodore Jouffroy, que Cousin avait distingué parmi ses élèves de l'Ecole Normale, fut, en 1828, chargé, comme suppléant, du cours d'histoire de la philosophie ancienne à la Faculté des lettres de Paris; en 1830, il fut nommé professeur d'histoire de la philosophie moderne, et maître de conférences à l'Ecole Normale; en 1833, professeur de philosophie grecque et latine au Collège de France. Les leçons qu'il professa de 1833 à 1835 formèrent son *Cours de droit naturel* (1835), et l'on publia encore après sa mort son *Cours d'esthétique*. Disciple original de la philosophie écossaise, il avait traduit Dugald Stewart et Reid[2]. Toutefois Jouffroy n'est pas un chef d'école; il n'est le fondateur d'aucun système. Mais le sentiment qui animait ses recherches et qui respire encore dans ses pages les plus éloquentes a quelque chose de si personnel et de si pénétrant, trahit une âme si haute et si sincère, qu'on ressent, à le lire, une admiration sympathique, qu'il n'a jamais été donné à Cousin d'exciter, malgré la supériorité et la multiplicité de ses talents[3]. Les plus beaux fragments, articles de journaux et de revues, leçons d'ouverture, discours, mémoires divers, ont été réunis dans deux volumes de *Mélanges philosophiques*, dont le second n'a été publié qu'après sa mort[4].

1. Hameau du canton de Mouthe, dans l'arrondissement de Pontarlier.

2. Thomas Reid (1710-1796) est le fondateur de cette école écossaise qui a eu le mérite de fonder sa psychologie sur l'observation des faits, mais qui s'est trop souvent contentée de théories superficielles, sous prétexte de prendre pour guide en toutes choses le *sens commun*. Dugald Stewart (1753-1828) a été son principal disciple.

3. M. Renan dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* (chap. IV) parle de l'enthousiasme avec lequel les élèves de philosophie du séminaire d'Issy, vers 1840, lisaient les plus belles pages de ce « désespéré de la philosophie ».

4. Œuvres publiées chez Hachette et Cie, éditeurs.

DU PROBLÈME DE LA DESTINÉE HUMAINE

FRAGMENT.

Dans le sein des villes, l'homme semble être la grande affaire de la création; c'est là qu'éclate toute son apparente supériorité, c'est là qu'il semble dominer la scène du monde, ou, pour mieux dire, l'occuper à lui seul. Mais, lorsque cet être si fort, si fier, si plein de lui-même, si exclusivement préoccupé de ses intérêts dans l'enceinte des cités et parmi la foule de ses semblables, se trouve par hasard jeté au milieu d'une immense nature, qu'il se trouve seul en face de ce ciel sans fin, en face de cet horizon qui s'étend au loin et au delà duquel il y a d'autres horizons encore, au milieu de ces grandes productions de la nature qui l'écrasent, sinon par leur intelligence, du moins par leur masse; mais, lorsque voyant à ses pieds, du haut d'une montagne et sous la lumière des astres, de petits villages se perdre dans de petites forêts, qui se perdent elles-mêmes dans l'étendue de la perspective, il songe que ces villages sont peuplés d'êtres infirmes comme lui, qu'il compare ces êtres et leurs misérables habitations avec la nature qui les environne, cette nature elle-même avec notre monde sur la surface duquel elle n'est qu'un point, et ce monde, à son tour, avec les mille autres mondes qui flottent dans les airs, et auprès desquels il n'est rien : à la vue de ce spectacle, l'homme prend en pitié ses misérables passions toujours contrariées, ses misérables bonheurs qui aboutissent invariablement au dégoût; et alors la question de savoir ce qu'il est et ce qu'il fait ici-bas lui vient; et alors il se pose le problème de sa destination.

Ce n'est pas tout.

Vous qui savez l'histoire, voyez un peu comment l'humanité a marché.

Dans les grandes plaines de l'Asie, vous voyez arriver

des races qui descendent des montagnes centrales de ce vaste continent, des races qui ont peut-être des ancêtres, mais qui n'ont pas d'histoire. Elles s'en viennent sauvages, presque nues, à peine armées; elles s'en viennent sans dire d'où elles sortent, ni à qui elles appartiennent; elles arrivent là un jour, elles s'emparent de ces plaines. D'un autre côté, et des déserts de l'Arabie, arrivent d'autres races, qui n'ont pas le même crâne, les mêmes idées, mais qui sont dans la même ignorance de leur origine et de leurs ancêtres. En se rencontrant, elles se trouvent hostiles les unes aux autres; de longues luttes s'engagent, qui fondent de grands empires aussitôt renversés qu'établis[1]; une race[2] surnage enfin, qui demeure en possession de ces terres et y domine seule, tenant les autres sous ses pieds. Cet empire, à peine créé, entre en contact avec l'Europe. Là aussi des hommes sans histoire, qui ont encore d'autres crânes, d'autres idées, une autre manière de vivre. Et ces deux races, l'une asiatique et l'autre grecque, se disputent la prépondérance : les Grecs l'emportent, et l'Asie est soumise. Mais bientôt un nouveau peuple, habitant l'occident, s'élève, grandit rapidement, et dans les cadres immenses de son empire engloutit la race grecque et ses conquêtes. Cet autre peuple est lui-même entouré de races inconnues à elles-mêmes et aux autres, qui vivent, depuis des époques ignorées, dans l'occident et le nord de l'Europe. Ces hommes, qui ne ressemblent ni aux Romains, ni aux Grecs, ni aux Orientaux, qui ont d'autres croyances, d'autres idées, d'autres langues, ont aussi leur vocation qui les agite au sein de leurs forêts, et qui les appelle à leur tour sur la scène du monde. Ils y paraissent quand l'heure est venue, et Rome s'écroule sous leur souffle. Et

1. *Aussitôt renversés qu'établis.* Peu juste : l'histoire de l'ancienne Égypte s'étend sur une durée de quatre mille ans environ. Au reste, le résumé ethnographique que Jouffroy prétend tracer dans les lignes qui précèdent manque de précision et d'exactitude.

2. *Une race,* les Perses.

puis, plus tard, on pénètre dans des pays ignorés, on découvre le nord de l'Asie, le midi de l'Afrique, l'Amérique, les innombrables îles semées comme de la poussière sur la surface de l'Océan, et partout de nouveaux peuples, des peuples de toutes les couleurs, blancs, noirs, rouges, cuivrés, à crânes de toutes les formes, à civilisations de tous les degrés, à idées de toutes les espèces; et de ces peuples, aucun ne sait d'où il vient, ce qu'il fait sur la terre, où il va; aucun ne sait par quel lien il se rattache à la commune humanité !

Quand on réfléchit à cette histoire de l'espèce humaine, à cette nuit profonde qui couvre en tous lieux son berceau, à ces races qui se trouvent partout en même temps et partout dans la même ignorance de leur origine, aux diversités de toute espèce qui les séparent encore plus que les distances, les montagnes et les mers, à l'étonnement dont elles sont saisies quand elles se rencontrent, à la constante hostilité qui se déclare entre elles dès qu'elles se connaissent; quand on songe à cette obscure prédestination qui les appelle tour à tour sur la scène du monde, qui les y fait briller un moment, et qui les replonge bientôt dans l'obscurité, un sentiment d'effroi s'empare de l'âme, et l'individu se sent accablé de la mystérieuse fatalité qui semble peser sur l'espèce. Qu'est-ce donc que cette humanité dont nous faisons partie? où va-t-elle ? En est-il d'elle comme des herbes des champs et des arbres des forêts ? comme eux, est-elle sortie de terre, en tous les lieux, au jour marqué par les lois générales de l'univers, pour y rentrer un autre jour avec eux? ou bien, comme l'a rêvé son orgueil, la création n'est-elle qu'un théâtre sur lequel elle vient jouer un acte de ses destinées immortelles? Encore, si la lumière qui ne luit pas sur son berceau éclairait son développement ? Mais qui sait où elle va, comment elle va? La civilisation orientale est tombée sous la civilisation grecque; la civilisation grecque est tombée sous la civilisation romaine : une nouvelle civi-

lisation, sortie des forêts de la Germanie, a détruit la civilisation romaine. Que deviendra cette nouvelle civilisation? Conquerra-t-elle le monde, ou bien est-il dans la destinée de toute civilisation de s'accroître et de tomber? En un mot, l'humanité ne fait-elle que tourner éternellement dans le même cercle, ou bien avance-t-elle? ou bien encore, comme quelques-uns le prétendent, recule-t-elle? Car on a supposé aussi que toute lumière était au commencement, que, de traditions en traditions, de transmissions en transmissions, cette lumière allait s'éteignant, et que, sans nous en douter, nous marchions à la barbarie par le chemin de la civilisation. L'homme, Messieurs, demeure éperdu en face de ces problèmes : anéanti qu'il est dans l'espèce, l'anéantissement de l'espèce elle-même au milieu d'une mer de ténèbres glace son cœur et confond son imagination. Il se demande quelle est cette loi sous laquelle marche le troupeau des hommes sans la connaître, et qui l'emporte avec eux d'une origine ignorée à une fin ignorée : et de cette manière encore se pose pour lui la question de sa destinée.

Enfin, un motif de se la poser, plus formidable encore, si je puis me servir de cette expression, c'est celui dont la science nous a récemment[1] mis en possession. Vous savez qu'en sondant les entrailles de la terre, on y a trouvé des témoignages, des monuments authentiques de l'histoire de ce petit globe que nous habitons. On s'est convaincu qu'il fut un temps où la nature n'avait su produire à sa surface que des végétaux, végétaux immenses auprès desquels les nôtres ne sont que des pygmées, et qui ne couvraient de leur ombre aucun être animé. Vous savez qu'on a constaté qu'une grande révo-

1. Cuvier (1769-1832), le fondateur de la paléontologie, vivait encore quand Jouffroy prononçait ces paroles (ouverture du cours de 1830-1831). — La phrase de Jouffroy n'est pas construite conformément à l'usage ordinaire. On dirait mieux : « C'est celui en possession duquel la science nous a mis récemment ».

lution vint détruire cette création, comme si elle n'eût pas été digne de la main qui l'avait formée. Vous savez qu'à la seconde création, parmi ces grandes herbes et sous le dôme de ces forêts gigantesques qui avaient distingué la première, on vit se dérouler de monstrueux reptiles, premiers essais d'organisation animale, premiers propriétaires de cette terre, dont ils étaient les seuls habitants. La nature brisa cette création, et, dans la suivante, elle jeta sur la terre des quadrupèdes dont les espèces n'existent plus, animaux informes, grossièrement organisés, qui ne pouvaient vivre et se reproduire qu'avec peine, et qui ne semblaient que la première ébauche d'un ouvrier malhabile. La nature brisa encore cette création, comme elle avait fait des autres, et, d'essai en essai, allant du plus imparfait au plus parfait, elle arriva à cette dernière création qui mit pour la première fois l'homme sur la terre. Ainsi, l'homme ne semble être qu'un essai de la part du Créateur, un essai, après beaucoup d'autres qu'il s'est donné le plaisir de faire et de briser. Ces immenses reptiles, ces animaux informes, qui ont disparu de la face de la terre, y ont vécu autrefois comme nous y vivons maintenant. Pourquoi le jour ne viendrait-il pas où notre race sera effacée, et où nos ossements déterrés ne sembleront aux espèces vivantes que des ébauches grossières d'une nature qui s'essaye? et, si nous ne sommes ainsi qu'un anneau dans cette chaîne de créations de moins en moins imparfaites, qu'une méchante épreuve d'un type inconnu, tirée à son tour pour être déchirée à son tour, que sommes-nous donc, et où sont nos titres pour nous livrer à l'espérance et à l'orgueil?

Telles sont, Messieurs, quelques-unes des circonstances qui, au milieu même de la vie la plus insouciante, viennent subitement provoquer dans l'esprit de l'homme l'apparition du problème de la destinée.

(*Mélanges philosophiques : Du problème de la destinée humaine.*)

THIERS

(1797-1877)

Né à Marseille en 1797, mort en 1877, Louis-Adolphe Thiers, qui, après avoir lutté, pendant la Restauration, pour la cause libérale, fut plusieurs fois ministre sous le règne de Louis-Philippe, et qui, nommé beaucoup plus tard, au milieu des plus terribles circonstances (1870-1871), chef du pouvoir exécutif, puis président de la République française, consacra encore au service de son pays les dernières années de sa vie et les ressources d'une intelligence sur laquelle la vieillesse n'avait pas de prise, commença par chercher quelque temps sa voie, écrivit un *Eloge de Vauvenargues*, couronné par l'académie d'Aix (1821), vint à Paris, se fit journaliste et critique d'art, et publia enfin sa vivante *Histoire de la Révolution française* (1823-1827). Mais c'est surtout dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire* (1845-1862) qu'il fit preuve d'un merveilleux talent. En vain relèvera-t-on nombre d'inexactitudes dans cette œuvre immense, en vain dira-t-on que Thiers s'occupe plus de renseigner le lecteur que de provoquer ses réflexions, et de suivre l'ordre chronologique que de nous faire saisir la suite logique des événements, en vain même lui reprochera-t-on la facilité un peu lâche d'un style plus abondant que nerveux et coloré; la clarté d'une exposition toujours lumineuse en dépit de la diversité des sujets; la vivacité d'un récit animé d'un bout à l'autre du patriotisme le plus généreux et le plus enthousiaste, toutes ces qualités font de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* un de ces livres qu'on peut bien corriger ou compléter, mais qui, comme le *Louis XIV* ou le *Charles XII* de Voltaire, monographies bien moins longues d'ailleurs, bien moins complexes, moins riches, moins précises que l'ouvrage de Thiers, laissent, en définitive, dans l'esprit du public une impression ineffaçable. Il faut encore citer de Thiers le livre *De la propriété*, une étude sur *Law* et surtout des *Discours parlementaires*[1] dont les meilleurs sont d'une éloquence aussi pleine et aussi pressante qu'aisée, simple, limpide.

1. Sur Thiers orateur, voir page 596.

SUR L'ART D'ÉCRIRE L'HISTOIRE ET LA QUALITÉ ESSENTIELLE DE L'HISTORIEN

L'observation assidue des hommes et des événements, ou, comme disent les peintres, l'observation de la nature, ne suffit pas : il faut un certain don pour bien écrire l'histoire. Quel est-il? Est-ce l'esprit, l'imagination, la critique, l'art de composer, le talent de peindre? Je répondrai qu'il serait bien désirable d'avoir de tous ces dons[1] à la fois, et que toute histoire où se montre une seule de ces qualités rares est une œuvre appréciable, et hautement appréciée des générations futures. Je dirai qu'il y a non pas une, mais vingt manières d'écrire l'histoire, qu'on peut l'écrire comme Thucydide, Xénophon, Polybe, Tite-Live, Salluste, César, Tacite, Commines, Guichardin[2], Machiavel, Saint-Simon, Frédéric le Grand, Napoléon, et qu'elle est ainsi supérieurement écrite, quoique très diversement. Je ne demanderais au ciel que d'avoir fait comme le moins éminent de ces historiens,

1. *Avoir de tous ces dons.* On dit bien avoir *de* l'esprit, *de* l'imagination, etc. Mais la locution que Thiers emploie ici n'est pas trop à imiter.

2. Ces grands hommes sont assez connus. Citons cependant le portrait que Thiers lui-même, dans la dissertation d'où notre texte est extrait, trace du Florentin Guichardin (1482-1540), auteur d'une *Histoire d'Italie* en vingt livres, dans laquelle il raconte les événements de 1492 à 1534 : « Guichardin n'avait jamais songé à écrire, et n'en avait fait aucun apprentissage. Toute sa vie, il avait agi comme diplomate, administrateur, et une fois ou deux comme militaire; mais c'était l'un des esprits les plus clairvoyants qui aient jamais existé, surtout en affaires politiques. Il avait l'âme un peu triste par nature et par satiété de la vie. Ne sachant à quoi s'occuper dans sa retraite, il écrivit les annales de son temps, dont une partie s'était accomplie sous ses yeux, et il le fit avec une ampleur de narration, une vigueur de pinceau, une profondeur de jugement, qui range son histoire parmi les beaux monuments de l'esprit humain. Sa phrase est longue, embarrassée, quelquefois un peu lourde, et pourtant elle marche comme un homme vif marche vite, même avec de mauvaises jambes. Il connaissait profondément la nature humaine, et il trace de tous les personnages de son siècle des portraits éternels, parce qu'ils sont vrais, simples et vigoureux. A tous ces mérites il ajoute le ton chagrin et morose d'un homme fatigué des innombrables misères auxquelles il a assisté, trop morose, selon moi, car l'histoire doit rester calme et sereine; mais point choquant, parce qu'on y sent, comme dans la sévérité sombre de Tacite, la tristesse de l'honnête homme. »

pour être assuré d'avoir bien fait, et de laisser après moi un souvenir de mon éphémère existence. Chacun d'eux a sa qualité particulière et saillante; tel narre avec une abondance qui entraîne, tel autre narre sans suite, va par saillies et par bonds, mais, en passant, il trace en quelques traits des figures qui ne s'effacent jamais de la mémoire des hommes; tel autre enfin, moins abondant ou moins habile à peindre, mais plus calme, plus discret, pénètre d'un œil auquel rien n'échappe dans la profondeur des événements humains, et les éclaire d'une éternelle clarté. De quelque manière qu'ils fassent, je le répète, ils ont bien fait. Et pourtant n'y a-t-il pas une qualité essentielle, préférable à toutes les autres, qui doit distinguer l'historien, et qui constitue sa véritable supériorité? Je le crois, et je dis tout de suite que, dans mon opinion, cette qualité c'est l'intelligence.

Je prends ici ce mot dans son acception vulgaire, et, l'appliquant seulement aux sujets les plus divers, je vais tâcher de me faire entendre. On remarque souvent chez un enfant, un ouvrier, un homme d'État, quelque chose qu'on ne qualifie pas d'abord du nom d'esprit, parce que le brillant y manque, mais qu'on appelle l'intelligence, parce que celui qui en paraît doué saisit sur-le-champ ce qu'on lui dit, voit, entend à demi-mot, comprend, s'il est enfant ce qu'on lui enseigne, s'il est ouvrier l'œuvre qu'on lui donne à exécuter, s'il est homme d'Etat les événements, leurs causes, leurs conséquences, devine les caractères, leurs penchants, la conduite qu'il faut en attendre, et n'est surpris, embarrassé de rien, quoique souvent affligé de tout. C'est là ce qui s'appelle l'intelligence, et bientôt, à la pratique, cette simple qualité, qui ne vise pas à l'effet, est de plus grande utilité dans la vie que tous les dons de l'esprit, le génie excepté, parce qu'il n'est, après tout, que l'intelligence elle-même, avec l'éclat, la force, l'étendue, la promptitude.

C'est cette qualité, appliquée aux grands objets de

l'histoire, qui, à mon avis, est la qualité essentielle au narrateur, et qui, lorsqu'elle existe, amène bientôt à sa suite toutes les autres, pourvu qu'au don de la nature on joigne l'expérience, née de la pratique. En effet, avec ce que je nomme l'intelligence, on démêle bien le vrai du faux, on ne se laisse pas tromper par les vaines traditions ou les faux bruits de l'histoire, on a de la critique: on saisit bien le caractère des hommes et des temps, on n'exagère rien, on ne fait rien trop grand ou trop petit, on donne à chaque personnage ses traits véritables, on écarte le fard, de tous les ornements le plus malséant en histoire, on peint juste; on entre dans les secrets ressorts des choses, on comprend et on fait comprendre comment elles se sont accomplies; diplomatie, administration, guerre, marine, on met ces objets si divers à la portée de la plupart des esprits, parce qu'on a su les saisir dans leur généralité intelligible à tous; et quand on est arrivé ainsi à s'emparer des nombreux éléments dont un vaste récit doit se composer, l'ordre dans lequel il faut les présenter, on le trouve dans l'enchaînement même des événements : car celui qui a su saisir le lien mystérieux qui les unit, la manière dont ils se sont engendrés les uns les autres, a découvert l'ordre de narration le plus beau, parce que c'est le plus naturel; et si, de plus, il n'est pas de glace devant les grandes scènes de la vie des nations, il mêle fortement le tout ensemble, le fait succéder avec aisance et vivacité; il laisse au fleuve du temps sa fluidité, sa puissance, sa grâce même, en ne forçant aucun de ses mouvements, en n'altérant aucun de ses heureux contours; enfin, dernière et suprême condition, il est équitable, parce que rien ne calme, n'abat les passions comme la connaissance profonde des hommes. Je ne dirai pas qu'elle fait tomber toute sévérité, car ce serait un malheur; mais quand on connaît l'humanité et ses faiblesses, quand on sait ce qui la domine et l'entraîne, sans haïr moins le mal, sans aimer moins le bien, on a

plus d'indulgence pour l'homme qui s'est laissé aller au mal par les mille entraînements de l'âme humaine, et on n'adore pas moins celui qui, malgré toutes les basses attractions, a su tenir son cœur au niveau du bon, du beau et du grand.

L'intelligence est donc, selon moi, la faculté heureuse qui, en histoire, enseigne à démêler le vrai du faux, à peindre les hommes avec justesse, à éclaircir les secrets de la politique et de la guerre, à narrer avec un ordre lumineux, à être équitable enfin, en un mot à être un véritable narrateur. L'oserai-je dire? presque sans art, l'esprit clairvoyant que j'imagine n'a qu'à céder à ce besoin de conter qui souvent s'empare de nous et nous entraîne à rapporter aux autres les événements qui nous ont touchés, et il pourra enfanter des chefs-d'œuvre [1].

(*Histoire du Consulat et de l'Empire*[2], tome XII, *Avertissement de l'auteur.*)

ÉPILOGUE DU RÉCIT DE LA CAMPAGNE DE 1796-1797

Ainsi, en dix mois[3], outre l'armée piémontaise, trois armées formidables, trois fois renforcées, avaient été dé-

1 On voit que par ce mot d'*intelligence*, qui n'est peut-être pas très précis, Thiers veut faire entendre une réunion de qualités bien diverses, mais avant tout la justesse, la netteté dans la conception et dans la narration ; et par là Thiers caractérise son propre talent, plus qu'il ne trace le portrait de l'historien en général : car c'est précisément par la merveilleuse clarté de son exposition qu'il est surtout remarquable ; comme il le dit lui-même, « diplomatie, administration, guerre, marine, il met ces objets si divers à la portée de la plupart des esprits », et son universelle compétence n'est pas chez lui un mérite moins remarquable que l'aisance et la limpidité de son récit.

2. Combet et Cie, éditeurs.

3. La bataille de Montenotte, gagnée par Bonaparte sur les Austro-Piémontais, est du 11-12 avril 1796, la reddition de Mantoue du 2 février 1797. Dans l'intervalle, les Piémontais ont été battus à Millesimo (13 et 14 avril 1796), les Autrichiens à Dego (14 et 15) ; puis les Piémontais écrasés à Mondovi (22). Les Autrichiens, réduits à eux-mêmes, sont de nouveau défaits à Plaisance (7-8 mai), au pont de Lodi (9-10), à Borghetto (28). Une seconde

truites par une armée qui, forte de trente et quelque mille hommes à l'entrée de la campagne, n'en avait guère reçu que vingt pour réparer ses pertes. Ainsi, cinquante mille Français avaient battu plus de deux cent mille Autrichiens, en avaient pris plus de quatre-vingt mille, tué ou blessé plus de vingt mille; ils avaient livré douze batailles rangées, plus de soixante combats, passé plusieurs fleuves, en bravant les flots et les feux ennemis. Quand la guerre est une routine purement mécanique, consistant à pousser et à tuer l'ennemi qui est devant soi, elle est peu digne de l'histoire; mais quand une de ces rencontres se présente, où l'on voit une masse d'hommes mue par une seule et vaste pensée qui se développe au milieu des éclats de la foudre avec autant de netteté que celle d'un Newton ou d'un Descartes dans le silence du cabinet, alors le spectacle est digne du philosophe autant que de l'homme d'État et du militaire; et, si cette identification de la multitude avec un seul individu, qui produit la force à son plus haut degré, sert à protéger, à défendre une noble cause, celle de la liberté, alors la scène devient aussi morale qu'elle est grande....

Bonaparte courait maintenant à de nouveaux projets.... Le gouvernement, éclairé par ses exploits, lui envoyait des renforts, avec lesquels il pouvait aller à Venise dicter une paix glorieuse au nom de la République française. La fin de la campagne avait relevé toutes les espérances que son commencement avait fait naître[1].

armée autrichienne, commandée par Wurmser, succède à la première et se divise en deux corps : le premier est vaincu à Lonato (5 août), le second à Castiglione (5). Nouveau succès des Français à Roveredo (4 septembre). Cependant les Autrichiens reçoivent un renfort de 50000 hommes : ils n'en sont pas moins battus à Bassano (8) et à San-Giorgio, faubourg de Mantoue (15). A Wurmser, enfermé dès lors dans Mantoue, succède Alvinzy; mais après un seul échec et un simulacre de retraite, les Français sont de nouveau vainqueurs à Arcole (15-17 novembre) : les Autrichiens sont en fuite. Mais Alvinzy revient en Italie au mois de janvier avec 80000 hommes divisés en deux corps : l'un est complètement défait à Rivoli (14), l'autre à San-Giorgio (15) et à la Favorite, sous Mantoue (16). Le 2 février, Wurmser, enfermé dans Mantoue, capitulait.

1. *Que son commencement avait fait naître.* Dans l'intervalle, en effet,

Les triomphes de Rivoli mirent le comble à la joie des patriotes; on parlait de tous côtés de ces vingt-deux mille prisonniers, et l'on citait le témoignage des autorités de Milan, qui les avaient passés en revue, et qui en avaient certifié le nombre, pour répondre à tous les doutes de la malveillance. La reddition de Mantoue vint mettre le comble à la satisfaction. Dès cet instant, on crut la conquête de l'Italie définitive. Le courrier qui portait ces nouvelles arriva le soir à Paris. On assembla sur-le-champ la garnison, et on les publia à la lueur des torches, au son des fanfares, au milieu des cris de joie de tous les Français attachés à leur pays. Jours à jamais célèbres et à jamais regrettables pour nous! A quelle époque notre patrie fut-elle plus belle et plus grande? Les orages de la Révolution paraissaient calmés; les murmures des partis retentissaient comme les derniers bruits de la tempête. On regardait ces restes d'agitation comme la vie d'un État libre. Le commerce et les finances sortaient d'une crise épouvantable; le sol entier, restitué à des mains industrielles, allait être fécondé. Un gouvernement composé de bourgeois, nos égaux, régissait la république avec modération; les meilleurs étaient appelés à leur succéder. Toutes les voies étaient libres. La France, au comble de la puissance, était maîtresse de tout le sol qui s'étend du Rhin aux Pyrénées, de la mer aux Alpes. La Hollande, l'Espagne allaient unir leurs vaisseaux aux siens et attaquer de concert le despotisme maritime. Elle était resplendissante d'une gloire immortelle. D'admirables armées faisaient flotter ses trois couleurs à la face des rois qui avaient voulu l'anéantir. Vingt héros, divers de caractère et de talent, pareils seulement par l'âge et le courage,

les revers essuyés en Allemagne, le mauvais état des finances, les vides qui, malgré tant de victoires, s'étaient produits dans l'armée d'Italie et avaient obligé le Directoire à envoyer à Bonaparte quelques renforts, avaient été pour les Français autant de causes de découragement, et sans doute les discours des ennemis de Bonaparte ou de ses envieux ne contribuaient pas à dissiper ces impressions fâcheuses.

conduisaient ses soldats à la victoire. Hoche, Kléber, Desaix, Moreau, Joubert, Masséna, Bonaparte, et une foule d'autres encore, s'avançaient ensemble. On pesait leurs mérites divers; mais aucun œil encore, si perçant qu'il pût être, ne voyait, dans cette génération de héros, les malheureux ou les coupables; aucun œil ne voyait celui qui allait expirer à la fleur de l'âge, atteint d'un mal inconnu[1], celui qui mourrait sous le poignard musulman[2], ou sous le feu ennemi[3], celui qui opprimerait la liberté[4], celui qui trahirait sa patrie[5] : tous paraissaient purs, heureux, pleins d'avenir! Ce ne fut là qu'un moment; mais il n'y a que des moments dans la vie des peuples, comme dans celle des individus. Nous allions retrouver l'opulence avec le repos; quant à la liberté et à la gloire, nous les avions!... « Il faut, a dit un ancien, que la patrie soit non seulement heureuse, mais suffisamment glorieuse. » Ce vœu était accompli. Français, qui avons vu depuis notre liberté étouffée, notre patrie envahie, nos héros fusillés[6] ou infidèles à leur gloire, n'oublions jamais ces jours immortels de liberté, de grandeur et d'espérance.

(*Histoire de la Révolution*[7], livre XXXIV.)

1. *D'un mal inconnu.* Le général Hoche mourut à vingt-neuf ans, en 1797.
2. *Sous le poignard musulman :* Kléber, assassiné au Caire en 1800.
3. *Sous le feu ennemi :* Desaix, tué à Marengo en 1800.
4. *Celui qui opprimerait la liberté :* Bonaparte.
5. *Celui qui trahirait sa patrie :* Moreau.
6. *Nos héros fusillés.* Allusion à Ney, fusillé en 1815.
7. Combet et C^ie^, éditeurs.

MICHELET

(1798-1874)

Né à Paris en 1798, mort en 1874, Jules Michelet, qui fut professeur d'histoire à l'Ecole normale, à la Sorbonne et au Collège de France, s'est immortalisé par la publication de deux sortes d'œuvres : ses œuvres historiques, *Histoire romaine* (1831), *Précis de l'histoire moderne* (1833), *Histoire de France* (1833-1847 et 1855-1867), *Histoire de la Révolution française* (1847-1853) ; et celles qu'il faut appeler descriptives, à défaut d'un autre mot usité qui puisse s'appliquer à ces études à la fois précises et poétiques, *l'Oiseau* (1856), *l'Insecte* (1857), *la Mer* (1861), *la Montagne* (1868), etc. Mais quelle que soit la différence des sujets, le génie de l'écrivain se retrouve le même dans le récit des événements passés et dans la description des merveilles de la nature. Doué d'une imagination ardente et d'une âme passionnée, Michelet ne veut pas raconter, mais faire revivre, dans leur vie intégrale, les époques écoulées, mêlant son âme à celle des générations contemporaines, embrassant leurs haines et leurs amours, souffrant avec elles, ou s'exaltant de leurs espérances; aussi ne faut-il lui demander ni impartialité dans le jugement, ni cette exactitude même qui consiste à ne rien laisser d'important dans l'ombre et à garder aux choses leurs justes proportions[1] : le parti pris de dénigrement, d'ironie, de minutie malveillante dans les recherches, ou de négligence dans le récit des faits, est manifeste à travers tous les chapitres qu'il consacre à Louis XIV ; mais quelle vérité et quelle poésie dans toute cette histoire de la vie et de la mort de Jeanne d'Arc ! Quel hagiographe a été plus simple, plus naïf, plus touchant que Michelet; quel poète, tour à tour plus familier et plus sublime, plus habile à nous donner cette illusion qu'il vit et que nous vivons avec ses personnages? Même poésie, même passion, mêmes amours et mêmes haines quand l'auteur peint l'insecte, la mer, l'oiseau, humble ou puissant, oppresseur ou opprimé, vautour, corbeau, alouette, hirondelle; même originalité, même imprévu dans le sentiment, le tour, l'expression; même richesse d'images, même coloris. Par ses quali-

1. A vrai dire, ces défauts sont surtout apparents dans la partie de son *Histoire de France* qui parut à partir de 1855 (de la Renaissance à la Révolution)

tés, comme peut-être par ses défauts, Michelet mérite d'être considéré comme un des plus grands écrivains du dix-neuvième siècle : mais comme Pascal, comme Saint-Simon, il serait dangereux, s'il n'était impossible, de le prendre pour modèle.

ENFANCE ET MISSION DE JEANNE D'ARC

Ce fut entre la Lorraine des Vosges et celle des plaines, entre la Lorraine et la Champagne, que naquit à Dom-Remy la belle et brave fille qui devait porter si bien l'épée de la France.

Il y a quatre Dom-Remy le long de la Meuse dans un cercle de dix lieues, trois du diocèse de Toul, un de celui de Langres. Probablement ces quatre villages étaient, dans des temps plus anciens, des domaines de l'abbaye de Saint-Remy de Reims[1]. Nos grandes abbayes avaient, comme on sait, dans les temps carlovingiens, des possessions bien plus éloignées, jusqu'en Provence, jusqu'en Allemagne, jusqu'en Angleterre.

Cette ligne de la Meuse est la marche de Lorraine et de Champagne, tant disputée entre le roi et le duc[2]. Le père de Jeanne, Jacques Darc, était un digne Champenois. Jeanne tint sans doute de son père; elle n'eut point l'âpreté lorraine, mais bien plutôt la douceur champenoise, la naïveté mêlée de sens et de finesse, comme vous le trouvez dans Joinville[3].

Quelques siècles plus tôt, Jeanne serait née serve de l'abbaye de Saint-Remy; un siècle auparavant, serve

1. *De Saint-Remy de Reims.* Jeanne étant née dans un ancien fief de Saint-Remy, on comprend mieux pourquoi l'idée de Reims, l'idée du sacre, domina toute sa mission. Elle n'appela Charles VII que *Dauphin* jusqu'à ce qu'il fût sacré. (*Note de Michelet.*)

2. *Le duc* de Lorraine.

3. *Joinville* (1224-1317), le célèbre auteur de l'*Histoire de saint Louis.*

du sire de Joinville. Il était en effet seigneur de la ville de Vaucouleurs, dont le village de Dom-Remy dépendait. Mais en 1335 le roi obligea les Joinville de lui céder Vaucouleurs[1]. C'était alors le grand passage de la Champagne à la Lorraine, la droite route d'Allemagne, non seulement la route d'Allemagne, mais aussi celle des bords de la Meuse, la croix des routes. C'était encore, pour ainsi dire, la frontière des partis; il y avait près de Dom-Remy un dernier village du parti bourguignon; tout le reste était pour Charles VII[2].

Cette marche de Lorraine et de Champagne avait en tout temps cruellement souffert de la guerre; longue guerre entre l'Est et l'Ouest, entre le roi et le duc, pour la possession de Neufchâteau[3] et des places voisines; puis guerre du Nord au Sud, entre les Bourguignons et les Armagnacs.

Le souvenir de ces guerres sans pitié n'a pu s'effacer jamais. On montrait naguère encore, près de Neufchâteau, un arbre antique au nom sinistre, dont les branches avaient sans doute porté bien des fruits humains : *le chêne des partisans*.

Les pauvres gens des marches avaient l'honneur d'être sujets directs du roi, c'est-à-dire qu'au fond ils n'étaient à personne, n'étaient appuyés ni ménagés de personne, qu'ils n'avaient de seigneur, de protecteur que Dieu. Les populations sont sérieuses dans une telle situation; elles savent qu'elles n'ont à compter sur rien, ni sur les biens, ni sur la vie. Elles labourent et le soldat moissonne. Nulle part le laboureur ne s'inquiète davantage des affaires du pays; personne n'y a plus d'intérêt; il en sent si rudement les moindres contre-coups ! Il s'informe il tâche de savoir, de prévoir; du reste, il est résigné, quoi qu'il

1. *Vaucouleurs*. Charles V l'unit inséparablement à la couronne en 1365. (*Note de Michelet.*)

2. Le parti bourguignon s'étant allié à l'Angleterre, le parti Armagnac avait fini par se confondre avec le parti national.

3. *Neufchâteau*, aujourd'hui sous-préfecture du département des Vosges.

arrive, il s'attend à tout, il est patient et brave. Les femmes même le deviennent.

Jeanne était la troisième fille d'un laboureur, Jacques Darc, et d'Isabelle Romée. Elle eut deux marraines, dont l'une s'appelait Jeanne, l'autre Sibylle.

Le fils aîné avait été nommé Jacques, un autre Pierre. Les pieux parents donnèrent à l'une de leurs filles le nom plus élevé de saint Jean[1].

Tandis que les autres enfants allaient avec le père travailler aux champs ou garder les bêtes, la mère tint Jeanne près d'elle, l'occupant à coudre ou à filer[2]. Elle n'apprit ni à lire, ni à écrire; mais elle sut tout ce que savait sa mère des choses saintes. Elle reçut sa religion, non comme une leçon, une cérémonie, mais dans la forme populaire et naïve d'une belle histoire de veillée, comme la foi simple d'une mère. Ce que nous recevons ainsi avec le sang et le lait, c'est chose vivante, et la vie même.

Nous avons sur la piété de Jeanne un touchant témoignage, celui de son amie d'enfance, de son amie de cœur, Haumette, plus jeune de trois ans. « Que de fois, dit-elle, j'ai été chez son père! C'était une bonne fille, simple et douce. Elle allait volontiers à l'église et aux saints lieux. Elle filait, faisait le ménage, comme font les autres filles. Elle se confessait souvent. Elle rougissait, quand on lui disait qu'elle était trop dévote, qu'elle allait trop à l'église. » Un laboureur, appelé aussi en témoignage,

1. Ce prénom est celui d'un grand nombre d'hommes célèbres du moyen âge ; il semble annoncer dans les familles qui le donnaient à leurs enfants une sorte de tendance mystique. Le choix du nom a une singulière importance dans tous les âges religieux, à plus forte raison chez les chrétiens du moyen âge, qui plaçaient l'enfant sous le patronage du saint dont il portait le nom. (*Note de Michelet.*)

2. Disons une fois pour toutes que tous les menus faits dont Michelet compose son récit avec tant de bonheur sont attestés par des témoignages contemporains, et que rien dans cet admirable morceau n'est de l'historien moderne, rien, si ce n'est le talent merveilleux de la mise en œuvre et le coloris d'un style tour à tour naïf et enthousiaste, comme l'héroïne qu'il célèbre, et toujours vivant, pittoresque, pathétique.

ajoute qu'elle soignait les malades, donnait aux pauvres. « Je le sais bien, dit-il ; j'étais enfant alors, et c'est elle qui m'a soigné. »

Tout le monde connaissait sa charité, sa piété....

Son village était à deux pas des grandes forêts des Vosges. De la porte de la maison de son père elle voyait le vieux bois *des chênes*. Les fées hantaient ce bois; elles aimaient surtout une certaine fontaine près d'un grand hêtre qu'on nommait l'arbre des fées, des *dames*. Les petits enfants y suspendaient des couronnes, y chantaient. Ces anciennes *dames* et maîtresses des forêts ne pouvaient plus, disait-on, se rassembler à la fontaine; elles en avaient été exclues pour leurs péchés. Cependant l'Église se défiait toujours des vieilles divinités locales; le curé, pour les chasser, allait chaque année dire une messe à la fontaine.

Jeanne naquit parmi ces légendes, dans ces rêveries populaires. Mais le pays offrait à côté une tout autre poésie, celle-ci, sauvage, atroce, trop réelle hélas! la poésie de la guerre. La guerre! ce mot seul dit toutes les émotions ; ce n'est pas tous les jours sans doute l'assaut et le pillage, mais bien plutôt l'attente, le tocsin, le réveil en sursaut, et, dans la plaine, au loin, le rouge sombre de l'incendie.

État terrible, mais poétique; les plus prosaïques des hommes, les Écossais du pays bas, se sont trouvés poètes parmi les hasards du *border*[1]; de ce désert sinistre, qui semble encore maudit, ont pourtant germé les ballades, sauvages et vivaces fleurs.

Jeanne eut sa part dans ces romanesques aventures. Elle vit arriver les pauvres fugitifs, elle aida, la bonne fille, à les recevoir; elle leur cédait son lit et allait cou-

1. *Border*, mot anglais qui signifie « frontière ». Une grande partie des ballades ou chansons épiques populaires de l'Ecosse ont en effet été composées à propos des luttes qui se livrèrent, pendant tout le moyen âge, entre Anglais et Écossais, sur la frontière des deux pays.

cher au grenier. Ses parents furent aussi une fois obligés de s'enfuir. Puis, quand le flot des brigands fut passé, la famille revint et retrouva le village saccagé, la maison dévastée, l'église incendiée.

Elle sut ainsi ce que c'est que la guerre. Elle comprit cet état anti-chrétien, elle eut horreur de ce règne du diable, où tout homme mourait en péché mortel. Elle se demanda si Dieu permettrait cela toujours, s'il ne mettrait pas un terme à ces misères, s'il n'enverrait pas un libérateur comme il l'avait fait si souvent pour Israël, un Gédéon, une Judith. Elle savait que plus d'une femme avait sauvé le peuple de Dieu, que dès le commencement il avait été dit que la femme écraserait le serpent. Elle avait pu voir au portail des églises sainte Marguerite, avec saint Michel, foulant aux pieds le dragon. Si, comme tout le monde le disait, la perte du royaume était l'œuvre d'une femme, d'une mère dénaturée[1], le salut pouvait bien venir d'une fille. C'est justement ce qu'annonçait une prophétie de Merlin[2]; cette prophétie, enrichie, modifiée selon les provinces, était devenue toute lorraine dans le pays de Jeanne Darc. C'était une vierge des marches de Lorraine qui devait sauver le royaume....

Un jour d'été, jour de jeûne, à midi, Jeanne étant au jardin de son père, tout près de l'église, elle vit de ce côté une éblouissante lumière, et elle entendit une voix : « Jeanne, sois bonne et sage enfant; va souvent à l'église. » La pauvre fille eut grand'peur.

Une autre fois, elle entendit encore la voix, vit la clarté, mais dans cette clarté de nobles figures dont l'une

1. *Une mère dénaturée*, Isabeau de Bavière, femme de Charles VI et mère de Charles VII.

2. Myrdhinn ou Merlin était un barde cymrique du vi^e^ siècle, qui, transformé en enchanteur par l'imagination populaire, devint le héros de plusieurs compositions romanesques, et passa pour l'auteur de prophéties originaires des pays gallois et bretons, et qui finirent par circuler partout

avait des ailes et semblait un sage prud'homme[1]. Il lui dit : « Jeanne, va au secours du roi de France, et tu lui rendras son royaume. » Elle répondit, toute tremblante : « Messire, je ne suis qu'une pauvre fille, je ne saurais chevaucher, ni conduire les hommes d'armes. » La voix répliqua : « Tu iras trouver M. de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, et il te fera mener au roi. Sainte Catherine et sainte Marguerite viendront t'assister. » Elle resta stupéfaite et en larmes, comme si elle eût déjà vu sa destinée tout entière.

Le prud'homme n'était pas moins que saint Michel, le sévère archange des jugements et des batailles. Il revint encore, lui rendit courage, « et lui raconta la pitié qui estoit au royaume de France[2] ». Puis vinrent les blanches figures des saintes, parmi d'innombrables lumières, la tête parée de riches couronnes, la voix douce et attendrissante, à en pleurer. Mais Jeanne pleurait surtout quand les anges et les saintes la quittaient : « J'aurais bien voulu, dit-elle, que les anges m'eussent emportée. »

Si elle pleurait, dans un si grand bonheur, ce n'était pas sans raison. Quelque belles et glorieuses que fussent ces visions, sa vie dès lors avait changé. Elle qui n'avait entendu jusque-là qu'une voix, celle de sa mère, dont la sienne était l'écho, elle entendait maintenant la puissante voix des anges! Et que voulait la voix céleste? Qu'elle délaissât cette mère, cette douce maison. Elle qu'un seul mot déconcertait, il lui fallait aller parmi les hommes, parler aux hommes, aux soldats. Il fallait qu'elle quittât pour le monde, pour la guerre, ce petit jardin sous l'ombre de l'église, où elle n'entendait que les cloches et où les oiseaux mangeaient dans sa main. Car

1. *Prud'homme.* On sait que cette expression désigne dans notre vieille langue un homme sage et de grande considération.

2. *Au royaume de France.* Ce sont les termes mêmes qui sont consignés dans la relation du procès de Jeanne d'Arc.

tel était l'attrait de douceur qui entourait la jeune sainte; les animaux et les oiseaux du ciel venaient à elle, comme jadis aux Pères du désert, dans la confiance de la paix de Dieu.

Jeanne ne nous a rien dit de ce premier combat qu'elle soutint. Mais il est évident qu'il eut lieu et qu'il dura longtemps, puisqu'il s'écoula cinq années entre sa première vision et sa sortie de la maison paternelle.

Les deux autorités, paternelle et céleste, commandaient des choses contraires. L'une voulait qu'elle restât dans l'obscurité, dans la modestie et le travail; l'autre qu'elle partît et qu'elle sauvât le royaume. L'ange lui disait de prendre les armes. Le père, rude et honnête paysan, jurait que, si sa fille s'en allait avec les gens de guerre, il la noierait plutôt de ses propres mains. De part ou d'autre il fallait qu'elle désobéît. Ce fut là sans doute son plus grand combat; ceux qu'elle soutint contre les Anglais ne devaient être qu'un jeu à côté.

Elle trouva dans sa famille, non pas seulement résistance, mais tentation. On essaya de la marier, dans l'espoir de la ramener aux idées qui semblaient plus raisonnables. Un jeune homme du village prétendit qu'étant petite, elle lui avait promis mariage; et comme elle le niait, il la fit assigner devant le juge ecclésiastique de Toul. On pensait qu'elle n'oserait se défendre, qu'elle se laisserait plutôt condamner, marier. Au grand étonnement de tout le monde, elle alla à Toul, elle parut en justice, elle parla, elle qui s'était toujours tue.

Pour échapper à l'autorité de sa famille, il fallait qu'elle trouvât dans sa famille même quelqu'un qui la crût : c'était le plus difficile. Au défaut de son père, elle convertit son oncle à sa mission. Il la prit avec lui, comme pour soigner sa femme. Elle obtint de lui qu'il irait demander pour elle l'appui du sire de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs. L'homme de guerre reçut assez mal le paysan, et lui dit qu'il n'y avait rien à faire, sinon

de la ramener chez son père, « bien souffletée ». Elle ne se rebuta pas; elle voulut partir et il fallut bien que son oncle l'accompagnât. C'était le moment décisif; elle quittait pour toujours le village et la famille; elle embrassa ses amies, surtout sa petite bonne amie Mengette, qu'elle recommanda à Dieu; mais pour sa grande amie et compagne, Haumette, celle qu'elle aimait le plus, elle aima mieux partir sans la voir.

Elle arriva donc dans cette ville de Vaucouleurs, avec ses gros habits rouges de paysanne, et alla loger avec son oncle chez la femme d'un charron, qui la prit en amitié. Elle se fit mener chez Baudricourt, et lui dit avec fermeté « qu'elle venait vers lui de la part de son Seigneur, pour qu'il mandât au Dauphin de se bien maintenir, et qu'il n'assignât point de bataille à ses ennemis; parce que son Seigneur lui donnerait secours dans la mi-carême. Le royaume n'appartenait pas au Dauphin, mais à son Seigneur; toutefois son Seigneur voulait que le Dauphin devînt roi, et qu'il eût ce royaume en dépôt. » Elle ajoutait que, malgré les ennemis du Dauphin, il serait fait roi, et qu'elle le mènerait sacrer.

Le capitaine fut bien étonné; il soupçonna qu'il y avait là quelque diablerie. Il consulta le curé, qui, apparemment, eut les mêmes doutes. Elle n'avait parlé de ses visions à aucun homme d'Eglise. Le curé vint donc avec le capitaine dans la maison du charron; il déploya son étole et adjura Jeanne de s'éloigner, si elle était envoyée du mauvais esprit.

Mais le peuple ne doutait point; il était dans l'admiration. De toutes parts on venait la voir. Un gentilhomme lui dit pour l'éprouver : « Eh bien! ma mie, il faut donc que le roi soit chassé et que nous devenions Anglais. » Elle se plaignit à lui du refus de Baudricourt : « Et cependant, dit-elle, avant qu'il soit la mi-carême, il faut que je sois devers le roi, dussé-je, pour m'y rendre, user mes jambes jusqu'aux genoux. Car personne au monde,

ni roi, ni ducs, ni fille du roi d'Écosse[1], ne peuvent reprendre le royaume de France, et il n'y a pour lui de secours que moi-même, quoique j'aimasse mieux rester à filer près de ma pauvre mère; car ce n'est pas là mon ouvrage; mais il faut que j'aille, et que je le fasse, parce que mon Seigneur le veut. — Et quel est votre Seigneur? — C'est Dieu! » Le gentilhomme fut touché. Il lui promit, « par sa foi, la main dans la sienne, que, sous la conduite de Dieu, il la mènerait au roi ». Un jeune gentilhomme se sentit aussi touché et déclara qu'il suivrait cette sainte fille.

Il paraît que Baudricourt envoya demander l'autorisation du roi. En attendant, il la conduisit chez le duc de Lorraine[2], qui était malade et voulait la consulter. Le duc n'en tira rien que le conseil d'apaiser Dieu en se réconciliant avec sa femme[3]. Néanmoins, il l'encouragea.

De retour à Vaucouleurs, elle y trouva un messager du roi qui l'autorisait à venir. Le revers de la journée des harengs[4] décidait à essayer de tous les moyens. Elle avait annoncé le combat le jour même qu'il eut lieu. Les gens de Vaucouleurs, ne doutant point de sa mission, se cotisèrent pour l'équiper et lui acheter un cheval. Le capitaine ne lui donna qu'une épée.

Elle eut encore en ce moment un obstacle à surmonter. Ses parents, instruits de son prochain départ, avaient failli en perdre le sens; ils firent les derniers efforts pour la retenir; ils ordonnèrent, ils menacèrent. Elle résista à cette dernière épreuve et leur fit écrire qu'elle les priait de lui pardonner.

(*Histoire de France*[5], livre X, chap. III.)

1. Le roi d'Écosse, Jacques Ier, étant prisonnier des Anglais, la régente, sa fille, avait envoyé au secours de Charles VII un corps d'Écossais qui, victorieux à Baugé (1421), fut anéanti à Verneuil (1424).

2. Charles II, alors âgé de soixante-cinq ans; il avait combattu dans les rangs des Français à la bataille d'Azincourt (1415).

3. Marguerite de Bavière, dont il vivait séparé.

4. *La journée des harengs*, nom d'un combat livré à Rouvray, à dix lieues de Chartres, le 12 février 1429. Dunois ne put arrêter un convoi de harengs destiné aux Anglais qui assiégeaient Orléans.

5. Marpon et Flammarion, éditeurs.

HONORÉ DE BALZAC

(1799-1850)

Né à Tours en 1799, mort en 1850, Honoré de Balzac, après avoir publié quelques romans, des ouvrages divers et des articles de journaux, commença en 1829 à donner au public une suite de récits plus ou moins longs, qui porta plus tard (1842) le titre général de *la Comédie humaine*, et qui fut divisée en plusieurs séries : 1° *Scènes de la vie privée* (*Gobseck*, *Modeste Mignon*, etc.); 2° *Scènes de la vie de province* (*Eugénie Grandet*, *Ursule Mirouet*, *le Lys dans la vallée*, etc.); 3° *Scènes de la vie parisienne* (*le Père Goriot*, *César Birotteau*, *les Parents pauvres*, I, *la Cousine Bette*, II, *le Cousin Pons*, etc.); 4° *Scènes de la vie politique* (*Une ténébreuse affaire*, etc.); 5° *Scènes de la vie militaire* (*les Chouans*, etc.); 6° *Scènes de la vie de campagne* (*le Médecin de campagne*, *les Paysans*, etc.); 7° *Etudes philosophiques* (*la Peau de chagrin*, *la Recherche de l'absolu*, etc.); 8° *Etudes analytiques*. L'unité de cette œuvre immense est aisément saisissable : car les mêmes personnages reparaissent dans les différents récits de Balzac, si conséquents avec eux-mêmes, en dépit de leur très grand nombre et de la variété des incidents auxquels ils sont mêlés, qu'on a pu établir leur biographie avec autant de rigueur que s'il s'agissait d'hommes vivants. En effet, ce n'est rien moins que la société tout entière, dans toute sa complexité et dans toute sa vérité, avec ses tristesses et ses vulgarités, que Balzac a voulu peindre, s'efforçant de rejeter du roman, non pas l'exceptionnel (car l'exceptionnel peut être vrai), mais le convenu. C'est ainsi que ce fécond et puissant observateur a mérité d'être salué par une foule toujours croissante de disciples et d'admirateurs comme le chef de cette école réaliste qui, se subdivisant elle-même en divers groupes, a produit, dans la seconde partie du XIX^e^ siècle, plusieurs œuvres remarquables. Ce qui laisse le plus à désirer dans Balzac, c'est, quoi qu'on en ait dit, son style, qui, malgré d'heureuses rencontres, trahit trop souvent la négligence ou l'effort.

SERVANTE DE PROVINCE

La Grande Nanon, ainsi nommée à cause de sa taille haute de cinq pieds huit pouces[1], appartenait à Grandet[2] depuis trente-cinq ans. Quoiqu'elle n'eût que soixante livres[3] de gages, elle passait pour une des plus riches servantes de Saumur. Ces soixante livres, accumulées depuis trente-cinq ans, lui avaient permis de placer récemment quatre mille livres en viager chez maître Cruchot[4]. Ce résultat des longues et persistantes économies de la Grande Nanon parut gigantesque. Chaque servante, voyant à la pauvre sexagénaire du pain pour ses vieux jours, était jalouse d'elle, sans penser au dur servage par lequel il avait été acquis. A l'âge de vingt-deux ans, la pauvre fille n'avait pu se placer chez personne, tant sa figure semblait repoussante. Forcée de quitter une ferme incendiée où elle gardait les vaches, elle vint à Saumur, où elle chercha du service, animée de ce robuste courage qui ne se refuse à rien. Le père Grandet pensait alors à se marier, et voulait déjà monter son ménage. Il avisa cette fille, rebutée de porte en porte. Juge de la force corporelle en sa qualité de tonnelier, il devina le parti qu'on pouvait tirer d'une créature femelle taillée en Hercule, plantée sur ses pieds comme un chêne de soixante ans sur ses racines, forte des hanches, carrée du dos, ayant des mains de charretier et une probité rigoureuse. Ni les verrues qui ornaient ce visage martial, ni le teint de brique, ni les bras nerveux, ni les haillons de la Nanon n'épouvantèrent le tonnelier, qui se

1. Le *pied* valait trente-trois centimètres, et le *pouce* était la douzième partie du pied.

2. *Grandet*, tonnelier et vigneron de Saumur, très riche et très avare, l'un des principaux personnages du roman d'où ce fragment est extrait. Balzac le fait naître en 1749 et mourir en 1827. L'action du roman commence en 1819.

3. *Soixante livres* ou soixante francs.

4. *Maître Cruchot*, notaire de Saumur, autre personnage du roman.

trouvait encore dans l'âge où le cœur tressaille [1]. Il vêtit alors, chaussa, nourrit la pauvre fille, lui donna des gages, et l'employa sans trop la rudoyer. En se voyant ainsi accueillie, la Grande Nanon pleura secrètement de joie, et s'attacha sincèrement au tonnelier, qui d'ailleurs l'exploita féodalement. Nanon faisait tout : elle faisait la cuisine, elle faisait les buées [2], elle allait laver le linge à la Loire, le rapportait sur ses épaules; elle se levait au jour, se couchait tard; faisait à manger à tous les vendangeurs pendant les récoltes, surveillait les halleboteurs [3]; défendait, comme un chien fidèle, le bien de son maître; enfin, pleine d'une confiance aveugle en lui, elle obéissait sans murmure à ses fantaisies les plus saugrenues. Lors de la fameuse année 1811 [4], dont la récolte coûta des peines inouïes, après vingt ans de service, Grandet résolut de donner sa vieille montre à Nanon, seul présent qu'elle reçut jamais de lui. Quoiqu'il lui abandonnât ses vieux souliers (elle pouvait les mettre), il est impossible de considérer le profit trimestriel des souliers de Grandet comme un cadeau, tant ils étaient usés. La nécessité rendit cette pauvre fille si avare, que Grandet avait fini par l'aimer comme on aime un chien, et Nanon s'était laissé mettre au cou un collier garni de pointes dont les piqûres ne la piquaient plus. Si Grandet coupait le pain avec un peu trop de parcimonie, elle ne s'en plaignait pas; elle participait gaiement aux profits hygiéniques que procurait le régime sévère de la maison,

1. *Dans l'âge où le cœur tressaille.* Cela est dit par opposition à la dureté et à l'égoïsme croissant dont Grandet, toujours plus avare, devait faire preuve en vieillissant.

2. *Buées*, lessives.

3. *Halleboteurs*, mot tourangeau qui se rattache au vieux verbe *hallebo-ter* qui veut dire grapiller.

4. Balzac a parlé plus haut de l'habileté de Grandet à attendre le moment favorable pour vendre le plus avantageusement possible ses vendanges, que, grâce à sa fortune, il pouvait garder longtemps dans ses celliers. Sa récolte de 1811 notamment, « sagement serrée, lentement vendue, lui avait rapporté plus de deux cent quarante mille livres ».

où jamais personne n'était malade. Puis la Nanon faisait partie de la famille : elle riait quand riait Grandet, s'attristait, gelait, se chauffait, travaillait avec lui. Combien de douces compensations dans cette égalité! Jamais le maître n'avait reproché à la servante ni l'alleberge[1] ou la pêche de vigne, ni les prunes ou les brugnons mangés sous l'arbre. « Allons, régale-toi, Nanon, » lui disait-il dans les années où les branches pliaient sous les fruits, que les fermiers étaient obligés de donner aux cochons. Pour une fille des champs qui dans sa jeunesse n'avait récolté que de mauvais traitements, pour une pauvresse recueillie par charité, le rire équivoque du père Grandet était un vrai rayon de soleil. D'ailleurs, le cœur simple, la tête étroite de Nanon ne pouvaient contenir qu'un sentiment et une idée. Depuis trente-cinq ans, elle se voyait toujours arrivant devant le chantier du père Grandet, pieds nus, en haillons, et entendait toujours le tonnelier lui disant : « Que voulez-vous, ma mignonne? » Et sa reconnaissance était toujours jeune. Quelquefois Grandet, songeant que cette pauvre créature n'avait jamais entendu le moindre mot flatteur, qu'elle ignorait tous les sentiments doux qu'un être humain peut inspirer, Grandet, saisi de pitié, disait en la regardant : « Cette pauvre Nanon! » Son exclamation était toujours suivie d'un regard indéfinissable que lui jetait la vieille servante. Ce mot, dit de temps à autre, formait depuis longtemps une chaîne d'amitié non interrompue, et à laquelle chaque exclamation ajoutait un chaînon. Cette pitié, placée au cœur de Grandet et prise tout en gré par la vieille fille, avait je ne sais quoi d'horrible. Cette atroce pitié d'avare, qui réveillait mille plaisirs[2] au cœur du vieux tonnelier, était pour Nanon sa somme de bon-

1. *Alleberge*, ou plutôt *alberge* : sorte de pêche dont la chair est adhérente au noyau.

2. *Mille plaisirs*, parce qu'en comparant la vie de Nanon à la sienne, il sent mieux le prix des faveurs dont la fortune l'a comblé.

heur. Qui ne dira pas aussi : « Pauvre Nanon! » Dieu reconnaîtra ses anges aux inflexions de leurs voix et de leurs mystérieux regrets[1].

(*Eugénie Grandet.*)

LA MORT D'UNE CHRÉTIENNE

Mme Grandet, douce et bonne créature qui s'embellissait de l'éclat que jetait son âme en approchant de la tombe, Mme Grandet dépérissait de jour en jour. Souvent Eugénie se reprocha d'avoir été la cause innocente de la cruelle, de la lente maladie qui la dévorait[2].

Tous les matins, aussitôt que son père était sorti, elle venait au chevet du lit de sa mère, et là Nanon[3] lui apportait son déjeuner. Mais la pauvre Eugénie, triste et souffrante des souffrances de sa mère, en[4] montrait le visage à Nanon par un geste muet, pleurait et n'osait parler.

« Mes enfants, disait Mme Grandet, je ne regrette point la vie. Dieu m'a protégée en me faisant envisager avec joie le terme de mes misères. »

Les paroles de cette femme étaient constamment saintes et chrétiennes. Quand, au moment de déjeuner près d'elle, son mari venait se promener dans sa chambre, elle lui dit, pendant les premiers mois de l'année, les mêmes dis-

1. *De leurs mystérieux regrets.* Balzac veut dire que les mots par lesquels se manifestera notre pitié sont les mêmes que ceux que prononçait Grandet : mais Dieu saura cependant distinguer entre le vieil avare et les cœurs vraiment miséricordieux.

2. Eugénie Grandet, fille de M. et de Mme Grandet, avait fait présent à un parent malheureux d'une assez forte somme que son père lui avait donnée peu à peu; celui-ci, en l'apprenant, était entré dans une violente colère et avait ordonné à sa fille de ne plus reparaître devant lui. C'est à la suite de cette terrible scène que Mme Grandet était tombée malade.

3. *Nanon.* Voir le morceau précédent.

4. *En* (de sa mère). Cet emploi de *en* désignant des personnes est peu correct.

cours, répétés avec une douceur angélique, mais avec la fermeté d'une femme à qui une mort prochaine donnait le courage qui lui avait manqué pendant sa vie[1].

« Monsieur, je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à ma santé, lui répondait-elle quand il lui avait fait la plus banale des demandes; mais, si vous voulez rendre mes derniers moments moins amers et alléger mes douleurs, rendez vos bonnes grâces à notre fille; montrez-vous chrétien, époux et père. »

En attendant ces mots, Grandet s'asseyait près du lit et agissait comme un homme qui, voyant venir une averse, se met tranquillement à l'abri sous une porte cochère : il écoutait silencieusement sa femme, et ne répondait rien. Quand les plus touchantes, les plus tendres, les plus religieuses supplications lui avaient été adressées, il disait : « Tu es un peu pâlotte aujourd'hui, ma pauvre femme. » L'oubli le plus complet de sa fille semblait être gravé sur son front de grès, sur ses lèvres serrées. Il n'était même pas ému par les larmes que ses vagues réponses, dont les termes étaient à peine variés, faisaient couler le long du blanc visage de sa femme.

« Que Dieu vous pardonne, monsieur, disait-elle,

1. *Pendant sa vie.* Voici le portrait que Balzac traçait plus haut de Mme Grandet : « Mme Grandet était une femme sèche et maigre, jaune comme un coing, gauche, lente; une de ces femmes qui semblent être faites pour être tyrannisées. Elle avait de gros os, un gros nez, un gros front, de gros yeux, et offrait, au premier aspect, une vague ressemblance avec ces fruits cotonneux qui n'ont plus ni saveur ni suc. Ses dents étaient noires et rares, sa bouche était ridée, son menton affectait la forme dite en galoche. C'était une excellente femme. Une douceur angélique, une résignation d'insecte tourmenté par des enfants, une piété rare, une inaltérable égalité d'âme, un bon cœur, la faisaient universellement plaindre et respecter. Son mari ne lui donnait jamais plus de six francs à la fois pour ses menues dépenses. Quoique ridicule en apparence, cette femme qui, par sa dot et ses successions, avait apporté au père Grandet plus de trois cent mille francs, s'était toujours sentie si profondément humiliée d'une dépendance et d'un ilotisme contre lequel la douceur de son âme lui interdisait de se révolter, qu'elle n'avait jamais demandé un sou, ni fait une observation sur les actes que maître Cruchot lui présentait à signer. Cette fierté sotte et secrète, cette noblesse d'âme constamment méconnue et blessée par Grandet, dominaient la conduite de cette femme. »

comme je vous pardonne moi-même. Vous aurez un jour besoin d'indulgence. »

Depuis la maladie de sa femme, il n'avait plus osé se servir de son terrible : Ta, ta, ta, ta[1] ! Mais aussi son despotisme n'était-il pas désarmé par cet ange de douceur, dont la laideur disparaissait de jour en jour, chassée par l'expression des qualités morales qui venaient fleurir sur sa face. Elle était tout âme. Le génie de la prière semblait purifier, amoindrir les traits les plus grossiers de sa figure, et la faisait resplendir. Qui n'a pas observé le phénomène de cette transfiguration sur de saints visages où les habitudes de l'âme finissent par triompher des traits les plus rudement contournés, en leur imprimant l'animation particulière due à la noblesse et à la pureté des pensées élevées? Le spectacle de cette transformation accomplie par les souffrances qui consumaient les lambeaux de l'être humain dans cette femme agissait, quoique faiblement, sur le vieux tonnelier, dont le caractère resta de bronze. Si sa parole ne fut plus dédaigneuse, un imperturbable silence, qui sauvait sa supériorité de père de famille, domina sa conduite.

. . . . . .

Malgré les souhaits fervents que Grandet faisait pour la santé de sa femme[2], dont la succession ouverte était une première mort pour lui ; malgré la complaisance qu'il manifestait en toute occasion, pour les moindres volontés de la mère et de la fille étonnées ; malgré les

1. *Son terrible : Ta, ta, ta, ta !* C'est en effet par ces quatre syllabes que Grandet (sur ce personnage, voir la note 2 de la page 609) avait l'habitude de couper la parole à tous ceux qui essayaient d'opposer à ses calculs des raisons sentimentales.

2. Dans un assez long passage que nous n'avons pu citer, faute d'espace, Balzac a raconté qu'un ami de Grandet lui avait persuadé de se réconcilier avec sa fille, sinon par affection pour elle et pour Mme Grandet, du moins par intérêt. Mme Grandet était fort gravement malade, avait dit l'ami ; si elle venait à mourir sans qu'Eugénie fût rentrée en grâce, celle-ci, étant majeure, pourrait réclamer l'héritage de sa mère, et Grandet se trouverait ainsi dépossédé d'une partie de sa fortune.

soins les plus tendres prodigués par Eugénie, Mme Grandet marcha rapidement vers la mort. Chaque jour elle s'affaiblissait et dépérissait. Elle était frêle autant que les feuilles des arbres en automne. Les rayons du ciel la faisaient resplendir comme ces feuilles que le soleil traverse et dore. Ce fut une mort digne de sa vie, une mort toute chrétienne, n'est-ce pas dire sublime? Au mois d'octobre 1822[1] éclatèrent particulièrement ses vertus, sa patience d'ange et son amour pour sa fille; elle s'éteignit sans avoir laissé échapper la moindre plainte. Agneau sans tache, elle allait au ciel, et ne regrettait ici-bas que la douce compagne de sa froide vie, à laquelle ses derniers regards semblaient prédire mille maux. Elle tremblait de laisser cette brebis, blanche comme elle, seule au milieu d'un monde égoïste qui voulait lui arracher sa toison, ses trésors.

« Mon enfant, lui dit-elle avant d'expirer, il n'y a de bonheur que dans le ciel : tu le sauras un jour. »

(*Eugénie Grandet.*)

1. *Au mois d'octobre* 1822. Elle avait alors environ cinquante-deux ans, Balzac la faisant naître vers 1770 — La mort de Grandet, dont l'avarice est devenue une véritable folie, contraste avec celle de sa femme, à qui il a survécu cinq ans : « Enfin arrivèrent les jours d'agonie, pendant lesquels la forte charpente du bonhomme fut aux prises avec la destruction. Il voulut rester assis au coin de son feu, devant la porte de son cabinet.... Eugénie lui étendait des louis sur une table, et il demeurait des heures entières les yeux attachés sur les louis, comme un enfant qui, au moment où il commence à voir, contemple stupidement le même objet; et, comme à un enfant, il lui échappait un sourire pénible. « Ça me réchauffe, » disait-il quelquefois en laissant paraître sur sa figure une expression de béatitude. Lorsque le curé de la paroisse vint l'administrer, ses yeux, morts en apparence depuis quelques heures, se ranimèrent à la vue de la croix, des chandeliers, du bénitier d'argent, qu'il regarda fixement. Lorsque le prêtre lui approcha des lèvres le crucifix en vermeil pour lui faire baiser le Christ, il fit un épouvantable geste pour le saisir, et ce dernier effort lui coûta la vie; il appela Eugénie, qu'il ne voyait pas, quoiqu'elle fût agenouillée devant lui et qu'elle baignât de ses larmes une main froide. — « Mon père, bénissez-moi! demanda-t-elle. — Aie bien soin de tout. Tu me rendras compte de ça là-bas. »

LACORDAIRE

(1802-1861)

Jean-Baptiste-Henri Lacordaire, né en 1802 à Recey-sur-Ource, chef-lieu de canton du département de la Côte-d'Or, mort en 1861, entra en 1824 au séminaire de Saint-Sulpice. D'abord disciple de Lamennais, il refusa de le suivre plus longtemps, quand Rome l'eut condamné (1832). En 1835, il commença ses célèbres *conférences* de Notre-Dame, dont le succès retentissant s'explique moins, il faut le dire, par la sévérité de la prédication ou la forte précision du style que par le vivant intérêt des sujets traités, qui se rattachaient presque tous aux préoccupations contemporaines, par l'abondance sentimentale et les effusions lyriques d'une éloquence qui sait cependant devenir pressante dans l'argumentation. Outre ses *Conférences*, Lacordaire a prononcé trois *Oraisons funèbres* : la plus célèbre est celle du général Drouot (1847); on a publié de lui aussi plusieurs recueils de *lettres*. En 1840, il avait pris la robe des dominicains et composé, avec une *Vie de saint Dominique*, un mémoire pour le rétablissement de cet ordre, supprimé en France par la Révolution.

QUE TOUS LES HOMMES PEUVENT PRIER

Je vois bien l'objection[1] : est-ce que pour prier il ne faut pas la foi? Et, s'il faut prier pour avoir la foi, n'est-ce pas un cercle vicieux? Ah! oui, Messieurs, un cercle vicieux! Je crois l'avoir déjà dit, le monde est plein de ces cercles vicieux! Mais voyez comment Dieu se tire de celui-ci.

Pour prier, j'en conviens, la foi est nécessaire, au moins une foi commencée; mais savez-vous ce que c'est que la foi commencée? La foi commencée, c'est le doute;

1. L'orateur vient de prouver l'*utilité* de la prière.

Le doute est le commencement de la foi, comme la crainte est le commencement de l'amour. Je ne parle pas de ce scepticisme qui affirme en doutant, mais de ce doute familier peut-être à beaucoup de mes auditeurs, de ce doute sincère qui leur fait se dire : « Mais peut-être, après tout, être imparfait et chétif, je suis l'œuvre d'une Providence qui me gouverne et veille sur moi! Peut-être ce sang qui, tout à l'heure, a coulé sur l'autel, c'est le sang d'un Dieu qui m'a sauvé! Peut-être puis-je arriver à la connaissance, à l'amour de ce Dieu! »

Peut-être! — Ce doute-là, Messieurs, est celui qui est le commencement de la foi, et, cette foi commencée, vous ne l'arracherez pas aisément de votre cœur; Dieu l'y a rivée avec le diamant....

Tous, Messieurs, nous pouvons donc prier, parce que tous nous croyons ou nous doutons. Insectes d'un jour, perdus sous un brin d'herbe, nous nous épuisons en vains raisonnements; nous nous demandons d'où nous venons, où nous allons; mais ne pouvons-nous pas dire ces paroles : « O toi, qui que tu sois, qui nous as faits, daigne me tirer de mon doute et de ma misère[1]! » Qui est-ce qui ne peut pas prier ainsi? Qui est excusable, s'il n'essaie pas de fonder sa foi sur la prière?

(*Conférences de Notre-Dame*[2], année 1835, dernière conférence.)

1. C'est le thème même de la prière par laquelle se termine la pièce célèbre d'Alfred de Musset l'*Espoir en Dieu*.
2. Poussielgue frères, éditeurs.

VICTOR HUGO

(1802-1885)

Pour la Notice, voir page 1035.

PARIS VU DU HAUT DES TOURS DE NOTRE-DAME EN 1482

Pour le spectateur qui arrivait essoufflé sur ce faîte, c'était d'abord un éblouissement de toits, de cheminées, de rues, de ponts, de places, de flèches, de clochers. Tout vous prenait aux yeux à la fois, le pignon taillé, la toiture aiguë, la tourelle suspendue aux angles des murs, la pyramide de pierre du onzième siècle, l'obélisque d'ardoise du quinzième, la tour ronde et nue du donjon, la tour carrée et brodée de l'église, le grand, le petit, le massif, l'aérien. Le regard se perdait longtemps à toute profondeur dans ce labyrinthe, où il n'y avait rien qui n'eût son originalité, sa raison, son génie, sa beauté, rien qui ne vînt de l'art, depuis la moindre maison à devanture peinte et sculptée, à charpente extérieure, à porte surbaissée, à étages en surplomb, jusqu'au royal Louvre, qui avait alors une colonnade de tours. Mais voici les principales masses qu'on distinguait lorsque l'on commençait à se faire à ce tumulte d'édifices.

D'abord la Cité[1]. L'île de la Cité, comme dit Sau-

1. « Au quinzième siècle, dit un peu plus haut Victor Hugo lui-même, Paris était encore divisé en trois villes tout à fait distinctes et séparées : la Cité, l'Université, la Ville. La Cité, qui occupait l'île, était la plus ancienne, la moindre et comme la mère des deux autres... L'Université couvrait la rive gauche de la Seine, depuis la Tournelle jusqu'à la tour de Nesle, points qui correspondent, dans le Paris d'aujourd'hui, l'un à la Halle aux vins, l'autre à la Monnaie... La Ville, qui était le plus grand des trois morceaux de Paris, avait la rive droite. Son quai, rompu toutefois ou interrompu en plusieurs endroits, courait le long de la Seine, de la tour

val[1], qui, à travers son fatras, a quelquefois de ces bonnes fortunes de style, *l'île de la Cité est faite comme un grand navire enfoncé dans la vase et échoué au fil de l'eau vers le milieu de la Seine....*

La Cité donc s'offrait d'abord aux yeux avec sa poupe au levant et sa proue au couchant. Tourné vers la proue, on avait devant soi un innombrable troupeau de vieux toits, sur lesquels s'arrondissait largement le chevet plombé de la Sainte-Chapelle, pareil à une croupe d'éléphant chargée de sa tour. Seulement ici cette tour était la flèche la plus hardie, la plus ouvrée, la plus menuisée, la plus déchiquetée qui ait jamais laissé voir le ciel à travers son cône de dentelle. Devant Notre-Dame, au plus près, trois rues se dégorgeaient dans le parvis, belle place à vieilles maisons. Sur le côté sud de cette place se penchait la façade ridée et rechignée de l'Hôtel-Dieu, et son toit qui semble couvert de pustules et de verrues. Puis, à droite, à gauche, à l'orient, à l'occident, dans cette enceinte si étroite pourtant de la Cité, se dressaient les clochers de ses vingt et une églises de toute date, de toute forme, de toute grandeur.... Derrière Notre-Dame

de Billy à la tour du Bois, c'est-à-dire de l'endroit où est aujourd'hui le Grenier d'abondance[a] à l'endroit où sont aujourd'hui les Tuileries. » Toutefois, distincts entre eux, ces trois bourgs n'en étaient pas moins unis par deux longues rues perpendiculaires à la Seine. « La première de ces deux rues allait de la porte Saint-Jacques à la porte Saint-Martin; elle s'appelait rue Saint-Jacques dans l'Université, rue de la Juiverie dans la Cité, rue Saint-Martin dans la Ville; elle passait l'eau deux fois sous le nom de Petit-Pont et de pont Notre-Dame. La seconde, qui s'appelait rue de la Harpe sur la rive gauche, rue de la Barillerie dans l'île, rue Saint-Denis sur la rive droite, pont Saint-Michel sur un bras de la Seine, pont au Change sur l'autre, allait de la porte Saint-Michel dans l'Université à la porte Saint-Denis dans la Ville. Du reste, sous tant de noms divers, ce n'étaient toujours que deux rues, mais les deux rues mères, les deux rues génératrices, les deux artères de Paris. Toutes les autres veines de la triple ville venaient y puiser ou s'y dégorger. »

1. Henri Sauval, érudit français du dix-septième siècle, auteur d'un ouvrage intitulé *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, qui fut publié en 1724, plus de cinquante ans après sa mort.

a. Incendié en 1871, le Grenier d'abondance était situé dans le quartier de l'Arsenal, à l'extrémité sud de la rive droite du canal Saint-Martin (boulevard Bourdon).

se déroulaient, au nord, le cloître avec ses galeries gothiques ; au sud, le palais demi-roman de l'évêque ; au levant, la pointe déserte du Terrain.... Quant à l'eau, du haut des tours de Notre-Dame, on ne la voyait guère des deux côtés de la Cité : la Seine disparaissait sous les ponts, les ponts sous les maisons.

Et quand le regard passait ces ponts, dont les toits verdissaient à l'œil, moisis avant l'âge par les vapeurs de l'eau, s'il se dirigeait à gauche vers l'Université, le premier édifice qui le frappait, c'était une grosse et basse gerbe de tours, le Petit-Châtelet, dont le porche béant dévorait le bout du Petit-Pont; puis, si votre vue parcourait la rive du levant au couchant, de la Tournelle à la tour de Nesle[1], c'était un long cordon de maisons à solives sculptées, à vitres de couleur, surplombant d'étage en étage sur le pavé, un interminable zigzag de pignons bourgeois, coupé fréquemment par la bouche d'une rue, et de temps en temps aussi par la face ou par le coude d'un grand hôtel de pierre, se carrant à son aise, cours et jardins, ailes et corps de logis, parmi cette populace de maisons serrées et étriquées, comme un grand seigneur dans un tas de manants....

Ce côté de la Seine, du reste, était le moins marchand des deux; les écoliers y faisaient plus de bruit et de foule que les artisans, et il n'y avait, à proprement parler, de quai que du pont Saint-Michel à la tour de Nesle. Le reste du bord de la Seine était tantôt une grève nue, comme au delà des Bernardins[2], tantôt un entassement de maisons qui avaient le pied dans l'eau, comme entre les deux ponts.

Il y avait grand vacarme de blanchisseuses; elles criaient, parlaient, chantaient du matin au soir le long du bord, et y battaient fort le linge, comme de nos jours. Ce n'est pas la moindre gaieté de Paris.

1. Sur ces deux points de Paris, voir la page 531, note 1.
2. Le couvent des Bernardins n'était pas éloigné de la Tournelle.

L'Université faisait un bloc à l'œil. D'un bout à l'autre c'était un tout homogène et compact. Ces mille toits, drus, anguleux, adhérents, composés presque tous du même élément géométrique, offraient, vus de haut, l'aspect d'une cristallisation de la même substance. Le capricieux ravin des rues ne coupait pas ce pâté de maisons en tranches trop disproportionnées. Les quarante-deux collèges y étaient disséminés d'une manière assez égale, et il y en avait partout. Les faîtes variés et amusants de ces beaux édifices étaient le produit du même art que les simples toits qu'ils dépassaient, et n'étaient en définitive qu'une multiplication au carré ou au cube de la même figure géométrique. Ils compliquaient donc l'ensemble sans le troubler, le complétaient sans le charger....

Le sol de l'Université était montueux. La montagne Sainte-Geneviève y faisait au sud-est une ampoule énorme; et c'était une chose à voir du haut de Notre-Dame que cette foule de rues étroites et tortues (aujourd'hui *le pays latin*[1]), ces grappes de maisons qui, répandues en tout sens du sommet de cette éminence, se précipitaient en désordre et presque à pic sur ses flancs jusqu'au bord de l'eau, ayant l'air, les unes de tomber, les autres de regrimper, toutes de se retenir les unes aux autres. Un flux continuel de mille points noirs qui s'entre-croisaient sur le pavé faisait tout remuer aux yeux : c'était le peuple vu ainsi de haut et de loin.

Enfin, dans les intervalles de ces toits, de ces flèches, de ces accidents d'édifices sans nombre qui pliaient, tordaient et dentelaient d'une manière si bizarre la ligne extrême de l'Université, on entrevoyait, d'espace en espace, un gros pan de mur moussu, une épaisse tour ronde, une porte de ville crénelée, figurant la forteresse : c'était la clôture de Philippe Auguste. Au delà ver-

1 C'est encore aujourd'hui dans le *pays* ou *quartier latin* que se trouvent situés, avec plusieurs lycées ou collèges, presque tous nos établissements d'enseignement supérieur.

doyaient les prés, au delà s'enfuyaient les routes, le long desquelles traînaient encore quelques maisons de faubourg, d'autant plus rares qu'elles s'éloignaient plus....

Quand enfin, après avoir longtemps considéré l'Université, vous vous tourniez vers la rive droite, vers la Ville, le spectacle changeait brusquement de caractère. La Ville, en effet, beaucoup plus grande que l'Université, était aussi moins une. Au premier aspect, on la voyait se diviser en plusieurs masses singulièrement distinctes. D'abord, au levant, dans cette partie de la ville qui reçoit encore aujourd'hui son nom du marais où Camulogène embourba César[1], c'était un entassement de palais. Le pâté venait jusqu'au bord de l'eau. Quatre hôtels presque adhérents, Jouy, Sens, Barbeau, le logis de la Reine, miraient dans la Seine leurs combles d'ardoise coupés de sveltes tourelles. Ces quatre édifices emplissaient l'espace de la rue des Nonaindières[2] à l'abbaye des Célestins, dont l'aiguille relevait gracieusement leur ligne de pignons et de créneaux. Quelques masures verdâtres, penchées sur l'eau devant ces somptueux hôtels, n'empêchaient pas de voir les beaux angles de leurs façades, leurs larges fenêtres carrées à croisées de pierre, leurs porches ogives surchargés de statues, les vives arêtes de leurs murs toujours nettement coupés, et tous ces charmants hasards d'architecture qui font que l'art gothique a l'air de recommencer ses combinaisons à chaque monument. Derrière ces palais, courait dans toutes les directions,

1. Camulogène est un chef gaulois qui défendit d'abord avec succès Lutèce contre Labiénus, lieutenant de César, mais qui fut ensuite vaincu et tué dans une bataille qui se livra tout près de la ville, peut-être dans les plaines de Vaugirard ou d'Issy (52 av. J.-C.). César dans ses *Commentaires* (VII, 57) parle bien d'un marais derrière lequel Camulogène se serait retranché; mais il est très peu probable que ce marais fût situé sur l'emplacement du quartier de Paris qui est appelé *le Marais*.

2. *Nonaindières*, forme inintelligible, quoique longtemps usitée, du nom d'une rue de Paris qui s'appelle en réalité rue des Nonnains-d'Yères. — *Yères* est un village de l'arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise), où s'était fondée, au XII^e^ siècle, une abbaye de bénédictines, qui eut une succursale à Paris. — Toute la partie de Paris dont il est question dans ce passage est située entre la rue Saint-Antoine et la Seine.

tantôt refendue, palissadée et crénelée comme une citadelle, tantôt voilée de grands arbres comme une chartreuse, l'enceinte immense et multiforme de ce miraculeux hôtel de Saint-Pol, où le roi de France avait de quoi loger superbement vingt-deux princes de la qualité du dauphin et du duc de Bourgogne, avec leurs domestiques et leurs suites, sans compter les grands seigneurs, et l'empereur quand il venait voir Paris, et les lions, qui avaient leur hôtel à part dans l'hôtel royal. Disons ici qu'un appartement de prince ne se composait pas alors de moins de onze salles, depuis la chambre de parade jusqu'au priez-Dieu, sans parler des galeries, des bains, des étuves et autres « lieux superflus » dont chaque appartement était pourvu ; sans parler des jardins particuliers de chaque hôte du roi ; sans parler des cuisines, des celliers, des offices, des réfectoires généraux de la maison, des basses-cours, où il y avait vingt-deux laboratoires généraux, depuis la fourille[1] jusqu'à l'échansonnerie ; des jeux de mille sortes, le mail, la paume, la bague[2] ; des volières, des poissonneries, des ménageries, des écuries, des étables, des bibliothèques, des arsenaux et des fonderies. Voilà ce que c'était alors qu'un palais de roi, un Louvre, un hôtel Saint-Pol. Une cité dans la cité....

Derrière, s'élevait la forêt d'aiguilles du palais des Tournelles. Pas de coup d'œil au monde, ni à Chambord[3], ni à l'Alhambra[4], plus magique, plus aérien, plus pres-

1. *Fourille.* On ne trouve pas d'autre exemple de l'emploi de ce mot, par lequel l'auteur désigne probablement le bâtiment appelé *fourrière*, où l'on renfermait les provisions de bois, de charbon, de *feurre* (ou *fouarre*), c'est-à-dire de paille, de *fourrage*.

2. Le *mail* est un jeu de boules qu'on pousse avec un *mail* ou grand maillet ; on sait que la *paume* est une sorte de jeu de balle ; le jeu de bagues consiste à attraper avec une lance ou une épée, en passant à cheval au galop, des bagues suspendues à un poteau.

3. *Chambord*, village du département de Loir-et-Cher, où s'élève un admirable château construit par François Ier.

4. *L'Alhambra* (le palais Rouge), célèbre château fort construit à Grenade par les Maures au treizième siècle.

tigieux que cette futaie de flèches, de clochetons, de cheminées, de girouettes, de spirales, de vis, de lanternes trouées par le jour qui semblaient frappées à l'emporte-pièce, de pavillons, de tourelles en fuseaux, ou, comme on disait alors, de tournelles, toutes diverses de formes, de hauteur et d'attitude. On eût dit un gigantesque échiquier de pierre.

A droite des Tournelles, cette botte d'énormes tours d'un noir d'encre, entrant les unes dans les autres, et ficelées pour ainsi dire par un fossé circulaire, ce donjon beaucoup plus percé de meurtrières que de fenêtres, ce pont-levis toujours dressé, cette herse[1] toujours tombée, c'est la Bastille. Ces espèces de becs noirs qui sortent d'entre les créneaux, et que vous prenez de loin pour des gouttières, ce sont des canons.

Sous leur boulet, au pied du formidable édifice, voici la porte Saint-Antoine, enfouie entre ses deux tours.

Au delà des Tournelles, jusqu'à la muraille de Charles V, se déroulait, avec de riches compartiments de verdure et de fleurs, un tapis velouté de cultures et de parcs royaux, au milieu desquels on reconnaissait, à son labyrinthe d'arbres et d'allées, le fameux jardin Dédalus que Louis XI avait donné à Coictier[2]. L'observatoire du docteur s'élevait au-dessus du dédale comme une grosse colonne isolée ayant une maisonnette pour chapiteau. Il s'est fait dans cette officine de terribles astrologies.

Là est aujourd'hui la place Royale[3].

Comme nous venons de le dire, le quartier de palais dont nous avons tâché de donner quelque idée au lecteur,

1. *Herse*, contre-porte ou seconde porte d'une ville ou d'une forteresse: armée de pointes de fer, la herse est suspendue en l'air par une chaîne et peut être ainsi maintenue ou au contraire baissée à volonté.

2. Jacques Coictier ou Coythier, médecin de Louis XI, qui, grâce à la peur que la mort inspirait au roi, exerça sur lui un grand ascendant et en obtint nombre de bienfaits. Il vécut jusque dans les premières années du seizième siècle.

3. La place Royale s'appela, sous le Consulat, le premier Empire et la seconde République, et s'appelle de nouveau, depuis 1870, place des Vosges

en n'indiquant néanmoins que les sommités, emplissait l'angle que l'enceinte de Charles V faisait avec la Seine à l'orient. Le centre de la Ville était occupé par un monceau de maisons à peuple. C'était là en effet que se dégorgeaient les trois ponts de la Cité sur la rive droite, et les ponts font des maisons avant des palais. Cet amas d'habitations bourgeoises pressées comme les alvéoles dans la ruche, avait sa beauté. Il en est des toits d'une capitale comme des vagues d'une mer, cela est grand. D'abord les rues, croisées et brouillées, faisaient dans le bloc cent figures amusantes : autour des halles, c'était comme une étoile à mille raies. Les rues Saint-Denis et Saint-Martin, avec leurs innombrables ramifications, montaient l'une auprès de l'autre comme deux gros arbres qui mêlent leurs branches ; et puis, des lignes tortues, les rues de la Plâtrerie, de la Verrerie, de la Tixeranderie, etc., serpentaient sur le tout. Il y avait aussi de beaux édifices qui perçaient l'ondulation pétrifiée de cette mer de pignons....

Ajoutez les croix de pierre sculptées, plus prodiguées encore dans les carrefours que les gibets; le cimetière des Innocents, dont on apercevait au loin, par-dessus les toits, l'enceinte architecturale ; le pilori des Halles, dont on voyait le faîte entre deux cheminées de la rue de la Cossonnerie ; l'échelle[1] de la Croix-du-Trahoir dans son carrefour toujours noir de peuple ; les masures circulaires de la halle au blé ; les tronçons de l'ancienne clôture de Philippe Auguste, qu'on distinguait çà et là, noyés dans les maisons, tours rongées de lierre, portes ruinées, pans de murs croulants et déformés ; le quai avec ses mille boutiques et ses écorcheries saignantes ; la Seine chargée de bateaux, du port au Foin au For-

1. *Échelle*, pilori. La *Croix-du-Trahoir* (latin *trahere*, tirer) ou du *Tiroir* était située à l'angle de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré : l'origine de cette appellation est inconnue. — La rue de la Cossonnerie existe encore : la *Cossonnerie* était le quartier des *cossons* ou revendeurs.

l'Evêque[1], et vous aurez une image confuse de ce qu'était en 1482 le trapèze central de la Ville.

Avec ces deux quartiers, l'un d'hôtels, l'autre de maisons, le troisième élément de l'aspect qu'offrait la ville, c'était une longue zone d'abbayes qui la bordait dans presque tout son pourtour, du levant au couchant, et, en arrière de l'enceinte de fortifications qui fermait Paris, lui faisait une seconde enceinte intérieure de couvents et de chapelles. Ainsi, immédiatement à côté du parc des Tournelles, entre la rue Saint-Antoine et la vieille rue du Temple, il y avait Sainte-Catherine avec son immense culture, qui n'était bornée que par la muraille de Paris. Entre la vieille et la nouvelle rue du Temple, il y avait le Temple, sinistre faisceau de tours, haut, debout et isolé au milieu d'un vaste enclos crénelé. Entre la rue Neuve-du-Temple et la rue Saint-Martin, c'était l'abbaye de Saint-Martin, au milieu de ses jardins, superbe église fortifiée dont la ceinture de tours, dont la tiare de clochers, ne le cédaient en force et en splendeur qu'à Saint-Germain des Prés. Entre les deux rues Saint-Martin et Saint-Denis se développait l'enclos de la Trinité. Enfin, entre la rue Saint-Denis et la rue Montorgueil, les Filles-Dieu. A côté, on distinguait les toits pourris et l'enceinte dépavée de la Cour des Miracles[2]. C'était le seul anneau profane qui se mêlât à cette dévote chaîne de couvents.

Enfin, le quatrième compartiment qui se dessinait de lui-même dans l'agglomération des toits de la rive droite, et qui occupait l'angle occidental de la clôture et le bord de l'eau en aval, c'était un nouveau nœud de palais et d'hôtels serrés au pied du Louvre. Le vieux Louvre de

1. Le *For-l'Évêque* (*Forum episcopi*) était un bâtiment situé près de Saint-Germain-l'Auxerrois, où l'évêque avait sa cour de justice. Au XVII^e^ siècle, ce bâtiment fut converti en prison royale. Le port au Foin était en amont du For-l'Evêque.

2. La *Cour des Miracles* resta, jusqu'au XVII^e^ siècle, le repaire des pires mendiants, des voleurs et des assassins de Paris.

Philippe Auguste, cet édifice démesuré dont la grosse tour ralliait vingt-trois maîtresses tours autour d'elle, sans compter les tourelles, semblait de loin enchâssé dans les combles gothiques de l'hôtel d'Alençon et du Petit-Bourbon[1]. Cette hydre de tours, gardienne géante de Paris, avec ses vingt-quatre têtes toujours dressées, avec ses croupes monstrueuses, plombées ou écaillées d'ardoises, et toutes ruisselantes de reflets métalliques, terminait d'une manière surprenante la configuration de la Ville au couchant.

Ainsi, un immense pâté de maisons bourgeoises, flanqué à droite et à gauche de deux blocs de palais, couronnés, l'un par le Louvre, l'autre par les Tournelles, bordé au nord d'une longue ceinture d'abbayes et d'enclos cultivés, le tout amalgamé et fondu au regard; sur ces mille édifices dont les toits de tuiles et d'ardoises découpaient les uns sur les autres tant de chaînes bizarres, les clochers tatoués, gaufrés et guillochés des quarante-quatre églises de la rive droite; des myriades de rues au travers; pour limite, d'un côté, une clôture de hautes murailles à tours carrées (celle de l'Université était à tours rondes); de l'autre, la Seine coupée de ponts et charriant force bateaux : voilà la Ville au quinzième siècle.

Au delà des murailles, quelques faubourgs se pressaient aux portes, mais moins nombreux et plus épars que ceux de l'Université....

Maintenant, si le dénombrement de tant d'édifices, quelque sommaire que nous l'ayons voulu faire, n'a pas pulvérisé, à mesure que nous la construisions, dans l'esprit du lecteur, l'image générale du vieux Paris, nous la résumerons en quelques mots. Au centre, l'île de la Cité, ressemblant par sa forme à une énorme tortue, et faisant sortir ses ponts écaillés de tuiles, comme des pattes, de

1. Le *Petit-Bourbon* était un somptueux hôtel appartenant à la famille de Bourbon, situé sur l'emplacement d'une partie du Louvre actuel entre l'ancien Louvre et la colonnade. La troupe de Molière y donna des représentations de 1658 à 1660.

dessous sa grise carapace de toits. A gauche, le trapèze monolithe, ferme, dense, hérissé, de l'Université ; à droite, le vaste demi-cercle de la Ville, beaucoup plus mêlé de jardins et de monuments. Les trois blocs, Cité, Université, Ville, marbrés de rues sans nombre. Tout au travers, la Seine, « la nourricière Seine », comme le dit le P. Du Breul[1], obstruée d'îles, de ponts et de bateaux. Tout autour d'une plaine immense, rapiécée de mille sortes de cultures, semée de beaux villages : à gauche, Issy, Vanves, Vaugirard, Montrouge, Gentilly avec sa tour ronde et sa tour carrée, etc. ; à droite, vingt autres, depuis Conflans jusqu'à la Ville-l'Evêque[2]. A l'horizon, un ourlet de collines disposées en cercle comme le rebord du bassin. Enfin, au loin, à l'orient, Vincennes et ses sept tours quadrangulaires ; au sud, Bicêtre et ses tourelles pointues ; au septentrion, Saint-Denis et son aiguille ; à l'occident, Saint-Cloud et son donjon. Voilà le Paris que voyaient du haut des tours de Notre-Dame les corbeaux qui vivaient en 1482.

(*Notre-Dame de Paris*[3], livre III, chap. II.)

1. Jacques du Breul (1528-1614), auteur d'un ouvrage intitulé *Fastes et antiquités de Paris* (1605), réimprimé sous le titre de *Théâtre des antiquités de Paris* (1612 et 1639).

2. Conflans est un village voisin de Charenton, situé près du confluent de la Seine sur la Marne ; l'emplacement de la Ville-l'Évêque est, depuis le dix-huitième siècle, enclavé dans la partie nord-ouest de Paris.

3. Édition définitive : Hetzel, Quantin, éditeurs.

DÉNOUEMENT DES « TRAVAILLEURS DE LA MER »

Le pêcheur Gilliatt, de Guernesey, a, au prix d'incroyables efforts, sauvé la machine à vapeur d'un navire de transport que l'on croyait irrémédiablement perdu (l'action se passe à la fin du premier quart du XIX^e^ siècle, c'est-à-dire à une époque où « c'était une prodigieuse nouveauté qu'un bateau à vapeur dans les eaux de la Manche »). Le propriétaire du navire, Mess Lethierry, pour récompenser cet exploit surhumain, veut faire épouser à Gilliatt sa charmante nièce Déruchette, dont il le sait épris : et, en effet, c'est dans l'espoir d'épouser la jeune fille que Gilliatt a supporté ce long et terrible travail. Mais Gilliatt s'aperçoit que Déruchette ne l'aime pas; celui qu'elle aime, et profondément, c'est un jeune ecclésiastique, nommé peu de temps auparavant pasteur à Guernesey, mais qui est à la veille de repartir pour l'Angleterre, Ebenezer Caudray. Alors, par un effort immédiat de dévouement sublime, Gilliatt, qui n'a pas encore dit un mot de son amour à Déruchette elle-même, déclare à Lethierry qu'il n'aime pas la jeune fille, et c'est lui qui s'emploie pour faire célébrer le mariage de Déruchette et d'Ebenezer. — Maintenant le mariage est accompli, et le vaisseau qui doit emmener en Angleterre les deux jeunes époux vient de mettre à la voile....

Quand Gilliatt arriva à Saint-Sampson[1], il n'y avait pas encore d'eau au fond du port, et il put le traverser à pied sec, inaperçu derrière les coques de navire au radoub[2]. Un cordon de pierres plates espacées qu'il y a là, aide à ce passage.

Gilliatt ne fut pas remarqué. La foule était à l'autre

1. Il vient d'assister à l'embarquement de Déruchette et d'Ebenezer. Il se dirige vers sa maison. La description suivante aidera d'ailleurs à comprendre quelques indications topographiques du récit qui va suivre : « Cette maison (la maison de Gilliatt) se nommait le *Bû de la Rue*. Elle était située à la pointe d'une langue de terre ou plutôt de rocher qui faisait un petit mouillage à part dans la crique de *Houmet-Paradis*. Il y a là une eau profonde. Cette maison était toute seule sur cette pointe presque hors de l'île, avec juste assez de terre pour un petit jardin. Les hautes marées noyaient quelquefois le jardin. Entre le port de *Saint-Sampson* et la crique de Houmet-Paradis, il y a la grosse colline que surmonte le bloc de tours et de lierre appelé le *château du Valle*, en sorte que de Saint-Sampson on ne voyait pas le Bû de la Rue. » (*Les Travailleurs de la mer*, I, I, II). Ajoutons que *Saint-Sampson* est le port de la ville de *Saint-Pierre-Port*, capitale de l'île de Guernesey.

2. *Au radoub*, en réparation. *Adouber*, c'est mettre en état, *radouber*, remettre en état.

bout du port, près du goulet, aux Bravées[1]. Là son nom était dans toutes les bouches[2]. On parlait tant de lui qu'on ne fit pas attention à lui. Gilliatt passa, caché en quelque sorte par le bruit qu'il faisait.

Il vit de loin la panse[3] à la place où il l'avait amarrée, la cheminée de la machine entre ses quatre chaînes, un mouvement de charpentiers à l'ouvrage, des silhouettes confuses d'allants et de venants, et il entendit la voix tonnante et joyeuse de Mess Lethierry donnant des ordres.

Il s'enfonça dans les ruettes[4].

Il n'y avait personne derrière les Bravées, toute la curiosité étant sur le devant. Gilliatt prit le sentier longeant le mur bas du jardin. Il s'arrêta dans l'angle où était la mauve sauvage ; il revit la pierre où il s'était assis; il revit le banc de bois où s'était assise Déruchette[5].

Il se remit en marche. Il gravit la colline du château du Valle, puis la redescendit, et se dirigea vers le Bû de la Rue.

Le Houmet-Paradis était solitaire.

Sa maison était telle qu'il l'avait laissée, le matin, après s'être habillé pour aller à Saint-Pierre-Port.

Une fenêtre était ouverte. Par cette fenêtre, on voyait le *bug pipe*[6] accroché à un clou de la muraille.

On apercevait sur la table la petite Bible donnée en re-

1. La maison de Mess Lethierry.

2. A cause de l'exploit qu'il venait d'accomplir.

3. *Panse* ou *panse hollandaise*, nom que les marins d'autrefois donnaient à une sorte de large chaloupe. La *panse* est ici le bateau de Gilliatt, avec lequel il a ramené à Guernesey la machine à vapeur.

4. Forme dialectale, diminutif de *rue*.

5. Il a été parlé précédemment (première partie, livre IV, II et III), de ce mur bas du jardin des Bravées, le long duquel Gilliat aimait à passer, et, derrière ce jardin, d'un « angle de mur couvert de houx et de lierre, encombré d'orties, avec une *mauve sauvage* arborescente. » — Il est question de la « pierre » et du « banc de bois » au chap. II du livre I de la troisième partie.

6. *Bug-pipe*. Le vrai mot anglais, déformé ici ou par une erreur d'Hugo ou par la prononciation populaire, est *bag-pipe*. Il désigne une espèce de cornemuse (littéralement pipeau à sac) dont savait jouer Gilliatt.

merciement à Gilliatt par un inconnu qui était Ebenezer[1].

La clef était à la porte. Gilliatt approcha, posa la main sur cette clef, ferma la porte à double tour, mit la clef dans sa poche, et s'éloigna.

Il s'éloigna, non du côté de la terre, mais du côté de la mer.

Il traversa diagonalement son jardin, par le plus court, sans précaution pour les plates-bandes, en ayant soin toutefois de ne pas écraser les *seakales*[2], qu'il avait plantés parce que c'était un goût de Déruchette.

Il franchit le parapet[3] et descendit dans les brisants.

Il se mit à suivre, allant toujours devant lui, la longue et étroite ligne de récifs qui liait le Bû de la Rue à ce gros obélisque de granit debout au milieu de la mer qu'on appelait la Corne de la bête. C'est là qu'était la Chaise Gild-Holm-'Ur[4].

Il enjambait d'un récif à l'autre comme un géant sur des cimes. Faire ces enjambées sur une crête de brisants, cela ressemble à marcher sur l'arête d'un toit.

Une pêcheuse à la trouble[5], qui rôdait pieds nus dans les flaques d'eau à quelque distance, et qui regagnait le rivage, lui cria : « Prenez garde. La mer arrive. »

Il continua d'avancer.

Parvenu à ce grand rocher de la pointe, la Corne, qui faisait pinacle sur la mer, il s'arrêta. La terre finissait là. C'était l'extrémité du petit promontoire.

1. Un jour que Gilliat avait sauvé d'un danger de mort (la marée montante) Ebenezer, qu'il ne connaissait pas alors.

2. « Un matin, comme il était dans ce sentier, une femme du marché qui revenait des Bravées dit à une autre : « Miss Lethierry aime les seakales. » Il fit dans son jardin du Bû de la Rue une fosse à seakales. Le seakale est un chou qui a le goût de l'asperge. » (Première partie, livre IV, II.)

3. Le parapet qui longe la ville du côté de la mer.

4. « Sorte de chaise naturelle creusée par la vague et polie par la pluie », où il était imprudent, dit Hugo, de s'attarder : car il y avait péril de mort à s'y faire surprendre par la marée. Le nom est celtique et paraît signifier Ile de la Société. Un celtisant obscur cité par Hugo (première partie, livre I, VIII) traduit, sans doute à tort, par halte de troupes d'oiseaux.

5. C'est-à-dire qui trouble l'eau pour surprendre les poissons ou les crustacés.

Il regarda.

Au large, quelques barques, à l'ancre, pêchaient. On voyait de temps en temps sur ces bateaux des ruissellements d'argent au soleil qui étaient la sortie de l'eau des filets. Le *Cashmere*[1] n'était pas encore à la hauteur de Saint-Sampson; il avait déployé son grand hunier[2]. Il était entre Herm et Jethou[3].

Gilliat tourna le rocher. Il parvint sous la Chaise Gild-Holm-'Ur, au pied de cette espèce d'escalier abrupt que, moins de trois mois auparavant, il avait aidé Ebenezer à descendre[4]. Il le monta.

La plupart des degrés étaient déjà sous l'eau. Deux ou trois seulement étaient encore à sec. Il les escalada.

Ces degrés menaient à la Chaise Gild-Holm-'Ur. Il arriva à la Chaise, la considéra un moment, appuya sa main sur ses yeux et la fit lentement glisser d'un sourcil à l'autre, geste par lequel il semble qu'on essuie le passé, puis il s'assit dans le creux de roche avec l'escarpement derrière son dos et l'océan sous ses pieds.

Le *Cashmere* en ce moment-là élongeait[5] la grosse tour ronde immergée, gardée par un sergent et un canon, qui marque dans la rade le mi-chemin entre Herm et Saint-Pierre-Port.

Au-dessus de la tête de Gilliatt, dans les fentes, quelques fleurs de rochers frissonnaient. L'eau était bleue à perte de vue. Le vent étant d'est, il y avait peu de ressac[6] autour de Serk[7], dont on ne voit de Guernesey que la côte occidentale. On apercevait au loin la France comme une

1. Nom du vaisseau anglais (en français: Cachemire) qui doit emmener en Angleterre Ébenezer et Déruchette.
2. Voile du grand mât.
3. Ilots de l'archipel de la Manche.
4. Voir la note 1 de la page précédente.
5. Terme de marine, qui a tantôt le sens d'*allonger*, tantôt, comme ici, celui de *longer*.
6. *Ressac*, retour violent des vagues qui viennent de frapper contre un obstacle.
7. *Serk*, l'une des îles anglo-normandes, entre Jersey et Guernesey.

brume et la longue bande jaune des sables de Carteret[1].

La brise était très faible. Tout ce bleu, en bas comme en haut, était immobile. Aucun tremblement n'agitait ces espèces de serpent d'un azur plus clair ou plus foncé qui marquent à la surface de la mer les torsions latentes des bas-fonds.

Le *Cashmere*, peu poussé du vent, avait, pour saisir la brise, hissé ses bonnettes de hune[2]. Il s'était couvert de toile. Mais le vent étant de travers, l'effet des bonnettes le forçait a serrer de très près la côte de Guernesey. Il avait franchi la balise[3] de Saint-Sampson. Il atteignait la colline du château du Valle. Le moment arrivait où il allait doubler la pointe du Bû de la Rue.

Gilliatt le regardait venir.

L'air et la vague étaient comme assoupis. La marée se faisait non par lame, mais par gonflement. Le niveau de l'eau se haussait sans palpitation. La rumeur du large, éteinte, ressemblait à un souffle d'enfant.

On entendait dans la direction du hâvre de Saint-Sampson de petits coups sourds, qui étaient des coups de marteau. C'étaient probablement les charpentiers dressant les palans et le fardier[4] pour retirer de la panse la machine. Ces bruits parvenaient à peine à Gilliatt, à cause de la masse de granit à laquelle il était adossé.

Le *Cashmere* approchait avec une lenteur de fantôme.

Gilliatt attendait.

Tout à coup un clapotement et une sensation de froid le firent regarder en bas. Le flot lui touchait les pieds.

Il baissa les yeux, puis les releva.

Le *Cashmere* était tout près.

1. *Carteret*, petit port du département de la Manche, en face de Serk.

2. Les *bonnettes* sont des voiles supplémentaires qu'on ajoute pour offrir au vent plus de surface. La *hune* est une plate-forme située à l'extrémité d'un mât et traversée par lui.

3. Signal qui indique un passage dangereux.

4. *Palans*, doubles poulies à l'aide desquelles on soulèvera le fardeau qui sera placé sur le chariot appelé *fardier*.

L'escarpement où les pluies avaient creusé la Chaise Gild-Holm-'Ur était si vertical, et il y avait là tant d'eau, que les navires pouvaient sans danger, par les temps calmes, faire chenal[1] à quelques encâblures du rocher[2].

Le *Cashmere* arriva. Il surgit, il se dressa. Il semblait croître sur l'eau. Ce fut comme le grandissement d'une ombre. Le gréement[3] se détacha en noir sur le ciel dans le magnifique balancement de la mer. Les longues voiles, un moment superposées au soleil, devinrent presque roses et eurent une transparence ineffable. Les flots avaient un murmure indistinct. Aucun bruit ne troublait le glissement majestueux de cette silhouette. On voyait sur le pont comme si on y eût été.

Le *Cashmere* rasa presque la roche.

Le timonier était à la barre ; un mousse grimpait aux haubans[4] ; quelques passagers, accoudés au bordage, considéraient la sérénité du temps ; le capitaine fumait.

Mais ce n'était rien de tout cela que voyait Gilliatt.

Il y avait sur le pont un coin plein de soleil. C'était là ce qu'il regardait. Dans ce soleil étaient Ebenezer et Déruchette. Ils étaient assis dans cette lumière, lui près d'elle....

Le silence était céleste.

L'œil d'Ebenezer rendait grâce et contemplait: les lèvres de Déruchette remuaient; et dans ce charmant silence, comme le vent portait du côté de terre, à l'instant rapide où le sloop[5] glissa à quelques toises[6] de la Chaise Gild-Hom-'Ur, Gilliatt entendit la voix tendre et délicate de Déruchette qui disait :

1. *Faire chenal* (autre forme de *canal*), passer à travers les rochers, les bancs de sable.
2. *Encâblure*, longueur moyenne d'un câble, environ deux cents mètres.
3. *Gréement*, l'ensemble des agrès, cordages, voiles, mâts, etc.
4. *Hauban*, cordage en échelle qui assujetit un mât.
5. C'est le *Cashmere*. Ce nom anglais, qui désigne un petit navire, est devenu français depuis la fin du XVIII[e] siècle.
6. *Toise*, ancienne mesure équivalant à peu près à 1 mètre 95.

— Vois donc. Il semblerait qu'il y a un homme dans le rocher.

Cette apparition passa.

Le *Cashmere* laissa la pointe du Bû de la Rue derrière lui et s'enfonça dans le plissement profond des vagues. En moins d'un quart d'heure, sa mâture et ses voiles ne firent plus sur la mer qu'une sorte d'obélisque blanc décroissant à l'horizon. Gilliatt avait de l'eau jusqu'aux genoux.

Il regardait le sloop s'éloigner.

La brise fraîchit au large. Il put voir le *Cashmere* hisser ses bonnettes basses et ses focs[1] pour profiter de cette augmentation de vent.

Le *Cashmere* était déjà hors des eaux de Guernesey. Gilliatt ne le quittait pas des yeux.

Le flot lui arrivait à la ceinture.

La marée s'élevait. Le temps passait.

Les mauves[2] et les cormorans volaient autour de lui, inquiets. On eût dit qu'ils cherchaient à l'avertir. Peut-être y avait-il dans ces volées d'oiseaux quelque mouette venue des Douvres[3], qui le reconnaissait.

Une heure s'écoula.

Le vent du large ne se faisait pas sentir dans la rade, mais la diminution du *Cashmere* était rapide. Le sloop était, selon toute apparence, en pleine vitesse. Il atteignait déjà presque la hauteur des Casquets[4].

Il n'y avait pas d'écume autour du rocher Gild-Holm-'Ur; aucune lame ne battait le granit. L'eau s'enflait paisiblement. Elle atteignit presque les épaules de Gilliatt.

Une autre heure s'écoula.

1. Voile triangulaire qui se place à l'avant, le long d'un cordage.

2. Forme dialectale de *mouette*.

3. « A cinq lieues environ en pleine mer, au sud de Guernesey, vis-à-vis la pointe de Plainmont, entre les îles de la Manche et Saint-Malo, il y a un groupe d'écueils appelé les Rochers-Douvres. » (Première partie, VI, 1.) — C'est au milieu de ces rochers qu'avait échoué le bâtiment de Mess Lethierry, et c'est là que s'était accompli le travail herculéen de Gilliatt.

4. Rochers de l'archipel anglo-normand, au nord de Guernesey et à la hauteur d'Aurigny, la plus septentrionale de ces îles.

Le *Cashmere* était au delà des eaux d'Aurigny. Le rocher Ortach le cacha un moment. Il entra dans l'occultation de cette roche, puis en ressortit, comme d'une éclipse. Le sloop fuyait au nord. Il gagna la haute mer. Il n'était plus qu'un point ayant, à cause du soleil, la scintillation d'une lumière.

Les oiseaux jetaient de petits cris à Gilliatt.

On ne voyait plus que sa tête.

La mer montait avec une douceur sinistre.

Gilliatt, immobile, regardait le *Cashmere* s'évanouir.

Le flux était presque à son plein. Le soir approchait. Derrière Gilliatt, dans la rade, quelques bateaux de pêche rentraient.

L'œil de Gilliatt, attaché au loin sur le sloop, restait fixe.

Cet œil fixe ne ressemblait à rien de ce qu'on peut voir sur la terre. Dans cette prunelle tragique et calme il y avait de l'inexprimable. Ce regard contenait toute la quantité d'apaisement que laisse le rêve non réalisé; c'était l'acceptation lugubre d'un autre accomplissement. Une fuite d'étoile doit être suivie par des regards pareils. De moment en moment, l'obscurité céleste se faisait sous ce sourcil dont le rayon visuel demeurait fixé à un point de l'espace. En même temps que l'eau infinie autour du rocher Gild-Holm-'Ur, l'immense tranquillité de l'ombre montait dans l'œil profond de Gilliatt.

Le *Cashmere*, devenu imperceptible, était maintenant une tache mêlée à la brume. Il fallait pour le distinguer savoir où il était.

Peu à peu, cette tache, qui n'était plus une forme, pâlit.

Puis elle s'amoindrit.

Puis elle se dissipa.

A l'instant où le navire s'effaça à l'horizon, la tête disparut sous l'eau.

Il n'y eut plus rien que la mer.

(*Les Travailleurs de la mer*, III, III, V.)

ALEXANDRE DUMAS

(1803-1870)

Né en 1803 à Villers-Cotterets (Aisne), fils d'un général renommé pour sa bravoure et son habileté, et qui, né à Saint-Domingue en 1762, mourut à quarante-cinq ans d'une maladie de langueur, Alexandre Dumas[1], d'abord attaché, comme secrétaire surnuméraire, à la maison du duc d'Orléans, obtint, dès 1829, un succès retentissant, en faisant représenter le drame de *Henri III et sa cour*, dont l'apparition fut l'occasion du premier triomphe de l'école romantique au théâtre. Dès lors Dumas put se livrer sans réserve à son goût pour les lettres. Doué d'une imagination dont la fécondité est vraiment surprenante, il a fait représenter, sans parler des œuvres dramatiques de moindre importance, plus de quarante pièces en cinq actes, drames ou comédies en vers ou en prose. Quelques-unes sont restées particulièrement célèbres, *Antony*, *Charles VII chez ses grands vassaux* (1831), *la Tour de Nesle* (1832), *Don Juan de Marana*, *Kean ou Désordre et génie* (1836), *Caligula* (1837), *Mademoiselle de Belle-Isle*, *Un mariage sous Louis XV*, *les Demoiselles de Saint-Cyr*, comédies (1839, 1841, 1843), *Hamlet* (1847). Mais il faut l'avouer : si, dans leur nouveauté, la plupart de ces pièces se sont fait applaudir en raison de l'habileté de la composition, de l'intérêt et parfois de la puissance de certaines scènes, la psychologie en est si conventionnelle et si superficielle, le style, qui souvent ne manque pas d'esprit et de mouvement, en est souvent aussi si diffus et si déclamatoire, qu'il en est peu dont on puisse supporter encore aujourd'hui sans impatience la lecture ou la représentation. On en peut dire autant de beaucoup de ses romans historiques, dans la composition desquels encore est-il difficile de distinguer la part qui lui revient de celle de ses collaborateurs ; il en est quelques-uns toutefois qui durent, dès leur apparition, à une intrigue ingénieusement ménagée et à la verve qui les anime, une popularité qui ne s'est guère démentie : tout le monde connaît, par le titre au moins, *les Trois Mousquetaires* (1844), *le Chevalier de Maison-Rouge* (1847), *la Dame de Monsoreau* (1849). Ses *Souvenirs de voyages* et ses *Mémoires*, souvent intéressants et spirituels, gagneraient à

1. Œuvres publiées chez Calmann-Lévy, éditeurs.

être écrits dans une langue plus châtiée et surtout plus serrée. — Dumas est mort en 1870.

LES GARDES FORESTIERS

J'ai beaucoup vécu avec les gardes forestiers et beaucoup vécu avec les marins, et j'ai toujours remarqué une grande analogie entre ces deux races d'hommes; les uns et les autres sont, en général, froids, rêveurs et religieux; souvent, le marin ou le garde forestier restera côte à côte avec son meilleur ami, l'un filant quarante ou cinquante nœuds [1] sur l'Océan, l'autre faisant huit ou dix lieues à travers les grands bois, sans échanger une seule parole, sans avoir l'air de rien entendre, sans paraître rien voir; et cependant, pas un bruit ne passera dans l'air que leur oreille ne l'ait saisi; pas un mouvement n'agitera la surface de l'eau ou l'épaisseur des feuilles que leur regard ne l'ait apprécié; puis, comme tous deux ont les mêmes idées, une science pareille, un sentiment analogue; comme leur silence n'a été, à tout prendre, qu'une longue conversation muette, on sera étonné qu'au moment venu, ils n'auront qu'un mot à dire, qu'un geste à faire, qu'un coup d'œil à échanger, et ils se seront communiqué plus de pensées par ce coup d'œil, par ce geste, par ce mot, que d'autres n'auraient pu le faire dans une longue discussion. Puis, lorsqu'ils causent le soir, autour d'un bivac forestier ou au coin de leur feu, toujours riche de braise et d'étincelles, comme ils racontent longuement et pittoresquement, les gens froids, rêveurs et silencieux, les gardes leurs chasses, les marins leurs tempêtes! Comme cette poésie des grands bois et des larges océans, qui a roulé sur eux du sommet des arbres

1. *Quarante ou cinquante nœuds.* Dans l'estimation de la longueur du chemin parcouru par un bâtiment, le nombre de nœuds filés est égal au nombre de milles marins parcourus : le mille marin vaut 1 852 mètres.

ou de la cime des flots, leur fait un langage naïf et imagé[1] à la fois! comme leur parole est grande et simple! comme on sent que là est l'élu de la nature et de la solitude, qui a presque désappris la langue des hommes pour parler celle du vent, des arbres, des torrents, des tempêtes et de la mer.

(*Mes Mémoires*, XLII.)

LE SALON DE CHARLES NODIER[2]

Grâce à nous[3], le salon s'illuminait; — c'était une solennité qui n'avait lieu que le dimanche : les autres jours, on était reçu dans la chambre de Mme Nodier....

Cinq minutes après entraient Taylor[4] et de Cailleux d'abord, qui étaient chez eux bien plus que Nodier n'était chez lui; puis Nodier, appuyé au bras de Dauzats, de Francis Wey ou de Bixio : car, quoique Nodier n'eût guère que trente-huit à quarante ans, à cette époque, Nodier, comme ces grandes plantes grimpantes qui cou-

1. *Imagé*. Néologisme qui n'est pas admis par l'Académie, non plus que le verbe *imager*, dont il est le participe passé.

2. Né à Besançon en 1780, mort en 1844, Jean-Charles-Emmanuel Nodier, qui publia quelques travaux d'histoire naturelle, de philologie et de bibliographie, est surtout connu comme conteur. Par ses conseils, ses encouragements, et aussi par quelques-uns de ses ouvrages, ses étranges romans de *Jean Sbogar* et de *Smarra* par exemple, il exerça une assez grande influence sur plusieurs écrivains de l'école romantique. Le salon dont parle ici Dumas était situé à la bibliothèque de l'Arsenal, que Nodier dirigea à partir de 1823.

3. *Nous*. Dumas, Mme Nodier et Mlle Marie Nodier, qui quittaient la salle à manger avant les autres convives.

4. Le baron *Taylor* (1789-1879), qui se fit connaître surtout, dans la dernière moitié de sa vie, par plusieurs œuvres de philanthropie sociale, s'était mêlé, plus jeune, au mouvement romantique. Il publia aussi plusieurs récits de voyages, notamment les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* (1826-1854), auxquels collaborèrent Nodier et *De Cailleux* (1788-1876), directeur des beaux-arts sous le gouvernement de Juillet, et qui furent illustrés par le peintre *Dauzats* (1804-1868). — Le polygraphe *Francis Wey* (1812-1882) a laissé des récits de voyage, des romans, des travaux de philologie, etc. — *Bixio* (1808-1865), médecin, agronome et homme politique, fut, en 1831, l'un des fondateurs de la *Revue des Deux Mondes*

vrent toute une muraille de feuilles et de fleurs, avait déjà besoin de s'appuyer à quelqu'un[1].

Derrière Nodier entrait le reste des convives.

Dix minutes après, commençaient d'arriver les habitués. C'étaient Fontaney et Alfred Johannot[2], ces deux figures voilées, toujours tristes au milieu de notre gaieté et de nos rires, comme si elles eussent eu un vague pressentiment du tombeau; c'était Tony Johannot, qui n'arrivait jamais sans quelque dessin ou quelque eau-forte nouvelle dont s'enrichissaient ou l'album ou les cartons de Marie; c'était Barye[3], si isolé au milieu du bruit, que sa pensée semblait toujours envoyée par son corps à la recherche de quelque merveille; c'était Louis Boulanger[4], avec sa variété d'humeur, aujourd'hui triste, demain gai, toujours si grand peintre, si grand poète, si bon ami; c'était Francisque Michel[5], un fouilleur de chartes, quelquefois si préoccupé de ses recherches de la journée, qu'il oubliait qu'il venait avec un feutre du temps de Louis XIII et des souliers jaunes; c'était De Vigny, qui, doutant de sa future transfiguration[6], daignait encore se mêler aux hommes; de Musset, presque enfant, rêvant ses *Contes d'Espagne et d'Italie*[7]; c'étaient, enfin, Hugo et

1. Les souvenirs de Dumas sont assez indécis. En réalité la description qu'il donne ici du salon de Nodier doit se rapporter à peu près à l'année 1829; Nodier avait donc alors tout près de cinquante ans.

2. *Fontaney*, critique, romancier et poète, qui mourut jeune, en 1837. — *Alfred* et *Tony Johannot* (1800-1857 et 1805-1852), peintres et graveurs, ont composé, outre leurs tableaux, des illustrations célèbres pour un grand nombre de publications.

3. *Barye* (1795-1875), célèbre sculpteur, qui doit surtout sa gloire à ses admirables groupes d'animaux.

4. *Louis Boulanger* (1806-1867), peintre français assez célèbre, qui fut l'ami de Victor Hugo.

5. *Francisque Michel* (né en 1809), érudit français, qui a édité un grand nombre d'ouvrages du moyen âge.

6. *Sa future transfiguration*. Allusion à l'attitude de De Vigny (voir *Poésie*, page 404), qui, de bonne heure, affecta, suivant Dumas, « l'immatérialité la plus complète ».

7. Les *Contes d'Espagne et d'Italie*, le premier recueil publié par Alfred de Musset, parurent au commencement de l'année 1830. — Alfred de Musset a rappelé, lui aussi, le souvenir de ces beaux jours des salons de Nodier, dans une de ses *Poésies*, *Réponse à M. Charles Nodier* (août 1843).

Lamartine, ces deux rois de la poésie, ces pacifiques Étéocle et Polynice de l'art, dont l'un portait le sceptre et l'autre la couronne de l'ode et de l'élégie....

Si Nodier, en sortant de table, allait s'étendre dans son fauteuil à côté de la cheminée, c'est qu'il voulait, Sybarite égoïste, savourer à son aise, en suivant un rêve quelconque de son imagination, ce moment de béatitude qui suit le café; si, au contraire, faisant un effort pour rester debout, il allait s'adosser au chambranle de la cheminée, les mollets au feu, le dos à la glace, c'est qu'il allait conter. Alors, on souriait d'avance au récit prêt à sortir de cette bouche aux lignes fines, spirituelles et moqueuses; alors, on se taisait; alors, se déroulait une de ces charmantes histoires de sa jeunesse, qui semblent un roman de Longus ou une idylle de Théocrite. C'était à la fois Walter Scott[1] et Perrault[2]; c'était le savant aux prises avec le poète; c'était la mémoire en lutte avec l'imagination. Non seulement Nodier était amusant à entendre, mais encore il était charmant à voir : son long corps efflanqué, ses longs bras maigres, ses longues mains pâles, son long visage, plein d'une mélancolique sérénité, tout cela s'harmoniait[3], se fondait avec sa parole un peu traînante, et avec cet accent franc-comtois dont j'ai déjà parlé; et, soit que Nodier eût entamé le récit d'une histoire d'amour, d'une bataille dans les plaines de la Vendée, d'un drame sur la place de la Révolution[4],

1. *Walter Scott* (1771-1832), célèbre écrivain anglais, dont la poésie et, plus encore, les romans, ont exercé une certaine influence sur les romantiques français, et particulièrement sur les historiens et les auteurs de romans historiques.

2. *Charles Perrault* (1628-1703), l'adversaire de Boileau dans la querelle des Anciens et des Modernes, l'auteur des *Contes de ma mère l'Oye*.

3. *S'harmoniait*. Ce verbe n'est pas admis par l'Académie. Littré cite cependant deux phrases de Bernardin de Saint-Pierre dans lesquelles il est employé. *S'harmoniser*, plus souvent employé, est aussi un néologisme.

4. *Place de la Révolution* : c'est ainsi que fut appelée, en 1792, l'ancienne *place Louis XV*, qui, depuis 1795, a porté, sauf sous la Restauration, le nom de *place de la Concorde*.

d'une conspiration de Cadoudal ou d'Oudet[1], il fallait écouter presque sans souffle, tant l'art admirable du conteur savait tirer le suc de chaque chose; — ceux qui entraient faisaient silence, saluaient de la main, et allaient s'asseoir dans un fauteuil, ou s'adosser contre le lambris; et le récit finissait toujours trop tôt; il finissait on ne savait pourquoi, car on comprenait que Nodier eût pu puiser éternellement dans cette bourse de Fortunatus[2] qu'on appelle l'imagination. On n'applaudissait pas, non, on n'applaudit pas le murmure d'une rivière, le chant d'un oiseau, le parfum d'une fleur; mais, le murmure éteint, le chant évanoui, le parfum évaporé, on écoutait, on attendait, on désirait encore!

Mais Nodier se laissait doucement glisser du chambranle de la cheminée sur son grand fauteuil; il souriait, il se tournait vers Lamartine ou vers Hugo :

« Assez de prose comme cela, disait-il; des vers, des vers, allons! »

Et, sans se faire prier, l'un ou l'autre poète, de sa place, les mains appuyées au dossier d'un fauteuil, ou les épaules assurées contre le lambris, laissait tomber de sa bouche le flot harmonieux et pressé de sa poésie; et, alors, toutes les têtes se retournaient, prenant une direction nouvelle, tous les esprits suivaient le vol de cette pensée, qui, portée sur ses ailes d'aigle, jouait alternativement dans la brume des nuages, parmi les éclairs de la tempête, ou au milieu des rayonnements du soleil.

(*Mes Mémoires*, CXXI.)

1. On connait assez Georges Cadoudal (1771-1804), le célèbre conspirateur royaliste, qui fut condamné à mort et exécuté pour avoir comploté avec Pichegru l'assassinat du premier consul. Quant à Oudet (1775-1809), c'était un officier français qui mourut bravement à Wagram, mais qui avait été compromis comme conspirateur dans le procès de Moreau. Nodier a parlé de lui dans son *Histoire des Sociétés secrètes*.

2. *Fortunatus*, héros d'un conte populaire allemand, qui n'a qu'à puiser dans sa bourse pour voir un de ses souhaits s'accomplir aussitôt.

MÉRIMÉE

(1803-1870)

Né à Paris en 1803, mort en 1870, Prosper Mérimée, après avoir publié sous son nom ou sous des noms d'emprunt plusieurs ouvrages qui furent remarqués, notamment le *Théâtre de Clara Gazul, comédienne espagnole* (1825), donna en 1829 la *Chronique du temps de Charles IX*[1], récit rapide et plein de couleur, qui, dans le cadre d'un roman assez attachant, présente le tableau le plus animé, et tour à tour le plus gai et le plus émouvant des mœurs françaises au seizième siècle. Dès lors Mérimée, qui avait trouvé sa voie, donna une suite de nouvelles, dont la plupart sont des chefs-d'œuvre : tels, par exemple, les deux petits récits, *la Prise de la Redoute* et *Mateo Falcone*, et les deux nouvelles plus longues *Colomba* (1840) et *Carmen* (1847). L'originalité des caractères, la composition savante d'un récit qui ne languit jamais, l'exactitude du coloris, la vigueur et le charme d'un style où l'on ne relèverait pas une expression faible ou sans précision, tout contribue à assurer à Mérimée, dans le genre qu'il a cultivé avec prédilection, une place que nul ne peut lui disputer. Les ouvrages historiques de Mérimée seraient plus attachants s'il n'avait cru devoir s'y borner strictement au récit des faits : mais certaines parties de l'*Essai sur la guerre sociale* (1841), de l'*Histoire de don Pèdre Ier, roi de Castille* (1843), et surtout de l'*Épisode de l'histoire de Russie : les Faux Démétrius* (1852), décèlent encore une grande habileté de mise en scène. Mérimée, qui avait été nommé en 1831 inspecteur des monuments historiques, a laissé, outre des *Mélanges historiques et littéraires* et des traductions de quelques œuvres russes, des *Études sur les arts au moyen âge*. On a publié aussi après sa mort des *Lettres à une inconnue*[2] (1873), *à une autre inconnue* (1875), *à M. Panizzi* (1880)[3], intéressantes pour l'histoire de son temps et qui laissent voir qu'en dépit du scepticisme, qu'il affecta toujours, son âme ne manquait ni de tendresse, ni de générosité[4].

1. L'ouvrage fut, à partir de la seconde édition, intitulé : *Chronique du règne de Charles IX*

2. Cette *inconnue* est maintenant connue : c'est Mlle Dacquin, de Boulogne-sur-mer (1811-1895), qui, dans sa jeunesse, avait donné quelques essais littéraires. Commencée à la fin de 1831, la correspondance dura jusqu'à la mort de Mérimée.

3. Antonio Panizzi (1797-1879), bibliophile et professeur anglais, conservateur principal du *British Museum*, à Londres.

4. Œuvres publiées chez Calmann Lévy, éditeurs.

COLOMBA[1]

Un matin, après déjeuner, Colomba sortit un instant, et, au lieu de revenir avec un livre et du papier[2], parut avec son mezzaro[3] sur la tête. Son air était plus sérieux encore que de coutume.

« Mon frère, dit-elle, je vous prierai de sortir avec moi.

— Où veux-tu que je t'accompagne? dit Orso en lui offrant son bras.

— Je n'ai pas besoin de votre bras, mon frère, mais prenez votre fusil et votre boîte à cartouches. Un homme ne doit jamais sortir sans ses armes.

— A la bonne heure. Il faut se conformer à la mode. Où allons-nous? »

Colomba, sans répondre, serra le mezzaro autour de sa tête, appela le chien de garde, et sortit suivie de son frère. S'éloignant à grands pas du village, elle prit un chemin creux qui serpentait dans les vignes, après avoir envoyé devant elle le chien, à qui elle fit un signe qu'il semblait bien connaître; car aussitôt il se mit à courir en zigzag, passant dans les vignes, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, toujours à cinquante pas de sa maîtresse, et quelquefois s'arrêtant au milieu du chemin pour la regarder en remuant la queue. Il paraissait s'acquitter parfaitement de ses fonctions d'éclaireur.

« Si Muschetto aboie, dit Colomba, armez votre fusil, mon frère, et tenez-vous immobile. »

A un demi-mille du village, après bien des détours,

1. Colomba, héroïne de la nouvelle qui porte son nom, est une jeune fille corse, qui, fidèle aux mœurs primitives de son pays, a juré la mort de ceux qu'elle accuse d'avoir fait mourir son père. Au contraire, son frère Orso, qui a servi comme officier sur le continent, est devenu tout à fait étranger à ces sentiments et à ces coutumes sauvages. Les guerres de l'Empire terminées, il est rentré en Corse, et c'est par lui que Colomba compte poursuivre la *vendetta* (vengeance).

2. Pour travailler avec Orso, qui a voulu se faire son précepteur.

3. *Mezzaro*, mot corse désignant un voile de soie ou de dentelle, qui se fixe au sommet de la tête à l'aide de grosses épingles et dont les pans descendent jusqu'à la taille.

Colomba s'arrêta tout à coup dans un endroit où le chemin faisait un coude. Là s'élevait une petite pyramide de branchages, les uns verts, les autres desséchés, amoncelés à la hauteur de trois pieds environ. Du sommet on voyait percer l'extrémité d'une croix de bois peinte en noir. Dans plusieurs cantons de la Corse, surtout dans les montagnes, un usage extrêmement ancien, et qui se rattache peut-être à des superstitions du paganisme, oblige les passants à jeter une pierre ou un rameau d'arbre sur le lieu où un homme a péri de mort violente. Pendant de longues années, aussi longtemps que le souvenir de sa fin tragique demeure dans la mémoire des hommes, cette offrande singulière s'accumule ainsi de jour en jour. On appelle cela l'*amas*, le *mucchio* d'un tel.

Colomba s'arrêta devant ce tas de feuillage, et, arrachant une branche d'arbousier, l'ajouta à la pyramide. « Orso, dit-elle, c'est ici que notre père est mort. Prions pour son âme, mon frère! » Et elle se mit à genoux. Orso l'imita aussitôt. En ce moment, la cloche du village tinta lentement, car un homme était mort dans la nuit. Orso fondit en larmes.

Au bout de quelques minutes, Colomba se leva, l'œil sec, mais la figure animée. Elle fit du pouce, à la hâte, le signe de croix familier à ses compatriotes, et qui accompagne d'ordinaire leurs serments solennels; puis, entraînant son frère, elle reprit le chemin du village. Ils rentrèrent en silence dans leur maison. Orso monta dans sa chambre. Un instant après, Colomba l'y suivit, portant une petite cassette qu'elle posa sur la table. Elle l'ouvrit, et en tira une chemise couverte de larges taches de sang. « Voici la chemise de votre père, Orso. » Et elle la jeta sur ses genoux. « Voici le plomb qui l'a frappé. » Et elle posa sur la chemise deux balles oxydées. « Orso, mon frère! cria-t-elle en se précipitant dans ses bras, et l'étreignant avec force, Orso! tu le vengeras! » Elle l'embrassa

avec une espèce de fureur, baisa les balles et la chemise, et sortit de la chambre, laissant son frère comme pétrifié sur sa chaise.

Orso resta quelque temps immobile, n'osant éloigner de lui ces épouvantables reliques. Enfin, faisant un effort, il les remit dans la cassette, et courut à l'autre bout de la chambre se jeter sur son lit, la tête tournée vers la muraille, enfoncée dans l'oreiller, comme s'il eût voulu se dérober à la vue d'un spectre. Les dernières paroles de sa sœur retentissaient sans cesse à ses oreilles, et il lui semblait entendre un oracle fatal, inévitable, qui lui demandait du sang, et du sang innocent. Je n'essayerai pas de rendre les sensations du malheureux jeune homme, aussi confuses que celles qui bouleversent la tête d'un fou. Longtemps il demeura dans la même position, sans oser détourner la tête. Enfin il se leva, ferma la cassette, et sortit précipitamment de sa maison, courant la campagne, et marchant devant lui sans savoir où il allait.

(*Colomba*, XI.)

LETTRES FAMILIÈRES

PORTRAIT ET PROJETS; JUGEMENTS ET BOUTADES.

I

Cannes, 6 janvier 1862.
(Je ne sais plus les dates.)

Chère amie, je ne vous parlerai pas du soleil de Cannes, de peur de vous faire trop de peine au milieu des neiges où vous devez être en ce moment : ce qu'on m'écrit de Paris me fait froid rien qu'à le lire....

J'ai ici la compagnie et le voisinage de M. Cousin[1], qui est venu s'y guérir d'une laryngite, et qui parle comme

1. Cousin (voir la notice de la page 481) était alors dans sa soixante-dixième année. C'est à Cannes qu'il devait mourir cinq ans plus tard.

une pie borgne, mange comme un ogre et s'étonne de ne pas guérir sous ce beau ciel qu'il voit pour la première fois. Il est, d'ailleurs, fort amusant, car il a cette qualité de faire de l'esprit pour tout le monde. Je crois que, lorsqu'il est seul avec son domestique, il cause avec lui comme avec la plus coquette duchesse orléaniste ou légitimiste. Les Cannais pur sang n'en reviennent pas et vous jugez quels yeux ils font lorsqu'on leur dit que cet homme, qui parle de tout, et bien de tout, a traduit Platon [1] et est l'amant de Mme de Longueville [2]. Le seul inconvénient qu'il a, c'est de ne pas savoir parler sans s'arrêter [3]. Pour un philosophe éclectique, c'est mal de ne pas avoir pris le bon côté de la secte des péripatéticiens [4].

Je ne fais pas grand'chose ici. J'étudie la botanique dans un livre et avec les herbes qui me tombent sous la main; mais à chaque instant je maudis ma mauvaise vue. C'est une étude que j'aurais dû commencer il y a vingt ans, quand j'avais des yeux....

Je fais aussi des dessins, et je lis dans un livre russe l'histoire d'un autre cosaque beaucoup plus éduqué que Stenka Razine, qui s'appelle malheureusement Bogdan Chmielnicki [5]. Avec un nom si difficile à prononcer, il

1. Voir la notice page 481.

2. Cousin a écrit (1853) un livre sur Mme de Longueville, sœur du grand Condé, et l'espèce de passion qu'il apporta à cette étude fit naître une plaisanterie qui courut partout, à laquelle Mérimée fait encore ici allusion, et dont on retrouve l'écho jusque dans le livre de Taine sur les *Philosophes français du XIX^e siècle* et dans celui de Jules Simon sur *Victor Cousin* (dernier chapitre).

3. *Sans s'arrêter*. Entendez : sans cesser de marcher.

4. Sur l'*éclectisme*, voir la notice de la page 481. — La tradition veut que, conformément à l'étymologie (περιπατεῖν, se promener), les péripatéticiens, c'est-à-dire Aristote et ses disciples, aient philosophé en se promenant.

5. Mérimée, qui s'est beaucoup intéressé à l'histoire de Russie et à la littérature russe, avait publié, en juillet 1861, une étude intitulée *Les Cosaques d'autrefois : Stenka Razine*. Il devait la faire suivre, en 1863, de l'étude plus étendue dont il parle ici. — Le verbe *éduquer* n'a été reçu par l'Académie qu'en 1878 : ce néologisme, d'usage populaire, est employé ici avec une intention légèrement plaisante.

n'est pas étonnant qu'il soit resté inconnu à nous autres Occidentaux, qui ne retenons que les noms tirés du grec ou du latin....

Un jour que vous passerez devant Stassin[1], soyez assez bonne pour regarder dans son catalogue un livre de Max Muller, professeur à Oxford sur la linguistique[2]. Seulement, je ne sais pas le titre du livre, et vous me direz si cela coûte bien cher et si je puis m'en passer la fantaisie. On m'a dit que c'était un travail admirable d'analyse des langues.

II

Cannes, 3 janvier 1863.

. . . . . .

Vous avez tort de ne pas lire *Salammbô*[3]. Il est vrai que cela est parfaitement fou[4], et qu'il y a encore plus de supplices et d'abominations que dans la *Vie de Chmielnicki*[5]; mais, après tout, il y a du talent, et on se fait une idée amusante de l'auteur et une encore plus plaisante de ses admirateurs, les bourgeois, qui veulent par-

1. La *librairie étrangère* Stassin et Xavier était établie à Paris, rue de la Banque.

2. Il s'agit ici des célèbres *Leçons sur la science du langage*, qui venaient de paraître en Angleterre. Professeur de grammaire comparée à Oxford, depuis 1850, Max Muller, qui était Allemand de naissance, est mort dans cette ville, en 1900, à soixante-dix-sept ans.

3. Sur ce roman de Flaubert, voir page 615.

4. Nous n'avons pas besoin d'insister sur cette boutade d'une injustice plaisante. Dans une lettre du 5 décembre précédent, Mérimée écrivait déjà : « J'ai reçu ici, je ne sais comment, le dernier livre de M. Gustave Flaubert.... En tout autre lieu que Cannes, partout où il y aurait seulement la *Cuisinière bourgeoise* à lire, je n'aurais pas ouvert ce volume. C'est une histoire carthaginoise quelques années avant la seconde guerre punique. L'auteur s'est fait une sorte d'érudition fausse en lisant Bouillet et quelque autre compilation de ce genre, et il accompagne cela d'un lyrisme copié du plus mauvais de Victor Hugo. Il y a des pages qui vous plairont sans doute, à vous qui, à l'exemple de toutes les personnes de votre sexe, aimez l'emphase. Pour moi qui la hais, cela m'a rendu furieux. »

5. Voir la note 5 de la page précédente.

ler des choses avec les honnêtes gens[1]. Ce sont ces bourgeois, que mon ami Augier a fort bien drapés[2]; aussi m'assure-t-on que personne qui se respecte n'avoue qu'il a été voir le *Fils de Giboyer*. Avec tout cela, la caisse du théâtre se remplit, et la bourse de l'auteur.

Je vous recommande, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15, un roman de M. de Tourguenief[3], dont j'attends ici les épreuves, et que j'ai lu en russe, Cela s'appelle *les Pères et les Enfants*. C'est le contraste de la génération qui s'en va et de celle qui arrive. Il y a un héros, le représentant de la nouvelle génération, lequel est socialiste, matérialiste et réaliste, mais cependant homme d'esprit et intéressant[4]. C'est un caractère très original, qui vous plaira, j'espère. Ce roman a produit une grande sensation en Russie et on a beaucoup crié contre l'auteur, qu'on accuse d'impiété et d'immoralité. C'est, à mon avis, un assez bon signe de succès lorsqu'un ouvrage excite ainsi le déchaînement du public[5]....

(*Lettres à une inconnue.*)

1. *Honnêtes gens*, au sens du XVII^e^ siècle : les gens du monde, d'esprit cultivé et naturellement délicat. On sent assez qu'il n'y a pas lieu de prendre tout à fait au sérieux cette nouvelle et impertinente boutade de Mérimée.

2. Dans le *Fils de Giboyer*. Cette comédie, représentée le 1^er^ décembre 1862 et dirigée surtout contre les bourgeois parvenus, oublieux des bienfaits de la Révolution et disposés, par vanité, à faire alliance avec les anciens partis, provoqua, avec des applaudissements enthousiastes, les polémiques les plus acerbes. Sur Émile Augier, dont elle est une des œuvres principales, voir la notice page 606.

3. Ivan Tourgueneif (Tourgueneff, Tourguenev), romancier russe qui passa une grande partie de sa vie en France. Il est mort à Bougival, près de Paris, en 1883, à soixante-cinq ans. Mérimée, qui était lié avec lui, écrivit une préface pour le roman dont il annonce ici la publication prochaine.

4. C'est le personnage de Bazarof, pour lequel Tourgueneff créa le mot de *nihiliste*, par lequel il entendait désigner celui qui prétend ne rien (*nihil*) accepter des principes traditionnels, religieux, moraux, politiques, sociaux, qu'il n'ait soumis d'abord à la critique de la raison.

5. Vers la même époque (1864), Leconte de Lisle écrivait avec plus d'âpreté : « La marque d'une infériorité intellectuelle caractérisée est d'exciter d'immédiates et unanimes sympathies. » (*Les Poètes contemporains : Lamartine.*)

SAINTE-BEUVE

(1804-1869)

Charles-Augustin Sainte-Beuve, né à Boulogne-sur-Mer en 1804, mort en 1869, compta d'abord parmi les adeptes les plus ardents de l'école romantique. En 1829 il publia, sous le nom d'un certain Joseph Delorme, dont il prétendait n'être que l'éditeur, des *Poésies* qui se firent remarquer par une sorte d'âpreté mélancolique et funèbre en même temps que par l'extrême précision du langage. Ce dernier mérite peut mieux s'apprécier encore dans un recueil de poésies intimes et familières, d'une teinte beaucoup moins sombre, *les Consolations*, qu'il publia sous son vrai nom (1830). Les *Pensées d'août* (1837) sont l'œuvre d'un lettré délicat et apaisé, qui semble avoir pris la résolution de ne plus rien livrer de son cœur dans ses vers[1]. Mais, dès 1828, Sainte-Beuve avait donné un excellent *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au seizième siècle*, et ce fut en effet comme critique qu'il se fit plus tard surtout connaître. Les articles qu'il écrivit pour différents journaux ou recueils littéraires, la *Revue de Paris* (1829), la *Revue des Deux Mondes* (1830), le *Constitutionnel* (1850), le *Moniteur* (1852) et le *Temps* (1868), ont été recueillis dans plusieurs séries de volumes sous les titres de *Portraits littéraires* et *Portraits contemporains*, *Causeries du lundi* et *Nouveaux lundis*. Rien de plus agréable et de plus instructif que ces études si variées, d'une érudition étendue, très sûre, très solide, et qui se dissimule sous les grâces aisées du style le plus vif et le plus personnel : on peut d'ailleurs penser que le principe même de cette critique, qui croit d'autant mieux pouvoir expliquer les œuvres de l'écrivain, qu'elle est entrée plus intimement dans la vie de l'homme, pour fécond qu'il soit, n'est cependant ni suffisant ni toujours sûr. Sainte-Beuve a encore laissé, outre ses *Lettres* et une *Étude sur Virgile* (1857), deux importants ouvrages, *Port-Royal* (1840-1860) et *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire* (1860), où l'on retrouve, avec un souci médiocre des nécessités de la composition et peut-être (cela est vrai surtout du second) une certaine malignité dans la recherche

1. Voir page 1076.

du détail inédit, tous les mérites de l'auteur, des connaissances abondantes, une délicatesse extrême dans l'appréciation des œuvres, une rare habileté à dessiner les scènes et les personnages, une intelligence merveilleusement souple et apte, quand nul ressentiment personnel ne la trouble, à pénétrer profondément les tempéraments les plus divers.

LE SALON DE Mme GEOFFRIN

Il y a des personnes peut-être qui s'imaginent qu'il suffit d'être riche, d'avoir un bon cuisinier, une maison confortable et située dans un bon quartier, une grande envie de voir du monde, et de l'affabilité à le recevoir, pour se former un salon : on ne parvient de la sorte qu'à ramasser du monde pêle-mêle, à remplir son salon, non à le créer; et si l'on est très riche, très actif, très animé de ce genre d'ambition qui veut briller, et à la fois bien renseigné sur la liste des invitations à faire, déterminé à tout prix à amener à soi les rois ou reines de la saison, on peut arriver à la gloire qu'obtiennent quelques Américains chaque hiver à Paris : ils ont des *raouts*[1] brillants, on y passe, on s'y précipite, et, l'hiver d'après, on ne s'en souvient plus. Qu'il y a loin de ce procédé d'invasion à l'art d'un établissement véritable! Cet art ne fut jamais mieux connu ni pratiqué que dans le XVIIIe siècle, au sein de cette société régulière et pacifique, et personne ne le poussa plus avant, ne le conçut plus en grand, et ne l'appliqua avec plus de perfection et de fini dans le détail que Mme Geoffrin. Un cardinal romain n'y aurait pas mis plus de politique, plus d'habileté fine et douce, qu'elle n'en dépensa durant trente ans. C'est surtout en l'étudiant de près qu'on se convainc qu'une

1. *Raout*, mot d'origine anglaise, qui fut très usité pendant la première moitié du dix-neuvième siècle pour désigner une réunion mondaine. On notera que l'anglais *rout* lui-même est dérivé du vieux français *route*, qui avait le sens de « bande, troupe, compagnie ».

grande influence sociale a toujours sa raison, et que, sous ces fortunes célèbres qui se résument de loin en un simple nom qu'on répète, il y a eu bien du travail, de l'étude et du talent ; dans le cas présent de Mme Geoffrin, il faut ajouter bien du bon sens.

Mme Geoffrin ne nous apparaît que déjà vieille, et sa jeunesse se dérobe à nous dans un lointain que nous n'essayerons pas de pénétrer. Bourgeoise et très bourgeoise de naissance, née à Paris dans la dernière année du XVII^e^ siècle, Marie-Thérèse Rodet avait été mariée le 19 juillet 1713 à Pierre-François Geoffrin, gros bourgeois et l'un des fondateurs de la Manufacture des glaces[1]....

Son mari paraît avoir peu compté dans sa vie, sinon pour lui assurer la fortune qui fut le point de départ et le premier instrument de la considération qu'elle sut acquérir. On nous représente M. Geoffrin vieux, assistant silencieusement aux dîners qui se donnaient chez lui aux gens de lettres et aux savants. On essayait, raconte-t-on, de lui faire lire quelque ouvrage d'histoire ou de voyages, et, comme on lui donnait toujours un premier tome sans qu'il s'en aperçût, il se contentait de trouver « que l'ouvrage était intéressant, mais que l'auteur se répétait un peu ». On ajoute que, lisant un volume de l'*Encyclopédie*[2] ou de Bayle[3] qui était imprimé sur deux colonnes, il continuait dans sa lecture la ligne de la première colonne avec la ligne correspondante de la seconde, ce qui lui faisait dire « que l'ouvrage lui paraissait bien, mais un

1. En 1702, une compagnie nouvelle obtint pour elle seule le privilège précédemment accordé pour la fabrication de glaces aux deux compagnies de Tour-la-Ville (près de Cherbourg) et de Saint-Gobain (à 25 kilomètres de Laon), et, tout en conservant les ateliers de ces deux villes, établit son siège à Paris, rue de Reuilly, dans les bâtiments fondés pour la même fabrication par Colbert en 1665.

2. *L'Encyclopédie*, célèbre *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, entrepris par Diderot et d'Alembert, avec la collaboration de tous les écrivains de marque du parti philosophique.

3. *Pierre Bayle* (1647-1706), auteur d'un *Dictionnaire historique et critique*, aussi célèbre par l'abondance des renseignements qu'il renferme que par la hardiesse des doctrines sceptiques dont il est tout entier inspiré.

peu abstrait ». Ce sont là des contes tels qu'on en doit faire sur le mari effacé d'une femme célèbre. Un jour, un étranger demanda à Mme Geoffrin ce qu'était devenu ce vieux Monsieur qui assistait autrefois régulièrement aux dîners et qu'on ne voyait plus. « C'était mon mari ; il est mort. »

Elle conçut d'abord cette machine qu'on appelle un salon dans toute son étendue, et sut l'organiser au complet avec des rouages doux, insensibles, mais savants et entretenus par un soin continuel. Elle n'embrassa pas seulement dans sa sollicitude les gens de lettres proprement dits, mais elle s'occupa des artistes, sculpteurs et peintres, pour les mettre tous en rapport entre eux et avec les gens du monde ; en un mot, elle conçut l'Encyclopédie du siècle en action et en conversation autour d'elle. Elle eut chaque semaine deux dîners de fondation, le lundi pour les artistes : on y voyait les Vanloo[1], Vernet[2], Boucher[3], La Tour[4], Vien[5], Lagrenée[6], Soufflot[7], Lemoine[8], quelques amateurs de distinction et protecteurs des arts, quelques littérateurs comme Marmontel pour soutenir la conversation et faire la liaison des uns aux autres. Le mercredi, c'était le dîner des gens de

1. Jean-Baptiste Vanloo (1684-1745), son frère Carle Vanloo (1705-1765), son fils aîné Louis-Michel (1707-1771), peintres célèbres, qui réussirent surtout dans le portrait.

2. Claude-Joseph Vernet (1714-1789), célèbre peintre de marines, père de Carle Vernet, grand-père d'Horace Vernet.

3. François Boucher (1703-1770) est surtout célèbre par ses peintures mythologiques, gracieuses et maniérées.

4. Maurice-Quentin de la Tour (1704-1788) s'illustra surtout par ses portraits au pastel.

5. Joseph-Marie Vien (1716-1809), maître de David, fut le premier qui essaya de ramener le goût français des compositions affadies des peintres à la mode, à la pureté et à la sévérité des modèles antiques.

6. Louis-Jean-François Lagrenée (1725-1805), élève de Carle Vanloo, que le charme et la grâce de son talent ont fait surnommer l'Albane français.

7. Jacques-Germain Soufflot (1714-1781), célèbre architecte. On lui doit notamment l'église Sainte-Geneviève (Panthéon), à Paris.

8. Jean-Baptiste Lemoine, ou plutôt Lemoyne (1704-1778), fils d'un sculpteur célèbre, fut lui-même plus célèbre encore, quoiqu'on lui reproche généralement de l'affectation et de la manière.

lettres : on y voyait d'Alembert[1], Mairan[2], Marivaux[3], Marmontel[4], le chevalier de Chastellux[5], Morellet[6], Saint-Lambert[7], Helvétius[8], Raynal, Thomas[9], Grimm[10], d'Holbach[11], Burigny[12] de l'Académie des Inscriptions. Une seule femme y était admise avec la maîtresse de la maison : c'était Mlle de Lespinasse[13]. Mme Geoffrin avait remarqué que plusieurs femmes dans un dîner distraient les convives, dispersent et éparpillent la conversation : elle aimait l'unité et à rester centre. Le soir, la maison de Mme Geoffrin continuait d'être ouverte, et la soirée se terminait par un petit souper très simple et très recherché, composé de cinq ou six amis intimes au plus, et cette fois de quelques femmes, la fleur du grand monde.

Pas un étranger de distinction ne vivait ou ne passait à Paris sans aspirer à être admis chez Mme Geoffrin. Les

1. D'Alembert (1717-1783), géomètre et écrivain célèbre, fut membre de l'Académie des sciences et secrétaire perpétuel de l'Académie française.

2. Mairan (1678-1771), physicien et mathématicien célèbre, en même temps qu'écrivain distingué, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

3. Sur Marivaux, voir page 270.

4. Jean-François Marmontel (1723-1799), littérateur célèbre et médiocre, écrivit des romans, des contes moraux, des œuvres de critique et d'éducation, des poèmes d'opéra, etc. Voir, dans le volume destiné à la classe de sixième, quelques jolies pages extraites de ses *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants*.

5. Le marquis de Chastellux (1734-1788), polygraphe, ami de Voltaire.

6. L'abbé Morellet (1727-1819), polygraphe, ami des philosophes, connu surtout pour des opuscules de critique, spirituels et superficiels.

7. Saint-Lambert (1716-1808), auteur du poème des *Saisons* (1769).

8. Helvétius (1715-1771), philosophe athée, auteur du livre *De l'esprit*.

9. Sur Raynal et Thomas, voir les notes 2 et 3 de la page 472.

10. Frédéric-Melchior Grimm, célèbre critique (1723-1807), qui envoyait à plusieurs souverains de l'Europe, sur le mouvement littéraire, philosophique, mondain de Paris, des lettres, qui ont formé la volumineuse et très intéressante *Correspondance littéraire, philosophique et critique*. Diderot collabora souvent à cette *Correspondance*.

11. D'Holbach (1723-1789), philosophe athée, auteur du *Système de la nature*.

12. Levesque de Burigny (1692-1785), érudit célèbre.

13. Mlle de Lespinasse (1732-1776), qui fut d'abord dame de compagnie de Mme du Deffand, sut elle-même plus tard réunir chez elle quelques-uns des personnages les plus célèbres du parti philosophique.

princes y venaient en simples particuliers; les ambassadeurs n'en bougeaient dès qu'ils y avaient pied. L'Europe y était représentée dans la personne des Caraccioli[1], des Creutz[2], des Galiani[3], des Gatti[4], des Hume[5] et des Gibbon[6]....

L'esprit que Mme Geoffrin apportait dans le ménagement et l'économie de ce petit empire qu'elle avait si largement conçu, était un esprit de naturel, de justesse et de finesse, qui descendait aux moindres détails, un esprit adroit, actif et doux. Elle avait fait passer le rabot sur les sculptures de son appartement : c'était ainsi chez elle au moral, et *Rien en relief* semblait sa devise. « Mon esprit, disait-elle, est comme mes jambes : j'aime à me promener dans un terrain uni, mais je ne veux point monter une montagne pour avoir le plaisir de dire lorsque j'y suis arrivée : *J'ai monté cette montagne.* » Elle aimait la simplicité, et, au besoin, elle l'aurait affectée un peu. Son activité était de celles qui se font remarquer principalement par le bon ordre, une de ces activités discrètes qui agissent sur tous les points presque en silence et insensiblement. Maîtresse de maison, elle a l'œil à tout; elle préside, elle gronde pourtant, mais d'une gronderie qui n'est qu'à elle; elle veut qu'on se taise à temps, elle fait la police de son salon. D'un seul mot : *Voilà qui est bien*, elle arrête à point les conversations qui s'égarent sur des sujets hasardeux et les esprits qui s'échauffent : ils la craignent, et vont

1. Le marquis de Caraccioli (1715-1789), ambassadeur du roi de Naples à Paris, ami des encyclopédistes.

2. Le comte de Creutz (1726-1785), ambassadeur de Suède à Paris.

3. L'abbé Galiani (1728-1787), secrétaire de la légation napolitaine à Paris, célèbre par son esprit piquant et profond. On a de lui des lettres et plusieurs opuscules, notamment des *Dialogues sur le commerce des blés* (1770).

4. Gatti, médecin italien, professeur à Pise, qui séjourna à Paris et fut médecin consultant de Louis XV.

5. David Hume (1711-1776), célèbre historien et philosophe anglais.

6. Édouard Gibbon (1737-1794), célèbre historien anglais.

faire leur sabbat ailleurs. Elle a pour principe de ne causer elle-même que quand il le faut, et de n'intervenir qu'à de certains moments, sans trop tenir longtemps le dé[1]. C'est alors qu'elle place des maximes sages, des contes piquants, de la morale anecdotique et en action, ordinairement déguisée par quelque expression ou quelque image bien familière. Tout cela ne sied bien que dans sa bouche, elle le sait : aussi dit-elle « qu'elle ne veut pas que l'on prêche ses sermons, que l'on conte ses contes, ni qu'on touche à ses pincettes ».

S'étant de bonne heure posée en vieille femme et en *maman* des gens qu'elle reçoit, elle a un moyen de gouvernement, un petit artifice qui est à la longue devenu un *tic*[2] et une manie : c'est de gronder; mais c'est à faire[3] à elle de gronder. N'est pas grondé par elle qui veut; c'est la plus grande marque de sa faveur et de sa direction. Celui qu'elle aime le mieux est aussi le mieux grondé....

L'office de majordome de son salon était en général confié à Burigny, l'un de ses plus anciens amis et l'un des mieux grondés de tous. Quand il y avait quelque infraction au règlement et qu'il éclatait quelque imprudence de parole, c'était à lui qu'elle s'en prenait volontiers pour n'y avoir pas mis bon ordre.

On en riait, on en plaisantait avec elle-même, et l'on se soumettait à ce régime qui ne laissait pas d'être assez étroit et exigeant, mais qui était tempéré de tant de bonté et de bienfaisance. Ce droit de correction, elle se l'assurait à sa manière en plaçant de temps en temps sur

1. *Tenir le dé.* Façon de parler familière qui assimile le causeur à un joueur qui, ayant le dé dans la main, tout prêt à jouer, retient, pour ainsi dire, tout l'intérêt de la partie.

2. *Tic*, contraction convulsive des muscles chez le cheval; puis, chez l'homme; d'où : habitude qu'on a contractée sans s'en apercevoir.

3. *C'est à faire.* On admet aussi l'orthographe : *c'est affaire*; et les deux façons d'écrire peuvent se justifier.

votre tête quelque bonne petite rente viagère, sans oublier le cadeau annuel de la culotte de velours.

Fontenelle n'avait pas institué Mme Geoffrin son exécutrice testamentaire sans raison. Mme Geoffrin, bien observée, ne paraît avoir été, par la nature de son esprit, par la méthode de son procédé et par son genre d'influence, le Fontenelle des femmes, un Fontenelle plus actif en bienfaisance[1], mais un vrai Fontenelle par la prudence, par la manière de concevoir et de composer son bonheur, par cette manière de dire, à plaisir familière, épigrammatique et ironique sans amertume. C'est un Fontenelle qui, par cela même qu'il est femme, a plus de vivacité et un mouvement plus affectueux, plus sensible. Mais, comme lui, elle aime avant tout le repos, ou la marche sur un terrain uni. Tout ce qui est ardent autour d'elle l'inquiète, et elle croit que la raison elle même a tort quand elle est passionnée. Elle comparait un jour son esprit à un « *rouleau plié* qui se développe et se déroule par degrés ». Elle n'était pas pressée de tout dérouler d'un coup : « Peut-être à ma mort, disait-elle, le rouleau ne sera-t-il pas déployé tout entier. » Cette sage lenteur est un trait distinctif de son esprit et de son influence. Elle craignait les mouvements trop brusques et les changements trop prompts : « Il ne faut pas, disait-elle, abattre la vieille maison avant de s'en être bâti une nouvelle. » Elle tempérait tant qu'elle pouvait l'époque, déjà ardente, et tâchait de la discipliner. C'était une mauvaise note auprès d'elle, quand on était de ses dîners, de se faire mettre à la Bastille ; Marmontel s'aperçut qu'il avait fort baissé dans sa faveur après son

1. *Plus actif en bienfaisance.* « Sa bienfaisance, dit encore Sainte-Beuve, en parlant de Mme Geoffrin, était grande autant qu'ingénieuse, et chez elle un vrai don de nature : elle avait l'*humeur donnante*, comme elle disait. *Donner et pardonner*, c'était sa devise. Le bienfait de sa part était perpétuel. Elle ne pouvait s'empêcher de faire des cadeaux à tous, au plus pauvre homme de lettres comme à l'impératrice d'Allemagne, et elle les faisait avec cet art et ce fini de délicatesse qui ne permet pas de refuser sans une sorte de grossièreté. »

affaire de *Bélisaire*[1]. En un mot, elle continue de représenter l'esprit déjà philosophique, mais encore modérateur, de la première partie du siècle, tant qu'il n'avait pas cessé de reconnaître de certaines bornes. Je me peins assez bien cette application constante de Mme Geoffrin par une image ; elle avait fait ajouter après coup une perruque (une perruque en marbre, s'il vous plaît) au buste de Diderot par Falconet[2].

(*Causeries du lundi*[3], tome II : *Madame Geoffrin*.

LE SALON DE Mme RÉCAMIER

Au mois de mai dernier[4], a disparu une figure unique entre les femmes qui ont régné par leur beauté et par leur grâce; un salon s'est fermé, qui avait réuni longtemps sous une influence charmante les personnages les plus illustres et les plus divers, où les plus obscurs même, un jour ou l'autre, avaient eu chance de passer[5]....

M. de Chateaubriand y régnait, et, quand il était présent, tout se rapportait à lui ; mais il n'y était pas toujours, et même alors il y avait des places, des degrés, des *a parte* pour chacun. On y causait de toutes choses, mais comme en confidence et un peu moins haut qu'ailleurs. Tout le monde, ou du moins bien du monde, allait dans ce salon, et il n'avait rien de banal ; on y respirait, en

1. Le roman philosophique de *Bélisaire* par Marmontel fut censuré par la Sorbonne (1767).

2. Falconnet, célèbre statuaire (1716-1751) qui fut, pendant un temps, l'ami et le correspondant de Diderot.

3. Garnier frères, éditeurs.

4. Le 11 mai 1849. Mme Récamier était née en 1777. Femme d'un riche banquier, elle attira, par sa grâce et sa beauté, dans le salon de son hôtel de la rue de la Chaussée-d'Antin, toutes les illustrations du temps du Consulat, de l'Empire et du début de la Restauration. Plus tard, ayant perdu sa fortune, elle alla demeurer dans un petit appartement de l'Abbaye-au-Bois, rue de Sèvres, où elle continua à recevoir ses amis et ses admirateurs.

5. Sainte-Beuve lui-même fréquentait dans ce salon, et tout son article est inspiré des sentiments de reconnaissance qu'il gardait à Mme Récamier.

entrant, un air de discrétion et de mystère. La bienveillance, mais une bienveillance sentie et nuancée, je ne sais quoi de particulier qui s'adressait à chacun, mettait aussitôt à l'aise et tempérait le premier effet de l'initiation dans ce qui semblait tant soit peu un sanctuaire. On y trouvait de la distinction et de la familiarité, ou du moins du naturel, une grande facilité dans le choix des sujets, ce qui est très important pour le jeu de l'entretien, une promptitude à entrer dans ce qu'on disait, qui n'était pas seulement de complaisance et de bonne grâce, mais qui témoignait d'un intérêt plus vrai. Le regard rencontrait d'abord un sourire qui disait si bien : *Je comprends*, et qui éclairait tout avec douceur. On n'en sortait pas, même une première fois, sans avoir été touché à un endroit singulier de l'esprit et du cœur, qui faisait qu'on était flatté et surtout reconnaissant. Il y eut bien des salons distingués au dix-huitième siècle, ceux de Mme Geoffrin, de Mme d'Houdetot, de Mme Suard[1]. Mme Récamier les connaissait tous et en parlait très bien ; celui qui aurait voulu en écrire avec goût aurait dû en causer auparavant avec elle ; mais aucun ne devait ressembler au sien.

C'est qu'aussi elle ne ressemblait à personne. M. de Chateaubriand était l'orgueil de ce salon, mais elle en était l'âme....

Dans son petit salon de l'Abbaye, elle pensait à tout, elle étendait au loin son réseau de sympathie. Pas un talent, pas une vertu, pas une distinction qu'elle n'aimât à connaître, à convier, à obliger, à mettre en lumière, à mettre surtout en rapport et en harmonie autour d'elle, à marquer au cœur d'un petit signe qui était sien. Il y a là de l'ambition, sans doute ; mais quelle ambition adorable, surtout quand, s'adressant aux plus célèbres, elle ne néglige pas même les plus obscurs, et quand elle

1. Sur Mme Geoffrin, voir page 564. Mme d'Houdetot est morte en 1813, à plus de quatre-vingts ans ; Mme Suard (1750-1830) était la femme du célèbre critique Jean-Baptiste Suard (1733-1817).

est à la recherche des plus souffrants! C'était le caractère de cette âme si multipliée de Mme Récamier d'être à la fois universelle et très particulière, de ne rien exclure; que dis-je? de tout attirer et d'avoir pourtant le choix.

Ce choix pouvait même sembler unique. M. de Chateaubriand, dans les vingt dernières années, fut le grand centre de son monde, le grand intérêt de sa vie, celui auquel je ne dirai pas qu'elle sacrifiait tous les autres (elle ne sacrifiait personne qu'elle-même), mais auquel elle subordonnait tout. Il avait ses antipathies, ses aversions, et même ses amertumes, que les *Mémoires d'outre-tombe* aujourd'hui déclarent assez[1]. Elle tempérait et corrigeait tout cela. Comme elle était ingénieuse à le faire parler quand il se taisait, à supposer de lui des paroles aimables, bienveillantes pour les autres, qu'il lui avait dites sans doute tout à l'heure dans l'intimité, mais qu'il ne répétait pas toujours devant les témoins! Comme elle était coquette pour sa gloire! Comme elle réussissait parfois aussi à le rendre réellement gai, aimable, tout à fait content, éloquent; toutes choses qu'il était si aisément dès qu'il le voulait!...

Une personne d'un esprit aussi délicat que juste, et qui l'a bien connue, disait de Mme Récamier : « Elle a dans le caractère ce que Shakspeare appelle[2] *milk of human kindness* (le lait de la bonté humaine), une douceur tendre et compatissante. Elle voit les défauts de ses amis, mais elle les soigne en eux comme elle soignerait leurs infirmités physiques. » Elle était donc la sœur de charité de leurs peines, de leurs faiblesses, et un peu de leurs défauts.

(*Causeries du lundi*, tome I : *Madame Récamier*.)

1. *Déclarent assez*. Le journal *la Presse* avait commencé la publication des *Mémoires d'outre-tombe* très peu de temps après la mort de Chateaubriand. On sait, et l'on voit assez par ce passage, que Sainte-Beuve n'aimait pas Chateaubriand, dont il a plus d'une fois cherché à rabaisser le caractère en ayant l'air d'exalter son mérite.

2. *Macbeth*, acte I, sc. v.

GEORGE SAND

(1804-1876)

Née à Paris en 1804, Aurore Dupin, dame Dudevant, qui signa du pseudonyme de George Sand un premier roman fait en collaboration avec Jules Sandeau[1], *Rose et Blanche* (1831), et qui ne voulut plus dès lors être connue que sous ce nom d'emprunt, est à juste titre considérée comme un des plus grands écrivains du dix-neuvième siècle. Ses premiers romans fondèrent sa réputation, romans d'une éloquence passionnée qui nous paraît parfois déclamatoire, *Indiana*, *Valentine* (1832). *Lélia* (1833). Puis son talent devient plus souple, plus varié, et tout ensemble plus poétique et plus naturel dans *Mauprat* (1836) et plusieurs œuvres de la même époque. Mais dès lors l'esprit ardent de George Sand avait commencé à s'éprendre des idées de réforme sociale que certains philosophes cherchaient alors à répandre dans le public : elle consacra à les défendre une suite de récits, qui ne sont pas la meilleure partie de son œuvre, mais parmi lesquels il faut au moins mentionner le roman de *Consuelo* (1842), composition touffue, fort inégale, où se remarquent cependant des beautés de premier ordre. *François le Champi* (1844) commença une nouvelle série de romans, que complétèrent *la Mare au Diable* (1846) et *la Petite Fadette* (1848), chefs-d'œuvre du genre pastoral. Enfin, parmi les ouvrages que George Sand a composés dans les vingt-cinq dernières années de sa vie, il faut mettre au premier rang *Jean de la Roche* (1860) et *le marquis de Villemer* (1861), où tous les mérites qui avaient fait l'intérêt des romans précédents, simplicité passionnée du sujet, originalité et générosité des caractères, charme des descriptions, semblent s'unir sans aucun reste de déclamation, sans rien d'excessif dans la pensée ni dans le style. George Sand a aussi écrit pour le théâtre des comédies et des drames intimes dans lesquels elle a cherché et quelquefois réussi à produire par les moyens les plus simples les effets les plus touchants : citons, outre les pièces tirées des romans, comme *François le Champi* (1849), *Mauprat* (1853), *le Marquis de Villemer* (1864), le drame touchant de *Claudie* (1851), et une délicate comédie, composée, dans la manière de Sedaine, pour faire suite à son *Philosophe sans le savoir*[2], *le Mariage de Victorine* (1851). Enfin signalons

1. Sur Jules Sandeau, voir page 606.

2. Sur Sedaine et *le Philosophe sans le savoir*, voir les notes des pages 352 et 361.

les vivantes descriptions qui remplissent les *Lettres d'un voyageur*, et la longue, quoique incomplète, *Histoire de ma vie*. George Sand est morte en 1876, dans le château de Nohant (près de la Châtre, dans le département de l'Indre), où s'était écoulée son enfance, au milieu de ce Berry qu'elle aimait tant et qu'elle a tant célébré[1].

LES LABOUREURS

Je marchais sur la lisière d'un champ que des paysans étaient en train de préparer pour la semaille prochaine. L'arène était vaste; le paysage était vaste aussi et encadrait de grandes lignes de verdure, un peu rougie aux approches de l'automne, ce large terrain d'un brun vigoureux, où des pluies récentes avaient laissé, dans quelque sillons, des lignes d'eau que le soleil faisait briller comme de minces filets d'argent. La journée était claire et tiède, et la terre, fraîchement ouverte par le tranchant des charrues, exhalait une vapeur légère. Dans le haut du champ, un vieillard dont les vêtements n'annonçaient pas la misère, poussait gravement son *areau*[2] de forme antique, traîné par deux bœufs tranquilles, à la robe d'un jaune pâle, véritables patriarches de la prairie, hauts de taille, un peu maigres, les cornes longues et rabattues, de ces vieux travailleurs qu'une longue habitude a rendus *frères*, comme on les appelle dans nos campagnes, et qui, privés l'un de l'autre, se refusent au travail avec un nouveau compagnon et se laissent mourir de chagrin[3]. Les gens qui ne connaissent pas la campagne taxent de fable l'amitié du bœuf pour son camarade d'attelage. Qu'ils viennent voir au fond de l'étable un pauvre animal maigre, exténué, battant de sa queue inquiète ses flancs dé-

1. Œuvres publiées chez Calmann Lévy, éditeur.

2. *Areau*, mot du patois berrichon, qui veut dire « charrue » et qui se rattache à la même étymologie que les mots *araloire* et *arable*.

3. Ce détail rappelle un trait touchant de Virgile, qui, au troisième livre des *Géorgiques* (vers 518), nous représente le laboureur dételant le taureau dont le « frère » vient de succomber à la maladie :

Mœrentem abjungens fraterna morte juvencum.

charnés, soufflant avec effroi et dédain sur la nourriture qu'on lui présente, les yeux toujours tournés vers la porte, en grattant du pied la place vide à ses côtés, flairant les jougs et les chaînes que son compagnon a portés, et l'appelant sans cesse avec de déplorables mugissements. Le bouvier dira . « C'est une paire de bœufs perdue; son frère est mort, et celui-là ne travaillera plus. Il faudrait pouvoir l'engraisser pour l'abattre; mais il ne veut pas manger, et bientôt il sera mort de faim. »

Le vieux laboureur travaillait lentement, en silence, sans efforts inutiles. Son docile attelage ne se pressait pas plus que lui; mais, grâce à la continuité d'un labeur sans distraction et d'une dépense de forces éprouvées et soutenues, son sillon était aussi vite creusé que celui de son fils, qui menait, à quelque distance, quatre bœufs moins robustes dans une veine de terres plus fortes et plus pierreuses.

Mais ce qui attira ensuite mon attention était véritablement un beau spectable, un noble sujet pour un peintre. A l'autre extrémité de la plaine labourable, un jeune homme de bonne mine conduisait un attelage magnifique : quatre paires de jeunes animaux à robe sombre, mêlée de noir fauve à reflets de feu, avec ces têtes courtes et frisées qui sentent encore le taureau sauvage, ces gros yeux farouches, ces mouvements brusques, ce travail nerveux et saccadé qui s'irrite encore du joug et de l'aiguillon et n'obéit qu'en frémissant de colère à la domination nouvellement imposée. C'est ce qu'on appelle des bœufs *fraîchement liés*. L'homme qui les gouvernait avait à défricher un coin naguère abandonné au pâturage et rempli de souches séculaires, travail d'athlète auquel suffisaient à peine son énergie, sa jeunesse et ses huit animaux quasi indomptés.

Un enfant de six à sept ans, beau comme un ange, et les épaules couvertes, sur sa blouse, d'une peau d'agneau qui le faisait ressembler au petit saint Jean-Baptiste des

peintres de la Renaissance, marchait dans le sillon parallèle à la charrue et piquait le flanc des bœufs avec une gaule longue et légère, armée d'un aiguillon peu acéré. Les fiers animaux frémissaient sous la petite main de l'enfant, et faisaient grincer les jougs et les courroies liés à leur front, en imprimant au timon de violentes secousses. Lorsqu'une racine arrêtait le soc, le laboureur criait d'une voix puissante, appelant chaque bête par son nom, mais plutôt pour calmer que pour exciter; car les bœufs, irrités par cette brusque résistance, bondissaient, creusaient la terre de leurs larges pieds fourchus, et se seraient jetés de côté emportant l'areau à travers champs, si, de la voix et de l'aiguillon, le jeune homme n'eût maintenu les quatre premiers, tandis que l'enfant gouvernait les quatre autres. Il criait aussi, le pauvret, d'une voix qu'il voulait rendre terrible et qui restait douce comme sa figure angélique. Tout cela était beau de force ou de grâce : le paysage, l'homme, l'enfant, les taureaux sous le joug; et, malgré cette lutte puissante, où la terre était vaincue, il y avait un sentiment de douceur et de calme profond qui planait sur toutes choses. Quand l'obstacle était surmonté et que l'attelage reprenait sa marche égale et solennelle, le laboureur, dont la feinte violence n'était qu'un exercice de vigueur et une dépense d'activité, reprenait tout à coup la sérénité des âmes simples et jetait un regard de contentement paternel sur son enfant, qui se retournait pour lui sourire[1].

(*La Mare au Diable*, II.)

CONSUELO

Consuelo courut aux Mendicanti[2], où déjà la foule était rassemblée pour entendre la belle musique du Porpora.

1. On comparera ce beau fragment avec l'épisode des laboureurs dans le *Jocelyn* de Lamartine (voir *Poésie*, page 1018).

2. *Aux Mendicanti*, à l'église des Mendiants de Venise. — *Consuelo*, l'hé-

Elle s'agenouilla en arrivant, cacha sa tête dans ses mains, se mit à prier avec une dévotion ardente. « Mon Dieu, disait-elle du fond de son cœur, tu sais que je ne te demande point de m'élever au-dessus de mes rivales pour les abaisser. Tu sais que je ne veux pas me donner au monde et aux arts profanes pour abandonner ton amour ; je te demande de me soutenir et d'ennoblir mon accent et ma pensée quand je chanterai tes louanges. »

Lorsque les premiers accords de l'orchestre appelèrent Consuelo à sa place, elle se releva lentement; sa mantille tomba sur ses épaules, et son visage apparut enfin aux spectateurs inquiets et impatients de la tribune voisine[1]. Mais quelle miraculeuse transformation s'était opérée dans cette jeune fille tout à l'heure si blême et si abattue, si effarée par la fatigue et la crainte! Son large front semblait nager dans un fluide céleste, une molle langueur baignait encore les plans[2] doux et nobles de sa figure sereine et généreuse. Son regard calme n'exprimait aucune de ces petites passions qui cherchent et convoitent les succès ordinaires. Il y avait en elle quelque chose de grave, de mystérieux et de profond qui commandait le respect et l'attendrissement.

« Courage, ma fille, lui dit le professeur à voix basse ; tu vas chanter la musique d'un grand maître, et ce maître est là qui t'écoute.

— Qui, Marcello[3]? dit Consuelo voyant le professeur déplier les psaumes de Marcello sur le pupitre.

roïne du roman dont ce fragment est tiré, est un personnage imaginaire, que l'auteur représente comme la plus brillante élève de Nicolas Porpora (1687-1767), l'un des plus célèbres compositeurs et professeurs de l'école napolitaine.

1. La *tribune voisine* de celle de l'orgue, où se trouvent Porpora, assis devant l'instrument, et Consuelo, prête à chanter. Ces *spectateurs* étaient un comte, grand amateur de musique et protecteur de Porpora, un ami d'enfance de Consuelo, le jeune Anzoleto et un autre personnage qui va être nommé.

2. *Plans*. Les différentes parties de la figure, en tant que reliées les unes aux autres suivant d'harmonieuses proportions.

3. *Marcello* (1686-1739), seigneur vénitien, qui occupa plusieurs fonctions

— Oui, Marcello, répondit le professeur. Chante comme à l'ordinaire, rien de plus, rien de moins, et ce sera bien. »

En effet, Marcello, alors dans la dernière année de sa vie, était venu revoir une dernière fois Venise, sa patrie, dont il faisait la gloire comme compositeur, comme écrivain et comme magistrat. Il avait été plein de courtoisie pour le Porpora, qui l'avait prié d'entendre son école, lui ménageant la surprise de faire chanter d'abord par Consuelo, qui le possédait parfaitement, son magnifique psaume : *I cieli immensi narrano*[1]. Aucun morceau n'était mieux approprié à l'espèce d'exaltation religieuse où se trouvait à ce moment l'âme de cette noble fille. Aussitôt que les premières paroles de ce chant large et franc brillèrent devant ses yeux, elle se sentit transportée dans un autre monde, elle ne songea qu'à Dieu et à Marcello, qui se plaçait dans sa pensée comme un interprète entre elle et ces cieux splendides dont elle avait à célébrer la gloire. Quel plus beau thème, en effet, et quelle plus grande idée?

Un feu divin monta à ses joues, et la flamme sacrée jaillit de ses grands yeux noirs, lorsqu'elle remplit la voûte de cette voix sans égale et de cet accent victorieux, pur, vraiment grandiose, qui ne peut sortir que d'une grande intelligence jointe à un grand cœur. Au bout de quelques mesures d'audition, un torrent de larmes délicieuses s'échappa des yeux de Marcello. Le comte, ne pouvant maîtriser son émotion, s'écria :

« C'est la poésie, c'est la musique, c'est la foi personnifiées! »

Quant à Anzoleto, qui s'était levé et qui ne se soutenait plus sur ses jambes fléchissantes que grâce à ses mains crispées sur la grille de la tribune, il retomba suffoqué

publiques et se fit connaître comme écrivain et surtout comme compositeur. Il a mis notamment en musique les traductions italiennes de cinquante psaumes.

1. *I cieli immensi narrano*, les cieux immenses racontent.... C'est le début de la traduction italienne du psaume XIX.

sur son siège, prêt à s'évanouir et comme ivre de joie et d'orgueil.

Il fallut tout le respect dû au lieu saint pour que les nombreux dilettanti[1] et la foule qui remplissait l'église n'éclatassent point en applaudissements frénétiques, comme s'ils eussent été au théâtre. Le comte n'eut pas la patience d'attendre la fin des offices pour passer à l'orgue, et pour exprimer son enthousiasme au Porpora et à Consuelo. Il fallut que, pendant la psalmodie des officiants, elle allât recevoir, dans la tribune du comte, les éloges et les remerciements de Marcello. Elle le trouva encore si ému qu'il pouvait à peine lui parler.

« Ma fille, lui dit-il d'une voix entrecoupée, reçois les actions de grâces et les bénédictions d'un mourant. Tu viens de me faire oublier en un instant des années de souffrance mortelle. Il me semble qu'un miracle s'est opéré en moi, et que ce mal incessant, épouvantable, s'est dissipé pour toujours au son de ta voix. Si les anges de là-haut chantent comme toi, j'aspire à quitter la terre pour aller goûter une éternité des délices que tu viens de me faire connaître. Sois donc bénie, enfant, et que ton bonheur en ce monde réponde à tes mérites. J'ai entendu toutes les plus grandes cantatrices de l'univers ; elles ne te vont pas à la cheville. Il t'est réservé de faire entendre au monde ce que le monde n'a jamais entendu, et de lui faire sentir ce que nul homme n'a jamais senti. »

La Consuelo[2], anéantie et comme brisée sous cet éloge magnifique, courba la tête, mit presque un genou en terre, et, sans pouvoir dire un mot, porta à ses lèvres la main livide de l'illustre moribond.

(*Consuelo*, X.)

1. *Dilettanti*, mot italien qui peut se traduire par *amateurs* (proprement : ceux qui se délectent). Le singulier est *dilettante*.

2. *La Consuelo*, et plus haut, *le Porpora*. On a pris l'habitude de traduire en français devant les noms propres d'artistes ou d'écrivains italiens célèbres, l'article dont ces noms sont précédés par honneur dans la langue originale.

NISARD

(1806-1888)

Né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) en 1806, mort en 1888, Désiré Nisard, d'abord collaborateur du *Journal des Débats*, remplit, sous le gouvernement de Juillet et sous le second Empire, plusieurs fonctions importantes dans le haut enseignement et dans la politique. Par son premier ouvrage, *les Poètes latins de la décadence* (1834), rempli d'allusions et de comparaisons, il prit nettement position dans la lutte littéraire qui passionnait alors tous les esprits, comme un adversaire des poètes romantiques. Son *Histoire de la littérature française* (1844-1861) reste comme le témoignage le plus remarquable de ce qu'il y eut dans sa critique d'arrêté, de systématique, et tout ensemble de fin et de judicieux, et en même temps comme un monument élevé presque exclusivement à la gloire de la période classique de notre littérature et des caractères les plus généraux et les plus apparents de l'esprit français. Parmi les autres ouvrages de Nisard signalons de très belles *Etudes sur la Renaissance* et différentes *Etudes* de critique, d'histoire et de littérature, qui parurent d'abord à divers intervalles dans des revues périodiques. Enfin on a publié de lui, peu de temps après sa mort, des *Souvenirs biographiques et littéraires*.

LA CRITIQUE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE[1]

Si je ne suis pas dupe d'un vain désir de distinguer, il y a eu, de notre temps, quatre sortes de critique littéraire. La première est comme une partie nouvelle et essentielle de l'histoire générale. Les révolutions de

1. Ou, plus exactement, comme on le verra, dans le second quart du dix-neuvième siècle.

l'esprit, les changements du goût, les chefs-d'œuvre en sont les événements ; les écrivains en sont les héros. On y fait voir l'influence de la société sur les auteurs, des auteurs sur la société. On y prouve que la science des lettres n'est pas la moins relevée des sciences morales [1].

La seconde sorte de critique est à la première ce que les mémoires sont à l'histoire. Elle s'occupe plus de la chronique des lettres que de leur histoire, et elle fait plus de portraits que de tableaux. Pour elle, tout auteur est un type, et aucun type n'est méprisable. Aussi ne donne-t-elle pas de rangs ; elle se plaît aux talents aussi divers que les visages. Elle est moins touchée des lois générales de l'esprit que de ses diversités individuelles. Pour le fond comme pour la méthode, cette critique est celle qui s'éloigne le plus de l'enseignement, et qui a l'allure la plus libre. La pénétration qui ne craint pas d'être subtile, la sensibilité, la raison, pourvu qu'elle ne sente pas l'école, le caprice même à l'occasion, le fini du détail, l'image transportée de la poésie dans la prose, telles en sont les qualités éminentes. En lisant les *Causeries* de Sainte-Beuve [2], on pense à Plutarque et à Bayle [3], et on les retrouve avec le trait poétique qui leur manque [4].

La troisième sorte de critique choisit, parmi tous les objets d'étude qu'offrent les lettres, une question qu'elle traite à fond, en prenant grand soin de n'en avoir pas l'air.

1. *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle*, par Villemain. (*Note de Nisard.*) — Sur Villemain, voir page 471.

2. Sur Sainte-Beuve et ses *Causeries*, voir page 563.

3. *A Plutarque*, qui veut, lui aussi, nous faire pénétrer dans la vie intime de ses héros plutôt que nous apprendre l'histoire des temps où ils ont vécu ; — à Bayle (1647-1706), l'auteur de ce célèbre *Dictionnaire historique et critique*, d'une érudition si scrupuleuse et si abondante, d'une inspiration si libre.

4. Sainte-Beuve lui-même (*Notes, pensées et confidences*) : « Ce que j'ai voulu en critique, dit-il, ça été d'y introduire une sorte de *charme* et en même temps plus de *réalité* qu'on n'en mettait auparavant, en un mot de la *poésie* à la fois et quelque *physiologie*.

S'agit-il, par exemple, de l'usage des passions dans le drame, elle recueille dans les auteurs dramatiques les plus divers et les plus inégaux les traits vrais ou spécieux dont ils ont peint une passion ; elle compare les morceaux, non pour donner des rangs, mais pour faire profiter de ces rapprochements la vérité et le goût; elle y ajoute ses propres pensées, et, de ce travail de comparaison et de critique, elle fait ressortir quelque vérité de l'ordre moral. C'est là son objet : tirer des lettres un enseignement pratique, songer moins à conduire l'esprit que le cœur, prendre plus de souci de la morale que de l'esthétique. C'est de la littérature comparée qui conclut par de la morale[1].

J'éprouve quelque embarras à définir la quatrième sorte de critique[2]. Celle-ci se rapproche plus d'un traité ; elle a la prétention de régler les plaisirs de l'esprit, de soustraire les ouvrages à la tyrannie du *chacun son goût*, d'être une science exacte, plus jalouse de conduire l'esprit que de lui plaire. Elle s'est fait un idéal de l'esprit humain dans les livres; elle s'en est fait un du génie particulier de la France, un autre de sa langue; elle met chaque auteur et chaque livre en regard de ce triple idéal. Elle note ce qui s'en rapproche : voilà le bon; ce qui s'en éloigne : voilà le mauvais. Si son objet est élevé, si elle ne fait tort ni à l'esprit humain, qu'elle étudie dans son imposante unité, ni au génie de la France, qu'elle veut toujours montrer semblable à lui-même, ni à notre langue, qu'elle défend contre les caprices de la mode, il faut avouer qu'elle se prive des grâces que donnent aux trois premières sortes de critique la diversité, la liberté, l'histoire mêlée aux lettres, la beauté des tableaux,

1. *Cours de littérature dramatique*, par Saint-Marc Girardin. (*Note de Nisard.*) — Le sous-titre de cet ouvrage (*ou de l'usage des passions dans le drame*) en fait bien comprendre l'esprit. Saint-Marc Girardin (1801-1873) fut professeur de poésie française à la Sorbonne (1842-1863).

2. *La quatrième sorte de critique*. L'auteur parle ici de lui-même.

la vie des portraits, les rapprochements de la littérature comparée. J'ai peut-être des raisons personnelles pour ne pas mépriser ce genre, j'en ai plus encore pour le trouver difficile et périlleux[1].

(*Histoire de la littérature française*[2], conclusion, § IV.)

1. Depuis que ces pages délicates et célèbres ont été écrites (1861)[a], Villemain a un peu perdu de la faveur dont il jouissait, et Saint-Marc Girardin n'a pas fait école. En revanche, nous n'avons pas besoin de dire ici quelle influence devait exercer sur toute la critique postérieure l'œuvre de Taine, qui débutait alors (voir page 743) : mais il n'est pas sans intérêt de rappeler comment l'un des maîtres de la critique de notre temps, M. Ferdinand Brunetière, en appréciait, dans un cours professé en 1889, la féconde nouveauté : « Dans cette carrière nouvelle, ouverte à la critique, où nous l'avons vue s'engager avec Mme de Staël et Chateaubriand, dire, en effet, que, si Villemain a fait le premier pas et Sainte-Beuve le second, M. Taine a fait le troisième, ce ne serait pas assez dire. Mais il faut dire que, depuis Hegel[b], personne peut-être, en Europe, n'a jeté dans la circulation, sur l'histoire de la littérature et de l'art, plus d'idées nouvelles, fortes ou profondes — et vraies ou fausses d'ailleurs, mais en tout cas *suggestives* et provocatrices — que l'auteur de la *Philosophie de l'art*. — Pour traduire ces idées, à peine ai-je besoin d'ajouter qu'il a trouvé ou qu'il s'est fait un style d'une précision, d'une densité, d'un éclat extraordinaires, dont je vous dirais bien les défauts, s'ils étaient de notre sujet, mais dont j'aime mieux louer aujourd'hui, sans restriction, la probité jusque dans le paradoxe, et la vérité jusque dans la rhétorique. — Et vous savez enfin, par votre propre expérience, que de tous les penseurs contemporains, il n'y en a pas un dont l'influence ait été plus considérable, dont les idées aient pénétré plus avant, se soient plus fortement emparées même de ceux qui ne les approuvent point, et de la méthode enfin de qui, sans le savoir ou sans le vouloir, vous et moi, tous tant que nous sommes, nous soyons plus profondément imprégnés ou imbus, si je puis ainsi dire. » (*L'Évolution des genres. Évolution de la critique*, 15e leçon.)

2. Librairie Firmin-Didot.

a. Texte définitivement revu en 1879.

b Allusion à l'*Esthétique* de ce célèbre philosophe allemand (1770-1831).

CLAUDE BERNARD

(1813-1878)

Né à Saint-Julien près de Villefranche (Rhône) en 1813, mort en 1878, Claude Bernard, qui fut nommé en 1854 professeur de physiologie générale à la Sorbonne et qui succéda en 1855 à son maître Magendie (1785-1855) dans la chaire de médecine du Collège de France, est le fondateur de cette méthode expérimentale grâce à laquelle la physiologie a fait, à notre époque, tant de progrès, et qui a d'ailleurs exercé tant d'influence[1] sur tous les esprits et tous les ordres de sciences dans la seconde partie de notre siècle; non qu'on puisse oublier les savants ou les penseurs illustres qui, depuis Aristote jusqu'à Magendie lui-même, ont pratiqué cette méthode féconde : mais Claude Bernard fut le premier à l'appliquer, non plus au hasard d'inspirations heureuses, mais avec une netteté, un esprit de suite et de déëision qu'engendraient en lui « l'amour de la certitude, le sentiment profond de la loi, l'inébranlable assurance que, si les conditions de la manifestation des phénomènes vitaux sont infiniment multiples, complexes, difficiles à saisir, à rassembler, à dominer expéri-

1. *Tant d'influence* On serait presque tenté de dire *trop d'influence*, si l'on songe à l'abus qu'on a voulu faire de cette méthode, dans des ordres de connaissances qui n'en comportent qu'à peine l'emploi Pasteur, qui en fut l'un des plus illustres adeptes, en a bien fait sentir les limites en même temps qu'il en célébrait la puissance : « L'expérimentateur, homme de conquêtes sur la nature, se trouve sans cesse aux prises avec des faits qui ne se sont point encore manifestés et n'existent, pour la plupart, qu'en puissance de devenir dans les lois naturelles. L'inconnu dans le possible et non dans ce qui a été : voilà son domaine, et, pour l'explorer, il a le secours de cette merveilleuse méthode expérimentale, dont on peut dire avec vérité, non qu'elle suffit à tout, mais qu'elle trompe rarement, et ceux-là seulement qui s'en servent mal. Elle élimine certains faits, en provoque d'autres, interroge la nature, la force à répondre et ne s'arrête que quand l'esprit est pleinement satisfait. Le charme de nos études, l'enchantement de la science, si l'on peut ainsi parler, consiste en ce que, partout et toujours, nous pouvons donner la justification de nos principes et la preuve de nos découvertes,... » Or « la politique et la sociologie » (et, pour les mêmes raisons, ajoutons-le, la morale, la philosophie de l'histoire, la critique littéraire) « sont des sciences où la preuve est trop difficile à donner. Trop considérable est le nombre des facteurs concourant à la solution des questions qu'elles agitent. Là où les passions humaines interviennent, le champ de l'imprévu est immense. » (*Discours de réception à l'Académie française.*)

mentalement, elles n'en sont pas moins sûrement, impassiblement liées à ces phénomènes, sans qu'aucun élément étranger, extra-naturel, sans que nul *quid divinum* puisse être invoqué pour l'explication des apparentes irrégularités spontanées qu'ils présentent[1] ». Il ne nous appartient pas de rappeler ici les découvertes et les travaux scientifiques de Claude Bernard. Mais nous devons mentionner au moins, avec ses *Leçons* du Collège de France et du Muséum d'histoire naturelle qui ont été publiées (1854-1859; 1871-1878) et les études diverses qui ont été réunies dans *la Science expérimentale* (1878), l'ouvrage dans lequel il a exposé les principes de sa méthode : *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* (1865), livre magistral, écrit sans emphase — ce qu'on ne pourrait pas toujours dire des livres d'un Laplace (1749-1827), d'un Cuvier (1769-1832), d'un Arago (1786-1853) — dans un style d'une simplicité qui va presque parfois jusqu'à la négligence, mais d'une aisance et d'une clarté admirables. Qui voudra donc étudier le mouvement des esprits dans la seconde partie du XIXe siècle devra faire une grande place à Claude Bernard : on l'avait compris de son vivant; aucune gloire ne lui a manqué : membre de l'Académie des Sciences dès 1854, il entra en 1868 à l'Académie française.

LA SCIENCE ET LA PHILOSOPHIE

Comme expérimentateur, j'évite les systèmes philosophiques, mais je ne saurais pour cela repousser cet *esprit philosophique* qui, sans être nulle part, est partout, et qui, sans appartenir à aucun système, doit régner non seulement sur toutes les sciences, mais sur toutes les connaissances humaines. C'est ce qui fait que, tout en fuyant les systèmes philosophiques, j'aime beaucoup les philosophes et je me plais infiniment dans leur commerce. En effet, au point de vue scientifique, la philosophie représente l'inspiration[2] éternelle de la raison humaine vers la connaissance de l'inconnu. Dès lors les philosophes se tiennent toujours dans les questions en

1. Paul Bert : *Claude Bernard* (en tête de *la Science expérimentale* par Claude Bernard).

2. Il faut sans doute lire *aspiration*.

controverse et dans les régions élevées, limites supérieures des sciences. Par là ils communiquent à la pensée scientifique un mouvement qui la vivifie et l'ennoblit; ils fortifient l'esprit en le développant par une gymnastique intellectuelle générale, en même temps qu'ils le reportent sans cesse vers la solution inépuisable des grands problèmes; ils entretiennent ainsi une sorte de soif de l'inconnu et le feu sacré de la recherche, qui ne doivent jamais s'éteindre chez un savant.

En effet, le désir ardent de la connaissance est l'unique mobile qui attire et soutient l'investigateur dans ses efforts; et c'est précisément cette connaissance qu'il saisit réellement et qui fuit cependant toujours devant lui, qui devient à la fois son seul tourment et son seul bonheur. Celui qui ne connaît pas les tourments de l'inconnu doit ignorer les joies de la découverte, qui sont certainement les plus vives que l'esprit de l'homme puisse jamais ressentir. Mais, par un caprice de notre nature, cette joie de la découverte tant cherchée et tant espérée s'évanouit dès qu'elle est trouvée. Ce n'est qu'un éclair dont la lueur nous a découvert d'autres horizons vers lesquels notre curiosité inassouvie se porte encore avec plus d'ardeur. C'est ce qui fait que dans la science même le connu perd son attrait, tandis que l'inconnu est toujours plein de charmes. C'est pour cela que les esprits qui s'élèvent et deviennent vraiment grands sont ceux qui ne sont jamais satisfaits d'eux-mêmes dans leurs œuvres accomplies, mais qui tendent toujours à mieux dans des œuvres nouvelles. Le sentiment dont je parle en ce moment est bien connu des savants et des philosophes. C'est ce sentiment qui a fait dire à Priestley[1] qu'une découverte que nous faisons nous en montre

1. Priestley, *Recherches sur les différentes espèces d'airs. Introduction*, p. 15 (Note de Cl. Bernard). — Priestley (1733-1804), célèbre physicien anglais, qui a aussi laissé des travaux de philosophie, de théologie et d'histoire.

beaucoup d'autres à faire; c'est ce sentiment qu'exprime Pascal[1], sous une forme paradoxale peut-être, quand il dit : « Nous ne cherchons jamais les choses, mais la recherche des choses. » Pourtant c'est bien la vérité elle-même qui nous intéresse, et si nous la cherchons toujours, c'est parce que ce que nous en avons trouvé jusqu'à présent ne peut nous satisfaire. Sans cela nous ferions dans nos recherches ce travail inutile et sans fin que nous représente la fable de Sisyphe, qui roule toujours son rocher qui retombe sans cesse au point de départ. Cette comparaison n'est point exacte scientifiquement; le savant monte toujours en cherchant la vérité, et s'il ne la trouve jamais tout entière, il en découvre néanmoins des fragments très importants, et ce sont précisément ces fragments de la vérité générale qui constituent la science.

Le savant ne cherche donc pas pour le plaisir de chercher, il cherche la vérité pour la posséder, et il la possède déjà dans des limites qu'expriment les sciences elles-mêmes dans leur état actuel. Mais le savant ne doit pas s'arrêter en chemin; il doit toujours s'élever plus haut et tendre à la perfection; il doit toujours chercher tant qu'il voit quelque chose à trouver.... La philosophie, en agitant sans cesse la masse inépuisable des questions non résolues, stimule et entretient ce mouvement salutaire dans les sciences. Car, dans le sens restreint où je considère ici la philosophie, l'indéterminé seul lui appartient, le déterminé retombant nécessairement dans le domaine scientifique. Je n'admets donc pas la philosophie qui voudrait assigner des bornes à la science, pas plus que la science qui prétendrait supprimer les vérités philosophiques qui sont actuellement hors de son propre domaine. La vraie science ne supprime rien, mais elle cherche toujours et regarde en face et sans se troubler les choses qu'elle ne comprend pas encore. Nier ces choses ne serait pas les supprimer;

1. Pascal, *Pensées*, édit. Brunschvicg, sect. II, 135.

ce serait fermer les yeux et croire que la lumière n'existe pas. Ce serait l'illusion de l'autruche qui croit supprimer le danger en se cachant la tête dans le sable. Selon moi, le véritable esprit philosophique est celui dont les aspirations élevées fécondent les sciences en les entraînant à la recherche de vérités qui sont actuellement en dehors d'elles, mais qui ne doivent pas être supprimées par cela qu'elles s'éloignent et s'élèvent de plus en plus à mesure qu'elles sont abordées par des esprits philosophiques plus puissants et plus délicats. Maintenant, cette aspiration de l'esprit humain aura-t-elle une fin, trouvera-t-elle une limite? Je ne saurais le comprendre; mais en attendant, ainsi que je l'ai dit plus haut, le savant n'a rien de mieux à faire que de marcher sans cesse, parce qu'il avance toujours....

La philosophie et la science ne doivent donc point être systématiques : elles doivent être unies sans vouloir se dominer l'une l'autre. Leur séparation ne pourrait être que nuisible aux progrès des connaissances humaines. La philosophie, tendant sans cesse à s'élever, fait remonter la science vers la cause ou vers la source des choses. Elle lui montre qu'en dehors d'elle il y a des questions qui tourmentent l'humanité, et qu'elle n'a pas encore résolues. Cette union solide de la science et de la philosophie est utile aux deux, elle élève l'une et contient l'autre. Mais si le lien qui unit la philosophie à la science vient à se briser, la philosophie, privée de l'appui ou du contrepoids de la science, monte à perte de vue et s'égare dans les nuages, tandis que la science, restée sans direction et sans aspiration élevée, tombe, s'arrête ou vogue à l'aventure.

(*Introduction à la médecine expérimentale*[1], 3e partie, chap. IV, § 4.)

1. J.-B. Baillière, éditeur.

JULES SIMON

(1814-1896)

Né à Lorient en 1814, mort en 1896, Jules Simon se fit d'abord connaître comme un des plus brillants disciples de Victor Cousin, qu'il suppléa, en 1839, dans sa chaire de la Sorbonne. Pendant les douze années que dura son enseignement, sans parler de sa collaboration au *Dictionnaire des sciences philosophiques* de Franck[1], au *Manuel de philosophie* qu'il rédigea avec Jacques et Saisset (1847)[2], et à divers recueils périodiques, ni de ses éditions des œuvres philosophiques de Descartes, de Bossuet, de Malebranche, d'Arnauld, il publia plusieurs ouvrages sur divers points de l'histoire de la philosophie grecque, et notamment une *Histoire de l'école d'Alexandrie* (1844-1845). Elu représentant du peuple en 1848, il rentra dans la vie privée après le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Réélu député en 1863, il fut, après la chute du second Empire, l'un des membres du gouvernement de la Défense nationale, et devint ensuite, sous la présidence de Thiers et du maréchal de Mac-Mahon, ministre de l'Instruction publique et président du conseil des ministres. Cependant, dans les loisirs forcés qu'il avait dû garder, de 1852 à 1863, Jules Simon avait publié plusieurs livres tout imprégnés des doctrines spiritualistes et libérales qu'il n'a jamais cessé de professer, et aussi remarquables par l'élévation de la pensée que par la finesse et le mouvement du style : *le Devoir* (1854), *la Religion naturelle* (1856), *la Liberté de conscience* (1859), *la Liberté* (1859 : *la Liberté politique*; *la Liberté civile*), *l'Ouvrière* (1863), *l'École* (1864). Plus tard les événements politiques auxquels il a été mêlé et les luttes qu'il a soutenues lui ont inspiré plusieurs ouvrages de polémique ou d'histoire : *la Réforme de l'Enseignement secondaire* (1874), *Souvenirs du Quatre Septembre* (1874); *le Gouvernement de M. Thiers* (1878), *Dieu, Patrie, Liberté* (1882), *Nos Hommes d'Etat*, recueil d'articles de journaux (1887). Comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et poli-

1. Adolphe Franck, (1809-1893), professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

2. Amédée Jacques (1815-1865) et Émile Saisset (1814-1863) furent tous deux chargés, sous la monarchie de Juillet, de l'enseignement de la philosophie à l'École Normale.

tiques. Jules Simon a prononcé plusieurs éloges, pleins de vie et d'esprit, dont plusieurs ont été réunis : *Thiers, Guizot, Rémusat* (1885), *Michelet, Mignet, Henri Martin* (1889), et il a raconté un épisode de l'histoire de cette compagnie dans *Une Académie sous le Directoire* (1885). On lui doit encore une étude sur *Victor Cousin* (1887), plus spirituelle et sans doute plus véridique que bienveillante. Enfin, on peut regarder Jules Simon comme un des grands orateurs politiques de ce siècle; mais aucun recueil de ses discours n'a encore été publié.

SUR LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Pour comprendre à quel point est sacré le droit de disposer librement de sa pensée, prenez une vérité qui vous paraisse incontestable, une de ces vérités sur lesquelles on ne conçoit plus de doute, parce qu'après de longues et mûres réflexions on en a pénétré et apprécié toutes les preuves; que cette vérité ne soit pas une de ces vérités abstraites dont on n'aperçoit pas immédiatement l'usage; faites, au contraire, que ce soit une croyance sainte à laquelle tous les plus chers intérêts de votre vie soient attachés; et supposez ensuite qu'un maître, quel qu'il soit, entreprenne de l'arracher de votre esprit. Vous vous récriez, vous dites que je fais des hypothèses impossibles; qu'on pourra vous forcer au silence et même au parjure, au silence si vous êtes faible, au parjure si vous êtes pervers, mais non à l'erreur, parce qu'il ne dépend ni de vous ni de personne de rompre l'union qui s'est une fois établie entre une vérité et l'esprit qui l'a jugée évidente : mais en cela vous vous trompez. Il y a des forces qui pénètrent jusqu'à l'âme : on peut employer le sophisme, l'intérêt, l'exemple, la routine; on peut s'attacher à fausser votre jugement et à dépraver votre volonté; on peut surexciter vos passions. Que direz-vous de l'homme qui entreprendra cela sur vous? Est-ce là une pensée qu'on puisse soutenir? Croyez-vous qu'il

ne vous ravisse pas à vous-même? Un assassin ne peut que vous tuer. Celui-ci attente à votre âme immortelle. Ce n'est pas en vain que l'Évangile a dit : « Ne craignez pas ceux qui ne peuvent tuer que le corps[1]. »

Eh bien! ce que cet homme veut faire sur vous, les ennemis de la liberté de penser veulent le faire sur l'humanité. Mesurez à présent leur attentat!

Ils vous diront : « Quand je serai devenu fort par votre faiblesse, et quand je vous aurai mis au point de croire sans discernement ce que je veux vous faire croire, je vous inculquerai une bonne doctrine et meilleure que tout ce qu'aurait pu trouver par ses propres forces cette raison périlleuse dont je vous aurai débarrassés. » Ainsi ils se consoleront du crime d'avoir dégradé et mutilé la nature humaine, par l'espérance de lui faire ensuite du bien. Qu'ils calment leur conscience par ce sophisme; mais qu'ils n'espèrent pas nous le faire accepter, à nous qui rejetons leur doctrine, qui possédons notre raison, qui nous sentons obligés par la loi morale à gouverner nous-mêmes et à contrôler toutes nos pensées, et qui pouvons bien trouver étrange que, voulant nous éclairer, à ce qu'on prétend, on ait d'abord besoin pour cela de nous rendre aveugles.

Savez-vous ce que c'est que cette liberté du dedans qu'on veut nous ravir? C'est la matière du droit. Otez la liberté intérieure de nos opinions, de nos résolutions; vous ôtez le droit, vous le supprimez, vous lui enlevez sa raison d'être, vous en détruisez même la pensée. C'est parce que je suis libre d'agir, que je me sens obligé à l'action juste....

Concluons que la liberté de conscience prise en elle-même, dans son fond, dans son essence, la liberté de penser, si vous aimez mieux ce nom, est une nécessité de notre condition, un droit inhérent à notre nature

1. *Évangile selon saint Matthieu*, x, 28.

humaine; qu'on ne peut nous l'arracher sans nous ôter tous droits et toute liberté, et même toute idée de droit. C'est une impiété que de nier en principe la liberté de penser, ou de la disputer à l'homme dans la pratique, en employant contre elle la ruse, le mensonge ou la terreur.

Eh bien! l'ennemi me laissera cette liberté qu'il ne peut me ravir sans crime, ce droit qui est le commencement et le fondement du droit. Pensez, spéculez librement; cherchez la vérité par vos propres lumières; ou, si vous vous défiez de vous-même, cherchez vos aides où vous voudrez, selon l'inspiration de votre conscience. Faites-vous une doctrine, une religion. Mais qu'elle ne sorte pas de vous-même : au moindre mot, au premier souffle, je fais peser sur vous ma force. Vous avez la liberté de croire; mais je vous interdis le droit de manifester votre croyance. Vous croyez à l'Évangile et à la mission divine de l'Église catholique? Cependant ne faites pas sur votre front le signe de la croix, ne prononcez pas l'oraison dominicale; car ces manifestations de votre croyance blessent la mienne. Si vous écrivez un livre de prière, je le brûlerai; si vous élevez une église, je la raserai; si vous appelez un prêtre, je le tuerai. Vous devez penser comme moi ou feindre de penser comme moi, parce que je suis le roi, ou parce que je suis la force. Voilà un crucifix, marchez dessus! Voilà une aigle : sacrifiez aux dieux de l'empire[1]! Ce langage sans doute fait frémir; est-ce parce que je parle de mort? L'odieux de la persécution n'est pas dans le degré, il est dans la persécution elle-même. Je dirai, si on le veut, que le proconsul qui envoyait les chrétiens aux bêtes était plus criminel que le roi qui envoyait les protestants aux galères. Mais, ô mon Dieu, quel est donc ce sacrilège de mettre la volonté, ou les intérêts, ou les passions d'un autre

[1]. Allusion à l'admirable scène qui termine le livre XXII des *Martyrs* de Chateaubriand.

homme, entre toi et ma conscience! Quand, emporté par le torrent de la vie, par ses malheurs, par ses passions, je prends un moment pour me recueillir, pour rappeler ma destinée immortelle, pour m'élever vers toi, ô consolateur, ô espoir, ô source unique et indéfectible de la résignation et de la force, faut-il que je ne puisse en paix t'adresser ma prière, et que je m'expose en t'adorant à susciter autour de moi la colère et la vengeance? Non, cette action-ci doit se passer entre moi et le ciel. Homme, retire-toi, et laisse-moi face à face avec mon Créateur!

(*La liberté de conscience*[1], 4e partie, chap. IV.)

L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES EN 1863

Je me trouvai placé, en entrant à l'Académie des sciences morales et politiques[2], à côté de M. Louis Reybaud[3]. Les séances de notre Académie sont souvent très intéressantes. Elles l'étaient alors d'une façon toute particulière par la présence d'un certain nombre de causeurs illustres qui faisaient le charme des salons de Paris, et qui, naturellement, faisaient aussi le charme du nôtre. La science s'y montrait environnée de toutes les grâces du monde. Ceux qui n'ont entendu M. Guizot[4] qu'à la tribune ne connaissent que très imparfaitement cette parole qui, majestueuse et puissante dans une assemblée politique, devenait

1. Hachette et Cie, éditeurs.

2. M. Jules Simon fut élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques le 21 février 1863.

3. Louis Reybaud (1799-1879), polygraphe dont on cite, entre autres ouvrages, des *Études sur les réformateurs ou socialistes modernes* (1840-1843) et une sorte de roman satirique en deux parties, *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale* (1843), *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques* (1848).

4. Voir sur Guizot page 465.

familière, et quelquefois même enjouée dans l'intimité. M. Cousin[1], tout le monde le sait, était le roi de la conversation. Anecdotes, traits d'esprit, curiosités inédites, vues profondes, détails charmants, tout se pressait en abondance sur ses lèvres. Nul n'était plus redoutable et plus impitoyable dans l'ironie. M. Giraud[2], qui était un jurisconsulte, lui tenait tête, en histoire et en littérature, avec une érudition très sûre et très étendue. M. Michel Chevalier[3], dont les écrits étaient devenus graves avec le temps, retrouvait son ancienne verve à l'Académie. M. Hippolyte Passy[4], très écouté, très respecté et très singulier, très indifférent à tous ces jeux d'esprit, quoiqu'il les comprît à merveille, donnait une note grave dans ce brillant concert. Nous n'avions plus M. Michelet[5], mais M. Michelet brillait surtout dans le monologue, et il aimait mieux, pour auditoire, de jeunes écoliers que de vieux académiciens. Il arrivait souvent, surtout quand M. Cousin parlait et qu'il chantait une antienne à quelque philosophe d'une autre paroisse, que l'Académie éclatait de rire. Mon voisin regardait de tous ses yeux, et me disait : « De quoi rit-on? » Je ne pouvais pas toujours lui répondre, parce que, pour lui répondre, il fallait crier,

1. Voir sur Cousin page 481.

2. Charles Giraud (1802-1883), jurisconsulte éminent, inspecteur général de l'enseignement supérieur, nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1842.

3. Michel Chevalier (1806-1879), célèbre économiste qui fut, au début de sa carrière, un ardent adepte des théories saint-simoniennes. Nommé plus tard professeur d'économie politique au Collège de France, il se montra le défenseur résolu et souvent courageux du système du libre-échange. Il entra en 1851 à l'Académie des sciences morales et politiques.

4. Hippolyte Passy (1793-1880), après avoir défendu les doctrines libérales sous la Restauration, fut, sous la monarchie de Juillet, ministre des finances et ministre du commerce. Il entra en 1838 à l'Académie des sciences morales et politiques.

5. *Nous n'avions plus M. Michelet.* Après le coup d'État du 2 décembre 1851, Michelet, qui avait refusé de prêter serment au nouveau gouvernement, s'était vu enlever sa chaire du Collège de France et sa place de chef de la section historique aux *Archives*. Il ne reparut plus dès lors aux séances de l'Académie des sciences morales et politiques, dont il était membre depuis 1838. — Sur ce grand écrivain, voir page 511

et qu'il y a des choses qui ne se disent qu'à l'oreille. Je pris le parti de lui écrire. Il m'écrivit aussi. « Mais, lui disais-je, je ne suis pas sourd. — C'est que je n'entendrais pas ma voix, je pourrais parler trop haut, attirer l'attention, gêner l'Académie. » Nous avions l'un et l'autre la plume à la main pendant toutes les séances; et quelquefois, quand par hasard — par très grand hasard — la lecture était ennuyeuse, nos correspondances roulaient sur la politique, sur des bruits de salon. Je suis sûr qu'en nous lisant on nous aurait pris pour des écoliers. Nous n'étions jeunes ni l'un ni l'autre, quoiqu'il y ait de cela un quart de siècle. La séance finie, Louis Reybaud prenait avec soin tous nos petits papiers et les serrait comme choses précieuses dans son portefeuille. Peut-être les relisait-il dans ses moments de solitude, comme ces désœuvrés qui font la partie avec un mort.

(*Notices et portraits*[1] : *Louis Reybaud*).

THIERS ORATEUR

Ses débuts à la tribune n'avaient pas été heureux. Il avait adopté dans ses premiers discours un style pompeux qui avait paru voisin de la déclamation et qui s'accordait mal avec sa voix et l'ensemble de sa personne. Il ne pouvait réussir que par la connaissance précise des affaires, par la clarté de l'exposition et de la démonstration, et par la netteté, la fermeté des affirmations. Il ne lui fallut pas longtemps pour le reconnaître, et pour renoncer à l'éloquence. C'est en y renonçant qu'il la trouva. Il devint le premier *debater*[2] du Parlement. Il n'avait pas pu passionner son auditoire, mais il réussit mieux que personne à

1. Calmann-Lévy, éditeurs.

2. *Debater*, mot anglais par lequel on désigne un orateur particulièrement habile dans les discussions d'affaires.

l'éclairer et à le convaincre. La plupart de ses discours furent des leçons. Quand il fut complètement maître de sa manière, on découvrit que ces leçons portaient loin, qu'elles étaient pleines d'aperçus variés et nouveaux ; et comme il avait autant d'esprit que de sens, il sut y mêler dans une juste mesure des saillies et de la grâce, de sorte qu'on trouvait à l'entendre autant de plaisir que de profit. En parcourant l'immense collection de ses discours[1], on voit qu'il n'était jamais pris au dépourvu, qu'il avait tout prévu et tout préparé, qu'il avait un avis arrêté sur chaque matière, que son esprit était toujours clair, dispos, alerte, soit qu'il s'agît de finances ou de politique étrangère, ou de guerre, ou de religion, ou d'éducation ; soit qu'il fallût répondre aux invectives qu'on ne lui a jamais épargnées, même aux époques les plus glorieuses de sa vie. Malgré son parti pris de simplicité, quelques-uns de ses discours ont une passion et une grandeur qui les placent dans un ordre à part parmi les plus beaux chefs-d'œuvre de l'éloquence ; mais cet éclat n'est pas cherché ; il n'est le résultat d'aucun artifice oratoire. Il vient de la force des arguments, de celle des situations. Il aimait à comparer l'orateur, et surtout l'orateur de gouvernement, à un général ayant bien son armée dans la main, connaissant à fond le champ de bataille, possédant sur les ressources de l'ennemi toutes les informations qu'il a été possible à la vigilance de réunir, à l'intelligence de deviner, et qui, déjà sûr de la victoire, est surpris tout à coup par un de ces événements si fréquents dans les batailles qui changent bout pour bout la proportion et la disposition des forces : il est perdu s'il ne sait pas, dans le fourmillement de deux multitudes lancées à fond de train l'une contre l'autre, dans les angoisses que font peser sur son âme la destinée de la patrie et la vie de tant de milliers d'hommes engagées sur son sang-froid et son intel-

1. *Ses discours*. Ils ont été publiés par M. Calmon (Calmann Lévy, éditeurs).

ligence, improviser de toutes pièces un plan nouveau pour une situation nouvelle, pourvoir à tout sur tous les points, expédier partout de nouveaux ordres sans commettre aucun oubli ni donner lieu à aucune équivoque, et inspirer en même temps à cette foule qui dépend de lui l'indomptable courage qui l'anime. Il en est de même de l'orateur chargé de défendre les grands intérêts de l'État, et qui sait que la patrie est sauvée ou perdue, selon le résultat de son discours. Les qualités maîtresses de l'orateur sont toutes celles d'un général d'armée : la connaissance approfondie de ses ressources et de celles de l'adversaire, la clarté et la précision du plan, une vive et prompte intelligence pour changer au besoin de tactique au milieu du feu, l'impétuosité à poursuivre un avantage, le sang-froid et l'impassibilité pour recevoir une blessure et couvrir une retraite. On l'écoute avec la même émotion et la même passion qu'on éprouverait si l'on était spectateur d'une bataille. Et ce sont, en effet, des batailles, qui ont, comme les autres, leurs blessés et leurs morts. Elles ont leurs héros, et c'est par ce nom de héros que M. Thiers mérite d'être appelé dans ses grandes journées parlementaires[1].

(*Thiers, Guizot, Rémusat*[2] *: Thiers.*)

1. *Ses grandes journées parlementaires.* Il en est au moins une qu'il faut rappeler ici et dont un Français ne peut se souvenir sans garder à Thiers une douloureuse gratitude : c'est celle du 15 juillet 1870. C'est alors qu'au milieu des plus violentes interruptions il prononça ce discours « que les événements ont rendu inoubliable », et par lequel il chercha, mais vainement, à dissuader le gouvernement impérial de déclarer la guerre à la Prusse.

2. Calmann Lévy, éditeurs.

FROMENTIN

(1820-1876)

Né en 1820 à la Rochelle, mort en 1876, Eugène Fromentin compte tout d'abord parmi les peintres français les plus remarquables et les plus célèbres du XIXe siècle : ses tableaux représentent tous des paysages algériens ou des scènes de la vie arabe. Mais il parut à ce délicat et sincère artiste que la peinture était impuissante à rendre « l'abondance, la vivacité, l'intimité » des souvenirs qu'il avait rapportés de ses voyages en Algérie, et il essaya d'exprimer avec la plume les sensations et les sentiments que son pinceau ne pouvait traduire. Ainsi, tandis que tant d'écrivains affectent d'oublier quelles limites séparent l'art d'écrire de l'art de peindre et de confondre les ressources et les procédés de l'un et de l'autre, le peintre se promit, comme il le dit, « de ne pas se tromper d'outil en changeant de métier », et de raconter ce qu'il est impossible de fixer sur la toile, en n'usant que des termes les plus simples et les plus usuels, et en évitant toute étrangeté et tout néologisme. Il a ainsi renouvelé le genre descriptif, après les plus brillants disciples du romantisme, auxquels il ne ressemble en rien, et mériterait d'être lui-même considéré comme un chef d'école, si le dédain de tous les procédés trop apparents et trop aisément imitables n'était peut-être le trait le plus caractéristique de son talent. — Outre ses deux célèbres récits de voyage : *Un Été dans le Sahara* (1857) et *Une Année dans le Sahel* (1859), Fromentin a encore publié deux livres remarquables : *Dominique* (1863), roman dans lequel la délicatesse de l'analyse psychologique n'a d'égale que la simplicité de la fable et de l'expression, et *les Maîtres d'autrefois* (1876), suite d'études sur les grands peintres de la Belgique et de la Hollande, qu'il faut peut-être regarder comme le chef-d'œuvre de la critique d'art dans notre pays[1].

MUSIQUE ARABE

Il était près de minuit. Un vent très doux faisait bruire, au bout de la rue, deux ou trois palmiers dont on voyait

1. Œuvres publiées chez Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.

vaguement les éventails noirs se mouvoir sur le ciel violet constellé de diamants. La voie lactée passait au-dessus de nos têtes dans la longueur de la rue; il en descendait comme une sorte de demi-clair de lune.

Aouïmer[1] joua de sa flûte, d'abord assez froidement, puis avec plus d'âme, et bientôt avec une passion sans égale. Je voyais seulement le balancement de son corps et de ses bras, et les mouvements de sa tête; pendant une heure qu'il joua sans s'interrompre, tantôt plus fort, tantôt avec des sons si faibles qu'on eût cru que son souffle expirait, on n'entendit pas un bruit, pas une parole; de temps en temps seulement, la voix languissante d'un chanteur, inspiré par de si doux airs, se mêlait en sourdine aux tendres roucoulements du roseau.

L'heure était en effet si belle, la nuit si tranquille, un si calmant éclat descendait des étoiles, il y avait tant de bien-être à se sentir vivre et penser dans un tel accord de sensations et de rêves, que je ne me rappelle pas avoir été plus satisfait de ma vie, et que je trouvais, moi aussi, la musique d'Aouïmer admirable!

(*Un été dans le Sahara*[2], II.)

1. *Aouïmer*, jeune homme d'El-Aghouat (310 kilomètres sud d'Alger) habile à jouer de la flûte.

2. Citons au moins une page du célèbre roman de Fromentin, *Dominique*, celle où le héros décrit le bonheur dont il s'est senti pénétré quand il s'est cru enfin aimé de celle qu'il aimait lui-même depuis longtemps : « Je m'en allais au hasard, ivre de joie, me répétant un mot qui m'éblouissait comme un soleil levant. Je ne m'inquiétais ni de l'heure ni des rues. Après m'être égaré dix fois dans le quartier de Paris que je connaissais le mieux, j'arrivai sur les quais. Je n'y rencontrai personne. Paris tout entier dormait, comme il dort entre trois et six heures du matin. La lune éclairait les quais déserts et fuyants à perte de vue. Il ne faisait presque plus froid : c'était en mars. La rivière avait des frissons de lumière qui la blanchissaient, et coulait sans faire le moindre bruit entre ses hautes bordures d'arbres et de palais. Au loin s'enfonçait la ville populeuse, avec ses tours, ses dômes, ses flèches, où les étoiles avaient l'air d'être allumées comme des fanaux, et le Paris du centre sommeillait, confusément étendu sous des brumes. Ce silence et cette solitude portèrent au comble le sentiment subit qui me venait de la vie, de sa grandeur, de sa plénitude et de son intensité. Je me rappelais ce que j'avais souffert, soit dans les foules, soit chez moi, toujours dans l'isolement, en me sentant perdu, médiocre, et continuellement aban-

LE *SUJET* DANS LES TABLEAUX HOLLANDAIS

Une chose vous frappe quand on étudie le fonds moral de l'art hollandais, c'est l'absence totale de ce que nous appelons aujourd'hui *un sujet*....

Si l'on songe à ce que l'histoire du XVII^e^ siècle hollandais contient d'événements, à la gravité des faits militaires, à l'énergie de ce peuple de soldats et de matelots dans les luttes, à ce qu'il souffrit; si l'on imagine le spectacle que le pays pouvait offrir en ces temps terribles, on est tout surpris de voir la peinture se désintéresser à ce point de ce qui était la vie même du peuple.

On se bat à l'étranger, sur terre et sur mer, sur les frontières et jusqu'au cœur du pays; à l'intérieur, on se déchire : Barneveldt est décapité en 1619[1], les frères de Witt sont massacrés en 1672; à cinquante-trois ans de distance, la lutte entre les républicains et les orangistes se complique des mêmes discordes religieuses ou philosophiques, — ici *arminiens* contre *gomaristes*; là *voétiens* contre *coccéiens*, — et amène les mêmes tragédies. La guerre est en permanence avec l'Espagne, avec l'Angleterre, avec Louis XIV; la Hollande est envahie et se

donné. Je comprls que cette longue infirmité ne dépendalt pas de moi, que toute petitesse était le fait d'un défaut de bonheur. « Un homme est tout « on n'est rien, me disais-je. Le plus petit devient le plus grand; le plus « misérable peut faire envie! » Et il me semblait que mon bonheur et mon orgueil remplissaient Paris. » (*Dominique*, XV.)

1. Barneveldt (1549-1619), grand pensionnaire de Hollande, était le chef du parti républicain, opposé au stathouder Maurice de Nassau (1567-1625). Il soutenait en même temps la doctrine du théologien Arminius (1560-1609), qui, contraire aux enseignements de l'église calviniste, que défendait le théologien Gomar (1563-1643), fut condamnée par un synode qui se tint à Dordrecht en 1618. Le stathouder profita de cette circonstance pour envoyer juridiquement Barneveldt à la mort. — Les Gomaristes trouvèrent un second chef dans la personne du théologien Voët (1593-1680), qui fut un adversaire acharné de notre Descartes. — Les *Coccéiens* étaient les partisans du théologien Cocceius (1603-1669), qui prétendait donner un sens symbolique à tous les mots de l'Écriture sainte. — Qant à Jean (1625-1672) et à Cornélis (1623-1672) de Witt, on sait qu'ils furent massacrés par la populace à l'instigation des partisans de Guillaume d'Orange.

défend comme on le sait[1]; la paix de Munster est signée en 1648, la paix de Nimègue en 1678, la paix de Ryswik en 1698, la guerre de la succession d'Espagne s'ouvre avec le nouveau siècle, et l'on peut dire que tous les peintres de la grande et pacifique école dont je vous entretiens sont morts sans avoir cessé presque un seul jour d'entendre le canon.

Ce qu'ils faisaient pendant ce temps-là, leurs œuvres nous l'apprennent. Les portraitistes peignaient leurs grands hommes de guerre, leurs princes, leurs plus illustres citoyens, leurs poètes, leurs écrivains, eux-mêmes ou leurs amis. Les paysagistes habitaient les champs, rêvant, dessinant des animaux, copiant des cabanes, vivant de la vie des fermes, peignant des arbres, des canaux et des ciels, ou bien ils voyageaient; ils partaient pour l'Italie, s'y établissaient en colonie, s'y rencontraient avec Claude Lorrain[2], s'oubliaient à Rome, oubliaient le pays, y mouraient comme Karel[3] avant d'avoir repassé les Alpes. Les autres ne sortaient guère de leur atelier que pour fureter autour des tavernes, en étudier les mœurs quand ils n'y entraient pas pour leur compte, ce qui était rare.

La guerre n'empêchait pas qu'on ne vécût quelque part en paix; c'était dans ce coin paisible, pour ainsi dire indifférent, qu'ils transportaient leurs chevalets, abritaient leur travail, et poursuivaient, avec une placidité qui peut surprendre, leurs méditations, leurs études, leur charmante et riante industrie. Et la vie de tous les jours n'en continuant pas moins, c'étaient les habitudes domestiques, privées, champêtres, urbaines, qu'ils s'appliquaient

1. Allusion à l'énergie de la Hollande qui accepta de voir ses terres inondées, pour se défendre contre l'invasion française (1672).

2. Claude Gelée, dit le Lorrain (1600-1682), illustre paysagiste français, passa une grande partie de sa vie en Italie et mourut à Rome.

3. *Karel*. On désigne souvent ainsi le peintre hollandais Carle Dujardin (1640-1678), qui vécut beaucoup en Italie et mourut à Venise.

à peindre en dépit de tout, à travers tout, à l'exclusion de tout ce qui faisait alors l'émoi, l'angoisse, le patriotique effort et la grandeur de leur pays. Pas un trouble, pas une inquiétude dans ce monde extraordinairement abrité, qu'on prendrait pour l'âge d'or de la Hollande, si l'histoire ne nous avertissait du contraire.

Les bois sont tranquilles, les routes sûres; les bateaux vont et viennent au cours des canaux ; les fêtes champêtres n'ont pas cessé. On fume au seuil des cabarets, on danse au dedans, on chasse, on pèche et l'on se promène. De petites fumées silencieuses sortent du toit des métairies, où rien ne sent le danger. Les enfants vont à l'école, et, dans l'intérieur des habitations, c'est l'ordre, la paix, l'imperturbable sécurité des jours bénis.

Les saisons se renouvellent, on patine sur les eaux où l'on naviguait, il y a du feu dans les âtres, les portes sont closes, les rideaux tirés; les duretés viennent du climat et non pas des hommes. C'est toujours le cours régulier des choses que rien ne dérange, et le fond permanent des petits faits journaliers avec lesquels on a tant de plaisir à composer de bons tableaux....

L'histoire hollandaise n'a donc marqué pour rien, ou si peu que ce n'est rien, dans la peinture de ces temps troublés, et ne paraît pas avoir agité une seule minute l'esprit des peintres.

Notez en outre que, même dans leur peinture proprement pittoresque et anecdotique, on n'aperçoit pas la moindre anecdote. Aucun sujet bien déterminé, pas une action qui exige une composition réfléchie, expressive, particulièrement significative; nulle invention, aucune scène qui tranche sur l'uniformité de cette existence des champs ou de la ville, plate, vulgaire, dénuée de recherches, de passions, on pourrait dire de sentiment.

Boire, fumer, danser, ce n'est pas ce qu'on peut appeler un incident bien rare ou bien attachant. Traire des vaches, les mener boire, charger un chariot de foin,

ce n'est pas non plus un accident notable dans la vie agricole.

On est toujours tenté de questionner ces peintres insouciants et flegmatiques, et de leur dire : il n'y a donc rien de nouveau? rien dans vos étables, rien dans vos fermes, rien dans vos maisons? Il a fait grand vent, le vent n'a donc rien détruit? La foudre a grondé, la foudre n'a donc rien frappé, ni vos champs, ni vos bêtes, ni vos toitures, ni vos travailleurs? Les enfants naissent, il n'y a donc pas de fêtes? Ils meurent, il n'y a donc pas de deuils? Vous vous mariez, il n'y a donc pas de joies décentes? On ne pleure donc jamais chez vous? Vous avez tous été amoureux, comment le sait-on? Vous avez pâti, vous avez compati aux misères des autres; vous avez eu sous les yeux toutes les plaies, toutes les peines, toutes les calamités de la vie humaine : où découvre-t-on que vous ayez eu un jour de tendresse, de chagrin, de vraie pitié? Votre temps, comme tous les autres, a vu des querelles, des passions, des jalousies, des duels : de tout cela, que nous montrez-vous? Pas mal de libertinage, des soûleries, des grossièretés, des paresses sordides. Vous aimez les enfants; on les fesse, ils crient, font des malpropretés dans les coins, et voilà vos tableaux de famille.

Comparez les époques et les pays.... En France toute toile qui n'a pas son titre et qui par conséquent ne contient pas un sujet risque fort de ne pas être comptée pour une œuvre, ni conçue, ni sérieuse.... Un peintre fort original de notre temps[1], une âme assez haute, un esprit triste, un bon cœur, une nature vraiment rurale, a dit sur la campagne et sur les campagnards, sur les duretés, les mélancolies et la noblesse de leurs travaux des choses que jamais un Hollandais ne se serait avisé de trouver. Il les a dites en un langage un peu barbare et dans des formules où

1 Jean-François Millet (1814-1870). Voir, sur un des plus célèbres tableaux de ce peintre, la note de la page 1064.

la pensée a plus de vigueur et de netteté que n'en avait la main. On lui a su un gré infini de ses tendances; on y a vu, dans la peinture française, comme la sensibilité d'un Burns[1] moins habile à se faire comprendre. En fin de compte, a-t-il, ou non, fait et laissé de beaux tableaux? Sa forme, sa langue, je veux dire cette enveloppe extérieure sans laquelle les œuvres de l'esprit ne sont ni ne vivent, a-t-elle les qualités qu'il faudrait pour le consacrer un beau peintre et le bien assurer qu'il vivra longtemps? C'est un penseur profond à côté de Paul Potter et de Cuyp[2]; c'est un rêveur attachant quand on le compare à Terburg et à Metzu[3]; il a je ne sais quoi d'incontestablement noble, lorsqu'on songe aux trivialités de Steen, d'Ostade ou de Brouwer[4]; comme homme, il a de quoi les faire rougir tous : comme peintre, les vaut-il?

(*Les maîtres d'autrefois* : Hollande, IV.)

1. Burns (1759-1796) poète écossais, célèbre par la sincérité de ses émotions rustiques.

2. Cuyp (1605-1672), peintre hollandais, qui s'est distingué surtout dans le paysage. — Paul Potter (1625-1654), illustre peintre d'animaux. On trouvera une reproduction de son célèbre *Taureau*, pièce admirable d'un tableau dont l'ensemble est très imparfait, dans la collection des *Chefs-d'œuvre des grands maîtres* (Hachette et Cie, éditeurs). — Cuyp, Terburg, Metzu et Steen sont également représentés dans ce recueil par quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre.

3. Terburg (1608-1681) et Metzu (1640-1669), excellents peintres de la vie d'intérieur.

4. Steen (1627-1679), Adrien Van Ostade (1610-1685) et Brouwer (1605-1638), se sont plu surtout à la représentation des scènes les plus triviales.

ÉMILE AUGIER

(1820-1889)

ET

JULES SANDEAU

(1811-1883)

Les œuvres dramatiques dues à la collaboration de plusieurs écrivains ne sont pas très nombreuses dans notre littérature classique : les pièces composées par Richelieu et ses cinq auteurs[1], la *Psyché* de Molière, terminée par Corneille, les comédies de La Fontaine et Champmeslé (mort en 1701), celles de Brueys (1640-1723) et Palaprat (1650-1721), sont les plus connues. Mais, au XVIII^e^ siècle, les pièces du théâtre de la Foire furent assez souvent le produit d'une collaboration. Il en fut de même, plus tard, de la comédie-vaudeville, qui en procède, non moins que les comédies à ariettes ou opéras comiques : Scribe (1791-1861), Labiche (1815-1888), s'associèrent des collaborateurs pour écrire la plupart de leurs œuvres ; la collaboration constante de Duvert (1795-1876) et Lauzanne (1805-1877), celle d'Henri Meilhac (1832-1897) et Ludovic Halévy (1834-1908), sont célèbres. Mais diverses collaborations ont encore produit, au XIX^e^ siècle et de notre temps, des œuvres d'un caractère plus élevé. Émile Augier, qui a eu pour d'autres pièces d'autres collaborateurs, a écrit trois de ses comédies avec Jules Sandeau.

Né en 1811, mort en 1883, Jules Sandeau publia d'abord (1831) un premier roman, *Rose et Blanche*, écrit sous le pseudonyme de Jules Sand, en société avec Mme Dudevant, qui se fit depuis appeler George Sand[2]. Ceux qu'il publia plus tard se firent remarquer par un mélange assez agréable de bonne humeur et de sensibilité délicate, ainsi que par l'élégance aisée du style. Il s'est attaché notamment avec une sorte de prédilection à peindre cet antagonisme de la noblesse et de la richesse, qu'il regardait comme le trait caractéristique de la société nouvelle telle que la Révolution l'a faite : il l'a mis

1. Voir la notice sur Rotrou, page 847.
2. Voir page 574

en scène dans la meilleure de ses comédies, tirée (1851) du plus célèbre de ses romans, *Mademoiselle de la Seiglière*. C'est par là qu'il se rapproche d'Émile Augier, qui, lui aussi, paraît avoir été surtout frappé de la puissance nouvelle de l'argent dans une société qui n'attache plus aucun droit à la naissance.

Né à Valence (Drôme) en 1820, Émile Augier avait déjà donné au théâtre plusieurs pièces en vers, notamment l'agréable comédie de *la Ciguë* (1844), *l'Aventurière* (1848) qui ne réussit d'abord qu'à demi, mais qu'il remania plus tard avec beaucoup de bonheur (1860), *Gabrielle* (1849), comédie en cinq actes, dans laquelle, ainsi que dans la *Jeunesse* (1858), le dessein moral dont l'auteur est préoccupé se marque d'une manière trop apparente et qui nuit à l'intérêt dramatique, le drame historique de *Diane* (1852), *Philiberte* enfin, comédie en trois actes, œuvre délicate, pleine de charme et d'esprit (1853), lorsqu'il trouva dans une scène d'un roman de Sandeau, *Sacs et parchemins* (1851), l'idée d'une comédie, qu'il écrivit en collaboration avec le romancier et qui est restée classique, *le Gendre de M. Poirier* (1854). Ces deux collaborateurs avaient d'ailleurs fait représenter l'année précédente, mais sans succès, une autre comédie, qui touchait par quelques points à cette même question de la lutte ou de l'alliance, dans la société nouvelle, de la noblesse et de la richesse, *la Pierre de Touche* (1853); et c'est encore en obéissant à la même inspiration, renouvelée et comme assombrie par le souvenir des événements de l'*année terrible*, que Jules Sandeau écrivit en 1873 sa nouvelle de *Jean de Thommeray* et qu'il porta sur le théâtre, avec la collaboration d'Émile Augier, le même sujet dans une comédie qui porte le même titre.

Toutefois le talent de Jules Sandeau est resté assez sensiblement semblable à lui-même dans tout le cours de sa carrière : *Marianna* (1839), *le Docteur Herbeau* (1841), *Valcreuse* (1846), *la Maison de Pénarvan* (1858), sont des livres qui ne se distinguent guère les uns des autres que par la fable inventée avec plus ou moins de bonheur et le tissu plus ou moins serré de la composition. Au contraire les modifications sociales qui se sont accomplies ou dont on a discuté en France pendant la durée du second Empire ont pris de plus en plus de place dans les préoccupations d'Émile Augier, et c'est à peine si l'on pourra raconter un jour l'histoire morale de cette époque, encore si voisine de nous, sans tenir compte de quelques-unes des belles et fortes œuvres de sa maturité, *le Mariage d'Olympe* (1855), *les Lionnes pauvres* (1858), *les Effrontés* (1861), *le Fils de Giboyer* (1862), *la Contagion* (1866). D'autre part, dans *Maître Guérin* (1864), dans *Madame Caverlet* (1876), dans *les Fourchambault* (1878), il touchait aux questions les plus graves qui intéressent la constitution de la famille, sans que jamais la

leçon qui doit ressortir de la pièce y soit exposée, sous forme didactique, dans quelqu'une de ces scènes ou de ces déclamations parasites où il semble qu'on entende parler l'auteur bien plus que le personnage : la *thèse*, comme on dit, que l'auteur veut défendre dans chacune de ses œuvres se fond avec elle de telle sorte que les scènes qui contiennent tout l'enseignement que nous devons retirer de la comédie sont précisément aussi celles dans lesquelles le drame se noue le plus fortement ou qui sont le plus nécessaires à la marche de l'action : le progrès est grand, à ce point de vue, des premières comédies à celles des trente dernières années de la vie d'Émile Augier, quoique tout ce théâtre soit animé d'un même sentiment, qui en fait, pour ainsi dire, l'unité, le respect du bon sens et de la vertu. On ferait tort toutefois à Émile Augier en pensant que ce souci de la moralité a nui en quelque chose à la justesse et à la profondeur de son observation, et, s'il est dans ses comédies des scènes trop nombreuses dont le dessein paraît conventionnel et factice, il lui reste la gloire d'avoir mis sur le théâtre quelques caractères complexes, qu'il a curieusement étudiés et qui demeurent vraiment inoubliables. Quant à sa langue, elle est, avec celle de Molière, de Regnard et de Beaumarchais, la plus nette, la plus ferme, que la comédie ait jamais parlée.

LE GENDRE DE M. POIRIER

GASTON DE PRESLES, M. POIRIER[1]

GASTON. — Eh bien! cher beau-père, comment gouvernez-vous ce petit désespoir? Êtes-vous toujours fu-

1. M. Poirier, bourgeois enrichi, égoïste et ambitieux, a marié sa fille, malgré les conseils d'un ami dévoué, Verdelet, à un marquis ruiné, Gaston de Presles : il comptait, grâce à la noblesse de son gendre, pouvoir se glisser à la cour et dans le monde politique. Mais, si la frivolité de ses mœurs et de son esprit ne permet pas toujours au marquis de distinguer nettement son devoir, ses sentiments sont restés généreux : la reconnaissance l'attache à la monarchie légitime, et il se refuse à la moindre concession à l'égard du gouvernement issu de la révolution de juillet 1830 (l'action se passe en 1846). Les tentatives de M. Poirier pour le faire renoncer à cette résolution ont échoué, et comme d'ailleurs son gendre gaspille sans compter la fortune que le bonhomme a péniblement acquise dans le commerce, celui-ci s'est résolu à frapper un grand coup en réduisant, sur plusieurs points, le train du marquis

rieux contre votre panier percé de gendre? Avez-vous pris votre parti?

POIRIER. — Non, monsieur; mais j'ai pris un parti.

GASTON. — Violent?

POIRIER. — Nécessaire.

GASTON. — Y a-t-il de l'indiscrétion vous demander...?

POIRIER. — Au contraire, monsieur, c'est une explication que je vous dois... (Il lui montre un siège: ils s'asseyent tous deux.) En vous donnant ma fille et un million, je m'imaginais que vous consentiriez à prendre une position.

GASTON. — Ne revenons pas là-dessus, je vous prie.

POIRIER. — Je n'y reviens que pour mémoire.... Je reconnais que j'ai eu tort d'imaginer qu'un gentilhomme consentirait à s'occuper comme un homme, et je passe condamnation. Mais, dans mon erreur, je vous ai laissé mettre ma maison sur un ton que je ne peux pas soutenir à moi seul; et puisqu'il est bien convenu que nous n'avons à nous deux que ma fortune, il me paraît juste, raisonnable et nécessaire de supprimer de mon train ce qu'il me faut rabattre de mes espérances. J'ai donc songé à quelques réformes que vous approuverez sans doute.

GASTON. — Allez, Sully! allez, Turgot!... coupez, taillez, j'y consens! Vous me trouvez en belle humeur, profitez-en!

POIRIER. — Je suis ravi de votre condescendance. J'ai donc décidé, arrêté, ordonné....

GASTON. — Permettez, beau-père : si vous avez décidé, arrêté, ordonné, il me paraît superflu que vous me consultiez.

POIRIER. — Aussi ne vous consulté-je pas; je vous mets au courant, voilà tout.

GASTON. — Ah! vous ne me consultez pas?

POIRIER. — Cela vous étonne?

GASTON. — Un peu; mais, je vous l'ai dit, je suis en belle humeur.

POIRIER. — Ma première réforme, mon cher garçon....

GASTON. — Vous voulez dire mon cher Gaston, je pense? La langue vous a fourché.

POIRIER — Cher Gaston, cher garçon,... c'est tout un.... De beau-père à gendre, la familiarité est permise.

GASTON. — Et de votre part, monsieur Poirier, elle me flatte et m'honore.... Vous disiez donc que votre première réforme...?

POIRIER (se levant). — C'est, monsieur, que vous me fassiez le plaisir de ne plus me gouailler. Je suis las de vous servir de plastron.

GASTON. — Là, là, monsieur Poirier, ne vous fâchez pas!

POIRIER. — Je sais très bien que vous me tenez pour un très petit personnage et pour un très petit esprit,... mais....

GASTON. — Où prenez-vous cela?

POIRIER. — Mais vous saurez qu'il y a plus de cervelle dans ma pantoufle que sous votre chapeau.

GASTON. — Ah! fi! voilà qui est trivial,... vous parlez comme un homme du commun.

POIRIER. — Je ne suis pas un marquis, moi!

GASTON. — Ne le dites pas si haut, on finirait par le croire.

POIRIER. — Qu'on le croie ou non, c'est le cadet de mes soucis. Je n'ai aucune prétention à la gentilhommerie, Dieu merci! je n'en fais pas assez de cas pour cela.

GASTON. — Vous n'en faites pas de cas?

POIRIER. — Non, monsieur, non! Je suis un vieux libéral, tel que vous me voyez; je juge les hommes sur leur mérite, et non sur leurs titres; je me ris des hasards de la naissance; la noblesse ne m'éblouit pas, et je m'en moque comme de l'an quarante : je suis bien aise de vous l'apprendre.

GASTON. — Me trouveriez-vous du mérite, par hasard?

POIRIER. — Non, monsieur, je ne vous en trouve pas.

GASTON. — Non! Alors, pourquoi m'avez-vous donné votre fille?

POIRIER (interdit). — Pourquoi je vous ai donné....

GASTON. — Vous aviez donc une arrière-pensée?

POIRIER. — Une arrière-pensée?

GASTON. — Permettez! Votre fille ne m'aimait pas quand vous m'avez attiré chez vous; ce n'étaient pas mes dettes qui m'avaient valu l'honneur de votre choix; puisque ce n'est pas non plus mon titre, je suis bien obligé de croire que vous aviez une arrière-pensée.

POIRIER (se rasseyant.). — Quand même, monsieur!.... quand j'aurais tâché de concilier mes intérêts avec le bonheur de mon enfant, quel mal y verriez-vous? Qui me reprochera, à moi qui donne un million de ma poche, qui me reprochera de choisir un gendre en état de me dédommager de mon sacrifice, quand d'ailleurs il est aimé de ma fille? J'ai pensé à elle d'abord, c'était mon devoir; à moi, ensuite, c'était mon droit.

GASTON. — Je ne conteste pas, monsieur Poirier; vous n'avez eu qu'un tort, c'est d'avoir manqué de confiance en moi.

POIRIER. — C'est que vous n'êtes pas encourageant.

GASTON. — Me gardez-vous rancune de quelques plaisanteries? Je ne suis peut-être pas le plus respectueux des gendres, et je m'en accuse; mais dans les choses sérieuses je suis sérieux. Il est très juste que vous cherchiez en moi l'appui que j'ai trouvé en vous.

POIRIER, à part. — Comprendrait-il la situation?

GASTON. — Voyons, cher beau-père, à quoi puis-je vous être bon? si tant est que je puisse être bon à quelque chose.

POIRIER. — Eh bien, j'avais rêvé que vous iriez aux Tuileries.

GASTON. — Encore! c'est donc votre marotte de danser à la cour?

POIRIER. — Il ne s'agit pas de danser. Faites-moi l'honneur de me prêter des idées moins frivoles. Je ne suis ni vain ni futile.

GASTON. — Qu'êtes-vous donc, ventre-saint-gris! expliquez-vous.

POIRIER, piteusement. — Je suis ambitieux!

GASTON — On dirait que vous en rougissez; pourquoi donc? Avec l'expérience que vous avez acquise dans les affaires, vous pouvez prétendre à tout. Le commerce est la véritable école des hommes d'État.

POIRIER. — C'est ce que Verdelet me disait ce matin[1].

GASTON. — C'est là qu'on puise cette hauteur de vues, cette élévation de sentiments, ce détachement des petits intérêts qui font les Richelieu et les Colbert.

POIRIER. — Oh! je ne prétends pas....

GASTON. — Mais qu'est-ce qui pourrait donc bien lui convenir à ce bon monsieur Poirier? Une préfecture? fi donc! Le conseil d'État, non! Un poste diplomatique? Justement l'ambassade de Constantinople est vacante....

POIRIER. — J'ai des goûts sédentaires : je n'entends pas le turc.

GASTON. — Attendez! (Lui frappant sur l'épaule.). Je crois que la pairie vous irait comme un gant[2].

POIRIER. — Oh! croyez-vous?

1. *Me disait ce matin.* Poirier manque de mémoire : c'est lui-même, et non Verdelet, qui affirmait, le matin (acte I, sc. v), que « le commerce est la véritable école des hommes d'État. Qui mettra la main au gouvernail, ajoutait-il, sinon ceux qui ont prouvé qu'ils savaient mener leur barque? » A quoi le sage Verdelet répondait au contraire : « Une barque n'est pas un vaisseau, un batelier n'est pas un pilote, et la France n'est pas une maison de commerce.... J'enrage quand je vois cette manie qui s'empare de toutes les cervelles! On dirait, ma parole, que dans ce pays-ci le gouvernement est le passe-temps naturel des gens qui n'ont plus rien à faire.... Un bonhomme comme toi et moi s'occupe pendant trente ans de sa petite besogne; il y arrondit sa pelote, et un beau jour il ferme boutique et s'établit homme d'État.... Ce n'est pas plus difficile que cela! Il n'y a pas d'autre recette! Morbleu, messieurs, que ne vous dites-vous aussi bien : J'ai tant aulné de drap que je dois savoir jouer du violon. »

2. La Chambre des pairs formait, avec la Chambre des députés, le Corps législatif. Depuis 1831, la pairie n'était plus héréditaire : on y était nommé par le roi; mais les pairs devaient être pris dans certaines catégories de citoyens, parmi lesquelles figuraient les membres de l'Institut et les propriétaires payant 3000 francs de contributions directes.

GASTON. — Mais, voilà le diable! vous ne faites partie d'aucune catégorie,... vous n'êtes pas encore de l'Institut.

POIRIER. — Soyez donc tranquille! je paierai, quand il le faudra, trois mille francs de contributions directes. J'ai à la banque trois millions qui n'attendent qu'un mot de vous pour s'abattre sur de bonnes terres.

GASTON. — Ah! Machiavel! Sixte-Quint[1]! vous les roulerez tous!

POIRIER. — Je crois que oui.

GASTON. — Mais j'aime à penser que votre ambition ne s'arrête pas en si bon chemin? Il vous faut un titre.

POIRIER. — Oh! oh! je ne tiens pas à ces hochets de la vanité: je suis, comme je vous le disais, un vieux libéral.

GASTON. — Raison de plus. Un libéral n'est tenu de mépriser que l'ancienne noblesse; mais la nouvelle, celle qui n'a pas d'aïeux....

POIRIER. — Celle qu'on ne doit qu'à soi-même!

GASTON. — Vous serez comte.

POIRIER. — Non. Il faut être raisonnable. Baron, seulement.

GASTON. — Le baron Poirier!... cela sonne bien à l'oreille.

POIRIER. — Oui, le baron Poirier!

GASTON. (Il le regarde et part d'un éclat de rire.) — Je vous demande pardon; mais là, vrai! c'est trop drôle! Baron! monsieur Poirier!... baron de Catillard[2]!

1. On sait que l'illustre *Machiavel*, de Florence (1469-1527), passe, à cause de son traité *du Prince*, pour l'apologiste d'une politique de ruse et dénuée de scrupules. Quant à *Sixte-Quint* (1521-1590), qui s'éleva de la condition la plus humble au souverain pontificat (1585), le souvenir de son prétendu esprit d'intrigue et de ses stratagèmes avait été popularisé vers le milieu du XIXe siècle par un roman, alors célèbre, d'Eugène Sue (1804-1857), *le Juif-errant* (1844-1845), qui y fait une allusion sans cesse répétée.

2 *Baron de Catillard*. Par allusion au nom de *Poirier*; on appelle *catillac* ou *catillard* une certaine *poire* d'hiver.

Poirier, à part. — Je suis joué!... (Entre le duc de Montmeyran, ami de Gaston.)

Gaston. — Arrive donc, Hector! arrive donc! Sais-tu pourquoi Jean Gaston de Presles a reçu trois coups d'arquebuse à la bataille d'Ivry? Sais-tu pourquoi François Gaston de Presles est monté le premier à l'assaut de La Rochelle? Pourquoi Louis Gaston de Presles s'est fait sauter à La Hougue? Pourquoi Philippe Gaston de Presles a pris deux drapeaux à Fontenoy? Pourquoi mon grand-père est mort à Quiberon? C'était pour que monsieur Poirier fût un jour pair de France et baron.

Le Duc. — Que veux-tu dire?

Gaston. — Voilà le secret du petit assaut qu'on m'a livré ce matin[1].

Le Duc, à part. — Je comprends.

Poirier. — Savez-vous, monsieur le duc, pourquoi j'ai travaillé quatorze heures par jour pendant trente ans? pourquoi j'ai amassé, sou par sou, quatre millions, en me privant de tout? C'est afin que monsieur le marquis Gaston de Presles, qui n'est mort ni à Quiberon, ni à Fontenoy, ni à la Hogue, ni ailleurs, puisse mourir de vieillesse sur un lit de plume, après avoir passé sa vie à ne rien faire.

Le Duc. — Bien répliqué, monsieur!

Gaston. — Voilà qui promet pour la tribune.

(*Le Gendre de M. Poirier*[2], acte III, sc. II.)

1. *Ce matin*. Allusion à une scène précédente, dans laquelle M. Poirier, ayant réussi à se faire appuyer, dans sa maladroite démarche, de deux personnes, qui lui sont cependant bien supérieures par l'esprit, sa fille Antoinette et son ami Verdelet, a conseillé à son gendre de « prendre une position ». (Acte II, sc. I.)

2. Calmann Lévy, éditeurs.

GUSTAVE FLAUBERT
(1821-1880)

Né à Rouen en 1821, Gustave Flaubert, fils d'un chirurgien assez célèbre de cette ville, se sentit de bonne heure entraîné par un amour passionné des lettres. Mais ce n'est qu'en 1857 qu'il publia son premier roman, *Madame Bovary*. On accusa l'ouvrage d'immoralité ; la vérité était seulement que, dès son premier livre, l'auteur prétendait ne donner à l'œuvre d'art d'autre but qu'elle-même et revendiquait pour le poète et pour l'artiste, non le droit d'être immoral à plaisir, mais celui de ne pas se préoccuper de la morale. Au reste on ne pouvait méconnaître dans ce roman ni la vérité frappante de caractères vraiment vivants, ni les mérites d'un style sonore sans emphase, exactement approprié aux objets qu'il veut exprimer ou dépeindre, et qu'aucune faiblesse ne dépare. C'est en Orient et dans l'antiquité que se déroule l'action de *Salammbô* (1862), qui met en scène la révolte des mercenaires à Carthage, après la première guerre punique, et celle de la *Tentation de Saint-Antoine* (1874). Le style est là d'une richesse éblouissante et presque excessive; d'ailleurs, en affectant d'écrire des livres « impersonnels », comme l'on dit, où l'auteur ne laisse rien voir, rien deviner de lui-même, se bornant à décrire en observateur désintéressé, Flaubert paraît froid, et la lecture de ces deux ouvrages, d'ailleurs si remarquables, fatigue et n'attache pas. On adresse, avec moins de justesse, les mêmes reproches à deux autres livres, où l'écrivain, sans faire la moindre part à l'invention d'une intrigue puérile et parasite, prétend noter la réalité telle qu'elle est, avec une impartialité qui a néanmoins quelque chose de cruel et d'amer, *l'Education sentimentale* (1869) et *Bouvard et Pécuchet*, œuvre inachevée, qui n'a été publiée qu'après la mort de Flaubert. Enfin, sans parler d'une comédie qui n'eut point de succès, *le Candidat* (1877), Flaubert a publié encore *Trois contes* (1877), dont le sujet est emprunté à dessein à trois époques très différentes : c'est l'histoire d'une vieille servante de province (*Un cœur simple*), *la Légende Saint-Julien l'Hospitalier*, et le recit de la décollation de Saint Jean-Baptiste (*Hérodias*)[1]. En somme l'œuvre de Flaubert est peu abondante; mais la forme en est achevée, encore que laborieuse, et les peintures y sont exactes et souvent profondes. On peut craindre seulement qu'avec son étroite théorie de « l'art pour l'art », son dédain affecté de toute préoccupation qui n'est pas exclusivement d'ordre littéraire, son mépris excessif des hommes et des doctrines, ses livres, où l'indulgence et la tendresse ont peu de place, n'excitent toujours plus d'admiration que de sympathie[2].

1. Œuvres publiées par Fasquelle, éditeur.
2. C'est ce qu'avec toute son affection pour Flaubert, George Sand re-

LÉGENDE DE SAINT JULIEN L'HOSPITALIER

LA CHASSE

Un matin d'hiver, il[1] partit avant le jour, bien equipé, une arbalète sur l'épaule et un trousseau de flèches à l'arçon de la selle.

Son genet[2] danois, suivi de deux bassets, en marchant d'un pas égal, faisait résonner la terre. Des gouttes de verglas se collaient à son manteau, une brise violente sifflait. Un côté de l'horizon s'éclaircit; et, dans la blancheur du crépuscule, il aperçut des lapins sautillant au bord de leurs terriers. Les deux bassets, tout de suite, se précipitèrent sur eux; et, çà et là, vivement, leur cassaient l'échine.

Bientôt, il entra dans un bois. Au bout d'une branche, un coq de bruyère engourdi par le froid dormait la tête sous l'aile. Julien, d'un revers d'épée, lui faucha les deux pattes, et sans le ramasser continua sa route.

doutait pour lui : « Il faut, lui disait-elle, écrire pour tous ceux qui ont soif de lire et qui peuvent profiter d'une bonne lecture. Donc, il faut aller tout droit à la moralité la plus élevée qu'on ait en soi-même et ne pas faire mystère du sens moral et profitable de son œuvre.... Cette volonté de peindre les choses comme elles sont, les aventures de la vie comme elles se présentent à la vue, n'est pas bien raisonnée, selon moi. Peignez en réaliste ou en poète les choses inertes, cela m'est égal ; mais quand on aborde les mouvements du cœur humain, c'est autre chose. Vous ne pouvez pas vous abstraire de cette contemplation ; car l'homme, c'est vous, et les hommes, c'est le lecteur. Vous aurez beau faire, votre récit est une causerie entre vous et lui. Si vous lui montrez froidement le mal sans lui montrer jamais le bien, il se fâche. Il se demande si c'est lui qui est mauvais ou si c'est vous. Vous travaillez pourtant à l'émouvoir et à l'attacher; vous n'y parviendrez jamais si vous n'êtes pas ému vous-même, ou si vous le cachez si bien, qu'il vous juge indifférent. Il a raison : la suprême impartialité est une chose antihumaine et un roman doit être humain avant tout. S'il ne ne l'est pas, on ne lui sait point de gré d'être bien écrit, bien composé et bien observé dans le détail. La qualité essentielle lui manque : l'intérêt. » (*Correspondance entre George Sand et Gustave Flaubert*, 12 janvier 1876.)

1. *Il.* Julien. Il était fils d'un pieux et puissant seigneur, et devait un jour se signaler par ses austérités. Mais, conformément à l'histoire du saint (voir page 619, note 2), Flaubert nous montre son héros se rendant coupable, dans sa jeunesse, de plusieurs actes de cruauté : notamment Julien fait preuve d'un goût passionné pour la chasse et pour le meurtre des animaux.

2. *Genet*, cheval de petite taille.

Trois heures après, il se trouva sur la pointe d'une montagne tellement haute que le ciel semblait presque noir. Devant, un rocher pareil à un long mur s'abaissait, en surplombant un précipice; et, à l'extrémité, deux boucs sauvages regardaient l'abîme. Comme il n'avait pas ses flèches (car son cheval était resté en arrière), il imagina de descendre jusqu'à eux; à demi courbé, pieds nus, il arriva enfin au premier des boucs, et lui enfonça un poignard sous les côtes. Le second, pris de terreur, sauta dans le vide. Julien s'élança pour le frapper, et, glissant du pied droit, tomba sur le cadavre de l'autre, la face au-dessus de l'abîme et les deux bras écartés.

Redescendu dans la plaine, il suivit des saules qui bordaient une rivière. Des grues, volant très bas, de temps à autre passaient au-dessus de sa tête. Julien les assommait avec son fouet, et n'en manqua pas une.

Cependant l'air plus tiède avait fondu le givre, de larges vapeurs flottaient, et le soleil se montra. Il vit reluire tout au loin un lac figé qui ressemblait à du plomb. Au milieu du lac, il y avait une bête que Julien ne connaissait pas, un castor à museau noir. Malgré la distance, une flèche l'abattit; et il fut chagrin de ne pouvoir emporter la peau.

Puis il s'avança dans une avenue de grands arbres, formant avec leurs cimes comme un arc de triomphe, à l'entrée d'une forêt. Un chevreuil bondit hors d'un fourré, un daim parut dans un carrefour, un blaireau sortit d'un trou, un paon sur le gazon déploya sa queue; — et quand il les eut tous occis, d'autres chevreuils se présentèrent, d'autres daims, d'autres blaireaux, d'autres paons, et des merles, des geais, des putois, des renards, des hérissons, des lynx, une infinité de bêtes, à chaque pas plus nombreuses. Elles tournaient autour de lui, tremblantes, avec un regard plein de douceur et de supplication. Mais Julien ne se fatiguait pas de tuer, tour à tour bandant

son arbalète, dégainant l'épée, pointant du coutelas[1], et ne pensait à rien, n'avait souvenir de quoi que ce fût. Il était en chasse dans un pays quelconque, depuis un temps indéterminé, par le fait seul de sa propre existence, tout s'accomplissant avec la facilité que l'on éprouve dans les rêves. Un spectacle extraordinaire l'arrêta. Des cerfs emplissaient un vallon, ayant la forme d'un cirque; et, tassés les uns près des autres, ils se réchauffaient avec leurs haleines que l'on voyait fumer dans le brouillard.

L'espoir d'un pareil carnage, pendant quelques minutes, le suffoqua de plaisir. Puis il descendit de cheval, retroussa ses manches, et se mit à tirer.

Au sifflement de la première flèche, tous les cerfs à la fois tournèrent la tête. Il se fit des enfonçures dans leur masse; des voix plaintives s'élevaient, et un grand mouvement agita le troupeau.

Le rebord du vallon était trop haut pour le franchir. Ils bondissaient dans l'enceinte, cherchant à s'échapper. Julien visait, tirait; et les flèches tombaient comme les rayons d'une pluie d'orage. Les cerfs rendus furieux se battaient, se cabraient, montaient les uns par-dessus les autres; et leurs corps avec leurs ramures emmêlées faisaient un large monticule, qui s'écroulait en se déplaçant.

Enfin ils moururent, couchés sur le sable, la bave aux naseaux, les entrailles sorties, et l'ondulation de leurs ventres s'abaissant par degrés. Puis tout fut immobile.

La nuit allait venir; et derrière le bois, dans les intervalles des branches, le ciel était rouge comme une nappe de sang.

Julien s'adossa contre un arbre. Il contemplait d'un œil béant l'énormité du massacre, ne comprenant pas comment il avait pu le faire.

1. *Pointant du coutelas*, frappant avec la pointe du coutelas.

De l'autre côté du vallon, sur le bord de la forêt, il aperçut un cerf, une biche et son faon.

Le cerf, qui était noir et monstrueux de taille, portait seize andouillers[1] avec une barbe blanche. La biche, blonde comme les feuilles mortes, broutait le gazon ; et le faon tacheté, sans l'interrompre dans sa marche, lui tetait la mamelle.

L'arbalète encore une fois ronfla. Le faon, tout de suite, fut tué. Alors sa mère, en regardant le ciel, brama d'une voix profonde, déchirante, humaine. Julien exaspéré, d'un coup en plein poitrail, l'étendit par terre.

Le grand cerf l'avait vu, fit un bond. Julien lui envoya sa dernière flèche. Elle l'atteignit au front, et y resta plantée.

La grand cerf n'eut pas l'air de la sentir; en enjambant par-dessus les morts, il avançait toujours, allait fondre sur lui, l'éventrer; et Julien reculait dans une épouvante indicible. Le prodigieux animal s'arrêta; et, les yeux flamboyants, solennel comme un patriarche et comme un justicier, pendant qu'une cloche au loin tintait, il répéta trois fois : « Maudit! maudit! maudit! Un jour, cœur féroce, tu assassineras ton père et ta mère! »

Il plia les deux genoux, ferma doucement ses paupières, et mourut.

Julien fut stupéfait, puis accablé d'une fatigue soudaine; et un dégoût, une tristesse immense l'envahit. Le front dans les deux mains, il pleura pendant longtemps.

Son cheval était perdu ; ses chiens l'avaient abandonné ; la solitude qui l'enveloppait lui sembla toute menaçante de périls indéfinis. Alors, poussé par un effroi, il prit sa course à travers la campagne, choisit au hasard un sentier, et se trouva presque immédiatement à la porte du château.

(*Trois contes. La Légende de Saint Julien l'Hospitalier*[2], I.)

1. *Andouillers*, petites cornes qui sortent du bois du cerf.
2. La légende de saint Julien est représentée sur un vitrail de la cathé-

CATHERINE-NICAISE-ELISABETH LEROUX [1]

« Catherine-Nicaise-Élisabeth Leroux, de Sassetot-la-Guerrière, pour cinquante-quatre ans de service dans la même ferme, une médaille d'argent du prix de vingt cinq francs !

« Où est-elle Catherine Leroux ? » répéta le Conseiller.

Elle ne se présentait pas, et l'on entendait des voix qui chuchotaient :

— Vas-y.

— Non.

— A gauche !

— N'aie pas peur !

— Ah ! qu'elle est bête !

— Enfin y est-elle? s'écria Tuvache[2].

— Oui !... la voilà !

drale de Rouen. Ce vitrail est décrit et reproduit en gravure dans un *Essai historique et descriptif sur la peinture sur verre*, par E.-H. Langlois, publié à Rouen en 1832. C'est la vue de ce vitrail et la lecture de ce livre qui ont inspiré à Flaubert l'idée de son conte. Toutefois la scène de la chasse, racontée brièvement par Langlois d'après la *Légende dorée* (26 janvier, IV), de Jacques de Voragine, n'est pas au nombre de celles qui sont représentées sur le vitrail.

1. La scène se passe dans un bourg de Normandie. Un conseiller de préfecture, assisté du maire de la localité, procède, à propos des comices agricoles, à une distribution des récompenses. Plusieurs lauréats ont déjà été appelés.

2. Le maire. — Il vaut la peine de rappeler ici la scène de l'arrivée du conseiller et de sa réception par Tuvache. Elle précède de quelques pages le fragment que nous citons : « Alors on vit descendre du carrosse un monsieur vêtu d'un habit court à broderie d'argent, chauve sur le front, portant toupet à l'occiput, ayant le teint blafard et l'apparence des plus bénignes. Ses deux yeux, fort gros et couverts de paupières épaisses, se fermaient à demi pour considérer la multitude, en même temps qu'il levait son nez pointu et faisait sourire sa bouche rentrée. Il reconnut le maire à son écharpe, et lui exposa que M. le préfet n'avait pu venir. Il était, lui, un conseiller de préfecture; puis il ajouta quelques excuses. Tuvache y répondit par des civilités, l'autre s'avoua confus; et ils restaient ainsi, face à face, et leurs fronts se touchant presque, avec les membres du jury tout alentour, le conseil municipal, les notables, la garde nationale et la foule. M. le conseiller, appuyant contre sa poitrine son petit tricorne noir, réitérait ses salutations, tandis que Tuvache, courbé comme un arc, souriait aussi, bégayait, cherchait ses phrases, protestait de son dévouement à la monarchie (*l'action se passe sous le règne de Louis-Philippe*) et de l'honneur qu'on faisait à Yonville (*le bourg*). »

— Qu'elle approche donc ! »

Alors, on vit s'avancer sur l'estrade une petite vieille femme de maintien craintif, et qui paraissait se ratatiner dans ses pauvres vêtements. Elle avait aux pieds de grosses galoches de bois, et, le long des hanches, un grand tablier bleu. Son visage maigre, entouré d'un béguin sans bordure, était plus plissé de rides qu'une pomme de reinette flétrie, et des manches de sa camisole rouge dépassaient deux longues mains à articulations noueuses. La poussière des granges, la potasse des lessives et le suint des laines les avaient si bien encroûtées, éraillées, durcies, qu'elles semblaient sales, quoiqu'elles fussent rincées d'eau claire ; et, à force d'avoir servi, elles restaient entr'ouvertes, comme pour présenter d'elles-mêmes l'humble témoignage de tant de souffrances subies. Quelque chose d'une rigidité monacale relevait l'expression de sa figure. Rien de triste ou d'attendri n'amollissait ce regard pâle. Dans la fréquentation des animaux, elle avait pris leur mutisme et leur placidité. C'était la première fois qu'elle se voyait au milieu d'une compagnie si nombreuse ; et, intérieurement effarouchée par les drapeaux, par les tambours, par les messieurs en habit noir et par la croix d'honneur du Conseiller, elle demeurait tout immobile, ne sachant s'il fallait s'avancer ou s'enfuir, ni pourquoi les examinateurs lui souriaient. Ainsi se tenait, devant ces bourgeois épanouis, ce demi-siècle de servitude.

(*Madame Bovary*, deuxième partie, VIII.)

ERNEST RENAN

(1823-1892)

Né à Tréguier (Côtes-du-Nord) en 1823, mort à Paris en 1892, Ernest Renan fut élevé jusqu'à seize ans dans sa ville natale, où se trouvait un collège dirigé par des prêtres, et vint achever ses études à Paris au petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (1839), puis, après avoir fait sa philosophie au séminaire d'Issy, entra en 1843, pour y étudier la théologie, au séminaire de Saint-Sulpice, qu'il quitta, deux ans après, renonçant à s'engager dans l'Eglise. Reçu le premier à l'agrégation de philosophie en 1848[1], il publia en 1849 une *Etude sur la langue grecque du moyen âge*. Sa thèse de doctorat, *Averroès et l'Averroïsme* (1852), tenait de plus près aux études sémitiques, auxquelles il devait surtout s'attacher. Dès 1845 il avait publié une *Histoire générale des langues sémitiques*. En 1863 il inaugura, par une *Vie de Jésus* qui provoqua les plus ardentes discussions, son *Histoire des Origines du Christianisme* (1863-1883), qu'il compléta plus tard par l'*Histoire du peuple d'Israël* (1887-1893)[2]. D'ailleurs c'est peut-être par ses *Essais* et ses *Mélanges divers*, par ses *Etudes d'histoire religieuse*, par ses *Dialogues philosophiques* (1876), par ses *Discours et Conférences*, par ses *Drames philosophiques* (1878-1885), par son *Avenir de la science*, écrit en 1848 et publié seulement en 1890, que Renan a, comme philosophe et comme écrivain, exercé le plus d'influence sur les esprits de notre temps. Cette influence, complexe comme l'esprit même de Renan, est difficile à définir. Par son intelligence ouverte dans tous les sens, par sa foi vigoureuse dans la validité de la raison et dans les progrès indéfinis de la science, Renan est capable d'inspirer aux esprits l'ardeur la plus généreuse, tandis qu'il les déconcerte, sans le vouloir, sans le savoir, serait-on presque tenté de dire, et par l'effet seul d'une sincérité sans replis, par l'ironique bienveillance avec laquelle il parle volontiers de quelques-unes des croyances,

1. Deux hommes qui depuis se sont illustrés par leurs travaux philosophiques obtinrent, dans le même concours le second et le troisième rang, Beaussire (1825-1889) et Caro (1826-1888).

2. Les deux derniers volumes de cette histoire n'ont paru qu'après la mort de l'auteur, mais l'ouvrage était achevé dès 1891.

des aspirations, des erreurs peut-être, dans lesquelles tant d'âmes honnêtes trouvent une consolation et de féconds motifs d'action. Sa candide hardiesse a quelque chose qui séduit et qui effraye. Aussi ne peut-il être indifférent à aucun de ses contemporains, et, depuis Voltaire, nul n'a été chez nous l'objet de jugements plus contradictoires et plus passionnés. Mais adversaires et disciples s'accordent à louer le talent merveilleux de l'écrivain et ce style d'une incroyable souplesse, d'une aisance sans égale, poétique, éloquent, familier, où les mots les plus simples semblent prendre une force imprévue pour traduire les nuances les plus délicates du sentiment, ou s'élever sans effort au niveau des conceptions les plus sublimes, sinon les plus sûres et les plus arrêtées, de la philosophie [1].

LITTRÉ [2]

C'est la conviction qui crée la vertu. La sélection des nobles âmes se fait sans acception de croyances. Comme vous l'avez parfaitement dit, Monsieur [3], aucune foi n'a de privilège à cet égard ; on peut être un chrétien des premiers jours avec les idées en apparence les plus négatives ; on peut voir soudés dans le même homme un ascète et un jacobin. La bibliothèque Sainte-Geneviève possède un catalogue de ses incunables, écrit tout entier de la main de M. Daunou [4] durant les années les plus ter-

1. Œuvres publiées chez Calmann Lévy, éditeur.

2. Littré (1801-1881), illustre savant français, philosophe, physiologiste, philologue, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et de l'Académie de médecine. Ses travaux sont innombrables : traduction des *Œuvres* d'Hippocrate et de l'*Histoire naturelle* de Pline, essais divers de philosophie positive, de médecine et de physiologie, de littérature, de linguistique et d'histoire. Son œuvre la plus célèbre est cet admirable *Dictionnaire de la langue française* (1863-1872), que lui seul pouvait entreprendre grâce à la précision et à l'extraordinaire variété de ses connaissances, et qui est un guide également sûr pour la connaissance de l'état actuel de notre langue et de ses variations depuis le XI^e^ siècle.

3. *Monsieur*. Renan répond (27 avril 1882) au discours de réception de l'auteur, élu à l'Académie française en remplacement de Littré.

4. Daunou (1761-1840), célèbre érudit français, professeur d'histoire au Collège de France (1819-1830) : ses leçons, remarquables par la netteté de la langue et par l'esprit critique qui les anime, ont été recueillies dans

ribles de la Révolution. Chaque matin, avant d'aller présider la Convention ou le conseil des Cinq-Cents, il en rédigeait un certain nombre de pages, toujours le même, à des dates qui s'appelaient 13 vendémiaire, 18 fructidor[1]. Littré associait de même à la vie militante les habitudes d'un bénédictin. Révolutionnaire d'une espèce bien rare ! Le soir des jours d'émeute, comme le soir des jours où il avait combattu de sa plume au *National* à côté de Carrel[2], il se reposait dans sa mansarde en préparant une édition d'Hippocrate, ou en traduisant les œuvres les plus importantes de la critique moderne[3], ou en rassemblant les matériaux de cet admirable Dictionnaire historique de la langue française qui sera, sans doute, un jour surpassé, si nous finissons le nôtre[4].... Grandes et fortes natures de l'âge héroïque de notre race ! Rien ne leur restait étranger. Ils avaient changé les bases de la vie ; mais leur confiance dans l'esprit humain était absolue. C'étaient des croisés, à leur manière ; ils héritaient, sans le savoir, de dix siècles de vertu ; ils dépensaient, en un jour, le capital accumulé par vingt générations de silencieuse obscurité.

Leur scepticisme n'était qu'une apparence ; ils étaient, en réalité, de fougueux croyants. Ils pratiquaient le désintéressement absolu ; ils aimaient la glorieuse pauvreté.

son *Cours d'études historiques* (1842-1846). Il fut membre et président de la Convention et du conseil des Cinq-Cents ; député sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, il fut nommé pair de France en 1839.

1. Le 13 vendémiaire an III (5 octobre 1795), le général Bonaparte triomphe dans les rues de Paris d'une insurrection royaliste. — Le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), trois des cinq membres du Directoire, pour prévenir une conspiration royaliste, réduisent par la force à l'impuissance le conseil des Cinq-Cents.

2. *Armand Carrel* (1800-1836), journaliste libéral, directeur du journal *le National*, fondé avant la révolution de 1830, et auquel collaborèrent, outre Littré, Thiers et Mignet.

3. *De la critique moderne.* Allusion à la traduction donnée par Littré (1840) de la *Vie de Jésus* du théologien allemand David Strauss (1808-1874).

4. *Le nôtre.* L'Académie française a publié, en 1865, le premier volume d'un *Dictionnaire historique de la langue française ;* le second, publié en 1884, s'arrête au mot *alluvion*.

A toutes les propositions de fonctions rémunérées qui lui furent faites dans l'esprit le plus libéral, Littré répondit par un refus. Un jour qu'on le pressait : « Je ne peux rien accepter, dit-il ; en ce moment, ce sont mes idées qui triomphent. » Sa vie fut longtemps celle d'un artisan modeste. Si plus tard le travail amena pour lui la fortune, ce fut à son insu, sans qu'il l'eût voulu et presque malgré lui. Il alla jusqu'à ces paradoxes qui caractérisent parfois les héroïsmes vertueux. Il eût tenu pour déplacé tout souci de plaire ; les séductions les plus légitimes du talent, il se les interdisait ; à dessein, il laissait son style un peu négligé. Rien chez lui de l'homme de lettres. Sa modestie certainement fut exagérée, puisqu'elle lui fit croire qu'il était disciple quand, en réalité, il était maître, et qu'on le vit se subordonner à des personnes auxquelles il était fort supérieur [1]. Tel était son amour de la vérité que, seul peut-être en notre siècle, il put se rétracter sans s'amoindrir [2]. La vérité le menait comme un enfant ; il se soumit à elle quand il pensa l'avoir trouvée ; il s'arrêta quand il craignit de n'être plus avec elle ; il recula quand il crut l'avoir dépassée.

. . . . . .

Par sa science colossale, puisée aux sources les plus diverses, par la sagacité de son esprit et son ardent besoin de vérité, Littré a été à son jour une des consciences les plus complètes de l'univers. Le moment où il est venu au monde est un âge particulier, comme tous les autres âges, dans l'histoire de notre globe et de l'hu-

1. *Des personnes auxquelles il était fort supérieur.* Allusion au fondateur de la philosophie positive, Auguste Comte (1798-1857), dont Littré fut le disciple.

2. *Sans s'amoindrir.* Allusion à un passage du discours de M. Pasteur, qui, ayant cité un article écrit par Littré en 1850 et dans lequel ce savant prévoyait, suivant les lois de la sociologie, un avenir définitif de paix pour l'Europe, rappelle en même temps la rétractation par laquelle ce noble esprit confessa son erreur en 1878 : « Ces malheureuses pages, dit-il, me font mal ; je voudrais pouvoir les effacer. Elles sont en contresens perpétuel avec les événements qui se sont déroulés. »

manité : mais sa haute vie l'a mis en rapport avec l'esprit éternel qui agit et se continue à travers les siècles ; il est immortel. Il a compris son heure mieux que personne ; il a vécu et senti avec l'humanité de son temps ; il a partagé ses espérances, si l'on veut, ses erreurs ; il n'a reculé devant aucune responsabilité. Penseur, il ne vécut que pour le vrai. En politique, il suivit la règle que doit s'imposer le patriote consciencieux : il ne sollicita aucun mandat ; il n'en refusa aucun [1]. Son honnêteté supérieure couvrit tout, en l'élevant à ces hauteurs où ce que les uns blâment, ce que les autres approuvent, n'est plus que raison impersonnelle, dévouement et devoir.

Dans ses dernières années, il vit la forme du gouvernement pour laquelle il avait toujours combattu devenir une réalité [2]. Vous croyez peut-être qu'il va triompher. Triompher ! oh ! sentiment dénué de sens pour une âme philosophe ! Le lendemain de sa victoire, Littré est plus modeste que jamais. Il a l'air de redouter son succès ; il se repent presque ; je dis mal ; non, il ne se repent pas ; mais il devient le sage accompli ; il se fait le conseiller, le modérateur de ses compagnons de lutte, si bien que les esprits superficiels cessèrent de le comprendre, et peu s'en fallut qu'il ne fût aussi appelé traître à son tour. Il vit juste ; car il vit la solution suprême des problèmes de la politique contemporaine dans la liberté, non dans cette collision puérile où chacun invoque à son profit un principe dont il est bien décidé à ne pas faire profiter les autres, mais dans la vraie liberté, égale pour tous, fondée sur la notion de la neutralité de l'Etat en fait de choses spéculatives. La mesure qu'il voulait pour lui, il la réclamait pour les autres, même quand il savait que ceux-ci

1. *Aucun*. Littré fut député à l'Assemblée nationale en 1871 ; il fut, en 1875, l'un des soixante-quinze sénateurs inamovibles qui furent, aux termes de la nouvelle constitution, élus par l'Assemblée nationale.

2. *Une réalité*. Établie de fait le 4 septembre 1870, la République est devenue le gouvernement légal de la France en 1875 (Constitution du 25 février).

ne lui rendraient pas la pareille s'ils étaient les maîtres.... Il était persuadé que les tolérants posséderont la terre et que le libéralisme qui n'a pas peur de la liberté des autres est le signe de la vérité. En 1872, visitant un phare sur les côtes de Bretagne, il tomba de la hauteur d'un premier étage ; il en fut quitte pour quelques contusions ; un journaliste des environs regretta qu'il ne se fût pas tout à fait rompu le cou. « Nous ne pensions pas de même sur les croyances théologiques, ajoute M. Littré en racontant cette histoire, et telle est la forme que prenait son dissentiment[1]. »

S'il fut quelquefois faible, ce fut toujours par bonté. Nous vivons dans un temps où il y a des inconvénients à être poli ; on vous prend à la lettre. M. Littré avait pour principe de ne rien faire pour éviter les malentendus. Il votait souvent pour ses adversaires, afin de s'assurer à lui-même qu'il était bien impartial. Quel homme, Monsieur, et que vous avez eu raison de le comparer à un saint[2] ! On ne trouve à reprendre en lui que des excès de vertu.

Lui manqua-t-il, en effet, quelque chose ? il ne lui manqua que des défauts. Parfois peut-être on regrettait qu'il ne sût pas sourire. L'ironie lui échappait ; il ne la comprenait pas en philosophie ; elle lui déplaisait en politique. Or, le monde prêtant à la fois au rire et à la pitié, la gaieté a bien aussi sa raison d'être ; une foule de choses ne peuvent s'exprimer que par là. Socrate trouvait son profit aux soupers d'Aspasie[3], Littré n'aima que

1. Nous reproduisons la ponctuation du texte officiel de ce discours (Paris, typographie de Firmin-Didot et Cie, imprimeurs de l'Institut de France, 1882. in-4°). L'édition in-8° (Paris, Calmann Lévy, 1882) défigure tout à fait la pensée en fermant les guillemets après les mots *croyances théologiques*.

2. *Un saint*. L'orateur termine en effet son discours en appelant Littré « un saint laïque ».

3. *Aspasie*, femme de Milet, qui vécut à Athènes, où elle fut célèbre par sa beauté et son esprit. Platon, dans le *Ménexène*, dit en effet que Socrate fréquentait chez elle.

la bonté. Il prit la meilleure part ; c'est la bonté qui fait vivre. Il se plaisait avec le peuple ; il était compris et apprécié de lui. Heureux celui qui est assez grand pour que les petits l'admirent ! La vraie grandeur, c'est d'être vu grand par l'œil des humbles. Le chef-d'œuvre de Spinoza[1] fut d'avoir été estimé de son logeur. Ce brave homme ne savait pas un mot des systèmes de son hôte ; il n'avait vu en lui qu'un homme bien tranquille, un parfait locataire. Ce furent ses renseignements qui fournirent à Colerus les traits de cette Vie admirable qui, bien plus que l'*Ethique démontrée géométriquement*, a fait de Spinoza un des saints de l'âge moderne. Littré, de même, avait le goût des simples ; les simples le lui rendirent. Quand il allait en Bretagne, il remplissait de respect ces bonnes gens de Plouha[2] et de Roscoff[3], qui le prenaient pour un ecclésiastique. Il nous a raconté comment, étant à Lion-sur-Mer[4], sur la plage, deux messieurs vinrent à passer : « Voilà Littré, dit l'un d'eux. — Littré ! dit l'autre, il a l'air d'un vieux prêtre. »

C'était là sa vraie définition. Grâce à lui et à quelques autres comme lui, la libre philosophie de notre âge a possédé dans son sein des vertus susceptibles d'être comparées à celles dont les religions sont le plus fières. Nature essentiellement religieuse, il ne douta que par la foi profonde et par respect de la vérité. Littré a vraiment été une gloire de notre patrie et de notre race. En lui s'est

1. Spinoza (1632-1677), illustre philosophe hollandais, dont les doctrines panthéistes, violemment attaquées par les uns, passionnément admirées par les autres, ont exercé une grande influence sur certains philosophes allemands de la fin du siècle dernier et sur beaucoup d'esprits du nôtre. Son principal ouvrage est son *Ethica more geometrico demonstrata*. Sa *Vie* a été écrite, en hollandais d'abord, puis en français (1706), par Jean Colerus, ministre de l'Eglise luthérienne, à la Haye.

2. *Plouha*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

3. *Roscoff*, ville du canton de Saint-Pol-de-Léon et de l'arrondissement de Morlaix (Finistère).

4. *Lion-sur-Mer*, commune du canton de Douvres et de l'arrondissement de Caen (Calvados).

montré au plus haut degré ce que le « peuple gallican », comme on disait au moyen âge, a de droiture, de sincérité, d'honnêteté, et, sous apparence révolutionnaire, de sage réserve et de prudente raison. Sa foi dans le bien fut absolue ; les mobiles inférieurs de la vie, l'intérêt, les jouissances, le plaisir, furent chez lui entièrement subordonnés à la poursuite que sa conviction lui marquait comme le devoir.

(*Réponse au discours de réception de M. Pasteur.*)

BOURGEOISES BRETONNES DU TEMPS DE LA RÉVOLUTION

Je touchais par ma grand'mère maternelle à un monde de bourgeoisie beaucoup plus rangée[1]. Ma bonne maman, comme je l'appelais, était un fort aimable modèle de la bourgeoisie d'autrefois. Elle avait été extrêmement jolie. Je l'ai connue dans ses dernières années, gardant toujours la mode du moment où elle devint veuve. Elle tenait à sa classe, ne quitta jamais ses coiffes de bourgeoise, ne souffrit jamais d'être appelée que *mademoiselle*[2]. Les dames nobles l'avaient en haute estime. Quand elles rencontraient ma sœur Henriette, elles

1. *Plus rangée* que le monde de « marins aisés et ne dépendant de personne », mais sans fortune, auquel appartenaient le grand-père, le père et l'oncle de l'auteur. « Le désintéressement, l'incapacité pratique de ces braves gens, dit **Renan** en parlant, non pas d'eux seuls, mais de toute une population qui leur ressemblait, dépassaient toute imagination. Ce qui montrait leur noblesse, c'est que, dès qu'ils voulaient faire quelque chose qui ressemblât à un négoce, ils étaient sûrement trompés. Depuis que le monde existe, jamais on ne se ruina avec plus de fougue, plus d'imagination, plus d'entrain, plus de gaieté. C'était un feu roulant de paradoxes pratiques, d'amusantes fantaisies. Impossible de mépriser plus joyeusement toutes les lois du bon sens positif et de la saine économie. »

2. *Mademoiselle*, nom qu'on donnait aux bourgeoises même mariées, à moins que leur mari n'exerçât une profession réputée noble ou ne possédât une charge. Mais au XVIII^e^ siècle beaucoup de bourgeoises avaient usurpé le titre de *madame*, réservé aux dames nobles.

la caressaient : « Ma petite, lui disaient-elles, votre grand'mère était une personne bien recommandable, nous l'aimions beaucoup ; soyez comme elle. » En effet, ma sœur l'aimait extrêmement et la prit pour exemple; mais ma mère, rieuse et pleine d'esprit, différait beaucoup d'elle; la mère et la fille faisaient en tout le contraste le plus parfait.

Cette bonne bourgeoisie de Lannion était admirable de candeur, de respect et d'honnêteté. Beaucoup de mes tantes restèrent sans se marier, mais n'en étaient pas moins heureuses, grâce à un esprit de sainte enfance qui rendait tout léger. On vivait ensemble, on s'aimait; on participait aux mêmes croyances. Mes tantes X... n'avaient d'autre divertissement que, le dimanche, après les offices, de faire voler une plume, chacune soufflant à son tour pour l'empêcher de toucher terre. Les grands éclats de rire que cela leur causait les approvisionnaient de joie pour huit jours. La piété de ma grand'mère, sa politesse, son culte pour l'ordre établi, me sont restés comme une des meilleures images de cette vieille société fondée sur Dieu et le roi, deux étais qu'il n'est pas sûr qu'on puisse remplacer.

Quand la Révolution éclata, ma bonne maman l'eut en horreur, et bientôt elle fut à la tête des pieuses personnes qui cachaient les prêtres insermentés[1]. La messe se disait dans son salon. Les dames nobles étant dans l'émigration, elle regardait comme son devoir de les remplacer en cela. La plupart de mes oncles, au contraire, étaient grands patriotes. Quand il y avait des deuils publics, par exemple à propos de la trahison de Dumouriez[2], mes oncles laissaient croître leur barbe, sortaient avec des mines consternées, des cravates énormes et des vêtements en désordre. Ma bonne maman avait alors de

1. *Insermentés*. On sait qu'on appela ainsi ceux qui avaient refusé d'accepter la constitution civile du clergé.
2. *Trahison de Dumouriez*, avril 1793.

fines railleries, qui n'étaient pas sans danger : « Ah ! mon pauvre Tanneguy, qu'avez-vous? quel malheur nous est survenu? Est-ce qu'il est arrivé quelque chose à ma cousine Amélie? Est-ce que l'asthme de ma tante Augustine va plus mal? — Non, ma cousine, la République est en danger. — Ce n'est que cela? Ah ! mon cher Tanneguy, que vous me soulagez! Vous m'enlevez un véritable poids de dessus le cœur. »

Elle joua ainsi pendant deux ans avec la guillotine, et ce fut miracle si elle y échappa. Elle avait pour compagne de son dévouement une dame Taupin, très pieuse comme elle. Les prêtres alternaient entre sa maison et celle de Mme Taupin. Mon oncle Y..., très révolutionnaire, au fond excellent homme, lui disait souvent : « Ma cousine, prenez garde; si j'étais obligé de savoir qu'il y a des prêtres ou des aristocrates cachés chez vous, je vous dénoncerais. » Elle répondait qu'elle ne connaissait que de vrais amis de la République, mais ce qui s'appelle de vrais amis!...

C'est, en effet, Mme Taupin qui fut guillotinée. Ma mère ne me racontait jamais cette scène sans la plus vive émotion. Elle me montra, dans mon enfance, les lieux où tout s'était passé. Le jour de l'exécution, ma bonne maman emmena toute la famille hors de Lannion, pour ne point participer au crime qui allait s'y accomplir. On se rendit avant le jour à une chapelle située à une demi-lieue de la ville, dans un endroit désert, et dédiée à saint Roch. Beaucoup de personnes pieuses s'y rencontrèrent. Un signal devait les avertir du moment où la tête tomberait, pour que tous fussent en prière quand l'âme de la martyre serait présentée par les anges au trône de Dieu.

Tout cela créait des liens d'une profondeur dont nous n'avons plus l'idée....

Ma mère, gaie, ouverte, curieuse, aimait plutôt la Révolution qu'elle ne la haïssait. A l'insu de ma bonne maman, elle écoutait les chansons patriotiques. Le *Chant*

du Départ[1] lui avait fait une vive impression, elle ne récitait jamais le beau vers prononcé par les mères :

De nos yeux maternels ne craignez point les larmes...

sans que sa voix fût émue. Ces grandes et terribles scènes avaient laissé en elle une empreinte ineffaçable. Quand elle s'égarait en ces souvenirs, indissolublement liés à l'éveil de sa première jeunesse, quand elle se rappelait tant d'enthousiasmes, tant de joies folles, qui alternaient avec les scènes de terreur, sa vie semblait renaître tout entière. J'ai pris d'elle un goût invincible de la Révolution, qui me la fait aimer malgré ma raison et malgré tout le mal que j'ai dit d'elle. Je n'efface rien de ce que j'ai dit; mais, depuis que je vois l'espèce de rage avec laquelle des écrivains étrangers[2] cherchent à prouver que la Révolution française n'a été que honte, folie, et qu'elle constitue un fait sans importance dans l'histoire du monde, je commence à croire que c'est peut-être ce que nous avons fait de mieux, puisqu'on en est si jaloux.

(*Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, II, IV.)

1. *Le Chant du Départ*, le plus célèbre et le plus beau des chants de la Révolution, après *la Marseillaise*. Les paroles sont de Marie-Joseph Chénier (voir page 978); la musique est de Méhul (1763-1817).

2. *Des écrivains étrangers*, surtout l'Anglais Carlyle (1795-1881), dans sa *Révolution française*, et l'Allemand De Sybel (né en 1817), dans son *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*.

ALEXANDRE DUMAS FILS

(1824-1895)

Né à Paris en 1824, mort en 1895, Alexandre Dumas fils, après s'être tout jeune essayé à la poésie, fut séduit par la gloire de son père[1] et tenta de se faire connaître à son tour en écrivant des romans. C'est de l'un d'entre eux qu'il tira le sujet de sa première pièce de théâtre, *la Dame aux camélias* (1852). Cette comédie n'affectait aucune sorte de prétention philosophique : mais elle avait pour elle la justesse de la composition, le pathétique du sujet et des situations, le naturel et la vivacité des sentiments et du dialogue; le succès fut considérable et ne permit pas de douter de l'avenir réservé à ce débutant. Toutefois, ce succès même devait inspirer à l'auteur des ambitions nouvelles. Après une comédie romanesque, qui pourtant, comme la *Dame aux camélias* elle-même, touchait déjà à certaines questions morales des plus graves, *Diane de Lys* (1853), l'auteur aborde la comédie de mœurs en donnant *le Demi-monde* (1855), l'une de ses œuvres les plus achevées, puis *la Question d'argent* (1857). Enfin, sûr de son génie, il se décide à porter sur le théâtre, avec la peinture des mœurs et des ridicules, les revendications essentielles du droit et de la conscience contre les lacunes et les imperfections de nos lois sociales : telle est l'inspiration d'où procèdent, sans exception, toutes les pièces qu'il écrivit depuis lors jusqu'à la fin de sa carrière, *le Fils naturel* (1858), *les Idées de Mme Aubray* (1867), *Denise* (1885), etc. Parfois même, dans *la Femme de Claude* (1873) par exemple, et dans *l'Etrangère* (1876), il tenta de s'élever au-dessus des procédés ordinaires de son art, en mettant sur la scène non plus tant des personnages réels que de véritables symboles de l'esprit du bien et de celui du mal. — Et sans doute on peut discuter les solutions qu'il propose à tant de problèmes qui nous inquiètent et nous passionnent : mais, dans cette œuvre si abondante et, par endroits, un peu déclamatoire ou conventionnelle, on ne pourra s'empêcher d'admirer l'union constante des mérites proprement dramatiques avec l'élévation de la pensée et la vigueur de la dialectique. C'est par là sans

1. Voir la notice sur Alexandre Dumas père, page 550.

doute qu'on peut préférer cet écrivain à Emile Augier, qui n'a prétendu être presque toujours que le défenseur de la morale traditionnelle et du bon sens[1]. En revanche, Alexandre Dumas fils n'a peut-être pas mis sur le théâtre un seul caractère qui paraisse aussi naturel et aussi vivant que deux ou trois des plus parfaites créations d'Augier. Son style aussi est moins pur et moins simple; mais il a cet emportement et cet âpreté qui conviennent essentiellement à la discussion et à la lutte. — Quand on ne tiendrait pas compte de tant de brochures et de préfaces belliqueuses, qui ne sont pas, tant s'en faut, une partie négligeable de son œuvre, il faudra faire à Alexandre Dumas fils une des premières places dans l'histoire des idées morales non moins que dans celle de la littérature dramatique de notre temps[2].

SUR LE STYLE AU THÉATRE ET SUR LES COMÉDIES DE SCRIBE[3]

Le langage du théâtre a-t-il besoin d'être correct? Non, dans le sens grammatical. Il faut, avant tout, qu'il soit clair, coloré, pénétrant, incisif.

Je t'aimais inconstant; qu'aurais-je fait, fidèle[4]?

est une abominable faute de grammaire que le vers ne nécessitait pas; cependant, s'il eût eu à peindre le même sentiment en prose, Racine, *qui savait son métier*, l'aurait présenté avec la même incorrection. Il y a des tours de phrases, des mots qui en eux-mêmes ont une saillie, une sonorité, une ligne qui les font de nécessité[5], et qu'il faut absolument laisser entrer, au risque de se compromettre. Aussi les écrivains académiques ne comprennent-ils rien à notre forme et nous traitent-ils de barbares. C'est ce malentendu entre les deux manières qui

1. Voir la notice sur Émile Augier, page 606.
2. Œuvres publiées chez Calmann Lévy, éditeurs
3. Sur Scribe, voir *Tableau sommaire*, 93.
4. Vers prononcé par Hermione dans une scène célèbre du quatrième acte de l'*Andromaque* de Racine.
5. *Les font de nécessité* : les rendent nécessaires.

fait dire à La Bruyère[1] cette vérité absurde : « Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et d'*écrire purement.* »...

Ces incorrections, si choquantes à la lecture, non seulement passent inaperçues à la scène dans l'intonation de l'acteur et dans le mouvement du drame, mais encore elles donnent quelquefois la vie à l'ensemble, comme des petits yeux, un gros nez, une grande bouche et des cheveux ébouriffés donnent souvent plus de grâce, de physionomie, de passion, d'accent à une tête que la régularité grecque — dont on a fait le type dominant de la beauté parce qu'il faut toujours établir dans un art un idéal déterminatif; après quoi, chacun s'en va de son côté avec son tempérament propre, et déplace la tradition s'il est assez fort pour cela. C'est ainsi que les écoles se fondent et que les hommes discutent, ce qui n'est pas une mauvaise manière de tuer le temps, qui a ses longueurs, comme nous disons au théâtre.

« Alors, d'incorrections en incorrections, le style de M. Scribe[2], par exemple, vous suffit? »

Parfaitement, si le style de M. Scribe recouvre une pensée....

« C'est cependant par la forme, me direz-vous, que M. Scribe périt. »

Erreur! Ce n'est jamais par la forme qu'on périt, c'est par le fond. La traduction est la preuve de ce que j'avance. Tous les jours, nous admirons les écrivains étrangers dans des traductions qui n'ont rien à envier au style de M. Scribe; parce que, la pensée étant forte et solide, elle surgit et se dessine à travers cette forme incolore et molle, comme les hautes montagnes à travers les brouillards du matin. Pensez comme Eschyle et écrivez comme M. Scribe; on ne vous en demande pas davantage. Malheu-

1. Dans le chapitre *Des ouvrages de l'esprit.*

2. Quand Alexandre Dumas fils écrivait ces pages (1868), Scribe était mort depuis sept ans.

reusement, ou heureusement plutôt, cette discordance est impossible. L'expression sera toujours, malgré vous-même, au niveau de la pensée : juste et ferme si la pensée est élevée, flasque ou boursouflée si la pensée est vulgaire. L'élévation et la sincérité manquent chez M. Scribe, l'expression ne vient pas; n'étant pas convaincu, il ne peut pas être éloquent. A liqueur sans valeur, vase sans prix. D'ailleurs il ne cherchait pas la comédie, il ne cherchait que le *théâtre*; il ne voulait ni instruire, ni moraliser, ni corriger les gens; il voulait les amuser. Il ne demandait pas la gloire qui immortalise le mort, il se contentait du succès qui popularise le vivant et de la fécondité qui l'enrichit. Prestidigitateur de première force, joueur de gobelets merveilleux, il vous montrait une situation comme une muscade, vous la faisait passer, tantôt rire, tantôt larme, tantôt terreur, tantôt chien, tantôt chat, sous deux, trois ou cinq actes, et vous la retrouviez dans le dénouement. C'était bien la même, il n'y avait rien à dire. La prose dont il accompagnait ces tours de passe-passe avait mission d'égarer, de dépister l'auditoire et de gagner du temps jusqu'à l'effet promis, le moment où la muscade devient boulet de 48[1] et rentre tout de même dans le gobelet; c'était, passez-moi ce mot de place publique, un *boniment* de faiseur de tours. La séance finie, les bougies éteintes, les muscades remises dans le sac à la malice, les gobelets rentrés les uns dans les autres, le chien et le chat couchés, l'intonation morte, le lazzi[2] envolé, il ne restait dans l'esprit et dans l'âme du spectateur ni une idée, ni une réflexion, ni un enthousiasme, ni une espérance, ni un remords, ni l'agitation, ni le bien-être. On avait regardé, on avait écouté, on avait été intrigué, on avait ri,

1. Expression usuelle pour : boulet de 48 livres. — La livre est, on le sait, une ancienne mesure équivalant à un peu moins d'un demi-kilogramme.

2. *Lazzi* est un pluriel italien et, correctement, il ne doit s'employer en français que comme un pluriel; on doit dire « les lazzi envolés » et non pas « le lazzi ».

on avait pleuré, on avait passé la soirée, on s'était amusé, ce qui est beaucoup ; on n'avait rien appris. On en parlait peut-être, on n'en causait pas. Bref, M. Scribe avait toutes les qualités qui dénotent le talent, pas une de celles qui dénoncent le génie. Trois fois ses figures ont pris l'apparence, non pas de la vie réelle, mais de la vie épique, quand Meyerbeer leur a prêté son souffle puissant[1] ; une fois, tout seul, il a entre-bâillé la porte du temple, il a surpris les mystères de la Bonne Déesse[2], il a touché à la grande comédie en mettant en scène cette *Camaraderie*[3], dont il avait eu autant à se louer qu'à se plaindre. Il a prouvé, ce jour-là, qu'il aurait pu être de la famille des observateurs et qu'en se concentrant, en ambitionnant moins la richesse et en respectant plus l'art, il aurait pu être un grand homme. Il ne l'a pas voulu ; que sa volonté soit faite !

Cependant le théâtre lui doit une innovation tout à fait imprévue et qui constate la poétique particulière de l'auteur. Jusqu'à son avènement, l'amour et le mariage avec la femme aimée avaient été la récompense finale du héros de la comédie. Le poète représentait cette femme aussi belle, aussi chaste, aussi passionnée, en un mot aussi intéressante que possible. M. Scribe crut devoir ajouter à toutes ces qualités un appât de première classe pour lui : le 5 pour 100[4]. Pas de bonheur probable dans le mariage qui couronne tout, si la jeune fille

1. *Meyerbeer* (1794-1864), illustre musicien allemand qui a composé pour l'Opéra de Paris ses quatre plus grandes œuvres : *Robert le Diable* (1831), *les Huguenots* (1836), *le Prophète* (1849) et *l'Africaine*, à laquelle il ne put donner la dernière main et qui ne fut représentée qu'après sa mort (1865). C'est Scribe qui avait écrit les paroles de ces quatre opéras, et c'est aux trois premiers qu'Alexandre Dumas fait ici allusion.

2. Allusion aux mystères de Cérès, la Bonne déesse, auxquels les initiés seuls étaient admis.

3. *La Camaraderie*, comédie en cinq actes (1837), dans laquelle Scribe raille ces coteries mondaines dont les membres se font la *courte échelle* (c'est le sous-titre de la pièce) pour se hisser aux places et aux dignités.

4. 5 *pour* 100. C'est le taux normal de la rente sur l'État français. L'expression désigne donc ici les titres de rente qui formeront la dot de la jeune fille.

n'apporte pas une grosse dot au jeune homme. Et c'était si bien là l'idéal du public auquel s'adressait M. Scribe, que ce public l'a reconnu tout de suite pour son représentant....

Les collaborateurs, les élèves, les imitateurs n'ont pas manqué à ce travail facile, agréable, productif qui, en même temps qu'il faussait le goût public, faisait dévier l'art sérieux. Le Scribe avait passé dans les mœurs. Hors de cet article, pas de salut. Malheureusement le maître abusa et l'on finit par se lasser des colonels, des femmes veuves, des pensionnaires riches dont on chassait la dot à courre, des millionnaires tout-puissants, et des demoiselles de magasin qui faisaient aller les reines comme elles voulaient[1]. On éprouvait le besoin d'entendre quelque chose qui eût le sens commun et qui relevât, encourageât, consolât l'espèce humaine, qui n'est ni aussi égoïste ni aussi bête que M. Scribe le déclare.

Un esprit robuste, loyal et fin se présenta, et *Gabrielle*[2], avec son action simple et touchante, avec son beau et noble langage, fut la première révolte contre ce théâtre de convention....

« Pourquoi cette prise à partie de M. Scribe? » me direz-vous. « A quel propos cette attaque? »

Je n'attaque pas M. Scribe; je ne bats pas la caisse devant ma baraque pour vous empêcher d'entrer dans celle de mon voisin; mais, étant donnée cette question de *métier*, j'étudie et j'explique l'homme qui en est l'incarnation et qui en a poussé la science si loin, que,

1. Allusion à une situation de *Bertrand et Raton* (1833), comédie dans laquelle Scribe met en scène la révolution qui renversa en Suède le ministre Struensée (1772).

2. *Gabrielle*, comédie en cinq actes et en vers d'Émile Augier (1849). L'auteur prétendait y opposer la poésie du devoir et de la vie de famille aux séductions décevantes de l'esprit romanesque; la pièce était en même temps d'une simplicité qui contrastait avec les complications ingénieuses, mais sans vraisemblance, des pièces de Scribe. Le succès fut très grand et tout à fait décisif. Augier avait alors 29 ans; il avait déjà donné plusieurs comédies, mais moins bien venues ou de moindre importance.

comme je le disais plus haut, on l'a quelquefois pris pour l'art lui-même. Personne n'a jamais su mieux que M. Scribe, sans conviction, sans naïveté, sans but philosophique, mettre en action et en valeur, sinon un caractère, sinon une idée, du moins un sujet, une situation surtout, et en faire sortir logiquement les effets scéniques; nul n'a mieux su, dès le premier choc, s'assimiler la pensée du premier venu[1], l'adapter au théâtre, quelquefois dans des proportions et dans un sens absolument opposé aux combinaisons du premier auteur, en utilisant tout, depuis les dispositions, le début[2], le nom, la beauté, la laideur, la grosseur, la maigreur, les bras, les pieds, les regards, la couleur des cheveux, l'élégance, la bêtise, l'esprit des comédiens et des comédiennes, jusqu'aux goûts, aux passions, aux préjugés, aux hypocrisies, aux lâchetés du public auquel il s'adressait et dont il voulait tirer sa fortune et sa liberté[3]. C'est l'improvisateur le plus extraordinaire que nous ayons eu au théâtre, celui qui a le mieux su faire mouvoir des personnages qui ne vivaient pas. C'est le Shakespeare des ombres chinoises.

Eh bien! sur les quatre cents pièces qu'il a écrites, seul ou en collaboration, laissez tomber *Il ne faut jurer de rien* ou *le Caprice*, ou *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*[4], c'est-à-dire un petit proverbe du poète le plus naïf, le moins expert dans le métier, et vous verrez tout le théâtre de Scribe se dissoudre et se volatiliser, comme le mercure à une chaleur de 350 degrés; parce que Scribe travaillait pour le public sans y mettre rien de son âme ni de son cœur, tandis que Musset écrivait

1. Allusion aux nombreux collaborateurs qui souvent apportaient à Scribe une idée qu'il se chargeait de mettre en œuvre.

2. *Le début* : le fait de débuter sur un théâtre, d'y jouer pour la première fois.

3. Allusion à la devise que Scribe s'était choisie : une plume à écrire, et, au-dessous, ces mots : *Inde fortuna et libertas*.

4. C'est le titre de trois comédies d'Alfred de Musset (voir notre notice sur ce poète, page 1087), la première en trois actes, les deux autres en un.

avec son cœur et son âme pour l'âme et pour le cœur de l'humanité, et que la sincérité donnait à celui-ci, sans même qu'il s'en doutât, toutes les ressources de métier qui faisaient le seul mérite de l'autre[1].

(*Théâtre : le Père prodigue*, préface.)

1. Citons encore, pour donner un exemple de la vivacité du style de Dumas dans le dialogue et du tour philosophique de son esprit, un court fragment d'une de ses comédies. — Mme de Rumières, femme d'un certain âge et pleine de bon sens, a pour cousin un personnage aussi méprisable que hautain, le duc de Septmonts : elle ne se fait pas d'illusion sur la valeur morale de ce personnage; toutefois, elle est un peu étonnée d'entendre un vieil ami de la famille, le Dr Rémonin, esquisser pour la duchesse de Septmonts, jeune femme tout à fait digne de respect et de pitié, certains plans d'avenir dans lesquels il n'est fait aucune place à son mari : « Mon cousin, dit-elle, qu'est-ce que vous en faites dans tout cela? — Je ne m'occupe pas de lui. Il disparaîtra au moment nécessaire, les dieux interviendront. — Comme dans les tragédies antiques? — C'est vous qui l'avez dit. Et les anciens avaient raison. Ils savaient aussi bien que nous, mieux peut-être, que le monde moral est régi par les mêmes lois que le monde physique; qu'il y a la même logique dans l'un que dans l'autre, et l'intervention des dieux n'était que la conséquence visible, la fatalité inévitable résultant des actes humains. — Mais comment disparaîtra-t-il, mon cousin? car, pour le moment, il n'a aucune envie de disparaître. Il est vivant, et bien vivant. — Il en a l'air, parce qu'il mange, parce qu'il boit, parce qu'il s'agite, parce qu'il parle, parce qu'il a la forme humaine; mais ce n'est qu'une apparence. En réalité, ce n'est pas un homme. — Ah!... qu'est-ce que c'est donc?... — C'est un vibrion. — Vous dites? — Je dis un vibrion. — Qu'est-ce que c'est que ça? — Comment! vous lisez mes articles et vous ne connaissez pas les vibrions? Je vous en ferai voir, c'est très curieux. Ce sont des végétaux (*a*) nés de la corruption partielle des corps, qu'on ne peut distinguer qu'au microscope et qu'on a pris longtemps pour des animaux, à cause d'un petit mouvement ondulatoire qui leur est propre. Ils sont chargés d'aller corrompre, dissoudre et détruire les parties saines des corps en question. Ce sont les ouvriers de la mort. Eh bien, les sociétés sont des corps comme les autres, qui se décomposent en certaines parties à de certains moments et qui produisent des vibrions à forme humaine, qu'on prend pour des êtres, mais qui n'en sont pas, et qui font inconsciemment tout ce qu'ils peuvent pour corrompre, dissoudre et détruire le reste du corps social. Heureusement, la nature ne veut pas la mort, mais la vie. La mort n'est qu'un de ses moyens, la vie est son but. Elle fait donc résistance à ces agents de la destruction et elle retourne contre eux les principes morbides qu'ils contiennent. C'est alors qu'on voit le vibrion humain, un soir qu'il a trop bu, prendre sa fenêtre pour sa porte, et se casser ce qui lui servait de tête sur le pavé de la rue; ou, si le jeu le ruine..., se tirer un coup de pistolet dans ce qu'il croit être son cœur, ou venir se heurter contre un vibrion plus gros et plus fort que lui qui l'arrête et le supprime. Les gens distraits ne voient là qu'un fait, les gens attentifs voient là une loi. On entend alors un tout petit bruit... quelque chose qui fait hu...u...u...u.... C'est ce qu'on avait pris pour l'âme du vibrion, qui s'envole dans l'air... pas très haut M. le duc se meurt, M. le duc est mort. Allons, bonsoir. » (*L'Étrangère*, acte II, sc. 1).

(*a*) Remarquons que la comédie de *l'Étrangère* (1876) est antérieure à la vulgarisation des théories de Pasteur qui paraissent avoir définitivement ruiné le système des générations spontanées.

TAINE

(1828-1893)

Né en 1828 à Vouziers (Ardennes), mort à Paris en 1893, Hippolyte-Adolphe Taine se fit connaître d'abord par un *Essai sur les Fables de La Fontaine* (1853), retouché plus tard et publié sous sa forme définitive avec le titre de *La Fontaine et ses Fables* : il essayait d'y expliquer le génie du poète, non seulement par la vie et par le caractère de l'homme, mais encore par les circonstances diverses, géographiques et sociales, au milieu desquelles il était né et il avait vécu. Les *Essais* et les *Nouveaux Essais de critique et d'histoire* (1857-1865), l'*Histoire de la littérature anglaise* (1864) procèdent du même système de critique, qui fait aussi l'unité des belles études d'esthétique réunies sous le nom de *Philosophie de l'art*, système singulièrement fécond, il est vrai, pourvu qu'on n'attende pas de son application des résultats aussi certains et déterminés que ceux qu'on déduit de l'étude des phénomènes physiques, et qu'après avoir cherché dans les lois de l'hérédité et dans l'observation des temps et des milieux différents facteurs du talent d'un grand homme, on veuille bien encore laisser la plus grande part à l'inexplicable, j'entends à son génie individuel, à l'effort spontané et libre de sa volonté et de son imagination. Enfin, depuis 1876, Taine poursuivait l'achèvement d'une œuvre plus ample encore que toutes celles qu'il avait déjà données, les *Origines de la France contemporaine*. Il n'a pu en terminer que les deux premières parties[1] : *l'Ancien Régime* (1876), peinture minutieuse d'une société dont les fautes, les erreurs, les abus, les défaillances, les aveuglements, les générosités même ont amené la Révolution; *la Révolution* (1878-1884), réquisitoire sévère, dont les conclusions, fruit d'une enquête qui n'est point tout à fait exempte de partialité et d'esprit de système, peuvent paraître discutables, mais dans lequel il faut admirer encore l'habileté puissante de l'écrivain à faire revivre devant nous les figures et les types qu'il reconstitue à l'aide de documents innombrables. — Nous ne pouvons plus que signaler un *Essai sur Tite-Live* (1854), dès longtemps célèbre, le livre *De l'intelligence* (1870), exposition pleine de couleur et d'une merveilleuse clarté des théo-

1. De la troisième partie, *le Régime moderne*, il n'a eu le temps de publier que le premier volume (1892) ; mais la seconde et dernière a paru quelques mois après sa mort.

ries de l'école qui prétend expliquer par l'association des idées toutes les opérations de l'entendement ; les *Etudes sur les philosophes français du dix-neuvième siècle* (1856), le *Voyage aux Pyrénées* (1855), le *Voyage en Italie* (1866) ; et ces œuvres plus légères, mais qui ne portent pas la marque d'un esprit moins original, les *Notes sur Paris* (1867), les *Notes sur l'Angleterre* (1872)[1].

DU SENTIMENT DE LA NATURE

Descendons d'un degré[2]; un nouveau monde paraît, encore plus simple et plus calme, celui des plantes, des pierres, des nuages, des eaux, de toutes les choses qui semblent inanimées. Elles le sont pour la réflexion étroite et grossière qui ne voit la vie que dans la pensée et la volonté. Mais la vie est dans tous les mouvements et dans toutes les formes; car chaque mouvement révèle une force qui s'exprime, et chaque forme révèle une force qui s'est exprimée. Partout autour de nous, dans les objets les plus bruts et les plus inertes, il y a des tendances, des élans, des efforts, des impuissances et des victoires, en sorte que notre âme, se retrouvant en eux sous une autre forme, se contemple dans la plante qui est une puissance, comme elle s'est contemplée dans l'animal qui est une pensée. Un moineau alerte qui sautille en dressant sa petite tête hardie, et picote le grain d'un air coquet et délibéré, vous faisait penser aux ébats et aux mines d'un gai polisson, indiscret convive, mais espiègle de bonne maison. A présent un bouleau blanchâtre, à l'écorce mince et lisse, qui élève vers le ciel

1. Œuvres publiées chez Hachette et Cie, éditeurs

2. *Descendons d'un degré.* L'auteur vient de parler du charme que nous ressentons à contempler la vie et les mœurs des animaux.

son tronc grêle et ses feuilles frissonnantes, est un être souffrant, délicat et triste que nous aimons et que nous plaignons. Qui est-ce qui ne s'est pas arrêté, en passant sur une route, auprès d'une pauvre plante, d'un buisson solitaire qui pend, demi-déraciné, le long d'un talus? Les chèvres le broutent à mesure qu'il verdit; le vent le secoue; il a peine à vivre et s'accroche par ses racines tordues au sol qui s'effondre : ses graines, qui tombent sur la pente pierreuse, meurent ou avortent. Çà et là pourtant des fleurs blanches sortent de l'écorce, avec un fin parfum d'aubépine. Nous passons, et nous emportons sans le savoir un sentiment délicat et triste. Nous ne disons plus comme au dix-septième siècle que la campagne est vide. Une ligne de peupliers debout au bord d'un champ ressemble à une bande de frères. Ils murmurent éternellement et leurs feuilles bruissantes semblent sans relâche chuchoter les mêmes paroles. Notre vie inquiète nous rend plus doux le spectacle de leur vie tranquille. Nous sommes presque étonnés de les revoir le matin, posés comme le soir, et nous les trouvons heureux de leur immobilité monotone. Nous sommes tentés de nous demander ce qu'ils ont fait la nuit, lorsque le silence et l'ombre enveloppaient leurs grandes formes, et que la brume venait poser son voile diaphane sur leurs manteaux. Il nous semble qu'ils ont dû se réjouir, lorsque l'aube a touché de son rayon charmant leur tête si fine. En effet, à ce moment, sous la petite brise qui s'éveille, ils bruissent faiblement, et leurs feuilles luisent. Alors nous pensons vaguement à la lenteur de leur croissance, et à la régularité des révolutions qui les renouvellent. Chaque année, leurs bourgeons s'enflent, rougissent; une odeur pénétrante sort de la sève qui regorge; l'écorce suinte, et les essaims d'insectes accourent en bourdonnant autour des feuilles nouveau-nées. Elles se lustrent, s'étalent, jouissent de toute la lumière du ciel, et répètent leur chant incessant et

tranquille jusqu'au moment où, une par une, elles tombent en tournoyant sur le gazon jauni. Une pousse est venue, une autre va venir; voilà toute la vie végétale, exempte d'effort, de privation et de recherche, encore plus douce à contempler que celle de l'animal. Car ici la pensée supprimée a supprimé la souffrance. Ils se confient davantage à la nature; ils n'ont point à se défendre comme les bêtes, ni à chercher leur pâture.... Alors s'éveillent en nous mille rêvés charmants que la solitude nourrit, et qui seraient détruits à l'instant par la présence des visages humains. L'esprit prend quelque chose de l'harmonie et de la sécurité des objets qui l'environnent. On ne peut contempler les grandes lignes des paysages, le calme des ombres et de la lumière, la large voûte du ciel, sans se conformer à la pensée sourde qui semble pénétrer toutes ces choses et les unir. Il suffit à l'âme qui veille et s'agite d'apercevoir la nature qui sommeille pour se rendormir à demi. — Et ces objets lui plaisent d'autant plus qu'ils sont plus éloignés d'elle. Ils sont affranchis de la forme, comme la plante est affranchie de la pensée, comme l'animal est affranchi de la raison. A mesure que l'on descend d'un degré, l'être devient plus libre. Dégagé de toute loi, il n'aspire plus à un but, et n'est plus contrarié dans son effort. Nos yeux suivent complaisamment la ligne des collines qui découpent au hasard le bord du ciel; nous jouissons de cette ondulation incertaine; nous aimons le pêle-mêle des rondeurs qui diversifient la large campagne et la couleur changeante des nuages qui s'enfoncent et disparaissent à l'horizon. Un sentier tournoie et se perd dans la profondeur des feuillages. Des genêts, des touffes de thym y poussent à l'aventure; les pierres y ont roulé, une source égarée le parsème de ses traînées brillantes. Ces hasards nous plaisent dans leur vague harmonie. Nous aussi, enfin, nous voilà libres; nous ne sommes plus déterminés à désirer ou à craindre. Nous n'avons plus dans

l'esprit de forme précise dont nous souhaitions l'accomplissement, ou dont nous redoutions la gêne; nous nous laissons vivre; nous nous trouvons à l'aise; nous sommes comme au bord d'un fleuve, occupés à suivre les petits flots qui se dressent et luisent, contents de suivre leurs teintes verdâtres, de voir l'eau transparente regorger et s'étaler sur la grève où elle aboutit. Le propre des êtres sans forme est d'atteindre leur développement par les états contraires, d'être indifférents à l'issue de leur effort, de se continuer dans leurs voisins, et, par le manque de but et de limites, d'atteindre la perfection du calme et l'apparence de l'infinité. Nous savons bien, en leur prêtant ainsi des pensées et des émotions, que nous mettons notre âme dans leur être, et que notre discours n'est qu'image. Mais notre âme se trouve doucement dans cet être plus simple, et nos images n'en sont que plus délicates, parce que nous sentons qu'à la réflexion elles devront s'évanouir. Nous ne nous y arrêtons point avec une précision grossière. Nous les changeons par d'autres, nous les remplaçons selon notre état intérieur, et pour les besoins du moment. Nous glissons ainsi sur un courant d'émotions fugitives et demi-formées. La pitié, la joie, la colère, toutes les passions nous effleurent, sans qu'aucune s'enfonce en nous. Notre sympathie ne souffre pas; nous sentons que notre esprit est un magicien involontaire, et que ses créations ne sont qu'apparence. Nous avons le même plaisir que devant un beau tableau ou un beau livre; au plus fort des passions qu'il nous présente, nous savons que les personnages sont des fantômes, et que ce n'est point un sang véritable que nous voyons couler. La campagne est un poète qui fait et défait en même temps les illusions dont il nous nourrit. C'est pour cela que la partie délicate et passionnée de notre âme ne trouve son contentement que devant elle. C'est pour cela encore qu'elle est aujourd'hui le dernier refuge de la beauté. C'est vers elle que, dans le dépérissement des

arts, la peinture s'est reportée. C'est par elle que les peintres ont retrouvé l'originalité et l'invention. C'est par elle que la poésie et la rêverie subsistent encore.

(*La Fontaine et ses Fables*, IIe partie, chap. II, 1.)

LE THÉATRE EN ANGLETERRE AU TEMPS DE SHAKESPEARE

Il y avait déjà sept théâtres au temps de Shakespeare[1], tant le goût des représentations était vif et universel. Grandes et grossières machines, incommodes dans leur structure, barbares dans leur ameublement; mais la chaleureuse imagination supplée aisément à tous les manques, et les corps endurcis supportent sans peine tous les désagréments. Sur un terrain fangeux, au bord de la Tamise, s'élève le principal, *le Globe*, sorte de grosse tour à six pans, entourée d'un fossé boueux, surmontée d'un drapeau rouge. Le peuple peut y entrer comme les riches; il y a des places de six pence[2], de deux pence, même d'un penny; mais on n'en a que pour son argent; s'il pleut, et il pleut souvent à Londres, les gens du parterre, bouchers, merciers, boulangers, matelots, apprentis, recevront debout la pluie ruisselante. Je suppose qu'ils ne s'en inquiètent guère : il n'y a pas si longtemps qu'on a commencé à paver les rues de Londres, et quand on a pratiqué comme eux les cloaques et les fanges, on n'a pas peur de s'enrhumer. En attendant la pièce, ils s'amusent à leur façon, boivent de la bière, cassent des noix, mangent des fruits, hurlent et parfois se servent de

1. Rappelons pour mémoire que Shakespeare est né en 1564 et mort en 1616. — Nous conservons l'orthographe la plus usitée aujourd'hui du nom du grand tragique. Mais on écrit aussi *Shakspeare*. Lui-même signait *Shakspere*.

2. *Pence*, pluriel du mot anglais *penny*. Le penny est la douzième partie du *shilling*, qui vaut 1 fr. 25.

leurs poings ; on les a vus tomber sur les acteurs et mettre le théâtre sens dessus dessous. D'autres fois, mécontents, ils sont allés à la taverne bâtonner le poète, ou le berner dans une couverture ; ce sont de rudes gaillards, et il n'y a point de mois où le cri de *clubs* (en avant les gourdins[1]!) ne les appelle hors de leur boutique pour exercer leurs bras charnus....

Au-dessus d'eux, sur la scène, sont les spectateurs capables de payer un shilling d'entrée, les élégants, les gentilshommes. Ceux-là sont à l'abri de la pluie, et s'ils payent un shilling de plus, ils peuvent avoir un escabeau. A cela se réduisent les prérogatives du rang et les inventions du bien-être ; même il arrive souvent que les escabeaux manquent ; alors ils s'étendent par terre ; ce n'est pas en ce temps-là qu'on fait des façons. Ils jouent aux cartes, fument, injurient le parterre qui le leur rend bien, et par surcroît leur jette des pommes. Pour eux, ils gesticulent, ils jurent en italien, en français, en anglais ; ils plaisantent tout haut avec des mots recherchés, composites, colorés ; bref, ils ont les manières énergiques, originales et gaies des artistes, la même verve, le même sans-gêne, et, pour achever la ressemblance, la même envie de se singulariser, les mêmes besoins d'imagination, les mêmes inventions saugrenues et pittoresques, la barbe taillée en éventail, en pointe, en bêche, en T, les habits voyants et riches, empruntés aux cinq ou six nations voisines, brodés, dorés, bariolés, incessamment exagérés et remplacés par d'autres ; il y a un carnaval dans leur tête comme sur leur dos.

Avec de pareils spectateurs, on peut produire l'illusion sans se donner beaucoup de peine ; point d'apprêts, de perspective ; peu ou point de décors mobiles : leur ima-

1. Le mot *club* veut en effet dire « gourdin, massue » ; c'est par dérivation qu'il a signifié la force qu'une assemblée tire de l'union de ses membres, puis qu'il a voulu dire une « assemblée ». C'est dans ce dernier sens qu'il est devenu français, surtout pour désigner une assemblée politique.

gination en fait tous les frais. Un écriteau en grosses lettres indique au public qu'on est à Londres ou à Constantinople; et cela suffit au public pour se transporter à l'endroit voulu.... Sans doute, ces énormités s'atténuent un peu sous Shakespeare; avec quelques tapisseries, quelques grossières imitations d'animaux, de tours, de forêts, on aide un peu l'imagination du public. Mais en somme, chez Shakespeare comme chez les autres, c'est l'imagination du public qui est le machiniste; il faut qu'elle se prête à tout, remplace tout, accepte pour une reine un jeune garçon qui vient de se faire la barbe, supporte en un acte dix changements de lieu, saute tout d'un coup vingt ans ou cinq cents milles[1], prenne six figurants pour quarante mille hommes, et se laisse figurer par un roulement de tambour toutes les batailles de César, de Henri V, de Coriolan et de Richard III. Elle fait tout cela, tant elle est surabondante et jeune! Rappelez-vous votre adolescence : dans ce théâtre en ce moment, les âmes sont neuves, prêtes à tout sentir comme le poète à tout oser.

(*Histoire de la littérature anglaise*, livre II, chap. II, 1.)

LA BOURGEOISIE A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

Elle a monté dans l'échelle sociale, et, par son élite, elle rejoint les plus haut placés. Jadis, entre Dorante et M. Jourdain, entre don Juan et M. Dimanche, entre M. de Sotenville lui-même et George Dandin[2], l'intervalle était immense : habits, logis, mœurs, caractère, point d'honneur, idées, langage, tout différait. Maintenant la distance est presque insensible. D'une part, les nobles se sont rapprochés du Tiers-état; d'autre part, le Tiers-état s'est rapproché des nobles, et l'égalité de fait a précédé

1. Le *mille* anglais vaut 1609 mètres.

2. Dorante et M. Jourdain, dans le *Bourgeois gentilhomme*; don Juan et M. Dimanche, dans *Don Juan*; M. de Sotenville et George Dandin, dans *George Dandin*

l'égalité de droit. — Aux approches de 1789, on aurait peine à les distinguer dans la rue. A la ville, les gentilshommes ne portent plus l'épée; ils ont quitté les broderies, les galons, et se promènent en frac uni, ou courent dans un cabriolet qu'ils conduisent eux-mêmes[1]. « La « simplicité des coutumes anglaises » et les usages du Tiers leur ont paru plus commodes pour la vie privée. Leur éclat les gênait, ils étaient las d'être toujours en représentation. Désormais ils acceptent la familiarité pour avoir le sans-gêne, et sont contents « de se mêler sans « faste et sans entraves à tous leurs concitoyens ». — Certes, l'indice est grave, et les vieilles âmes féodales avaient raison de gronder. Le marquis de Mirabeau, apprenant que son fils veut être son propre avocat, ne se console qu'en voyant d'autres, et de plus grands, faire pis encore[2]. « Quoique ayant de la peine à avaler l'idée « que le petit-fils de notre grand-père, tel que nous l'a- « vons vu passer sur le Cours[3], toute la foule, petits et « grands, ôtant de loin le chapeau, va maintenant figu- « rer à la barre de l'avant-cour[4], disputant la pratique « aux aboyeurs de chicane, je me suis dit ensuite que « Louis XIV serait un peu plus étonné s'il voyait la « femme de son arrière-successeur[5], en habit de paysanne « et en tablier, sans suite, sans pages ni personne, cou- « rant le palais et les terrasses, demander au premier « polisson en frac de lui donner la main, que celui-ci « lui prête seulement jusqu'au bas de l'escalier. » — En effet, le nivellement des façons et des dehors ne fait que manifester le nivellement des esprits et des âmes. Si l'an-

1. Ségur, I. 17. (*Note de Taine*). — Il s'agit des *Mémoires* de Louis-Philippe de Ségur (1753-1830), qui fut membre de l'Académie française, ambassadeur en Russie sous l'ancien régime et sénateur sous l'empire. — L'origine du mot *frac* (habit de ville) est inconnue : il apparaît à la fin du XVIII^e^ siècle.

2. Lucas de Montigny, *Lettre* du marquis de Mirabeau du 25 mars 1785. (*Note de Taine*) — Sur le marquis de Mirabeau, voir page 385, note 2. — Lucas de Montigny, fils adoptif de Mirabeau, l'orateur, a publié ses *Mémoires*.

3. La promenade, à Aix-en-Provence.

4. On dit d'habitude plus simplement *la barre*.

5. Marie-Antoinette.

cien décor se défait, c'est que les sentiments qu'il annonçait se défont. Il annonçait le sérieux, la dignité, l'habitude de se contraindre et d'être en public, l'autorité, le commandement. C'était la parade fastueuse et rigide d'un état-major social. A présent la parade tombe, parce que l'état-major s'est dissous. Si les nobles s'habillent en bourgeois, c'est qu'ils sont eux-mêmes devenus des bourgeois, je veux dire des oisifs qui, retirés des affaires, causent et s'amusent. — Sans doute ils s'amusent en gens de goût et causent en gens de bonne compagnie. Mais la difficulté ne sera pas grande de les égaler en cela. Depuis que le Tiers s'est enrichi, beaucoup de roturiers sont devenus gens du monde. Les successeurs de Samuel Bernard ne sont plus des Turcaret, mais des Pâris-Duverney, des Saint-James, des Laborde, affinés, cultivés de cœur et d'esprit, ayant du tact, de la littérature, de la philosophie, de la bienfaisance[1], donnant des fêtes, sachant recevoir A une nuance près, on trouve chez eux la même société que chez un grand seigneur, les mêmes idées, le même ton. Leurs fils, MM. de Villemur, de Francueil, d'Épinay, jettent l'argent par les fenêtres aussi élégamment que les jeunes ducs avec lesquels ils soupent. Avec de l'argent et de l'esprit, un parvenu se dégourdit vite, et son fils, sinon lui, sera initié : quelques années d'exercices à l'académie[2], un maître de danse, une des quatre mille charges qui confèrent la noblesse lui donneront les dehors qui

1. Mme Vigée-Lebrun, I, 269, 231 (Intérieur de deux fermiers généraux, M. de Verdun à Colombes, M. de Saint-James à Neuilly). — Le type supérieur du bourgeois, du négociant, a déjà été mis au théâtre par Sedaine (*le Philosophe sans le savoir*). (*Note de Taine.*) — Mme Vigée-Lebrun, le célèbre peintre (1755-1842), a laissé d'intéressants *Souvenirs*. — Samuel Bernard (1651-1739), le plus riche et le plus célèbre de ces financiers de la fin du règne de Louis XIV, que Lesage a ridiculisés dans sa comédie de *Turcaret ou le Financier* (1709). Parmi ceux du XVIII^e^ siècle qui sont cités ici pour leur somptueuse élégance, distinguons Pâris-Duverney (1684-1770), qui employa et protégea Beaumarchais; Laborde (1734-1794), qui eut une certaine réputation comme compositeur; Dupin de Francueil, qui fut le grand-père de George Sand; enfin le médiocre et prodigue mari de la célèbre Mme d'Épinay.

2. C'était autrefois le nom des écoles d'escrime et d'équitation.

lui manquent. Or, en ce temps-là, dès qu'on sait observer les bienséances, saluer et causer, on a son brevet d'entrée partout. Un Anglais[1] remarque que l'un des premiers mots que l'on emploie pour louer un homme est de dire « qu'il se présente parfaitement bien ». La maréchale de Luxembourg[2], si fière, choisit toujours Laharpe pour cavalier; en effet, il donne si bien le bras! » — Non seulement le plébéien entre au salon s'il a de l'usage, mais il y trône s'il a du talent. La première place dans la conversation et même dans la considération publique est pour Voltaire, fils d'un notaire, pour Diderot, fils d'un coutelier, pour Rousseau, fils d'un horloger, pour d'Alembert, enfant-trouvé recueilli par un vitrier; et quand, après la mort des grands hommes, il n'y a plus que des écrivains de second ordre, les premières duchesses sont encore contentes d'avoir à leur table Chamfort, autre enfant-trouvé, Beaumarchais, autre fils d'horloger, Laharpe, nourri et élevé par charité, Marmontel[3], fils d'un tailleur de village, quantité d'autres moins notables, bref tous les parvenus de l'esprit.

Pour s'achever, la noblesse leur emprunte leur plume et aspire à leurs succès. « On est revenu, disait le prince « de Hénin, de ses préjugés gothiques et absurdes sur la « culture des lettres[4]. Quant à moi, j'écrirais demain une « comédie si j'en avais le talent, et, si l'on me mettait un « peu en colère, je la jouerais. » Et, de fait, « le vicomte « de Ségur, fils du ministre de la guerre, joue le rôle « d'amant dans *Nina* sur le théâtre de Mlle Guimard, avec

1. Un certain John Andrews, qui, étant venu en France en 1785, publia en anglais un *Aperçu comparé des nations française et anglaise*, dont Taine a plus d'une fois invoqué le témoignage.

2. L'une des femmes les plus considérables de la haute société du XVIIIe siècle. Elle passait pour l'arbitre du bon goût. Elle fut la protectrice dévouée de Jean-Jacques Rousseau. Elle est morte, à quatre-vingts ans, en 1787.

3. Sur tous ces noms, voir les notices et *Tableau sommaire*, 73-75.

4. Taine emprunte cette citation aux *Mémoires* du comte de Tilly (1764-1816), I, 31.

« tous les acteurs de la comédie italienne[1] ». Un personnage de Mme de Genlis, revenant à Paris après vingt ans d'absence, dit « qu'il a laissé les hommes unique-« ment occupés de jeu, de chasse, de leurs petites mai-« sons, et qu'il les retrouve tous auteurs[2] ». Ils colportent de salon en salon leurs tragédies, comédies, romans, églogues, dissertations et considérations de toute espèce. Ils tâchent de faire représenter leurs pièces, ils subissent le jugement préalable des comédiens, ils sollicitent un mot d'éloge au *Mercure*, ils lisent des fables aux séances de l'Académie. Ils s'engagent dans les tracasseries, dans les glorioles, dans les petitesses de la vie littéraire, bien pis, de la vie théâtrale, puisque, sur cent théâtres de société[3], ils sont acteurs et jouent avec les vrais acteurs. Ajoutez à cela, si vous voulez, leurs autres petits talents d'amateurs : peindre à la gouache[4], faire des chansons, jouer de la flûte. — Après ce mélange des classes et ce déplacement des rôles, quelle supériorité reste à la

1. Taine emprunte cette citation à une lettre de Mme de Staël du mois d'août 1786, adressée à Gustave III, roi de Suède, et citée par Geffroy dans son *Gustave III et la cour de France* (Paris, 1867). Le vicomte de Ségur est le frère de l'auteur des *Mémoires* (voir plus haut page 649, note 1). — Mlle Guimard (1743-1816) était une célèbre danseuse : elle avait dans son hôtel de la Chaussée d'Antin une salle de spectacle. — *Nina ou la Folle par amour* est une comédie à ariettes, alors dans toute sa nouveauté, de Marsollier (1750-1817), mise en musique par Dalayrac (1753-1809).

2. Mme de Genlis, *Adèle et Théodore* (1782), I, 312. — Déjà, en 1762, Bachaumont cite un grand nombre de pièces écrites par des grands seigneurs : *Clytemnestre*, par le comte de Lauraguais; *Alexandre*, par le chevalier de Fénelon ; *Don Carlos*, par le marquis de Ximénès. (*Note de Taine.*) — Mme de Genlis (1746-1830), qui fut « gouverneur » des enfants du duc d'Orléans, a laissé des romans, des ouvrages d'éducation et des *Mémoires*; Bachaumont (1690-1770), des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*. — Le comte de Lauraguais (1733-1824), grand amateur de théâtre, est surtout connu pour avoir fait, en supportant les frais de cette suppression, débarrasser pour toujours la scène de la Comédie-Française des places payantes qui l'obstruaient. — Le marquis de Ximénès (1726-1817) est un homme de lettres assez peu recommandable, qui chercha à tirer parti de l'amitié de Voltaire.

3. Les théâtres de société ont été l'un des divertissements mondains les plus répandus au XVIII^e^ siècle.

4. *Gouache*, sorte de peinture qui se fait avec des couleurs détrempées à l'eau mêlée de gomme.

noblesse? Par quel mérite spécial, par quelle capacité reconnue se fera-elle respecter du Tiers? Hors une fleur de suprême bon ton et quelques raffinements dans le savoir-vivre, en quoi diffère-t-elle de lui? Quelle éducation supérieure, quelle habitude des affaires, quelle expérience du gouvernement, quelle instruction politique, quel ascendant local, quelle autorité morale peut-elle alléguer pour autoriser ses prétentions à la première place? — En fait de pratique, c'est déjà le Tiers qui fait la besogne et fournit les hommes spéciaux, intendants, premiers commis des ministères, administrateurs laïques et ecclésiastiques, travailleurs effectifs de toute espèce et de tout degré. Rappelez-vous ce marquis[1], ancien capitaine aux gardes françaises, homme de cœur et loyal, avouant aux élections de 1789 que les connaissances essentielles à un député « se rencontreront plus généra-« lement dans le Tiers-état, dont l'esprit est exercé aux « affaires ». — Quant à la théorie, le roturier en sait autant que les nobles, et il croit en savoir davantage; car, ayant lu les mêmes livres et pénétré des mêmes principes, il ne s'arrête pas comme eux à mi-chemin sur la pente des conséquences, mais plonge en avant, tête baissée, jusqu'au fond de la doctrine, persuadé que sa logique est de la clairvoyance et qu'il a d'autant plus de lumières qu'il a moins de préjugés. — Considérez les jeunes gens qui ont vingt ans aux environs de 1780, nés dans une maison laborieuse, accoutumés à l'effort, capables de travailler douze heures par jour, un Barnave, un Carnot, un Rœderer, un Merlin de Thionville, un Robespierre[2], race énergique qui sent sa force, qui juge ses rivaux, qui sait leur faiblesse, qui compare son applica-

1. Le marquis de Barbançon, parlant au nom de la noblesse de Châteauroux.

2. Lorsqu'éclata la Révolution, Carnot (1753-1823) était capitaine du génie; Rœderer (1754-1835), conseiller au parlement de Metz; les autres étaient avocats : Barnave (1761-1793) à Grenoble, Merlin de Thionville (1762-1833) à Metz, Robespierre (1759-1794) à Arras.

tion et son instruction à leur légereté et à leur insuffisance, et qui, au moment où gronde en elle l'ambition de la jeunesse, se voit d'avance exclue de toutes les hautes places, reléguée à perpétuité dans les emplois subalternes, primée en toute carrière par des supérieurs en qui elle reconnaît à peine des égaux. Aux examens d'artillerie, où Chérin, généalogiste, refuse les roturiers, et où l'abbé Bossut, mathématicien, refuse les ignorants, on découvre que la capacité manque aux élèves nobles, et la noblesse aux élèves capables[1]; gentilhomme et instruit, ces deux qualités semblent s'exclure; sur cent élèves, quatre ou cinq réunissent les deux conditions. Or, à présent que la société est mêlée, de pareilles épreuves sont fréquentes et faciles. Avocat, médecin, littérateur, l'homme du Tiers avec lequel un duc s'entretient familièrement, qui voyage en diligence côte à côte avec un comte colonel de hussards[2], peut apprécier son interlocuteur ou son voisin, compter ses idées, vérifier son mérite, l'estimer à sa valeur; et je suis sûr qu'il ne le surfera pas. — Depuis que la noblesse, ayant perdu la capacité spéciale, et que le Tiers, ayant acquis la capacité générale, se trouvent de niveau par l'éducation et par les aptitudes, l'inégalité qui les sépare est devenue blessante en devenant inutile. Instituée par la coutume, elle n'est plus consacrée par la conscience, et le Tiers s'irrite à bon droit contre des privilèges que rien ne justifie, ni la capacité du noble, ni l'incapacité du bourgeois.

(*Les Origines de la France contemporaine. L'Ancien régime*, livre IV, chap. III, III.)

1. Taine emprunte à Chamfort (voir page 472, note 6) ce piquant renseignement, qui ressemble un peu à une boutade.

2. Comte de Vaublanc, I, 147. — Beugnot, *Mémoires* (premier et deuxième morceau, la société chez M. de Brienne et chez le duc de Penthièvre). (*Note de Taine.*) — Le comte de Vaublanc (1755-1845), qui fut préfet sous l'Empire, et ministre de l'Intérieur au début de la seconde Restauration, a laissé des *Mémoires et souvenirs*. — Le comte Beugnot (1761-1835), monarchiste comme Vaublanc, mais de nuance plus modérée, servit comme lui l'Empire et la Restauration.

GRÉARD

(1828-1904)

Né à Vire en 1828, Octave Gréard, qui a pris la plus grande part comme directeur de l'enseignement primaire, puis comme vice-recteur de l'Académie de Paris, à la réorganisation ou à l'amélioration de nos différents services d'enseignement, s'est assuré par ses travaux pédagogiques une place parmi les meilleurs écrivains de notre temps. Nul plus que lui n'a eu le mérite d'intéresser l'opinion publique à toutes les questions relatives à l'instruction et à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. On lui doit, sur l'enseignement primaire et l'enseignement professionnel, sur l'enseignement secondaire et l'enseignement des jeunes filles, sur l'enseignement supérieur enfin, un grand nombre de *rapports* et de *mémoires* très developpés, qui sont tous également remarquables par la clarté de l'exposition, la finesse de l'observation psychologique et la sûreté de la doctrine. On les a réunis, sous le titre d'*Education et instruction*, dans un recueil après lequel il faut au moins mentionner les délicates études, toutes animées du souci de l'heure présente, que, dans son livre de *l'Education des femmes par les femmes* (1886), Gréard a consacrées à Mme de Sévigné d'abord, puis à Fénelon, à Mme de Maintenon et à Mme de Lambert, enfin à J.-J. Rousseau, à Mme d'Épinay, à Mme Necker, à Mme Roland. — Membre de l'Académie des sciences morales et politiques et de l'Académie française, Gréard s'était d'abord fait connaître comme moraliste et comme écrivain par un ouvrage demeuré classique, *De la morale de Plutarque* (1866)[1].

DES AVANTAGES DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE

Le premier sentiment que l'enfant tire de ses rapports permanents avec d'autres enfants, tous élevés comme lui, est celui d'une égalité morale absolue. Entre lui et ses camarades, quelles que soient les distinctions de la naissance et les disproportions de la fortune, point de diffé-

1. Œuvres publiées chez Hachette et Cie, éditeurs.

rence[1]. C'est un des traits les plus sensibles peut-être et les plus humains de nos mœurs scolaires[2]....

Ce sentiment d'une égalité de raison qui corrige les inégalités du sort est fortifié par le respect mutuel d'un des plus généreux principes de la société moderne, je veux dire le principe de la tolérance. Les opinions, les croyances les plus diverses se sont de tous temps coudoyées sur les bancs du lycée. Si ce rapprochement ne prévient pas toujours la division des esprits, lorsque la vie met aux prises les intérêts et les passions, le souvenir qu'il laisse en atténue du moins en partie les effets. Ce qui fait la force de ce sentiment, c'est qu'il a pour base la pratique quotidienne de la franchise. Sur ce point il n'est presque besoin de rien prescrire aux enfants; il n'y a qu'à ne les pas empêcher d'être ce qu'ils sont en général naturellement.... Celui qui se ferme, qui se retranche et dissimule, celui-là est mal vu et durement qualifié. Le monde adoucit plus tard ces âpretés de langage; mais lorsque le fond de probité sur lequel cette loyauté repose a été bien établi par l'éducation publique, ce qu'elle a d'éminemment moral résiste et demeure.

L'éducation publique est en outre une école de justice.

1. Rollin, l'un des premiers, en a fait la remarque. « Ici, dit-il (*Du gouvernement intérieur des classes et des collèges*, chap. I, 2e part., art. 2), les rangs sont réglés non par la naissance ou les richesses, mais par l'esprit et le savoir. Le roturier se trouve de niveau avec le prince, et pour l'ordinaire le devance beaucoup. » — A côté de Rollin il n'est que juste de citer Mme de Maintenon. Toutes les distinctions étaient proscrites à Saint-Cyr, si ce n'est celles que créait le mérite. On y était « sans égard au plus ou moins de naissance, aux protections, aux agréments naturels ». (*Règlements et usages des classes*, p. 28.) « Je vois avec un extrême plaisir, écrivait Mme de Maintenon aux institutrices, que, malgré le respect, la reconnaissance et la sincère affection que vous avez pour le roi, vous ne distinguez point les filles que vous tenez directement de sa main; j'ai même le plaisir de voir mes parentes oubliées, et que vous ne comptez ni protection, ni recommandation, ni élévation de naissance, mais leurs seules vertus et leurs plus grands besoins. » (*Lettres édifiantes*, t. VI, p. 39.) — *Note de Créard.*

2. *De nos mœurs scolaires.* Celles de l'Angleterre sont différentes : les usages des universités de ce pays admettent une espèce de subordination des nouveaux aux anciens et des boursiers aux élèves payants.

L'instinct de la justice, inné chez l'homme civilisé, est particulièrement gravé dans le cœur de l'enfant. Sur ce point la logique de ses impressions ne le trompe pas. Il se l'applique à lui-même, quelque sévère qu'elle soit; il l'applique à ses camarades, il l'applique à ses maîtres. C'est par là d'ordinaire qu'il les apprécie. Les autres faces du caractère de l'homme lui échappent. Il se fait juge de son équité, et il est rare qu'il ne soit pas bon juge, parce que l'équité est la règle souveraine de la vie écolière. Un maître juste, fût-il sévère, est toujours respecté, et il n'est pas rare qu'on l'aime. Un maître d'un esprit partial ou d'un caractère inégal, qui semble n'avoir ni suite ni mesure, n'est ni respecté ni aimé; il n'a d'autre ressource que de se faire craindre. Tout ce qui blesse chez l'enfant ce besoin de justice, le trouble et parfois le révolte; tout ce qui paraît y donner satisfaction le met à l'aise. Incapable d'exercer sûrement l'autorité, l'enfant se rend exactement compte de la façon dont on l'exerce. C'est en ce sens que M. Bain a pu dire que les décisions d'un bon maître ne doivent jamais se trouver en désaccord avec le sentiment de sa classe[1]. Le chancelier d'Aguesseau racontait à son fils que c'est au Collège qu'il avait éprouvé quelques-unes des plus fortes impressions de sa jeunesse, et qu'elles avaient plus d'une fois, par ressouvenir, illuminé sa conscience de magistrat. S'il faut en croire Rousseau, c'est le ressentiment d'une injustice dont il avait eu à souffrir à six ans qui lui inspira la passion de la justice pour toute sa vie.

1. Voici le passage entier : « Le principe du jury d'élèves proposé par Bentham pour l'attribution des récompenses, dit M. Bain, quoiqu'il ne soit pas formellement reconnu dans les méthodes d'éducation modernes, est toujours appliqué tacitement. L'opinion d'une classe, lorsqu'elle a toute sa valeur, est l'accord du jugement de la tête avec celui des membres, du maître et des élèves.... Le véritable régulateur est la présence de toute la classe réunie; le maître ne parle pas en son propre nom, il ne fait que diriger le jugement d'une multitude avec laquelle il ne doit jamais se trouver en désaccord. » (*La science de l'éducation*, chap. v, *l'Émulation.*) *Note de Gréard.* — Alexandre Bain (1818-1902), professeur à l'Université d'Aberdeen (Écosse).

Il n'y a qu'une sorte de privilège que l'écolier soit disposé à reconnaître : c'est celui de la supériorité. L'enfant s'incline devant toutes les supériorités, devant celle de la force comme devant celle de l'intelligence ; il subit l'une, il estime l'autre et la respecte, qu'elle éclate dans les dons de nature ou qu'elle se marque par l'application. Talleyrand disait finement que dans l'éducation domestique tout porte à la tête ; on s'enivre de l'éloge[1]. Au grand air de l'éducation commune ces vapeurs se dissipent, et les choses reprennent leur mesure. Les écoliers ne s'étonnent pas qu'il y ait dans une classe des premiers et des derniers. La distinction les touche. Ont-ils l'idée que ce qui fait le caractère de cette élite, c'est qu'il n'est interdit à personne d'y prendre place, et que le rang de chacun s'élève ou s'abaisse suivant ses mérites? Toujours est-il que cette idée est conforme à celle qui préside au développement de l'aristocratie du monde moderne, — aristocratie qui n'appartient en propre à aucune caste, qui se renouvelle ou se crée tous les jours par les services rendus et le travail, et qu'un pays doit avoir à cœur de soutenir, non seulement comme l'expression la plus pure de sa force intérieure, mais comme la garantie de sa durée : une démocratie qui se défierait de l'élite sortie de son sein ne tarderait pas à succomber sous sa propre faiblesse, faute d'hommes.

De ces divers sentiments procède un autre sentiment qui les relie tous et qui contribue puissamment à préparer la jeunesse à la vie. L'éducation isolée ne saurait lui

1. Nul peut-être n'a été plus sévère pour l'éducation privée que M. de Bonald. « L'éducation privée, dit-il, présente dans le très jeune âge de petits prodiges. Mais à trente ans ils ne savent rien, et je veux qu'ils ne sachent rien à neuf ans pour savoir quelque chose à trente. Je me défie beaucoup de ces petits merveilleux qui ont tout vu, tout appris, tout fini à onze ans ; qui entrent dans la société avec une mémoire sans jugement, une imagination sans goût, une sensibilité sans direction, et qui, mauvais sujets à seize ans, sont nuls à vingt. » Cf. Rollin, *Du gouvernement intérieur*, chap. I, 1re part., art. 2, et l'abbé de Saint-Pierre, *Projet pour perfectionner l'éducation*, chap. XII. — *Note de Gréard*

donner une idée suffisamment juste des relations de l'existence commune, et l'on se demande comment Rousseau arrivait à concilier les principes de l'*Émile* avec les théories du *Contrat social* : Émile élevé seul et pour lui seul semble fait pour vivre seul. La destinée qui attend l'enfant exige qu'il s'apprenne à vivre avec les autres. Or c'est seulement dans le milieu de l'éducation publique, dans ces associations résultant non d'un libre choix, mais d'un rapprochement tout à la fois fortuit et inévitable, qu'il peut se rendre compte des liens qui unissent les membres d'une communauté, des rapports qui les engagent les uns à l'égard des autres, des devoirs qui les obligent entre eux. Les éléments de morale sociale qui, dans nos programmes d'enseignement, font partie du cours de philosophie, sont pour le jeune homme une introduction théorique à l'existence active. La vie de collège en est pour l'enfant l'apprentissage réel. Dans ce courant d'actions et de réactions réciproques, l'expérience lui apprend, au jour le jour, comment se limite le droit, à quel titre s'impose le devoir, ce que produisent les fautes ou les mérites individuels, ce qu'entraînent les responsabilités collectives, quels sacrifices l'intérêt général commande. Ainsi se révèle à sa conscience, par des exemples à sa portée, par des effets dont le caractère se grave, une des lois essentielles de l'ordre moral, loi complexe et délicate entre toutes, la loi de la solidarité.

(*Éducation et instruction :* Enseignement secondaire : *l'Esprit de discipline*, III.)

FUSTEL DE COULANGES

(1830-1889)

Né à Paris en 1830, mort en 1889, Fustel de Coulanges, qui fut nommé en 1860 professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg, en 1870 maître de conférences à l'Ecole Normale, qu'il dirigea plus tard (1880-1883), enfin en 1878 professeur à la Faculté des lettres de Paris, publia en 1864 *la Cité antique*: il y démontrait et y étudiait l'influence de la religion sur la politique et l'organisation sociale des États de l'antiquité gréco-latine. Dix ans après il donnait le premier volume de ses *Institutions politiques de l'ancienne France*, dont le troisième parut seulement en 1888. C'était le résultat d'un labeur patient poursuivi d'après la méthode la plus rigoureuse. Nul, en effet, n'a poussé plus loin que lui la défiance de toute opinion préconçue, le souci de ne rien affirmer que d'après les textes, de contrôler par les textes toutes les assertions des historiens. Ce respect de la vérité, ce désir de conquérir la certitude était absolu chez lui, au point de le rendre presque indifférent aux louanges qu'on accordait à l'envi à son talent d'écrivain, à ce style net et précis, d'une sobriété élégante et dédaigneuse de tout vain artifice. Aussi par ses ouvrages et par ses doctrines Fustel de Coulanges a-t-il, après les grands maîtres de la première moitié du XIX^e^ siècle, exercé une grande influence sur le renouvellement des études historiques à notre époque; il est aujourd'hui peu d'historiens dans notre pays qui ne doivent quelque chose à son exemple et à la méthode dont il n'est pas le premier à avoir exposé les principes, mais que nul n'a appliquée avec autant d'exactitude et de sévérité.

SUR LA MÉTHODE HISTORIQUE

Lois, chartes, formules, chroniques et histoires, il faut avoir lu toutes ces catégories de documents sans en avoir omis une seule. Car aucune d'elles, prise isolément,

ne donne une idée exacte de la société. Il faut avoir étudié tout avec une égale attention ; car l'historien doit être en état de dire en toute sûreté, non seulement quelles choses sont dans les textes, mais encore quelles choses n'y sont pas ; et c'est surtout cette seconde obligation qui le force à avoir tout étudié. Nous rencontrerons dans le cours de ces études[1] plusieurs opinions modernes qui ne s'appuient pas sur les documents ; nous devrons être en état d'affirmer qu'elles ne sont conformes à aucun texte, et pour cette raison nous ne nous croirons pas le droit d'y adhérer.

La lecture même des documents ne servirait à rien si on la faisait avec des idées préconçues ; et voilà le mal le plus ordinaire de notre époque. C'est particulièrement sur cette partie de l'histoire, c'est-à-dire sur les origines de la France, que les idées préconçues et les partis pris se sont donné carrière. Les anciens érudits[2] voulaient y trouver les titres de la monarchie, Boulainvilliers[3] y voulait voir ceux de la noblesse, et Montesquieu[4] ceux de la liberté. Les amis du régime parlementaire ont cru très sincèrement y trouver un système d'assemblées nationales et presque toute la pratique du parlementarisme. D'autres ont voulu y voir les origines du jury moderne ou quelque chose de plus démocratique encore.... L'érudition allemande a eu aussi ses préventions ; c'est le patriotisme allemand qui lui a donné sa marque. On sait que la devise des *Monumenta Germaniæ*[5] est *Sanctus amor patriæ dat animum*. La devise est belle, mais ce n'est peut-être pas celle qui convient à la science. Sans doute le senti-

1. *Ces études* sur la *Monarchie franque*.

2. *Les anciens érudits* Par exemple Montfaucon (1655-1741) : *Monuments de la monarchie française*. Mézeray (1610-1683) : *Histoire de France*.

3. *Boulainvilliers* (1658-1722) : *Histoire de l'ancien gouvernement de la France*.

4. *Montesquieu*, dans les livres XXX et XXXI de *l'Esprit des lois*.

5. Collection publiée à Hanovre (1826-1872) sous la direction de l'érudit Pertz (1796-1875). Il s'en publie depuis 1877 une nouvelle édition (Hanovre et Berlin)

ment qu'elle exprime n'est pas dangereux quand il ne s'agit que d'éditer d'anciens textes; mais il le devient pour l'historien qui les interprète. Regardez les historiens allemands depuis un demi-siècle, et vous serez frappé de voir à quel point leurs théories historiques sont en parfait accord avec leur patriotisme. Vous serez alors amené à vous demander si leurs systèmes ont été engendrés par la lecture des textes, ou s'ils ne l'ont pas été plutôt par ce sentiment inné qui était antérieur chez eux à la lecture des textes. Ainsi, pendant que les érudits français portaient surtout dans cette histoire leur esprit de parti, les Allemands y ont surtout porté leur amour de leur patrie et de leur race, ce qui vaut peut-être mieux moralement, mais ce qui altère autant la vérité. Le patriotisme est une vertu, l'histoire est une science; il ne faut pas les confondre.

Quelques érudits commencent par se faire une opinion, soit qu'ils l'empruntent hâtivement à des ouvrages de seconde main, soit qu'ils la tirent de leur imagination ou de leur raisonnement, et ce n'est qu'après cela qu'ils lisent les textes. Ils risquent fort de ne pas les comprendre, ou de les comprendre à faux. C'est qu'en effet entre le texte et l'esprit prévenu qui le lit il s'établit une sorte de conflit inavoué; l'esprit se refuse à saisir ce qui est contraire à son idée; et le résultat ordinaire de ce conflit n'est pas que l'esprit se rende à l'évidence du texte, mais plutôt que le texte cède, plie, s'accommode à l'opinion préconçue par l'esprit. Peut-être serait-il trop facile d'être érudit, si l'érudition ne présentait cette suprême difficulté d'exiger un esprit absolument indépendant et libre surtout à l'égard de soi-même. Mettre ses idées personnelles dans l'étude des textes, c'est la méthode subjective. On croit regarder un objet, et c'est sa propre idée que l'on regarde. On croit observer un fait, et ce fait prend tout de suite la couleur et le sens que l'esprit veut qu'il ait. On croit lire un texte, et les phrases de ce texte prennent une signi-

fication particulière suivant l'opinon antérieure qu'on s'en était faite. Cette méthode subjective est ce qui a jeté le plus de trouble dans l'histoire de l'époque mérovingienne. Elle a produit ces singulières divergences que l'on remarque entre des historiens également érudits, également sincères, mais diversement prévenus. C'est qu'il ne suffisait pas de lire les textes, il fallait les lire avant d'avoir arrêté sa conviction.

Plusieurs pensent pourtant qu'il est utile et bon pour l'historien d'avoir des préférences, des « idées maîtresses », des conceptions supérieures. Cela, dit-on, donne à son œuvre plus de vie et plus de charme; c'est le sel qui corrige l'insipidité des faits. Penser ainsi, c'est se tromper beaucoup sur la nature de l'histoire. Elle n'est pas un art, elle est une science pure. Elle ne consiste pas à raconter avec agrément ou à disserter avec profondeur. Elle consiste, comme toute science, à constater des faits, à les analyser, à les rapprocher, à en marquer le lien. Il se peut sans doute qu'une certaine philosophie se dégage de cette histoire scientifique; mais il faut qu'elle s'en dégage naturellement, d'elle-même, presque en dehors de la volonté de l'historien. Il n'a, lui, d'autre ambition que de bien voir les faits et de les comprendre avec exactitude. Ce n'est pas dans son imagination ou dans sa logique qu'il les cherche; il les cherche et les atteint par l'observation minutieuse des textes comme le chimiste trouve les siens dans des expériences minutieusement conduites. Son unique habileté consiste à tirer des documents tout ce qu'ils contiennent et à n'y rien ajouter de ce qu'ils ne contiennent pas. Le meilleur des historiens est celui qui se tient le plus près des textes, qui les interprète avec le plus de justesse, qui n'écrit et même ne pense que d'après eux.

(*Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France. La Monarchie franque*, chapitre I, 3.)

ANATOLE FRANCE

(NÉ EN 1844)

Né à Paris, en 1844, d'un père qui était libraire, M. Anatole France tient tout d'abord de sa première éducation, de ses premières habitudes, le goût des vieux livres et de l'érudition. Il n'en a pas seulement le goût : il en a découvert la poésie, et c'est elle qui répand sa grâce sur la vie d'un Sylvestre Bonnard, le plus délicieux, comme sur celle d'un Jérôme Coignard, le moins recommandable des héros de M. Anatole France. Mais de plus, en lisant les vieux livres, M. Anatole France y a puisé le sentiment de la diversité des époques et des formes qui, suivant les temps, ont recouvert le fond toujours identique de la nature humaine. Il en a goûté la saveur, et c'est avec d'égales délices qu'étudiant les mœurs et les âmes, il s'est complu à en reproduire tantôt la beauté ou la naïveté noble, tantôt la perversité ingénue ou raffinée. Mais s'il est également apte à tirer quelque motif d'intérêt et de jouissance de l'examen de toutes les manifestations de la pensée humaine, il n'est pas une de ces théories ou de ces croyances qu'il passe en revue avec tant d'apparente bienveillance, dans laquelle il consente à se reposer lui-même : le scepticisme de M. Anatole France est souriant et il aboutit, en pratique, à la philosophie la plus humaine et la plus généreuse ; mais il est radical, et d'autant plus dangereux peut-être, qu'il est plus difficile de résister aux séductions d'un style enchanteur, et aussi savant que délicat. En revanche il est, en dehors des philosophes de profession, peu d'écrivains qui, plus que celui-ci, forcent le lecteur à penser. Au reste, si remarquable que soit le talent du conteur dans le *Crime de Sylvestre Bonnard* (1881), dans *Thaïs* (1890), dans l'*Etui de nacre*, dans *la Rotisserie de la reine Pédauque* (1893), dans les séries successives de son *Histoire contemporaine* (1897-1901), si vivants même que soient quelques-uns de ses héros, on sent bien que c'est l'auteur, qui, plus d'une fois, parle lui-même par la bouche de ses personnages. Ses ouvrages rappellent donc moins ceux d'aucun romancier que les fantaisies profondes qu'un Voltaire publia jadis sous le nom de *romans* et, de nos jours, un Renan, sous celui de *dialogues* et de *drames* : mais l'élégance de M. Anatole France, avec quelque chose de plus factice, a beaucoup plus de souplesse que celle de Voltaire, et il accorde beaucoup plus que Renan à la reconstitution exacte des mœurs et des caractères. — Outre ses romans et ses contes, M. Anatole France a publié plusieurs études de critique littéraire, une *Vie de Jeanne d'Arc* (1908), systématique, mais savante et colorée, et il avait

débuté par deux volumes de vers, *Poèmes dorés* (1873), *les Noces corinthiennes* (1871), qui révèlent à la fois en lui le poète, l'artiste et l'érudit.

FRAGMENTS DU JOURNAL DE M. SYLVESTRE BONNARD, MEMBRE DE L'INSTITUT[1]

I

16 avril.

Aujourd'hui, je prends le soleil, comme on dit en Provence ; je le prends sur la terrasse du Luxembourg[2], au pied de la statue de Marguerite de Navarre. C'est un soleil de printemps, capiteux comme un vin jeune. Je suis assis et je songe. Mes pensées s'échappent de ma tête comme la mousse d'une bouteille de bière. Elles sont légères et leur pétillement m'amuse. Je rêve ; cela est bien permis, je pense, à un bonhomme qui publia trente volumes de textes anciens et collabora pendant vingt-six ans au *Journal des savants*[3]. J'ai la satisfaction d'avoir fait ma tâche aussi bien qu'il m'était possible et d'avoir pleinement exercé les médiocres facultés que la nature m'avait données. Mes efforts ne furent pas tout à fait vains, et j'ai contribué, pour ma modeste part, à cette renaissance des travaux historiques qui restera l'honneur de ce siècle inquiet[4]. Je serai compté certes parmi les dix ou douze érudits qui révélèrent à la France ses antiquités littéraires[5].

1. Nous croyons devoir avertir que le texte de ce fragment a été revu sur l'édition nouvelle que M. Anatole France a donnée de son ouvrage en 1904. Cette édition diffère en quelques passages des précédentes, comme on pourra le remarquer ici même, si l'on compare le présent texte avec celui de nos éditions antérieures.

2. *Luxembourg*. Magnifique jardin attenant au palais que Marie de Médicis se fit construire (1614-1620), dans la partie sud de Paris, sur l'emplacement d'un hôtel ayant appartenu à un seigneur de la maison de Luxembourg.

3. Fondé en 1665, le *Journal des savants* est aujourd'hui publié sous les auspices de l'Institut de France.

4. Voir sur le renouvellement des études historiques au XIX^e^ siècle les notices du présent volume consacrées à Augustin Thierry, à Guizot, à Michelet, et l'*Introduction* que M. Jullian a mise en tête de ses *Extraits des grands historiens du XIX^e^ siècle*. (Paris, Hachette.)

5. On sait que les études relatives à la littérature du moyen âge ont été complètement renouvelées au XIX^e^ siècle. Ne pouvant citer ici tous ceux

Ma publication des œuvres poétiques de Gauthier de Coincy[1] inaugura une méthode judicieuse et fit date. C'est dans le calme sévère de la vieillesse que je me décerne à moi-même ce prix mérité, et Dieu, qui voit mon âme, sait si l'orgueil ou la vanité ont la moindre part à la justice que je me rends.

Mais je suis las, mes yeux se troublent, ma main tremble et je vois mon image en ces vieillards d'Homère, que leur faiblesse écartait des combats et qui, assis sur les remparts, élevaient leurs voix comme les cigales dans la feuillée.

Ainsi allaient mes pensées quand trois jeunes gens s'assirent bruyamment dans mon voisinage. Je ne sais si chacun d'eux était venu en trois bateaux, comme le singe de La Fontaine[2], mais il est certain que les trois se mirent sur douze chaises. Je pris plaisir à les observer, non qu'ils eussent rien de bien extraordinaire, mais parce que je leur trouvai cet air brave et joyeux qui est naturel à la jeunesse. Ils appartenaient aux écoles. J'en fus assuré moins peut-être aux livres qu'ils tenaient à la main qu'au caractère de leur physionomie. Car tous ceux qui s'occupent des choses de l'esprit se reconnaissent dès l'abord par un je ne sais quoi qui leur est commun. J'aime beau-

qui, depuis Raynouard (1761-1836) jusqu'à M. Gaston Pâris, ont contribué au progrès de ces études, contentons-nous de rappeler la part qui revient, dans l'œuvre commune, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, chargée de la rédaction et de la publication de l'*Histoire littéraire de la France*, à la *Romania*, revue uniquement consacrée à la littérature du moyen âge, à la *Société des anciens textes français* et à ses précieuses publications.

1. Gauthier de Coincy, poète français, (1177-1236) ; il est notamment l'auteur d'un recueil de pieux récits, les *Miracles de Nostre-Dame*, qui ne comprend pas moins de 50000 vers, et qui en réalité a été publié en 1857 par M. l'abbé Poquet.

2. Allusion à un passage de la fable II du livre IX, *le Singe et le Léopard* :

Votre serviteur Gille,
Cousin et gendre de Bertrand,
Singe du pape en son vivant,
Tout fraîchement en cette ville
Arrive en trois bateaux exprès pour vous parler....

Cette expression comique et proverbiale, qui veut dire arriver en faisant grand tapage, se trouve d'ailleurs déjà dans Rabelais.

coup les jeunes gens et ceux-ci me plurent, malgré certaines façons provocantes et farouches qui me rappelèrent à merveille le temps de mes études. Toutefois ils ne portaient point, comme nous[1], de longs cheveux sur des pourpoints[2] de velours; ils ne se promenaient pas, comme nous, avec une tête de mort : ils ne s'écriaient pas, comme nous : « Enfer et malédiction ! » Ils étaient correctement vêtus et ni leur costume ni leur langage n'empruntaient rien au moyen âge. Je dois ajouter qu'ils s'occupèrent des femmes qui passaient sur la terrasse[3]... Mais leurs réflexions sur ce sujet n'allèrent point jusqu'à m'obliger à quitter la place....

Un d'eux ayant fait je ne sais quelle plaisanterie galante :

« Qu'est-ce à dire? s'écria, avec un léger accent gascon, le plus petit et le plus brun des trois. C'est à nous autres, physiologistes, à nous occuper de la matière vivante. Quant à vous, Gélis, qui, comme tous vos confrères les archivistes paléographes[4], n'existez que dans le passé, occupez-vous de ces femmes de pierre qui sont vos contemporaines. »

Et il lui montrait du doigt les statues des dames de l'ancienne France qui s'élèvent toutes blanches, en demi-cercle sous les arbres de la terrasse. Cette plaisanterie, insignifiante en elle-même, m'apprit du moins que celui qu'on nommait Gélis était un élève de l'École des Chartes. La suite de la conversation me fit savoir que son

1. *Comme nous*, c'est-à-dire comme les étudiants contemporains des luttes du romantisme.

2. *Pourpoint :* vêtement à la mode du temps de Louis XIV, qu'on portait sous un manteau, et qui couvrait le corps du cou à la ceinture. — Le mot est en réalité le participe du vieux verbe *pourpoindre*, coudre de part en part.

3. *Terrasse*, partie surélevée du jardin du Luxembourg, bordée par une balustrade en pierre et ornée de vingt-deux statues de femmes, parmi lesquelles celle de Marguerite de Navarre, dont il a été question plus haut.

4. *Archiviste paléographe :* tel est le titre dont sont revêtus, après avoir subi certains examens, les anciens élèves de l'École des Chartes. On sait que la *paléographie* est la science du déchiffrement des manuscrits anciens.

voisin, blond et blême jusqu'à l'effacement, silencieux et sarcastique, était Boulmier, son camarade d'école. Gélis et le futur docteur[1] (je souhaite qu'il le devienne un jour) discouraient ensemble avec beaucoup de fantaisie et de verve. Après s'être élevés jusqu'aux plus hautes spéculations, ils jouaient sur les mots et disaient de ces bêtises particulières aux gens d'esprit : je veux dire des bêtises énormes. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'ils ne consentaient à soutenir que les plus monstrueux paradoxes. A la bonne heure! je n'aime pas les jeunes gens trop raisonnables.

L'étudiant en médecine, ayant regardé le titre du livre que Boulmier tenait à la main :

« Tiens! lui dit-il, tu lis du Michelet, toi!

— Oui, répondit gravement Boulmier, j'aime les romans[2]. »

Gélis, qui les dominait de sa belle taille élancée, de son geste impérieux et de sa parole prompte, prit le livre, le feuilleta et dit :

« C'est le Michelet de la dernière manière[3], le meilleur Michelet[4]. Plus de récit! Des colères, des pâmoisons, une crise d'épilepsie à propos de faits qu'il dédaigne d'exposer.... Des soupirs et pas une phrase faite! C'est étonnant! »

Et il rendit le livre à son camarade. Cette folie est amusante, me dis-je, et non pas si dénuée de sens qu'elle en a l'air. Car il y a bien un peu d'agitation et je dirai

1. *Le futur docteur.* Entendez : l'étudiant en médecine, celui qui avait dit : « nous autres, physiologistes. »

2. *Les romans.* On comprend que, par ce mot, le jeune homme prétend faire à la fois un éloge et une critique des ouvrages historiques de Michelet (voir page 511).

3. Allusion aux derniers volumes de l'*Histoire de France* : cette *Histoire*, Michelet l'avait abandonnée en 1847, pour ne la reprendre que huit ans plus tard, c'est-à-dire après toute la série des événements politiques qui bouleversèrent sa vie et ne furent sans influence ni sur ses sentiments plus exaltés, ni sur sa méthode moins sûre, ni sur son style plus déclamatoire

4. Il y a de nouveau quelque ironie dans cet éloge.

même de trépidation dans les récits écrits de notre grand Michelet.

Mais l'étudiant provençal affirma que l'histoire était un exercice de rhétorique tout à fait méprisable. Selon lui, la seule et vraie histoire est l'histoire naturelle de l'homme. Michelet était dans la voie quand il rencontra la fistule de Louis XIV[1], mais il retomba tout aussitôt dans la vieille ornière.

Ayant exprimé cette judicieuse pensée, le jeune physiologiste alla rejoindre un groupe d'amis qui passait. Les deux archivistes, moins apparentés dans le jardin trop distant de la rue Paradis-au-Marais[2], restèrent en tête-à-tête et se mirent à causer de leurs études. Gélis, qui achevait sa troisième année d'école, préparait une thèse dont il exposa le sujet avec un enthousiasme juvénile. A la vérité, ce sujet me parut bon et d'autant meilleur que j'ai cru devoir moi-même en traiter récemment une notable partie. C'était le *Monasticon gallicanum*[3]. Le jeune érudit (je lui donne ce nom comme un présage) voulait expliquer toutes les planches gravées vers 1690 pour l'ouvrage que Dom Germain[4] eût fait imprimer sans l'irrémédiable empêchement qu'on ne prévoit guère et qu'on n'évite jamais. Dom Germain laissa du moins en mourant son manuscrit complet et bien en ordre. En ferai-je autant du mien? Mais ce n'est point la question.

1. Allusion à quelques passages du tome XV de l'*Histoire de France* de Michelet : l'historien prétend y expliquer les variations de l'humeur de Louis XIV et certaines de ses résolutions les plus graves par les vicissitudes de sa santé, avant ou après l'opération d'une fistule qu'il subit en 1686.

2. L'École de médecine est située non loin du Luxembourg ; au contraire la rue Paradis-au-Marais (aujourd'hui rue des Francs-Bourgeois), où se trouvent les Archives, auxquelles l'École des Chartes était naguère annexée, en est assez éloignée.

3. *Monasticon gallicanum* : recueil de pièces relatives aux monastères de la France.

4. *Dom Germain* (1645-1694), moine bénédictin, qui fut le collaborateur de l'illustre Mabillon (1632-1707). On a de lui, entre autres ouvrages, des extraits d'une *Histoire des monastères bénédictins* qui est restée inachevée.

M. Gélis, autant que je pus le comprendre, se proposait de consacrer une notice archéologique à chacune des abbayes figurées par les humbles graveurs de Dom Germain.

Son ami lui demanda s'il connaissait tous les documents manuscrits et imprimés relatifs à son sujet. C'est alors que je dressai l'oreille. Ils parlèrent d'abord des sources originales, et je dois reconnaître qu'ils le firent avec une suffisante méthode, malgré d'innombrables et difformes calembours. Puis ils en vinrent aux travaux de la critique contemporaine.

« As-tu lu, dit Boulmier, la notice de Courajod[1] ?

— Bon ! me dis-je.

— Oui, répondit Gélis; c'est un travail consciencieux.

— As-tu lu, dit Boulmier, l'article de Tamizey de Larroque dans la *Revue des questions historiques*[2] ?

— Bon ! me dis-je pour la seconde fois.

— Oui, répondit Gélis, et j'y ai trouvé des indications utiles.

— As-tu lu, dit Boulmier, le *Tableau des abbayes bénédictines en* 1600, par Sylvestre Bonnard ?

— Bon ! me dis-je pour la troisième fois.

— Mon Dieu ! non, répondit Gélis. Et je ne sais si je le lirai. Sylvestre Bonnard est un imbécile. »

En tournant la tête, je vis que l'ombre avait gagné la place où j'étais. Il faisait frais et je m'estimai fort sot de risquer un rhumatisme à écouter les impertinences de deux jeunes fats.

1. Courajod (1841-1896), qui est en effet l'auteur d'un *Monasticum gallicanum* (1869), Tamizey de Larroque (1828-1898) et Jules Quicherat (1814-1882), dont il va être question, comptent parmi les représentants les plus notables de l'érudition en France.

2. *Revue des Questions historiques*, recueil trimestriel, dont le titre indique la nature, et qui jouit d'une grande estime dans le monde savant.

3. *Sylvestre Bonnard*, qui est censé être l'auteur du *Journal* dont nous extrayons un fragment, est un personnage purement imaginaire.

« Ah! ah! me dis-je en me levant. Que cet oisillon jaseur fasse sa thèse et la soutienne. Il trouvera mon collègue Quicherat ou quelque autre professeur de l'École [1] pour lui montrer son béjaune [2]. Je le nomme proprement un polisson, et vraiment, en y songeant comme j'y songe à cette heure, ce qu'il a dit de Michelet est intolérable et passe les bornes. Parler ainsi d'un vieux maître plein de génie! C'est abominable! »

II

4 juin.

Je ne sais comment il se fit que je songeai à la très vaine et très négligeable impertinence que se permit, à mon égard, voilà trois mois, mon jeune ami du Luxembourg. Je ne lui donne pas par ironie ce nom d'ami, car j'aime la jeunesse studieuse avec ses témérités et ses écarts d'esprit. Toutefois mon jeune ami passa les bornes. Maître Ambroise Paré [3] qui procéda le premier à la ligature des artères et qui, ayant trouvé la chirurgie exercée par des barbiers empiriques, l'éleva à la hauteur où elle est aujourd'hui, fut attaqué dans sa vieillesse par tous les apprentis porte-lancette. Pris à partie en termes injurieux par un jeune étourdi qui pouvait être le meilleur fils du monde, mais qui n'avait pas le sentiment du respect, le vieux maître lui répondit dans son traité *de la Mumie, de la Licorne, des Venins et de la Peste* [4]. « Je le

1. *De l'École* des Chartes.

2. *Béjaune* : forme corrompue de *bec-jaune*. Les oiseaux très jeunes, les *oisillons*, ont le bec jaune, non encore couvert de plumes.— De là l'emploi qu'on fait souvent du mot pour désigner l'inexpérience d'un jeune sot qui parle d'une manière inconsidérée.

3. Ambroise Paré (1517-1590), illustre chirurgien français, qu'on regarde comme le fondateur de la chirurgie moderne et qui mérite en même temps d'être mis au nombre des bons écrivains de notre XVI[e] siècle.

4. Cette indication de titre doit être légèrement modifiée : la citation qu'on va lire est extraite d'une *Réplique* d'Ambroise Paré à un auteur

prie, lui dit le grand homme, je le prie, s'il a envie d'opposer quelques contredits à ma réplique, qu'il quitte les animosités et qu'il traite plus doucement le bon vieillard. » Cette réponse est admirable sous la plume d'Ambroise Paré ; mais vînt-elle d'un rebouteux [1] de village, blanchi dans le travail et moqué par un jouvenceau, elle serait louable encore.

On croira peut-être que ce souvenir n'était que l'éveil d'une basse rancune. Je le crus aussi et je m'accusai de m'attacher misérablement aux propos d'un enfant qui ne sait ce qu'il dit. Par bonheur, mes réflexions à ce sujet prirent ensuite un meilleur cours ; c'est pourquoi je les note sur mon cahier. Je me rappelai qu'un beau jour de ma vingtième année (il y a de cela plus d'un demi-siècle), je me promenais dans ce même jardin du Luxembourg avec quelques camarades. Nous parlâmes de nos vieux maîtres et un de nous vint à nommer M. Petit-Radel [2], érudit estimable qui jeta le premier quelque lumière sur les origines étrusques, mais qui eut le malheur de dresser un tableau chronologique des amants d'Hélène [3]. Ce tableau nous fit beaucoup rire et je m'écriai : « Petit-Radel est un sot, non pas en trois lettres mais bien en douze volumes. »

Cette parole d'adolescent est trop légère pour peser sur la conscience d'un vieillard. Puissé-je n'avoir lancé dans la bataille de la vie que des traits aussi innocents ! Mais

inconnu de nous, qui avait écrit contre son *Discours de la Licorne*. Dans ce *Discours* Ambroise Paré émettait ses doutes sur l'existence de l'animal fabuleux appelé licorne et sur les vertus curatives attribuées à la corne de cet animal. Les *Discours de la Mumie* (ou *momie*, poudre des momies d'Égypte à laquelle on attribuait aussi des vertus curatives) et *de la Licorne* suivent le 25e (*des Venins*), et le 24e livre (*de la Peste*) des *Œuvres* d'Ambroise Paré.

1. *Rebouteux*, prononciation ancienne et populaire du mot *rebouteur* (voir la note 14 de la page 5)

2. *Petit-Radel* (1756-1836) fut membre de l'Académie des Inscriptions et administrateur de la bibliothèque Mazarine.

3. Dans son *Examen analytique des synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce* (Paris, 1827, in-4°), articles 180, 187 et 323.

je me demande aujourd'hui si, dans mon existence, je n'ai pas fait, sans m'en douter, quelque chose d'aussi ridicule que le tableau chronologique des amants d'Hélène. Le progrès des sciences rend inutiles les ouvrages qui ont le plus aidé à ce progrès. Comme ces ouvrages ne servent plus à grand'chose, la jeunesse croit de bonne foi qu'ils n'ont jamais servi à rien ; elle les méprise et, pour peu qu'il s'y trouve quelque idée trop surannée, elle en rit. Voilà comment, à vingt ans, je m'amusai de M. Petit-Radel et de son tableau de chronologie galante ; voilà comment, hier, au Luxembourg, mon jeune et irrévérencieux ami....

> Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre.
> Quoi ! tu veux qu'on t'épargne et n'as rien épargné [1].

(*Le crime de Sylvestre Bonnard* [2], deuxième partie, IV.)

1. On sait que ce sont les reproches que l'Auguste de Corneille s'adresse à lui-même dans le fameux monologue de la tragédie de *Cinna* (acte IV, sc. II).

2. Calmann-Lévy, éditeurs.

FERDINAND BRUNETIÈRE

(1849-1906)

Né à Toulon en 1849, Ferdinand Brunetière, après avoir publié dans la *Revue des Deux Mondes* un grand nombre d'*Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, qui avaient été de plus en plus remarquées, fut nommé maître de conférences à l'École Normale en 1886, et professa publiquement depuis, sous différentes formes, plusieurs séries de leçons sur *Bossuet*[1], sur l'*Evolution de la poésie lyrique au XIX^e^ siècle*, sur *les Époques du Théâtre français*. Du reste qu'il parlât ou qu'il écrivît, son talent restait toujours semblable à lui-même : écrivain, sa phrase se déroule avec une ampleur oratoire, qui n'exclut pourtant ni le mouvement ni la passion; orateur, il a, dans l'enchaînement des idées et dans l'expression, cette netteté, cette sûreté, qui paraissent en général ne pouvoir être le privilège que de l'écrivain. Quant à sa méthode, elle ne consiste pas à reconstituer, pour mieux étudier les œuvres des écrivains, leur vie ou les circonstances au milieu desquelles leur esprit s'est développé, mais plutôt à rechercher dans l'œuvre elle-même les caractères essentiels qui permettront de la classer : classer une œuvre, ce ne sera pas seulement d'ailleurs lui assigner son rang dans l'ordre des choses de l'esprit, mais la ramener à quelque groupe, à quelque catégorie générale, en la rattachant soit à celle dont elle procède ou qui procèdent de la même inspiration qu'elle, soit à celles que son influence a fait naître et qui ne s'expliqueraient pas assez sans elle. En somme, Ferdinand Brunetière ne se sert de son érudition que pour s'élever à ces idées générales, dont quelques-uns, dans notre siècle, se sont tant défiés, et sans lesquelles pourtant la critique se trouve réduite à l'expression de quelques sentiments personnels, et l'histoire à la chronique. Aussi bien les grands écrivains l'intéressent-ils moins peut-être par ce qu'il y a de proprement artistique et d'individuel dans leur œuvre que par ce qu'ils ont eux-mêmes exprimé d'idées générales, par leur philosophie, par la place qu'ils occupent dans l'histoire du développement moral de l'humanité. Dès lors on comprend aisément par quel lien se rattachent à ses travaux antérieurs les études plus purement philosophiques, morales et sociales auxquelles, tout en poursuivant une grande *Histoire de la littérature française classique*[2], Ferdinand Brunetière, dans ses dernières années, a paru se complaire : *Discours de Combat* (1902), *Sur*

1. Les leçons sur *Bossuet* n'ont pas été publiées.
2. Elle devait avoir cinq volumes et aller de 1515 à 1830. Brunetière n'en

les chemins de la croyance (1904), *Questions actuelles* (1906), beaux livres, éloquents et forts, où l'auteur emploie les ressources d'un esprit admirablement informé des systèmes et des méthodes modernes à combattre, au profit des croyances et des groupements traditionnels, patrie et religion, les théories individualistes.

L'ART ET LA MORALE

Sans jamais identifier ni confondre l'art avec la morale, je n'admettrai jamais non plus qu'on les sépare entièrement l'un de l'autre, ni que l'on brise les liens ou que l'on coupe les communications qui doivent les unir, quand ce ne serait qu'à titre au moins de choses humaines ou de choses sociales....

J'ai souvent entendu les théoriciens de l'art pour l'art[2] comparer l'indifférence, ou plutôt l'impassibilité qu'ils réclament pour l'artiste, à celle qu'on permet au savant dans son laboratoire, et s'étonner qu'on ne leur accordât pas que l'art, comme la science, purifie tout ce qu'il touche. Mais ils n'avaient pas réfléchi qu'entre beaucoup d'autres difficultés, qui ne souffrent pas cette fallacieuse comparaison de la science avec l'art, il en est une d'essentielle, dont tous les raisonnements ne triompheront jamais, si la matière et les lois de la science nous sont à la fois extérieures, antérieures et supérieures. Quand nous n'existerions pas, les lois de la mécanique céleste ou celles de la chimie végétale n'en seraient pas moins tout ce qu'elles sont, — on peut le croire, on peut le concevoir, — et l'apparition de l'homme sur la terre n'a rien changé sans doute aux lois de l'affinité chimique, non plus qu'à celles de la pesanteur. Mais l'art, que serait-il, à quoi répondrait-il, et comment pourrait-on le concevoir en dehors de l'homme ? Certainement, Mes-

a publié que les deux premiers tiers du premier volume. Mais il avait donné, en 1898, un *Manuel de l'histoire de la littérature française*, qui, pour la partie commune aux deux ouvrages, peut, suivant sa propre expression, être considéré comme le « programme » de l'*Histoire* elle-même.

2. Voir dans le présent volume, la notice sur Flaubert (page 615) et la notice sur Théophile Gautier (page 109).

sieurs,[1] s'il y a quelque part une création qui soit de l'homme, une invention que l'on ne puisse pas disputer à l'espèce, il semble que ce soit l'art. La morale même et la logique nous appartiennent moins, comme ayant peut-être leur fondement en dehors de nous! Si donc le savant n'a point à s'inquiéter des conséquences ou des relations d'une vérité dont la loi n'est pas en notre pouvoir, que nous n'avons pas faite, avec laquelle nous n'avons de commun que de coexister dans le temps, il en est autrement de l'artiste ; et une autre origine, d'autres conditions, d'autres nécessités aussi de son art lui imposent peut-être une autre discipline.... C'est un point que je me contente, aujourd'hui, d'avoir indiqué.

Serai-je traité maintenant de « bourgeois » si j'ajoute que l'artiste lui-même ne saurait exister, n'a de raison ou de lieu d'être que dans un certain état de société, dont il faut alors qu'il accepte les lois, puisqu'il en réclame et, si je l'ose dire, puisqu'il en perçoit les bénéfices? Tâchons donc une bonne fois de voir les choses comme elles sont. Pour qu'il y ait des peintres, des musiciens, il faut une civilisation qui leur crée des loisirs; et tandis qu'ils suivent leur « rêve intérieur », il faut des bourgeois, il faut des ouvriers, il faut des paysans qui s'acquittent, qui les acquittent plutôt, de ce que l'on pourrait appeler le « gros œuvre » de l'humanité. Ce ne sont point les peintres, généralement, qui engrangent le blé, ni les musiciens qui conduisent les locomotives. Et pourquoi ne dirions-nous pas qu'il leur faut aussi des moyens de vivre: j'entends des « amateurs » qui achètent leurs toiles et qui écoutent leurs symphonies? Car on ne peint pas pour les aveugles, on ne fait pas d'opéras pour les sourds. Et s'il se peut après cela, qu'aujourd'hui, dans quelque canton perdu de nos provinces,

1. Le morceau que nous citons est extrait de la première leçon d'un cours professé à la Sorbonne.

tout à coup, comme spontanément, le génie musical ou pittoresque s'éveille du fond d'une âme inculte, c'est encore un effet à distance de la civilisation ambiante, à moins que ce n'en soit un des hérédités accumulées et entrecroisées. En toute occasion donc, les liens qui unissent l'art et la société reparaissent. Même ils sont d'autant plus étroits qu'étant plus savant et plus raffiné lui-même, l'art a besoin d'approbateurs plus cultivés ou plus subtils. Et, si je voulais pousser plus loin encore, qu'est-ce à dire, Messieurs, sinon que la perversion même de l'art n'étant possible que par la perversion de la civilisation, le mal qu'en pareil cas ils se font l'un à l'autre est une preuve nouvelle de leur solidarité? Mais lorsque deux quantités croissent ou décroissent ensemble, et qu'elles varient simultanément, on les appelle des *fonctions* l'une de l'autre. L'art est *fonction* de la société.

Si ces observations sont vraies du peintre ou du musicien, combien ne le sont-elles pas davantage du poète? Car, le musicien ou le peintre opèrent, si je puis ainsi dire, sur des sons, sur des couleurs, sur des formes, en d'autres termes, sur des éléments qui n'ont point d'eux-mêmes, par eux seuls, de signification précise, et qui souvent même, de leur combinaison, n'en reçoivent qu'une assez douteuse. *Do*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, ne veulent rien dire; et le *rouge* ou le *vert* peuvent offenser cruellement les yeux, mais non pas l'esprit, ni la morale, ni l'humanité. Les formes mêmes, qui le peuvent, n'ont ce pouvoir qu'autant qu'elles rappellent la forme humaine, et qu'elles empruntent ainsi leur sens à ce que l'on pourrait appeler le langage du corps. Par où, Messieurs, je ne veux point dire du tout que le paradoxe de l'art pour l'art soit plus admissible, ou plus soutenable, en musique ou en peinture qu'en poésie! Non, mais j'entends seulement que, s'il y a lieu, comme toujours et partout, de distinguer des degrés, il est plus insoutenable et moins admissible encore en littérature que dans les autres arts. Ce qu'effective-

ment on ne pourra jamais faire, quelles que soient d'autre part les qualités intrinsèques des mots, — qualités très réelles : de nombre et de pittoresque, de couleur et de sonorité, — c'est qu'ils cessent absolument de représenter des idées, et les idées à leur tour d'être ou de devenir des principes ou des mobiles d'action[1]. Ce que l'on ne fera jamais non plus, c'est que, comme nos actions, nos paroles ne s'étendent et, pour ainsi parler, ne se prolongent bien au delà d'elles-mêmes et de nous en ondulations de conséquences presque infinies. Et ce que l'on fera donc moins encore que tout le reste, c'est que quiconque parle ou écrit, prenant vraiment ainsi charge d'âmes, et s'investissant comme d'une fonction sociale, ne doive être jugé, quoi qu'il en ait, sur la façon dont il aura rempli la tâche qu'il s'est à lui-même imposée. Il faut que tout le monde vive; mais personne, que je sache, n'est obligé de parler ou d'écrire, et quiconque s'y décide est éternellement comptable de sa parole ou de son « écriture » à l'humanité tout entière.

(*L'évolution de la poésie lyrique au XIX^e^ siècle*[2], I, III.)

1. Un critique italien, Francesco de Sanctis, dans son excellente *Histoire de la littérature italienne*, — t. II, p. 230 et suiv., — a très heureusement mis en lumière une autre raison qui s'oppose fortement à cette espèce de dilettantisme verbal qui constitue en poésie le fond de la théorie de l'art pour l'art. « C'est, dit-il, qu'autant la parole, *comme moyen d'expression*, est puissante, autant, quand elle ne s'adresse qu'aux sens, *come semplice sensibile*, est-elle inférieure à tous les autres instruments dont l'art dispose pour l'imitation de la nature et de la vie. » Et il tire de là des conséquences très curieuses sur la transformation de l'épopée italienne du XVI^e^ siècle en musique et en grand opéra. *La letteratura moriva e nasceva la musica.* (Note de Brunetière.)

2. Hachette et Cie, éditeurs.

PIERRE LOTI

(NÉ EN 1850)

Pierre Loti est le pseudonyme d'un officier de notre marine, M. Julien Viaud. Né à Rochefort en 1850, Pierre Loti a publié son premier ouvrage *Aziyadé* en 1879, et, l'année suivante, celui qui devait fonder définitivement sa réputation et rendre son nom populaire, *le Mariage de Loti*. L'auteur y faisait preuve, en décrivant des pays lointains, d'une sincérité et d'une intensité dans la sensation et dans l'expression dont on n'avait pas encore d'exemple : il renouvelait ainsi d'une manière inattendue un genre dont on s'était habitué à considérer, pour des raisons d'ailleurs très diverses, un Chateaubriand, puis un Théophile Gautier, puis un Fromentin comme des maîtres qui ne seraient pas dépassés. Le succès fut plus grand encore quand, abandonnant l'Orient, Pierre Loti consacra ses rares facultés d'observateur tout ensemble très exact et profondément personnel à peindre, dans des paysages et des milieux divers, sous les Tropiques, en Islande, en Bretagne même, les hommes de notre pays qu'il connaissait le mieux : il nous révéla ces âmes de marins bretons, ces humbles âmes, rudes ou tendres, peu complexes, mais riches d'énergie, qu'il semble pénétrer tout naturellement comme par la force d'une clairvoyante sympathie : de là d'abord un livre d'une simplicité unique, *Mon frère Yves* (1883), puis un chef-d'œuvre définitif, *Pêcheur d'Islande* (1886). — Ces récits d'ailleurs ne sont pas seulement touchants; ils sont, en dépit de quelques éclaircies joyeuses, foncièrement tristes et comme imprégnés d'un pessimisme ému, mais irrémédiable, dont on trouve l'expression jusque dans les titres mêmes de certains ouvrages de l'auteur, *Fleurs d'ennui*, *le Livre de la pitié et de la mort*. — L'écueil des talents très personnels, c'est la difficulté qu'ils éprouvent à se renouveler : les mêmes mérites qui ont fait le charme et assuré le succès de leurs premières productions paraissent souvent se tourner en procédés. Mais on a vu au contraire celui de Pierre Loti se raviver à la peinture de nouvelles mœurs et d'un décor nouveau dans le touchant et pittoresque roman de *Ramuntcho* (1897), par exemple, dont l'action se passe au pays basque, et dans le délicieux récit de voyage *Vers Ispahan* (1904) [1].

1. Œuvres publiées chez Calmann-Lévy, éditeur.

PÊCHEURS D'ISLANDE

Ils étaient cinq, aux carrures terribles, accoudés à boire, dans une sorte de logis sombre qui sentait la saumure et la mer. Le gîte, trop bas pour leurs tailles, s'effilait par un bout, comme l'intérieur d'une grande mouette vidée; il oscillait faiblement, en rendant une plainte monotone, avec une lenteur de sommeil.

Dehors, ce devait être la mer et la nuit, mais on n'en savait trop rien : une seule ouverture coupée dans le plafond était fermée par un couvercle en bois, et c'était une vieille lampe suspendue qui les éclairait en vacillant.

Il y avait du feu dans un fourneau; leurs vêtements mouillés séchaient, en répandant de la vapeur qui se mêlait aux fumées de leurs pipes de terre.

Leur table massive occupait toute leur demeure; elle en prenait très exactement la forme, et il restait juste de quoi se couler autour pour s'asseoir sur des caissons étroits scellés aux murailles de chêne. De grosses poutres passaient au-dessus d'eux, presque à toucher leurs têtes; et, derrière leurs dos, des couchettes qui semblaient creusées dans l'épaisseur de la charpente s'ouvraient comme les niches d'un caveau pour mettre les morts. Toutes ces boiseries étaient grossières et frustes, imprégnées d'humidité et de sel; usées, polies par les frottements de leurs mains.

Ils avaient bu, dans leurs écuelles, du vin et du cidre, aussi la joie de vivre éclairait leurs figures, qui étaient franches et braves. Maintenant ils restaient attablés et devisaient, en breton, sur des questions de mariages.

Contre un panneau du fond, une sainte vierge en faïence était fixée sur une planchette, à une place d'honneur. Elle était un peu ancienne, la patronne de ces marins, et peinte avec un art encore naïf. Mais les personnages en faïence se conservent beaucoup plus longtemps

que les vrais hommes; aussi sa robe rouge et bleue faisait encore l'effet d'une petite chose très fraîche au milieu de tous les gris sombres de cette pauvre maison de bois. Elle avait dû écouter plus d'une ardente prière, à des heures d'angoisses; on avait cloué à ses pieds deux bouquets de fleurs artificielles et un chapelet.

Ces cinq hommes étaient vêtus pareillement, un épais tricot de laine bleue serrant le torse et s'enfonçant dans la ceinture du pantalon; sur la tête, l'espèce de casque en toile goudronnée qu'on appelle *suroît* (du nom de ce vent de sud-ouest[1] qui dans notre hémisphère amène les pluies).

Ils étaient d'âges divers. Le *capitaine*[2] pouvait avoir quarante ans; trois autres de vingt-cinq à trente. Le dernier, qu'ils appelaient Sylvestre ou Lurlu, n'en avait que dix-sept. Il était déjà un homme, pour la taille et la force; une barbe noire, très fine et très frisée, couvrait ses joues; seulement il avait gardé ses yeux d'enfant, d'un gris bleu, qui étaient extrêmement doux et tout naïfs.

Très près les uns des autres, faute d'espace, ils paraissaient éprouver un vrai bien-être, ainsi tapis dans leur gîte obscur.

... Dehors, ce devait être la mer et la nuit, l'infinie désolation des eaux noires et profondes. Une montre de cuivre, accrochée au mur, marquait onze heures, onze heures du soir sans doute; et, contre le plafond de bois, on entendait le bruit de la pluie.

Ils traitaient très gaîment entre eux ces questions de mariage, — mais sans rien dire qui fût déshonnête. Non, c'étaient des projets pour ceux qui étaient encore garçons, ou bien des histoires drôles arrivées dans *le pays*, pendant des fêtes de noces....

1. La forme *suroit*, déformation du mot composé sud-ouest, est en effet celle par laquelle les marins désignent le vent qui souffle de ce côté.

2. *Capitaine* : nom par lequel les hommes d'un navire marchand ou d'un navire de pêche désignent celui qui les commande.

Cependant Sylvestre s'ennuyait, à cause d'un autre appelé Jean (un nom que les Bretons prononcent Yann), qui ne venait pas.

En effet, où était-il donc ce Yann? Toujours à l'ouvrage là-haut? Pourquoi ne descendait-il pas prendre un peu de sa part de la fête?

— Tantôt minuit, pourtant, dit le capitaine.

Et, en se redressant debout, il souleva avec sa tête le couvercle de bois, afin d'appeler par là ce Yann. Alors une lueur très étrange tomba d'en haut :

— Yann! Yann!... Eh! l'*homme*!

L'*homme* répondit rudement du dehors.

Et, par ce couvercle un instant entr'ouvert, cette lueur si pâle qui était entrée ressemblait bien à celle du jour. — « Bientôt minuit.... » Cependant c'était bien comme une lueur de soleil, comme une lueur crépusculaire renvoyée de très loin par des miroirs mystérieux.

Le trou refermé, la nuit revint, la petite lampe pendue se remit à briller jaune, et on entendit l'*homme* descendre avec de gros sabots par une échelle de bois.

Il entra, obligé de se courber en deux comme un gros ours, car il était presque un géant. Et d'abord il fit une grimace, en se pinçant le bout du nez à cause de l'odeur âcre de la saumure.

Il dépassait un peu trop les proportions ordinaires des hommes, surtout par sa carrure qui était droite comme une barre; quand il se présentait de face, les muscles de ses épaules, dessinés sous son tricot bleu, formaient comme deux boules en haut de ses bras. Il avait de grands yeux bruns très mobiles, à l'expression sauvage et superbe.

Sylvestre, passant ses bras autour de ce Yann, l'attira contre lui par tendresse, à la façon des enfants; il était fiancé à sa sœur et le traitait comme un grand frère. L'autre se laissait caresser avec un air de lion câlin, en répondant par un bon sourire à dents blanches....

On remplit de nouveau les verres, quand Yann fut assis, et on appela le mousse pour rebourrer les pipes et les allumer.

Cet allumage était une manière pour lui de fumer un peu. C'était un petit garçon robuste, à la figure ronde, un peu le cousin de tous ces marins qui étaient plus ou moins parents entre eux; en dehors de son travail assez dur, il était l'enfant gâté du bord. Yann le fit boire dans son verre, et puis on l'envoya se coucher.

Après, on reprit la grande conversation des mariages....

Quand ils eurent fini leur fête, — célébrée en l'honneur de l'Assomption de la Vierge leur patronne, — il était un peu plus de minuit. Trois d'entre eux se coulèrent pour dormir dans les petites niches noires qui ressemblaient à des sépulcres, et les trois autres remontèrent sur le pont reprendre le grand travail interrompu de la pêche; c'était Yann, Sylvestre, et un de leur pays[1] appelé Guillaume.

Dehors il faisait jour, éternellement jour.

Mais c'était une lumière pâle, pâle, qui ne ressemblait à rien; elle traînait sur les choses comme des reflets de soleil mort. Autour d'eux, tout de suite commençait un vide immense qui n'était d'aucune couleur, et, en dehors des planches de leur navire, tout semblait diaphane, impalpable, chimérique.

L'œil saisissait à peine ce qui devait être la mer : d'abord cela prenait l'aspect d'une sorte de miroir tremblant qui n'aurait aucune image à refléter; en se prolongeant, cela paraissait devenir une plaine de vapeur, — et puis, plus rien; cela n'avait ni horizon ni contours.

La fraîcheur humide de l'air était plus intense, plus pénétrante que du vrai froid, et, en respirant, on sentait très fort le goût de sel. Tout était calme et il ne pleuvait plus; en haut, des nuages informes et incolores semblaient contenir cette lumière latente qui ne s'expliquait pas; on voyait clair, en ayant cependant conscience de la nuit,

1. Ellipse populaire pour : *un* (homme) *de leur pays*.

et toutes ces pâleurs des choses n'étaient d'aucune nuance pouvant être nommée.

Ces trois hommes qui se tenaient là vivaient depuis leur enfance sur ces mers froides, au milieu de leurs fantasmagories qui sont vagues et troubles comme des visions. Tout cet infini changeant, ils avaient coutume de le voir jouer autour de leur étroite maison de planches, et leurs yeux y étaient habitués autant que ceux des grands oiseaux du large.

Le navire se balançait lentement sur place, en rendant toujours sa même plainte, monotone comme une chanson de Bretagne répétée en rêve par un homme endormi. Yann et Sylvestre avaient préparé très vite leurs hameçons et leurs lignes, tandis que l'autre ouvrait un baril de sel et, aiguisant son grand couteau, s'asseyait derrière eux pour attendre.

Ce ne fut pas long. A peine avaient-ils jeté leurs lignes dans cette eau tranquille et froide, ils les relevèrent avec des poissons lourds, d'un gris luisant d'acier.

Et toujours, et toujours, les morues vives se faisaient prendre; c'était rapide et incessant, cette pêche silencieuse. L'autre éventrait, avec son grand couteau, aplatissait, salait, comptait, et la saumure qui devait faire leur fortune au retour s'empilait derrière eux, toute ruisselante et fraîche.

Les heures passaient monotones, et, dans les grandes régions vides du dehors, lentement la lumière changeait; elle semblait maintenant plus réelle. Ce qui avait été un crépuscule blême, une espèce de soir d'été hyperborée, devenait à présent, sans intermède de nuit, quelque chose comme une aurore, que tous les miroirs de la mer reflétaient en vagues traînées roses....

Ils continuèrent de pêcher, car il ne fallait pas perdre son temps en causeries : on était au milieu d'une immense peuplade de poissons, d'un *banc* voyageur, qui, depuis deux jours, ne finissait pas de passer.

Ils avaient tous veillé la nuit d'avant et attrapé, en trente heures, plus de mille morues très grosses ; aussi leurs bras forts étaient las, et ils s'endormaient Leur corps veillait seul, et continuait de lui-même sa manœuvre de pêche, tandis que, par instants, leur esprit flottait en plein sommeil. Mais cet air du large qu'ils respiraient était vierge comme aux premiers jours du monde, et si vivifiant que, malgré leur fatigue, ils se sentaient la poitrine dilatée et les joues fraîches.

La lumière matinale, la lumière vraie, avait fini par venir; comme au temps de la Genèse elle s'était *séparée d'avec les ténèbres* qui semblaient s'être tassées sur l'horizon, et restaient là en masses très lourdes ; en y voyant si clair, on s'apercevait bien à présent qu'on sortait de la nuit, — que cette lueur d'avant avait été vague et étrange comme celle des rêves.

Dans ce ciel très couvert, très épais, il y avait çà et là des déchirures, comme des percées dans un dôme, par où arrivaient de grands rayons couleur d'argent rose.

Les nuages inférieurs étaient disposés en une bande d'ombre intense, faisant tout le tour des eaux, emplissant les lointains d'indécision et d'obscurité. Ils donnaient l'illusion d'un espace fermé, d'une limite ; ils étaient comme des rideaux tirés sur l'infini, comme des voiles tendus pour cacher de trop gigantesques mystères qui eussent troublé l'imagination des hommes. Ce matin-là, autour du petit assemblage de planches qui portait Yann et Sylvestre, le monde changeant du dehors avait pris un aspect de recueillement immense; il s'était arrangé en sanctuaire, et les gerbes de rayons, qui entraient par les traînées de cette voûte de temple, s'allongeaient en reflets sur l'eau immobile comme sur un parvis de marbre. Et puis, peu à peu, on vit s'éclairer très loin une autre chimère : une sorte de découpure rosée très haute, qui était un promontoire de la sombre Islande.

Quatre heures du matin. Les autres qui étaient restés

couchés en bas, arrivèrent tous trois pour les relever. Encore un peu endormis, humant à pleine poitrine le grand air froid, ils montaient en achevant de mettre leurs longues bottes, et ils fermaient les yeux, éblouis d'abord par tous ces reflets de lumière pâle.

Alors Yann et Sylvestre firent rapidement leur premier déjeuner du matin avec des biscuits[1]; après les avoir cassés à coups de maillet, ils se mirent à les croquer d'une manière très bruyante, en riant de les trouver si durs. Ils étaient redevenus tout à fait gais à l'idée de descendre dormir, d'avoir bien chaud dans leurs couchettes, et, se tenant l'un l'autre par la taille, ils s'en allèrent jusqu'à l'écoutille[2], en se dandinant sur un air de vieille chanson.

(*Pêcheur d'Islande*, première partie, I.)

1. *Biscuit* : espèce de pain très dur fabriqué à l'usage de ceux qui voyagent sur mer.
2. *Écoutille*, ouverture pratiquée sur le pont d'un navire, et qui le met en communication avec l'étage inférieur.

PAUL BOURGET

(NÉ EN 1852)

Né à Amiens en 1852, M. Paul Bourget a commencé par publier plusieurs volumes de vers; c'est en effet en se pliant aux lois exactes du mètre qu'il semble, de parti pris, avoir voulu faire son apprentissage d'écrivain. Aussi son premier ouvrage en prose étonna-t-il autant par la sûreté de la forme que par la richesse et l'originalité de la pensée : c'était une espèce d'enquête sur l'état intellectuel et moral de la France contemporaine, qu'il poursuivit pendant trois ans (*Essais* — 1883 — et *Nouveaux essais* — 1885 — de *psychologie contemporaine*) sous la forme d'études consacrées aux plus grands de nos écrivains, ou à ceux qui paraissaient représenter le mieux les sentiments et les aspirations de leurs concitoyens, un Renan, un Taine, un Flaubert, un Dumas fils, un Leconte de Lisle, etc. D'autre part, entre la première et la seconde partie de cet ouvrage, l'auteur avait abordé le genre du roman : mais le roman même, il le concevait, ainsi qu'il avait fait la critique littéraire, beaucoup moins comme une œuvre destinée au divertissement des esprits curieux et oisifs que comme une étude de morale sociale et de psychologie. En plus d'un endroit de ses livres, M. Paul Bourget a témoigné de son admiration pour Stendhal et pour Balzac, et il rappelle en effet ces maîtres par son goût pour le détail exact et caractéristique : toutefois des romans comme *Cruelle énigme* (1885) *Crime d'amour* (1886), *André Cornélis* (1887), etc., et surtout le *Disciple* (1889), qui semble être jusqu'ici le plus bel effort de l'auteur, ne font pas moins penser, en dépit de différences qui tiennent à la diversité des époques, aux chefs-d'œuvre les plus classiques de notre littérature : car le sujet en est aussi simple que l'analyse des passions et des caractères y est délicate et profonde. Mais ce n'est pas tout : M. Paul Bourget prétend, par delà les faits observés, pénétrer les lois générales qui gouvernent le monde moral, et c'est à la démonstration d'une sorte de philosophie sociale inspirée des doctrines de Joseph de Maistre que sont consacrés les récits plus récents du *Fantôme* (1901), de l'*Etape* (1902), d'*un Divorce* (1904), de *l'Emigré* (1907), etc. — Le psychologue et le moraliste soucieux de l'avenir de la société et surtout de la société française se retrouvent encore dans les impressions de voyage de M. Paul Bourget, notamment dans ces « notes sur l'Amérique », qu'il a réunies sous le titre d'*Outre-mer* (1895)[1].

1. Œuvres publiées chez Plon-Nourrit et Cie, éditeurs.

RESPONSABILITÉ[1]

Avoir fait le mal le sachant et le voulant, c'est très amer pour un homme qui vaut mieux que ses actes. Mais avoir dévoué trente années à une œuvre, avoir cru cette œuvre utile, l'avoir poursuivie sincèrement, simplement, avoir repoussé comme injurieuses les accusations d'immoralité lancées par des adversaires passionnés, s'être tendu à ne jamais douter de son esprit et, tout d'un coup, à la lumière d'une révélation foudroyante, tenir une preuve indiscutable, une preuve réelle comme la vie elle-même, que cette œuvre a empoisonné une âme, qu'elle portait en elle un principe de mort, qu'elle répand à l'heure présente ce principe dans tous les coins du monde, — ah! la cruelle secousse à recevoir, et la cruelle blessure, quand la secousse ne devrait durer qu'une heure et la blessure se fermer aussitôt!

Tous les penseurs révolutionnaires ont connu de ces heures d'angoisses. Mais la plupart les traversent vite. Voici pourquoi. Il est rare qu'un homme soit lancé dans la bataille des idées sans bien vite devenir le comédien de ses premières sincérités. On soutient son rôle. On a des partisans et surtout on arrive bientôt, par le frottement avec la vie, à cette conception de l'à peu près qui vous fait admettre comme inévitable un certain déchet de votre idéal. On se dit que l'on fait du mal ici, du bien ailleurs, et quelquefois qu'au demeurant le monde et les gens iront toujours de même. Chez Adrien Sixte, la sincé-

1. Adrien Sixte (personnage tout imaginaire d'ailleurs) est une espèce de Spinoza moderne, dont les doctrines sont aussi hardies que sa vie est austère. Ces doctrines aboutissent à un déterminisme absolu : niant le libre arbitre, elles détruisent par là même les idées de mérite et de démérite, de vertu et de vice, de remords et de satisfaction morale, l'idée en un mot de responsabilité. — Or un jeune homme doué à la fois d'instincts pervers et d'un esprit logique, Robert Greslou, a lu avec passion les ouvrages du philosophe, et, fondant enfin sa conduite sur ses principes, il a commis un crime abominable. — Adrien Sixte, au moment où commence le récit qu'on va lire, vient de prendre connaissance du mémoire dans lequel ce misérable raconte l'histoire de son esprit et la genèse de son forfait.

rité était trop entière pour qu'un pareil raisonnement fût possible. Il n'avait, lui, ni rôle à jouer, ni fidèles à ménager. Il était seul. Sa philosophie et lui ne formaient qu'un, et les compromis dont s'accompagne toute grande renommée n'avaient rien entamé dans sa belle âme farouche et fière de savant. Il faut ajouter qu'il avait trouvé le moyen, grâce à sa parfaite bonne foi, de traverser la société sans jamais la voir. Les passions qu'il avait dépeintes, les crimes qu'il avait étudiés, il les voyait comme ces personnages que désignent les observations médicales : « A..., 35 ans..., telle profession..., célibataire... » Et l'exposition du cas se développe, sans un détail qui donne au lecteur la sensation de l'individuel. Pour tout dire, jamais le théoricien rigoureux des passions, l'anatomiste minutieux de la volonté[1], n'avait vu bien en face une créature de chair et d'os; en sorte que le mémoire de Robert Greslou ne se trouvait pas seulement parler à sa conscience d'honnête homme : il devait mordre et il mordait sur l'imagination du philosophe à la manière dont la clarté du soleil mord sur la pupille d'un malade opéré soudain de la cataracte. Aussi, pendant les huit jours qui suivirent cette première lecture, ce fut comme une obsession continuelle, et cette obsession augmenta la douleur morale en la doublant d'une sorte de malaise physique. Ce cerveau de manieur d'abstractions subissait l'étreinte obsédante d'un cauchemar précis et concret. Le psychologue le voyait, son funeste disciple, tel qu'il l'avait vu là, dans cette même chambre[2], posant les pieds sur ce même tapis, appuyant son bras sur cette même table, respirant, bougeant. Derrière les mots écrits sur le papier, il entendait cette voix un peu sourde qui lui prononçait la terrible phrase : « J'ai vécu avec votre pensée et de votre pensée, si passionnément, si complètement.... » Et les mots de la

1. Allusion au titre de deux ouvrages d'Adrien Sixte : *Théorie des passions* et *Anatomie de la volonté*.

2. Adrien Sixte avait reçu, deux ans auparavant, deux visites du jeune Robert Greslou, alors étudiant.

confession, au lieu de rester de simples caractères, écrits avec l'encre froide sur l'inerte papier, s'animaient ainsi en paroles derrière lesquelles il sentait vivre un être.... Cela seul, cette hantise hallucinante du visage du jeune homme, suffisait à bouleverser Adrien Sixte.... Lui, le négateur de toute liberté, lui, le fataliste qui décomposait la vertu et le vice avec la brutalité d'un chimiste étudiant un gaz, lui, le prophète hardi de l'universel mécanisme, et qui jusqu'alors avait toujours connu l'harmonie parfaite de son cœur et de son esprit, il souffrait d'une souffrance en contradiction avec toutes ses doctrines : il avait des remords, il se sentait responsable !

Ce fut seulement après ces huit jours d'un premier saisissement, une fois le mémoire lu et relu, à pouvoir en réciter toutes les phrases, que ce conflit du cœur et de l'esprit devint lucide chez Adrien Sixte, et le philosophe tenta de réagir. Il se promenait au Jardin des Plantes[1], par une après-midi de cette fin de février[2], douce comme un printemps. Il s'assit sur un banc, dans son allée favorite, celle qui longe la rue de Buffon, et au pied d'un acacia de Virginie, étayé de béquilles de fer, garni de plâtras comme un mur, avec des branches nouées comme les doigts d'un géant goutteux.

L'auteur de la *Psychologie de Dieu*[3] aimait ce vieux tronc desséché de toute sève, à cause de la date inscrite sur la pancarte et qui constituait l'état civil du pauvre arbre.... « Planté en 1632... » 1632! L'année de la naissance de Spinoza ! Le soleil de deux heures était ce jour-là très doux et cette impression détendit les nerfs du promeneur. Il regarda autour de lui distraitement, et se plut à suivre le manège de deux enfants qui jouaient auprès de leur mère. Ils ramassaient du sable avec des

1. Adrien Sixte demeurait tout près de ce beau jardin, situé dans la partie sud-est de Paris, et qui, fondé en 1635 par Guy de La Brosse, médecin du roi Louis XIII, fut dirigé par Buffon de 1739 à 1788.

2. La scène en effet est censée se passer au mois de février 1887.

3. Le premier en date des ouvrages d'Adrien Sixte.

pelles en bois pour en construire une maison imaginaire. A un moment, l'un d'eux se releva dans un geste de brusquerie et cogna de la tête contre le banc qui se trouvait derrière lui. Il devait s'être fait beaucoup de mal, car son petit visage se contracta dans une grimace de douleur, et il eut, avant de fondre en larmes, ces quelques secondes de silence suffoqué qui précèdent les sanglots des enfants. Puis, dans un accès de rage furieuse, il se retourna contre le banc dont il frappa le bois avec son poing fermé, furieusement.

« Es-tu bête, mon pauvre Constant », lui dit sa mère en le secouant et lui essuyant les yeux; « allons, mouche-toi, » et elle le moucha ; « quand tu te seras mis en colère contre un morceau de bois, ça[1] t'avancera bien... »

Cette scène avait diverti le savant. Lorsqu'il se leva pour continuer sa promenade sous ce bon soleil, il y pensa longuement : « Je ressemble à ce petit garçon, » se disait-il. « Dans sa naïveté d'enfant, il anime un objet inanimé, il le rend responsable... Et moi, que fais-je d'autre, depuis plus d'une semaine ?... » Pour la première fois depuis la lecture du mémoire, il osa formuler sa pensée avec la netteté qui était la marque propre de son esprit et de tous ses travaux ; « Moi aussi, je me suis cru responsable pour une part dans cette affreuse aventure... Responsable ?... Ce mot n'a pas de sens... » Tout en cheminant vers la porte du jardin, puis vers l'île Saint-Louis et vers Notre-Dame[2], il reprenait le détail des raisonnements dirigés contre cette notion de responsabilité dans l'*Anatomie de la volonté*, surtout sa critique de l'idée de cause.

Il avait toujours tenu particulièrement à ce morceau. « Voilà qui est évident », conclut-il. et puis, après s'être ainsi enfoncé la certitude une fois de plus dans son intelligence, il se contraignit de penser à Greslou, à celui de

1. *Ça*, contraction populaire du pronom *cela*.
2. *L'île Saint-Louis* : île formée par la Seine dans Paris avant l'île de la Cité ; c'est dans cette dernière qu'est située l'église Notre-Dame.

maintenant, prisonnier dans la cellule n° 7, au fond de la maison d'arrêt de Riom, et au Greslou d'autrefois, au jeune étudiant de Clermont penché sur les pages de la *Théorie des passions* et de la *Psychologie de Dieu*. Il éprouva de nouveau une sensation insupportable que ses livres eussent été ainsi maniés, médités, aimés par cet enfant. « Que nous sommes doubles ! » songea-t-il, « et pourquoi cette impuissance à vaincre des illusions que nous savons mensongères?... » Tout d'un coup une phrase du mémoire de Greslou lui revint à la tête : « J'ai des remords, quand les doctrines auxquelles je crois, les vérités que je sais, les convictions qui forment l'essence même de mon intelligence me font considérer le remords comme la plus niaise des illusions humaines... » L'identité entre son état moral actuel et l'état moral de son élève lui apparut comme si haïssable qu'il essaya de s'en débarrasser par un nouveau raisonnement. « Hé bien ! se dit-il, imitons les géomètres, admettons comme vrai ce que nous savons être faux... Procédons par l'absurde. Oui, l'homme est une cause, et une cause libre. Donc, il est responsable... Soit. Mais quand, où, comment ai-je mal agi? Pourquoi ai-je des remords à propos de ce scélérat? Quelle est ma faute?... » Il rentra, décidé à passer en revue toute sa vie. Il s'aperçut tout petit enfant et qui travaillait à ses devoirs avec une minutie de conscience digne de son père l'horloger. Plus tard, quand il avait commencé de penser, qu'avait-il aimé, qu'avait-il voulu? La vérité. Quand il avait pris la plume, pourquoi avait-il écrit, pour servir quelle cause, sinon la vérité? A la vérité il avait tout sacrifié : fortune, place, famille, santé, amours, amitiés. Et qu'enseignait même le Christianisme, la doctrine la plus pénétrée des idées contraires aux siennes? « Paix sur la terre aux hommes de bon vouloir », c'est-à-dire à ceux qui ont cherché la vérité. Pas un jour, pas une heure dans ce passé qu'il scrutait avec toute la force du plus subtil génie mis au service de la plus intègre conscience,

il n'avait manqué au programme idéal de sa jeunesse, formulé autrefois dans cette noble et modeste devise : « Dire toute sa pensée, ne dire que sa pensée. » — « C'est le devoir, cela, pour ceux qui croient au devoir, se dit-il, et je l'ai rempli.. » Cette nuit-là, et au sortir de cette méditation courageuse sur sa destinée de travailleur intègre, ce grand honnête homme put s'endormir enfin et d'un sommeil que le souvenir de Robert Greslou ne troubla pas.

En se réveillant, au lendemain de cette sorte de confession générale faite à lui-même et pour lui-même, Adrien Sixte se retrouva calme encore. Il était trop habitué à se regarder vivre pour ne pas chercher une cause à cette volte-face de ses impressions, et d'une bonne foi trop entière pour ne pas reconnaître cette cause. Il devait cette accalmie momentanée à ses remords, au simple fait d'avoir admis comme vraies, pendant quelques heures, des idées sur la vie morale qu'il condamnait par sa raison. « Il y a donc des idées bienfaisantes et des idées malfaisantes, » conclut-il. « Mais quoi? La malfaisance d'une idée prouve-t-elle sa fausseté? Supposons que l'on puisse cacher au marquis de Jussat [1] la mort de Charlotte, il s'apaiserait dans l'idée que sa fille est vivante. Cette idée lui serait salutaire. En serait-elle vraie pour cela?... Et inversement... » Adrien Sixte avait toujours considéré comme un sophisme, comme une lâcheté, l'argumentation dirigée par certains philosophes spiritualistes contre les funestes conséquences des doctrines nouvelles, et, généralisant le problème, il se dit encore : « Tant vaut l'âme, tant vaut la doctrine. La preuve en est que ce Robert Greslou a transformé les pratiques religieuses en un instrument de sa propre perversité [2]... » Il reprit le mé-

1. L'un des personnages du roman d'où ce fragment est tiré. — Charlotte de Jussat est sa fille.

2. Allusion à un passage du mémoire où Greslou, rappelant la piété dont il avait fait preuve dans son adolescence, avouait qu'alors même il entrait, dans les examens de conscience auxquels il se livrait en vue de la confession, plus de plaisir et de subtilité d'esprit que de repentir.

moire pour y rechercher les pages consacrées par l'accusé à ses sensations d'église; puis, cette lecture le fascinant de nouveau, il relut ce long morceau d'analyse, mais en s'attachant cette fois à chacun des passages où son nom, ses théories, ses ouvrages étaient mentionnés. Il appliquait toute sa force d'esprit à se démontrer que chacune des phrases citées par Greslou eût justifié des actes absolument contraires à ceux que le morbide jeune homme avait justifiés par elles. Cette reprise attentive et minutieuse du fatal manuscrit eut pour effet de le rejeter dans un nouvel accès de son trouble intime. Les raisonnements n'y faisaient rien. Avec sa magnifique sincérité, le philosophe le reconnaissait : le caractère de Robert Greslou, déjà dangereux par nature, avait rencontré, dans ses doctrines à lui, comme un terrain où se développer dans le sens de ses pires instincts, et, ce qui ajoutait à cette première évidence une autre[1], non moins douloureuse, c'est qu'Adrien Sixte se trouvait radicalement impuissant à répondre au suprême appel jeté vers lui par son disciple, du fond de son cachot. De tout ce mémoire les dernières lignes[2] remuaient dans le philosophe la corde la plus profonde. Quoique le mot de dette n'y fût pas prononcé, il sentait comme un droit de ce malheureux sur lui. Greslou disait vrai : un maître est uni à l'âme qu'il a dirigée, même s'il n'a pas voulu cette direction, même si cette âme n'a pas bien interprété l'en-

1. Il eût été peut-être plus conforme aux habitudes de la phrase française d'écrire : « Ce qui, à cette première évidence, en ajoutait une autre. »

2. Ces dernières lignes, les voici : « Écrivez-moi, mon cher maître, dirigez-moi. Renforcez-moi dans la doctrine qui fut, qui est encore, la mienne, dans cette conviction de l'universelle nécessité qui veut que même nos actions les plus détestables, les plus funestes, se rattachent à l'ensemble des lois de cet immense univers. Dites-moi que je ne suis pas un monstre, qu'il n'y a pas de monstre, que vous serez encore là si je sors de cette crise suprême, à me vouloir comme disciple, comme ami. Si vous étiez un médecin et qu'un malade vint vous montrer sa plaie, vous la panseriez par humanité. Vous êtes un médecin aussi, un grand médecin des âmes. Ah ! la mienne est bien profondément blessée, bien saignante. Je vous en supplie, une parole qui la soulage, une parole, une seule, et vous serez à jamais béni de votre fidèle Robert Greslou. »

seignement, par une sorte de lien mystique, et qui ne permet pas de jeter à certaines agonies morales le geste indifférent de Ponce Pilate. Ce fut là une seconde crise, plus cruelle peut-être que la première. Quand il avait été saisi de cette affolante angoisse à l'aspect des ravages produits par son œuvre, le savant était surtout la victime d'une panique. Il pouvait se dire et il s'était dit que le sursaut de la terrible révélation agissait sur lui. A présent qu'il était de sang-froid, il mesurait, avec une précision affreuse, l'impuissance de sa psychologie, si savante fût-elle, à manier ce mécanisme étrange qui est une âme humaine. Que de fois, pendant cette fin de février et dans les premiers jours de mars, il commença pour Robert Greslou des lettres qu'il se sentait incapable d'achever? Qu'avait-il à dire en effet à ce misérable enfant? Qu'il faut accepter l'inévitable dans le monde intérieur comme dans le monde extérieur, accepter son âme comme on accepte son corps? Oui, c'était là le résumé de toute sa philosophie. Mais cet inévitable, c'était ici la plus hideuse corruption dans le passé et dans le présent. Conseiller à cet homme de s'accepter lui-même, avec toutes les scélératesses d'une nature pareille, c'était se faire le complice de cette scélératesse. Le blâmer? au nom de quel principe l'eût-il fait, après avoir professé que la vertu et le vice sont des additions[1], le bien et le mal des étiquettes sociales sans valeur, enfin que tout est nécessaire dans chaque détail de notre être, comme dans l'ensemble de l'univers? Quel conseil lui donner davantage pour l'avenir? Par quelles paroles empêcher que ce cerveau de vingt-deux ans fût ravagé d'orgueil et de sensualité, de curiosités malsaines et de dépravants paradoxes? Démontrerait-on à une vipère, si elle comprenait un raisonnement, qu'elle ne doit pas sécréter son venin? « Pourquoi

1. « Tout acte, avait écrit jadis Adrien Sixte, est une addition » (c'est-à-dire la résultante ou la somme d'un certain nombre d'antécédents); « dire qu'il est libre, c'est dire qu'il y a dans un total plus que dans les éléments additionnés. Cela est aussi absurde en psychologie qu'en arithmétique. »

suis-je une vipère? » répondrait-elle. Cherchant à préciser sa pensée par d'autres images empruntées à ses propres souvenirs, Adrien Sixte comparait le mécanisme mental, démonté devant lui par Robert Greslou, aux montres dont il regardait, tout petit, aller et venir les rouages sur l'établi paternel. Un ressort marche, un mouvement suit, puis un autre, un autre encore. Les aiguilles bougent. Qui enlèverait, qui toucherait seulement une pièce, arrêterait toute la montre. Changer quoi que ce fût dans une âme, ce serait arrêter la vie. Ah! si le mécanisme pouvait de lui-même modifier ses rouages et leur marche! Si l'horloger reprenait la montre pour en refaire les pièces! Il y a des créatures qui reviennent du mal au bien, qui tombent et se relèvent, qui déchoient et se reconstituent dans leur moralité. Oui, mais il y faut l'illusion du repentir, qui suppose l'illusion de la liberté et celle d'un juge, d'un père céleste. Pouvait-il, lui, Adrien Sixte, écrire au jeune homme : « Repentez-vous! » quand, sous sa plume de négateur systématique, ce mot signifiait : « Cessez de croire à ce que je vous ai démontré comme vrai »? Et pourtant c'est affreux de voir une âme mourir sans rien essayer pour elle. Arrivé à ce point de sa méditation, le penseur se sentait acculé à l'insoluble problème, à cet inexpliqué de la vie de l'âme, aussi désespérant pour un psychologue que l'inexpliqué de la vie du corps pour un physiologiste. L'auteur du livre sur Dieu, et qui avait écrit cette phrase : « Il n'y a pas de mystères, il n'y a que des ignorances..., » se refusait à cette contemplation de l'au-delà qui, montrant un abîme derrière toute réalité, amène la science à s'incliner devant l'énigme et à dire un « je ne sais pas, je ne saurai jamais », qui permet à la religion d'intervenir. Il sentait son incapacité à rien faire pour cette âme en détresse, et qu'elle avait besoin d'un secours qui fût, pour tout dire, surnaturel.

(*Le Disciple*, V.)

LES ORATEURS DE LA VICTOIRE

Georges Clemenceau (né en 1841). — Paul Deschanel (né en 1857). — Raymond Poincaré (né en 1860).

C'est un livre tout entier qu'il conviendrait de consacrer aux Français illustres, chefs d'armées, hommes d'État, grands écrivains et penseurs, auxquels les événements de 1914-1918 auront inspiré des discours et des ordres du jour qui demeureront comme des monuments immortels du génie national en même temps que de la plus haute éloquence militaire et politique. Parmi ceux pourtant qui, dès longtemps, comptaient au nombre de nos grands orateurs, il en est trois qui, avec une autorité exceptionnelle, ont été comme les symboles vivants de l'esprit de la nation au cours de cette terrible et glorieuse période : M. Raymond Poincaré, président de la République; M. Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés; M. Georges Clemenceau, président du Conseil des ministres et ministre de la guerre. M. Georges Clemenceau, qui, rappelé au gouvernement[1] à l'âge de soixante-dix-sept ans, s'est dressé, au milieu des circonstances les plus tragiques, comme la personnification de la volonté à qui rien ne résiste, de l'énergie que rien n'entame, de la foi, dont rien ne triomphe, dans les destinées de la patrie; — M. Paul Deschanel[2], qui, investi de cette présidence de la Chambre des Députés, où l'ont maintenu, pendant et après la guerre, la confiance, l'admiration et la reconnaissance de ses collègues, n'a cessé d'exalter cette discipline volontaire des pays libres armés pour la défense du droit, génératrice d'héroïsme sur le champ de bataille, principe, à l'intérieur, de l'union indé-

1. 15 novembre 1917. M. Clemenceau qui, depuis 1871, a fait partie, presque sans interruption, de nos assemblées législatives, avait été déjà en 1906-1908, président du Conseil des ministres. — Il est né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée).

2. Né à Bruxelles, où son père, Emile Deschanel (1819-1904), professeur, et écrivain du plus grand talent, s'était réfugié après la proclamation du second Empire (1852); député d'Eure et-Loir depuis 1885, membre de l'Académie française (1899), président de la République (1920).

fectible et sacrée des esprits et des cœurs; — M. Raymond Poincaré enfin[1], dans la voix duquel, du jour calme et grandiose de la mobilisation aux sombres journées de l'invasion et des bombardements, puis aux jours de triomphe où l'agresseur dut s'avouer vaincu en demandant l'armistice, précurseur de la paix, la France n'a cessé de reconnaître, avec l'expression de ses espérances ou de ses douleurs, de ses angoisses ou de ses joies, sa propre voix, sa voix unanime et son âme elle-même.

Jamais l'éloquence de ces trois grands citoyens ne s'est élevée plus haut que dans la glorification de la victoire : c'est à cette dernière période de la guerre — la période de l'armistice — que nous empruntons les discours qui vont suivre.

I

GEORGES CLEMENCEAU

LA VOLONTÉ DE LA PATRIE[2]

Il est impossible, après être entré dans la vie politique en 1871, à l'Assemblée de Bordeaux, et avoir été — je suis le dernier survivant d'entre eux — l'un des signataires de la protestation contre le démembrement de l'Alsace-Lorraine[3], il m'est impossible, à cette heure, où la paix n'est peut-être pas aussi prochaine que quelques-uns d'entre nous peuvent le croire, mais où, cependant,

1. Né à Bar-le-Duc, député, puis sénateur de la Meuse, plusieurs fois ministre et président du Conseil des ministres, membre de l'Académie française, président de la République (1913-1920).

2. Chambre des députés, séance du 5 novembre 1918. L'Assemblée, au milieu du plus vif enthousiasme, a reçu la nouvelle de l'armistice demandé par l'Autriche, et M. Clemenceau, président du Conseil des ministres, vient de lui donner lecture des conditions acceptées par cette puissance; c'est cette lecture, saluée par les applaudissements de toute la Chambre, qu'il fait suivre du discours qu'on va lire.

3. 17 février 1871.

notre victoire est assurée, il m'est impossible à ce moment de descendre de cette tribune sans avoir rendu hommage à ceux qui ont été les initiateurs et les metteurs en œuvre de l'immense tâche nationale qui s'achève en ce moment.

Je veux parler de Gambetta. (*Vifs applaudissements prolongés. — MM les députés se lèvent.*)[1]

Je veux parler de celui qui a été le défenseur du territoire dans des conditions telles que la victoire était impossible, et qui n'a jamais désespéré. (*Nouveaux applaudissements.*) Avec lui à Bordeaux, avec Chanzy, j'ai voté la continuation de la guerre[2]. Et vraiment, quand je vois ce qui s'est passé pendant ce demi-siècle, je me demande si, après tout, pendant cinquante ans, la guerre n'a pas continué. (*Très bien ! très bien !*)

Je veux que, de cette tribune, il soit entendu que le premier acte du Gouvernement a été de se retourner vers ceux de ces grands protestataires que vous avez applaudis tout à l'heure : Scheurer-Kestner[3], Küss, maire de Strasbourg, succombant à la peine, mourant à Bordeaux[4]; je veux que notre pensée se retourne vers eux et que, lorsque les terribles portes de fer que l'Allemagne a refermées sur nous vont s'ouvrir, nous leur disions : « Passez les premiers, vous avez montré le chemin. » (*Vifs applaudissements répétés.*)

Maintenant encore, si vous voulez me le permettre, je voudrais dire une parole que je crois utile.

Elle est déjà dans vos esprits, j'en suis sûr; mais l'heure viendra pour nous à mesure que les problèmes de la guerre disparaîtront — le plus tôt possible, je l'es-

1. Nous conservons les indications des « mouvements de séance » qui sont données par l · *Journal officiel.*

2. Le général Chanzy (1823-1883) avait été élu député des Ardennes; Gambetta (1838-1882), député du Bas-Rhin; M. Clemenceau, député de la Seine.

3. Né à Mulhouse en 1833, sénateur inamovible (1875), mort en 1899.

4. Le soir même du jour où l'Assemblée dut voter la paix (1er mars 1871).

père — de comprendre que de nouveaux devoirs s'imposeront à nous. (*Applaudissements.*)

On nous a dit que nous voulions la guerre. Oui, nous la voulions depuis l'agression allemande ; mais nous la voulions pour la paix, nous la voulions pour une paix de justice et de droit avec les garanties nécessaires. (*Applaudissements.*)

Et ceux qui ont pu voir de leurs yeux l'œuvre des Allemands dans les pays envahis comprendront avec nous qu'après de tels crimes il est impossible que nous ne prenions pas les garanties nécessaires pour en empêcher le recommencement. (*Nouveaux applaudissements.*)

Messieurs, tous les problèmes, dans tous les domaines de l'activité nationale, vont se poser à la fois.

Cette guerre est la plus formidable que le monde ait jamais vue.

Avec les progrès des armements, les progrès scientifiques, il faut bien dire le mot, et l'intérêt que les peuples tout entiers ont maintenant à se jeter dans la bataille pour assurer leurs droits, je me demande ce qu'ils deviendraient, ce que toute l'humanité deviendrait, si nous étions exposés plus tard à de nouvelles guerres dépassant toutes celles que nous avons vues. (*Vifs applaudissements unanimes.*)

Ceci, je ne le veux pas, et, je n'ai pas besoin de le dire, il n'y a pas un homme qui le veuille. (*Nouveaux applaudissements.*) Seulement, les paroles sont belles, les actes sont difficiles, pénibles, cruels et douloureux parfois.

Je demande aux Assemblées de la République française de préparer déjà dans leurs pensées le travail qui bientôt s'imposera à elles et qui ne sera pas moins redoutable que celui de la guerre.

Il est beau pour un homme, en un jour de bataille, de rassembler toute son énergie dans un acte d'héroïsme incomparable et de se jeter au-devant de la mitraille. Cet homme est honoré par les générations futures. Mais

il y a aussi le *poilu* [1] de la paix (*très bien! très bien!*), il y a l'homme à qui les plus graves problèmes se posent et qui, s'il se trompe pendant une trop longue durée de temps, peut aboutir à déchaîner les catastrophes qu'il a voulu éviter.

Voilà ce qui nous importe. Nous commettrons des erreurs, nous en avons tous commis, mais il ne faut pas en commettre trop ni pendant trop longtemps. (*Très bien! très bien!*)

Il faut nous affranchir des vieilles habitudes d'esprit qui ont fait de nous un peuple prompt aux querelles pour un idéal qui est beau, admirable, que l'on croit atteindre, vers lequel on tend les bras, mais qu'on n'atteint jamais, comme les astres qui éclairent le ciel. Il faut que nous soyons capables d'accomplir cette réforme de nous-mêmes si, après avoir été dignes de la guerre, nous voulons nous montrer dignes de la paix. (*Applaudissements.*)

Il faut bien le dire : si nous n'avions pas eu d'alliés dans cette guerre, nous n'aurions pas pu triompher. (*Applaudissements.*) Aucun des alliés n'aurait pu triompher sans le secours des autres. (*Applaudissements.*) A quelques-uns cela paraîtra peut-être une diminution de gloire : j'y vois, moi, une meilleure chance pour l'humanité. (*Vifs applaudissements sur tous les bancs.*)

Nous avons fait des amis de nos vieux ennemis séculaires, les Anglais (*rires et applaudissements*), et nous les aimons bien. (*Nouveaux applaudissements.*) Nous voyons les prodiges qu'ils accomplissent sur nos champs de bataille. (*Applaudissements.*)

M. le ministre des affaires étrangères [2] et M. le président de la Chambre [3] ont rendu hommage à la glorieuse Bel-

1. *Poilu*, nom populaire du soldat français pendant la guerre de 1914-1918.
2. M. Stéphen Pichon (né en 1857).
3. Voir ci-après le discours de M. Paul Deschanel.

gique, à la noble Italie, à la Grèce, à la Serbie, ainsi qu'à tous ces jeunes peuples qui vont se trouver tirés du plus affreux joug séculaire et qui, grâce à nous et grâce à eux d'abord, vont revivre pour la vraie gloire, celle de la justice et de la liberté. (*Applaudissements prolongés.*)

Je ne parle pas des États-Unis d'Amérique, qui étaient de vieux amis : lorsqu'ils sont venus sur notre territoire, nous nous connaissions déjà, nous n'avons fait que nous retrouver. (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

Il faut que l'alliance dans la guerre soit suivie de l'indéfectible alliance dans la paix. (*Messieurs les députés se lèvent et applaudissent longuement.*)

Les peuples sont arrivés à comprendre qu'ils étaient tous solidaires.

Mais, permettez-moi de le dire : ce qu'il faudra, avant tout, désormais, c'est réaliser la solidarité française. (*Vifs applaudissements.*)

Comme nous nous sommes bien haïs, bien exécrés, querellés, injuriés les uns les autres! Et comme nous avons été heureux de nous retrouver de vrais amis en ces jours terribles! (*Applaudissements répétés.*)

C'est la grande consolation qui, à travers d'indicibles souffrances, nous a fait tout supporter pour la patrie commune! A droite, à gauche, au centre, il n'y avait plus que des Français. (*Vifs applaudissements*).

Messieurs, il faut que cela demeure. (*Applaudissements prolongés.*)...

[Sur divers bancs du parti socialiste : « *Abandonnez-vous votre idéal?* »]

— Quelle question ! Comment pouvez-vous en douter? Croyez-vous que j'abandonnerais mon idéal ? Et, si je ne l'abandonne pas, comment pourrais-je vous inviter à abandonner le vôtre ? C'est votre gloire, c'est la nôtre à tous : c'est parce que nous sommes un pays d'idéal et que nous avons eu à payer de tant de souffrances nos querelles, que nous sommes arrivés quelquefois à obtenir ce

titre de conducteurs de l'humanité. (*Applaudissements.*)

Il ne faut pas que l'étranger qui, avant la guerre, avait peut-être appris à nous estimer d'une façon insuffisante, arrive à penser qu'il nous avait bien jugés. Non ! Il faut être nous-mêmes. (*Très bien ! très bien!*)

Tout ce que nous voulons, nous continuerons de le vouloir. Tout ce que nous cherchons, nous continuerons de le chercher.

Mais l'homme n'est pas infaillible; et les partis, d'un côté ou de l'autre, qui s'arrogent le droit d'infaillibilité, conduiront les peuples qui les auront trop écoutés à reconnaître un jour le danger d'avoir suivi aveuglément les pasteurs dont la connaissance universelle n'était pas à la hauteur de ce qu'ils ont pu croire. (*Applaudissements.*)

Il nous faut la solidarité nationale. Nous avons voulu faire la République et nous l'avons faite. (*Applaudissements.*) Nous l'avons faite dans la paix et nous l'avons gardée dans la guerre, et elle nous a sauvés dans la guerre. (*Vifs applaudissements et acclamations.*)

Nous avons gagné la guerre. Nous attendrons peut-être quelque temps encore la paix que nous voulons. Mais la destinée a désormais fixé pour un temps indéfini non seulement la fortune de la France, mais la fortune des pays qui sont dignes de la liberté. (*Applaudissements.*)

Soyons unis ! Maintenons nos querelles d'idées, mais qu'elles s'arrêtent quand l'intérêt de la patrie serait en danger ! (*Vifs applaudissements.*)

Je ne vise aucun but politique et je ne veux défendre ici aucun intérêt personnel : j'aspire simplement au jour où, grâce aux circonstances, vous serez débarrassés de moi. (*Protestations et acclamations sur de nombreux bancs.*)

Laissez-moi le dire ici : vraiment il faut être humanitaire ; mais il faut être Français d'abord. (*Vifs applaudissements.*) Il faut être Français, parce que la France

représente une conception d'idéalisme, d'humanité qui est celle qui a prévalu dans le monde (*applaudissements*) et parce qu'on ne peut pas servir l'humanité aux dépens de la France. (*Vifs applaudissements unanimes.*)

Je vous demande pardon d'être resté à cette tribune plus longtemps que je ne voulais. (*Parlez! parlez!*) Le moment est venu où l'aurore de la grande et magnifique victoire se lève, le moment où nos pensées se tournent vers un but d'union et de fraternité. C'est bientôt fait d'écrire les mots sur les murs; mais il faut vivre ces beaux préceptes.

Voilà ce que je voudrais vous demander, et, si l'on veut savoir qui l'a exigé de nous, vous direz que c'est la patrie elle-même. En cette grande croisade humanitaire, vous ne serez pas seuls; car, tous, nous avons supporté notre part de combat. Aussi, à la fin de cette croisade, je voudrais que, modifiant un peu la formule de nos aïeux, nous nous promettions d'être frères, au sens véritable du mot, et que, si l'on nous demande qui nous a inspiré cette pensée, nous répondions: « La France le veut! La France le veut! ». (*Applaudissements répétés et prolongés. — MM. les députés se lèvent. — En regagnant le banc des ministres, M. le Président du Conseil reçoit de nombreuses félicitations.*)

II

PAUL DESCHANEL

I. — L'ITALIE A TRENTE ET A TRIESTE. LA SERBIE A BELGRADE[1]

Après la Bulgarie, la Turquie; après la Turquie, l'Autriche.

Tandis que Français et Américains délivrent l'Argonne, tandis que Britanniques et Belges délivrent les Flandres, les Serbes et les Français sont maîtres de la Serbie, les Italiens sont à Trieste et à Trente. (*Applaudissements prolongés. — Les députés se lèvent et acclament l'ambassadeur d'Italie, qui se trouve dans la tribune diplomatique.*)

Les Serbes sont dans Belgrade; toute la France est avec eux. (*Applaudissements prolongés. — Les députés se lèvent et acclament le ministre de Serbie, qui se trouve dans la tribune diplomatique.*)

L'attentat contre la Serbie a déchaîné la guerre[2]. La Serbie a eu l'honneur de subir le premier coup. Elle n'avait pas encore assez souffert au cours des âges! Elle avait défendu l'Europe contre l'Asie; l'Asie l'avait écrasée pendant quatre siècles[3]; ceux qu'elle avait sauvés, pour lui montrer leur reconnaissance, voulaient l'anéantir. Ils croulent aujourd'hui sous le poids de leurs crimes! (*Applaudissements prolongés.*)

Nous sommes fiers d'avoir été aux côtés de ces héros pendant leurs trois ans d'exil. Pas une heure ils n'ont

1. Discours prononcé dans la même séance que celui de M. Clemenceau qu'on vient de lire.

2. Déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie (28 juillet 1914).

3. 1459-1829. *L'Asie* : les Turcs.

douté, pas une heure ils n'ont fléchi; ni le vénéré roi Pierre[1], notre saint-cyrien, notre combattant de 1870 (*applaudissements prolongés*), dont l'épopée restera dans la mémoire des générations à l'égal des poèmes les plus touchants de l'antiquité, ni le prince Alexandre[2], digne de sa vaillante armée (*vifs applaudissements*), ni cette armée elle-même, digne d'un si grand passé. (*Vifs applaudissements.*)

L'été dernier, aux heures sombres, alors que la fortune des armes semblait nous trahir, le prince régent dit à notre ministre : « Si cela est nécessaire, nous quittons les Balkans; je m'embarque avec ce qui reste de l'armée serbe pour voler au secours de la France, car c'est la France qu'il faut sauver d'abord. » (*Applaudissements répétés et prolongés.*)

La France est victorieuse, la Serbie est libre. Après le martyre, voici le triomphe : le grand rêve des Yougo-Slaves[3] — comme celui des Polonais, des Tchèques, des Slovaques, des Roumains — se réalise; la France les salue fraternellement et acclame, en leur vie renaissante, une gloire immortelle! (*Applaudissements prolongés.*)

« Italie, a dit le poète, qu'ils accourent avec toi, pour la lutte suprême, les captifs épars sur la terre opprimée! »

Français, nous partageons ta joie et ton enthousiasme. Nos drapeaux frissonnent d'une même gloire et d'un même amour, comme à Magenta et à Solférino[4]. (*Vifs applaudissements.*)

Ce fut, au cours de cette guerre, une heure solennelle, celle où l'Italie, travaillée depuis tant d'années par les influences germaniques, secoua la perfide étreinte et se jeta, elle l'aïeule du monde latin, elle la mère du Droit,

1. Pierre Ier, né en 1844, proclamé roi de Serbie en 1903.
2. Né en 1888, fils du roi Pierre, régent depuis la fin de 1914.
3. Yougo-Slaves, ou Slaves méridionaux : ce sont essentiellement, outre les Serbes, les Croates et les Slovènes, incorporés jusqu'en 1918 à l'empire d'Autriche.
4. Batailles livrées les 4 et 24 juin 1859.

dans la noble et terrible épreuve[1]. (*Applaudissements prolongés.*)

Et tandis que, sur les âpres cimes et dans les glaces du Carso[2] brûlait la flamme de Virgile et de Dante, les soldats italiens, sur les champs de bataille où tant de fois la France a sauvé la civilisation, avec nos légions indomptables, chassaient l'Allemand. (*Vifs applaudissements.*)

Les souvenirs sacrés de Reims se confondront désormais, à travers les siècles, avec ceux de Venise[3] et d'Athènes.

Pendant que sonne la cloche du Capitole, nous crions au Roi, au Gouvernement, au Parlement, à l'armée, à la marine, couronnant les espoirs séculaires de notre sœur glorieuse :

O Rome, cité sainte des héros, des poètes et des dieux, à tous les prestiges, à toutes les splendeurs qui ravissent le cœur et l'imagination des hommes, tu ajoutes la beauté suprême : le triomphe de la liberté, la revanche de la justice! (*Applaudissements prolongés. — Les députés se lèvent et acclament le président.*)

2. — LA VICTOIRE[4]

La voilà donc enfin, l'heure bénie pour laquelle nous vivions depuis quarante-sept ans! — quarante-sept ans pendant lesquels n'a cessé de retentir en nos âmes le cri de douleur et de révolte de Gambetta, de Jules

1. Déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche, mai 1915.

2. Plateau rocheux qui longe l'Adriatique au-dessus de Trieste et, par conséquent, encore situé en 1915 en territoire autrichien, et où l'armée italienne dut longtemps se maintenir.

3. Allusion aux bombardements ininterrompus qui ont fait de Reims une cité de ruines; Venise a eu, durant la guerre, à souffrir des bombardements autrichiens : Athènes a beaucoup souffert au cours de la guerre de l'Indépendance grecque (1821-1827).

4. Discours prononcé à la Chambre des députés le 11 novembre 1918, jour de la signature de l'armistice demandé par l'Allemagne vaincue.

Grosjean, de Keller et des députés d'Alsace-Lorraine[1], celui de Victor Hugo, d'Edgar Quinet[2] et de Georges Clemenceau[3] (*vifs applaudissements*), quarante-sept ans pendant lesquels l'Alsace-Lorraine bâillonnée n'a cessé de crier vers la France! Un demi-siècle! Et demain nous serons à Strasbourg et à Metz! Nulle parole humaine ne peut égaler ce bonheur! (*Applaudissements unanimes et prolongés.*)

Provinces encore plus tendrement aimées parce que vous fûtes plus misérables, chair de notre chair, grâce, force et honneur de notre patrie, un barbare ennemi voulait faire de vous le signe de sa conquête. Non! vous êtes le gage sacré de notre unité nationale et de notre unité morale; car toute notre histoire resplendit en vous. (*Très bien! très bien!*) Oui, c'est toute la France, la France de tous les temps, notre ancienne France, comme celle de la Révolution et de la République triomphante, qui, respectueuse de vos traditions, de vos coutumes, de vos libertés, de vos croyances, vous rapporte toute sa gloire! (*Acclamations unanimes. — MM. les députés se lèvent.*)

Et maintenant, Français, inclinons-nous pieusement devant les artisans magnifiques du grand œuvre de grandeur et de justice, ceux de 1870 et ceux de 1914. Ceux de 1870 sauvèrent — non l'honneur, certes: l'honneur était sauf, j'en atteste les mânes des héros de Reichshoffen, de Gravelotte, de Saint-Privat[4], de Beaumont[5], Beaumont

1. Sur Gambetta, voir page 696-*c*, note 2. Comme Gambetta, Jules Grosjean et Emile Keller furent au nombre des signataires des protestations lues devant l'Assemblée de Bordeaux, le 17 février et le 1er mars 1871 : c'est Keller qui fut chargé de porter à la tribune la première; Grosjean, la seconde.

2. Qui, députés à l'Assemblée nationale, avaient également protesté contre la paix. Sur Victor Hugo, voir page 1035; sur Edgard Quinet, voir notre recueil du *Premier cycle*, page 391.

3. Voir page 696-*c*, note 2.

4. Les 6, 16 et 18 août 1870.

5. 30 août 1871; Sedan : 1er-2 septembre.

où les fils des compagnons de La Fayette viennent[1] de venger Sedan (*vifs applaudissements répétés*) — mais ils sauvèrent l'avenir. Leur résistance a préparé nos victoires.

Et vous, combattants sublimes de la grande guerre, votre courage surhumain a fait de l'Alsace-Lorraine, aux yeux de l'univers, la personnification même du droit. (*Applaudissements prolongés. — MM. les députés se lèvent.*) Le retour de nos frères exilés n'est pas seulement la revanche nationale, c'est l'apaisement de la conscience humaine (*vives acclamations*) et le présage d'un ordre plus haut. (*Acclamations unanimes. — MM. les députés se lèvent et applaudissent longuement.*)

(*La France victorieuse*[2].)

1. 5 novembre 1918.
2. Paris, chez Fasquelle, éditeur, 1919.

III

RAYMOND POINCARÉ

LE RETOUR DE L'ALSACE ET DE LA LORRAINE A LA FRANCE[1]

Messieurs[2],

Les milliers de Français qui ont préparé cette manifestation grandiose n'avaient eu, d'abord, que la pieuse pensée de déposer au pied de la statue de Strasbourg l'offrande de leurs vœux et de leur fidélité. La victoire est venue enrichir leur programme d'un complément magnifique et leur permettre de glorifier, dans le triomphe de la France, le retour de la Lorraine et de l'Alsace au foyer maternel.

Si jamais notre cœur a senti le regret de ne pouvoir ralentir le cours du temps, pour goûter à loisir les joies les plus nobles qui soient offertes à l'âme humaine, n'est-ce pas en ces heures de concorde et de fierté nationales, où la patrie, si longtemps mutilée, se relève et se reconstitue ? Puisque nous ne sommes pas maîtres d'arrêter et de fixer ces minutes divines, promettons-nous, du moins, d'en garder le souvenir immaculé et de le léguer, comme un inestimable trésor, à la France éternelle.

Pendant quarante-huit ans, notre douleur inconsolée a décoré de couronnes et de crêpes funèbres cette statue de la tristesse et de la captivité. Nous ne pouvions, les uns et les autres, passer sous les yeux immobiles de cette chère figure muette et voilée sans y voir le symbole de

1. Discours prononcé devant la statue de Strasbourg, à Paris, place de la Concorde, le dimanche 17 novembre 1918, à l'occasion de la grandiose manifestation organisée par l' « Union des grandes Associations françaises ». Nous rappelons que l'armistice avait été signé le lundi précédent (voir page 696-*k*, note 3).

2. Le président de la République s'adresse aux représentants de tous les grands corps de l'Etat qui l'entourent.

la fermeté dans la servitude et sans ressentir, au fond de nous-mêmes, une secrète humiliation de notre défaite et comme un remords persistant de notre inaction.

Aucun de nous, cependant, j'en atteste le pays tout entier, aucun de nous n'aurait voulu, même pour laver le passé et venger le droit opprimé, prendre la responsabilité d'un geste ou d'une parole qui eût risqué d'allumer dans le monde les premiers feux d'une guerre meurtrière.

Nous attendions, dans le silence et la résignation, le réveil de la justice endormie. C'est l'Allemagne elle-même qui, la croyant mourante et rêvant de la poignarder, l'a involontairement arrachée à son long sommeil. C'est l'Allemagne qui a, de ses propres mains, déchiré le traité monstrueux[1] qu'elle nous avait imposé par la violence et qui soumettait à la domination de l'étranger une partie inaliénable de la France indivisible.

La guerre qui nous a été déclarée et qui a clos une si odieuse série de provocations et de défis nous a finalement libérés de la contrainte à laquelle nous assujettissaient notre amour de la paix et notre horreur du sang versé. Du jour où les voleurs de nos provinces entreprenaient sur nous une agression sans excuses, nous avions le droit et le devoir de revendiquer la totalité du patrimoine national que la force avait morcelé.

Dans la mémorable séance du 4 août 1914, les Chambres françaises, patriotiquement groupées autour du gouvernement de la République, ont pris l'engagement solennel de ne pas déposer les armes avant que l'Alsace et la Lorraine eussent été restituées à la mère-patrie. Elles ont tenu parole. Pendant plus de quatre ans, l'armée et le pays ont vécu dans la continuité de la lutte et de la souffrance ; pendant plus de quatre ans, ils ont connu les plus pénibles alternatives d'espoir et de déception ; pendant plus de quatre ans, la nation, résolue à vaincre, a vu, sans plaintes et sans découragement, la fleur de sa

1. Traité de Francfort (10 mai 1871).

jeunesse cueillie par la mort ; rien n'a détendu son effort, rien n'a brisé sa volonté.

Cette persévérante énergie est enfin récompensée. L'Alsace et la Lorraine sont redevenues françaises. L'Allemagne est si bien forcée d'en prendre définitivement son parti qu'avant la signature de la paix elle fait elle-même appel à nous pour protéger son armée en retraite contre l'hostilité des habitants. Oui, la voilà réduite à s'infliger ce cruel démenti. Avant-hier, elle proclamait que les populations alsaciennes, dociles à la conquête germanique, n'entendaient pas être séparées de ce qui s'appelait encore l'empire ; hier, dans un cri de franchise et de détresse, elle nous suppliait de sauver ses troupes : « L'Alsace me chasse, disait-elle, l'Alsace veut me battre. Tenez-lui les mains ! »

L'Alsace et la Lorraine sont redevenues françaises. Qu'ils sont doux à répéter, ces mots de rêve qui sont maintenant des mots de réalité !

Bientôt la France ira offrir à la Lorraine et à l'Alsace délivrées ses félicitations enthousiastes. Quelle émotion pour tous ceux d'entre nous qui, depuis près de cinquante ans, attendent, meurtris par les souvenirs de l'autre guerre, ce jour de gloire et de résurrection ! Quelle émotion pour M. le Président du Conseil [1] qui a travaillé, avec tant d'ardeur et de clairvoyance, avec tant de foi et tant de succès, à la libération de nos provinces captives !

L'Alsace et la Lorraine sont redevenues françaises ! Le plus grand nombre des héros qui viennent de mourir pour elles ne les avaient pas connues. Ils n'étaient pas, comme certains d'entre nous [2], de leurs voisins ou de leurs familiers ; ils n'avaient pas eu l'enfance bercée par leurs douces chansons ; ils n'avaient pas gardé dans les yeux la vision ineffacée de leurs montagnes bleues et de leurs larges plaines. Et pourtant, ils se sont sacrifiés pour déli-

1. M. Georges Clemenceau (voir page 696-*a* et note 1).
2. Voir page 696-*b*, note 1.

vrer les deux provinces prisonnières et pour les rendre à la France, qui ne les oubliait pas. Ils ont compris qu'elles étaient nécessaires à l'équilibre national et que, depuis le jour où elles nous avaient été enlevées, il avait manqué à la patrie un morceau de sa chair et une étincelle de son âme.

L'Alsace et la Lorraine sont redevenues françaises ! Elles le sont redevenues de plein droit — de par la géographie qui les a placées toutes deux en deçà des confins de la vieille Gaule, — de par l'Histoire, qui, sous l'ancienne monarchie, les a fondues avec la France, de par l'Histoire, qui a consacré cette fusion volontaire, le 14 juillet 1790, aux fêtes de la Fédération et qui a grandi la gloire française de toute la gloire gagnée, aux siècles passés, par les savants et les soldats d'Alsace et de Lorraine.

Elles le sont redevenues de plein droit, de par l'éclatante protestation qu'ont lue leurs mandataires à l'Assemblée nationale de Bordeaux[1], — de par la réélection unanime des députés protestataires, après le rapt et l'annexion, — de par la courageuse déclaration qu'ont portée au Reichstag, en 1874, les représentants d'Alsace-Lorraine[2], — de par la volonté de ceux des enfants du pays qui ont eu la tristesse de quitter leurs foyers envahis, de par la volonté de ceux qui sont restés là-bas pour y protéger, dans le secret des familles, les traditions françaises et y entretenir jalousement la sainte flamme du souvenir.

Pour justifier le retour de la Lorraine et de l'Alsace à la France, il n'est que de rappeler ces siècles de gloire commune, suivis de ces lourdes années de douleur partagée. Un plébiscite[3] n'ajouterait rien à l'éloquence des faits. Un plébiscite serait un leurre puisqu'il ne pourrait appeler à se prononcer tous ceux des Alsaciens et des Lorrains que le traité de Francfort a dispersés. Un plébis-

1. Voir page 696-*k*, note 4.
2. Lorsque pour la première fois, l'Alsace-Lorraine, devenue « pays d'empire », fut admise à envoyer des députés (au nombre de 15) au *Reichstag* (parlement d'empire).
3. Allusion à la thèse que les Allemands essayaient de soutenir et qui eût fait dépendre d'un plébiscite la restitution de l'Alsace-Lorraine.

cite serait un déni de justice, puisqu'il subordonnerait iniquement à une consultation nouvelle des libertés que les populations possédaient, de longue date, avant la violence dont elles ont été victimes et des droits que l'ennemi a bien pu leur ravir pour un temps, mais qui étaient et sont restés imprescriptibles.

Restitution pure et simple, voilà ce qu'exige la réparation du passé, voilà ce que réclame la conscience universelle, voilà ce qu'en dehors des restaurations et des garanties nécessaires nous assure irrévocablement la victoire de nos armes. En ce jour où il est enfin donné à la famille française de célébrer son infrangible unité, rendons hommage à tous ceux qui ont travaillé à relever de ses ruines l'aile effondrée de notre maison paternelle.

Honneur à nos armées de terre et de mer, qui, après avoir défendu et sauvé la France, ont réduit l'ennemi déconcerté à solliciter l'armistice et la paix ; à cette brillante pléiade de chefs militaires qui, en se faisant aimer de leurs hommes, ont obtenu d'eux tant de prodiges ; à nos soldats et, puisque ce terme a joyeusement pénétré dans la langue, à nos poilus[1], à cette glorieuse personnification des plus belles vertus héréditaires de la race française, à cette multitude de héros anonymes qui, si longtemps, sous le soleil et sous la pluie, dans la poussière et dans la boue, ont opposé aux furieux assauts de l'ennemi leur inflexible vigueur et leur inlassable ténacité!

Honneur aux nations et aux armées alliées, qui toutes ont rivalisé avec les nôtres d'endurance et de bravoure, et qui, toutes, ont mérité d'être à la joie, après avoir été, elles aussi, à la peine !

Honneur à ces innombrables légions de vainqueurs, à jamais unis par des liens fraternels; à ces peuples armés qui ont combattu côte à côte pour un idéal commun, et qui demain cueilleront ensemble dans la paix le fruit de cette camaraderie prolongée!

1. Voir page 696-e, note 1.

Nous les verrons bientôt[1], ces incomparables soldats de la grande guerre, suivre dans Paris la voie même que vient de parcourir aujourd'hui le long cortège des manifestants. Nous les verrons passer, dans une lumière d'apothéose, sous la voûte triomphale[2], et descendre de l'Étoile pour effacer, sous leurs pas cadencés, la souillure laissée jadis à nos Champs-Élysées par l'arrogant défilé des bataillons ennemis[3] !

Honneur au Parlement français, qui, en des sessions laborieuses et presque permanentes, a efficacement secondé le gouvernement de la République dans l'organisation progressive de la défense nationale!

Honneur à Paris, qui, dans les nuits où gémissait la sirène, dans les journées sombres où les obus assassins venaient brusquement surprendre les enfants dans leurs jeux, les femmes dans leur travail ou dans leurs prières, les vieillards dans le repos de leurs asiles, a conservé son calme, sa confiance et sa sérénité! Combien de fois n'ai-je pas eu alors le douloureux devoir de saluer ses morts et de visiter ses blessés! J'ai senti, de tout près, battre son cœur; le mouvement n'en était ni activé ni ralenti, le rythme n'en était pas troublé.

Honneur au peuple de France tout entier, qui a répondu, avec tant d'empressement, à l'appel d'union que je lui ai adressé le premier jour de la guerre : aux vieux paysans, aux femmes, aux jeunes gens, qui ont su ajouter aux miracles d'énergie des miracles de patience, qui ont labouré, semé, récolté, pour alimenter les combattants; aux ouvriers qui ont fondu des canons, chargé des obus, armé des avions, créé, développé, amélioré, pendant quatre années, cet outillage formidable qui a été l'instrument nécessaire de la victoire; aux fonctionnaires de la

1. 14 juillet 1919.

2. L'Arc de Triomphe de l'Etoile, au haut de l'avenue des Champs-Elysées, qui part elle-même de la place de la Concorde (voir page 696-*a*, note 1).

3. 1er mars 1871.

République, aux maires, aux municipalités qui ont assuré la bonne administration, la tranquillité et le ravitaillement du pays ; aux maîtres qui ont mis sous les yeux de l'enfance les impérissables leçons de désintéressement et de patriotisme offertes par la guerre à l'éternelle admiration de l'esprit humain ; aux prélats, aux prêtres et aux pasteurs de toutes les religions, qui se sont étroitement rapprochés autour de l'autel de la patrie et qui ont invoqué un seul Dieu pour le salut de la France et pour le repos de ses morts!

Honneur à nos colonies qui ont rivalisé de dévouement à la métropole et qui, de toutes les parties du monde, ont envoyé, par milliers, des travailleurs à nos usines et des soldats à nos armées!

Honneur aux mères qui n'embrasseront plus leurs fils, aux femmes qui cherchent sur les champs de bataille la tombe de leurs maris, aux orphelins qui deviennent les enfants adoptifs de la France! Mais, par-dessus tout, messieurs, honneur à ceux qui ne sont plus, à ceux qui sont tombés l'espoir au cœur, dans les sillons ensanglantés, dans les tranchées bouleversées, dans la profondeur des mers, et dont les yeux clos n'auront pas vu poindre l'aurore de la victoire et la lumière de la paix! Honneur aux plus modestes, aux plus obscurs, aux plus inconnus d'entre eux! Il n'en est pas un seul dont la mort n'ait aidé à la résurrection de la France et à l'affranchissement de l'humanité. Leurs corps déchirés par les projectiles gisent dans les régions dévastées où s'est décidé le sort du monde ; mais leur image sacrée demeurera intacte au fond de nos cœurs. C'est elle qui sera désormais notre inspiratrice ; c'est elle qui nous rappellera demain, dans notre labeur pacifique, quelle moisson de gloire et bientôt de force et de prospérité nationales a pu faire lever, en quelques années, sous le soleil de France, l'esprit de sacrifice et d'abnégation.

Honneur aux morts, immortels conseillers des vivants!

POÉSIE

MARGUERITE DE NAVARRE

(1492-1549)

Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, est née en 1492 et morte en 1549. Mariée en premières noces au duc d'Alençon (1509) et, en secondes, au roi de Navarre (1527), elle protégea les poètes et les écrivains et fit de sa cour de Nérac un asile pour plusieurs d'entre eux, que leurs opinions religieuses exposaient à être inquiétés en France. Elle-même elle s'intéressa avec passion aux débats théologiques que la Réforme commençait à faire naître. Également éloignée d'une docilité aveugle et de l'esprit de contention, c'est dans l'amour d'un Dieu, qui est lui-même tout amour, dans un abandon sans réserve à sa volonté, qui est le Souverain Bien réalisé, enfin dans une sorte d'aspiration à se fondre dans son Unité, qu'elle prétend trouver la solution de toute difficulté, le principe de toute conciliation, l'esprit de toute religion. Cette espèce de platonisme mystique et chrétien trouve son expression jusque dans l'*Heptaméron* (1558), recueil de contes en prose qu'elle a composés à l'imitation de ceux de l'Italien Boccace (1313-1375). Mais ce sont surtout ses poésies, celles qui furent publiées de son vivant, *les Marguerites de la Marguerite des princesses*, et celles qui étaient restées inédites jusqu'à nos jours[1], la *Comédie jouée au Mont-de-Marsan*, par exemple, et le grand poème des *Prisons*, qui en sont inspirées. Il faut reconnaître d'ailleurs que ces œuvres, qui font tant d'honneur à l'élévation de son esprit et à la noblesse de son âme ardente, sont trop souvent écrites d'un style un peu mou et prosaïque. Comme poète et comme prosateur, Marguerite est en somme un écrivain de second ordre : elle n'en demeure pas moins la figure la plus attachante, la plus caractéristique de ce qu'on peut appeler la première période de la Renaissance française.

PENSÉES DE LA ROYNE DE NAVARRE ESTANT DENS SA LITIERE DURANT LA MALADIE DU ROY

. . . . . .

O Dieu, qui les vostres aymez,
J'adresse à vous seul ma complainte;

1. Elles ont été publiées pour la première fois en 1896, par M. Abel Lefranc (*Les dernières poésies de Marguerite de Navarre*, Paris, in-8).

Vous, qui les amys estimez,
Voyez l'amour que j'ai sans feinte,
Où par vostre loy suis contrainte,
Et par nature, et par raison[1] :
J'appelle chaque Saint et Sainte
Pour se joindre à mon oraison.

Las ! celuy que vous aimez tant
Est detenu par maladie,
Qui[2] rend son peuple mal content
Et moy envers vous sy hardie
Que j'obtiendray, quoy que l'on die[3],
Pour luy très parfaite santé :
De vous seul ce bien je mendie,
Pour rendre chacun contenté....

Le désir du bien que j'attens
Me donne de travail[4] matiere[5];
Une heure me dure cent ans,
Et me semble que ma litiere
Ne bouge ou retourne en arriere,
Tant j'ay de m'avancer desir.
O qu'elle est longue la carriere
Où à la fin gist mon plaisir !

Je regarde de tous costez
Pour voir s'il arrive personne[6],
Priant sans cesser, n'en doutez,
Dieu, que santé à mon Roy donne ;
Quand nul ne voi, l'œil j'abandonne
A pleurer, puis sur le papier
Un peu de ma douleur j'ordonne[7] ;

1. L'amour sincère que j'ai, et auquel je suis contrainte et par votre loi, et par la nature, et par la raison.

2. *Qui*, ce qui.

3. *Die*. Ancien subjonctif de *dire*, qui s'est conservé, au moins en poésie, jusque dans le XVII^e siècle.

4. *Travail*, peine, douleur.

5. *Matière*, sujet.

6. *Personne*, quelqu'un. Voir page 705, note 4.

7. Je mets en ordre, je transcris.

Voilà mon douloureux mestier[1].
O qu'il sera le bienvenu,
Celuy qui, frappant à ma porte,
Dira : « Le Roy est revenu
En sa santé très bonne et forte! »
Alors sa sœur, plus mal que morte[2],
Courra baiser le messagèr
Qui telles nouvelles apporte,
Que[3] son frère est hors de danger....

(*Les Marguerites de la Marguerite des princesses. Chansons spirituelles.* Édit. Frank, Paris, 1873-1874, t. III.)

AIMER, C'EST AIMER EN DIEU

ÉPÎTRE A UNE PARENTE

L'homme charnel voiant le parentaige
D'entre nous deux dira son vieulx langaige[4] :
C'est que le sang[5] me contrainct désirer
Vostre presence et sans vous[6] souspirer.
Mais ce n'est pas où arrester me veulx :
Car le lien qui est entre nous deux
N'est chair ne sang, que trop nous desprisons
Pour nous lier en si fortes prisons.
Mais si celluy qui a l'esprit de Dieu
En veult parler, je luy donne le lieu[7] :
Car il faut bien sçavoir de quel lien
Deux cueurs en ung sont au souverain Bien
Parfaictement adjoincts sans departir[8].
Qui le dira ainsi ne peult mentir.
Mais pour juger nostre amitié, il faut

1. *Mestier* (*ministerium*), office, occupation habituelle.
2. Se trouvant plus mal qu'une morte ; défaillante (de joie).
3. *Que*, à savoir que.
4. En voyant que nous sommes parentes, l'homme dont l'esprit n'est pas ouvert aux choses immatérielles donnera, pour expliquer notre amitié, la vieille, la banale raison.
5. *Le sang*, la parente.
6. *Sans vous*, lorsque vous êtes absente.
7. L'occasion, la permission.
8. Sans séparation possible.

Au juge avoir esprouvé qu'[1] amour vault.
Car qui n'est bien de ceste amour atainct,
Le jugement n'en sera bon ny saint[2].
Tel est ce feu par sa vertu très grande
Que qui le sent autre bien ne demande,
Et le lien d'un amour si parfaict
Ne peult jamais par nul estre deffaict.
Mort et tourment le cuydant efforcer[3]
Ne font, sinon plus fort le renforcer.
Ny la haulteur de tous les plus haults cieulx
Et le profond des plus terrestres lieux,
Vie[4] ny mort, n'ont contre amour pouvoir :
Que crainct le cueur qui dedans se peult veoir
Ce vray amour, qui à rien n'est soubjet[5],
Et de tout bien est matière et subjet?
Asseuré est que telle affection
N'a par le temps nulle mutation,
Fors[6] qu'elle croist et se parfaict plus fort,
Plus de tourment elle souffre et de mort[7].
Voilà l'amour dont suys à vous lyée,
Dont je vous suys parante et alyée,
N'ayans nous deux qu'un frere, amy et pere,
Qu'un Dieu, qu'un Christ qui dedans nous opere.
Mais plus ce Dieu d'amour nous aymerons,
Plus nostre amour en luy estimerons.

(*Les dernières poésies de Marguerite de Navarre*[8], *Épîtres*, IX.)

1. *Que* : ce que.

2. *Qui n'est bien...* : de celui qui n'est bien atteint de cet amour, de celui-là le jugement ne sera....

3. Croyant le mettre à bout de force. — *Cuyder*, croire, se rattache à *cogitare*.

4. Scandez *vi-e* (deux syllabes).

5. *Soubjet*, assujetti (de *subjectum*). — En dépit de l'orthographe ici employée pour le distinguer sans doute du substantif qui termine le vers suivant, le mot n'est, par l'étymologie, en rien différent de ce substantif lui-même.

6. *Fors* : si ce n'est. — Le même mot que *hors*, qui, comme lui, mais avec altération de la lettre initiale, vient du latin *foris*.

7. Elle devient d'autant plus parfaite qu'elle souffre plus de tourments et de morts.

8. Voir page 697, n. 1. Voir encore page 707 un dizain de Marguerite.

CLÉMENT MAROT

(1497-1544)

Fils du poète Jean Marot, de Caen, qui fut valet de chambre de François Ier, Clément Marot est né à Cahors en 1497. A la mort de son père, il hérita de sa charge. Il combattit à Pavie (1525) et fut fait prisonnier. Rentré en France, il devint bientôt suspect d'hérésie et fut par deux fois emprisonné (1526-1527). Poursuivi avec plus de violence en 1535, il dut s'enfuir à la cour de Marguerite, reine de Navarre, sœur de François Ier, au service de laquelle il avait été attaché, puis à Ferrare, puis à Venise. Il rentra en France en 1536; mais en 1543 la Sorbonne condamna une traduction en vers de cinquante *Psaumes* de David qu'il venait de publier, traduction fort exacte, intéressante par la variété et la nouveauté des rythmes et que les Réformés avaient adoptée pour leurs offices. Il passa à Genève, y fut inquiété par les protestants, se réfugia en Italie et mourut à Turin en 1544. Editeur du *Roman de la Rose* et des œuvres de Villon, Marot se rattache presque entièrement à l'âge qui vient de s'écouler, et l'on ne doit s'attendre à trouver chez lui ni cette richesse du vocabulaire, ni cette ampleur des périodes, ni cet éclat des images, que Ronsard et ses amis vont bientôt, après tant de siècles, ramener dans la poésie; toutefois il n'est pas resté étranger à la culture délicate des écrivains du groupe de Marguerite, et, tout ensemble, il se distingue de ses prédécesseurs, les grands *rhétoriqueurs*, compliqués et prosaïques, par la grâce aisée et naturelle qui fait le charme des meilleures de ses poésies, épîtres, élégies, ballades, épigrammes[1].

AU ROY

POUR AVOIR ESTÉ DESROBÉ

(1er janvier 1532)

On dict bien vray, la maulvaise fortune
Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une,
Ou deux, ou trois avecques[2] elle (Syre).
Vostre cueur noble en sçauroit bien que dire[3],
Et moy, chétif, qui ne suis roy, ne[4] rien,
L'ay esprouvé; et vous compteray[5] bien,

1. Nous suivons l'édition de Pierre Jannet (Paris, 1868, in-16).

2. Voir page 705, note 8.

3. Allusion au deuil qui avait récemment frappé le roi : sa mère, Louise de Savoie, était morte le 29 septembre 1531.

4. *Ne* pour *ni* se trouve encore employé comme une sorte d'archaïsme voulu ou de forme populaire, chez Molière et chez La Fontaine.

5. *Compter* et *conter*, sont deux formes orthographiques du même

Si vous voulez, comme vint la besongne[1].
J'avois un jour un vallet de Gascongne,
Gourmand, ivrongne et asseuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphemateur,
Sentant la hart[2] de cent pas à la ronde ;
Au demourant le meilleur fils du monde....
Ce vénérable hillot[3] fut adverty
De quelque argent que m'aviez departy
Et que ma bourse avoit grosse apostume[4].
Si[5] se leva plus tost que de coustume,
Et me va prendre en tapinoys icelle[6] ;
Puis la vous meit très bien soubz son esselle,
Argent et tout (cela se doit entendre),
Et ne croy point que ce fust pour la rendre ;
Car oncques puis[7] n'en ay ouy parler.
Brief, le villain ne s'en voulut aller
Pour si petit[8] ; mais encor il me happe
Saye[9] et bonnet, chausses[10], pourpoint[11] et cappe[12] :
De mes habits (en effect) il pilla
Tous les plus beaux, et puis s'en habilla
Si justement[13] qu'à le veoir ainsi estre,
Vous l'eussiez prins (en plein jour) pour son maistre.
Finablement[14], de ma chambre il s'en va
Droict à l'estable[15] où deux chevaulx trouva ;

mot, qui, venant de *computare*, a signifié d'abord, faire un calcul, un dénombrement, puis passer en revue, faire un récit.

1. *Besongne*, affaire. Ce mot est comme une forme féminine de *besoin* ; mais l'étymologie des deux mots est difficile à établir.

2. *Hart*, corde.

3. *Hillot* (mot gascon), fils, garçon.

4. *Apostume*, abcès, tumeur. Entendez : il fut averti que ma bourse était enflée, bien garnie.

5. *Si*, aussi.

6. *Icelui*, féminin *icelle*, vient directement du latin *ecce illum*, et a donné lui-même par aphérèse *celui*, qui seul est resté dans la langue à partir du XVII^e^ siècle.

7. *Oncques puis*, jamais depuis.

8. *Pour si petit*, pour si peu.

9. *Saye*, saie ou sayon, espèce de manteau, de vêtement de dessus.

10. *Chausses*, espèce de caleçon.

11. *Pourpoint*, vêtement qui couvre le corps, du cou à la ceinture.

12. *Coppe*, manteau garni d'un capuchon.

13. *Si justement*, d'une manière si bien adaptée.

14. *Finablement*. Cette forme ne s'est pas conservée dans la langue après le XVI^e^ siècle.

15. *Estable*, écurie.

Laisse le pire, et sur le meilleur monte,
Pique et s'en va. Pour abreger le compte[1],
Soyez certain qu'au partir du dict lieu
N'oublia rien, fors qu'à me dire adieu.
Ainsi s'en va, chatouilleux de la gorge[2],
Le dict vallet, monté comme un sainct George[3],
Et vous laissa Monsieur dormir son soul,
Qui au resveil n'eust sceu finer d'un soul[4].
Ce Monsieur là (Syre) c'estoit moy mesme,
Qui, sans mentir, fuz au matin bien blesme
Quand je me vey sans honneste vesture,
Et fort faſché de perdre ma monture;
Mais de l'argent que vous m'aviez donné,
Je ne fuz point de le perdre estonné :
Car vostre argent (tres debonnaire prince)
Sans point de faulte est subject à la pince[5].
Bien tost après ceste fortune là,
Une autre pire encores se mesla
De m'assaillir, et chacun jour m'assault[6],
Me menaçant de me donner le sault[7],
Et de ce sault m'envoyer à l'envers
Rithmer[8] soubz terre et y faire des vers.
C'est une lourde et longue maladie
De trois bons moys, qui m'a toute eslourdie[9]

1. Voir page 701, note 5.

2. *Chatouilleux de la gorge*, parce que l'appréhension de la potence le démange.

3. *Sainct George*, patron des chevaliers.

4. *Finer d'un soul*, donner un sou pour terminer, conclure un marché. — L'ancien français employait plus volontiers *finer que finir*. De *finer* est venu *finance* (terminaison, moyen de terminer une affaire), et de *finance*, *financer*, qui a le même sens que le mot *finer* dans notre texte.

5. *Sans point de faulte est subject à la pince*, sans faute, assurément, est sujet à être pincé, pris. Il devait y avoir dans ce vers une allusion maligne, qui nous échappe aujourd'hui.

6. *Chacun* employé comme adjectif se trouve encore dans La Fontaine (*Fables*, II, 20; aussitôt que *chacune* sœur), et la forme *assaut* (indicatif présent d'*assaillir*) est encore dans Malherbe (*Les larmes de saint Pierre*, vers 30 : la troupe qui l'*assaut*).

7. *Me donner le sault*, me faire sauter.

8. *Rithmer*, rimer.

9. *Eslourdie*, alourdie. — Voir page 725, note 4.

La povre teste, et ne veult terminer ;
Ains[1] me contrainct d'apprendre à cheminer[2],
Tant affoibly m'a d'estrange maniere !
Et si[3] m'a fait la cuisse heronniere[4]....
Que diray plus ?[5] Au miserable corps
Dont je vous parle, il n'est demouré[6], fors[7]
Le povre esprit, qui lamente[8] et soupire,
Et en pleurant tasche à vous faire rire.
Et pour autant (Syre) que[9] suis à vous[10],
De troys jours l'un viennent taster mon poulx
Messieurs Braillon, Le Coq, Akaquia[11],
Pour me garder d'aller jusqu'à quia[12].
Tout consulté, ont remis au printemps
Ma guarison : mais, à ce que j'entens,
Si je ne puis au printemps arriver,
Je suis taillé[13] de mourir en yver,
Et en danger, si en yver je meurs[14],
De ne veoir pas les premiers raisins meurs.
Voylà comment depuis neuf moys en ça[15]
Je suis traicté. Or ce que me laissa
Mon larronneau, long temps a l'ay vendu[16],
Et en sirops et julez[17] despendu[18] :
Ce néantmoins[19] ce que je vous en mande

1. *Ains*, mais.
2. *Apprendre à cheminer*, apprendre à marcher, comme un enfant ou un convalescent.
3. *Si*, en cet état, encore, en outre.
4. *Heronniere*, mince comme celle d'un héron. Le mot a vieilli, mais n'a pas disparu de la langue.
5. *Que diray*(-je de) *plus* ?
6. *Il n'est* (rien) *demouré*.
7. *Fors*, excepté.
8. Voir page 751, note 1.
9. *Et pour autant que*, et parce que.
10. *A vous*. Il était, on le sait, valet de chambre de François Ier.
11. Médecins du roi. Le dernier surtout est célèbre, et fut le chef d'une dynastie de médecins illustres, qui gardèrent ce nom tiré du grec (ἀκακία, absence de méchanceté).
12. *Aller jusqu'à quia*, jusqu'à la dernière extrémité ; être dans la situation de celui qui, dans la discussion, poussé par l'adversaire, ne peut plus répondre que *quia* (*parce que*), sans y rien ajouter.
13. *Je suis taillé*, je suis de taille de nature à, capable de.
14. *Je meurs*, et au vers suivant, *raisins meurs* : on prononçait je *murs*, aussi bien que *raisins mûrs*.
15. *Neuf moys en ça*, neuf mois passés.
16. *Longtemps a l'ay vendu*, je l'ai vendu, il y a longtemps.
17. *Julez*, juleps,
18. *Despendu*, dépensé.
19. *Ce néantmoins*, malgré cela

N'est pour vous faire ou requeste ou demande;
Je ne veulx point tant de gens ressembler[1],
Qui n'ont soucy autre que d'assembler[2];
Tant qu'ilz vivront, ilz demanderont, eulx :
Mais je commence à devenir honteux,
Et ne veulx plus à voz dons m'arrester[3].
Je ne dy pas, si voulez rien[4] prester,
Que ne le prenne : il n'est point de presteur
(S'il veult prester) qui ne face un debteur[5].
Et sçavez vous (Syre) comment je paye?
Nul ne le scayt, si premier ne l'essaye[6]:
Vous me debvrez (si je puis) de retour[7],
Et vous feray encores[8] un bon tour.
A celle fin qu'il n'y ayt faute nulle[9],
Je vous feray une belle cedulle[10]
A vous payer (sans usure[11], il s'entend)
Quand on verra tout le monde content ;
Ou si voulez, à payer ce sera
Quand vostre los et renom cessera[12].
Et si sentez que soys foible de reins
Pour vous payer, les deux princes Lorrains[13]
Me plegeront[14] Je les pense si fermes[15]
Qu'ilz ne fauldront pour moy à l'un des termes[16].

1. *Ressembler quelqu'un* se trouve encore au début du XVIe siècle.
2. *Assembler*, thésauriser.
3. Je renonce à vos dons.
4. *Rien*, quelque chose (du latin *rem*). Le premier sens est affirmatif. On en peut dire autant du mot *personne* (voir page 698, note 6).
5. La Fontaine (XII, VII) dira encore: « Je connais maint *debteur*. »
6. Si d'abord il n'en fait l'expérience.
7. C'est vous qui me serez encore redevable de quelque chose.
8. L's à la fin du mot était une lettre caractéristique de l'adverbe dans l'ancienne langue. De là les formes *encores* et *avecques* assez fréquentes au XVIe siècle.
9. Afin qu'il n'y ait point de manquement.
10. *Cédulle*, billet de (*schedula*, diminutif de *scheda*, feuillet).
11. *Usure*, intérêt. C'est le vrai sens du mot, qu'on a pris ensuite dans le sens d'intérêt excessif.
12. *Quand... cessera*, c'est-à-dire jamais. *Los*, louange, gloire.
13. Le duc de Lorraine Antoine (1490-1544) et son frère Claude (1496-1550), duc de Guise, tous deux fils du duc René II.
14. Répondront de moi. Le mot a vieilli, mais n'a pas disparu de la langue.
15. *Fermes*, débiteurs sûrs.
16. *Fauldront... termes*, ils ne manqueront pas à une échéance.

Je sçay assez que vous n'avez pas peur
Que je m'enfuye ou que je soys trompeur;
Mais il faict bon asseurer [1] ce qu'on preste.
Bref, vostre paye, ainsi que je l'arreste [2]
Est aussi seure, advenant mon trespas,
Comme advenant que je ne meure pas.
Avisez donc si vous avez desir
De rien [3] prester ; vous me ferez plaisir;
Car, puis ung peu [4], j'ay basty à Clement,
Là où j'ay faict un grand desboursement ;
Et à Marot [5], qui est un peu plus loing :
Tout tombera, qui n'en aura le soing [6].
Voylà le point principal de ma lettre ;
Vous sçavez tout, il n'y fault plus rien mettre.
Rien mettre ? Las ! Certes, et si feray [7],
Et, ce faisant, mon style j'enfleray,
Disant : « O Roy, amoureux des neuf Muses,
Roy, en qui sont leurs sciences infuses,
Roy, plus que Mars d'honneur environné,
Roy, le plus roy qui fut onc [8] couronné,
Dieu Tout Puissant te doint [9], pour t'estrenner,
Les quatre coings du monde gouverner [10],
Tant pour le bien de la ronde machine,
Et pour autant que [11] sur tous en es digne [12]. »

(*Epîtres* XXIX.)

1. Rendre sûr, faire garantir.
2. *Ainsi que je l'arreste,* suivant les dispositions que je prends.
3. *Rien*, a encore ici son sens primitif et positif de : quelque chose.
4. *Puis ung peu*, depuis peu.
5. *Clément* et *Marot* sont sans doute des noms plaisamment trouvés de terres imaginaires. Quelques-uns pensent pourtant que le poète désigne ici deux terres qui lui appartenaient réellement et qui étaient situées près de Cahors.
6. Tout sera perdu pour celui qui n'en prendra pas soin, si l'on n'en prend pas soin.
7. *Et si feray*, et je ferai ainsi.
8. *Onc*, jamais.
9. *Te doint*, te donne (au subjonctif). La première et la seconde personne sont : *que je doigne*, *que tu doignes* (latin : *donem*, *dones*, *donet*).
10. *Gouverner*, te donne de gouverner les quatre coins du monde.
11. Voir page 704, note 9.
12. Voir page 738, note 1.

DU LIEUTENANT CRIMINEL ET DE SAMBLANÇAY

Lors que Maillart[1], juge d'enfer, menoit
A Monfaulcon[2] Samblançay[3] l'ame rendre,
A vostre advis, lequel des deux tenoit.
Meilleur maintien? Pour vous le faire entendre,
Maillart sembloit homme qui mort va prendre ;
Et Samblançay fut si ferme vieillart,
Que l'on cuydoit, pour vray, qu'il menast pendre[4]
A Monfaulcon le lieutenant Maillart

(*Épigrammes*, XL.)

DIZAINS

Marot ayant, à la suite d'une gageure, perdu un dizain et ayant payé sa dette, reçut de la reine de Navarre[5], qui avait lu ses vers, le dizain suivant :

Si ceulx à qui devez, comme vous dites,
Vous cognoissoient comme je vous cognois,
Quitte seriez des debtes que vous feistes
Le temps passé, tant grandes que petites,
En leur payant un dixain toutesfoys,
Tel que le vostre, qui vault mieux mille foys
Que l'argent deu par vous, en conscience;

1. *Maillart*, lieutenant criminel de la prévôté de Paris. Marot le connaissait, ayant lui-même été emprisonné en 1526. — *Juge d'Enfer* : allusion précise à la comparaison que Marot lui-même a établie, dans un petit poème célèbre, *l'Enfer*, entre le Châtelet et l'enfer.

2. *Montfaucon*, éminence de terrain située à la Villette, à la porte même de Paris, et où était élevé un gibet.

3. *Samblançay*, surintendant des finances, accusé faussement de concussion par Louise de Savoie et pendu à Montfaucon (1527)

4. Voir p. 700, n. 3 et p. 708, n. 1 — *Pour vray*, vraiment.

5. Sur la reine de Navarre, voir page 697.

Car estimer on peult l'argent au poix,
Mais on ne peult (et j'en donne ma voix)
Assez priser votre belle science.

Marot répondit en ces termes à la reine :

Mes créanciers, qui de dixains n'ont cure,
Ont leu le vostre, et sur ce leur ay dict :
« Sire Michel, sire Bonaventure,
La sœur du Roy a pour moy faict ce dict. »
Lors eulx, cuydans que fusse[1] en grand credit,
M'ont appelé Monsieur à cry et cor,
Et m'a valu vostre escript autant qu'or,
Car promis ont, non seulement d'attendre,
Mais d'en prester (foy de marchant) encor,
Et j'ay promis (foy de Clement) d'en prendre,

(*Épigrammes*, LXXXVIII-LXXXIX)

SUR LA REINE DE NAVARRE[2]

Entre autres dons de graces immortelles,
Ma Dame escript si hault et doucement,
Que je m'estonne en voyant choses telles
Qu'on n'en reçoit plus d'esbahissement.
Puis quand je l'oy[3] parler si sagement,
Et que je voy sa plume travailler,
Je tourne bride[4] et m'esbahy comment
On est si sot de s'en esmerveiller.

(*Épigrammes*, LXXXIII.)

1. *Cuydans* (voir p. 700 note 3) *que fusse*, croyant que j'étais : le subjonctif après *croire que* se trouve encore au XVII^e^ siècle.

2. Voir page 697.

3. *Oy*, entends.

4. *Je tourne bride*, je change de sentiment.

THÉODORE DE BÈZE

(1519-1605)

Né en 1519 à Vézelay[1], mort en 1605, Théodore de Bèze, qui, en 1548, se rendit à Genève pour faire profession publique de calvinisme, fut d'abord chargé de l'enseignement de la langue grecque à Lausanne et publia plusieurs ouvrages, tous inspirés par ses croyances ou par le désir de les défendre. Il mit en effet à leur service un talent poétique qui, dans sa jeunesse, l'avait déjà fait apprécier en France, et publia, outre plusieurs ouvrages de controverse, *Abraham sacrifiant*, courte *tragédie française* (1550), œuvre austère, à la fois enflammée et sobre, et une traduction en vers des *Psaumes* non traduits par Marot, œuvre qui parut aux juges impartiaux inférieure encore à celle qu'elle continuait. Il fut au colloque de Poissy (1561) le principal orateur des réformés, puis resta en France, prêchant et suivant l'armée du prince de Condé jusqu'à la paix d'Amboise (1563). Après la mort de Calvin (1564), il hérita de son pouvoir et de son influence et demeura jusqu'à la fin, grâce à son activité, à son intelligence et à son dévouement, le docteur et le principal chef de son parti.

ABRAHAM SACRIFIANT

ABRAHAM.

O povre enfant, o nous povres humains,
Cachans souvent la mort dedans nos seins,
Alors que plus en pensons estre loing!
Et pourautant[2], il est tres grand besoing
De vivre ainsi que mourir on desire.
Or ça, mon fils : helas! que veux-je dire!

ISAAC.

Plaist-il, mon pere?

1. Aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Yonne et de l'arrondissement d'Avallon.
2. *Pour autant*, pour cette raison

ABRAHAM.

Helas! ce mot me tue.
Mais si[1] faut-il pourtant que m'esvertue[2].
Isaac[3], mon fils, helas, le cœur me tremble

ISAAC.

Vous avez peur, mon pere, ce me semble

ABRAHAM.

Ha, mon amy, je tremble voirement[4].
Helas, mon Dieu!

ISAAC.

Dites moy hardiment
Que[5] vous avez, mon pere, s'il vous plaist.

ABRAHAM.

Ha, mon amy, si vous saviez que c'est.
Misericorde, o Dieu, misericorde!
Mon fils, mon fils, voyez-vous ceste corde,
Ce bois, ce feu, et ce cousteau icy?
Isaac, Isaac, c'est pour vous tout cecy.

SATAN.

Ennemy suis de Dieu et de nature,
Mais pour certain[6] ceste chose est si dure.
Qu'en regardant ceste unique amitié,
Bien peu s'en faut que n'en aye[7] pitié.

ABRAHAM.

Helas, Isaac!

ISAAC.

Helas, pere tresdoux,
Je vous supply, mon pere, à deux genoux,
Avoir au moins pitié de ma jeunesse.

ABRAHAM.

O seul appuy de ma foible vieillesse!
Las, mon amy, mon amy je voudrois

1. *Si* (*sic*), encore, même ainsi.
2. *Que m'esvertue*, que je fasse effort de vertu, de courage.
3. *I-saac*, deux syllabes.
4. *Voirement*, vraiment.
5. *Que* (*quod*), ce que.
6. *Pour certain*, certainement.
7. *A-ye*, deux syllabes.

Mourir pour vous cent millions de fois :
Mais le Seigneur ne le veut pas ainsi.

ISAAC.

Mon pere, helas, je vous crie[1] mercy.
Helas, helas, je n'ai ne[2] bras ne langue
Pour me defendre, ou faire ma harangue!
Mais, mais voyez, o mon pere, mes larmes,
Avoir ne puis ny ne veux autres armes
Encontre vous : je suis Isaac, mon pere :
Je suis Isaac, le seul fils de ma mere :
Je suis Isaac qui tien de vous la vie :
Souffrirez vous qu'elle me soit ravie?
Et toutesfois si vous faites cela
Pour obeir au Seigneur, me voila,
Me voila prest, mon pere, et à genoux,
Pour souffrir tout, et de Dieu et de vous.
Mais qu'ay-je faict, qu'ay-je faict pour mourir?
He Dieu, he Dieu, veuille me secourir!

ABRAHAM.

Helas, mon fils Isaac, Dieu te commande
Qu'en cest endroit tu luy serves d'offrande,
Laissant à moy, à moy ton povre pere,
Las, quel ennuy[3]!

ISAAC.

Helas, ma povre mere,
Combien de morts ma mort vous donnera!
Mais dites moy au moins qui m'occira.

ABRAHAM.

Qui t'occira, mon fils? mon Dieu, mon Dieu,
Ottroye[4] moy de mourir en ce lieu!

ISAAC.

Mon père.

1. *Cri-e*, deux syllabes. — *Mercy*, miséricorde.

2. Voir page 701, note 4.

3. *Ennuy*, régime direct de *laissant*. On sait que, jusque dans le XVII^e siècle, le mot a conservé le sens très fort de douleur cruelle, désespoir : il a été tiré du verbe *ennuyer*, qui lui-même vient du bas-latin *inodiare in-odium*).

4. *Ot-tro-ye* (octroie), trois syllabes.

ABRAHAM.

Helas, ce mot ne m'appartient.
Helas, Isaac, si est ce qu'il[1] convient
Servir à Dieu[2].

ISAAC.

Mon pere, me voila.

SATAN.

Mais, je vous pri', qui eust pensé cela?

ISAAC.

Or donc, mon pere, il faut comme je voy,
Il faut mourir. Las, mon Dieu, aide moy!
Mon Dieu, mon Dieu, renforce moy le cœur!
Rend moy, mon Dieu, sur moymesme vainqueur.
Liez, frappez, bruslez, je suis tout prest
D'endurer tout, mon Dieu, puisqu'il te plaist.

ABRAHAM.

A, a, a, a, et qu'est-ce, et qu'est ceci!
Misericorde, o Dieu, par ta mercy.

ISAAC.

Seigneur, tu m'as et créé et forgé,
Tu m'as, Seigneur, sur la terre logé,
Tu m'as donné ta saincte cognoissance,
Mais je ne t'ay porté obeissance
Telle, Seigneur, que porter je devois :
Ce que te prie, helas, à haute voix
Me pardonner. Et à vous, mon seigneur[3],
Si je n'ay fait tousjours autant d'honneur
Que meritoit vostre douceur tant grande,
Treshumblement pardon vous en demande.
Quant à ma mere, helas, elle est absente.
Veuille, mon Dieu, par ta faveur presente,
La preserver et garder tellement,

1. *Si est ce que*, et pourtant le fait est que.

2. *Servir à Dieu* (*servire Deo*). Littré cite encore un exemple de Fontenelle dans lequel *servir* à est pris dans le sens de : être le serviteur, l'esclave de.

3. *Mon seigneur* : son père.

Qu'elle ne soit troublee aucunement.

Icy est bandé Isaac[1].

Las, je m'en vais en une nuict profonde,
Adieu vous dy, la clarté de ce monde.
Mais je suis seur que de Dieu la promesse
Me donnera trop[2] mieux que je ne laisse.
Je suis tout prest, mon pere, me voila.

SATAN.

Jamais, jamais, enfant mieux ne parla.
Je suis confus, et faut que je m'enfuye.

ABRAHAM.

Las! mon amy, avant la departie[3],
Et que ma main ce coup inhumain face,
Permis me soit de te baiser en face[4].
Isaac, mon fils, le bras qui t'occira,
Encore un coup au moins t'accolera[5]

ISAAC.

Las, grand mercy.

ABRAHAM.

O ciel, qui es l'ouvrage
De ce grand Dieu, et qui m'es tesmoignage
Tressuffisant de la grande lignée
Que le vray Dieu par Isaac m'a donnée :
Et toy la terre à moy cinq fois promise[6],
Soyez tesmoins que ma main n'est point mise
Sus cest enfant par haine ou par vengeance,
Mais pour porter entiere obeissance
A ce grand Dieu, facteur de l'univers,
Sauveur des bons et Juge des pervers.
Soyez tesmoins qu'Abraham le fidele,
Par[7] la bonté de Dieu, a la foy telle[8],

1. *Est bandé Isaac.* Abraham bande les yeux à Isaac.
2. *Trop*, beaucoup (voir page 801, note 3).
3. *La departie*, la séparation.
4. *En face*, au visage (*in facie*).
5. *T'accolera*, t'embrassera, te donnera l'*accolade*.
6. *Cinq fois : Genèse*, XII, 2 et 7; XIII, 16; XV, 17; XVII, 8.
7. *Par*, en raison de.
8. *A la foy telle, que*, a cette croyance, à savoir que.

Que nonobstant toute raison humaine,
Jamais de Dieu la parolle n'est vaine.
Or est-il temps, ma main, que t'esvertues
Et qu'en frappant mon seul fils, tu me tues.

Icy le cousteau luy tombe des mains.

ISAAC.

Qu'est-ce que j'oy[1], mon pere? helas, mon pere!

ABRAHAM.

A, a, a, a.

ISAAC.

Las je vous obtempere.
Suis-je pas bien[2]?

ABRAHAM.

Fut-il jamais pitié,
Fut-il jamais une telle amitié?
Fut-il jamais pitié? a, a, je meurs.
Je meurs, mon fils.

ISAAC.

Ostez toutes ces pleurs.
Je vous supply'; m'empescherez-vous doncques[3]
D'aller à Dieu?

ABRAHAM.

Helas, las qui vit onques
En petit corps un esprit autant fort?
Helas, mon fils, pardonne moy ta mort.

Icy le cuide frapper[4].

(*Abraham sacrifiant*, après la seconde pause[5].)

1. *J'oy*, j'entends. Isaac entend le couteau tomber et ne le voit point, puisqu'il a les yeux bandés.

2. *Pas bien*, pas bien placé pour que vous puissiez me frapper.

3. Voir page 705, note 8.

4. *Le cuide* (voir page 700, note 3) *frapper*, croit le frapper, est sur le point de le frapper. Mais à ce moment l'ange l'appelle du haut des airs et arrête son bras.

5. La *tragédie*, précédée d'un *prologue* et suivie d'un *épilogue*, n'est pas divisée en actes, mais seulement interrompue à deux reprises par une *pause*. — Nous suivons la réimpression que M. Gustave Revilliod a donnée à Genève (1874) de l'édition originale.

DU BELLAY

(1522-1560)

Parent de quatre frères célèbres et lettrés, — Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, qui s'illustra comme homme de guerre et comme diplomate; — le cardinal Jean du Bellay; — Martin du Bellay, qui fut lieutenant général de Normandie; — René du Bellay, qui fut évêque du Mans, — Joachim du Bellay naquit à Liré, dans l'Anjou[1], en 1522, et mourut à Paris en 1560, après avoir séjourné quelques années (1553-1557) en Italie, auprès du cardinal. Ami de Ronsard, il le devança dans l'œuvre de la réforme poétique, qu'ils entreprirent de concert avec les autres poètes de la Pléiade[2], et, dès 1549, publia un premier recueil de poésies, *l'Olive*[3], et son célèbre livre *la Défence et Illustration de la langue françoyse*, qui fut le manifeste de l'école nouvelle. Dans cet ouvrage, Du Bellay, dont Ronsard fut certainement le collaborateur, cherchait à prouver que l'infériorité de la littérature française, comparée aux littératures antiques, ne devait pas être attribuée au défaut de notre langue, mais au peu de mérite des écrivains qui s'en étaient servis; pour enrichir, pour *illustrer* la langue et la littérature française, il fallait donc répudier les traditions du moyen âge et emprunter aux anciens leurs mots, leurs tours, leurs idées, leurs genres. C'est ainsi que Du Bellay donna en quelque sorte le signal de ce mouvement de retour vers l'antiquité, qui devait être si profitable au développement de notre littérature, à condition

1. Commune du canton de Champtoceaux (Maine-et-Loire), toute voisine d'Ancenis (Loire-Inférieure).

2. *Pléiade*, nom qui, par allusion à la constellation ainsi appelée, fut donné au IIIe siècle av. J.-C. à une réunion de sept poètes tragiques d'Alexandrie, parmi lesquels Lycophron, l'auteur de l'étrange poème d'*Alexandra*, et qui fut repris, au XVIe siècle, en France, par la société formée de l'humaniste Daurat (mort en 1588), de ses élèves Ronsard, Baif, Du Bellay, Remi Belleau, de Jodelle et de Pontus de Thyard (1521-1605), évêque de Chalon-sur-Saône. — Toutefois l'école comprenait dans le principe un plus grand nombre de membres, camarades plus ou moins illustres des quatre disciples de Daurat, et s'appelait plus modestement la *brigade*.

3. L'*Olive*. Anagramme, selon quelques-uns, du nom d'une dame angevine ou parisienne, Mlle Viole, en l'honneur de qui ces poésies auraient été composées.

d'être réglé et modéré, comme il le fut dans la suite. Le séjour de Du Bellay à Rome lui inspira ses deux plus beaux recueils de sonnets, les *Antiquités de Rome* et les *Regrets*, tour à tour remplis de force et de mélancolie. Enfin il a laissé, outre ses *Jeux rustiques*, des pièces diverses, lyriques, élégiaques, satiriques, dont la forme et le sentiment sont souvent également intéressants[1].

A RONSARD

Heureux, de qui la mort de sa gloire est suivie,
Et plus heureux celuy dont l'immortalité
Ne prend commencement de la postérité,
Mais devant que la mort ait son âme ravie.

Tu jouis, mon Ronsard, mesmes[2] durant ta vie
De l'immortel honneur que tu as mérité :
Et devant que mourir, rare félicité,
Ton heureuse vertu triomphe de l'envie.

Courage donc, Ronsard : la victoire est à toy,
Puis que de ton costé est la faveur du Roy.
Ja du laurier vainqueur tes temples[3] se couronnent,

Et ja la tourbe[4] espesse à l'entour de ton flanc
Ressemble ces esprits[5], qui là bas[6] environnent
Le grand prestre de Thrace[7] au long sourpely blanc[8].

(*Les Regrets*, XX.)

1. Nous suivons l'édition publiée par M. Marty-Laveaux (Paris, 1866-1867).

2. Voir sur cette orthographe, page 705, note 8.

3. *Temples*, tempes.

4. *Tourbe*, foule.

5. *Ressemble ces esprits*. Voir la note 1 de la page 705.

6. *Là-bas*, aux enfers

7. *Le grand prestre de Thrace*, Orphée.

8. *Sourpely*, surplis. C'est le vers de Virgile (*Æn.*, VI, 645) :

Nec non Threicius longa cum veste sacerdos.

LE SOL NATAL

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage[1],
Ou comme cestuy là[2] qui conquit la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son aage[3]!

Quand revoiray-je[4], helas! de mon petit village
Fumer la cheminee, et en quelle saison
Revoiray-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province[5], et beaucoup d'avantage?

Plus me plaist le sejour qu'ont basty mes ayeux,
Que des palais romains le front audacieux;
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine[6];

Plus mon Loyre[7] gaulois que le Tybre latin,
Plus mon petit Lyré[8] que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine.

(*Les Regrets*, XXXII.)

ROME

Comme le champ semé en verdure foisonne,
De verdure se haulse en tuyau verdissant,
Du tuyau se hérisse en epic florissant,
D'épic jaunit en grain, que le chaud assaisonne[9];

1. *Voyage*. Les aventures d'Ulysse, qui erra dix ans avant de revenir de la guerre de Troie dans sa patrie, sont, on le sait, racontées dans l'*Odyssée* d'Homère.

2. *Cestuy là* : (Voir p. 3. note 17) : Jason, qui conquit la Toison d'or.

3. *Son aage*, sa vie.

4. Du Bellay était à Rome, on le sait.

5. *Qui m'est une province* : qui pour moi, vaut une province, un gouvernement, un empire.

6. *L'ardoise fine*, fort en usage dans l'Anjou.

7. La Loire.

8. *Lyré*, village d'Anjou (aujourd'hui dans le département de Maine-et-Loire), patrie du poète.

9. *Le chaud*, la chaleur, l'été. — *Assaisonne*, fait mûrir. Ce sens très voisin de l'étymologie ne s'est pas conservé.

Et comme en la saison le rustique[1] moissonne
Les ondoyans cheveux[2] du sillon blondissant,
Les met d'ordre[3] en javelle[4], et du blé jaunissant
Sur le champ despouillé mille gerbes façonne;

Ainsi de peu à peu creut l'empire romain,
Tant qu'[5] il fut despouillé par la barbare main,
Qui ne laissa de luy que ces marques antiques

Que chacun va pillant : comme on voit le gleneur
Cheminant pas à pas recueillir les reliques
De ce qui va tombant après le moissonneur[6].

(*Le premier livre*[7] *des antiquités de Rome*, XXX.)

UN VANNEUR DE BLÉS AUX VENTS[8]

A vous troppe[9] legère,
Qui d'æle[10] passagère
Par le monde volez,
Et d'un sifflant murmure

1. *Rustique*, paysan. La Fontaine écrit encore (*le Rat de ville et le rat des champs*) : « C'est assez, dit *le rustique.* »

2. *Cheveux*. Cette métaphore qui désigne les épis est tout à fait latine et rappelle un emploi fréquent du mot *coma* (chevelure), employé dans le même sens.

3. *D'ordre*, par ordre.

4. *Javelle*. On appelle ainsi les tas d'épis formés de place en place sur le bord du sillon moissonné. Ce mot paraît être d'origine celtique.

5. *Tant que*. Jusqu'au moment où

6. Il faut étudier dans le détail cet admirable sonnet et y reconnaître quelques-uns des procédés les plus habituels des poètes de la Pléiade, les amples comparaisons, l'heureux emploi des termes techniques, les coupes savantes et variées.

7. *Le premier livre*. C'est le seul que le poète ait composé.

8. Cette charmante et célèbre petite pièce, dans laquelle le poète fait parler un vanneur consacrant aux vents quelques fleurs en offrande, appartient au groupe si nombreux au xvi^e^ siècle, de ces poésies d'inspiration tout érudite et toute païenne qui ne se rapportent en rien aux habitudes et aux sentiments modernes. Celle-ci est d'ailleurs, avec onze autres petites pièces du même genre, traduite par Du Bellay du latin d'André Navagero, écrivain italien qui a vécu de 1483 à 1529.

9. *Troppe*, troupe.

10. *D'æle*, avec une aile.

L'ombrageuse verdure
Doulcement esbranlez,

J'offre ces violettes,
Ces lis et ces fleurettes,
Et ces roses icy,
Ces vermeillettes roses,
Tout freschement écloses,
Et ces œilletz aussi.

De vostre doulce halaine
Eventez ceste plaine,
Eventez ce sejour :
Ce pendant que j'ahanne[1]
A mon blé, que je vanne
A la chaleur du jour.

(*Divers Jeux rustiques.*)

LE POÈTE COURTISAN

Celuy la qui est né (car il se fault tenter
Premier que[2] l'on se vienne à la court présenter)
A[3] ce gentil mestier, il fault que de[4] jeunesse
Aux ruses et façons de la court il se dresse.
Ce précepte est commun : car qui veult[5] s'avancer
A la court, de bonne heure il convient commencer.
Je ne veulx que long temps à l'estude il pallisse,
Je ne veulx que resveur sur le livre il vieillisse,

1. *Ce pendant que j'ahanne*, pendant ce [temps] que... pendant que je peine, que je travaille. — Voir page 728, note. 6
2. *Premier que*, avant que.
3. *A*, pour. C'est le latin *natus ad*.
4. *De*, dès.
5. *Qui veult*, à celui qui veut : ellipse fréquente dans la langue du XVI^e^ siècle (voir page 67, n. 7).

Feuilletant studieux tous les soirs et matins
Les exemplaires Grecs, et les autheurs Latins[1].
Ces exercices-la font l'homme peu habile,
Le rendent catarreux, maladif et debile,
Solitaire, facheux, taciturne et songeard[2],
Mais nostre courtisan est beaucoup plus gaillard
Pour un vers allonger ses ongles il ne ronge[3],
Il ne frappe sa table, il ne resve, il ne songe,
Se brouillant le cerveau de pensements divers,
Pour tirer de sa teste un miserable vers
Qui ne rapporte, ingrat[4], qu'une longue risee
Par tout où l'ignorance est plus authorisee.
Toy donc qui a choisi le chemin le plus court,
Pour estre mis au ranc des sçavans de la court,
Sans mascher le laurier, ny sans prendre la peine
De songer en[5] Parnasse, et boire à la fontaine
que le cheval volant[6] de son pied fit saillir,
Faisant ce que je dy, tu ne pourras faillir.
Je veux[7] en premier lieu que, sans suivre la trace
(Comme font quelques-uns) d'un Pindare et Horace,
Et sans vouloir, comme eux, voler si hautement,
Ton simple naturel tu suives seulement.
Ce procès tant mené, et qui encore dure,
Lequel des deux vault mieulx, ou l'art ou la nature
En matière de vers[8], à la cour est vuidé;
Car il suffit icy que tu soyes guidé

1. Horace, *Art poétique*, 268.

Vos exemplaria græca
Nocturna versate manu, versate [diurna.

2. *Songeard*, rêveur. Le mot ne s'est pas conservé.

3. Horace, *Satires*, I, x, 71 :

In versu faciendo
Sæpe caput scaberet, vivos et rode- [ret ungues.

4. *Ingrat*, sans profit (*ingratus*).

5. *En*, sur le (*in*).

6. *Le cheval volant*, Pégase.

7. M. Faguet, dans son *Seizième siècle*, signale avec beaucoup de raison « l'extrême importance du *Poète courtisan* comme satire littéraire. Il est la *Défense et Illustration* retournée. Ce que la *Défense* prescrivait, il l'interdit, mais, comme il l'interdit ironiquement, il le confirme. C'est le second coup de feu de la *Pléiade*. »

8. Horace, *Art poétique*, 408 :

Natura fieret laudabile carmen an [arte
Quæsitum est.

Par le seul naturel, sans art et sans doctrine,
Fors cest art qui apprend à faire bonne mine ;
Car un petit sonnet qui n'a rien que le son[1],
Un dixain à propos, ou bien une chanson,
Un rondeau bien troussé, avec une ballade
(Du temps qu'elle couroit[2]), vault mieux qu'une Iliade.
Laisse moy donques là ces Latins et Gregeois,
Qui ne servent de rien au poëte François,
Et soit la seule court ton Virgile et Homere,
Puis qu'elle est (comme on dit) des bons esprits la mere.
La court te fournira d'argumens[3] suffisans,
Et seras estimé entre les mieulx disans,
Non comme ces resveurs, qui rougissent de honte,
Fors entre les sçavans, desquelz on ne fait compte.
Or, si les grands seigneurs tu veux gratifier[4],
Argumens à propos il te faut espier,
Comme quelque victoire ou quelque ville prise,
Quelque nopce, ou festin, ou bien quelque entreprise
De masque[5], ou de tournoy ; avoir force desseings[6],
Desquelz à ceste fin tes coffres seront pleins.
Je veux qu'aux grands seigneurs tu donnes des devises,
Je veux que tes chansons en musique soyent mises,
Et à fin que les grands parlent souvent de toy,
Je veux que l'on les chante en la chambre du Roy.
Un sonnet à propos, un petit epigramme[7]
En faveur d'un grand prince ou de quelque grand'dame[8],
Ne sera pas mauvais ; mais garde toy d'user

1. *Sonnet... son* : le rapprochement des deux mots est voulu.
2. *Couroit*, était en faveur.
3. *Argumens*, sujets, matières.
4. *Gratifier* (*gratificari alicui*), être agréable à.
5. *Entreprise de masque*, mascarade.
6. *Desseings* d'ouvrages, plans, matières.
7. *Epigramme* était encore de genre incertain dans la première moitié du XVII^e^ siècle.
8. *Grand'dame*. On sait que les adjectifs latins qui, comme *grandis* n'ont qu'une forme pour le masculin et le féminin, ont donné en français des adjectifs qui n'ont également qu'une seule forme pour les deux genres. Les grammairiens du XVI^e^ siècle croyant à tort à une suppression de l'*e* muet à la fin de ces adjectifs les ont fait suivre d'une apostrophe.

De mots durs, ou nouveaux, qui puissent amuser[1]
Tant soit peu le lisant ; car la douceur du stile
Fait que l'indocte[2] vers aux oreilles distille[3] :
Car le vers plus coulant est le vers plus parfaict
Et ne fault s'enquerir s'il est bien ou mal fait.
Quelque nouveau poëte à la court se présente,
Je veux qu'à l'aborder[4] finement on le tente :
Car s'il est ignorant, tu sçauras bien choisir
Lieu et temps à propos, pour en donner plaisir[5],
Tu produiras par tout ceste beste, et, en somme,
Aux despens d'un tel sot, tu seras galland homme.
S'il est homme sçavant, il te fault dextrement[6]
Le mener par le nez, le louer sobrement,
Et d'un petit soubriz et branslement de teste
Devant les grands seigneurs luy faire quelque feste,
Le presenter au Roy, et dire qu'il fait bien,
Et qu'il a merité qu'on luy fasse du bien.
Ainsi tenant tousjours ce povre homme soubs bride,
Tu te feras valoir en luy servant de guide :
Et combien que[7] tu soys d'envie epoinçonné[8],
Tu ne seras pour tel toutefois soubsonné....
Et à la verité, la ruse coutumière,
Et la meilleure, c'est rien ne mettre en lumière[9] :
Ains[10] jugeant librement des œuvres d'un chacun,
Ne se rendre subject au jugement d'aucun,
De peur que quelque fol te rende la pareille,
S'il gaigne comme toy des grands Princes l'oreille.

1. *Amuser*, retarder.
2. *Indocte*, mot latin, francisé au XVI^e^ siècle et qui n'est pas resté dans la langue.
3. *Distille*, coule.
4. *A l'aborder*, dès le premier abord, en l'abordant (*aborder* est ici pris substantivement).
5. *Pour en donner plaisir*. Pour faire rire à ses dépens.
6. *Dextrement*, adroitement. — Mellin de Saint-Gelais lisant pour la première fois des vers de Ronsard devant Henri II avait commencé par s'en moquer. Il dut promptement renoncer à son persiflage. Il est fort possible que Du Bellay ait songé à lui en écrivant toute cette pièce.
7. *Combien que*, quoique.
8. *Epoinçonné*, piqué.
9. *Mettre en lumière*, publier.
10. *Ains*, mais.

Tel estoit de son temps le premier estimé,
Duquel si on eust lu quelque ouvrage imprimé[1],
Il eust renouvelé, peut estre, la risee
De la montaigne enceinte[2] : et sa Muse prisee
Si hault au paravant, eust perdu (comme on dit)
La reputation qu'on luy donne à credit.
Retien doncques[3] ce poinct : et si tu m'en veux croire,
Au jugement commun ne hasarde ta gloire,
Mais sage sois content du jugement de ceux
Lesquelz trouvent tout bon, auxquelz plaire tu veux,
Qui peuvent t'avancer en estats et offices,
Qui te peuvent donner les riches benefices,
Non ce vent[4] populaire, et ce frivole bruit
Qui de beaucoup de peine apporte peu de fruict.
Ce faisant, tu tiendras le lieu d'un Aristarque[5],
Et entre les sçavans seras comme un monarque :
Tu seras bien venu entre les grands seigneurs,
Desquelz tu recevras les biens et les honneurs,
Et non la pauvreté, des Muses l'heritage,
Laquelle est à ceux-là reservee en partage,
Qui, dedaignant la cour, facheux et malplaisans,
Pour allonger leur gloire, accourcissent leurs ans.

(*Le poète courtisan.*)

1. Du vivant même de Saint-Gelais, Du Bellay lui avait amicalement reproché de n'avoir rien publié. Notons toutefois qu'en 1547 Saint-Gelais avait fait paraître un très court recueil (voir Chamard, *Joachim Du Bellay*, Lille, 1900, page 227).

2. *La montaigne enceinte.* Allusion au vers célèbre d'Horace (*Art poét.*, 639) :

Parturiunt montes : nascetur ridi-
[culus mus.

3. Sur cette orthographe, v. p. 705, note 8.

4. *Vent*, faveur (*aura*).

5. *Aristarque*, célèbre grammairien qui vivait à Alexandrie au second siècle avant l'ère chrétienne et à qui l'on doit une recension définitive du texte d'Homère : son nom était déjà dans l'antiquité pris comme synonyme de *critique éclairé* :

Vir bonus et prudens versus re-
[prehendet inertes...
Fiet Aristarchus.
(Horace, *Art poét.*, 445-451.)

RONSARD

(1524-1585)

Pierre de Ronsard, né en 1524 au château de la Poissonnière, près de Vendôme, mort en 1585, après avoir suivi quelque temps la carrière diplomatique, atteint de surdité à dix-huit ans, résolut de se consacrer aux lettres et à la poésie. Il alla suivre les leçons de l'humaniste Daurat, directeur du collège Coqueret [1], où il se rencontra avec Baïf, Remi Belleau et Joachim Du Bellay, et tous, le maître et les élèves, épris d'un égal amour pour les œuvres de l'antiquité, ils associèrent leurs efforts et, avec le concours de quelques autres poètes [2], tentèrent de renouveler la poésie française. Quoique Du Bellay ait signé le manifeste de l'école nouvelle, que son premier recueil de poésies ait été publié avant le premier recueil de Ronsard, et que peut-être on trouve dans certaines de ses pièces l'expression de sentiments plus personnels et plus profonds que ceux qui ont jamais animé le poète vendômois, celui-ci, par l'étendue et la variété de son œuvre, mérite d'être considéré comme le plus grand représentant de cette école. Dès le début de sa carrière, d'ailleurs, il conquit les suffrages de presque tous ses contemporains, et sa gloire ne fit que croître jusqu'à la fin de sa vie; les hommes les plus considérables se firent ses panégyristes, et les rois et les reines, Charles IX, Élisabeth, Marie Stuart, lui donnèrent des marques de leur bienveillance.

Mais l'art savant de Ronsard ne trouva pas grâce devant Malherbe, soucieux avant tout de naturel, de simplicité, de correction, et, sur la foi de ce poète, le dix-septième siècle tout entier dédaigna Ronsard ; le dix-huitième l'ignora, Au dix-neuvième, l'école romantique, tout éprise qu'elle était du moyen âge, et quelques différences qui la séparassent elle-même des poètes de la Pléiade, disciples de l'antiquité, voulut réhabiliter dans Ronsard [3] une victime de Malherbe et de Boileau, et n'eut pas de peine du reste à faire sentir le charme d'un grand nombre de ses petites pièces, et la richesse de tant de rythmes libres et variés que la sévérité de Malherbe avait un peu trop fait

1. Le collège Coqueret (*collegium Coquereticum*), situé près des collèges de Reims et de Sainte-Barbe, non loin de l'emplacement actuel de la place du Panthéon, avait été fondé au quinzième siècle par Nicolas Coquerel, chanoine de Notre-Dame d'Amiens. On signale, impasse Chartière, derrière le lycée Louis-le-Grand, une porte munie d'une coquille, qui aurait été l'entrée de ce collège.

2. Voir la note 2 de la page 715.

3. Voir page 1076.

oublier. Depuis, la gloire de Ronsard semble s'être encore accrue, et il ne s'en faut guère que l'estime de nos contemporains ne l'ait replacé au rang élevé que les siens avaient cru pouvoir lui assigner[1]. Si nous restons aussi indifférents aux louanges des divinités païennes qui remplissent ses odes pindariques[2] qu'aux aventures de ce Francus, fils d'Hector, que le poète se proposait de chanter dans sa *Franciade* — mais on sait qu'il s'arrêta après le quatrième chant de cette épopée, qui devait en compter vingt-quatre, — ces pièces elles-mêmes nous séduisent du moins par la souplesse des rythmes et la riche harmonie des mots et des périodes; certaines parties de ses *Hymnes* et de ses *Discours* sont d'une abondance épique ou oratoire vraiment entraînante; enfin rien ne saurait surpasser la grâce de quelques odes légères, de quelques élégies, de quelques sonnets, qui sont demeurés ses pièces les plus célèbres[3].

LA ROSE

A CASSANDRE[4].

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avoit desclose[5]
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu, ceste vesprée[6],

1. Voir page 1448.

2. Odes I-XV du livre I.

3. Voici la liste des principales œuvres de Ronsard. — *Les Odes* (livres I-IV, 1550; livre V, 1552). — *Les Amours* (*Amours de Cassandre*, 1552; — *Amours de Marie*, 1555; — *Sonnets pour Hélène*, 1578; — *Amours diverses*; 1560-1584). — Les *Folastries* (1553). — *Le Bocage royal* (1554). — *Les Hymnes* (livre I, 1555, livre II, 1556). — *Les Poèmes* (1560 et années suivantes). — *Les Discours* (1562 et années suivantes). — *Les Elégies, Mascarades et Bergerie* (1565). — Quatre chants de *la franciade* (1572). — La première édition collective donnée par Ronsard est de 1560, la dernière (sur cette édition, voir la fin de la note 7 de la page 728), de 1584. — Nous suivons l'édition de M. Prosper Blanchemain (Paris, *Bibliothèque elzévirienne*, 1857-1867).

4. Cassandre Salviati, dame De Pré, la même à qui il a dédié encore un recueil d'*Amours* (voir page 55, notes 3 et 4). Elle était née vers 1551.

5 *Avoit desclose*, avait ouvert. On remarquera *desclose* au féminin. Les règles relatives à l'accord du participe passé, dont on discuta beaucoup au XVIe siècle, n'ont guère été fixées définitivement qu'au début du XVIIe, quoique les grammairiens les eussent établies dès le XVIe.

6. *Ceste vesprée*, ce soir.

Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au vostre pareil.
Las ! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place,
Las ! las ! ses beautez laissé cheoir !
O vrayment marastre Nature,
Puis qu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir !
Donc, si vous me croyez, mignonne,
Tandis que vostre âge fleuronne[1]
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez vostre jeunesse :
Comme à ceste fleur, la vieillesse
Fera ternir vostre beauté.

(*Odes*, livre I, 17.)

L'AUBÉPIN

Bel aubespin verdissant,
Fleurissant,
Le long de ce beau rivage,
Tu es vestu jusqu'au bas
Des longs bras
D'une lambrunche[2] sauvage.

Deux camps drillants[3] de fourmis
Se sont mis
En garnison sous ta souche ;
Et dans ton tronc mi-mangé,
Arrangé
Les avettes ont leur couche[4].

1. *Fleuronne*, est en fleur.
2. *Lambrunche*, lambruche ou lambrusque, cep de vigne sauvage.
3. *Driller*, courir vite et légèrement. Ce mot, inusité aujourd'hui, se trouve encore au dix-septième siècle. L'étymologie est incertaine.
4. *Arrangé... couche*, les abeilles ont arrangé leur couche.

Le gentil rossignolet
Nouvelet[1],
Avecques sa bien-aimée,
Pour ses amours alleger[2]
Vient loger
Tous les ans en ta ramée.

Sur ta cyme il fait son ny,
Bien garny
De laine et de fine soye,
Où ses petits esclorront,
Qui seront
De mes mains la douce proye.

Or vy, gentil aubespin,
Vy sans fin.
Vy sans que jamais tonnerre
Ou la coignée, ou les vents,
Ou les temps
Te puissent ruer[3] par terre[4].

(*Odes*, livre IV, 19.)

L'ART DU VRAI POÈTE

FRAGMENT

. . . . . .

Tu te mocques, aussy, dequoy[5] ma poësie
Ne suit l'art miserable, ains[6] va par fantaisie,
Et de quoy ma fureur[7] sans ordre se suivant
Esparpille ses vers comme fueilles au vent;

1. *Nouvelet*, diminutif de *nouveau*. On sait que les poètes du seizième siècle ont usé et abusé des diminutifs gracieux.
2. *Pour... alleger*, pour reposer, soulager l'objet de son amour.
3. *Ruer*, renverser.
4. Ce rythme très gracieux, qu'on retrouvera dans la pièce de Belleau que nous citons page 739, a été quelquefois repris par les poètes de notre siècle (voir page 1097).
5. *Dequoy*, de ce que.
6. *Ains*, mais.
7. *Fureur*, folie, inspiration; c'est le sens latin du mot.

Ou comme au mois d'esté, quand l'aire bien feconde
Sent battre de Ceres la chevelure blonde[1],
Et le vanneur my-nud, ayant beaucoup secoux[2]
Le blé, de çà, de là, dessus les deux genoux,
Le tourne et le revire[3], et d'[4] une plume espaisse
Separe les bourriers[5] du sein de la déesse;
Puis du dos et des bras efforcés par ahan[6]
Fait sauter le froment bien haut dessus le van;
Lors les bourriers volans, comme poudre menue,
Sans ordre çà et là se perdent en la nue,
Et font sur le vanneur meint tour et meint retour;
L'aire est blanche de poudre et les granges d'autour[7] :
Voilà comme tu dis que ma Muse sans bride
S'esgare respandue où la fureur la guide.
Si tu avois les yeux aussi prompts et ouverts

1. *De Cerès la chevelure blonde*, les épis.

2. *Secoux*, secoué. — Cette forme vient directement de *succussus*, participe passé passif de *succutere*, qui avait donné, dans l'ancienne langue, l'infinitif *secorre*. — La forme *secouer* a prévalu, quoiqu'elle ne soit qu'une altération de la forme primitive.

3. *Revire*, retourne.

4. *De*, avec.

5. *Bourriers*, fétus.

6. *Efforcés par ahan*, qui s'efforcent avec peine. — L'origine du mot *ahan*, qui avait donné le verbe *ahanner* (voir p. 719, n. 1), est incertaine.

7. *Et les granges d'autour* (d'alentour) sont blanches de poudre (poussière). — Tout ce passage est très caractéristique et mérite d'être remarqué. A l'exemple des poètes anciens, et surtout d'Homère, Ronsard s'est appliqué à trouver de ces comparaisons amples et pittoresques empruntées souvent à la langue des métiers, enrichissant ainsi de mille expressions techniques le vocabulaire de la poésie. — On a sans doute noté d'autre part, sans que nous ayons eu besoin d'y insister, l'expression : *de Cérès la chevelure blonde*, pour dire les épis de blé. Il arrive même à Ronsard, conformément à une habitude constante des poètes de l'antiquité, d'employer le nom d'une divinité à la place du nom de l'objet qu'elle représente, Cérès pour le blé, Neptune pour la mer (voir p. 732 n. 7, et p. 763, n. 6). On retrouvera des procédés de même espèce et de même origine chez un poète qui fut, comme Ronsard, un disciple des Grecs, chez André Chénier. — Nous devons dire du reste que, dans l'édition corrigée qu'il laissa de ses œuvres (1584), Ronsard supprima cette longue et belle comparaison, trouvant peut-être que cette période de douze vers (*Ou comme au mois d'esté... et les granges d'autour*) alourdissait la phrase à l'excès et ralentissait le mouvement de la pensée : Ronsard jugeait mal cette fois, comme il lui est d'ailleurs arrivé à propos de plusieurs autres passages de ses œuvres, qu'il a corrigés dans les

A desrober mon art qu'à desrober mes vers,
Tu dirois que ma Muse est pleine d'artifice,
Et ma brusque vertu ne te seroit[1] un vice.
En l'art de poësie, un art il ne faut pas
Tel qu'ont les predicans[2], qui suivent pas à pas
Leur sermon sceu par cœur, ou tel qu'il faut en prose,
Où tousjours l'orateur suit le fil d'une chose.
Les poëtes gaillars ont artifice à part ;
Ils ont un art caché, qui ne semble pas art
Aux versificateurs, d'autant qu'il se promeine
D'une libre contrainte où la Muse le meine.
As-tu point veu voler en la prime saison
L'avette[3] qui de fleurs enrichit sa maison?
Tantost le beau narcisse et tantost elle embrasse
Le vermeil hyacinthe[4], et sans suivre une trasse
Erre de pré en pré, de jardin en jardin,
Portant un doux fardeau de melisse ou de thin.
Ainsi le bon esprit que la Muse espoinçonne[5],
Porté de sa fureur, sur Parnasse moissonne
Les fleurs de toutes parts, errant de tous costez.
En ce poinct[6] par les champs de Rome estoient portez[7]
Le damoiseau[8] Tibulle et celuy qui fit dire
Les chansons des Gregeois[9] à sa romaine lyre.
Tels ne furent jamais les versificateurs,
Des Muses avortons, ny tous ces imposteurs,
Dont l'ardente fureur d'Apollon n'a saisie

dernières années de sa vie (voir encore page 734, note 4).

1. *Ne te seroit*, ne serait pas pour toi, ne te paraîtrait pas.

2. *Predicans*, prédicateurs.

3. *Avette*, abeille.

4. *Tantost... le vermeil hyacinthe.* Entendez : tantôt elle embrasse le beau narcisse, et tantôt le vermeil hyacinthe.

5. *Espoinçonne*, pique, aiguillonne.

6. *En ce poinct*, ainsi.

7. *Estoient portez*, se portaient, allaient.

8. *Damoiseau*, titre donné aux jeunes nobles (bas-latin *dominicellus*).

9 *Gregeois*, Grecs. — Il s'agit d'Horace, qui se vante lui-même d'avoir, le premier, enrichi la poésie latine du genre lyrique cultivé par les Grecs :

Princeps Æolium carmen ad Italos
Deduxisse modos.
(*Odes*, III, xxx, 15.)

L'ame d'une gentille et docte frenaisie[1].
Tel bien ne se promet aux hommes vicieux,
Mais aux hommes bien nez qui sont aimez des cieux.

(*Les Discours. Response aux injures et calomnies de je ne sçay quels prédicantereaux et ministreaux de Genève*[2].)

CONTRE LES BUCHERONS DE LA FORÊT DE GASTINE[3]

. . . . . .

Escoute, bucheron, arreste un peu le bras :
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas;
Ne vois-tu pas le sang, lequel dégoute à force,
Des nymphes qui vivoient dessous[4] la dure escorce?
Sacrilege meurdrier[5], si on pend un voleur
Pour piller[6] un butin de bien peu de valeur,
Combien de feux, de fers, de morts et de détresses
Merites-tu, meschant, pour tuer nos déesses?
Forest, haute maison des oiseaux bocagers!
Plus[7] le cerf solitaire et les chevreuls legers
Ne paistront sous ton ombre, et ta verte criniere[8]
Plus du soleil d'esté ne rompra[9] la lumiere.
Plus l'amoureux pasteur sur un tronq adossé,

1. *Dont l'ardente fureur... Dont* est le complément déterminatif de *ame; Apollon*, le complément déterminatif de *fureur; frenaisie*, le complément circonstanciel du verbe *saisir*. — Sur *saisie*, voir p. 725, n. 4.

2. A la suite de la publication de son *Discours des misères de ce temps* (1562). Ronsard avait été violemment attaqué dans une série de poèmes satiriques, dont les auteurs étaient Florent Chrestien, l'un des futurs auteurs de la Ménippée (voir page 78), le poète Jacques Grévin (voir page 758) et le ministre La Roche-Chandieu. C'est à ces attaques que répondit Ronsard dans le *Discours* dont on vient de lire un fragment.

3. *Gastine*. Il y avait en France trois petits pays de ce nom : l'un dans le pays chartrain, l'autre dans l'Orléanais, le troisième dans le Poitou. C'est du premier que Ronsard veut parler ici. La forêt « couvrait alors tout le Bas-Vendômois sur la rive gauche du Loir et s'étendait de plusieurs lieues en profondeur dans la direction de Tours. Il n'en reste aujourd'hui que des bouquets de bois épars. » (Laumonier, *Ronsard poète lyrique*. Paris, 1909, II, II, 1, 1).

4. Le XVIe siècle lui-même n'a pas toujours fait la distinction des prépositions *sur, sous, dans* et les adverbes *dessus, dessous, dedans*.

5. *Meur-drier* (meurtrier) ne compte que pour deux syllabes.

6. *Pour piller*, parce qu'il pille.

7. *Plus*, jamais plus.

8. *Crinière* : traduction du mot *coma*, que les poètes latins emploient communément pour désigner le feuillage des arbres.

9. *Rompra* : arrêtera, interrompra.

Enflant[1] son flageolet à quatre trous persé,
Son mastin à ses pieds, à son flanc la houlette,
Ne dira plus le nom de sa belle Janette ;
Tout deviendra muet, Écho sera sans vois ;
Tu deviendras campagne, et, en lieu[2] de tes bois,
Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
Tu sentiras le soc, le coutre[3] et la charrue,
Tu perdras le silence, et haletans d'effroy
Ny Satyres ny Pans ne viendront plus chez toy[4].
Adieu, vieille forest, le jouet de Zephyre,
Où premier[5] j'accorday les langues[6] de ma lyre,
Où premier j'entendi les fleches resonner
D'Apollon, qui me vint tout le cœur estonner[7] ;
Où premier admirant la belle Calliope[8],
Je devins amoureux de sa neuvaine trope[9],
Quand sa main sur le front cent roses me jetta,
Et de son propre laict Euterpe[10] m'allaita.
Adieu, vieille forest, adieu, testes sacrées,
De tableaux[11] et de fleurs autrefois honorées,
Maintenant le desdain[12] des passans alterez,

1. *Enflant son flageolet* : soufflant dans son flageolet, expression toute latine.
2. *En lieu*, au lieu.
3. *Coutre*, couteau adapté, en avant du soc, à la flèche de la charrue, pour fendre la terre.
4. Ronsard espérait mieux de la fortune pour sa chère forêt, lorsqu'il la remerciait (*Ode* XV du livre II) d'avoir offert à son génie un asile ombragé et silencieux. « Toy, disait-il en s'adressant à elle :

Toy qui, sous l'abry de tes bois,
Ravy d'esprit m'amuses ;
Toy qui fais qu'à toutes les fois
Me respondent les Muses ;
Toy par qui de l'importun soin
Tout franc je me délivre,
Lorsqu'en toy je me pers bien loin,
Parlant avec un livre,
Tes boccages soient tousjours pleins
D'amoureuses brigades
De Satyres et de Sylvains,
La crainte des Naïades !
En toy habite désormais
Des Muses le college,
Et ton bois ne sente jamais
La flamme sacrilege !

5. *Premier*, pour la première fois : adaptation du tour habituel aux poètes latins et qui consiste à remplacer par un adjectif un adverbe ou une locution adverbiale.
6. Métaphore hardie, qui rappelle celle des poètes latins nommant *Voix* (*voces*) les cordes de la lyre.
7. *Estonner*, frapper comme d'un coup de tonnerre.
8. *Calliope*, muse de la poésie épique ; *Euterpe*, de la poésie lyrique.
9. *Neuvaine trope*, troupe de neuf personnes : les neuf muses. — *Neuvain* est un adjectif numéral distributif. Il n'est pas resté dans la langue ; mais nous avons encore *fièvre quartaine* et les anciens adjectifs demeurés comme substantifs *quatrain*, *dizain*, etc., *dizaine*, *centaine*, etc
10. Construisez : Et quand Euterpe m'allaita.
11. *Tableaux* offerts en *ex-voto*.
12. *Maintenant le desdain*, et qui êtes maintenant l'objet du dédain.

Qui, bruslez en l'esté des rayons etherez[1],
Sans plus trouver le frais de tes douces verdures,
Accusent tes meurdriers[2] et leur disent injures.
Adieu, chesnes, couronne aux vaillans citoyens[3],
Arbres de Jupiter, germes dodonéens[4],
Qui premiers aux humains donnastes à repaistre[5];
Peuples vrayment ingrats, qui n'ont sçeu recognoistre
Les biens receus de vous; peuples vrayment grossiers,
De massacrer ainsi leurs peres nourriciers.
Que l'homme est malheureux qui au monde se fie!
O dieux, que veritable est la philosophie,
Qui dit que toute chose à la fin perira,
Et qu'en changeant de forme une autre vestira!
De Tempé[6] la valée un jour sera montagne,
Et la cyme d'Athos une large campagne;
Neptune[7] quelquefois[8] de blé sera couvert:
La matiere demeure et la forme se perd[9].

(*Élégies*, XXX.)

SONNETS

I

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, devidant et filant[10],

1. *Etherez*, de feu, brûlants.

2. *Meurdriers* ne fait que deux syllabes, comme au cinquième vers.

3. *Chesnes,... citoyens*, chênes avec les feuilles desquels on fait des couronnes pour les vaillants citoyens. Allusion à la *couronne civique*, formée en effet de feuilles de chêne, et que les Romains décernaient aux citoyens qui s'étaient distingués sur le champ de bataille.

4. *Dodonéens*. Jupiter avait un oracle célèbre dans la ville de Dodone, en Epire, et manifestait ses volontés par l'agitation du feuillage des chênes, qui y étaient nombreux.

5. *Repaistre*. Suivant la mythologie grecque, les hommes se nourrirent de glands avant de connaître le blé.

6. *Tempé*, vallée de Thessalie, souvent chantée par les poètes.

7. *Neptune*, pour : la mer. Manière de parler fréquente, on le sait, dans la poésie antique (voir p. 728, n. 7).

8. *Quelquefois*, quelque jour, un jour (*aliquando*).

9. Cette belle pièce est probablement des dernières années de Ronsard : il ne l'a publiée qu'en 1584.

10. Tibulle (I, III, 85) :

Positaque lucerna
Deducat plena stamina longa colo.

Direz, chantant mes vers, et vous esmerveillant :
Ronsard me celebroit du temps que j'estois belle.

Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Desja sous le labeur à demy sommeillant[1],
Qui, au bruit de Ronsard, ne s'aille réveillant,
Benissant vostre nom de louange immortelle.

Je seray sous la terre, et, fantosme sans os,
Par les ombres myrteux[2] je prendray mon repos ;
Vous, serez au fouyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et vostre fier desdain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain ;
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

(*Sonnets pour Hélène*[3], II, 42.)

II

L'an se rajeunissoit en sa verte jouvence
Quand je m'épris de vous, ma Sinope[4] cruelle;
Seize ans estoit la fleur de vostre âge nouvelle,
Et vostre teint sentoit encores son enfance.

Vous aviez d'une infante[5] encor la contenance,
La parolle et les pas; vostre bouche estoit belle,

1. Tibulle (I, III, 87) :
At circa gravibus pensis adfixa puella
Paullatim somno fessa remittat opus.

2. *Ombres myrteux* : ombres produites par le feuillage des myrtes et embaumées de leur odeur. Cet adjectif, créé par les poètes du XVI^e^ siècle, à l'imitation du latin *myrteus*, n'est pas resté dans la langue.

3. 1578. — Hélène de Surgères, demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis

4. D'après Ronsard lui-même, ce nom grec désignerait Marie Dupin (voir page 55, note 3). Il cache probablement, au contraire, une personne de plus haute naissance. La pièce est de 1558 ou 1559.

5. *Une infante* : une jeune enfant. Le mot n'est pas resté dans la langue, du moins en ce sens.

Vostre front et vos mains dignes d'une immortelle ;
Et vostre œil [1], qui me fait trespasser quand j'y pense.

Amour qui, ce jour-là, si grandes beautés vit,
Dans un marbre [2], en mon cœur, d'un trait les escrivit;
Et si, pour le jourd'huy vos beautez si parfaites

Ne sont comme autrefois [3], je n'en suis moins ravy,
Car je n'ay pas égard à cela que vous estes,
Mais au doux souvenir des beautez que je vy.

(*Pièces retranchées des Amours* [4], XXX.)

III

Je veux lire en trois jours l'Iliade d'Homère,
Et pour ce, Corydon [5], ferme bien l'huis [6] sur moy;
Si rien [7] me vient troubler, je t'asseure ma foy,
Tu sentiras combien pesante est ma colère.

Je ne veux seulement que nostre chambrière
Vienne faire mon lit, ton compagnon ni toy;
Je veux trois jours entiers demeurer à requoy [8],
Pour follastrer après une sepmaine entière.

Mais si quelqu'un venoit de la part de Cassandre [9].
Ouvre-luy tost la porte, et ne le fais attendre,
Soudain entre en ma chambre et me vien accoustrer [10].

Je veux tant seulement à luy seul me monstrer;

1. *Et vostre œil*, ainsi que votre œil.
2. *Dans un marbre*. Entendez : d'une manière aussi durable que s'il les avait gravées sur une table de marbre.
3. *Si parfaites... autrefois*, ne sont plus si parfaites qu'autrefois.
4. Recueil inséré dans l'édition de 1609, et contenant les pièces que Ronsard avait successivement retranchées de différentes éditions qu'il avait lui-même données de ses œuvres.
5. *Corydon*, nom de berger grec qu'il donne à son valet.
6. *L'huis*, la porte.
7. *Rien*, quelque chose.
8. *A requoy*, en repos.
9. *Cassandre*, celle dont le poète est épris, et dont le vrai nom est inconnu.
10. *Accoustrer*, habiller. L'origine du mot est incertaine.

Au reste, si un dieu vouloit pour moy descendre
Du ciel, ferme la porte et ne le laisse entrer.

(*Pièces retranchées des Amours*, LI.)

BACCHUS

Tu montas sur un char que deux lynces farouches
Trainoient d'un col felon[1], maschantes[2] en leurs bouches
Un frein d'or écumeux; leur regard estoi feu,
Pareil aux yeux de ceux qui de nuict ont trop beu[3];
Un manteau tyrien[4] s'écouloit sur tes hanches,
Un chapelet[5] de lis meslez de roses franches
Et de fueilles de vigne et de lierre espars,
Voltigeant, ombrageoit ton chef[6] de toutes parts.
Devant ton char pompeux marchoient l'Ire[7] et la Crainte,
Les peu-sobres Propos et la Colere teinte
D'un vermillon flambant[8], le Vice et la Vertu,
Le Somme et le Discord d'un corselet vestu.
Son asne talonnoit le bon vieillard Silene
Portant le van mystiq[9] sus une lance pleine
De pampre[8], et publioit d'une tremblante voix
De son jeune enfançon les festes et les loix.
A son cri sauteloient le troupeau des Menades,
Des Pans et des Sylvains, des Lenes, des Thyades[11],

1. *Felon*, méchant.
2. *Maschantes*. Le XVII^e^ siècle même n'a pas toujours observé les distinctions du participe présent et de l'adjectif verbal.
3. *Beu*, bu. *Feu* se prononçait *fu*.
4. *Tyrien*, teint en pourpre.
5. *Chapelet*, guirlande.
6. *Chef*, tête (*caput*).
7. *Ire*. Par ce mot, aujourd'hui vieilli, Ronsard paraît vouloir désigner la personnification du sentiment, considéré comme distinct de ses manifestations physiques, qui seront rendues au vers suivant par le mot *colère*.
8. *Flambant*, jetant des flammes.
9. *Le van mystiq* (*mystica vannus Iacchi*) était usité dans les fêtes d'Eleusis comme un symbole de purification, le van servant à séparer le blé de la paille.
10. *Une lance pleine de pampre*, un thyrse.
11. *Ménades*, *Lenes*, *Thyades*. Les trois mots désignent uniformément les Bacchantes et ne diffèrent que par l'étymologie; littéralement, les *furieuses*, les *prêtresses au dieu du pressoir*, les *frénétiques* (μαίνεσθαι, être furieux; ληνός, cuve du pressoir; θυίω, être en délire).

Et menans un grand bruit de cors et de tabours[1],
Faisoient trembler d'effroy les villes et les bourgs
Par où le char passoit. Leurs tresses secouées
A l'abandon du vent erroient entre-nouées
De longs serpens privez[2], et leur main brandissoit
Un dard qu'un sep de vigne à l'entour tapissoit.
Que tu prenois, Bacchus, en ton cœur de liesse[3]
De voir sauter de nuit une hurlante presse,
Qui couverte de peaux sous les antres balloient[4],
Quand les trois ans passez tes festes appelloient?
Et quel plaisir de voir les vierges Lydiennes,
Ou celles de Phrygie ou les Meoniennes,
Par les prez Asians[5] carollant[6] à l'entour
Du bord Meandrien, contre-imiter son tour[7]?

(*Les Hymnes*, livre II, VIII. *De Bacchus.*)

LE VOYAGE D'ARCUEIL[8]

LA FIN DE LA JOURNÉE

. . . . . .

Prestons doncq à ses[9] merveilles
Nos aureilles :
L'entusiasme limousin
Ne luy permet de rien dire
Sur sa lyre
Qui ne soit divin, divin..

1. *Tabours*, tambours.
2. *Privez*, apprivoisés.
3. *Liesse*, joie (*lætitia*).
4. *Balloient*, dansaient; au pluriel, par syllepse.
5. *Asians*, qui entourent l'*Asia palus*, lac de Mysie sur les confins de la Lydie
6. *Carollant*, dansant.
7. *Contre-imiter son tour*, imiter dans leurs danses les souples sinuosités des bords du Méandre.
8. Les poètes de la *Brigade* (voir page 715, note 2) sont allés faire une promenade à Arcueil (1549). Après le repas, et à la fin de la journée, on prie Dauvat de réciter de ses vers.
9. *Ses*, de Dauvat.

Io, io, quel doux style
Se distile
Parmy ses nombres[1] divers!
Nul miel tant ne me recrée
Que m'agrée
Le doux nectar de ses vers.

Quand je l'entends, il me semble
Que l'on m'emble[2]
Mon esprit d'un rapt soudain,
Et que loing du peuple j'erre
Souls la terre
Avec l'ame du Thébain[3],

Avecques l'âme d'Horace;
Telle grace
Se distile de son miel
Et de sa voix limousine,
Vrayment digne
D'estre Serene[4] du ciel.

Ha! Vesper, brunette estoile,
Qui d'un voile
Partout embrunis les cieux,
Las! en ma faveur encore
Ne decore
Sa grand'voute de tes yeulx....

Quoy! des astres la compaigne,
Tu dédaigne
Mon prier, et sans sejour[5]
Devant l'heure tu flamboyes
Et envoyes
Souls les ondes nostre jour?

1. *Nombres*, rythmes (*numeri*).
2. *Emble*, enlève.
3. *Du Thébain*, d'Orphée.
4. *Serene*, sirène.
5. *Sans sejour*, sans demeurer davantage.

Va, va, jalouse, chemine
Tu n'es digne[1],
Ny tes estoiles, d'ouyr
Une chanson si parfaicte
Qui n'est faicte
Que pour les dieux esjouir.

Doncques, puisque la nuict sombre,
Pleine d'ombre,
Vient les montaignes saisir,
Retournons, troupe gentille,
Dans la ville,
Demy-soulez de plaisir.

Jamais l'homme, tant qu'il meure,
Ne demeure
Fortuné parfaictement;
Toujours avec la lyesse
La tristesse
Se mesle secrettement.

(*Les Gaietez et les Épigrammes. Les Bacchanales ou le folastrissime voyage d'Hercueil*[2].)

1. *Digne* se prononçait *dine*; *signe* se prononçait *s ne*. Nous prononçons encore *sinel* quoique nous écrivions *signet*.

2. Voir, page 56, l'opinion d'Étienne Paquier sur cette pièce, fruit d'une collaboration de Ronsard et de « tous ceux de sa volée ».

REMI BELLEAU

(1527 OU 1528-1577)

Né à Nogent-le-Rotrou en 1527 ou 1528, mort en 1577, Remy Belleau, après avoir accompagné, en 1557, René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, général des galères, à l'expédition de Naples, devint plus tard gouverneur de son fils Charles, marquis, puis duc d'Elbeuf, et dut à la protection de cette grande famille de pouvoir se livrer tranquillement à la poésie. Avec Ronsard, Baïf et Du Bellay, il suivit les leçons de Daurat, et, après avoir commenté le second livre des *Amours* de Ronsard (1560), publia lui-même, outre des poésies diverses, odes, sonnets, chansons, etc., une traduction en vers des *Odes d'Anacréon*[1] (1555), *les Petites inventions* (1571) et *les Amours et nouveaux eschanges des pierres précieuses*[2], recueils de poésies à la fois érudites et descriptives, la *Bergerie* (1565-1572), espèce de vaste églogue, divisée en deux journées, et qui n'est en réalité qu'un recueil de pièces diverses, et composées à diverses époques, mais reliées ici entre elles par quelques pages de prose: enfin la comédie de *la Reconnue* (publication posthume, 1577). Très estimé de ses contemporains, Belleau ne peut être comparé ni à Ronsard, ni à Du Bellay; mais on peut encore admirer à juste titre, et plus encore que la *gentillesse* de son imagination, la précision de son vocabulaire et la souplesse élégante de sa versification[3].

AVRIL

Avril, l'honneur et des bois
Et des mois;
Avril, la douce esperance
Des fruicts qui, sous le coton

1. En réalité, il ne reste plus d'Anacréon que des fragments; les pièces attribuées à ce grand poète que Belleau a traduites ne sont pas antérieures à l'époque alexandrine.

2. On peut évoquer, à propos de cet ouvrage, le souvenir d'un petit recueil poétique qui date de la période alexandrine, mais qu'on attribuait à Orphée, *les Pierres précieuses*, et celui des *Lapidaires* du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, traduits d'un poème latin de Marbode, évêque de Rennes au XI^e^ siècle.

3. Nous suivons l'édition de M. Gouverneur (Paris, 1867).

Du bouton,
Nourrissent leur jeune enfance:

Avril, l'honneur des prez verds,
Jaunes, pers[1],
Qui, d'une humeur bigarree,
Émaillent de mille fleurs
De couleurs
Leur parure diapree;

Avril, l'honneur des soupirs
Des Zephirs,
Qui, sous le vent de leur ælle,
Dressent encor, es[2] forests,
Des doux rets,
Pour ravir Flore la belle[3];

Avril, c'est ta douce main
Qui, du sein
De la nature, desserre[4]
Une moisson de senteurs
Et de fleurs,
Embasmant[5] l'air et la terre

Avril, la grace et le ris
De Cypris[6],
Le flair et la douce haleine[7],
Avril, le parfum des dieux,
Qui, des cieux,
Sentent l'odeur de la plaine;

1. *Pers*, bleus, émaillés de fleurs bleues ou bleuâtres. Ce mot semble se rattacher, par un intermédiaire bas-latin à *persicum*, pêche. — L'étymologie de *bigarré* est douteuse; — sur *diapré*, voir page 1099 note 1.

2. *Es*, dans les. — *Ælle*, aile.

3. *Flore la belle*. On sait que, suivant la Fable, Zéphir ravit la jeune et belle déesse Flore.

4. *Desserre* : par allusion au sens étymologique d'*avril* : *aprilis* se rattache à *aperio* (j'ouvre).

5. *Embasmant*, embaumant.

6. *Cypris*, déesse de Cypre (Chypre), Vénus.

7. *Le flair et l'haleine* (de Cypris).

C'est toy, courtois et gentil,
Qui d'exil
Retires[1] ces passageres
Ces arondelles qui vont,
Et qui sont
Du printemps les messageres.

L'aubespine et l'aiglantin[2],
Et le thym,
L'œillet, le lys, et les roses
En cette belle saison,
A foison,
Monstrent leurs robes escloses.

Le gentil rossignolet,
Doucelet[3],
Decoupe[4], dessous l'ombrage,
Mille fredons babillards,
Fretillards[5],
Au doux chant de son ramage....

Tu vois en ce temps nouveau
L'essaim beau
De ces pillardes avettes[6]
Volleter de fleur en fleur,
Pour l'odeur[7]
Qu'ils mussent[8] en leurs cuissettes.

May vantera ses fraischeurs,
Ses fruicts meurs[9],

1. *Retires*, ramènes.
2. *Aiglantin*, églantine.
3. *Doucelet*, diminutif de *doux*, Voyez page 727, note 1.
4. *Decoupe*, rythme, scande.
5. *Fretillards*, frétillants. L'étymologie est incertaine. Il en est de même pour celle de *fredon*, broderie, ornement d'un chant.
6. *Avettes*, abeilles.
7. *Pour l'odeur*, à cause de l'odeur, du suc ; pour recueillir le suc.
8. *Mussent*, cachent (du bas latin *muciare*, qui a le même sens, mais dont l'origine est incertaine). — *Ils* désigne les petits animaux dont il vient d'être question, les *avettes* : c'est une syllepse, qui semble assez difficile à justifier.
9. *Meurs*, mûrs. Sur la prononciation de ce mot et de celui avec lequel il rime, voir page 704 note 14.

Et sa feconde rosee,
La manne[1], et le sucre doux[2],
Le miel roux,
Dont sa grace est arrosee.

Mais moy je donne ma voix
A ce mois
Qui prend le surnom de celle
Qui de l'escumeuse mer
Veit germer
Sa naissance maternelle[3].

(*La Bergerie*, 1re journée.)

---

1. *Manne*, suc qui coule de certains arbres.
2. *Sucre doux*, apposition au mot *miel* qui vient ensuite.
3. Celle qui se vit naître, comme d'une mère, de l'écume de l'Océan, du milieu de laquelle elle s'éleva. Belleau se souvient ici d'Horace qui appelle avril *le mois de Vénus marine* (*Odes*, IV, XI, 15).

JODELLE

(1532-1573)

Étienne Jodelle, né à Paris en 1532, mort en 1573, se réserva d'être le Sophocle de la Pléiade, comme Ronsard en était l'Homère et le Pindare. En effet, quoiqu'il ait publié un grand nombre de poésies diverses, c'est surtout à ses essais dramatiques qu'il dut sa renommée. Sa *Cléopâtre captive* (1552) est la première tragédie originale d'un poète français qui ait été représentée en France; elle le fut devant Henri II; Jodelle et plusieurs poètes, ses amis, en remplissaient les rôles. Le même jour, après la tragédie, fut représentée sa comédie d'*Eugène* divisée à la manière des comédies anciennes, mais qui, par le sujet et la versification, rappelle plutôt les farces du moyen âge. Le théâtre de Jodelle comprend encore une tragédie, *Didon se sacrifiant*[1]. — Après avoir été le brillant organisateur de tous les plaisirs de la cour, Jodelle, délaissé, mourut dans la pauvreté.

DIDON A ÉNÉE[2]

. . . . . .

Va, je ne te tiens[3] point! va, va, je ne replique
A ton propos, pipeur; suy[4] ta terre Italique.
J'espere bien en fin (si les bons Dieux, aumoins,
Me peuvent estre ensemble et vengeurs et tesmoins)
Qu'avec mille sanglots tu verras le supplice
Que le juste Destin garde à ton injustice.
Assez tost un malheur se fait à nous sentir;
Mais, las! toujours trop tard se sent un repentir.
Quelque isle plus barbare où les flots equitables
Te porteront en proye aux tigres, tes semblables,
Le ventre des poissons, ou quelque dur rocher,
Contre lequel les flots te viendront attacher,

1. Nous suivons l'édition des *Œuvres* de Jodelle donnée par M. Marty-Laveaux (Paris, 1868-1870).

2. Énée est obligé par les destins de s'enfuir loin de Didon, reine de Carthage, qui l'aime. L'amour et la douleur de Didon forment, on le sait, le sujet du quatrième livre de l'*Énéide* de Virgile, auquel est emprunté le sujet de la tragédie de Jodelle.

3. *Tiens*, retiens.

4. Je ne m'oppose pas à ton dessein, trompeur ; va à la poursuite de cette Italie que tu regardes comme tienne (car les dieux lui ont promis qu'il y fonderait un empire).

Ou le fons de ta nerf[1], après qu'un trait de foudre
Aura ton mas, ta voile et ton chef[2] mis en poudre,
Sera ta sepulture, et mesmes[3] en mourant
Mon nom entre tes dents on t'orra[4] murmurant,
Nommant Didon, Didon, et lors, toujours presente,
D'un brandon infernal, d'une tenaille ardente,
Comme si de Megere on m'avoit fait la sœur[5],
J'engraveray[6] ton tort dans ton parjure cœur :
Car, quand tu m'auras fait croistre des morts le nombre,
Par tout devant tes yeux se roidira mon ombre.
Tu me tourmentes : mais, en l'effroyable trouble
Où sans fin tu seras, tu me rendras au double
Le loyer[7] de mes maux. La peine est bien plus grande
Qui voit[8] sans fin son fait : telle je la demande;
Et si les dieux du ciel ne m'en faisoient raison,
J'esmouvrois, j'esmouvrois l'infernale maison[9].
Mon deuil n'a point de fin . une mort inhumaine
Peut vaincre mon amour, non pas vaincre ma haine[10].

(*Didon se sacrifiant*, acte II.)

1. Le fond de ton navire.
2. *Chef*, tête.
3. Voir page 705, note 8.
4. On t'entendra murmurer mon nom entre tes dents.
5. *Megere*, une des Furies. — Sur *on m'avait fait*, voir page 725, n. 4.
6. Je graverai profondément.
7. *Loyer*, payement.
8. *Qui voit* (pour celui) qui voit.
9. A défaut des dieux du ciel, j'aurais recours à ceux des enfers.
10. Ce couplet, dans lequel la tragédie oratoire s'essaye, est bien plus déclamatoire et diffus que le beau texte de Virgile : « Je ne te retiens pas et je ne réfute pas tes raisons. Va ; demande aux vents de te mener en Italie, va à travers l'océan te conquérir un trône. Si les justes dieux ont quelque pouvoir, j'espère que tu trouveras la mort au milieu des rochers, et que tu appelleras plus d'une fois Didon par son nom. Je serai loin de toi, mais ma vengeance enflammée te poursuivra; et quand la froide mort aura séparé mon âme de mon corps, quand je ne serai plus qu'une ombre, tu me trouveras partout, misérable, pour te punir: la renommée viendra me porter de tes nouvelles jusqu'au fond des enfers. »

Neque te teneo, neque dicta re- [fello ;
I, sequere Italiam ventis, pete regna [per undas.
Spero equidem mediis, si quid pia [numina possunt,
Supplicia hausurum scopulis, et no- [mine Dido
Sæpe vocaturum. Sequar atris igni- [bus absens ;
Et quum frigida mors anima se- [duxerit artus
Omnibus umbra locis adero ; dabis, [improbe, pœnas.
Audiam et hæc Manes veniet mihi [fama sub imos.

J.-A. DE BAÏF

(1532-1589)

Fils du savant Lazare de Baïf, qui fut ambassadeur de François Ier à Venise, né lui-même dans cette ville en 1532, mort en 1589, Jean-Antoine de Baïf, qui suivit, avec Ronsard, les leçons de Daurat[1], fut, sinon le plus remarquable, du moins le plus aventureux des membres de la Pléiade. Non content de s'inspirer de l'antiquité, il essaya d'introduire dans la poésie française la versification mesurée des Latins et des Grecs : il se proposait ainsi de restaurer l'union parfaite de la musique et de la poésie, et c'est dans le même dessein qu'il fonda chez lui, au faubourg Saint-Victor[2], une académie de musique et de poésie, autorisée en 1570 par lettres patentes de Charles IX. Ses œuvres renferment cinq recueils principaux : les *Poèmes*, les *Amours*, les *Jeux* (comprenant la traduction d'une comédie de Térence, d'une comédie de Plaute et de l'*Antigone* de Sophocle), les *Passe-Temps*, enfin les *Mimes*, sortes de poèmes moraux en sizains. Il y faut ajouter, outre les *Etrènes de poézie fransoèze*, écrites suivant les règles de l'orthographe, conforme à la prononciation, que Baïf voulait faire adopter, des œuvres restées inédites, traductions des *Psaumes* en vers rimés et en vers mesurés, *Chansonnettes* en vers mesurés, et des traductions qu'on n'a pas retrouvées de la *Médée* d'Euripide, des *Trachiniennes* de Sophocle, du *Plutus* d'Aristophane et de l'*Héautontimorumenos* (*le Bourreau de soi-même*) de Térence[3].

ANTIGONE[4]

CRÉON

Toy, toy, qui tiens penchant la teste contre bas[5],
Dy, le confesses-tu ou nies[6]-tu le cas?

1. D'abord chez Lazare de Baïf lui-même, puis au collège Coqueret (voir page 724, note 1).

2. La maison était située à l'endroit où la rue des Ecoles coupe aujourd'hui la rue du Cardinal-Lemoine.

3. Nous suivons l'édition des *Poesies choisies de J.-A. de Baïf, suivies de poésies inédites*, publiées par Becq de Fouquières (Paris, 1874).

4. Antigone a donné la sépulture au corps de son frère Polynice, que le roi de Thèbes, Créon, avait défendu d'inhumer, parce qu'il était mort en combattant contre la ville. — La scène que nous donnons ici est traduite, avec une exactitude absolue et un rare bonheur, de l'*Antigone* de Sophocle (vers 441-470).

5. *Contre bas*, vers la terre.

6. *Nies* compte pour deux syllabes.

ANTIGONE.

J'avoue l'avoir fait et je ne le vous nie.

CRÉON.

Quant est de toy[1], va ten où tu auras envie
Absoust de ce forfait. Toy[2], qui as fait l'offence,
Dy moy sans délaier[3], sçavois-tu la deffense?

ANTIGONE.

Ouy[4], je la sçavois et chacun comme moy.

CRÉON.

Et[5] tu as bien osé faire contre la loy.

ANTIGONE.

Aussy n'étoit-ce pas une loy, ni donnée
Des dieux, ni saintement des hommes ordonnée.
Et je ne pensoy pas que tes loix peussent tant[6]
Que toy homme mortel tu vinses abatant
Les saintes loix des dieux, qui ne sont seulement
Pour durer aujourd'huy mais éternellement.
Et pour les bien garder j'ay mieux aimé mourir
Que, ne les gardant point, leur courrous encourir;
Et m'a semblé[7] meilleur leur rendre obéissance
Que de creindre un mortel qui a moins de puissance.
Or si davant[8] le temps me faut quitter la vie,
Je le comte pour rien[9], n'ayant de vivre envie;
Car qui, ainsi que moy, vit en beaucoup de maux,
Que perd-il en mourant sinon mille travaux[10]?
Aussi ce ne m'est pas une grande douleur
De mourir, pour sortir hors d'un si grand malheur;
Mais ce m'ust bien été un plus grand deconfort[11],

bes, et *avoue*, au vers suivant, pour trois.

1. *Quant est de toy*, pour ce qui est de toi. Créon s'adresse au garde qui a arrêté Antigone et qui avait été d'abord lui-même soupçonné par erreur.
2. *Toy*, Antigone.
3. *Sans délaier*, sans prendre de délai, sans différer.
4. *Ouy*, deux syllabes.
5. *Et*, et cependant.
6. *Peussent tant*, eussent tant de pouvoir.
7. *M'a semblé*, il m'a semblé.
8. *Davant*, avant.
9. *Je le comte pour rien*, cela m'est égal.
10. *Travaux*, peines, douleurs.
11. *Deconfort*, désespoir

Si, sans point l'inhumer[1], j'usse laissé le mort,
Duquel j'étois la sœur, fille de mesme mere :
Mais, l'ayant fait, la mort ne me peut estre amere
Or si tu dis que j'ay follement fait l'offence,
Encor plus follement tu as fait la deffence.

(*Les Jeux : Antigone*.

LE PRINTEMPS

La froidure paresseuse
De l'yver a fait son temps
Voicy la saison joyeuse
Du délicieux printemps.

La terre est d'herbes ornée,
L'herbe de fleuretes l'est ;
La feuillure retournée[3]
Fait ombre dans la forest....

Or oyez dans le bocage
Le flageolet du berger,
Qui agace le ramage
Du rossignol bocager[4].

Voyez l'onde clere et pure
Se cresper[5] dans les ruisseaux;
Dedans[6] voyez la verdure
De ces voisins arbrisseaux.

La mer est calme et bonasse;
Le ciel est serein et cler,
La nef jusqu'aux Indes passe;
Un bon vent la fait voler.

Les menageres avétes[7]
Font çà et là un doux bruit,
Voletant par les fleuretes
Pour cueillir ce qui leur duit[8].

1. *Sans point l'inhumer*, sans l'inhumer.
2. Cette jolie pièce est imitée d'une courte et délicieuse idylle (*Anthologie grecque*, IX, 363) de Méléagre (1er siècle av. J.-C.).
3. *La feuillure retournée*, le feuillage revenu.
4. *Bocager*, qui habite le bocage
5. *Se cresper*, se rider
6. *Dedans*, dans l'eau, par le reflet.
7. *Avétes*, abeilles
8. *Duit*, convient.

En leur ruche elles amassent
Des meilleures fleurs la fleur :
C'est afin qu'elles en fassent
Du miel la douce liqueur.

Tout resonne des voix nettes
De toutes races d'oyseaux :
Par les chams des alouetes,
Des cygnes dessus les eaux[1].

Aux maisons les arondelles[2],
Les rossignols dans les boys,
En gayes[3] chansons nouvelles
Exercent leurs belles voix....

Donc si le chanter m'agrée,
N'est-ce pas avec raison,
Puis qu'ainsi tout se recrée
Avec la gaye saison[4] ?

(*Les Passe-Temps*, livre I.)

1. Voir page 730, note 4.

2. Cette forme se trouve encore au début du XVIIe siècle.

3. *Gay-es* deux syllabes ; même observation pour le dernier vers.

4. Citons, à titre d'exemple, au moins quelques strophes d'une des *Chansonnettes* de Baïf. Elles sont, nous l'avons dit, écrites en vers mesurés. Mais, ainsi que le remarque justement Becq de Fouquières, dans plusieurs le poète « a heureusement tenu compte du nombre des syllabes : ce sont donc en quelque sorte des vers blancs qui ne manquent ni de grâce, ni de charme. » Les strophes suivantes sont composées de deux dimètres iambiques et d'un dimètre anapestique ; le refrain est formé d'un dimètre iambique et d'un dimètre crétique, dont le premier pied est un péon quatrième (˘ ˘ ˘ ¯) substitué au crétique (¯ ˘ ¯). Les syllabes accentuées sont comptées comme longues, les atones comme brèves.

Coŭchēs dĕssŭs l'hĕrbāgĕ vĕrt,
D'ŏmbrāge ĕpāis ĕncoūrtĭnēs,
Ecoŭtōns lĕ rămāgĕ dŭ rōssĭgnŏlēt.
Plăntōns lĕ māi, plantōns lĕ māi,
En cĕ jŏlī mōis dĕ māi.

Dedans ce peinturé préau
Les fleurs levant le chef en haut
Se présentent à faire chapeaux et bouquets.
Plantons le mai, plantons le mai
En ce joli mois de mai.

Le ruisselet y bruit et fuit,
Nous conviant au doux repos ;
Les abeilles y vont, voletant fleuretant,
Plantons le mai, plantons le mai
En ce joli mois de mai.
(Edit. Becq de Fouquières, p. 365.)

GARNIER

(1534-1590)

Robert Garnier, né à la Ferté-Bernard, dans le Maine, en 1534, avocat au parlement de Paris, et plus tard lieutenant-criminel au Mans, où il mourut (1590), est le meilleur poète tragique du seizième siècle. Ses tragédies sont encore emphatiques, il est vrai, mais on y trouve des vers d'une noble allure et d'une langue ferme; les chœurs y ont souvent de la grâce; les desseins en sont variés; et, quoiqu'elles demeurent encore plus oratoires que dramatiques, on sent chez l'auteur l'intention du moins d'en rendre l'action attachante. Voici les titres des pièces de Garnier : *Porcie* (1568), *Hippolyte* (1573), *Cornélie* (1574), *Marc-Antoine* (1578), *la Troade* (1579), *Antigone* (1580), *Bradamante* (1582), tragi-comédie dont le sujet est pris du *Roland furieux* de l'Arioste; enfin *les Juifves* (1583), tragédie sacrée.

ADIEUX DE CLÉOPATRE A SES ENFANTS [1]

Or, adieu, mes enfans, mes chers enfans adieu ;
La sainte Isis vous guide [2] en quelque asseuré lieu
Loin de nos ennemis, où puissiez vostre vie
Librement devider [3] sans leur estre [4] asservie.
Ne vous souvenez point, mes enfans, d'estre nez
D'une si noble race, et ne vous souvenez
Que tant de braves Rois de ceste Égypte maistres,
Succedez [5] l'un à l'autre, ont esté vos ancestres ;

1. On sait qu'après la bataille d'Actium (31 av. J.-C.), la reine d'Egypte, qui avait épousé Marc Antoine, se tua pour ne pas aller à Rome orner le char triomphal d'Octave victorieux.

2. *Guide*, au subjonctif.

3. *Devider*, comme un fil, une trame.

4. *Sans leur estre*, sans qu'elle leur soit.

5. *Succedez*, se succédant.

Que ce grand Marc Antoine a vostre pere esté,
Qui, descendu d'Hercule, a son los surmonté[1] :
Car un tel souvenir espoindroit[2] vos courages,
Vous voyans[3] si decheus, de mille ardantes rages.
Que sçait-on si vos mains, à qui le faux[4] destin
Les sceptres[5] promettoit de l'empire Latin,
Au lieu d'eux porteront[6] des houlettes tortues,
Des pics, des aiguillons[7], conduiront les charues?
Apprenez à souffrir, enfans, et oubliez
Vostre naissante gloire, et aux destins pliez[8].

(*Les tragédies de Robert Garnier*, Rouen, 1616 : *Marc Antoine*, acte V.)

LA CAPTIVITE DE BABYLONE

CHŒUR DES JUIVES.

Comment veut-on que maintenant
Si desolees,
Nous allions la flute entonnant
Dans ces valees?

Que le luth, touché de nos dois,
Et la cithare
Facent resonner de leurs vois
Un ciel barbare?

1. *A son los surmonté*, a surpassé la gloire de ce demi-dieu.
2. *Espoindroit*, piquerait, aiguillonnerait.
3. *Vous voyans*, quand vous vous verrez.
4. *Faux*, trompeur.
5. *Les sceptres*, pluriel mis pour le singulier, à l'imitation du latin. *Sceptres* est ici le régime direct de *promettoit*.
6. Entendez : sait-on si vos mains ne porteront pas.
7. *Des pics, des aiguillons.* Et avec des pieux et des aiguillons....
8. On se rappelle l'Andromaque de Racine, disant (acte IV, sc. 1) à propos de son fils :

Qu'il ait de ses aïeux un souvenir [modeste :
Il est du sang d'Hector, mais il en [est le reste.

Que la harpe, de qui le son
Tousjours lamente,
Assemble avec nostre chanson
Sa voix dolente?

Trop nous donnent d'affliction
Nos maux publiques,
Pour vous reciter de Sion
Les saints cantiques.

Hélas! tout souspire entre nous,
Tout y larmoye :
Comment donc en attendez-vous
Un chant de joye?

Nostre ame n'a plus de chanter
Envie aucune,
Mais bien de plaindre et lamenter[1]
Nostre infortune....

Las! il n'y a que la mort,
Que la mort dure,
Qui mette fin au deconfort[2]
Qui nous torture.

Que si son javelot mortel
Ne nous delivre,
Au dueil d'un tourment eternel
Nous faudra vivre.

Car helas qui se contiendra[3]
De faire plainte,
Lors que de toy nous souviendra
Montagne sainte!

1. *Lamenter*, déplorer. Ce verbe, que nous n'employons plus qu'à la forme pronominale, s'employait, au XVI^e^ siècle, on le voit, comme notre verbe *pleurer*, c'est-à-dire qu'il est pris tantôt comme verbe intransitif (voir le vers 10 de ce morceau), tantôt, ainsi qu'il se trouve ici, comme verbe transitif.

2. Découragement. Ce mot s'oppose à *confort* (voir page 754, note 2 .

3. S'abstiendra, se retiendra.

Or tandis qu'en son corps sera
Nostre ame enclose,
Israel jamais n'oublira
Si chère chose.

Nos enfants nous soient desormais
En oubliance,
Si de toy nous perdons jamais
La souvenance.

Nostre langue tienne au gosier,
Et notre dextre[1]
Pour les instruments manier
Ne soit adextre[2].

Que toujours notre nation
Serve captive,
Si jamais j'oublie Sion
Tant que je vive[3].

(*Les Juifves*, acte III.)

1. *Dextre*, (main) droite
2. *Adextre*, adroite.
3. *Ou-bli-e*, trois syllables.—Tant= si longtemps.—Ce chœur est une paraphrase du célèbre psaume CXXXVII (*Sur les fleuves de Babylone...*).

JEAN PASSERAT

(1534-1602)

Né à Troyes en 1534, mort en 1602, Passerat, qui fut, à Paris, professeur d'humanités au Collège du Plessis, puis professeur de poésie latine au Collège Royal, a laissé, outre quelques travaux d'érudition, des poésies latines et françaises : ces dernières comprennent des sonnets, des chansons, des élégies, des quatrains, des épitaphes et quelques pièces plus longues, notamment un petit poème didactique, *le Chien courant*; enfin la plupart des vers français de la *Ménippée*[1] sont de lui : l'ironique et charmante chanson qu'on va lire en est extraite[2].

SUR LA BATAILLE DE SENLIS[3]

A chacun nature donne
Des pieds pour le secourir :
Les pieds sauvent la personne;
Il n'est que de bien courir.

Ce vaillant prince d'Aumale,
Pour avoir fort bien couru,
Quoy qu'il ait perdu sa male,
N'a pas la mort encouru.

Ceux qui estoient à sa suitte
Ne s'y endormirent point,
Sauvants par heureuse fuitte
Le moulle de leur pourpoinct[4].

Quand ouverte est la barrière,
De peur de blasme encourir,
Ne demeurez point derriere;
Il n'est que de bien courir.

1. Voir page 77.

2. Nous suivons l'édition que M. Édouard Tricotel a donnée de la *Ménippée* (Paris, 1877), et qui reproduit exactement le texte de 1594.

3. *Bataille de Senlis*, gagnée (mai 1589) par les royalistes sur Charles de Lorraine, duc d'Aumale (1554-1632), l'un des chefs de la Ligue.

4. C'est-à-d. leur propre personne

Courir vault un diadesme.
Les coureurs sont gens de bien :
Tremont et Balagny mesme,
Et Congys[1] le sçavent bien.

Bien courir n'est pas un vice :
On court pour gagner le prix :
C'est un honneste exercice :
Bon coureur n'est jamais pris.

Qui bien court est homme nabille,
Et a Dieu pour son confort[2];
Mais Chamois et Meneville[3]
Ne coururent assez fort.

Souvent celuy qui demeure
Est cause de son meschef[4] :
Celui qui fuit de bonne heure,
Peut combattre derechef.

Il vault mieux des pieds combattre
En fendant l'air et le vent,
Que se faire occire ou battre
Pour n'avoir pris le devant.

Qui a de l'honneur envie
Ne doit pourtant en mourir :
Où il y va de la vie,
Il n'est que de bien courir.

(*Satyre ménippée : les Pièces de tapisserie dont la salle des États fut tendue.*)

1. *Tremont*, capitaine des gardes du duc d'Aumale. *Jean de Monluc-Balagny* se sauva après avoir reçu une légère blessure. *Congys*, chevalier du guet, se sauva de même.

2. *Confort*, appui qui donne de l'assurance Ce mot a vieilli, mais il est resté dans la langue.

3. *Chamois*, ancien gentilhomme du duc d'Anjou, *Meneville*, lieutenant de Mayenne, tués à Senlis.

4. *Meschef*, insuccès, mésaventure (particule péjorative *mes* et *chef*, fin, terminaison, point capital, — de *caput*).

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE

(1535-1607)

Jean Vauquelin de la Fresnaye, né près de Falaise en 1535, mourut en 1607 président au présidial de Caen. Il a donné des poésies pastorales appelées *Foresteries* (1555), puis des *Idillies*, ou, suivant la très heureuse traduction qu'il donne de ce mot transcrit du grec, « imagettes », petits tableaux à sujets variés [1] ; des *Satyres françoises*, imitées souvent de très près des satiriques latins et italiens, et des *Sonnets*, d'un caractère généralement élevé. Son œuvre la plus longue est son *Art poétique françois*, en trois livres, rempli d'imitations d'Horace, dont Vauquelin délaie souvent la pensée : la composition en est confuse, la versification prosaïque et sans grâce. Mais, ainsi que celui de Boileau, auquel il est bien inférieur, ce poème d'un disciple et d'un admirateur de la Pléiade reste comme un témoignage intéressant du goût et des théories d'une école et d'une époque [2].

LE POÈTE A LA FRANCE AFFAIBLIE PAR LES GUERRES CIVILES

Poure [3] France qui dors, quand tu t'éveilleras,
De tes enfans mutins tu t'emerveilleras.
Celuy qui pourroit voir une forest arbreuse [4],
Grande, belle, peuplee, antique, noire, ombreuse,
Et la revoir apres, sans ombre ni rameaux,
Un taillis remarqué de quelques balliveaux [5],

1. C'est le vrai sens du mot *idylle* (εἰδύλλιον, qui se rattache à εἶδος), auquel on a attaché d'une manière trop exclusive le sens de poésie pastorale, parce que le plus grand nombre des *idylles* de Théocrite, créateur du genre, mais non toutes ses idylles, ont un caractère pastoral.

2. Nous suivons l'édition de M. Julien Travers (Caen, 1867-1870), qui reproduit exactement celle que le poète donna lui-même de ses œuvres en 1605 (à Caen, chez M. Charles Macé)

3. *Poure*, pauvre.

4. *Arbreuse*. Ce mot mal formé n'est pas resté dans la langue.

5. *Un taillis... balliveaux*. N'é-

Ayant senti le fer de la hache, emoulue[1]
Pour faire trebucher sa richesse feuillue :
France, il te void ainsi, sans sceptre majestueux[2],
Sans couronne royale, en port calamiteux[3],
Ta robe par lambeaux, comme à l'accoustumée[4]
N'estant plus de lis d'or sur l'azur parsemee.
Tes massacres cruels aux beaux ans qui suivront
Aux poëtes tragics[5] de sujets serviront :
Mais ore[6] appaise-toy ; permets que tes contrees
Ne soient à l'avenir de tes fureurs outrees[7].
Nous, èn ce peu de paix, nous, qui sentons en nous
Un dieu qui nous echauffe et nous chatouille tous,
Nous nous réjouirons, tachant par un bel aise
A faire quelque chose en quoy Phœbus se plaise.

(*L'Art poétique françois*, livre I.)

LA TRAGÉDIE CHRÉTIENNE[8]

Hé ! quel plaisir seroit-ce à cette heure de voir
Nos poëtes chrestiens les façons recevoir
Du tragique ancien ? Et voir à nos misteres
Les payens asservis sous les lois salutaires

tant plus qu'un taillis où l'on remarque de place en place quelques baliveaux (jeunes arbres réservés lors de la coupe d'un bois et destinés à devenir arbres de haute futaie).

1. *Emoulue*, aiguisée.
2. *Ma-jes-tueux*, trois syllabes.
3. *Port calamiteux*, maintien qui sent l'infortune.
4. *A l'accoustumee*, d'habitude.
5. *Tragics*. Cette orthographe ne s'est pas conservée.
6. *Ore* (mot tombé en désuétude) : à cette heure, maintenant.
7. *De tes fureurs outrees*, accablées sous le poids de tes fureurs.
8. Morceau curieux dans lequel Vauquelin revendique pour les poëtes modernes le droit de traiter suivant les règles classiques des sujets chrétiens : c'est une sorte de conciliation de la tradition antique et de la tradition du moyen âge. Plusieurs poëtes de la fin du seizième siècle, plusieurs des prédécesseurs de Corneille et Corneille lui-même ont ainsi, on le sait, mis sur la scène des sujets sacrés. Mais certains indices permettent de croire que le dix-septième siècle n'a pas en général beaucoup approuvé ce genre de pièces, jusqu'au jour où Racine le remania complètement, dans des circonstances particulières. Voir page 212, note 4.

De nos saints et martyrs, et du vieux testament
Voir une tragedie extraite proprement?
Et voir representer aux festes de village,
Aux festes de la ville en quelque eschevinage,
Au saint d'une parroisse, en quelque belle nuit
De Noel, où naissant un beau soleil reluit,
Au lieu d'une Andromede au rocher attachee
Et d'un Persé [1] qui l'a de ses fers relachee,
Un Saint George venir bien armé, bien monté,
La lance à son arrest, l'espee à son costé,
Assaillir le dragon, qui venoit effroyable
Goulument devorer une vierge agréable,
Que pour le bien commun on venoit d'amener?
O belle catastrophe! on la voit retourner
Sauve avec tout le peuple! Et quand moins on y pense
Le diable estre vaincu de la simple innocence!
Ou voir un Abraham, sa foy, l'ange et son fils!
Voir Joseph retrouvé, les peuples deconfis [2]
Par le pasteur guerrier [3], qui, vainqueur d'une [4] fonde [5],
Montre de Dieu les faits admirables au monde!

(*L'Art poétique françois*, livre III.)

1. *Persé*. La mythologie grecque met en effet la délivrance d'Andromède, qui allait être dévorée par un monstre que Neptune avait envoyé, au nombre des exploits du fabuleux Persée. — La légende chrétienne raconte un fait semblable de saint Georges.
2. *Deconfis*, vaincus.
3. *Pasteur guerrier*, David.
4. *D'une*, avec une.
5. *Fonde*, fronde.

JACQUES GRÉVIN

(VERS 1540-1570)

Né vers 1540 à Clermont en Beauvaisis, mort en 1570, Jacques Grévin, qui fut médecin de Marguerite de Savoie, sœur de Henri II, peut passer pour l'un des poètes les plus remarquables de l'école de Ronsard. Ce dernier avait d'ailleurs loué hautement son talent, avant que Grévin, blessé des attaques qu'il avait dirigées contre le calvinisme, se fût déclaré son adversaire [1]. Dans sa courte carrière et sans abandonner l'étude et la pratique de la médecine, Grévin publia, outre des poésies diverses parmi lesquelles on remarque un recueil de poésies amoureuses en deux livres, l'*Olympe*, une tragédie en cinq actes, *César* (1560), inspirée, sinon traduite (car il proteste contre cette imputation) d'une tragédie latine de Muret (1526-1585)[2], et deux comédies, *la Trésorière* (1558) et *les Esbahis* (1560). Les deux comédies, par la forme comme par le sujet, rappellent l'*Eugène* de Jodelle; mais la tragédie est bien supérieure à *Cléopâtre* et à *Didon* : pour ne rien dire du fond de la composition, le style en est à la fois plus soutenu et moins déclamatoire [2].

LA MORT DE CÉSAR

MARC BRUTE.

Le Tyran est tué, la liberté remise,
Et Rome a regaigné sa premiere franchise.
Ce tyran, ce Cesar, ennemy du Senat,
Oppresseur du païs, qui de son consulat
Avoit faict héritage [3], et de la Republicque
Une commune vente en sa seule praticque [4],

1. Voir la note 2 de la page 730.
2. Voir page 760, note 2.
3. Nous suivons l'édition des *Œuvres* de Grévin de 1562 (Paris).
4. Avait considéré son consulat comme une propriété privée héréditaire.
5. *Une commune vente en sa seule praticque*, un objet de vente publique destiné à être acquis par lui seul

Ce bourreau d'innocens, ruyne[1] de nos loix,
La terreur des Romains et le poyson des droicts,
Ambitieux d'honneur, qui monstrant son envye,
S'estoit faict appeler Père de la patrie,
Et Consul à jamais, à jamais Dictateur,
Et pour comble de tout, du surnom d'Empereur,
Il est mort, ce meschant, qui, decelant sa rage,
Se feit impudemment eslever un image[2]
Entre les Roys : aussy il a eu le loyer
Par une mesme main qu'eust Tarquin le dernier.
Respire donc à l'aise, o liberté romaine!
Respire librement sans la crainte inhumaine
D'un tyran convoiteux. Voylà, voylà la main
Dont ore[3] est affranchy tout le peuple romain!

CASSIUS.

Citoyens, voyez cy ceste dague sanglante;
C'est elle, citoyens, c'est elle qui se vante
Avoir faict son devoir, puisqu'elle a massacré
Celuy qui mesprisoit l'aruspice sacré,
Se vantant qu'il pouvoit, malgré tous les plus sages,
Changer à son vouloir les asseurez presages.
Nous avons accompli massacrant ce felon
Ce que le grand Hercul' accomplit au lyon.
Au sanglier[4] d'Erymante et en l'hydre obstinee,
Monstre sept fois testu[5] et vengeance ordonnee[6]
Par Junon, sa marastre. Allez donc, citoyens,
Reprendre maintenant tous vos droits anciens[7].

DECIME BRUTE[8].

Puissent pour tout jamais ainsi perdre la vie

1. *Ru-y-ne*, trois syllabes.
2. *Un image*, une statue.
3. *Ore*, à cette heure, maintenant.
4. *Sang-lier*, deux syllabes. Le mot se scande encore de même au XVII^e siècle.
5. *Sept fois testu*, à sept têtes.
6. *Vengeance ordonnée*, adversaire qu'il combattait sur l'ordre de Junon, qui se vengeait ainsi.
7. *An-ci-ens*, trois syllabes.
8. *Decimus Brutus*, parent de Marcus Brutus, avait profité de la confiance que César lui témoignait pour l'engager à se rendre au sénat le jour où il devait y être assassiné.

Ceux qui trop convoiteux, couveront une envie
Pareille à celle-là : puissent pour tout jamais
Perdre d'un pareil coup leur gloire et leurs beaux faicts.
Ainsi, ainsi mourront, non de mort naturelle,
Ceux qui voudront bastir leur puissance nouvelle
Dessus la liberté, car ainsi les tyrans
Finent [1] le plus souvent le dessein de leurs ans.

CASSIUS.

Allons au Capitole, allons en diligence,
Et premiers en prenons l'entiere jouissance [2]

MARC ANTOINE [3].

J'invoque des Fureurs la plus grande fureur;
J'invoque le Chaos de l'eternelle horreur;
J'invoque l'Achéron, le Styx et le Cochyte,
Et si quelque autre Dieu dans les enfers habite,
Juste vengeur des maux, je les invoque tous,
Homicides cruels, pour se venger de nous.
Hé! traistres! est-ce donc l'amitié ordonnee
De desrober la vie à qui nous l'a donnee?
J'atteste ici le ciel, seul juste balanceur
De tout nostre fortune, et liberal donneur
Des victoires, des biens, de l'heur et de la vie,
Qu'ainsi ne demourra ceste faulte impunie
Tant qu'Antoine sera non moins juste que fort.
Et vous, braves soldats, voyez, voyez quel tort
On vous a faict, voyez ceste robbe sanglante!
C'est celle de Cesar, qu'ore je vous présente;
C'est celle de Cesar, magnanime empereur,
Vray guerrier entre tous; Cesar, qui d'un grand cœur
S'acquit avecque nous l'entiere jouissance
Du monde : maintenant a perdu sa puissance
Et gist mort estendu, massacré pauvrement
Par l'homicide Brute.

1. *Finent*, achèvent (v. p. 705, n. 4).
2. Toute cette première partie est imitée de la dernière scène de l'acte V du *Jules César* de Muret (voir la notice).
3. *Marc Antoine*. Il ne paraît sans doute que quand les conjurés sont supposés sortis de la scène.

LE PREMIER SOLDAT.

Armons nous sur ce traistre!
Armes! armes! soldats, mourons pour nostre maistre!
Si jamais nous avons croisez[1] les ennemis
Aux froissis des harnois, si nous nous sommes mis
Quelquefois aux dangers d'une trenchante espee,
Lorsque nous poursuyvions la route de Pompee,
C'est maintenant, soldats, qu'il nous fault hazarder,
Voire[2] plus promptement que n'est le commander.

MARC ANTOINE.

Sus doncques, suyvez-moy, et donnez tesmoignage
De vostre naturel et de vostre courage
Pour Cesar; ne craignez de tomber au danger
De vostre propre mort pour la sienne venger.

(*César*, tragédie, acte cinquième.)

---

1. *Croisez*, au pluriel; sur cette façon d'écrire, voir p. 725, n. 4. — *Croiser*, traverser les rangs.
2. *Voire*, et à la vérité, et même

DU BARTAS

(1544-1590)

Né à Montfort, près d'Auch, en 1544, mort en 1590, le protestant Guillaume de Saluste, seigneur Du Bartas, à qui Henri de Navarre confia plusieurs missions diplomatiques, publia, après un premier poème, *Judith*, une sorte d'épopée religieuse, *la Sepmaine* (1579). C'était la description et la glorification de l'œuvre des sept jours. Mais si la conception de ce dessein a quelque chose de grandiose, l'exécution en est médiocre : le poème est dépourvu de grâce, de variété, souvent emphatique ou plat, plein de fautes contre le bon goût, de locutions créées, mais plus hardies que pittoresques. Cependant le succès de *la Sepmaine* fut très grand auprès des contemporains. La postérité n'a pas ratifié leur jugement, au moins en France : car, à l'étranger, on nomme plusieurs grands poètes, et Milton par-dessus tous les autres, qui se sont inspirés de Du Bartas, et l'on cite sans cesse quelques phrases de Gœthe[1] singulièrement honorables pour lui. Du Bartas voulait donner une suite à son poème, une *Seconde Sepmaine*, dans laquelle les grands événements racontés par la Bible devaient être passés en revue : mais il ne put en composer que deux jours complets et des fragments des cinq autres.

DIEU CONTEMPLE L'ŒUVRE DE LA CRÉATION

Le peintre qui, tirant[2] un divers paysage,
A mis en œuvre l'art, la nature et l'usage,

1. Dans une note (sur le Goût) de sa traduction du *Neveu de Rameau*, Gœthe dit que, si les Français ne citent du Bartas qu'avec mépris (ce mot paraîtrait excessif de nos jours), les Allemands « aperçoivent dans ses œuvres, étrangement mêlées, il est vrai, tous les éléments de la poésie française... Du Bartas a trouvé l'occasion de donner, sous forme de peintures, de récits, de descriptions, de préceptes, un tableau naïf de l'univers.... Tout auteur français devrait porter dans son blason poétique un symbole de l'œuvre de Du Bartas. » Que si les Français cependant ne goûtent pas cette poésie « si riche de couleurs variées, c'est, suivant Gœthe, « à cause de l'effort continuel de raison qui s'est produit chez eux pour séparer de plus en plus les divers genres de poésie et de style. »

2. *Tirant*, traçant.

Et qui, d'un las pinceau, sur son docte pourtraict
A pour s'éterniser donné le dernier trait,
Oublie[1] ses travaux, rit d'aise en son courage,
Et tient tousjours ses yeux collez sur son ouvrage.
Il regarde tantost par un pré sauteler
Un aigneau, qui, tousjours muet, semble besler;
Il contemple tantost les arbres d'un bocage,
Ore[2] le ventre creux d'une grotte sauvage,
Ore un petit sentier, ore un chemin batu,
Ore un pin baise-nue[3], ore un chesne abatu.
Icy, par le pendant d'une roche couverte
D'un tapis damassé, moitié de mousse verte,
Moitié de verd lierre, un argenté ruisseau
A flots entrecoupez precipite son eau :
Et qui, courant apres or' sus, or' sous la terre,
Humecte, divisé, les quarreaux d'un parterre...
Icy, deux bœufs suans, de leur cols harassez,
Le coutre[4] fend-gueret traînent à pas forcez.
Icy, la pastourelle à travers une plaine,
A l'ombre, d'un pas lent son gras troupeau rameine.
Cheminant, elle file, et à voir sa façon,
On diroit qu'elle entonne une douce chanson.
Un fleuve coule icy, là naist une fontaine[5];
Icy s'élève un mont, là s'abaisse une plaine;
Icy fume un chasteau, là fume une cité;
Et là flotte une nef sur Neptune[6] irrité.
Bref, l'art si vivement exprime la nature
Que le peintre se perd en sa propre peinture :
N'en pouvant tirer[7] l'œil, d'autant qu'où plus avant[8]

1. *Ou-bli-e*, trois syllabes.
2. *Ore*, tantôt.
3. *Baise-nue*. Premier exemple dans ce morceau de ces mots composés dont Du Bartas abuse. (V. plus loin *fend-gueret*, *porte-vaisseaux*.)
4. *Le coutre*, régime direct de *traînent*. Le mot est ici d'ailleurs synonyme de *charrue*; c'est la figure connue qui consiste à prendre la partie pour le tout.
5. *Fontaine*, source.
6. Voir page 732, n. 7 et page 738, note 7. Mais l'exemple est ici d'autant plus curieux que l'inspiration de ce morceau est toute chrétienne
7. *Tirer*, retirer, detacher.
8. D'autant que, dès le moment où il s'enfonce plus avant (c.-à-d. plus il s'enfonce) dans la contemplation.

Il contemple son œuvre, il se void plus sçavant.
Ainsi ce grand Ouvrier[1], dont la gloire[2] fameuse[3]
J'esbauche du pinceau de ma grossière Muse,
Ayant ces jours passez, d'un soin non soucieux[4];
D'un labeur sans labeur, d'un travail gracieux,
Parfait de ce grand Tout l'infiny paysage,
Se repose ce jour, s'admire en son ouvrage,
Et son œil qui n'a point pour un temps autre objet,
Reçoit l'esperé fruit d'un si brave projet
(Si le begayement[5] de ma froide eloquence
Peut parler des projets d'une si haute essence).
Il void ore comment la mer porte-vaisseaux
Pour hommage reçoit de tous fleuves les eaux.
Il void que d'autre part le Ciel ses ondes hume,
Sans que le tribut l'enfle, ou le feu le consume[6]....
Il œillade[7] tantost les champs passementez
Du cours entortillé des fleuves argentez.

Or il prend son plaisir à voir que quatre frères[8]
Soustiennent l'Univers par leurs efforts contraires;
Et comme l'un par temps[9] en l'autre se dissout,
Tant que[10] de leur débat naist la paix de ce Tout;
Il s'égaye tantost à contempler la course
Des cieux glissant autour de la Croix[11] et de l'Ourse,
Et comme sans repos, or' sus, or' sous les eaux,
Par chemins tout divers ils guident leurs flambeaux.

Or il prend ses esbats à voir comme la flamme,
Qui cerne ce grand Tout, rien[12] de ce Tout n'enflamme;

1. *Ce grand Ouvrier.* Dieu. Scandez *ou-vrier* en deux syllabes.
2. *Gloire*, régime de *j'esbauche*.
3. *Fameuse.* On prononçait *famuse*. Voir page 704, note 4.
4. *D'un soin non soucieux*, par un soin qui ne lui donne pas de souci, qui n'enlève rien à sa tranquillité.
5. *Be-gay-e-ment*, quatre syllabes.
6. *Le consume.* Il faut entendre sans doute : le ciel absorbe une partie des eaux de la mer, sans être jamais grossi par ce tribut, mais de manière à ne rien craindre de la chaleur, qui, sans cela, le consumerait.
7. *Œillade*, jette un coup d'œil sur
8. *Quatre frères.* Les quatre éléments de la physique ancienne.
9. *Par temps*, parfois.
10. *Tant que*, de sorte que.
11. *La Croix* du Sud.
12. *Rien*, régime d'*enflamme*.

Comme le corps glissant des non solides airs
Peut porter tant d'oiseaux, de glaçons et de mers;
Comme l'eau, qui toujours demande la descente,
Entre la terre et l'air se peut tenir en pente ;
Comme l'autre element se maintient ocieux[1],
Sans dans l'eau s'enfondrer[2], ou sans se joindre aux cieux.
Or' son nez à longs traits odore une grand'plaine[3],
Où commence à flairer[4] l'encens, la marjolaine,
La canelle, l'œillet le nard, le rosmarin,
Le serpolet, la rose, et le baume, et le thin.
Son oreille or' se plaist de[5] la mignarde noise[6]
Que le peuple volant par les forests desgoise[7] :
Car, bien que chaque oiseau, guidé d'un art sans art,
Dans les bois verdoyans tienne son chant à part[8],
Si[9] n'ont-ils toutefois tous ensemble pour verbe
Que du Roy de ce Tout la loüange superbe.
Et bref, l'oreille, l'œil, le nez du Tout-Puissant,
En son œuvre n'oit[10] rien, rien ne void, rien ne sent,
Qui ne presche son los[11], où ne luise sa face,
Qui n'espande partout les odeurs de sa grace.
Mais, plus que tous encor, les humaines beautez
Tiennent du Tout-Puissant tous les sens arrestez :
L'homme est sa volupté, l'homme est son saint image[12],
Et pour l'amour de l'homme il aime son ouvrage.

(*Le septième jour de la Sepmaine*. Paris, édition de 1611)

1. *Ocieux*, tranquille (*otiosus*).
2. *S'enfondrer*, s'effondrer, en s'enfonçant. Ce mot, qui n'est pas resté dans la langue, a cependant été encore employé par La Fontaine.
3. Voir page 721, note 8.
4. *Flairer* ne s'emploie plus avec le sens d'*exhaler une odeur* ; mais l'ancienne langue ne le distinguait pas de *fleurer*, qui, lui-même, est aujourd'hui vieilli.
5. *Se plaist de*, prend plaisir à.
6. *Noise*, querelle, bruit de voix (*noxia*).
7. *Desgoise*, gazouille, tire de son gosier.
8. *Tienne son chant à part*. Chante la mélodie, la partie qui lui est propre.
9. Si (de *sic*), même ainsi, pourtant.
10. *Oit*, entend.
11. *Los*, louange, gloire.
12. *I-ma-ge* se trouve au seizième siècle avec les deux genres.

DESPORTES

(1546-1606)

Philippe Desportes est né en 1545 à Chartres et mort en 1606. Poète courtisan, goûté de Charles IX et de Henri III, applaudi par Ronsard, il reçut, en récompense de ses vers, de riches abbayes, entre autres celle de Tiron, près de Chartres. Compromis dans les affaires de la Ligue, il perdit ces abbayes, qui lui furent plus tard rendues par Henri IV. Il a laissé trois recueils d'*Amours*; *Diane*, *les Amours d'Hippolyte* et *Cléonice*, et des *Prières et autres œuvres chrétiennes*. Ses poésies, imitées souvent des écrivains les plus raffinés de l'antiquité et surtout de l'Italie moderne, sentent l'affectation : mais, outre qu'on ne peut refuser aux meilleures d'entre elles des mérites exquis de charme et d'élégance, elles sont écrites dans une langue plus sûre déjà que celle des poètes de la Pléiade, dont les plus grands sont d'ailleurs bien au-dessus de Desportes par le génie[1].

ICARE [2]

SONNET

Icare est cheut icy, le jeune audacieux,
Qui pour voler au ciel eut assez de courage :
Icy tomba son corps degarny de plumage,
Laissant tous braves cœurs de sa cheute envieux.

O bien-heureux travail d'un esprit glorieux,
Qui tire un si grand gain d'un si petit dommage!

1. Nous suivons l'édition de M. Alfred Michiels (Paris, 1858).

2. On sait que, suivant la mythologie grecque, Dédale attacha à son fils Icare des ailes qui lui permettaient de fendre les airs; le jeune homme s'étant trop approché du soleil, la cire qui retenait les ailes fondit et Icare tomba dans la mer Égée, dont une partie fut appelée mer Icarienne : le poète fait ici d'Icare la personnification de l'âme généreuse éprise d'idéal et de gloire immortelle.

O bien-heureux malheur, plein de tant d'avantage
Qu'il rende le vaincu des ans victorieux[1] !

Un chemin si nouveau n'estonna sa jeunesse,
Le pouvoir lui faillit[2], mais non la hardiesse :
Il eut, pour le brûler, des astres le plus beau.

Il mourut poursuivant une haute advanture,
Le ciel fut son desir, la mer sa sepulture :
Est-il plus beau dessein, ou plus riche tombeau[3] ?

(*Les Amours d'Hippolyte*, I.)

1. *O bien-heureux malheur... des ans victorieux*, malheur plein d'un avantage tel qu'il rend le vaincu du sort victorieux des années.

2. *Faillit*, manque.

3. Desportes a encore développé le même thème dans un autre morceau (une *élegie*) des *Amours d'Hippolyte* :

Appelle qui voudra Phaëton[a] miserable
D'avoir trop entrepris, je l'estime loüable ;
Car au moins il est cheut un haut fait poursuivant,
Et par son trespas mesme il s'est rendu vivant :
J'aimeroy mieux courir à ma mort asseurée,
Poursuivant courageux une chose honorée,
Que lasche et bas de cœur mille biens recevoir
De ceux que le commun aisément peut avoir.
Mon esprit, nay du ciel, au ciel toujours aspire,
Et ce que chacun craint, c'est ce que je desire
L'honneur suit les hazars[b], et l'homme audacieux
Par son malheur s'honore et se rend glorieux.
Le jeune enfant Icare en sert de témoignage,
Car si volant au ciel il perdit son plumage,
Touché des chauds rayons du céleste flambeau,
Le fameux océan lui servit de tombeau,
Et depuis de son nom cette mer fut nommée :
Bien-heureux le malheur qui croist[c] la renommée

a. Phaëton, fils du Soleil, voulut un jour conduire le char de son père, et, par son inexpérience n'aurait pas tardé à embraser la terre, si Jupiter ne l'avait arrêté en le foudroyant.

b. *Suit les hazars*, poursuit les aventures périlleuses

c. *Croist*, accroît.

BERTAUT

(1552-1611)

Jean Bertaut, qui fut secrétaire de Henri III, puis de Henri IV, premier aumônier de Marie de Médicis, enfin évêque de Séez, est né à Caen en 1552 et mort en 1611. Ses œuvres se composent de poésies sacrées et profanes, moins gracieuses peut-être, mais d'une langue plus moderne que les poésies de Desportes qui, lui-même, nous l'avons dit, surpassait déjà, sur ce point, les poètes de la Pléiade.

CHANSON

Les cieux inexorables
Me sont si rigoureux
Que les plus miserables
Se comparans à moy se trouveroient heureux...

Toute paix, toute joye
A prins de moy congé,
Laissant mon ame en proye
A cent mille soucis dont mon cœur est rongé.

La pitié, la justice,
La constance et la foy,
Cedant à l'artifice,
Dedans[1] les cœurs humains sont estreintes pour moy

L'ingratitude paye
Ma fidelle amitié;
La calomnie essaye
A rendre mes tourmens indignes de pitié.

1. Voir page 730, note 4.

En un cruel orage
On me laisse perir,
Et, courant au naufrage,
Je voy chacun me plaindre et nul me secourir.

Bref, il n'est sur la terre
Espèce de malheur,
Qui, me faisant la guerre,
N'experimente en moy ce que peut la douleur.

Et ce qui rend plus pure
La misere où je vy,
C'est, ès[1] maux que j'endure,
La memoire de l'heur[2] que le ciel m'a ravy.

Félicité passée
Qui ne peux revenir
Tourment de ma pensée,
Que n'ay-je en te perdant perdu le souvenir[3]!

Helas! il ne me reste
De mes contentements
Qu'un souvenir funeste,
Qui me les convertit à toute heure en tourments.

Le sort plein d'injustice
M'ayant enfin rendu
Ce reste un pur supplice,
Je serois plus heureux si j'avoy plus perdu

(*Œuvres poétiques*. Paris, 1620, pages 463-465.)

1. *Es*, dans les.
2. *Heur*, bonheur.
3. Cette strophe est très justement célèbre, et on la croirait toute moderne pour la langue et le sentiment. Il se peut cependant, comme il arrive souvent chez les poètes du XVI^e^ siècle, qu'elle ne soit pas d'une inspiration tout originale. M. Lanson a retrouvé dans la littérature espagnole, et particulièrement dans la *Diane* de Montemayor (mort en 1561) que Bertaut devait connaître, plus d'un passage dont elle pourrait être imitée (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1897). — Quant au rythme de la chanson, qui est si heureux et qui, sans modèle en France, n'a guère été reproduit, M. Vianey croit y reconnaître un emprunt à la métrique italienne (*Id.*, 1904).

D'AUBIGNÉ

(1552-1630)

Né en 1552, mort en 1630, Théodore-Agrippa d'Aubigné, qui prit successivement en main la plume et l'épée, fut l'un des chefs les plus ardents du parti protestant, et, tour à tour mêlé aux combats, aux fêtes de cour, aux intrigues politiques, aux discussions théologiques, soldat, poète, historien, pamphlétaire, controversiste, courtisan heureux, ami fidèle, conseiller fâcheux, tantôt en faveur, tantôt forcé de quitter la cour, puis la France, succombant sous le poids des malheurs domestiques après avoir déploré les malheurs de l'État, joua bien des rôles divers et mena une vie fort agitée. Par ses poésies de jeunesse, galantes et maniérées pour la plupart, d'Aubigné ne se distingue guère des poètes de son temps, élevés à l'école de la Pléiade. Mais son *Histoire universelle*, sa *Vie à ses enfants*[1], son roman du *Baron de Fœneste*, qui lui assurent une place parmi les prosateurs les plus intéressants du seizième siècle, sont des œuvres passionnées: toutefois nulle ne l'est plus que l'espèce de satire aux développements épiques qu'il intitule *les Tragiques*. Divisée en sept livres, *Misères*, *Princes*, *la Chambre dorée*[2], *Feux*, *Fers*, *Vengeances*, *Jugements*, cette œuvre, où les lamentations indignées et les appels à la vengeance divine se mêlent aux traits de satire les plus virulents, est diffuse et mal composée, gâtée souvent par la recherche et le mauvais goût, mais plus souvent encore animée par une éloquence enflammée, à laquelle on pardonne presque ses hyperboles déclamatoires en faveur de la sincérité du sentiment qui la soutient. Malheureusement, ce poème, entrepris en pleine bataille (1577), ne fut publié qu'en 1616, à une époque où la passion de d'Aubigné et son art imparfait devaient apparaître comme des vieilleries : de là l'oubli presque complet dans lequel il tomba rapidement et dont il ne s'est guère relevé qu'au dix-neuvième siècle[3].

INVOCATION A DIEU SUR LES MAUX DE L'ÉGLISE[4]

« Tu vois, juste vengeur, les fleaux[5] de ton Eglise,
Qui par eux[6] mise en cendre et en masure mise,

1. Voir *Prose*, page 96.

2. *La Chambre dorée*, c'est la salle « de justice autrefois, d'or maintenant ornée », où la justice ne se rend pas, selon d'Aubigné, mais se vend.

3. Nous suivons l'édition de MM. Réaume et de Caussade (Paris 1872 et suiv.).

4. On sait assez qu'aux yeux de d'Aubigné, la véritable Eglise est représentée par le protestantisme.

5. *Fleaux*, une seule syllabe.

6. *Eux*, les catholiques.

A, contre tout espoir, son esperance en toy,
Pour son retranchement, le rempart de la foy[1].

« Tes ennemis et nous sommes esgaux en vice,
Si, juge, tu te sieds en ton lict de justice[2] ;
Tu fais pourtant un choix d'enfans ou d'ennemis,
Et ce choix est celuy que ta grace y a mis[3].

« Si tu leur faicts des biens, ils s'enflent en blaspnemes ;
Si tu nous faicts du mal, il nous vient[4] de nous-mesmes ;
Ils maudissent ton nom quand tu leur es plus[5] doux ;
Quand tu nous meurtrirois, si[6] te benirons-nous....

« Veux-tu long-temps laisser en cette terre ronde
Regner ton ennemy? N'es-tu seigneur du monde,
Toy, Seigneur, qui abbats, qui blesses, qui gueris,
Qui donnes vie et mort, qui tuë et qui nourris?
[veilles[7].
« Les princes n'ont point d'yeux pour voir ces grands mer-
Quand tu voudras tonner, n'auront-ils point d'oreilles?
Leurs mains ne servent plus qu'à nous persecuter.
Ils ont tout pour Satan, et rien pour te porter[8]....

« Les temples du payen, du Turc, de l'idolastre,
Haussent au ciel l'orgueil du marbre et de l'albastre;
Et Dieu seul, au desert[9] pauvrement hebergé,
A basti tout le monde et n'y est pas logé!

« Les moineaux ont leurs nids, leurs nids les hyrondelles[10].
On dresse quelque fuye[11] aux simples colombelles,

1. *Foy*. Qui a le rempart de la foi pour tout retranchement.

2. *Lict de justice*, expression empruntée à la langue administrative de la France ; voir *Prose*, page 289.

3. Cette strophe contient une expression sommaire, mais nette et précise, du dogme de la prédestination.

4. *Il nous vient* : nous, tes enfants, nous disons qu'il nous vient.

5. *Plus doux*, emploi fréquent au seizième siècle, du comparatif pour le superlatif relatif.

6. *Si*, même ainsi, même alors.

7. Voir page 721, note 8.

8. *Porter*, servir de support, de séjour.

9. *Desert*, allusion aux lieux déserts où les protestants devaient se réfugier pour exercer librement leur culte

10. *Psaume* LXXXIV, 4.

11. *Fuye*, refuge, abri, et particulièrement abri de pigeons; le mot est encore français dans ce dernier sens. Mais *colombelle* n'est pas resté dans la langue.

Tout est mis à l'abry par le soing des mortels,
Et Dieu seul immortel n'a logis ny autels.

« Tu as tout l'univers, où ta gloire on contemple,
Pour marchepied la terre, et le ciel pour un temple.
Où te chassera l'homme, o Dieu victorieux?
Tu possedes le ciel, et les cieux des hauts cieux!

« Nous faisons des rochers les lieux où l'on te presche,
Un temple de l'estable, un autel de la creiche;
Eux, du temple, une estable aux asnes arrogants,
De la saincte maison la caverne aux brigands.

« Les premiers des chrestiens prioient aux cimetieres:
Nous avons faict ouïr aux tombeaux noz prieres,
Faict sonner aux tombeaux le nom[1] de Dieu le fort,
Et annoncé la vie aux logis de la mort.

« Tu peux faire conter ta loüange à la pierre;
Mais n'as-tu pas tousjours ton marchepied en terre?
Ne veux-tu plus avoir d'autres temples sacrez
Qu'un blanchissant amas d'os de morts asserez[2]?

« Les morts te loüront-ils? Tes faicts grands et terribles
Sortiront-ils du creux de ces bouches horribles?
N'aurons-nous entre nous que visages terreux,
Murmurant ta loüange aux secrets de noz creux[3]?

« En ces lieux caverneux tes cheres assemblees,
Des ombres de la mort incessamment troublees,
Ne feront-elles plus resonner tes saincts lieux
Et ton renom voler[4] des terres dans les cieux?

« Quoy! serons-nous muets, serons-nous sans oreilles,
Sans mouvoir, sans chanter, sans ouïr tes merveilles?

1. *Faict sonner aux tombeaux le nom*, fait résonner les tombeaux du nom.
2. *Asserez*, entassés.
3. *Aux secrets de noz creux*, dans les profondeurs de nos cavernes.
4. *Voler*, ne feront-elles plus voler ton renom?

As-tu esteint en nous ton sanctuaire ? Non,
De noz temples vivans[1] sortira ton renom.

« Tel est en cet estat le tableau de l'Église :
Elle a les fers aux pieds, sur les gesnes[2] assise,
A sa gorge la corde et le fer inhumain,
Un pseaume dans la bouche et un luth en la main.

« Tu aimes de ses mains la parfaicte harmonie :
Nostre luth chantera le principe de vie ;
Noz doigts ne sont plus doigts que[3] pour tourner tes sons ;
Noz voix ne sont point voix qu'à[4] tes sainctes chansons.

« Mets à couvert ces voix que les pluies[5] enroüent ;
Deschaisne[6] donc ces doigts, que[7] sur ton luth ils joüent ;
Tire noz yeux ternis des cachots ennuyeux,
Et nous montre le ciel pour y tourner les yeux.

« Soient tes yeux addoucis à guerir noz miseres,
Ton oreille propice ouverte à noz prieres,
Ton sein desboutonné[8] à[9] loger[10] noz soupirs
Et ta main liberalle à noz justes desirs.

« Que ceux qui ont fermé les yeux à noz miseres,
Que ceux qui n'ont point eu d'oreille à noz prieres,
De cœur pour secourir, mais bien pour tourmenter,

1. *De nos temples vivans*. Entendez : de nous-mêmes, qui sommes comme autant de temples vivants.

2. *Gênes*, instruments de torture. — L'ancien français avait un verbe *gehir*, d'origine germanique, et qui signifiait *avouer*, d'où le substantif *gehine*, *geine*, signifiant *aveu*. D'autre part le nom hébreu *Ghé-Hinnom*, désignant une vallée voisine de Jérusalem où des juifs infidèles brûlèrent, d'après Jérémie (VII, 31), leurs enfants en l'honneur des idoles, a, par l'intermédiaire du latin, donné au français le mot *géhenne*, signifiant l'enfer, les tortures de l'enfer. De bonne heure une confusion a dû s'établir entre les deux mots : et c'est ainsi que le mot *gêne* a pris le sens que nous avons indiqué, puis le sens affaibli qui en dérive et que nous lui attribuons généralement aujourd'hui.

3. *Que* : si ce n'est.

4. *Qu'à*, si ce n'est pour.

5. *Pluies*, deux syllabes.

6. *Deschaisne*, délivre des chaines

7. *Que*, afin que.

8. *Desboutonné*, ouvert.

9. *A*, pour.

10. *Loger*, donner place à, accueillir.

Point de main pour donner, mais bien pour nous oster,

« Trouvent tes yeux fermez à juger leurs miseres ;
Ton oreille soit sourde en oiant leurs prieres ;
Ton sein ferré[1] soit clos aux pitiez, aux pardons ;
Ta main seiche, sterile aux bienfaicts et aux dons.

« Soient tes yeux clairvoyants à leurs pechez extremes,
Soit ton oreille ouverte à leurs cris de blasphemes,
Ton sein desboutonné pour s'enfler de courroux,
Et ta main diligente à redoubler tes coups.

« Ils ont pour un spectacle et pour jeu le martyre ;
Le meschant rit plus haut que le bon n'i souspire ;
Noz cris mortels[2] n'i font qu'incommoder leurs ris.
Leurs ris de qui l'esclat oste l'air à noz cris[3].

« Ils crachent vers la lune, et les voûtes celestes
N'ont-elles plus de foudre et de feux et de pestes ?
Ne partiront jamais du throsne où tu te sieds
Et la Mort et l'Enfer qui dorment à tes pieds ?

« Leve ton bras de fer, haste tes pieds de laine[4] ;
Venge ta patience en l'aigreur de la peine[5] ;
Frappe du ciel Babel : les cornes de son front
Deffigurent la terre et luy ostent son rond. »

(*Les Tragiques*, livre premier : *Misères.*)

LE JUGEMENT DERNIER

Mais quoy ! c'est trop chanté, il faut tourner les yeux,
Esblouys de rayons, dans le chemin des cieux.
C'est fait ; Dieu vient reigner ; de toute prophetie
Se void la periode à ce poinct[6] accomplie.

1 *Ferré*, de fer, dur comme du fer.

2. *Noz cris mortels*, que nous poussons en mourant.

3 *Cris ris, ris cris*, ces allitérations un peu puériles sont fréquentes chez d'Aubigné, comme chez plusieurs poètes du seizième siècle.

4 *De laine*, mous, trop lents.

5. *En l'aigreur de la peine*, en infligeant une punition plus sévère.

6. *A ce poinct*, en ce moment.

La terre ouvre son sein ; du ventre des tombeaux
Naissent des enterrez les visages nouveaux :
Du pré, du bois, du champ, presque de toutes places,
Sortent les corps nouveaux et les nouvelles faces.
Icy les fondemens des chasteaux rehaussez
Par les ressuscitans promptement sont percez ;
Icy un[1] arbre sent des bras de sa racine
Grouiller un chef[2] vivant, sortir une poictrine ;
Là l'eau trouble bouillonne, et puis, s'esparpillant,
Sent en soy des cheveux et un chef s'esveillant.
Comme un nageur venant du profond de son plonge[3],
Tous sortent de la mort comme l'on sort d'un songe....
Un grand ange s'escrie à toutes nations :
« Venez respondre icy de toutes actions !
L'Éternel veut juger. » Toutes ames venuës
Font leurs sieges en rond en la voute des nuës,
Et là les cherubins ont au milieu planté
Un throsne rayonnant de saincte majesté :
Il n'en sort que merveille et qu'ardente lumiere.
Le soleil n'est pas faict d'une estoffe si claire[4] ;
L'amas de tous vivans en attend justement
La desolation ou le contentement.
Les bons du Sainct-Esprit[5] sentent le tesmoignage,
L'aise leur saute au cœur et s'espand au visage :
Car, s'ilz doivent[6] beaucoup, Dieu leur en a faict don[7] :
Ils sont vestus de blanc[8] et lavez de pardon.
O tribus de Judas, vous estes à la dextre :
Edom, Moab, Agar, tremblent à la senestre[9] ;

1. *Ici un*. On sait que c'est Malherbe qui proscrivit définitivement l'hiatus.

2. *Chef*, tête.

3. *Plonge*. Le mot qui paraît hasardé par d'Aubigné, n'est, en tout cas, pas resté dans la langue.

4. *Claire*, brillante ; — *estoffe*, matière.

5. *Du Sainct-Esprit*, est régime déterminatif de *témoignage*.

6. *Ilz doivent beaucoup*, la faute étant considérée comme une *dette* qu'on acquitte par le châtiment subi.

7. *Leur en a faict don*, leur en a fait remise.

8. *Apocal.* III, 4, 5, et VII, 9.

9. *Dextre*, droite (*dextra*) ; *senestre*, gauche (*sinistra*). Les tribus de Juda symbolisent ici les fidèles enfants de Dieu ; Edom, Moab, Agar (on sait que c'était le nom de la mère d'Ismaël) personnifient les ennemis du peuple de Dieu.

Les tyrans, abbattus, pasles et criminels,
Changent leurs vains honneurs aux [1] tourments éternels.
Ils n'ont plus dans le front la furieuse audace;
Ils souffrent [2] en tremblant l'impérieuse face,
Face qu'ils ont frappée, et remarquent assez
Le chef, les membres saincts qu'ils avoient transpercez.
Ils le virent lié, le voicy les mains hautes;
Ces severes sourcils viennent conter leurs fautes.
L'innocence a changé sa craincte en majestés,
Son roseau en acier tranchant des deux costés,
Sa croix au tribunal de presence divine [3].
Le ciel l'a couronné, mais ce n'est plus d'espine :
Ores [4] viennent trembler à cet acte dernier
Les condamneurs aux pieds du juste prisonnier.
Voicy le grand heraut d'une estrange nouvelle,
Le messager de mort, mais de mort eternelle.
Qui se cache ? qui fuit devant les yeux de Dieu ?
Vous, Caïns fugitifs, où trouverez-vous lieu [5] ?
Quand vous auriez les vents collez soubs voz aisselles,
Ou quand l'aube du jour vous presteroit ses aisles,
Les monts vous ouvriroient le plus profond rocher,
Quand la nuict tascheroit en sa nuict vous cacher,
Vous enceindre la mer, vous enlever la nuë [6],
Vous ne fuiriez de Dieu ni le doigt ni la veuë....

(*Les Tragiques*, livre VII, *Jugement.*)

1. *Changer aux*, dans le sens de *changer contre*, se trouve encore au dix-septième siècle.

2. *Souffrent*, supportent la vue de.

3. *Sa croix... de présence divine*, a changé sa croix contre un tribunal où sa divinité est présente. Sur *le roseau* dérisoire et la couronne d'épines, voir Saint-Mathieu, XXVII, 29.

4. *Ores*, maintenant.

5. *Lieu*, une place pour vous y réfugier.

6. *La nuë*. Quand la mer tâcherait de vous enceindre, la nue de vous enlever.

MONTCHRESTIEN

(MORT EN 1621)

Né à Falaise dans la seconde moitié du XVI^e siècle, Antoine Mauchrétien, qui prit le nom de Montchrestien auquel il ajouta celui d'une terre de Vasteville, appartenant à sa femme, eut une vie fort agitée et qui n'est pas connue avec une pleine exactitude. Forcé de s'enfuir en Angleterre à la suite d'un duel, il y trouva un bon accueil auprès de Jacques I^er, à qui il dédia (1601) sa tragédie de l'*Escossoise* (Marie Stuart) *ou le Désastre*[1], et grâce auquel il obtint de pouvoir rentrer en France. Il se fixa à Châtillon-sur-Loire (Loiret), et s'y occupa de travaux de métallurgie ; puis, mêlé à la révolte du duc de Rohan (1621), il se mit à la tête d'une petite armée protestante en Normandie, et fut surpris et tué dans le village de Toureilles (Orne)[2]. Il a laissé, outre un *Traité de l'Œconomie politique*, dont le titre même est remarquable, n'ayant jamais été employé auparavant[3], et la tragédie que nous avons citée, cinq autres tragédies, *la Cartaginoise* (Sophonisbe) *ou la Liberté*, *les Lacènes ou la Constance*, *David ou l'Adultère*, *Aman ou la Vanité*, *Hector* ; un poème, *Susanne ou la Chasteté*, et quelques poésies. Comme poète tragique, Montchrestien appartient à l'école de Garnier, dont il n'égale pas l'éclat ; mais sa forme, plus molle que celle de son devancier, est aussi plus pure ; Montchrestien paraît avoir recherché, pour ses vers, les avis et l'approbation de Malherbe.

MORT DE MARIE STUART

Comme elle est parvenue au milieu de la salle,
Sa face paroist belle, encor qu'elle soit palle,
Non de[4] la mort hastée en sa jeune saison,
Mais de l'ennuy souffert en sa longue prison.
Lors tous les assistants attendris de courage[5],
Et d'ame tous ravis, regardoient son visage,
Lisent sur son beau front le mespris de la mort,
Admirent ses beaux yeux, considèrent son port ;
Mais la merveille[6] en eux fait jà place à la crainte ;
Du prochain coup mortel leur ame est plus atteinte,

1. Publié à nouveau en 1604 sous le titre *la Reine d'Escosse*.
2. Malherbe a raconté cette affaire dans une lettre à Peiresc du 14 octobre 1621.
3. Réédité (1889) par M. Funck-Brentano.
4. *De* : à cause de.
5. *Courage*, cœur.
6. *La merveille*, l'étonnement.

Quand, s'abstenant de pleurs, elle force à pleurer,
Quand, ne soupirant point, elle fait soupirer.
Comme tous demeuroient attachés à sa veue,
De mille traits d'amour mesme en la mort pourveuë,
D'un aussi libre pied que son cœur estoit haut,
Elle monte au coupeau du funebre eschaffaut;
Puis sousriant un peu de l'œil et de la bouche :
« Je ne pensois mourir en cette belle couche[1];
Mais puis qu'il plaist à Dieu user ainsi de moy,
Je mourray pour sa gloire en defendant ma foy.
Je conqueste[2] une palme en ce honteux supplice,
Où je fay de ma vie à son nom sacrifice,
Qui sera celébrée en langage divers :
Une seule couronne en la terre je pers,
Pour en posseder deux en l'eternel empire,
La couronne de vie et celle du martyre. »
Ces mots sur des soupirs elle envoyoit aux cieux,
Qui sembloient s'attrister des larmes de ses yeux.
Mais soudain se peignant[3] d'allegresse plus grande,
Un père confesseur tout haut elle demande.
L'un[4] s'avance à l'instant, qui veut la consoler;
Elle, qui reconnoist à l'air de son parler
Qu'il n'est tel qu'elle veut, demeure un peu confuse :
« Si peu donc de faveur, dit-elle, on me refuse?
C'est trop de cruauté de ne permettre pas
Qu'un prestre catholique assiste à mon trespas :
Mais quoy que vous faciez je mourrai de la sorte
Que mon instruction et ma croyance porte[5] ».
Ce dit, sur l'eschaffaut ployant les deux genoux,
Se confesse elle mesme, et refrappe trois coups
Sa poitrine dolente, et baigne ses lumières[6]
De pleurs devotieux qui suivent ses prières,
Et tient tous ses esprits dans le ciel attachés,

1. Je ne m'attendais pas à avoir ce beau lit de mort.
2. *Conqueter* a décidément disparu, laissant la place à *conquérir*.
3. Se colorant, devenant moins pâle, sous l'influence de....
4. Il en est un qui....
5. *Porte*, comporte. — Le verbe s'accorde en nombre avec le premier sujet seulement; habitude latine, suivie par nos écrivains du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle.
6. *Lumières*, yeux (*lumina*).

Pour avoir le pardon promis à nos péchez[1].
Son oraison finie, elle esclarcit sa face,
Par l'air doux et serain d'une riante grace,
Elle montra ses yeux plus doux qu'auparavant,
Et son front s'aplanit comme l'onde sans vent;
Puis encor derechef forma cette parole :
« Je meurs pour toy, Seigneur, c'est ce qui me console.
A ta sainte faveur, mon Sauveur et mon Dieu,
Je recommande l'ame au partir de ce lieu. »
Puis tournant au[2] bourreau sa face glorieuse :
« Arme quand tu voudras ta main injurieuse,
Frappe le coup mortel, et d'un bras furieux
Fay tomber le chef[3] bas et voler l'âme aux cieux. »
Il court, oyant ces mots, se saisir de la hache,
Un, deux, trois, quatre coups[4] sur son col il delasche[5];
Car le fer aceré moins cruel que son bras
Vouloit d'un si beau corps différer le trespas :
Le tronc tombe à la fin, et sa mourante face
Par trois ou quatre fois bondit dessus la place.

(*La Reine d'Escosse*[6], acte V.)

1. Après quelques paroles données à sa justification, elle se mit à prier. Alors le docteur Fletcher, doyen protestant de Peterborough, s'approcha d'elle et voulut l'exhorter à mourir. « Madame, lui dit-il, la « reine, mon excellente souve- « raine, m'a envoyé par devers « vous.... » Marie, l'interrompant à ces mots, lui répondit : « Monsieur « le doyen, je suis ferme dans l'an- « cienne religion catholique romaine « et j'entends verser mon sang pour « elle. » Comme le doyen insistait avec un fanatisme indiscret, et l'engageait à renoncer à sa croyance, à se repentir, à ne mettre sa confiance qu'en Jésus-Christ seul, parce que seul il pouvait la sauver, elle le repoussa d'un accent résolu, lui déclara qu'elle ne voulait pas l'entendre, et lui ordonna de se taire.... Le docteur Fletcher se mit à lire la prière des morts, selon le rite anglican, tandis que Marie récitait en latin les psaumes de la pénitence et de la miséricorde, et embrassait avec ferveur son crucifix. » (Mignet, *Histoire de Marie Stuart*, XI.)

2. Au = vers le (*ad*).

3. *Le chef*, la tête.

4. *Quatre coups*. Exagération poétique. Mais il est vrai du moins que le premier coup de hache ne fit que blesser Marie Stuart, et qu'il fallut la frapper une seconde fois pour lui abattre la tête.

5. *Delasche*, laisse tomber. Le mot n'est pas resté dans la langue.

6 Nous suivons l'édition de cette tragédie publiée sous la direction de M. G. Michaut (Paris, 1905), qui reproduit le texte de 1604, le dernier que l'auteur ait revu.

MALHERBE

(1555-1628)

Né à Caen en 1555, mort en 1628, François de Malherbe, qui étudia successivement à Caen, à Paris, à Bâle et à Heidelberg, fut d'abord secrétaire du duc d'Angoulême, grand prieur de France, gouverneur de Provence (1576-1587). Recommandé plus tard à Henri IV par le cardinal Du Perron et le poète normand Vauquelin des Yveteaux, fils de Vauquelin de la Fresnaye, il vint à Paris, fut attaché au service du duc de Bellegarde, grand écuyer, puis devint gentilhomme ordinaire de la Chambre, et se vit continuer par Marie de Médicis, régente, et par Louis XIII les faveurs dont il avait joui auprès de Henri IV. La place de Malherbe est grande dans l'histoire de notre littérature. Ronsard et les poètes de la Pléiade, s'inspirant de l'antiquité, avaient réussi à donner à notre poésie une ampleur et une variété que le moyen âge n'avait pas connues. Mais on sait avec combien peu de tempérament ils poursuivirent leur œuvre de réforme. Le tour trop souvent pédantesque ou affecté de leurs poésies ne trouva pas grâce devant Malherbe, épris par-dessus tout de naturel, et qui, plus soucieux, dans sa langue et sa versification, de régularité et de clarté que de richesse, de diversité, de pittoresque, montra, à notre goût, trop de sévérité dans sa critique et d'étroitesse dans ses théories, mais n'en devint pas moins, par là même, le modèle des poètes de la génération suivante et, par eux, le maître de la versification française jusqu'à l'époque du romantisme. On ne peut, d'ailleurs, refuser aux meilleures de ses *Stances* et de ses *Odes* la justesse de l'expression, l'ampleur et la netteté de la phrase, la richesse ou le charme des images toujours simples et naturelles. Il reste de Malherbe, outre ses poésies, un volumineux et fort intéressant recueil de *lettres*, et plusieurs traductions, notamment celle du XXXIIIe livre de Tite-Live[1].

1. Nous suivons l'édition de M. Ludovic Lalanne (*Collection des gra Écrivains de la France*).

ODE A MARIE DE MÉDICIS SUR SA BIENVENUE EN FRANCE [1]

FRAGMENTS

Peuples, qu'on mette sur la tête
Tout ce que la terre a de fleurs;
Peuples, que cette belle fête
A jamais tarisse nos pleurs;
Qu'aux deux bouts du monde se voie
Luire le feu de notre joie;
Et soient dans les coupes noyés
Les soucis de tous ces orages,
Que pour nos rebelles courages [2]
Les dieux nous avaient envoyés [3].

A ce coup [4] iront en fumée
Les vœux que faisaient nos mutins,
En leur âme encore affamée
De massacres et de butins;
Nos doutes seront éclaircies [5],
Et mentiront les prophéties
De tous ces visages pâlis,
Dont le vain étude s'applique
A chercher l'an climatérique [6]
De l'éternelle fleur de lis....

Ce sera vous qui de nos villes
Ferez la beauté refleurir,
Vous qui de nos haines civiles

1. Henri IV, ayant fait en 1599 casser son mariage avec Marguerite de Valois par le pape Clément VIII, épousa, en 1600, Marie de Médicis (1573-1642), fille de François, grand-duc de Toscane.
2. Entendez : à cause de, en punition de la rebellion de nos cœurs.
3. Allusion aux guerres civiles, auxquelles Henri IV avait mis fin.
4. *A ce coup*, cette fois. Usité au XVII[e] siècle, même dans le style élevé.
5. Sur *doute* féminin et sur *étude* masculin, voir p. 8, n. 7, et p. 9, n. 3.
6. *L'an climatérique*. Les anciens appelaient climatériques des époques *graduées* (c'est le sens étymologique du mot : κλῖμαξ, échelle, suite de degrés) de sept en sept, ou peut-être de neuf en neuf ans, et qui devaient être les époques critiques de la vie des hommes. — *Les visages pâlis* sont les astrologues. — *La fleur de lis* est le symbole de la maison de France.

Ferez la racine mourir;
Et par vous la paix assurée
N'aura pas la courte durée
Qu'espèrent infidèlement,
Non lassés de notre souffrance,
Ces Français qui n'ont de la France
Que la langue et l'habillement.

Par vous un dauphin nous va naître,
Que vous-même verrez un jour
De la terre entière le maître
Ou par armes ou par amour.

. . . . . .

Oh! combien lors aura de veuves
La gent qui porte le turban[1]!
Que de sang rougira les fleuves
Qui lavent les pieds du Liban!
Que le Bosphore en ses deux rives
Aura de sultanes captives!
Et que de mères à Memphis,
En pleurant, diront la vaillance
De son courage et de sa lance,
Aux funérailles de leurs fils!

(*Poésies*, XII.)

ODE A MARIE DE MÉDICIS SUR LES HEUREUX SUCCÈS DE SA RÉGENCE[2]

FRAGMENT

Assez de funestes batailles
Et de carnages inhumains
Ont fait en nos propres entrailles

1. *La gent* (la nation) *qui porte le turban*, les Turcs. Il ne faut chercher dans ces vers aucune allusion précise. Malherbe veut seulement dire que le dauphin étendra ses conquêtes jusque chez les infidèles.

2. Marie de Médicis avait été proclamée régente par le Parlement de Paris après la mort de Henri IV, assassiné par Ravaillac (14 mai 1610), le jeune Louis XIII n'ayant pas encore neuf ans.

Rougir nos déloyales mains;
Donne ordre[1] que sous ton génie[2]
Se termine cette manie[3],
Et que, las de perpétuer
Une si longue malveillance,
Nous employions notre vaillance
Ailleurs[4] qu'à nous entre-tuer.

La Discorde aux crins de couleuvres[5],
Peste fatale aux potentats,
Ne finit ses tragiques œuvres
Qu'en la fin même des États[6] :
D'elle naquit la frénésie
De la Grèce contre l'Asie[7],
Et d'elle prirent le flambeau[8],
Dont ils désolèrent leur terre,
Les deux frères de qui la guerre
Ne cessa point dans le tombeau[9].

C'est en la paix que toutes choses
Succèdent[10] selon nos désirs,
Comme au printemps naissent les roses,
En la paix naissent les plaisirs;
Elle met les pompes aux villes,
Donne aux champs les moissons fertiles,
Et, de la majesté des lois

1. Ordonne les choses, administre de telle sorte.
2. *Génie*, dans le sens du latin *genius*, divinité tutélaire attachée à la personne. Malherbe veut donc dire : pendant que se fait sentir l'influence de la divinité qui veille sur ta vie, et, par conséquent, pendant ta vie.
3. *Manie*, dans le sens étymologique et très fort de *folie*, *égarement*.
4. *Ailleurs*, à autre chose.
5. Aux cheveux formés de couleuvres entrelacées. *Crins* avec le sens de cheveux (latin *crines*) n'est pas rare dans le style poétique élevé.
6. Entendez : n'achève de se satisfaire qu'en faisant périr les États.
7. Allusion à la guerre de Troie.
8. *Le flambeau*. La Discorde était représentée avec une torche à la main.
9. Étéocle et Polynice. Après qu'ils se furent entre-tués dans un combat, on brûla leurs corps sur le même bûcher : mais, suivant les poètes, la flamme se sépara en deux, attestant encore la haine implacable qui les avait divisés.
10. *Succèdent*, arrivent les unes après les autres.

Appuyant les pouvoirs suprêmes,
Fait demeurer les diadèmes
Fermes sur la tête des rois[1].

Ce sera dessous[2] cette égide
Qu'invincible de tous côtés
Tu verras ces peuples sans bride[3]
Obéir à tes volontés,
Et, surmontant leur espérance,
Remettras en telle assurance[4]
Leur salut qui fut déploré[5],
Que vivre au siècle de Marie,
Sans mensonge et sans flatterie,
Sera vivre au siècle doré.

Les Muses, les neuf belles fées[6]
Dont les bois suivent les chansons[7],
Rempliront de nouveaux Orphées
La troupe de leurs nourrissons[8];
Tous leurs vœux seront de te plaire;
Et si ta faveur tutélaire
Fait signe de les avouer[9],
Jamais ne partit de leurs veilles
Rien qui se compare aux merveilles
Qu'elles feront pour te louer.

1. « Strophe, dit André Chénier, pleine de vie et de mouvement », où l'on remarquera « comme les quatre premiers vers, délicieux et pleins de grâce, contrastent aisément avec le ton noble et l'image frappante de la fin ».

2. *Dessous*. Voir page 730, note 4.

3. Entendez : sans qu'on soit obligé de leur imposer de frein.

4. *Remettras en telle assurance*, rendras de nouveau si assuré.

5. *Qui fut déploré*, dont on désespéra. On trouve au XVII^e^ siècle plusieurs exemples du mot ainsi employé. — *Au siècle doré*, à l'âge d'or.

6. D'autres poètes, après Malherbe, ont employé ce mot en parlant des Muses. On cite des exemples de Boileau et de J.-B. Rousseau.

7. Entendez : car c'est elles qui inspiraient à Orphée les « chansons » qui le faisaient suivre des bêtes fauves, des arbres, des rochers eux-mêmes.

8. Le mot est consacré pour désigner les poètes. Boileau (*Art poét.*, IV) :

Muses, dictez sa gloire à tous vos nourrissons.

9. Marque par quelque signe que tu les approuves.

En cette hautaine[1] entreprise,
Commune à tous les beaux esprits,
Plus ardent qu'un athlète à Pise[2],
Je me ferai quitter[3] le prix;
Et quand j'aurai peint ton image,
Quiconque verra mon ouvrage
Avouera que Fontainebleau,
Le Louvre, ni les Tuileries,
En leurs superbes galeries,
N'ont point un si riche tableau[4].

Apollon à portes ouvertes
Laisse indifféremment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir[5];
Mais l'art d'en faire des couronnes
N'est pas su de toutes personnes;
Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels on me range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.

(*Poésies*, LIII.)

1. On voit que *hautain* n'avait pas nécessairement au XVII^e siècle le sens défavorable dans lequel on l'emploie presque toujours maintenant.

2. *Pise*, ville d'Elide, voisine du sanctuaire d'Olympie, dans le stade duquel se donnaient les jeux Olympiques, les plus célèbres de la Grèce.

3. *Quitter*. Fréquent au XVII^e siècle, dans le sens de abandonner, céder.

4. Entièrement reconstruit et somptueusement décoré par François I^er, après avoir été habité par nos anciens rois, le château de Fontainebleau fut encore embelli et agrandi par ses successeurs, mais surtout par Henri IV, qui en fit une de ses résidences favorites. — C'est également sous François I^er que le Louvre fut reconstruit sur les plans de Pierre Lescot; et c'est par les ordres de Catherine de Médicis que Philibert Delorme commença les Tuileries (1564). — Rappelons que Marie de Médicis fut elle-même une amie et une protectrice éclairée des beaux-arts: c'est elle qui fit construire le palais du Luxembourg, à Paris, et qui commanda à Rubens la célèbre suite de tableaux allégoriques dans lesquels sont représentés les différents événements de sa vie et qui sont conservés au musée du Louvre.

5 Allusion au laurier consacré à Apollon et dont les feuilles tressées en couronnes ornaient le front des vainqueurs. Les poètes dont les chants immortalisent les héros, se donnent souvent pour les dispensateurs du laurier. Malherbe paraît vouloir dire qu'Apollon permet à tous les poètes d'entreprendre la louange des héros, mais que tous n'y peuvent réussir.

PROPHÉTIE DU DIEU DE LA SEINE CONTRE LE MARÉCHAL D'ANCRE[1]

Va-t'en à la malheure[2], excrément de la terre[3],
Monstre, qui dans la paix fais les maux de la guerre,
Et dont l'orgueil ne connaît pas de lois;
En quelque haut dessein que ton esprit s'égare,
Tes jours sont à leur fin, ta chute se prépare :
Regarde-moi pour la dernière fois.

C'est assez que cinq ans ton audace effrontée,
Sur des ailes de cire aux étoiles montée[4],
Princes et rois ait osé défier.
La fortune t'appelle au rang de ses victimes,
Et le ciel, accusé de supporter tes crimes,
Est résolu de se justifier[5].

(*Poésies*, LXXVI.)

ODE AU ROI LOUIS XIII ALLANT CHATIER LA RÉBELLION DES ROCHELOIS[6]

FRAGMENT

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête;
Prends ta foudre, Louis, et va, comme un lion,

1. Concino Concini, après avoir été élevé, par la faveur de la reine mère aux plus hautes dignités de l'État, venait d'être assassiné, au sortir même du Louvre, par ordre de Louis XIII. Cette mort délivrait le roi, les seigneurs, la France, d'une tyrannie odieuse et sans grandeur. Mais Malherbe aurait dû se souvenir qu'il avait chanté le maréchal au temps de sa puissance. Au reste ces deux stances qu'il met dans la bouche du dieu de la Seine, prédisant sa mort au premier ministre, sont extrêmement remarquables par l'énergie de la pensée, de l'expression et du rythme.

2. *A la malheure*, ou *à la male heure*, c'est-à-dire à la mauvaise heure, à l'instant fatal, à la mort. On retrouve *mal*, adjectif dans les expressions : bon an, *mal* an; bon gré, *mal* gré; la *male* faim.

3. La Fontaine se souvient de Malherbe dans *le Lion et le Moucheron* :

Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre.

4. Allusion à Icare. (Voir page 766, note 2.)

5. Imité de Claudien dans son poème *contre Rufin* (I, 1-22) ministre de l'empereur Arcadius (395 après J.-C.) : « Je me suis longtemps demandé s'il y avait une Providence; la punition de Rufin a levé tous mes doutes en justifiant les dieux. »

Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum
Absolvitque Deos.

6. La Rochelle était le boulevard du protestantisme et voulait se con-

Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion.

Fais choir en sacrifice au démon[1] de la France
Les fronts trop élevés de ces âmes d'enfer
Et n'épargne contre eux, pour notre délivrance,
Ni le feu, ni le fer.

Assez de leurs complots l'infidèle malice
A nourri le désordre et la sédition;
Quitte le nom de Juste[2], ou fais voir ta justice
En leur punition.

Le centième décembre a les plaines ternies[3],
Et le centième avril les a peintes de fleurs.
Depuis que parmi nous leurs brutales manies[4]
Ne causent que des pleurs.

Dans toutes les fureurs des siècles de tes pères,
Les monstres les plus noirs firent-ils jamais rien,
Que l'inhumanité de ces cœurs de vipères
Ne renouvelle au tien?

Par qui sont aujourd'hui tant de villes désertes,
Tant de grands bâtiments en masures changés,
Et de tant de chardons les campagnes couvertes,
Que par ces enragés[5]?

stituer en République indépendante. Richelieu entreprit de réduire cette place, qui dut en effet capituler après un siège de treize mois (1628).

1. *Démon*, au sens antique du mot : génie, divinité protectrice.

2. C'était en effet le surnom donné à Louis XIII depuis son enfance.

3. *A les plaines ternies*. Construction toute latine, très fréquente au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle. Rappelons cet autre vers de Malherbe dans *les Larmes de Saint Pierre* :

Leurs pieds qui n'ont jamais les ordures pressées.

4. *Manies*, fureurs. Voir la note 3 de la page 783.

5. *Ces enragés*. Ce mot se trouve fréquemment employé comme substantif, même dans le style le plus noble, chez les écrivains de la première partie du XVII^e^ siècle. Corneille (*Pompée*, II, II) :

Tandis qu'Achille même, épouvanté d'horreur,
De ces quatre enragés admire la fureur.

Quant à la construction · *par qui.... que par ces enragés*, elle s'explique

Les sceptres devant eux n'ont point de privilèges,
Les Immortels[1] eux-même en[2] sont persécutés;
Et c'est aux plus saints lieux que leurs mains sacrilèges
Font plus d'impiétés[3].

Marche, va les détruire; éteins-en la semence;
Et suis jusqu'à leur fin[4] ton courroux généreux,
Sans jamais écouter ni pitié ni clémence
Qui te parle pour eux.

Ils ont beau vers le ciel leurs murailles accroître,
Beau d'un soin assidu travailler à leurs forts,
Et creuser leurs fossés jusqu'à faire paroître[5]
Le jour entre les morts[6],

Laisse-les espérer, laisse-les entreprendre;
Il suffit que ta cause est la cause de Dieu
Et qu'avecque ton bras elle a pour la défendre
Les soins de Richelieu....

Certes, ou je me trompe, ou déjà la Victoire,
Qui son plus grand honneur de tes palmes attend,
Est aux bords de Charente en son habit de gloire
Pour te rendre content.

par une ellipse : par qui [autre] que par ces enragés. Ce tour elliptique interrogatif ne s'est pas conservé dans la langue, quoiqu'il ne soit ni plus compliqué, ni moins clair que la locution elliptique négative, *ne... que* (dans le sens de *seulement*), si usuelle et qui s'explique de la même façon. Les villes *ne* sont désertes *que* par ces enragés : — entendez : Les villes ne sont (pas) désertes (par autres) que par ces enragés.

1. *Les Immortels* sont mis ici pour *Dieu.* : latinisme étrange, mais qu'expliquent les habitudes pédantes de la poésie du XVI^e^ et des premières années du XVII^e^ siècle.

2. *En* ne s'emploie plus aujourd'hui qu'en parlant des choses. Mais le XVII^e^ siècle n'a point connu cette distinction, non plus, on le voit, que celle de *même* adjectif et *même* adverbe.

3. *Font plus d'impiétés.* On dirait aujourd'hui : font le plus d'impiétés

4. *Jusqu'à leur fin.* Jusqu'à ce qu'ils soient exterminés.

5. *Paroître* rime ici avec *accroître.* Cette rime n'est plus sensible pour notre oreille, puisque nous prononçons ac-*croa*-tre et pa-*rè*-tre. Les contemporains de Malherbe prononçaient ac-*croué*-tre et pa-*roué*-tre.

6. Encore un souvenir de l'antiquité païenne. Les poètes anciens ont plus d'une fois représenté la terre s'entr'ouvrant sous une commotion violente et laissant pénétrer jusqu'aux enfers la lumière du soleil.

Je la vois qui t'appelle et qui semble te dire :
« Roi, le plus grand des rois, et qui m'est le plus cher.
Si tu veux que je t'aide à sauver ton empire,
Il est temps de marcher. »

Que sa façon est brave[1] et sa mine assurée !
Qu'elle a fait richement son armure étoffer
Et qu'il se connaît bien, à la voir si parée,
Que tu vas triompher !

Telle, en ce grand assaut, où des fils de la Terre[2]
La rage ambitieuse à leur honte parut,
Elle sauva le ciel et rua[3] le tonnerre,
Dont Briaré mourut.

Déjà de tous côtés s'avançaient les approches[4].
Ici courait Mimas, là Typhon se battait,
Et là suait Euryte à détacher les roches
Qu'Encelade jetait.

A peine cette vierge eut l'affaire embrassée
Qu'aussitôt Jupiter, en son trône remis,
Vit, selon son désir, la tempête cessée,
Et n'eut plus d'ennemis.

Ces colosses d'orgueil furent tous mis en poudre
Et tous couverts des monts qu'ils avaient arrachés[5] ;
Phlègre, qui les reçut, put[6] encore la foudre
Dont ils furent touchés.

1. *Façon*, manière d'être, maintien. — *Brave*, courageux, et aussi bien vêtu, bien paré.

2. Les Géants, qui, suivant la Fable, tentèrent d'escalader le ciel.

3. *Rua*, précipita. Ce verbe ne s'emploie plus que comme neutre (en parlant d'un cheval) ou comme réfléchi (se ruer).

4. Travaux pour approcher à couvert d'une place assiégée (Littré).

5. C'est ainsi que, suivant la Fable, Encelade était enseveli sous l'Etna.

6. *Put*, troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *puir*, qui se rattache au latin barbare *putire*, pour *putere*, et dont plusieurs formes ont été employées concurremment avec celles de *puer*. — *Phlégra* est une ville de Macédoine, où la Fable plaçait le combat des Géants contre les Dieux. Mais on appelait aussi *Champs Phlégréens* l'étendue de terrain qu'on nomme aujourd'hui la *Solfatare*, c'est-à-dire *la soufrière* (entre Pouzzoles et Naples) : c'est l'ancien cratère d'un volcan éteint, et le sol en est parsemé de fissures qui exhalent encore des vapeurs sulfureuses. Une confu-

L'exemple de leur race à jamais abolie
Devait[1] sous ta merci tes rebelles ployer[2];
Mais serait-ce raison[3] qu'une même folie
N'eût pas même loyer[4]?...

O que, pour avoir part en si belle aventure,
Je me souhaiterais la fortune d'Éson[5],
Qui, vieil comme je suis[6], revint contre nature
En sa jeune saison!...

Mais quoi! tous les pensers dont les âmes bien nées
Excitent leur valeur et flattent leur devoir,
Que sont-ce que regrets[7], quand le nombre d'années
Leur ôte le pouvoir?...

Je suis vaincu du temps; je cède à ses outrages;
Mon esprit seulement, exempt de sa rigueur[8],
A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa première vigueur.

Les puissantes faveurs dont Parnasse[9] m'honore
Non loin de mon berceau commencèrent leur cours[10];

sion, peut-être volontaire, entre les deux territoires s'est établie dans l'esprit de Malherbe.

1. *Devait*, latinisme : aurait dû.

2. Faire que ceux qui te sont rebelles se soumissent à ta miséricorde.

3. Mais (puisque cet exemple ne les a pas instruits), y aurait-il de la raison à ce que, serait-il raisonnable que.

4. *Loyer*, récompense ou châtiment, salaire. — La Fontaine (X, 2) :

> Il (l'arbre) courbait sous les fruits cependant pour salaire,
> Un rustre l'abattait : c'était là son loyer.

5. *Eson*, père de Jason, fut, suivant la Fable, rajeuni par Médée.

6. La forme *vieil*, qui est le véritable masculin du féminin *vieille*, ne s'emploie plus aujourd'hui que devant un substantif commençant par une voyelle ou une *h* muette. Mais les écrivains de la première partie du XVII^e^ siècle l'emploient encore dans tous les cas, aussi bien que la forme *vieux*, et même de préférence à cette forme. — Né en 1555, Malherbe avait soixante-douze ans à l'époque où il écrivait cette ode.

7. Voir page 787, note 5 : que sont-ce [autre chose] que regrets.

8. *Rigueur*. Ce mot est pris ici dans un sens très voisin du sens étymologique, celui de froid qui glace et qui *raidit*.

9. C'est sur le sommet du Parnasse en Phocide, que les Grecs plaçaient le séjour d'Apollon et des Muses : le poète prend ici, par figure, le nom de la montagne pour celui des divinités qui l'habitent.

10. Cette assertion nous étonne un peu; nous n'avons aucun moyen de la confirmer ou d'en révoquer en doute la justesse : mais nous ne connaissons du moins point de vers de Malherbe qui aient été imprimés avant 1585.

Je les possédai jeune, et les possède encore
A la fin de mes jours[1].

Ce que j'en ai reçu, je veux te[2] le produire :
Tu verras mon adresse ; et ton front cette fois
Sera ceint de rayons qu'on ne vit jamais luire
Sur la tête des rois[3].

Soit que de tes lauriers ma lyre s'entretienne,
Soit que de tes bontés je la fasse parler[4],
Quel rival assez vain prétendra que la sienne
Ait de quoi m'égaler ?

Le fameux Amphion, dont la voix non pareille,
Bâtissant une ville, étonna l'univers[5],
Quelque bruit qu'il ait eu[6], n'a point fait de merveille
Que ne fassent mes vers.

Par eux de tes beaux faits la terre sera pleine ;
Et les peuples du Nil, qui les auront ouïs,
Donneront de l'encens, comme ceux de la Seine,
Aux autels de Louis. (*Poésies*, CIII.)

STANCES

PARAPHASE DU PSAUME CXLV[7].

N'espérons plus, mon âme, aux[8] promesses du monde ;

1. *A la fin de mes jours.* Malherbe pourrait presque dire même que son talent n'a fait que croître avec les années, témoin cette belle ode à Louis XIII et, dans un tout autre genre, la paraphrase du psaume CXLV, qu'on lira ci-après et qui est aussi de la dernière partie de sa vie.

2. *Te*, pour toi, pour ta gloire.

3. *De rayons... des rois.* Entendez : de rayons si brillants que jamais un autre poète n'en a pu faire luire.... C'est un éloge que Malherbe se décerne à lui-même, ainsi que plus haut, page 785.

4. Allusion aux bien faits dont Malherbe était redevable à Louis XIII.

5. Amphion, suivant la Fable, vit les pierres se lever d'elles-mêmes, au son de sa lyre, pour former l'enceinte de la ville de Thèbes.

6. *Avoir du bruit, avoir un bruit*, se trouve fréquemment, au XVII^e^ siècle, pour avoir de la réputation, une certaine réputation.

7. Ou plutôt des versets 2-4 de ce psaume : « Mon âme, louez le Seigneur ; je louerai le Seigneur toute ma vie ; tant que je serai, je chanterai la gloire de mon Dieu. — Ne mettez point votre confiance dans les princes, ni dans les enfants des hommes, qui ne vous peuvent sauver — Ils rendront l'âme et retourneront à la terre ; en ce jour-là toutes leurs pensées s'évanouiront. »

8. *Espérer à* est d'un emploi assez fréquent au XVII^e^ siècle.

Sa lumière[1] est un verre, et sa faveur une onde,
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre :
C'est Dieu qui nous fait vivre,
C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris et ployer les genoux :
Ce qu'ils peuvent n'est rien ; ils sont, comme nous
Véritablement hommes, [sommes[2],
Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière,
Dont l'éclat orgueilleux étonna[3] l'univers ;
Et dans ces grands tombeaux, où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

Là se perdent ces noms de maîtres de la terre.
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre :
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs;
Et tombent avec eux d'une chute commune
Tous ceux que leur fortune
Faisait leurs serviteurs. (*Poésies*, C.)

1. *Sa lumière*, son éclat. Lieu commun qu'on retrouve dans Corneille (*Polyeucte*, IV, II), reproduisant lui-même les vers d'une ode de Godeau, évêque de Vence (1605-1672) :

Et comme elle (la félicité du monde) a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

2. *Comme nous sommes*. Corneille (*le Cid*, acte I, sc. III) semble s'être souvenu du vers de Malherbe :

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes :
Ils peuvent se tromper comme les autres hommes.

3. *Étonner* (même racine que *tonner* et *tonnerre*), avait beaucoup plus de force dans la langue du XVII^e^ siècle que dans la nôtre.

HARDY

(VERS 1570 — VERS 1632)

Né à Paris vers 1570, mort vers 1632, Alexandre Hardy est le plus célèbre des auteurs dramatiques des premières années du XVII^e siècle. Attaché comme poète à une troupe de comédiens qui, sans renoncer pour jamais à parcourir la province, s'était établie à Paris en 1607, il fit preuve d'une incroyable fécondité, puisqu'il se vante d'avoir composé plus de six cents pièces, tragédies, tragi-comédies et pastorales, dont il a publié quarante et une. Dès lors il est aisé de comprendre que le style de cet écrivain, forcé de travailler très vite, ait dû être très négligé. Les œuvres de Hardy n'en tiennent pas moins une place fort importante dans l'histoire de notre théâtre. En effet, écrites par des poètes savants, les tragédies du XVI^e siècle étaient faites surtout pour être lues, ou pour être représentées dans des collèges, devant un auditoire choisi. Quant au peuple, il avait continué à se plaire à des pièces composées suivant la vieille poétique du XV^e siècle. Hardy a le mérite d'avoir essayé de fondre ensemble les deux genres et de traiter le drame populaire d'une manière plus artistique et qui se rapprochât davantage de la tragédie savante. Cette tentative a donné naissance à des pièces d'une construction sans doute très irrégulière, mais qui n'en préparèrent pas moins l'avènement de notre tragédie classique, c'est-à-dire d'un genre traité suivant les règles des anciens et destiné cependant aux représentations publiques. — Mentionnons au moins ici deux des compositions de Hardy : *Scédase ou l'Hospitalité violée*, tragi-comédie à laquelle Corneille faisait encore allusion[1] comme à un modèle de drame bourgeois, et *les Chastes et Loyales Amours de Théagène et Chariclée*, adaptation, divisée en huit journées de cinq actes chacune, du vieux roman grec d'Héliodore.

LA REINE PERSINE RECONNAIT SA FILLE CHARICLÉE[2]

Ha ! ma fille, ains mon ame, il est force à ce coup
Au devoir maternel contrainte faire joug[3],

1. *Épître* à M. de Zuylichem, en tête de *Don Sanche d'Aragon*.
2. Théagène et Chariclée, amenés prisonniers devant Hydaspe, roi d'Ethiopie, vont, suivant la coutume du pays, être immolés, lorsque la reine Persine reconnaît dans Chariclée sa fille, qu'elle avait abandonnée.
3. *Faire joug*, se soumettre. — *Tenir la bonde de*, retenir.

Je ne puis plus tenir la bonde de mes larmes,
D'une tendre pitié soutenir les alarmes,
Je ne puis plus souffrir qu'on te repousse à tort;
Coupable derechef, reconspirant ta mort,
Embrasse-moy ma fille, et de baisers à foule[1],
De baisers redoublés ardente je me soûle,
Baisers que je n'ai pas marâtre mérité[2]
Pour ma crainte frivole et pour ma cruauté.
Pardonne-moi, ma fille, hélas! je te proteste,
Je jure, mon souci[3], la cohorte céleste,
Ce que tu as souffert en ces longues erreurs,
L'avoir récompensé de deuil et de fureurs.
Mes yeux n'ont point tari depuis ta dure absence;
De mes regrets finis d'autres prirent naissance.
Hélas! qu'eussé-je fait encontre[4] ce destin?
Le moyen d'éviter son arrêt clandestin?
Il fallait qu'ainsi fût, il fallait qu'une joie
Le temperât un temps et mît cet heur en proie.
Il fallait que fussions désunis pour un temps,
Qu'un long baiser rendît plus gai notre printemps;
Accident désormais impossible en nature,
Je ne te quitterai jusqu'à la sépulture.
On nous immolera toutes deux à la fois,
Avant qu'on te méfasse, avant que tu le[5] sois.

(*Les Chastes et Loyales Amours de Théagène et Chariclée*, huitième journée, acte II.)

1. *A foule*, en foule. — *Je me soûle*, que je me soûle.
2. *Mérité* Voir la note 4 de la page 725. *Pour*, vu, à cause de.
3. *Mon souci*, objet de mon souci (*mea cura*). *Recompensé*, payé.
4. *Encontre*, à l'encontre de. *Mît en proie*, exposât à tous les hasards
5. *Le*, cela (immolée). Nous suivons le texte 1628.

RÉGNIER

(1573-1613)

Neveu du poète Desportes, Mathurin Régnier est né à Chartres en 1573 et mort en 1613. Entré dans les ordres, il fut par deux fois attaché à l'ambassade de France à Rome. Mais son humeur indépendante ne put se plier à aucune servitude et l'entraîna invinciblement vers la poésie, à laquelle il lui fut loisible de se livrer tout entier, quand, après son retour en France, il eut obtenu une pension de deux mille livres sur l'abbaye des Vaux-de-Cernay[1], qui avait appartenu à son oncle (1606), et un canonicat à la cathédrale de Chartres. Outre un petit nombre de poésies diverses, épîtres, élégies, odes, épigrammes, poésies spirituelles, il a laissé seize satires, qui lui assurent l'immortalité. Boileau dit de lui, dans sa cinquième *réflexion sur Longin*, qu'il est « le poète français qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes ». Ajoutons que sa langue, parfois embarrassée dans ses constructions, abonde en expressions pittoresques et d'un coloris populaire et archaïque. La liberté ordinaire de ses allures ne pouvait lui permettre de s'accommoder des réformes impérieuses de Malherbe : il s'érigea donc, en face de lui, en défenseur de la Pléiade. Mais la postérité doit reconnaître que leur humeur, plus que leurs principes, dut être entre ces deux grands poètes une cause de division, et que Régnier se trompait lui-même quand, avec sa franchise robuste, parfois brutale, son air naturel et dégagé, il se croyait encore le représentant d'une école dont les poésies, ou savantes, ou mignardes, et souvent d'ailleurs d'une forme si remarquable, ne sont assurément rien moins que simples et dénuées d'affectation[2].

1. Les Vaux-de-Cernay entre Chevreuse et Rambouillet (Seine-et-Oise).

2. Nous suivons l'édition que M. E. Courbet a donnée des *Œuvres* de Régnier (Paris, 1875).

COLLÈGE UNIVERSITAIRE LIBRARY

SATIRE III

A MONSIEUR LE MARQUIS DE CŒUVRES [1]

Marquis, que doy-je faire en ceste incertitude?
Doy-je las de courir [2] me remettre à l'estude,
Lire Homere, Aristote, et, disciple nouveau,
Glaner ce que les Greqs ont de riche et de beau;
Reste de ces moissons que Ronsard et Desportes
Ont remporté du champ sur leurs espaules fortes;
Qu'ils ont comme leur propre [3] en leur grange entassé,
Egallant leurs honneurs aux honneurs du passé?
Ou si, continuant à courtiser mon maistre,
Je me doy jusqu'au bout d'esperance repaistre,
Courtisan morfondu, frenetique [4] et resveur,
Portrait de la disgrace et de la defaveur,
Puis, sans avoir du bien, troublé de resverie,
Mourir dessus un coffre en une hostellerie,
En Toscane, en Savoye, ou dans quelque autre lieu,
Sans pouvoir faire paix, ou tresve avecques Dieu?
Sans parler je t'entends : il faut suivre l'orage;
Aussi bien on ne peut où choisir avantage [5].
Nous vivons à tatons, et dans ce monde icy
Souvent avecq' travail on poursuit du soucy:
Car les Dieux couroucéz contre la race humaine
Ont mis avecq' les biens la sueur et la paine.

1. François-Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres (1573-1670), qui devint maréchal de France en 1626.

2. *Las de courir.* Après avoir suivi à Rome le cardinal de Joyeuse, Régnier s'était attaché au service de Philippe de Béthune, ambassadeur de Henri IV dans cette ville, et beau-frère du marquis de Cœuvres.

3. *Propre*, adjectif au neutre, employé substantivement, dans le sens de *propriété*.

4. *Frenetique*, atteint d'une maladie de l'esprit (φρήν)

5. *On ne peut où choisir avantage.* Vers difficile à expliquer. Sans doute on doit entendre : on ne peut savoir, on ne sait pas quel lieu il faut choisir pour y trouver avantage.

Le monde est un berlan [1] où tout est confondu :
Tel pense avoir gaigné qui souvent a perdu
Ainsi qu'en une blanque [2] où par hazard on tire,
Et qui voudroit choisir souvent prendroit le pire.
Tout depend du destin, qui, sans avoir esgard,
Les faveurs et les biens en ce monde depart.
Mais puisqu'il est ainsi que [3] le sort nous emporte,
Qui voudroit se bander [4] contre une loy si forte?
Suivons doncq' sa conduite [5] en cest aveuglement.
Qui peche avecq' le ciel peche honorablement.
Car penser s'affranchir, c'est une resverie.
La liberté par songe [6] en la terre est cherie.
Rien n'est libre en ce monde, et chaque homme depend,
Comtes, princes, sultans, de quelque autre plus grand.
Tous les hommes vivans sont icy bas esclaves,
Mais, suivant ce qu'ils sont, ils diferent d'entraves.
Les uns les portent d'or, et les autres de fer :
Mais, n'en deplaise aux vieux [7], ny leur philosopher [8],
Ny [9] tant de beaux escrits, qu'on lit en leurs escoles
Pour s'affranchir l'esprit, ne sont que des paroles.
Au joug nous sommes nez [10], et n'a jamais esté
Homme qu'on ayt vu vivre en pleine liberté.

1 *Berlan*, brelan : nom d'un certain jeu de cartes, et, par suite, maison de jeu, tripot. — On ne dit plus aujourd'hui que *brelan* ; mais les deux prononciations furent admises jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle.

2. *Blanque*, espèce de loterie. Le mot vient de l'italien *bianca*, qui vient lui-même de *bianco* (blanc), parce que dans ce jeu « les billets blancs sont plus nombreux que les billets noirs » (Littré).

3. *Puisqu'il est ainsi que*, puisqu'il en est ainsi, à savoir que.

4. *Se bander*, se tendre, se raidir.

5. *Suivons sa conduite*, laissons-nous conduire par lui.

6. *Par songe*. Entendez : ce n'est qu'en rêve qu'on chérit la liberté sur la terre.

7. *Vieux*, anciens.

8. *Leur philosopher*, emploi remarquable de l'infinitif pris substantivement.

9. *Ny*. Nous dirions aujourd'hui : Leur philosopher *et* tant de beaux écrits ne sont que des paroles : c'est que, prenant la locution *ne... que* comme synonyme de *seulement*, nous ne prêtons plus d'attention à la valeur négative de cette locution elliptique. La phrase de Régnier équivaut en réalité à celle-ci : Ni leur philosopher, ni tant de beaux écrits ne sont [autre chose] que des paroles. Voir la note 5 de la page 787.

10 *Au joug nous sommes nez*, c'est la construction latine *natus ad*.

En vain, me retirant enclos en une estude,
Penseroys-je laisser le joug de servitude,
Estant serf du desir d'aprendre et de sçavoir,
Je ne ferois sinon [1] que changer de devoir.
C'est l'arrest de nature, et personne en ce monde
Ne sçauroit controler sa sagesse profonde.
Puis que peut-il servir aux mortels icy bas,
Marquis, d'estre sçavant ou de ne l'estre pas,
Si la science pauvre, affreuse et mesprisée,
Sert au peuple de fable, aux plus grands de risée;
Si les gens de latin des sots sont denigrez,
Et si l'on est docteur [2] sans prendre ses degrés?
Pourveu qu'on soit morguant [3], qu'on bride [4] sa moustache,
Qu'on frise ses cheveux, qu'on porte un grand pannache,
Qu'on parle baragouin [5] et qu'on suive le vent,
En ce temps du jourd'huy l'on n'est que trop sçavant.
Du siecle les mignons, fils de la poule blanche [6],
Ils tiennent à leur gré la fortune en la manche ·
En credit eslevez, ils disposent de tout,
Et n'entreprennent rien qu'ils n'en viennent à bout.
Mais quoy, me diras-tu, il t'en faut autant faire ;
Qui ose a peu souvent la fortune contraire [7] ·

1. *Je ne ferois* [rien] *sinon.*

2. *Si l'on est docteur.* L'édition Courbet donne *nest* pour *nait*, conformément au texte de la première édition de la satire (1608). Les éditions de 1612 et 1613 donnent *si l'on n'est*.

3. *Morguant*, affectant de la morgue. Le mot n'est pas resté dans la langue, mais on dit encore *morguer* quelqu'un.

4. *Qu'on bride*, qu'on tienne raide.

5. *Baragouin.* Allusion sans doute à cette affectation d'italianisme que Henri Estienne avait déjà ridiculisée dans ses *Dialogues du nouveau langage françois italianisé.*

6. *Fils de la poule blanche*, traduction d'une expression proverbiale latine que Juvénal emploie ironiquement avec le sens de « gens privilégiés par leur naissance, hommes qui ne sont pas du commun » :

Ten', o delicias! extra communia censes
Ponendum, quia tu gallinæ filius albæ,
Nos viles pulli, nati infelicibus ovis.
(*Satire* XIII, 140.)

7. Traduction, moins heureuse que le texte, du célèbre hémistiche de Virgile : « Audentes fortuna juvat ».

importune le Louvre, et de jour et de nuict;
Perds, pour t'assugetir, et la table et le lict;
Sois entrant [1], effronté, et sans cesse importune :
En ce temps l'impudance eleve la fortune.
Il est vray; mais pourtant je ne suis point d'avis
De degager mes jours pour les rendre asservis [2],
Et sous un nouvel astre aller, nouveau pilote,
Conduire en autre mer mon navire qui flote
Entre l'espoir du bien et la peur du danger
De froisser [3] mon attente en ce bord estranger.
Car, pour dire le vray, c'est un pays estrange,
Où, comme un vray Prothée à toute heure on se change,
Où les loys, par respect sages humainnement [4],
Confondent le loyer [5] avecq le chastiment,
Et, pour un mesme fait de mesme intelligence [6],
L'un est justicié, l'autre aura recompence.
Car selon l'interest, le credit ou l'apuy,
Le crime se condamne et s'absout aujourd'huy.
Je le dy sans confondre en ces aigres remarques
La clemence du Roy, le miroir des monarques,
Qui, plus grand de vertu, de cœur et de renom,
S'est acquis de clement et la gloire et le nom.
Or [7], quant à ton conseil qu'à la Cour je m'engage,
Je n'en ay pas l'esprit, non plus que le courage.
Il faut trop de sçavoir et de civilité,
Et, si j'ose en parler, trop de subtilité.
Ce n'est pas mon humeur; je suis melancolique,

1. *Entrant*, insinuant.
2. *Asservis*. De ne me dégager d'auprès du maître que je sers, que pour aller m'asservir à la cour.
3. *Froisser*, blesser, faire dommage à, et, par conséquent, décevoir.
4. *Par respect sages humainnement*, qui n'ont d'autre principe que des considérations purement humaines.
5. *Loyer*, récompense.
6. *De mesme intelligence*, c'est-à-dire : dont les auteurs sont d'intelligence, sont complices. — On a donné à ces mots un autre sens, celui de « de même signification » : cette explication ne nous paraît pas acceptable, et les exemples qu'on cite à l'appui sont sans rapport avec le texte de Régnier.
7. *Or* a ici son sens étymologique : à cette heure, cela étant.

Je ne suis point entrant, ma façon est rustique ;
Et le surnom de bon me va-t-on reprochant,
Dautant que je n'ay pas l'esprit d'estre meschant.
Et puis je ne sçaurois me forcer ny me faindre ;
Trop libre en volonté je ne me puis contraindre.
Je ne sçauroîs flater, et ne sçay point comment
Il faut se taire acort[1], ou parler faucement,
Benir les favoris de geste et de parolles,
Parler de leurs ayeux, au jour de Cerizolles[2],
Des hauts faicts de leur race, et comme ils ont acquis
Ce titre avecq' honneur de Ducs et de Marquis.
Je n'ay point tant d'esprit pour tant de menterie :
Je ne puis m'adonner à la cageollerie,
Selon les accidens, les humeurs, ou les jours,
Changer comme d'habits tous les mois de discours.
Suivant mon naturel, je hay tout artifice,
Je ne puis deguiser la vertu ny le vice,
Offrir tout de la bouche, et d'un propos menteur,
Dire : « Pardieu, Monsieur, je vous suis serviteur » ;
Pour cent bonadies[3] s'arrester en la ruë,
Faire sus l'un des pieds en la sale la gruë,
Entendre un marjollet[4], qui dit avecq' mespris :
« Ainsi qu'asnes, ces gens sont tout vestus de gris.
Ces autres, verdelets, aux perroquets ressemblent,
Et ceux cy mal peignez devant les Dames tremblent »,
Puis au partir de là, comme tourne le vent,
Avecques un bonjour amis comme devant[5].
Je n'entends point le cours du Ciel, ny des planetes :

1. *Acort*, accort, « à la fois avisé et gracieux » (Littré).

2. *Cerizolles* (Piémont), victoire remportée sur les Impériaux en 1544. Quelques-uns ont cru voir une intention satirique dans la mention de cette bataille, qui ne remontait qu'à une soixantaine d'années, comme si Régnier entendait que ceux qui exigent ainsi qu'on vante leurs aïeux sont en réalité de noblesse récente. Une telle intention n'apparaît pas clairement.

3. *Bonadies*. *Bona dies*, bonjour.

4. *Marjollet*, marjolet, fat élégant. Le mot n'est plus guère employé ; l'origine en est incertaine.

5. *Amis comme devant* Cette phrase elliptique est aisée à comprendre. Dans l'ensemble du développement, Régnier s'en prend, comme le Misan-

Je ne sçay deviner les affaires secretes,
Cognoistre un bon visage, et juger si le cœur,
Contraire à ce qu'on voit, ne seroit pas moqueur ...
De peu je suis content, encore que mon maistre [1],
S'il luy plaisoit un jour mon travail recongnoistre,
Peut [2] autant qu'autre prince, et a trop [3] de moyen
D'elever ma fortune et me faire du bien,
Ainsi que [4] sa nature, à la vertu facille.
Promet que mon labeur ne doit estre inutille
Et qu'il [5] doit quelque jour, mal-gré le sort cuisant,
Mon service honorer d'un honneste presant,
Honneste et convenable à ma basse fortune,
Qui n'abaye [6] et n'aspire, ainsy que la commune [7],
Après l'or du Perou, ny ne tend aux honneurs
Que Rome departit aux vertuz des seigneurs.
Que me sert de m'asseoir le premier à la table,
Si la fain d'en avoir [8] me rend insatiable ?
Et si le fais leger [9] d'une double Evesché [10],
Me rendant moins contant; me rend plus empesché ?
Si la gloire et la charge à la peine adonnée
Rend sous l'ambition mon âme infortunée ?
Et quand la servitude a pris l'homme au collet,
J'estime que le prince est moins que son valet.
C'est pourquoy je ne tends à fortune si grande :

thrope de Molière, à ces gens qui médisent à part eux de ceux mêmes qu'ils traitent publiquement d'amis.

1. *Mon maistre*, le comte de Béthune. En 1606, le marquis de Cœuvres, beau frère de ce dernier, fit obtenir à Régnier une pension de deux mille livres sur l'abbaye des Vaux-de-Cernay (voir la notice).

2. *Peut*, pût.

3. *Trop*, beaucoup. C'est le sens étymologique du mot, qui se rattache à *troupe* et *troupeau*.

4. *Ainsi que*, vu que, conformément à ce fait que.

5. *Il*, mon maître

6. *Abaye*, désire.

7. *La commune*, le commun des hommes.

8. *La fain d'en avoir*, le désir d'avoir de la nourriture.

9. *Leger*, paraissant encore trop léger à mon ambition.

10. « *Évêché* est du féminin, comme *duché*, *comté*, dans l'ancienne langue et jusque dans le XVI^e^ siècle. » (Littré)

Loing de l'ambition, la raison me commande ;
Et ne pretends avoir autre chose sinon
Qu'un simple benefice [1], et quelque peu de nom [2] :
Affin de pouvoir vivre avecq' quelque asseurance,
Et de m'oster mon bien que l'on ait conscience.
Alors vrayment heureux, les livres feuilletant,
Je rendrois mon desir et mon esprit contant.
Car sans le revenu l'estude nous abuse,
Et le corps ne se paist aux banquets de la Muse.
Ses mets sont de sçavoir discourir par raison,
Comme l'ame se meut un tans en sa prison ;
Et comme délivrée elle monte divine
Au Ciel, lieu de son estre et de son origine ;
Comme le Ciel mobile, eternel en son cours,
Fait les siècles, les ans, et les mois, et les jours ;
Comme aux quatre elemens les matieres encloses
Donnent, comme la mort, la vie à toutes choses ;
Comme premierement les hommes dispercez
Furent par l'armonie en troupes amassez,
Et comme la malice en leur ame glissée
Troubla de noz ayeux l'innocente pensée ;
D'où naquirent les loys, les bourgs et les citez,
Pour servir de gourmete [3] à leurs meschancetez ;
Comme ils furent en fin reduis sous un empire [4],
Et beaucoup d'autres plats qui seroient longs à dire.
Et quand on en sçauroit ce que Platon en sçait,
Marquis, tu n'en serois plus gras, ny plus refaict.
Car c'est une viande en esprit consommée,
Legere à l'estomac, ainsi que la fumée.

1. *Un simple benefice.* En 1609, Régnier obtint un canonicat à la cathédrale de Chartres.

2. *Nom*, renom.

3. *La gourmette*, au sens propre, c'est la petite chaîne qui unit les deux branches des mors. Le mot a donc ici à peu près le sens de mors, de frein.

4. Entendez ainsi ces quinze derniers vers : Pour tout plat, la Muse n'a à vous offrir que son habileté à discuter et à raisonner de l'immortalité de l'âme, du cours des astres, de l'origine et de la fin des choses, de la naissance des sociétés et des gouvernements.

Sçais-tu, pour sçavoir bien, ce qu'il nous faut sçavoir?
C'est s'affiner le goust de cognoistre et de voir,
Aprendre dans le monde, et lire dans la vie,
D'autres secrets plus fins que de philosophie[1],
Et qu'avecq' la science il faut un bon esprit.
Or entends à ce point ce qu'un Greq'[2] en escrit.
Jadis un loup, dit-il, que la fain epoinçonne[3],
Sortant hors de son fort[4], rencontre une lionne,
Rugissante à l'abord, et qui montroit aux dens
L'insatiable fain qu'elle avoit au dedans.
Furieuse elle aproche, et le loup, qui l'avise[5],
D'un langage flateur lui parle et la courtise :
Car ce fut de tout tans que, ployant sous l'effort,
Le petit cede au grand, et le foible au plus fort.
Luy, di-je, qui craignoit que, faute d'autre proye,
La beste l'attaquast, ses ruses il employe.
Mais en fin le hazard si bien le secourut,
Qu'un mulet gros et gras à leurs yeux aparut.
Ils cheminent dispos, croyant la table preste,
Et s'approchent tous deux assez pres de la beste.
Le loup qui la congnoist, malin et delfiant,
Luy regardant aux pieds, luy parloit en riant :
« D'où es-tu? qui es-tu? quelle est ta nouriture[6],
Ta race, ta maison, ton maistre, ta nature? »
Le mulet estonné de ce nouveau discours,
De peur ingenieux, aux ruses eut recours;
Et comme les Normans, sans luy répondre : « Voire[7],
Compere, ce dit-il, je n'ay point de memoire,
Et comme sans esprit ma grand mere me vit,
Sans m'en dire autre chose, au pied me l'escrivit. »

1. *Que* [les secrets] *de philosophie.*
2. *Un Greq'*, Ésope, 134, 263.
3. *Epoinçonne*, aiguillonne.
4. *Fort*, retranchement, retraite.
5. *L'avise*, l'aperçoit.
6. *Nourriture, nourrir*, se prenaient dans le sens de *éducation, élever.*
7. *Voire*, vraiment (ni oui ni non).

Lors il leve la jambe au jaret ramassée ;
Et d'un œil innocent il couvroit sa pensée,
Se tenant suspendu sur les pieds en avant.
Le loup, qui l'aperçoit, se leve de devant.
S'excusant de ne lire, avecq' ceste parolle,
Que les loups de son tans n'alloient point à l'ecolle.
Quand la chaude[1] lionne, à qui l'ardante fain
Alloit precipitant la rage et le dessein,
S'aproche, plus sçavante, en volonté de lire.
Le mulet prend le tans, et du grand coup qu'il tire
Luy enfonce la teste, et d'une autre façon,
Qu'elle ne sçavoit point, luy apprit sa leçon[2].
Alors le loup s'enfuit voyant la beste morte,
Et de son ignorance ainsi se reconforte[3].
« N'en deplaise aux Docteurs, Cordeliers, Jacopins,
Pardieu les plus grands clers ne sont pas les plus fins[4]. »

(*Satire* III.)

SATIRE IX

A M. RAPIN[5].

CONTRE MALHERBE ET LES POÈTES DE SON ÉCOLE.

Rapin, le favorit d'Apollon et des Muses,
Pendant qu'en leur mestier jour et nuit tu t'amuses

1. *Chaude*, ardente.

2. Deux fables de La Fontaine peuvent se rapprocher du récit de Régnier, *le Cheval et le Loup* (V, 8) et *le Renard, le Loup et le Cheval* (XII, 17).

3. *Se reconforte*, se console.

4. « Congnoissez vous frere Claude de Saint Denys? O le bon compaignon que c'est ! Mais quelle mouche l'a piqué ? Il ne faict rien qu'estudier depuis je ne sçay quand. Je n'estudie point de ma part. En nostre abbaye, nous n'estudions jamais, de peur des auripeaux. Nostre feu abbé disoit que c'est chose monstrueuse veoir un moyne sçavant. Par Dieu, monsieur mon amy, *magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes.* » Ainsi parle dans Rabelais (I, XXXIX) le brave et avisé frère Jean des Entommeures : son étrange latin était demeuré proverbial.

5. *Nicolas Rapin* (1535-1608), poète, l'un des auteurs de la *Satire Ménippée* (voir page 77).

Et que d'un vers nombreux, non encore chanté[1],
Tu te fais un chemin à l'immortalité,
Moy, qui n'ay ny l'esprit ny l'halaine assez forte
Pour te suivre de prez et te servir d'escorte,
Je me contenterai, sans me precipiter,
D'admirer ton labeur, ne pouvant l'imiter,
Et, pour me satisfaire au désir[2] qui me reste,
De rendre cet hommage à chacun manifeste.
Par ces vers j'en prens acte, affin que l'avenir
De moy par ta vertu[3] se puisse souvenir;
Et que ceste memoire[4] à jamais s'entretienne,
Que ma muse imparfaite eut en honneur la tienne :
Et que si j'eus l'esprit d'ignorance abattu,
Je l'eus au moins si bon que j'aimay sa vertu :
Contraire à ces resveurs[5] dont la muse insolente,
Censurant les plus vieux, arrogamment se vante
De réformer les vers, non les tiens seulement,
Mais veulent deterrer les Grecs du monument[6],
Les Latins, les Hébreux, et toute l'antiquaille[7],
Et leur dire en leur nez qu'ils n'ont rien fait qui vaille.
Ronsard en son mestier n'estoit qu'un apprentif[8],
Il avoit le cerveau fantastique et rétif :
Desportes n'est pas net; Du Bellay trop facille;
Belleau ne parle pas comme on parle à la ville;
Il a des mots hargneux[9], bouffis et relevez,

1. *Nombreux*, bien rythmé. — *Non encore chanté*, nouveau, original. Rapin s'était, comme Baïf (v. p. 748 n. 4), exercé aux vers mesurés.
2. *Au désir*, dans le désir, à propos du désir. Sens fréquent de *à* au XVII^e s.
3. *Par ta vertu*, grâce à tes mérites.
4. *Ceste memoire*, ce souvenir (à savoir que ma muse imparfaite...).
5. *Ces resveurs*, Malherbe et ses amis.
6. *Monument*, tombeau. « Il (Malherbe) n'estimait point du tout les Grecs, et particulièrement il s'était déclaré ennemi du galimatias de Pindare. » (Racan, *Vie de Malherbe*.)
7. *Antiquaille*, antiquité (sans l'acception péjorative qui s'attache généralement au suffixe *aille*).
8. *N'estoit qu'un apprentif*. Sous-entendez : à leur avis. — *Apprentif* a été usité pendant tout le XVII^e siècle aussi bien qu'*apprentis* et *apprenti*; cette dernière forme a fini par prévaloir.
9. *Hargneux*, désagréables. L'ancien français avait le substantif *hargne* (mauvaise humeur), qui est peut-être le doublet de *hernie* (latin *hernia*.)

Qui du peuple aujourd'huy ne sont pas approuvez.
Comment ! il nous faut doncq', pour faire une œuvre
Qui de la calomnie et du tans se deffende, [grande,
Qui trouve quelque place entre les bons autheurs,
Parler comme à Sainct-Jean[1] parlent les crocheteurs?
Encore je le veux[2], pourveu qu'ils puissent faire
Que ce beau sçavoir entre en l'esprit du vulgaire,
Et, quand les crocheteurs seront poetes fameux,
Alors, sans me facher, je parlerai comme eux.
Pensent-ils, des plus vieux offénceant la memoire,
Par le mespris d'autruy s'acquerir de la gloire;
Et, pour quelque vieux mot estrange ou de travers,
Prouver qu'ils ont raison de censurer leurs vers?
(Alors qu'une œuvre brille et d'art et de science,
La verve quelquefois s'égaye en la licence.)
Il semble en leur discours hautain et généreux[3],
Que le cheval volant[4] n'ait pissé que pour eux;
Que Phœbus à leur ton accorde sa vielle;
Que la mouche du Grec leurs lèvres emmielle[5];
Qu'ils ont seuls ici-bas trouvé la pie au nit[6],
Et que des hauts esprits le leur est le zenit;
Que seuls des grands secrets ils ont la cognoissance;
Et disent[7] librement que leur expérience

1. *A Sainct-Jean.* Quelques-uns entendent : au jour de la Saint-Jean, lors des réjouissances populaires par lesquelles se fête la Saint-Jean. Il semble qu'il vaille mieux interpréter : à la place Saint-Jean, près du quai de la Grève. Selon Racan, Malherbe aurait, en effet, dit plus d'une fois que les crocheteurs du Port-au-Foin étaient les vrais maîtres du langage. C'est là une boutade, qu'il ne faut pas prendre à la lettre, mais qui n'est que l'exagération d'une idée juste : Malherbe voulait débarrasser la langue de tant de tours empruntés par les savants et les gens de cour aux langues anciennes et étrangères, et ne plus entendre parler grec et latin en français.

2. *Encore je le veux*, mais je veux bien y consentir.

3. *Hautain*, élevé, sublime. *Généreux*, noble, qui sent l'homme de grande naissance.

4. *Cheval volant*, Pégase.

5. *Emmielle.* On raconte que des abeilles vinrent se poser un jour sur les lèvres de Pindare endormi.

6. *Trouvé la pie au nit*, façon de parler proverbiale, qui signifie : atteint la perfection.

7. *Et* (ils) *disent.*

A rafiné les vers, fantastiques d'humeur,
Ainsi que les Gascons ont fait[1] le point d'honneur;
Qu'eux tous seuls du bien dire ont trouvé la métode,
Et que rien n'est parfaict s'il n'est fait à leur mode.
Cependant leur sçavoir ne s'estend seulement
Qu'à regrater un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue[2],
Espier si des vers la rime est brève ou longue[3],
Ou bien si la voyelle, à l'autre s'unissant,
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant[4],
Et laissent sur le verd le noble de l'ouvrage[5].
Nul eguillon divin n'esleve leur courage[6];
Ils rampent bassement, foibles d'inventions[7],
Et n'osent, peu hardis, tanter les fictions,
Froids à l'imaginer[8]: car s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime[9] et rimer de la prose,
Que l'art lime et relime, et polit de façon
Qu'elle rend à l'oreille un agreable son.
Et voyant qu'un beau feu leur cervelle n'embrase,
Ils attifent leurs mots, ageolliveut[10] leur frase,

1. *Ont fait*, ont raffiné. On sait que *faire* remplace souvent, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, un verbe déjà exprimé. On appelait *raffinés d'honneur* ceux qui, pour des vétilles, provoquaient les gens en duel. D'Aubigné a prêté ce travers au gentilhomme gascon qu'il ridiculise dans son *Baron de Fœneste*.

2. *Une diphtongue* ou une voyelle : Régnier veut dire prendre garde qu'il ne se produise un hiatus.

3. *Brève ou longue*. Afin d'éviter de faire rimer par exemple des mots comme *cas* et *délicats*, comme *aumône* et *anémone*.

4. *Trop languissant*. L'école de Ronsard comptait encore pour une syllabe l'*e* muet suivant une voyelle sonore (ex. : armée), quand le mot suivant commençait par une consonne. Malherbe exigea que le mot terminé par un *e* muet précédé d'une voyelle sonore fût toujours suivi d'un mot commençant par une voyelle, sur laquelle s'éliderait l'*e* muet (ex. *armée en furie*; — *armée furieuse* serait inacceptable en vers).

5. *Laisser sur le verd*, façon de parler proverbiale : laisser sur le pré, laisser par terre, abandonner. — *Le noble*, la partie vraiment noble, ce qui fait la noblesse de l'ouvrage.

6. *Courage*, cœur, âme.

7. *Foibles d'inventions*, faibles quant aux inventions.

8. *Froids à l'imaginer*, froids, sans ardeur, quand il s'agit d'imaginer.

9. On trouve au XVI^e^ siècle et auparavant *rime* employé dans le sens de *poésie* et opposé à *prose*. Quant au verbe *proser*, il paraît forgé par Régnier, qui oppose plaisamment ainsi la première partie de son vers à la seconde.

10. *Ageolliver*, ou mieux *ajoliver* (même sens qu'*enjoliver*) n'a point

Affectent leur discours tout si relevé d'art[1],
Et peignent leurs defaux de couleurs et de fard.
Aussi je les compare à ces femmes jolies
Qui par les affiquets se rendent embelies,
Qui, gentes en habits et sades[2] en façons,
Parmy leur point coupé[3] tendent leurs hameçons,
Dont l'œil rit molement avecque affeterie,
Et de qui le parler n'est rien que flaterie ;
De rubans piolez[4] s'agencent proprement,
Et toute leur beauté ne gist qu'en l'ornement ;
Leur visage reluit de cereuse et de peautre[5] ;
Propres[6] en leur coifure, un poil ne passe l'autre ;
Où[7] ces divins esprits, hautains[8] et relevez,
Qui des eaux d'Helicon ont les sens abreuvez[9],
De verve et de fureur leur ouvrage etincelle,
De leurs vers tout divins la grace est naturelle,
Et sont comme l'on voit la parfaite beauté,
Qui, contante de soy[10], laisse la nouveauté
Que l'art[11] trouve au Palais[12] ou dans le blanc d'Espagne ;
Rien que le naturel sa grace n'accompagne :

subsisté. — *Attifer* (parer) a vieilli, et le simple *tiffer* (arranger la tête) n'a même pas passé dans la langue moderne.

1. *Affectent leur discours tout si relevé d'art.* Ornent d'une manière affectée leur langage qui est tout entier tellement assaisonné d'artifice.

2. *Gentes*, gentilles. *Sades*, aimables (le contraire de *maussades*). Le premier de ces deux mots a vieilli ; le second n'a pas passé dans la langue du XVII^e^ siècle.

3. *Point coupé*, collerette de dentelle.

4. *Piolez*, aux couleurs bariolées, comme la pie.

5. *Peautre*, étain ; fard composé avec des sels d'étain. Le mot ne s'est pas conservé dans la langue. — *Cereuse*, céruse.

6. *Propres*, élégantes.

7. *Où*, au moment où, dans la situation où (c'est-à-dire : tandis que).

8. *Hautains*, sublimes.

9. *Abreuvez.* Il y a à partir d'ici une rupture de la construction ou anacoluthe. Le sujet apparent *ces divins esprits* ne sera suivi d'aucun verbe, et la phrase va se continuer par une nouvelle tournure.

10. *Contante de soy*, se contentant de ses propres attraits.

11. *L'art*, l'artifice.

12. *Au Palais.* On vendait les nouveautés (toilette et librairie) dans la galerie du Palais de Justice, une des promenades favorites du monde élégant. Voir la comédie de Corneille : *la Galerie du Palais.*

Son front, lavé d'eau claire, esclate d'un beau teint,
De roses et de lys la nature l'a peint ;
Et, laissant là Mercure[1] et toutes ses malices,
Les nonchalances[2] sont ses plus grands artifices.
Or, Rapin, quant à moy qui n'ay point tant d'esprit,
Je vay le grand chemin que mon oncle[3] m'apprit,
Laissant là ces docteurs que les Muses instruisent
En des arts tout nouveaux ; et s'ils font, comme ils disent,
De ses fautes un livre aussi gros que le sien[4],
Telles je les croiray quand ils auront du bien,
Et que leur belle Muse, à mordre si cuisante,
Leur don'ra, comme à luy, dix mil escus de rente,
De l'honneur, de l'estime, et quand par l'Univers
Sur le lut de David on chantera leurs vers[5],
Qu'ils auront joint l'utile avecq' le delectable[6]
Et qu'ils sçauront rimer une aussi bonne table[7].

(*Satires*, IX.)

1. *Mercure.* Laissant là les ornements achetés (Mercure est le dieu du commerce).

2. *Nonchalances*, laisser-aller, action de ne pas attacher d'importance à certaines choses : de *non* et de *chaloir*, être d'un intérêt brûlant (*calere*), importer. — Vers charmant et qui pourrait caractériser un côté du moins du talent de Régnier.

3. *Mon oncle.* Desportes.

4. Ce livre, Malherbe ne l'a pas publié. Mais il l'avait préparé. Il avait couvert de ses annotations un exemplaire des poésies de Desportes. On trouvera ce curieux *commentaire* dans l'édition des *Œuvres* de Malherbe de la collection des *Grands Écrivains de la France*. Quant à l'origine de la brouille de Malherbe et de Desportes, on la connaît par le récit de Racan : un jour que Desportes, au moment de souper avec Malherbe, voulait lui lire quelques-unes de ses poésies, Malherbe lui dit qu'il n'en était pas besoin et que son potage devait être meilleur que ses vers.

5. Allusion aux *Psaumes* traduits en vers par Desportes.

6. Allusion au vers célèbre d'Horace : « On emporte tous les suffrages quand on a su mêler l'utile à l'agréable. »

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

(*Art poét.*, 343).

7. *Une aussi bonne table.* On peut trouver avec raison qu'il y a quelque grossièreté dans cette plaisanterie et dans le dernier argument de Régnier. — On sait d'ailleurs que les poésies de Desportes lui avaient en effet valu plusieurs abbayes (voir page 766).

RACAN

(1589-1670)

Né à la Roche-Racan, en Touraine, en 1589, mort en 1670. Honorat de Bueil, marquis de Racan, qui fut page de la chambre du roi et servit ensuite aux armées, est le plus célèbre et le plus remarquable des poètes disciples de Malherbe. Rien ne serait plus profitable que de comparer quelqu'une de ses pièces d'une versification si correcte et si douce, d'une langue si aisée et déjà si moderne, avec les poésies des auteurs qui ont précédé immédiatement Malherbe, pour se rendre compte de l'importance des réformes de ce dernier. Racan a laissé une œuvre de longue haleine, *les Bergeries*, pastorale en cinq actes (publiée en 1625), une traduction ou plutôt une paraphrase en vers des *Psaumes* et des poésies diverses, *odes*, *stances*, *sonnets*, *épigrammes*. Nous avons encore de lui, outre des *lettres*, des *Mémoires* sur la vie de Malherbe [1].

PLAINTES D'UN VIEUX BERGER [2]

Ne saurais-je trouver un favorable port
Où me mettre à l'abri des tempêtes du sort?
Faut-il que ma vieillesse, en tristesse féconde,
Sans espoir de repos erre par tout le monde?
Heureux qui vit en paix du lait de ses brebis,
Et qui de leur toison voit filer ses habits;
Qui plaint de ses vieux ans les peines langoureuses,
Où [3] sa jeunesse a plaint les flammes amoureuses;
Qui demeure chez lui comme en son élément,
Sans connaître Paris que de nom seulement,
Et qui, bornant le monde aux bords de son domaine,
Ne croit point d'autre mer que la Marne ou la Seine!

1. Nous suivons l'édition publiée par Tenant de Latour (Paris, 1857).
2. Morceau célèbre, imité en partie d'une idylle de Claudien, *le Vieillard de Vérone*, et qu'on ne peut ne pas citer.
3. *Où*, dans le lieu même où.

En cet heureux état, les plus beaux de mes jours
Dessus[1] les rives d'Oise ont commencé leur cours.
Soit que je prisse en main le soc ou la faucille,
Le labeur de mes bras nourrissait ma famille;
Et lorsque le soleil, en achevant son tour,
Finissait mon travail en finissant le jour,
Je trouvais mon foyer couronné de ma race;
A peine bien souvent y pouvais-je avoir place :
L'un gisait au maillot, l'autre dans le berceau;
Ma femme, en les baisant, dévidait son fuseau.
Le temps s'y ménageait comme chose sacrée;
Jamais l'oisiveté n'avait chez moi d'entrée.
Aussi les Dieux alors bénissaient ma maison;
Toutes sortes de biens me venaient à foison.
Mais, hélas! ce bonheur fut de peu de durée :
Aussitôt que ma femme eut sa vie expirée[2],
Tous mes petits enfants la suivirent de près,
Et moi je restai seul, accablé de regrets,
De même qu'un vieux tronc, relique de l'orage,
Qui se voit dépouillé de branches et d'ombrage.
Ma houlette en mes mains, inutile fardeau,
Ne régit maintenant ni chèvre, ni troupeau :
Une seule brebis, qui m'était demeurée,
S'étant, loin de ma vue, en ce bois égarée,
Y jeta son petit avec un tel effort
Qu'en lui donnant la vie, il lui donna la mort[3].
Voyant tant d'accidens m'arriver d'heure en heure,
Je cherche à me loger en une autre demeure,

1. *Dessus*, voir la note 4 de la page 730.

2. *Eut sa vie expirée*. Cet emploi d'*expirer* comme verbe actif est un latinisme : *exspirare animam*. Sur la construction du participe, voir la note 3 de la page 787.

3. *En lui donnant la vie, il lui donna la mort*. Le sujet du participe *donnant* n'étant pas le même que celui de la proposition, la phrase ne serait plus regardée aujourd'hui comme correcte : mais cette construction était usuelle au XVII^e^ siècle; elle se retrouve d'ailleurs quatre vers plus bas. — Ce qui est vraiment fâcheux, c'est cette puérile antithèse de *donner la vie* et *donner la mort*, qui contraste avec la noble simplicité de tout le reste du morceau.

Pour voir si ce malheur, à ma fortune joint,
En quittant mon pays ne me quittera point,
Et si les champs où Marne à la Seine se croise
Me seront plus heureux que le rivage d'Oise.

(*Les Bergeries*, acte V, sc. 1.)

ODE BACHIQUE

A M. MAYNARD [1], PRÉSIDENT D'AURILLAC.

Maintenant que du Capricorne
Le temps [2] mélancolique et morne
Tient au feu le monde assiégé,
Noyons notre ennui dans le verre,
Sans nous tourmenter de la guerre
Du tiers état et du clergé [3].

Je sais, Maynard, que les merveilles
Qui naissent de tes longues veilles
Vivront autant que l'univers;
Mais que te sert-il que ta gloire
Se lise au temple de mémoire
Quand tu seras mangé des vers?

Quitte cette inutile peine;
Buvons plutôt à longue haleine
De ce nectar délicieux,
Qui pour l'excellence précède
Celui même que Ganymède
Verse dans la coupe des dieux.

1. François Maynard (1582-1646), le plus célèbre, après Racan, des disciples de Malherbe.
2. *Le temps du Capricorne*, le mois de décembre.
3. *Du tiers état et du clergé*. C'est probablement une allusion aux États généraux de 1614.

C'est lui qui fait que les années
Nous durent moins que des journées;
C'est lui qui nous fait rajeunir,
Et qui bannit de nos pensées
Le regret des choses passées
Et la crainte de l'avenir.

Buvons, Maynard, à pleine tasse :
L'âge insensiblement se passe
Et nous mène à nos derniers jours;
L'on a beau faire des prières :
Les ans, non plus que les rivières,
Jamais ne rebroussent leur cours.

Le printemps vêtu de verdure
Chassera bientôt la froidure;
La mer a son flux et reflux :
Mais depuis que notre jeunesse
Quitte la place à la vieillesse,
Le temps ne la ramène plus.

Les lois de la mort sont fatales
Aussi bien aux maisons royales
Qu'aux taudis couverts de roseaux.
Tous nos jours sont sujets aux Parques:
Ceux des bergers et des monarques
Sont coupés des mêmes ciseaux.

Leurs rigueurs, par qui tout s'efface,
Ravissent en bien peu d'espace
Ce qu'on a de mieux établi,
Et bientôt nous mèneront boire
Au delà de la rive noire
Dans les eaux du fleuve d'oubli.

(*Odes.*)

MAIRET

(1604-1686)

Né en 1604 à Besançon, Jean Mairet écrivit, dès 1625, une tragi-comédie, *Chryséide et Ariman*, et remporta un grand succès l'année suivante avec sa tragi-comédie pastorale de *Sylvie*. C'est en 1634 qu'il donna sa *Sophonisbe*. Hardy et les poètes de son école avaient, on le sait, renoncé à cette régularité que les tragiques du XVI^e^ siècle avaient observée sur l'exemple des anciens[1]. Mairet entreprit de prouver que la tragédie pouvait se plier à la règle des unités sans perdre de son intérêt : il y réussit ; car sa *Sophonisbe* est une tragédie à la composition de laquelle on ne peut rien trouver à reprendre, si ce n'est que les événements y sont resserrés presque jusqu'à l'invraisemblance ; mais le sujet en est net, le développement logique, et, si les caractères n'y sont pas exactement conformes à la vérité historique, ils sont vivants du moins et tracés parfois avec une sorte d'indécision, qui n'est sans doute pas cherchée, mais qui n'est pas sans charme ni sans vraisemblance ; le style, gâté par endroits de quelques traits de mauvais goût, est presque toujours et tout à la fois noble et aisé. Aussi ne peut-on s'étonner que cette tragédie, malgré ce que ce langage en a parfois d'archaïque, se soit longtemps maintenue à la scène. Egaré par la jalousie, Mairet eut le tort de ne pas reconnaître la supériorité du génie de Corneille, et de se faire distinguer parmi les plus ardents et les plus injustes détracteurs du *Cid*. Il n'en faut pas moins reconnaître que l'apparition de son chef-d'œuvre marque une date importante dans l'histoire de notre théâtre. — Parmi les autres pièces de Mairet, il convient de signaler encore sa pastorale *Silvanire* (1629), sa comédie des *Galanteries du duc d'Ossone* (1632) et sa tragi-comédie de *Sidonie* (1640 ou 1641), la plus achevée de ses œuvres, suivant son goût. Quoi qu'il en soit, ce fut la dernière ; car il se retira dès lors définitivement du théâtre : il survécut pourtant de deux ans à Corneille et ne mourut qu'en 1686.

1. Il semble bien que c'est dans la préface de *Saül* (1572), tragédie de Jean de La Taille (vers 1540-vers 1608), qu'elle se trouve formulée pour la première fois. — En revanche cette règle est battue en brèche avec beaucoup de verve et de bon sens dans la très remarquable préface que François Ogier (vers 1597-1670) mit (1628) en tête d'une tragi-comédie en deux journées, *Tyr et Sidon*[a], de Jean de Schelandre (né vers 1586). Ce poète fut un protégé de Jacques I^er^, roi d'Angleterre, et il a pu connaître les drames de Shakespeare, que sa pièce, où le bouffon se mêle à l'héroïque, rappelle encore par son allure romanesque et la liberté de sa composition.

a Remaniement d'une *tragédie* en cinq actes publiée en 1608 par le même auteur et sous le même titre.

MASSINISSE ET SCIPION[1]

SCIPION.

Eh bien! cher Massinisse, est-il sous le soleil
Un roi dont le bonheur soit au vôtre pareil?
Quoi, bons Dieux! dans le cours d'une même journée,
Recouvrer un royaume et faire une hyménée[2]!
Pour moi, je ne crois pas que sans enchantement[3]
On puisse aller plus loin et plus légèrement.
Certes quand le récit de toutes ces merveilles
De Lélie[4] et de moi vint frapper les oreilles,
Tous deux poussés pour vous d'une même amitié :
« O grands Dieux! dîmes-nous, c'est trop de la moitié. »
En effet, vous pouviez, sans ternir votre gloire,
Vous contenter pour lors de la seule victoire;
Il n'était pas besoin de faire en même temps
Deux exploits si fameux et si fort importants;
Mais peut-être est-ce un bruit qui court à l'aventure,
Et que toute une armée a cru par conjecture.
De moi[5], mon jugement jusqu'ici suspendu
Ne concevra jamais cet hymen prétendu,
Que la confession qu'en fait la renommée
Par votre propre aveu ne me soit confirmée.

1. Sophonisbe, fille d'Asdrubal, avait épousé Syphax, roi d'une partie de la Numidie, quoiqu'elle eût été d'abord fiancée à un autre roi de ce pays, Massinissa. Celui-ci, s'étant, avec l'aide des Romains, emparé de Cirta, capitale de Syphax, qui périt dans la bataille, voit qu'il est encore aimé de Sophonisbe et l'épouse le jour même. Mais les Romains, redoutant l'influence de la fille d'Asdrubal sur son nouvel époux, sont résolus à rompre ce mariage et à revendiquer Sophonisbe comme leur captive. — Historiquement, la vérité est que Syphax mourut, non à Cirta, pendant la bataille (203) mais peu après, en Italie, où il avait été amené pour orner le triomphe de Scipion.

2. *Une hyménée.* Ce féminin est une véritable incorrection.

3. *Sans enchantement*, à moins d'être ensorcelé.

4. *Lélie.* Caius Lælius Nepos, le compagnon d'armes et le sage ami de Scipion.

5. *De moi*, pour moi.

Otez-nous donc de doute, et faites, s'il vous plaît,
Que nous sachions de vous la chose comme elle est.

MASSINISSE.

Ici le sens commun ne veut pas que je cache
Ce qu'il faut aussi bien que tout le monde sache;
Et la terre et le ciel exigent mon aveu
Sur un mystère saint, que l'un et l'autre a veu[1].
Enfin j'abuserais de votre patience,
Si je vous en parlais contre ma conscience.
Il est vrai, Scipion, que Sophonisbe et moi
Avons pris et donné la conjugale foi,
Et nous sommes liés d'une chaîne si sainte
Qu'on ne saurait sans crime en défaire l'étreinte.
Je vois bien que déjà votre sévérité
Condamne mon amour et ma légèreté,
L'autant mieux que votre âme est encore à connaître
Ce qu'il[2] peut sur un cœur dont il s'est rendu maître :
Aussi dans mon malheur je serais trop heureux
Si j'avais un censeur autrefois amoureux :
Mais ayant au contraire un Scipion pour juge[3],
Quel sera mon espoir? Où sera mon refuge?
Et de quelles raisons me faudra-t-il user,
S'il n'a jamais connu ce qui peut m'excuser,
S'il ignore d'amour la puissance suprême,
Qui seule a fait ma faute et l'excuse elle-même[4]?
Et quelle grâce enfin puis-je attendre de lui,
Si par ses sentiments il juge ceux d'autrui?

SCIPION.

Il est vrai que toujours j'ai gardé ma franchise[5]
De se prendre aux filets où la vôtre s'est prise,

1. *Veu*, vu : on prononçait *vu* et, au vers précédent, *avu*.
2. *Il*, l'amour. Cette façon de parler est assez peu correcte, le pronom personnel ne pouvant régulièrement représenter ici que l'*amour de Massinisse*, dont il vient d'être question, et non l'*amour* en général, qui n'a pas été nommé.
3. Allusion à la réputation d'austérité de Scipion, telle qu'elle est consacrée par les récits de Polybe et de Tite-Live.
4. *Et l'excuse elle-même* = et qui fait aussi son excuse (tour latin : *et eadem facit excusationem*.
5. *Gardé ma franchise*, préservé mon indépendance.

Et toujours évité ces folles passions
Comme un chemin contraire aux belles actions.
Ce n'est pas que mon sein soutienne un cœur de roche,
Impénétrable aux traits que l'amour nous décoche :
La main qui fit le vôtre a fait le mien aussi,
Et la seule vertu me le rend endurci.
C'est avec ce bouclier[1] qu'il fallait se défendre,
Et mon exemple seul vous le devait apprendre.
Ha! mon cher Massinisse, il fallait en effet
Vous défendre un peu mieux que vous n'avez pas[2] fait.
Je sais que dès longtemps les histoires sont pleines
Des transports amoureux des meilleurs capitaines;
Mais où trouvera-t-on que les plus signalés
Puissent être en fureur aux vôtres égalés?
Massinisse en un jour voit, aime, et se marie :
A-t-on jamais parlé d'une telle furie?
Bien plus l'aveuglement de sa raison est tel
Qu'il entre dans le lit d'un ennemi mortel,
D'un Syphax, d'un tyran, de qui l'injuste épée
A sur son père mort la couronne usurpée[3] :
Certes si, pour venger la mort de nos parents,
Il fallait épouser les veuves des tyrans,
Les vôtres, qu'il perdit, ont toute l'allégeance
Qu'ils pourraient désirer d'une telle vengeance[4].
Il est vrai que chacun en[5] son propre intérêt
Se rend compte à soi-même et fait comme il lui plaît;
Et par cette raison vous avez cru possible[6]
Qu'en cette affaire-ci tout vous était loisible :

1. *Bou-clier*, deux syllabes.
2. *Pas*. La négation forme une sorte de pléonasme dans les propositions régimes d'un comparatif. Nous l'avons conservée cependant, mais nous n'y joignons plus la particule *pas* ou *point*.
3. *Usurpée*. Sur la construction de ce participe, voir la note 3 de la page 787.
4. *D'une telle vengeance*. Rattachez ces mots au verbe *ont* : ils ont, par le fait d'une telle vengeance, toute l'allégeance qu'ils pourraient désirer.
5. *En*, quand il s'agit de.
6. *Possible* (adverbe), peut-être.

Mais, à mon jugement, il est bien malaisé
Que le vôtre en ce point ne se soit abusé :
Peut-être croyez-vous que par cet hymenée
Sophonisbe soit vôtre : et qui vous l'a donnée?
Par quelle autorité prenez-vous le butin
Qui doit appartenir à l'empire latin?
Ne savez-vous pas bien que c'est là son partage,
Et qu'[1] il vous rétablit dedans votre héritage?
Par le congé[2] de qui l'avez-vous entrepris?
Non, non, notre allié, rappelez vos esprits :
La plus courte fureur[3] est toujours la meilleure :
Quittez donc Sophonisbe et la rendez sur l'heure;
C'est par là seulement que vous seront rendus
Le repos et l'honneur que vous avez perdus.

MASSINISSE.

Quel honneur, ô grands Dieux! et quel repos en l'âme
Peut avoir un mari d'abandonner sa femme?

SCIPION.

N'ayant pu l'épouser, puisqu'elle était à nous,
Ce mariage est nul au jugement de tous.

MASSINISSE.

Et la force et le droit veulent que je la rende.
Elle est vôtre, il est vrai; mais je vous la demande.

SCIPION.

Je ferais une faute indigne de pardon,
Si je vous octroyais un si funeste don.
Accorder ce présent à l'ardeur qui vous brûle,
Ce serait vous donner la chemise d'Hercule[4].

1. *Et que*, et qu'en revanche; et que pour vous.
2. *Congé*, permission.
3. *Fureur*, folie.
4. *La chemise d'Hercule* : allusion au vêtement que, sur les conseils perfides du centaure Nessus, Déjanire fit revêtir à Hercule, son époux, qui se sentit aussitôt dévoré d'une atroce souffrance.

MASSINISSE.

S'il m'est ici permis de vous rendre présents[1]
Les services rendus dès mes plus jeunes ans,
Et si dans le passé je puis aussi comprendre
Tous ceux qu'à l'avenir je désire vous rendre,
Ma tristesse aujourd'hui vous conjure par eux
De ne me ravir pas ce salaire amoureux;
Non que toute ma vie en services passée
Ne fût trop dignement déjà récompensée :
Mais à quoi[2] tant d'honneur et de biens superflus,
Si l'on m'ôte celui que j'estime le plus?
Je sais que demandant la chose qu'on me nie,
Je demande un trésor de valeur infinie;
Aussi n'appartient-il qu'aux Romains seulement
De m'accorder un don qui vaille infiniment.
Faites-moi donc encor cette dernière grâce,
Par ces mains que je baise et ces pieds que j'embrasse.

SCIPION.

Levez-vous, Massinisse, et vous ressouvenez
De conserver l'honneur du rang que vous tenez.
Oui, comme votre ami, qui plains votre infortune,
Je vous accorde tout, sans différence aucune;
Mais d'autre part aussi, comme votre empereur[3],
Qui plains et blâme en vous cette aveugle fureur,
Pour la dernière fois il faut que je vous nie[4]
Ce qu'exige de moi votre mauvais génie :
Les raisons que j'en ai sont de tel intérêt
Que rien ne peut changer cet immuable arrêt,
Nécessaire au salut de la chose publique.

MASSINISSE.

O mortelle sentence! ô décret tyrannique!

1. *Vous rendre présents*, vous représenter, vous rappeler.
2. *A quoi* (tendent, servent).
3. *Empereur*, général en chef (*imperator*).
4. *Nie* = refuse. Sens fréquent jusque dans le XVII^e^ siècle.

Quoi donc! de tant de coups mon estomac[1] ouvert
Et tout mon triste corps de blessures couvert,
Dont vous fûtes jadis le témoin oculaire
Ne pourront obtenir un plus digne salaire?
M'a-t-on vu tant de fois, une pique à la main,
Soutenir la grandeur de l'empire romain,
Pour me voir maintenant demander avec larmes
Ce que j'ai mérité par le sang et les armes?
Mais celui qui le vit en fait si peu de cas,
Qu'il est à présumer qu'il ne s'en souvient pas.
Montrez, montrez-vous donc, mes blessures fermées,
Vaines marques d'honneur par le fer imprimées,
Telles, s'il se pouvait, que vous étiez alors
Que vous fîtes tomber ce misérable corps :
Voyez si, vous changeant en de sanglantes bouches[2],
Vous n'adoucirez point ses sentiments farouches.
O dieux! rien ne l'émeut, ô cœur sans amitié,
Et sourd à la prière, et sourd à la pitié.

Ici il se promène sans rien dire.

SCIPION.

Laissons-le[3] un peu nager dans la mélancolie,
Et nous servons après de l'esprit de Lélie[4].

(*La Sophonisbe*[5], Acte IV, scène III.)

1. Fréquent dans le style le plus noble jusque vers le milieu du XVIIe siècle Je vais, dit Rodrigue à Chimène (*Le Cid*, V, I),

Je vais lui présenter mon estomac ouvert.

2. Même métaphore dans le *Cid* (II, VIII) :

Sa valeur en cet état réduite,
Me parlait par sa plaie et hâtait ma poursuite,
Et, pour se faire entendre au plus juste des rois,
Par cette triste bouche elle empruntait ma voix.

3. *Le* s'élide, comme dans le vers du *Misanthrope* (I, II) :

Mais, mon petit monsieur, prenez-*le* un peu moins haut.

4. *De l'esprit de Lélie.* Lélie est représenté dans la pièce comme une sorte de politique, insinuant et artificieux.

5. Nous suivons l'édition de *la Sophonisbe*, publiée par M. Karl Vollmöller (Heilbronn, 1888), qui reproduit exactement le texte de l'édition de 1635.

CORNEILLE

(1606-1684)

Né à Rouen le 6 juin 1606, mort à Paris en 1684, Pierre Corneille donna au théâtre trente-trois pièces, comédies et tragédies, dont les sujets sont empruntés aux époques et aux histoires les plus diverses, et dont voici la liste : *Mélite ou les Fausses Lettres*, comédie (1629) ; *Clitandre ou l'Innocence délivrée*, tragédie (1632) ; *la Veuve ou le Traître puni*, comédie (1633) ; *la Galerie du Palais ou l'Amie rivale*, comédie (1634) ; *la Suivante*, comédie (1634) ; *la Place Royale ou l'Amoureux extravagant*, comédie (1635) ; *Médée*, tragédie (1635) ; *l'Illusion comique*, comédie (1636) ; *le Cid*, tragédie (1636 ou 1637) ; *Horace*, tragédie (1640) ; *Cinna ou la Clémence d'Auguste*, tragédie (1640) ; *Polyeucte*, tragédie (1643) ; *Pompée*, tragédie (1643) ; *le Menteur*, comédie (1643) ; *la Suite du Menteur*, comédie (1644) ; *Rodogune*, tragédie (1644) ; *Théodore, vierge et martyre*, tragédie (1645)[1] ; *Héraclius*, tragédie (1647) ; *Andromède*, tragédie-ballet (1650) ; *Don Sanche d'Aragon*, comédie héroïque (1650) ; *Nicomède*, tragédie (1651) ; *Pertharite, roi des Lombards*, tragédie (1652) ; *Œdipe*, tragédie (1659) ; *la Toison d'Or*, tragédie à machines (1660) ; *Sertorius*, tragédie (1662) ; *Sophonisbe*, tragédie (1663) ; *Othon*, tragédie (1664) ; *Agésilas*, tragédie[2] (1666) ; *Attila*, tragédie (1667) ; *Tite et Bérénice*, comédie héroïque (1670) ; *Psyché*, tragédie-ballet[3] (1671) ; *Pulchérie*, tragédie (1672) ; *Suréna général des Parthes*, tragédie (1674). Aucune de ces œuvres n'est indigne d'attention ; les plus faibles, parmi les premières ou les dernières, contiennent au moins une scène, quelques vers, quelques indications, qui font pressentir ou qui rappellent le poète du *Cid*, d'*Horace*, de *Cinna*, de *Polyeucte*. Mais seules les quatre tragédies que nous venons de citer ont été louées à peu près sans restriction, parce que là, et là seulement, Corneille, dont l'es-

1. La date de toutes ces pièces est controversée : il est seulement certain que *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Pompée*, *le Menteur*, *la Suite du Menteur*, *Rodogune* et *Théodore* ont été représentés, dans cet ordre, ou peu s'en faut, entre les années 1640 et 1646.

2. En vers libres.

3. Le premier acte, la première scène du second (voir page 879) et la première du troisième sont de Molière, qui fit le plan de la pièce ; Quinault écrivit les intermèdes lyriques.

prit, comme celui de tous les poètes de sa génération, élevés à l'école des poètes espagnols et des imitateurs de Sénèque, était naturellement porté au grand, au sublime, à l'emphase, a su tempérer par la représentation profondément naturelle, et neuve par là même, des passions ordinaires de la faible humanité, la peinture des sentiments héroïques et sans nuances, à l'expression desquels il s'est complu le plus souvent; seules, dans tout son théâtre, ces quatre tragédies sont à peu près exemptes de complication dans l'intrigue, de négligence, d'obscurité dans le style, de déclamation, de fade galanterie: seules elles suffiraient à assurer à Corneille une très grande place dans l'histoire de notre littérature dramatique, quand bien même on refuserait d'ouvrir les yeux à tous les mérites qui distinguent encore ses autres œuvres : la variété des desseins, la noblesse des sentiments, et, en d'heureuses rencontres, un sens assez juste de la vérité historique. En 1660, Corneille, publiant son théâtre, enrichit ce recueil de l'*examen* de chacune de ses pièces et de *trois Discours sur l'art dramatique* : examens et discours sont remarquables non seulement par l'originalité de certaines théories qui y sont exposées, mais encore par la candeur avec laquelle Corneille critique plusieurs de ses propres œuvres, et tout ensemble l'humeur batailleuse qui l'anime contre ses adversaires, défenseurs trop zélés des règles d'Aristote. — Quelques-unes de ses poésies diverses sont d'une fière allure. Sa traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ* (1651-1656) contient plusieurs morceaux estimables : mais c'est moins une traduction exacte qu'une paraphrase qui n'égale pas toujours le texte[1].

MATAMORE[2]

MATAMORE, CLAINDOR

MATAMORE

Viens çà. Tu sais ton crime, et qu'à l'objet que j'aime,
Loin de parler pour moi, tu parlais pour toi-même?

1. Nous suivons l'édition de M. Marty-Laveaux (collection des *Grands Écrivains de la France*).

2. Le capitaine Matamore aime Isabelle ; il a prié son valet Clindor d'aller la trouver et de parler pour lui. Mais Clindor, jeune homme de bonne nais-

CLINDOR.

Oui, pour me rendre heureux j'ai fait quelques efforts.

MATAMORE.

Je te donne le choix de trois ou quatre morts :
Je vais, d'un coup de poing, te briser comme verre,
Ou t'enfoncer tout vif au centre de la terre,
Ou te fendre en dix parts d'un seul coup de revers,
Ou te jeter si haut, au-dessus des éclairs,
Que tu sois dévoré des feux élémentaires.
Choisis donc promptement, et pense à tes affaires.

CLINDOR

Vous-même, choisissez.

MATAMORE.

Quel choix proposes-tu ?

CLINDOR.

De fuir en diligence, ou d'être bien battu.

MATAMORE.

Me menacer encore! ah, ventre! quelle audace!
Au lieu d'être à genoux et d'implorer ma grâce !
Il a donné le mot, ces valets[1] vont sortir....
Je m'en vais commander aux mers de t'engloutir.

CLINDOR.

Sans vous chercher si loin un si grand cimetière,
Je vous vais, de ce pas, jeter dans la rivière.

MATAMORE.

Ils sont d'intelligence. Ah, tête !

CLINDOR.

Point de bruit :

sance, que sa mauvaise fortune seule a obligé de se mettre au service de Matamore, aime aussi Isabelle, dont il est aimé. Il ne s'est donc soucié de parler à la jeune fille que de son propre amour. Matamore a tout entendu. — Matamore (*Mata-moros*, tueur de Mores) est un type que la comédie française de la fin du XVI^e^ et du commencement du XVII^e^ siècle a emprunté à la comédie italienne et espagnole, et qui renouvelait le *miles gloriosus* de la comédie latine. Les noms de Rodomont, Fierabras, Taillebras, d'autres encore, sont aussi usités pour le personnage du *capitan*.

1 *Ces valets*, ceux dont l'a précédemment menacé le père même d'Isabelle. — Ce vers est dit à part, ainsi qu'un peu plus bas les mots *ils sont d'intelligence*.

J'ai déjà massacré dix hommes cette nuit[1] ;
Et si vous me fâchez, vous en croîtrez le nombre.

MATAMORE.

Cadédiou[2] ! ce coquin a marché dans mon ombre ;
Il s'est fait tout vaillant d'avoir suivi mes pas :
S'il avait du respect, j'en voudrais faire cas.
Écoute : je suis bon et ce serait dommage
De priver l'univers d'un homme de courage.
Demande-moi pardon, et cesse par tes feux
De profaner l'objet digne seul de mes vœux ;
Tu connais ma valeur, éprouve ma clémence.

CLINDOR.

Plutôt, si votre amour a tant de véhémence,
Faisons deux coups d'épée au nom de sa beauté.

MATAMORE.

Parbieu[3], tu me ravis de générosité.
Va, pour la conquérir n'use plus d'artifices ;
Je te la veux donner pour prix de tes services :
Plains-toi dorénavant d'avoir un maître ingrat !

CLINDOR.

A ce rare présent, d'aise le cœur me bat.
Protecteur des grands rois, guerrier trop magnanime,
Puisse tout l'univers bruire de votre estime !

ISABELLE, entrant.

Je rends grâces au ciel de ce qu'il a permis
Qu'à la fin, sans combat, je vous vois bons amis.

MATAMORE.

Ne pensez plus, ma reine, à l'honneur que ma flamme
Vous devait faire un jour de vous prendre pour femme ;

1. *Cette nuit.* Tel Mercure, dans l'*Amphitryon* de Plaute : « Le temps commence à me peser ; c'est hier, mes poings, que vous avez fait perdre connaissance à quatre hommes que vous avez laissés tout nus sur la place. »

Jampridem videtur factum, here quod homines quattuor
In soporem collocastis nudos.
(*Amphitryon*, acte I, sc. I.)

2 *Cadédiou* ou *cadédis*, juron gascon (tête-Dieu).

3. *Parbieu*, comme *parbleu*, pour *pardieu* (pour éviter le blasphème).

Pour quelque occasion j'ai changé de dessein :
Mais je vous veux donner un homme de ma main ;
Faites-en de l'état[1] : il est vaillant lui-même ;
Il commandait sous moi[2].

ISABELLE.

Pour vous plaire, je l'aime.

CLINDOR.

Mais il faut du silence à notre affection.

MATAMORE.

Je vous promets silence, et ma protection.
Avouez-vous de moi[3] par tous les coins du monde ;
Je suis craint à l'égal sur la terre et sur l'onde.
Allez, vivez contents sous une même loi.

ISABELLE.

Pour vous mieux obéir, je lui donne ma foi.

(*L'Illusion comique*, acte III, sc. IX et X.)

CLÉOPATRE ET RODOGUNE[4]

CLÉOPATRE, RODOGUNE, ANTIOCHUS.

CLÉOPATRE.

Puisque le même jour que ma main vous couronne,
Je perds un de mes fils, et l'autre me soupçonne ;

1. *État*, estime.
2. *Sous moi.* C'est déjà le mot de Don Diègue au comte de Gormas :

Je le sais : vous servez bien le roi ;
Je vous ai vu combattre et commander sous moi.

Rappelons que *l'Illusion comique* est de 1636.

3. *Avouez-vous de moi*, autorisez-vous, recommandez-vous hautement du consentement que je donne à votre union.

4. Cléopâtre, reine de Syrie, et Rodogune, sœur du roi des Parthes, se haïssent mutuellement et ont cherché à se perdre l'une l'autre. Cependant,

Qu'au milieu de mes pleurs, qu'il devrait essuyer,
Son peu d'amour me force à me justifier;
Si vous n'en pouvez mieux consoler une mère
Qu'en la traitant d'égal[1] avec une étrangère,
Je vous dirai, Seigneur (car ce n'est plus à moi
A nommer autrement et mon juge et mon roi),
Que vous voyez l'effet de cette vieille haine
Qu'en dépit de la paix[2] me garde l'inhumaine,
Qu'en son cœur du passé soutient le souvenir[3],
Et que j'avais raison de vouloir prévenir.
Elle a soif de mon sang, elle a voulu l'épandre :
J'ai prévu d'assez loin ce que j'en[4] viens d'apprendre;
Mais je vous ai laissé désarmer mon courroux[5].

(A Rodogune)

Sur la foi de ses pleurs, je n'ai rien craint de vous,
Madame; mais, ô Dieux! quelle rage est la vôtre!
Quand je vous donne un fils, vous assassinez l'autre,
Et m'enviez soudain l'unique et faible appui
Qu'une mère opprimée eût pu trouver en lui!
Quand vous m'accablerez, où sera mon refuge?
Si je m'en plains au roi, vous possédez mon juge;

d'après les traités conclus entre les deux peuples, Rodogune doit épouser Antiochus, fils de Cléopâtre, qui va être couronné roi. Cléopâtre, sentant le pouvoir lui échapper définitivement, a juré de se venger, et de Rodogune, et d'Antiochus, et du frère d'Antiochus, Séleucus, qu'elle sait aussi contraire à ses desseins. En présence de la cour et du peuple, Cléopâtre déclare Antiochus roi et lui présente la coupe nuptiale à laquelle il doit boire ainsi que Rodogune. Antiochus va la porter à ses lèvres, quand un officier, Timagène, vient annoncer que Séleucus a été trouvé assassiné : avant de mourir, ce prince a seulement pu révéler qu'il était frappé par « une main bien chère », et prononcer quelques paroles d'après lesquelles Antiochus ne peut décider si c'est Rodogune ou Cléopâtre qui doit être soupçonnée de cet attentat.

1. *D'égal* est ici une locution adverbiale, et par conséquent invariable.

2. *La paix*. Celle qui a été signée entre les Syriens et les Parthes et dont le mariage d'Antiochus et de Rodogune doit être le gage.

3. *Qu'en son cœur... souvenir*. Inversion assez pénible; entendez : que le souvenir du passé soutient (fait durer) dans son cœur.

4. *En*, d'elle : *en* ne s'emploie plus aujourd'hui que pour représenter les noms de choses, et non plus les noms de personnes.

5. *Mais je vous ai laissé....* Entendez : quand j'ai consenti à votre union.

Et s'il m'ose écouter, peut-être, hélas ! en vain
Il voudra se garder de cette même main.
Enfin je suis leur mère, et vous leur ennemie;
J'ai recherché leur gloire, et vous leur infamie
Et si je n'eusse aimé ces fils que vous m'ôtez,
Votre abord en ces lieux les eût déshérités[1].
C'est à lui maintenant, en cette concurrence,
A régler ses soupçons sur cette différence,
A voir de qui des deux il doit se défier,
Si vous n'avez un charme à vous justifier[2].

RODOGUNE, à Cléopâtre.

Je me défendrai mal : l'innocence étonnée[3]
Ne peut s'imaginer qu'elle soit soupçonnée;
Et, n'ayant rien prévu d'un attentat si grand,
Qui l'en veut accuser sans peine la surprend[4].
Je ne m'étonne point de voir que votre haine,
Pour me faire coupable, a quitté Timagène[5].
Au moindre jour ouvert de tout jeter sur moi,
Son récit s'est trouvé digne de votre foi.

1. *Déshérités.* Demetrius Nicanor, mari de Cléopâtre, qu'elle a fait assassiner, avait formé le dessein de la répudier, pour épouser Rodogune ; c'est à ce projet, dont son crime a empêché l'exécution, que Cléopâtre faisait allusion.

2. *Un charme à vous justifier. Charme* est pris ici dans son sens étymologique de sortilège, opération magique. — Quant à *à* dans le sens de *pour*, il est très employé au dix-septième siècle. Corneille écrit par exemple dans *Polyeucte* :

> Le reste est un prétexte *à* soulager ma peine. (Acte II, sc. I.)
>
> Mais Dieu, dont on ne doit jamais se défier,
> Me donne votre exemple *à* me fortifier. (Acte II, sc. VI.)

3. *Étonnée*, dans toute la force du sens étymologique : frappée de stupeur comme par un coup de foudre.

4. *N'ayant rien prévu... surprend.* Cette phrase passerait pour incorrecte aujourd'hui, le participe ne se rapportant pas au sujet de la proposition ; on écrirait : « Comme elle n'a rien prévu ». Mais nous remarquerons, une fois de plus, que les règles de la grammaire du dix-septième siècle étaient beaucoup moins strictes que celles que nous suivons aujourd'hui.

5. *Timagène.* Cléopâtre avait en effet essayé d'abord, mais vainement, d'accuser du meurtre de Seleucus cet officier qui était venu l'annoncer à Antiochus.

Vous l'accusiez pourtant, quand votre âme alarmée
Craignait qu'en expirant ce fils vous eût nommée[1];
Mais de ses derniers mots voyant le sens douteux,
Vous avez pris soudain le crime entre nous deux[2].
Certes, si vous voulez passer[3] pour véritable
Que l'une de nous deux de sa mort soit coupable :
Je veux bien par respect ne vous imputer rien;
Mais votre bras au crime est plus fait que le mien;
Et qui sur un époux fit son apprentissage
A bien pu sur un fils achever son ouvrage.
Je ne dénierai point[4], puisque vous les savez,
De justes sentiments dans mon âme élevés :
Vous demandiez mon sang, j'ai demandé le vôtre;
Le roi sait quels motifs ont poussé l'une et l'autre;
Comme par sa prudence il a tout adouci,
Il vous connaît peut-être, et me connaît aussi.

(A Antiochus)

Seigneur, c'est un moyen de vous être bien chère
Que pour don nuptial vous immoler un frère[5] :
On fait plus, on m'impute un coup si plein d'horreur
Pour me faire un passage à vous percer le cœur[6].

(A Cléopâtre)

Où fuirais-je de vous après tant de furie[7],
Madame, et que ferait toute votre Syrie,
Où, seule et sans appui, contre mes attentats
Je verrais...? Mais, Seigneur, vous ne m'écoutez pas.

1. *Vous eût nommée.* Il faudrait écrire aujourd'hui : « craignait que ce fils *ne* vous eût nommée ». Mais la suppression de la négation dans les phrases de ce genre est fréquente au dix-septième siècle.

2. *Entre nous deux.* Entendez : vous avez admis que le crime devait être rejeté sur l'une ou l'autre de nous.

3. *Passer* est ici transitif, dans le sens de faire passer, faire admettre.

4. *Je ne dénierai point*, je ne désavouerai point.

5. *Seigneur, c'est un moyen... un frère.* Ces deux vers sont dits ironiquement.

6. *On m'impute.* Entendez : on prétend que ce coup n'est pour moi qu'une préparation à l'entreprise que je médite de vous percer le cœur.

7. *Après tant de furie.* Entendez : si j'avais fait ce dont vous m'accusez. — *Fuir de quelqu'un* pour *fuir loin de quelqu'un* est une locution assez rare.

ANTIOCHUS.

Non, je n'écoute rien ; et dans la mort d'un frère
Je ne veux point juger entre vous et ma mère :
Assassinez un fils, massacrez un époux,
Je ne veux me garder ni d'elle, ni de vous.
Suivons aveuglément ma triste destinée ;
Pour m'exposer à tout achevons l'hyménée [1].
Cher frère, c'est pour moi le chemin du trépas :
La main qui t'a percé ne m'épargnera pas ;
Je cherche à te rejoindre, et non à m'en défendre,
Et lui veux bien donner tout lieu de me surprendre :
Heureux si sa fureur, qui me prive de toi,
Se fait bientôt connaître en achevant sur moi,
Et si du ciel, trop lent à la réduire en poudre,
Son crime redoublé peut arracher la foudre !
Donnez-moi....

RODOGUNE, l'empêchant de prendre la coupe.

Quoi? Seigneur.

ANTIOCHUS.

Vous m'arrêtez en vain :
Donnez.

RODOGUNE.

Ah ! gardez-vous de l'une et l'autre main.
Cette coupe est suspecte, elle vient de la reine ;
Craignez de toutes deux quelque secrète haine.

CLÉOPATRE.

Qui m'épargnait tantôt [2] ose enfin m'accuser !

RODOGUNE.

De toutes deux, Madame, il doit tout refuser.
Je n'accuse personne, et vous tiens innocente ;
Mais il en faut sur l'heure une preuve évidente :
Je veux bien à mon tour subir les mêmes lois.
On ne peut craindre trop pour le salut des rois.

1. *Achevons l'hyménée.* Il présume que celle qui a fait tuer Seleucus quelle qu'elle soit, a dû aussi remplir la coupe d'un vin empoisonné.

2. *M'épargnait tantôt.* Allusion à ce que Rodogune a dit plus haut.

Je veux bien par respect ne vous imputer rien.

Donnez donc cette preuve; et, pour toute réplique,
Faites faire un essai par quelque domestique.

CLÉOPATRE, prenant la coupe.

Je le ferai moi-même[1]. Eh bien ! redoutez-vous
Quelque sinistre effet encor de mon courroux?
J'ai souffert cet outrage avecque[2] patience.

ANTIOCHUS, prenant la coupe des mains de Cléopâtre, après qu'elle a bu.

Pardonnez-lui, Madame, un peu de défiance :
Comme vous l'accusez, elle fait son effort
A rejeter[3] sur vous l'horreur de cette mort;
Et, soit amour pour moi, soit adresse pour elle,
Ce soin la fait paraître un peu moins criminelle.
Pour moi, qui ne vois rien, dans le trouble où je suis,
Qu'un gouffre de malheurs, qu'un abîme d'ennuis[4],
Attendant qu'en plein jour ces vérités paraissent,
J'en laisse la vengeance aux Dieux qui les connaissent,
Et vais sans plus tarder....

RODOGUNE.

Seigneur, voyez ses yeux
Déjà tous égarés[5], troubles et furieux,

1. *Je le ferai moi-même.* Cette brève réplique a quelque chose de terrible dans sa simplicité; l'émotion tragique est vraiment ici portée au plus haut point. Cléopâtre affecte un ton calme et dédaigneux, avec lequel vont contraster bientôt ses imprécations furieuses. Cette fière criminelle, malgré ses monologues déclamatoires et la raideur d'un caractère tout d'une pièce, est en somme une vraie figure cornélienne; on peut dire qu'elle est héroïque dans sa perversité et sa cruauté. D'ailleurs, en dépit des imperfections qui déparent la pièce, *Rodogune* était, de toutes ses tragédies, celle que Corneille aimait le mieux.

2. *Avecque.* Forme paragogique d'*avec*, usitée dans l'ancienne langue et que les poètes de la première partie du dix-septième siècle ont encore employée assez fréquemment.

3. *A rejeter.* Nous avons vu *à* dans le sens de *pour*. — Quant à *faire son effort*, c'est une locution bien moins usitée aujourd'hui que *faire effort*.

4. *Ennui.* Ce mot, comme beaucoup d'autres, a perdu de sa force depuis le XVIIe siècle; il avait alors un sens très énergique.

5. *Tous égarés.* Nous écririons, et l'on a écrit dans les éditions publiées après la mort de Corneille : *tout égarés*; mais le dix-septième siècle n'a pas toujours observé la distinction que nous faisons aujourd'hui entre l'adverbe et l'adjectif *tout*.

Cette affreuse sueur qui court sur son visage,
Cette gorge qui s'enfle. Ah ! bons Dieux ! quelle rage !
Pour vous perdre après elle, elle a voulu périr.

ANTIOCHUS, rendant la coupe à Laonice ou à quelque autre.

N'importe : elle est ma mère, il faut la secourir.

CLÉOPATRE.

Va, tu me veux en vain rappeler à la vie ;
Ma haine est trop fidèle, et m'a trop bien servie ;
Elle a paru trop tôt pour te perdre avec moi ;
C'est le seul déplaisir qu'en mourant je reçoi[1] :
Mais j'ai cette douceur dedans[2] cette disgrâce
De ne voir point régner ma rivale en ma place.
Règne : de crime en crime enfin te voilà roi.
Je t'ai défait d'un père, et d'un frère, et de moi.
Puisse le ciel tous deux vous prendre pour victimes,
Et laisser choir sur vous les peines de mes crimes !
Puissiez-vous ne trouver dedans votre union
Qu'horreur, que jalousie, et que confusion !
Et, pour vous souhaiter tous les malheurs ensemble,
Puisse naître de vous un fils qui me ressemble !

ANTIOCHUS

Ah ! vivez pour changer cette haine en amour.

CLÉOPATRE

Je maudirais les Dieux s'ils me rendaient le jour.
Qu'on m'emporte d'ici : je me meurs, Laonice[3].
Si tu veux m'obliger par un dernier service,
Après les vains efforts de mes inimitiés,
Sauve-moi de l'affront de tomber à leurs pieds.

(Elle s'en va, et Laonice lui aide à marcher.)

(*Rodogune*, acte V, sc. IV.)

1. *Je reçoi*. Cette manière d'écrire est un reste de l'ancienne orthographe ; jusque vers le milieu du dix-septième siècle on n'a point mis d's aux premières personnes, les formes latines d'où elles sont tirées n'en prenant pas non plus.

2. Voir la note 4 de la page 750.

3. *Laonice*. Elle s'adresse à sa confidente.

LE CHOIX D'UN ÉPOUX[1]

FRAGMENT DE COMÉDIE HÉROÏQUE.

D. ISABELLE.

Avant que de choisir, je demande un serment,
Comtes, qu'on agréera mon choix aveuglément;
Que les deux méprisés, et tous les trois peut-être,
De ma main, quel qu'il soit, accepteront un maître:
Car enfin, je suis libre à[2] disposer de moi;
Le choix de mes États ne m'est point une loi;
D'une troupe importune il m'a débarrassée,
Et d'eux tous sur vous trois détourné[3] ma pensée,
Mais sans nécessité de l'arrêter sur vous.
J'aime à savoir par là qu'on vous préfère à tous;
Vous m'en êtes plus chers et plus considérables :
J'y vois de vos vertus les preuves honorables;

1. La jeune reine Isabelle vient, après la mort de son frère, d'hériter du trône de Castille. L'Assemblée des États de son royaume l'a priée, au nom du peuple, de se choisir un mari et recommande même à son choix trois seigneurs de la plus haute noblesse, le comte don Lope de Gusman, le comte don Manrique de Lare et le comte don Alvar de Lune. Cependant un soldat de fortune, Carlos, d'origine inconnue, s'est depuis quelques années fait connaître à la cour de Castille par d'héroïques exploits, et, quoiqu'elle ne se le soit pas encore avoué, Isabelle ne l'a pas vu d'un œil tout à fait indifférent : quant aux trois comtes, elle les estime, mais sans préférence marquée pour aucun d'eux. Le moment est venu pour elle de choisir : elle entre avec toute sa cour, y compris les comtes et Carlos ; à côté d'elle se tiennent la reine d'Aragon Léonor et sa fille Elvire, toutes deux exilées de leur royaume, et qui ont trouvé un asile en Castille.

2. *A* : en vue de, pour ce qui est de. Emploi très fréquent au dix-septième siècle

3. Quand plusieurs verbes employés à un temps composé se suivent, dans une sorte d'accumulation, il est d'usage de n'exprimer l'auxiliaire avec le sujet, et, s'il y a lieu, avec le pronom régime, que devant le premier participe; exemple : *j'ai* décidé, arrêté, ordonné; — *je les ai* mandés, interrogés, convaincus. Ici la phrase paraît un peu moins nette parce que devant le second participe (*détourné*) ne doivent être sous-entendus que deux des trois mots qui précédaient le premier (*il m'a*).

J'y vois la haute estime où[1] sont vos grands exploits;
Mais, quoique mon dessein soit d'y borner mon choix,
Le ciel en un moment quelquefois nous éclaire;
Je veux, en le faisant, pouvoir ne le pas faire,
Et que vous avouiez que, pour devenir roi,
Quiconque me plaira n'a besoin que de moi.

D. LOPE.

C'est une autorité qui vous demeure entière;
Votre État avec vous n'agit que par prière,
Et ne vous a pour nous fait voir ses sentiments
Que par obéissance à vos commandements.
Ce n'est point ni son choix ni l'éclat de ma race
Qui me font, grande reine, espérer cette grâce :
Je l'attends de vous seule et de votre bonté,
Comme on attend un bien qu'on n'a pas mérité,
Et dont, sans regarder[2] service, ni famille,
Vous pouvez faire part au moindre de Castille.
C'est à nous d'obéir, et non d'en murmurer;
Mais vous nous permettrez toutefois d'espérer
Que vous ne ferez choir cette faveur insigne,
Ce bonheur d'être à vous, que sur le moins indigne,
Et que votre vertu vous fera trop[3] savoir
Qu'il n'est pas bon d'user de tout votre pouvoir.
Voilà mon sentiment.

D. ISABELLE.

Parlez, vous, don Manrique.

D. MANRIQUE.

Madame, puisqu'il faut qu'à vos yeux je m'explique,
Quoique votre discours nous ait fait des leçons

1. *Où* : dans laquelle. Emploi très fréquent de cet adverbe au dix-septième siècle.

2. *Regarder* : avoir égard à. C'est ainsi que dans *Horace* (IV, VI), le vieil Horace dit à Sabine, qui cherche à le consoler du déshonneur de son fils

Vos frères sont vainqueurs, quand nous sommes trahis;
Et, voyant le haut point où leur gloire se monte,
Vous *regardez* fort peu ce qui nous vient de honte.

3. *Trop*. Il faut entendre sans doute : trop clairement pour que vous vouliez manquer à votre devoir.

pables d'ouvrir l'âme à de justes soupçons[1],
vous dirai pourtant, comme à ma souveraine,
Que, pour faire un vrai roi, vous le fassiez en reine;
Que vous laisser borner, c'est vous-même affaiblir
La dignité du rang qui le doit ennoblir;
Et qu'à prendre[2] pour loi le choix qu'on vous propose,
Le roi que vous feriez vous devrait peu de chose,
Puisqu'il tiendrait les noms de monarque et d'époux
Du choix de vos États aussi bien que de vous.
Pour moi, qui vous aimai sans sceptre et sans couronne,
Qui n'ai jamais eu d'yeux que pour votre personne,
Que même le feu roi daigna considérer
Jusqu'à souffrir ma flamme et me faire espérer,
J'oserai me promettre un sort assez propice
De cet aveu d'un frère et quatre ans de service[3],
Et sur ce doux espoir dussé-je me trahir[4],
Puisque vous le voulez, je jure d'obéir.

D. ISABELLE.

C'est comme il faut m'aimer[5]. Et don Alvar de Lune?

D. ALVAR.

Je ne vous ferai point de harangue importune.
Choisissez hors des trois, tranchez absolument :
Je jure d'obéir, madame, aveuglément.

1. Entendez : en nous rappelant avec insistance que nous avions le devoir de nous soumettre à votre choix, quel qu'il fût, vous pouviez nous inspirer le soupçon que peut-être ce choix était déjà fait dans votre esprit.

2. *A prendre* : si vous preniez. C'est encore un tour très fréquent.

J'en ferais autant qu'elle, à vous connaître moins

(c.-à-d. : si je vous connaissais moins), écrit Corneille dans *Rodogune* (IV, IV).

3. *Aveu* : consentement. — *De cet aveu... et* (de) *quatre ans* : cette ellipse de la préposition *de* n'est pas restée dans l'usage.

4. *Se trahir* veut dire ordinairement : laisser échapper une pensée secrète. Racine l'emploie dans *Phèdre* (II, II) avec le sens de : trahir ses propres intérêts :

Vous-même en ma faveur vous voulez vous trahir.

Ici le sens est encore différent : *se trahir* veut dire se tromper, se préparer une déception. Cet emploi du pronominal est très logique, puisqu'on dit à l'actif : *trahir* les espérances de quelqu'un; mais il n'est pas usuel.

5. *C'est comme* : c'est de cette façon que....

D. ISABELLE.

Sous les profonds respects de cette déférence
Vous nous cachez peut-être un peu d'indifférence;
Et comme votre cœur n'est pas sans autre amour[1],
Vous savez des deux parts faire bien votre cour.

D. ALVAR.

Madame....

D. ISABELLE.

C'est assez; que chacun prenne place.

(Ici les trois reines prennent chacune un fauteuil, et, après que les trois comtes et le reste des grands qui sont présents se sont assis sur des bancs préparés exprès, Carlos, y voyant une place vide, s'y veut seoir[2], et D. Manrique l'en empêche).

D. MANRIQUE.

Tout beau, tout beau, Carlos! d'où vous vient cette audace?
Et quel titre en ce rang a pu vous établir?

CARLOS.

J'ai vu la place vide, et cru la bien remplir.

D. MANRIQUE.

Un soldat bien remplir une place de comte!

CARLOS.

Seigneur, ce que je suis ne me fait point de honte.
Depuis plus de six ans il ne s'est fait combat
Qui ne m'ait bien acquis ce grand nom de soldat :
J'en avais pour témoin le feu roi votre frère,
Madame; et par trois fois....

D. MANRIQUE.

Nous vous avons vu faire
Et savons mieux que vous ce que peut votre bras.

D. ISABELLE.

Vous en êtes instruits, et je ne la suis pas[3].

1. Don Alvar est en effet épris de la princesse d'Aragon.

2. *Se seoir* a été dans la suite de moins en moins employé : on a dit plutôt *s'asseoir*.

3. *Je ne la suis pas.* Il passait déjà, du temps de Corneille, pour plus régulier d'employer dans ces sortes de phrases le pronom personnel au neutre : vous en êtes instruits, devrait donc dire Isabelle, et je ne *le* suis pas. Mais l'usage contraire semble avoir persisté très longtemps. « Je ne

Laissez-le me l'apprendre. Il importe aux monarques
Qui veulent aux vertus rendre de dignes marques,
De les savoir connaître, et ne pas ignorer
Ceux d'entre leurs sujets qu'ils doivent honorer.

D. MANRIQUE.

Je ne me croyais pas être ici pour l'entendre.

D. ISABELLE.

Comte, encore une fois, laissez-le me l'apprendre.
Nous aurons temps pour tout. Et vous, parlez, Carlos.

CARLOS.

Je dirai qui je suis, Madame, en peu de mots.
On m'appelle soldat : je fais gloire de l'être;
Au feu roi par trois fois je le fis bien paraître.
L'étendard de Castille, à ses yeux enlevé,
Des mains des ennemis par moi seul fut sauvé :
Cette seule action rétablit la bataille,
Fit rechasser le More au pied de sa muraille,
Et, rendant le courage aux plus timides cœurs,
Rappela les vaincus et défit les vainqueurs.
Ce même roi me vit dedans[1] l'Andalousie
Dégager sa personne en prodiguant ma vie,
Quand tout percé de coups, sur un monceau de morts,
Je lui fis si longtemps bouclier de mon corps
Qu'enfin, autour de lui ses troupes ralliées,
Celles qui l'enfermaient furent sacrifiées;
Et le même escadron qui vint le secourir
Le ramena vainqueur, et moi prêt à mourir.
Je montai le premier sur les murs de Séville,
Et tins la brèche ouverte aux troupes de Castille.
Je ne vous parle point d'assez d'autres exploits,
Qui n'ont pas pour témoins eu les yeux de mes rois.
Tel me voit et m'entend, et me méprise encore,
Qui gémirait sans moi dans les prisons du More.

veux point être liée..., je ne *la* serai point », dit par exemple la comtesse dans *les Plaideurs* de Racine (I, VII).

1. *Dedans*; voir page 730, note 4, et page 784, note 2.

D. MANRIQUE.

Nous parlez-vous, Carlos, pour don Lope et pour moi?

CARLOS.

Je parle seulement de ce qu'a vu le roi,
Seigneur; et qui voudra parle à sa conscience[1].
Voilà dont[2] le feu roi me promit récompense;
Mais la mort le surprit comme il-la résolvait.

D. ISABELLE.

Il se fût acquitté de ce qu'il vous devait;
Et moi, comme héritant son sceptre et sa couronne[3],
Je prends sur moi sa dette, et je vous la fais bonne[4].
Seyez-vous, et quittons ces petits différends.

D. LOPE.

Souffrez qu'auparavant il nomme ses parents.
Nous ne contestons point l'honneur de sa vaillance,
Madame; et, s'il en faut notre reconnaissance[5],
Nous avouerons tous deux qu'en ces combats derniers
L'un et l'autre, sans lui, nous étions prisonniers;
Mais enfin la valeur, sans l'éclat de la race,
N'eut jamais aucun droit d'occuper cette place.

CARLOS.

Se pare qui voudra du nom de ses aïeux :
Moi, je ne veux porter que moi-même en tous lieux,
Je ne veux rien devoir à ceux qui m'on fait naître,
Et suis assez connu sans les faire connaître.
Mais, pour en quelque sorte obéir à vos lois,
Seigneur, pour mes parents je nomme mes exploits :
Ma valeur est ma race, et mon bras est mon père.

1 *Et* (que celui) *qui voudra parle....* On retrouvera plusieurs fois dans les vers qui suivent ce tour elliptique.

2. *Voilà* (ce) *dont.* Cette ellipse n'est plus usuelle; mais nous continuons à dire : *voilà qui* mérite récompense.

3. On emploie *hériter* comme verbe transitif et comme verbe intransitif : toutefois ce dernier emploi paraît aujourd'hui plus fréquent que le premier et l'on dirait plus volontiers *hériter de son sceptre et de sa couronne*.

4. Expression de la langue commerciale, assez usitée au dix-septième siècle : *faire bonne une dette*, c'est se porter garant qu'elle sera payée.

5. *Notre reconnaissance* : le fait que nous reconnaissions qu'il dit la vérité.

D. LOPE.

Vous le voyez, Madame, et la preuve en est claire :
Sans doute[1] il n'est pas noble.

D. ISABELLE.

Eh bien! je l'anoblis,
Quelle que soit sa race et de qui qu'il soit fils.
Qu'on ne conteste plus.

D. MANRIQUE.

Encore un mot, de grâce.

D. ISABELLE.

Don Manrique, à la fin, c'est prendre trop d'audace.
Ne puis-je l'anoblir si vous n'y consentez?

D. MANRIQUE.

Oui, mais ce rang n'est dû qu'aux hautes dignités;
Tout autre qu'un marquis ou comte le profane.

D. ISABELLE, à Carlos.

Eh bien! seyez-vous donc, marquis de Santillane,
Comte de Pennafiel, gouverneur de Burgos[2].
Don Manrique, est-ce assez pour faire seoir Carlos?
Vous reste-t-il encor quelque scrupule en l'âme?

(D. Manrique et D. Lope se lèvent, et Carlos se sied.)

D. MANRIQUE.

Achevez, achevez; faites-le roi, Madame :
Par ces marques d'honneur l'élever jusqu'à nous,
C'est moins nous l'égaler que l'approcher de vous.
Ce préambule adroit n'était pas sans mystère,
Et ces nouveaux serments qu'il nous a fallu faire

1. *Sans doute* : cette expression, dont le sens tend à s'affaiblir, avait, au dix-septième siècle, toute sa force : sans aucun doute.

2. C'est le mouvement que Victor Hugo a imité dans *Hernani*. Au quatrième acte de ce drame (scène IV), don Carlos, devenu empereur, peut se venger du rebelle Hernani. La fiancée de celui-ci, Dona Sol, tombe aux genoux du souverain et lui demande grâce. Et le généreux don Carlos, voulant montrer tout ensemble qu'il pardonne et qu'il consent à l'union projetée, se rappelle les anciens titres de son ennemi et, relevant la jeune femme : « Allons, dit-il,

Allons! relevez-vous, duchesse de Ségorbe,
Comtesse Albatera, marquise de Monroy. »

Montraient bien dans votre âme un tel choix préparé.
Enfin vous le pouvez, et nous l'avons juré.
Je suis prêt d'obéir[1]; et, loin d'y contredire,
Je laisse entre ses mains et vous et votre empire.
Je sors avant ce choix, non que j'en sois jaloux,
Mais de peur que mon front n'en rougisse pour vous.

D. ISABELLE.

Arrêtez, insolent : votre reine pardonne
Ce qu'une indigne crainte imprudemment soupçonne,
Et, pour la démentir, veut bien vous assurer
Qu'au choix de ses États elle veut demeurer :
Que vous tenez encor même rang dans son âme;
Qu'elle prend vos transports pour un excès de flamme,
Et qu'au lieu d'en punir le zèle injurieux,
Sur un crime d'amour elle ferme les yeux.

D. MANRIQUE.

Madame, excusez donc si quelque antipathie....

D. ISABELLE.

Ne faites point ici de fausse modestie :
J'ai trop vu votre orgueil pour le justifier[2],
Et sais bien les moyens de vous humilier.
Soit que j'aime Carlos, soit que par simple estime
Je rende à ses vertus un honneur légitime,
Vous devez respecter, quels que soient mes desseins,
Ou le choix de mon cœur, ou l'œuvre de mes mains.
Je l'ai fait votre égal; et quoiqu'on s'en mutine,
Sachez qu'à plus encor ma faveur le destine.
Je veux qu'aujourd'hui même il puisse plus que moi :
J'en ai fait un marquis, je veux qu'il fasse un roi.
S'il a tant de valeur que vous-mêmes le dites,
Il sait quelle est la vôtre, et connaît vos mérites,
Et jugera de vous avec plus de raison
Que moi, qui n'en connais que la race et le nom.

1. Voir la note 1 de la page 298.
2. *Pour le justifier* = pour que vous puissiez le justifier.

Marquis, prenez ma bague, et la donnez pour marque
Au plus digne des trois, que j'en fasse un monarque.
Je vous laisse y penser tout ce reste du jour.
Rivaux ambitieux, faites-lui votre cour :
Qui me rapportera l'anneau que je lui donne
Recevra sur-le-champ ma main et ma couronne.
Allons, reines, allons, et laissons-les juger
De quel côté l'amour avait su m'engager[1].

D. LOPE.

Eh bien! seigneur marquis, nous direz-vous, de grâce,
Ce que, pour vous gagner, il est besoin qu'on fasse?
Vous êtes notre juge, il faut vous adoucir.

CARLOS.

Vous y pourriez peut-être assez mal réussir.
Quittez ces contre-temps de froide raillerie.

D. MANRIQUE.

Il n'en est pas saison, quand il faut qu'on vous prie.

CARLOS.

Ne raillons, ni prions[2], et demeurons amis.
Je sais ce que la Reine en mes mains a remis;
J'en userai fort bien : vous n'avez rien à craindre,
Et pas un de vous trois n'aura lieu de se plaindre.
Je n'entreprendrai point de juger entre vous
Qui mérite le mieux le nom de son époux :
Je serais téméraire, et m'en sens incapable;
Et peut-être quelqu'un m'en tiendrait récusable[3],
Je m'en récuse donc, afin de vous donner
Un juge que sans honte on ne peut soupçonner;
Ce sera votre épée et votre bras lui-même.
Comtes, de cet anneau dépend le diadème :
Il vaut bien un combat; vous avez tous du cœur,
Et je le garde....

1. Les reines sortent sur ces mots, et Carlos reste avec les trois comtes.
2. Cet emploi de *ni* tout seul est rare. On dit plus habituellement : ne raillons, ni ne prions; ou : ne raillons pas et ne prions pas.
3. *Quelqu'un*, lui-même, qui, sans le dire, aime la reine.

D. LOPE.

A qui, Carlos?

CARLOS.

A mon vainqueur.
Qui pourra me l'ôter l'ira rendre à la Reine :
Ce sera du plus digne une preuve certaine[1].
Prenez entre vous l'ordre[2] et du temps et du lieu;
Je m'y rendrai sur l'heure, et vais l'attendre. Adieu.

(*Don Sanche d'Aragon*, acte I, sc. III.)

DON SANCHE D'ARAGON

CARLOS[3].

Je suis bien malheureux si je vous fais pitié;
Reprenez votre orgueil et votre inimitié.
Après que ma fortune[4] a soûlé[5] votre envie,
Vous plaignez aisément[6] mon entrée à la vie;
Et, me croyant par elle à jamais abattu,
Vous exercez sans peine une haute vertu.
Peut-être elle ne fait qu'une embûche à la mienne.
La gloire de mon nom vaut bien qu'on la retienne;
Mais son plus bel éclat serait trop acheté,
Si je le retenais par une lâcheté[7].

1. *Preuve*, marque qui établit la personnalité (sens vieilli).
2. *Ordre*, dispositions relatives à.
3. On a des raisons de penser, à la cour de Castille, que le Carlos que nous avons vu paraître dans les scènes précédentes, et dont on ne connaissait pas la naissance, est en réalité le prince d'Aragon don Sanche. On ne se trompe pas; mais Carlos se croit lui-même le fils d'un pêcheur : c'est sur cette assurance que l'un des trois comtes, don Manrique, plaignant l'obscurité de sa naissance, vient de prononcer le mot de « pitié ». Carlos lui répond.
4. *Ma fortune*, entendez : ma mauvaise fortune.
5. *Soûler*, satisfaire jusqu'à la satiété. — Assez fréquent au dix-septième siècle, dans le style même le plus élevé.
6. *Vous plaignez aisément*, il vous est facile de plaindre.
7. Entendez : peut-être même votre vertu ne tend-elle qu'un piège à la mienne : en feignant de me plaindre, vous voulez m'éprouver et voir si j'avouerai mon vrai nom; or certes la gloire que j'ai acquise à mon nom d'emprunt est assez belle pour que je veuille la conserver, mais non pas au prix d'une lâcheté, et c'en serait une que de cacher qui je suis.

Si ma naissance est basse, elle est du moins sans tache :
Puisque vous la savez, je veux bien qu'on la sache.
Sanche, fils d'un pêcheur, et non d'un imposteur,
De deux comtes[1] jadis fut le libérateur;
Sanche, fils d'un pêcheur, mettait naguère en peine
Deux illustres rivaux[2] sur le choix de leur reine;
Sanche, fils d'un pêcheur, tient encore en sa main
De quoi faire bientôt tout l'heur d'un souverain[3];
Sanche enfin, malgré lui, dedans cette province[4],
Quoique fils d'un pêcheur, a passé pour un prince.
Voilà ce qu'a pu faire, et qu'a fait à vos yeux,
Un cœur que ravalait le nom de ses aïeux;
La gloire qui m'en reste après cette disgrâce
Éclate encore assez pour honorer ma race,
Et paraîtra plus grande à qui comprendra bien
Qu'à l'exemple du ciel j'ai fait beaucoup de rien.

(*Don Sanche d'Aragon*, acte V, sc. v.)

LE POÈTE SE JUGE LUI-MÊME (1637)[5]

Nous nous aimons un peu, c'est notre faible à tous :
Le prix que nous valons, qui le sait mieux que nous?
Et puis la mode en est, et la cour l'autorise.
Nous parlons de nous-même avec toute franchise;
La fausse humilité ne met plus en crédit.
Je sais ce que je vaux, et crois ce qu'on m'en dit.
Pour me faire admirer je ne fais point de ligue :
J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai sans brigue;
Et mon ambition, pour faire plus de bruit,

1. *Deux comtes* : don Manrique et don Lope, qui sont tous deux présents.
2. *Deux illustres rivaux.* Voir le morceau précédent.
3. *De quoi... souverain.* allusion à la bague.
4. *Dedans* : voir page 730, note 4. — *Province* : voir page 849, note 3.
5. Le morceau que nous citons est extrait d'une épître en vers (*Excuse à Ariste*) que Corneille publia après *le Cid* : la fierté du ton avec lequel le poète y parle de lui-même ne contribua pas peu à faire éclater les fureurs de tous ses rivaux.

Ne les va point quêter de réduit en réduit;
Mon travail sans appui monte sur le théâtre :
Chacun en liberté l'y blâme ou l'idolâtre;
Là, sans que mes amis prêchent leurs sentiments,
J'arrache quelquefois trop d'applaudissements;
Là, content du succès que le mérite donne,
Par d'illustres avis [1] je n'éblouis personne :
Je satisfais ensemble et peuple et courtisans,
Et mes vers en tous lieux sont mes seuls partisans [2];
Par leur seule beauté ma plume est estimée;
Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée,
Et pense toutefois n'avoir point de rival
A qui je fasse tort en le traitant d'égal.

(*Poésies diverses*, XXII. *Excuse à Ariste.*)

AU ROI (1676) [3]

Est-il vrai, grand Monarque, et puis-je me vanter
Que tu prennes plaisir à me ressusciter;
Qu'au bout de quarante ans *Cinna*, *Pompée*, *Horace*
Reviennent à la mode et retrouvent leur place,
Et que l'heureux brillant de mes jeunes rivaux [4]
N'ôte point leur vieux lustre à mes premiers travaux?
Achève : les derniers n'ont rien qui dégénère,

1. *Par d'illustres avis*, c'est-à-dire : en me prévalant de l'avis des personnages illustres qui me sont favorables.

2. On connaît ce vers du *Cid* (acte I, sc. III) :

L'éclat de mes hauts faits fut mon seul partisan.

3. Louis XIV venait de faire représenter devant lui, à Versailles (octobre 1676), *Cinna*, *Pompée*, *Horace*, *Sertorius*, *Œdipe*, *Rodogune*. Corneille avait alors soixante-dix ans.

4. *Mes jeunes rivaux*. Le plus célèbre de tous, on le sait, est Racine, qui, l'année suivante, allait faire représenter *Phèdre*, et qui n'avait pas toujours observé une réserve convenable à l'égard de son illustre devancier.

Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père :
Ce sont des malheureux étouffés au berceau,
Qu'un seul de tes regards tirerait du tombeau.
On voit *Sertorius*, *Œdipe* et *Rodogune*
Rétablis par ton choix dans toute leur fortune;
Et ce choix montrerait qu'*Othon* et *Suréna*
Ne sont pas des cadets indignes de *Cinna*.
Sophonisbe à son tour, *Attila*, *Pulchérie*
Reprendraient pour te plaire une seconde vie;
Agésilas en foule aurait des spectateurs,
Et *Bérénice* enfin trouverait des acteurs[1].
Le peuple, je l'avoue, et la cour les dégradent[2] :
J'affaiblis[3], ou du moins ils se le persuadent;
Pour bien écrire encor j'ai trop longtemps écrit,
Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit;
Mais contre cet abus[4] que j'aurais de suffrages,
Si tu donnais les tiens à mes derniers ouvrages!
Que de tant de bonté l'impérieuse loi
Ramènerait bientôt et peuple et cour vers moi!
« Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athènes,
Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines,
Diraient-ils à l'envi, lorsque Œdipe aux abois[5]
De ses juges pour lui gagna toutes les voix[6]. »

1. Corneille s'était, sans doute à tort, montré mécontent des acteurs qui avaient interprété sa comédie héroïque de *Tite et Bérénice* (1670). On sait que Corneille avait écrit cette pièce à la demande de la duchesse d'Orléans, pour qui, d'autre part, Racine composait également sa tragédie de *Bérénice* bien supérieure à l'œuvre du vieux poète.

2. *Les dégradent*, les font descendre de leur *rang* (*gradus*).

3. *J'affaiblis*, je m'affaiblis. Cet emploi de ce verbe pris comme neutre n'est pas sans exemple.

4. *Abus*, erreur. — Rapprochez : *abuser* (verbe actif) et *s'abuser*.

5. « *Abois*. — *Subst. m. pl.* Moment où le cerf, serré par les chiens qui aboient après lui, est à l'extrémité. — *Fig.* : dernière extrémité. » (Littré.)

6. Sophocle, parvenu à un âge très avancé, fut accusé par ses fils d'avoir perdu l'esprit. Pour toute justification, le vieillard lut à ses juges un admirable chœur de la tragédie d'*Œdipe à Colone*, qu'il était en train d'achever. — Cette tragédie met en scène les derniers moments d'Œdipe : d'où l'expression du vers précédent : « Œdipe aux abois ».

Je n'irai pas si loin[1]; et si mes quinze lustres[2]
Font encor quelque peine aux modernes illustres,
S'il en est de fâcheux jusqu'à s'en chagriner,
Je n'aurai pas longtemps à les importuner.
Quoi que je m'en promette, ils n'en ont rien à craindre:
C'est le dernier éclat d'un feu prêt à s'éteindre:
Sur le point d'expirer il tâche d'éblouir,
Et ne frappe les yeux que pour s'évanouir.
Souffre, quoi qu'il en soit, que mon âme ravie
Te consacre le peu qui me reste de vie:
L'offre n'est pas bien grande, et le moindre moment
Peut dispenser mes vœux de l'accomplissement.
Préviens ce dur moment par des ordres propices;
Compte mes bons désirs comme autant de services.

(*Poésies diverses*, LXXXVII.)

STANCES[3]

Marquise[4], si mon visage
A quelques traits un peu vieux,
Souvenez-vous qu'à mon âge[5]
Vous ne vaudrez guère mieux.

Le temps aux plus belles choses
Se plaît à faire un affront,
Et saura faner vos roses
Comme il a ridé mon front.

Le même cours des planètes
Règle nos jours et nos nuits:

1. *Je n'irai pas si loin.* Je n'arriverai pas jusqu'à cent ans.
2. *Quinze lustres* accomplis feraient soixante-quinze ans. Corneille, en réalité, entrait dans sa soixante et onzième année, et commençait son quinzième lustre.
3. Cette petite pièce est adressée à Mlle Du Parc, actrice de la troupe de Molière, que Corneille avait remarquée pour sa beauté, mais qui se soucia peu sans doute des attentions du poète.
4. Prénom ou surnom habituel de Mlle Du Parc.
5. Le poète a alors cinquante-deux ans.

On m'a vu ce que vous êtes;
Vous serez ce que je suis[1].

Cependant j'ai quelques charmes[2]
Qui sont assez éclatants
Pour n'avoir pas trop d'alarmes[3]
De ces ravages du temps.

Vous en avez qu'on adore;
Mais ceux que vous méprisez
Pourraient bien durer encore
Quand ceux-là seront usés.

Ils pourront sauver la gloire
Des yeux qui me semblent doux,
Et dans mille ans faire croire
Ce qu'il me plaira de vous.

Chez cette race nouvelle[4]
Où j'aurai quelque crédit,
Vous ne passerez pour belle
Qu'autant que je l'aurai dit.

Pensez-y, belle Marquise:
Quoiqu'un grison[5] fasse effroi,
Il vaut bien qu'on le courtise,
Quand il est fait comme moi.

(*Poésies diverses*, LVIII.)

1. En réalité, Mlle Du Parc n'arriva pas à la vieillesse : elle mourut prématurément en 1668, dix ans après que Corneille eut écrit pour elle les *stances* que nous citons.
2. *Quelques charmes*, ceux qu'il tient de son génie.
3. *Pour n'avoir pas*. Entendez, conformément à la syntaxe habituelle du XVII^e^ siècle : pour que je n'aie pas.
4. *Cette race nouvelle*, la postérité.
5. *Un grison*, un homme à cheveux gris.

ROTROU

(1610-1650)

Né à Dreux, en 1610, d'une famille de magistrats, Jean Rotrou n'avait pas vingt ans quand il fit représenter sa première comédie, l'*Hypocondriaque*. Il fit partie de la *compagnie des cinq auteurs* chargés de développer les canevas dramatiques inventés par le cardinal de Richelieu : les quatre autres étaient Corneille, Boisrobert (1592-1662), Claude de l'Estoile (1597-1652) et Guillaume Colletet (1598-1659). Rotrou a écrit des comédies, des tragi-comédies et des tragédies. Les principales, imitées, pour la plupart, des poètes antiques ou espagnols, sont : *Iphigénie en Aulide*, *Antigone*, tragédies, *les Captifs*, *les deux Sosies*, comédies imitées de Plaute, *la Sœur* (1645), comédie, *le Véritable Saint Genest* (1645), *Venceslas* (1647), tragédies. La mort de Rotrou fut digne des sentiments généreux qui animent un grand nombre de ses personnages : lieutenant particulier du bailliage de Dreux, il refusa de quitter la ville quand y éclata une épidémie de fièvre pourprée (1650) et fut lui-même emporté par le fléau [1].

PÈRE ET ROI

VENCESLAS, LADISLAS [2].

LADISLAS.

Venez-vous conserver ou venger votre race ?
M'annoncez-vous, mon père, ou ma mort, ou ma grâce ?

VENCESLAS.

Embrassez-moi, mon fils.

1. Nous suivons l'édition que M. Hémon a donnée du *Théâtre choisi* de Rotrou (Paris, 1883).

2. Le prince Ladislas, d'un caractère généreux, mais emporté, a, dans un mouvement de colère, tué son frère, croyant d'ailleurs tuer un seigneur de la cour. Son père Venceslas, roi de Pologne, désespéré, mais obéissant sans faiblesse à son devoir de roi, l'a condamné à mort ; il le lui annonce dans la belle scène qu'on va lire.

LADISLAS.

Seigneur, quelle bonté,
Quel effet de tendresse, et quelle nouveauté!....

VENCESLAS.

Savez-vous de quel sang vous avez pris naissance?

LADISLAS.

Je l'ai mal témoigné, mais j'en ai connaissance.

VENCESLAS.

Sentez-vous de ce sang les nobles mouvements?

LADISLAS.

Si je ne les produis[1], j'en ai les sentiments.

VENCESLAS.

Enfin, d'un grand effort vous trouvez-vous capable?

LADISLAS.

Oui, puisque je résiste à l'ennui[2] qui m'accable,
Et qu'un effort mortel ne peut aller plus loin.

VENCESLAS.

Armez-vous de vertu[3], vous en avez besoin.

LADISLAS.

S'il est temps de partir, mon âme est toute prête.

VENCESLAS.

L'échafaud l'est aussi, portez-y votre tête.
Plus condamné que vous, mon cœur vous y suivra;
Je mourrai plus que vous du coup qui vous tuera.
Mes larmes vous en sont une preuve assez ample;
Mais à l'État, enfin, je dois ce grand exemple,
A ma propre vertu ce généreux effort,
Cette grande victime à votre frère mort.
J'ai craint de prononcer, autant que vous d'entendre,
L'arrêt qu'ils demandaient, et que j'ai dû leur rendre;
Pour ne vous perdre pas, j'ai longtemps combattu:
Mais, ou l'art de régner n'est plus une vertu,

1. *Produire:* faire paraître à la vue de tous (*pro-ducere*).
2. *Ennui*, dont le sens, comme celui de beaucoup de mots, s'est affaibli avec le temps, était très fort au dix-septième siècle.
3. *Vertu*, courage (*virtus*).

Et c'est une chimère aux rois que la justice,
Ou, régnant, à l'État je dois ce sacrifice.

LADISLAS.

Eh bien, achevez-le, voilà ce col tout prêt.
Le coupable, grand roi, souscrit à votre arrêt;
Je ne m'en défends point, et je sais que mes crimes
Vous ont causé souvent des courroux légitimes.
Je pourrais du dernier m'excuser sur l'erreur
D'un bras qui s'est mépris et crut trop ma fureur[1] :
Ma haine et mon amour, qu'il voulait satisfaire,
Portaient le coup au duc, et non pas à mon frère[2] :
J'alléguerais encor que ce coup part d'un bras
Dont les premiers efforts ont servi vos États,
Et m'ont, dans votre histoire, acquis assez de place
Pour vous devoir parler en faveur de ma grâce;
Mais je n'ai point dessein de prolonger mon sort....

VENCESLAS.

Allez vous préparer à cet illustre effort....

(Il l'embrasse.)

Adieu ; sur l'échafaud portez le cœur d'un prince,
Et faites-y douter à toute la province[3]
Si, né pour commander et destiné si haut,
Vous mourez sur un trône ou sur un échafaud[4].

(*Venceslas*, acte V, sc. IV.)

1. *Je pourrais... ma fureur*. Entendez : Je pourrais m'excuser de mon dernier crime, en disant que mon bras s'est trompé, puisqu'il croyait frapper le duc de Courlande et non mon frère.

2. Ladislas croyait le duc de Courlande épris de la comtesse Cassandre, qu'il aimait lui-même.

3. *Province*, État, royaume.

4. Vaincu par les supplications de la cour et du peuple, Venceslas finira par faire grâce de la vie à son fils : mais, comme il ne veut pas qu'on puisse dire que le roi de Pologne a faibli et manqué à la justice, il abdique en pardonnant, et remet le trône à Ladislas. Rotrou a tiré sa tragédie d'une pièce de Francisco de Roxas, auteur espagnol contemporain, intitulée : *Il n'y a pas à être père en étant roi.*

SAINT GENEST

DIOCLÉTIEN [1].

Votre désordre enfin force ma patience ;
Songez-vous que ce jeu se passe en ma présence?
Et puis-je rien comprendre au trouble où je vous voi [2] ?

GENEST.

Excusez-les, seigneur, la faute en est à moi:
Mais mon salut dépend de cet illustre crime;
Ce n'est plus Adrien, c'est Genest qui s'exprime ;
Ce jeu n'est plus un jeu, mais une vérité
Où par mon action je suis représenté,
Où moi-même l'objet et l'acteur de moi-même,
Purgé de mes forfaits par l'eau du saint baptême,
Qu'une céleste main m'a daigné conférer,
Je professe une loi que je dois déclarer.
Écoutez donc, Césars, et vous, troupes romaines,
La gloire et la terreur des puissances humaines,
Mais faibles ennemis d'un pouvoir souverain,
Qui foule aux pieds l'orgueil et le sceptre romain :
Aveuglé de l'erreur dont l'enfer vous infecte,
Comme vous des chrétiens j'ai détesté la secte,
Et, si peu que mon art pouvait exécuter,
Mon bonheur consistait à les persécuter.
Pour les fuir et chez vous suivre l'idolâtrie,
J'ai laissé mes parents, j'ai quitté ma patrie,
Et fait choix à dessein d'un art peu glorieux,
Pour mieux les diffamer et les rendre odieux :

1. L'acteur Genest représente avec sa troupe devant l'empereur Dioclétien et la cour une tragédie qui met en scène le martyre du chrétien Adrien. Mais en jouant le rôle d'Adrien, Genest s'est senti lui-même touché de la grâce, et, négligeant son rôle, il a commencé à parler pour lui-même. Ses camarades, étonnés, se troublent : Dioclétien irrité prend alors la parole.

2. *Voi.* Voir la note 1 de la page 831.

Mais par une bonté qui n'a point de pareille,
Et par une incroyable et soudaine merveille
Dont le pouvoir d'un Dieu peut seul être l'auteur,
Je deviens leur rival de leur persécuteur,
Et soumets à la loi que j'ai tant réprouvée
Une âme heureusement de tant d'écueils sauvée :
Au milieu de l'orage où [1] m'exposait le sort,
Un ange par la main m'a conduit dans le port,
M'a fait sur un papier [2] voir mes fautes passées
Par l'eau qu'il me versait à l'instant effacées ;
Et cette salutaire et céleste liqueur,
Loin de me refroidir m'a consumé le cœur.
Je renonce à la haine et déteste l'envie
Qui m'a fait des chrétiens persécuter la vie ;
Leur créance est ma foi, leur espoir est le mien ;
C'est leur Dieu que j'adore ; enfin je suis chrétien.
Quelque effort qui s'oppose à l'ardeur qui m'enflamme,
Les intérêts du corps cèdent à ceux de l'âme :
Déployez vos rigueurs, brûlez, coupez, tranchez ;
Mes maux seront encor moindres que mes péchés.
Je sais de quel repos cette peine est suivie,
Et ne crains point la mort qui conduit à la vie.
J'ai souhaité long-temps d'agréer à vos yeux ;
Aujourd'hui je veux plaire à l'empereur des cieux ;
Je vous ai divertis, j'ai chanté vos louanges ;
Il est temps maintenant de réjouir les anges,
Il est temps de prétendre à des prix immortels,
Il est temps de passer du théâtre aux autels.
Si je l'ai mérité, qu'on me mène au martyre :
Mon rôle est achevé, je n'ai plus rien à dire.

(*Saint Genest, comédien payen représentant le martyr d'Adrien*, acte IV, sc. VI.)

---

1. *Où*, auquel. Voir la note 1 de la page 902.
2. *Un papier*, son rôle.

LA FONTAINE

(1621-1695)

Né en 1621 à Château-Thierry, mort à Paris en 1695, Jean de la Fontaine, qui hérita d'une charge de maître des eaux et forêts, que son père avait exercée, et qui fut marié à vingt-six ans, dut renoncer bientôt à son emploi et se montra époux aussi peu recommandable qu'incapable magistrat. Les anecdotes si abondantes que la tradition nous a conservées sur ses habitudes et ses distractions ne sont sans doute pas toutes vraies, mais l'impression que sa conduite avait laissée dans les esprits doit s'y refléter. Jusque dans sa vieillesse, sa vie manqua toujours de gravité. Présenté au surintendant Fouquet, il lui resta fidèle dans la disgrâce et écrivit en sa faveur l'*Elégie aux nymphes de Vaux* (1661) et une *Ode au roi* (1663). Citons encore, parmi ses œuvres, trois poèmes assez peu intéressants, *Adonis* (publié en 1669), la *Captivité de saint Malc* (1673), *le Quinquina* (1682), quelques comédies, un agréable récit en deux livres, prose et vers mêlés, des *Aventures de Psyché* (1669), de fort jolies lettres à sa femme écrites pendant un voyage au centre de la France (1663), cinq livres de *Contes et Nouvelles*, imités, pour la plupart, de Boccace (1665-1695), et surtout ses incomparables et inimitables *Fables*, dont les trois premiers livres parurent en 1668, les trois suivants en 1669; les livres VII, VIII et IX en 1678, les deux suivants en 1679, le douzième et dernier en 1694. Nous ne nous étendrons pas longtemps sur ces fables, dont aucune n'est insignifiante, et dont plus de la moitié sont des chefs-d'œuvre. Tout le monde sait qu'elles sont également remarquables par la variété des sujets, la netteté de la composition, le pittoresque des descriptions, la vérité des caractères, le mouvement dramatique du récit, la sincérité du sentiment poétique, la richesse du vocabulaire, l'heureuse diversité des rythmes: il n'est pas jusqu'à la morale qui y est jointe ou qui s'en dégage — encore qu'on ait pu, non sans raison, l'accuser de manquer souvent d'élévation — qui ne soit parfois aussi ori-

ginale que le récit lui-même : car, sans parler de ces pièces comme *l'Animal dans la lune*, *les Deux Rats*, *le Renard et l'Œuf*, où il s'est essayé et où il a réussi à traiter, dans le style aisé d'une conversation en vers, de quelques points de métaphysique, quelles plus belles et majestueuses leçons que celles qu'on peut retirer de fables comme *le Chêne et le Roseau*, *l'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits*, *l'Homme et la Couleuvre*, *le Songe d'un habitant du Mogol*, *le Paysan du Danube*? Quelles leçons surtout sont plus différentes de ces préceptes de morale familière et pratique que la fable jusque-là semblait seulement destinée à enseigner? Ce qu'on trouverait plus rarement dans l'œuvre de La Fontaine, c'est l'expression de ces sérieux sentiments que fait naître dans les âmes d'élite la méditation de la vie, des devoirs qu'elle comporte, de la fin vers laquelle elle tend. C'est par là que ce *bonhomme*, qui, en dehors des joies de l'art et du travail, ne voulut connaître de la vie que les jouissances qu'elle peut procurer, reste en somme un moraliste incomplet. Du moins, nul poète n'a mieux senti le prix du naturel; nul n'a mieux aimé, mieux compris la nature; nul n'a trouvé dans son génie, avec moins d'effort en apparence, plus de ressources pour la peindre[1].

L'ASTROLOGUE QUI SE LAISSE TOMBER DANS UN PUITS[2]

Un astrologue, un jour, se laissa choir
Au fond d'un puits. On lui dit : « Pauvre bête,
Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête? »
Cette aventure en soi, sans aller plus avant,
Peut servir de leçon à la plupart des hommes.
Parmi ce que de gens sur la terre nous sommes,
Il en est peu qui fort souvent

1. Nous suivons l'édition de M. Henri Regnier (Collection des *Grands Écrivains de la France*).

2. Il vaut la peine de détacher du recueil des *Fables* celles dans lesquelles La Fontaine, franchissant les bornes du genre, ose discuter de quelques questions de philosophie. On admirera, en étudiant celles que nous citons, son aisance, sa précision, vivifiée par l'abondance des images, dans l'exposition et la discussion des doctrines, la souplesse expressive de sa versification.

Ne se plaisent d'[1] entendre dire
Qu'au livre du Destin les mortels peuvent lire.
Mais ce livre, qu'Homère et les siens[2] ont chanté
Qu'est-ce, que[3] le Hasard parmi l'antiquité,
Et, parmi nous, la Providence?
Or du Hasard il n'est point de science :
S'il en était, on aurait tort
De l'appeler hasard, ni[4] fortune, ni sort,
Toutes choses très incertaines[5].
Quant aux volontés souveraines
De Celui qui fait tout, et rien qu'avec dessein,
Qui les sait, que lui seul[6]? Comment lire en son sein?
Aurait-il imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles?
A[7] quelle utilité? Pour exercer l'esprit
De ceux qui de la sphère et du globe ont écrit?
Pour nous faire éviter des maux inévitables?
Nous rendre, dans les biens, de plaisir incapables?
Et, causant du dégoût pour ces biens prévenus[8],
Les convertir en maux devant[9] qu'ils soient venus?
C'est erreur, ou plutôt c'est crime de le croire.

1. *Se plaire de*, quoique d'un emploi moins fréquent que *se plaire à*, se trouve cependant plusieurs fois, même en prose.

2. Entendez les poètes, l'antiquité d'Homère le faisant regarder comme le père de toute poésie, et tous les poètes comme ses fils et ses disciples. — On sait que le Destin joue un grand rôle dans la mythologie grecque et latine, et par conséquent dans les ouvrages des poètes de l'antiquité.

3. *Qu'est-ce, que.* Qu'est-ce [autre chose] que...? Voir page 787, note 5.

4. *Ni.* Nous dirions plutôt ici : *ou* fortune, *ou* sort. Mais le *ni* s'explique par ce fait que la locution « on aurait tort », quoique affirmative en apparence, exprime en réalité une idée négative, et équivaut à « *Il ne faudrait* l'appeler ni hasard, ni fortune, ni sort ».

5. *Très incertaines*, et par conséquent qui ne sont pas objet de science, qu'on ne peut connaître à l'avance.

6. Qui [autre] que lui seul? les sait? Voir page 787, note 5. — Remarquer ici comme le rythme s'élargit avec la pensée et le sentiment.

7. Nous savons que *à* est fréquent, au dix-septième siècle, dans le sens de *pour*.

8. *Prévenus* par la pensée, qui les a goûtés par avance.

9. *Devant que.* Fréquent au dix-septième siècle, pour *avant que.*

Le firmament se meut, les astres font leur cours,
Le soleil nous[1] luit tous les jours,
Tous les jours sa clarté succède à l'ombre noire,
Sans que nous en puissions autre chose inférer[2]
Que la nécessité de luire et d'éclairer,
D'amener les saisons, de mûrir les semences,
De verser sur les corps certaines influences[3].
Du reste, en quoi répond au sort toujours divers
Ce train toujours égal dont marche l'univers?
Charlatans, faiseurs d'horoscope[4],
Quittez les cours des princes de l'Europe;
Emmenez avec vous les souffleurs[5] tout d'un temps :
Vous ne méritez pas plus de foi que ces gens.
Je m'emporte un peu trop[6] ; revenons à l'histoire
De ce spéculateur[7] qui fut contraint de boire.
Outre la vanité de son art mensonger,
C'est l'image de ceux qui bâillent aux chimères[8],
Cependant qu'[9]ils sont en danger,
Soit pour eux, soit pour leurs affaires.

(*Fables*, livre II, fable XIII.)

1. *Nous*, pour nous.

2. *Inférer*, conclure.

3. *Influences*. C'est ici le sens propre du mot qui contient en lui-même l'idée d'émanation, d'écoulement (*in-fluere*, couler sur). Littré définit ainsi l'influence : « sorte d'écoulement matériel que l'ancienne physique supposait provenir du ciel et des astres et agir sur les hommes et sur les choses ».

4. Le mot vient du grec ὡροσκοπία et veut dire littéralement examen de l'heure. Les astrologues prétendaient en effet, en étudiant la situation des astres à l'heure où naissait un enfant, deviner l'avenir qui l'attendait.

5. *Souffleurs*, les alchimistes, qui soufflaient dans leurs fourneaux pour y trouver la pierre philosophale.

6. *Un peu trop*. Ne soyons pas dupes du regret que le poète semble exprimer ici : le magnifique mouvement auquel il s'est laissé emporter fait l'intérêt de la fable, beaucoup plus que la médiocre moralité qu'il s'efforce de tirer du petit récit qui lui a fourni le titre du morceau.

7. *Ce spéculateur*, l'astrologue. — Le mot *spéculateur*, dans son premier sens, désigne celui qui observe, examine, regarde (*speculator*, de *speculari*).

8. *Bâillent aux chimères*. Expression proverbiale : avoir la bouche ouverte en regardant des chimères. On dit aussi *bayer aux corneilles*. C'est d'ailleurs de cette dernière façon qu'il faudrait écrire un mot que La Fontaine, comme beaucoup d'autres, confond avec le verbe *bailler* : les deux mots toutefois sont voisins par l'étymologie.

9. *Cependant que* est fréquemment employé au dix-septième siècle, nous le savons, dans le sens de *pendant que*.

UN ANIMAL DANS LA LUNE[1]

Pendant qu'un philosophe assure
Que toujours par leurs sens les hommes sont dupés
Un autre philosophe jure
Qu'ils ne nous ont jamais trompés.
Tous les deux ont raison; et la philosophie
Dit vrai quand elle dit que les sens tromperont
Tant que sur leur rapport les hommes jugeront;
Mais aussi, si l'on rectifie
L'image de l'objet sur son éloignement[2],
Sur le milieu qui l'environne,
Sur l'organe et sur l'instrument,
Les sens ne tromperont personne.
La nature ordonna ces choses sagement :
J'en dirai quelque jour les raisons amplement[3]
J'aperçois le soleil : quelle en est la figure?
Ici-bas ce grand corps n'a que trois pieds de tour;
Mais si je le voyais là-haut dans son séjour,
Que serait-ce à mes yeux que l'œil de la nature[4]?
Sa distance me fait juger de sa grandeur ;

1. La Fontaine, dans cette fable toute philosophique, veut nous apprendre dans quelle mesure nous devons nous fier aux indications que nous donnent les organes des sens sur les objets qui nous entourent : en d'autres termes, il traite en vers la question de la *perception externe*, comme disent les philosophes pour désigner la faculté que nous avons de connaître le monde extérieur.

2. *Sur son éloignement.* Si l'on rectifie l'image de l'objet, en tenant compte des modifications imputables à l'éloignement, au milieu, etc.

3. La promesse n'a pas été tenue : La Fontaine n'a jamais traité ce sujet.

4. *Que serait-ce à mes yeux* [autre chose] *que l'œil.* Voir page 787, note 5 et page 854, notes 3 et 6. D'autres expliquent : Comme l'œil de la nature (le soleil) paraîtrait grand à nos yeux!

Sur l'angle et les côtés [1] ma main la détermine.
L'ignorant le croit plat : j'épaissis sa rondeur ;
Je le rends immobile, et la terre chemine.
Bref, je démens mes yeux en toute sa machine [2] :
Ce sens ne me nuit point par son illusion.
Mon âme, en toute occasion,
Developpe [3] le vrai caché sous l'apparence ;
Je ne suis point d'intelligence
Avecque [4] mes regards, peut-être un peu trop prompts,
Ni mon oreille, lente à m'apporter les sons.
Quand l'eau courbe un bâton, ma raison le redresse.
La raison décide en maîtresse.
Mes yeux, moyennant ce secours,
Ne me trompent jamais, en me mentant toujours.
Si je crois leur rapport, erreur assez commune,
Une tête de femme est au corps de la lune.
Y peut-elle être? Non. D'où vient donc cet objet?
Quelques lieux inégaux font de loin cet effet.
La lune nulle part n'a sa surface unie :
Montueuse en des lieux, en d'autres aplanie,
L'ombre avec la lumière y peut tracer souvent
Un homme, un bœuf, un éléphant.
Naguère l'Angleterre y vit chose pareille.
La lunette placée, un animal nouveau
Parut dans cet astre si beau ;

1. *Sur l'angle et les côtés ma main la détermine.* Entendez : or, cette distance, il suffit, pour la déterminer, après avoir établi un triangle, au sommet duquel est placé le soleil et dont la base est une ligne aboutissant à deux points opposés de l'orbite de la terre, cette base étant donnée, ainsi que l'ouverture des deux angles qu'elle forme avec les deux côtés, de calculer la longueur des côtés ; c'est là une opération de trigonométrie fort connue.

2. *Sa machine*, son mécanisme, l'ensemble des lois qui le gouvernent.

3. *Développe.* On songera, pour apprécier la justesse du mot, qu'il est le contraire de *enveloppe.*

4. *Avecque.* Sur cette forme, voir la note 2 de la page 830.

Et chacun de crier merveille.
Il était arrivé là-haut un changement
Qui présageait sans doute un gros événement.
Savait-on si la guerre entre tant de puissances[1]
N'en était point l'effet? Le monarque[2] accourut :
Il favorise en roi ces hautes connaissances.
Le monstre dans la lune à son tour lui parut.
C'était une souris cachée entre les verres :
Dans la lunette était la source de ces guerres[3].

(*Fables*, livre VII, fable XVIII.)

LES LAPINS[4]

A l'heure de l'affût, soit lorsque la lumière
Précipite ses traits dans l'humide séjour,
Soit lorsque le soleil rentre dans sa carrière,
Et que, n'étant plus nuit, il n'est pas encor jour,

1. Allusion à la lutte que la France, aidée pendant un certain temps de l'Angleterre, soutint contre la Hollande, l'Espagne et l'Autriche coalisées (guerre de Hollande, 1672-1679).

2. *Le monarque.* Charles II (1660-1685).

3. L'idée de cette facétie est empruntée au poète anglais Butler (1612-1680), l'auteur du célèbre poème satirique *Hudibras.* Le récit héroï-comique de Butler est intitulé *l'Éléphant dans la lune* : il est probable que la renommée en vint jusqu'à La Fontaine par l'intermédiaire des amis qu'il avait à Londres, Saint-Evremond par exemple ou l'ambassadeur Barillon.

4. Le tableau que La Fontaine a ici tracé lui a été suggéré par une ligne ou un propos de La Rochefoucauld. Une de ses *Réflexions diverses*, que La Fontaine a pu lire en manuscrit (car elles n'ont pas été publiées au XVII[e] siècle), est intitulée *Rapport des hommes avec les animaux.* Le moraliste y développe cette idée qu' « il y a autant de diverses espèces d'hommes qu'il y a de diverses espèces d'animaux » et il le prouve par une longue série d'exemples satiriques, dont quelques-uns sont des souvenirs des premières fables de La Fontaine lui-même : « Combien de cigales qui passent leur vie à chanter, de lièvres qui ont peur de tout, de lapins qui s'épouvantent et se rassurent en un moment !... » C'est sur ce dernier trait que La Fontaine a composé la partie que nous citons d'un *Discours à M. le duc de La Rochefoucauld* (1679).

5. Vers célèbre et charmant, qui traduit un vers d'Ovide (*Amours*, I, 5), dont notre poète s'était déjà inspiré dans une *Lettre à sa femme* du 12 septembre 1663 :

Ou lorsqu'il n'est plus nuit et n'est pas encor jour.

Au crépuscule eût été évidemment impropre : l'expression *à l'aube* n'eût éveillé qu'une idée de temps dans l'esprit : la périphrase très heu-

Au bord de quelque bois, sur un arbre je grimpe,
Et, nouveau Jupiter, du haut de cet Olympe
Je foudroie à discrétion
Un lapin qui n'y pensait guère.
Je vois fuir aussitôt toute la nation
Des lapins, qui, sur la bruyère,
L'œil éveillé, l'oreille au guet,
S'égayaient, et de thym parfumaient leur banquet.
Le bruit du coup fait que la bande
S'en va chercher sa sûreté
Dans la souterraine cité :
Mais le danger s'oublie, et cette peur si grande
S'évanouit bientôt ; je revois les lapins,
Plus gais qu'auparavant, revenir sous mes mains.
Ne reconnaît-on pas en cela les humains?
Dispersés par quelque orage,
A peine ils touchent le port,
Qu'ils vont hasarder encor
Même vent, même naufrage....

(*Fables*, livre X, fable XIV)

SUR LUI-MÊME (1684)[1]

Désormais que[2] ma muse, aussi bien que mes jours,
Touche de son déclin l'inévitable cours,
Et que de ma raison le flambeau va s'éteindre,
Irai-je en consumer les restes à me plaindre,

reuse et très simple de La Fontaine offre aux yeux une image sensible d'une grande justesse et d'une grande précision. Au reste tout ce passage descriptif mérite d'être étudié dans le détail.

1. Nous citons, sous ce titre, tout entier, sauf les vingt derniers vers, le *Discours à Mme de La Sablière*, que La Fontaine lut à la fin de la séance de sa réception à l'Académie française (2 mai).

2. *Désormais que*, à partir de ce moment où.

Et, prodigue d'un temps par la Parque attendu,
Le perdre à regretter celui que j'ai perdu?
Si le ciel me réserve encor quelque étincelle
Du feu dont je brillais en ma saison nouvelle,
Je la dois employer, suffisamment instruit
Que le plus beau couchant est voisin de la nuit.
Le temps marche toujours; ni force, ni prière,
Sacrifices, ni vœux, n'allongent la carrière :
Il faudrait ménager ce qu'on va nous ravir.
Mais qui vois-je que vous[1] sagement s'en servir?
Si quelques-uns l'ont fait, je ne suis pas du nombre.
Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre;
J'ai toujours abusé du plus cher de nos biens.
Les pensers amusans, les vagues entretiens,
Vains enfans du loisir, délices chimériques;
Les romans et le jeu, perte des républiques,
Par qui sont dévoyés les esprits les plus droits,
Ridicule fureur qui se moque des lois[2];
Cent autres passions, des sages condamnées,
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années.
L'usage des vrais biens répareroit ces maux :
Je le sais, et je cours encore à des biens faux.
Je vois chacun me suivre : on se fait une idole
De trésors ou de gloire ou d'un plaisir frivole.
Tantales[3] obstinés, nous ne portons les yeux
Que sur ce qui nous est interdit par les cieux.
Si[4] faut-il qu'à la fin de tels pensers nous quittent;
Je ne vois plus d'instants qui ne m'en sollicitent.

1. *Qui vois-je* (autre) *que vous.*
2. *Des lois* de la sagesse, de la morale. Sur la passion du jeu, si souvent dénoncée au dix-septième siècle, voir encore page 195.
3. Il est à peine besoin de rappeler que, suivant la Fable, Tantale, dévoré, aux enfers, par la soif, a sans cesse sous les yeux un ruisseau qui s'éloigne chaque fois que le malheureux cherche à en approcher les lèvres.
4. *Si* (adverbe; latin *sic*) *faut-il* : encore faut-il, cependant il faut.

Je recule, et peut-être attendrai-je trop tard :
Car qui sait les moments prescrits à son départ?
Quels qu'ils soient, ils sont courts ; à quoi les emploie-
Si j'étais sage, Iris [1] (mais c'est un privilège [rai-je?
Que la nature accorde à bien peu d'entre nous),
Si j'avais un esprit aussi réglé que vous,
Je suivrais vos leçons, au moins en quelque chose :
Les suivre en tout, c'est trop ; il faut qu'on se propose
Un plan moins difficile à bien exécuter,
Un chemin dont sans crime on se puisse écarter.
Ne point errer est chose au-dessus de mes forces :
Mais aussi, de se prendre [2] à toutes les amorces,
Pour tous les faux brillants courir et s'empresser,
J'entends que l'on me dit : « Quand donc veux-tu cesser?
Douze lustres [3] et plus ont roulé sur ta vie :
De soixante soleils [4] la course entresuivie
Ne t'a pas vu goûter un moment de repos ;
Quelque part que tu sois, on voit à tous propos
L'inconstance d'une âme en ses plaisirs légère,
Inquiète, et partout hôtesse passagère ;
Ta conduite et tes vers, chez toi tout s'en ressent :
On te veut là-dessus dire un mot en passant.
Tu changes tous les jours de manière et de style ;
Tu cours en un moment de Térence à Virgile :
Aussi rien de parfait n'est sorti de tes mains.
Eh bien! prends, si tu veux, encor d'autres chemins :
Invoque des neuf Sœurs la troupe tout entière :
Tente tout, au hasard de gâter la matière :

1. *Iris*, nom par lequel La Fontaine a plus d'une fois désigné Mme de la Sablière (1636-1693), sa plus constante protectrice, chez laquelle il passa vingt ans, et qui, femme d'un financier, homme d'esprit et poète, fut elle-même fort distinguée, et sut réunir dans son salon un grand nombre d'auteurs et de savants célèbres.

2. *De se prendre*. Pour ce qui est de, quant au fait de se prendre.

3. Exactement soixante-trois ans. Un *lustre* est, on le sait, un espace de cinq années

4. *Soixante soleils* : soixante révolutions du soleil ; soixante années.

5. Bien des différences séparent naturellement un poète comique comme Térence d'un poète pastoral et héroïque comme Virgile. Mais ces deux

On le souffre, excepté tes contes d'autrefois[1]. »
J'ai presque envie, Iris, de suivre cette voix ;
J'en trouve l'éloquence aussi sage que forte.
Vous ne parleriez pas ni mieux, ni d'autre sorte :
Serait-ce point de vous qu'elle viendrait aussi[2] ?
Je m'avoue, il est vrai, s'il faut parler ainsi,
Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles
A qui le bon Platon[3] compare nos merveilles :
Je suis chose légère, et vole à tout sujet[4] ;
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet ;
A beaucoup de plaisirs je mêle un peu de gloire.
J'irais plus haut peut-être au temple de Mémoire,
Si dans un genre seul j'avais usé mes jours ;
Mais quoi ! je suis volage en vers comme en amours.
En faisant mon portrait, moi-même je m'accuse,
Et ne veux point donner mes défauts pour excuse ;
Je ne prétends ici que dire ingénument
L'effet bon ou mauvais de mon tempérament....

(*Epîtres*, XVI : *Discours à Mme de la Sablière.*)

écrivains passaient à juste titre pour des modèles de naturel, de « naïveté », comme on disait au dix-septième siècle. Il n'est donc pas étonnant que La Fontaine les ait aimés et cultivés l'un et l'autre. Dès le début de sa carrière, un juge excellent, Boileau (*Dissertation sur* Joconde, 1663), rapprochait son talent de celui de ces deux grands modèles.

1 *Tes contes d'autrefois.* La Fontaine avait été élu dès 1685 à l'Académie mais le roi, qui eût préféré voir élire Boileau, ne donna qu'après l'élection de ce dernier (22 mars 1684) l'autorisation de recevoir La Fontaine, qui avait d'ailleurs promis, dans une *ballade* adressée au roi (janvier 1684), de ne plus composer de contes licencieux.

2. *Aussi.* Entendez : *mais aussi* ne serait-ce...? — Quant à l'ellipse de *ne*, elle est fréquente, en poésie, dans les phrases interrogatives.

3. Voici le passage de Platon auquel La Fontaine fait allusion ; il est tiré du dialogue intitulé *Ion*, qui est tout entier rempli par une discussion sur la nature de l'inspiration poétique : « Les poètes nous disent que c'est aux fontaines de miel qui arrosent les bois et les vallons des Muses qu'ils vont, comme les abeilles, et voltigeant comme elles, recueillir leurs chants. Ils disent vrai : car le poète est chose légère, ailée et sacrée. »

4. Il avait déjà dit de lui-même, à la fin de son roman de *Psyché* (1669) :

J'aime le jeu, les ris, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout : il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'aux sombres plaisirs d'un cœur mélancolique.

ÉPIGRAMME SUR FURETIÈRE[1]

Toi qui crois tout savoir, merveilleux Furetière,
Qui décides toujours, et sur toute matière,
Quand de tes chicanes outré
Guilleragues t'eut rencontré
Et, frappant sur ton dos comme sur une enclume,
Eut à coups de bâton secoué ton manteau ;
Le bâton, dis-le-nous, était-ce bois de grume,
Ou bien du bois de marmenteau?

(*Épigrammes*, VIII.)

1. Antoine Furetière (1620-1688), l'auteur du *Roman bourgeois* (voir *Tableau sommaire*, 51) et d'un *Dictionnaire* dont l'Académie, au moment où elle préparait le sien, redouta la concurrence au point d'exclure l'auteur de son sein, s'était fait de nombreux ennemis par son esprit satirique. A La Fontaine notamment, il avait reproché de ne pas savoir, quoiqu'il fût maître des eaux et forêts, ce que c'était que bois de grume et bois de marmenteau. La Fontaine répondit par la piquante épigramme qu'on va lire et que Furetière lui-même a publiée avec un texte un peu différent, en l'accompagnant de la note suivante : « Cette épigramme montre clairement que l'objection qu'on a citée au sieur de La Fontaine, d'ignorer la nature du bois de grume et du bois de marmenteau, était bien fondée : le bois de grume est du bois de charpente et de charronnage débité avec son écorce et qui n'est point équarri ; le bois de marmenteau est un bois de haute futaie qui est conservé pour l'ornement d'une maison, à laquelle il est attaché, et qu'il n'est pas même permis à un usufruitier de couper; l'un et l'autre bois n'est pas (*c'est-à-dire* ni l'un ni l'autre n'est) propre à venger des traits médisants. » — Cette note fait sans doute honneur à la science et à la présence d'esprit de Furetière : mais l'épigramme de La Fontaine n'en est pas moins agréable. — Quant au comte de Guilleragues, dont il est ici question, et qui, après avoir été secrétaire des commandements du prince de Conti, puis secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, mourut ambassadeur à Constantinople (1684), il était connu pour un des hommes les plus spirituels de son temps.

MOLIÈRE

(1622-1673)

Jean-Baptiste Poquelin, qui prit le nom de Molière, est né à Paris le 15 janvier 1622 et y est mort le 17 février 1673. Après de fortes études, et malgré la volonté de son père, qui, pourvu de la charge assez relevée de valet de chambre tapissier du roi, eût souhaité, croit-on, faire de son fils un avocat, le jeune homme, avec quelques amis, fonda à Paris un théâtre qui ne réussit pas, et se mit, en 1646, à courir la province à la tête d'une troupe de comédiens, pour laquelle il composa plusieurs canevas de farces, dont deux nous sont restés : *la Jalousie du Barbouillé* et *le Médecin volant*. Entre 1653 et 1655, Molière donna à Lyon sa première comédie, *l'Étourdi*, en cinq actes et en vers ; en 1665, il fait représenter à Béziers *le Dépit amoureux*, en cinq actes et en vers. De retour à Paris, en 1658, la troupe de Molière joue, le 24 octobre, au Louvre devant le roi et prend le titre de Troupe de Monsieur, frère du Roi, qu'elle devait échanger en 1665 contre celui de Troupe du Roi. Quant à Molière lui-même, protégé ouvertement par Louis XIV, il fait tour à tour représenter *les Précieuses ridicules* (1659), *Sganarelle* (1660), *Don Garcie de Navarre* (1661), *l'École des Maris* (1661), *les Fâcheux* (1661), *l'École des Femmes* (1662), la première comédie en cinq actes et en vers (si on laisse de côté la comédie héroïque de *Don Garcie*, malheureux essai du poète dans un genre pour lequel il n'était pas fait) qu'il ait donnée depuis son arrivée à Paris, c'est-à-dire depuis le moment où il s'est proposé de faire naître l'intérêt de la peinture exacte des caractères plutôt que des complications d'une intrigue imaginée à plaisir. Le succès de *l'École des Femmes* fut éclatant : mais il souleva contre le poète bien des inimitiés. Molière répond aux attaques de ses adversaires dans *la Critique de l'École des Femmes* (1663) et dans *l'Impromptu de Versailles* (1663) ; puis, toujours harcelé par des ennemis qui, non contents de déprécier son mérite de poète et de comédien, l'accusent encore d'immoralité et d'irréligion, il écrit le *Tartuffe* (1664), satire passionnée de l'hypocrisie et de la fausse dévotion, qu'il n'obtiendra l'autorisation définitive de porter sur la scène qu'en 1669. Entre temps il compose, pour les divertissements de la cour, *le Mariage forcé* et *la Princesse d'Élide* (1664), et donne sur son théâtre une comédie profonde, qu'on

sent inspirée, par endroits, des préoccupations sous l'empire desquelles il a déjà écrit *le Tartuffe*, et dont la représentation fut encore l'occasion de plusieurs attaques dirigées contre le poète, *Don Juan ou le Festin de Pierre* (1665). Puis viennent *l'Amour médecin* (1665), *le Misanthrope* (1666), chef-d'œuvre vraiment unique, type immortel de la haute comédie, la jolie farce du *Médecin malgré lui* (1666), *Mélicerte* (1666), *le Sicilien ou l'Amour peintre* (1667). puis, en 1668, trois œuvres importantes : *Amphitryon*, *George Dandin* et *l'Avare*; *Monsieur de Pourceaugnac* (1669), *les Amants magnifiques* (1670), *le Bourgeois gentilhomme* (1670), *Psyché*, en collaboration avec Corneille et Quinault (1671), *les Fourberies de Scapin* (1671), *la Comtesse d'Escarbagnas* (1671), *les Femmes savantes* (1672), la plus achevée, sinon la plus forte de ses comédies ; *le Malade imaginaire* (1673). Quelle abondance et quelle variété ! Comment entreprendre ici l'appréciation, même rapide, des œuvres de ce grand homme, le premier des auteurs comiques de tous les temps et de tous les pays, à qui la grâce même et la fantaisie n'ont pas manqué plus que la force, le bon sens et la connaissance de la nature ! Bornons-nous à affirmer une fois de plus que sa langue, quoi qu'on en ait dit, n'est pas moins remarquable que son génie. Les locutions et surtout les métaphores vicieuses qui la déparent quelquefois, il faut les imputer à la nécessité où il s'est toujours trouvé de composer et d'écrire vite ; aussi avait-il songé lui-même à donner au public une édition complète de ses œuvres, revues et corrigées : mais la mort ne lui en laissa pas le temps. Au reste, ces imperfections passent sans être aperçues de l'auditeur, sinon du lecteur, dans le tissu d'une versification d'une aisance et d'une largeur admirables, et d'un style abondant en tours dramatiques, rempli de ces expressions qui, à elles seules, caractérisent toute une situation ou tout un personnage, où enfin l'on chercherait vainement la plus légère trace d'affectation, le moindre effort pour faire briller l'esprit de l'auteur aux dépens du naturel[1].

1. Nous suivons l'édition publié par MM. Despois et Mesnard dans la collection des *Grands Écrivains de la France*.

LES DEUX TUTEURS

I

SGANARELLE, ARISTE[1].

SGANARELLE.

Mon frère, s'il vous plaît, ne discourons point tant,
Et que chacun de nous vive comme il l'entend.
Bien que sur moi des ans vous ayez l'avantage,
Et soyez assez vieux pour devoir être sage,
Je vous dirai pourtant que mes intentions
Sont de ne prendre point de vos corrections;
Que j'ai pour tout conseil ma fantaisie à suivre,
Et me trouve fort bien de ma façon de vivre.

ARISTE.

Mais chacun la condamne.

SGANARELLE.

Oui, des fous comme vous,
Mon frère.

ARISTE.

Grand merci, le compliment est doux!

SGANARELLE.

Je voudrais bien savoir, puisqu'il faut tout entendre,
Ce que ces beaux censeurs en moi peuvent reprendre.

ARISTE.

Cette farouche humeur, dont la sévérité
Fuit toutes les douceurs de la société,
A tous vos procédés inspire un air bizarre,
Et, jusques à l'habit, vous rend chez vous barbare[2].

SGANARELLE.

Il est vrai qu'à la mode il faut m'assujettir,

1. *Sganarelle* est un nom traditionnel, dont l'origine est incertaine, et que Molière a donné plusieurs fois dans ses comédies à un personnage comique dont il remplissait lui-même le rôle. — *Ariste* est le mot grec ἄριστος (très bon) francisé : c'est un nom qui n'est jamais donné qu'aux personnages qui représentent le bon sens.

2. C'est-à-dire sans doute : vous donne, par vos habits mêmes, un air barbare, étrange jusque dans votre propre maison.

Et ce n'est pas pour moi que je me dois vêtir!
Ne voudriez-vous point, par vos belles sornettes
Monsieur mon frère aîné (car, Dieu merci, vous l'êtes
D'une vingtaine d'ans, à ne vous rien celer,
Et cela ne vaut point la peine d'en parler),
Ne voudriez-vous point, dis-je, sur ces matières,
De vos jeunes muguets[2] m'inspirer les manières?
M'obliger à porter de ces petits chapeaux[3]
Qui laissent éventer leurs débiles cerveaux;
Et de ces blonds cheveux[4], de qui la vaste enflure
Des visages humains offusque la figure[5]?
De ces petits pourpoints[6] sous les bras se perdants,
Et de ces grands collets jusqu'au nombril pendants[7]?
De ces manches qu'à table on voit tâter les sauces[8],
Et de ces cotillons appelés hauts-de-chausses[9]?

1. *Sornettes.* De l'ancien verbe *sorner* (plaisanter, berner).

2. *Muguets.* On appela de ce nom, dès le XVI^e^ siècle, les jeunes élégants qui se parfumaient avec de l'essence de muguet.

3. Les chapeaux avaient affecté, sous Louis XIII, bien des formes diverses; sous Louis XIV, les chapeaux de petite forme furent généralement adoptés.

4. *Ces blonds cheveux.* L'usage de la perruque commençait alors (1661) à se répandre; mais les jeunes gens qui avaient les cheveux naturellement abondants et bouclés les laissaient flotter sur leurs épaules.

5. *La figure*, la forme, le dessin. — *Offusque*, masque, empêche de voir.

6. Le *pourpoint* (du vieux mot *pourpoindre*, piquer, coudre de part en part) était un vêtement par-dessus lequel on portait un manteau, et qui devait couvrir le corps, du cou à la ceinture. Mais les dimensions s'en étaient rappetissées. Les manches surtout finissaient au-dessus du coude, pour laisser sortir les amples manches de la chemise. Le paysan Pierrot dit dans *Don Juan*, en parlant des hommes de cour, qu'au lieu de pourpoint ils portent « de petites brassières qui ne leur venont pas jusqu'au brichet ».

7. « En glieu de rabat, dit encore Pierrot, un grand mouchoir de cou à réziau, avec quatre grosses houppes de linge qui leur pendent sur l'estomaque. » — On remarquera l'orthographe de *pendants* et de *se perdants*. Le XVII^e^ siècle ne distinguait pas, comme nous le faisons aujourd'hui, entre le participe présent et l'adjectif verbal.

8. Les manches de la chemise, débordant du pourpoint (voir ci-dessus la note 6).

9. C'est-à-dire de ces hauts-de-chausses, larges comme des jupes de femme, de ceux que Pierrot appelle « une garde-robe aussi large que d'ici à Pâques ». On sait que le haut-de-chausses était la partie du vêtement des hommes qui couvrait le corps, de la ceinture aux genoux. Le haut-de-chausses très large dont parle Sganarelle s'appelait *rhingrave* : la mode en avait

De ces souliers mignons, de rubans revêtus,
Qui vous font ressembler à des pigeons pattus[1]?
Et de ces grands canons[2] où, comme en des entraves,
On met, tous les matins, ses deux jambes esclaves,
Et par qui nous voyons ces messieurs les galants
Marcher écarquillés ainsi que des volants[3],
Je vous plairais, sans doute, équipé de la sorte ;
Et je vous vois porter les sottises qu'on porte.

ARISTE.

Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder,
Et jamais il ne faut se faire regarder.
L'un et l'autre excès choque, et tout homme bien sage
Doit faire des habits ainsi que du langage,
N'y rien trop affecter, et, sans empressement,
Suivre ce que l'usage y fait de changement.
Mon sentiment n'est pas qu'on prenne la méthode
De ceux qu'on voit toujours renchérir sur la mode,
Et qui, dans ses excès, dont ils sont amoureux,
Seraient fâchés qu'un autre eût été plus loin qu'eux;
Mais je tiens qu'il est mal, sur quoi que l'on se fonde,
De fuir obstinément ce que suit tout le monde,
Et qu'il vaut mieux souffrir d'être au nombre des fous,
Que du sage parti se voir seul contre tous.

SGANARELLE.

Cela sent son vieillard, qui, pour s'en faire accroire,
Cache ses cheveux blancs d'une perruque noire.

ARISTE.

C'est un étrange fait du soin[4] que vous prenez
A me venir toujours jeter mon âge au nez,

été introduite par un prince allemand ou *rheingraf* (comte du Rhin), que l'on croit être Frédéric, seigneur de Neuviller, gouverneur de Maëstricht pour la Hollande (mort en 1673), qui, à plusieurs reprises, séjourna longuement à Paris et qu'on appelait particulièrement *Monsieur le Rhingrave*.

1. *Pattus*, qui ont des plumes jusque sur les pattes.

2. *Canons* : tuyaux d'étoffe, qu'on attachait au-dessous du genou et qui pendaient jusqu'à la moitié de la jambe.

3. *Volants*. Ailes des moulins à vent, suivant les uns; suivant les autres, volants dont les enfants se servent pour jouer, et qui ont une forme très évasée.

4. *Du soin*. Le fait du soin que vous prenez est un étrange fait.

Et qu'il faille[1] qu'en moi sans cesse je vous voie
Blâmer l'ajustement aussi bien que la joie :
Comme si, condamnée à ne plus rien chérir,
La vieillesse devait ne songer qu'à mourir,
Et d'assez de laideur n'est pas accompagnée
Sans se tenir encor malpropre[2] et rechignée.

SGANARELLE.

Quoi qu'il en soit, je suis attaché fortement
A ne démordre point de mon habillement.
Je veux une coiffure, en dépit de la mode,
Sous qui toute ma tête ait un abri commode ;
Un beau pourpoint bien long, et fermé comme il faut,
Qui, pour bien digérer, tienne l'estomac chaud ;
Un haut-de-chausse fait justement pour ma cuisse ;
Des souliers où mes pieds ne soient point au supplice,
Ainsi qu'en ont usé sagement nos aïeux ;
Et qui me trouve mal n'a qu'à fermer les yeux.

II

LÉONOR, ISABELLE, LISETTE, ARISTE, SGANARELLE.

. . . . . .

SGANARELLE, heurté par Lisette[3].

Où donc allez-vous, qu'il ne vous en déplaise ?

LÉONOR.

Nous ne savons encore, et je pressais ma sœur
De venir du beau temps respirer la douceur ;
Mais....

SGANARELLE, à Léonor.

Pour vous, vous pouvez aller où bon vous semble.

1. *Et* (c'est un étrange fait) *qu'il faille.*

2. *Propre*, *malpropre*, fréquents au XVII^e^ siècle, avec le sens d'élégant et de dépourvu d'élégance dans la mise.

3. Sganarelle, en discutant avec son frère, se heurte contre la suivante Lisette, qui se dispose à accompagner à la promenade les deux sœurs, Léonor, pupille d'Ariste, et Isabelle, pupille de Sganarelle.

(Montrant Lisette)
Vous n'avez qu'à courir, vous voilà deux ensemble.
(A Isabelle)
Mais vous, je vous défends, s'il vous plaît, de sortir.

ARISTE.

Hé ! laissez-les, mon frère, aller se divertir.

SGANARELLE.

Je suis votre valet, mon frère.

ARISTE.

La jeunesse
Veut....

SGANARELLE.

La jeunesse est sotte, et parfois la vieillesse.

ARISTE.

Croyez-vous qu'elle est mal d'être avec Léonor?

SGANARELLE.

Non pas; mais avec moi je la crois mieux encor.

ARISTE.

Mais....

SGANARELLE.

Mais ses actions de moi doivent dépendre,
Et je sais l'intérêt enfin que j'y dois prendre.

ARISTE.

A celles de sa sœur ai-je un moindre intérêt?

SGANARELLE.

Mon Dieu ! chacun raisonne et fait comme il lui plaît.
Elles sont sans parents, et notre ami leur père
Nous commit leur conduite[1] à son heure dernière,
Et nous chargeant tous deux ou de les épouser,
Ou, sur notre refus, un jour d'en disposer,
Sur elles, par contrat, nous sut, dès leur enfance,
Et de père et d'époux donner pleine puissance :
D'élever celle-là vous prîtes le souci,
Et moi, je me chargeai du soin de celle-ci;

1. *Nous commit leur conduite.* Nous confia le soin de les conduire. — Sens très fréquent, au XVII^e^ siècle surtout, et tout à fait conforme à l'étymologie de *commettre* et de *conduite.*

Selon vos volontés vous gouvernez la vôtre;
Laissez-moi, je vous prie, à mon gré régir l'autre.

ARISTE.

Il me semble....

SGANARELLE.

Il me semble, et je le dis tout haut,
Que sur un tel sujet c'est parler comme il faut.

. . . . . .

ARISTE.

Soit; mais je tiens sans cesse
Qu'il nous faut en riant instruire la jeunesse,
Reprendre ses défauts avec grande douceur,
Et du nom de vertu ne lui point faire peur.
Mes soins pour Léonor ont suivi ces maximes:
Des moindres libertés je n'ai point fait des crimes;
A ses jeunes desirs j'ai toujours consenti,
Et je ne m'en suis point, grâce au ciel, repenti.
J'ai souffert qu'elle ait vu les belles compagnies,
Les divertissements, les bals, les comédies;
Ce sont choses, pour moi, que je tiens de tout temps
Fort propres à former l'esprit des jeunes gens;
Et l'école du monde, en l'air dont il faut vivre
Instruit mieux, à mon gré, que ne fait aucun livre[1].
Elle aime à dépenser en habits, linge et nœuds:
Que voulez-vous? Je tâche à contenter ses vœux;
Et ce sont des plaisirs qu'on peut, dans nos familles,
Lorsque l'on a du bien, permettre aux jeunes filles.
Un ordre paternel l'oblige à m'épouser;
Mais mon dessein n'est pas de la tyranniser.

1. On trouvera sans doute, et à juste titre, qu'il y a des enseignements encore plus profitables et plus importants que ceux qu'on peut retirer des « divertissements » dont parle Ariste. Mais on observera que ce personnage ne professe pas ici une théorie complète de l'éducation: il se borne à répondre aux exagérations de Sganarelle, en appuyant lui-même, un peu plus que de raison peut-être, comme il arrive dans la discussion, sur ses propres idées.

Je sais bien que nos ans ne se rapportent guère,
Et je laisse à son choix liberté tout entière.
Si quatre mille écus de rente bien venants[1],
Une grande tendresse et des soins complaisants,
Peuvent, à son avis, pour un tel mariage,
Réparer entre nous l'inégalité d'âge,
Elle peut m'épouser; sinon, choisir ailleurs.
Je consens que sans moi ses destins soient meilleurs;
Et j'aime mieux la voir sous un autre hyménée,
Que si contre son gré sa main m'était donnée.

(*L'École des Maris*[2], acte I, sc. I et II.)

UNE GRANDE NOUVELLE

LYCARSIS, MOPSE, NICANDRE[3].

NICANDRE, à Lycarsis.

Dis-nous donc ta nouvelle.

LYCARSIS.

Ah! que vous me pressez!
Cela ne se dit pas comme vous le pensez.

MOPSE.

Que de sottes façons, et que de badinage!
Ménalque[4] pour chanter n'en fait pas davantage.

1. *Bien venants*, qui arrivent, qui sont payés régulièrement.

2. On a signalé (Martinenche, *Molière et le théâtre espagnol*, III), une ressemblance frappante entre la situation des deux frères de *l'École des Maris* à l'égard des deux jeunes filles dont l'éducation leur est confiée et celle des deux principaux héros d'une *comedia* espagnole d'Antonio de Mendoza (1643), dans laquelle on croit reconnaître l'une des principales sources de la pièce de Molière. Il convient également de rappeler que l'idée de traduire sur la scène deux systèmes d'éducation opposés a fourni matière à un grand nombre d'auteurs comiques depuis les *Adelphes* de Térence, dont Molière s'est certainement aussi souvenu, comme s'en était souvenu, au seizième siècle, Pierre de Larivey (voir page 84) dans sa comédie des *Esprits*.

3. *Lycarsis*, *Mopse*, *Nicandre*, bergers : Lycarsis est d'un certain âge. Ils rivent tous trois ensemble sur la scène.

4. *Ménalque*, nom d'un berger.

LYCARSIS.

Parmi les curieux des affaires d'État,
Une nouvelle à dire est d'un puissant éclat.
Je me veux mettre un peu sur l'homme d'importance[1],
Et jouir quelque temps de votre impatience.

NICANDRE.

Veux-tu par tes délais nous fatiguer tous deux?

MOPSE.

Prends-tu quelque plaisir à te rendre fâcheux?

NICANDRE.

De grâce, parle, et mets ces mines en arrière[2].

LYCARSIS.

Priez-moi donc tous deux de la bonne manière,
Et me dites chacun quel don vous me ferez
Pour obtenir de moi ce que vous désirez.

MOPSE.

La peste soit du fat! Laissons-le là, Nicandre;
Il brûle de parler, bien plus que nous d'entendre.
Sa nouvelle lui pèse, il veut s'en décharger;
Et ne l'écouter pas est le faire enrager.

LYCARSIS.

Eh!

NICANDRE.

Te voilà puni de tes façons de faire.

LYCARSIS.

Je m'en vais vous le dire, écoutez.

MOPSE.

Point d'affaire.

LYCARSIS.

Quoi! vous ne voulez pas m'entendre?

NICANDRE.

Non.

1. *Me mettre sur l'homme d'importance.* Façon de parler familière qui est à remarquer. On en rapprochera la locution *se tenir sur le fier*, qu'on trouvera plus bas.

2. *Mets ces mines en arriere.* Laisse-les de côté, quitte-les.

LYCARSIS.

Eh bien !
Je ne dirai donc mot, et vous ne saurez rien.

MOPSE.

Soit.

LYCARSIS.

Vous ne saurez pas qu'avec magnificence
Le roi vient d'honorer Tempé de sa présence ;
Qu'il entra dans Larisse[1] hier sur le haut du jour[2],
Qu'à l'aise je l'y vis avec toute sa cour ;
Que ces bois vont jouir aujourd'hui de sa vue,
Et qu'on raisonne fort touchant cette venue.

NICANDRE.

Nous n'avons pas envie aussi[3] de rien[4] savoir.

LYCARSIS.

Je vis cent choses là, ravissantes à voir :
Ce ne sont que seigneurs, qui, des pieds à la tête,
Sont brillants et parés comme au jour d'une fête ;
Ils surprennent la vue ; et nos prés au printemps,
Avec toutes leurs fleurs, sont bien moins éclatants.
Pour le prince, entre tous sans peine on le remarque,
Et d'une stade loin[5] il sent son grand monarque :
Dans toute sa personne il a je ne sais quoi[6]

1. *Larisse*, en Thessalie, comme la célèbre vallée de Tempé, où l'action de *Mélicerte* est censée se passer.

2. *Sur le haut du jour*, à la fin de la journée.

3. *Aussi*. Entendez : nous ne saurons rien, mais la vérité est que nous n'avons envie de rien savoir.

4. *Rien* est ici associé à la locution négative *ne... pas* : c'est qu'il a son sens étymologique affirmatif : nous n'avons pas envie de savoir quelque chose.

5. *D'une stade loin*, à la distance d'un stade. *Stade*, toujours masculin aujourd'hui, a été employé avec les deux genres au XVIIe siècle. Le stade est une mesure grecque qui valait environ 184 mètres.

6. La pastorale de *Mélicerte* (1666) avait été composée pour prendre place dans le *Ballet des Muses*, dansé en présence de toute la cour et dans lequel le roi tenait un rôle. Aussi faut-il entendre de Louis XIV lui-même ce que Lycarsis dit ici du roi de Thessalie. Tout le monde a remarqué d'ailleurs avec quelle aisance Molière loue ici le roi sans sortir du ton de la comédie, et associe ensemble la noblesse, l'élégance et la familiarité. Il n'est pas jusqu'au petit trait de satire lancé contre les courtisans qui ne contribue à donner son caractère à ce charmant morceau.

Qui d'abord fait juger que c'est un maître roi.
Il le fait d'une grâce à nulle autre seconde;
Et cela, sans mentir, lui sied le mieux du monde.
On ne croirait jamais comme de toutes parts
Toute sa cour s'empresse à chercher ses regards :
Ce sont autour de lui confusions plaisantes;
Et l'on dirait d'un tas de mouches reluisantes
Qui suivent en tous lieux un doux rayon de miel.
Enfin l'on ne voit rien de si beau sous le ciel;
Et la fête de Pan, parmi nous si chérie,
Auprès de ce spectacle est une gueuserie[1].
Mais, puisque sur le fier vous vous tenez si bien,
Je garde ma nouvelle, et ne veux dire rien.

MOPSE.

Et nous ne te voulons aucunement entendre.

LYCARSIS.

Allez vous promener.

MOPSE.

Va-t'en te faire pendre.

LYCARSIS, seul.

C'est de cette façon que l'on punit les gens,
Quand ils font les benêts et les impertinents.

(*Mélicerte*[2], acte I, sc. III.)

1. *Gueuserie*, une pauvre chose, un divertissement de gueux, de mendiants.

2. Avec *Mélicerte*, Molière avait composé pour le *Ballet des Muses* une *Pastorale comique*, dont nous voulons extraire au moins un refrain de chanson, vraiment remarquable par l'harmonieuse aisance avec laquelle Molière y traite une forme métrique charmante, quoique rarement employée, et que Malherbe avait avant lui fort agréablement maniée (voir page 142 note 1), le vers de neuf syllabes (trois groupes de trois) :

Quand l'hiver a glacé nos guérets,
Le printemps vient reprendre sa place,
Et ramène à nos champs leurs attraits;
Mais hélas ! quand l'âge nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais.

Le vers de neuf syllabes entre d'ailleurs aussi dans la composition des deux couplets de la chanson, qui sont ainsi constitués : 9 — 9 — 8 — 9 — 10 sur deux rimes : F, M, F, F, M).

ARNOLPHE

ARNOLPHE[1].

Moi j'irais me charger d'une spirituelle
Qui ne parlerait rien que cercle et que ruelle[2],
Qui de prose et de vers ferait de doux écrits,
Et que visiteraient marquis et beaux esprits,
Tandis que, sous le nom du mari de Madame,
Je serais comme un saint que pas un ne réclame[3]?
Non, non, je ne veux point d'un esprit qui soit haut :
Et femme qui compose en sait plus qu'il ne faut.
Je prétends que la mienne, en clartés peu sublime,
Même ne sache pas ce que c'est qu'une rime ;
Et s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon[4]
Et qu'on vienne à lui dire à son tour : « Qu'y met-on ? »
Je veux qu'elle réponde : « Une tarte à la crème » ;
En un mot, qu'elle soit d'une ignorance extrême ;
Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,
De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre et filer.

CHRYSALDE.

Une femme stupide est donc votre marotte?

ARNOLPHE.

Tant, que j'aimerais mieux une laide bien sotte
Qu'une femme fort belle avec beaucoup d'esprit.

CHRYSALDE.

L'esprit et la beauté....

ARNOLPHE.

L'honnêteté suffit.

1. Assez âgé déjà. Arnolphe a résolu de se marier, et il expose, sur ce point, ses goûts et ses intentions à son ami Chrysalde.

2. *Ruelle.* Les Précieuses ayant pris l'habitude de recevoir dans leur chambre à coucher, le nom de ruelle est resté consacré pour désigner un lieu de réunion fréquenté par des Précieux.

3. *Réclamer*, terme consacré dans le sens d'*invoquer le secours d'un saint.*

4. *Corbillon*, petite corbeille dans laquelle on mettait généralement des pâtisseries. D'où la réponse de la sotte, qui ne comprend pas qu'il s'agit du jeu, populaire jadis en France, qui consiste à répondre toujours par un mot en *on* à la demande : « Que met-on dans mon corbillon? »

CHRYSALDE.

Mais comment voulez-vous, après tout, qu'une bête
Puisse jamais savoir ce que c'est qu'être honnête?...
Une femme d'esprit peut trahir son devoir;
Mais il faut pour le moins qu'elle ose le vouloir;
Et la stupide au sien peut manquer d'ordinaire,
Sans en avoir l'envie et sans penser le faire.

ARNOLPHE.

A ce bel argument, à ce discours profond,
Ce que Pantagruel à Panurge répond[1] :
Pressez-moi de me joindre à femme autre que sotte,
Prêchez, patrocinez jusqu'à la Pentecôte[2];
Vous serez ébahi, quand vous serez au bout,
Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout.

CHRYSALDE.

Je ne vous dis plus mot.

ARNOLPHE.

Chacun a sa méthode.
En femme, comme en tout, je veux suivre ma mode.
Je me vois riche assez pour pouvoir, que je croi[3],
Choisir une moitié qui tienne tout de moi,
Et de qui la soumise et pleine dépendance
N'ait à me reprocher aucun bien ni naissance.
Un air doux et posé, parmi d'autres enfans,
M'inspira de l'amour pour elle dès quatre ans;
Sa mère se trouvant de pauvreté pressée,
De la lui demander il me vint la pensée;
Et la bonne paysanne[4], apprenant mon désir,
A s'ôter cette charge eut beaucoup de plaisir.

1. *Panurge répond.* « J'entendz, respondist Pantagruel, et me semblez bon topicqueur et affecté à votre cause. Mais preschez et patrocinez d'icy à la Pentecouste, enfin, vous serez esbahy comment rien ne m'aurez persuadé. » (*Pantagruel*, livre III, ch. v.) — Littré ne cite pas d'exemple postérieur à Molière de *patrociner* (*patrocinari*, défendre en justice).

2. *Pentecôte.* La prononciation vicieuse, mais très répandue, de ce mot explique comment Molière a pu le faire rimer avec *sotte*.

3. *Croi.* Voir la note 1 de la page 831.

4. *Pay-sanne*, deux syllabes. On prononçait indifféremment, au XVII^e^ siècle, *pé-zan* ou *pé-yi-zan*.

Dans un petit couvent, loin de toute pratique[1],
Je la fis élever selon ma politique,
C'est-à-dire ordonnant quels soins on emploirait
Pour la rendre idiote autant qu'il se pourrait.
Dieu merci, le succès a suivi mon attente;
Et grande, je l'ai vue à tel point innocente,
Que j'ai béni le Ciel d'avoir trouvé mon fait,
Pour me faire une femme au gré de mon souhait[2].
Je l'ai donc retirée; et comme ma demeure
A cent sortes de monde est ouverte à toute heure,
Je l'ai mise à l'écart, comme il faut tout prévoir,
Dans cette autre maison où nul ne me vient voir;
Et pour ne point gâter sa bonté naturelle,
Je n'y tiens que des gens tout aussi simples qu'elle.
Vous me direz : Pourquoi cette narration ?
C'est pour vous rendre instruit de ma précaution.
Le résultat de tout est qu'en ami fidèle
Ce soir je vous invite à souper avec elle;
Je veux que vous puissiez un peu l'examiner,
Et voir si de mon choix on me doit condamner.

CHRYSALDE.

J'y consens.

ARNOLPHE.

Vous pourrez, dans cette conférence,
Juger de sa personne et de son innocence.

(*L'École des Femmes*, acte I, sc. I.)

1. *Pratique*, fréquentation du monde; sens rare de ce mot.

2. L'égoïsme, qui est le vice profond d'Arnolphe, comme il est celui d'Orgon, de M. Jourdain, de Philaminte, d'Argan, d'Harpagon, quelque jugement différent qu'il y ait d'ailleurs lieu de porter sur la valeur morale de ces personnages divers, cet égoïsme qui lui fait entreprendre, comme à tous les autres, une lutte contre la nature, dans laquelle il sera nécessairement vaincu, s'étale ici naïvement. On comprend que, lorsqu'il rappellera plus tard à Agnès les obligations qu'elle lui a, la pauvre sotte, un peu déniaisée, lui réponde :

Je ne vous en ai pas d'aussi grandes qu'on pense.

ADIEUX DU ROI PÈRE DE PSYCHÉ A SA FILLE

LE ROI.

Vois l'état où ces Dieux[1] me forcent à te rendre,
Et l'autre où te reçut mon cœur infortuné :
Tu connaîtras par là qu'ils me viennent reprendre
Bien plus que ce qu'ils m'ont donné.
Je reçus d'eux en toi, ma fille,
Un présent que mon cœur ne leur demandait pas;
J'y trouvais alors peu d'appas,
Et leur en vis sans joie accroître ma famille.
Mais mon cœur, ainsi que mes yeux,
S'est fait de ce présent une douce habitude :
J'ai mis quinze ans de soins, de veilles et d'étude
A me le rendre précieux;
Je l'ai paré de l'aimable richesse
De mille brillantes vertus;
En lui j'ai renfermé par des soins assidus
Tous les plus beaux trésors que fournit la sagesse;
A lui j'ai de mon âme attaché la tendresse;
J'en ai fait de ce cœur le charme et l'allégresse,
La consolation de mes sens abattus,
Le doux espoir de ma vieillesse.
Ils m'ôtent tout cela, ces Dieux[2],
Et tu veux que je n'aie aucun sujet de plainte

1. Les dieux ont ordonné que Psyché, dont Vénus est jalouse, fût abandonnée toute seule sur le sommet d'une montagne déserte. Voyant son père accablé de douleur, la jeune princesse essaye elle-même de le consoler : elle lui dit notamment que les dieux sont les maitres souverains, et qu'on n'a pas le droit de murmurer, quand ils nous reprennent ce qu'ils nous ont donné ; c'est à cet argument que répond le roi. — Il est à peine besoin de rappeler ici que l'histoire de *Psyché*, histoire d'origine grecque, que nous a transmise un écrivain latin du second siècle après Jésus-Christ, Apulée, a fourni à La Fontaine le sujet d'un agréable roman. Quant à la tragédie-ballet d'où nous extrayons ce fragment, rappelons qu'elle a été représentée en 1671, et que Molière n'en a composé que le premier acte, la première scène du second et la première scène du troisième : Corneille écrivit le reste du dialogue, et les intermèdes sont l'œuvre de Quinault.

2. Par une singulière négligence, ce vers ne rime avec aucun autre.

Sur cet affreux arrêt dont je souffre l'atteinte?
Ah! leur pouvoir se joue avec trop de rigueur
Des tendresses de notre cœur :
Pour m'ôter leur présent, leur fallait-il attendre
Que j'en eusse fait tout mon bien?
Ou plutôt, s'ils avaient dessein de le reprendre,
N'eût-il pas été mieux de ne me donner rien?

PSYCHÉ.

Seigneur, redoutez la colère
De ces Dieux contre qui vous osez éclater.

LE ROI.

Après ce coup que peuvent-ils me faire?
Ils m'ont mis en état de ne rien redouter.

PSYCHÉ.

Ah! Seigneur, je tremble des crimes
Que je vous fais commettre, et je dois me haïr[1]....

LE ROI.

Ah! qu'ils souffrent du moins mes plaintes légitimes :
Ce m'est assez d'effort que de leur obéir;
Ce doit leur être assez que mon cœur t'abandonne
Au barbare respect qu'il faut qu'on ait pour eux.
Sans prétendre gêner[2] la douleur que me donne
L'épouvantable arrêt d'un sort si rigoureux.
Mon juste désespoir ne saurait se contraindre;
Je veux, je veux garder ma douleur à jamais,
Je veux sentir toujours la perte que je fais,
De la rigueur du Ciel je veux toujours me plaindre,
Je veux jusqu'au trépas incessamment pleurer
Ce que tout l'univers ne peut me réparer[3].

(*Psyché*, acte II, sc. I.)

1. *Je dois me haïr*. Car je suis la cause de votre douleur et, par conséquent, de vos blasphèmes.

2. *Gêner*, mettre à la gêne, à la torture. Le sens de ce mot s'est affaibli depuis le XVII^e^ siècle.

3. *Réparer* est fréquemment employé, au XVII^e^ siècle, dans le sens de compenser, réparer la perte de.

SUR LA PERTE D'UN FILS

Aux larmes, Le Vayer[1], laisse tes yeux ouverts :
Ton deuil est raisonnable, encor qu'il soit extrême,
Et, lorsque pour toujours on perd ce que tu perds,
La sagesse, crois-moi, peut pleurer elle-même.

On se propose à tort cent préceptes divers,
Pour vouloir d'un œil sec voir mourir ce qu'on aime;
L'effort en est barbare aux yeux de l'univers,
Et c'est brutalité plus que vertu suprême[2].

On sait bien que les pleurs ne ramèneront pas
Ce cher fils que t'enlève un imprévu trépas;
Mais la perte par là n'en est pas moins cruelle.

Ses vertus de chacun le faisaient révérer;
Il avait le cœur grand, l'esprit beau, l'âme belle;
Et ce sont des sujets à toujours le pleurer.

(*Poésies diverses.*)

1. La Mothe Le Vayer (1588-1672), célèbre érudit qui fut précepteur du duc d'Orléans, frère de Louis XIII, puis de Louis XIII lui-même, et qui a écrit plusieurs ouvrages où il professe le scepticisme, du moins en ce qui touche aux sciences humaines. Son fils, l'abbé Le Vayer, à qui Boileau a dédié sa quatrième satire, mourut en 1664 à l'âge de trente-cinq ans : c'est alors que Molière adressa au malheureux père le sonnet qu'on va lire.

2. Les trois derniers vers de ce quatrain ont été repris plus tard (1671) par Molière, qui les met dans la bouche du père de Psyché (première partie de la scène dont on vient de lire un autre fragment) : le sentiment que le poète prête à ce personnage est en effet le même que celui qui inspire le sonnet à La Mothe Le Vayer, et il est trop conforme à ce que Molière a toujours pensé des droits de la nature et de la vanité de toute philosophie qui veut prévaloir contre elle, pour qu'on soit étonné d'en trouver ainsi par deux fois l'expression dans ses œuvres.

BOILEAU

(1636-1711)

Nicolas Boileau Despréaux est né à Paris en 1636 et mort en 1711. De 1660 à 1705 il publia douze *Satires*, dix *Épîtres*, un *Art poétique* en quatre chants (1674), un poème héroï-comique en quatre (1674), puis en six chants (1683), *le Lutrin*. Ses œuvres comprennent encore, outre des lettres adressées pour la plupart à ses amis Brossette et Racine, quelques poésies diverses, quelques fantaisies en prose, enfin une traduction (1674) du *Traité du sublime* de Longin[1] et des *Réflexions sur Longin* (1693), publiées pour défendre les anciens contre Perrault[2], qui, dans son *Parallèle des anciens et des modernes* (1688), avait essayé de rabaisser leur gloire. — Boileau n'est sans doute remarquable ni par cette exaltation lyrique, ni par cette imagination puissante, ni par cette variété pittoresque de la versification que l'on a voulu de nos jours mettre au-dessus de toutes les autres qualités des poètes. Mais il a tous les mérites que son temps pouvait attendre d'un poète satirique et didactique, l'ironie modérée, sans malveillance excessive et sans beaucoup d'originalité, la justesse de la pensée, la netteté de la composition, la précision aisée et l'élégance soutenue de l'expression. On trouve cependant chez lui plus encore, j'entends les sentiments d'un honnête homme, dont la vie est remplie de beaux traits, et qui fut passionné pour la vertu comme pour la vérité, — et l'unité d'une doctrine, au nom de laquelle il combat, dès le premier jour, tous les auteurs qui défigurent la nature, en l'ennoblissant outre mesure, en l'affadissant ou en la ridiculisant : cette doctrine, il l'établit définitivement dans son *Art poétique*, véritable bulletin de victoire de l'école qui ne veut pas « quitter la nature d'un pas »,

1. Longin, rhéteur grec du IIIe siècle de l'ère chrétienne, qui fut ministre de la reine de Palmyre, Zénobie ; quelques critiques ont contesté qu'il fût l'auteur du célèbre traité traduit par Boileau.

2. Charles Perrault (1628-1703), membre de l'Académie française, l'auteur des célèbres *Contes de ma mère l'Oye*, ayant lu à l'Académie un poème intitulé *le Siècle de Louis le Grand* (1687), dans lequel il rabaissait les auteurs anciens au profit des modernes, Boileau protesta contre cette lecture, et nous avons de lui plusieurs épigrammes sur ce sujet. Perrault, cependant, loin de céder à son contradicteur, développa son opinion dans un long ouvrage, *Parallèle des anciens et des modernes* (1688-1696).

de l'école de Molière et de Racine. En fait, si l'érudition de Boileau est quelquefois en défaut et s'il a eu le tort de mal parler d'anciens auteurs qu'il ne connaissait pas assez, il a, seul peut-être de tous les critiques, le mérite d'avoir jugé ses contemporains comme la postérité devait le faire : ceux qu'il a exaltés n'ont rien perdu de leur renommée; et il n'est pas un seul des écrivains qu'on a voulu appeler les « victimes de Boileau », qu'on ait sérieusement depuis réussi à réhabiliter[1].

COUPLE SORDIDE

Dans la robe on vantait son[2] illustre maison ;
Il était plein d'esprit, de sens et de raison :
Seulement pour l'argent un peu trop de faiblesse
De ces vertus en lui ravalait la noblesse.
Sa table toutefois, sans superfluité,
N'avait rien que d'honnête en sa frugalité.
Chez lui deux bons chevaux, de pareille encolure,
Trouvaient dans l'écurie une pleine pâture,
Et du foin que leur bouche au râtelier laissait,
De surcroît une mule encor se nourrissait.
Mais cette soif de l'or qui le brûlait dans l'âme
Le fit[3] enfin songer à choisir une femme,
Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.
Vers son triste penchant son naturel guidé
Le fit, dans une avare et sordide famille,
Chercher un monstre affreux[4] sous l'habit d'une fille :

1. Nous suivons l'édition de M. Gidel (Paris, Garnier frères).

2. *Son.* Il s'agit ici d'un magistrat dont Boileau nous livre le nom dans une note, le lieutenant-criminel Tardieu. Il fut assassiné avec sa femme, par deux voleurs, en 1665.

3. *Le fit.* Il faudrait aujourd'hui *lui fit*, le verbe qui dépend de *fit* (*chercher*) étant lui-même suivi d'un complément direct.

4. *Un monstre affreux.* Les témoignages sont contradictoires sur la beauté ou la laideur de cette femme, fille d'un ministre protestant con-

Et sans trop s'enquérir d'où la laide venait,
Il sut, ce fut assez, l'argent qu'on lui donnait.
Rien ne le rebuta, ni sa vue éraillée,
Ni sa masse de chair bizarrement taillée;
Et trois cent mille francs avec elle obtenus
La firent à ses yeux plus belle que Vénus.
Il l'épouse : et bientôt son hôtesse nouvelle,
Le prêchant, lui fit voir qu'il était, au prix d'elle,
Un vrai dissipateur, un parfait débauché.
Lui-même le sentit, reconnut son péché,
Se confessa prodigue, et, plein de repentance,
Offrit sur ses avis de régler sa dépense.
Aussitôt de chez eux tout rôti disparut;
Le pain bis, renfermé, d'une moitié décrut;
Les deux chevaux, la mule, au marché s'envolèrent;
Deux grands laquais, à jeun, sur le soir s'en allèrent;
De ces coquins déjà l'on se trouvait lassé,
Et pour n'en plus revoir le reste fut chassé.
Deux servantes déjà, largement souffletées,
Avaient à coups de pied descendu les montées[1],
Et, se voyant enfin hors de ce triste lieu,
Dans la rue en avaient rendu grâces à Dieu.
Un vieux valet restait, seul chéri de son maître,
Que toujours il servit et qu'il avait vu naître,
Et qui, de quelque somme amassée au bon temps,
Vivait encor chez eux, partie à ses dépens.
Sa vue embarrassait : il fallut s'en défaire :
Il fut de la maison chassé comme un corsaire.
Voilà nos deux époux sans valets, sans enfants,
Tout seuls dans leur logis, libres et triomphants.
Alors on ne mit plus de borne à la lésine[2] :

vert, nommé Ferrier; peu importe d'ailleurs; pour la postérité, elle est ce que Boileau l'a faite.

1. *Les montées*, l'escalier.

2. *Lésine.* Le mot a été introduit au début du dix-septième siècle pour traduire l'italien *lesina* (alène.) Une satire italienne mettait en scène une compagnie d'avares raccommodant eux-mêmes leurs chaussures, *la très fameuse compagnie de l'alène.*

On condamna la cave, on ferma la cuisine ;
Pour ne s'en point servir aux plus rigoureux mois,
Dans le fond d'un grenier on séquestra le bois.
L'un et l'autre dès lors vécut à l'aventure
Des présents qu'à l'abri de la magistrature
Le mari quelquefois des plaideurs extorquait,
Ou de ce que la femme aux voisins escroquait [1].
Mais, pour bien mettre ici leur crasse [2] en tout son lustre,
Il faut voir du logis sortir ce couple illustre ;
Il faut voir le mari tout poudreux [3], tout souillé,
Couvert d'un vieux chapeau de cordon [4] dépouillé,
Et de sa robe, en vain de pièces rajeunie,
A pied dans les ruisseaux traînant l'ignominie.
Mais qui pourrait compter le nombre de haillons,
De pièces, de lambeaux, de sales guenillons,
De chiffons ramassés dans la plus noire ordure,
Dont la femme aux bons jours composait sa parure ?
Décrirai-je ses bas en trente endroits percés,
Ses souliers grimaçants vingt fois rapetassés,
Ses coiffes, d'où pendait au bout d'une ficelle
Un vieux masque [5] pelé presque aussi hideux qu'elle ?
Peindrai-je son jupon bigarré de latin,
Qu'ensemble composaient trois thèses de satin [6],
Présent qu'en un procès sur certain privilège
Firent à son mari les régents [7] d'un collège,

1. *Escroquait.* On accusait en effet Mme Tardieu d'avoir volé quelques serviettes au buvetier du Palais. C'est à quoi Racine fait allusion dans ces vers des *Plaideurs* (acte I, sc. IV), en parlant de Babonnette, la femme de Dandin :

Elle eût du buvetier emporté les serviettes,
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.

2. *Crasse*, avarice sordide.
3. *Poudreux*, couvert de poussière.
4. *Cordon*, tissu de soie ou de laine.
5. *Un vieux masque.* « La plupart des femmes portaient alors un masque de velours noir, lorsqu'elles sortaient. » (Boileau, 1713.)
6. *De satin.* Les thèses présentées par les candidats aux grades universitaires étaient quelquefois imprimées sur satin.
7. *Régents.* Nom donné autrefois aux professeurs des collèges.

Et qui, sur cette jupe, à maint rieur encor
Derrière elle faisait dire *Argumentabor*[1]?
Mais peut-être j'invente une fable frivole.
Démens donc tout Paris, qui, prenant la parole,
Sur ce sujet encor de bons témoins pourvu,
Tout prêt à le prouver, te dira : Je l'ai vu :
Vingt ans j'ai vu ce couple, uni d'un même vice,
A tous mes habitants montrer que l'avarice
Peut faire dans les biens trouver la pauvreté,
Et nous réduire à pis que la mendicité.
Des voleurs[2] qui chez eux pleins d'espérance entrèrent,
De cette triste vie enfin les délivrèrent :
Digne et funeste fruit du nœud le plus affreux
Dont l'hymen ait jamais uni deux malheureux!

(*Satires*, X.)

SUR L'UTILITÉ DES ENNEMIS

ÉPÎTRE A RACINE[3].

Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
Émouvoir, étonner, ravir un spectateur!
Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
En a fait, sous son nom, verser la Champmeslé[4].

1. *Argumentabor*, j'argumenterai. C'est le mot par lequel l'*argumentant* commençait les discussions contre le *répondant* ou candidat.

2. *Des voleurs*. Arrêtés aussitôt après le crime, les deux coupables furent rompus vifs trois jours plus tard.

3. On sait qu'une cabale, dirigée par le duc de Nevers et la duchesse de Bouillon, sa sœur, opposa avec succès la tragédie de Pradon, *Phèdre et Hippolyte*, à la *Phèdre* de Racine (1677). C'est pour consoler le grand poète d'une injustice momentanée, à laquelle il fut malheureusement trop sensible, que Boileau écrivit son admirable épître.

4. Allusion à la tragédie de Racine *Iphigénie en Aulide* (1674); le rôle d'Iphigénie était joué par Mlle Champmeslé, une des plus célèbres actrices

Ne crois pas toutefois, par tes savants[1] ouvrages,
Entraînant tous les cœurs, gagner tous les suffrages.
Sitôt que d'Apollon un génie inspiré
Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,
En cent lieux contre lui les cabales[2] s'amassent;
Ses rivaux obscurcis autour de lui croassent;
Et son trop de lumière, importunant les yeux,
De ses propres amis lui fait des envieux.
La mort seule ici-bas, en terminant sa vie,
Peut calmer sur son nom l'injustice et l'envie[3];
Faire au poids du bon sens peser tous ses écrits,
Et donner à ses vers leur légitime prix.
Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière[4],
Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses[5],
Venaient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau
Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau.
Le commandeur[6] voulait la scène plus exacte;

du temps. — Boileau dit « en Aulide » comme Racine : la vérité est qu'il n'y eut point en Grèce de pays qui s'appelât Aulide, mais seulement une ville du nom d'Aulis, située en Béotie, sur le détroit de l'Euripe (canal de Négrepont). — On remarquera *en a fait sous son nom*; et non *n'en a fait*. On ne met la négation dans le second membre d'une comparaison que quand le premier est affirmatif; or il est ici négatif (*jamais* Iphigénie *n'*a coûté).

1. ***Savants***, composés suivant les règles de l'art par un poète qui connaît l'antiquité. A cet éloge de Racine s'oppose le trait qui termine l'épître.

2. La *Cabale* est une secte de rabbins du moyen âge. Ce mot, pris au figuré et comme nom commun, a ensuite désigné toute espèce de secte, de coterie, de menées secrètes.

3. Ce développement sur l'envie qui n'est domptée que par la mort est imité d'un passage d'Horace (*Épîtres*, II, 1, 5-14).

4. *Molière* était mort quatre ans auparavant (17 février 1673), et ce fut avec beaucoup de peine et grâce à l'appui du roi qu'on put obtenir de l'archevêque de Paris que la sépulture religieuse lui fût accordée.

5. *En habits de marquis....* On sait comment, à son tour, Molière s'est vengé de ceux qui l'attaquaient, et l'on connaît assez le marquis ridicule de *la Critique de l'École des Femmes*.

6. *Le commandeur.* Il s'agit, dit-on, du commandeur de Souvré, que Boileau cite encore dans sa satire III (v. 23) comme un fameux gastronome.

Le vicomte[1] indigné sortait au second acte.
L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,
Pour prix de ses bons mots le condamnait au feu[2];
L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,
Voulait venger la cour immolée au parterre[3].
Mais, sitôt que d'un trait de ses fatales mains
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée.
L'aimable comédie, avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins[4] ne put plus se tenir.
Tel fut chez nous le sort du théâtre comique.
Toi donc qui, t'élevant sur la scène tragique,
Suis les pas de Sophocle[5], et, seul de tant d'esprits,
De Corneille vieilli sais consoler Paris[6],
Cesse de t'étonner si l'envie animée,
Attachant à ton nom sa rouille envenimée,

1. *Le vicomte.* Les commentateurs voient ici une allusion au comte de Broussin, que Boileau cite encore dans son épître VI (v. 35), et qui, comme son ami de Souvré, était connu surtout comme gastronome : il sortit un jour, a-t-on raconté, au deuxième acte de *l'École des Femmes* en disant tout haut qu'il ne savait pas comment on pouvait avoir la patience d'écouter une pièce où l'on violait ainsi les règles.

2. *Au feu.* Allusion à un pamphlet très violent, *le Roi glorieux au monde*, paru en 1664, peu après que *le Tartuffe* eut été représenté, pour la première fois et sous sa première forme, à Versailles, et dont l'auteur, Pierre Roullé, curé d'une église de Paris, réclamait pour Molière le supplice du feu.

3. *Immolée au parterre.* « Tu es donc, marquis, de ces messieurs du bel air qui ne veulent pas que le parterre ait du sens commun et qui seraient fâchés d'avoir ri avec lui, fût-ce de la meilleure chose du monde? » (Molière, *Critique de l'École des Femmes*, sc. VI.)

4. *Brodequins.* Dans l'antiquité, les acteurs jouaient la comédie chaussés de brodequins plats, tandis que les souliers des acteurs de la tragédie étaient très élevés. On est dans l'habitude, en personnifiant la comédie et la tragédie, de donner à l'une le brodequin, à l'autre le cothurne.

5. *Sophocle* n'est cité ici que parce qu'il est le plus parfait des tragiques grecs. Mais Boileau ne veut pas dire que Racine ait imité Sophocle : « La haute idée qu'il avait de Sophocle, dit au contraire Valincourt, ami de Racine et de Boileau, lui persuadait qu'on ne pouvait l'imiter sans le gâter; et effectivement il n'a jamais osé toucher à aucune de ses pièces, quoiqu'il n'ait pas craint de joûter contre Euripide, qu'il a souvent égalé et quelquefois surpassé. » (*Lettre* insérée dans l'*Histoire de l'Académie française* de D'Olivet, II, XXXIX).

6. Corneille avait alors soixante et onze ans; il y avait déjà trois ans qu'il avait donné sa dernière tragédie, *Suréna* (1674).

La calomnie en main quelquefois te poursuit[1].
En cela, comme en tout, le ciel qui nous conduit,
Racine, fait briller sa profonde sagesse.
Le mérite en repos s'endort dans la paresse :
Mais par les envieux un génie excité
Au comble de son art est mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.
Au *Cid* persécuté *Cinna* doit sa naissance[2];
Et peut-être ta plume aux censeurs de Pyrrhus[3]
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus[4].
Moi-même, dont la gloire, ici moins répandue,
Des pâles envieux ne blesse point la vue,
Mais qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis,
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
Qu'au faible et vain talent dont la France me loue.
Leur venin, qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.

1. *Te poursuit.* Mme Deshoulières avait lancé contre la *Phèdre* de Racine un sonnet satirique auquel des amis du poète répondirent par un autre sonnet fort injurieux pour le duc de Nevers, protecteur de Pradon. Le duc, dans un troisième sonnet, menaça Racine et Boileau de les punir par des coups de bâton, et le bruit mensonger, recueilli par le poète Santeuil dans un quatrième sonnet, avait couru que la menace avait été mise à exécution. C'est peut-être à ce bruit calomnieux que Boileau fait allusion; peut-être aussi est-ce à l'opinion, mal à propos répandue, que lui-même et Racine étaient les auteurs du sonnet dans lequel le duc de Nevers était maltraité.

2. *Le Cid* fut en réalité suivi d'*Horace*. Mais, *Cinna* et *Horace* étant de la même année (1640), les deux sujets étant pris, non plus d'une pièce étrangère, mais de quelques pages de l'histoire romaine, on peut regarder l'une et l'autre de ces tragédies comme une réponse de Corneille à ses détracteurs; ajoutons que si l'unité de lieu et l'unité de temps sont mieux observées dans *Horace* que dans *le Cid*, l'unité d'action est mieux gardée dans *Cinna* que dans *Horace*; *Cinna* répondait donc mieux encore qu'*Horace* aux critiques qu'on avait adressées au *Cid* au nom des règles.

3. Allusion à une critique précise qu'on trouve formulée dans la préface de la *Folle querelle ou la critique d'Andromaque*, de Subligny. Si Corneille, dit cet auteur, avait traité le sujet d'*Andromaque*, « il aurait conservé le caractère violent et farouche de Pyrrhus sans qu'il cessât d'être honnête homme, parce qu'on peut être honnête homme dans toutes sortes de tempéraments ». Or, les prétendues « faiblesses » du Pyrrhus de Racine, ajoute Subligny, « sont de pures lâchetés ».

4. *Burrhus* dans *Britannicus*. *Andromaque* est de 1667, *Britannicus*, de 1669; entre les deux, Racine donna *les Plaideurs* (1668).

Je songe, à chaque trait que ma plume hasarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
Sitôt que sur un vice ils pensent me confondre,
C'est en me guérissant que je sais leur répondre;
Et plus en criminel ils pensent m'ériger,
Plus, croissant en vertu, je songe à me venger.
Imite mon exemple, et, lorsqu'une cabale,
Un flot de vains auteurs follement te ravale[1],
Profite de leur haine et de leur mauvais sens;
Ris du bruit passager de leurs cris impuissants.
Que peut contre tes vers une ignorance vaine?
Le Parnasse français, ennobli par ta veine,
Contre tous ces complots saura te maintenir,
Et soulever pour toi l'équitable avenir.
Et qui, voyant un jour la douleur vertueuse
De Phèdre, malgré soi[2] perfide, incestueuse,
D'un si noble travail justement étonné,
Ne bénira d'abord[3] le siècle fortuné
Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles,
Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles?
Cependant laisse ici gronder quelques censeurs
Qu'aigrissent de tes vers les charmantes douceurs.
Et qu'importe à nos vers que Perrin[4] les admire;
Que l'auteur du Jonas[5] s'empresse pour les lire;
Qu'ils charment de Senlis le poète idiot[6],

1. *Ravale*, ramène vers la vallée (opposée à la montagne), vers le bas, rabaisse. — Rapprocher *aval*, *avaler*.

2. *Soi*, qui ne s'emploie plus que pour renvoyer à un sujet de sens indéterminé (*on* parle toujours trop de *soi*; — *cet homme* parle trop de *lui-même*), s'employait autrefois, comme le pronom réfléchi en latin, chaque fois qu'il y a retour sur le sujet de l'action accomplie par lui.

3. *D'abord*, dès l'abord.

4. *Perrin*, mort en 1680, auteur d'une traduction de l'*Énéide*, en vers, et de *Pomone*, notre premier opéra français (1671), mis en musique par Cambert (mort en 1677).

5. *Jonas*, *ou Ninive pénitente* (1663), poème de Coras (voir la note 1 de la page 917.

6. *Le poète idiot*. Linière (1628-1701), qui habitait près de Senlis. Boileau.

Ou le sec traducteur du français d'Amyot[1];
Pourvu qu'avec éclat leurs rimes débitées
Soient du peuple, des grands, des provinces goûtées;
Pourvu qu'ils sachent plaire au plus puissant des rois,
Qu'à Chantilly Condé les soufffre quelquefois;
Qu'Enghien[2] en soit touché; que Colbert et Vivonne[3],
Que La Rochefoucauld[4], Marsillac et Pomponne[5],
Et mille autres qu'ici[6] je ne puis faire entrer,
A leurs traits délicats se laissent pénétrer?
Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
Que Montausier[7] voulût leur donner son suffrage!
C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits:
Mais pour un tas grossier de frivoles esprits,
Admirateurs zélés de toute œuvre insipide,
Que, non loin de la place où Brioché[8] préside,

qui le nomme plusieurs fois dans ses œuvres, l'a attaqué plus encore comme athée que comme mauvais poète : on a même le regret de dire qu'il a composé contre lui une épigramme assez plate, qui se termine par ces deux vers fâcheux :

Mais ses couplets, tout pleins d'ennui,
Seront brûlés même avant lui.

1. François Tallemant (1620-1693), membre de l'Académie française. « Il a vieilli, dit l'abbé d'Olivet dans ses compléments à l'*Histoire de l'Académie française* de Pellisson (*Catalogue de Messieurs de l'Académie*) sur une traduction des *Vies* de Plutarque, qui n'a point eu de succès. Ce qui avait fait réussir celle d'Amyot (voir ici, page 45), ce sont les grâces du style. Ce qui fit échouer celle de M. l'abbé Tallemant, c'est tout le contraire. » Son frère, Tallemant des Réaux (1619-1692), a laissé, sous le nom d'*Historiettes*, le recueil de renseignements le plus curieux que nous possédions sur la société du temps de la Fronde.

2. *Enghien*, Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien (1643-1709), fils du grand Condé.

3. Le duc de Vivonne (1636-1688), frère de Mme de Montespan, général des galères en 1669, maréchal de France en 1675.

4. *La Rochefoucauld* (François VI de), l'auteur des *Maximes* (1613-1680). Son fils, François VII, porta jusqu'à sa mort le nom de prince de Marsillac.

5. *Arnauld de Pomponne* (1618-1699), qui était alors ministre des affaires étrangères.

6. *Ici*, dans ces vers, parce que leurs noms ne se prêtent pas à la versification.

7. *Le duc de Montausier* (1610-1690), mari de Julie d'Angennes, ami et protecteur de Chapelain, et à qui l'on prêtait, à l'égard du genre satirique et de Boileau en particulier, des propos peu favorables.

8. *Brioché*, montreur de marionnettes, avait son théâtre près du Pont-

Sans chercher dans les vers ni cadence ni son,
Il s'en aille admirer le savoir de Pradon[1].

(*Épîtres*, VII.)

LE POÈTE SUR SES VERS

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable;
Il doit règner partout, et même dans la fable
De toute fiction l'adroite fausseté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.
Sais-tu pourquoi mes vers sont lus dans les provinces,
Sont recherchés du peuple et reçus chez les princes?
Ce n'est pas que leurs sons agréables, nombreux[2],
Soient toujours à l'oreille également heureux;
Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure,
Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure[3];
Mais c'est qu'en eux le vrai, du mensonge vainqueur,
Partout se montre aux yeux, et va saisir le cœur;
Que le bien et le mal y sont prisés au juste;
Que jamais un faquin n'y tint un rang auguste;
Et que mon cœur, toujours conduisant mon esprit,
Ne dit rien aux lecteurs qu'à soi-même il n'ait dit.
Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose,
Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.

(*Épîtres*, IX.)

Neuf : le théâtre de Molière, où avait été jouée la *Phèdre* de Pradon, était situé non loin de là, rue Mazarine, en face la rue Guénégaud. La *Phèdre* de Racine avait été jouée à l'Hôtel de Bourgogne.

1. Allusion à l'ignorance de Pradon (voir page 918, note 3), à qui ses ennemis prêtaient volontiers d'extraordinaires bévues.

2. *Nombreux*, c'est-à-dire qui ont du *nombre*. On désigne par ce mot de *nombre* (en latin *numeri*) l'harmonie qui résulte de l'arrangement des mots, en prose et en vers.

3. Boileau paraît s'excuser ici d'avoir parfois enjambé : 1° d'un hémistiche sur l'autre; 2° d'un vers sur le suivant. Nos auteurs modernes, qui ont varié de tant de façons le rythme de l'alexandrin, seraient plutôt tentés, au contraire, de lui reprocher d'avoir trop uniformément coupé ses vers après la sixième syllabe et fait coïncider la fin des vers avec celle de la phrase ou du membre de phrase.

ÉPITAPHE D'ARNAULD[1]

Au pied de cet autel de structure grossière,
Gît sans pompe, enfermé dans une vile bière,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit[2];
Arnauld, qui, sur la grâce instruit par Jésus-Christ[3],
Combattant pour l'Église, a, dans l'Église même,
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème.
Plein du feu qu'en son cœur souffla l'esprit divin,
Il terrassa Pélage[4], il foudroya Calvin[5],
De tous les faux docteurs confondit la morale[6].
Mais, pour fruit de son zèle, on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par leur noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté.
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
N'aurait jamais laissé ses cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici de son ouaille sainte
A ces loups dévorants n'avait caché les os.

(*Poésies diverses.*)

1. Antoine Arnauld (1612-1694), qui fut le plus ardent défenseur des doctrines jansénistes sur la grâce, dut s'exiler à plusieurs reprises; il fut enterré secrètement dans l'église Sainte-Catherine, à Paris.

2. Arnauld était, en effet, célèbre pour l'abondance de son érudition théologique.

3. *Par Jésus-Christ.* Entendez : qui suivait sur ce point la vraie doctrine du Christ. Boileau, on le sait, était loin d'être hostile aux doctrines jansénistes et à leurs défenseurs.

4. *Pélage*, moine breton du v^e^ siècle, qui soutint contre saint Augustin la doctrine hérétique de la prédominance du libre arbitre sur la grâce.

5. *Calvin.* Arnauld a beaucoup écrit contre les protestants.

6. Allusion aux casuistes, dont Pascal, dans ses *Provinciales*, et tout le parti janséniste combattirent les doctrines.

RACINE

(1639-1699

Né en 1639 à la Ferté-Milon, élevé en partie à Port-Royal, et destiné d'abord à la théologie, Jean Racine fait représenter, dès 1664, une première et médiocre tragédie, *la Thébaïde, ou les Frères ennemis*; la seconde, *Alexandre* (1665), est déjà bien supérieure. Son génie se révèle enfin avec *Andromaque* (1667); puis viennent l'amusante comédie des *Plaideurs* (1668) et six tragédies qui sont autant de chefs-d'œuvre : *Britannicus* (1669), *Bérénice* (1670), *Bajazet* (1672), *Mithridate* (1673), *Iphigénie en Aulide* (1674), *Phèdre* (1677). A cette époque, lassé des attaques de ses adversaires, de plus en plus préoccupé de son salut et de ce qu'il doit à Dieu, se consacrant aussi aux devoirs nouveaux que lui crée son mariage (1677), il renonce au théâtre. Toutefois, à la prière de Mme de Maintenon, il fait représenter, à Saint-Cyr, *Esther* (1689), et, dans les appartements du roi, *Athalie* (1691), la plus originale de ses productions. — Le théâtre de Racine nous offre le modèle le plus accompli de la tragédie française classique, et l'on chercherait vainement quelle sorte de mérite, le genre une fois admis, avec ses règles et ses conventions, a manqué à ce grand homme : propriété du style, souplesse de la versification, juste ordonnance d'une intrigue qui naît, sans incident parasite, sans coup de théâtre, du choc même des passions, naturel et profondeur dans la peinture des caractères les plus complexes. Les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, ainsi que les quatre *Cantiques spirituels* qu'il publia en 1694, assurent encore à Racine un rang élevé parmi les poètes lyriques de la France. Ses épigrammes, ainsi que quelques-uns de ses écrits en prose, décèlent l'esprit le plus fin, le plus aiguisé, parfois le plus mordant. Il avait été, avec Boileau, nommé historiographe du roi et s'était occupé d'amasser des matériaux pour écrire l'histoire du règne de Louis XIV; mais tout périt dans un incendie, à l'exception de quelques fragments. — Racine mourut en 1699 et fut enterré à Port-Royal [1].

1. Nous suivons l'édition de M. Paul Mesnard (collection des *Grands Écrivains de la France*).

MONIME ET MITHRIDATE[1]

I

MITHRIDATE.

Enfin j'ouvre les yeux, et je me fais justice.
C'est faire à vos beautés un triste sacrifice,
Que de vous présenter, Madame, avec ma foi,
Tout l'âge et le malheur que je traîne avec moi.
Jusqu'ici la fortune et la victoire mêmes
Cachaient mes cheveux blancs sous trente diadèmes.
Mais ce temps-là n'est plus. Je régnais, et je fuis[2].
Mes ans se sont accrus; mes honneurs sont détruits;
Et mon front, dépouillé d'un si noble avantage,
Du temps, qui l'a flétri, laisse voir tout l'outrage.
D'ailleurs mille desseins[3] partagent mes esprits :
D'un camp prêt à partir vous entendez les cris;
Sortant de mes vaisseaux, il faut que j'y remonte.
Quel temps pour un hymen qu'une fuite si prompte,
Madame ! Et de quel front vous unir à mon sort,
Quand je ne cherche plus que la guerre et la mort ?
Cessez pourtant, cessez de prétendre à Pharnace[4];
Quand je me fais justice, il faut qu'on se la fasse.

1. Mithridate, roi de Pont, veut, quoique d'un âge déjà avancé, épouser Monime, jeune fille grecque. Celle-ci a accepté cette union par respect pour l'ordre de son père. Elle aime pourtant Xipharès, l'un des fils de Mithridate : mais elle ne l'aurait jamais laissé paraître, si Mithridate, par une ruse indigne, qu'on va voir se développer dans la scène que nous citons, et qu'on a comparée à celle qu'emploie Harpagon dans *l'Avare* de Molière (acte IV, sc. III) pour arracher à son fils l'aveu de son amour, ne se rendait maître de ce secret.

2. *Je fuis*, à la suite de la défaite que lui avait fait essuyer Pompée (66), qui avait pris, après Lucullus, le commandement des armées romaines.

3. *Mille desseins*. Mithridate les a exposés à ses fils dans une scène précédente, que nous citons dans le volume consacré à la classe de quatrième.

4. *Pharnace*. Mithridate feint de croire que Monime aime son fils Pharnace, l'ami et le protégé des Romains : en la forçant à le nier, il espère l'amener à avouer son amour pour Xipharès, frère de Pharnace.

Je ne souffrirai point que ce fils odieux,
Que je viens pour jamais de bannir de mes yeux,
Possédant une amour[1] qui me fut déniée,
Vous fasse des Romains devenir l'alliée.
Mon trône vous est dû. Loin de m'en repentir,
Je vous y place même avant que de partir,
Pourvu que vous vouliez qu'une main qui m'est chère
Un fils, le digne objet de l'amour de son père,
Xipharès, en un mot, devenant votre époux,
Me venge de Pharnace, et m'acquitte envers vous.

MONIME.

Xipharès ! lui, Seigneur ?

MITHRIDATE.

Oui, lui-même, Madame.
D'où peut naître à ce nom le trouble de votre âme ?
Contre un si juste choix qui peut vous révolter ?
Est-ce quelque mépris qu'on ne puisse dompter ?
Je le répète encor : c'est un autre moi-même,
Un fils victorieux, qui me chérit, que j'aime,
L'ennemi des Romains, l'héritier et l'appui
D'un empire et d'un nom qui va renaître en lui;
Et quoi que votre amour ait osé se promettre,
Ce n'est qu'entre ses mains que je puis vous remettre.

MONIME.

Que dites-vous ? O ciel ! Pourriez-vous approuver....
Pourquoi, Seigneur, pourquoi voulez-vous m'éprouver ?
Cessez de tourmenter une âme infortunée.
Je sais que c'est à vous que je fus destinée;
Je sais qu'en ce moment, pour ce nœud solennel,
La victime, Seigneur, nous attend à l'autel.
Venez.

1. *Une amour.* Féminin dans l'ancienne langue française, puis regardé comme masculin (*amor* étant masculin en latin) par les grammairiens du XVI^e^ siècle, *amour* a été employé avec les deux genres au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. Aujourd'hui il est masculin ou féminin au pluriel; au singulier il est masculin, quoique les poètes l'emploient quelquefois encore comme féminin.

MITHRIDATE.

Je le vois bien : quelque effort que je fasse,
Madame, vous voulez vous garder à Pharnace.
Je reconnais toujours vos injustes mépris ;
Ils ont même passé sur mon malheureux fils.

MONIME.

Je le méprise[1] !

MITHRIDATE.

Hé bien! n'en parlons plus, Madame.
Continuez : brûlez d'une honteuse flamme.
Tandis qu'avec mon fils je vais, loin de vos yeux,
Chercher au bout du monde un trépas glorieux,
Vous cependant ici servez[2] avec son frère,
Et vendez aux Romains le sang de votre père[3].
Venez. Je ne saurais mieux punir vos dédains,
Qu'en vous mettant moi-même en ses serviles mains[4] ;
Et sans plus me charger du soin de votre gloire,
Je veux laisser de vous jusqu'à votre mémoire[5].
Allons, Madame, allons. Je m'en vais vous unir.

MONIME.

Plutôt de mille morts dussiez-vous me punir !

MITHRIDATE.

Vous résistez en vain, et j'entends votre fuite[6].

MONIME.

En quelle extrémité, Seigneur, suis-je réduite ?

1. *Je le méprise.* L'intonation doit donner à ces mots leur véritable sens : « Mes mépris, dites-vous ! Quoi ! vous prétendez que je méprise Xipharès ! » Mais Mithridate feint de ne pas entendre la protestation de la jeune femme.

2. *Servez*, soyez l'esclave des Romains, vivez en gardant à leur égard une soumission servile.

3. *Vendez le sang de votre père.* Au lieu de venger la mort de votre père immolé par les Romains (voir *Mithridate*, acte I, sc. III, vers 260 et suiv.), oubliez ce forfait : et que les Romains payent de leur amitié et de leur protection votre criminelle indifférence.

4. *Ses mains*, les mains de Pharnace.

5. *Laisser de vous jusqu'à votre mémoire*, perdre même votre souvenir.

6. *J'entends votre fuite.* Je comprends, je pénètre la feinte par laquelle vous cherchez à échapper à cette discussion.

Mais enfin je vous crois, et je ne puis penser
Qu'à feindre si longtemps vous puissiez vous forcer.
Les Dieux me sont témoins qu'à vous plaire bornée
Mon âme à tout son sort s'était abandonnée.
Mais si quelque faiblesse avait pu m'alarmer [1],
Si de tous ses efforts mon cœur a dû s'armer,
Ne croyez point, Seigneur, qu'auteur de mes alarm
Pharnace m'ait jamais coûté les moindres larmes.
Ce fils victorieux que vous favorisez,
Cette vivante image en qui vous vous plaisez,
Cet ennemi de Rome, et cet autre vous-même,
Enfin ce Xipharès que vous voulez que j'aime....

MITHRIDATE.

Vous l'aimez?

MONIME.

Si le sort ne m'eût donnée à vous,
Mon bonheur dépendait de l'avoir pour époux.
Avant que votre amour m'eût envoyé ce gage [2],
Nous nous aimions.... Seigneur, vous changez de visage.

MITHRIDATE.

Non, Madame. Il suffit. Je vais vous l'envoyer,
Allez. Le temps est cher. Il le faut employer.
Je vois qu'à m'obéir vous êtes disposée.
Je suis content.

MONIME, en s'en allant.

O ciel! me serais-je abusée?

MITHRIDATE [3].

Ils s'aiment. C'est ainsi qu'on se jouait de nous.
Ah! fils ingrat. Tu vas me répondre pour tous [4].

1. Si j'avais pu craindre de me laisser aller à quelque faiblesse.
2. *Ce gage*, le bandeau royal, envoyé à Monime par Mithridate, comme une sorte de signe des fiançailles.
3. *Mithridate*. Il est resté seul en scène.
4. Tu seras responsable, tu payeras pour tous ceux qui m'outragent

Tu périras. Je sais combien ta renommée
Et tes fausses vertus ont séduit mon armée.
Perfide, je te veux porter des coups certains :
Il faut, pour te mieux perdre, écarter les mutins,
Et faisant à mes yeux partir les plus rebelles,
Ne garder près de moi que des troupes fidèles.
Allons. Mais, sans montrer un visage offensé,
Dissimulons encor, comme j'ai commencé.

(*Mithridate*, acte III, sc. v et vi.)

II

MITHRIDATE.

Allons, Madame, allons. Une raison secrète
Me fait quitter ces lieux et hâter ma retraite[1],
Tandis que mes soldats, prêts à suivre leur roi,
Rentrent dans mes vaisseaux pour partir avec moi,
Venez, et qu'à l'autel ma promesse accomplie
Par des nœuds éternels l'un à l'autre nous lie.

MONIME.

Nous, Seigneur?

MITHRIDATE.

Quoi! Madame, osez-vous balancer?

MONIME.

Et ne m'avez-vous pas défendu d'y penser[2]?

MITHRIDATE.

J'eus mes raisons alors : oublions-les, Madame.
Ne songez maintenant qu'à répondre à ma flamme.
Songez que votre cœur est un bien qui m'est dû.

MONIME.

Hé! pourquoi donc, Seigneur, me l'avez-vous rendu?

1. *Hâter ma retraite.* Allusion au dessein qu'il a formé d'aller attaquer les Romains à Rome, et qu'il ne veut pas dévoiler à Monime d'une manière plus explicite.

2. *Ne m'avez-vous pas défendu d'y penser?* Lorsqu'il a feint, pour l'éprouver, de vouloir l'unir à Xipharès (voir le fragment précédent).

MITHRIDATE.

Quoi? pour un fils ingrat toujours préoccupée,
Vous croiriez....

MONIME.

Quoi! Seigneur, vous m'auriez donc trompée[1]?

MITHRIDATE.

Perfide! il vous sied bien de tenir ce discours,
Vous qui, gardant au cœur d'infidèles amours,
Quand je vous élevais au comble de la gloire,
M'avez des trahisons préparé la plus noire!
Ne vous souvient-il plus, cœur ingrat et sans foi,
Plus que tous les Romains conjuré contre moi,
De quel rang glorieux j'ai bien voulu descendre,
Pour vous porter au trône où vous n'osiez prétendre?
Ne me regardez point vaincu, persécuté :
Revoyez-moi vainqueur, et partout redouté.
Songez de quelle ardeur dans Éphèse[2] adorée,
Aux filles de cent rois je vous ai préférée ;
Et négligeant pour vous tant d'heureux alliés,
Quelle foule d'États je mettais à vos pieds.
Ah! si d'un autre amour le penchant invincible
Dès lors à mes bontés vous rendait insensible,
Pourquoi chercher si loin un odieux époux?
Avant que de partir, pourquoi vous taisiez-vous?
Attendiez-vous, pour faire un aveu si funeste,
Que le sort ennemi m'eût ravi tout le reste,
Et que, de toutes parts me voyant accabler,
J'eusse en vous le seul bien qui me pût consoler[3]?

1 *Vous m'auriez donc trompée?* Le feint étonnement que la jeune fille manifeste est le plus simple et le plus éloquent des reproches : il fait sentir à Mithridate combien la ruse qu'il a employée est indigne à la fois et d'elle et de lui. Et le roi comprend tout ce que renferment d'honnête indignation les paroles de Monime : car il ne peut plus se contenir, et s'emporte à la question qu'elle lui a posée.

2. *Éphèse*, ville d'Asie Mineure, que Racine donne pour patrie à Monime.

3. Remarquez combien de sentiments se succèdent dans l'âme de Mithridate : la colère, la fierté, la douleur enfin, car rien n'est plus douloureux et plus touchant que ces quatre derniers vers par lesquels ce

Cependant, quand je veux oublier cet outrage,
Et cacher à mon cœur cette funeste image,
Vous osez à mes yeux rappeler le passé,
Vous m'accusez encor, quand je suis offensé.
Je vois que pour un traître un fol espoir vous flatte.
A quelle épreuve, ô ciel, réduis-tu Mithridate?
Par quel charme secret laissé-je retenir
Ce courroux si sévère et si prompt à punir?
Profitez du moment que mon amour vous donne:
Pour la dernière fois, venez, je vous l'ordonne.
N'attirez point sur vous des périls superflus[1],
Pour un fils insolent que vous ne verrez plus.
Sans vous parer pour lui d'une foi qui m'est due,
Perdez-en[2] la mémoire aussi bien que la vue;
Et désormais sensible à ma seule bonté,
Méritez le pardon qui vous est présenté.

MONIME.

Je n'ai point oublié quelle reconnaissance,
Seigneur, m'a dû ranger sous votre obéissance.
Quelque rang où jadis soient montés mes aïeux,
Leur gloire de si loin n'éblouit point mes yeux[3].
Je songe avec respect de combien je suis née
Au-dessous des grandeurs d'un si noble hyménée;
Et, malgré mon penchant et mes premiers desseins[4]
Pour un fils, après vous le plus grand des humains,
Du jour que sur mon front on mit ce diadème,

vieux roi, ce conquérant, ce despote, naguère si cruel et si perfide, avoue à cette jeune femme qu'il attendait d'elle, et d'elle seule, une toute-puissante consolation, au milieu des revers qui l'accablent.

1. *Superflus*. Entendez : qui ne sauveraient pas ce fils insolent....

2. *En*. Nous avons déjà dit que l'on n'emploierait plus aujourd'hui le pronom *en* qu'en parlant des choses : mais au XVII^e^ siècle on l'employait également bien en parlant des personnes.

3. « Il est impossible de rappeler avec plus de délicatesse à Mithridate qu'en offrant le bandeau royal à Monime, il ne s'est point tant abaissé qu'il veut bien le dire. » (Bernardin.)

4. *Mon penchant et mes premiers desseins* Racine a eu soin (acte I, sc. 1) de nous dire que Xipharès et Monime se connaissaient déjà quand Mithridate ignorait jusqu'au nom de Monime.

Je renonçai, Seigneur, à ce prince, à moi-même.
Tous deux d'intelligence à nous sacrifier,
Loin de moi, par mon ordre, il courait m'oublier.
Dans l'ombre du secret ce feu s'allait éteindre;
Et même de mon sort je ne pouvais me plaindre,
Puisque enfin, aux dépens de mes vœux les plus doux,
Je faisais le bonheur d'un héros tel que vous.
Vous seul, Seigneur, vous seul, vous m'avez arrachée
A cette obéissance où[1] j'étais attachée;
Et ce fatal amour dont j'avais triomphé,
Ce feu que dans l'oubli je croyais étouffé,
Dont la cause à jamais s'éloignait de ma vue,
Vos détours l'ont surpris, et m'en ont convaincue.
Je vous l'ai confessé, je le dois soutenir.
En vain vous en pourriez perdre le souvenir;
Et cet aveu honteux, où vous m'avez forcée,
Demeurera toujours présent à ma pensée.
Toujours je vous croirais incertain de ma foi;
Et le tombeau, Seigneur, est moins triste pour moi
Que le lit d'un époux qui m'a fait cet outrage,
Qui s'est acquis sur moi ce cruel avantage,
Et qui, me préparant un éternel ennui[2],
M'a fait rougir d'un feu qui n'était pas pour lui[3].

1. *Où*, à laquelle. D'un emploi constant dans ce sens au XVII^e^ siècle. Nous avons vu plus haut :

Pour vous porter au trône *où* vous n'osiez prétendre.

Nous lirons plus bas :

Et cet aveu honteux, *où* vous m'avez forcée.

2. Le sens du mot *ennui*, comme celui de beaucoup d'autres mots (gêner, étonner, etc.), s'est affaibli. Il était très fort au XVII^e^ siècle. Racine dit encore dans *Britannicus* (acte V, sc. VIII) :

Pour accabler César d'un éternel ennui.

3. Il n'est pas un vers, pas un mot de cet admirable morceau sur lequel il n'y ait lieu de revenir par la réflexion. Qu'on prenne, par exemple, les quatre vers : « Je renonçai, Seigneur,... s'allait éteindre » ; qu'on en pèse chaque terme : on s'apercevra que jamais écrivain n'a exprimé plus de choses avec des mots plus simples.

MITHRIDATE.

C'est donc votre réponse? et, sans plus me complaire,
Vous refusez l'honneur que je voulais vous faire?
Pensez-y bien. J'attends, pour me déterminer.

MONIME.

Non, Seigneur, vainement vous croyez m'étonner[1].
Je vous connais : je sais tout ce que je m'apprête,
Et je vois quels malheurs j'assemble sur ma tête ;
Mais le dessein est pris : rien ne peut m'ébranler.
Jugez-en, puisque ainsi je vous ose parler,
Et m'emporte au delà de cette modestie
Dont jusqu'à ce moment je n'étais point sortie.
Vous vous êtes servi de ma funeste main
Pour mettre à votre fils un poignard dans le sein.
De ses feux innocents j'ai trahi le mystère ;
Et, quand il n'en perdrait que l'amour de son père,
Il en mourra, Seigneur. Ma foi ni mon amour
Ne seront point le prix d'un si cruel détour.
Après cela, jugez. Perdez une rebelle;
Armez-vous du pouvoir qu'on vous donna sur elle :
J'attendrai mon arrêt ; vous pouvez commander.
Tout ce qu'en vous quittant j'ose vous demander,
Croyez (à la vertu je dois cette justice)
Que je vous trahis seule, et n'ai point de complice;
Et que d'un plein succès vos vœux seraient suivis,
Si j'en croyais, Seigneur, les vœux de votre fils[2].

(*Mithridate*, acte IV, sc. IV.)

1. *M'étonner*, me frapper comme d'un coup de tonnerre, me frapper de terreur. Voir la note 2 de la page précédente.

2. Monime mérite une place à part entre toutes les jeunes héroïnes du théâtre de Racine : Hermione, Roxane, Ériphile sont des jeunes filles ou des jeunes femmes violentes et passionnées; Atalide, Iphigénie, Aricie sont des résignées, comme Bérénice, dont le caractère a pourtant quelque chose de plus fier et de plus royal, et Junie, dont l'amour pour Britannicus, jeune et délaissé, se fait par moments presque protecteur et maternel : Monime est remarquable entre toutes par cette fermeté sans raideur, ce courage sans ostentation, ce sentiment discret mais très net de sa dignité blessée qui s'allie si bien chez elle à une modestie, à une réserve, à une délicatesse vraiment virginales dans la pensée et dans l'expression.

PHÈDRE

PHÈDRE, ŒNONE, sa nourrice.

PHÈDRE.

N'allons point plus avant. Demeurons, chère Œnone.
Je ne me soutiens plus : ma force m'abandonne[1].
Mes yeux sont éblouis du jour que je revoi[2],
Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi.
Hélas!

(Elle s'assit[3].)

ŒNONE.

Dieux tout-puissants, que nos pleurs vous apaisent.

PHÈDRE.

Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent[4]!
Quelle importune main, en formant tous ces nœuds,
A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux?
Tout m'afflige et me nuit, et conspire à me nuire.

ŒNONE.

Comme on voit tous ses vœux l'un l'autre se détruire!
Vous-même, condamnant vos injustes desseins,
Tantôt à vous parer vous excitiez nos mains;
Vous-même, rappelant votre force première,
Vous vouliez vous montrer et revoir la lumière.
Vous la voyez, Madame; et prête à vous cacher,

1. Αἴρετέ μου δέμας· ὀρθοῦτε κάρα.
Λέλυμαι μελέων σύνδεσμα φίλων.

« Soutenez mon corps; relevez ma tête; mes membres s'affaissent et se brisent. » (Euripide, *Hippolyte*, vers 198 et 199.)

2. *Revoi*. Voir la note 1 de la page 182.

3. *S'assit*, pour *s'assied*. Cette forme, qui n'est plus en usage, était déjà condamnée par Vaugelas.

4. Βαρύ μοι κεφαλῆς ἐπίκρανον ἔχειν·
Ἄφελ'· ἀμπέτασον βόστρυχον ὤμοις.

« Ce voile sur ma tête est pesant; écarte-le; laisse ces boucles se répandre sur mes épaules. » (Euripide, *Hippolyte*, vers 201 et 202.)

Vous haïssez le jour que vous veniez chercher[1]?

PHÈDRE.

Noble et brillant auteur d'une triste famille,
Toi, dont ma mère[2] osait se vanter d'être fille,
Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois,
Soleil, je te viens voir pour la dernière fois.

ŒNONE.

Quoi? vous ne perdrez point cette cruelle envie?
Vous verrai-je toujours, renonçant à la vie,
Faire de votre mort les funestes apprêts?

PHÈDRE.

Dieux! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!
Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière,
Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière[3]?

1. Τόδε σοι φέγγος, λαμπρὸς ἔδ' αἰθήρ....
Δεῦρο γὰρ ἐλθεῖν πᾶν ἔπος ἦν σοι.
Τάχα δ' εἰς θαλάμους σπεύσεις τὸ πάλιν·
Ταχὺ γὰρ σφάλλει, κούδενὶ χαίρεις,
Οὐδέ σ' ἀρέσκει τὸ παρὸν, τὸ δ' ἀπὸν
Φίλτερον ἡγεῖ.

« La voici cette lumière, le voici ce brillant éclat du soleil.... C'était ici que vous demandiez instamment à venir ; et peut-être allez-vous vous hâter de rentrer dans votre appartement. A peine conçus, vos désirs vous trompent; rien ne vous cause de joie; ce que vous avez cesse de vous plaire; et il vous semble que vous aimez mieux ce que vous n'avez pas. » (Euripide, *Hippolyte*, vers 178–185.) — Sénèque (*Hippolyte*, 365-373) :

. . . . . Nil idem dubiæ placet.
. . . . . Attolli jubet,
Iterumque poni corpus; et solvi comas,
Rursusque fingi : semper impatiens sui,
Mutatur habitus. . . . . .

2. *Ma mère*, Pasiphaé, fille du Soleil.

3. Αἰαῖ·
Πῶς ἂν δροσερᾶς ἀπὸ κρηνῖδος
Καθαρῶν ὑδάτων πῶμ' ἀρυσαίμην;
Ὑπό τ' αἰγείροις ἔν τε κομήτῃ
Λειμῶνι κλιθεῖσ' ἀναπαυσαίμην...
Πέμπετέ μ' εἰς ὄρος. . . . . .
Λείας δέσποιν' Ἄρτεμι Λίμνας
Καὶ γυμνασίων τῶν ἱπποκρότων,
Εἴθε γενοίμαν ἐν σοῖς δαπέδοις,
Πώλους Ἐνέτας δαμαλιζομένα.

Hélas! que je voudrais me désaltérer dans les eaux pures d'une source

ŒNONE.

Quoi, Madame?

PHÈDRE

Insensée, où suis-je? et qu'ai-je dit?
Où laissé-je égarer mes vœux et mon esprit?
Je l'ai perdu : les Dieux m'en ont ravi l'usage.
Œnone, la rougeur me couvre le visage :
Je te laisse trop voir mes honteuses douleurs;
Et mes yeux, malgré moi, se remplissent de pleurs[1].

ŒNONE.

Ah! s'il vous faut rougir, rougissez d'un silence
Qui de vos maux encore aigrit la violence.
Rebelle à tous nos soins, sourde à tous nos discours,
Voulez-vous sans pitié laisser finir vos jours?
Quelle fureur les borne au milieu de leur course?
Quel charme ou quel poison en a tari la source?
Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux
Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux,
Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
Depuis que votre corps languit sans nourriture[2].

fraîche, me reposer couchée sous les peupliers, au milieu d'une prairie ombreuse! Conduisez-moi sur la montagne.... O Artémis, souveraine du sol uni de Limna et de la carrière où s'exercent les bruyants coursiers, que ne suis-je au milieu de tes plaines, domptant les chevaux de Paphlagonie! » (Euripide, *Hippolyte*, vers 208-231.)

1. Δύστανος ἐγὼ, τί ποτ' εἰργασάμην;
Ποῖ παρεπλάγχθην γνώμης ἀγαθῆς;
Ἐμάνην, ἔπεσον δαίμονος ἄτᾳ....
Μαῖα, πάλιν μου κρύψον κεφαλάν·
Αἰδούμεθα γὰρ τὰ λελεγμένα μοι.
Κρύπτε· κατ' ὄσσων δάκρυα βαίνει,
Καὶ ἐπ' αἰσχύνην ὄμμα τέτραπται.

« Malheureuse, qu'ai-je fait? où ai-je laissé s'égarer ma raison? Je suis folle; la malédiction d'une divinité m'a perdue.... Mère, cache encore mon visage; je rougis de ce que je viens de te dire. Cache-moi; les larmes tombent de mes yeux, et mon front se couvre de honte. » (Euripide, *Hippolyte*, vers 239-256.)

2. Dans Euripide également, le chœur ayant dit, en parlant de Phèdre (vers 274) :

Ὡς ἀσθενεῖ τε καὶ κατέζανται δέμ

« Comme son corps languit et s'est amaigri! »

A quel affreux dessein vous laissez-vous tenter[1]?
De quel droit sur vous-même osez-vous attenter?
Vous offensez les Dieux auteurs de votre vie;
Vous trahissez l'époux à qui la foi vous lie;
Vous trahissez enfin vos enfants malheureux,
Que vous précipitez sous un joug rigoureux.
Songez qu'un même jour leur ravira leur mère,
Et rendra l'espérance au fils de l'étrangère,
A ce fier ennemi de vous, de votre sang,
Ce fils qu'une Amazone[2] a porté dans son flanc,
Cet Hippolyte....

PHÈDRE.

Ah, Dieux!

ŒNONE.

Ce reproche vous touche.

PHÈDRE.

Malheureuse, quel nom est sorti de ta bouche?

ŒNONE.

Hé bien! votre colère éclate avec raison :
J'aime à vous voir frémir à ce funeste nom.
Vivez donc. Que l'amour, le devoir vous excite[3].

la Nourrice répond (vers 275) :

Πῶς δ' οὔ, τριταίαν οὖσ' ἄσιτος ἡμέραν.

« Comment s'en étonner? voici le troisième jour qu'elle reste sans nourriture. » — Sénèque (*Hippolyte*, 373-374) :

. . . . . Nulla jam Cereris subit
Cura, aut salutis....

1. *A quel affreux dessein....* Entendez : à quel affreux dessein permettez-vous de vous tenter?

2. *Une Amazone*, Antiope, reine des Amazones, de qui Thésée, avant d'épouser Phèdre, avait eu Hippolyte.

3. Τροφός. Ἀλλ' ἴσθι μέντοι (πρὸς τάδ' αὖθαδεστέρα
Γίγνου θαλάσσης), εἰ θανεῖ, προδοῦσα σοὺς
Παῖδας πατρῴων μὴ μεθέξοντας δόμων,
Μὰ τὴν ὕνασσαν ἱππίαν Ἀμαζόνα,
Ἣ σοῖς τέκνοισι δεσπότην ἐγείνατο
Νόθον, φρονοῦντα γνήσι', οἶσθά νιν καλῶς,

Vivez, ne souffrez pas que le fils d'une Scythe[1],
Accablant vos enfants d'un empire odieux,
Commande au plus beau sang de la Grèce et des Dieux.
Mais ne différez point : chaque moment vous tue.
Réparez promptement votre force abattue,
Tandis que de vos jours, prêts à se consumer,
Le flambeau dure encore, et peut se rallumer.

PHÈDRE.

J'en ai trop prolongé la coupable durée.

ŒNONE.

Quoi? de quelques remords êtes-vous déchirée?
Quel crime a pu produire un trouble si pressant?
Vos mains n'ont point trempé dans le sang innocent?

PHÈDRE.

Grâces au Ciel, mes mains ne sont point criminelles.
Plût aux Dieux que mon cœur fût innocent comme elles[2]!

Ἱππολυτον.

Φαίδρα. Οἴμοι.
Τροφός. Θιγγάνει σέθεν τόδε;
Φαίδρα. Ἀπώλεσάς με, ματαῖα, καί σε πρὸς θεῶν
Τοῦδ' ἀνδρὸς αὖθις λίσσομαι σιγᾶν πέρι.
Τροφός. Ὁρᾷς; φρονεῖς μὲν εὖ, φρονοῦσα δ' οὐ θέλεις
Παῖδάς τ' ὀνῆσαι καὶ σὸν ἐκσῶσαι βίον

« LA NOURRICE. Reste donc plus sourde à mes prières que les flots de la mer : mais sache bien que, si tu meurs, tu trahis tes enfants, qui n'auront point l'héritage paternel, j'en jure par cette reine guerrière, par cette Amazone, qui a mis au monde, pour qu'il devint le maître de tes enfants, ce bâtard, tout plein de l'orgueil d'un fils légitime (tu sais qui je veux dire), cet Hippolyte. — PHÈDRE. Grands Dieux! — LA NOURRICE. Cette parole te touche donc? — PHÈDRE. Tu me tues, ma mère! Je t'en conjure au nom des Dieux, ne prononce plus le nom de cet homme. — LA NOURRICE. Tu vois, tu as tout ton bon sens; et, malgré cela, tu refuses de veiller aux intérêts de tes enfants et de te sauver toi-même. » (Euripide, *Hippolyte*, vers 304-314.)

1. On plaçait généralement les Amazones en Asie Mineure, aux rives du Thermodon, mais on les regardait comme originaires de Scythie.

2. Τροφός. Ἁγνὰς μέν, ὦ παῖ, χεῖρας αἵματος φέρεις;
Φαίδρα. Χεῖρες μὲν ἁγναί, φρὴν δ' ἔχει μίασμά τι.

« LA NOURRICE. O ma fille, tes mains sont pures de sang. — PHÈDRE. Oui, mes mains sont pures; mais c'est mon âme qui a une tache. » (Euripide, *Hippolyte*, vers 316 et 317.)

ŒNONE.

Et quel affreux projet avez-vous enfanté
Dont votre cœur encor doive être épouvanté?

PHÈDRE.

Je t'en ai dit assez. Épargne-moi le reste.
Je meurs, pour ne point faire un aveu si funeste.

ŒNONE.

Mourez donc, et gardez un silence inhumain:
Mais pour fermer vos yeux cherchez une autre main.
Quoiqu'il vous reste à peine une faible lumière,
Mon âme chez les morts descendra la première.
Mille chemins ouverts y conduisent toujours[1],
Et ma juste douleur choisira les plus courts.
Cruelle, quand ma foi vous a-t-elle déçue?
Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçue?
Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté.
Réserviez-vous ce prix à ma fidélité?

PHÈDRE.

Quel fruit espères-tu de tant de violence?
Tu frémiras d'horreur si je romps le silence.

ŒNONE.

Et que me direz-vous, qui ne cède, grands Dieux!
A l'horreur de vous voir expirer à mes yeux[2]?

PHÈDRE.

Quand tu sauras mon crime, et le sort qui m'accable,
Je n'en mourrai pas moins, j'en mourrai plus coupable.

1. Virgile (*Énéide*, livre VI, 126):

Noctes atque dies patet atri janua Ditis.

2. Φαίδρα. Τί δρᾶς; βιάζει χειρὸς ἐξαρτωμένη;
Τροφός. Καὶ σῶν γε γονάτων, κοὐ μεθήσομαί ποτε.
Φαίδρα. Κάκ', ὦ τάλαινα, σοὶ τάδ', εἰ πεύσει, κακά.
Τροφός. Μεῖζον γὰρ ἢ σοῦ γ' ἀμπλακεῖν τί μοι κακόν;

« PHÈDRE. Que fais-tu? Quelle est cette violence? Tu t'attaches à ma main — LA NOURRICE. Oui, et à tes genoux aussi, et je ne te lâcherai plus — PHÈDRE. Infortunée, mon malheur deviendra le tien, si tu viens à le connaître. — LA NOURRICE. Et quel plus grand malheur peut-il m'arriver que de te perdre? » (Euripide, *Hippolyte*, vers 325-328.)

ŒNONE.

Madame, au nom des pleurs que pour vous j'ai versés,
Par vos faibles genoux que je tiens embrassés,
Délivrez mon esprit de ce funeste doute.

PHÈDRE.

Tu le veux. Lève-toi.

ŒNONE.

Parlez, je vous écoute[1].

PHÈDRE.

Ciel! que lui vais-je dire, et par où commencer?

ŒNONE.

Par de vaines frayeurs cessez de m'offenser.

PHÈDRE.

O haine de Vénus! O fatale colère!
Dans quels égarements l'amour jeta ma mère!

ŒNONE.

Oublions-les, Madame; et qu'à tout l'avenir
Un silence éternel cache ce souvenir.

PHÈDRE.

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée[2]!

ŒNONE.

Que faites-vous, Madame, et quel mortel ennui
Contre tout votre sang vous anime aujourd'hui?

1. Τροφός. Σιγῶμ' ἂν ἤδη· σὸς γὰρ οὐντεῦθεν λόγος.

« LA NOURRICE. Je veux me taire; c'est à toi désormais de parler. » (Euripide, *Hippolyte*, vers 336.)

2. Φαίδρα. Ὦ τλῆμον, οἷον, μῆτερ, ἠράσθης ἔρον,
Τροφός. Ὃν ἔσχε ταύρου, τέκνον, ἢ τί φῂς τόδε;
Φαίδρα. σύ τ', ὦ τάλαιν' ὄμαιμε, Διονύσου δάμαρ,
Τροφός. Τέκνον, τί πάσχεις; συγγόνους κακορροθεῖς;
Φαίδρα. τρίτη δ' ἐγὼ δύστηνος ὡς ἀπόλλυμαι.

« PHÈDRE. Mère infortunée, de quel amour tu as brûlé,... — LA NOURRICE Pour ce taureau, ô ma fille? est-ce là ce que tu veux dire? — PHÈDRE. Et toi, malheureuse sœur, épouse de Dionysos,... — LA NOURRICE. Ma fille, qu'as-tu? Veux-tu donc outrager ta famille? — PHÈDRE. Et moi, de quelle mortelle infortune je suis victime après vous deux! » (Euripide, *Hippolyte*, vers 337-341.)

PHÈDRE.

Puisque Vénus le veut, de ce sang déplorable
Je péris la dernière et la plus misérable[1].

ŒNONE

Aimez-vous?

PHÈDRE.

De l'amour j'ai toutes les fureurs.

ŒNONE.

Pour qui?

PHÈDRE.

Tu vas ouïr le comble des horreurs.
J'aime.... A ce nom fatal, je tremble, je frissonne.
J'aime....

ŒNONE.

Qui?

PHÈDRE.

Tu connais ce fils de l'Amazone,
Ce prince si longtemps par moi-même opprimé?

ŒNONE.

Hippolyte! Grands Dieux?

PHÈDRE.

C'est toi qui l'as nommé[2]!

ŒNONE.

Juste ciel! tout mon sang dans mes veines se glace.
O désespoir! ô crime! ô déplorable race!

1. Ainsi que le remarque Louis Racine, ce vers traduit exactement le vers 895 de l'*Antigone* de Sophocle :

Ὧν λοισθία 'γὼ καὶ κάκιστα δὴ μακρῷ
Κάτειμι . . . . . .

2. Τροφός. Τί φῄς; ἐρᾷς, ὦ τέκνον, ἀνθρώπων τίνος;
Φαίδρα. Ὅστις ποθ' οὗτός ἐσθ' ὁ τῆς Ἀμαζόνος....
Τροφός. Ἱππόλυτον αὐδᾷς;
Φαίδρα. Σοῦ τάδ', οὐκ ἐμοῦ κλύεις.

« LA NOURRICE. Que dis-tu? Qui donc aimes-tu, ma fille? — PHÈDRE. Quel qu'il soit, ce fils de l'Amazone.... — LA NOURRICE. C'est d'Hippolyte que tu veux parler? — PHÈDRE. C'est de ta bouche, non de la mienne, que ce nom est sorti. » (Euripide, *Hippolyte*, vers 350-352.

Voyage[1] infortuné! Rivage malheureux,
Fallait-il approcher de tes bords dangereux?

PHÈDRE.

Mon mal vient de plus loin. A peine au fils d'Égée
Sous les lois de l'hymen je m'étais engagée,
Mon repos, mon honneur semblait être affermi;
Athènes me montra mon superbe ennemi[2].
Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue;
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler;
Je sentis tout mon corps et transir et brûler[3];
Je reconnus Vénus et ses feux redoutables,
D'un sang qu'elle poursuit tourments inévitables[4].
Par des vœux assidus je crus les détourner :
Je lui bâtis un temple, et pris soin de l'orner[5];
De victimes moi-même à toute heure entourée,
Je cherchais dans leurs flancs ma raison égarée.

1. *Voyage* d'Athènes à Trézène en Argolide, où se passe l'action : Hippolyte y vivait auprès de son bisaïeul Pitthée.

2. C'est ce que raconte Vénus elle-même dans le prologue d'Euripide :

Ἐλθόντα γάρ νιν Πιτθέως ποτ' ἐκ δόμων,
Σεμνῶν ἐς ὄψιν καὶ τέλη μυστηρίων,
Πανδίονος γῆν, πατρὸς εὐγενὴς δάμαρ
Ἰδοῦσα Φαίδρα καρδίαν κατέσχετο
Ἔρωτι δεινῷ τοῖς ἐμοῖς βουλεύμασιν.

« Un jour qu'Hippolyte quitta la maison de Pitthée, pour venir dans la terre de Pandion assister au spectacle et aux cérémonies augustes des mystères, la noble épouse de son père, Phèdre, le vit, et un violent amour s'empara de son cœur par ma volonté. » (Euripide, *Hippolyte*, vers 24-28)

3. Ces quatre vers sont imités d'un fragment de Sapho, cité dans le *Traité du sublime* de Longin, dont Boileau avait publié une traduction trois ans avant *Phèdre*.

4. Sénèque (*Hippolyte*, vers 113) :

Fatale miseræ matris agnosco malum.

5. Il est parlé de ce temple dans le prologue d'Euripide (vers 29-33) :

Καὶ πρὶν μὲν ἐλθεῖν τήνδε γῆν Τροιζηνίαν,
Πέτραν παρ' αὐτὴν Παλλάδος, κατόψιον
Γῆς τῆσδε ναὸν Κύπριδος ἐγκαθείσατο,
Ἔρῶσ' ἔρωτ' ἔκδημον.

1. Avant d'arriver dans ce pays de Trézène, Phèdre, sur le rocher même

D'un incurable amour remèdes impuissants[1] !
En vain sur les autels ma main brûlait l'encens :
Quand ma bouche implorait le nom de la Déesse,
J'adorais Hippolyte; et le voyant sans cesse,
Même au pied des autels que je faisais fumer,
J'offrais tout à ce dieu que je n'osais nommer.
Je l'évitais partout. O comble de misère!
Mes yeux le retrouvaient dans les yeux de son père.
Contre moi-même enfin j'osai me révolter :
J'excitai mon courage à le persécuter.
Pour bannir l'ennemi dont j'étais idolâtre,
J'affectai les chagrins[2] d'une injuste marâtre;
Je pressai son exil, et mes cris éternels
L'arrachèrent du sein et des bras paternels.
Je respirais, Œnone; et depuis son absence,
Mes jours moins agités coulaient dans l'innocence.
Soumise à mon époux, et cachant mes ennuis,
De son fatal hymen je cultivais les fruits[3].
Vaines précautions! Cruelle destinée!
Par mon époux lui-même à Trézène amenée,
J'ai revu l'ennemi que j'avais éloigné :
Ma blessure trop vive aussitôt a saigné.
Ce n'est plus une ardeur dans mes veines cachée :
C'est Vénus toute entière[4] à sa proie attachée[5].

de Pallas, en un lieu d'où l'on aperçoit la terre où nous sommes, fit bâtir un temple à Cypris, monument de son amour pour un absent. »

1. Virgile (*Énéide*, IV, vers 63 et suivants) :

> . . . . . Pecudumque reclusis
> Pectoribus inhians, spirantia consulit exta,
> Heu vatum ignaræ mentes! Quid vota furentem,
> Quid delubra juvant? . . . . . .

2. *Chagrins*, humeur chagrine, malveillante.

3. *Je cultivais les fruits de son hymen*, j'élevais les enfants que j'avais eus de lui, Acamas et Démophon.

4. *Toute entière* est l'orthographe de toutes les éditions publiées du vivant de Racine. (Paul Mesnard.)

5. Horace (*Odes*, I, XIX, 9) :

> In me tota ruens Venus.

J'ai conçu pour mon crime une juste terreur;
J'ai pris la vie en haine, et ma flamme en horreur.
Je voulais en mourant prendre soin de ma gloire,
Et dérober au jour une flamme si noire :
Je n'ai pu soutenir tes larmes, tes combats;
Je t'ai tout avoué; je ne m'en repens pas,
Pourvu que de ma mort respectant les approches,
Tu ne m'affliges plus par d'injustes reproches,
Et que tes vains secours cessent de rappeler
Un reste de chaleur tout prêt à s'exhaler.

(*Phèdre*, acte I, sc. III.)

CANTIQUE SUR LES VAINES OCCUPATIONS DES GENS DU SIÈCLE [1]

(tiré de divers endroits d'Isaïe et de Jérémie [2])

Quel charme vainqueur du monde
Vers Dieu m'élève aujourd'hui ?
Malheureux l'homme qui fonde
Sur les hommes son appui [3] !
Leur gloire fuit, et s'efface
En moins de temps que la trace
Du vaisseau qui fend les mers,
Ou de la flèche rapide
Qui loin de l'œil qui la guide
Cherche l'oiseau dans les airs [4].

1. Ce cantique est le dernier du recueil des quatre cantiques spirituels qui sont la dernière production en vers de Racine. Il fut mis en musique par Lalande (1647-1726). — Le *siècle*, dans la langue théologique, veut dire, on le sait, le monde, la vie mondaine, par opposition à la vie religieuse.

2. Le livre de la *Sagesse*, les *Psaumes*, les *Évangiles* et la Prose *Lauda, Sion*, ont aussi fourni à Racine, on va le voir, quelques traits de ce cantique.

3. « Maudit l'homme qui se confie en l'homme. » (*Jérémie*, XVII, 5.)

4. Il faut observer comme le rythme rapide et à césure variée de ces vers de sept syllabes, dont deux sont entièrement monosyllabiques, sert

De la Sagesse immortelle
La voix tonne, et nous instruit[1].
« Enfants des hommes, dit-elle,
De vos soins quel est le fruit ?
Par quelle erreur, âmes vaines,
Du plus pur sang de vos veines
Achetez-vous si souvent,
Non un pain qui vous repaisse[2],
Mais une ombre qui vous laisse
Plus affamés que devant ?

« Le pain que je vous propose
Sert aux anges d'aliment[3] :
Dieu lui-même le compose
De la fleur de son froment.
C'est ce pain si délectable
Que ne sert point à sa table
Le monde que vous suivez.
Je l'offre à qui me veut suivre.
Approchez. Voulez-vous vivre ?
Prenez, mangez, et vivez[4]. »

O Sagesse, ta parole
Fit éclore l'univers[5],

bien à l'expression de la pensée. « Tout cela a passé... comme le vaisseau qui traverse les vagues et dont, après son passage, on ne peut trouver la trace.... Ou comme la flèche lancée vers son but.... » (*Sagesse*, v, 9, 10, 12.)

1. « La Sagesse ne crie-t-elle pas.... J'ai été établie depuis l'éternité. » (*Proverbes*, VIII, 1, 23.)

2. « Pourquoi dépensez-vous votre argent pour ne pas avoir de pain et votre peine pour ne pas être rassasiés ? » (Isaïe, LV, 2.)

3. Souvenir de la prose *Lauda, Sion* : « Un pain vivant et qui donne la vie vous est aujourd'hui proposé.... Voici le pain des anges. »

4. C'est le texte de l'Évangile : « Qui aura mangé de ce pain vivra éternellement. » (S. Jean, VI, 52) ; et « Prenez et mangez. (S. Mathieu, XXVI, 21.)

5. « Je chantais devant Mme de Maintenon, dit Mlle d'Aumale, un cantique de Racine. Quand je fus à ces vers

O Sagesse, ta parole
Fit éclore l'univers,

elle parut dans l'admiration, jeta quelques larmes et me les fit répéter. » (La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon.* — Cité par M. Mesnard dans l'édition des *Grands Écrivains de la France.*)

Posa sur un double pôle
La terre au milieu des mers.
Tu dis, et les cieux parurent[1],
Et tous les astres coururent
Dans leur ordre se placer.
Avant les siècles tu règnes[2];
Et qui suis-je, que[3] tu daignes
Jusqu'à moi te rabaisser?

Le Verbe, image du Père,
Laissa son trône éternel,
Et d'une mortelle mère
Voulut naître homme et mortel.
Comme l'orgueil fut le crime
Dont il naissait la victime,
Il dépouilla sa splendeur,
Et vint pauvre et misérable,
Apprendre à l'homme coupable
Sa véritable grandeur.

L'âme heureusement captive
Sous ton joug trouve la paix,
Et s'abreuve d'une eau vive
Qui ne s'épuise jamais[4].
Chacun peut boire en cette onde :
Elle invite tout le monde[5];
Mais nous courons follement
Chercher des sources bourbeuses
Ou des citernes trompeuses
D'où l'eau fuit à tout moment[6].

(*Cantiques spirituels*, IV.)

1. C'est le sublime même de l'Écriture et la même simplicité. — Tout ce développement est librement imité de plusieurs endroits d'Isaïe et des discours de la Sagesse dans les *Proverbes* (chap. VIII).
2. « Dieu est notre roi avant les siècles. » (*Psaumes*, LXXIII, 12.)
3. *Que*, pour que.
4. Voir, pour l'idée, *Évangile de S. Jean*, IV, 14.
5. « Vous tous qui avez soif, venez : voici de l'eau. » (Isaïe, LV, 1.)
6. « Ils m'ont abandonnée, moi, la source d'eau vive, et ils se sont creusé

SUR L'*IPHIGÉNIE* DE LE CLERC

Entre Le Clerc et son ami Coras [1],
Tous deux auteurs rimants [2] de compagnie,
N'a pas longtemps sourdirent grands débats [3]
Sur le propos de son *Iphigénie*.
Coras lui dit : « La pièce est de mon cru. »
Le Clerc répond : « Elle est mienne, et non vôtre. »
Mais aussitôt que l'ouvrage a paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

(*Épigrammes*, IV.)

SUR L'*ASPAR* DE M. DE FONTENELLE [4]

L'ORIGINE DES SIFFLETS.

Ces jours passés, chez un vieil histrion [5],
Grand chroniqueur [6], s'émut en question [7]

des citernes, citernes crevassées qui ne peuvent retenir les eaux. » (*Jérémie*, II, 13.)

1. *Coras* (1630-1677) n'est plus guère connu que parce que Boileau (voir page 890, note 5) a cité, pour s'en moquer, son poème de *Jonas ou Ninive pénitente* (1663). — *Le Clerc* (1622-1691), qui a composé plusieurs tragédies, et qui fut membre de l'Académie française, est aujourd'hui tout à fait oublié. — Le singulier débat dont parle Racine dans sa spirituelle épigramme est entièrement de son invention. Le Clerc ne chercha nullement à renier son *Iphigénie* (1674) : au contraire, il établit dans la préface de cette tragédie qu'elle est tout entière de lui, sauf « une centaine de vers épars çà et là », qui sont de Coras.

2. *Rimants*. Nous écririons aujourd'hui *rimant*. Mais le XVII^e^ siècle ne connaissait pas la distinction que nous établissons entre le participe présent et l'adjectif verbal.

3. Sur les archaïsmes de ce vers, voir plus bas la note 7. — *Sourdirent* vient du verbe *sourdre*, qui signifie s'élever, et, comme *surgir*, vient de *surgere* : *sourdre* est la forme primitive d'origine populaire ; *surgir* est une forme savante, introduite plus tard dans la langue.

4. Sur Fontenelle, voir page 234. La tragédie *d'Aspar* fut représentée le 8 décembre 1680.

5. *Histrion*. Ce mot, adaptation du mot *histrio*, que les Romains avaient emprunté aux Étrusques, et qui signifie acteur, comédien, s'emploie le plus souvent en mauvaise part.

6. *Chroniqueur*. On dit bien *la chronique*, *les chroniques*, en parlant de « ce qui se débite de petites nouvelles courantes », mais on n'emploie guère *chroniqueur* pour désigner celui qui débite ces nouvelles. Ce mot désigne généralement les historiens primitifs, rédacteurs de *chroniques* (Froissart, par exemple), ou certains journalistes.

7 *S'émouvoir* se prend souvent impersonnellement Ex. : il s'émut une

Quand à Paris commença la méthode
De ces sifflets qui sont tant à la mode.
« Ce fut, dit l'un, aux pièces de Boyer[1]. »
Gens[2] pour Pradon[3] voulurent parier :
« Non, dit l'acteur, je sais toute l'histoire,
Que par degrés[4] je vais vous débrouiller :
Boyer apprit au parterre à bâiller;
Quant à Pradon, si j'ai bonne mémoire,
Pommes sur lui volèrent largement;
Or quand sifflets prirent commencement,
C'est (j'y jouais, j'en suis témoin fidèle),
C'est à l'*Aspar* du sieur[5] de Fontenelle. »

(*Épigrammes*, V.)

grande querelle. Le pronom sujet *il* est ici sous-entendu. Cette suppression était de règle devant les verbes impersonnels au XVI^e^ siècle. En écrivant « s'émut » au lieu de *il s'émut*, Racine donne donc un tour archaïque à sa phrase; c'était ce qu'on appelait le style *marotique* (du nom du poète Marot). De même on trouve plus loin des substantifs sujets sans article.

1. L'abbé Boyer, poète dramatique médiocre (1618-1698), auteur d'une tragédie de *Judith*, que Racine a ridiculisée dans une autre épigramme.

2. *Gens*, et, plus bas, *pommes*, *sifflets*. Suppression de l'article : nouvel archaïsme.

3. Pradon (1632-1698), poète tragique, que Boileau et Racine ont souvent attaqué : il est l'auteur de cette tragédie de *Phèdre et Hippolyte* qu'une cabale essaya, pendant quelque temps, d'opposer à la *Phèdre* de Racine.

4. *Par degrés*, en suivant l'ordre de succession des faits.

5. *Sieur*, qui a donné *monsieur* et qui se rattache à la même racine que *seigneur* et *sire*, est néanmoins souvent employé dans une acception ironique et légèrement méprisante.

REGNARD

(1655-1709)

Né en 1655, mort en 1709, Jean-François Regnard, qui, de 1675 à 1683, parcourut la moitié de l'Europe et fut même quelque temps esclave à Alger, appartient par ses comédies à ce groupe intéressant d'auteurs comiques dont les pièces nous représentent fidèlement les changements qui s'accomplirent dans les mœurs sociales pendant les trente dernières années du règne de Louis XIV. Mais il n'a produit aucune œuvre qui puisse se comparer, pour l'âpreté satirique et la peinture sérieuse des caractères, avec le *Turcaret* de Le Sage[1], ou qui jette autant de lumière sur la société du temps que certaines pièces de Dancourt[2]. En revanche il a pour lui, avec l'aisance du dialogue et de la versification, une gaieté que rien ne déconcerte. C'est par ces qualités que brillent ses principales comédies, *le Joueur* (1696), où l'on trouve le caractère le plus approfondi qu'ait tracé Regnard, *le Distrait* (1697), *Démocrite* (1700), *les Folies amoureuses* (1704), *les Ménechmes* (1705), *le Légataire universel* (1708). Regnard a aussi écrit un assez grand nombre de farces pour les Comédiens Italiens[3] et publié une relation romanesque de ses voyages

1. Sur Le Sage, voir page 250.

2. Dancourt (1661-1725), qui fut comédien en même temps qu'auteur de comédies, a surtout excellé dans la peinture des bourgeois et des petites gens : il y déploie beaucoup de verve et d'aisance; mais on peut même louer comme une œuvre vraiment profonde son *Chevalier à la mode* (1687), comédie en cinq actes et en prose, qui, dans toute cette période qui va de Molière à Marivaux, ne le cède qu'à *Turcaret*.

3. Les Comédiens Italiens furent établis à Paris d'une manière permanente à partir de 1662. Quand l'ancienne troupe de Molière et celle de l'Hôtel de Bourgogne se réunirent pour constituer la Comédie Française (1680), les Italiens prirent pour eux la salle de l'Hôtel de Bourgogne. Dès lors s'établit entre les deux théâtres une sorte de rivalité, qui se termina tout d'un coup en 1697, quand les Italiens, pour des raisons qui ne sont pas bien éclaircies, se virent interdire de continuer leurs représentations, mais qui recommença aussitôt, les théâtres populaires de la Foire Saint-Laurent et de la Foire Saint-Germain ayant repris pour eux le répertoire et les traditions des Italiens.

DEUX ÉPOUX

Strabon a autrefois abandonné sa femme Cléanthis. Devenu valet du philosophe Démocrite, il la retrouve à Athènes, longtemps après. Mais les deux époux ne se reconnaissent pas, et, après une première conversation, ils se sont sentis charmés l'un de l'autre. Toutefois, avant d'engager leur parole, ils veulent savoir l'un et l'autre qui le hasard a mis ainsi sur leur chemin.

. . . . . .

CLÉANTHIS.

A quinze ans je me suis mariée ;
Mais, depuis le long temps que sans époux je vis,
Je ne saurais passer pour femme, à mon avis,
Ni pour veuve non plus, puisqu'en effet j'ignore
Si le mari que j'eus est mort, ou vit encore.

STRABON.

Ce discours, quoique abstrait, me paraît assez bon.
Je ne suis, comme vous, homme, veuf, ni garçon,
Et mon sort de tout point est si conforme au vôtre,
Qu'il semble que le ciel nous ait faits l'un pour l'autre [1].

CLÉANTHIS, à part.

Homme, veuf, ni garçon !

STRABON, à part.

Fille, femme, ni veuve !

CLÉANTHIS, à part.

Le cas est tout nouveau.

STRABON, à part.

L'aventure est très neuve [2],

(A Cléanthis.)

Depuis quand, s'il vous plaît, vivez-vous sans époux ?

1. Par une curieuse négligence, Regnard a fait suivre immédiatement ces deux vers à rime féminine de deux autres vers à rime également féminine.

2. *Le cas est tout nouveau.* — *L'aventure est très neuve.* On trouve souvent chez les auteurs comiques de ces vers ou de ces hémistiches qui s'opposent l'un à l'autre d'une manière plaisante. Regnard en particulier a souvent usé de ce procédé : ainsi, dans le premier dialogue de Cléanthis

CLÉANTHIS.

Depuis près de vingt ans je goûte un sort si doux.
J'avais pris un mari fourbe, plein d'injustices,
Qui d'aucune vertu ne rachetait ses vices,
Ivrogne, débauché, scélérat, ombrageux.
Pour sa mort je faisais tous les jours mille vœux ;
Enfin le ciel plus doux, touché de ma misère,
Lui fit naître en l'esprit un dessein salutaire :
Il partit, me laissant par bonheur sans enfants.

STRABON.

C'est tout comme chez nous. Depuis le même temps,
Inspiré par le ciel, je quittai ma patrie,
Pour fuir loin de ma femme, ou plutôt ma furie.
Jamais un tel démon ne sortit des enfers ;
C'était un vrai lutin, un esprit de travers,
Un vieux singe en malice, insolente, revêche,
Coquette, sans esprit, menteuse, pigrièche[1] ;
A la noyer, cent fois, je m'étais attendu ;
Mais je n'en ai rien fait, de peur d'être pendu.

CLÉANTHIS.

Cette femme vous est vraiment bien obligée !

et de Strabon. Après avoir échangé des compliments réciproques sur leur bonne tournure, ces deux personnages se sentent épris l'un de l'autre :

CLÉANTHIS, à part.
Si mon traître d'époux par bonheur était mort !
STRABON, à part.
Si ma méchante femme avait fini son sort !
CLÉANTHIS, à part.
Que je me serais fait un bonheur de lui plaire !
STRABON, à part.
Que nous aurions bientôt terminé notre affaire !
CLÉANTHIS.
Votre abord est si tendre et si persuasif....
STRABON.
Vous avez un aspect tellement attractif....
CLÉANTHIS.
Que d'un charme puissant on se sent ravir l'âme.
STRABON.
Qu'en vous voyant paraître aussitôt on se pâme.

1. On écrit ordinairement *pie-grièche*. *Grièche* est un vieux mot qui veut dire douloureux, méchant. *Pie-grièche* est, au sens propre, le nom d'une espèce de pies, et se prend, au figuré, dans le sens de femme acariâtre.

STRABON.

Bon ! tout autre que moi ne l'eût point ménagée ;
Elle aurait fait le saut[1].

CLÉANTHIS.

Et de grâce, en quels lieux
Aviez-vous épousé ce chef-d'œuvre des cieux?

STRABON.

Dans Argos.

CLÉANTHIS.

Dans Argos?

STRABON.

Où la fortune a-t-elle
Mis en vos mains l'époux d'un si rare modèle?

CLÉANTHIS

Dans Argos.

STRABON.

Dans Argos? Et, s'il vous plaît, quel nom
Portait ce cher époux?

CLÉANTHIS.

Il se nommait Strabon.

STRABON.

Strabon? Hai !

CLÉANTHIS.

Pourrait-on aussi, sans vous déplaire,
Savoir quel nom portait cette épouse si chère?

STRABON.

Cléanthis.

CLÉANTHIS.

Cléanthis! C'est lui !

STRABON.

C'est elle ! ô dieux!

CLÉANTHIS.

Ses traits n'en disent rien ; mais je le sens bien mieux
Au soudain changement qui se fait dans mon âme.

STRABON.

Madame, par hasard, n'êtes-vous point ma femme?

1. *Elle aurait fait le saut.* On l'aurait noyée.

CLÉANTHIS.

Monsieur, par aventure, êtes-vous mon époux?

STRABON.

Il faut que cela soit; car je sens que pour vous
Dans mon cœur tout à coup ma flamme est amortie,
Et fait en ce moment place à l'antipathie.

CLÉANTHIS.

Ah! te voilà donc, traître! Après un si long temps
Qui t'amène en ces lieux? Qu'est-ce que tu prétends?

STRABON.

M'en aller au plus tôt. Que ma surprise est forte!
Dis-moi, ma chère enfant, pourquoi n'es-tu pas morte?

CLÉANTHIS.

Pourquoi n'es-tu pas morte! Indigne scélérat,
Déserteur de ménage, et maudit renégat!
Pour t'arracher les yeux....

STRABON.

Ah! doucement, madame!
O pouvoir de l'hymen! quel retour en mon âme!

CLÉANTHIS.

Je ressentais pour lui les transports les plus doux :
Hélas! qu'allais-je faire? il était mon époux.
Va, fuis; que le démon, qui te prit en ton gîte
Pour t'amener ici, t'y remporte au plus vite:
Évite ma fureur, retourne dans tes bois.

STRABON.

Il ne vous faudra pas me le dire deux fois!
J'aime mieux être ermite, et brouter des racines,
Revoyager vingt ans, nu-pieds sur des épines,
Que de vivre avec vous. Adieu.

CLÉANTHIS.

Que je le hais!

STRABON.

Qu'elle est laide à présent, et qu'elle a l'air mauvais!

(*Les Œuvres de M. Regnard*, Paris, 1714 : *Démocrite*, acte IV, sc. VII.)

J.-B. ROUSSEAU

(1671-1741)

Né en 1671 à Paris, Jean-Baptiste Rousseau se fit d'abord connaître à la fois par des poésies légères et par des poésies religieuses, et donna sans succès quelques comédies au théâtre. Sa vanité et son humeur satirique et mordante lui attirèrent bien des ennemis, et, à la suite d'un procès en diffamation, sur les conclusions duquel on discute encore aujourd'hui, le poète dut s'exiler (1712). Il eut la consolation de trouver à l'étranger de puissants protecteurs, le comte du Luc, ambassadeur de France en Suisse, le prince Eugène à Vienne. Il n'en passa pas moins ses dernières années dans la misère, et, après avoir, une première fois refusé (1717), puis s'être vu refuser (1737), des lettres de rappel, qu'il était allé, cette seconde fois, solliciter lui-même subrepticement à Paris, il mourut à Bruxelles (1741). Les *épîtres* de Rousseau sont médiocres et ses *allégories* sans intérêt; on a trop vanté ses *épigrammes*, qui sont souvent moins légères qu'on ne le souhaiterait; mais ses quatre livres d'*odes* et ses *cantates* ont autrefois passé pour des modèles, quoique toute cette poésie lyrique manque d'originalité dans les développements, de couleur dans les tours et dans le vocabulaire et qu'on puisse même douter de la sincérité des sentiments qu'elle exprime [1].

POUR UNE PERSONNE CONVALESCENTE [2]

J'ai vu mes tristes journées
Décliner vers leur penchant;

1. Nous suivons l'édition qu'Eugène Manuel a donnée des *Œuvres lyriques* de Rousseau (Paris, 1852).

2. « On lit dans Isaïe (ch. XXXVIII,) qu'Ézéchias, roi de Juda (723-694), qui rétablit le culte du vrai Dieu, étant tombé malade, Dieu, touché de ses prières, lui accorda encore quinze ans de vie. Isaïe lui-même vint lui annoncer cette faveur divine. Ézéchias, guéri, composa le cantique conservé par Isaïe et imité par Rousseau. » (E. MANUEL.) — Voici la traduction des passages de ce cantique qu'on retrouve dans l'ode du poète français : « J'ai dit : au midi de mes jours, j'arriverai aux portes de l'enfer. — J'ai cherché le reste de mes années.... — La trame de ma vie a été coupée par celui qui l'a tissue.... — Comme un lion, il a brisé tous mes os.... — Comme le petit de l'hirondelle, je crierai.... — Mais toi, tu m'as ranimé.... — Car

Au midi de mes années
Je touchais à mon couchant :
La Mort, déployant ses ailes,
Couvrait d'ombres éternelles
La clarté dont je jouis;
Et, dans cette nuit funeste,
Je cherchais en vain le reste
De mes jours évanouis[1].

Grand Dieu, votre main réclame
Les dons que j'en ai reçus;
Elle vient couper la trame
Des jours qu'elle m'a tissus[2];
Mon dernier soleil se lève,
Et votre souffle m'enlève
De la terre des vivants,
Comme la feuille séchée,
Qui, de sa tige arrachée,
Devient le jouet des vents.

Comme un lion plein de rage,
Le mal a brisé mes os;
Le tombeau m'ouvre un passage
Dans ses lugubres cachots.
Victime faible et tremblante,
A cette image sanglante,
Je soupire nuit et jour;
Et, dans ma crainte mortelle,

ce n'est pas l'enfer qui te confessera, ce n'est pas la mort qui te louera. — C'est l'homme, l'homme vivant qui seul te confessera, comme je le fais moi-même aujourd'hui.... »

1. « Voici le morceau le plus touchant qu'ait fait Rousseau, le seul touchant peut-être.... Le cantique d'Ezéchias a été souvent traduit, avant comme après Rousseau; mais nul n'a su s'approprier à ce point le sentiment qui remplit le texte; nul n'a su trouver cette facile harmonie et cette belle langue de la douleur. » (E. Manuel.)

2. *Tissus*. Le vieux verbe *tistre* a été remplacé dans le français moderne par *tisser*, mais son participe passé *tissu* s'est conservé : il s'emploie comme *tissé*, dans le sens propre, et l'on ne peut employer que lui au sens figuré.

Je suis comme l'hirondelle
Sous les griffes du vautour.

Ainsi de cris et d'alarmes
Mon mal semblait se nourrir;
Et mes yeux, noyés de larmes,
Étaient lassés de s'ouvrir.
Je disais à la nuit sombre :
« O nuit, tu vas dans ton ombre
M'ensevelir pour toujours! »
Je redisais à l'aurore :
« Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes jours! »

Mon âme est dans les ténèbres,
Mes sens sont glacés d'effroi :
Écoutez mes cris funèbres,
Dieu juste, répondez-moi.
Mais enfin sa main propice[1]
A comblé le précipice
Qui s'entr'ouvrait sous mes pas;
Son secours me fortifie,
Et me fait trouver la vie
Dans les horreurs du trépas.

Seigneur, il faut que la terre
Connaisse en moi vos bienfaits;
Vous ne m'avez fait la guerre
Que pour me donner la paix.
Heureux l'homme à qui la grâce
Départ ce don efficace[2],
Puisé dans ses saints trésors;
Et qui, rallumant sa flamme[3],

1. *Mais enfin sa main propice.* Ici commence le développement de la nouvelle idée (le retour à la santé) qui forme la seconde partie de l'ode : il est assez remarquable que cette seconde partie commence au milieu d'une strophe.

2. *Efficace* est l'expression propre dont se servent les théologiens.

3. *Rallumant sa flamme.* Peu clair. Il faut entendre sans doute : ranimant l'ardeur de sa foi.

Trouve la santé de l'âme
Dans les souffrances du corps !

C'est pour sauver la mémoire
De vos immortels secours ;
C'est pour vous, pour votre gloire,
Que vous prolongez nos jours.
Non, non, vos bontés sacrées
Ne seront point célébrées
Dans l'horreur des monuments[1] ;
La Mort, aveugle et muette,
Ne sera point l'interprète
De vos saints commandements.

Mais ceux qui de sa menace,
Comme moi, sont rachetés,
Annonceront à leur race
Vos célestes vérités.
J'irai, Seigneur, dans vos temples
Réchauffer par mes exemples
Les mortels les plus glacés[2],
Et, vous offrant mon hommage,
Leur montrer l'unique usage
Des jours que vous leur laissez.

(*Odes*, livre I, ode x.)

1. *Monuments.* Le mot latin d'où vient le mot *monument* se rattache lui-même à un verbe qui veut dire *avertir*. Un monument, c'est donc ce qui avertit, ce qui fait souvenir. Le mot était très employé encore au XVII^e siècle dans le sens de *tombeau*.

2. Le mouvement de la phrase rachète peut-être ce que cette métaphore a assurément de commun et ce que ces deux vers ont de prosaïque.

CRÉBILLON

(1674-1762)

Né en 1674 à Dijon, mort en 1762, Prosper Jolyot de Crébillon remporta son premier grand succès en 1705 avec une tragédie d'*Idoménée*. Il fut heureux encore avec *Atrée et Thyeste* (1707), *Électre* (1709), *Rhadamiste et Zénobie* (1711). Ses autres tragédies parurent plus faibles, *Xerxès* (1714), *Sémiramis* (1717), *Pyrrhus* (1726); celles qu'il donna beaucoup plus tard, dans sa vieillesse, et que d'indiscrets admirateurs eurent le tort de vouloir opposer aux pièces de Voltaire, *Catilina* (1742), *le Triumvirat* (1754), sont aussi bien médiocres. Dans ses meilleures tragédies, Crébillon a affecté de traiter des sujets plus terribles que touchants. Mais, moins hardi et moins original que Voltaire, il ne songea même pas à laisser de côté ces scènes romanesques et toutes de convention qui sont la partie caduque de nos tragédies classiques; elles semblent pourtant d'autant plus déplacées dans ses pièces, que ses héros de prédilection sont d'ailleurs plus farouches. Ajoutons que le style de Crébillon manque d'élégance et de précision, et sa versification d'aisance et de couleur. Mais c'est à juste titre qu'on admire chez lui le mouvement dramatique de quelques scènes et le dessin de quelques caractères[1].

RHADAMISTHE ET ZÉNOBIE

ZÉNOBIE[2].

Seigneur, est-il permis à des infortunées,
Qu'au joug d'un fier tyran le sort tient enchaînées,

1. Nous suivons l'édition des œuvres de Crébillon imprimée à Paris, à l'Imprimerie royale, en 1750

2. Zénobie, fille du roi d'Arménie Mithridate, a épousé Rhadamisthe, fils du roi d'Ibérie, Pharasmane. Mais, après une suite de querelles et de parjures, auxquels il a voulu mettre fin, Rhadamisthe a détrôné et tué son beau-père. Poursuivi lui-même, il s'est enfui, après avoir noyé sa femme, qu'il aimait d'un amour sauvage et jaloux, pour qu'elle ne tombât pas vivante aux mains de ses ennemis. — Dix ans se sont écoulés : Zénobie a été sauvée, et elle vit, sans s'être fait reconnaître, à la cour de son beau-

D'oser avoir recours, dans la honte des fers,
A ces mêmes Romains, maîtres de l'univers?
En effet quel emploi pour ces maîtres du monde[1]
Que le soin d'adoucir ma misère profonde!
Le Ciel qui soumit tout à leurs augustes lois....

RHADAMISTHE. [voix.

Que vois-je? Ah, malheureux! Quels traits! Quel son de
Justes dieux! quel objet offrez-vous à ma vue?

ZÉNOBIE.

D'où vient, à mon aspect, que votre âme est émue,
Seigneur?

RHADAMISTHE.

Ah! si ma main n'eût pas privé du jour....

ZÉNOBIE.

Qu'entends-je? Quels regrets! Et que vois-je à mon tour?
Triste ressouvenir! je frémis, je frissonne.
Où suis-je? et quel objet! La force m'abandonne.
Ah! Seigneur, dissipez mon trouble et ma terreur:
Tout mon sang s'est glacé jusqu'au fond de mon cœur.

RHADAMISTHE.

Ah! je n'en doute plus au transport qui m'anime.
Ma main, n'as-tu commis que la moitié du crime?
Victime d'un cruel contre vous conjuré,
Triste objet d'un amour jaloux, désespéré,
Que ma rage a poussé jusqu'à la barbarie,
Après tant de fureurs, est-ce vous, Zénobie?

ZÉNOBIE.

Zénobie! ah, grands dieux! Cruel, mais cher époux,
Après tant de malheurs, Rhadamisthe, est-ce vous?

père, aimée à la fois de Pharasmane, qu'elle n'aime pas, et du second fils de ce roi, Arsame, avec lequel elle voudrait fuir. Cependant Rhadamisthe, lui aussi, a été sauvé par les Romains, et c'est comme ambassadeur de l'empereur Néron qu'il s'est présenté à la cour de son père. Personne ne soupçonne encore qui il est véritablement : Zénobie vient le trouver pour lui demander de la prendre, avec sa confidente Phénice, sous sa protection.

1. *Maîtres du monde*, et, au vers précédent, *maîtres de l'univers* : c'est une de ces négligences trop fréquentes chez Crébillon.

RHADAMISTHE.

Se peut-il que vos yeux le puissent méconnaître?
Oui, je suis ce cruel, cet inhumain, ce traître,
Cet époux meurtrier : plût au ciel qu'aujourd'hui
Vous eussiez oublié ses crimes avec lui !
O dieux, qui la rendez à ma douleur mortelle,
Que ne lui rendez-vous un époux digne d'elle!
Par quel bonheur le ciel, touché de mes regrets,
Me permet-il encor de revoir tant d'attraits?
Mais, hélas ! se peut-il qu'à la cour de mon père
Je trouve dans les fers une épouse si chère?
Dieux ! n'ai-je pas assez gémi de mes forfaits,
Sans m'accabler encor de ces tristes objets?
O de mon désespoir victime trop aimable,
Que tout ce que je vois rend votre époux coupable !
Quoi ! vous versez des pleurs?

ZÉNOBIE.

Malheureuse ! et comment
N'en répandrais-je pas en ce fatal moment?
Ah, cruel ! plût aux dieux que ta main ennemie
N'eût jamais attenté qu'aux jours de Zénobie[1] !
Le cœur, à ton aspect, désarmé de courroux,
Je ferais mon bonheur de revoir mon époux ;
Et l'amour, s'honorant de ta fureur jalouse,
Dans tes bras avec joie eût remis ton épouse.
Ne crois pas cependant que, pour toi sans pitié,
Je puisse te revoir avec inimitié[2].

RHADAMISTHE.

Quoi ! loin de m'accabler, grands dieux ! c'est Zénobie
Qui craint de me haïr, et qui s'en justifie!

1. *Qu'aux jours de Zénobie*, allusion à la mort de Mithridate, père de Zénobie.

2. *Avec inimitié*. Zénobie est un des plus beaux types d'épouse qu'il y ait au théâtre, et c'est avec raison qu'en admirant sa vertu, faite tout ensemble de bon sens, de douceur et d'énergie, on l'a comparée à deux caractères de femmes les plus achevés de notre théâtre classique, la Pauline de Corneille et la Monime de Racine.

Ah! punis-moi plutôt; ta funeste bonté,
Même en me pardonnant, tient de ma cruauté.
N'épargne point mon sang, cher objet que j'adore;
Prive-moi du bonheur de te revoir encore.

(Il se jette à ses genoux.)

Faut-il, pour t'en presser, embrasser tes genoux?
Songe au prix de quel sang je devins ton époux.
Jusques à mon amour, tout veut que je périsse.
Laisser le crime en paix, c'est s'en rendre complice.
Frappe; mais souviens-toi que, malgré ma fureur,
Tu ne sortis jamais un moment de mon cœur;
Que, si le repentir tenait lieu d'innocence,
Je n'exciterais plus ni haine, ni vengeance;
Que, malgré le courroux qui te doit animer,
Ma plus grande fureur fut celle de t'aimer.

ZÉNOBIE.

Lève-toi; c'en est trop : puisque je te pardonne,
Que servent les regrets où ton cœur s'abandonne?
Va, ce n'est pas à nous que les dieux ont remis
Le pouvoir de punir de si chers ennemis.
Nomme-moi les climats où tu souhaites vivre;
Parle, dès ce moment je suis prête à te suivre,
Sûre que les remords qui saisissent ton cœur
Naissent de ta vertu plus que de ton malheur;
Heureuse, si pour toi les soins de Zénobie
Pouvaient un jour servir d'exemple à l'Arménie,
La rendre comme moi soumise à ton pouvoir,
Et l'instruire du moins à suivre son devoir!

RHADAMISTE.

Juste ciel! se peut-il que des nœuds légitimes
Avec tant de vertus unissent tant de crimes?
Que l'hymen associe au sort d'un furieux
Ce que de plus parfait firent naître les dieux?
Quoi! tu peux me revoir, sans que la mort d'un père,
Sans que mes cruautés ni l'amour de mon frère[1],

1. *Mon frère*, Arsame. Voir la note 2 de la page 928.

Ce prince, cet amant si grand, si généreux,
Te fassent détester un époux malheureux !
Et je puis me flatter qu'insensible à sa flamme,
Tu dédaignes les vœux du vertueux Arsame ?
Que dis-je ? trop heureux que pour moi, dans ce jour,
Le devoir dans ton cœur me tienne lieu d'amour [1].

ZÉNOBIE.

Calme les vains soupçons dont ton âme est saisie,
Ou cache-m'en du moins l'indigne jalousie ;
Et souviens-toi qu'un cœur qui peut te pardonner
Est un cœur que sans crime on ne peut soupçonner.

RHADAMISTHE.

Pardonne, chère épouse, à mon amour funeste ;
Pardonne des soupçons que tout mon cœur déteste.
Plus ton barbare époux est indigne de toi,
Moins tu dois t'offenser de son injuste effroi.
Rends-moi ton cœur, ta main, ma chère Zénobie,
Et daigne dès ce jour me suivre en Arménie ;
César m'en a fait roi : viens me voir désormais
A force de vertus effacer mes forfaits.
Hiéron [2] est ici : c'est un sujet fidèle ;
Nous pouvons confier notre fuite à son zèle.
Aussitôt que la nuit aura voilé les cieux,
Sûre de me revoir viens m'attendre en ces lieux.
Adieu : n'attendons pas qu'un ennemi barbare,
Quand le ciel nous rejoint, pour jamais nous sépare.
Dieux, qui me la rendez, pour combler mes souhaits,
Daignez me faire un cœur digne de vos bienfaits !

(*Rhadamisthe et Zénobie*, acte III. scène v.)

1. *D'amour*. Malgré tous ses efforts, Rhadamisthe ne peut empêcher la jalousie de se glisser dans son cœur, et au moment même où Zénobie lui donne une si grande preuve d'amour, il va se persuader qu'elle n'obéit qu'à son devoir.

2. *Hiéron*, ancien ami de Rhadamisthe, qui se trouve en ce moment, comme ambassadeur d'Arménie, à la cour de Pharasmane.

DESTOUCHES

(1680-1754)

Philippe Néricault-Destouches, né en 1680 à Tours, mort en 1754, mérite une des premières places parmi nos auteurs comiques de second ordre. C'était un homme d'un esprit inventif et chercheur. Chargé, de 1717 à 1723, d'une mission diplomatique à Londres, il connut le théâtre anglais, sut en apprécier les mérites, et l'on trouve dans ses œuvres, en même temps qu'un *Dissipateur* (1736), qui n'est pas sans analogie avec le *Timon d'Athènes* de Shakespeare, une traduction de quelques scènes de la *Tempête* de Dryden et Davenant [1], et une comédie imitée d'Addison [2], *le Tambour nocturne*. Quant à ses comédies originales, elles sont fort dignes d'attention : sans renoncer à peindre, à l'exemple de Molière, des caractères généraux, Destouches cherche à représenter particulièrement sur la scène les mœurs de son époque. De plus, il introduit le premier dans la comédie un élément pathétique et sérieux et mérite d'être mis au nombre de ceux qui, avec des talents et des succès divers, et malgré les railleries des contemporains, ont contribué à renouveler en France le genre comique. Mais il prend trop souvent le ton d'un moraliste, et, à part quelques scènes excellentes et sa farce de *la Fausse Agnès*, ses comédies, bien écrites et sagement conduites, paraissent manquer de gaieté. Ses deux meilleures œuvres sont *le Philosophe marié* (1727) et *le Glorieux* (1732) [3].

1. *La Tempête* de Dryden (1631-1700) et Davenant (1605-1668) n'est elle-même qu'un remaniement malheureux de *la Tempête* de Shakespeare.

2. Addison (1672-1719), homme politique et écrivain anglais. Les articles qu'il fournit au journal *le Spectateur* l'ont rendu plus célèbre que ses poésies et ses œuvres dramatiques, et l'on vante à bon droit la pureté classique de son style et la délicatesse de son jugement plutôt que l'originalité de son génie.

3. Nous suivons l'édition des *Œuvres dramatiques* de Destouches publiée par son fils et imprimées à Paris, à l'Imprimerie Royale, en 1757.

LE PHILOSOPHE MARIÉ[1]

ARISTE, FINETTE[2], qui observe quelque temps Ariste avant que de parler.

FINETTE, à part.

Toujours lire ! Monsieur, madame votre femme....

ARISTE.

Crie encore plus haut.

FINETTE.

Très volontiers. Madame
Votre....

ARISTE.

J'ai défendu cent fois depuis deux ans
Que jamais ce mot-là fût prononcé céans :
Ne t'en souvient-il pas ?

FINETTE.

Oui ; mais quand je l'oublie,
Quel tort vous fait cela, monsieur, je vous supplie ?

ARISTE.

Premièrement, celui de me désobéir.

FINETTE.

Passe.

ARISTE.

Secondement....

FINETTE.

J'enrage. A vous oüir,
On s'imaginerait que c'est faire un grand crime
De donner à madame un titre légitime.

1. Ariste a épousé Mélite qu'il aimait. Mais il redoute d'être déshérité par un oncle qui avait sur lui d'autres desseins; de plus, en sa qualité de philosophe, qui raisonne librement sur toute chose, il s'est autrefois moqué du mariage et redoute à son tour les moqueries : il veut donc que tout le monde ignore qu'il est marié. Cette situation singulière et, avouons-le, assez invraisemblable, en amène d'autres fort piquantes et dans lesquelles la philosophie d'Ariste, qui est d'ailleurs un honnête homme, reste sans cesse en défaut, quand ses passions ou ses intérêts sont en jeu.

2. *Finette* est la suivante de Mélite, femme d'Ariste. Elle a, comme les servantes de Molière, son franc parler dans la maison.

ARISTE.

Finette!

FINETTE.

Quoi, monsieur?

ARISTE.

Il faudrait m'écouter
Quand je parle.

FINETTE.

Ah! vraiment, qui voudrait s'arrêter
A tous vos beaux discours et les suivre à la lettre,
Ne cesserait jamais....

ARISTE.

Voulez-vous bien permettre
Que je dise deux mots?

FINETTE.

Quatre, si vous voulez.

ARISTE.

Vous savez qu'un secret....

FINETTE.

Deux ans sont écoulés
Depuis que nous menons une vie équivoque;
Je n'y puis plus tenir, le secret me suffoque.

ARISTE.

Ma patience enfin pourrait bien se lasser.

FINETTE.

C'est conscience à vous que de vouloir forcer,
Pendant deux ans entiers, des femmes à se taire.
Pour moi, j'aimerais mieux vivre en un monastère,
Jeûner, prier, veiller, et parler tout mon soûl.

ARISTE, se levant.

Parlez, morbleu! parlez; je ne suis pas si fou
Que de vouloir tenir vos langues inutiles:
Sur un point seulement qu'elles soient immobiles:
Ce n'est que sur ce point que je l'ai prétendu.

FINETTE.

Oui, mais ce point, monsieur, c'est le fruit défendu;

Et voilà justement ce qui nous affriande.
Parmi vingt bons ragoûts, la plus grossière viande,
Que l'on me défendrait constamment de goûter,
Serait le seul morceau qui pourrait me tenter.
Jugez, après cela, si je n'ai pas la rage
De parler librement sur votre mariage.

ARISTE.

Quel travers ! quel esprit de contradiction !
Quel fonds d'intempérance et d'indiscrétion !...
Voilà les femmes.

FINETTE.

Soit. Mais, telles que nous sommes,
Avec tous nos défauts nous gouvernons les hommes,
Même les plus huppés ; et nous sommes l'écueil
Où viennent échouer la sagesse et l'orgueil.
Vous ne nous opposez que d'impuissantes armes ;
Vous avez la raison et nous avons les charmes.
Le brusque philosophe, en ses sombres humeurs,
Vainement contre nous élève ses clameurs ;
Ni son air renfrogné, ni ses cris, ni ses rides
Ne peuvent le sauver de nos yeux homicides.
Comptant sur sa science et ses réflexions,
Il se croit à l'abri de nos séductions.
Une belle paraît, lui sourit et l'agace,
Crac,... au premier assaut elle emporte la place.

ARISTE, à part.

Voilà précisément mon histoire en trois mots.

FINETTE.

Je brûle de vous voir trois ou quatre marmots
Braillant autour de vous, et vous-même, en cachette,
Jouant à cache-cache, ou bien à climusette[1].

1. *Climusette.* Le vrai mot est *cligne-musette* ; Littré cite la forme normande *climuchette*. Le sens étymologique est probablement cligner de l'œil pour tâcher d'apercevoir la musette, ou plutôt *mussette* (cachette, du verbe archaïque *se musser*, se cacher).

ARISTE, à part.

La friponne a raison de rire à mes dépens,
Et ses discours malins sont remplis de bon sens.

(Haut.)

Faisons trêve de grâce à tout ce badinage.
Je veux, encore un temps, cacher mon mariage,
Pour n'être point privé de la succession
D'un oncle, dont le bien fait mon ambition.

FINETTE.

Quoi ! vous ambitieux ? Je vois qu'un philosophe
Est fait comme un autre homme, et de la même étoffe.
Et qu'avez-vous donc fait de ces beaux sentiments
Que vous nous étaliez, monsieur, à tous moments?
« Le comble, disiez-vous, de toutes les faiblesses,
« C'est de ne point guérir de la soif des richesses.
« Que cette hydropisie a fait de malheureux !
« Mais pour moi, ma fortune a surpassé mes vœux ;
« Un trésor de vertus est le seul où j'aspire,
« Et mon cœur, pour l'avoir, céderait un empire.... »

ARISTE.

Finette a de l'esprit et s'en sert joliment :
Il faut faire réponse à son doux compliment.
On souffre un temps les airs d'une fille suivante,
Que trop de bonté gâte et rend impertinente :
Elle offense, elle aigrit sans s'en embarrasser ;
Un jour elle conclut par[1] se faire chasser.
Je pense que Finette est assez raisonnable
Pour prendre en bonne part cet avis charitable[2]
Et pour en profiter avec attention ;
Sinon, gare l'instant de la conclusion.

FINETTE.

Ce conseil aigre-doux mérite une réplique.

1. *Conclut par*, finit par.
2. Molière, *le Misanthrope*, acte III, sc. IV :

Madame, je vous crois l'âme trop raisonnable
Pour ne pas prendre bien cet avis profitable.

Je vois qu'un philosophe est mauvais politique,
Puisqu'il n'observe pas que c'est être indiscret
Que de chasser quelqu'un qui sait notre secret ;
Surtout si ce quelqu'un est d'un sexe qui penche
Au plaisir de jaser et d'avoir sa revanche.

ARISTE.

Ta réplique est très juste ; et les maîtres prudents
Doivent au poids de l'or payer leurs confidents.
(Il lui donne de l'argent.)
Voici pour t'apaiser et t'imposer silence.
(A part.)
Mon lot est de souffrir et d'avoir patience.

FINETTE.

Votre secret, monsieur, grandement me pesait :
Mais ceci le rendra plus léger qu'il n'était.
Par vos riches leçons je me sens plus discrète :
Répétez-les souvent, et je serai muette.

ARISTE.

S'il ne tient qu'à cela, je puis compter sur toi.

FINETTE.

Tant que vous paierez bien, je vous réponds de moi.

(*Le Philosophe marié*[1], acte I, scène IV.)

1. Destouches est assurément le meilleur de tous nos auteurs de comédies en vers, après Molière et Regnard, quoique sa versification manque, comme ses inventions, de vivacité et de gaieté. Mais, après ses pièces, il est juste de mentionner au moins deux comédies qui furent célèbres dans la première partie du XVIII^e^ siècle, *le Méchant* (1733) de Gresset (1709-1777) et *la Métromanie* (1738) de Piron (1689-1773) : la première écrite en vers sans relief, mais non sans élégance, la seconde plus vivante, pleine de verve ; la première mettant en scène un caractère très général et assez peu net qui se développe à travers les incidents d'une intrigue enfantine, la seconde, un caractère très particulier et dans lequel bien peu de gens peuvent se reconnaître, mais généreux autant que plaisant, et, par là même, assez original.

VOLTAIRE

(1694-1778)

Pour la notice, voir page 890.

AU SOUVENIR D'UN AMI[1]

Toi que le ciel jaloux ravit dans son printemps ;
Toi de qui je conserve un souvenir fidèle,
Vainqueur de la mort et du temps ;
Toi dont la perte, après dix ans[2],
M'est encore affreuse et nouvelle ;
Si tout n'est pas détruit, si, sur les sombres bords,
Ce souffle si caché, cette faible étincelle,
Cet esprit, le moteur et l'esclave du corps,
Ce je ne sais quel sens qu'on nomme âme immortelle,
Reste inconnu de nous, et vivant chez les morts ;
S'il est vrai que tu sois, et si tu peux m'entendre,
O mon cher Génonville, avec plaisir reçois[3]
Ces vers et ces soupirs que je donne à ta cendre,
Monument[4] d'un amour immortel comme toi....
De ton aimable esprit nous célébrons les charmes ;
Nous chantons quelquefois et tes vers et les miens ;
Ton nom se mêle encore à tous nos entretiens ;
Nous lisons tes écrits, nous les baignons de larmes.

Loin de nous à jamais ces mortels endurcis,
Indignes du beau nom, du nom sacré d'amis,
Ou toujours remplis d'eux, ou toujours hors d'eux-même[5],

1. Lefèvre de La Faluère, conseiller au Parlement, qui, du nom de sa mère, se faisait appeler Génonville, l'un des plus brillants, des plus aimables et des plus chers compagnons de la jeunesse de Voltaire, mort à vingt-six ans, en 1723, victime d'une épidémie de petite vérole.

2. En réalité Génonville était mort depuis six ans : la pièce est de 1729.

3. Même observation que pour la première personne (v. p. 831, n. 1).

4. *Monument*, témoignage durable, souvenir.

5. Entendez qui ne savent pas « être à soi », vivre avec eux-mêmes. — *Eux-même* est une orthographe admise en vers.

Au monde, à l'inconstance ardents à se livrer,
Malheureux, dont le cœur ne sait pas comme on aime,
Et qui n'ont point connu la douceur de pleurer!

(*Épîtres*, XXIX.)

LA LIBERTÉ[1]

Que le chantre flatteur du tyran des Romains[2],
L'auteur harmonieux des douces *Géorgiques*[3],
Ne vante plus ces lacs et leurs bords magnifiques,
Ces lacs que la nature a creusés de ses mains
Dans les campagnes italiques!
Mon lac est le premier : c'est sur ses bords heureux
Qu'habite des humains la déesse éternelle,
L'âme des grands travaux, l'objet des nobles vœux,
Que tout mortel embrasse, ou désire, ou rappelle,
Qui vit dans tous les cœurs, et dont le nom sacré
Dans les cours des tyrans est tout bas adoré,
La liberté. J'ai vu cette déesse altière,
Avec égalité répandant tous les biens,
Descendre de Morat en habit de guerrière,
Les mains teintes du sang des fiers Autrichiens
Et de Charles le Téméraire[4].

1. La pièce d'où ce fragment est extrait est intitulée : *L'auteur arrivant dans sa terre près du lac de Genève*; elle a été composée au mois de mars 1755.

2. *Que le chantre flatteur du tyran des Romains.* Vers injurieux pour Virgile et pour Auguste. Celui-ci a d'ailleurs toujours été, de la part de Voltaire, l'objet de jugements rigoureux.

3. L'éloge des lacs italiens est au second chant du poème (vers 159 et suivants).

4. On sait qu'au quatorzième siècle les Suisses brisèrent le joug de la domi-

Devant elle on portait ces piques et ces dards,
On traînait ces canons, ces échelles fatales
Qu'elle-même brisa quand ses mains triomphales
De Genève en danger défendaient les remparts.
Un peuple entier la suit; sa naïve allégresse
Fait à tout l'Apennin répéter ses clameurs;
Leurs fronts sont couronnés de ces fleurs que la Grèce
Aux champs de Marathon prodiguait aux vainqueurs.
C'est là leur diadème; ils en font plus de compte
Que d'un cercle à fleurons de marquis et de comte....
Liberté! Liberté! ton trône est en ces lieux :
La Grèce où tu naquis t'a pour jamais perdue,
Avec ses sages et ses dieux.
Rome, depuis Brutus, ne t'a jamais revue.
Chez vingt peuples polis à peine es-tu connue...

. . . . . .

Embellis ma retraite, où l'Amitié [1] t'appelle;
Sur de simples gazons viens t'asseoir avec elle.
Elle fuit comme toi les vanités des cours,
Les cabales du monde et son règne frivole.
O deux divinités! vous êtes mon recours.
L'une élève mon âme et l'autre la console.
Présidez à mes derniers jours!

(*Épîtres*, LXXXV.)

nation autrichienne, et qu'au xv^e^ ils défendirent heureusement leur indépendance contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, dans les trois batailles de Grandson, de Morat (1476) et de Nancy (1477). — Par un mouvement très poétique, Voltaire dépeint la pompe du triomphe, conduite par la Liberté, qu'il croit voir lui-même descendre des montagnes.

1 *L'Amitié*, allusion délicate à Mme Denis, nièce du poète, qui avait consenti à venir habiter avec lui.

SUR LA PHILOSOPHIE DE NEWTON[1]

Dieu parle, et le chaos se dissipe à sa voix :
Vers un centre commun tout gravite à la fois[2].
Ce ressort si puissant, l'âme de la nature[3],
Était enseveli dans une nuit obscure :
Le compas de Newton, mesurant l'univers,
Lève enfin ce grand voile, et les cieux sont ouverts.
Il déploie à mes yeux, par une main savante,
De l'astre des saisons la robe étincelante[4] :
L'émeraude, l'azur, le pourpre, le rubis,
Sont l'immortel tissu dont brillent ses habits.
Chacun de ses rayons, dans sa substance pure,
Porte en soi les couleurs dont se peint la nature ;
Et, confondus ensemble, ils éclairent nos yeux,
Ils animent le monde, ils emplissent les cieux.
Confidents du Très-Haut, substances éternelles,
Qui brûlez de ses feux, qui couvrez de vos ailes
Le trône où votre maître est assis parmi vous,
Parlez : du grand Newton n'étiez-vous point jaloux?
La mer entend sa voix. Je vois l'humide empire
S'élever, s'avancer vers le ciel qui l'attire[5] ;

1. Extrait d'une épître composée en 1736, publiée en 1738, et adressée à la marquise du Châtelet (1706-1749), qui avait, entre autres travaux scientifiques, publié une traduction du principal ouvrage de Newton, *Principes mathématiques de la philosophie naturelle.* — Isaac Newton (1642-1727), illustre savant anglais. Par l'importance de ses découvertes en mathématiques, en astronomie, en physique (calcul infinitésimal ; gravitation universelle ; décomposition de la lumière), Newton, qui écrivit aussi sur la philosophie, la théologie et l'histoire, mérite d'être considéré comme l'un des plus grands génies qui honorent l'humanité.

2. *A la fois*, allusion à la théorie de la gravitation universelle.

3. *L'âme de la nature*, la gravitation.

4. *La robe étincelante*, allusion à la découverte de la décomposition de la lumière du soleil en sept couleurs simples.

5. *Qui l'attire*, allusion à l'explication donnée par Newton du phénomène des marées ; le flux, on le sait, est causé par l'attraction de la lune et du soleil sur les eaux de la mer.

Mais un pouvoir central arrête ses efforts [1] :
La mer tombe, s'affaisse et roule vers ses bords.
Comètes, que l'on craint à l'égal du tonnerre,
Cessez d'épouvanter les peuples de la terre :
Dans une ellipse immense achevez votre cours;
Remontez, descendez près de l'astre des jours;
Lancez vos feux, volez, et, revenant sans cesse,
Des mondes épuisés ranimez la vieillesse [2].
Et toi, sœur du soleil, astre qui, dans les cieux,
Des sages éblouis trompais les faibles yeux,
Newton de ta carrière a marqué les limites;
Marche, éclaire les nuits : tes bornes sont prescrites [3].
Terre, change de forme ; et que la pesanteur,
En abaissant le pôle, élève l'équateur [4];
Pôle immobile aux yeux, si lent dans votre course,
Fuyez le char glacé des sept astres de l'Ourse;
Embrassez, dans le cours de vos longs mouvements,
Deux cents siècles entiers par delà six mille ans [5].
Que ces objets sont beaux ! Que notre âme épurée
Vole à ces vérités dont elle est éclairée !

1. *Arrête ses efforts.* L'eau de la mer cesse de monter lorsque l'attraction de la lune et du soleil est égale au poids de cette eau, c'est-à-dire à l'attraction de la terre.

2. *Comètes, que l'on craint..., ranimez la vieillesse.* Les anciens, n'ayant pu déterminer les lois du mouvement des comètes, en regardaient l'apparition comme un phénomène exceptionnel et miraculeux. Newton le premier montra que les comètes se meuvent suivant une ellipse très allongée dont le soleil est un des foyers, et mettent un temps très long à achever leurs cours, régi d'ailleurs par les mêmes lois que celui des planètes. Quand les comètes sont très rapprochées du soleil, leur vitesse s'accroît en même temps que l'éclat et la grandeur de la queue augmentent. Des hypothèses plus ou moins sérieuses ont été émises sur les conséquenses que la terre et les autres planètes auraient à redouter du choc ou de l'approche des comètes.

3. *Tes bornes sont prescrites.* Newton est le premier qui ait fixé d'une manière précise les lois du mouvement de la lune.

4. *Élève l'équateur*, allusion à l'explication donnée par Newton du renflement équatorial.

5. *Pôle immobile aux yeux... par delà six mille ans*, allusion à la précession des équinoxes. On sait que ce phénomène est causé par le déplacement du pôle céleste, qui décrit une circonférence en vingt-six mille ans; en ce moment, et depuis plusieurs siècles, il est dans la constellation des Ourses.

Oui, dans le sein de Dieu, loin de ce corps mortel,
L'espoir semble écouter la voix de l'Eternel.

(*Épîtres*, LI.)

LA VANITÉ[1]

Malheur à tout mortel, et surtout dans notre âge,
Qui se fait singulier pour être un personnage!
Piron seul eut raison, quand, dans un goût nouveau,
Il fit ce vers heureux, digne de son tombeau :
« Ci-gît qui ne fut rien[2]. » Quoi que l'orgueil en dise.
Humains, faibles humains, voilà votre devise.
Combien de rois, grands dieux! jadis si révérés,
Dans l'éternel oubli sont en foule enterrés!
La terre a vu passer leur empire et leur trône.
On ne sait en quel lieu florissait Babylone;
Le tombeau d'Alexandre, aujourd'hui renversé,
Avec sa ville altière a péri dispersé;
César n'a pas d'asile où son ombre repose.
Et l'ami Pompignan pense être quelque chose!

(*Satires : la Vanité*, 1760.)

1. La satire de *la Vanité*, dont nous ne citons que les derniers vers, est dirigée surtout contre Le Franc de Pompignan (voir page 951.) Ce poète, de talent estimable, avait, lors de sa réception à l'Académie française (10 mars 1760), prononcé un discours qui était une véritable déclaration de guerre contre le parti philosophique, espérant par là, disait-on, se faire choisir par le roi et le dauphin pour diriger l'éducation des enfants de France. Voltaire répondit à cette provocation par une série de petits pamphlets acérés comme des flèches, les *quand*, les *pour*, les *que*, les *qui*, les *quoi*, les *oui*, les *non*, les *car*, les *ah! ah!* et par cette mordante satire, dont le dernier vers fut populaire du jour au lendemain et ruina d'un coup les ambitions du présomptueux Pompignan.

2. Piron (1689-1773), auteur d'une comédie célèbre, *la Métromanie*, de quelques épigrammes piquantes, de plusieurs tragédies oubliées et de beaucoup de poésies médiocres, avait été élu à l'Académie française (1753). Mais, le roi ayant refusé de ratifier l'élection, il ne put y entrer, et composa ainsi sa propre épitaphe :

Ci-gît Piron qui ne fut rien,
Pas même académicien.

L'ANGLETERRE[1]

En voyant l'Angleterre, en secret il admire[2]
Le changement heureux de ce puissant empire.
Où l'éternel abus de tant de sages lois
Fit longtemps le malheur des peuples et des rois[3].
Sur ce sanglant théâtre où cent héros périrent,
Sur ce trône glissant d'où cent rois descendirent,
Une femme, à ses pieds enchaînant le destin,
De l'éclat de son règne étonnait les humains :
C'était Élisabeth, elle, dont la prudence
De l'Europe à son choix fit pencher la balance,
Et fit aimer son joug à l'Anglais indompté,
Qui ne peut ni servir ni vivre en liberté[4].
Ses peuples sous son règne ont oublié leurs pertes;
De leurs troupeaux féconds leurs plaines sont couvertes;
Les guérets, de leurs blés; les mers, de leurs vaisseaux.
Ils sont craints sur la terre, ils sont rois sur les eaux;
Leur flotte impérieuse, asservissant Neptune,
Des bouts de l'univers appelle la fortune :
Londres, jadis barbare, est le centre des arts,
Le magasin du monde[5] et le temple de Mars

1. Les philosophes du dix-huitième siècle, Voltaire et Montesquieu surtout, ont souvent envié pour la France le sort de l'Angleterre, ses mœurs libérales, son gouvernement constitutionnel. Voltaire était d'ailleurs exilé dans ce pays lorsqu'il publia sa *Henriade* (1728), et les éloges qu'il lui décerne ici, comme dans un grand nombre de ses ouvrages de la même période (1728-1734), se tournent, dans sa pensée, en critiques du gouvernement, des mœurs et des préjugés français.

2. *Il admire*. Il s'agit de Henri IV, le héros du poème, qui est allé demander du secours à Élisabeth, reine d'Angleterre.

3. La grande charte, fondement des libertés anglaises, est de 1215. Mais elle n'empêcha pas la guerre civile d'éclater à plusieurs reprises en Angleterre. La sanglante guerre des Deux-Roses notamment remplit une grande partie de la seconde moitié du quinzième siècle.

4. Entendez : Ne peut s'accommoder ni d'une monarchie absolue, ni d'une république.

5. Voltaire a souvent insisté sur l'activité commerciale de l'Angleterre et sur l'estime où l'on tenait les commerçants dans ce pays. Il a consacré au commerce anglais la dixième de ses *Lettres philosophiques* (publiées en 1734), que nous citons ici page 297. Il dédia, non sans une certaine ostenta-

Aux murs de Westminster[1], on voit paraître ensemble
Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les rassemble,
Les députés du peuple, et les grands, et le roi,
Divisés d'intérêts, réunis par la loi;
Tous trois membres sacrés de ce corps invincible,
Dangereux à lui-même, à ses voisins terrible.
Heureux, lorsque le peuple, instruit dans son devoir,
Respecte, autant qu'il doit, le souverain pouvoir!
Plus heureux lorsqu'un roi, doux, juste et politique,
Respecte, autant qu'il doit, la liberté publique[2]!

(*La Henriade*, chant I.)

MADRIGAL

A MADAME LA PRINCESSE ULRIQUE DE PRUSSE.

Souvent un peu de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge :
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois j'étais monté;
Je vous aimais, princesse, et j'osais vous le dire!
Les dieux, à mon réveil, ne m'ont pas tout ôté :
Je n'ai perdu que mon empire[3].

(*Poésies mêlées*, 141.)

tion, sa *Zaire* (1732) à M. Falkener, « marchand anglais » et, plus tard (1760) essaya de personnifier le rude, mais probe et généreux caractère du commerçant anglais dans un rôle très original de son *Écossaise*, drame en cinq actes et en prose. Dans la pensée de Voltaire d'ailleurs (on le voit par ces deux vers), cette activité commerciale n'empêche pas l'Angleterre d'être en même temps la nation où les arts sont les plus honorés et la première aussi par les succès guerriers. On comprend assez d'ailleurs qu'en feignant de peindre ce pays au temps d'Élisabeth, c'est surtout à l'Angleterre contemporaine qu'il pense et qu'il veut rendre hommage.

1. C'est dans le palais de Westminster, sur la rive gauche de la Tamise, que se réunit le Parlement d'Angleterre. Voltaire définit poétiquement dans ce passage le gouvernement constitutionnel.

2. Éloge délicat du roi régnant Georges II.

3. Ces vers charmants, qui peuvent passer pour le modèle du madrigal,

LA VIEILLESSE DU POÈTE

A MADAME LULLIN[1], DE GENÈVE.

A Ferney[2], le 16 novembre 1773.

Hé quoi! vous êtes étonnée
Q'au bout de quatre-vingts hivers
Ma muse faible et surannée
Puisse encor fredonner des vers?

Quelquefois un peu de verdure
Rit sous les glaçons de nos champs
Elle console la nature,
Mais elle sèche en peu de temps.

Un oiseau peut se faire entendre
Après la saison des beaux jours;
Mais sa voix n'a plus rien de tendre,
Il ne chante plus ses amours :

Ainsi je touche encor ma lyre,
Qui n'obéit plus à mes doigts;
Ainsi j'essaie encor ma voix
Au moment même qu'elle expire....

(*Stances*, XXXIV.)

ont été adressés, en 1743, à la princesse Ulrique de Prusse (1720-1782), sœur de Frédéric II, mariée en 1744 à Adolphe-Frédéric qui devint roi de Suède en 1751. On a conservé une pièce de vers de même forme, qui est une réponse fort impolie à ce madrigal, et que l'on attribue à Frédéric II lui-même.

1. *Mme Lullin*, femme d'un magistrat genevois, ami de Voltaire.

2. Aujourd'hui Ferney-Voltaire, chef-lieu de canton du département de l'Ain. Voltaire a habité ce petit pays, dont il a été le bienfaiteur, de 1758 à 1778, et l'on y visite encore son château.

LE FRANC DE POMPIGNAN

(1709-1784)

Né à Montauban en 1609, mort en 1784, Jean-Jacques Le Franc de Pompignan, honnête homme et chrétien sincère, eut le malheur d'avoir Voltaire pour adversaire, et le tort de prêter le flanc à la critique par sa vanité et sa présomption agressive[1]. Mais il n'en a pas moins été un poète fort estimable. S'il n'a pas la correction, l'élégance et l'harmonie soutenue de J.-B. Rousseau, quelques-unes de ses poésies sacrées sont vraiment chaleureuses et dénotent un vif sentiment des beautés originales de la poésie biblique. Le Franc de Pompignan a encore donné, avec succès, entre autres ouvrages, une tragédie de *Didon* (1734)[2].

PROPHÉTIE D'ÉZÉCHIEL SUR LA RÉSURRECTION DES MORTS[3]

Dans une triste et vaste plaine
La main du Seigneur m'a conduit.
De nombreux ossements la campagne était pleine.
L'effroi me précède et me suit.
Je parcours lentement cette affreuse carrière,
Et contemple en silence, épars sur la poussière,
Ces restes desséchés d'un peuple entier détruit.
« Crois-tu, dit le Seigneur, homme à qui je confie
Des secrets qu'à toi seul ma bouche a réservés,
Que de leurs cendres relevés
Ces morts retournent à la vie?
— C'est vous seul, ô mon Dieu; vous seul qui le savez.
— Hé bien, parle; ici tu présides;
Parle, ô mon prophète, et dis-leur :
Écoutez, ossements arides,
Écoutez la voix du Seigneur.
Le Dieu puissant de nos ancêtres,
Du souffle qui créa les êtres,
Rejoindra vos nœuds séparés.
Vous reprendrez des chairs nouvelles;
La peau se fermera sur elles;

1. Voir page 944, note 1.
2. Nous suivons l'édition des *Œuvres de M. le Marquis de Pompignan* publiée à Paris en 1784.
3. Ézéchiel, XXXVII, 1-10.

Ossements secs, vous revivrez. »
Il dit; et je répète à peine
Les oracles de son pouvoir,
Que[1] j'entends partout dans la plaine
Ces os avec bruit se mouvoir.
Dans leurs liens ils se replacent,
Les nerfs croissent et s'entrelacent,
Le sang inonde ses canaux;
La chair renaît et se colore:
L'âme seule manquait encore
A ces habitants des tombeaux.
Mais le Seigneur se fit entendre,
Et je m'écriai plein d'ardeur :
« Esprit, hâtez-vous de descendre;
Venez, esprit réparateur;
Soufflez des quatre vents du monde,
Soufflez votre chaleur féconde
Sur ces corps prêts d'ouvrir les yeux. »
Soudain le prodige s'achève,
Et ce peuple de morts se lève,
Étonné de revoir les cieux[2].

(*Poésies sacrées*. Livre III, *Prophéties*.)

1. Entendez : à peine commencè-je à parler pour répéter ce qu'il m'avait dit, que déjà....

2. « Si Le Franc avait été souvent inspiré comme il l'est dans les deux strophes de cette fantastique évocation, on pourrait peut-être le placer au-dessus de Jean Baptiste Rousseau. Ces strophes, pour le mouvement et le pittoresque, sont supérieures à presque toute la poésie lyrique du XVIII^e^ siècle. » (Eugène Manuel.) — On appréciera mieux encore cette belle traduction d'Ézéchiel en la comparant à celle que Lamartine a donnée du même passage dans ses *Premières Méditations* (XXXVII, *la Poésie sacrée*) : les vers de Lamartine sont élégants et harmonieux, mais ils sont loin d'avoir autant de vigueur et de couleur que ceux de Le Franc de Pompignan. — Il convient de citer encore de ce poète une strophe, qui fut longtemps célèbre, de son Ode *Sur la mort de J.-B. Rousseau* (*Odes*, livre IV I) :

Le Nil a vu sur ses rivages
De noirs habitants des déserts
Insulter par leurs cris sauvages
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissants! fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolantes clameurs,
Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

LE BRUN

(1729-1807)

Ponce-Denis Écouchard Le Brun est né en 1729 à Paris, et mort en 1807. Ses contemporains firent une telle estime de son talent qu'ils le surnommèrent Le Brun-Pindare. André Chénier notamment le regarda longtemps comme un maître de la poésie lyrique, élégiaque et didactique. Et en effet, il faut lui reconnaître au moins un certain sentiment de la grandeur, le dédain du succès facile et le désir de se distinguer par la diversité autant que par la noblesse de l'inspiration. Mais, plus que ses *Odes*, qui nous paraissent emphatiques et peu sincères, que ses *Élégies*, ses *Épîtres* et ses poèmes, les *Veillées du Parnasse* et *la Nature*, nous apprécions aujourd'hui ses très nombreuses épigrammes, dont quelques-unes sont peut-être ce que la poésie française a produit de plus achevé dans ce genre secondaire. Le caractère de Le Brun fut moins estimable que son talent. Ses violences contraignirent la femme distinguée qu'il avait épousée à se séparer de lui; et sa vénalité lui a été souvent et à juste titre reprochée : pensionné par Louis XVI, il oublia les bienfaits de ce roi et se fit plus d'une fois l'interprète des passions révolutionnaires soulevées contre lui. Quelques années plus tard, il flattait Napoléon et recevait de lui une pension de 6000 livres [1].

L'OMBRE DU GRAND CORNEILLE
A Mlle MARIE CORNEILLE [2]

De gloire et de misère étrange destinée !
O mon sang ! ô ma fille ! ô chère infortunée !
Rends ton malheur auguste et fais rougir le sort.
La sublime vertu ne peut être avilie;

1. Nous suivons l'édition des *Œuvres* de Le Brun publiée à Paris en 1811.

2 Mlle Marie Corneille était l'arrière-petite-fille d'un oncle du grand Corneille. Mais on l'avait crue d'abord arrière-petite-fille du poète lui-même, et c'est pour la recommander à Voltaire que Le Brun écrivit l'ode dont nous citons trois strophes. Voltaire accueillit cette jeune fille chez lui, entreprit sa fameuse édition de Corneille pour lui constituer une dot avec l'argent qu'elle rapporterait, et la maria très honorablement (voir les lettres de Voltaire du mois de novembre 1760).

L'âme de Cornélie [1]
Sut braver les revers, et César, et la mort ....

Si le nom de Corneille est ton seul héritage,
Cette gloire n'est point un stérile partage :
O ma fille! ta dot est l'immortalité ;
Et je laisse à ton sort, que mon destin protège,
Mes lauriers pour cortège :
Leur ombre sert d'asile à ma postérité.

Comme un jeune palmier, levant sa noble tête,
Sous l'ombre paternelle affronte la tempête,
Rival du cèdre altier qui règne sur les monts;
Si ton nom fut le mien et si mon sang t'anime,
Lève un front magnanime :
Ma race peut marcher rivale des Bourbons.

(*Odes*, livre I, ode XXIV.)

SUR LA HARPE

QUI VENAIT DE PARLER DU GRAND CORNEILLE AVEC IRRÉVÉRENCE [2]

Ce petit homme à son petit compas
Veut sans pudeur asservir le génie;
Au bas du Pinde il trotte à petits pas,
Et croit franchir les sommets d'Aonie [3]
Au grand Corneille il a fait avanie;
Mais, à vrai dire, on riait aux éclats
De voir ce nain mesurer un Atlas,
Et, redoublant ses efforts de pygmée,
Burlesquement raidir ses petits bras
Pour étouffer si haute renommée.

(*Épigrammes*, livre I, LXX.)

1. *Cornélie*. Ce nom, qui rappelle celui même de *Corneille*, est, on le sait, celui de la veuve de Pompée, à qui le grand poète a prêté, dans la tragédie de *Pompée*, les sentiments les plus héroïques.

2. Sans doute au cours d'une des leçons qu'il professait dans l'établissement fondé en 1787 sous le nom de *Lycée*. La Harpe (1737-1803), auteur dramatique et critique applaudi, était alors, depuis dix ans déjà, membre de l'Académie française.

3. *Les sommets d'Aonie*, l'Hélicon, montagne consacrée aux Muses. L'Aonie est un autre nom de la Béotie

DUCIS

(1733-1816)

Jean-François Ducis est né à Versailles en 1733 et mort en 1816. Après avoir remporté un grand succès avec sa tragédie d'*Hamlet* (1769), il emprunta encore à Shakespeare le sujet de *Roméo et Juliette* (1772) et ceux du *Roi Léar* (1783), de *Macbeth* (1784), de *Jean Sans-Terre* (1791), d'*Othello* (1792). Sans doute, en les adaptant au goût français, en les modifiant suivant les lois de notre tragédie classique, Ducis a plus d'une fois défiguré les inventions du grand poète anglais. On doit cependant lui savoir gré d'avoir habitué le public à admirer ces beautés d'un genre nouveau et d'avoir ainsi contribué à la réformation et à l'enrichissement de notre théâtre. Parmi les autres œuvres de Ducis, il faut signaler son *Œdipe chez Admète* (1778), tragédie en cinq actes, imitée à la fois de Sophocle et d'Euripide, et sa belle tragédie en quatre actes, *Abufar, ou la Famille arabe* (1795). Ducis a encore laissé d'aimables *poésies* et des *lettres* où se peignent bien et la vertu sans faste et la modestie affable d'une âme naturellement grande et dénuée d'ambition [1].

LE ROI LÉAR [2]

(On le voit de très loin, à la lueur des éclairs, à travers les arbres de la forêt, seul, égaré, et promenant sa vue avec douleur et inquiétude.)

Je n'aperçois plus Kent. L'ombre épaisse et l'orage
Ont égaré mes pas dans ce désert sauvage.

(Le tonnerre éclate, les éclairs embrasent l'horizon, les vents sifflent, la grêle tombe sur la tête chauve et nue de Léar.)

1. Nous citons l'édition donnée par Auger (Paris, 1826).

2. Léar, roi d'Angleterre, a eu l'imprudence de partager de son vivant son royaume entre ses filles, Volnérille, femme du duc d'Albanie, et Régane, femme du duc de Cornouailles : ces deux filles ingrates, au lieu de garder leur père auprès d'elles en l'honorant, l'ont réduit à quitter leurs

Mon œil épouvanté le cherche.... et je ne voi[1]
Que ce ciel menaçant prêt à fondre sur moi.
Redoublez vos efforts, cieux, tonnerre, tempête!
Versez tous vos torrents, tous vos feux sur ma tête.
Je n'en murmure pas, je la livre à vos coups;
Léar n'a point le droit de se plaindre de vous[2].
Exercez donc sur moi toute votre furie;
Frappez ce corps mourant, cette tête flétrie,
Ce front mal défendu par quelques cheveux blancs,
Qu'au gré de leurs combats se disputent les vents :
N'y voyez plus la place où fut mon diadème.
Sans pouvoir de mon sort accuser que moi-même,
Me voici sous vos coups humblement incliné,
Dans ces vastes forêts sans guide abandonné
Privé du tendre ami[3] qui suivait ma misère,
Glacé par vos frimas, resté seul sur la terre,
Pauvre et faible vieillard, chassé de sa maison,
Dont des enfants ingrats ont troublé la raison.

(*Le Roi Léar*, acte III, sc. v.)

ABUFAR

ABUFAR, FARHAN[4]

FARHAN.

Mon père...,

ABUFAR.

Moi! je n'ai point de fils. Je me souviens qu'un jour
J'en crus posséder un bien cher à mon amour :

palais, et le vieux roi erre dans la campagne en sentant sa raison s'égarer peu à peu.

1. Sur cette orthographe, voir page 831, note 1.

2. *De se plaindre de vous.* Entendez : car vous, éléments, vous n'êtes pas mes filles, vous ne me devez rien.

3. *Du tendre ami*, le comte de Kent.

4. Emporté par son ardeur inquiète, Farhan, fils d'Abufar, ou du moins qui croit être son fils (en réalité Farhan est seulement un enfant qu'Abuf

On le nommait Farhan. J'élevai sa jeunesse ;
J'avais fondé sur lui l'espoir de ma vieillesse ;
Mais j'ignore en quels lieux il a porté ses pas.

FARHAN.

S'il était devant vous ?

ABUFAR.

Je ne l'aperçois pas.
Mais le nouvel objet qui frappe ici ma vue
M'a saisi tout à coup d'une horreur imprévue.
En cherchant dans ton cœur, me dirais-tu pourquoi,
Quand j'observe ton front, je frémis malgré moi ?
N'est-ce pas (ton maintien, ton œil, tout m'en assure)
Que l'aspect d'un ingrat fait souffrir la nature ?
Ton père, réponds-moi, lorsque tu l'as quitté,
T'accablait-il du poids de son autorité ?
Était-il un tyran ? Fuyais-tu ses caprices,
L'excès de sa rigueur, l'exemple de ses vices ?
Mais s'il sentait pour toi ce vif et tendre amour
Que tu devais, ingrat, si mal payer un jour,
Comment à ses regards oses-tu reparaître ?
Non, ce n'est point ici que le ciel t'a fait naître.
Va revoir ces climats, ces palais enchantés,
Où règnent les tyrans, l'or et les voluptés ;
Où le mépris des mœurs, où d'horribles maximes
Ont de leurs traits hideux dépouillé tous les crimes.
Que t'ont fait nos déserts ? De quel front reviens-tu
Y mêler l'air du crime à l'air de la vertu ?
Ne t'ai-je pas surpris parlant avec mes filles [1] ?
Il faut dès ce moment avertir les familles [2],
Leur annoncer.... Que dis-je ? il n'en est pas besoin,
Et je me dois ici charger d'un autre soin.

a recueilli autrefois), Farhan a quitté la tente du vieillard. Mais, las enfin d'errer par le monde, il est revenu au désert.

1. Il y a quelque déclamation dans les vers qui précèdent : mais ceux-ci sont pleins de mouvement et aussi simples que caractéristiques, ainsi placés dans la bouche du vieux chef de tribu.

2. *Avertir les familles*, pour leur dire d'éviter tout contact avec Farhan.

Va-t'en, fuis ! Pour te voir mon horreur est trop forte ;
Va-t'en chez des méchants, où tu voudras, n'importe.
Ce même sol tous deux ne peut plus nous souffrir.
Va, fuis, sors de ma tente, ou je vais en sortir....
Eh quoi ! n'avais-tu pas, dès ta plus tendre enfance
Goûté de nos travaux le charme et l'innocence,
Cette paix des déserts, ces doux, ces nobles soins,
Qui parmi nous du pauvre ont prévu les besoins ?
N'avais-tu pas connu nos heureuses familles ?
Vu nos chastes hymens, la pudeur de nos filles ?
Tes sœurs, dont le soupçon n'oserait approcher ?
Au bout de l'univers qu'allais-tu donc chercher ?
Des lois ? grâce à nos mœurs nous n'en avons aucune ;
Des trésors ? nos troupeaux font seuls notre fortune ;
Des tombeaux ? c'est ici que dorment nos aïeux ;
Des temples ? vois la terre et regarde les cieux.
Tout ici, mon enfant, sous une image pure,
Offre à nos yeux charmés l'auteur de la nature :
Partout dans ses bienfaits nous voyons son amour ;
Sa grandeur resplendit dans le flambeau du jour ;
La nuit, quand nous levons nos mains vers les étoiles,
Dieu n'est-il pas présent sous ces augustes voiles,
Dirigeant d'un coup d'œil le cours silencieux
De ces globes brillants dispersés dans les cieux ?
Cet air, ce sol natal, cette douce patrie
N'a donc rien dit, hélas ! à ton âme attendrie ?
Rien donc auprès de nous n'a pu te retenir ?
Avais-tu donc sitôt perdu le souvenir
De Ténaïm[1], l'appui de ton âge timide,
De ta sœur Saléma, de ta sœur Odéide,
De moi, car à mon tour je puis être compté ?
Ton cœur en me quittant n'a donc point palpité ?

(*Abufar, ou la Famille arabe*, acte II, sc. VII.)

1. Ténaïm, sœur d'Abufar, qui avait élevé Farhan.

DELILLE

(1738 1813)

Né en 1738 à Aigueperse[1], en Auvergne, mort en 1813, Jacques Delille publia en 1769 une traduction des *Géorgiques* de Virgile qui le fit, du premier coup, considérer comme un poète du plus grand talent. Le poème des *Jardins* (1782) ajouta encore à sa réputation, et, avec ceux de *l'Homme des champs* (1800), de *la Pitié* (1803), de *l'Imagination* (1806), des *Trois Règnes de la nature* (1809), de *la Conversation* (1812), il se plaça tout à fait à la tête de cette école de poètes descriptifs, qui fut si florissante dans la dernière partie du XVIII^e^ siècle et les premières années du XIX^e^. Delille jouit auprès de ses contemporains d'une faveur extraordinaire. La postérité au contraire a été sévère pour ce poète à l'esprit élégant et facile, qui n'a jamais su ni voulu peindre la nature dans sa vérité, et pour qui la poésie descriptive semble n'avoir été que l'art des ingénieuses périphrases. Ses poèmes se composent tous d'ailleurs d'une suite de tableaux tracés d'après des procédés toujours les mêmes et reliés entre eux par une trame assez lâche. On trouve cependant dans ces mêmes œuvres quelques passages qui sont dignes d'un vrai poète et dont la versification même n'est pas sans originalité. Delille a encore laissé une traduction en vers de l'*Enéide* de Virgile, ainsi que du *Paradis perdu* de Milton et de l'*Essai sur l'homme* de Pope[2].

ORPHÉE ET EURYDICE

Enfin il revenait[3] triomphant du trépas :
Sans voir sa tendre épouse, il précédait ses pas;

1. Aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Puy-de-Dôme.

2. Nous citons l'édition des *Œuvres* de Delille publiée (Paris, 1831-1833) par Tissot, ami du poète et son suppléant, puis son successeur, dans la chaire de poésie latine du Collège de France.

3. *Il revenait.* Orphée, ayant perdu sa femme Eurydice, morte de la piqûre d'un serpent, est allé la rechercher jusqu'au fond des enfers, dont il est parvenu à charmer les divinités par ses chants harmonieux.

Proserpine à ce prix[1] couronnait sa tendresse.
Soudain ce faible amant, dans un instant d'ivresse,
Suivit imprudemment l'ardeur qui l'entraînait,
Bien digne de pardon, si l'enfer pardonnait!
Presque aux portes du jour, troublé, hors de lui-même,
Il s'arrête, il se tourne,... il revoit ce qu'il aime!
C'en est fait; un coup d'œil a détruit son bonheur;
Le barbare Pluton révoque sa faveur,
Et des enfers, charmés de ressaisir leur proie,
Trois fois le gouffre avare en retentit de joie.
Eurydice s'écrie : « O destin rigoureux!
Hélas! quel dieu cruel nous a perdus tous deux!
Quelle fureur! voilà qu'au ténébreux abîme
Le barbare destin rappelle sa victime.
Adieu, déjà je sens dans un nuage épais
Nager mes yeux éteints et fermés pour jamais.
Adieu, mon cher Orphée! Eurydice expirante
En vain te cherche encor de sa main défaillante;
L'horrible mort, jetant un voile autour de moi,
M'entraîne loin du jour, hélas! et loin de toi. »
Elle dit, et soudain dans les airs s'évapore.
Orphée en vain l'appelle, en vain la suit encore :
Il n'embrasse qu'une ombre, et l'horrible nocher[2]
De ces bords désormais lui défend d'approcher.

(*Les Géorgiques* de Virgile, livre IV.)

A LA BEAUTÉ

Toi, que l'antiquité fit éclore des ondes[3],
Qui descendis des cieux et règnes sur les mondes,

1. *A ce prix.* Entendez : à la condition qu'il la précéderait, sans se retourner pour la voir.
2. *L'horrible nocher* : Charon, celui qui fait passer le Styx aux âmes des morts.
3. *Des ondes*, allusion à Vénus, que la mythologie fait naître du milieu de l'Océan.

Toi, qu'après la bonté, l'homme chérit le mieux,
Toi, qui naquis un jour du sourire des dieux,
Beauté, je te salue! Hélas! d'épais nuages
A mes yeux presque éteints dérobent tes ouvrages[1]!
Voilà que le printemps reverdit les coteaux,
Des chaînes de l'hiver dégage les ruisseaux,
Rend leur feuillage au bois, ses rayons à l'aurore;
Tout renaît : pour moi seul rien ne renaît encore;
Et mes yeux, à travers de confuses vapeurs,
A peine ont entrevu tes tableaux enchanteurs.
Plus aveugle que moi, Milton[2] fut moins à plaindre :
Ne pouvant plus te voir, il sut encor te peindre;
Et lorsque, par leurs chants préparant ses transports,
Ses filles avaient fait entendre leurs accords,
Aussitôt des objets les images pressées
En foule s'éveillaient dans ses vastes pensées;
Il chantait; et tes dons, tes chefs-d'œuvre divers,
Éclipsés à ses yeux, revivaient dans ses vers.
Hélas! je ne saurais égaler son hommage;
Mais dans mes souvenirs j'aime encor ton image.
Source de volupté, de délices, d'attraits,
Sur trois règnes divers tu répands tes bienfaits!
Tantôt, loin de nos yeux, dans les flancs de la terre,
En rubis enflammés tu transformes la pierre;
Tu donnes en secret leurs couleurs aux métaux,
Au diamant ses feux et leur lustre aux cristaux....
Tantôt, nous déployant ta pompe éblouissante
Pour colorer l'arbuste, et la fleur, et la plante,
D'or, de pourpre et d'azur tu trempes tes pinceaux;
C'est toi qui dessinas ces jeunes arbrisseaux,
Ces élégants tilleuls et ces platanes sombres
Qu'habitent la fraîcheur, le silence et les ombres.

1. *Dérobent les ouvrages.* On sait que Delille perdit peu à peu la vue, vers l'époque où il écrivit son poème de *l'Imagination.*

2. Milton, dont Delille a traduit *le Paradis perdu*, était en effet aveugle, lui aussi, et la tradition a gardé le souvenir de l'allégement que ses filles essayèrent d'apporter à sa cruelle infirmité.

Dans le monde animé, qui ne sent tes faveurs ?
L'insecte dans la fange est fier de ses couleurs ;
Ta main du paon superbe étoile le plumage ;
D'un souffle tu créas le papillon volage ;
Toi-même au tigre horrible, au lion indompté
Donnas leur menaçante et sombre majesté ;
Tu départis au cerf la souplesse et la grâce ;
Tu te plus à former le coursier plein d'audace,
Qui, relevant sa tête et cadençant ses pas,
Vole, et cherche les prés ou s'élance aux combats ;
A l'aigle, au moucheron tu donnas leur parure :
Mais tu traitas en roi le roi de la nature.
L'homme seul eut de toi ce front majestueux,
Ce regard noble et doux, fier et voluptueux,
Du sourire et des pleurs l'intéressant langage ;
Et sa compagne enfin fut ton plus bel ouvrage.
L'homme en naissant voyait les globes radieux ;
Sa compagne naquit : elle éclipsa les cieux.

(*L'Imagination*, chant V.)

GILBERT

(1751-1780)

Né en 1751 en Lorraine, mort en 1780, Nicolas-Joseph-Laurent Gilbert, qui ne pardonna jamais aux littérateurs célèbres de son temps et surtout aux philosophes l'insuccès de sa première pièce de poésie, inutilement présentée au concours de l'Académie, s'est acquis par ses deux satires, *le Dix-huitième siècle* (1775) et *Mon Apologie* (1778), une réputation durable, quoiqu'il y abuse de l'hyperbole et des exagérations déclamatoires. Peu de morceaux, d'autre part, sont plus célèbres que l'*Ode imitée de plusieurs psaumes*, citée quelquefois sous le nom d'*Adieu à la vie*[1].

DEUX PORTRAITS DE FEMMES

Vois-tu, parmi ces grands, leurs compagnes hardies
Imiter leurs excès, par eux même[2] applaudies ?...
Assise dans ce cirque[3] où viennent tous les rangs
Souvent bâiller en loge, à des prix différents,
Cloris n'est que parée, et Cloris se croit belle ;
En vêtements légers l'or s'est changé pour elle ;
Son front luit étoilé de mille diamants ;
Et mille autres encore, effrontés ornements,
Serpentent sur son sein, pendent à ses oreilles ;
Les arts, pour l'embellir, ont uni leurs merveilles :
Vingt familles enfin couleraient d'heureux jours,
Riches des seuls trésors perdus pour ses atours....

1. Voir cette ode dans le volume destiné à la classe de cinquième.

2 *Eux même*. La différence entre *même* adjectif et *même* adverbe n'a guère été observée avant le XVII[e] siècle. En écrivant *eux même* et non *eux-mêmes*, le poète use ici de l'ancienne liberté.

3. *Ce cirque*. Entendez : ce théâtre.

Parlerai-je d'Iris? Chacun la prône et l'aime;
C'est un cœur, mais un cœur... c'est l'humanité même.
Si d'un pied étourdi quelque jeune éventé
Frappe, en courant, son chien, qui jappe épouvanté,
La voilà qui se meurt de tendresse et d'alarmes;
Un papillon souffrant lui fait verser des larmes :
Il est vrai; mais aussi qu'à la mort condamné,
Lally soit en spectacle à l'échafaud traîné [1],
Elle ira la première à cette horrible fête
Acheter le plaisir de voir tomber sa tête [2].

(*Œuvres de Gilbert*, Paris, 1788 :
le Dix-huitième siècle, satire.)

RÉPONSE AUX CRITIQUES

QUI LUI REPROCHAIENT DE NOMMER DANS SES SATIRES LES AUTEURS PAR LEUR NOM

Quoi donc! un écrivain veut que son nom partage
Le tribut de louange offert à son ouvrage,
Et m'impute à forfait, s'il blesse la raison,
De la venger d'un vers égayé de son nom?
Comptable de l'ennui dont sa muse m'assomme,
Pourquoi s'est-il nommé, s'il ne veut qu'on le nomme?
Je prétends soulever les lecteurs détrompés
Contre un auteur bouffi de succès usurpés.

1. *A l'échafaud traîné.* On sait que Lally-Tollendal, ayant dû capituler dans Pondichéry (1761), fut accusé de trahison et de concussion, et condamné à mort, après un procès inique. Ce même Voltaire contre lequel Gilbert se déchaîne si passionnément dans quelques parties de la satire dont nous citons un fragment, eut la plus grande part à la réhabilitation de l'infortuné général (1778).

2. Ces deux portraits, le second surtout, sont tracés avec beaucoup de verve et de netteté. Il y a là toutefois une certaine déclamation contre laquelle il faut se mettre en garde, et c'est bien peu de ces deux exemples pour justifier cette épithète de *hardies* dont Gilbert semble flétrir toutes les grandes dames du XVIII^e^ siècle.

Sous une périphrase étouffant ma franchise,
Au lieu de D'Alembert, faut-il donc que je dise :
C'est ce joli pédant, géomètre orateur,
De l'Encyclopédie ange conservateur,
Dans l'histoire chargé d'inhumer ses confrères,
Grand homme, car il fait leurs extraits mortuaires[1]?
Si j'évoque jamais, du fond de son journal[2],
Des sophistes du temps l'adulateur banal,
Lorsque son nom suffit pour exciter le rire,
Dois-je, au lieu de La Harpe, obscurément écrire :
C'est ce petit rimeur, de tant de prix enflé,
Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique[3],
Tomba de chute en chute au trône académique?
Ces détours sont d'un lâche et malin détracteur;
Je ne veux point offrir d'énigmes au lecteur.
Sitôt que l'auteur signe un écrit qui transpire,
Son nom doit partager l'éloge et la satire.
De citer un pédant pourrait-on me blâmer,
Quand lui-même il se fait l'affront de se nommer?

(Satire II, *Mon Apologie.*)

1. *Leurs extraits mortuaires*, entendez : leurs éloges, que D'Alembert (1717-1783) avait en effet à composer et à lire, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie française. Ces éloges, imprégnés de l'esprit philosophe, ont trop souvent le tort d'être à la fois agressifs, emphatiques et lourds. Mais il faudrait se garder de juger D'Alembert sur le portrait que trace ici Gilbert de celui qu'il appelle un « joli pédant », et dont, dans une étude récente, M. Bertrand, mieux placé que l'envieux poète pour bien apprécier D'Alembert, a dit : « L'élévation de son caractère égala celle de son esprit » (*D'Alembert*, ch. VIII). — On sait que c'est par Diderot et D'Alembert que fut entreprise la publication de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, arts et métiers* (1751) et que D'Alembert en écrivit le *Discours préliminaire*.

2. *Son journal*, le *Mercure de France*

3. *Sa muse tragique*. La première tragédie donnée au théâtre par La Harpe (1739-1803), *Warwick*, avait eu beaucoup de succès. Mais *Timoléon* (1764), *Pharamond* (1765), *Gustave Wasa* (1766) échouèrent successivement. Toutefois, ses *Éloges*, plusieurs fois couronnés dans les concours d'éloquence, le bruit que fit son médiocre drame de *Mélanie*, dont la représentation fut interdite parce que l'auteur y attaquait les vœux forcés par la voix d'un curé philosophe, ses articles du *Mercure*, et surtout l'appui du parti philosophique, le firent entrer à l'Académie française en 1776.

ANDRÉ CHÉNIER

(1762-1794)

Né à Constantinople, en 1762, d'un père français et d'une mère grecque, André-Marie de Chénier, qui fut amené tout jeune en France et y fit de brillantes études, s'engagea à vingt ans dans un régiment qui tenait garnison à Strasbourg; il connut dans cette ville un de nos philologues français les plus célèbres, Brunck (1729-1803), qui fréquenta d'ailleurs à Paris chez Mme de Chénier et qui venait de publier sa remarquable édition du recueil connu sous le nom d'*Anthologie grecque*. La lecture et l'étude des petites pièces qui composent ce recueil et qui comptent parmi ce que le génie grec a produit, non de plus simple et de plus majestueux, mais de plus fin et de plus délicat, exerça sur l'esprit du jeune homme la plus grande influence, et, quoiqu'il ait professé, jusqu'à l'époque de la Révolution, pour Le Brun-Pindare, qui d'ailleurs avait salué son génie naissant, la même admiration que tous ses contemporains, il comprit sans doute dès lors quelle distance séparait les inventions originales des Grecs, leur art si régulier et pourtant si libre et si naturel, leur mythologie si variée et si vivante, de la poésie artificielle de tant de leurs modernes imitateurs. Du même coup il aima la Grèce et la nature; du même coup il sentit tout le prix d'une forme parfaite et d'un sentiment sincère. Fêté par une société d'élite, mûri par d'intéressants voyages, André Chénier, sans avoir rien publié, avait déjà révélé son génie dans des pièces et des fragments nombreux, quand la Révolution éclata. On sait comment, après avoir consacré son vigoureux talent de polémiste à défendre dans plusieurs journaux les idées libérales et modérées, il fut arrêté au mois de mars 1794, condamné à mort et exécuté le 25 juillet (7 thermidor an II). Dans les derniers temps de sa vie, prisonnier à Saint-Lazare, il a écrit quelques-uns des vers les plus énergiques que la passion politique ait inspirés à un poète français. Ses autres œuvres[1] comprennent des pièces antiques,

1. La première édition des œuvres poétiques d'André Chénier parut en 1819; elle était fort incomplète. Depuis, M. Becq de Fouquières (1862; 2e édit., 1872) et M. Gabriel de Chénier (1874) en ont donné des éditions nouvelles qui ont fait époque, la première plus savante, la seconde plus complète. Deux éditions plus récentes, celle de Louis Moland (1879 et 1884) et celle d'Eugène Manuel (1884, moins complète) ont tenu compte de tous les travaux antérieurs. Enfin M. Paul Dimoff en a entrepris depuis 1907, d'après les manuscrits, une édition qu'on peut regarder comme définitive.

qu'on peut regarder comme des études où son génie s'essayait et dont quelques-unes cependant méritent de passer pour des poèmes d'une perfection achevée; des fragments de poèmes didactiques, épiques, dramatiques même; des hymnes et des odes; des pièces aussi d'un caractère plus intime, des élégies, des épîtres. Il y faut ajouter, avec des notes ou fragments en prose, dont la plupart sont encore inédits, un ouvrage plus satirique que didactique, *la Perfection des arts* (publié en 1900). Fils du XVIIIe siècle et, comme les plus distingués de ses contemporains, brûlant de la passion de la science et de la liberté, André Chénier, par ce qu'il y a d'antique dans son art et dans son inspiration, fait en même temps songer à ces enthousiastes disciples des Grecs, à ces poètes savants du XVIe siècle, les Ronsard, les Du Bellay, les Baïf; mais sa poésie si colorée est en même temps si sincère, sa versification pittoresque, expressive, est si originale et souvent si heureuse, que les poètes du XIXe siècle n'ont pas eu tort de le regarder comme un véritable précurseur.

L'AVEUGLE [1]

« Dieu dont l'arc est d'argent [2], dieu de Claros, écoute;
O Sminthée-Apollon, je périrai sans doute,
Si tu ne sers de guide à cet aveugle errant [3]..»
C'est ainsi qu'achevait l'aveugle en soupirant,
Et près des bois marchait, faible, et sur une pierre
S'asseyait [4]. Trois pasteurs, enfants de cette terre,

1. Cet *aveugle*, dont le nom n'est révélé par le poète qu'à la fin du petit poème dont nous citons ici la première partie, est Homère, que la tradition représente en effet privé de la lumière et errant de ville en ville.

2 Dès ces premiers vers, Chénier reproduit les procédés et le langage habituel des poètes grecs : il se souvient particulièrement de l'invocation du prêtre Chrysès, au livre I de l'*Iliade* (v, 36-39) et de l'hymne homérique à Apollon (vers 40). *Claros*, ville d'Ionie, célèbre par les oracles qu'Apollon y rendait. *Sminthée* veut dire tueur de rats ou dieu d'une ville (de Troade, dit-on) appelée Sminthè.

3 *Cet aveugle*, c'est-à-dire : moi-même. Tour tout à fait grec. L'emploi du démonstratif ὅδε, au lieu du pronom personnel ou de l'adjectif possessif de la première personne, est constant chez les tragiques.

4. *S'asseyait*. Les rejets de ce genre, qui varient le rythme du vers et permettent au poète de suivre de plus près le mouvement de la pensée,

Le suivaient, accourus aux abois turbulents
Des molosses, gardiens de leurs troupeaux bêlants.
Ils avaient, retenant leur fureur indiscrète,
Protégé du vieillard la faiblesse inquiète ;
Ils l'écoutaient de loin, et, s'approchant de lui :
« Quel est ce vieillard blanc, aveugle et sans appui ?
Serait-ce un habitant de l'empire céleste[1] ?
Ses traits sont grands et fiers ; de sa ceinture agreste
Pend une lyre informe, et les sons de sa voix
Émeuvent l'air et l'onde, et le ciel et les bois. »
Mais il entend leurs pas, prête l'oreille, espère,
Se trouble, et tend déjà les mains à[2] la prière.
« Ne crains point, disent-ils, malheureux étranger
(Si plutôt, sous un corps terrestre et passager,
Tu n'es point quelque dieu protecteur de la Grèce,
Tant une grâce auguste ennoblit ta vieillesse !) ;
Si tu n'es qu'un mortel, vieillard infortuné,
Les humains près de qui les flots t'ont amené,
Aux mortels malheureux n'apportent point d'injures.
Les destins n'ont jamais de faveurs qui soient pures.
Ta voix noble et touchante est un bienfait des dieux ;
Mais aux clartés du jour ils ont fermé tes yeux.
— Enfants, car[3] votre voix est enfantine et tendre,
Vos discours sont prudents plus qu'on n'eût dû l'attendre ;
Mais, toujours soupçonneux, l'indigent étranger
Croit qu'on rit de ses maux et qu'on veut l'outrager.
Ne me comparez point à la troupe immortelle ;
Ces rides, ces cheveux, cette nuit éternelle,

sont fréquents dans la poésie antique ; ils le sont redevenus chez nos poètes contemporains ; il faut, chez André Chénier, les considérer comme une heureuse nouveauté.

1. *Un habitant de l'empire céleste.* C'est presque toujours ainsi que les héros d'Homère expriment leur surprise en face d'un étranger.

2. *A* marque ici le mouvement vers, l'intention.

3. *Car.* Entendez : Je vous appelle enfants, quoique je ne vous voie pas car.... Cette espèce de parenthèse explicative, suivant immédiatement le mot qui fait l'interpellation, est tout à fait conforme aux habitudes de la poésie antique et particulièrement de la poésie homérique.

Voyez, est-ce le front d'un habitant des cieux?
Je ne suis qu'un mortel, un des plus malheureux!
Si vous en savez un pauvre, errant, misérable,
C'est à celui-là seul que je suis comparable.
Et pourtant je n'ai point, comme fit Thamyris[1]
Des chansons à Phébus voulu ravir le prix;
Ni, livré comme Œdipe à la noire Euménide,
Je n'ai puni sur moi l'inceste parricide;
Mais les dieux tout-puissants gardaient à mon déclin
Les ténèbres, l'exil, l'indigence, et la faim.
— Prends, et puisse bientôt changer ta destinée! »
Disent-ils. Et, tirant ce que, pour leur journée,
Tient la peau d'une chèvre aux crins noirs et luisants[2],
Ils versent à l'envi, sur ses genoux pesants[3],
Le pain de pur froment, les olives huileuses,
Le fromage et l'amande, et les figues mielleuses,
Et du pain à son chien entre ses pieds gisant,
Tout hors d'haleine encore, humide et languissant,
Qui, malgré les rameurs, se lançant à la nage,
L'avait loin du vaisseau rejoint sur le rivage.
« Le sort, dit le vieillard, n'est pas toujours de fer.
Je vous salue, enfants venus de Jupiter;
Heureux sont les parents qui tels vous firent naître!
Mais venez, que mes mains cherchent à vous connaître.
Je crois avoir des yeux : vous êtes beaux tous trois;
Vos visages sont doux, car douce est votre voix.
Qu'aimable est la vertu que la grâce environne!
Croissez, comme j'ai vu ce palmier de Latone[4],
Alors qu'ayant des yeux je traversai les flots ·

1. Poète et chanteur légendaire, qui fut frappé de cécité pour avoir (*Iliade*, II, 575) défié les Muses (auxquelles Chénier substitue ici Phébus).

2. *La peau d'une chèvre aux crins noirs et luisants.* C'est leur besace que le poète désigne par cette périphrase tout homérique : homériques encore sont ces épithètes multipliées à dessein : olives *huileuses*; figues *mielleuses*, Homère, comme tous les poètes primitifs, peignant toujours les objets par leurs caractères les plus apparents.

3. *Pesants*, alourdis par l'âge et la fatigue.

4. *Latone* est la mère d'Apollon, qui naquit à Délos, une des Cyclades.

Car jadis, abordant à la sainte Délos,
Je vis près d'Apollon[1], à son autel de pierre,
Un palmier, don du ciel, merveille de la terre.
Vous croîtrez, comme lui, grands, féconds, révérés,
Puisque les malheureux sont par vous honorés.
Le plus âgé de vous aura vu[2] treize années;
A peine, mes enfants, vos mères étaient nées,
Que j'étais presque vieux. Assieds-toi près de moi,
Toi, le plus grand de tous; je me confie à toi.
Prends soin du vieil aveugle. — O sage magnanime!
Comment, et d'où viens-tu? car l'onde maritime
Mugit de toutes parts sur nos bords orageux[3].
— Des marchands de Cymé[4] m'avaient pris avec eux.
J'allais voir, m'éloignant des rives de Carie[5],
Si la Grèce pour moi n'aurait point de patrie,
Et des Dieux moins jaloux, et de moins tristes jours :
Car jusques à la mort, nous espérons toujours.
Mais, pauvre et n'ayant rien pour payer mon passage,
Ils m'ont, je ne sais où, jeté sur le rivage.
— Harmonieux vieillard, tu n'as donc point chanté?
Quelques sons de ta voix auraient tout acheté.
— Enfants! du rossignol la voix pure et légère
N'a jamais apaisé le vautour sanguinaire[6],
Et les riches, grossiers, avares, insolents,
N'ont pas une âme ouverte à sentir les talents.
Guidé par ce bâton, sur l'arène[7] glissante,

1. Hellénisme, pour : près du temple d'Apollon.
2. *Aura vu*, a vu sans doute.
3. *Sur nos bords orageux.* Suppléez : et par conséquent, il faut qu'un vaisseau t'ait transporté. Ainsi s'explique le *car*.
4. Cymé était un petit port de l'Eolide, en Asie Mineure. Suivant une *Vie d'Homère* faussement attribuée à Hérodote, et qui n'est d'ailleurs qu'un roman, le poète aurait séjourné dans cette ville, qui aurait été la patrie de sa mère.
5. En Asie Mineure : les Cariens passaient pour une population grossière et pratiquant la piraterie.
6. Allusion à un vieil apologue racontée dans les *Œuvres et jours* d'Hésiode (vers 202 et suiv.). La Fontaine en a repris le sujet dans *le Milan et le Rossignol* (*Fables*, IX, 17)
7. *Arène*, sable (*arena*).

Seul, en silence, au bord de l'onde mugissante[1],
J'allais et j'écoutais le bêlement lointain
Des troupeaux agitant leurs sonnettes d'airain.
Puis j'ai pris cette lyre, et les cordes mobiles
Ont encor résonné sous mes vieux doigts débiles.
Je voulais des grands dieux implorer la bonté,
Et surtout Jupiter, Dieu d'hospitalité,
Lorsque d'énormes chiens à la voix formidable
Sont venus m'assaillir ; et j'étais misérable
Si vous (car c'était vous), avant qu'ils m'eussent pris,
N'eussiez armé[2] pour moi les pierres et les cris.
— Mon père, il est donc vrai : tout est devenu pire[3] ?
Car jadis, aux accents d'une éloquente lyre,
Les tigres et les loups, vaincus, humiliés,
D'un chanteur[4] comme toi vinrent baiser les pieds.
— Les barbares ! j'étais assis près de la poupe.
« Aveugle vagabond, dit l'insolente troupe,
« Chante : si ton esprit n'est point comme tes yeux,
« Amuse notre ennui ; tu rendras grâce aux dieux.... »
J'ai fait taire mon cœur qui voulait les confondre ;
Ma bouche ne s'est point ouverte à leur répondre,
Ils n'ont pas entendu ma voix, et sous ma main
J'ai retenu le dieu courroucé[5] dans mon sein.
Cymé, puisque tes fils dédaignent Mnémosyne[6],
Puisqu'ils ont fait outrage à la muse divine,
Que leur vie et leur mort s'éteignent dans l'oubli ;
Que ton nom dans la nuit demeure enseveli[7] !

1. *Au bord de l'onde mugissante.* C'est la traduction même du vers célèbre dans lequel Homère, au début de l'*Iliade* (I, 34), peint le vieux Chrysès s'éloignant tristement du camp des Grecs :

Βῆ δ' ἀκέων παρὰ θῖνα πολυφλοίσβοιο θαλάσσης.

2. Emploi hardi du verbe *armer* avec le sens de : prendre pour armes.
3. *Tout est devenu pire.* Cette plainte revient souvent, sous différentes formes, chez Homère et chez Hésiode.
4. *Un chanteur.* Orphée.
5. Entendez l'inspiration qui allait lui dicter des vers vengeurs.
6. *Mnémosyne* (Mémoire) est la mère des Muses.
7. L'idée de cette malédiction est empruntée à la *Vie d'Homère* dont nous avons parlé (page 967, note 4).

— Viens ! suis-nous à la ville ; elle est toute voisine
Et chérit les amis de la muse divine.
Un siège aux clous d'argent te place à nos festins ;
Et là, les mets choisis, le miel et les bons vins,
Sous la colonne où pend une lyre d'ivoire,
Te feront de tes maux oublier la mémoire.
Et si, dans le chemin, rapsode[1] ingénieux,
Tu veux nous accorder tes chants dignes des cieux,
Nous dirons qu'Apollon, pour charmer les oreilles,
T'a lui-même dicté de si douces merveilles[2].
— Oui, je le veux ; marchons. Mais où m'entraînez-vous ?
Enfants du vieil aveugle, en quel lieu sommes-nous ?
— Syros est l'île heureuse où nous vivons, mon père.
— Salut, belle Syros, deux fois hospitalière !
Car sur ses bords heureux je suis déjà venu ;
Amis, je la connais. Vos pères m'ont connu :
Ils croissaient comme vous ; mes yeux s'ouvraient encore
Au soleil, au printemps, aux roses de l'aurore ;
J'étais jeune et vaillant. Aux danses des guerriers,
A la course, aux combats, j'ai paru des premiers.
J'ai vu Corinthe, Argos, et Crète[3], et les cent villes[4],
Et du fleuve Ægyptus[5] les rivages fertiles ;
Mais la terre et la mer et l'âge et les malheurs
Ont épuisé ce corps[6] fatigué de douleurs.
La voix me reste. Ainsi la cigale innocente
Sur un arbuste assise, et se console et chante[7].

1. *Rapsode* : littéralement *couseur de chants*. On appelait ainsi les poètes qui allaient chantant des morceaux épiques, qu'ils enchaînaient les uns aux autres.

2. Souvenir d'une courte et célèbre épigramme de l'*Anthologie*, qui met dans la bouche d'Apollon ce vers : « C'est moi qui dictais ; Homère, lui, écrivait. »

3. Remarquable emploi, si toutefois il n'y a pas lieu de corriger le texte, d'un nom propre de pays employé comme sujet ou régime direct et non précédé de l'article. On ne trouverait guère, après le XVII^e^ siècle, d'exemple de ce tour.

4. La Crète est appelée dans Homère (*Iliade*, II, 149) « la Crète aux cent villes ».

5. *Ægyptus*, le Nil.

6. *Ce corps*. Voir la note 3 de la page 964.

7. ***Assise***, latinisme. Les anciens parlent volontiers du *chant* de la cigale.

Commençons par les dieux : Souverain Jupiter,
Soleil qui vois, entends, connais tout, et toi, mer,
Fleuves, terre et noirs dieux des vengeances trop lentes,
Salut! Venez à moi, de l'Olympe habitantes,
Muses! vous savez tout, vous, déesses; et nous,
Mortels, ne savons rien qui ne vienne de vous. »
Il poursuit; et déjà les antiques ombrages
Mollement en cadence inclinaient leurs feuillages;
Et pâtres, oubliant leur troupeau délaissé,
Et voyageurs, quittant leur chemin commencé,
Couraient. Il les entend, près de son jeune guide,
L'un sur l'autre pressés, tendre une oreille avide;
Et nymphes et sylvains sortaient pour l'admirer,
Et l'écoutaient en foule, et n'osaient respirer[1]....
(Édit. Dimoff, *Bucoliques, les Chanteurs*, I : *l'Aveugle.*)

PANNYCHIS[2]

Plusieurs jeunes filles entourent un petit enfant, le caressent : « On dit que tu as fait une chanson pour Pannychis, ta cousine? — Oui, je l'aime, Pannychis. Elle est belle; elle a cinq ans comme moi. Nous avons arrondi ce berceau en buisson de roses. Nous nous promenons sous cet ombrage.... Je lui ai donné une statue de Vénus que mon père m'a faite avec du buis; elle l'appelle sa fille, elle la couche sur des feuilles dans une écorce de grenade.... — Eh bien! chante-nous ta chanson et nous te donnerons des raisins, des figues mielleuses.

Donnez-les moi d'abord, et puis je vais chanter....
Il tend ses deux mains.... On lui donne... et puis,
D'une voix douce et claire il se met à chanter :
« Ma belle Pannychis, il faut bien que tu m'aimes;
Nous avons même toit, nos âges sont les mêmes.

1. Ici commence un long développement que son étendue ne nous permet pas de reproduire : Chénier résume le chant du rapsode, ou plutôt il fait passer sous nos yeux une suite de tableaux antiques où la Grèce héroïque semble revivre. Nulle part notre poète n'a déployé une plus grande richesse de coloris, nulle part il [illegible]us hardiment et plus heureusement varié le rythme de ses vers, [illegible] part multiplié davantage et plus heureusement les souvenirs homériques.

2. Chénier a laissé plusieurs pièces inachevées, dont les vers sont entremêlés d'espèce de canevas en prose, que le poète se réservait de développer et de versifier. Le gracieux morceau que nous citons est un de ces curieux fragments.

Vois comme je suis grand ! Vois comme je suis beau !
Hier je me suis mis auprès de mon chevreau ;
Par Pollux et Minerve ! il ne pouvait qu'à peine
Faire arriver sa tête au niveau de la mienne.
D'une coque de noix j'ai fait un abri sûr
Pour un beau scarabée étincelant d'azur ;
Il couche sur la laine, et je te le destine.
Ce matin j'ai trouvé parmi l'algue marine
Une vaste coquille aux brillantes couleurs ;
Nous l'emplirons de terre, il y viendra des fleurs.
Je veux, pour te montrer une flotte nombreuse,
Lancer sur notre étang des écorces d'yeuse.
Le chien de la maison est si doux ! chaque soir
Mollement sur son dos je veux te faire asseoir ;
Et, marchant devant toi jusques à notre asile,
Je guiderai les pas de ce coursier docile. »
(Id. ***Bucoliques, Enfants, jeunes garçons et jeunes filles***, I.)

LE SATYRE ET LA FLUTE

Non loin de Bérécynte[1]
Certain satyre[2] un jour trouva la flûte sainte
Dont Hyagnis[3] calmait ou rendait furieux
Le cortège énervé de la mère des dieux[4].
Il appelle aussitôt, du Sangar au Méandre[5],

1. *Bérécynte*, petit pays d'Asie Mineure, entre la Carie et la Lydie, où se célébraient les mystères du culte de Cybèle.

2. Les *satyres* étaient des personnages mythologiques de la suite de Bacchus, à la fois cyniques et spirituels, ivrognes grossiers et chanteurs inspirés.

3. *Hyagnis*, le père du satyre Marsyas : il a passé, ainsi que son fils, pour l'inventeur de la flûte.

4. *La mère des dieux*, Cybèle. Ses mystères, comme ceux de Bacchus et d'autres divinités, étaient célébrés par des prêtres inspirés d'une sorte de délire religieux.

5. *Méandre*, *Sangar*, fleuves de l'Asie Mineure.

Les nymphes de l'Asie, et leur dit de l'entendre ;
Que tout l'art d'Ilyagnis n'était que dans ce bui[1] ;
Qu'il a, grâce au destin, des doigts tout comme lui.
On s'assied. Le voilà qui se travaille et sue,
Souffle, agite ses doigts, tord sa lèvre touffue,
Enfle sa joue épaisse, et fait tant qu'à la fin
Le bois résonne et pousse un cri rauque et chagrin.
L'auditoire étonné se lève, non sans rire.
Les éloges railleurs fondent sur le satyre
Qui pleure, et des chiens même, en fuyant vers le bois,
Évite comme il peut les dents et les abois.

(*Id. Bucoliques, les Chanteurs*, IV, 3.)

COMMENT ANDRÉ CHÉNIER TRAVAILLAIT A SES POÈMES

Vous avez vu sous la main d'un fondeur
Ensemble se former, diverses en grandeur,
Trente cloches d'airain, rivales du tonnerre?
Il achève leur moule enseveli sous terre,
Puis, par un long canal en rameaux divisé,
Y fait couler les flots de l'airain embrasé;
Si bien qu'au même instant, cloches, petite et grande,
Sont prêtes, et chacune attend et ne demande
Qu'à sonner quelque mort, et du haut d'une tour
Réveiller la paroisse à la pointe du jour.
Moi, je suis ce fondeur : de mes écrits en foule
Je prépare longtemps et la forme et le moule,
Puis sur tous à la fois je fais couler l'airain.
Rien n'est fait aujourd'hui, tout sera fait demain[2]

(Édit. Eug. Manuel. *Épîtres*, IV : *A. Le Brun.*)

1. Orthographe poétique pour *buis*, nom du bois dont la flûte était faite.
2. Ces quelques vers, si précis et si riches, sont un modèle de poésie

FRAGMENTS DE « L'INVENTION [1] »

Les coutumes d'alors, les sciences, les mœurs
Respirent dans les vers des antiques auteurs.
Leur siècle est en dépôt dans leurs nobles volumes.
Tout a changé pour nous, mœurs, sciences, coutumes.
Pourquoi donc nous faut-il, par un pénible soin,
Sans rien voir près de nous, voyant toujours bien loin,
Vivant dans le passé, laissant ceux qui commencent,
Sans penser écrivant d'après d'autres qui pensent,
Retraçant un tableau que nos yeux n'ont point vu,
Dire et dire cent fois ce que nous avons lu?
De la Grèce héroïque et naissante et sauvage
Dans Homère à nos yeux vit la parfaite image.
Démocrite, Platon, Épicure, Thalès
Ont de loin à Virgile indiqué les secrets
D'une nature encore à leurs yeux trop voilée.
Torricelli, Newton, Kepler et Galilée [2],
Plus doctes, plus heureux dans leurs puissants efforts,
A tout nouveau Virgile ont ouvert des trésors.

didactique et descriptive. Mais la confidence du poète surtout est curieuse. On en rapprochera avec intérêt ce fragment extrait d'un projet de lettre ou d'épître au chevalier de Pange (1770) : « Tu sais combien mes muses sont vagabondes : ... elles ne peuvent achever promptement un seul projet; elles en font marcher cent à la fois. Elles font un pied à ce poème et une épaule à celui-là; ils boitent tous et ils seront sur pied tous ensemble. » « (*Œuvres d'André Chénier*, édit. Moland, tome II, page 383.)

1. « En trois cent quatre-vingt-douze vers, dit Eug. Manuel en parlant de ce poème, dans les limites d'une épître, Chénier a écrit le code de la vraie poésie moderne. Il complète en les dépassant quelquefois Horace et Boileau. Il va plus haut et plus loin. C'est un art poétique tout entier, esquissé en quelques vérités essentielles qui se résument toutes dans ce cri : « Osons! » et dans cette célèbre formule :

« Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques. »

2. Sur Newton, voir la note 1 de la page 942. Sur Galilée, voir la note 3 de la page 1112. L'illustre Kepler (1571-1630) détermina les lois du mouvement des planètes; Torricelli (1608-1647), le plus célèbre des disciples de Galilée, est connu par ses recherches sur le mouvement des corps pesants et par sa découverte du baromètre.

Tous les arts sont unis : les sciences humaines
N'ont pu de leur empire étendre les domaines
Sans agrandir aussi la carrière des vers[1].
Quel long travail pour eux a conquis l'univers !
Aux regards de Buffon, sans voile, sans obstacles,
La terre ouvrant son sein, ses ressorts, ses miracles ;...
Aux changements prédits, immuables, fixés,
Que d'une plume d'or[2] Bailly nous a tracés,
Aux lois de Cassini[3] les comètes fidèles ;
L'aimant[4] de nos vaisseaux seul dirigeant les ailes[5] ;
Une Cybèle neuve[6] et cent mondes divers
Aux yeux de nos Jasons[7] sortis du sein des mers !
Quel amas de tableaux, de sublimes images,
Naît de ces grands objets réservés à nos âges !
Sous ces bois étrangers qui couronnent ces monts,
Aux vallons de Cusco[8], dans ces antres profonds,
Si chers à la fortune et plus chers au génie,
Germent des mines d'or, de gloire et d'harmonie.
Pensez-vous, si Virgile ou l'aveugle divin[9]
Renaissaient aujourd'hui, que leur savante main

1. *Sans agrandir aussi la carrière des vers.* « Cette vue profonde de la poésie s'inspirant de la science ; il en donne ici la théorie ; il en tentera l'accomplissement dans *Hermès* : il y aurait réussi. » (Eug. Manuel.) — L'*Hermès* achevé eût été une sorte de poème « *De la nature des choses* », semblable pour le dessein à celui de Lucrèce. — *Hermès*, nom grec de Mercure, symbolise ici la science.

2. *D'une plume d'or.* C'est-à-dire d'une plume éloquente (comparer le surnom antique *Chrysostome* ou *Bouche d'or*). — Allusion à l'*Histoire de l'Astronomie* de Bailly (1736-1793).

3. Cassini (1625-1712), célèbre astronome, créateur de l'Observatoire de Paris.

4. *L'aimant*, allusion à la boussole, dont l'invention (xiiie siècle) a rendu possible les grands voyages de découvertes.

5. *Les ailes*, les voiles. Métaphore toute latine.

6. *Cybèle*, la mère des Dieux, était considérée comme la divinité génératrice de toutes choses. Chénier personnifie donc dans ce mot l'ensemble des lois qui gouvernent l'univers.

7. *Nos Jasons* : les grands navigateurs modernes, partis à la conquête des terres nouvelles, comme Jason était parti à la conquête de la Toison d'Or.

8. Le nom de la ville de Cusco, qui était, lors de la conquête de Pizarre, la capitale du Pérou, est pris ici pour celui du pays tout entier, ou même de tous ces pays du Nouveau Monde, abondants en mines de métaux précieux. Toutefois le vers précédent fait allusion à la situation même de Cusco, qui est bâtie à plus de 3 400 mètres d'altitude dans la Cordillère des Andes.

9. *L'aveugle divin*, Homère.

Négligeât de saisir ces fécondes richesses,
De notre Pinde[1] auguste éclatantes largesses!
Nous en verrions briller leurs sublimes écrits.

. . . . . .

Qui que tu sois enfin, ô toi, jeune poète,
Travaille, ose achever cette illustre conquête.
De preuves, de raisons, qu'est-il encor besoin?
Travaille : un grand exemple est un puissant témoin.
Montre ce qu'on peut faire en le faisant toi-même.
Si pour toi la retraite est un bonheur suprême,
Si chaque jour les vers de ces maîtres fameux
Font bouillonner ton sang et dressent tes cheveux,
Si tu sens chaque jour, animé de leur âme,
Ce besoin de créer, ces transports, cette flamme,
Travaille. A nos censeurs c'est à toi de montrer
Tous ces trésors nouveaux qu'ils veulent ignorer.
Il faudra bien les voir, il faudra bien se taire,
Quand ils verront enfin cette gloire étrangère
De rayons inconnus ceindre ton front brillant.
Aux antres de Paros[2] le bloc étincelant
N'est aux vulgaires yeux qu'une pierre insensible ;
Mais le docte ciseau, dans son sein invisible,
Voit, suit, trouve la vie, et l'âme, et tous ses traits.
Tout l'Olympe respire en ses détours secrets.
Là vivent de Vénus les beautés souveraines;
Là des muscles nerveux, là de sanglantes veines
Serpentent ; là des flancs invaincus aux travaux,
Pour soulager Atlas des célestes fardeaux[3].
Aux volontés du fer leur enveloppe énorme
Cède, s'amollit, tombe ; et de ce bloc informe

1. La montagne du Pinde était le séjour des Muses. *Notre Pinde*, c'est donc le séjour, le trésor de la poésie moderne.

2. *Paros*. Une des Cyclades, célèbre par son marbre blanc, dont se servaient surtout les sculpteurs.

3. *Des celestes fardeaux*. Hercule prit pendant quelque temps la place du géant Atlas, qui soutenait le monde sur ses épaules.

Jaillissent, éclatants, des dieux pour nos autels ;
C'est Apollon lui-même, honneur des immortels ;
C'est Alcide vainqueur des monstres de Némée ;
C'est du vieillard troyen la mort envenimée[1] ;
C'est des Hébreux errants le chef, le défenseur[2] ;
Dieu tout entier habite en ce marbre penseur.
Ciel ! n'entendez-vous pas de sa bouche profonde
Éclater cette voix créatrice du monde?
Oh ! qu'ainsi parmi nous des esprits inventeurs
De Virgile et d'Homère atteignent les hauteurs,
Sachent dans la mémoire avoir comme eux un temple,
Et sans suivre leurs pas imiter leur exemple,
Faire, en s'éloignant d'eux avec un soin jaloux,
Ce qu'eux-mêmes ils feraient s'ils vivaient parmi nous!
Que la nature seule, en ses vastes miracles,
Soit leur Fable et leurs dieux, et ses lois leurs oracles ;
Que leurs vers, de Téthys[3] respectant le sommeil,
N'aillent plus dans ses flots rallumer le soleil ;
De la cour d'Apollon que l'erreur soit bannie,
Et qu'enfin Calliope[4], élève d'Uranie[5],
Montant sa lyre d'or sur un plus noble ton,
En langage des dieux fasse parler Newton[6]!

(*Id. Poèmes*, I : *l'Invention.*)

1. *La mort envenimée*, allusion au célèbre groupe antique représentant Laocoon étouffé avec ses deux fils par deux serpents monstrueux. Ce groupe est aujourd'hui au Vatican.
2. Moïse. Allusion à l'œuvre célèbre de Michel-Ange.
3. *Téthys*, la mer.
4. *Calliope*, Muse de la poésie épique.
5. *Uranie*, Muse de l'astronomie.
6. *Newton.* Voir page 942 l'épître de Voltaire sur *la Philosophie de Newton*, dont Chénier se souvient peut-être ici.

INVECTIVE [1]

S'il est écrit aux cieux que jamais une épée
N'étincellera dans mes mains,
Dans l'encre et l'amertume une autre arme trempée
Peut encor servir les humains.
Justice, vérité, si ma bouche sincère,
Si mes pensers les plus secrets
Ne froncèrent jamais votre sourcil sévère,
Et si les infâmes progrès,
Si la risée atroce ou (plus atroce injure !)
L'encens de hideux scélérats
Ont pénétré vos cœurs d'une longue blessure,
Sauvez-moi ; conservez un bras
Qui lance votre foudre, un amant qui vous venge.
Mourir sans vider mon carquois !
Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange
Ces bourreaux, barbouilleurs de lois,
Ces vers cadavéreux de la France asservie,
Égorgée !... O mon cher trésor,
O ma plume ! Fiel, bile, horreur, dieux de ma vie !
Par vous seul je respire encor [3].

(*Id. Dernières poésies*, VII.)

1. On a pris l'habitude de désigner en français par le nom d'*iambes* (voir page 1080) la réunion d'un vers de douze syllabes et d'un vers de huit, quoiqu'il n'y ait aucun rapport entre cette mesure et celle des vers antiques où entrait l'iambe (une syllabe brève suivie d'une longue). Mais, l'iambe ayant été, dans l'origine, le mètre propre des pièces satiriques, remplies d'attaques personnelles, c'est la nature même des idées exprimées par Chénier dans ces distiques, et non leur forme, qui leur a fait donner le nom d'iambes : toutefois cette forme est demeurée consacrée pour les attaques de ce genre. — Ces derniers vers d'André Chénier, dont nous citons des fragments, ont été, on le sait, écrits à la prison de Saint-Lazare, d'où l'auteur ne pouvait les faire parvenir à sa famille et à ses amis que grâce à mille précautions ingénieuses.

2. Au début de cette pièce, le poète, révolté, dit-il, par la lâcheté universelle, se plaint d'avoir trop vécu ; puis se reprenant : « Non, non s'écrie-t-il, puissé-je vivre ! Ma vie importe à la vertu. »

3. Citons encore l'énergique conclusion de cette pièce violente :

Allons, étouffe tes clameurs ;
Souffre, ô cœur gros de haine, affamé de justice ;
Toi, Vertu, pleure si je meurs

M.-J. CHÉNIER

(1764-1811)

Né à Constantinople en 1764, mort en 1811, Marie-Joseph de Chénier, de deux ans plus jeune que son frère André, s'engagea à dix-sept ans, puis quitta le service, et, à vingt et un ans, fit représenter sa première œuvre dramatique. C'est avec la tragédie de *Charles IX* (1789) qu'il obtint son premier succès, dû pour une grande part sans doute aux allusions que le public put saisir facilement dans cette pièce politique, parfois déclamatoire, mais dont certaines parties sont vraiment énergiques et que l'auteur eut le mérite de ne pas surcharger d'une intrigue parasite. Dès lors toutes les œuvres qu'il donna au théâtre, jusqu'à la fin de la Révolution, sont plus ou moins animées du même esprit révolutionnaire, *Henri VIII* (1791), *Calas* (1791), *Caïus Gracchus* (1792), *Fénelon* (1793), *Timoléon* (1794). Du reste Marie-Joseph, qui fut membre de la Convention, était loin de partager les idées modérées de son frère, dont il fut séparé par de graves dissentiments, et il consacra souvent son talent à composer des poésies lyriques pour les solennités républicaines : tel par exemple le fameux *Chant du Départ*[1]. Plus tard Chénier composa encore la tragédie de *Cyrus* (1804) et plusieurs pièces qui ne furent pas représentées, *Philippe II*, *Brutus et Cassius*, *Œdipe roi*, *Œdipe à Colone*, *Tibère*, tragédies, deux comédies et le drame de *Nathan le Sage*, traduit de Lessing. La gloire prépondérante d'André Chénier a fait tort à celle de son frère. Plusieurs des tragédies de ce dernier sont cependant d'excellentes œuvres du second ordre, et il s'en faut de peu que son *Tibère*, qui joint aux mérites d'une versification assez ferme et d'une composition très rigoureuse et très sobre celui d'une habile et profonde peinture de caractères difficiles à saisir et à représenter, ne soit du premier. Parmi ses poésies diverses, plusieurs sont d'une grande finesse, d'autres sont également remarquables par la noblesse du style et l'élévation du sentiment. Marie-Joseph Chénier, fermement attaché aux principes de l'ancienne poétique, n'a pas le mérite d'avoir prévu la réforme dont son frère, par quelques caractères qu'il se distingue d'ailleurs des

1. Le *Chant du Départ* fut mis en musique par Méhul (1763-1817) : c'est, après la *Marseillaise*, le plus beau de nos chants nationaux.

poètes romantiques, fut le plus glorieux précurseur; mais il y aurait de l'injustice à méconnaître son grand talent, et l'on ne voit pas bien qui l'on pourrait lui préférer, son frère excepté, parmi les poètes de sa génération [1].

LA VEUVE DE GERMANICUS [2]

I

AGRIPPINE.

Eh quoi ! Fulcinius ose être mon appui !
Tes exploits, cher époux, seront vantés par lui !
Eh ! sait-il seulement quelle est ta renommée ?
Nos guerriers l'ont-ils vu ? Connaît-il une armée ?...
Écoutez les récits de tous ces vieux soldats :
Eux seuls de mon époux vous diront les combats;
Combien de fois son sang coula pour la patrie
Sur les bords du Danube, aux vallons de Syrie;
Ses vertus, ses dangers, les complots des pervers;
Ses pleurs, qu'ils ont taris, ses maux, qu'ils ont soufferts;
Ou que devant le peuple on garde le silence :
L'aspect seul de cette urne [3] aura plus d'éloquence ;
Les débris et le nom du vainqueur des Germains
Parleront assez haut dans l'âme des Romains.

(*Tibère*, acte II, sc. III.)

1 Nous suivons l'édition des *Œuvres* et des *Œuvres posthumes* parue en 1824 (Paris, Guillaume).

2. Germanicus, neveu et fils adoptif de Tibère, est mort en Syrie, empoisonné sur l'ordre secret de Tibère lui-même, jaloux de sa gloire et du crédit dont il jouissait auprès du peuple. Sa veuve, la première Agrippine, petite-fille d'Auguste et mère de la seconde Agrippine, mère de Néron, est arrivée à Rome et demande à accuser devant le sénat le sénateur Pison, qu'elle croit coupable du crime. Tibère, redoutant les révélations auxquelles le procès pourra fournir l'occasion de se produire, a essayé de faire confier l'accusation à une de ses créatures, le délateur Fulcinius Trio : c'est contre ce projet qu'Agrippine proteste.

3. *Cette urne*, qui contient les restes du héros.

II

AGRIPPINE, TIBÈRE.

AGRIPPINE.

Dans l'état où je suis vous m'accusez d'orgueil !

TIBÈRE.

Oui, jusque dans vos pleurs, jusque dans votre deuil,
Jusqu'en cet appareil de douleur fastueuse.
D'un héros, je le sais, épouse vertueuse [1],
Vous partagiez l'éclat de ses jours fortunés,
Qu'un sort inexorable a trop tôt moissonnés.
Mais enfin ce héros dans la Syrie expire,
Et, son urne à la main, vous traversez l'empire [2];
Vous traînez sur vos pas des peuples, des cités!
On voit les tribunaux, les temples désertés !
Pourquoi ? Ces dieux dont Rome adore les images,
Jule [3], Auguste, en mourant, ont reçu moins d'hommages;
Moins de deuil éclatait, même aux jours malheureux
Où Rome a vu pâlir ses destins généreux,
Où Canne et Trasimène excitaient tant d'alarmes [4],
Où les mères, les fils, les veuves dans les larmes,
A l'ombre de Varus [5] redemandaient en vain
Les légions d'Auguste et du peuple romain.

1. *Épouse vertueuse.* Tacite représente Agrippine comme une femme de mœurs irréprochables, aimant et admirant passionnément son mari, mais d'un orgueil et d'une ambition indomptables.

2. *Vous traversez l'empire.* Pour tout ce passage, voir Tacite, *Annales*, III, 1-6.

3. *Jule*, Jules César. On sait que César et Auguste furent, comme les empereurs qui leur succédèrent, mis, après leur mort, au rang des dieux.

4. *Tant d'alarmes.* Pendant la première période de la seconde guerre punique, les Romains essuyèrent plusieurs terribles défaites, notamment celle du lac de Trasimène (217 av. J.-C.) et celle de Cannes (216).

5. *Varus*, général romain qui se laissa attirer dans une embuscade par le chef germain Arminius, et qui y périt avec toute son armée (9 av. J.-C.). On raconte qu'Auguste, que ce désastre affligea cruellement, répétait souvent : « Varus, rends-moi mes légions! »

AGRIPPINE.

Et ne comptez-vous pas comme un jour déplorable
Celui qui vit tomber ce chef irréparable,
Par qui de vains regrets ne redemandaient plus[1]
Les légions d'Auguste à l'ombre de Varus ?

TIBÈRE.

Vous, ne m'accablez pas sous tant de renommée.
Avant Germanicus j'ai commandé l'armée.
On se souvient du temps où les Parthes vaincus
Rendaient à mes exploits les drapeaux de Crassus[2];
Quand, privés de tombeaux aux forêts d'Hercinie[3],
Les ossements romains couvraient la Germanie,
Quand Varus expiait d'imprudentes erreurs,
Aux champs illyriens j'arrêtais ses vainqueurs[4] :
Mon front ceignit deux fois la palme triomphale.
Je n'ai cependant pas d'une gloire rivale,
Jusque dans son palais, insulté l'empereur,
Ni d'un peuple avili courtisé la faveur[5]....
Enfin qu'espérez-vous?

AGRIPPINE.

Qu'élevés par vous-même,
Partageant tout l'éclat qui suit le rang suprême,
Avec Drusus[6] mes fils près de vous réunis....

TIBÈRE.

Avez-vous oublié que Drusus est mon fils?

1. *Ne redemandaient plus*, allusion aux victoires de Germanicus sur les Germains.

2. *Les drapeaux de Crassus*, les drapeaux que les Parthes avaient pris à Crassus et à son armée attirés dans une embuscade et massacrés (54 av. J.-C.).

3. *Forêts d'Hercinie*, la Forêt-Noire.

4. *J'arrêtais ses vainqueurs*. Tibère remporta en effet une grande victoire sur les Germains, l'année qui suivit le désastre de Varus.

5. *Courtisé la faveur*. Tacite nous apprend que ses vertus, et non ses intrigues, avaient valu à Germanicus sa popularité ; mais Tibère affecte de penser le contraire.

6. Drusus est le vrai fils de Tibère. Mais Auguste avait exigé que Tibère adoptât Germanicus pour fils et successeur, comme Tibère lui-même avait été adopté par Auguste, son beau-père, qui obéissait en cela aux conseils de Livie, sa femme, mère de Tibère.

AGRIPPINE.

Non, mais Rome a connu deux enfants de Tibère,
Et souvent mon époux vous appelait son père.

TIBÈRE.

Lui ! ce rival de gloire à Tibère opposé !
Lui ! mon fils?... Par Auguste il me fut imposé.

AGRIPPINE.

Par Auguste ! Et vous-même, au déclin de sa vie,
Ne lui fûtes-vous pas imposé par Livie ?

TIBÈRE.

Il est vrai ; mais comment osez-vous le savoir,
Me braver dans ma cour et tenter mon pouvoir?

(*Tibère*, acte III, sc. I.)

LE POÈTE AUX CALOMNIATEURS QUI LUI REPROCHAIENT DE N'AVOIR RIEN TENTÉ POUR ARRACHER SON FRÈRE A LA MORT

De toute renommée envieux adversaires,
Et d'un parti cruel plus cruels émissaires,
Odieux proconsuls [1], régnant par des complots,
Des fleuves consternés ils [2] ont rougi les flots.
J'ai vu fuir, à leur nom, les épouses tremblantes ;
Le *Moniteur* fidèle, en ses pages sanglantes,
Par le souvenir même inspire la terreur,
Et dénonce à Clio [3] leur stupide fureur.
J'entends crier encor le sang de leurs victimes ;
Je lis en traits d'airain la liste de leurs crimes :

1. Les proconsuls romains furent souvent les tyrans et les bourreaux des provinces qu'ils avaient à gouverner. Aussi donna-t-on souvent ce nom, pour les flétrir, à certains commissaires de la République, qui firent régner la terreur dans les départements où la Convention les avait envoyés.
2. *Ils*, les Terroristes.
3. *Clio*, Muse de l'histoire.

Et c'est eux qu'aujourd'hui l'on voudrait excuser!
Qu'ai-je dit? On les vante! et l'on m'ose accuser!
Moi, jouet si longtemps de leur lâche insolence,
Proscrit pour mes discours, proscrit pour mon silence,
Seul, attendant la mort[1], quand leur coupable voix
Demandait à grands cris du sang et non des lois[2]!
Ceux que la France a vus ivres de tyrannie,
Ceux-là mêmes, dans l'ombre armant la calomnie,
Me reprochent le sort d'un frère infortuné
Qu'avec la calomnie ils ont assassiné!...
Hélas! pour arracher la victime aux supplices,
De mes pleurs chaque jour fatiguant vos complices,
J'ai courbé devant eux mon front humilié;
Mais ils vous ressemblaient, ils étaient sans pitié.
Si, le jour où tomba leur puissance arbitraire[3],
Des fers et de la mort je n'ai sauvé qu'un frère[4],
Qu'au fond des noirs cachots Dumont avait plongé,
Et qui deux jours plus tard périssait[5] égorgé,
Auprès d'André Chénier avant que de descendre,
J'élèverai la tombe où manquera sa cendre,
Mais où vivront du moins et son doux souvenir,
Et sa gloire, et ses vers dictés pour l'avenir.
Là, quand de Thermidor la septième journée
Sous les feux du Lion ramènera l'année,
O mon frère! je veux, relisant tes écrits,
Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits.
Là, souvent tu verras près de ton mausolée
Tes frères gémissants, ta mère désolée,

1. *Attendant la mort.* Il avait dû lui-même en effet se cacher pour échapper à une arrestation qui fut un moment imminente.

2. *Du sang et non des lois.* Dans un hémistiche fameux de son *Caïus Gracchus* (1792), Marie-Joseph avait demandé « des lois et non du sang ».

3. *Le jour où tomba leur puissance arbitraire*, le 9 thermidor an II (27 juillet 1794). André était mort l'avant veille.

4. *Un frère.* Ce frère dont le prénom était Sauveur, avait été arrêté à Beauvais par ordre du commissaire André Dumont, puis transféré à la Conciergerie, à Paris.

5. *Périssait*, aurait péri.

Quelques amis des arts, un peu d'ombre et des fleurs;
Et ton jeune laurier grandira sous mes pleurs.

(*Discours sur la calomnie.*)

A VOLTAIRE

. . . . . .

Tu livras les méchants[1] au fouet de la satire.
Et qu'importe en effet qu'un rimeur en délire
Publie incognito quelque innocent écrit?
Qu'Armande et Philaminte, en leurs bureaux d'esprit,
Vantent nos Trissotins, parés de fleurs postiches?
A quoi bon faire encor la guerre aux hémistiches?
Il faut la déclarer au vil adulateur
Qui répand dans les cours son venin délateur,
Au Zoïle impudent que blesse un vrai mérite,
A l'esclave oppresseur, à l'infâme hypocrite.
Sans cesse il faut armer contre leur souvenir
Un inflexible vers que lira l'avenir.
Voilà donc le parti qui veut par des outrages
A la publique estime arracher tes ouvrages!
Qui prétend sans appel condamner à l'oubli
Un siècle où la raison vit son règne établi[2]!
Vain espoir! tout s'éteint; les conquérants périssent;
Sur le front des héros les lauriers se flétrissent;
Des antiques cités les débris sont épars;
Sur des remparts détruits s'élèvent des remparts;
L'un par l'autre abattus, les empires s'écroulent;
Les peuples entraînés, tels que des flots qui roulent,

1. *Les méchants*, et non les mauvais poètes. Les vers suivants feront encore mieux comprendre l'opposition que Chénier croit devoir établir entre l'œuvre de Voltaire et certaines productions des poètes du XVII^e^ siècle.

2. *Établi*. Marie-Joseph Chénier partage ici, sur le XVIII^e^ siècle, l'opinion de tous les écrivains que ce siècle a produits; il faut avouer que leur confiance en eux-mêmes et dans leurs propres lumières nous fait un peu sourire aujourd'hui.

Disparaissent du monde; et les peuples nouveaux
Iront presser leurs rangs dans l'ombre des tombeaux;
Mais la pensée humaine est l'âme tout entière :
La mort ne détruit point ce qui n'est point matière.
Le pouvoir absolu s'efforcerait en vain
D'anéantir l'écrit né d'un souffle divin :
Du front de Jupiter s'est Minerve élancée.
Survivant au pouvoir, l'immortelle pensée,
Reine de tous les lieux et de tous les instants,
Traverse l'avenir sur les ailes du Temps.
Brisant des potentats la couronne éphémère,
Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère,
Et depuis trois mille ans Homère respecté
Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

(*Épître à Voltaire.*)

LA FIN DE LA PROMENADE[1]

. . . . . .

Le troupeau se rassemble à la voix des bergers :
J'entends frémir du soir les insectes légers;
Des nocturnes zéphyrs je sens la douce haleine;
Le soleil de ses feux ne rougit plus la plaine,
Et cet astre plus doux qui luit au haut des cieux
Argente mollement les flots silencieux.
Mais une voix qui sort du vallon solitaire
Me dit : « Viens; tes amis ne sont plus sur la terre.
Viens; tu veux rester libre et le peuple est vaincu. »
Il est vrai : jeune encor[2], j'ai déjà trop vécu.

1. Le poète a suivi les bords de la Seine : voici Passy, Auteuil, qui lui rappellent d'aimables ou de glorieux souvenirs, puis Saint-Cloud, dont la vue le fait penser à Bonaparte et au coup d'État du 18 Brumaire. Dès lors ses réflexions deviennent plus tristes, plus mélancoliques.

2. *Jeune encor.* Cette élégie est de 1805 : Chénier avait alors quarante et un ans.

L'espérance lointaine et les vastes pensées
Embellissaient mes nuits tranquillement bercées;
A mon esprit déçu, facile à prévenir,
Des mensonges riants coloraient l'avenir.
Flatteuse Illusion, tu m'es bientôt ravie!
Vous m'avez délaissé, doux rêves de la vie;
Plaisirs, Gloire, Bonheur, Patrie et Liberté,
Vous fuyez loin d'un cœur vide et désenchanté.
Les travaux, les chagrins ont doublé mes années;
Ma vie est sans couleur, et mes pâles journées
M'offrent de longs ennuis l'enchaînement certain,
Lugubres comme un soir qui n'eut pas de matin.
Je vois le but, j'y touche, et j'ai soif de l'atteindre;
Le feu qui me brûlait a besoin de s'éteindre;
Ce qui m'en reste encor n'est qu'un morne flambeau
Éclairant à mes yeux le chemin du tombeau.
Que je repose en paix sous le gazon rustique,
Sur les bords du ruisseau pur et mélancolique!
Vous, amis des humains, et des champs, et des vers,
Par un doux souvenir peuplez ces lieux déserts;
Suspendez aux tilleuls qui forment ces bocages
Mes derniers vêtements mouillés de tant d'orages;
Là quelquefois encor daignez vous rassembler;
Là prononcez l'adieu : que je sente couler
Sur le sol enfermant mes cendres endormies
Des mots partis du cœur et des larmes amies!

(*Œuvres posthumes : la Promenade*, élégie.)

ARNAULT

(1766-1834)

Antoine-Vincent Arnault est né à Paris en 1766 et mort en 1834. Il obtint en 1791, avec sa tragédie de *Marius à Minturnes*, un succès qu'il ne retrouva jamais. La Restauration le punit de sa fidélité à l'Empire en l'exilant[1] et en le faisant exclure de l'Institut (1815). Il fut rappelé quatre ans plus tard et se vit restituer en 1829 sa place d'académicien. Ses *Fables* (1812-1825), satiriques pour la plupart, et qui n'ont rien de commun avec celles de La Fontaine, n'en sont pas moins fort remarquables : la verve un peu âpre ou parfois la mélancolie qui les anime en font une des productions les plus originales de toute cette période : quelques-unes d'entre elles sont de véritables chefs-d'œuvre[2].

LE CHÊNE ET LES BUISSONS

Le vent s'élève ; un gland tombe dans la poussière :
Un chêne en sort. — Un chêne ! Osez-vous appeler
Chêne cet avorton qu'un souffle fait trembler ?
Ce fétu, près de qui la plus humble bruyère
Serait un arbre ? — Et pourquoi non ?
Je ne m'en dédis pas, docteur : cet avorton,
Ce fétu, c'est un chêne, un vrai chêne, tout comme
Cet enfant qu'on berce est un homme.

1. Qui ne connaît sa pièce délicieuse de la *Feuille* ?

De ta tige détachée,
Pauvre feuille desséchée,
Où vas-tu ? — Je n'en sais rien.
L'orage a frappé le chêne
Qui seul était mon soutien :
De son inconstante haleine,
Le zéphyr ou l'aquilon
Depuis ce jour me promène
De la forêt à la plaine,
De la montagne au vallon.
Je vais où le vent me mène,
Sans me plaindre ou m'effrayer ;
Je vais où va toute chose,
Où va la feuille de rose
Et la feuille de laurier.

(*Fables*, V, XVI.)

2. Nous suivons l'édition qu'Arnault lui-même a publiée de ses œuvres (Paris, 1825).

Quoi de plus naturel d'ailleurs que vos propos?
Vous n'avez rien dit là, docteur, qu'en leur langage,
Tous les buissons du voisinage
Sur mon chêne avant vous n'aient dit en d'autres mots :
« Quel brin d'herbe, en rampant, sous notre abri se range?
Quel germe inutile, égaré,
A nos pieds végète, enterré
Dans la poussière et dans la fange?
— Messieurs, » leur répondait, sans discours superflus,
Le germe, au fond du cœur chêne dès sa naissance,
« Messieurs, pour ma jeunesse ayez plus d'indulgence :
Je crois, ne vous déplaise, et vous ne croissez plus. »
Le germe raisonnait fort juste :
Le temps, qui détruit tout, fait tout croître d'abord;
Par lui le faible devient fort,
Le petit, grand, le germe, arbuste.
Les buissons, indignés qu'en une année ou deux
Un chêne devînt grand comme eux,
Se récriaient contre l'audace
De cet aventurier qui, comme un champignon,
Né d'hier et de quoi? sans gêne ici se place,
Et prétend nous traiter de pair à compagnon!
L'égal qu'ils dédaignaient cependant les surpasse :
D'arbuste il devient arbre, et les sucs généreux
Qui fermentent sous son écorce
De son robuste tronc à ses rameaux nombreux
Renouvelant sans cesse et la vie et la force,
Il grandit, il grossit, il s'allonge, il s'étend,
Il se développe, il s'élance;
Et l'arbre comme on en voit tant
Finit par être un arbre immense.
De protégé qu'il fut, le voilà protecteur
Abritant, nourrissant des peuplades sans nombre :
Les troupeaux, les chiens, le pasteur
Vont dormir en paix sous son ombre;
L'abeille dans son sein va déposer son miel,

Et l'aigle suspendre son aire
A l'un des mille bras dont il perce le ciel.
Tandis que mille pieds l'attachent à la terre.
L'impétueux Eurus, l'Aquilon mugissant
En vain contre sa masse ont déchaîné leur rage ;
Il rit de leurs efforts, et leur souffle impuissant
Ne fait qu'agiter son feuillage.
Cybèle[1] aussi n'a pas de nourrissons,
De l'orme le plus fort au genêt le plus mince,
Qui des forêts en lui ne respecte le prince :
Tout l'admire aujourd'hui, tout, hormis les buissons.
« L'orgueilleux ! disent-ils ; il ne se souvient guères
De notre ancienne égalité ;
Enflé de sa prospérité,
A-t-il donc oublié que les arbres sont frères ?
— Si nous naissons égaux, repart avec bonté
L'arbre de Jupiter, dans la même mesure
Nous ne végétons pas ; et ce tort, je vous jure,
Est l'ouvrage de la nature,
Et non pas de ma volonté.
Le chêne vers les cieux portant un front superbe,
L'arbuste qui se perd sous l'herbe,
Ne font qu'obéir à sa loi.
Vous la voulez changer ; ce n'est pas mon affaire :
Je ne dois pas, en bonne foi,
Me rapetisser pour vous plaire.
Mes frères, tâchez donc de grandir comme moi[2]. »

(*Fables*, livre III, fable XI.)

1. *Cybèle*, la terre, considérée comme créatrice et nourricière des plantes.

2. Le chêne, dans cette belle fable, comme dans *la Feuille* citée plus haut (page 987, note 1), paraît bien être une image de Napoléon.

LEMERCIER

(1771-1840)

Né à Paris en 1771, mort en 1840, Louis-Jean-Népomucène Lemercier avait dix-sept ans quand il fit représenter sa première pièce. La belle tragédie d'*Agamemnon*, son chef-d'œuvre, est de 1797. En 1801 Lemercier donna, dans un genre nouveau, *Pinto, ou la Journée d'une conspiration*, sorte de comédie historique qui semble encore assez intéressante aujourd'hui, quoique certains auteurs de notre siècle, écrivant à leur tour des œuvres de même espèce, aient su faire preuve de plus d'ingéniosité et de vivacité dans l'agencement de l'intrigue et l'invention du dialogue. Ses deux comédies en vers, *Plaute* (1808) et *Christophe Colomb* (1809), et son étrange poème, *la Panhypocrisiade, ou le Spectacle infernal du seizième siècle, comédie épique* en seize chants (1819), attestent encore, sinon la souplesse et la finesse du talent de Lemercier, du moins son louable désir de sortir des sentiers battus et d'ouvrir des voies nouvelles à la poésie et à l'art dramatique. Il n'en compta pas moins parmi les adversaires les plus résolus des poètes romantiques, dont les hardiesses l'effrayèrent peut-être, sans qu'il ait été sensible au charme et à l'éclat de leur versification. — Tout le monde s'est plu à honorer chez Lemercier, à l'égal du talent, la haute probité du caractère et l'indépendance qu'il sut garder à l'égard du gouvernement révolutionnaire et du gouvernement impérial, quoiqu'il aimât la liberté et qu'il admirât le génie de Napoléon

LA FOURMI ET LA MORT

Le cheval du connétable de Bourbon vient, en s'élançant, d'écraser une fourmilière. Une seule fourmi s'échappe et se réfugie sur la tige d'un brin d'herbe.

LA FOURMI.

Où fuirai-je? ô désastre ! ah ! tout tombe en poussière....
Quel gouffre ensevelit ma nation entière?
Eh quoi! la terre, hélas! ébranlant ses soutiens,
Engloutit nos travaux, nos familles, nos biens !
Ciel! protège la cime où je fuis la tempête ;
O mort ! épargne-moi ; cruelle Mort ! arrête.
Je suis seule échappée aux abîmes ouverts :
Prétends-tu qu'avec moi finisse l'univers ?

LA MORT.

Que dis-tu, faible insecte, et quelle est ta pensée ?
Toute ta république à jamais renversée
Changera seulement ton étroit horizon :
L'ordre de l'univers en souffrira-t-il ? Non.

LA FOURMI.

Ah ! Dieu qui fit pour nous l'ombre, la clarté pure,
Les eaux, les fleurs, les fruits et toute la nature,
Ne t'a pas commandé de nous exterminer.

LA MORT.

Le Dieu qui fit vos jours m'a dit de les borner.
Ce Dieu fit tout pour vous comme pour chaque race,
Dont la foule innombrable arrive au monde, et passe.

LA FOURMI.

O triste mort ! fléau de la création!

LA MORT.

Moi! Je la reproduis par la destruction.
Chaque individu meurt; l'espèce est éternelle :
Je dois les frapper tous et ne puis rien sur elle.
Quand je viens les saisir, Dieu qui sait bien pourquoi
Ne voit pas que la mort ait rien de triste en soi.

LA FOURMI.

Ainsi donc, sans pitié, tu m'ôteras la vie,
Comme à ce peuple, hélas ! tu l'as déjà ravie ?
Eh ! qu'avons-nous besoin d'établir nos maisons,
D'y nourrir nos enfants à l'abri des saisons,
Et de tant signaler notre active industrie,
Nos politiques lois, nos soins pour la patrie?

LA MORT.

Ces mœurs sont vos instincts jusqu'au temps du trépas:
Par elles vous vivez, ne les déplorez pas.

LA FOURMI.

Après l'ébranlement de tout notre hémisphère,
Des êtres tels que nous restent-ils sur la terre?

LA MORT.

Pauvre fourmi ! Le choc a brouillé ton cerveau.
A quelques pas d'ici cherche un abri nouveau.
Tes yeux y trouveront des peuplades semblables
A celle qui périt sous un monceau de sables ;
Bientôt vers le butin courant par millions
Elles vont t'enrôler en leurs noirs bataillons.

LA FOURMI.

Quel pouvoir a, du sol agitant la surface,
Subverti [1] nos états et la terrestre masse?

LA MORT.

Le pied d'un animal, et non le bras d'un Dieu,
Renversa votre empire en traversant ce lieu.

LA FOURMI.

Quel colosse puissant!

LA MORT.

Ce colosse superbe
N'est qu'un cheval mortel, qui foule et qui paît l'herbe.

1. *Subverti.* Le mot est d'un emploi assez rare. Au reste on a dû remarquer déjà combien la langue de Lemercier, dans ce passage, comme, malheureusement, dans presque toute son œuvre, est à la fois gauche, pauvre et prosaïque : l'intérêt même de la scène imaginée par le poète et des pensées qu'il y développe s'en affaiblit singulièrement.

Aveugles l'un pour l'autre, et d'instinct séparés,
Vous existez ensemble et vous vous ignorez :
Il échappe à tes yeux par sa grandeur extrême;
Ta petitesse aux siens te dérobe de même.
Ainsi tant d'animaux, diversement produits,
Sont au gré du hasard l'un par l'autre détruits :
Tour à tour l'un de l'autre utile nourriture,
A tous également je les livre en pâture;
Et, les cédant[1] sans choix aux rongeants appétits,
L'aigle est en proie au ver, et les forts aux petits.
Te souvient-il d'un monstre à tes yeux si terrible,
Au long dos écaillé d'émeraude flexible,
Ce lézard, dont la gueule effrayait vos cités?
Un serpent en dîna dans ses trous écartés.
Ce pivert, qui dardait une langue affilée
Sur votre colonie à sa faim immolée,
Fut mangé d'un vautour; et son sanglant vainqueur
Fut pris d'un épervier qui lui rongea le cœur.
Cet ennemi si prompt, ignoré de ta vue,
Craint d'autres ennemis dont la serre le tue.
Tous vivent de carnage; et, rebelles au sort,
Tous, quand vient leur instant, se plaignent de la mort.

(*La Panhypocrisiade ou le Spectacle infernal du XVI^e siècle, comédie épique*[2], chant deuxième.)

1. *Et, les cédant* : et, comme je les cède.

2. Paris (Firmin Didot), 1819. — Le sujet du poème est le long récit d'une comédie que les esprits infernaux font représenter devant eux, et dont le sujet est l'histoire de Charles-Quint et de son siècle. Lemercier explique d'ailleurs le mot de *Panhypocrisiade* ainsi : Poème sur toute hypocrisie; et il laisse pressentir que c'est l'hypocrisie de ses contemporains, non moins que celle des siècles passés, qu'il veut décrier et bafouer. Au reste, il a, en 1852, publié la *Suite de la Panhypocrisiade ou le Spectacle infernal du* XIX^e *siècle*, en quatre chants.

COLLEGE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

BÉRANGER

(1780-1857)

Né à Paris en 1780, mort en 1857, Jean-Pierre de Béranger, après s'être essayé sans succès dans divers genres, commença, vers 1802, à écrire des chansons, et peu à peu parvint à la célébrité et à la gloire. Il était déjà populaire quand il publia son premier recueil (1815). La Restauration trouva en lui un adversaire : un grand nombre des chansons des recueils de 1821, 1825, 1828, sont consacrées à la glorification des idées libérales et des souvenirs de l'Empire. Le dernier recueil publié du vivant de l'auteur (1833) est inspiré des mêmes sentiments. Il nous est bien difficile aujourd'hui, je ne dis pas de partager, mais même de comprendre l'enthousiasme qui accueillit la publication des plus célèbres chansons de Béranger, lorsque le parti bonapartiste et le parti libéral se plaisaient à saluer en lui une sorte de poète national. Nous sommes peut-être moins sensibles que ne l'étaient nos pères à la justesse de tant d'idées pour la défense desquelles il fallait encore combattre alors, et que Béranger sut exprimer tour à tour, et toujours avec la même aisance, d'une manière piquante, familière ou noble ; — et plus choqués qu'il ne faudrait de quelques métaphores, de quelques périphrases, de quelques inversions vieillies. Mais nous savons encore apprécier cette heureuse variété dans le ton et dans les sujets qui distingue tout d'abord Béranger des plus fameux chansonniers qui l'ont précédé, et, en dépit de son vocabulaire et de ses tours, souvent prosaïques, l'habileté dont il a fait preuve dans le maniement des rythmes et dans l'art de ramener un refrain presque toujours intéressant et expressif[1].

LES SOUVENIRS DU PEUPLE[2]

On parlera de sa gloire[3]
Sous le chaume bien longtemps.

1. Nous indiquons la pagination de l'édition publiée chez Garnier frères, en 1876.

2. Tome II, page 181.

3 *Sa gloire.* Il est à peine besoin de dire que c'est de Napoléon qu'il s'agit.

L'humble toit, dans cinquante ans,
Ne connaîtra plus d'autre histoire.
Là viendront les villageois
Dire alors à quelque vieille :
Par des récits d'autrefois,
Mère, abrégez notre veille.
Bien, dit-on, qu'il nous ait nui,
Le peuple encor le révère,
Oui, le révère.
Parlez-nous de lui, grand'mère;
Parlez-nous de lui.

Mes enfants, dans ce village,
Suivi de rois, il passa.
Voilà bien longtemps de ça :
Je venais d'entrer en ménage.
A pied grimpant le coteau
Où pour voir je m'étais mise,
Il avait petit chapeau
Avec redingote grise.
Près de lui je me troublai.
Il me dit : Bonjour, ma chère,
Bonjour, ma chère.
— Il vous a parlé, grand'mère !
Il vous a parlé !

L'an d'après, moi, pauvre femme,
A Paris étant un jour,
Je le vis avec sa cour :
Il se rendait à Notre-Dame.
Tous les cœurs étaient contents ;
On admirait son cortège.
Chacun disait : Quel beau temps
Le ciel toujours le protège.
Son sourire était bien doux ;
D'un fils Dieu le rendait père,
Le rendait père !

— Quel beau jour pour vous, grand'mère !
Quel beau jour pour vous !

Mais, quand la pauvre Champagne
Fut en proie aux étrangers[1],
Lui, bravant tous les dangers,
Semblait seul tenir la campagne.
Un soir, tout comme aujourd'hui,
J'entends frapper à la porte.
J'ouvre : bon Dieu ! c'était lui,
Suivi d'une faible escorte.
Il s'assoit où me voilà,
S'écriant : « Oh ! quelle guerre !
Oh ! quelle guerre ! »
— Il s'est assis là, grand'mère ?
Il s'est assis là !

« J'ai faim, » dit-il ; et bien vite
Je sers piquette et pain bis ;
Puis il sèche ses habits ;
Même à dormir le feu l'invite.
Au réveil, voyant mes pleurs,
Il me dit : « Bonne espérance !
Je cours de tous ses malheurs,
Sous Paris, venger la France. »
Il part ; et, comme un trésor,
J'ai depuis gardé son verre,
Gardé son verre.
— Vous l'avez encor, grand'mère !
Vous l'avez encor !

Le voici. Mais à sa perte
Le héros fut entraîné.
Lui, qu'un pape a couronné,
Est mort dans une île déserte.

1. *En proie aux étrangers.* En 1814.

Longtemps aucun ne l'a cru,
On disait : Il va paraître ;
Par mer il est accouru ;
L'étranger va voir son maître.
Quand d'erreur on nous tira,
Ma douleur fut bien amère,
Fut bien amère !
— Dieu vous bénira, grand'mère
Dieu vous bénira.

LE BONHEUR [1]

« Le vois-tu bien, là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas ? dit l'Espérance ;
Bourgeois, manants, rois et prélats
Lui font de loin la révérence.
C'est le Bonheur, dit l'Espérance.
Courons, courons ; doublons le pas,
Pour le trouver là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas....

« Le vois-tu bien, là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas, dans une banque ?
S'il est un plaisir qu'il n'ait pas,
C'est qu'au marché ce plaisir manque.
Qu'on est heureux dans une banque !
Courons, courons ; doublons le pas,
Pour le trouver là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas.

« Le vois-tu bien, là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas, dans une armée ?
Il mesure au bruit des combats
Tout le bruit de sa renommée.

[1] Tome II, page 257.

Qu'on est heureux dans une armée !
Courons, courons ; doublons le pas,
Pour le trouver là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas.

« Le vois-tu bien, là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas, sur un navire?
L'arc-en-ciel brille dans ses mâts ;
Toutes les mers vont lui sourire.
Qu'on est heureux sur un navire !
Courons, courons ; doublons le pas,
Pour le trouver là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas.

« Le vois-tu bien, là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas, c'est en Asie?
Roi, pour sceptre il porte un damas[1]
Dont il use à sa fantaisie.
Qu'on est heureux dans cette Asie!
Courons, courons ; doublons le pas,
Pour le trouver là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas.

« Le vois-tu bien, là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas, en Amérique?
Sous un arbre il met habit bas
Pour présider sa république.
Qu'on est heureux en Amérique !
Courons, courons; doublons le pas,
Pour le trouver, là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas.

« Le vois-tu bien, là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas, dans ces nuages? »
— « Ah! dit l'homme, enfin vieux et las,
C'est trop d'inutiles voyages.

1 *Damas*, sorte de sabre fabriqué à Damas.

Enfants, courez vers ces nuages :
Courez, courez; doublez le pas,
Pour le trouver là-bas, là-bas,
Là-bas, là-bas. »

LE VIEUX SERGENT[1]

Près du rouet de sa fille chérie,
Le vieux sergent se distrait de ses maux,
Et, d'une main que la balle a meurtrie,
Berce en riant deux petits-fils jumeaux.
Assis tranquille au seuil du toit champêtre,
Son seul refuge après tant de combats,
Il dit parfois : « Ce n'est pas tout de naître;
« Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas! »

Mais qu'entend-il? Le tambour qui résonne:
Il voit au loin passer un bataillon.
Le sang remonte à son front qui grisonne;
Le vieux coursier a senti l'aiguillon.
Hélas! soudain, tristement il s'écrie :
« C'est un drapeau que je ne connais pas[2]!
Ah! si jamais vous vengez la patrie,
Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas!

Qui nous rendra, dit cet homme héroïque,
Aux bords du Rhin, à Jemmape[3], à Fleurus,
Ces paysans, fils de la république,
Sur la frontière à sa voix accourus!

1. Tome II, page 89.
2. *Que je ne connais pas.* C'est le drapeau de la Restauration, le drapeau blanc.
3. *Jemmapes* (Hainaut), victoire de Dumouriez (6 novembre 1792) ; *Fleurus* (Hainaut), victoire de Jourdan (26 juin 1794).

Pieds nus, sans pain, sourds aux lâches alarmes,
Tous à la gloire allaient du même pas.
Le Rhin lui seul peut retremper nos armes.
Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas!

De quel éclat brillaient dans la bataille
Ces habits bleus par la victoire usés!
La Liberté mêlait à la mitraille
Des fers rompus et des sceptres brisés.
Les nations, reines par nos conquêtes,
Ceignaient de fleurs le front de nos soldats.
Heureux celui qui mourut dans ces fêtes!
Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas!

Tant de vertu trop tôt fut obscurcie.
Pour s'anoblir, nos chefs sortent des rangs;
Par la cartouche encor toute noircie,
Leur bouche est prête à flatter les tyrans.
La Liberté déserte avec ses armes;
D'un trône à l'autre ils vont offrir leurs bras[1];
A notre gloire on mesure nos larmes[2].
Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas! »

Sa fille alors, interrompant sa plainte,
Tout en filant lui chante à demi-voix
Ces airs proscrits qui, les frappant de crainte,
Ont en sursaut réveillé tous les rois.
« Peuple, à ton tour, que ces chants te réveillent :
Il en est temps! » dit-il aussi tout bas;
Puis il répète à ses fils qui sommeillent :
« Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas! »

1. *Leurs bras.* Allusion aux généraux de Napoléon qui s'étaient ralliés à la Restauration, et qui se trouvaient alors (1825) engagés dans la guerre d'Espagne, entreprise pour rétablir dans ce pays le trône de Ferdinand VII.

2. *Nos larmes.* Le vers est peu clair. Il faut entendre sans doute : on fait autant couler nos larmes que nous avons jadis acquis de gloire.

JACQUES [1]

Jacque, il me faut troubler ton somme :
Dans le village, un gros huissier
Rôde et court, suivi du messier[2].
C'est pour l'impôt, las ! mon pauvre homme.

Lève-toi, Jacques, lève-toi :
Voici venir l'huissier du roi.

Regarde : le jour vient d'éclore;
Jamais si tard tu n'as dormi.
Pour vendre, chez le vieux Remi,
On saisissait avant l'aurore.

Lève-toi, Jacques, lève-toi :
Voici venir l'huissier du roi.

Pas un sou ! Dieu ! Je crois l'entendre.
Ecoute les chiens aboyer.
Demande un mois pour tout payer.
Ah ! si le roi pouvait attendre !

Lève-toi, Jacques, lève-toi :
Voici venir l'huissier du roi.

Pauvres gens ! L'impôt nous dépouille :
Nous n'avons, accablés de maux,
Pour nous, ton père et six marmots,
Rien que ta bêche et ma quenouille.

Lève-toi, Jacques, lève-toi :
Voici venir l'huissier du roi.

1. Tome II, page 320.
2. *Messier*, « Garde-champêtre temporaire, particulièrement pour l'époque où les fruits de la terre commencent à mûrir. » (Littré.) Du bas latin *messarius* (de *messis*).

On compte, avec cette masure,
Un quart d'arpent[1] cher affermé;
Par la misère il est fumé,
Il est moissonné par l'usure.

Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici venir l'huissier du roi.

Beaucoup de peine et peu de lucre.
Quand d'un porc aurons-nous la chair?
Tout ce qui nourrit est si cher!
Et le sel aussi, notre sucre!

Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici venir l'huissier du roi.

Du vin soutiendrait ton courage;
Mais les droits l'ont bien renchéri.
Pour en boire un peu, mon chéri,
Vends mon anneau de mariage.

Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici venir l'huissier du roi.

Rêverais-tu que ton bon ange
Te donne richesse et repos?
Que sont aux riches les impôts?
Quelques rats de plus dans leur grange.

Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici venir l'huissier du roi.

Il entre! ô ciel! que dois-je craindre?
Tu ne dis mot! quelle pâleur!

1. *Arpent*, ancienne mesure qui valait cent perches carrées, la perche valant, suivant les pays, de dix-huit à vingt-deux pieds. Le pied vaut 0 mètre 324.

Hier, tu t'es plaint de ta douleur,
Toi, qui souffres tant sans te plaindre.

Lève-toi, Jacques, lève-toi.
Voici monsieur l'huissier du roi.

Elle appelle en vain; il rend l'âme.
Pour qui s'épuise à travailler,
La mort est un doux oreiller.
Bonnes gens, priez pour sa femme!

Lève-toi, Jacques, lève-toi,
Voici monsieur l'huissier du roi[1].

1. Les quatre chansons que nous avons citées ne suffisent pas à donner une idée de la variété des sujets traités par Béranger. Notamment, il faudrait, si la place ne faisait défaut, citer de lui quelque chanson politique, *le roi d'Yvetot* (que l'on trouvera d'ailleurs dans nos *Morceaux choisis* à l'usage du premier cycle, où la satire a quelque chose d'aimable et de bonhomme, ou *le Ventru*, sorte de compte rendu en couplets d'un député ministériel à ses électeurs, dont les traits sont bien plus âpres, plus grossiers, si l'on veut, mais singulièrement précis et capables de faire impression sur l'esprit des lecteurs ou plutôt des chanteurs improvisés et innombrables, pour lesquels surtout Béranger écrivait. *Les Bohémiens*, dans lesquels l'auteur chante, sous une forme originale, l'amour de l'indépendance, sont encore une chanson d'un autre genre; le rythme en est très agréable.

Nos premiers pas sont dégagés,
Dans ce monde
Où l'erreur abonde,
Nos premiers pas sont dégagés
Du vieux maillot des préjugés....

Ton œil ne peut se détacher,
Philosophe
De mince étoffe,
Ton œil ne peut se détacher
Du vieux coq de ton vieux clocher.

Voir, c'est avoir. Allons courir!
Vie errante
Est chose enivrante.
Voir, c'est avoir. Allons courir!
Car tout voir, c'est tout conquérir....

MILLEVOYE

(1782-1816)

Né à Abbeville en 1782, mort en 1816, Millevoye a publié des traductions en vers, des ballades, des romances, des poésies légères, de petits poèmes héroïques, parmi lesquels on distingue *Charlemagne à Pavie*, en six chants, et *Alfred*, en quatre chants; il a laissé trois tragédies posthumes, *Antigone*, *Saül*, *Ugolin*. Mais s'il est connu, c'est surtout par ses trois livres d'*Élégies*, où il semble qu'avec plus d'apprêt, moins de simplicité et moins de grandeur en même temps, on trouve déjà quelque chose de ce qui fera un peu plus tard le charme de certaines des plus touchantes *Méditations* de Lamartine; d'autres pièces de Millevoye, imitées du grec, rappellent, sans les égaler, les poésies d'André Chénier. Millevoye mérite donc une place assez importante parmi les poètes secondaires de cette période de transition qui précéda l'apparition des premières poésies de Lamartine et de Victor Hugo [1].

LA CHUTE DES FEUILLES [2]

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre :
Le bocage était sans mystère,
Le rossignol était sans voix.
Triste, et mourant à son aurore,
Un jeune malade à pas lents

1. Nous suivons l'édition donnée par Pongerville, qui avait été l'ami de Millevoye (Paris, 1833).

2. Nous n'avons pas pu ne pas citer cette pièce célèbre, dont l'effet touchant est à peine amoindri par quelques expressions d'une élégance démodée aujourd'hui. — Millevoye a d'ailleurs remanié plusieurs fois cette élégie, qu'on cite souvent en mélangeant à tort le texte des différents éditeurs. Nous en reproduisons ici la version définitive.

Parcourait une fois encore
Le bois cher à ses premiers ans.

« Bois que j'aime, adieu, je succombe;
Votre deuil me prédit mon sort ;
Et dans chaque feuille qui tombe
Je lis un présage de mort.
Fatal oracle d'Épidaure [1],
Tu m'as dit : Les feuilles des bois
A tes yeux jauniront encore,
Et c'est pour la dernière fois.
La nuit du trépas t'environne :
Plus pâle que la pâle automne [2],
Tu t'inclines vers le tombeau.
Ta jeunesse sera flétrie
Avant l'herbe de la prairie,
Avant les pampres du coteau. —
Et je meurs !... De sa froide haleine
Un vent funeste m'a touché,
Et mon hiver s'est approché
Quand mon printemps s'écoule à peine.
Arbuste en un seul jour détruit,
Quelques fleurs faisaient ma parure,
Mais ma languissante verdure
Ne laisse après elle aucun fruit.
Tombe, tombe, feuille éphémère!
Voile aux yeux ce triste chemin :
Cache au désespoir de ma mère
La place où je serai demain.
Mais vers la solitaire allée
Si mon amante désolée
Venait pleurer quand le jour fuit,

1. Esculape, dieu de la médecine, avait un oracle à Épidaure (Argolide); par la périphrase *oracle d'Epidaure*, le poète veut désigner simplement un médecin.

2. *La pâle automne. Automne* peut être employé également bien comme substantif masculin et féminin.

Éveille par un léger bruit
Mon ombre un instant consolée. »
Il dit, s'éloigne... et sans retour !
La dernière feuille qui tombe
A signalé son dernier jour.
Sous le chêne on creusa sa tombe....
Mais ce qu'il aimait ne vint pas
Visiter la pierre isolée ;
Et le pâtre de la vallée
Troubla seul du bruit de ses pas
Le silence du mausolée.

(*Élégies*, livre I.)

DANAÉ [1]

La nuit règne ; les vents assiègent en furie
La nef où Danaé va, dans la sombre mer,
Périr avec son fils, le fils de Jupiter !
Danaé de ses bras l'environne et s'écrie :
« Nous ne reverrons plus les rivages d'Argos ;
Mon père nous condamne aux ombres éternelles.
Aimable et cher enfant, dors, bercé par les flots ;
Vagues, dormez ; dormez, souffrances maternelles !

O mon fils ! tu ne crains ni le courroux des vents,
Ni la nuit sans clarté, ni la vague sonore ;
Ton doux et jeune cœur se rit des flots mouvants
Qui passent sur ton front sans le toucher encore.
Ah ! si tu comprenais nos dangers et nos maux,
Tu sentirais aussi mes alarmes mortelles.
Mais non, dors, mon enfant ; dors, bercé par les flots ;
Vagues, dormez ; dormez, souffrances maternelles ! »

(*Élégies*, livre II : *Danaé.*)

1. Danaé, fille d'Acrisios, roi d'Argos, fut exposée aux flots de la mer avec le fils qu'elle avait eu de Jupiter, Persée, par l'ordre de son propre père, qui craignait, sur la foi d'un oracle, d'être un jour tué par son petit-fils. Les vers que nous citons sont imités d'un beau fragment du poète grec Simonide (556-467).

MADAME DESBORDES-VALMORE

(1786-1859)

Née à Douai en 1786, morte en 1859, Marceline Desbordes, qui épousa le comédien Valmore, après avoir elle-même chanté sur le théâtre de l'Opéra-Comique, et dont la vie fut traversée par des chagrins de plus d'une sorte, a laissé, sans parler de quelques œuvres en prose, plusieurs recueils de poésies, *Elégies et romances* (1818), *Elégies et poésies nouvelles* (1824), *Pleurs* (1833), *Pauvres Fleurs* (1839), *Bouquets et Prières* (1843). Une langue un peu molle, le défaut de précision, la prolixité gâtent souvent les vers de Mme Desbordes-Valmore. Mais ses pièces les plus célèbres sont d'une grâce délicate et touchante; dans d'autres passages, la passion lui inspire des vers remarquables par l'élévation de la pensée en même temps que par la pureté de la forme [1].

LES ROSES DE SAADI [2]

J'ai voulu ce matin te rapporter des roses,
Mais j'en avais tant pris dans mes ceintures closes
Que les nœuds trop serrés n'ont pu les contenir.

Les nœuds ont éclaté. Les roses envolées,
Dans le vent, à la mer s'en sont toutes allées ;
Elles ont suivi l'eau pour ne plus revenir;

1. Nous suivons l'édition publiée chez Lemerre, éditeur (Paris, 1886-1887).

2. Saadi est un poète persan du treizième siècle. On lit, dans la préface de son plus célèbre ouvrage, *Gulistan, ou le Parterre de roses*, l'historiette suivante, dont Mme Desbordes-Valmore s'est inspirée. Un certain sage s'était plongé dans la contemplation. Quand il sortit de son extase, un de ses compagnons lui dit, par manière de plaisanterie : « De ce jardin où tu étais, quel don nous as-tu rapporté? » Il répondit : « J'avais dans l'esprit que, quand j'arriverais au rosier, je remplirais de roses le pan de ma robe pour en faire présent à mes camarades. Lorsque je fus arrivé, l'odeur des roses m'enivra tellement, que le pan de ma robe m'échappa de la main. » (Traduction Defrémery, Paris, 1858.)

La vague en a paru rouge et comme enflammée.
Ce soir, ma robe encore en est tout embaumée :
Respires-en sur moi l'odorant souvenir.

(*Poésies posthumes.*)

REFUGE

J'irai, j'irai porter ma couronne effeuillée
Au jardin de mon père où revit toute fleur,
J'y répandrai longtemps mon âme agenouillée ;
Mon père a des secrets pour vaincre la douleur.

J'irai, j'irai lui dire, au moins avec mes larmes :
« Regardez ! j'ai souffert... ». Il me regardera,
Et sous mes jours changés, sous mes pâleurs sans charmes
Parce qu'il est mon père, il me reconnaîtra.

Il dira : « C'est donc vous, chère âme désolée !
La terre manque-t-elle à vos pas égarés ?
Chère âme, je suis Dieu : ne soyez plus troublée ;
Voici votre maison, voici mon cœur, entrez ! »

O clémence ! ô douceur ! ô saint refuge ! O père,
Votre enfant qui pleurait, vous l'avez entendu !
Je vous obtiens déjà puisque je vous espère
Et que vous possédez tout ce que j'ai perdu....

(*Poésies posthumes.*)

LAMARTINE

(1790-1869)

Né à Mâcon en 1790, mort en 1869, Alphonse-Marie-Louis Prat de Lamartine débuta à trente ans par un coup d'éclat : la publication des *Premières Méditations poétiques* fut accueillie avec une admiration mêlée de surprise; dès le premier jour, la gloire du poète fut ainsi consacrée. Ce n'étaient plus là en effet l'ode ou l'élégie factices des derniers classiques ou même de ces poètes de transition, de Le Brun à Millevoye, que Lamartine paraît pourtant avoir soigneusement étudiés, et auxquels il a parfois emprunté quelques élégances surannées, mais, comme le titre seul du recueil le faisait prévoir, les effusions sincères d'une âme tour à tour plongée dans une mélancolie sans cause et sans espoir ou fortifiée par l'affirmation des plus sublimes croyances, d'une âme toujours avide de trouver dans la contemplation du monde extérieur une consolation à ses peines et je ne sais quelle vague et puissante sympathie entre ses propres sentiments et les aspects variés de la nature. Ajoutez à cela une versification qu'on devait, à la longue, trouver un peu monotone, mais d'une harmonie, ou sonore ou voilée, dont aucun poète n'avait encore donné l'exemple. On vit en somme avec raison dans Lamartine, dès ce premier recueil, un de ces très grands écrivains qui donnent une expression personnelle et définitive à quelques-uns des sentiments communs de l'humanité, les plus puissants et les plus généraux, l'amour, la foi religieuse. En revanche son œuvre devait manquer de variété; quelle que soit la beauté de plusieurs des *Nouvelles Méditations* (1825), et plus encore des *Harmonies poétiques et religieuses* (1830), même de certaines pièces des *Recueillements poétiques* (1839), on peut dire sans injustice que ces différents recueils, qui n'ont rien enlevé, ont à peine ajouté à sa gloire. *La Mort de Socrate* (1823), *le Dernier Chant de Childe-Harold* (1825), le poème de *Jocelyn* (1836) ne sont pas remarquables par d'autres mérites que les poésies. Les épisodes admirables de *Jocelyn* ne peuvent en effet nous empêcher de reconnaître ce qu'il y a d'assez médiocre dans l'invention de la fable et dans la peinture des caractères de ce roman en vers; quant à *la Chute d'un ange* (1838), ce récit poétique d'une action qui se passe aux premiers siècles du monde naissant, il faut avouer que ce qu'on y sent surtout, c'est l'im-

puissance de l'harmonieux artiste à dessiner avec netteté, à peindre d'une manière vivante et colorée, les scènes étranges et grandioses que son imagination a conçues. Les deux meilleures œuvres en prose de Lamartine sont le *Voyage en Orient* (1835) et l'*Histoire des Girondins* (1847), quelque peu déclamatoires l'une et l'autre, et composées avec une légèreté qu'on passerait malaisément à un géographe et à un historien, mais que compensent le charme poétique de certaines descriptions et la grandeur épique de quelques tableaux. Parmi les autres publications de Lamartine, œuvres souvent hâtives, et qui servirent moins sa gloire que sa fortune, compromise par ses prodigalités, signalons seulement ces récits, vraiment dignes de sa renommée, *les Confidences* (1849), *Geneviève* (1851), *le Tailleur de pierres de Saint-Point* (1851), *Graziella* (1852). — Lamartine fut, en 1848, membre du gouvernement provisoire qui s'empara du pouvoir après la chute du roi Louis-Philippe[1].

L'IMMORTALITÉ

FRAGMENT

Je te salue, ô mort, libérateur céleste !
Tu ne m'apparais point sous cet aspect funeste
Que t'a prêté longtemps l'épouvante ou l'erreur;
Ton bras n'est point armé d'un glaive destructeur,
Ton front n'est point cruel, ton œil n'est point perfide;
Au secours des douleurs un Dieu clément te guide;
Tu n'anéantis pas, tu délivres : ta main,
Céleste messager, porte un flambeau divin :
Quand mon œil fatigué se ferme à la lumière,
Tu viens d'un jour plus pur inonder ma paupière;
Et l'espoir près de toi, rêvant sur un tombeau,
Appuyé sur la foi, m'ouvre un monde plus beau.
Viens donc, viens détacher mes chaînes corporelles!
Viens, ouvre ma prison ; viens, prête-moi tes ailes!
Que tardes-tu ? Parais ; que je m'élance enfin
Vers cet être inconnu, mon principe et ma fin.

1. Hachette et Cie, éditeurs.

Qui m'en a détaché ? Qui suis-je et que dois-je être ?
Je meurs, et ne sais pas ce que c'est que de naître.
Toi qu'en vain j'interroge, esprit, hôte inconnu,
Avant de m'animer, quel ciel habitais-tu ?
Quel pouvoir t'a jeté sur ce globe fragile ?
Quelle main t'enferma dans ta prison d'argile ?
Par quels nœuds étonnants, par quels secrets rapports
Le corps tient-il à toi comme tu tiens au corps ?
Quel jour séparera l'âme de la matière ?
Pour quel nouveau palais quitteras-tu la terre ?
As-tu tout oublié ? Par delà le tombeau,
Vas-tu renaître encor dans un oubli nouveau ?
Vas-tu recommencer une semblable vie ?
Ou dans le sein de Dieu, ta source et ta patrie,
Affranchi pour jamais de tes liens mortels,
Vas-tu jouir enfin de tes droits éternels ?...
« Vain espoir ! » s'écriera le troupeau d'Épicure [1],
Et celui dont la main disséquant la nature,
Dans un coin du cerveau nouvellement décrit,
Voit penser la matière et végéter l'esprit [2].
« Insensé, diront-ils, que trop d'orgueil abuse,
Regarde autour de toi : tout commence et tout s'use [3] ;
Tout marche vers un terme, et tout naît pour mourir :
Dans ces prés jaunissants tu vois la fleur languir,
Tu vois dans ces forêts le cèdre au front superbe

1. *Épicure* (341-270 av. J.-C.), célèbre philosophe grec, reprenant les théories du philosophe Démocrite (v^e^ siècle), soutenait que les différents êtres étaient formés d'atomes indivisibles, que la mort désagrégeait et à la désagrégation desquels rien ne survivait. — *Troupeau* traduit exactement le mot latin *grex* qui peut signifier un groupe d'hommes, un groupe d'amis, de disciples, et qu'Horace a justement employé à propos d'Épicure, quand il s'appelle lui-même, par une alliance de mots plaisante et un peu grossière. *Epicuri de grege porcum.*

2. Allusion à la doctrine de ceux que le langage ordinaire appelle matérialistes, qui pensent que rien n'existe en dehors de la matière, que la pensée elle-même n'est que le résultat de certains mouvements du cerveau.

3. Lucrèce (première moitié du I^er^ siècle av. J.-C.), qui a été le plus éloquent interprète de la doctrine d'Épicure, a dépeint en vers admirables cette marche de toutes choses vers la destruction et le tombeau : Lamartine s'inspire ici de sa pensée, sans le traduire.

Sous le poids de ses ans tomber, ramper sous l'herbe;
Dans leurs lits desséchés tu vois les mers tarir;
Les cieux mêmes, les cieux commencent à pâlir;
Cet astre dont le temps a caché la naissance,
Le soleil, comme nous, marche à sa décadence,
Et dans les cieux déserts les mortels éperdus
Le chercheront un jour et ne le verront plus!
Tu vois autour de toi dans la nature entière
Les siècles entasser poussière sur poussière,
Et le temps, d'un seul pas confondant ton orgueil,
De tout ce qu'il produit devenir le cercueil.
Et l'homme, et l'homme seul, ô sublime folie!
Au fond de son tombeau croit retrouver la vie,
Et dans le tourbillon au néant emporté,
Abattu par le temps, rêve l'éternité! »

Qu'un autre vous réponde, ô sages de la terre!
Laissez-moi mon erreur : j'aime, il faut que j'espère.
Notre faible raison se trouble et se confond.
Oui, la raison se tait; mais l'instinct vous répond.
Pour moi, quand je verrais dans les célestes plaines
Les astres, s'écartant de leurs routes certaines,
Dans les champs de l'éther l'un par l'autre heurtés,
Parcourir au hasard les cieux épouvantés;
Quand j'entendrais gémir et se briser la terre;
Quand je verrais son globe errant et solitaire,
Flottant loin des soleils, pleurant l'homme détruit,
Se perdre dans les champs de l'éternelle nuit;
Et quand, dernier témoin de ces scènes funèbres,
Entouré du chaos, de la mort, des ténèbres,
Seul je serais debout : seul, malgré mon effroi,
Être infaillible et bon, j'espérerais en toi,
Et, certain du retour de l'éternelle aurore,
Sur les mondes détruits je t'attendrais encore[1]!

(*Premières Méditations poétiques*, V.)

1. « Vivre, c'est attendre » dit encore le poète dans le *Commentaire* qu'il a lui-même écrit sur cette *Méditation*.

LE CRUCIFIX

Toi que j'ai recueilli sur sa[1] bouche expirante
Avec son dernier souffle et son dernier adieu,
Symbole deux fois saint, don d'une main mourante,
Image de mon Dieu,

Que de pleurs ont coulé sur tes pieds que j'adore,
Depuis l'heure sacrée où, du sein d'un martyr[2],
Dans mes tremblantes mains tu passas, tiède encore
De son dernier soupir!

Les saints flambeaux jetaient une dernière flamme;
Le prêtre murmurait ces doux chants de la mort,
Pareils aux chants plaintifs que murmure une femme
A l'enfant qui s'endort.

De son pieux espoir son front gardait la trace,
Et sur ses traits, frappés d'une auguste beauté,
La douleur fugitive avait empreint sa grâce,
La mort sa majesté.

Le vent qui caressait sa tête échevelée
Me montrait tour à tour ou me voilait ses traits,
Comme l'on voit flotter sur un blanc mausolée
L'ombre des noirs cyprès.

Un de ses bras pendait de la funèbre couche;
L'autre, languissamment replié sur son cœur,
Semblait chercher encore et presser sur sa bouche
L'image du Sauveur.

Ses lèvres s'entr'ouvraient pour l'embrasser encore;
Mais son âme avait fui dans ce divin baiser,
Comme un léger parfum que la flamme dévore
Avant de l'embraser.

1. Allusion à une jeune femme que Lamartine avait aimée et dont le souvenir lui inspira ses plus belles *Méditations*. Elle était morte à la fin de l'année 1817. Le *Crucifix* fut composé, Lamartine nous le dit lui-même, un an plus tard. Mais le recueil dans lequel il fut inséré ne parut qu'à la fin de 1825.

2. Allusion, encore insuffisamment éclaircie, mais qui paraît certaine, à l'origine d'où la jeune femme même que pleure Lamartine tenait ce crucifix, qui est maintenant aux mains du poète.

Maintenant tout dormait sur sa bouche glacée,
Le souffle se taisait dans son sein endormi,
Et sur l'œil sans regard la paupière affaissée
Retombait à demi.

Et moi, debout, saisi d'une terreur secrète,
Je n'osais m'approcher de ce reste adoré,
Comme si du trépas la majesté muette
L'eût déjà consacré.

Je n'osais !... Mais le prêtre entendit mon silence,
Et de ses doigts glacés prenant le crucifix :
« Voilà le souvenir, et voilà l'espérance :
Emportez-les, mon fils ! »

Oui, tu me resteras, ô funèbre héritage !
Sept fois, depuis ce jour, l'arbre que j'ai planté
Sur sa tombe sans nom a changé de feuillage [1] :
Tu ne m'as pas quitté.

Placé près de ce cœur, hélas ! où tout s'efface,
Tu l'as contre le temps défendu de l'oubli,
Et mes yeux goutte à goutte ont imprimé leur trace
Sur l'ivoire amolli.

O dernier confident de l'âme qui s'envole,
Viens, reste sur mon cœur ! parle encore, et dis-moi
Ce qu'elle te disait quand sa faible parole
N'arrivait plus qu'à toi ;

A cette heure douteuse où l'âme recueillie,
Se cachant sous le voile épaissi sur nos yeux,
Alors de nos sens glacés pas à pas se replie,
Sourde aux derniers adieux ;

Alors qu'entre la vie et la mort incertaine,
Comme un fruit par son poids détaché du rameau,

1. *A changé de feuillage.* Entendez : sept ans se sont écoulés (voir la note 1 de la page précédente). — *Sa tombe sans nom.* sa tombe sur laquelle aucun nom n'est inscrit.

Notre âme est suspendue et tremble à chaque haleine
Sur la nuit du tombeau ;

Quand des chants, des sanglots, la confuse harmonie
N'éveille déjà plus notre esprit endormi ;
Aux lèvres des mourants collé dans l'agonie
Comme un dernier ami,

Pour éclaircir l'horreur de cet étroit passage,
Pour relever vers Dieu leur regard abattu,
Divin consolateur dont nous baisons l'image,
Réponds, que leur dis-tu?

Tu sais, tu sais mourir! et tes larmes divines,
Dans cette nuit horrible où tu prias en vain[1],
De l'olivier sacré baignèrent les racines
Du soir jusqu'au matin.

De la croix, où ton œil sonda ce grand mystère,
Tu vis ta mère en pleurs et la nature en deuil[2];
Tu laissas comme nous tes amis sur la terre,
Et ton corps au cercueil!

Au nom de cette mort[3], que ma faiblesse obtienne
De rendre sur ton sein ce douloureux soupir :
Quand mon heure viendra, souviens-toi de la tienne,
O toi qui sais mourir!

Je chercherai la place où sa bouche expirante
Exhala sur tes pieds l'irrévocable adieu,
Et son âme viendra guider mon âme errante
Au sein du même Dieu.

Ah! puisse, puisse alors sur ma funèbre couche,
Triste et calme à la fois, comme un ange éploré,
Une figure en deuil recueillir sur ma bouche
L'héritage sacré!

1. La nuit du mont des Oliviers (S. Mathieu, XXVI, 36-46; S. Marc, XIV, 32-42; S. Luc, XXII, 39-46).
2. S. Mathieu, XXVII, 45; S. Marc, XV, 36; S. Luc, XXIII, 44; S. Jean, XIX, 26; et début de la prose *Stabat mater*.
3. *Au nom de cette mort*, la mort que tu as soufferte pour le rachat des hommes.

Soutiens ses derniers pas, charme sa dernière heure ;
Et, gage consacré d'espérance et d'amour,
De celui qui s'éloigne à celui qui demeure
Passe ainsi tour à tour,

Jusqu'au jour où, des morts perçant la voûte sombre,
Une voix dans le ciel, les appelant sept fois,
Ensemble éveillera ceux qui dorment à l'ombre
De l'éternelle croix[1] !

(*Secondes Méditations poétiques*, XXI.)

LA NUIT[2]

Que le séjour de l'homme est divin, quand la nuit
De la vie orageuse étouffe ainsi le bruit!
Ce sommeil, qui d'en haut tombe avec la rosée
Et ralentit le cours de la vie épuisée,
Semble planer aussi sur tous les éléments,
Et de tout ce qui vit calmer les battements.
Un silence pieux s'étend sur la nature ;
Le fleuve a son éclat, mais n'a plus son murmure ;
Les chemins sont déserts, les chaumières sans voix ;
Nulle feuille ne tremble à la voûte des bois ;
Et la mer elle-même, expirant sur sa rive,
Roule à peine à la plage une lame plaintive :
On dirait, en voyant ce monde sans échos,
Où l'oreille jouit d'un magique repos,
Où tout est majesté, crépuscule, silence,
Et dont le regard seul atteste l'existence,

1. Lamartine a écrit lui-même à propos de cette admirable pièce : « Ceci est une méditation sortie avec des larmes du cœur de l'homme et non de l'imagination de l'artiste. On le sent, tout y est vrai. »

2. Lamartine est peut-être, de tous les poètes, celui dont le rythme a été, non pas le plus savant et le plus pittoresque, — il s'en faut de beaucoup, — mais le plus mélodieux, et nous doutons qu'aucun musicien ait jamais réussi à peindre le calme de la nuit, à l'aide de sons et de timbres divers, aussi heureusement que notre poète avec des mots.

Que l'on contemple en songe, à travers le passé,
Le fantôme d'un monde où la vie a cessé.
Seulement, dans les troncs des pins aux larges cimes
Dont les groupes épars croissent sur ces abîmes,
L'haleine de la nuit, qui se brise parfois,
Répand de loin en loin d'harmonieuses voix,
Comme pour attester, dans leur cime sonore,
Que ce monde assoupi palpite et vit encore.

(*Harmonies poétiques et religieuses*, livre II, IV : *l'Infini dans les cieux.*)

LA CARAVANE HUMAINE

La caravane humaine un jour était campée
Dans les forêts bordant une rive escarpée,
Et ne pouvant pousser sa route plus avant,
Les chênes l'abritaient du soleil et du vent;
Les tentes, aux rameaux enlaçant leurs cordages,
Formaient autour des troncs des cités, des villages,
Et les hommes, épars sur des gazons épais,
Mangeaient leur pain à l'ombre et conversaient en paix,
Tout à coup, comme atteints d'une rage insensée,
Ces hommes, se levant à la même pensée,
Portent la hache au tronc, font crouler à leurs pieds
Ces dômes où les nids s'étaient multipliés;
Et les brutes des bois sortant de leurs repaires,
Et les oiseaux fuyant les cimes séculaires,
Contemplaient la ruine avec un œil d'horreur;
Ne comprenaient pas l'œuvre, et maudissaient du cœur
Cette race stupide acharnée à sa perte,
Qui détruit jusqu'au ciel l'ombre qui l'a couverte.
Or, pendant qu'en leur nuit les brutes des forêts
Avaient pitié de l'homme et séchaient de regrets,

L'homme, continuant son ravage sublime,
Avait jeté les troncs en arche sur l'abîme.
Sur l'arbre de ses bords gisant et renversé,
Le fleuve était partout couvert et traversé[1],
Et, poursuivant en paix son éternel voyage,
La caravane avait conquis l'autre rivage.

(*Jocelyn*, huitième époque.)

LES LABOUREURS[2]

Laissant souffler ses bœufs, le jeune homme s'appuie
Debout au tronc d'un chêne, et de sa main essuie
La sueur du sentier sur son front mâle et doux ;
La femme et les enfants tout petits, à genoux
Devant les bœufs privés[3] baissant leur corne à terre,
Leur cassent des rejets de frêne et de fougère,
Et jettent devant eux en verdoyants monceaux
Les feuilles que leurs mains émondent des rameaux ;
Ils ruminent en paix, pendant que l'ombre obscure
Sous le soleil montant se replie à mesure[4],
Et, laissant de la glèbe attiédir la froideur,
Vient mourir et border les pieds du laboureur.
Il rattache le joug, sous la forte courroie,
Aux cornes qu'en pesant sa main robuste ploie ;

1. *Sur l'arbre....* La construction de la phrase est peu nette. Entendez : on traversait le fleuve sur les arbres qui croissaient naguère sur ses bords, et qui maintenant, gisants et renversés, le couvraient comme autant de ponts.

2. C'est le titre d'un bel épisode du poème de *Jocelyn*. Il est trop long pour que nous puissions le citer tout entier. Nous avons tenu du moins à faire connaître quelques fragments d'un morceau qui est également remarquable par la précision toute didactique du langage et par l'élévation religieuse de la pensée. C'est peut-être ce que la poésie française a produit de plus achevé dans le genre pastoral : toutefois, la forme même de cet épisode, où l'ode et le récit se succèdent tour à tour, le rend bien différent de ce qu'on appelle proprement une idylle ou une églogue.

3. *Privés*, apprivoisés. — *Rejets*, nouvelles pousses.

4. Le travail a commencé avant le jour, qui grandit maintenant peu à peu.

Les enfants vont cueillir des rameaux découpés,
Des gouttes de rosée encore tout trempés,
Au joug avec la feuille en verts festons les nouent,
Que sur leurs fronts voilés les fiers taureaux secouent,
Pour que leur flanc qui bat et leur poitrail poudreux
Portent sous le soleil un peu d'ombre avec eux.
Au joug de bois poli le timon s'équilibre,
Sous l'essieu gémissant le soc se dresse et vibre,
L'homme saisit le manche, et sous le coin tranchant
Pour ouvrir le sillon le guide au bout du champ.

O travail, sainte loi du monde,
Ton mystère va s'accomplir !
Pour rendre la glèbe féconde,
De sueur il faut l'amollir.
L'homme, enfant et fruit de la terre,
Ouvre les flancs de cette mère
Où germent les fruits et les fleurs ;
Comme l'enfant mord la mamelle,
Pour que le lait monte et ruisselle
Du sein de sa nourrice en pleurs !

La terre, qui se fend sous le soc qu'elle aiguise,
En tronçons palpitants s'amoncelle et se brise ;
Et, tout en s'entr'ouvrant, fume comme une chair
Qui se fend et palpite et fume sous le fer.
En deux monceaux poudreux les ailes [1] la renversent.
Ses racines à nu, ses herbes se dispersent ;
Ses reptiles, ses vers, par le soc déterrés,
Se tordent sur son sein en tronçons torturés ;

1 *Les ailes*, expression métaphorique qui désigne le *versoir* ou *oreille* de la charrue.

L'homme les foule aux pieds, et, secouant le manche,
Enfonce plus avant le glaive qui les tranche ;
Le timon plonge et tremble, et déchire ses doigts.
La femme parle aux bœufs du geste et de la voix :
Les animaux, courbés sur leur jarret qui plie,
Pèsent de tout leur front sur le joug qui les lie ;
Comme un cœur généreux leurs flancs battent d'ardeur ;
Ils font bondir le sol jusqu'en sa profondeur.
L'homme presse ses pas, la femme suit à peine ;
Tous au bout du sillon arrivent hors d'haleine ;
Ils s'arrêtent : le bœuf rumine, et les enfants
Chassent avec la main les mouches de ses flancs.

Il est ouvert, il fume encore
Sur le sol, ce profond dessin !
O terre ! tu vis tout éclore
Du premier sillon de ton sein ;
Il fut un Éden sans culture[1] ;
Mais il semble que la nature,
Cherchant à l'homme un aiguillon,
Ait enfoui pour lui sous terre
Sa destinée et son mystère
Cachés dans son premier sillon.

Oh ! le premier jour où la plaine,
S'entr'ouvrant sous sa forte main,
But la sainte sueur humaine
Et reçut en dépôt le grain ;
Pour voir la noble créature
Aider Dieu, servir la nature,
Le ciel ouvert roula son pli[2],
Les fibres du sol palpitèrent,

1. *Il fut un Éden sans culture.* Entendez : Sans doute il y eut un temps où un Éden s'épanouissait pour l'homme et produisait fleurs et fruits sans avoir besoin d'être cultivé.

2. *Roula son pli.* Métaphore qui représente le ciel comme un rideau qui peut s'entr'ouvrir et se replier sur lui-même.

Et les anges surpris chantèrent
Le second prodige[1] accompli !...

Un moment suspendu, les voilà qui reprennent
Un sillon parallèle, et sans fin vont et viennent
D'un bout du champ à l'autre, ainsi qu'un tisserand
Dont la main, tout le jour sur son métier courant,
Jette et retire à soi le lin qui se dévide,
Et joint le fil au fil sur sa trame rapide.
La sonore vallée est pleine de leurs voix;
Le merle bleu s'enfuit en sifflant dans les bois,
Et du chêne à ce bruit les feuilles ébranlées
Laissent tomber sur eux les gouttes distillées.

Cependant le soleil darde à nu ; le grillon
Semble crier de feu[2] sur le dos du sillon.
Je vois flotter, courir sur la glèbe embrasée
L'atmosphère palpable où nage la rosée[3]
Qui rejaillit du sol et qui bout dans le jour,
Comme une haleine en feu de la gueule d'un four.
Des bœufs vers le sillon le joug plus lourd s'affaisse ;
L'homme passe la main sur son front, sa voix baisse;
Le soc glissant vacille entre ses doigts nerveux;
La sueur, de la femme imbibe les cheveux;
Ils arrêtent le char à moitié de sa course;
Sur le flanc d'une roche ils vont lécher la source.
Et, la lèvre collée au granit humecté,
Savourent sa fraîcheur et son humidité.

1. *Le second prodige.* Le premier était l'œuvre de Dieu, la création.
2. *Crier de feu.* Crier, tant il est brûlé par l'ardeur du soleil. Expression formée par analogie avec la locution *crier de douleur.*
3. *L'atmosphère palpable où nage la rosée.* Par les grandes chaleurs, l'air est extrêmement chargé de vapeur d'eau, et, si l'on ne voit pas, à proprement parler, l'atmosphère, on en sent du moins la pesanteur.

Oh ! qu'ils boivent dans cette goutte
L'oubli des pas qu'il faut marcher !
Seigneur, que chacun sur sa route
Trouve son eau dans le rocher !
Que ta grâce les désaltère !
Tous ceux qui marchent sur la terre
Ont soif à quelque heure du jour :
Fais à leur lèvre desséchée
Jaillir de ta source cachée
La goutte de paix et d'amour !...

Mais le milieu du jour au repas les rappelle :
Ils couchent sur le sol le fer ; l'homme dételle
Du joug tiède et fumant les bœufs, qui vont en paix
Se coucher loin du soc sous un feuillage épais.
La mère et les enfants, qu'un peu d'ombre rassemble,
Sur l'herbe, autour du père, assis, rompent ensemble
Et se passent entre eux de la main à la main
Les fruits, les œufs durcis, le laitage et le pain;
Et le chien, regardant le visage du père,
Suit d'un œil confiant les miettes qu'il espère.
Le repas achevé, la mère, du berceau
Qui repose couché dans un sillon nouveau,
Tire un bel enfant nu qui tend ses mains vers elle,
L'enlève, et, suspendu, l'emporte à sa mamelle,
L'endort en le berçant du sein sur ses genoux,
Et s'endort elle-même, un bras sur son époux.
Et sous le poids du jour la famille sommeille
Sur la couche de terre, et le chien seul les veille ;
Et les anges de Dieu d'en haut peuvent les voir,
Et les songes du ciel sur leurs têtes pleuvoir....

(*Jocelyn*, neuvième époque.)

CASIMIR DELAVIGNE

(1793-1843)

Né au Havre en 1793, mort en 1843, Jean-François-Casimir Delavigne se fit d'abord connaître par quelques pièces de poésie que lui inspirèrent les malheurs récents de la patrie, *les Messéniennes* (1818). Sa première tragédie, *les Vêpres Siciliennes*, fut représentée l'année suivante avec un grand succès, et fut suivie des *Comédiens*, comédie (1820), du *Paria*, tragédie avec chœurs (1821), de *l'Ecole des vieillards* (1823), la meilleure de ses comédies, de *la Princesse Aurélie*, comédie (1828). *Marino Faliero* (1829) marque une date dans la carrière du poète et le met au premier rang de ces auteurs, qui, sans accepter toutes les hardiesses de l'école romantique, essayent de renouveler, d'après ses théories, l'ancienne tragédie. *Louis XI* (1832), *les Enfants d'Edouard* (1833), *Une Famille au temps de Luther* (1836), *la Fille du Cid* (1839), sont des œuvres conçues d'après le même système. *Don Juan d'Autriche* (1835) est une comédie historique en prose plus émouvante et plus fine, mais du même genre que le *Pinto* de Lemercier; *la Popularité* (1838), comédie en vers, réussit moins; *le Conseiller rapporteur* (1841) est une assez agréable bouffonnerie. Casimir Delavigne, qui a laissé encore un opéra, *Charles VI* (1843)[1], une tragédie inachevée, *Mélusine*, et plusieurs recueils de poésies, est un de ces esprits modérés en même temps que généreux, qui ne peuvent prétendre à la gloire éclatante d'un Corneille ou d'un Racine, d'un Hugo, d'un Lamartine, d'un Musset, mais dont la sincérité commande l'estime et dont il y aurait beaucoup d'injustice à dédaigner le talent[2].

LE RETOUR A VENISE

Venise! Hélas! ô bien qu'aucun bien ne peut rendre!
O patrie, ô doux nom, que l'exil fait comprendre,
Que murmurait ma voix, qu'étouffaient mes sanglots,

1. En collaboration avec son frère Germain Delavigne (1790-1863.) La musique de cet opéra est d'Halévy (1799-1862).

2. Nous citons d'après l'édition donnée par Germain Delavigne en 1846 (Paris, Didier).

Quand Venise en fuyant disparut sous les flots!
Pardonnez[1], Éléna : peut-on vivre loin d'elle?
Si l'on a vu les feux dont son golfe étincelle,
Connu ses bords charmants, respiré son air doux,
Le ciel sur d'autres bords n'est plus le ciel pour nous.
Que la froide Allemagne et que ses noirs orages
Tristement sur ma tête abaissaient leurs nuages!
Que son pâle soleil irritait mes ennuis! [nuits.
Ses beaux jours sont moins beaux que nos plus sombres
Je disais, tourmenté d'une pensée unique :
Soufflez encor pour moi, vents de l'Adriatique!
J'ai cédé, j'ai senti frémir dans mes cheveux
Leur brise qu'à ces mers redemandaient mes vœux.
Dieu, quel air frais et pur inondait ma poitrine!
Je riais, je pleurais; je voyais Palestrine[2],
Saint-Marc[3], que j'appelais, s'approcher à ma voix,
Et tous mes sens émus s'enivraient à la fois
De la splendeur du jour, des murmures de l'onde,
Des trésors étalés dans ce bazar du monde,
Des jeux, des bruits du port, des chants du gondolier!
Ah! des fers dans ces murs qu'on ne peut oublier!
Un cachot, si l'on veut, sous leurs plombs redoutables!
Plutôt qu'un trône ailleurs, un tombeau dans nos sables!

(*Marino Faliero*, acte I, sc. II.)

LES LIMBES[4]

Comme un vain rêve du matin,
Un parfum vague, un bruit lointain,

1. *Pardonnez, Éléna.* C'est le jeune Fernando, neveu du doge Marino Faliero, qui s'adresse à la femme de ce dernier, Eléna, lui expliquant pourquoi, malgré la défense qu'on lui en avait faite, il n'a pu s'empêcher de revenir à Venise.
2. *Palestrine*, une des îles au sud de Venise.
3. *Saint-Marc*, la plus belle place de Venise.
4. Lieu où quelques théologiens pensent que sont les âmes des enfants morts sans baptême.

C'est je ne sais quoi d'incertain
Que cet empire ;
Lieux qu'à peine vient éclairer
Un jour qui, sans rien colorer,
A chaque instant près d'expirer,
Jamais n'expire.

Partout cette demi-clarté
Dont la morne tranquillité
Suit un crépuscule d'été,
Ou de l'aurore
Fait pressentir que le retour
Va poindre au céleste séjour,
Quand la nuit n'est plus, quand le jour
N'est pas encore[1] !

Ce ciel terne, où manque un soleil,
N'est jamais bleu, jamais vermeil ;
Jamais brise, dans ce sommeil
De la nature,
N'agita d'un frémissement
La torpeur de ce lac dormant,
Dont l'eau n'a point de mouvement,
Point de murmure.

L'air n'entr'ouvre sous sa tiédeur
Que fleurs qui, presque sans odeur,
Comme les lis ont la candeur
De l'innocence ;
Sur leur sein pâle et sans reflets
Languissent des oiseaux muets :
Dans le ciel, l'onde et les forêts,
Tout est silence.

Loin de Dieu, là, sont renfermés
Les milliers d'êtres tant aimés,

1. On connaît le vers de La Fontaine dans la fable des *Lapins*.

Soit lorsque le soleil rentre dans sa carrière,
Et que, n'étant plus nuit, il n'est pas encor jour.

Qu'en ces bosquets inanimés
La tombe envoie.
Le calme d'un vague loisir,
Sans regret comme sans désir,
Sans peine comme sans plaisir,
C'est là leur joie.

Là, ni veille ni lendemain !
Ils n'ont sur un bonheur prochain,
Sur celui qu'on rappelle en vain,
Rien à se dire.
Leurs sanglots ne troublent jamais
De l'air l'inaltérable paix;
Mais aussi leur rire jamais
N'est qu'un sourire.

Sur leurs doux traits que de pâleur !
Adieu cette fraîche couleur
Qui de baiser leur joue en fleur
Donnait l'envie !
De leurs yeux, qui charment d'abord,
Mais dont aucun éclair ne sort,
Le morne éclat n'est pas la mort,
N'est pas la vie.

Rien de bruyant, rien d'agité
Dans leur triste félicité !
Ils se couronnent sans gaîté
De fleurs nouvelles.
Ils se parlent, mais c'est tout bas;
Ils marchent, mais c'est pas à pas;
Ils volent, mais on n'entend pas
Battre leurs ailes[1].

(*Un miracle*, poème, chant II.)

1. On ne trouvera guère ailleurs le rythme ingénieusement employé ici par Delavigne. La succession constante de trois vers sur la même rime produit un effet de monotonie voulue, et le quatrième vers, avec sa rime féminine, est, à dessein, sourd, sans sonorité; d'autre part, l'inégalité des vers de la strophe (8-8-8-4, 8-8-8-4) donne à la mesure quelque chose d'indécis.

ALFRED DE VIGNY

(1797-1863)

Alfred-Victor, comte de Vigny, né à Loches en 1797, mort en 1863, servit comme officier avant de se consacrer entièrement aux lettres. Son premier recueil de vers parut en 1822; le second, *Poèmes antiques et modernes*, est de 1826. Mais le troisième, qui ne parut qu'après sa mort, *les Destinées*, est celui dans lequel se révèle le mieux et le plus pleinement l'originalité de son génie[1]. La versification de ces *poèmes philosophiques* semble parfois laborieuse : mais ils se distinguent par une telle hauteur de pensée, par un sentiment si personnel et si profond, quoique volontairement contenu, par un tel dédain des procédés faciles, que le poète occupe une place à part dans le mouvement littéraire de notre siècle, se rattachant sans doute par bien des points à l'école romantique, qu'il devança, mais n'imitant personne et ouvrant lui-même la voie à ceux qui devaient, après lui, s'essayer ou s'illustrer dans ce noble genre de la poésie philosophique, dont André Chénier avait pressenti le développement. Au théâtre, Alfred de Vigny a donné une traduction d'*Othello* (1829) et deux drames, *la Maréchale d'Ancre* (1830) et *Chatterton* (1835), l'une de ses œuvres les plus caractéristiques. Son célèbre roman historique de *Cinq-Mars* (1836) est parfois bien déclamatoire et les caractères en sont faux; il y a plus d'émotion véritable dans le stoïcisme de *Servitude et grandeur militaires* (1835).

MOISE[2]

Le soleil prolongeait sur la cime des tentes
Ces obliques rayons, ces flammes éclatantes,
Ces larges traces d'or qu'il laisse dans les airs,
Lorsqu'en un lit de sable il se couche aux déserts.

1. La plupart des poèmes qui le composent avaient paru à des intervalles espacés dans la *Revue des Deux Monde*
2. Ecrit en 1822.

La pourpre et l'or semblaient revêtir la campagne.
Du stérile Nébo[1] gravissant la montagne,
Moïse, homme de Dieu, s'arrête, et, sans orgueil,
Sur le vaste horizon promène un long coup d'œil.
Il voit d'abord Phasga, que des figuiers entourent;
Puis, au delà des monts que ses regards parcourent,
S'étend tout Galaad, Éphraïm, Manassé,
Dont le pays fertile à sa droite est placé;
Vers le midi, Juda, grand et stérile, étale
Ses sables où s'endort la mer occidentale;
Plus loin[2], dans un vallon que le soir a pâli,
Couronné d'oliviers, se montre Nephtali;
Dans des plaines de fleurs magnifiques et calmes,
Jéricho s'aperçoit, c'est la ville des palmes;
Et, prolongeant ses bois, des plaines de Phogor[3]
Le lentisque[4] touffu s'étend jusqu'à Segor.
Il voit tout Chanaan et la terre promise[5],
Où sa tombe, il le sait, ne sera pas admise.
Il voit, sur les Hébreux étend sa grande main,
Puis vers le haut du mont il reprend son chemin.

1. « Moïse monta donc des plaines de Moab sur le mont Nébo, au sommet de Phasga, en face de Jéricho, et le Seigneur lui montra toute la terre de Galaad..., tout Nephtali, la terre d'Éphraïm et de Manassé, toute la terre de Juda jusqu'à la mer occidentale, toute la région méridionale et, dans toute sa largeur, la vallée de Jéricho, ville des palmiers, jusqu'à Ségor. » (*Deutér.*, XXXIV, 1 à 3). — Le pays de Moab est à l'Est de la mer Morte et du cours inférieur du Jourdain. Les Israëlites y campent (*Nombres*, XXII, 1) avant de franchir le fleuve pour pénétrer dans la terre de Chanaan ou Terre promise. Au nord de ce pays s'étend le territoire de Galaad. En face de Galaad, de l'autre côté du Jourdain, sont, du nord au sud, les territoires qui seront attribués aux tribus de Manassé, d'Ephraïm et de Benjamin : Jéricho fait partie de ce dernier territoire. Pour qui, par conséquent, du haut du Nébo regarde vers la Terre Promise, Galaad, Ephraïm et Manassé sont à droite, Benjamin et Jéricho sont en face. Au sud de Benjamin, dans toute la largeur comprise entre la mer Morte et la Méditerranée (mer occidentale) s'étend le territoire de Juda. — Quant au territoire de Nephtali, il longe le cours supérieur du Jourdain, tout à fait au nord de la Terre Promise. — Ségor (Esaor), est comme le Nébo, dans le pays de Moab.

2. *Plus loin* : bien impropre (voir la fin de la note précédente).

3. « En face » de la vallée où était campé Israël (*Deutér.*, III, 27).

4. Le lentisque est un arbrisseau : on ne conçoit guère de bois touffu de lentisques ; il n'en est pas question dans le texte biblique.

5. *Deutér.*, XXXIII, 49-52, et III, 27.

Or, des champs de Moab couvrant la vaste enceinte,
Pressés au large pied de la montagne sainte,
Les enfants d'Israël s'agitaient au vallon
Comme les blés épais qu'agite l'aquilon.
Dès l'heure où la rosée humecte l'or des sables
Et balance sa perle au sommet des érables,
Prophète centenaire[1], environné d'honneur,
Moïse était parti pour trouver le Seigneur.
On le suivait des yeux aux flammes de sa tête[2],
Et, lorsque du grand mont il atteignit le faîte,
Lorsque son front perça le nuage de Dieu[3]
Qui couronnait d'éclairs la cime du haut lieu,
L'encens brûla partout sur des autels de pierre,
Et six cent mille Hébreux[4], courbés dans la poussière,
A l'ombre du parfum par le soleil doré,
Chantèrent d'une voix le cantique sacré;
Et les fils de Lévi, s'élevant sur la foule,
Tels qu'un bois de cyprès sur le sable qui roule,
Du peuple avec la harpe accompagnant les voix,
Dirigeaient vers le ciel l'hymne du Roi des rois.

Et debout devant Dieu Moïse ayant pris place
Dans le nuage obscur lui parlait face à face[5].
Il disait au Seigneur : « Ne finirai-je pas[6]?
Où voulez-vous encor que je porte mes pas?
Je vivrai donc toujours puissant et solitaire?
Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre!

1. Agé de cent vingt ans (*Deuter.*, XXIV, 7).
2. *Exode*, XXXIV, 30. — Cf. II *Corinth.*, III, 7 et 13.
3. Souvenir de ce qui est dit dans l'*Exode* (XXIV, 16-18), à propos du Sinaï.
4. *Nombres*, XI, 21.
5. *Exode*, XXXIII, 11.
6. C'est à peu près le cri que l'Écriture prête à Élie (I *Rois*, XIX, 4). D'ailleurs il ne faut pas s'attendre à trouver dans cette pièce une représentation du vrai Moïse. Ce nom est ici surtout un symbole : le poète a voulu traduire les sentiments intimes d'une âme que de merveilleuses facultés élèvent au-dessus des âmes vulgaires et qui, n'ayant presque plus rien de commun avec elles, souffre de sa grandeur même et de son isolement.

Que vous ai-je donc fait pour être votre élu ?
J'ai conduit votre peuple où vous avez voulu.
Voilà que son pied touche à la terre promise.
De vous à lui qu'un autre accepte l'entremise,
Au coursier d'Israël qu'il attache le frein ;
Je lui lègue mon livre[1] et la verge d'airain[2].

« Pourquoi vous fallut-il tarir mes espérances,
Ne pas me laisser homme avec mes ignorances,
Puisque du mont Horeb jusques au mont Nébo[3]
Je n'ai pas pu trouver le lieu de mon tombeau ?
Hélas ! vous m'avez fait sage parmi les sages !
Mon doigt du peuple errant a guidé les passages.
J'ai fait pleuvoir le feu sur la tête des rois[4] ;
L'avenir à genoux adorera mes lois ;
Des tombes des humains j'ouvre la plus antique,
La mort trouve à ma voix une voix prophétique[5],
Je suis très grand, mes pieds sont sur les nations,
Ma main fait et défait les générations[6].
Hélas ! je suis, Seigneur, puissant et solitaire ;
Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre !

« Hélas ! je sais aussi tous les secrets des cieux,
Et vous m'avez prêté la force de vos yeux.
Je commande à la nuit de déchirer ses voiles ;
Ma bouche par leur nom a compté les étoiles,
Et, dès qu'au firmament mon geste l'appela,

1. *Mon livre*, le *Pentateuque*.
2. La verge miraculeuse que Dieu lui avait remise (*Exode*, IV, 2-4) et d'un coup de laquelle il changea l'eau en sang devant Pharaon (*Ibid*, VII, 19-20) et plus tard (*Ibid*, XVII, 6) fit jaillir une source du mont Horeb.
3. C'est sur le mont Horeb (*Exode*, III, 1-2), dans l'Arabie Pétrée, que Dieu apparut pour la première fois à Moïse ; c'est sur le mont Nebo, en Palestine, que celui-ci mourut.
4. *Exode*, IX, 23.
5. On trouve dans la Bible des exemples de miracles de ce genre, mais non pas dans le récit de la vie de Moïse.
6. Mort des premiers nés des Egyptiens (*Exode*, XII, 29).

Chacune s'est hâtée en disant : « Me voilà[1] ».
J'impose mes deux mains sur le front des nuages
Pour tarir dans leurs flancs la source des orages[2],
J'engloutis les cités sous les sables mouvants :
Je renverse les monts sous les ailes des vents;
Mon pied infatigable est plus fort que l'espace;
Le fleuve aux grandes eaux se range quand je passe[3],
Et la voix de la mer se tait devant ma voix.
Lorsque mon peuple souffre, ou qu'il lui faut des lois,
J'élève mes regards, votre esprit me visite:
La terre alors chancelle et le soleil hésite[4].
Vos anges sont jaloux et m'admirent entre eux.
Et cependant, Seigneur, je ne suis pas heureux;
Vous m'avez fait vieillir puissant et solitaire;
Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre.

« Sitôt que votre souffle a rempli le berger[5],
Les hommes se sont dit : « Il nous est étranger »;
Et leurs yeux se baissaient devant mes yeux de flamme,
Car ils venaient, hélas! d'y voir plus que mon âme[6].
J'ai vu l'amour s'éteindre et l'amitié tarir;
Les vierges se voilaient et craignaient de mourir,
M'enveloppant alors de la colonne noire[7],
J'ai marché devant tous, triste et seul dans ma gloire,
Et j'ai dit dans mon cœur : Que vouloir à présent?
Pour dormir sur un sein mon front est trop pesant,
Ma main laisse l'effroi sur la main qu'elle touche,

1. Noter un mouvement analogue (imité de *Job*, XXXVIII, 35) dans le poème d'*Eloa* (chant I), postérieur d'un an à Moïse :

Une voix s'entendit, qui disait : « Eloa. »
Et l'ange, apparaissant, répondit : « Me voilà. »

2. *Exode*, IX, 33.

3. C'est à Josué (*Josué*, III, 16), non à Moïse, que l'Écriture rapporte ce miracle.

4. Même observation (voir *Josué*, X, 13).

5. Moïse faisait paître les troupeaux de son beau-père quand Dieu lui apparut pour la première fois (*Exode*, III, 1).

6. C'est ce que dit en effet l'Écriture, mais à propos de Moïse descendant du Sinaï (*Exode*, XXXIV, 30).

7. *La colonne noire*, sans doute la colonne de nuées dont parle la Bible (*Exode*, XIII, 21) et qui guidait les Hébreux conduits par Moïse.

L'orage est dans ma voix, l'éclair est sur ma bouche;
Aussi, loin de m'aimer, voilà qu'ils tremblent tous,
Et, quand j'ouvre les bras, on tombe à mes genoux.
O Seigneur! j'ai vécu puissant et solitaire;
Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre! »

Or, le peuple attendait, et, craignant son courroux,
Priait sans regarder le mont du Dieu jaloux[1];
Car, s'il levait les yeux, les flancs noirs du nuage
Roulaient et redoublaient les foudres de l'orage,
Et le feu des éclairs, aveuglant les regards,
Enchaînait tous les fronts courbés de toutes parts[2].
Bientôt le haut du mont reparut sans Moïse. —
Il fut pleuré. — Marchant vers la terre promise,
Josué s'avançait pensif et pâlissant,
Car il était déjà l'élu du Tout-puissant[3].

(*Poèmes antiques et modernes*, édit. Estève.)

LA MORT DE L'AIGLE[4]

Sur la neige des monts, couronne des hameaux,
L'Espagnol a blessé l'aigle des Asturies,
Dont le vol menaçait ses blanches bergeries;
Hérissé, l'oiseau part et fait pleuvoir le sang,
Monte aussi vite au ciel que l'éclair en descend[5],
Regarde son soleil, d'un bec ouvert l'aspire,
Croit reprendre la vie au flamboyant empire;
Dans un fluide d'or il nage puissamment

1. « Je suis un Dieu jaloux. » (*Exode*, XX, 5. Cf. *Deuter.*, IV, 24).
2. Souvenir de ce qui est dit dans l'Écriture à propos du Sinaï (*Exode*, XIX, 16-18, 21).
3. *Deutéron.*, XXXIV, 9. — Le poème de *Moïse* a été écrit en 1822. Il n'est parmi les œuvres d'Alfred de Vigny, ni la première en date, ni celle dont le sujet nous ramène à l'antiquité la plus haute : cependant il a toujours pris place en tête de toutes les éditions de ses poésies, comme symbolisant celle des idées du poète dont on peut le mieux dire qu'elle domine son œuvre.
4. La belle description qu'on va lire prépare une comparaison entre la chute de l'oiseau et l'accablement de Satan précipité du ciel. L'ange déchu est, après Eloa elle-même, le principal personnage du poème.
5. On a rapproché ce beau vers d'un vers du poème de Milton, *Comus*, et d'un vers du *Paradis* de Dante (I, 92). — Voir à ce sujet Ernest Dupuy (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1905) et Albert Counson (*Ibid.*, 1906).

Et parmi les rayons se balance un moment[1].
Mais l'homme l'a frappé d'une atteinte trop sûre;
Il sent le plomb chasseur fondre dans sa blessure;
Son aile se dépouille et son royal manteau
Vole comme un duvet qu'arrache le couteau.
Dépossédé des airs, son poids le précipite,
Dans la neige du mont il s'enfonce et palpite,
Et la glace terrestre a d'un pesant sommeil
Fermé cet œil puissant, respecté du soleil.

(*Id.* : *Eloa*[2], chant troisième.)

LA NOBLESSE DU POÈTE

Si l'orgueil prend ton cœur quand le peuple me nomme,
Que de mes livres seuls te vienne ta fierté.
J'ai mis sur le cimier doré du gentilhomme
Une plume de fer qui n'est pas sans beauté.
J'ai fait illustre un nom qu'on m'a transmis sans gloire
Qu'il soit ancien, qu'importe? Il n'aura de mémoire
Que du jour seulement où mon front l'a porté.

Dans le caveau des miens plongeant mes pas nocturnes,
J'ai compté mes aïeux, suivant leur vieille loi.
J'ouvris leurs parchemins, je fouillai dans leurs urnes
Empreinte, sur le flanc, des sceaux de chaque roi.
A peine une étincelle a relui dans leur cendre.
C'est en vain que d'eux tous le sang m'a fait descendre;
Si j'écris leur histoire, ils descendront de moi.

(*Les destinées* : *L'esprit pur*[3].)

LE POÈTE DEVANT L'IMPASSIBLE NATURE

Elle me dit : « Je suis l'impassible théâtre
Que ne peut remuer le pied de ses acteurs;
Mes marches d'émeraude et mes parvis d'albâtre,
Mes colonnes de marbre ont les dieux pour sculpteurs.
Je n'entends ni vos cris ni vos soupirs; à peine

1. M. Estève, dans son édition, rappelle, à propos de ces deux vers, une phrase du *René* de Chateaubriand : « L'astre (*le soleil*), enflammant les vapeurs de la cité, semblait osciller lentement dans un fluide d'or. »
2. Écrit en 1823.
3. Écrit en 1863.

Je sens passer sur moi la comédie humaine
Qui cherche en vain au ciel ses muets spectateurs[1].

« Je roule avec dédain, sans voir et sans entendre
A côté des fourmis les populations;
Je ne distingue pas leur terrier de leur cendre;
J'ignore en les portant les noms des nations.
On me dit une mère et je suis une tombe.
Mon hiver prend vos morts comme son hécatombe,
Mon printemps ne sent pas vos adorations,.... »

C'est là ce que me dit sa voix triste et superbe,
Et dans mon cœur alors je la hais et je vois
Notre sang dans son onde et nos morts sous son herbe
Nourrissant de leurs sucs la racine des bois...

Vivez, froide Nature, et revivez sans cesse
Sur nos pieds, sur nos fronts, puisque c'est votre loi;
Vivez, et dédaignez, si vous êtes déesse,
L'homme, humble passager, qui dut vous être un roi;
Plus que tout votre règne et que ses splendeurs vaines,
J'aime la majesté des souffrances humaines[2];
Vous ne recevrez pas un cri d'amour de moi.

(*Les Destinées : La Maison du berger.*)

1. Cet esprit amer de négation trouve plus d'une fois son expression dans les poésies d'Alfred de Vigny : rappelons notamment les derniers vers du *Mont des Oliviers*. Le poète y représente le Christ demandant à Dieu la solution du double problème qui torture l'humanité : pourquoi le Mal, et pourquoi le Doute? Dieu ne répond pas, et le poète conclut ainsi :

S'il est vrai qu'au Jardin sacré des Ecritures
Le Fils de l'homme ait dit ce qu'on voit rapporté,
Muet, aveugle et sourd au cri des créatures,
Si le Ciel nous laissa comme un monde avorté,
Le juste opposera le dédain à l'absence
Et ne répondra plus que par un froid silence
Au silence éternel de la Divinité.

2. « Ce vers est le sens de tous mes poèmes philosophiques. » (Alfred de Vigny. *Journal d'un poète*, 1844). Voir cependant encore la note 1 de la page 1052. — *La Maison du berger* a été composée et a paru dans la *Revue des Deux Mondes* cette même année 1844.

VICTOR HUGO

(1802-1885)

Né à Besançon le 26 février 1802, fils d'un général qui fut comte de l'Empire, Victor Hugo commença à écrire à peine adolescent. Son premier recueil d'*Odes et Ballades* est de 1822; le second est de 1824, le troisième, de 1826: remarquables par le mouvement des strophes, l'éclat des images, la souplesse de la versification, la variété des sujets, ils commencèrent à fonder la réputation du poète, quoique son originalité soit loin de s'y déceler déjà tout entière. On admira davantage encore le coloris des *Orientales* (1828). Mais c'est dans les quatre recueils : *les Feuilles d'automne* (1831), *les Chants du crépuscule* (1835), *les Voix intérieures* (1837), *les Rayons et les Ombres* (1840), et dans *les Contemplations*, publiées plus tard (1856), que le génie lyrique de Victor Hugo éclata dans toute sa puissance : gloires de la patrie, deuils de la famille, vagues mélancolies, aimables sourires, espoir en Dieu, sentiment de l'infini, contemplation de la nature, amour des êtres et des choses, tendresse pour les petits, pitié pour les souffrants, quelle est celle de toutes les émotions qui peuvent faire battre le cœur de l'homme, que Victor Hugo n'ait exprimée dans des vers d'une richesse et d'une sonorité ou d'un charme et d'une douceur incomparables? Exilé en 1851, Victor Hugo fit paraître en 1853 un recueil de poésies d'une violence excessive, dirigées contre le second Empire, *les Châtiments* : on y distingue cependant quelques pièces de la plus grande beauté. *La Légende des siècles* (1859-1876-1883), suite de récits épiques, dont la langue même et la versification ont quelque chose d'héroïque, est peut-être l'œuvre la plus grandiose du poète. Les autres productions de la dernière partie de sa vie, les *Chansons des rues et des bois* (1865), *l'Année terrible* (1872), *l'Art d'être grand-père* (1877), *le Pape* (1878), *la Pitié suprême* (1879), *Religions et religion*, *l'Ane* (1880), *les Quatre Vents de l'esprit* (1881), sont plus mélangées de faiblesses et de beautés. — Au théâtre, Victor Hugo a fait représenter cinq drames en vers : *Hernani* (1830), *Marion de Lorme* (1831), *le Roi s'amuse* (1832), *Ruy Blas* (1838), *les Burgraves* (1843); trois en prose, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor* (1833), *Angelo, tyran de Padoue* (1835), et un opéra, *la Esmeralda*[1] (1836). Mais il a de plus, sans parler

1. La musique de cet opéra, qui ne réussit pas, était de Mlle Louise Bertin (1805-1877), fille de Bertin l'aîné, le fondateur du *Journal des Débats*,

d'un recueil qui parut après sa mort sous le titre de *Théâtre en liberté* (1886), publié deux autres drames en vers, *Torquemada*, à la fin de sa carrière (1882), *Cromwell*, tout au début (1827). Ce dernier drame, trop long pour être représenté, fut publié avec une préface célèbre où l'auteur exposait les doctrines de cette *école romantique* dont il se trouva dès lors le chef reconnu, et qui, en rompant avec les anciennes règles du théâtre classique, prétendait représenter des personnages plus complexes et, par conséquent, plus vrais que notre ancienne tragédie, peindre les différentes époques de l'histoire avec plus d'exactitude, parler enfin une langue plus libre et plus naturelle, soumise aux lois d'une versification plus souple et plus variée. Quant aux drames eux-mêmes de Victor Hugo, c'est par leurs mérites poétiques qu'ils sont surtout remarquables, par le mouvement lyrique ou l'ampleur vraiment épique de certaines scènes; mais il faut reconnaître que la fable en est souvent puérile, et les caractères tendus et peu naturels. — La prose de Victor Hugo manque en général de simplicité et de précision, surtout dans les œuvres de la dernière partie de sa vie, dont l'abus de procédés emphatiques et sans variété rend souvent la lecture fatigante. Le meilleur de ses romans est cette *Notre-Dame de Paris* (1831), dans laquelle il a entrepris avec tant de bonheur de reconstituer et de faire revivre sous nos yeux le Paris du moyen âge. Certains passages des *Misérables* (1862) ont le charme de « l'idylle », d'autres la grandeur de « l'épopée », pour reprendre une opposition que le poète lui-même a indiquée dans le titre d'une des parties de son ouvrage : mais ni la composition, ni la fable, ni la peinture des caractères ne sont irréprochables dans ce livre aux amples proportions, tout entier inspiré du moins par ce sentiment, dont l'expression a pris de plus en plus de place dans l'œuvre entière du poète : la pitié de toutes les faiblesses et de toutes les souffrances. Les autres romans d'Hugo sont, avec les deux courts récits *le Dernier Jour d'un condamné* (1829) et *Claude Gueux* (1834), *Han d'Islande* (1823), *Bug Jargal* (1826), *les Travailleurs de la mer* (1866), *l'Homme qui rit* (1869), *Quatre-vingt-treize* (1872). — Du reste des œuvres de Victor Hugo, nous pouvons ne retenir que l'agréable récit de voyage *le Rhin* (1842); sans parler d'autres défauts, ses livres d'histoire, de philosophie, de politique, de critique littéraire sont déparés par d'intolérables déclamations.

Victor Hugo est mort à Paris le 22 mai 1885, après avoir exercé l'influence la plus considérable sur les destinées de notre littérature, laissant la réputation d'un des plus grands poètes lyriques et épiques des temps modernes, du génie poétique le plus brillant, le plus richement doué, le plus prodigieusement abondant et fécond que la France ait jamais produit,

emportant enfin cette gloire suprême, non point d'avoir, comme un autre Voltaire, répandu dans le monde quelques idées politiques ou morales nouvelles et précises, mais d'avoir exprimé sans relâche, avec force et avec éclat, quelques-uns de ces sentiments vagues et puissants qui ont plus ou moins obscurément travaillé toutes les âmes de notre siècle, la haine de toutes les injustices et de toutes les servitudes, le souci de l'égalité foncière des hommes et de la fraternité universelle, la foi au progrès [1].

NAVARIN [2]

FRAGMENTS.

Canaris [3] ! Canaris ! pleure ! cent vingt vaisseaux !
Pleure ! Une flotte entière ! — Où donc, démon des eaux,
Où donc était ta main hardie ?
Se peut-il que sans toi l'Ottoman succombât ?
Pleure comme Crillon [4] exilé d'un combat :
Tu manquais à cet incendie [5] !

Jusqu'ici, quand parfois la vague de tes mers
Soudain s'ensanglantait, comme un lac des enfers,

1. Nous suivons l'édition définitive publiée d'après les manuscrits originaux par Hetzel et Cie et Quantin et Cie (Paris, 1880-1885).

2. Navarin, port de Morée, dans les eaux duquel les Anglais, les Français et les Russes infligèrent à la flotte ottomane une défaite décisive et l'incendièrent presque tout entière (20 octobre 1827). La belle pièce de Victor Hugo a été écrite peu après cet événement. L'indépendance de la Grèce fut proclamée par le traité d'Andrinople (14 septembre 1829).

3. Constantin Canaris (1792-1860), que Victor Hugo a plusieurs fois célébré, est l'un des plus illustres marins grecs qui combattirent et incendièrent les vaisseaux ottomans dans la guerre de l'indépendance hellénique.

4. Allusion à un mot célèbre de Henri IV. Voir *Prose*, page 100.

5. Ce regret paraîtra encore mieux justifié si l'on se rappelle certains vers d'une autre pièce du poète : « Les vainqueurs, disait-il, appendent ordinairement leur pavillon aux vaisseaux qu'ils ont capturés :

Mais le bon Canaris, dont un ardent sillon
Suit la flotte hardie,
Sur les vaisseaux qu'il prend, comme son pavillon
Arbore l'incendie. »

(*Orientales*, II.)

D'une lueur large et profonde,
Si quelque lourd navire éclatait à nos yeux,
Couronné tout à coup d'une aigrette de feux,
Comme un volcan s'ouvrant dans l'onde ;

Si la lame roulait turbans, sabres courbés,
Voiles, tentes, croissants des mâts rompus, tombés,
Vestiges de flotte et d'armée,
Pelisses de vizirs, sayons de matelots,
Rebuts stigmatisés de la flamme et des flots,
Blancs d'écume et noirs de fumée ;

Si partait de ces mers d'Égine ou d'Iolchos
Un bruit d'explosion, tonnant dans mille échos
Et roulant au loin dans l'espace,
L'Europe se tournait vers le rouge Orient ;
Et, sur la poupe assis, le nocher souriant
Disait : « C'est Canaris qui passe ! »

Jusqu'ici, quand brûlaient au sein des flots fumants
Les capitans-pachas[1] avec leurs armements,
Leur flotte dans l'ombre engourdie,
On te reconnaissait à ce terrible jeu ;
Ton brûlot expliquait tous ces vaisseaux en feu ;
Ta torche éclairait l'incendie[2] !

Mais pleure aujourd'hui, pleure, on s'est battu sans toi !
Pourquoi, sans Canaris, sur ces flottes pourquoi
Porter la guerre et ses tempêtes ?
Du Dieu qui garde Hellé[3] n'est-il plus le bras droit ?

1. *Capitan-pacha*, commandant suprême de la flotte turque. Le 19 juin 1822, en cherchant à échapper aux brûlots de Canaris qui venait de faire sauter son vaisseau amiral dans le canal de Scio, le capitan-pacha eut la tête écrasée par la chute d'un mât. — Un *brûlot* est un bâtiment chargé de matières inflammables et destiné à incendier les vaisseaux ennemis.

2. *Éclairait l'incendie.* Espèce de jeu de mots ; entendez : en reconnaissant tes torches, on comprenait quelle était la cause de l'incendie.

3. *Hellé. Hellas* serait plus juste pour désigner la terre de Grèce.

On aurait dû l'attendre ! Et n'est-il pas de droit
Convive de toutes ces fêtes ?

Console-toi : la Grèce est libre !
Entre les bourreaux, les mourants
L'Europe a remis l'équilibre ;
Console-toi ; plus de tyrans !
La France combat : le sort change.
Souffre que sa main qui vous venge
Du moins te dérobe en échange
Une feuille de ton laurier.
Grèces de Byron et d'Homère[1],
Toi, notre sœur, toi, notre mère,
Chantez ! si votre voix amère
Ne s'est pas éteinte à crier....

Lutte horrible ! Ah ! quand l'homme, à l'étroit sur la terre,
Jusque sur l'Océan précipite la guerre,
Le sol tremble sous lui, tandis qu'il se débat.
La mer, la grande mer joue avec ses batailles.
Vainqueurs, vaincus, à tous elle ouvre ses entrailles :
Le naufrage éteint le combat.

O spectacle ! Tandis que l'Afrique grondante
Bat nos puissants vaisseaux de sa flotte imprudente,
Qu'elle épuise à leurs flancs sa rage et ses efforts,
Chacun d'eux, géant fier, sur ces hordes bruyantes,
Ouvrant à temps égaux ses gueules foudroyantes,
Vomit tranquillement la mort de tous ses bords !

Tout s'embrase ; voyez ! l'eau de cendre est semée,
Le vent aux mâts en flamme arrache la fumée,
Le feu sur les tillacs s'abat en ponts mouvants.

1. *Grèces de Byron et d'Homère*, Grèce moderne et Grèce ancienne. — On sait que le grand poète anglais Byron (1788-1824) est mort à Missolonghi, quelques mois après son arrivée dans cette Grèce qu'il avait chantée et pour l'indépendance de laquelle il s'apprêtait à combattre.

Déjà brûlent les nefs; déjà, sourde et profonde,
La flamme en leurs flancs noirs ouvre un passage à l'onde;
Déjà, sur les ailes des vents,
L'incendie, attaquant la frégate amirale,
Déroule autour des mâts son ardente spirale,
Prend les marins hurlants dans ses brûlants réseaux,
Couronne de ses jets la poupe inabordable
Triomphe, et jette au loin un reflet formidable
Qui tremble, élargissant ses cercles sur les eaux!

Où sont, enfants du Caire,
Ces flottes qui naguère
Emportaient à la guerre
Leurs mille matelots?
Ces voiles, où sont-elles,
Qu'armaient les infidèles,
Et qui prêtaient leurs ailes
A l'ongle[1] des brûlots?

Où sont tes mille antennes[2],
Et tes hunes[3] hautaines,
Et tes fiers capitaines,
Armada[4] du sultan?
Ta ruine commence,
Toi qui, dans ta démence,
Battais les mers, immense
Comme Léviathan[5]!

Le capitan[6] qui tremble
Voit éclater ensemble

1. *Ongle*, crochet qui doit pénétrer dans les flancs des navires ennemis. Le brûlot était un bâtiment chargé de matières combustibles et qui devait mettre le feu aux vaisseaux ennemis.
2. *Antenne*, longue vergue soutenant une voile triangulaire.
3. *Hune*, plate-forme élevée traversée par le mât et qui sert à porter les hommes employés à la manœuvre.
4. *Armada* (proprement *armée*), grande flotte, par allusion au nom fameux de celle que Philippe II envoya contre l'Angleterre (1588).
5. *Léviathan*. Voir page 1051, note 1.
6. Le *capitan-pacha*, commandant suprême de la flotte turque. A partir d'ici et jusqu'à la fin de ces strophes de huit vers, le poète, sous prétexte de donner une idée de la prétendue étrangeté en même temps que de la

Ces chébecs[1] que rassemble
Alger ou Tétuan[2].
Le feu vengeur embrasse
Son vaisseau dont la masse
Soulève, quand il passe,
Le fond de l'Océan.

Sur les mers irritées,
Dérivent, démâtées,
Nefs par les nefs heurtées,
Yachts[3] aux mille couleurs,
Galères capitanes[4],
Caïques et tartanes[5],
Qui portaient aux sultanes
Des têtes et des fleurs!

Adieu, sloops[6] intrépides,
Adieu jonques[7] rapides,
Qui sur les eaux limpides
Berçaient les icoglans[8]!
Adieu, la goëlette[9]
Dont la vague reflète
Le flamboyant squelette,
Noir dans les feux sangiants!

Adieu la barcarolle[10]

diversité et de l'abondance de cette flotte, va accumuler les mots techniques. C'est une joie, un amusement : il ne faut voir dans cette énumération aucune prétention documentaire. Un contemporain d'Hugo, Jal (1795-1873), dans son *Archéologie navale* (Paris, 1840, tome I, p. 115-116) en a fait une critique courtoise, mais serrée et par là même assez injuste.

1. *Chébec*, navire pointu aux deux extrémités, en usage dans la Méditerranée.
2. *Tétuan*, ville et port du Maroc.
3. *Yachts*, bâtiments de plaisance : « Les Turcs, n'en avaient point à Navarin. » (Jal).
4. La *galère* était un bâtiment de guerre à rames et à voiles. Mais « la marine des galères a fini avec le XVIIe siècle ». (Jal.) D'ailleurs la *galère capitane* était celle qui portait le commandant en chef (voir page 1040, note 6) : il ne pouvait donc y en avoir plusieurs.
5. *Caïque* (masculin), petit bateau turc d'une forme légère et gracieuse; *tartane*, petit bâtiment à voiles latines ou triangulaires. Ni l'un ni l'autre ne peuvent être des navires de guerre.
6. *Sloop*, petit navire : il y avait des sloops de guerre.
7. *Jonque*, bâtiment très recourbé, peu « rapide », et en usage surtout en Chine et au Japon.
8. *Icoglans*, pages du sultan.
9. *Goëlette*, navire léger de guerre ou de commerce.
10. *Barcarolle*, employé à tort pour *barquerolle* : en réalité une *barca-*

Dont l'humble banderole
Autour des vaisseaux vole,
Et qui, peureuse, fuit,
Quand du souffle des brises
Les frégates surprises,
Gonflant leurs voiles grises,
Déferlent[1] à grand bruit!

Adieu la caravelle[2]
Qu'une voile nouvelle[3]
Aux yeux de loin révèle;
Adieu le dogre[4] ailé,
Le brick[5] dont les amures[6]
Rendent de sourds murmures
Comme un amas d'armures
Par le vent ébranlé!

Adieu, la brigantine[7]
Dont la voile latine
Du flot qui se mutine
Fend les vallons amers!
Adieu la balancelle[8]
Qui sur l'onde chancelle,
Et, comme une étincelle,
Luit sur l'azur des mers!

Adieu, Lougres[9] difformes,
Galéaces[10] énormes,

rolle est une chanson à chanter en barque. — Quant à la barquerolle, c'est un petit bâtiment sans mât qui n'est pas fait pour la haute mer: c'est d'ailleurs ce qu'exprime la fin de la strophe.

1. *Ferler*, c'est plier; *déferler*, déployer ses voiles. La *frégate* est un grand navire de guerre : la flotte turque en comptait en réalité seize.
2. *Caravelle*, vaisseau rond, qui n'a guère été en usage après les découvertes des Portugais et de Christophe Colomb.
3. *Nouvelle* : qu'on n'avait pas encore aperçue.
4. *Dogre*, bâtiment usité pour le cabotage et le long cours.
5. *Brick*, bâtiment de guerre ou de commerce, à deux mâts, dont le plus grand est incliné vers l'arrière.
6. *Amure*, cordage fixant le coin d'une basse voile.
7. *Brigantine*, ou plutôt *brigantin*, bâtiment de petite dimension, mais qui, dit Jal, n'a pas la *voile latine* (voile triangulaire).
8. *Balancelle*, petit navire pointu des deux bouts et à un seul mât, propre seulement, dit Jal, aux petites navigations et à l'exploration des côtes.
9. *Lougre*, bâtiment à trois mâts, fin à l'arrière, renflé à l'avant.
10. *Galéace*, grand vaisseau de guerre à voiles et à rames, dont l'usage a pris fin avant celui de la galère

Vaisseaux de toutes formes,
Vaissseaux de tous climats,
L'yole[1] aux triples flammes[2],
Les mahonnes, les prames[3],
La felouque[4] à six rames,
La polacre[5] à deux mâts!

Chaloupes canonnières[6],
Et lanches[7] marinières
Où flottaient les bannières
Du pacha souverain!
Bombardes[8] que la houle,
Sur son front qui s'écroule,
Soulève, emporte et roule,
Avec un bruit d'airain!

Adieu ces nefs bizarres,
Caraques et gabares[9],
Qui de leurs cris barbares
Troublaient Chypre et Délos!
Que sont donc devenues
Ces flottes trop connues?
La mer les jette aux nues,
Le ciel les rend aux flots!

Silence! Tout est fait : tout retombe à l'abîme.
L'écume des hauts mâts a recouvert la cime.

1. *L'yole.* Il faudrait dire *la yole*, l'y, dans ce mot suédois, étant comme une consonne aspirée. La yole est un petit canot léger, à rames et à voiles.
2. *Flamme*, bande d'étoffe en pointe qu'on attache au sommet des mâts.
3. *Mahonne*, espèce de galère turque, dont l'usage a cessé avant la fin du XVIIe siècle. — *Prame*, bateau de charge, à fond large et plat.
4. *Felouque*, petit bâtiment étroit et long, à rames et à voiles.
4. *Polacre*, navire à trois mâts et à voiles carrées, de forme pointue, en usage dans la Méditerranée.
6. *Chaloupe canonnière*, petit bâtiment peu élevé au-dessus de l'eau et armé de canons.
7. *Lanche*, petit bâtiment du genre de la felouque, et qui, à l'époque de Navarin, n'était plus guère en usage, dit Jal, que dans l'Amérique méridionale. — *Lanches marinières*, par opposition à la lanche de pêche.
8. *Bombardes*, ou galiotes à bombes : bâtiments d'un bois très fort employés à lancer des bombes.
9. *Caraques*, nom de navires très grands, du même temps que les mahonnes et les galéaces; *gabares*, vaisseaux de charge et de transport.

Des vaisseaux du sultan les flots se sont joués.
Quelques-uns, bricks rompus, prames désemparées,
Comme l'algue des eaux qu'apportent les marées,
Sur la grève noircie expirent échoués.

Ah ! c'est une victoire ! — Oui, l'Afrique défaite,
Le vrai Dieu sous ses pieds foulant le faux prophète,
Les tyrans, les bourreaux, criant grâce à leur tour,
Ceux qui meurent enfin sauvés par ceux qui règnent,
Hellé lavant ses flancs qui saignent,
Et six ans[1] vengés dans un jour !...

(*Les Orientales*, V.)

CE QU'ON ENTEND SUR LA MONTAGNE

O altitudo ![2]

Avez-vous quelquefois, calme et silencieux,
Monté sur la montagne, en présence des cieux ?
Était-ce aux bords du Sund? aux côtes de Bretagne ?
Aviez-vous l'océan au pied de la montagne?
Et là, penché sur l'onde et sur l'immensité,
Calme et silencieux, avez-vous écouté?

Voici ce qu'on entend. — Du moins un jour qu'en rêve
Ma pensée abattit son vol sur une grève
Et, du sommet d'un mont plongeant au gouffre amer,
Vit d'un côté la terre et de l'autre la mer,
J'écoutai, j'entendis, et jamais voix pareille
Ne sortit d'une bouche et n'émut une oreille.

Ce fut d'abord un bruit large, immense, confus,
Plus vague que le vent dans les arbres touffus,

1. *Six ans* : 1821-1827.
2. O profondeur ! (Saint Paul, *Romains*, XI, 33).

Plein d'accords éclatants, de suaves murmures,
Doux comme un chant du soir, fort comme un choc
Quand la sourde mêlée étreint les escadrons [d'armures
Et souffle, furieuse, aux bouches des clairons.
C'était une musique ineffable et profonde,
Qui, fluide, oscillait sans cesse autour du monde,
Et dans les vastes cieux, par ses flots rajeunis,
Roulait élargissant ses orbes infinis
Jusqu'au fond où son flux s'allait perdre dans l'ombre
Avec le temps, l'espace, et la forme, et le nombre.
Comme une autre atmosphère, épars et débordé [1],
L'hymne éternel couvrait tout le globe inondé.
Le monde, enveloppé dans cette symphonie,
Comme il vogue dans l'air, voguait dans l'harmonie.
Et pensif, j'écoutais ces harpes de l'éther,
Perdu dans cette voix comme dans une mer.

Bientôt je distinguai, confuses et voilées,
Deux voix dans cette voix l'une à l'autre mêlées,
De la terre et des mers s'épanchant jusqu'au ciel,
Qui chantaient à la fois le chant universel ;
Et je les distinguai dans la rumeur profonde,
Comme on voit deux courants qui se croisent sous l'onde.

L'une venait des mers ; chant de gloire ! hymne heureux !
C'était la voix des flots qui se parlaient entre eux.
L'autre, qui s'élevait de la terre où nous sommes,
Était triste ; c'était le murmure des hommes.
Et dans ce grand concert, qui chantait jour et nuit,
Chaque onde avait sa voix et chaque homme son bruit.

Or, comme je l'ai dit, l'océan magnifique
Épandait une voix joyeuse et pacifique,

1. *Débordé*. Le mot continue l'image que le poète indiquait plus haut en parlant des *flots* de cette musique, qu'il appelait encore *fluide* : semblable à un fleuve que des rives ne contiennent pas, elle s'est répandue partout, égale à l'atmosphère.

Chantait comme la harpe aux temples de Sion,
Et louait la beauté de la création.
Sa clameur, qu'emportaient la brise et la rafale,
Incessamment vers Dieu montait plus triomphale,
Et chacun de ses flots, que Dieu seul peut dompter,
Quand l'autre avait fini, se levait pour chanter.
Comme ce grand lion dont Daniel fut l'hôte[1],
L'océan par moments abaissait sa voix haute,
Et moi je croyais voir, vers le couchant en feu,
Sous sa crinière d'or passer la main de Dieu.

Cependant, à côté de l'auguste fanfare,
L'autre voix, comme un cri de coursier qui s'effare,
Comme le gond rouillé d'une porte d'enfer,
Comme l'archet d'airain sur la lyre de fer,
Grinçait; et pleurs, et cris, l'injure, l'anathème,
Refus du viatique et refus du baptême,
Et malédiction, et blasphème, et clameur,
Dans le flot tournoyant de l'humaine rumeur,
Passaient, comme le soir on voit dans les vallées
De noirs oiseaux de nuit qui s'en vont par volées.
Qu'était-ce que ce bruit dont mille échos vibraient?
Hélas! c'était la terre et l'homme qui pleuraient.

Frères, de ces deux voix étranges, inouïes[2],
Sans cesse renaissant, sans cesse évanouies,
Qu'écoute l'Éternel durant l'éternité,
L'une disait : NATURE! et l'autre : HUMANITÉ!

Alors je méditai; car mon esprit fidèle
Hélas! n'avait jamais déployé plus grande aile;
Dans mon ombre jamais n'avait lui tant de jour;
Et je rêvai longtemps, contemplant tour à tour,

1. Allusion à un épisode bien connu du livre de *Daniel*, VI, 16-23.
2. *Inouïes* au sens propre. Le poète a dit plus haut :

et jamais voix pareille
Ne sortit d'une bouche et n'émut une oreille

Après l'abîme obscur que me cachait la lame,
L'autre abîme sans fond qui s'ouvrait dans mon âme.
Et je me demandai pourquoi l'on est ici,
Quel peut être après tout le but de tout ceci,
Que fait l'âme, lequel vaut mieux d'être ou de vivre[1],
Et pourquoi le Seigneur, qui seul lit à son livre,
Mêle éternellement dans un fatal hymen
Le chant de la nature au cri du genre humain ?

27 juillet 1829.

(*Les Feuilles d'Automne*, V.)

NAPOLÉON II[2]

Mil huit cent onze ! — O temps, où des peuples sans nombre
Attendaient, prosternés sous un nuage sombre,
Que le Ciel eût dit oui,
Sentaient trembler sous eux les États centenaires,
Et regardaient le Louvre entouré de tonnerres
Comme un mont Sinaï !

Courbés comme un cheval qui sent venir son maître,
Ils se disaient entre eux : — Quelqu'un de grand va naître !
L'immense empire attend un héritier demain.
Qu'est-ce que le Seigneur va donner à cet homme
Qui, plus grand que César, plus grand même que Rome,
Absorbe dans son sort le sort du genre humain ?

Comme ils parlaient, la nue éclatante et profonde
S'entr'ouvrit, et l'on vit se dresser sur le monde

1. *D'être*, comme les choses ; *de vivre*, et par conséquent, de penser et de souffrir comme les personnes.

2. Né le 20 mars 1811 et nommé, dès le berceau, roi de Rome, le fils de Napoléon Ier et de Marie-Louise partit pour Vienne avec sa mère en 1814, y reçut le titre de duc de Reichstadt et plus tard le commandement d'un régiment, et mourut le 22 juillet 1832. Cette mort prématurée inspira à Victor Hugo l'admirable pièce qu'on va lire et qui est datée du mois d'août 1832.

L'homme prédestiné;
Et les peuples béants ne purent que se taire :
Car ses deux bras levés présentaient à la terre
Un enfant nouveau-né.

Au souffle de l'enfant, dôme des Invalides,
Les drapeaux prisonniers sous tes voûtes splendides[1]
Frémirent, comme au vent frémissent les épis ;
Et son cri, ce doux cri qu'une nourrice apaise,
Fit, nous l'avons tous vu, bondir et hurler d'aise
Les canons monstrueux à ta porte accroupis !

Et lui ! L'orgueil gonflait sa puissante narine ;
Ses deux bras, jusqu'alors croisés sur sa poitrine,
S'étaient enfin ouverts !
Et l'enfant, soutenu dans sa main paternelle,
Inondé des éclairs de sa fauve prunelle,
Rayonnait au travers !

Quand il eut bien fait voir l'héritier de ses trônes
Aux vieilles nations comme aux vieilles couronnes,
Éperdu, l'œil fixé sur quiconque était roi,
Comme un aigle arrivé sur une haute cime,
Il cria tout joyeux avec un air sublime :
— L'avenir ! l'avenir ! l'avenir est à moi !

II

Non, l'avenir n'est à personne !
Sire ! l'avenir est à Dieu !
A chaque fois que l'heure sonne
Tout ici-bas nous dit adieu.
L'avenir ! l'avenir ! mystère !
Toutes les choses de la terre,
Gloire, fortune militaire,

1. Un assez grand nombre d'entre eux ornent encore la chapelle des Invalides; les autres ont été enlevés en 1814 par les Alliés.

Couronne éclatante des rois,
Victoire aux ailes embrasées,
Ambitions réalisées,
Ne sont jamais sur nous posées
Que comme l'oiseau sur nos toits !

Non, si puissant qu'on soit, non, qu'on rie ou qu'on pleure,
Nul ne te fait parler, nul ne peut avant l'heure
Ouvrir ta froide main,
O fantôme muet, ô notre ombre, ô notre hôte,
Spectre toujours masqué qui nous suis côte à côte.
Et qu'on nomme demain !

Oh ! demain, c'est la grande chose !
De quoi demain sera-t-il fait ?
L'homme aujourd'hui sème la cause ;
Demain Dieu fait mûrir l'effet.
Demain, c'est l'éclair dans la voile,
C'est le nuage sur l'étoile,
C'est un traître qui se dévoile,
C'est le bélier qui bat les tours,
C'est l'astre qui change de zone,
C'est Paris qui suit Babylone ;
Demain, c'est le sapin du trône,
Aujourd'hui, c'en est le velours[1] !

Demain, c'est le cheval qui s'abat blanc d'écume.
Demain, ô conquérant, c'est Moscou qui s'allume,
La nuit, comme un flambeau.
C'est votre vieille garde au loin jonchant la plaine.
Demain, c'est Waterloo ! demain, c'est Sainte-Hélène !
Demain, c'est le tombeau !

1. Tous les poètes, après avoir exprimé une idée générale, ont essayé de la représenter par une ou plusieurs images particulières ; mais nul n'a plus usé et abusé de ce procédé que Victor Hugo.

Vous pouvez entrer dans les villes
Au galop de votre coursier,
Dénouer les guerres civiles
Avec le tranchant de l'acier;
Vous pouvez, ô mon capitaine,
Barrer la Tamise hautaine,
Rendre la victoire incertaine
Amoureuse de vos clairons,
Briser toutes portes fermées,
Dépasser toutes renommées,
Donner pour astre à des armées
L'étoile de vos éperons!

Dieu garde la durée et vous laisse l'espace :
Vous pouvez sur la terre avoir toute la place,
Être aussi grand qu'un front peut l'être sous le ciel;
Sire, vous pouvez prendre, à votre fantaisie,
L'Europe à Charlemagne, à Mahomet l'Asie; —
Mais tu ne prendras pas demain à l'Éternel!

III

O revers! ô leçon! — Quand l'enfant de cet homme
Eut reçu pour hochet la couronne de Rome;
Lorsqu'on l'eut revêtu d'un nom qui retentit;
Lorsqu'on eut bien montré son front royal qui tremble
Au peuple émerveillé qu'on puisse tout ensemble
Être si grand et si petit;

Quand son père eut pour lui gagné bien des batailles;
Lorsqu'il eut épaissi de vivantes murailles
Autour du nouveau-né riant sur son chevet;
Quand ce grand ouvrier, qui savait comme on fonde,
Eut, à coups de cognée, à peu près fait le monde
Selon le songe qu'il rêvait;

Quand tout fut préparé par les mains paternelles
Pour doter l'humble enfant de splendeurs éternelles;

Lorsqu'on eut de sa vie assuré les relais,
Quand, pour loger un jour ce maître héréditaire,
On eut enraciné bien avant dans la terre
Les pieds de marbre des palais;

Lorsqu'on eut pour sa soif posé devant la France
Un vase tout rempli du vin de l'espérance, —
Avant qu'il eût goûté de ce poison doré,
Avant que de sa lèvre il eût touché la coupe,
Un cosaque survint qui prit l'enfant en croupe
Et l'emporta tout effaré[1] !

IV

Oui, l'aigle, un soir, planait aux voûtes éternelles,
Lorsqu'un grand coup de vent lui cassa les deux ailes;
Sa chute fit dans l'air un foudroyant sillon ;
Tous alors sur son nid fondirent pleins de joie;
Chacun selon ses dents se partagea la proie;
L'Angleterre prit l'aigle, et l'Autriche l'aiglon[2].

Vous savez ce qu'on fit du géant historique.
Pendant six ans on vit, loin derrière l'Afrique,
Sous le verrou des rois prudents,
— Oh ! n'exilons personne ! oh ! l'exil est impie ! —
Cette grande figure en sa cage accroupie,
Ployée, et les genoux aux dents.

Encor si ce banni n'eût rien aimé sur terre !
Mais les cœurs de lion sont les vrais cœurs de père.
Il aimait son fils, ce vainqueur !
Deux choses lui restaient dans sa cage inféconde,
Le portrait d'un enfant et la carte du monde,
Tout son génie et tout son cœur !

1. Il n'est personne qui ne soit sensible à l'effet dramatique produit par ce vers si court, qui termine une si longue période.

2. On sait que Napoléon Ier fut déporté par les Anglais à Sainte-Hélène. Napoléon II alla avec sa mère, l'impératrice Marie-Louise, vivre à la cour de son grand-père, l'empereur d'Autriche, François II.

Le soir, quand son regard se perdait dans l'alcôve,
Ce qui se remuait dans cette tête chauve,
Ce que son œil cherchait dans le passé profond,
— Tandis que ses geôliers, sentinelles placées
Pour guetter nuit et jour le vol de ses pensées,
En regardaient passer les ombres sur son front ; —

Ce n'était pas toujours, sire, cette épopée
Que vous aviez naguère écrite sur l'épée,
Arcole, Austerlitz, Montmirail[1] ;
Ni l'apparition des vieilles Pyramides[2];
Ni le pacha du Caire et ses chevaux numides
Qui mordaient le vôtre au poitrail ;

Ce n'était pas le bruit de bombe et de mitraille
Que vingt ans, sous ses pieds, avait fait la bataille
Déchaînée en noirs tourbillons,
Quand son souffle poussait sur cette mer troublée
Les drapeaux frissonnants, penchés dans la mêlée
Comme les mâts des bataillons ;

Ce n'était pas Madrid, le Kremlin et le Phare[3],
La diane au matin fredonnant sa fanfare,
Le bivouac sommeillant dans les feux étoilés,
Les dragons chevelus, les grenadiers épiques,
Et les rouges lanciers fourmillant dans les piques,
Comme des fleurs de pourpre en l'épaisseur des blés;

Non, ce qui l'occupait, c'est l'ombre blonde et rose
D'un bel enfant qui dort la bouche demi-close,

1. La victoire d'Arcole fut gagnée par Bonaparte sur les Autrichiens les 15-17 novembre 1796; celle d'Austerlitz fut remportée le 2 décembre 1805; celle de Montmirail le 11 février 1814. Ces trois noms de bataille ne sont donc pas choisis au hasard : ils rappellent trois moments bien distincts de la carrière de Napoléon.

2. 19 juillet 1798. La bataille est du 21.

3. *Le Kremlin* est la citadelle de Moscou ; *le Phare* est dit ici pour Alexandrie : un môle avait, en 285 av. J.-C., réuni à cette ville la petite île de Pharos sur laquelle l'architecte Sostrate venait d'élever la tour à fanal qu'on appela *le Phare*.

Gracieux comme l'orient,
Tandis qu'avec amour sa nourrice enchantée
D'une goutte de lait au bout du sein restée
Agace sa lèvre en riant.

Le père alors posait ses coudes sur sa chaise,
Son cœur plein de sanglots se dégonflait à l'aise,
Il pleurait, d'amour éperdu. —
Sois béni, pauvre enfant, tête aujourd'hui glacée,
Seul être qui pouvais distraire sa pensée
Du trône du monde perdu !

V

Tous deux sont morts[1]. — Seigneur, votre droite est terrible !
Vous avez commencé par le maître invincible,
Par l'homme triomphant,
Puis vous avez enfin complété l'ossuaire :
Dix ans vous ont suffi pour filer le suaire
Du père et de l'enfant !

Gloire, jeunesse, orgueil, biens que la tombe emporte !
L'homme voudrait laisser quelque chose à la porte,
Mais la mort lui dit non !
Chaque élément retourne où tout doit redescendre.
L'air reprend la fumée, et la terre la cendre.
L'oubli reprend le nom.

VI

O révolutions ! j'ignore,
Moi, le moindre des matelots,
Ce que Dieu dans l'ombre élabore
Sous le tumulte de vos flots.
La foule vous hait et vous raille :

1. *Tous deux sont morts* : Napoléon Ier à Sainte-Hélène, le 5 mai 1821 ; Napoléon II à Schœnbrunn, près de Vienne, le 22 juillet 1832.

Mais qui sait comment Dieu travaille?
Qui sait si l'onde qui tressaille,
Si le cri des gouffres amers,
Si la trombe aux ardentes serres,
Si les éclairs et les tonnerres,
Seigneur, ne sont pas nécessaires
A la perle que font les mers?

Pourtant cette tempête est lourde
Aux princes comme aux nations;
Oh! quelle mer aveugle et sourde
Qu'un peuple en révolutions!
Que sert ta chanson, ô poète?
Ces chants, que ton génie émiette,
Tombent à la vague inquiète,
Qui n'a jamais rien entendu!
Ta voix s'enroue en cette brume,
Le vent disperse au loin ta plume,
Pauvre oiseau chantant dans l'écume
Sur le mât d'un vaisseau perdu!

Longue nuit! tourmente éternelle!
Le ciel n'a pas un coin d'azur.
Hommes et choses, pêle-mêle,
Vont roulant dans l'abîme obscur.
Tout dérive et s'en va sous l'onde,
Rois au berceau, maîtres du monde,
Le front chauve et la tête blonde,
Grand et petit Napoléon!
Tout s'efface, tout se délie,
Le flot sur le flot se replie,
Et la vague qui passe oublie
Léviathan comme Alcyon[1]!

Août 1832.

(*Les Chants du crépuscule*, V.)

1. *Léviathan* est un monstre marin dont parle la Bible (*Psaumes*, CIV, 26). *Alcyon*, pris exceptionnellement comme nom propre, est le nom, traduit

A VILLEQUIER[1]

Maintenant que Paris, ses pavés et ses marbres,
Et sa brume et ses toits sont bien loin de mes yeux ;
Maintenant que je suis sous les branches des arbres,
Et que je puis songer à la beauté des cieux;

Maintenant que du deuil qui m'a fait l'âme obscure
Je sors, pâle et vainqueur,
Et que je sens la paix de la grande nature
Qui m'entre dans le cœur;

Maintenant que je puis, assis au bord des ondes,
Ému par ce superbe et tranquille horizon,
Examiner en moi les vérités profondes
Et regarder les fleurs qui sont dans le gazon ;

Maintenant, ô mon Dieu ! que j'ai ce calme sombre
De pouvoir désormais
Voir de mes yeux la pierre où je sais que dans l'ombre
Elle dort pour jamais ;

du grec, ἀλκυών, d'un petit oiseau de mer, peut-être le martin-pêcheur. — La pièce qu'on vient de lire est la plus belle, la plus riche d'idées, de sentiments, de couleurs et de rythmes, de toutes celles dans lesquelles Victor Hugo a célébré Napoléon et la gloire de son règne. Nous ne pouvons ici que renvoyer à la célèbre pièce intitulée *Lui* (*Orientales*, XL), à l'ode *à la Colonne* (*Chants du crépuscule*, II), à l'ode *à l'Arc de Triomphe* (*Voix intérieures*, IV). Déjà, dans ses *Odes*, le poète, encore engagé dans le parti royaliste, avait parlé de Napoléon, mais d'une façon moins heureuse (I, 2, et III, 6); les malheurs et les fautes de l'empereur sont encore le sujet d'une pièce célèbre des *Châtiments*, *l'Expiation*, dont nous citons une partie plus loin; enfin on retrouverait çà et là, rappelés plus ou moins longuement, dans les différentes œuvres de Victor Hugo, le nom de Napoléon et le souvenir de ses exploits.

1. Une fille de Victor Hugo, Léopoldine Hugo, était morte tragiquement, avec son mari, Charles Vacquerie, le 4 septembre 1843 : ces deux jeunes gens se noyèrent pendant une partie de plaisir à Villequier (Seine-Inférieure). Cette catastrophe a inspiré au poète toutes les pièces du quatrième livre des *Contemplations* et, en particulier, la belle pièce que nous citons, et qui est datée du 4 septembre 1847.

Maintenant qu'attendri par ces divins spectacles,
Plaines, forêts, rochers, vallons, fleuve argenté,
Voyant ma petitesse et voyant vos miracles,
Je reprends ma raison devant l'immensité;

Je viens à vous, Seigneur, père auquel il faut croire;
Je vous porte, apaisé,
Les morceaux de ce cœur tout plein de votre gloire
Que vous avez brisé;

Je viens à vous, Seigneur! confessant que vous êtes
Bon, clément, indulgent et doux, ô Dieu vivant!
Je conviens que vous seul savez ce que vous faites,
Et que l'homme n'est rien qu'un jonc qui tremble au vent.

Je dis que le tombeau qui sur les morts se ferme
Ouvre le firmament;
Et que ce qu'ici-bas nous prenons pour le terme
Est le commencement;

Je conviens à genoux que vous seul, père auguste,
Possédez l'infini, le réel, l'absolu;
Je conviens qu'il est bon, je conviens qu'il est juste
Que mon cœur ait saigné, puisque Dieu l'a voulu!

Je ne résiste plus à tout ce qui m'arrive
Par votre volonté.
L'âme de deuils en deuils, l'homme de rive en rive,
Roule à l'éternité.

Nous ne voyons jamais qu'un seul côté des choses;
L'autre plonge en la nuit d'un mystère effrayant.
L'homme subit le joug sans connaître les causes.
Tout ce qu'il voit est court, inutile et fuyant.

Vous faites revenir toujours la solitude
Autour de tous ses pas.
Vous n'avez pas voulu qu'il eût la certitude
Ni la joie ici-bas!

Dès qu'il possède un bien, le sort le lui retire.
Rien ne lui fut donné, dans ses rapides jours,
Pour qu'il s'en puisse faire une demeure, et dire :
« C'est ici ma maison, mon champ, et mes amours! »

Il doit voir peu de temps tout ce que ses yeux voient;
Il vieillit sans soutiens.
Puisque ces choses sont, c'est qu'il faut qu'elles soient;
J'en conviens, j'en conviens!

Le monde est sombre, ô Dieu! l'immuable harmonie
Se compose des pleurs aussi bien que des chants;
L'homme n'est qu'un atome en cette ombre infinie,
Nuit où montent les bons, où tombent les méchants.

Je sais que vous avez bien autre chose à faire
Que de nous plaindre tous,
Et qu'un enfant qui meurt, désespoir de sa mère,
Ne vous fait rien, à vous!

Je sais que le fruit tombe au vent qui le secoue,
Que l'oiseau perd sa plume, et la fleur son parfum;
Que la création est une grande roue
Qui ne peut se mouvoir sans écraser quelqu'un!

Les mois, les jours, les flots des mers, les yeux qui pleurent,
Passent sous le ciel bleu;
Il faut que l'herbe pousse et que les enfants meurent;
Je le sais, ô mon Dieu!

Dans vos cieux, au delà de la sphère des nues,
Au fond de cet azur immobile et dormant,
Peut-être faites-vous des choses inconnues
Où la douleur de l'homme entre comme élément[1].

1. « Parmi tous les mondes possibles (j'appelle *monde* toute la suite et toute la collection de toutes les choses existantes), il faut que Dieu ait choisi le meilleur, puisqu'il ne fait rien sans agir suivant la suprême raison.

Peut-être est-il utile à vos desseins sans nombre
Que des êtres charmants
S'en aillent, emportés par le tourbillon sombre
Des noirs événements.

Nos destins ténébreux vont sous des lois immenses
Que rien ne déconcerte et que rien n'attendrit.
Vous ne pouvez avoir de subites clémences
Qui dérangent le monde, ô Dieu, tranquille esprit!

Je vous supplie, ô Dieu! de regarder mon âme,
Et de considérer
Qu'humble comme un enfant et doux comme une femme
Je viens vous adorer!

Considérez encore que j'avais, dès l'aurore,
Travaillé, combattu, pensé, marché, lutté,
Expliquant la nature à l'homme qui l'ignore,
Éclairant toute chose avec votre clarté;

Que j'avais, affrontant la haine et la colère,
Fait ma tâche ici-bas;
Que je ne pouvais pas m'attendre à ce salaire,
Que je ne pouvais pas

Prévoir que, vous aussi, sur ma tête qui ploie
Vous appesantiriez votre bras triomphant,
Et que, vous qui voyez comme j'ai peu de joie,
Vous me reprendriez si vite mon enfant!

Quelque adversaire répondra peut-être en disant que le monde aurait pu être sans le péché et sans les souffrances; mais je nie qu'alors il aurait été *meilleur*. Car il faut savoir que tout est lié dans chacun des mondes possibles : l'univers, quel qu'il soit, est tout d'une pièce, comme un océan; le moindre mouvement y étend son effet à quelque distance que ce soit, quoique cet effet devienne moins sensible à proportion de la distance.... De sorte que rien ne peut être changé dans l'univers, sauf son essence.... Ainsi, si le moindre mal qui arrive dans le monde y manquait, ce ne serait plus ce monde qui, tout compté, tout rabattu, a été trouvé le meilleur par le créateur qui l'a choisi. » (Leibniz, *Essais de Théodicée*, Ire partie, 8-9.)

Qu'une âme ainsi frappée à se plaindre est sujette,
Que j'ai pu blasphémer,
Et vous jeter mes cris comme un enfant qui jette
Une pierre à la mer !

Considérez qu'on doute, ô mon Dieu ! quand on souffre,
Que l'œil qui pleure trop finit par s'aveugler,
Qu'un être que son deuil plonge au plus noir du gouffre
Quand il ne vous voit plus, ne peut vous contempler ;

Et qu'il ne se peut pas que l'homme, lorsqu'il sombre
Dans les afflictions,
Ait présente à l'esprit la sérénité[1] sombre
Des constellations !

Aujourd'hui, moi qui fus faible comme une mère,
Je me courbe à vos pieds devant vos yeux ouverts.
Je me sens éclairé dans ma douleur amère
Par un meilleur regard jeté sur l'univers.

Seigneur, je reconnais que l'homme est en délire
S'il ose murmurer ;
Je cesse d'accuser, je cesse de maudire,
Mais laissez-moi pleurer !

Hélas ! laissez les pleurs couler de ma paupière,
Puisque vous avez fait les hommes pour cela !
Laissez-moi me pencher sur cette froide pierre
Et dire à mon enfant : Sens-tu que je suis là ?

Laissez-moi lui parler, incliné sur ses restes,
Le soir, quand tout se tait,
Comme si, dans sa nuit, rouvrant ses yeux célestes,
Cet ange m'écoutait !

Hélas ! vers le passé tournant un œil d'envie,
Sans que rien ici-bas puisse m'en consoler,

1. *Ait présente à l'esprit la sérénité*, y pense, pour l'imiter.

Je regarde toujours ce moment de ma vie
Où je l'ai vue ouvrir son aile et s'envoler.

Je verrai cet instant jusqu'à ce que je meure,
L'instant, pleurs superflus!
Où je criai : L'enfant que j'avais tout à l'heure,
Quoi donc ! je ne l'ai plus !

Ne vous irritez pas que je sois de la sorte,
O mon Dieu ! cette plaie a si longtemps saigné !
L'angoisse dans mon âme est toujours la plus forte,
Et mon cœur est soumis, mais n'est pas résigné.

Ne vous irritez pas ! Fronts que le deuil réclame,
Mortels sujets aux pleurs,
Il nous est malaisé de retirer notre âme
De ces grandes douleurs.

Voyez-vous, nos enfants nous sont bien nécessaires,
Seigneur; quand on a vu dans sa vie, un matin,
Au milieu des ennuis, des peines, des misères,
Et de l'ombre que fait sur nous notre destin,

Apparaître un enfant, tête chère et sacrée,
Petit être joyeux,
Si beau, qu'on a cru voir s'ouvrir à son entrée
Une porte des cieux ;

Quand on a vu, seize ans, de cet autre soi-même
Croître la grâce aimable et la douce raison,
Lorsqu'on a reconnu que cet enfant qu'on aime
Fait le jour dans notre âme et dans notre maison,

Que c'est la seule joie ici-bas qui persiste
De tout ce qu'on rêva,
Considérez que c'est une chose bien triste
De le voir qui s'en va !

(*Les Contemplations*, livre quatrième, XV.)

WATERLOO

Waterloo ! Waterloo ! Waterloo ! morne plaine !
Comme une onde qui bout dans une urne trop pleine,
Dans ton cirque de bois, de coteaux, de vallons,
La pâle mort mêlait les sombres bataillons.
D'un côté c'est l'Europe, et de l'autre la France.
Choc sanglant ! des héros Dieu trompait l'espérance ;
Tu désertais, victoire, et le sort était las.
O Waterloo ! je pleure et je m'arrête ! hélas !
Car ces derniers soldats de la dernière guerre
Furent grands ; ils avaient vaincu toute la terre,
Chassé vingt rois, passé les Alpes et le Rhin,
Et leur âme chantait dans les clairons d'airain !

Le soir tombait : la lutte était ardente et noire :
Il avait l'offensive et presque la victoire ;
Il tenait Wellington acculé sur un bois[1].
Sa lunette à la main, il observait parfois
Le centre du combat, point obscur où tressaille
La mêlée, effroyable et vivante broussaille,
Et parfois l'horizon, sombre comme la mer.
Soudain, joyeux, il dit : « Grouchy ! » — C'était Blücher[2] !
L'espoir changea de camp, le combat changea d'âme,
La mêlée en hurlant grandit comme une flamme.

1. *Un bois.* La forêt de Soignes.

2. *C'était Blücher.* Rappelons, pour mémoire, qu'après la bataille de Ligny (16 juin) le maréchal de Grouchy devait poursuivre les Prussiens commandés par Blücher dans la direction de Namur, et, de là, revenir se joindre à Napoléon, qui, à Waterloo, tenait tête aux Anglais de Wellington. Mais, par suite d'erreurs dont les causes furent multiples, il laissa échapper les Prussiens qui, le jour de la grande bataille (18), par deux fois, au nombre de 30 000 sous la conduite du général De Bulow, lieutenant de Blücher, puis au nombre de 36 000 avec Blücher lui-même, vinrent renforcer l'armée anglaise, qui comptait elle-même 70 000 hommes ; Napoléon n'en avait en tout que 72 000.

La batterie anglaise écrasa nos carrés.
La plaine, où frissonnaient les drapeaux déchirés,
Ne fut plus, dans les cris des mourants qu'on égorge,
Qu'un gouffre flamboyant, rouge comme une forge ;
Gouffre où les régiments, comme des pans de murs,
Tombaient; où se couchaient, comme des épis mûrs,
Les hauts tambours-majors aux panaches énormes;
Où l'on entrevoyait des blessures difformes!
Carnage affreux! moment fatal! L'homme inquiet
Sentit que la bataille entre ses mains pliait.
Derrière un mamelon la garde était massée,
La garde, espoir suprême et suprême pensée.
« Allons! faites donner la garde! » cria-t-il,
Et lanciers, grenadiers aux guêtres de coutil,
Dragons que Rome eût pris pour des légionnaires,
Cuirassiers, canonniers qui traînaient des tonnerres,
Portant le noir kolback [1] ou le casque poli ;
Tous, ceux de Friedland et ceux de Rivoli,
Comprenant qu'ils allaient mourir dans cette fête,
Saluèrent leur dieu, debout dans la tempête.
Leur bouche, d'un seul cri, dit : Vive l'Empereur!
Puis, à pas lents, musique en tête, sans fureur,
Tranquille, souriant à la mitraille anglaise,
La garde impériale entra dans la fournaise.
Hélas! Napoléon sur sa garde penché,
Regardait et, sitôt qu'ils avaient débouché
Sous les sombres canons crachant des jets de soufre,
Voyait, l'un après l'autre, en cet horrible gouffre,
Fondre ces régiments de granit et d'acier,
Comme fond une cire au souffle d'un brasier.
Ils allaient, l'arme au bras, front haut, graves, stoïques.
Pas un ne recula. Dormez, morts héroïques!
Le reste de l'armée hésitait sur leurs corps
Et regardait mourir la garde. — C'est alors

1. *Kolback*. Voir la note 3 de la page 1103.

Qu'élevant tout à coup sa voix désespérée,
La Déroute, géante à la face effarée,
Qui, pâle, épouvantant les plus fiers bataillons,
Changeant subitement les drapeaux en haillons,
A de certains moments, spectre fait de fumées,
Se lève grandissante au milieu des armées,
La Déroute apparut au soldat qui s'émeut,
Et, se tordant les bras, cria : « Sauve qui peut! »
Sauve qui peut! affront! horreur! toutes les bouches
Criaient. A travers champs, fous, éperdus, farouches,
Comme si quelque souffle avait passé sur eux,
Parmi les lourds caissons et les fourgons poudreux,
Roulant dans les fossés, se cachant dans les seigles,
Jetant shakos, manteaux, fusils, jetant les aigles,
Sous les sabres prussiens, ces vétérans, ô deuil!
Tremblaient, hurlaient, pleuraient, couraient! En un clin [d'œil
Comme s'envole au vent une paille enflammée,
S'évanouit ce bruit qui fut la grande armée ;
Et cette plaine, hélas! où l'on rêve aujourd'hui,
Vit fuir ceux devant qui l'univers avait fui!
Quarante ans sont passés, et ce coin de la terre,
Waterloo, ce plateau funèbre et solitaire,
Ce champ sinistre où Dieu mêla tant de néants,
Tremble encor d'avoir vu la fuite des géants!

(*Les Châtiments* : *L'Expiation*[1].)

SAISON DES SEMAILLES, LE SOIR

C'est le moment crépusculaire.
J'admire, assis sous un portail,
Ce reste de jour dont s'éclaire
La dernière heure du travail.

1. Le poème est daté de « Jersey, 25-30 novembre 1852 »

Dans les terres, de nuit baignées,
Je contemple, ému, les haillons
D'un vieillard qui jette à poignées
La moisson future aux sillons.

Sa haute silhouette noire
Domine les profonds labours.
On sent à quel point il doit croire
A la fuite utile des jours.

Il marche dans la plaine immense,
Va, vient, lance la graine au loin,
Rouvre sa main, et recommence.
Et je médite, obscur témoin,

Pendant que, déployant ses voiles,
L'ombre, où se mêle une rumeur,
Semble élargir jusqu'aux étoiles
Le geste auguste du semeur[1].

(*Les Chansons des Rues et des Bois*, livre II, I, III.)

LA CONSCIENCE

Lorsque avec ses enfants vêtus de peaux de bêtes,
Échevelé, livide au milieu des tempêtes,
Caïn se fut enfui de devant Jéhovah,
Comme le soir tombait, l'homme sombre arriva

1. *Le geste auguste du semeur.* Cette pièce, qui n'est pas datée, doit avoir été écrite à propos du beau tableau de Millet, *un Semeur*, exposé au Salon de 1850, et dont Théophile Gautier disait : « Le geste par lequel le pauvre travailleur envoie au sillon le blé sacré est si beau, que Triptolème guidé par Cérès, sur quelque bas-relief grec, n'aurait pas plus de majesté.... Ce tableau fait éprouver la même impression que le commencement de *la Mare au Diable*, de George Sand, une mélancolie solennelle et profonde. » — Voir ce morceau célèbre de George Sand, page 575.

Au bas d'une montagne en une grande plaine;
Sa femme fatiguée et ses fils hors d'haleine
Lui dirent : « Couchons-nous sur la terre, et dormons. »
Caïn, ne dormant pas, songeait au pied des monts.
Ayant levé la tête, au fond des cieux funèbres
Il vit un œil, tout grand ouvert dans les ténèbres,
Et qui le regardait dans l'ombre fixement :
« Je suis trop près, » dit-il, avec un tremblement.
Il réveilla ses fils dormant, sa femme lasse,
Et se remit à fuir sinistre dans l'espace.
Il marcha trente jours, il marcha trente nuits.
Il allait, muet, pâle et frémissant aux bruits,
Furtif, sans regarder derrière lui, sans trêve,
Sans repos, sans sommeil. Il atteignit la grève
Des mers dans le pays qui fut depuis Assur[1].
« Arrêtons-nous, dit-il, car cet asile est sûr.
« Restons-y. Nous avons du monde atteint les bornes. »
Et, comme il s'asseyait, il vit dans les cieux mornes
L'œil à la même place au fond de l'horizon.
Alors il tressaillit en proie au noir frisson.
« Cachez-moi ! » cria-t-il; et, le doigt sur la bouche,
Tous ses fils regardaient trembler l'aïeul farouche.
Caïn dit à Jabel, père de ceux qui vont
Sous des tentes de poil dans le désert profond[2] :
« Étends de ce côté la toile de la tente. »
Et l'on développa la muraille flottante;
Et quand on l'eut fixée avec des poids de plomb :
« Vous ne voyez plus rien? » dit Tsilla[3], l'enfant blond,
La fille de ses fils, douce comme l'aurore;
Et Caïn répondit : « Je vois cet œil encore! »

1. *Assur*, second fils de Sem, fondateur de l'Assyrie, et, par métonymie, l'Assyrie elle-même. La Bible dit que Caïn s'enfuit au pays de Nod, à l'est de la Mésopotamie. C'est dans cette direction que s'étendit plus tard le royaume d'Assyrie. La *grève des mers* doit représenter le rivage sud de la mer Caspienne.

2. *Dans le désert profond*. Le poète emprunte à la Genèse même (IV, 20) le trait par lequel il caractérise Jabel, petit-fils de l'arrière-petit-fils de Caïn.

3. *Tsilla*, seconde femme du père de Jabel.

Jubal[1], père de ceux qui passent dans les bourgs
Soufflant dans des clairons et frappant des tambours,
Cria : « Je saurai bien construire une barrière. »
Il fit un mur de bronze et mit Caïn derrière.
Et Caïn dit : « Cet œil me regarde toujours! »
Hénoch[2] dit : « Il faut faire une enceinte de tours
Si terrible, que rien ne puisse approcher d'elle.
Bâtissons une ville avec sa citadelle.
Bâtissons une ville, et nous la fermerons. »
Alors Tubalcaïn[3], père des forgerons,
Construisit une ville énorme et surhumaine.
Pendant qu'il travaillait, ses frères, dans la plaine,
Chassaient les fils d'Énos et les enfants de Seth[4].
Et l'on crevait les yeux à quiconque passait;
Et, le soir, on lançait des flèches aux étoiles.
Le granit remplaça la tente aux murs de toiles,
On lia chaque bloc avec des nœuds de fer,
Et la ville semblait une ville d'enfer;
L'ombre des tours faisait la nuit dans les campagnes;
Ils donnèrent aux murs l'épaisseur des montagnes;
Sur la porte on grava : « Défense à Dieu d'entrer. »
Quand ils eurent fini de clore et de murer,
On mit l'aïeul au centre en une tour de pierre.
Et lui restait lugubre et hagard. « O mon père!
L'œil a-t-il disparu? » dit en tremblant Tsilla.
Et Caïn répondit : « Non, il est toujours là. »
Alors il dit : « Je veux habiter sous la terre,
Comme dans son sépulcre un homme solitaire;
Rien ne me verra plus, je ne verrai plus rien. »
On fit donc une fosse, et Caïn dit : « C'est bien! »

1. *Jubal*, frère de Jabel, que la Genèse (IV, 21) représente ainsi que le fait le poète.
2. *Hénoch*, premier fils de Caïn.
3. *Tubalcaïn*, fils de Tsilla (*Genèse*, IV, 22).
4. *Seth*, troisième fils d'Adam, né après le meurtre d'Abel; *Enos* est son fils (*Genèse*, IV, 25, 26).

Puis il descendit seul sous cette voûte sombre.
Quand il se fut assis sur sa chaise dans l'ombre
Et qu'on eut sur son front fermé le souterrain,
L'œil était dans la tombe et regardait Caïn.

(*La Légende des siècles*, I, II.)

LES DEUX COUSINS

DON SALLUSTE[1].

Don César....

DON CÉSAR.

Mon cousin, tenez, trêve aux reproches.
Je suis un grand seigneur, c'est vrai, l'un de vos proches;
Je m'appelle César, comte de Garofa.
Mais le sort de folie en naissant me coiffa.
J'étais riche, j'avais des palais, des domaines,
Je pouvais largement renter les Célimènes :
Bah! mes vingt ans n'étaient pas encor révolus
Que j'avais mangé tout! Il ne me restait plus
De mes prospérités, ou réelles ou fausses,
Qu'un tas de créanciers hurlant après mes chausses.
Ma foi, j'ai pris la fuite et j'ai changé de nom.
A présent, je ne suis qu'un joyeux compagnon,
Zafari, que hors vous nul ne peut reconnaître.
Vous ne me donnez pas du tout d'argent, mon maître;
Je m'en passe. Le soir, le front sur un pavé,
Devant l'ancien palais des comtes de Tevé[2],
— C'est là, depuis neuf ans, que la nuit je m'arrête, —
Je vais dormir avec le ciel bleu sur ma tête.

1. Disgrâcié par la reine d'Espagne, femme du roi Charles II (1665 1700), Don Salluste de Bazan a juré de se venger d'elle; il espère trouver un docile auxiliaire dans son cousin Don César, que ses prodigalités et son insouciance ont depuis longtemps fait tomber dans la misère, sans qu'il ait d'ailleurs pour cela rien perdu de sa gaieté.

2. *Tevé*. Le même mot que Teba, nom d'une grande famille espagnole, à laquelle appartient l'impératrice Eugénie, veuve de l'empereur Napoléon III.

Je suis heureux ainsi. Pardieu, c'est un beau sort !
Tout le monde me croit dans l'Inde, au diable, — mort.
La fontaine voisine a de l'eau, j'y vais boire,
Et puis je me promène avec un air de gloire.
Mon palais, d'où jadis mon argent s'envola,
Appartient à cette heure au nonce Espinola.
C'est bien. Quand par hasard jusque-là je m'enfonce,
Je donne des avis aux ouvriers du nonce
Occupés à sculpter sur la porte un Bacchus. —
Maintenant, pouvez-vous me prêter dix écus ?

DON SALLUSTE.

Écoutez-moi....

DON CÉSAR, croisant les bras.

Voyons à présent votre style.

DON SALLUSTE.

Je vous ai fait venir, c'est pour vous être utile.
César, sans enfants, riche, et de plus votre aîné,
Je vous vois à regret vers l'abîme entraîné ;
Je veux vous en tirer. Bravache que vous êtes,
Vous êtes malheureux. Je veux payer vos dettes,
Vous rendre vos palais, vous remettre à la cour,
Et refaire de vous un beau seigneur d'amour.
Que Zafari s'éteigne et que César renaisse.
Je veux qu'à votre gré vous puisiez dans ma caisse,
Sans crainte, à pleines mains, sans soin de l'avenir.
Quand on a des parents, il faut les soutenir,
César, et pour les siens se montrer pitoyable.

Pendant que don Salluste parle, le visage de don César prend une expression de plus en plus étonnée, joyeuse et confiante ; enfin il éclate.

DON CÉSAR.

Vous avez toujours eu de l'esprit comme un diable,
Et c'est fort éloquent ce que vous dites là.
— Continuez.

DON SALLUSTE.

César, je ne mets à cela
Qu'une condition. — Dans l'instant je m'explique.
Prenez d'abord ma bourse.

DON CÉSAR, soupesant la bourse, qui est pleine d'or.

Ah çà! c'est magnifique!

DON SALLUSTE.

Et je vous vais donner cinq cents ducats[1]....

DON CÉSAR, ébloui.

Marquis!

DON SALLUSTE, continuant.

Dès aujourd'hui.

DON CÉSAR.

Pardieu, je vous suis tout acquis.
Quant aux conditions, ordonnez. Foi de brave,
Mon épée est à vous, je deviens votre esclave,
Et, si cela vous plaît, j'irai croiser le fer
Avec don Spavento[2], capitan de l'enfer.

DON SALLUSTE.

Non, je n'accepte pas, don César, et pour cause,
Votre épée.

DON CÉSAR.

Alors quoi? je n'ai guère autre chose.

DON SALLUSTE, se rapprochant de lui et baissant la voix.

Vous connaissez — et c'est en ce cas un bonheur, —
Tous les gueux de Madrid.

DON CÉSAR.

Vous me faites honneur.

DON SALLUSTE.

Vous en trainez toujours après vous une meute.

1. *Ducats* (de l'italien *ducato*, pièces d'or (primitivement à l'effigie d'un *duc*), dont la valeur variait suivant les pays.

2. *Don Spavento* : seigneur Épouvante. — *Capitan*, capitaine : mot espagnol passé en français avec une nuance comique.

Vous pourriez, au besoin, soulever une émeute,
Je le sais. Tout cela peut-être servira.

DON CÉSAR, éclatant de rire.

D'honneur! vous avez l'air de faire un opéra.
Quelle part donnez-vous dans l'œuvre à mon génie?
Sera-ce le poème ou bien la symphonie?
Commandez. Je suis fort pour le charivari.

DON SALLUSTE, gravement.

Je parle à don César, et non à Zafari.

Baissant la voix de plus en plus.

Écoute. J'ai besoin, pour un résultat sombre,
De quelqu'un qui travaille à mon côté dans l'ombre
Et qui m'aide à bâtir un grand événement.
Je ne suis pas méchant, mais il est tel moment
Où le plus délicat, quittant toute vergogne,
Doit retrousser sa manche et faire la besogne.
Tu seras riche, mais il faut m'aider sans bruit
A dresser, comme font les oiseleurs la nuit,
Un bon filet caché sous un miroir qui brille,
Un piège d'alouette ou bien de jeune fille.
Il faut, par quelque plan terrible et merveilleux,
— Tu n'es pas, que je pense, un homme scrupuleux, —
Me venger!

DON CÉSAR.

Vous venger?

DON SALLUSTE.

Oui.

DON CÉSAR.

De qui?

DON SALLUSTE.

D'une femme.

DON CÉSAR.

Il se redresse et regarde fièrement don Salluste.

Ne m'en dites pas plus. Halte-là! — Sur mon âme,

Mon cousin, en ceci voilà mon sentiment.
Celui qui, bassement et tortueusement,
Se venge, ayant le droit de porter une lame,
Noble, par une intrigue, homme, sur une femme,
Et qui, né gentilhomme, agit en alguazil [1],
Celui-là, — fût-il grand de Castille, fût-il
Suivi de cent clairons sonnant des tintamarres,
Fût-il tout harnaché d'ordres et de chamarres,
Et marquis, et vicomte, et fils des anciens preux, —
N'est pour moi qu'un maraud sinistre et ténébreux,
Que je voudrais, pour prix de sa lâcheté vile,
Voir pendre à quatre clous au gibet de la ville!

DON SALLUSTE.

César!...

DON CÉSAR.

N'ajoutez pas un mot, c'est outrageant.

Il jette la bourse aux pieds de Don Salluste.

Gardez votre secret, et gardez votre argent.
Ah! je comprends qu'on vole, et qu'on tue et qu'on pille.
Que par une nuit noire on force une bastille,
D'assaut, la hache au poing, avec cent flibustiers [2];
Qu'on égorge estafiers [3], geôliers et guichetiers,
Tous, taillant et hurlant, en bandits que nous sommes,
Œil pour œil, dent pour dent, c'est bien! hommes contre hommes!
Mais doucement détruire une femme! et creuser
Sous ses pieds une trappe! et contre elle abuser,
Qui sait? de son humeur peut-être hasardeuse!
Prendre ce pauvre oiseau dans quelque glu hideuse!
Ah! plutôt qu'arriver jusqu'à ce déshonneur,
Plutôt qu'être, à ce prix, un riche et haut seigneur,

1. *Alguazil*, officier de police en Espagne.
2. *Flibustiers*, du hollandais *vry-buiter* (libre faiseur de butin).
3. *Estafiers*, serviteurs armés (mot d'origine italienne).

— Et je le dis ici pour Dieu qui voit mon âme, —
J'aimerais mieux, plutôt qu'être à ce point infâme,
Vil, odieux, pervers, misérable et flétri,
Qu'un chien rongeât mon crâne au pied du pilori!

DON SALLUSTE.

Cousin....

DON CÉSAR.

De vos bienfaits je n'aurai nulle envie,
Tant que je trouverai, vivant ma libre vie,
Aux fontaines de l'eau, dans les champs le grand air,
A la ville un voleur qui m'habille l'hiver[1],
Dans mon âme l'oubli des prospérités mortes,
Et devant vos palais, monsieur, de larges portes
Où je puis, à midi, sans souci du réveil,
Dormir, la tête à l'ombre et les pieds au soleil! [juste.
— Adieu donc. — De nous deux Dieu sait quel est le
Avec les gens de cour, vos pareils, don Salluste,
Je vous laisse et je reste avec mes chenapan[2].
Je vis avec les loups, non avec les serpents.

(*Ruy Blas*, acte I, sc. II.)

1. *Un voleur qui m'habille l'hiver.* Il a été dit plus haut que Don César avait pour ami un chef de bande, nommé Matalobos, qui justement venait de lui faire présent d'un vêtement récemment volé.

2. *Chenapan* : de l'allemand *schnapp-hahn*, littéralement : attrape-coq.

BRIZEUX

(1803-1858)

Né à Lorient en 1803, mort en 1858, Julien-Auguste-Pélage Brizeux, qui fut, dans sa jeunesse, l'ami de plusieurs poètes alors célèbres ou dont on commençait à parler, Alfred de Vigny notamment et Auguste Barbier, trouva enfin sa véritable voie lorsqu'il donna au public, en 1831, le délicieux recueil intitulé *Marie*, inspiré tout entier par le souvenir des beautés du pays natal et des joies familières des premières années, tout imprégné d'une saveur rustique, à la fois pénétrante et discrète, écrit dans une langue sobre qui traduit bien un sentiment fort et profond. Dès lors en effet c'est à chanter sa chère Bretagne[1] que Brizeux consacra son talent. Ses différents recueils, la *Fleur d'or* (1841), *Histoires poétiques* (1851), *Primel et Nola* (1852), et son épopée rustique des *Bretons* (1846) sont recommandables par les mêmes mérites que *Marie* et découlent de la même inspiration. Brizeux, outre une sorte d'Art poétique en trois chants, *la Poétique nouvelle* (1855), et une traduction en prose française de *la Divine Comédie* de Dante (1840), a encore laissé un recueil de poésies en langue bretonne, *la Harpe d'Armorique* ou *Telen Arvor* (1844).

1, Nous suivons l'édition des *Œuvres* publiée par Lemerre (Paris 1879-1884).

4, Oui, nous sommes encor les hommes d'Armorique,
La race courageuse et pourtant pacifique,
Comme aux jours primitifs la race aux longs cheveux,
Que rien ne peut dompter quand elle a dit : « Je veux ! »
Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres.
Nous adorons Jésus, le dieu de nos ancêtres.
Les chansons d'autrefois toujours nous les chantons.
Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons :
Le vieux sang de tes fils coule encor dans nos veines,
O terre de granit, recouverte de chênes !

(*Marie*, page 170 : *Marie*).

SOUVENIRS D'ENFANCE

O maison du Moustoir[1]! combien de fois, la nuit,
Ou quand j'erre le jour dans la foule et le bruit,
Tu m'apparais! — Je vois les toits de ton village
Baignés à l'horizon dans des mers de feuillage,
Une femme de loin appelant son enfant,
Ou bien un jeune pâtre assis près de sa vache,
Qui, tandis qu'indolente elle paît à l'attache,
Entonne un air breton si plaintif et si doux,
Qu'en le chantant ma voix vous ferait pleurer tous.
Oh! les bruits, les odeurs, les murs gris des chaumières,
Le petit sentier blanc et bordé de bruyères,
Tout renaît comme au temps où, pieds nus, sur le soir,
J'escaladais la porte et courais au Moustoir;
Et dans ces souvenirs, où je me sens revivre,
Mon pauvre cœur troublé se délecte et s'enivre!
Aussi, sans me lasser, tous les jours je revois
Le haut des toits de chaume et le bouquet de bois,
Au vieux puits la servante allant emplir ses cruches,
Et le courtil[2] en fleur où bourdonnent les ruches,
Et l'aire, et le lavoir, et la grange; en un coin,
Les pommes par monceaux, et les meules de foin,
Les grands bœufs étendus aux portes de la crèche,
Et devant la maison un lit de paille fraîche.
Et j'entre, et c'est d'abord un silence profond,
Une nuit calme et noire; aux poutres du plafond
Un rayon de soleil seul darde sa lumière,
Et tout autour de lui fait danser la poussière.
Chaque objet cependant s'éclaircit; à deux pas,
Je vois le lit de chêne et son coffre, et plus bas

1. *Moustoir*, autre forme du vieux mot *moustier* (*monasterium*), qu'on retrouve encore dans certains noms de lieux, Noirmoutier, Faremoutiers.

2. *Courtil*, petit jardin attenant à une maison de paysan. Littré ne cite pas d'exemples de l'emploi de ce mot après le XVI^e^ siècle, et le Dictionnaire de l'Académie ne le donne pas.

(Vers la porte, en tournant), sur le bahut énorme,
Pêle-mêle bassins, vases de toute forme,
Pain de seigle, laitage, écuelles de noyer;
Enfin, plus bas encor, sur le bord du foyer,
Assise à son rouet, près du grillon qui crie,
Et dans l'ombre filant, je reconnais Marie;
Et sous sa jupe blanche arrangeant ses genoux,
Avec son doux parler, elle me dit : « C'est vous! »

(*Marie*, page 131 : *Marie*.)

LE TAUREAU

Au-dessous de Ker-Barz, dans la prairie immense
Qui, courant vers l'Izôle[1], au grand chemin commence,
Le loup entra la nuit, et, son coup achevé,
Partit, repu de chair et de sang abreuvé.
Un taureau (pour le frère et l'ami qu'il regrette
Quel homme ferait mieux que n'a fait cette bête?)
A l'instant où le monstre à travers les palus[2]
S'échappait et d'un bond franchissait le talus,
Le taureau, survenant à la fatale borne,
Dans le ventre du loup plongea sa double corne,
Et là, durant deux jours, au-dessus du fossé,
Comme au bout d'une fourche il le retint fixé!
Et les chevaux, les bœufs, les vaches, les cavales,
S'attroupaient pêle-mêle, et tous par intervalles,
Du côté des maisons galopaient pesamment
Et poussaient à la fois un long mugissement;
Le village accourut; sur sa noble conquête
L'immobile taureau tenait encor sa tête;
Mais il s'était usé par un si rude effort,
Il releva son front et puis il tomba mort.

(*Les Bretons*, chant deuxième.)

1. *Izôle*, rivière qui se jette près de Quimperlé dans l'Ellé, avec lequel elle forme la Laita.
2. *Palus*, terre prise à la surface des terrains humides (Littré).

SAINTE-BEUVE

(1804-1867)

Pour la notice, voir page 563.

A RONSARD

A toi, Ronsard, à toi, qu'un sort injurieux
Depuis deux siècles livre aux mépris de l'histoire,
J'élève de mes mains l'autel expiatoire[1]
Qui te purifiera d'un arrêt odieux.

Non que j'espère encore au trône radieux
D'où jadis tu régnais replacer ta mémoire ;
Tu ne peux de si bas remonter à la gloire :
Vulcain impunément ne tomba point des cieux.

Mais qu'un peu de pitié console enfin tes mânes ;
Que, déchiré longtemps par des rires profanes,
Ton nom, d'abord fameux, recouvre un peu d'honneur!

Qu'on dise : Il osa trop, mais l'audace était belle ;
Il lassa, sans la vaincre, une langue rebelle,
Et de moins grands, depuis, eurent plus de bonheur.

(*Poésies de Joseph Delorme*[2].)

1. Inséré dans les *Poésies de Joseph Delorme*, avec cette mention : *pour un ami qui publiait une édition de ce poète*, ce sonnet avait été publié d'abord en tête du recueil des *Œuvres choisies* de Ronsard, qui formait l'appendice du *Tableau de la poésie française au XVI^e^ siècle* (voir page 563).

2. Calmann-Lévy, éditeur.

QUIS MEMORABITUR[1]

Dans l'île Saint-Louis[2], le long d'un quai désert,
L'autre soir je passais; le ciel était couvert,
Et l'horizon brumeux eût paru noir d'orages,
Sans la fraîcheur du vent qui chassait les nuages;
Le soleil se couchait sous de sombres rideaux;
La rivière coulait verte entre les radeaux;
Aux balcons çà et là[3] quelque figure blanche
Respirait l'air du soir; — et c'était un dimanche.
Le dimanche est pour nous le jour du souvenir;
Car, dans la tendre enfance, on aime à voir venir,
Après les soins comptés de l'exacte semaine
Et les devoirs remplis, le soleil qui ramène
Le loisir et la fête, et les habits parés,
Et l'église aux doux chants, et les jeux dans les prés;
Et plus tard, quand la vie, en proie à la tempête
Ou stagnante d'ennui, n'a plus loisir ni fête,
Si pourtant nous sentons, aux choses d'alentour,
A la gaîté d'autrui, qu'est revenu ce jour,
Par degrés attendris jusqu'au fond de notre âme,
De nos beaux ans brisés nous renouons la trame,
Et nous nous rappelons nos dimanches d'alors,
Et notre blonde enfance, et ses riants trésors.
Je rêvais donc ainsi, sur ce quai solitaire,
A mon jeune matin si voilé de mystère[4],
A tant de pleurs obscurs en secret dévorés,
A tant de biens trompeurs ardemment espérés,

1. Cette pièce remarquable ne porte en réalité point d'autre titre que les mots : *à M. Auguste Le Prévost*; elle est précédée de l'épigraphe suivante : *Quis memorabitur tui post mortem et quis orabit pro te? (De Imit. Christi*, lib. I, cap. XXIII : « Qui se souviendra de toi après ta mort et qui priera pour toi. »

2. *L'île Saint-Louis*, île formée par la Seine dans Paris, avant l'île de la Cité.

3. *Çà et là*, hiatus autorisé par l'usage des meilleurs poètes.

4. *Si voilé de mystère*. Après une carrière difficile, le père de Sainte-Beuve était mort prématurément, deux mois avant la naissance de notre auteur.

Qui ne viendront jamais,... qui sont venus, peut-être :
En suis-je plus heureux qu'avant de les connaître ?
Et, tout rêvant ainsi, pauvre rêveur, voilà
Que soudain, loin, bien loin, mon âme s'envola,
Et d'objets en objets, dans sa course inconstante,
Se prit aux longs discours que feu ma bonne tante
Me tenait, tout enfant, durant nos soirs d'hiver,
Dans ma ville natale, à Boulogne-sur-Mer.
Elle m'y racontait souvent, pour me distraire,
Son enfance, et les jeux de mon père, son frère,
Que je n'ai pas connu ; car je naquis en deuil,
Et mon berceau d'abord posa sur un cercueil.
Elle me parlait donc et de mon père, et d'elle ;
Et ce qu'aimait surtout sa mémoire fidèle,
C'était de me conter leurs destins entraînés
Loin du bourg paternel [1] où tous deux étaient nés.
De mon antique aïeul je savais le ménage,
Le manoir, son aspect, et tout le voisinage ;
La rivière coulait à cent pas près du seuil,
Douze enfants (tous sont morts) entouraient le fauteuil ;
Et je disais les noms de chaque jeune fille,
Du curé, du notaire, amis de la famille,
Pieux hommes de bien dont j'ai rêvé les traits,
Morts pourtant sans savoir que jamais je naîtrais.

Et tout cela revint en mon âme mobile,
Ce jour que je passais le long du quai, dans l'île.

Et bientôt au sortir de ces songes flottants,
Je me sentis pleurer, et j'admirai longtemps
Que de ces hommes morts, de ces choses vieillies,
De ces traditions par hasard recueillies,
Moi, si jeune et d'hier, inconnu des aïeux,
Qui n'ai vu qu'en récits les images des lieux,

1. *Du bourg paternel* : Moreuil, chef-lieu de canton du département de la Somme.

Je susse ces détails, seul peut-être sur terre,
Que j'en gardasse un culte en mon cœur solitaire,
Et qu'à propos de rien, un jour d'été, si loin
Des lieux et des objets, ainsi j'en prisse soin.
Hélas! pensai-je alors, la tristesse dans l'âme,
Humbles hommes, l'oubli sans pitié nous réclame,
Et, sitôt que la mort nous a remis à Dieu,
Le souvenir de nous ici nous survit peu;
Notre trace est légère et bien vite effacée;
Et moi, qui de ces morts garde encor la pensée,
Quand je m'endormirai comme eux, du temps vaincu,
Sais-je, hélas! si quelqu'un saura que j'ai vécu?
Et poursuivant toujours, je disais qu'en la gloire,
En la mémoire humaine, il est peu sûr de croire,
Que les cœurs sont ingrats, et que bien mieux il vaut
De bonne heure aspirer et se fonder plus haut,
Et croire en Celui seul qui, dès qu'on le supplie,
Ne nous fait jamais faute, et qui jamais n'oublie[1].

(*Les Consolations*[2], III.)

1. Cette pièce fera bien juger et du mérite des poésies de Sainte-Beuve en général et du caractère particulier des *Consolations*. Dans toute sa carrière de poète, Sainte-Beuve s'est attaché à rendre intéressante à force de simplicité et de propriété l'expression poétique de pensées très précises ou de sentiments très familiers, intimes, domestiques. Mais le matérialisme exalté et mystique, le réalisme affecté des *Poésies de Joseph Delorme* (1829) empêchent d'y distinguer nettement et d'y apprécier comme il faudrait ce dessein, louable en lui-même. *Les Consolations* (1830) au contraire ont été écrites dans un moment de retour aux idées religieuses, d'aspiration à la croyance, moment fugitif d'ailleurs et qui ne s'est pas renouvelé, mais auquel nous devons les productions les plus attachantes et peut-être les plus achevées du poète. Les *Pensées d'août* (1837) portent la marque d'un esprit définitivement apaisé, délicat, indifférent et froid.

2. Calmann Lévy, éditeur.

AUGUSTE BARBIER

(1805-1882)

Né à Paris en 1805, mort en 1882, Henri-Auguste Barbier se fit connaître tout d'un coup par la publication de plusieurs satires dirigées en partie contre la société issue de la révolution de juillet 1830, et qui parurent, pendant les derniers mois de cette année, dans divers journaux ou revues. Presque toutes ces pièces étaient écrites dans un mètre dont André Chénier s'était déjà servi pour exhaler sa haine contre ses adversaires et ses bourreaux, un vers de douze syllabes suivi d'un vers de huit avec croisement de rimes[1] : à ces vers ainsi disposés Barbier donna le nom d'*iambes*, non que la mesure appelée *iambe* dans la versification des Grecs et des Latins ait rien de commun avec cette forme, mais seulement parce que les anciens avaient fait de l'iambe, au moins dans l'origine[2], le mètre de la satire virulente. Le recueil des *Iambes* assura à Auguste Barbier, dès qu'il fut publié (1830-1831), une popularité à laquelle l'apparition de ses autres ouvrages en vers, *Chants civils et religieux* (1841), *Rimes héroïques* (1843), *Silves*[3] (1864), *Satires dramatiques* (1857) et *Nouvelles Satires* (1865), a peu ajouté. Mais il faut mettre hors de pair deux poèmes ou plutôt deux suites de poésies dans lesquelles il déplore l'abaissement politique de l'Italie et la misère du peuple en Angleterre, *Il Pianto*[4] (1832) et *Lazare* (1833), d'une éloquence aussi vigoureuse et aussi généreuse, mais tout ensemble plus

1. Voir page 977.

2. Dans la suite, on le sait, l'iambe (une syllabe brève suivie d'une syllabe longue) devint le mètre propre de la poésie dramatique :

Archilochum proprio rabies armavit iambo;
Hunc socci cepere pedem grandesque cothurni.
(Horace. *Art poétique*, 80.)

3. *Silves*, forme française du mot latin *Silvæ*, que le poète Stace (61-96), le premier, a donné pour titre à un recueil de poésies détachées et qui signifie proprement forêts, puis amas touffus, mélanges.

4. *Il Pianto*, mots italiens qui signifient la lamentation, la plainte. — Le poème est composé de quatre grandes pièces, dont les trois premières sont régulièrement suivies chacune de trois sonnets, consacrés à Mazaccio, Michel-Ange, Allegri ; — Raphaël, Corrège, Cimarosa ; — le Dominiquin, Léonard de Vinci, Titien.

grave et plus émue, moins tendue, moins déclamatoire que celle des *Iambes*[1].

LA CAVALE

O Corse à cheveux plats, que la France était belle,
Au grand soleil de messidor[2]!
C'était une cavale indomptable et rebelle,
Sans frein d'acier ni rênes d'or;
Une jument sauvage à la croupe rustique,
Fumante encor du sang des rois,
Mais fière, et d'un pied libre heurtant le sol antique,
Libre pour la première fois.
Jamais aucune main n'avait passé sur elle
Pour la flétrir et l'outrager;
Jamais ses larges flancs n'avaient porté la selle
Et le harnais de l'étranger;
Tout son poil était vierge, et, belle vagabonde,
L'œil haut, la croupe en mouvement,
Sur ses jarrets dressée, elle effrayait le monde
Du bruit de son hennissement.
Tu parus, et sitôt que tu vis son allure,
Ses reins si souples et dispos,
Centaure impétueux, tu pris sa chevelure,
Tu montas botté sur son dos.
Alors, comme elle aimait les rumeurs de la guerre,
La poudre, les tambours battants,
Pour champ de course alors tu lui donnas la terre,
Et des combats pour passe-temps:
Alors, plus de repos, plus de nuits, plus de sommes,
Toujours l'air, toujours le travail,

1. Œuvres publiées chez Dentu, éditeur.

2. *Messidor*. Dixième mois du calendrier républicain (du 19 juin au 18 juillet). Le calendrier républicain fut en usage en France du 22 septembre 1792 au 31 décembre 1805.

Toujours comme du sable écraser des corps d'hommes,
Toujours du sang jusqu'au poitrail.
Quinze ans son dur sabot, dans sa course rapide,
Broya des générations ;
Quinze ans, elle passa fumante, à toute bride,
Sur le ventre des nations ;
Enfin, lasse d'aller sans finir sa carrière,
D'aller sans user son chemin,
De pétrir l'univers, et, comme une poussière,
De soulever le genre humain ;
Les jarrets épuisés, haletante, sans force,
Prête à fléchir à chaque pas,
Elle demanda grâce à son cavalier corse ;
Mais, bourreau, tu n'écoutas pas !
Tu la pressas plus fort de ta cuisse nerveuse,
Pour étouffer ses cris ardents,
Tu retournas le mors dans sa bouche baveuse,
De fureur tu brisas ses dents ;
Elle se releva : mais un jour de bataille,
Ne pouvant plus mordre ses freins,
Mourante, elle tomba sur un lit de mitraille,
Et du coup te cassa les reins[1].

(*Iambes : l'Idole*, III.)

1. Nous n'avons pas pu ne pas citer ce fragment si connu et si digne de l'être. La passion excessive qui l'anime se trouvera en partie justifiée, si l'on songe que le poète répond à ceux qui, après la chute du gouvernement de la Restauration, s'efforcèrent, avec plus de générosité sans doute que de prévoyance, de ranimer et de glorifier le souvenir de l'épopée napoléonienne (voir page 1054, note 1 ; voir aussi nos extraits de Béranger, et page 433, une invective de Chateaubriand, animée à peu près du même sentiment que les vers de Barbier).

DANTE[1]

Dante, vieux Gibelin[2] ! quand je vois en passant
Le plâtre blanc et mat de ce masque puissant
Que l'art nous a laissé de ta divine tête,
Je ne puis m'empêcher de frémir, ô poète !
Tant la main du génie et celle du malheur
Ont imprimé sur toi le sceau de la douleur.
Sous l'étroit chaperon qui presse tes oreilles,
Est-ce le pli des ans ou le sillon des veilles
Qui traverse ton front si laborieusement ?
Est-ce au champ de l'exil, dans l'avilissement,
Que ta bouche s'est close à force de maudire ?
Ta dernière pensée est-elle en ce sourire
Que la mort sur ta lèvre a cloué de ses mains ?
Est-ce un ris de pitié sur les pauvres humains ?
Ah ! le mépris va bien à la bouche de Dante,
Car il reçut le jour dans une ville ardente,
Et le pavé natal fut un champ de graviers
Qui déchira longtemps la plante de ses pieds.
Dante vit, comme nous, les passions humaines
Rouler autour de lui leurs fortunes soudaines ;
Il vit les citoyens s'égorger en plein jour,
Les partis écrasés renaître tour à tour ;
Il vit sur les bûchers s'allumer les victimes ;
Il vit pendant trente ans passer des flots de crimes,

1. Dante Alighieri (1265-1321), le plus grand poète de l'Italie, auteur de l'épopée *la Divine Comédie*.

2. Rappelons que la dénomination de Gibelins et de Guelfes, après avoir désigné en Allemagne, au douzième siècle, les partisans de Conrad III, duc de Souabe, de la maison de Hohenstaufen, né au château de Weiblingen (*Gibelins*), et ceux de Henri le Superbe, duc de Saxe, neveu de Welf II, duc de Bavière (*Guelfes*), désigna ensuite, en Italie, l'un les partisans de la domination des empereurs de la maison de Souabe, l'autre les partisans de l'indépendance italienne. Mêlé aux luttes politiques de son temps, Dante fut exilé de Florence en 1302 et n'y rentra plus. Il a donné place, dans son poème, pour les flétrir, à plusieurs de ses adversaires.

Et le mot de patrie à tous les vents jeté,
Sans profit pour le peuple et pour la liberté[1].
O Dante Alighieri, poète de Florence,
Je comprends aujourd'hui ta mortelle souffrance;
Amant de Béatrice[2], à l'exil condamné,
Je comprends ton œil cave et ton front décharné,
Le dégoût qui te prit des choses de ce monde,
Ce mal de cœur sans fin, cette haine profonde
Qui, te faisant atroce en te fouettant l'humeur,
Inondèrent de bile et ta plume et ton cœur.
Aussi, d'après les mœurs de ta ville natale,
Artiste, tu peignis une toile fatale,
Et tu fis le tableau de sa perversité
Avec tant d'énergie et tant de vérité,
Que les petits enfants qui le jour, dans Ravenne,
Te voyaient traverser quelque place lointaine,
Disaient en contemplant ton front livide et vert :
« Voilà, voilà celui qui revient de l'enfer ! »

1831.

(*Iambes.*)

1. *Et pour la liberté.* On sent ici les rancunes d'Auguste Barbier lui-même contre la révolution de 1830, qui lui paraissait, elle aussi, avoir coûté beaucoup de sang « sans profit pour le peuple et pour la liberté ».

2. Béatrice Portinari, dame de Florence, pour qui Dante conçut un amour tout chevaleresque, et qui mourut à vingt-cinq ans. Le poète l'a immortalisée dans son poème, où elle apparaît comme le pur symbole de la théologie.

HÉGÉSIPPE MOREAU

(1810-1838)

Hégésippe Moreau est né à Paris en 1810 et mort en 1838. Sa destinée fut vraiment digne de pitié. Apprenti chez un imprimeur de Provins, mais sentant s'éveiller son talent poétique, il vient à Paris (1829), où la misère et la maladie le forcent d'entrer à l'hôpital, retourne à Provins (1833), puis rentre de nouveau à Paris un an après, et commence à peine à sortir de l'obscurité, sinon de la gêne, quand il lui faut reprendre son lit d'hôpital, cette fois pour ne plus le quitter. Quelques pièces pleines de charme ont fait vivre son nom. Ses œuvres, poésies et contes en prose, ont été réunies, après sa mort, dans un court recueil, *le Myosotis* (1838).

LA VOULZIE [1]

S'il est un nom bien doux fait pour la poésie,
Oh ! dites, n'est-ce pas le nom de la Voulzie ?
La Voulzie, est-ce un fleuve aux grandes îles ? Non :
Mais, avec un murmure aussi doux que son nom,
Un tout petit ruisseau coulant visible à peine ;
Un géant altéré le boirait d'une haleine ;
Le nain vert Obéron [2], jouant au bord des flots,
Sauterait par-dessus sans mouiller ses grelots.
Mais j'aime la Voulzie et ses bois noirs de mûres,
Et, dans son lit de fleurs, ses bonds et ses murmures.
Enfant, j'ai bien souvent, à l'ombre des buissons,
Dans le langage humain traduit ses vagues sons ;

1. Petite rivière qui coule près de Provins.

2. *Obéron*. Roi des génies, selon la mythologie scandinave : il figure, comme personnage important, dans le *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare et donne son nom à un poème de l'Allemand Wieland (1733-1813).

Pauvre écolier rêveur et qu'on disait sauvage,
Quand j'émiettais mon pain aux oiseaux du rivage,
L'onde semblait me dire : « Espère ! aux mauvais jours
Dieu te rendra ce pain. » — Dieu me le doit toujours !
C'était mon Égérie[1], et l'oracle prospère
A toutes mes douleurs jetait ce mot : « Espère !
Espère et chante, enfant dont le berceau trembla.
Plus de frayeurs : Camille et ta mère sont là.
Moi j'aurai pour tes chants de longs échos.... » — Chimère !
Le fossoyeur m'a pris et Camille[2] et ma mère.
J'avais bien des amis ici-bas quand j'y vins,
Bluet éclos parmi les roses de Provins :
Du sommeil de la mort, du sommeil que j'envie,
Presque tous maintenant dorment, et, dans la vie,
Le chemin, dont l'épine insulte à mes lambeaux,
Comme une voie antique est bordé de tombeaux[3].
Dans le pays des sourds j'ai promené ma lyre ;
J'ai chanté sans échos, et, pris d'un noir délire,
J'ai brisé mon luth, puis de l'ivoire sacré
J'ai jeté les débris au vent,... et j'ai pleuré !
Pourtant, je te pardonne, ô ma Voulzie ! et même,
Triste, j'ai tant besoin d'un confident qui m'aime,
Me parle avec douceur et me trompe, qu'avant
De clore au jour mes yeux battus d'un si long vent,
Je veux faire à tes bords un saint pèlerinage,
Revoir tous les buissons si chers à mon jeune âge,
Dormir encore au bruit de tes roseaux chanteurs,
Et causer d'avenir avec tes flots menteurs.

(*Le Myosotis*[4].)

1. Les vieilles traditions latines racontaient que le sage roi Numa était inspiré par la nymphe Égérie : de là le nom d'Égérie pris souvent comme synonyme d'inspiratrice.

2. *Camille.* Nom d'un enfant, fils d'une des bienfaitrices du poète, Mme Guérard. Camille Guérard mourut à quatre ans.

3. Les tombeaux étaient souvent construits, chez les Romains, le long des grandes voies.

4. Nous suivons l'édition publiée par Garnier frères, éditeurs.

ALFRED DE MUSSET

(1810-1857)

Louis-Charles-Alfred de Musset, né à Paris le 11 décembre 1810, publia à vingt ans un premier recueil, *Contes d'Espagne et d'Italie*, d'allure spirituellement provocante et tout à fait dans la manière de l'école romantique. Mais ses poésies de 1831 et son second recueil, *le Spectacle dans un fauteuil* (*la Coupe et les Lèvres*, drame; *A quoi rêvent les jeunes filles*, comédie), suivi du poème de *Namouna* (1833), sont des œuvres d'une inspiration bien plus originale et plus sincère, et qui semblent marquer une scission assez profonde entre le poète et l'école dont il s'était d'abord donné comme un disciple. Dès lors son talent, qu'une expérience précoce et douloureuse de la vie avait d'ailleurs mûri, s'agrandit : nul poète n'a livré plus de lui-même dans ses œuvres; nul, en peignant ses propres souffrances, ses doutes, ses angoisses, n'a réveillé dans l'âme de tous les hommes plus d'émotions sympathiques et poignantes : de là la beauté de ces pièces immortelles, *les Nuits*, les stances *à la Malibran*, *l'Espoir en Dieu*, *Souvenir*. De là la préférence que certains s'obstinent à lui garder, bien que Lamartine et Victor Hugo le surpassent par la splendeur de la forme et la générosité des sentiments, et ce dernier encore par la puissance du génie et l'éclatante variété de l'inspiration. — Les *Comédies et Proverbes* d'Alfred de Musset sont des œuvres pleines à la fois de fantaisie et de sensibilité, dont plusieurs sont demeurées classiques sur la scène française, quoiqu'elles n'eussent pas été écrites pour être représentées : tels *les Caprices de Marianne* (1833), *Fantasio* (1833), *On ne badine pas avec l'amour*, l'une de ses œuvres les plus originales et les plus profondes (1834). *Barberine* (1835), *Il ne faut jurer de rien* (1836). *Un Caprice* (1837). *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* (1845). *Carmosine* (1850); *Lorenzaccio* (1834) est un drame historique à la manière de Shakespeare, d'une composition un peu confuse et languissante, mais plein de passion par endroits, et remarquable par un juste sentiment de la variété et de la complexité des caractères. Alfred de Musset a encore laissé une sorte de roman dans lequel il s'est peut-être peint lui-même, *la Confession d'un enfant du siècle* (1835), des *Contes et Nouvelles* d'un charme un peu ténu, et

diverses études de littérature et d'art, parmi lesquelles il n'est que juste de signaler les spirituelles *Lettres de Dupuis et Cotonet*. Mais Musset souffrait d'écrire en prose, il l'a révélé lui-même, et d'ailleurs son brillant génie semble s'être assez rapidement usé : à trente ans il avait donné, à beaucoup près, la plus belle partie de son œuvre; les quinze dernières années de sa vie si courte furent les moins fécondes, quoiqu'on trouve encore, jusque dans ses œuvres posthumes, des pièces ou des pages remarquables. Il mourut à Paris, le 1er mai 1857[1].

LA SOUFFRANCE FAIT LES GRANDS POÈTES

Quel que soit le souci que ta jeunesse[2] endure,
Laisse-la s'élargir, cette sainte blessure
Que les noirs séraphins t'ont faite au fond du cœur;
Rien ne nous rend si grand qu'une grande douleur.
Mais, pour en être atteint, ne crois pas, ô poète!
Que ta voix ici-bas doive rester muette.
Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.
Lorsque le pélican, lassé d'un long voyage,
Dans les brouillards du soir retourne à ses roseaux,
Ses petits affamés courent sur le rivage
En le voyant au loin s'abattre sur les eaux.
Déjà, croyant saisir et partager leur proie,
Ils courent à leur père avec des cris de joie
En secouant leurs becs sur leurs goitres hideux.
Lui, gagnant à pas lents une roche élevée,
De son aile pendante abritant sa couvée,
Pêcheur mélancolique, il regarde les cieux.
Le sang coule à longs flots de sa poitrine ouverte;
En vain il a des mers fouillé la profondeur :
L'Océan était vide et la plage déserte;

1. Nous suivons l'édition in-8° de 1881, publiée chez Charpentier, éditeur.

2. *Ta jeunesse*. C'est la muse qui s'adresse au poète

Pour toute nourriture il apporte son cœur.
Sombre et silencieux, étendu sur la pierre,
Partageant à ses fils ses entrailles de père,
Dans son amour sublime il berce sa douleur,
Et, regardant couler sa sanglante mamelle,
Sur son festin de mort il s'affaisse et chancelle,
Ivre de volupté, de tendresse et d'horreur.
Mais parfois, au milieu du divin sacrifice,
Fatigué de mourir dans un trop long supplice,
Il craint que ses enfants ne le laissent vivant ;
Alors il se soulève, ouvre son aile au vent,
Et, se frappant le cœur avec un cri sauvage,
Il pousse dans la nuit un si funèbre adieu,
Que les oiseaux des mers désertent le rivage,
Et que le voyageur attardé sur la plage,
Sentant passer la mort, se recommande à Dieu.
Poète, c'est ainsi que font les grands poètes.
Ils laissent s'égayer ceux qui vivent un temps ;
Mais les festins humains qu'ils servent à leurs fêtes
Ressemblent la plupart à ceux des pélicans.
Quand ils parlent ainsi d'espérances trompées,
De tristesse et d'oubli, d'amour et de malheur,
Ce n'est pas un concert à dilater[1] le cœur.
Leurs déclamations sont comme des épées ;
Elles tracent dans l'air un cercle éblouissant,
Mais il y pend toujours quelque goutte de sang[2].

(*Poésies. La Nuit de Mai*[3].)

1. *Dilater* : élargir, épanouir, réjouir.
2. Ce morceau est en rimes mêlées. Les rimes mêlées, dont La Fontaine a si souvent usé, sont généralement employées dans des pièces d'un caractère moins grave que celle à laquelle est emprunté ce fragment.
3. Composée en 1835.

LE POÈTE ET LA CRITIQUE

J'aime surtout les vers, cette langue immortelle.
C'est peut-être un blasphème, et je le dis tout bas;
Mais je l'aime à la rage. Elle a cela pour elle
Que les sots d'aucun temps n'en ont pu faire cas,
Qu'elle nous vient de Dieu, qu'elle est limpide et belle,
Que le monde l'entend et ne la parle pas....

Sachez-le : c'est le cœur qui parle et qui soupire
Lorsque la main écrit, — c'est le cœur qui se fond;
C'est le cœur qui s'étend, se découvre et respire,
Comme un gai pèlerin sur le sommet d'un mont.
Et puissiez-vous trouver, quand vous en voudrez rire,
A dépecer nos vers le plaisir qu'ils nous font!

Qu'importe leur valeur? la muse est toujours belle,
Même pour l'insensé, même pour l'impuissant;
Car sa beauté pour nous, c'est notre amour pour elle.
Mordez et croassez, corbeaux, battez de l'aile;
Le poète est au ciel, et lorsqu'en vous poussant
Il vous y fait monter, c'est qu'il en redescend....

Aujourd'hui, par exemple, il plaît à ma cervelle
De rimer en sixains le conte que voici.
Va-t-on le maltraiter et lui chercher querelle?
Est-ce sa faute, à lui, si je l'écris ainsi ?
Byron, me direz-vous, m'a servi de modèle.
Vous ne savez donc pas qu'il imitait Pulci[1] ?

Lisez les Italiens, vous verrez s'il les vole.
Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.

1. Pulci (1431-1487), poète florentin, dont Byron a traduit un poème héroï-comique, *Morgant le Grand*, et de la manière duquel il s'est inspiré dans quelques parties de son *Don Juan*.

Il faut être ignorant comme un maître d'école
Pour se flatter de dire une seule parole
Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.
C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Ah! pauvre Laforêt[1] qui ne savais pas lire,
Quels vigoureux soufflets ton nom seul a donnés
Au peuple travailleur des discuteurs damnés!
Molière t'écoutait lorsqu'il venait d'écrire.
Quels mépris des humains dans le simple et gros rire
Dont tu lui baptisais ses hardis nouveau-nés!

Il ne te lisait pas, dit-on, les vers d'Alceste;
Si je les avais faits, je te les aurais lus.
L'esprit et les bons mots auraient été perdus;
Mais les meilleurs accords de l'instrument céleste
Seraient allés au cœur comme ils en sont venus.
J'aurais dit aux bavards du siècle : « A vous le reste. »

(*Poésies : Namouna*, chant deuxième.)

A LA MALIBRAN[2]

. . . . . .

Ce qu'il nous faut pleurer sur ta tombe hâtive,
Ce n'est pas l'art divin, ni ses savants secrets :
Quelque autre étudiera cet art que tu créais;
C'est ton âme, Ninette, et ta grandeur naïve,

1. *Laforêt*, nom de la servante à qui, suivant la tradition, Molière avait coutume de lire ses ouvrages.

2. Mme Malibran (1808-1836) fut une des plus illustres cantatrices du Théâtre Italien à Paris. Alfred de Musset la chante comme une victime de l'enthousiasme, du génie, de cet amour dévorant de l'art et du beau, qui s'empare de toute la personne et qui la consume. C'est par là que ces stances consacrées à une artiste morte, qui pourraient n'être que touchantes, méritent d'être mises au nombre des inspirations les plus hautes du poète.

C'est cette voix du cœur qui seule au cœur arrive,
Que nul autre, après toi, ne nous rendra jamais.

Ah ! tu vivrais encor sans cette âme indomptable.
Ce fut là ton seul mal, et le secret fardeau
Sous lequel ton beau corps plia comme un roseau.
Il en soutint longtemps la lutte inexorable.
C'est le Dieu tout-puissant, c'est la Muse implacable
Qui dans ses bras en feu t'a portée au tombeau.

Que ne l'étouffais-tu, cette flamme brûlante
Que ton sein palpitant ne pouvait contenir !
Tu vivrais, tu verrais te suivre et t'applaudir
De ce public blasé la foule indifférente,
Qui prodigue aujourd'hui sa faveur inconstante
A des gens dont pas un, certes, n'en doit mourir.

Connaissais-tu si peu l'ingratitude humaine ?
Quel rêve as-tu donc fait de te tuer pour eux ?
Quelques bouquets de fleurs te rendaient-ils si vaine,
Pour venir nous verser de vrais pleurs sur la scène,
Lorsque tant d'histrions et d'artistes fameux,
Couronnés mille fois, n'en ont pas dans les yeux ?

Que ne détournais-tu la tête pour sourire,
Comme on en use ici quand on feint d'être ému ?
Hélas ! on t'aimait tant, qu'on n'en aurait rien vu.
Quand tu chantais le *Saule*[1], au lieu de ce délire,
Que ne t'occupais-tu de bien porter ta lyre ?
La Pasta[2] fait ainsi : que ne l'imitais-tu ?

Ne savais-tu donc pas, comédienne imprudente,
Que ces cris insensés qui te sortaient du cœur,
De ta joue amaigrie augmentaient la pâleur ?

1. *Le Saule*, air de Desdémona dans l'*Othello* de Rossini.

2. Mme Pasta (1798-1865) fut, comme Mme Malibran, une célèbre cantatrice, envers laquelle Alfred de Musset semble se montrer ici assez injuste : car c'est pour Mme Pasta que Bellini écrivit les deux rôles si dramatiques de *Norma* et de *la Somnambule*.

Ne savais-tu donc pas que sur ta tempe ardente
Ta main de jour en jour se posait plus tremblante,
Et que c'est tenter Dieu que d'aimer la douleur?

Ne sentais-tu donc pas que ta belle jeunesse
De tes yeux fatigués s'écoulait en ruisseaux,
Et de ton noble cœur s'exhalait en sanglots?
Quand de ceux qui t'aimaient tu voyais la tristesse,
Ne sentais-tu donc pas qu'une fatale ivresse
Berçait ta vie errante à ses derniers rameaux ?

Oui, oui, tu le savais, qu'au sortir du théâtre,
Un soir dans ton linceul il faudrait te coucher.
Lorsqu'on te rapportait plus froide que l'albâtre,
Lorsque le médecin, de ta veine bleuâtre,
Regardait goutte à goutte un sang noir s'épancher,
Tu savais quelle main venait de te toucher.

Oui, oui, tu le savais, et que, dans cette vie,
Rien n'est bon que d'aimer, n'est vrai que de souffrir.
Chaque soir dans tes chants tu te sentais pâlir.
Tu connaissais le monde, et la foule et l'envie,
Et, dans ce corps brisé concentrant ton génie,
Tu regardais aussi la Malibran mourir.

Meurs donc! ta mort est douce et ta tâche est remplie.
Ce que l'homme ici-bas appelle le génie,
C'est le besoin d'aimer; hors de là tout est vain.
Et, puisque tôt ou tard l'amour humain s'oublie[1],
Il est d'une grande âme et d'un heureux destin
D'expirer comme toi pour un amour divin !

(*Poésies*, tome II, page 150.)

1. Toute cette strophe est une allusion précise à ce qui se passa la dernière fois que Mme Malibran parut devant le public. C'était à Londres, dans un concert de charité : elle se trouva mal après avoir chanté et, malgré la saignée qui lui fut faite, mourut le surlendemain.

2. Ce vers prouve qu'au moment où il écrit les *Stances à la Malibran* (octobre 1836), le poète souffre encore de la blessure qui lui avait inspiré *les Nuits* et devait plus tard lui inspirer le *Souvenir*.

LE SOUVENIR DU BONHEUR

Dante, pourquoi dis-tu qu'il n'est pire misère
Qu'un souvenir heureux dans les jours de douleur[1]?
Quel chagrin t'a dicté cette parole amère,
Cette offense au malheur?

En est-il donc moins vrai que la lumière existe,
Et faut-il l'oublier, du moment qu'il fait nuit?
Est-ce bien toi, grande âme immortellement triste,
Est-ce toi qui l'as dit?

Non, par ce pur flambeau dont la splendeur m'éclaire,
Ce blasphème vanté ne vient pas de ton cœur.
Un souvenir heureux est peut-être sur terre
Plus vrai que le bonheur.

Eh quoi! l'infortuné qui trouve une étincelle
Dans la cendre brûlante où dorment ses ennuis,
Qui saisit cette flamme et qui fixe sur elle
Ses regards éblouis;

Dans ce passé perdu quand son âme se noie,
Sur ce miroir brisé lorsqu'il rêve en pleurant,
Tu lui dis qu'il se trompe, et que sa faible joie
N'est qu'un affreux tourment!

Et c'est à ta Françoise, à ton ange de gloire,
Que tu pouvais donner ces mots à prononcer,
Elle qui s'interrompt, pour conter son histoire,
D'un éternel baiser[2].

Qu'est-ce donc, juste Dieu, que la pensée humaine,
Et qui pourra jamais aimer la vérité,

1. *Enfer*, chant V, vers 121-123. Dante (voir la note 1 de la page 1087) met ces vers dans la bouche de Françoise de Rimini, au moment où elle commence le bref récit de ses malheurs et de ceux de son amant Paolo.

2. On sait que Dante représente Françoise et Paolo unis ensemble sans pouvoir se séparer dans le tourbillon de vent qui les emporte sans cesse.

S'il n est joie ou douleur si juste et si certaine
Dont quelqu'un n'ait douté?

Comment vivez-vous donc, étranges créatures?
Vous riez, vous chantez, vous marchez à grands pas!
Le ciel et sa bonté, le monde et ses souillures
Ne vous dérangent pas;

Mais lorsque, par hasard, le destin vous ramène
Vers quelque monument d'un amour oublié,
Ce caillou vous arrête, et cela vous fait peine,
Qu'il vous heurte le pié[1].

Et vous criez alors que la vie est un songe,
Vous vous tordez les bras comme en vous réveillant,
Et vous trouvez fâcheux qu'un si joyeux mensonge
Ne duré qu'un instant.

Malheureux! cet instant où votre âme engourdie
A secoué les fers qu'elle traîne ici-bas,
Ce fugitif instant fut toute votre vie;
Ne le regrettez pas!

Regrettez la torpeur qui vous cloue à la terre,
Vos agitations dans la fange et le sang,
Vos nuits sans espérance et vos jours sans lumière :
C'est là qu'est le néant!

(*Poésies* : *Souvenir*[2].)

1. *Pié* est ainsi écrit par licence. L'orthographe *pied*, la seule admise, est en effet plus conforme à l'étymologie (latin *pedem*).
2. Composé en février 1841.

THÉOPHILE GAUTIER

(1811-1872)

Né à Tarbes en 1811, mort en 1872, Théophile Gautier, qui fut l'un des plus fervents adeptes des théories romantiques et des plus ardents disciples de Victor Hugo, est à son tour devenu un maître, qui a fait école. Nul en effet n'a mieux fait sentir la beauté propre, indépendante de l'idée exprimée, d'un vers au rythme fortement cadencé, à la rime riche et curieuse. Dire qu'on ne trouve dans la poésie de Gautier ni pensée ni sentiment, est une exagération : mais on ne voit guère du moins que, dans ses inspirations les plus sérieuses, la pensée sorte du lieu commun, et la terreur de la mort est à peu près le seul sentiment dont l'expression passionnée revienne sans cesse dans ses vers, terreur tout instinctive d'ailleurs et qu'il ne se soucie de justifier ou de combattre par aucune théorie philosophique ou religieuse. Ajoutons que la description même, dans laquelle on dit qu'il excelle, est chez lui plus minutieuse qu'exacte et vivante. En revanche il faut reconnaître que presque tous ses vers sont une fête, un éclat pour les yeux et pour les oreilles et qu'on ne saurait rien trouver de plus achevé que ce recueil d'*Emaux et Camées* (1852), où l'octosyllabe se plie tantôt à toutes les délicatesses pimpantes et maniérées du madrigal, et tantôt égale l'ampleur épique de l'alexandrin. Ses recueils précédents (1830, 1833, 1838, 1845) contenaient, outre des poésies diverses, deux compositions plus étendues, *Albertus ou l'Ame et le Péché* (1832), la *Comédie de la Mort* (1838) et une suite de pièces composées en Espagne, *España* (1845). — Théophile Gautier a encore laissé plusieurs recueils d'articles de critique, de brillants récits de voyage en Espagne (1840), en Italie (1852), en Orient (1854), en Russie (1866), des nouvelles et des romans, parmi lesquels on peut distinguer *le Capitaine Fracasse* (1863), reconstitution très colorée, mais encadrée dans un récit parfois languissant, d'une partie de la société, et notamment du monde des comédiens sous Louis XIII, et *le Roman de la Momie* dans lequel il essaie de faire revivre la civilisation de l'antique Égypte [1].

1. Œuvres publiées chez Fasquelle, éditeur.

LA DEMOISELLE [1]

Sur la bruyère arrosée
De rosée;
Sur le buisson d'églantier;
Sur les ombreuses futaies;
Sous les baies
Croissant au bord du sentier;

Sur la modeste et petite
Marguerite,
Qui penche son front rêvant;
Sur le seigle, verte houle
Que déroule
Le caprice ailé du vent;

Sur les prés, sur la colline
Qui s'incline
Vers le champ bariolé
De pittoresques guirlandes;
Sur les landes,
Sur le grand orme isolé;

La demoiselle se berce;
Et, s'il perce
Dans la brume, au bord du ciel,
Un rayon d'or qui scintille,
Elle brille
Comme un regard d'Ariel [2].

Traversant, près des charmilles,
Les familles

1. *Demoiselle.* C'est l'insecte qu'on appelle aussi libellule.
2. *Ariel*, génie de l'air, l'un des personnages du célèbre drame de Shakespeare, *la Tempête.*

Des bourdonnants moucherons,
Elle se mêle à leur ronde
Vagabonde,
Et comme eux décrit des ronds.

Bientôt elle vole et joue
Sous la roue
Du jet d'eau qui, s'élançant
Dans les airs, retombe, roule
Et s'écoule
En un ruisseau bruissant.

Plus rapide que la brise,
Elle frise,
Dans son vol capricieux,
L'eau transparente où se mire
Et s'admire
Le saule au front soucieux;

Où, s'entr'ouvrant blancs et jaunes,
Près des aunes,
Les deux nénuphars en fleurs,
Au gré du flot qui gazouille
Et les mouille,
Etalent leurs deux couleurs;

Où se baigne le nuage,
Où voyage
Le ciel d'été souriant;
Où le soleil plonge, tremble
Et ressemble
Au beau soleil d'Orient.

Et quand la grise hirondelle
Auprès d'elle

Passe, et ride à plis d'azur,
Dans sa chasse circulaire,
L'onde claire,
Elle s'enfuit d'un vol sûr.

Bois qui chantent, fraîches plaines
D'odeurs pleines,
Lacs de moire, coteaux bleus,
Ciel où le nuage passe,
Large espace,
Monts aux rochers anguleux;

Voilà l'immense domaine
Où promène
Ses caprices, fleur des airs,
La demoiselle nacrée,
Diaprée[1]
De reflets roses et verts[2]....

(*Poésies*, tome I, page 24[3].)

L'HORLOGE

Vulnerant omnes, ultima necat.

La voiture fit halte à l'église d'Urrugne[4],
Nom rauque dont le son à la rime répugne,

1. *Diaprée*, teinte de couleurs diverses. *Diaprer* (*diasprer*; — le vieux français possédait même le substantif *diapre*, nom d'une certaine étoffe de drap) se rattache étymologiquement à la même racine que les mots *jaspe* et *jasper*.

2. Ce rythme charmant, employé, nous l'avons vu, par les poètes du XVI[e] siècle (voir pages 726 et 739), a été remis en usage par l'école romantique.

3. De l'édition définitive (1875). — La pièce faisait partie du recueil publié en 1850.

4. *Urrugne*, bourg des Basses-Pyrénées. Le poète allait, on le sait, visiter l'Espagne. Urrugne est à huit kilomètres environ de la frontière.

Mais qui n'en est pas moins un village charmant,
Sur un sol montueux perché bizarrement.
C'est un bâtiment pauvre, en grosses pierres grises,
Sans archanges sculptés, sans nervures ni frises,
Qui n'a pour ornement que le fer de sa croix,
Une horloge rustique et son cadran de bois,
Dont les chiffres romains, épongés par la pluie,
Ont coulé sur le fond que nul pinceau n'essuie.
Mais sur l'humble cadran regardé par hasard,
Comme les mots de flamme aux murs de Balthazar,
Comme l'inscription de la porte maudite[1],
En caractères noirs une phrase est écrite;
Quatre mots solennels, quatre mots de latin,
Où tout homme en passant peut lire son destin :
« Chaque heure fait sa plaie, et la dernière achève! »

Oui, c'est bien vrai, la vie est un combat sans trêve,
Un combat inégal contre un lutteur caché
Qui d'aucun de nos coups ne peut être touché;
Et dans nos cœurs criblés, comme dans une cible,
Tremblent les traits lancés par l'archer invisible.
Nous sommes condamnés, nous devons tous périr;
Naître, c'est seulement commencer à mourir,
Et l'enfant, hier encor chérubin chez les anges,
Par le ver du linceul est piqué dans ses langes.
Le disque de l'horloge est le champ du combat,
Où la Mort de sa faux par milliers nous abat,
La Mort, rude jouteur qui suffit pour défendre
L'éternité de Dieu, qu'on voudrait bien lui prendre.
Sur le grand cheval pâle entrevu par saint Jean[2],
Les Heures, sans repos, parcourent le cadran ;

1. *La porte maudite*, la porte de l'enfer, sur laquelle Dante dit (*Enfer*, III, 9) que sont écrits ces mots : Laissez toute espérance, vous qui entrez.

Lasciate ogni speranza, voi ch'entrate.

2. *Par saint Jean*. « Je vis ensuite le ciel ouvert et il parut un cheval blanc. » (*Apocalypse*, XIX, 11.)

Comme ces inconnus des chants du moyen âge,
Leurs casques sont fermés sur leur sombre visage,
Et leurs armes d'acier deviennent tour à tour
Noires comme la nuit, blanches comme le jour.
Chaque sœur à l'appel de la cloche s'élance,
Prend aussitôt l'aiguille ouvrée en fer de lance,
Et toutes, sans pitié, nous piquent en passant,
Pour nous tirer du cœur une perle de sang,
Jusqu'au jour d'épouvante où paraît la dernière
Avec le sablier et la noire bannière ;
Celle qu'on n'attend pas, celle qui vient toujours,
Et qui se met en marche au premier de nos jours!
Elle va droit à vous, et, d'une main trop sûre,
Vous porte dans le flanc la suprême blessure,
Et remonte à cheval, après avoir jeté
Le cadavre au néant, l'âme à l'éternité.

(*Poésies : España.*)

VIEUX DE LA VIEILLE[1]

15 décembre[2]

Par l'ennui chassé de ma chambre,
J'errais le long du boulevard[3].
Il faisait un temps de décembre,
Vent froid, fine pluie et brouillard;

Et là je vis, spectacle étrange,
Échappés du sombre séjour,
Sous la bruine et dans la fange,
Passer des spectres en plein jour.

1. *Vieux de la vieille*, nom populaire par lequel on désignait les survivants de la vieille garde de Napoléon.

2. C'est le 15 décembre 1840 que les cendres de Napoléon, ramenées en France par les soins du gouvernement de Juillet, furent déposées aux Invalides. Depuis cette époque, les survivants de la grande armée allèrent tous les ans, au même jour, déposer des couronnes au pied de la colonne de la place Vendôme, élevée par Napoléon à la gloire de ses soldats avec le bronze pris sur l'ennemi dans la campagne de 1805.

3. *Le boulevard*. On appelle communément ainsi une suite de boulevards qui traversent Paris, de l'est à l'ouest, sur la rive droite de la Seine.

Pourtant c'est la nuit que les ombres,
Par un clair de lune allemand[1],
Dans les vieilles tours en décombres
Reviennent ordinairement ;

C'est la nuit que les Elfes[2] sortent
Avec leur robe humide au bord,
Et sous les nénuphars emportent
Leur valseur de fatigue mort ;

C'est la nuit qu'a lieu la revue
Dans la ballade de Zedlitz[3],
Où l'Empereur, ombre entrevue,
Compte les ombres d'Austerlitz.

Mais des spectres près du Gymnase[4],
A deux pas des Variétés,
Sans brume ou linceul qui les gaze,
Des spectres mouillés et crottés !

Avec ses dents jaunes de tartre,
Son crâne de mousse verdi,
A Paris, boulevard Montmartre,
Mob[5] se montrant en plein midi !

La chose vaut qu'on la regarde,
Trois fantômes de vieux grognards[6],
En uniforme de l'ex-garde,
Avec deux ombres de hussards !

1. *Allemand*, par allusion au pays d'où nous viennent tant de contes fantastiques.

2. *Elfes*, génies de la mythologie scandinave.

3. Le baron de Zedlitz (1790-1862), poète allemand ; la célèbre ballade dont parle Gauthier est *la Revue nocturne*.

4. Le *Gymnase*, les *Variétés* sont deux théâtres de Paris situés sur les boulevards.

5. *Mob* est un mot anglais qui veut dire populace. Gauthier semble le prendre ici comme personnifiant quelque hideuse divinité.

6. *Grognards*. On désigne souvent sous ce nom les soldats de la grande armée, qu'on représente volontiers, d'une manière plus ou moins conventionnelle, sous les traits de bourrus bienfaisants et de braves guerriers rudes aux autres comme à eux-mêmes.

On eût dit la lithographie
Où, dessinés par un rayon[1],
Les morts, que Raffet[2] déifie,
Passent, criant : Napoléon!

Ce n'étaient pas les morts qu'éveille
Le son du nocturne tambour,
Mais bien quelques *vieux de la vieille*
Qui célébraient le grand retour.

Depuis la suprême bataille,
L'un a maigri, l'autre a grossi;
L'habit, jadis fait à leur taille,
Est trop grand ou trop rétréci

Nobles lambeaux, défroque épique,
Saints haillons qu'étoile une croix,
Dans leur ridicule héroïque
Plus beaux que des manteaux de rois!

Un plumet énervé palpite
Sur leur kolbach[3] fauve et pelé;
Près des trous de balle, la mite
A rongé leur dolman[4] criblé;

Leur culotte de peau trop large
Fait mille plis sur leur fémur;
Leur sabre rouillé, lourde charge,
Creuse le sol et bat le mur;

1. *Rayon* et non *crayon*, ainsi qu'on l'imprime quelquefois.

2. *Raffet* (1804-1860), célèbre peintre et dessinateur, qui, à l'exemple de son maître Charlet (1792-1845), a glorifié plus d'une fois les exploits de nos soldats. On cite surtout sa *Revue des morts*, à laquelle Gautier fait allusion dans cette admirable strophe.

3. *Kolbach*. La vraie orthographe est *colback*. Ce nom, transcrit du turc, désigne une sorte de bonnet à poil, en forme de cône tronqué renversé, dont les chasseurs à cheval firent usage pour la première fois, en France, au retour de l'expédition d'Égypte, et qui était encore porté par quelques corps de cavalerie d'élite sous le second empire.

4. *Dolman*, mot d'origine orientale, qui désigne une veste à manches encore portée aujourd'hui par quelques corps de cavalerie. On dit encore dans le même sens, *doliman*, et l'on disait, au XVII^e siècle, *dolomon*.

Ou bien un embonpoint grotesque,
Avec grand'peine boutonné,
Fait un poussah[1], dont on rit presque,
Du vieux héros tout chevronné.

Ne les raillez pas, camarade;
Saluez plutôt chapeau bas
Ces Achilles d'une *Iliade*
Qu'Homère n'inventerait pas.

Respectez leur tête chenue!
Sur leur front, par vingt cieux bronzé,
La cicatrice continue
Le sillon que l'âge a creusé.

Leur peau, bizarrement noircie,
Dit l'Égypte[2] aux soleils brûlants,
Et les neiges de la Russie
Poudrent encor leurs cheveux blancs.

Si leurs mains tremblent, c'est sans doute
Du froid de la Bérésina[3];
Et, s'ils boitent, c'est que la route
Est longue du Caire à Wilna[4];

1. *Poussah*, proprement espèce de jouet d'enfant en forme de magot chinois: au figuré, gros homme. Ce mot, qui ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie, paraît venir du nom par lequel les Chinois désignent, paraît-il, certaines idoles bouddhistes, *pou-sa*. Mais l'analogie fortuite de ce mot avec notre mot *poussif* a dû contribuer à la formation et à la diffusion du sens figuré que nous venons d'indiquer.

2. *Dit l'Égypte*. Entendez : semble porter écrit le récit de la campagne d'Égypte, offre le témoignage du séjour des *vieux de la vieille* dans ce pays. C'est ainsi qu'on dit : « Les cieux *racontent* la gloire de Dieu ».

3. On sait au milieu de quelles effroyables difficultés, par la température la plus meurtrière, les soldats de Napoléon passèrent la Bérésina (26-29 novembre 1812).

4. Wilna, où, en l'absence de Napoléon, rappelé tout d'un coup à Paris par la conspiration du général Malet, Ney put assurer à ses troupes, à force de courage et d'opiniâtreté, le passage du Niémen (30 décembre 1812), fut la dernière étape de la désastreuse retraite de Russie. — Il y avait plus de quatorze ans que le général Bonaparte avait occupé victorieusement le Caire (21 juillet 1798).

S'ils sont perclus, c'est qu'à la guerre
Les drapeaux étaient leurs seuls draps;
Et, si leur manche ne va guère,
C'est qu'un boulet a pris leur bras.

Ne nous moquons pas de ces hommes
Qu'en riant le gamin poursuit :
Ils furent le jour dont nous sommes
Le soir et peut-être la nuit.

Quand on oublie, ils se souviennent!
Lancier rouge et grenadier bleu,
Au pied de la Colonne ils viennent
Comme à l'autel de leur seul dieu.

Là, fiers de leur longue souffrance,
Reconnaissants des maux subis,
Ils sentent le cœur de la France
Battre sous leurs pauvres habits.

Aussi les pleurs trempent le rire[1]
En voyant ce saint carnaval,
Cette mascarade d'empire,
Passer comme un matin de bal;

Et l'aigle de la grande armée
Dans le ciel qu'emplit son essor,
Du fond d'une gloire enflammée,
Étend sur eux ses ailes d'or[2]!

(*Émaux et Camées*, édition définitive, pages 78-81.)

1. *Les pleurs trempent le rire.* C'est bien, en effet, l'impression qu'on retire de la lecture de cette belle pièce, comme l'auteur lui-même l'a ressentie devant le spectacle qui la lui a inspirée; car c'est avec un rare bonheur qu'il a su exprimer cette union difficile à rendre d'une sensation plaisante et d'un sentiment héroïque.

2. Il semble que le poète soit arrivé à donner ici au vers de huit syllabes l'ample envergure de l'alexandrin.

VICTOR DE LAPRADE

(1812-1883)

Né à Montbrison en 1812, mort en 1883, Pierre-Victor Richard de Laprade, qui fut, en 1847, nommé professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Lyon, avait déjà publié plusieurs pièces de poésie d'un beau sentiment, quand le succès du poème symbolique de *Psyché* (1841) commença à rendre son nom célèbre. Mais c'est la publication du recueil intitulé *Odes et Poèmes* (1844) qui consacra sa réputation. Ce n'était d'ailleurs ni par l'éclat des images, ni par la souplesse de la versification que cette belle œuvre semblait recommandable, mais par l'élévation des pensées et des sentiments que le poète y exprimait dans des vers d'un dessin à la fois austère et passionné. Les *Poèmes évangéliques* (1852), les *Symphonies* (1855), les *Idylles héroïques* (1858) sont remarquables par les mêmes mérites. Après la publication d'une satire dirigée contre le second Empire, *les Muses d'État* (1861), Laprade avait été révoqué de ses fonctions de professeur; c'est alors qu'il publia ses *Voix du silence* (1865), le poème de *Pernette* (1868) et une tragédie, *Harmodius* (1870). Après la chute de l'Empire, les malheurs de la patrie lui inspirèrent ses *Poèmes civiques* (1873), qu'il publia avec des satires plus anciennes: *Tribuns et Courtisans*; enfin son *Livre d'un Père* (1876) est un recueil animé d'une mâle tendresse, qui contient quelques vrais chefs-d'œuvre. Parmi les ouvrages en prose de Laprade signalons surtout deux études sur *le Sentiment de la nature chez les anciens* (1866), et *chez les modernes* (1868). — La poésie de Victor de Laprade est d'une noblesse un peu monotone; elle manque de gaîté, sinon de charme. Du moins le poète n'a-t-il jamais voulu consacrer son talent qu'à célébrer les passions les plus pures, les sentiments les plus élevés, l'amour de Dieu, de la liberté, de la patrie, de la famille[1].

1. Œuvres publiées par Lemerre, éditeur.

A UN GRAND ARBRE

L'esprit calme des dieux habite dans les plantes.
Heureux est le grand arbre aux feuillages épais;
Dans son corps large et sain la sève coule en paix,
Mais le sang se consume en nos veines brûlantes.

A la croupe du mont tu sièges comme un roi;
Sur ce trône abrité, je t'aime et je t'envie,
Je voudrais échanger ton être avec ma vie.
Et me dresser tranquille et sage comme toi.

Le vent n'effleure pas le sol où tu m'accueilles;
L'orage y descendrait sans pouvoir t'ébranler;
Sur tes plus hauts rameaux, que seuls on voit trembler,
Comme une eau lente, à peine il fait gémir tes feuilles.

L'aube, un instant, les touche avec son doigt vermeil;
Sur tes obscurs réseaux semant sa lueur blanche,
La lune aux pieds d'argent descend de branche en branche,
Et midi baigne en plein ton front dans le soleil.

L'éternelle Cybèle[1] embrasse tes pieds fermes;
Les secrets de son sein, tu les sens, tu les vois,
Au commun réservoir en silence tu bois,
Enlacé dans ces flancs où dorment tous les germes.

Salut, toi qu'en naissant l'homme aurait adoré!
Notre âge, qui se rue aux luttes convulsives,
Te voyant immobile, a douté que tu vives,
Et ne reconnaît plus en toi d'hôte sacré[2].

1. Cybèle, la mère des dieux, dans la mythologie grecque, est souvent identifiée avec la Terre, considérée comme productrice et nourricière des germes.

2. *D'hôte sacré.* Entendez : ne sent plus qu'il y a une âme en toi.

Ah! moi, je sens qu'une âme est là sous ton écorce :
Tu n'as pas nos transports et nos désirs de feu,
Mais tu rêves, profond et serein comme un dieu;
Ton immobilité repose sur ta force.

Salut! un charme agit et s'échange entre nous.
Arbre, je suis peu fier de l'humaine nature;
Un esprit revêtu d'écorce et de verdure
Me semble aussi puissant que le nôtre et plus doux.

Verse à flots sur mon front ton ombre qui m'apaise;
Puisse mon sang dormir et mon corps s'affaisser;
Que j'existe un moment sans vouloir ni penser :
La volonté me trouble, et la raison me pèse.

Je souffre du désir, orage intérieur;
Mais tu ne connais, toi, ni l'espoir, ni le doute,
Et tu n'as su jamais ce que le plaisir coûte;
Tu ne l'achètes pas au prix de la douleur.

Quand un beau jour commence et quand le mal fait trêve,
Les promesses du ciel ne valent pas l'oubli;
Dieu même ne peut rien sur le temps accompli;
Nul songe n'est si doux qu'un long sommeil sans rêve.

Le chêne a le repos, l'homme a la liberté....
Que ne puis-je en ce lieu prendre avec toi racines!
Obéir, sans penser, à des forces divines,
C'est être dieu soi-même, et c'est la volupté[1].

1. *Obéir sans penser*, etc. C'est sur de tels vers qu'on a cru pouvoir accuser Laprade d'être panthéiste. Le poète s'est vivement défendu de ce reproche, et l'on ne peut nier qu'en effet son œuvre ne soit pleine d'invocations à ce Dieu personnel qu'adore le christianisme et qui n'a rien de commun avec le Dieu des panthéistes. Le poète ne fait donc pas ici d'allusion à la doctrine qui, identifiant la divinité et l'ensemble de l'univers, le grand tout, considère chacun des êtres comme participant à cette divinité de l'ensemble et obéissant à ce mouvement éternel des choses, qui en est la loi intime et par lequel elle se manifeste. Il veut seulement dire que l'arbre, qui ne connaît ni l'impuissance de la raison et de la volonté, ni les misères des passions, est par là même libre de tant d'entraves qui font sentir chaque jour à l'homme sa dépendance et la relativité : en

Verse, ah! verse dans moi tes fraîcheurs printanières,
Les bruits mélodieux des essaims et des nids,
Et le frissonnement des songes infinis;
Pour ta sérénité je t'aime entre nos frères.

Si j'avais, comme toi, tout un mont pour soutien,
Si mes deux pieds trempaient dans la source des choses,
Si l'aurore humectait mes cheveux de ses roses,
Si mon cœur recélait toute la paix du tien;

Si j'étais un grand chêne avec ta sève pure,
Pour tous, ainsi que toi, bon, riche, hospitalier,
J'abriterais l'abeille et l'oiseau familier,
Qui sur ton front touffu répandent le murmure;

Mes feuilles verseraient l'oubli sacré du mal,
Le sommeil à mes pieds monterait de la mousse,
Et là viendraient tous ceux que la cité repousse
Écouter ce silence où parle l'idéal.

Nourri par la nature, au destin résignée,
Des esprits qu'elle aspire et qui la font rêver
Sans trembler devant lui, comme sans le braver,
Du bûcheron divin j'attendrais la cognée.

(*Odes et poèmes*, livre deuxième : *Le poème de l'arbre*, I.)

ce sens et si l'on fait, par une illusion poétique, abstraction de tous les autres caractères du végétal, il semble que cet être vivant soit, comme Dieu même, absolu, soumis seulement aux lois universelles qui règlent la marche du monde.

MADAME ACKERMANN

(1813-1890)

Née à Paris en 1813, morte en 1890, Louise-Victorine Choquet, qui épousa en 1844 un jeune théologien protestant, Paul Ackermann, mort deux ans après, a publié des *Contes et Poésies* (1855-1863) et des *Poésies philosophiques* (1874). Ce sont ces dernières qui ont surtout fait connaître son nom et estimer son talent. Attachée aux doctrines de l'école positiviste, Mme Ackermann a consacré ses plus beaux vers à peindre sous les couleurs les plus sombres la destinée de l'homme, en qui elle ne veut voir que la victime et le jouet des lois aveugles de la nature. La poésie de Mme Ackermann a en général plus de force que de grâce et de couleur, et elle provoque la réflexion plus que la sympathie : mais aucune Française n'a écrit en vers avec plus de fermeté et de précision[1].

A ALFRED DE MUSSET

Parmi nous maint poète à la bouche inspirée
Avait déjà rouvert une source sacrée ;
Oui, d'autres nous avaient de leurs chants abreuvés.
Mais le cri qui saisit le cœur et le remue,
Mais ces accents profonds qui d'une lèvre émue
Vont à l'âme de tous, toi seul les as trouvés.

Au concert de nos pleurs ta voix s'était mêlée.
Entre nous, fils souffrants d'une époque troublée,
Le doute et la douleur formaient comme un lien.
Ta lyre en nous touchant nous était douce et chère ;
Dans le chantre divin nous sentions tous un frère,
C'est le sang de nos cœurs qui courait dans le tien.

(*Premières poésies*, XII.)

1. Œuvres publiées chez Lemerre, éditeur.

A LA COMÈTE DE 1861

Bel astre voyageur, hôte qui nous arrives
Des profondeurs du ciel et qu'on n'attendait pas,
Où vas-tu ? Quel dessein pousse vers nous tes pas?
Toi qui vogues au large en cette mer sans rives,
Sur ta route, aussi loin que ton regard atteint,
N'as-tu vu comme ici que douleurs et misères?
Dans ces mondes épars, dis ! avons-nous des frères?
T'ont-ils chargé pour nous de leur salut lointain ?

Ah ! quand tu reviendras, peut-être de la terre
L'homme aura disparu: Du fond de ce séjour
Si son œil ne doit pas contempler ton retour,
Si ce globe épuisé s'est éteint solitaire,
Dans l'espace infini poursuivant ton chemin,
Du moins jette au passage, astre errant et rapide,
Un regard de pitié sur le théâtre vide
De tant de maux soufferts et du labeur humain[1].

(*Poésies philosophiques*, II.)

1 Ces courtes citations ne donnent pas une idée assez exacte du talent de Mme Ackermann. Mais ses pièces les plus belles et les plus longues, *les Malheureux*, *l'Amour et la Mort*, *Pascal*, le *Cri*, ne peuvent guère trouver place dans un recueil comme celui-ci. Ne retenons que l'aveu du désespoir que les doctrines positivistes, auxquelles Mme Ackermann s'est ralliée, laissent, s'il faut l'en croire elle-même, au cœur de ceux qui les ont embrassées « Nous l'avons détrônée, dit le poète à la Foi,

Mais ton triomphateur expiera ta défaite.
L'homme déjà se trouble, et, vainqueur éperdu,
Il se sent ruiné par sa propre conquête :
En te dépossédant nous avons tout perdu.
Nous restons sans espoir, sans secours, sans asile,
Tandis qu'obstinément le désir qu'on exile
Revient errer autour du gouffre défendu. »

(*Poésies philosophiques*, V.)

PONSARD

(1814-1867)

Né en 1814 à Vienne (Isère), mort en 1867, François Ponsard fit représenter en 1843, au moment même où les romantiques se montraient inquiets du sort réservé aux *Burgraves* de Victor Hugo, alors à la veille d'être représentés, une tragédie, *Lucrèce*, qui obtint un succès retentissant. Ses autres œuvres dramatiques furent moins heureuses; malgré les beaux vers qu'on y admire, les drames d'*Agnès de Méranie* (1846), de *Charlotte Corday* (1850), de *Galilée* (1867), parurent froids et peu intéressants. *L'Honneur et l'Argent* (1853), *la Bourse* (1856), comédies satiriques, *le Lion amoureux* (1866), comédie historique, sont des pièces pleines aussi de vers bien frappés, quoique assez souvent prosaïques, et animés d'un souffle généreux; mais l'intérêt dramatique en est médiocre et les caractères y sont tracés avec plus de netteté que de profondeur. Signalons encore une comédie en un acte, inspirée d'une ode célèbre d'Horace, *Horace et Lydie* (1850), et un petit poème, *Homère* (1852), d'où l'auteur tira le sujet d'une tragédie avec chœurs, *Ulysse*[1], qui ne réussit pas[2].

MONOLOGUE DE GALILÉE[3]

Non, les temps ne sont plus où, reine solitaire,
Sur son trône immobile on asseyait la Terre;
Non, le rapide char portant l'astre du jour
De l'aurore au couchant ne décrit plus son tour;
Le firmament n'est plus la voûte cristalline
Qui, comme un plafond bleu, de lustres s'illumine;

1. La musique est de Gounod (1818-1893).
2. Œuvres publiées chez Calmann Lévy, éditeur.
3. Il est à peine besoin de rappeler que Galilée, né à Pise en 1564, mort en 1642, est l'auteur de découvertes astronomiques qui confirmèrent le système de Copernic et démontrèrent définitivement le mouvement de la terre.

Ce n'est plus pour nous seuls que Dieu fit l'univers;
Mais, loin de nous tenir abaissés, soyons fiers!
Car, si nous abdiquons une royauté fausse,
Jusqu'au règne du vrai la science nous hausse;
Plus le corps s'amoindrit, plus l'esprit devient grand;
Notre noblesse croît où décroît notre rang;
Il est plus beau pour l'homme, infime créature,
De saisir les secrets voilés par la nature,
Et d'oser embrasser dans sa conception
L'universelle loi de la création.
Que d'être, comme aux jours d'un vaniteux mensonge,
Roi d'une illusion et possesseur d'un songe,
Centre ignorant d'un tout qu'il croyait fait pour lui,
Et que par la pensée il conquiert aujourd'hui.
Soleil, globe de feu, gigantesque fournaise,
Chaos incandescent où bout une genèse,
Océan furieux où flottent éperdus
Les liquides granits et les métaux fondus,
Heurtant, brisant, mêlant leurs vagues enflammées
Sous de noirs ouragans tout chargés de fumées,
Houle ardente où parfois nage un îlot vermeil,
Tache aujourd'hui, demain écorce du soleil;
Autour de toi se meut, ô fécond incendie,
La Terre, notre mère, à peine refroidie,
Et, refroidis comme elle et comme elle habités,
Mars sanglant, et Vénus, l'astre aux blanches clartés,
Dans tes proches splendeurs Mercure[1] qui se baigne,
Et Saturne en exil aux confins de ton règne,
Et par Dieu, puis par moi[2], couronné dans l'éther
D'un quadruple bandeau de lunes, Jupiter.
Mais, astre souverain, centre de tous ces mondes,
Par delà ton empire aux limites profondes,

1 *Mercure* est la planète la plus voisine du Soleil.

2. *Par moi*. C'est Galilée qui découvrit en effet les quatre satellites ou *lunes* de Jupiter.

Des milliers de soleils, si nombreux, si touffus
Qu'on ne peut les compter dans leurs groupes confus,
Prolongent, comme toi, leurs immenses cratères[1],
Font mouvoir, comme toi, des mondes planétaires,
Qui tournent autour d'eux, qui composent leur cour,
Et tiennent de leur roi la chaleur et le jour.
Oh! oui, vous êtes mieux que des lampes nocturnes,
Qu'allumeraient pour nous des veilleurs taciturnes,
Innombrables lueurs, étoiles qui poudrez
De votre sable d'or les chemins azurés;
Chez vous palpite aussi la vie universelle,
Grands foyers, où notre œil ne voit qu'une étincelle.
Montons, montons encor. D'autres cieux fécondés
Sont, par delà nos cieux, d'étoiles inondés.
Franchissant notre azur, mon[2] hardi télescope
De notre amas stellaire a percé l'enveloppe;
Hors de ce tourbillon monstrueux de soleils,
J'ai vu l'infini plein de tourbillons pareils;
Oui, dans ces gouffres bleus, dans ces profondeurs sombres
Dont la distance échappe au langage des nombres,
Il est — je les ai vus — des nuages laiteux[3],
Des gouttes de lumière aux rayons si douteux,
Qu'un ver luisant, caché dans l'herbe de nos routes,
Jette assez de lueur pour les éclipser toutes.
La lentille[4], abordant ces archipels lointains,
Résout leur blancheur vague en mille astres distincts,
Puis entrevoit encore, ascension sans borne!
D'autres fourmillements dans l'immensité morne.

1. *Cratères*. Entendez : étendent au loin leurs masses incandescentes et d'où des feux s'échappent, semblables par là à des cratères de volcans.

2. *Mon* est ici d'une grande force. Entendez : le télescope, dont je suis l'inventeur.

3. *Des nuages laiteux* Il s'agit, dans ce vers et dans les cinq suivants, de la Voie Lactée, blancheur irrégulière qui entoure le ciel en forme de ceinture, et qui, observée au télescope, se résout presque partout en un nombre infini de petites étoiles. On sait qu'on appelle *nébuleuses* les étoiles dont l'éclat est très faible : de là cette expression de *nuages laiteux*.

4. *Lentille*, verre du télescope, taillé en forme de lentille.

Et quand, le télescope étant vaincu, mon œil
Du vide et de la nuit croit atteindre le seuil,
Au regard impuissant succède la pensée,
Qui, d'espace en espace éperdument lancée,
Ne cesse de sonder l'infini lumineux
Que prise, en le sondant, d'effroi vertigineux.
Et partout l'action, le mouvement et l'âme !
Partout, roulant autour de leurs centres en flamme,
Des globes habités[1], dont les hôtes pensants
Vivent comme je vis, sentent ce que je sens,
Les uns plus abaissés, et les autres peut-être
Plus élevés que nous sur les degrés de l'être !
Que c'est grand ! que c'est beau ! Dans quel culte profond
L'esprit, plein de stupeur, s'abîme et se confond !
Inépuisable Auteur, que ta toute-puissance
S'y montre dans sa gloire et sa magnificence !
Que la vie épanchée à flots dans l'infini,
Proclame vastement[2] ton nom partout béni !
Allez, persécuteurs ! lancez vos anathèmes !
Je suis religieux beaucoup plus que vous-mêmes.
Dieu, que vous invoquez, mieux que vous je le sers :
Ce petit tas de boue est pour vous l'univers ;
Pour moi sur tous les points l'œuvre divine éclate ;
Vous la rétrécissez, et moi, je la dilate ;
Comme on mettait des rois au char triomphateur,
Je mets des univers aux pieds du Créateur.
— Science, amour du vrai, flamme pure et sacrée,
Sublime passion par Dieu même inspirée,
Contre tous les périls arme-moi, soutiens-moi ;
Élève ma constance au niveau de ma foi !
Et puisse le bûcher expier mon génie

1. *Habités.* C'est un point que la science n'a pas établi. Mais l'enthousiasme dont est saisi Galilée explique qu'il parle de ses hypothèses avec la même assurance que de ses découvertes.

2. *Vastement.* Cet adverbe ne figurait pas au Dictionnaire de l'Académie avant 1878, et Littré ne cite qu'une seule phrase où il soit employé : elle est tirée de Saint-Simon.

Avant que ton amant, Vérité, te renie !
En étouffant ma voix, on n'étouffera pas
Mon vif enseignement, grandi par mon trépas ;
Il vole, il est dans l'air, conquérant invisible ;
Il est dans les esprits, ce temple inaccessible ;
La lumière a pour tous jailli de mon cerveau ;
Vous n'arrêterez plus, tyrans, ce jour nouveau.
Je lègue à l'avenir mon âme tout entière,
Et fais l'humanité de mon œuvre héritière !

(*Galilée*, acte II, sc. I.)

LA VRAIE VERTU

Tu fis bien[1] de payer les dettes paternelles ;
Mais c'était obéir aux règles éternelles :
Tu serais méprisable ayant autrement fait ;
Puis, du premier instinct c'était le prompt effet ;
Un sacrifice fier charme une âme hautaine ;
La gloire en est présente, et la douleur lointaine.
Je ne méconnais point un acte noble en soi ;
Tu fis bien ; mais beaucoup auraient fait comme toi.
La vertu qui n'est pas d'un facile exercice,
C'est la persévérance après le sacrifice ;
C'est, quand le premier feu s'est lentement éteint,
La résolution qui survit à l'instinct,
Et seule devant soi, paisible, refroidie,
Par un monde oublieux n'étant point applaudie,
A travers les besoins, l'injure et le dégoût,
Modeste et ferme, suit son chemin jusqu'au bout.

(*L'Honneur et l'Argent*, acte IV, sc. VI.)

1. *Tu fis bien.* Rodolphe s'adresse à son ami Georges, qui a sacrifié sa fortune pour payer les dettes de son père mort, mais qui, trouvant le monde dur à la pauvreté, semble se repentir maintenant de sa généreuse résolution.

LECONTE DE LISLE.

(1818-1894)

Né en 1818 à Saint-Paul (île de la Réunion), mort en 1894, Leconte de Lisle, outre des traductions d'Homère, d'Hésiode, de Théocrite, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, d'Horace, dans lesquelles, en dépit de quelques inexactitudes de détail, le lecteur retrouve non seulement les idées, mais l'exacte physionomie de l'original, et sans parler des œuvres poétiques de ses dernières années, réunies après sa mort, a laissé trois séries de poèmes, les *Poèmes antiques* (1853), les *Poèmes barbares* (1862), les *Poèmes tragiques* (1883). Ces poèmes, héroïques, philosophiques ou descriptifs, sont tous également remarquables par la perfection de la forme. Jamais poète n'a mieux connu les ressources de notre vocabulaire et de notre versification, et n'a plus savamment fait servir les sons et les rythmes à l'expression des sentiments et à la peinture des objets. Plein de respect et d'admiration pour la souveraine et impassible beauté de l'art grec, il laisse à d'autres poètes le souci de pénétrer curieusement dans les replis de l'âme humaine et d'exhaler dans leurs vers le secret de leurs propres souffrances, ou le plaisir de se chercher et de se retrouver eux-mêmes dans les aspects divers de la nature; lui, ne contemple la nature que pour la traduire sans l'interpréter. Mais cette insouciance dédaigneuse de tout sentiment et de toute passion, cette impassibilité n'est qu'apparente : elle recouvre ou plutôt elle décèle la plus désolante des philosophies : sur la terre le mal, dans le cœur de l'homme le désir insatiable du bonheur et du bien, désir illusoire que la mort vient anéantir avec l'homme lui-même, et non réaliser : c'est le résumé des croyances du poète; et voici les deux joies, deux sombres joies, qui lui tiennent lieu de consolation : la certitude d'obtenir à son tour la paix du néant, et, jusque-là, l'orgueil d'une pensée sûre d'elle-même et fière d'avoir triomphé, même au prix du bonheur sacrifié, des croyances et des préjugés dont elle repousse le joug et méprise les séductions. Doctrines certes hautaines et désespérantes, mais qui ont plus d'une fois inspiré de grands poètes : quelques-unes des plus belles pièces de Leconte de Lisle en sont tout imprégnées ou même les glorifient. — Leconte de Lisle fut admis à l'Académie en remplacement de Victor Hugo, qui semblait lui-même l'avoir

désigné pour son successeur (1886), et il y a été remplacé à son tour par son disciple le plus cher, M. de Hérédia[1].

LES ÉLÉPHANTS

Le sable rouge est comme une mer sans limite,
Et qui flambe, muette, affaissée en son lit.
Une ondulation immobile remplit
L'horizon aux vapeurs de cuivre où l'homme habite.

Nulle vie et nul bruit. Tous les lions repus
Dorment au fond de l'antre éloigné de cent lieues,
Et la girafe boit dans les fontaines bleues,
Là-bas, sous les dattiers des panthères connus.

Pas un oiseau ne passe en fouettant de son aile
L'air épais, où circule un immense soleil.
Parfois quelque boa, chauffé dans son sommeil,
Fait onduler son dos dont l'écaille étincelle.

Tel l'espace enflammé brûle sous les cieux clairs ;
Mais, tandis que tout dort aux mornes solitudes,
Les éléphants rugueux, voyageurs lents et rudes,
Vont au pays natal à travers les déserts.

D'un point de l'horizon, comme des masses brunes,
Ils viennent, soulevant la poussière, et l'on voit,
Pour ne point dévier du chemin le plus droit,
Sous leur pied large et sûr crouler au loin les dunes.

Celui qui tient la tête est un vieux chef. Son corps
Est gercé comme un tronc que le temps ronge et mine.
Sa tête est comme un roc, et l'arc de son échine
Se voûte puissamment à ses moindres efforts.

1. Œuvres publiées par Lemerre, éditeur.

Sans ralentir jamais et sans hâter sa marche,
Il guide au but certain ses compagnons poudreux;
Et, creusant par derrière un sillon sablonneux,
Les pèlerins massifs suivent leur patriarche.

L'oreille en éventail, la trompe entre les dents,
Ils cheminent, l'œil clos. Leur ventre bat et fume,
Et leur sueur dans l'air embrasé monte en brume,
Et bourdonnent autour mille insectes ardents.

Mais qu'importent la soif et la mouche vorace,
Et le soleil cuisant leur dos noir et plissé?
Ils rêvent en marchant du pays délaissé,
Des forêts de figuiers où s'abrita leur race.

Ils reverront le fleuve échappé des grands monts,
Où nage en mugissant l'hippopotame énorme;
Où, blanchis par la lune et projetant leur forme,
Ils descendaient pour boire en écrasant les joncs.

Aussi, pleins de courage et de lenteur, ils passent
Comme une ligne noire, au sable illimité;
Et le désert reprend son immobilité
Quand les lourds voyageurs à l'horizon s'effacent.

(*Poèmes barbares.*)

LE SOMMEIL DU CONDOR

Par delà l'escalier des roides Cordillères,
Par delà les brouillards hantés des aigles noirs,
Plus haut que les sommets creusés en entonnoirs
Où bout le flux sanglant des laves familières,
L'envergure[1] pendante et rouge par endroits,

1. *Envergure*, proprement la largeur des voiles d'un vaisseau déployées et attachées aux vergues; puis largeur des ailes d'un oiseau déployées.

Le vaste oiseau, tout plein d'une morne indolence,
Regarde l'Amérique et l'espace en silence,
Et le sombre soleil qui meurt dans ses yeux froids.
La nuit roule de l'Est, où les pampas[1] sauvages
Sous les monts étagés s'élargissent sans fin :
Elle endort le Chili, les villes, les rivages,
Et la mer Pacifique et l'horizon divin ;
Du continent muet elle s'est emparée :
Des sables aux coteaux, des gorges aux versants,
De cime en cime, elle enfle, en tourbillons croissants,
Le lourd débordement de sa haute marée.
Lui, comme un spectre, seul, au front du pic altier,
Baigné d'une lueur qui saigne sur la neige,
Il attend cette mer sinistre qui l'assiège :
Elle arrive, déferle et le couvre en entier.
Dans l'abîme sans fond la croix australe[2] allume,
Sur les côtes du ciel, son phare constellé.
Il râle de plaisir, il agite sa plume,
Il érige son cou musculeux et pelé,
Il s'enlève en fouettant l'âpre neige des Andes,
Dans un cri rauque il monte où n'atteint pas le vent,
Et, loin du globe noir, loin de l'astre vivant,
Il dort dans l'air glacé, les ailes toutes grandes.

(*Poèmes barbares.*)

MIDI

Midi, roi des étés, épandu sur la plaine,
Tombe en nappes d'argent des hauteurs du ciel bleu,
Tout se tait. L'air flamboie et brûle sans haleine;
La terre est assoupie en sa robe de feu.

1. *Pampas*. On désigne sous ce nom les vastes plaines de l'Amérique du Sud qui s'étendent entre le Rio de la Plata et la chaîne des Andes.
2. *Croix australe* . la Croix du Sud, constellation de l'hémisphère austral qui a la forme d'une croix.

L'étendue est immense, et les champs n'ont point d'ombre,
Et la source est tarie où buvaient les troupeaux;
La lointaine forêt, dont la lisière est sombre,
Dort là-bas, immobile, en un pesant repos.

Seuls, les grands blés mûris, tels qu'une mer dorée,
Se déroulent au loin, dédaigneux du sommeil;
Pacifiques enfants de la terre sacrée,
Ils épuisent sans peur la coupe du soleil.

Parfois, comme un soupir de leur âme brûlante,
Du sein des épis lourds qui murmurent entre eux,
Une ondulation majestueuse et lente
S'éveille, et va mourir à l'horizon poudreux.

Non loin, quelques bœufs blancs, couchés parmi les herbes,
Bavent avec lenteur sur leurs fanons épais,
Et suivent de leurs yeux languissants et superbes
Le songe intérieur qu'ils n'achèvent jamais.

Homme, si, le cœur plein de joie ou d'amertume,
Tu passais vers midi dans les champs radieux,
Fuis! La nature est vide et le soleil consume :
Rien n'est vivant ici, rien n'est triste ou joyeux.

Mais si, désabusé des larmes et du rire,
Altéré de l'oubli de ce monde agité,
Tu veux, ne sachant plus pardonner ou maudire,
Goûter une suprême et morne volupté,

Viens! Le soleil te parle en paroles sublimes;
Dans sa flamme implacable absorbe-toi sans fin;
Et retourne à pas lents vers les cités infimes,
Le cœur trempé sept fois dans le néant divin.

(*Poèmes antiques : Poésies diverses.*

NIOBÉ [1]

L'Aède [2] est tourmenté d'une ardente pensée :
Pâle, les yeux hagards, la tête hérissée,
Depuis que sans retour, ô fière Niobé,
Le blasphème divin de ta lèvre est tombé,
Comme la Pythonisse [3] errante dans le temple,
Il sent venir les Dieux, et son œil les contemple,
Et sa voix les annonce, et ses bras étendus
Semblent guider leurs coups sur nos fronts suspendus!
La voûte du palais flamboie et se disperse
Comme la foudre fait du ciel noir qu'elle perce....
Les lambris de métal tombent étincelants
Sur les mets renversés et les hôtes tremblants....
Chacun fuit au hasard, et la foule mouvante
Se heurte avec des cris de suprême épouvante.
Un Immortel, un Dieu [4], l'œil sombre, l'arc en main,
Sur les murs vacillants pose un pied surhumain;
Et la mâle Artémis [5], ardente à la vengeance,
Au fraternel Archer sourit d'intelligence.
L'arc du Dieu retentit sous le trait assassin,
Il vole, et de Tantale [6] il va percer le sein.

1. Niobé, fille de Tantale, épouse d'Amphion, roi de Thèbes, fière de ses six fils et de ses six filles, brava, dit la Fable, Latone, mère d'Apollon et de Diane : ces deux divinités vengèrent leur mère en perçant de leurs flèches tous les enfants de Niobé l'un après l'autre. Accablée de douleur, elle fut changée en un rocher, duquel s'échappe une source née de ses larmes.

2. C'est au milieu d'une fête ; l'Aède (le chanteur, le poète, ἀοιδός), devant Amphion, Niobé et leurs enfants, a chanté la puissance des dieux ; mais Niobé lui a imposé silence et s'est levée à son tour pour lancer à ces mêmes dieux un insultant défi.

3. *Pythonisse* ou *Pythie*, prêtresse de la ville de Delphes (ville nommée aussi Pytho, du nom du serpent Python qu'y tua Apollon), à qui Apollon inspirait, avec une sainte ivresse, la connaissance de l'avenir.

4. *Un Dieu* Apollon, ou plutôt, comme dit Leconte de Lisle, qui aime à garder aux noms propres leur physionomie originale, Apollôn.

5. *Artemis*, nom grec de la déesse que nous désignons par le nom romain de Diane.

6. *Tantale*, un des fils de Niobé. Les noms propres qui viennent ensuite sont ceux des autres enfants de Niobé.

Comme un jeune arbrisseau dans sa saison première,
La flèche d'Apollôn t'arrache à la lumière :
Tu regardes ta mère, ô jeune infortuné,
Et tu meurs! — Mieux valait ne jamais être né!
Artémis tend son arc, et la flèche altérée
Boit le sang de Néère à la tête dorée.
Elle tombe et gémit. L'Archer au carquois d'or
Attache Illionée à son frère Agénor:
Le fer divin, guidé par une main trop sûre,
Les unit dans la mort par la même blessure.
Kallirhoé, tremblante et pâle de terreur,
Veut éviter des Dieux l'implacable fureur :
Elle fuit, et sa mère en son sein la protège;
Mais Artémis rougit son épaule de neige :
Jusques au cœur glacé le trait mortel l'atteint,
Et la vierge aux doux yeux dans un soupir s'éteint.
Sypyle a réuni tout son jeune courage :
Debout, et l'œil tranquille, il contemple l'orage;
L'arc sacré frappe en vain son front audacieux,
Le fier adolescent meurt sans baisser les yeux :
Du Dieu de Maionie[1] innocente victime,
Il révèle en mourant sa race magnanime.
Ismène et Kléodos, Phédime et Pélopis
Chancellent tour à tour, pareils à des épis
Que le gai moissonneur, l'âme de plaisir pleine,
Ainsi qu'un blond trésor amasse dans la plaine.
Ils sont tous là sanglants, vierges, jeunes guerriers,
La tête ceinte encor de myrte ou de lauriers.
Belles et beaux, couchés dans leur blanche khlamyde[2]
Que le sang par endroits teint de sa pourpre humide.
L'une garde en tombant le sourire amoureux
Dont ses lèvres brillaient en des jours plus heureux ;

1. *Maionie* (l'orthographe usuelle est *Méonie*), autre nom de la Lydie, pays consacré, suivant la fable, aux Muses et, par conséquent, au dieu qui mène leurs chœurs, Apollon.

2. *Khlamyde* (l'orthographe usuelle est *chlamyde*), manteau d'apparat chez les Grecs.

L'autre, calme, et dormant dans sa pose amollie,
Couvre de ses cheveux son jeune flanc qui plie....
Leurs frères, à leurs pieds, par la Moire[1] surpris,
Gisent amoncelés au milieu des débris.
Amphiôn, à l'aspect de sa famille éteinte,
Dans l'ardente douleur dont son âme est atteinte,
Ouvre son sein royal, et, sous un coup mortel,
Presse le front des siens de son front paternel.
Niobé les contemple, immobile et muette;
Et, de son désespoir comprimant la tempête,
Seule vivante au sein de ces morts qu'elle aimait,
Elle dresse ce front que nul coup ne soumet.

Comme un grand corps taillé par une main habile,
Le marbre te saisit d'une étreinte immobile :
Des pleurs marmoréens ruissellent de tes yeux;
La neige du Paros[2] ceint ton front soucieux
En flots pétrifiés ta chevelure épaisse
Arrête sur ton cou l'ombre de chaque tresse;
Et tes vagues regards où s'est éteint le jour,
Ton épaule superbe au sévère contour,
Tout est marbre ! la foudre a consumé ta robe,
Et plus rien désormais aux yeux ne te dérobe.

Que ta douleur est belle, ô marbre sans pareil!
Non, jamais corps divins dorés par le soleil,
Dans les cités d'Hellas jamais blanches statues
De grâce et de jeunesse et d'amour revêtues,
Du sculpteur inspiré songes harmonieux,
Muets à notre oreille et qui chantent aux yeux;
Jamais fronts doux et fiers où la joie étincelle,
N'ont valu ce regard et ce col qui chancelle,

1. Les *Moires* sont les déesses infernales de la mythologie grecque, que les Romains ont identifiées avec les Parques, vieilles divinités du Latium.
2. *La neige du Paros*, la blancheur du marbre de Paros. Paros, célèbre en effet dans l'antiquité par son marbre blanc, est une île de l'Archipel, appelée aujourd'hui *Paro*.

Ces bras majestueux dans leur geste brisés,
Ces flancs si pleins de vie et d'efforts épuisés,
Ce corps où la beauté, cette flamme éternelle,
Triomphe de la mort et resplendit en elle[1] !
On dirait à te voir, ô marbre désolé,
Que du ciseau sculpteur des larmes ont coulé.
Tu vis, tu vis encor ! Sous ta robe insensible
Ton cœur est dévoré d'un songe indestructible.
Tu vois de tes grands yeux, vides comme la nuit,
Tes enfants bien-aimés que la haine poursuit.
O pâle Tantalide, ô mère de détresse,
Leur regard défaillant t'appelle et te caresse....
Ils meurent tour à tour, et, renaissant plus beaux
Pour disparaître encor dans leurs sanglants tombeaux,
Ils lacèrent ton cœur mieux que les Euménides[2]
Ne flagellent les Morts aux demeures livides !
Oh ! qui soulèvera le fardeau de tes jours ?
Niobé, Niobé ! souffriras-tu toujours[3] ?

(*Poèmes antiques.*)

1 On voit que l'auteur use de son droit légitime de poète pour modifier légèrement la légende : suivant la Fable, Niobé fut métamorphosée en rocher ; mais c'est moins ce rocher sans doute que le poète a en présent à l'esprit en écrivant ces beaux vers que le célèbre groupe de Niobé, qui est conservé au musée de Florence. Ce groupe, l'un des chefs-d'œuvre de la statuaire antique, est peut-être l'œuvre de l'illustre Praxitèle (vers 360 — vers 280 av. J.-C.), qui avait en effet sculpté une Niobé, à laquelle un poète faisait dire : « J'étais vivante : les dieux m'ont faite pierre ; j'étais pierre : Praxitèle a refait de moi un être vivant ».

2. *Euménides* (littéralement les *Bienveillantes*), nom donné, par une pieuse adulation, aux déesses infernales, appelées *Erinyes* chez les Grecs et *Furies* chez les Romains.

3. Nous avons déjà fait connaître sommairement les théories philosophiques de Leconte de Lisle (voir la notice). Notons seulement ici l'expression passionnée de sa pitié admirative pour Niobé, la contemptrice des dieux, dans laquelle il semble personnifier le génie de l'homme lui-même, refusant de s'avouer vaincu sous les coups répétés de la fatalité qui l'accable et ruine sans cesse ses hardies créations, et aspirant enfin à la mort libératrice, à la paix du néant.

LOUIS BOUILHET

(1822-1869)

Né en 1822 à Cany (Seine-Inférieure), mort en 1869, Louis Bouilhet, après avoir commencé l'étude de la médecine, se livra bientôt tout entier à son goût pour la poésie. En 1856, il publia avec succès une assez longue composition en vers, *Melænis*, conte romain. Sans parler de plusieurs œuvres dramatiques, dont une seule réussit, la *Conjuration d'Amboise* (1866), nous avons encore de Louis Bouilhet deux recueils, *Festons et Astragales* (1859), *Dernières Chansons*. C'est dans le premier que se trouve la pièce la plus étendue qu'il ait composée avec *Melænis*, *les Fossiles*, tableau sévère dans lequel il essaie de retracer l'histoire du monde et de prévoir son avenir. Ami intime de Gustave Flaubert[1], Louis Bouilhet a poussé comme lui jusqu'au scrupule le souci de la forme; ses vers manquent pourtant trop souvent d'éclat; et s'il a le mérite d'avoir le premier essayé de donner un assez long exemplaire du poème scientifique tel qu'un homme de notre temps peut le concevoir, sa pensée n'a pas la force et l'originalité dont d'autres ont su faire preuve depuis dans des compositions du même genre[2].

BERCEAU

Lacte ferino

A l'ombre d'un figuier superbe,
Près d'un fleuve aux bords inconnus,
Deux enfants sont couchés dans l'herbe,
Frais, souriants, et demi-nus;

Le grand ciel bleu les environne,
Un dernier rayon du soleil
Semble poser une couronne
Sur leurs fronts joints par le sommeil;

1. Sur Flaubert, voir page 615.
2. Œuvres publiées chez Lemerre, éditeur.

Et la brise qui vient des ondes,
Parfumée aux fleurs des roseaux,
Baise, en passant, leurs têtes blondes
Que touche l'aile des oiseaux !

Ils se réveillent... ô mystère !...
Du fond des antres sans chemins
Une louve, rasant la terre,
Vient lécher leurs petites mains.

Et tous deux, sous la bête énorme,
Les doigts crispés au poil tordu.
Tètent sans peur le pis difforme
Que les louveteaux ont mordu.

Courbe, ô figuier, ta large voûte
Sur ce grand berceau des déserts ;
Leur cri faible qu'un monstre écoute
Promet César à l'univers !

Fleuve obscur dont l'eau solitaire
Doit s'enorgueillir tant de fois,
Tibre, où boira toute la terre,
Viens jouer aux pieds de tes rois !

Et toi, par la forêt profonde,
Sous la lune au fauve reflet,
Hurle, ô louve, on noirait un monde
Dans chaque goutte de ton lait !

Ton museau pointu qui grommelle
Domine les peuples tremblants,
Rome tressaille à ta mamelle,
L'avenir vagit sous tes flancs !

(*Festons et Astragales.*)

RENAISSANCE

Toute forme s'en va, rien ne périt, les choses
Sont comme un sable mou, sous le reflux des causes.
La matière mobile, en proie au changement,
Dans l'espace infini flotte éternellement.
La mort est un sommeil, où, par des lois profondes,
L'être jaillit plus beau du fumier des vieux mondes.
Tout monte ainsi, tout marche au but mystérieux,
Et ce néant d'un jour, qui s'étale à nos yeux,
N'est que la chrysalide, aux invisibles trames,
D'où sortiront demain les ailes et les âmes.

(*Festons et astragales : les Fossiles.*)

L'HÉRITIER DE YANG-TI[1]

La révolte, de sang et de larmes suivie,
A brisé du talon le pouvoir qu'on envie,
Et Yang-Ti, fils du Ciel, en cette nuit d'horreur,
Gît aux pieds de son trône, un couteau dans le cœur.

Son héritier qu'attend une même agonie,
Prend un flacon fatal dont nul ne se méfie,
Le vide, et dit, tourné vers le dieu Fô[2] : « Seigneur!

Fais que dans les hasards d'une seconde vie,
Je ne renaisse pas au corps d'un empereur ! »

(*Dernières chansons*, XLVI.)

1. *Yang-Ti*, empereur usurpateur chinois du VII^e^ siècle après Jésus-Christ, qui périt lui-même victime d'une révolution.
2. *Fô*, nom chinois du Bouddha hindou.

THÉODORE DE BANVILLE

(1823-1891)

Né à Moulins en 1823, mort en 1891, Théodore de Banville, qui publia dès 1841 son premier recueil de vers, *les Cariatides*, en a depuis donné un grand nombre d'autres, *les Stalactites* (1846), les *Odelettes* (1856), les *Odes Funambulesques* (1857), les *Exilés* (1866), les *Idylles prussiennes* (1871), etc., en même temps qu'il faisait représenter de poétiques comédies, *le Beau Léandre* (1851), *Gringoire*, en prose (1866), *Déidamie* (1876), *Socrate et sa femme* (1886), *le Baiser* (1888). Parmi tant d'œuvres, il n'en est guère où l'on trouve, ainsi que chez plusieurs autres poètes de notre temps, l'expression passionnée d'une philosophie originale ou de sentiments personnels et profonds. Presque toutes les poésies et les comédies de Théodore de Banville sont comme autant de motifs où se joue la fantaisie d'un écrivain que nul ne surpasse dans l'art d'agencer les rythmes et les rimes. Il a curieusement renouvelé plusieurs des formes usitées par nos anciens poètes, et il se complaît, parfois jusqu'à l'excès, dans la recherche de la rime imprévue et riche. Ce scrupuleux ouvrier, cet artiste joyeusement amoureux de son art, en a d'ailleurs donné la théorie dans un intéressant *Traité de Poésie française* (1872).

LE GÉNIE D'ATHÈNES

SOCRATE, DRACÈS, ANTISTHÈNES, PRAXIAS, EUPOLIS,
CITOYENS ET FEMMES D'ATHÈNES

SOCRATE.

Ne demandais-tu pas, tout à l'heure, Antisthènes,
Si nous devons porter, vivants, le deuil d'Athènes[1] ?

ANTISTHÈNES[2].

Que faut-il faire ? Par un élan de lion,

1. *Le deuil d'Athènes.* La scène se passe en 429. La guerre du Péloponnèse dure depuis deux ans; la peste vient de désoler Athènes.

2. *Antisthènes.* Les propos que le poète prête ici au personnage qu'il

En vain nous avons pris Égine et Solion[1], —

EUPOLIS[2].

Ravagé l'Argolide[3], —

DRACÈS.

Et pour la cause sainte
Chassé les ennemis dans les eaux de Zacinthe.

EUPOLIS.

Nous avons eu la guerre hier et nous l'aurons
Demain!

ANTISTHÈNES.

Vainqueurs, portant des lauriers sur nos fronts,
Archidamos[4] nous prit dans ses serres hautaines, —

DRACÈS.

Et nous avons pu voir la peste dans Athènes!

ANTISTHÈNES.

Donc, le temps est venu d'être austères.

EUPOLIS.

Laissons
A d'autres plus heureux les festins, —

DRACÈS.

Les chansons, —

ANTISTHÈNES.

Les joyaux d'or, —

appelle de ce nom conviennent assez bien au rigide philosophe Antisthènes, qui, après avoir été le disciple de Socrate, devint lui-même le chef de l'école cynique. Toutefois Antisthènes naquit seulement vers 424.

1. *Solion*, place du Péloponnèse, appartenant aux Corinthiens, avait été prise la première année de la guerre; d'autre part les Athéniens avaient expulsé les Éginètes de leur île, où ils avaient ensuite envoyé une colonie (Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, II, XXVII et XXX).

2. *Eupolis*, célèbre poète comique; *Dracès*, personnage imaginaire.

3. *L'Argolide*, alliée des Athéniens, n'a point été ravagée par eux. Mais en 430 ils durent reconquérir sur les Ambraciotes Argos Amphilochique en Acarnanie. L'expédition de Zacinthe, dont il est question au vers suivant, est de la même année.

4. *Archidamos*, roi de Sparte, quoique battu devant Œnoé, petite place forte située sur les confins de la Béotie et de l'Attique, n'en avait pas moins envahi ce dernier pays 452).

EUPOLIS.

Les arts qui firent notre gloire, —

DRACÈS.

Et l'orgueil de tailler des figures d'ivoire.

ANTISTHÈNES.

Et la Lyre !

SOCRATE, avec ironie.

C'est là votre sagesse !

A Praxias.

Et toi,

Praxias[1], que dis-tu?

PRAXIAS.

Je dis que notre loi,
C'est d'être des héros ivres de poésie :
Donc, ne renversons pas le vase d'ambroisie
Où s'abreuve le pur génie athénien !
Guerriers, songeons à l'art aussi.

SOCRATE.

Tu parles bien,
Statuaire ! car Sparte à la rude mamelle
Rirait de nous, amis, si nous faisions comme elle;
Si vous, Athéniens, l'élégance, l'esprit,
Le bon sens ironique et la grâce qui rit,
Poètes et sculpteurs, maîtres en toutes choses,
Vous dont le chant ailé court dans les lauriers-roses,
Vous lui donniez un jour le plaisir de vous voir
Sous des habits grossiers mangeant le brouet noir !
Quel que soit notre sort, victoires ou défaites,
Imposons-lui nos chants, nos modes et nos fêtes;
Toi, Praxias, tes Dieux à la blancheur de lis,
Et toi, ta comédie au beau rire, Eupolis,
Et vous, votre parure et vos robes, ô femmes !
Car, puisque par ses dons toujours nous triomphâmes,

1. *Praxias*, sculpteur, personnage imaginaire

N'empêchons pas chez nous la Grâce de fleurir.
Rions, et soyons ceux qui veulent bien mourir.
Soyons Athéniens! Si quelqu'un examine
Les enfants des héros qui firent Salamine,
Qu'il reconnaisse en nous ces hommes surhumains!
Lorsque l'invasion marchait dans nos chemins,
Affreuse, et que les Dieux eux-mêmes étaient tristes,
Qui sut le mieux mourir parmi nous? Les artistes.
Et plus d'un tomba, jeune et l'œil étincelant[1]
Dont une Muse avait baisé le front sanglant!
Alors que Xercès, fou de sa gloire emphatique,
Jetait des millions de guerriers sur l'Attique,
Quand l'Asie en fureur inondait tous nos champs,
Le peintre, le sculpteur, le poète aux doux chants
O Pallas! ont bien su combattre pour ta ville;
Et ce fut un soldat fidèle, cet Eschyle
Dont la tombe ne dit qu'un mot, selon ses vœux,
C'est qu'il fut bien connu du Mède aux longs cheveux[2].
Ah! quand nous marcherons dans les noires mêlées,
Songeons dans notre esprit aux divins propylées[3],
Et représentons-nous les temples radieux
Où Phidias[4], brillant de gloire, a mis les Dieux.
Oui, pour que la victoire, amis, nous soit aisée,
Il faut, cela convient aux enfants de Thésée,
Faire à l'heure présente ainsi qu'auparavant.
Car Sophocle est vivant! Euripide est vivant!
Et déjà le laurier d'Eschyle orne leurs têtes.
Allons donc au théâtre apprendre des poètes

1. *Jeune et l'œil étincelant.* Socrate parle d'Athènes, mais c'est à la France que songe le poète. Rappelons seulement ici le souvenir du grand peintre Henri Regnault tué à 28 ans au combat de Buzenval (19 janvier 1871).

2. Ce vers traduit exactement le dernier des quatre vers de l'épitaphe d'Eschyle qui nous a été conservée par un ancien biographe et qui en effet ne fait pas mention de sa gloire poétique.

3. *Propylées*, vestibule d'entrée de la partie supérieure de l'Acropole, construit par Mnésiclès (437-432).

4. *Phidras*. Il était mort en 431. On voyait de lui, sur l'Acropole, la statue de Minerve du Parthénon et la statue colossale de Minerve Promachos.

Comment dans un pays grandi par les revers
Les belles actions renaissent des beaux vers.
Soyons tels que le jour où le trépas rapide
Viendra prendre Alcamène[1] ou le jeune Euripide,
On ait assez parlé de ce grand citoyen
En écrivant de lui : C'est un Athénien.
Les Dieux, dont la colère agite ma parole,
Nous regardent, baignés d'azur, sur l'Acropole :
A l'œuvre donc, vous tous, pinceau, lyre, ciseau,
Et toi qui fais le fil pourpré, savant fuseau!
Semons le blé, faisons grandir la fleur et l'arbre,
Chantons les demi-dieux géants, taillons le marbre,
Et gardons la pensée austère de nos morts.
Car, étant les plus grands, nous serons les plus forts,
Et nous ferons ainsi des conquêtes certaines.

TOUS.

Il a raison, Vive Socrate!

SOCRATE.

Vive Athènes!

(*Socrate et sa femme*[2], sc. III.)

NOUS N'IRONS PLUS AU BOIS

Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés.
Les Amours des bassins, les Naïades en groupe
Voient reluire au soleil en cristaux découpés
Les flots silencieux qui coulaient de leur coupe.
Les lauriers sont coupés, et le cerf aux abois
Tressaille au son du cor; nous n'irons plus aux bois.
Où des enfants joueurs riait la folle troupe
Parmi les lis d'argent aux pleurs du ciel trempés,
Voici l'herbe qu'on fauche et les lauriers qu'on coupe.
Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés.

(*Les Stalactites*[3].)

1. *Alcamène*, de Lemnos, le meilleur élève de Phidias.
2. Calmann-Lévy, éditeur.
3. Fasquelle, éditeur.

EUGÈNE MANUEL

(1823-1901)

Né à Paris en 1823, mort en 1901, Eugène Manuel, professeur, puis inspecteur général de l'Université, a publié, outre deux drames en un acte et en vers, *les Ouvriers* (1870), dont le succès fut éclatant, et *l'Absent* (1873), quatre recueils de poésies, *Pages intimes* (1866), *Poèmes populaires* (1871), *Pendant la guerre* (1872), *En voyage* (1882). Le dernier est composé de pièces de genres et de sujets très variés. Mais le titre des trois autres fait bien connaître les sentiments qui animent presque toutes les œuvres du poète : l'amour de la famille, l'amour des humbles, l'amour de la patrie. Il est le premier qui ait su découvrir la poésie des plus ordinaires incidents de la vie privée, surtout de la vie des gens du peuple, et se soit attaché à exprimer dans leur simplicité les sentiments plus souvent hélas! douloureux qu'agréables qu'ils font naître dans le cœur de chacun de nous. Quand les malheurs de la guerre de 1870-1871 fondirent sur la patrie et que, par un mouvement unanime et qui mérite d'être remarqué, tous les poètes, dans quelque genre qu'ils se fussent jusque-là illustrés, voulurent ne consacrer les forces de leur talent qu'à exalter le courage de la France ou à la consoler de ses blessures, nul ne fit applaudir plus de pièces héroïques ou gracieuses et touchantes : *les Pigeons de la République*, *Pour les blessés*, *la Visite au fort*, sont restés aussi populaires que *la Chanteuse*, *la Robe* ou *le Rosier*, ces récits poétiques composés comme de petits drames. — Les sujets qu'Eugène Manuel a traités de préférence demandent surtout, dans l'expression, de la précision et de la délicatesse : mais l'ampleur même ne fait pas défaut dans quelques pièces d'un caractère plus philosophique. La versification est, comme le style, dans toutes ces œuvres, exempte d'affectation et de négligence [1].

HISTOIRE D'UNE ÂME

Dans la foule, secrètement,
Dieu parfois prend une âme neuve,

1. Œuvres publiées chez Calmann Lévy, éditeur.

Qu'il veut amener lentement
Jusqu'à lui, d'épreuve en épreuve.

Il la choisit pour sa bonté,
Et lui donne encore en partage
La tendresse avec la fierté,
Pour qu'elle saigne davantage.

Il la fait pauvre, sans soutien,
Dans les rangs obscurs retenue,
Cherchant le vrai, voulant le bien,
Pure toujours, — et méconnue.

Il fait plier sous les douleurs
Le faible corps qui l'emprisonne;
Il la nourrit avec des pleurs
Que nulle autre âme ne soupçonne;

Il lui suscite chaque jour,
Pour l'éprouver, une autre peine :
Il la fait souffrir par l'amour,
Par l'injustice et par la haine.

Jamais sa rigueur ne s'endort :
L'âme attend la paix? il la trouble;
Elle lutte? il frappe plus fort;
Elle se résigne? il redouble.

Il la blesse d'un coup certain
Dans chacun des êtres qu'elle aime,
Et fait de son cruel destin
Un mélancolique problème!

A la rude loi du travail
Il la condamne, ainsi frappée;
Il la durcit comme un émail,
Il la trempe comme une épée.

Juge inflexible, il veut savoir
Si, jusqu'au bout, malgré l'orage,
Elle accomplira son devoir
Sans démentir ce long courage.

Et s'il la voit, au dernier jour,
Sans que sa fermeté réclame,
Il lui sourit avec amour :
C'est ainsi que Dieu forge une âme!

(*Pages intimes*, XLIX.)

LA LETTRE

La lettre qui m'arrive est de noir entourée!
Elle annonce la mort, et j'hésite à l'ouvrir.
Mon âme n'est jamais tranquille et rassurée
A cette voix qui dit : « Quelqu'un vient de mourir! »

Ami, vieillard, enfant, fille ou femme adorée,
Quel est le corps glacé qu'un marbre va couvrir?
Sous quel toit la douleur est-elle encore entrée?
Qui va porter le deuil, et quels cœurs vont souffrir?

Je devrais le savoir! mais l'heure est trop remplie.
De délais en délais, l'âme en soi se replie :
On remettait hier, on oublie aujourd'hui!

A l'ami de vingt ans on ajourne un sourire,
Et la lettre de mort un matin vient vous dire :
« Vous ne le verrez plus jamais!.... Priez pour lui![1] »

(*Pages intimes*, XXIV.)

1. On sait quelle estime les poètes du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle ont faite du sonnet, le plus beau de nos poèmes à forme fixe. Ceux du XVIII^e^ siècle l'ont dédaigné; ceux du XIX^e^ l'ont remis en honneur. On n'en cite, il est vrai, qu'un seul de Victor Hugo et aucun de Lamartine; mais la plupart des autres poètes de ce temps ont écrit des sonnets. Autran (1813-1877), Joséphin Soulary (1815-1891) en ont composé de longs recueils; et c'est

LA VISITE AU FORT

DÉCEMBRE 1870[1]

Avec son grand panier qui lui battait la hanche,
La bonne femme allait au fort chaque dimanche,
Et cheminait alerte à travers le faubourg :
Car jamais une mère a-t-elle trouvé lourd,
Fût-elle encor plus vieille et fût-elle moins forte,
Quand il est pour son fils, le fardeau qu'elle porte?
Que d'ingénus soucis pour l'enfant qu'elle aimait!
Que d'objets chaque fois l'humble osier renfermait,
Depuis les gros souliers faits pour braver la neige,
Jusqu'aux vivres que peut fournir la fin d'un siège!
Et lorsqu'elle voyait, de loin, les yeux ravis,
Son brave enfant debout contre le pont-levis,
Elle pressait le pas, lui faisant mille signes
Pour l'attirer dehors, en dépit des consignes.
Et des cris, des baisers, et des récits sans fin!

un sonnet, partout cité, qui fait vivre le souvenir du poète Félix Arvers (1806-1851); transcrivons-le à notre tour :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère :
Un amour éternel en un moment conçu;
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su

Hélas! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés, et pourtant solitaire;
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,
Elle ira son chemin, distraite, et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :
« Quelle est donc cette femme? » et ne comprendra pas

1. C'est du 30 novembre au 2 décembre 1870 qu'eut lieu la bataille de Champigny, à quatorze kilomètres sud-est de Paris : Paris était investi depuis le 19 septembre — Le *fort* dont il s'agit est le fort de Vincennes, à l'est de Paris. Le *faubourg* qui y conduit est le faubourg Saint-Antoine.

Et puis les questions : « As-tu froid ? as-tu faim ?
As-tu gardé pour toi, pour toi seul, en cachette,
Quand je veux te gâter, les douceurs que j'achète
J'entendais le canon des forts : s'est-on battu ?
Et les précautions que tu sais, les prends-tu ?
Quel rude hiver[1] ! as-tu bien chaud sous ta vareuse ?
En travaillant pour toi, je suis moins malheureuse ;
J'ajoute tous les jours quelque chose au panier ;
Je me dis : « C'est pour lui ! c'est pour mon prisonnier ! »
Et l'on a beau compter sept jours à la semaine,
Moi, je n'en connais qu'un, celui qui me ramène !
Elle continuait ainsi, l'interrogeant ;
Et le soldat d'hier jouait au vieux sergent :
« Tout va bien. L'on s'y fait. Tiens-toi tranquille. En somme,
Il faut beaucoup de plomb pour vous abattre un homme !
Il me semble que j'ai toujours fait ce métier,
Et l'on te le rendra vivant, ton héritier ! »

Ce jour-là, — l'on était en décembre, — la brume
Rendait le temps plus sombre encor que de coutume,
Et les chemins boueux qui s'en vont vers les forts
Étaient tristes comme est, l'hiver, le champ des morts !
Longeant les deux côtés des profondes ornières,
Des soldats en désordre, avec leurs cantinières,
Sordides, harassés, mornes, à moitié gris,
Et l'arme à volonté[2], retournaient dans Paris.
Un clairon sonnant faux, un fourgon d'ambulance
Lourdement cahoté, rompaient seuls le silence.
Les yeux vers le talus qui s'estompait là-bas,
La femme, sans rien voir ailleurs, hâtait le pas.
Aux approches du fort, où rentraient quelques troupes,
Un mouvement confus la surprit : dans des groupes,
Des soldats effarés, se plaignant sans raison,

1. L'hiver de 1870-1871 fut en effet d'une rigueur exceptionnelle. Au début du mois de décembre notamment la température descendit jusqu'à 18 degrés centigrades : des hommes moururent gelés sous la tente.

2. *L'arme à volonté* : chacun portant son fusil comme il voulait.

Semaient dans les cerveaux ces bruits de trahison,
Les seuls qui font chez nous accepter les défaites!
Sur la route passaient au trot des estafettes;
Et, près du pont-levis que nul ne franchissait,
Plongeant l'œil dans les cours, la foule se pressait,
Anxieuse, farouche, avide de nouvelles.
La pauvre femme, en proie à des transes mortelles,
Courait : un coup soudain venait de l'émouvoir;
Car il avait suffi d'un seul regard, pour voir
Que son fils n'était point à sa place ordinaire.
Elle se dirigea vers le factionnaire,
Brusque, poussant les gens, et n'ayant qu'un souci.
Il l'arrêta : « La mère, on n'entre pas ici. »

Cependant, autour d'elle on parlait à voix haute :
« On les a mitraillés, et ce n'est pas leur faute!
— De ceux qui sont sortis avant le point du jour,
On ne saura jamais combien sont de retour!
— Ces enfants, le canon n'en fait qu'une bouchée! »
Elle écoutait stupide et la langue séchée.
Puis, tout à coup : « Il faut que je passe!... — Non! non!
— Je veux... je viens pour voir mon fils. — Quel est son nom? »
Elle le dit tremblante, et prononçant à peine;
Ajouta qu'il était mobile de la Seine[1],
Dans telle compagnie et dans tel bataillon;
Du doigt elle indiquait de loin le pavillon
Qu'il occupait, citant jusqu'à des camarades
Qu'elle lui connaissait, par leurs noms et leurs grades.
Quand le planton revint, disant : « Il est absent! »
Elle redit ce mot avec un tel accent,
Que l'autre, un vieux marin qui n'avait pas l'air tendre,

1 *Mobile de la Seine*, soldat de la garde nationale mobile du département de la Seine. La garde nationale mobile, organisée par le maréchal Niel en 1868, était composée de jeunes gens qui n'avaient pas fait partie de l'armée active, mais qui pouvaient être, en cas de besoin, appelés sous les drapeaux. Les *mobiles* des divers départements ont pris part à un grand nombre de combats pendant la guerre de 1870-1871. Réorganisée en 1872, l'armée française ne comprend plus de garde nationale mobile.

Se sentit un frisson au cœur, rien qu'à l'entendre.
Elle voulut parler : les sons ne venaient point.
Ainsi qu'une idiote adossée à son coin,
Tout le jour on la vit debout près de la porte.
Ses yeux disaient : « J'attends qu'il revienne, ou qu'il sorte ! »
Rien, ni bruits du dehors, ni rumeurs dans les cours,
Ni la voix des clairons, ni celle des tambours,
Ni le flux et reflux des foules dispersées,
Ne la pouvaient tirer de ses vagues pensées.
La sentinelle vint tout à coup la troubler :
« Allons ! la mère, au large ! il faut vous en aller !
Vous n'avez rien à faire ici : c'est inutile !
Allons ! n'attendez pas qu'il pleuve un projectile !
— J'étais là pour mon fils. — Vous reviendrez demain. »
Elle prit son panier, et se mit en chemin.
« Absent ! » Elle n'osait sonder cette nouvelle.
Mille rêves confus dans sa faible cervelle
Passaient : l'espoir déçu, l'étonnement, l'effroi,
Même un regret naïf des présents sans emploi !
On devinait l'effort d'une secrète lutte :
Elle se retournait de minute en minute,
Pensant voir tout à coup la porte se rouvrir,
Et son fils, derrière elle, en grondant, accourir !
Lentement, elle fit deux cents pas sur la route,
Puis s'assit près du bord, prise d'un dernier doute :
Et l'âpre jour d'hiver était à son déclin,
Qu'on l'y voyait encore, avec son panier plein.

(*Pendant la guerre.*)

SULLY PRUDHOMME

(1839-1907)

Né à Paris en 1839, Sully Prudhomme donna son premier recueil, *Stances et Poèmes*, en 1865. Le public y admira, traduits dans une langue d'une rare précision, des sentiments d'une extrême délicatesse ou des pensées très élevées et très originales. La précision en effet, tel devait rester le premier mérite de ces poésies où le poète, avide de vérité, et tourmenté des grands problèmes que la philosophie contemporaine a posés, cherche à fixer l'expression passionnée des doctrines auxquelles il s'est attaché; même il semble qu'il ait voulu lui-même se contraindre à la dernière exactitude dans les termes et dans les tours quand il a choisi, comme dans toute l'étendue du recueil des *Epreuves* (1866) ou du poème de *la Justice* (1878), pour y verser sa pensée, le moule resserré du sonnet. Au reste, quoique les sentiments tendres aient inspiré plus d'une belle pièce des *Solitudes* (1869), des *Vaines Tendresses* (1875), du *Prisme* (1886), et qu'on y trouve encore, comme dans les *Croquis italiens* (1872), des descriptions séduisantes ou majestueuses, mais toujours exactes et vivantes, c'est à la poésie didactique et philosophique que le poète a consacré ses plus sérieux efforts. Non qu'il se complaise à quelqu'un de ces exposés secs et froids que diversifient de temps en temps d'ingénieux épisodes. Dans les belles œuvres que nous avons citées comme dans les petits poèmes des *Destins* (1872), du *Zénith* (1875), dans le poème dialogué *le Bonheur* (1888), le poète, à l'exemple de Lucrèce, dont il a traduit en vers le premier chant (1869), nous livre son âme elle-même avec ses opinions sur la nature des choses et les lois qui gouvernent le monde. Nous ne sentons que trop ce qu'il y a d'anxieux ou de profondément attristé dans l'apparente résignation avec laquelle il accepte le mal, la violence et l'injustice qu'il trouve à chaque pas dans l'univers, comme une conséquence et une condition nécessaire de sa marche régulière et fatale; car c'est une faible consolation que cette vague et toute profane conception d'un monde surnaturel où nos tendances au bonheur et au bien se trouveraient enfin pleinement satisfaites, rêve avoué du poète philosophe que la foi religieuse n'a pu reconquérir, et qui ne peut prendre son parti de tant de misères, que les doctrines du panthéisme et de l'évolution expliquent et justifient peut-être

sans les alléger. Mais, malgré tous les efforts de l'écrivain et toute l'ardeur des sentiments qui l'animent, les écueils d'une telle poésie, c'est, on le sent bien, l'obscurité, l'abstraction, parfois le prosaïsme : la postérité, qui mettra Sully Prudhomme au nombre des plus habiles et des plus nobles poètes de notre temps, dira s'il a toujours pu réussir à les éviter. — La prose de Sully Prudhomme paraît en général laborieuse : il faut cependant citer de lui un remarquable traité de *l'Expression dans les beaux-arts* (1885)[1].

LE VASE BRISÉ

Le vase où meurt cette verveine
D'un coup d'éventail fut fêlé ;
Le coup dut l'effleurer à peine,
Aucun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,
D'une marche invisible et sûre
En a fait lentement le tour.

Son eau fraîche a fui goutte à goutte,
Le suc des fleurs s'est épuisé ;
Personne encore ne s'en doute,
N'y touchez pas, il est brisé.

Souvent aussi la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit ;
Puis le cœur se fend de lui-même,
La fleur de son amour périt ;

Toujours intact aux yeux du monde,
Il sent croître et pleurer tout bas

1. Œuvres publiées chez Lemerre, éditeur.

Sa blessure fine et profonde;
Il est brisé, n'y touchez pas.

(*Stances : la Vie intérieure.*

L'HABITUDE

L'habitude est une étrangère
Qui supplante en nous la raison :
C'est une ancienne ménagère
Qui s'installe dans la maison.

Elle est discrète, humble, fidèle,
Familière avec tous les coins ;
On ne s'occupe jamais d'elle,
Car elle a d'invisibles soins :

Elle conduit les pieds de l'homme,
Sait le chemin qu'il eût choisi,
Connaît son but sans qu'il le nomme,
Et lui dit tout bas : « Par ici. »

Travaillant pour nous en silence
D'un geste sûr toujours pareil,
Elle a l'œil de la vigilance,
Les lèvres douces du sommeil.

Mais imprudent qui s'abandonne
A son joug une fois porté !
Cette vieille au pas monotone
Endort la jeune liberté ;

Et tous ceux que sa force obscure
A gagnés insensiblement

Sont des hommes par la figure,
Des choses par le mouvement[1].

(*Stances : la Vie interieure.*)

LE ZÉNITH

FRAGMENTS

Elevez-vous, montez, sublimes Argonautes[3],
Au-dessus de la neige, à des blancheurs plus hautes
Aussi loin que se creuse à l'atmosphère un lieu,
Où monte le souci du front des astronomes,
Où monte le soupir[4] du cœur des plus grands hommes
Plus haut que nos saluts, plus loin que notre adieu!

Les câbles sont rompus : tout à coup seul et libre,
Le ballon, qui poursuit son fuyant équilibre,
S'engouffre, par l'espace aussitôt dévoré.
Dans un emportement qui ressemble à la joie,
Plus prompt que le faucon sur l'invisible proie,
Il s'élance, en glissant, vers son but ignoré.

. . . . . .

Moins célèbre peut-être que celle qu'on vient de lire, cette petite pièce n'est pas d'un moindre prix. Jamais la poésie, sans rien abdiquer d'elle-même, avec tout ce qui fait son charme, netteté et justesse des images, convenance du rythme, richesse dans les rimes, n'a exprimé, avec plus de précision, d'idées plus délicates et plus abstraites.

2. Parti de Paris le 16 avril 1875, le ballon *le Zénith* vint s'abattre dans la même journée au Blanc (Indre), après s'être élevé à une altitude de 8600 mètres. Les trois aéronautes qui le montaient s'étaient évanouis dans ces régions supérieures, où l'air respirable leur avait manqué : un seul, M. Gaston Tissandier, put être rappelé à la vie ; les deux autres, Sivel et Crocé-Spinelli, étaient morts asphyxiés, victimes de leur courage et de leur dévouement à la science.

3. *Sublimes Argonautes.* Les marins du navire *Argo*, les Argonautes, partirent, suivant la Fable, pour les régions inconnues de la Colchide, afin d'y conquérir la Toison d'or; plus hardis qu'eux, sur une nacelle exposée à plus de dangers que l'antique navire, les modernes héros vont fendre l'air pour conquérir une vérité de plus à la science. Remarquons que l'emploi du mot *sublime* n'a jamais été plus justifié que dans ces vers d'un si majestueux mouvement : car il n'enferme pas seulement une idée de grandeur morale, mais encore d'élévation, au sens propre

4. *Soupir*, qui naît du désir et du désespoir d'atteindre à ces hauteurs.

Ils montent ! le ballon, qui pour nous diminue,
Fait pour eux s'effacer les contours de la nue,
S'abîmer la campagne, et l'horizon surgir
Grandissant... comme on voit, sur une mer bien lisse
Que du bout de son aile une mouette plisse,
Autour du point troublé les rides s'élargir.

Les plaines, les forêts, les fleuves se déroulent,
Les monts humiliés en s'allongeant s'écroulent.
Le cœur semble se faire, à la merci des cieux,
Un berceau du péril dont pourtant il frissonne
Et regarde sombrer tout ce qui l'emprisonne
Avec un abandon grave et délicieux....

Ils montent, épiant l'échelle où se mesure
L'audace du voyage au déclin du mercure,
Par la fuite du lest au ciel précipités ;
Et cette cendre éparse, un moment radieuse,
Retourne se mêler à la poudre odieuse
De nos chemins étroits que leurs pieds ont quittés

Depuis que la pensée, affranchissant la brute,
A découvert l'essor dans les lois de la chute[1],
Et su déraciner les pieds humains du sol,
L'homme a hanté des airs que nul oiseau n'explore,
Mais il n'avait jamais osé donner encore
Une aussi téméraire envergure à son vol !

Pourtant ils n'ont pas peur. La vérité suscite
Au plus timide front que son amour visite
Une sereine audace à l'épreuve de tout ;
Immuable elle inspire à ses amants sa force,
Et, quand de ses beaux yeux on a suivi l'amorce,
Affamé de l'atteindre, on vit et meurt debout.

Ils goûtent du désert l'horreur libératrice.
Mais, si vite arrachée à sa ferme nourrice[2],

1. *A découvert l'essor dans les lois de la chute* : a tiré des lois de la pesanteur la théorie des aérostats.
2. *Sa ferme nourrice*, la terre ferme.

La chair tressaille en eux par un instinct d'enfant;
Serrant l'osier qui craque et n'osant lâcher prise,
Il semble qu'elle étreigne un lien qui se brise,
Et pressente qu'en haut plus rien ne la défend.

Plus rien ne la défend, car elle n'est pas née
Pour une vagabonde et large destinée :
Il lui faut une assise, une borne, un chemin,
La tiédeur des vallons et des toits l'ombre chère;
Où la pensée aspire elle est une étrangère;
Il lui faut l'horizon tout proche de la main.

Surtout, il lui faut l'air! L'air bientôt lui fait faute.
Alors s'élève entre elle et son invisible hôte,
Le génie aux destins de son argile uni,
L'éternelle dispute, agonie incessante :
La chair, au sol vouée, implore la descente,
L'esprit ailé lui crie un *sursum* infini....

« Maître, dit-elle, assez! mon angoisse m'accable....
— Plus haut! » lui répondit-il. Et d'un long flot de sable
L'équipage allégé se rue au ciel profond.
« O maître, quel tourment ta volonté m'inflige!
Je succombe. — Plus haut! — Pitié! — Plus haut!
[te dis-je. »
Et le sable épanché provoque un nouveau bond.

« Grâce! mon sang déborde et je n'ai plus d'haleine.
— Plus haut! — Arrêtons-nous : maître, je vis à peine....
— Monte! — Oh! cruel, encor? — Monte, esclave! —
[Encore? — Oui. »
Mais épuisée enfin la chair plie et s'affaisse,
Et, comme un feu sacré dont se meurt la prêtresse,
L'esprit abandonné s'abat évanoui....

. . . . . .

Un seul s'est réveillé de ce funèbre somme.
Les deux autres... ô vous, qu'un plus digne vous nomme,
Qu'un plus proche de vous dise qui vous étiez!

Moi, je salue en vous le genre humain qui monte,
Indomptable vaincu des cimes qu'il affronte,
Roi d'un astre, et pourtant jaloux des cieux entiers!

L'espérance a volé sur vos sublimes traces,
Enfants perdus, lancés en éclaireurs des races
Dans l'air supérieur, à nos songes trop cher,
Vous de qui la poitrine obstinément fidèle,
Défiant l'inconnu d'un immense coup d'aile,
Brave jusqu'à la mort l'irrespirable éther.

Mais quelle mort! La chair, misérable martyre,
Retourne par son poids où la cendre l'attire;
Vos corps sont revenus demander des linceuls;
Vous les avez jetés, dernier lest, à la terre,
Et, laissant retomber le voile du mystère,
Vous avez achevé l'ascension tout seuls.

Pensée, amour, vouloir, tout ce qu'on nomme l'âme,
Toute la part de vous que l'infini réclame,
Plane encor, sans figure, — anéanti? Non pas!
Tel un vol de ramiers que son pays rappelle
Part, s'enfonce et s'efface en la plaine éternelle,
Mais n'y devient néant que pour les yeux d'en bas.

Mourir où les regards d'âge en âge s'élèvent,
Où tendent tous les fronts qui pensent et qui rêvent!
Où se règlent les temps graver son souvenir!
Fonder au ciel sa gloire, et dans le grain qu'on sème
Sur terre propager le plus pur de soi-même,
C'est peut-être expirer, mais ce n'est pas finir:

Non! De sa vie à tous léguer l'œuvre et l'exemple,
C'est la revivre en eux plus profonde et plus ample,
C'est durer dans l'espèce en tout temps, en tout lieu,
C'est finir d'exister dans l'air où l'heure sonne
Sous le fantôme étroit qui borne la personne,
Mais pour commencer d'être à la façon d'un dieu!

(*Le Zénith.*)

A RONSARD[1]

O maître des charmeurs de l'oreille, ô Ronsard,
J'admire tes vieux vers, et comment ton génie,
Aux lois d'un juste sens et d'une ample harmonie
Sait dans le jeu des mots asservir le hasard.

Mais, plus que ton beau verbe et plus que ton grand art,
J'aime ta passion d'antique poésie,
Et cette téméraire et sainte fantaisie
D'être un nouvel Orphée aux hommes nés trop tard.

Ah! depuis que les cieux, les champs, les bois et l'onde
N'avaient plus d'âme, un deuil assombrissait le monde :
Car le monde sans lyre est comme inhabité!

Tu viens, tu ressaisis la lyre, tu l'accordes,
Et, fier, tu rajeunis la gloire des sept cordes,
Et tu refais aux dieux une immortalité.

(*Les Vaines Tendresses.*)

IMPRESSIONS DE LA GUERRE[2]

FLEURS DE SANG

Pendant que nous faisions la guerre,
Le soleil a fait le printemps :
Des fleurs s'élèvent où naguère
S'entre-tuaient les combattants.

Malgré les morts qu'elles recouvrent,
Malgré cet effroyable engrais,

1. Voir, sur le même sujet, page 1076, le sonnet de Sainte-Beuve, dont l'admiration est plus mesurée, et, sur les vicissitudes de la renommée de Ronsard, la notice que nous consacrons à ce poète page 724.
2. La guerre de 1870-1871.

Voici leurs calices qui s'ouvrent,
Comme l'an dernier, purs et frais.

Comment a bleui la pervenche,
Comment le lis renaît-il blanc,
Et la marguerite encor blanche,
Quand la terre a bu tant de sang?

Quand la sève qui les colore
N'est faite que de sang humain,
Comment peuvent-elles éclore
Sans une tache de carmin?

Leur semble-t-il pas que la honte
Des vieux parterres envahis
Jusques à leur corolle monte
Des entrailles de leur pays?

Sous nos yeux l'étranger les cueille[1],
Pas une ne lui tient rigueur,
Et, quand il passe, ne s'effeuille
Pour ne point sourire au vainqueur;

Pas une ne dit à l'abeille :
« Je suis cette fois sans parfum! »
Au papillon qui la réveille :
« Cette fois tu m'es importun! »

Pas une, en ces plaines fatales
Où tomba plus d'un pauvre enfant,
N'a, par pudeur, de ses pétales
Assombri l'éclat triomphant.

1. *L'étranger les cueille.* Aux termes du traité de Francfort (10 mai 1871) une partie du territoire de la France devait rester occupée par l'armée allemande jusqu'à ce que nous eussions entièrement payé l'indemnité de cinq milliards qui nous avait été imposée. — Grâce à la patriotique habileté de Thiers et à l'élan magnifique qui fit couvrir quatre fois l'emprunt de juin 1871 et *quatorze fois* celui de juillet 1872, le territoire français fut évacué peu à peu du 22 juillet 1871 au 16 septembr 1873.

De notre deuil tissant leur gloire,
Elles ne nous témoignent rien,
Car les fleurs n'ont pas de mémoire,
Nouvelles dans un monde ancien.

O fleurs, de vos tuniques neuves
Refermez tristement les plis :
Ne vous sentez-vous pas les veuves
Des jeunes cœurs ensevelis?

A nos malheurs indifférentes,
Vous vous étalez sans remords :
Fleurs de France, un peu nos parentes
Vous devriez pleurer nos morts.

(*Impressions de la guerre.*)

II

REPENTIR

J'aimais froidement ma patrie,
Au temps de la sécurité;
De son grand renom mérité
J'étais fier sans idolâtrie.

Je m'écriais avec Schiller[1] :
« Je suis un citoyen du monde, »
En tous lieux où la vie abonde,
Le sol m'est doux et l'homme cher !

1. *Avec Schiller.* « Nous autres modernes, nous avons par devers nous un intérêt que les Grecs et les Romains n'ont pas connu, et qui laisse bien loin derrière lui l'intérêt patriotique. Celui-ci n'a de valeur que pour les nations qui ne sont pas encore mûres, pour la jeunesse du monde. C'est un bien pauvre idéal de n'écrire que pour une seule nation. A un esprit philosophique cette borne est insupportable. Il ne peut s'arrêter à une forme de l'humanité si arbitrairement déterminée, à une sorte de fragment. » Lettre de Schiller à Kœrner, du 13 octobre 1789, citée par M. Lévy-Bruhl : *l'Allemagne depuis Leibniz*, deuxième partie, chap. II, n.

Des plages où le jour se lève
Aux pays du soleil couchant,
Mon ennemi, c'est le méchant,
Mon drapeau, l'azur de mon rêve!

Où règne en paix le droit vainqueur,
Où l'art me sourit et m'appelle,
Où la race est polie et belle,
Je naturalise mon cœur.

Mon compatriote, c'est l'homme! »
Naguère ainsi je dépensais
Sur l'univers ce cœur français :
J'en suis maintenant économe.

J'oubliais que j'ai tout reçu,
Mon foyer et tout ce qui m'aime,
Mon pain et mon idéal même,
Du peuple dont je suis issu,

Et que j'ai goûté dès l'enfance,
Dans les yeux qui m'ont caressé,
Dans ceux mêmes qui m'ont blessé,
L'enchantement du ciel de France!

Je ne l'avais pas bien senti;
Mais, depuis nos sombres journées,
De mes tendresses détournées
Je me suis enfin repenti.

Ces tendresses, je les ramène
Étroitement sur mon pays,
Sur les hommes que j'ai trahis
Par amour de l'espèce humaine,

Sur tous ceux dont le sang coula
Pour mes droits et pour mes chimères.

Si tous les hommes sont mes frères,
Que me sont désormais ceux-là ?

Sur le pavé des grandes routes,
Dans les ravins, sur les talus,
De ce sang, qu'on ne lavait plus[1],
Je baiserai les moindres gouttes ;

Je ramasserai dans les tours
Et les fossés des citadelles
Les miettes noires, mais fidèles[2],
Du pain sans blé des derniers jours ;

Dans nos champs défoncés encore,
Pèlerin, je recueillerai,
Ainsi qu'un monument sacré,
Le moindre lambeau tricolore ;

Car je t'aime dans tes malheurs,
O France, depuis cette guerre,
En enfant, comme le vulgaire
Qui sait mourir pour tes couleurs !

J'aime avec lui tes vieilles vignes,
Ton soleil, ton sol admiré,
D'où nos ancêtres ont tiré
Leur force et leur génie insignes.

Quand j'ai de tes clochers tremblants
Vu les aigles noires voisines,
J'ai senti frémir les racines
De ma vie entière en tes flancs.

Pris d'une piété jalouse
Et navré d'un tardif remords,
J'assume ma part de tes torts ;
Et ta misère, je l'épouse.

(*Impressions de la guerre*

1. *Qu'on ne lavait plus*, tant il avait abondamment coulé.
2. *Fidèles :* témoins, preuves fidèles de nos malheurs.

LE ROSSIGNOL

FAUSTUS[1].

O Stella, mon amie, après tant de vacarmes,
Blasphèmes, cris, sanglots, soupirs, clameurs,
Appels aigus et confuses rumeurs,
Voix d'hommes, bruits d'outils, fracas de chars et d'armes,

Que ce silence est doux, ineffablement doux!
Qu'il est suave à l'âme, ce silence
Où, clair et pur, dans l'air serein s'élance
Le chant de ces oiseaux qui n'ont pas peur de nous!

Vers nous de tous côtés, ils arrivent par bandes.
Regarde-les près de nous voltiger,
Ou balancer en éventail léger
Leurs ailes, sur nos fronts ouvertes toutes grandes.

Écoutons-les. Jadis l'hymne du rossignol,
Si renommé sur notre ancienne terre,
Des nuits d'alors enchantait le mystère
Sans jamais rendre au ciel l'âme enchaînée au sol.

Te souvient-il du parc où nous errions si tristes?
Dans un sentier tout jonché de lilas
La solitude alanguissait nos pas,
Le crépuscule aux fleurs mêlait ses améthystes.

Où sombrait le soleil, dans un lointain pays,
Nos cœurs rêvaient une patrie absente,
Quand une note au ciel retentissante
Comme un trait d'or soudain s'éleva du taillis.

1. Faustus, après la mort, est parvenu au séjour du bonheur: il y a retrouvé Stella, qu'il avait aimée sur la terre, mais dont l'avait séparé l'inégalité de la naissance.

Une autre, puis une autre, en sonores fusées
Par temps égaux jaillirent de ce bois;
Puis, d'un essor qui s'essayait, la voix
Préluda vaguement par roulades brisées.

Tu t'arrêtas, le doigt sur la bouche, et me dis :
« Le rossignol chante ! prêtons l'oreille. »
Avidemment tu l'écoutais, pareille
A quelque ange en exil au seuil du paradis.

La nuit mélancolique achevait de descendre
Et semblait sur le parc avec lenteur tomber,
Comme d'un fin tamis une légère cendre,
En noyant les contours qu'elle allait dérober;

L'écharpe du zéphyr frissonnait sans murmure,
Et molle s'affaissait sur les prés assoupis;
Le ciel, obscur enfin, couvrit la terre obscure,
Comme un dais somptueux parsemé de rubis.

Et le chant déchira, plus large et plus sonore,
De l'azur assombri les voiles plus épais,
De monde en monde allant plus haut, plus haut encore,
Troubler de l'infini l'inaccessible paix.

L'étoile au cœur de feu qui tressaille et palpite
Paraissait écouter avec étonnement
La lyre si puissante et pourtant si petite
Qui vibrait au gosier de son terrestre amant.

Ah ! que ces notes sanglotantes,
Ces beaux cris épars, où souffrait
L'oiseau blessé d'un mal secret,
Caressaient nos âmes, flottantes
Du vœu stérile au vain regret !

Nous pleurions, nous croyions entendre
Tour à tour triompher, gémir,
Douter, croire, espérer, frémir,

Dans cette voix vaillante et tendre,
Le genre humain prince et martyr.

Car un mal aussi le tourmente
Quand, sous les riches nuits d'été,
Par l'appel de l'immensité
A fuir sa planète inclémente
Il sent qu'il est sollicité,

Mais que, trop fragile et trop brève,
L'aile d'Icare audacieux
Jusqu'au seuil effleuré des cieux
A cette fange ne l'enlève
Que pour l'y précipiter mieux!

Nous revînmes, gagnés par un trouble indicible,
Nous parlant du bonheur qui ne sera possible
Qu'ailleurs, plus tard, très loin, très haut,
Dans un astre où l'amour sans mensonge et sans tache,
D'incorruptibles cœurs indissoluble attache,
Respirera l'air qu'il lui faut!....

(*Le Bonheur*, première partie : *les Ivresses*; IV : *Harmonie et Beauté.*)

JOSÉ-MARIA DE HÉRÉDIA

(1842-1905)

Né près de Santiago-de-Cuba en 1842, mais élevé en France, où il suivit notamment les cours de l'école des Chartes, J.-M de Hérédia tenait de sa naissance et de son éducation d'abord le sentiment des paysages éclatants, puis le goût du détail pittoresque et précis par lequel les époques et les héros de l'histoire se colorent et se distinguent à nos yeux. D'autre part, Leconte de Lisle, dont il a été l'élève le plus cher, lui apprit, « avec les règles et les subtils secrets » de l'art des vers, « l'amour de la poésie pure et du pur langage français[1] », On oeut retrouver la trace de ces diverses influences dans le livre des *Trophées*, le seul recueil de vers que J.-M. de Hérédia ait publié, mais qui a suffi pour le mettre au rang des plus grands maîtres de la poésie contemporaine. Livre admirable en effet, et, de tous les ouvrages du même temps, celui qui nous donne peut-être le mieux l'idée de la perfection réalisée. Le poète y parcourt l'antiquité et la Renaissance, la Grèce et Rome, l'Orient et les Tropiques, sans jamais cesser d'égaler, par la forme impeccable et la richesse imprévue de ses sonnets, de ses tierces rimes ou de ses fragments épiques, la splendeur barbare ou la délicatesse raffinée des scènes qui ont arrêté ses regards. — L'œuvre en prose de J.-M. de Hérédia s inspire du même sentiment artistique qui lui a dicté quelques-uns des morceaux les plus héroïques de ses *Trophées* : c'est d'abord une brillante traduction de la *Véridique histoire de la conquête de la Nouvelle Espagne* par le capitaine Bernal Diaz del Castillo, puis l'extraordinaire récit des aventures de *la Nonne alférez*[2].

NEMÉE[3]

Depuis que le Dompteur entra dans la forêt
En suivant sur le sol la formidable empreinte,

1. *Dédicace* des *Trophées*.
2. Œuvres publiées chez Lemerre, éditeur.
3. La ville et la forêt de Némée, dans l'Argolide, étaient célèbres, on le sait, par la légende du lion dévastateur qui y fut tué par Hercule.

Seul, un rugissement a trahi leur étreinte.
Tout s'est tu. Le soleil s'abîme et disparaît.

A travers le hallier, la ronce et le guéret,
Le pâtre épouvanté qui s'enfuit vers Tyrinthe[1]
Se tourne, et voit d'un œil élargi par la crainte
Surgir au bord des bois le grand fauve en arrêt.

Il s'écrie. Il a vu la terreur de Némée
Qui sur le ciel sanglant ouvre sa gueule armée,
Et la crinière éparse et les sinistres crocs;

Car l'ombre grandissante avec le crépuscule
Fait, sous l'horrible peau qui flotte autour d'Hercule,
Mêlant l'homme à la bête, un monstrueux héros.

(*Les Trophées : la Grèce et la Sicile.*)

LA BELLE VIOLE[2]

Accoudée au balcon d'où l'on voit le chemin
Qui va des bords de Loire aux rives d'Italie,
Sous un pâle rameau d'olive[3] son front plie.
La violette[4] en fleur se fanera demain.

La viole[5] que frôle encor sa frêle main
Charme sa solitude et sa mélancolie,

1. *Tirynthe*, en Argolide, comme Némée.

2. Mlle Viole, dame angevine, en l'honneur de qui, dit-on, Du Bellay écrivit son recueil de l'*Olive* (voir page 715, note 3), dont le titre peut être un anagramme de ce nom.

3. Allusion au titre du livre de Du Bellay.

4. Allusion au nom de Mlle de Viole.

5. *Viole* : cette nouvelle allusion au nom de Mlle de Viole ajoute encore au charme raffiné de cette jolie pièce. Il faut dire cependant que le mot est ici un peu impropre. La *viole* n'était pas *frôlée* par la main, comme le luth, le théorbe, la mandore, la guitare, etc.; c'était un instrument à archet, comme la vielle du moyen âge, et comme notre violon.

Et son rêve s'envole à[1] celui qui l'oublie
En foulant la poussière où gît l'orgueil romain[2].

De celle qu'il nommait sa douceur angevine[3]
Sur la corde vibrante erre l'âme divine,
Quand l'angoisse d'amour étreint son cœur troublé;

Et sa voix livre aux vents qui l'emportent loin d'elle,
Et le caresseront peut-être, l'infidèle,
Cette chanson qu'il fit pour un vanneur de blé[4].

(*Id. : le Moyen âge et la Renaissance.*)

LES CONQUÉRANTS[5]

Comme un vol de gerfauts[6] hors du charnier natal,
Fatigués de porter leurs misères hautaines,
De Palos de Moguer[7], routiers et capitaines
Partaient, ivres d'un rêve héroïque et brutal.

Ils allaient conquérir le fabuleux métal
Que Cipango[8] mûrit dans ses mines lointaines,

1. *A*, vers (*ad*).
2. Allusion au sentiment qui inspire les *Antiquités de Rome* de Du Bellay (voir le sonnet sur *Rome*, cité page 41).
3. Allusion au dernier vers du sonnet fameux de Du Bellay que nous citons page 41 : par une imagination tout à fait gracieuse, M. de Hérédia le détourne de son vrai sens pour lui donner une signification symbolique.
4. Voir cette chanson, page 42.
5. Il s'agit ici de ceux que les Espagnols appellent les *conquistadores*, de ceux qui, à la fin du xv^e^ et au début du xvi^e^ siècle, partirent, avec Christophe Colomb, puis surtout avec Cortez et avec Pizarre, à la recherche des pays qui produisent les métaux précieux.
6. *Gerfaut*. Ce mot, d'étymologie germanique, désigne une sorte de faucon de grande taille.
7. *Palos de Moguer*, c'est-à-dire Palos près de Moguer, Palos qui sert de port à Moguer. Ces deux villes sont dans l'Andalousie, à 4 kilomètres l'une de l'autre. On sait que c'est du port de Palos que Christophe Colomb partit pour découvrir le Nouveau Monde, le 3 août 1492.
8. *Cipango*, nom par lequel on désignait le Japon au moyen âge, et qui est une corruption du nom chinois de ce pays, *Zippan-Khou*. C'était le but que se proposait d'atteindre Colomb en allant toujours vers l'ouest.

Et les vents alizés[1] inclinaient leurs antennes[2]
Aux bords mystérieux du monde occidental.

Chaque soir, espérant des lendemains épiques,
L'azur phosphorescent de la mer des Tropiques
Enchantait leur sommeil d'un mirage doré ;

Ou penchés à l'avant des blanches caravelles[3],
Ils regardaient monter en un ciel ignoré
Du fond de l'Océan des étoiles nouvelles.

(*Id.*, *ibid.*)

LE RÉCIF DE CORAIL

Le soleil sous la mer, mystérieuse aurore,
Éclaire la forêt des coraux abyssins[4],
Qui mêle, aux profondeurs de ses tièdes bassins,
La bête épanouie et la vivante flore.

Et tout ce que le sel ou l'iode colore,
Mousse, algue chevelue, anémones, oursins,
Couvre de pourpre sombre, en somptueux dessins,
Le fond vermiculé du pâle madrépore.

De sa splendide écaille éteignant[5] les émaux,
Un grand poisson navigue à travers les rameaux ;
Dans l'ombre transparente indolemment il rôde ;

Et, brusquement, d'un coup de sa nageoire en feu
Il fait, par le cristal morne, immobile et bleu,
Courir un frisson d'or, de nacre et d'émeraude.

(*Id.* : *l'Orient et les Tropiques.*)

1. *Vents alizés* (c'est-à-dire, semble-t-il, vents réguliers : *alis* est un adjectif d'ancien français, dont l'étymologie est douteuse, mais qui voulait dire « lisse, uni », et qui avait donné le verbe *aliser*, rendre lisse) : vents qui soufflent régulièrement de l'est à l'ouest entre les tropiques.
2. Voir page 1040, note 2. — *Aux* : vers les (voir page 1158, note 1).
3. Voir page 1042, note 2.
4. *Abyssins*. Plusieurs ont été tentés de rattacher cet adjectif au substantif *abîme*, et d'expliquer : des coraux qui se trouvent dans les *profondeurs* de la mer Aucun exemple d'aucune époque ne nous autorise à donner ce sens à ce mot, qui n'a jamais été employé que comme adjectif géographique. Il faut donc entendre : les coraux voisins des côtes de l'Abyssinie, dans la mer Rouge.
5. *Éteignant*, puisqu'il rôde dans l'*ombre* que projette le récif.

FRANÇOIS COPPÉE

(1842-1908)

Né à Paris, en 1842, François Coppée a publié, outre des *Contes en prose* (1882-1883-1888), plusieurs recueils de poésies et fait représenter des drames et des comédies en vers. Quoique ce poète délicat et varié ait chanté çà et là, dans *le Reliquaire* (1866), dans *les Intimités* (1868), dans *le Cahier rouge* (1874), dans le poème d'*Olivier* (1875), dans les *Elégies* (1876), tous les sentiments nobles et aimables, et que ses *Récits* épiques, comme quelques pièces des autres recueils, soient, par une alliance assez rare, pleins de vigueur en même temps que de charme, c'est par tout ce qu'il y a de poésie discrète dans la vie des humbles qu'il a surtout été séduit : le petit poème *la Grève des Forgerons* (1869), les recueils *les Humbles* (1872), *Promenades et intérieurs* (1872), *Contes en vers* (1886), témoignent d'une même préoccupation, de l'intérêt que prend le poète non seulement aux douleurs et aux joies des petits et des faibles, mais aux lieux mêmes où leur vie s'écoule, à ces petits logis, à ces faubourgs, à cette banlieue de Paris qu'il dépeint par quelques traits d'une netteté pittoresque, en quelques vers d'une simplicité charmante et bien appropriée. Plusieurs des pièces que les malheurs de la patrie ont inspirées à François Coppée sont restées populaires : telles la *Lettre d'un mobile breton* et la scène dramatique *les Bijoux de la Délivrance*, qui a pris place dans son théâtre. Ce théâtre s'ouvre par une petite comédie en un acte pleine de grâce et de fantaisie, *le Passant* (1869), dont le succès fut retentissant. Parmi les autres œuvres dramatiques de Coppée, signalons surtout deux touchantes pièces en un acte, *le Luthier de Crémone* (1877) et *le Trésor* (1878), et trois drames héroïques, *Severo Torelli* (1883), *les Jacobites* (1885), *Pour la couronne* (1895), remarquables tous trois par la perfection de la forme et l'élévation des sentiments, et dont le premier peut encore passer pour l'une des œuvres les plus pathétiques de notre temps[1].

1. Œuvres publiées chez Lemerre, éditeur.

ÉMIGRANTS

Il fait nuit. — Et la voûte est ténébreuse où monte,
Par la sonorité du bâtiment de fonte,
Le jet de vapeur blanche au sifflement d'enfer,
Hennissement affreux du lourd cheval de fer
Qui vient à reculons et lui-même s'attelle,
Avec un bruit strident d'enclume qu'on martèle,
Au long train des wagons béants le long du quai.
Attirés par ce bruit de fer entre-choqué,
De pâles voyageurs, aux figures chagrines,
Regardent, en collant leurs fronts las aux vitrines,
Les machines qui vont les entraîner si loin.
Chacun d'eux, sans le dire à l'autre, dans son coin,
Se sentant envahir par l'effroi taciturne
Qui nous prend au début d'un voyage nocturne.
— Un départ est toujours triste; mais ce départ
Semble vraiment empreint d'une tristesse à part.
D'abord, c'est un convoi de pauvres. Règle austère :
Qu'il s'en aille en voyage ou qu'il s'en aille en terre,
Vivant ou mort, le pauvre a sa voiture à lui.
Et puis, ceux-là qui vont habiter aujourd'hui,
Pendant toute une veille, en ces sombres voitures,
Qui devront endurer, tremblantes créatures,
Le froid de l'insomnie et le froid de l'hiver,
Et que l'on jettera demain, près de la mer,
Devant les paquebots couverts de voiles blanches,
Dont ils devront franchir le passage de planches
Pour retrouver encor la nuit des entreponts ;
Ces paysans, honteux de passer vagabonds
Et que soutient à peine un espoir chimérique,
Ce sont des émigrants qui vont en Amérique.
Voilà de bien longs jours déjà qu'ils sont partis,
Le père tout chargé de paquets et d'outils,

La mère avec l'enfant qui pend à la mamelle
Et quelque autre marmot qui traîne la semelle
Et la suit, fatigué, s'accrochant aux jupons;
Le fils avec le sac au pain et les jambons,
Et la fille emportant sur son dos la vaisselle.
Heureux ceux qui n'ont pas quelque vieux qui chancelle
Et qui gronde et qu'on a, s'effarant, après soi!
Pourquoi donc partent-ils, ces braves gens? Pourquoi
S'en vont-ils par l'Europe et vers le nouveau monde,
Étonnés de montrer leur douce pâleur blonde
Et la calme candeur de leurs tristes yeux bleus
Sur les chemins de fer bruyants et populeux?
C'est que parfois la vie est inhospitalière.
Longtemps leur pauvreté naïve, pure et fière,
En plein champ, près du pot de grès et du pain bis,
A lutté, n'arrachant que de maigres épis
A la terre trop vieille et devenue avare.
Car il leur fut ingrat, implacable et barbare,
Ce vieux sol paternel, ce sol religieux,
Où parfois, comme un don laissé par les aïeux,
Leur pioche déterrait un peu d'or ou des armes,
Et que leur front baignait de sueurs et de larmes.
Tristes et patients, longtemps ils ont lutté
Contre son inertie et sa stérilité,
Mais vainement. Alors, la vie étant trop chère
Pour qu'ils pussent laisser, une année, en jachère
Ce sol qui refusait toujours de les nourrir,
Ils ont vu qu'il fallait s'en aller ou mourir;
Et tous, pleins du regret des récoltes futures,
Ils sont partis vers les lointaines aventures.
Oh! comme je les plains, les humbles, les petits,
Tous ceux-là qui sont nés et qui vivent blottis
Timidement autour d'un clocher de village;
Ceux que retient, bien mieux que l'ancien vasselage
Et que tous les vieux jougs du monde féodal,
L'étroit et tendre amour de leur pays natal;

Ceux-là que le galop d'un voyageur étonne,
Qui sentent que le vrai bonheur est monotone
Et qui ne veulent pas d'autre sort que le sort
De leurs pères, de qui la naissance et la mort
S'inscrivaient — c'était tout — aux marges d'une Bible.
Quand il leur faut quitter la masure paisible,
Le foyer près duquel leur enfance a rêvé
Et le champ que leurs bras virils ont cultivé;
Quand ils s'en vont, tirant ou poussant la charrette,
Et jetant un regard suprême et qui regrette
A mille objets qui sont pour eux de vieux amis :
Au pâturage avec les grands bœufs endormis,
Au vieux pont, à l'auberge en face de l'église,
A l'enseigne où le grand Frédéric prend sa prise,
Au lavoir plein du bruit des linges que l'on bat,
Oh! qu'il doit se livrer un lugubre combat
Dans leurs âmes déjà se sentant orphelines,
Tandis qu'ils voient grandir ces lointaines collines
Où naguère pour eux le monde finissait,
Et qu'ils songent avec amertume que c'est
La terre maternelle et dont vécut leur race,
La terre qui devient marâtre et qui les chasse!

Encor si l'avenir était riant pour eux,
Et s'ils étaient certains d'un lendemain heureux!
Mais ils n'ont presque pas d'espoir qui les soutienne.
L'Amérique n'est plus cette jeune Indienne
Souriante en son île au milieu des roseaux
Et couronnant son front de plumages d'oiseaux,
Telle qu'ils l'ont rêvée autrefois, à l'école.
Pour eux, durs ouvriers du labeur agricole,
Ce qu'ils comptent trouver là-bas, c'est seulement
La forêt monstrueuse au noir tressaillement,
Où, rampant et glissant, la hideuse famille
De la nature vierge et féroce fourmille ;
C'est la bataille avec la hache, avec le pic,

Contre les troncs noueux et les rochers à pic;
C'est le miasme lourd du terrain noir et riche
Qu'en grelottant de fièvre, avec rage, on défriche;
Les grands feux dans les bois et les nuits sans repos
Où l'on voit scintiller, autour de ses troupeaux,
Dans l'ombre, les yeux d'or des jaguars et des onces[1].
C'est la bêche tranchant les serpents et les ronces;
— Enfin, comme un bonheur qu'on n'ose pas prévoir,
Et si Dieu plus clément daigne un jour s'émouvoir
Des cantiques chantés en chœur sous les étoiles,
C'est, après le sommeil frileux entre deux toiles
Et les maigres soupers de lard et de biscuits,
La famille restée encore entière, et puis
De gais et longs repas, par les soirs de dimanches,
Devant une moisson, près d'un logis de planches.

Pour l'instant, du trop long voyage tout meurtris,
Dans cette gare, en haut d'un faubourg de Paris,
Ils attendent, muets du regret qui les navre,
Le convoi qui les doit jeter aux quais du Havre.
Comme on n'a pas pour eux allumé de quinquets,
On croit qu'ils dorment tous, penchés sur leurs paquets,
Dans la salle aux longs bancs, sombre comme une geôle.
Mais l'époux qui soutient, lasse sur son épaule,
Une tête de femme où sont clos de doux yeux,
Promène autour de lui des regards anxieux;
Mais la mère est en proie aux présages funèbres,
Qui cache sous ses mains jointes, dans les ténèbres,
Des fronts d'enfants serrés contre elle avec terreur;
Mais il pâlit, ce jeune et triste laboureur,
Qui sent, en la serrant sous la sienne pressée,
Frissonner une main douce de fiancée!
— Sinon pour soi, du moins pour l'être faible et cher,

1. *Once*. Nom donné tantôt au jaguar, tantôt à une sorte de loup-cervier. Le mot est du féminin, quoique Buffon l'ait employé comme masculin.

Chacun songe au pays dans cette nuit d'hiver,
Et jugeant que la salle est très mal éclairée,
Essuie, en se cachant, une larme ignorée.

(*Les Humbles.*)

LA MORT DES OISEAUX

Le soir, au coin du feu, j'ai pensé bien des fois
A la mort d'un oiseau, quelque part, dans les bois.
Pendant les tristes jours de l'hiver monotone,
Les pauvres nids déserts, les nids qu'on abandonne,
Se balancent au vent sur le ciel gris de fer.
Oh! comme les oiseaux doivent mourir l'hiver!
Pourtant, lorsque viendra le temps des violettes,
Nous ne trouverons pas leurs délicats squelettes
Dans le gazon d'avril, où nous irons courir.
Est-ce que les oiseaux se cachent pour mourir?

(*Promenades et Intérieurs*, V.)

LE LUTHIER DE CRÉMONE

FILIPPO, GIANNINA

FILIPPO

Je juge mon travail sans aucune indulgence;
Est-ce talent ou bien seulement bonne chance?
Je l'ignore, mais j'ai tout à fait réussi.

Montrant son violon.

Lorsque j'ai commencé mon œuvre que voici,
J'ai bien construit, avec tout le soin désirable,
La boîte[1] en vieux sapin et le manche en érable;

1. *La boîte* : le corps même de l'instrument.

Bref, j'ai fait de mon mieux,... mais cela n'était rien ;
Les autres violons peuvent être aussi bien.
Non, voyez-vous! mon coup de maître, ma merveille,
C'est que j'ai retrouvé, dans une heure de veille,
Le vernis d'autrefois, le secret envolé....

GIANNINA

Quoi! le fameux vernis des vieux maîtres?...

FILIPPO, s'animant.

Je l'ai.
Et je veux dès demain, en généreux émule,
A tous mes concurrents en donner la formule[1].
Allez ! j'ai comparé mon œuvre d'apprenti
Avec un violon de l'illustre Amati[2] ;
C'était le même son ; cela tient du prodige !
Juste le même son, oui, le même, vous dis-je
J'en suis sûr, et pareil aux maîtres d'autrefois,
Je fais jaillir de ces quatre planches de bois
Une note profonde, immense, magistrale
Et sonore à remplir toute une cathédrale.

GIANNINA, à part.

Hélas! pauvre Sandro[3] !

FILIPPO

Depuis ce jour heureux.
Je cache mon bonheur ainsi qu'un amoureux.
Que j'aie ou non le prix, puisque mon œuvre est faite,
Que m'importe à présent? Ma vie est une fête.
Je jouis, en avare et seul, de mon trésor.
Tous les matins, avant qu'il fasse jour encor,

1. Filippo doit en effet prendre part à un concours institué entre tous les luthiers de Crémone.

2. *Amati.* Il y a eu plusieurs luthiers de ce nom; toute la famille des Amati, qui vécut à Crémone, au seizième et au dix-septième siècle, fut illustre dans son art. Le célèbre Stradivarius est un élève des Amati.

3. *Sandro*, l'un des concurrents de Filippo. Giannina aime Sandro et en est aimée; mais le vieux luthier, père de la jeune fille, a promis que sa main appartiendrait au vainqueur du concours.

Je traverse Crémone endormie et je gagne
Un endroit que je sais, là-bas, dans la campagne,
Avec mon violon caché sous mon manteau.
Là, je m'assieds, tout seul, au versant d'un coteau,
Dans le gazon trempé de rosée, et je rêve
Jusqu'à l'heure sublime où le soleil se lève.
Enfin, quand l'horizon s'emplit de diamants,
Lorsque s'annonce, avec de longs frémissements,
Autour de moi le grand réveil de la nature,
Lorsque l'herbe frissonne et que le bois murmure,
Et que des buissons verts, par la nuit rajeunis,
S'échappe le concert éblouissant des nids,
Je prends mon violon, joyeux, et j'improvise !
Ah ! voyez-vous, c'est là la récompense exquise !
Et j'accompagne alors d'un archet triomphant
Tous les bruits glorieux dans le soleil levant,
Ces longs soupirs du vent à travers la feuillée
Et ces gazouillements de volière éveillée.
Je joue avec ivresse, et l'instrument vainqueur,
Que je sens tressaillir là, tout près de mon cœur,
Mêle à ces chants d'aurore où mon âme se noie
Un hymne triomphal de jeunesse et de joie !

(*Le Luthier de Crémone*, sc. VII.)

EDMOND ROSTAND

(1868-1918)

Edmond Rostand, de Marseille, avait vingt-deux ans quand parut son premier recueil de vers, les *Musardises* (1890), et il en laissait à sa mort un second, *Le vol de la Marseillaise*, qui est tout vibrant des sentiments que lui avaient inspirés les événements de la guerre de 1914-1918. Mais c'est surtout comme poète dramatique qu'il s'est fait connaître et admirer. Le goût des intrigues factices, d'une part, et, de l'autre, les sérieux efforts de l'école réaliste avaient contribué à bannir, chez nous, la poésie de la scène : les pièces d'Edmond Rostand l'y ont ramenée avec éclat. Après l'aimable comédie des *Romanesques* (1894) et avec le drame sacré de *la Samaritaine* (1897), quatre grandes œuvres, le drame symbolique *la Princesse lointaine* (1895), la comédie héroïque de *Cyrano de Bergerac* (1897), le drame historique *l'Aiglon* (1900), la fantaisie satirique de *Chantecler* (1910), malgré la diversité des sujets et des genres, décèlent les mêmes mérites : la vivacité étincelante de l'esprit, la richesse et l'extraordinaire aisance d'une versification toujours expressive, le sens du mouvement dramatique, et partout, inspirant au poète, tour à tour, des épisodes plaisants ou délicats, grandioses ou touchants, une égale ardeur à glorifier l'idéal. C'est par là que ce théâtre a paru symboliser quelques-uns des caractères les plus brillants et les plus généreux de l'esprit français[1].

LA PRINCESSE LOINTAINE

I

ÉRASME, FRÈRE TROPHIME[2]

ÉRASME

Votre maître, lui seul de la chevalerie,
Sans avoir pris la croix vogue vers la Syrie,

1. Œuvres publiées chez Fasquelle.

2. Joffroy Rudel, « prince de Blave, troubadour africain », s'est épris, sans l'avoir vue, et sur ce qu'il a entendu dire de sa beauté merveilleuse, de Mélissinde, « princesse d'Orient, comtesse de Tripoli ». Il est parti à la conquête de la « Princesse lointaine ». Pendant la traversée, il est tombé malade. Frère Trophime est le chapelain, Érasme, le médecin du prince. — Jaufré ou Joffroy Rudel est un personnage historique ; il prit part à la seconde croisade (1147) et mourut probablement en Terre Sainte. Il nous reste d'ailleurs de lui six poésies lyriques. Mais l'épisode qui forme le sujet de la pièce de M. Rostand est purement légendaire. (Voir sur ce point un article décisif de Gaston Paris, dans la *Revue historique*, tome LIII.)

Et, pèlerin d'amour, il chante sur son luth
Que le Tombeau Divin n'est pas du tout son but!

FRÈRE TROPHIME

Sait-on le but secret à quoi Dieu nous destine?

ÉRASME

Nous allons pour des yeux de femme en Palestine!

FRÈRE TROPHIME

Croyez que le Seigneur le trouve de son goût.

ÉRASME

Ah! vraiment? Le Seigneur? Qu'y peut-il gagner?

FRÈRE TROPHIME

Tout.

ÉRASME

Oh!

FRÈRE TROPHIME

Car il gagne tout, c'est du moins ma pensée,
A toute chose grande et désintéressée;
Presqu'autant qu'aux exploits des Croisés, je suis sûr
Qu'il trouvera son compte à ce bel amour pur!

ÉRASME

Il ne peut comparer une tendre aventure
Au dessein d'affranchir la Sainte Sépulture!

FRÈRE TROPHIME

Ce qu'il veut, ce n'est pas cet affranchissement.
Croyez que, s'il se fût soucié seulement
De chasser du Tombeau l'essaim des infidèles,
Un seul ange l'eût fait, du seul vent de ses ailes!
Mais non. Ce qu'il voulut, c'est arracher tous ceux
Qui vivaient engourdis, orgueilleux, paresseux,
A l'égoïsme obscur, aux mornes nonchalances,
Pour les jeter, chantants et fiers, parmi les lances,
Ivres de dévouement, épris de mourir loin,
Dans cet oubli de soi dont tous avaient besoin!

ÉRASME

Alors, ce que le Prince accomplit pour sa Dame?...

FRÈRE TROPHIME

De même me paraît excellent pour son âme.
Elle était morte en lui, gai, futile, indolent;
Elle revit en lui, souffrant, aimant, voulant.
Que selon ses moyens chacun de nous s'efforce!
L'important, c'est qu'un cœur nous batte dans le torse!
Le Prince est hors du vice, et des vains jeux d'amour,
Et des vains jeux d'esprit de sa petite cour[1] :
Doutez-vous que bien mieux ces sentiments ne vaillent?
C'est pour le ciel que les grandes amours travaillent.

ÉRASME

Soit!

FRÈRE TROPHIME baissant la voix.

Remarquez encor. Ces rameurs[2], sur leurs bancs.
Ces mariniers, jadis, qu'étaient-ils? — Des forbans.
Rêve-t-on cargaison d'âmes plus scélérates
Que celles de la nef, jadis? — nef de pirates! —
Mais ils se sont loués, comme le font souvent
Les corsaires à ceux qui vont dans le Levant,
Pour porter monseigneur vers sa Dame lointaine.
Quand on signa le pacte avec leur capitaine,
La Princesse, à coup sûr, n'existait pas pour eux.
Or, voyez, maintenant, tous en sont amoureux.

ÉRASME

Vous en êtes content ?

FRÈRE TROPHIME

Enchanté! — La galère
S'élance vers un but plus noble qu'un salaire!
Tous rêvent la Princesse, aspirent à la voir,
Et ces férocités se laissent émouvoir :

1. Allusion aux élégances un peu factices, et à la poésie un peu conventionnelle qui animaient la cour des seigneurs provençaux au XII^e siècle.

2. Ils sont sur la scène, à quelques pas, occupés à leur travail, et Frère Trophime les désigne en prononçant ce vers.

La Dame du poète, ils en ont fait leur Dame;
On finit par aimer tout ce vers quoi l'on rame!
Ils voudraient que le prince atteignît aux chers yeux!
Son amour leur a plu, vague, mystérieux,
Parce que les petits aiment les grandes choses
Et sentent les beautés poétiques sans gloses!
Cette noble folie et que nul ne comprit
Apparaît toute claire à ces simples d'esprit!

ÉRASME

Le pilote a trouvé la démence trop forte.

FRÈRE TROPHIME

Il est déjà moins simple[1] ?

ÉRASME

Et puis d'ailleurs, qu'importe?

FRÈRE TROPHIME

Beaucoup. Car tout rayon qui filtre, d'idéal,
Est autant de gagné dans l'âme sur le mal.
Je vois dans tout but noble un but plus noble poindre;
Car, lorsqu'on eut un rêve, on n'en prend pas un moindre!
J'estime donc ces cœurs désormais agrandis.
— Vous semblez étonné de ce que je vous dis?...
Oui, je suis partisan des aventures hautes!
Et, près de celle-ci, que sont les Argonautes?
Elle est lyriquement épique, cette nef,
Qui vole, au bruit des vers, un poète pour chef,
Pleine d'anciens bandits, dont nul ne se rebelle,
Vers une douce femme étrange, pure et belle,
Sans aucun autre espoir que d'arriver à temps
Pour qu'un mourant la voie encor quelques instants!
Ah! l'inertie est le seul vice, maître Érasme!
Et la seule vertu, c'est...

ÉRASME

Quoi?

1. *Moins simple*, d'esprit plus cultivé, plus raisonneur. Trophime répond à l'objection d'Érasme.

FRÈRE TROPHIME

L'enthousiasme !

(Il remonte.)

ÉRASME

Hum !... Soit ! — Drôle de moine, on ne peut le nier.

(Après réflexion.)

On ne tardera pas à l'excommunier.

(*La Princesse lointaine*, acte I, sc. II).

II

Le compagnon le plus fidèle de Joffroy Rudel, Bertrand d'Allamanon[1], a, dès leur entrée dans le port de Tripoli, promis à son ami malade qu'il irait seul vers la « princesse lointaine » et qu'il la ramènerait à son bord. Un long temps s'est écoulé, et l'entourage de Joffroy, de plus en plus affaibli par la fièvre, commence à désespérer. C'est alors qu'Érasme s'aperçoit que le prince, qui s'est fait porter sur le pont du navire, soulève les mains et montre au loin quelque chose.

ÉRASME, FRÈRE TROPHIME, LES MARINIERS, et, un peu plus tard, MÉLISSINDE (la *princesse lointaine*), AVEC SA SUITE.

ÉRASME

Holà !

Le Prince ! Regardez ! Je ne sais ce qu'il a !

(Tout le monde se retourne et l'on voit Joffroy Rudel, dont la main s'est lentement soulevée et montre au loin quelque chose.)

FRÈRE TROPHIME

Il a vu quelque chose !

PÉGOFAT[2]

Il montre quelque chose !

BRUNO

Oh ! mais il a raison ! Voyez là-bas ! C'est rose !
C'est doré ! Cela vient !

1. Ce troubadour a vécu à la fin du XII^e^ et au début du XIII^e^ siècle.
2. L'un des mariniers, ainsi que Bruno, François, Bistagne, Trobaldo, Juan, Marrias et le patron de la nef.

FRANÇOIS

Oh! mais il a raison!
On voit venir sur l'eau toute une floraison.

(Une bouffée de musique arrive.)

BISTAGNE

Noël! Car le Génois a menti[1], par cautèle[2].
On n'en peut plus douter!... Des musiques!... C'est Elle!...

PÉGOFAT

Une galère en or qui lance des rayons!

BRUNO, courant comme un fou et bousculant tout le monde.

C'est Elle! Je vous dis que c'est Elle, voyons!

(Les échelles se garnissent de mariniers : ils sont tous debout sur le bastingage ou grimpés dans les vergues et agitant leurs bonnets.)

FRÈRE TROPHIME, tombant à genoux.

Merci de n'avoir pas permis, ô divin Père,
Qu'au moment de mourir cette âme désespère!

(La musique devient plus distincte.)

PÉGOFAT

Elle approche! Voyez les pennonceaux[3] pourprés!

BRUNO

La voile est de cendal[4] vermeil!

FRANÇOIS

Tous les agrès
Fleuris!

BISTAGNE

Pareille nef, en vit-on jamais une!

1. Allusion à un épisode précédent : un marchand génois avait raconté que la princesse Mélissinde s'était éprise de Bertrand d'Allamanon, et qu'elle ne viendrait pas vers Joffroy Rudel.

2. *Cautèle*, fourberie. Sens fréquent, dans l'ancienne langue, de ce mot, qui s'est pris, depuis, plutôt dans le sens de précaution, de défiance.

3. Diminutif de *penon* ou *pennon*, petit drapeau féodal. Ce mot, que la langue postérieure au XVI^e^ siècle n'a pas conservé, est, en somme, le même que le moderne *panonceau*, dont le sens, toutefois, est un peu différent : il désigne d'abord un écusson de chevalerie, puis toutes sortes d'écussons, et particulièrement un écusson servant d'enseigne à certaines professions.

4. *Cendal*, ancien nom d'une étoffe de soie. Littré ne cite pas, de ce mot, d'exemple postérieur à Froissart.

C'est un petit jardin suspendu que la hune[1]!

TROBALDO

Des violes d'amour[2]! Écoutez!

BRUNO

Regardez!
Jusques aux avirons qui sont enguirlandés!

PÉGOFAT

Si bien que chaque fois qu'ils relèvent leurs pales[3],
Ils laissent sur les flots des plaques de pétales!

LES MARINIERS

La vois-tu, la Princesse? — Où donc est-elle? — Elle est
Debout, sous l'écarlate en feu du tendelet[4]!

JUAN

Qu'Elle est belle!

LE PATRON

La nef glisse vite et se berce,
Laissant traîner dans l'eau de grands tapis de Perse!

ÉRASME

Des triangles, des luths et des psaltérions[5].

FRÈRE TROPHIME

La reine de Saba[6]!

MARRIAS

Levons les bras! Crions!

TOUS, agitant leurs bras.

Mélissinde! — Gloire à la Princesse! — Ho! ho! Vive
La Princesse! — Noël!

1. *Hune*, plate-forme au haut d'un mât.

2. *Viole d'amour*, ancien instrument à cordes, ainsi appelé sans doute parce que, sous les sept cordes touchées par l'archet, s'en trouvaient d'autres qui raisonnaient par sympathie, et que le son ainsi produit est d'une extrême douceur.

3. La *pale* est la partie plate de la rame avec laquelle on frappe l'eau.

4. Tente qui recouvre la poupe d'une galère.

5. Le triangle (ainsi appelé à cause de sa forme) est un instrument en acier, encore en usage aujourd'hui, et qu'on fait raisonner en le frappant d'une baguette de même métal. — Le luth était un instrument à cordes du même genre que la mandoline, mais de bien plus grande dimension. — Le psaltérion était une sorte de lyre munie de cordes métalliques à son fixe, qu'on faisait vibrer à l'aide de baguettes.

6. Frère Trophime, qui connaît l'Écriture, fait allusion au célèbre récit de la visite de la reine de Saba à Salomon et au cortège somptueux de cette princesse (III, *Rois*, X, 2).

ÉRASME

Qu'est-ce donc qui m'arrive?
Ça me prend à la gorge[1].

(Il crie.)

Ho! Noël!

(Se retournant vers frère Trophime.

J'ai crié!

FRÈRE TROPHIME, lui serrant la main.

Et, comme à tous, des pleurs dans vos yeux ont brillé!

LE PATRON

La galère, à tribord[2], va nous être agrafée!
Abattez-moi tout ça, pour qu'elle entre, la fée!

(A coups de hache, ils élargissent l'ouverture du plat-bord[3].)

FRÈRE TROPHIME

Le prince! Son manteau! Vite, il faut le parer!
Transportons-le plus loin, — pour pouvoir préparer
Mélissinde à le voir. Las! car ce pauvre prince
Est effrayant. L'œil est vitreux. Le nez se pince.

LE PATRON

La voilà!

PÉGOFAT

Tous! jetons nos vestes sous ses pas!

(Ils font sur le pont un chemin avec les haillons arrachés de leurs épaules.)

TOUS, à voix étouffées.

Silence! — Rangez-vous! — Elle! — Ne poussez pas! — A genoux! — Elle! — Chut! Elle!

(Un grand silence s'est fait. Les violes se sont tues. La galère s'arrête sans bruit; on en voit monter des vapeurs d'encens, et, sous le tendelet, Mélissinde paraît. Elle reste un instant immobile.)

UN MARINIER, dans le silence, dit doucement.

La Sainte Vierge!

(Deux esclaves sarrasins s'avancent pour dérouler au-devant de Mélissinde un riche tapis. Elle les arrête du geste, et, d'une voix émue :)

1. On se rappelle (voir le fragment précédent) qu'Érasme faisait profession de résister à l'enthousiasme.
2. *A tribord*, à droite.
3. *Plat-bord*. Rangée de planches fixées horizontalement au sommet du pourtour.

MÉLISSINDE

Non ! non ! Je veux marcher sur ces haillons de serge !

(Elle avance à pas très lents, regardant avec stupeur autour d'elle. — Les femmes se rangent au fond sans bruit. Les musiciens restent dans la galère. Érasme et Trophime lui cachent Joffroy Rudel qui semble évanoui, les yeux clos.)

MÉLISSINDE, bouleversée de ce qu'elle voit.

Oh ! cette nef ! Ces gens qui pleurent ! Rêvons-nous ?
Oh ! tous ces pauvres gens qui, là, sont à genoux !
Pouvais-je imaginer une misère telle ?
(Aux mariniers.)
Oh ! mes amis !

PÉGOFAT

C'est Elle qui dit ça, c'est Elle !

MÉLISSINDE, avançant.

Oh ! tous ces malheureux, haillonneux[1] et hagards !
Et je mets de la joie en ces pauvres regards,
Moi ! J'adoucis ces maux ! Comme mon cœur se serre !
Pouvais-je deviner, même au récit sincère
Que me faisait Bertrand, pouvais-je m'émouvoir ?
Oh ! tout ce qu'on nous dit... rien ... : il faut venir voir !
(Avec un frisson involontaire.)
Mais lui... Joffroy Rudel ?...

FRÈRE TROPHIME

Madame, du courage !
Il faut vous dire, — il est si mal ! — et son visage...

MÉLISSINDE

Ah !... son visage ? Eh bien, je vaincrai mon émoi !

FRÈRE TROPHIME, s'écartant et faisant écarter Érasme.

Alors... approchez-vous...

MÉLISSINDE, voyant Rudel.

Ho ! Dieu !
(Elle glisse à genoux avec des sanglots.)
Pour moi..., pour moi !...

(Elle pleure silencieusement... Les yeux de Rudel s'ouvrent, la voient, s'agrandissent, s'illuminent, et un sourire vient sur ses lèvres.)

1. Le mot, qui se trouve dans Ronsard, n'est pas demeuré dans la langue.

ÉRASME

Regardez!

MÉLISSINDE

Il sourit!... Oh! ce sourire!... Dire...
Dire que j'aurais pu ne pas voir ce sourire!

FRÈRE TROPHIME

Nous l'avons revêtu de ses habits princiers.
Il n'a pas un instant douté que vous vinssiez.
Il n'entend, ni ne parle. On craignait que sa vue...
Mais c'est lui, le premier de tous, qui vous a vue!

MÉLISSINDE, toujours agenouillée et le regardant.

Pendant l'affreux retard, pas un instant douté!...

PEGOFAT

Non madame!

BRUNO

Pas plus que nous, en vérité!

MÉLISSINDE

Pas plus que vous?

LE PATRON

Morbleu, vous autres, bouches closes!

FRANÇOIS, avec force.

Même quand le Génois a raconté des choses!

MÉLISSINDE, terrifiée.

Le Génois! Devant lui? L'infâme!... On aurait dû...

FRÈRE TROPHIME, à Mélissinde.

Il n'a rien entendu.

JOFFROY RUDEL, d'une voix faible.

Si, j'ai tout entendu.

MÉLISSINDE, joignant les mains.

Ah! grand Dieu! Qu'avez-vous pu penser?... Quelle honte!...

JOFFROY, doucement.

J'ai pensé : qu'est-ce que ce méchant fou raconte?

Oh! mais je n'ai pas dit un mot, même tout bas!
Vous alliez arriver! Il ne fallait donc pas
— Les mots étant comptés quand le souffle s'oppresse —
En dire un seul qui ne fût pas à la Princesse.

MÉLISSINDE

Dieu!

JOFFROY

Je n'écoutais pas cet homme seulement!
Je regardais là-bas. J'avais le sentiment
Qu'il fallait regarder là-bas, toujours, sans faute,
Que ce regard muet appelait à voix haute,
Et que sa fixité, la force de sa foi,
Irrésistiblement vous tireraient à moi,
Eussiez-vous même été, d'un charme, retenue!

MÉLISSINDE

Oh!...

JOFFROY

Et vous voyez bien que vous êtes venue.

(*Id.*, acte IV, sc. I et II.)

LA FENÊTRE[1]

BERTRAND, MÉLISSINDE.

BERTRAND

La fenêtre est rouverte.

MÉLISSINDE

Allez la fermer!

1. Bertrand d'Allamanon doit ramener Mélissinde à Joffroy Rudel (voir p. 1168). Mais, séduit lui-même par la beauté de la princesse, il s'oublie à l'aimer, et, de son côté, la princesse commence à s'éprendre de lui. Par la fenêtre du palais cependant, Bertrand aperçoit au loin sur la mer la nef de son ami : Joffroy est malade ; peut-être à ce moment est-il mort. Si ce malheur arrive, une voile noire sera hissée au mât du bâtiment. Bertrand a peur de regarder. Il a fermé la fenêtre ; mais celle-ci se rouvre bientôt, poussée par une rafale.

BERTRAND

Non!
J'aurais trop peur de voir la voile à l'horizon!

MÉLISSINDE

On détourne les yeux, et puis on ferme vite.

BERTRAND

Non! je regarderais, je le sens!

MÉLISSINDE, se levant pour aller à la fenêtre, en rasant le mur.

On évite
De se trouver en face... et l'on approche, ainsi!...

(Au moment d'arriver, elle hésite, n'ose pas la fermer, recule à pas lents toujours rasant le mur, et vient tomber à côté de Bertrand, sur le divan.)

Eh bien! restons ici!... l'on ne voit rien d'ici;
Ensevelissons-nous dans notre amour profonde,
Et faisons comme tous les heureux de ce monde!

BERTRAND

Ah! que dis-tu?

MÉLISSINDE

Je dis que ceux qui sont heureux
Ont tous cette fenêtre ouverte derrière eux,
Et sentent tous, au froid qui leur souffle sur l'âme,
Qu'ouverte derrière eux la Fenêtre réclame!
Mais tous restent blottis, refusent d'aller voir :
Car ils verraient la nef d'un douloureux devoir,
Les appelant loin du bonheur qui les accroche,
Ou bien, s'il est trop tard, ils verraient le reproche
De tes plis noirs flottant obstinément, remords!
Aussi, dans leurs coussins blottis, ils font les morts;
Tous, ils veulent garder le cher bonheur, le rêve
Qu'un seul regard jeté par la fenêtre enlève;
Tous veulent ignorer s'ils sont des assassins!
Faisons comme eux : restons dans les lâches coussins!

(*La Princesse lointaine*, acte III, sc. VII.)

LES RUCHES BRULÉES

J'aime que tout de suite ils aient brûlé des ruches.

Abeille, or bourdonnant qui dans l'azur trébuches,
Ils ne sont pas vainqueurs si tu flottes encor,
Dernier petit vestige ailé de l'âge d'or!

« Pourquoi me brûlez-vous mes abeilles? » demande
Le curé de Fraimbois[1] à la brute allemande.
« C'est la guerre! » répond le général Danner.
— Oui, celle de la horde à l'essaim libre et fier.
Pourquoi de cette ruche ils ont brûlé le chaume?
Parce que son travail faisait le bruit d'un psaume
Et que son œuvre avait la forme des rayons.
D'ailleurs, souvenez-vous, à Bruxelles, voyons,
Les chefs n'avaient-ils pas donné l'ordre à leurs bandes
D'écraser en entrant les fleurs des plates-bandes?
Et, janissaires gais d'obéir au vizir,
Les soldats sur les fleurs marchaient avec plaisir.
Qu'ils brûlent maintenant les ruches avec joie,
C'est logique: il n'y a qu'un pas — le pas de l'oie[2] —
De la fleur écrasée aux abeilles en feu.
Comme elles crépitaient brusquement dans l'air bleu
Et tombaient! C'était beau. La cire parfumée
Coulait en ruisseaux noirs! Et puis, dans la fumée,
Lorsqu'on brûle une ruche, ils sont là quatre ou cinq,
La Fontaine et Platon, Virgile et Maeterlinck[3],

1. Village de Meurthe-et-Moselle (arrondissement de Lunéville, canton de Gerbéviller), dévasté aux premiers jours de la guerre (fin août 1914) par le général allemand Danner.

2. Nom donné par raillerie à la marche de parade de l'infanterie allemande.

3. Nous avons cité (page 862, note 3) le célèbre passage où Platon compare les poètes aux abeilles, et à propos des vers mêmes où La Fontaine y

Qui semblent avec vous, abeilles, disparaître,
Comme si, complétant la victoire du Reître,
Un peu plus d'humanisme encore disparaissait.

L'abeille, c'est l'esprit dans la lumière, c'est
Une goutte de miel qui monte entre deux ailes!
Comment ces Pesanteurs lui pardonneraient-elles?
C'est le goût, c'est le choix rapide, c'est le tact,
D'abord le vague essor, et puis l'effort exact;
C'est l'équilibre et c'est la sagesse, l'abeille!
Et quand l'intelligence humaine s'émerveille
De la ruche profonde, et d'y voir son destin
Mystérieusement ébauché par l'instinct,
A servir les Teutons elle n'est pas encline!
Cet ordre libre et doux n'est pas leur discipline.
Oui, la ruche murmure. Et par l'autodafé
Tout murmure doit être à l'instant étouffé!
L'abeille, qui jamais n'a pesé sur la rose,
Et qui n'entasse pas lourdement, mais compose,
Fine et bonne, et qui croit qu'un être sous le ciel
N'a droit à l'aiguillon que pour défendre un miel,
L'abeille est importune aux barbares; leur haine
Égale leur mépris pour cette citoyenne,
Qui n'arme que de frêle et tendre propolis[1]
Une cité construite avec le suc des lis!
Il faut des mouches d'or brûler la hutte blonde,
Afin qu'il n'y ait plus désormais sur le monde
Que des guêpes de fer dans des nids de béton!
Ce qu'ils veulent, — enfin le voit-on? le sait-on? —
C'est, pour qu'à tout jamais la matière nous ronge,
Qu'il n'y ait plus, au fond d'aucun homme, aucun songe,

fait allusion. Virgile a consacré aux abeilles tout le chant IV de ses *Géorgiques*. De nos jours, M. Maurice Maeterlinck (voir page XLIX) a étudié, dans un livre admirable, *La vie des abeilles*.

1. Matière résineuse dont les abeilles recueillent les éléments sur divers arbres et dont elles enduisent leurs ruches.

Et plus aucune ruche au fond d'aucun jardin!
Le vaincu n'aurait plus dans sa treille, soudain
— A quoi lui servirait d'avoir gardé sa treille? —
Aucune abeille! Et quand je dis aucune abeille,
Je veux dire plus rien d'harmonieux, plus rien
De noble, de léger, de pur, d'aérien,
Plus rien de ce qui fait qu'un cœur latin peut vivre!
Pas un refuge au monde alors!... pas même un livre!
Car leur pied sur la rose abîmerait Ronsard[1],
Et si nous ouvrions un Chénier, par hasard,
Nous en ferions tomber des abeilles brûlées!

Fruits des siècles! douceurs dans l'ombre accumulées!
Humble miel de Fraimbois, ou grand miel de Louvain[2]!
Plus de ruches, plus d'avenir, plus de couvain[3]
Secrètement nourri de la fleur des lambruches[4]!
— « Ah!, dit le pauvre abbé, pourquoi brûler mes
[ruches? »]
Et j'aime qu'au Pasteur d'abeilles le Brûleur
De miel ait répondu : « C'est la guerre! » — Oui, la leur!
Quant à la nôtre...
Aux premiers jours du choc tragique,
Lorsque nos cavaliers montaient vers la Belgique,
On raconte qu'un soir les cuirassiers français
Traversaient un hameau des Flandres, je ne sais
Plus lequel; et, sur leurs chevaux couverts de roses[5],
Tous ils chantaient, entre leurs dents, à bouches closes,

1. Voir plus haut, page 1180, les vers 13-16. — Ronsard, chantre de la rose (voir page 725), et lui-même abeille, suivant les théories de Platon (voir page 1180, note 3).

2. Allusion à la destruction de la célèbre bibliothèque de Louvain incendiée par les Allemands (25 août 1914).

3. *Le couvain*, les œufs des abeilles.

4. *Lambruche*, vigne sauvage. Fort usité par les poètes du XVI^e^ siècle. Ce nom n'est guère demeuré que dans certaines parties du Midi de la France.

5. *Roses* offertes ou lancées aux soldats par les populations des villes et des villages qu'ils traversaient.

La *Marseillaise*. Ils la bourdonnaient seulement;
Et c'était magnifique, et ce bourdonnement
De colère latine au-dessus des corolles,
C'était l'âme grondant sans geste et sans paroles,
C'était la conscience, et c'était la raison;
Cela faisait un bruit d'orage et d'oraison,
Pieux et menaçant, doré, quoique farouche,
Calme. On ne voyait pas remuer une bouche,
Et ce bourdonnement semblait sortir des fleurs.
Et ceux qui l'entendaient croyaient, les yeux en pleurs,
Entendre, dans le soir aux poussières vermeilles,
Comme une *Marseillaise* étrange des abeilles....
Et c'est ainsi que, purs, ayant fait à dessein
De leur hymne de guerre un murmure d'essaim,
Nos hommes s'en allaient vers le Nord plein d'embûches
Sauver le miel du monde et mourir pour les ruches!

(*Le Vol de la Marseillaise*, IV.)

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Ackermann (Madame), 1813-1890. 1110
Amyot (Jacques), 1513-1593 45
Arnault, 1766-1834 987
Aubigné (d'), 1552-1630. 770
Augier, 1820-1889 606

Baif (Jean-Antoine de), 1532-1589. 745
Balzac (Jean-Louis Guez de), 1594-1654. 100
Balzac (Honoré de), 1799-1850. 521
Banville (Théodore de), 1823-1891. 1129
Barbier (Auguste), 1805-1882. 1080
Beaumarchais, 1732-1799. 561
Belleau (Remi) 1527 ou 1528-1577. 739
Béranger, 1780-1857. 994
Bernard (Claude), 1813-1878. 585
Bertaut, 1552-1611 768
Beyle (Henri), 1783-1842. 457
Bèze (Théodore de), 1519-1605 709
Boileau, 1636-1711. 882
Bossuet (Jacques-Bénigne), 1627-1704 175
Bouilhet (Louis), 1822-1869. 1126
Bourdaloue (Louis), 1632-1704 193
Bourget (Paul), né en 1852. 687
Brantome, 1540-1614 88
Brizeux, 1803-1858. 1073
Brunetière (Ferdinand), 1845-1906. 674
Buffon, 1707-1788 320

Calvin (Jean Cauvin, dit), 1509-1564 41
Chateaubriand, 1768-1848 420
Chénier (André-Marie de), 1762-1794. 965
Chénier (Marie-Joseph de), 1764-1811 978
Clemenceau (Georges), né en 1841. . . . . 696-*a*
Constant (Benjamin), 1767-1830. 415
Coppée (François), 1842-1908 1160
Corneille (Pierre), 1606-1684 . . . . . 125 et 821
Courier (Paul-Louis), 1772-1825. 457

Cousin (Victor), 1792-1867. 481
Crébillon, 1674-1762 928

Deffand (Madame du), 1697-1780 515
Delavigne (Casimir), 1793-1843 1023
Delille, 1738-1813 956
Desbordes-Valmore (Mme), 1786-1859. 1007
Descartes (René), 1596-1650 108
Deschanel (Paul), né en 1857 . . . . . 696-*a*
Des Périers (Bonaventure), mort en 1544 18
Desportes, 1546-1606. 766
Destouches, 1680-1754 953
Diderot, 1713-1784. 547
Du Bartas, 1544-1590 762
Du Bellay (Joachim), 1522-1560 . . . . . 51 et 715
Ducis, 1733-1816. 952
Dumas (Alexandre), 1803-1870. 550
Dumas fils (Alexandre), 1824-1895 633

Fénelon, 1651-1715 225
Flaubert (Gustave), 1821-1880 615
Fontenelle, 1657-1757 234
France (Anatole), né en 1844. 664
Fromentin, 1820-1876. 599
Fustel de Coulanges, 1830-1899 660

Garnier, 1534-1590. 749
Gautier (Théophile), 1811-1872. 1096
Gilbert, 1751-1780. 960
Gréard (Octave), 1828-1904 655
Grévin (Jacques), vers 1540-1570. 758
Guizot, 1787-1874. 465

Hardy, vers 1570, vers 1632. 793
Hérédia (José-Maria de), 1842-1905 1156
Hugo (Victor), 1802-1885. . . . . 531 et 1035

Jodelle, 1532-1573. 743
Jouffroy, 1796-1842 497

La Boétie (Étienne de), 1530-1563. 58
La Bruyère, 1645-1695 215
Lacordaire, 1802-1861 529
La Fayette (Madame de), 1634-1693. 196
La Fontaine, 1621-1695. 852
Lamartine, 1790-1869 1009
Lamennais, 1782-1854 448
Laprade (Victor de), 1812-1883 1106

Larivey (Pierre), vers 1540-après 1611. 84
La Rochefoucauld (François de), 1613-1680. 138
Le Brun, 1729-1807. 950
Leconte de Lisle, 1818-1894 1117
Le Franc de Pompignan, 1709-1784. 948
Lemercier, 1771-1840 990
Le Sage, 1668-1747. 250
L'Hospital (Michel de), 1506-1573 37
Loti (Pierre), né en 1850 679

Maintenon (Madame de), 1635-1719. 202
Mairet, 1604-1686 814
Maistre (Joseph de), 1753-1821. 388
Malebranche (Nicolas), 1638-1715 206
Malherbe, 1555-1628 780
Manuel (Eugène), 1823-1901. 1134
Marguerite de Navarre, 1492-1549. 697
Marivaux, 1688-1763 270
Marot (Clément), 1497-1544. 701
Massillon, 1663-1742. 245
Mérimée (Prosper), 1803-1870. 556
Michelet, 1798-1874 511
Millevoye, 1782-1816. 1004
Mirabeau, 1749-1791 383
Molière (Jean-Baptiste Poquelin, dit), 1622-1673. . . 141 et 864
Monluc (Blaise de), 1502-1577. 20
Montaigne (Michel Eyquem de), 1533-1592. 61
Montchrestien, mort en 1621. 777
Montesquieu, 1689-1755. 276
Moreau (Hégésippe), 1810-1838 1085
Musset (Alfred de), 1810-1857. 1087

Nicole (Pierre), 1625-1695. 163
Nisard (Désiré), 1806-1888. 581

Pascal (Blaise), 1623-1662. 153
Pasquier (Étienne), 1529-1615. 54
Passerat (Jean), 1534-1602 753
Poincaré (Raymond), né en 1860 . . . . . 696-*a*
Ponsard (François), 1814-1867. 1112
Prudhomme (Sully), 1839-1907 1141

Rabelais (François), vers 1495-vers 1553. 1
Racan, 1589-1670 810
Racine (Jean), 1639-1699 . . . . . 211 et 894
Regnard, 1655-1709 919
Régnier, 1573-1613. 795

Renan (Ernest), 1823-1892 622
Retz (J.-F. Paul de Gondi, cardinal de), 1614-1679 129
Roland (Madame), 1754-1795 598
Ronsard, 1524-1585 724
Rostand (Edmond), 1868-1918. 1168
Rotrou (Jean) 1600-1650 847
Rousseau (Jean-Baptiste), 1671-1741 924
Rousseau (Jean-Jacques), 1712-1778 331

Sainte-Beuve, 1804-1869 . . . . . 563 et 1076
Saint-Pierre (Bernardin de), 1737-1814 371
Saint-Simon, 1675-1755 258
Sales (François de), 1567-1622.. 95
Sand (George), 1804-1876. 574
Sandeau (Jules), 1811-1883 606
Satire Ménippée, 1594. 77
Scudéry (Madeleine de), 1607-1701. 126
Sévigné (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de), 1626-1696 . 166
Simon (Jules), 1814-1896 590
Stael (Madame de), 1766-1817. 403

Taine, 1828-1893. 641
Thierry (Augustin), 1795-1856. 486
Thiers, 1797-1877 503

Vauquelin de la Fresnaye, 1535-1607. 755
Vauvenargues, 1715-1747 359
Vigny (Alfred de), 1797-1863 1027
Villemain, 1790-1867 471
Voiture (Vincent), 1598-1648. 115
Voltaire, 1694-1778 . . . . . 290 et 939

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement V

TABLEAU SOMMAIRE DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Première partie (des origines jusqu'à l'époque de la Renaissance) IX

Première période (des origines jusqu'à l'époque de la guerre de Cent Ans) IX

Deuxième période (de l'époque de la guerre de Cent Ans à l'époque de la Renaissance) XVII

Deuxième partie (la Renaissance) XX

Troisième partie (dix-septième et dix-huitième siècles; premières années du dix-neuvième) XXVII

Première période (des premières années du dix-septième siècle à l'époque du gouvernement personnel de Louis XIV) XXVII

Deuxième période (des premières années du gouvernement personnel de Louis XIV à l'époque de la guerre de la ligue d'Augsbourg) XXX

Troisième période (de l'époque de la guerre de la ligue d'Augsbourg à la mort de Louis XIV) XXXII

Quatrième période (de la mort de Louis XIV à la fin de la guerre de la succession d'Autriche) XXXIII

Cinquième période (de la fin de la guerre de la succession d'Autriche à la Révolution) XXXVI

Sixième période (de la Révolution à la Restauration) . . XXXVIII

Quatrième partie (le dix-neuvième siècle) XLI

Première période (époque de la Restauration et du gouvernement de Juillet) XLI

Deuxième période (depuis la chute du gouvernement de Juillet jusqu'à nos jours) XLV

MORCEAUX CHOISIS

PROSE

RABELAIS. Notice. 1
Les Conquêtes de Picrochole (*Gargantua*, livre I, chap. xxxiii). 2
Lettre de Gargantua à son fils Pantagruel (*Pantagruel*, livre II, chap. viii) 7
Panurge et Dindenault (*Pantagruel*, livre IV, chap. vi, vii). 13

BONAVENTURE DES PÉRIERS. Notice. 18
Comparaison des alquemistes à la bonne femme qui portoit une potée de lait au marché (*Les Nouvelles Récréations et Joyeux Devis*, nouvelle XII) 18

MONLUC. Notice. 20
Prise du château de Rabastens (*Commentaires*, livre VII). 21
Conclusion des Commentaires (*Commentaires*, livre VII). . 35

MICHEL DE L'HOSPITAL. Notice. 37
La tolérance (*Harangue prononcée à l'ouverture de la session des États généraux assemblés à Orléans, le 13 décembre* 1560) 37
Conseils aux juges (*Harangue au Parlement de Rouen. Déclaration de la majorité de Charles IX, 17 août* 1563). 38

CALVIN. Notice 41
Défense des réformés (*Institution de la religion chrestienne. Au roy de France*) 41

AMYOT. Notice 45
Mort de Pompée (*Les Vies des hommes illustres : Pompeius*). 45
Adieux de Brutus et de Porcia (*Les Vies des hommes illustres : Marcus Brutus*) 49

DU BELLAY. Notice 51
Pourquoy la langue françoyse n'est si riche que la gréque et latine (*La Deffence et Illustration de la Langue Françoyse*, livre I, chap. iii) 51

ÉTIENNE PASQUIER. Notice 54
Sur Ronsard (*Recherches de la France*, livre VII, chap. vi). 54

LA BOÉTIE. Notice 58
Douceur de la liberté (*Discours de la Servitude volontaire*). 59

MONTAIGNE. Notice 61
Les parents doivent user de douceur à l'égard de leurs enfants (*Essais*, livre II, chap. VIII). 62
De l'amitié (*Essais*, livre I, chap. XXVIII). 64
De la lecture des historiens et particulièrement de Plutarque (*Essais*, livre I, chap. XXV). 67
Faiblesse de la raison (*Essais*, livre II, chap. XII). 69

SATIRE MÉNIPPÉE. Notice. 77
Harangue de M. d'Aubray pour le tiers-estat (fragment). . 78

PIERRE LARIVEY. Notice 84
L'avare volé (*Les Esprits*, acte III, scène VI). 84

BRANTOME. Notice 88
Le chancelier de l'Hospital (*Les Vies des grands capitaines françois : M. le connestable messire Anne de Montmorency* 88
Ronsard et son école (*Les Vies des grands capitaines françois : le grand roy Henry II*). 91
Marie Stuart quittant la France (*Des Dames*, première partie. Discours III, *sur la reyne d'Escosse, jadis reyne de nostre France*) 99

SAINT FRANÇOIS DE SALES. Notice. 95
Des injustices que nous fait commettre l'amour de nous-mêmes (*Introduction à la vie dévote*, III^e^ partie, chapitre XXXVI). 95
Les petites vertus, lettre à Mlle de Soulfour (*Lettres*, 22 juillet 1603) 98

BALZAC. Notice 100
Sur « le Cid ». Lettre à Scudéry (*Lettres*, 27 août 1637). . 100
Peiresc (*Lettres*, 15 août 1640). 104
L'opinion publique et la conscience (*Socrate chrétien*, discours neuvième). 105

DESCARTES. Notice 108
Comment Descartes fut amené à refaire par ses propres forces tout l'édifice de ses connaissances (*Discours de la Méthode*, deuxième partie). 109
Les batailles de la science (*Discours de la Méthode*, sixième partie) 111
Descartes à la cour de Christine de Suède. A Mme Elisabeth, princesse palatine (*Lettres*, 9 octobre 1649). 112

VOITURE. Notice. 115
Apologie de Richelieu (*Lettres*, 21 décembre 1638). . . . 115

CORNEILLE. Notice 123
Lettre à Saint-Evremont (*Lettres*) 123

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY. Notice 126
Portrait de la marquise de Rambouillet, sous le nom de Cléomire (*Artamène ou le Grand Cyrus*, VII^e^ partie, livre I) 126

RETZ. Notice 129
Considérations sur l'exercice du pouvoir monarchique en France (*Mémoires*, II^e^ partie) 129
Comment éclatèrent les troubles de la Fronde (*Mémoires*, II^e^ partie) 134
Portraits : Anne d'Autriche, Gaston d'Orléans (*Mémoires*, II^e^ partie) 136

LA ROCHEFOUCAULD. Notice 138
Maximes 138

MOLIÈRE. Notice 141
Les Précieuses ridicules. I. Une visite (*Les Précieuses ridicules*, scène VI) 141
II. Conversation (scène IX) 143
La tragédie et la comédie (*La Critique de l'École des femmes*, scène VI) 147
Sur l'objet et sur les ressources de son art (*L'Impromptu de Versailles*, scène IV) 148

PASCAL. Notice 153
L'homme également éloigné de l'infini et du néant est incapable de connaître la nature (*Pensées*, édit. L. Brunschvicg, sect. II, 72) 154
Sur la mort de M. Pascal le père (*Opuscules*) 158
La vérité finit par triompher de la violence (*Les Provinciales*, XII^e^ lettre) 159
Du respect de la vie humaine dans les sociétés chrétiennes et des sentiments de l'Église sur l'homicide (*Lettres provinciales*, XIV^e^ lettre) 160
Pensées (*Pensées*) 162

NICOLE. Notice 163
Des défauts qu'il faut éviter en contredisant les autres (*Essais de morale — Des moyens de conserver la paix avec les hommes*, I^re^ partie, chap. IX) 163

MADAME DE SÉVIGNÉ. Notice 166
Déception. A Mme de Grignan 166
Les lectures de Pauline de Grignan 169
L'approche de la vieillesse 171
La mort de Louvois A M de Coulanges 172

BOSSUET. Notice 175
Vanité de la gloire des lettres (*Traité de la concupiscence*, chap. XVIII) 176
Les sens et l'intérêt luttant pour l'idolâtrie contre l'établissement de l'Église (*Discours sur l'histoire universelle*, deuxième partie, chap. XXVI) 178
Conclusion des *Maximes et réflexions sur la comédie* (XXXV). 182
Résumé de la polémique contre les protestants. L'invariabilité du dogme catholique et l'instabilité des Églises protestantes (*Sixième et dernier avertissement aux protestants*, troisième partie, CXV, CXVI). 187
L'être de Dieu (*Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne : première semaine, première élévation*). 191

BOURDALOUE. Notice. 193
Le vrai repentir (*Sermon sur la Pénitence*, Ire partie). . . 193

MADAME DE LA FAYETTE. Notice. 196
Portrait de Mme de Sévigné. 196
Mlle de Chartres (*La Princesse de Clèves*, Ire partie). . . . 198

MADAME DE MAINTENON. Notice 202
Nécessité de la douceur dans l'éducation des enfants. A Mme de Gruel (*Lettres sur l'éducation*). 202
La future duchesse de Bourgogne. A Mme la duchesse de Savoie (*Correspondance*) 203

MALEBRANCHE. Notice. 206
Sur les *Essais* de Montaigne (*De la Recherche de la vérité*, livre II, IIIe partie, chap. V). 207

JEAN RACINE. Notice. 211
Eloge de Corneille (*Discours prononcé à l'Académie française*, etc.) 211

LA BRUYÈRE. Notice. 215
Contre ceux qui l'accusaient d'avoir fait des portraits dans ses *Caractères* (*Discours prononcé dans l'Académie française*, préface). 216
Portrait de femme (*Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle : des Jugements*) 217
Une imprudence (*Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle : de l'Homme*). 218
La justice au XVIIIe siècle (*Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle : De quelques usages*). 219
L'Académie française en 1693 (*Discours prononcé dans l'Académie française*). 220
Pensées détachées (*Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*). 223

FÉNELON. Notice. 225
La poésie est une peinture (*Dialogues sur l'éloquence*, second dialogue) 226
La société de la fin du XVII^e siècle (*Sermon pour la fête de l'Epiphanie*, second point) 227
Louis XIV et son peuple à la fin du XVII^e siècle. Fragment d'une lettre à Louis XIV. 229
Méditation sur la simplicité, l'immutabilité, l'immensité de Dieu (*Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, II^e partie, chapitre V, article IV). 231

FONTENELLE. Notice. 234
Vauban (*Éloges des académiciens de l'Académie royale des sciences, morts depuis l'an* 1699 : *Éloge de M. le maréchal de Vauban*) 234
Sur l'utilité des mathématiques et de la physique (*Préface sur l'utilité des mathématiques et de la physique et sur les travaux de l'Académie des sciences*) 236
L'univers est dans un perpétuel changement (*Entretiens sur la pluralité des mondes*, cinquième soir). 243

MASSILLON. Notice. 245
Aux grands du monde (*Petit Carême*, sermon pour le second dimanche : première partie) 245
Sur le petit nombre des élus (*Sermon* pour le lundi de la troisième semaine de carême : *Sur le petit nombre des élus*) 248

LE SAGE. Notice. 250
Les homélies de l'archevêque de Grenade (*Histoire de Gil Blas de Santillane*, liv. VII, chap. II, III, IV). 251

SAINT-SIMON. Notice. 258
Lit de justice du 26 août 1718 (*Mémoires*, tome XVI, ch. II). 259
La duchesse de Bourgogne (*Mémoires*, tome IX, chap. IX). 262
Fénelon (*Mémoires*, tome XI, chap. III). 264

MARIVAUX. Notice. 270
Déception douloureuse (*L'Épreuve*, scènes VIII, IX, X). . . . 271
De l'expression des pensées fines (*Le Cabinet du philosophe*, sixième feuille). 274

MONTESQUIEU. Notice. 276
Alexandre (*De l'Esprit des lois*, livre X, chap. XII et XIV). . 277
De la constitution d'Angleterre (*De l'Esprit des lois*, livre XI, chap. VI). 281
Pensées diverses. 289

VOLTAIRE. Notice. 290
De l'esprit dans les grands ouvrages (*Dictionnaire philosophique*, au mot *Esprit*, section première). 292

Le spleen (*Mélanges*). 293
Sur le commerce anglais, vers 1730 (*Lettres philosophiques*, X) 297
Défaite du prince Charles-Edouard, ses malheurs et ceux de son parti (*Précis du siècle de Louis XV*, chap. XXV). . 299
Sur la justice et la procédure criminelle (*L'Homme aux quarante écus*, X). 310
Sur la tolérance. Prière à Dieu (*Traité sur la tolérance*, chap. XXIII) 314

MADAME DU DEFFAND. Notice 315
Sur Montaigne (*Lettres à Walpole*, tome I, lettre XVI). . . 316
Ennui (*Lettres à Walpole*, tome II, lettre CLIII). 316
Sur Corneille (*Lettres à Voltaire*, à la suite des *Lettres à Walpole*, tome IV, lettre XIV) 317
De la simplicité et du naturel dans l'art (*Correspondance inédite*, tome I). 318

BUFFON. Notice. 320
Les premiers hommes (*Des Époques de la nature*, septième et dernière époque) 321
L'oiseau-mouche (*Histoire naturelle : Des Oiseaux*) 323
La société chez les animaux et chez l'homme (*Histoire naturelle : Discours sur la nature des animaux*). 325

J.-J. ROUSSEAU. Notice. 331
Les idées morales sont innées et universelles (*Emile*, liv. IV). 332
L'idée de Dieu (*Emile*, livre IV). 335
Les Montagnons (*Lettre à M. d'Alembert*). 335
La conversation dans les salons de Paris au XVIII^e^ siècle. (*Julie ou la Nouvelle Héloïse*, seconde partie, lettre XIV). 338
D'un prétendu droit d'esclavage qui légitimerait le despotisme (*Du Contrat social*, livre I, chap. IV). 338
Vie et rêveries de Rousseau dans l'île de Saint-Pierre (*Les Rêveries du promeneur solitaire*, cinquième promenade). 340

DIDEROT. Notice. 347
L'accordée de village (*Salon* de 1761) 348
Du sang-froid et de la sensibilité (*Paradoxe sur le comédien*). 352
Le neveu de Rameau (*Le Neveu de Rameau*). 356

VAUVENARGUES. Notice. 359
Clazomène ou la Vertu malheureuse (*Essai sur quelques caractères*, I). 359
Réflexions et maximes. 360

BEAUMARCHAIS. Notice. 361
Fragment du *Quatrième Mémoire à consulter* 362
Monologue de Figaro (*Le Mariage de Figaro*, acte V, sc. III). 368

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. Notice. 371
Les forêts agitées par le vent (*Harmonies de la nature*, livre II : *Harmonies aériennes des végétaux*). 371
Naufrage du *Saint-Géran :* mort de Virginie (*Paul et Virginie*). 373
MIRABEAU. Notice. 383
Discours sur la contribution du quart. 383
JOSEPH DE MAISTRE. Notice 388
La guerre (*Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, VII^e^ entretien). 388
Sur l'instruction des femmes, I (*Lettres et opuscules inédits*, lettre 61). 394
II. (*Id.*, lettre 59). 396
MADAME ROLAND. Notice. 398
La grand'mère de Mme Roland (*Mémoires particuliers*, I^re^ partie) 398
Vue de la Seine à Paris (*Mémoires particuliers*, II^e^ partie). 400
Dernière lettre à sa fille (*Mes Dernières Pensées*, à la suite des *Mémoires*). 401
MADAME DE STAEL. Notice. 403
La littérature du Nord et celle du Midi (*De la Littérature*, I^re^ partie, chap. XI). 405
L'esprit de conversation en France (*De l'Allemagne*, I^re^ partie, chap. XI). 408
L'art de conter en France et en Allemagne (*De l'Allemagne*, I^re^ partie, chap. XI) 410
Les trois ordres en 1789 (*Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, I^re^ partie, chap. XVI). 412
BENJAMIN CONSTANT. Notice. 415
Première rencontre avec le monde (*Adolphe*, chap. I). . . 416
CHATEAUBRIAND. Notice 420
La vie à Combourg. Un château de province à la fin du dix-huitième siècle (*Mémoires d'Outre-tombe*, I^re^ partie, livre III) 421
Une nuit dans les forêts du Nouveau Monde (*Génie du christianisme*, I^re^ partie, livre V, chap. XII). 426
Atala morte (*Atala, les Funérailles*). 428
Cymodocée (*Les Martyrs*, livre I) 429
Rêveries de l'exilé (*Les Martyrs*, livre VI). 431
Sur Napoléon (*Mémoires d'Outre-tombe*, III^e^ partie, l. III). 433
PAUL-LOUIS COURIER. Notice 437
Narration (*Pétition aux deux chambres*). 437
Dialectique. Définition du pamphlet. (*Pamphlet des pamphlets*). 441

La langue poétique et la langue du peuple (*Fragment d'une traduction d'Hérodote*, préface) 446

LAMENNAIS. Notice 448
La prière (*Paroles d'un croyant*, XVIII). 449
La tragédie et la comédie (*Esquisse d'une philosophie de l'art et du beau*, chap. VIII) 451

HENRI BEYLE. Notice 457
Milan en 1796 (*La Chartreuse de Parme*, I) 457

GUIZOT. Notice 465
Du caractère politique du régime féodal (*Essais sur l'Histoire de France*, Ve essai) 466

VILLEMAIN. Notice. 471
Madame de Staël (*Tableau de la littérature au dix-huitième siècle*, LXe leçon). 471
Le génie du dix-septième siècle (*Mélanges historiques et littéraires. Discours d'ouverture du cours de* 1824). . . 475

VICTOR COUSIN. Notice 481
Sur le but de l'art (*Du Vrai, du Beau, du Bien*, VIIIe leçon). 482

AUGUSTIN THIERRY. Notice. 486
Comment fut préparée l' « Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands » (*Dix Ans d'études historiques*, préface) 486
Le dévouement à la science. (*Dix Ans d'études historiques*, préface). 490
Angoisses maternelles de Frédégonde (*Récits des temps mérovingiens*, VIIe récit). 491

JOUFFROY. Notice 497
Du problème de la destinée humaine (*Mélanges philosophiques : Du Problème de la destinée humaine*). 498

THIERS. Notice 503
Sur l'art d'écrire l'histoire et la qualité essentielle de l'historien (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XII, *avertissement de l'auteur*) 504
Épilogue du récit de la campagne de 1796-1797 (*Histoire de la Révolution*, livre XXXIV) 507

MICHELET. Notice. 511
Enfance et mission de Jeanne d'Arc (*Histoire de France*, livre X, chap. III) 512

HONORÉ DE BALZAC. Notice 521
Servante de province (*Eugénie Grandet*). 522
La mort d'une chrétienne (*Eugénie Grandet*). 525

LACORDAIRE. Notice 529
Que tous les hommes peuvent prier (*Conférences de Notre-Dame*, année 1835, dernière conférence) 529

VICTOR HUGO. Notice 531
Paris vu du haut des tours de Notre-Dame en 1482 (*Notre-Dame de Paris*, livre III, chap. II) 531
Dénouement des *Travailleurs de la mer* 542

ALEXANDRE DUMAS. Notice 550
Les gardes forestiers (*Mes Mémoires*, LXII) 551
Le salon de Charles Nodier (*Mes Mémoires*, CXXI) 552

MÉRIMÉE. Notice 556
Colomba (*Colomba*, XI) 557
Lettres familières : Portrait et projets; jugements et boutades (*Lettres à une inconnue*), I, 6 janvier 1862 . . . 559
II, 3 janvier 1863 . . . 561

SAINTE-BEUVE. Notice 563
Le salon de Mme Geoffrin (*Causeries du lundi*, tome II : *Madame Geoffrin*) 564
Le salon de Mme Récamier (*Causeries du lundi*, tome I : *Madame Récamier*) 571

GEORGE SAND. Notice 574
Les laboureurs (*La Mare au Diable*, II) 575
Consuelo (*Consuelo*, X) 577

NISARD. Notice 581
La critique au dix-neuvième siècle (*Histoire de la littérature française*. Conclusion, IV) 581

CLAUDE BERNARD. Notice 585
La science et la philosophie (*Introduction à la médecine expérimentale*, 3e partie, chap. IV, § 4) 586

JULES SIMON. Notice 590
Sur la liberté de conscience (*La Liberté de conscience*, 4e partie, chap. IV) 591
L'Académie des sciences morales et politiques en 1863 (*Notices et portraits : Louis Reybaud*) 594
Thiers orateur (*Thiers, Guizot, Rémusat*) 596

FROMENTIN. Notice 599
Musique arabe (*Un été dans le Sahara*, II) 599
Le *sujet* dans les tableaux hollandais (*Les Maîtres d'autrefois : Hollande*, IV) 601

ÉMILE AUGIER et JULES SANDEAU. Notice. 606
Le gendre de M. Poirier (*Le gendre de M. Poirier*, acte III, scène II) 608

GUSTAVE FLAUBERT. Notice 615
La légende de saint Julien l'Hospitalier. La chasse (*Trois contes*) 616
Catherine-Nicaise-Élisabeth Leroux (*Madame Bovary*, 2e partie, VIII) 620

ERNEST RENAN. Notice 622
Littré (*Réponse au discours de réception de M. Pasteur*). . 623
Bourgeoises bretonnes du temps de la Révolution (*Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, II, IV) 629

EXANDRE DUMAS FILS. Notice. 633
Sur le style au théâtre et sur les comédies de Scribe (*Théâtre : Le Père prodigue*, préface). 634

TAINE. Notice. 641
Du sentiment de la nature (*La Fontaine et ses fables*, 2e partie, chap. II, 1). 642
Le théâtre en Angleterre au temps de Shakespeare (*Histoire de la littérature anglaise*, livre II, chap. II, 1). . 646
La bourgeoisie à la fin de l'ancien régime (*Les Origines de la France contemporaine. L'Ancien régime*, livre IV, chap. III) 648

GRÉARD. Notice. 655
Des avantages de l'éducation publique (*Éducation et instruction :* Enseignement secondaire. *L'Esprit de discipline*, III). 655

FUSTEL DE COULANGES. Notice 660
Sur la méthode historique (*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France. La monarchie franque*, chap. I, 3). 660

ANATOLE FRANCE Notice. 664
Fragment du journal de M. Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut (*Le Crime de Sylvestre Bonnard*, deuxième partie, IV) 665

FERDINAND BRUNETIÈRE. Notice. 674
L'art et la morale (*L'Évolution de la poésie lyrique au XIXe siècle*, I, III). 675

PIERRE LOTI Notice. 679
Pêcheurs d'Islande (*Pêcheurs d'Islande*, Ire partie, I). . . . 680

PAUL BOURGET. Notice. 687
Responsabilité (*Le Disciple*, V) 688

LES ORATEURS DE LA VICTOIRE. Notice . . . . . (

Georges Clemenceau :

La volonté de la Patrie. (*Discours prononcé à la Chambre des Députés, le 5 novembre* 1918). . . . . (

Paul Deschanel :

L'Italie à Trente et à Trieste. La Serbie à Belgrade. (*Discours prononcé à la Chambre des Députés, le 5 novembre* 1918) . . . . . (

La Victoire. (*Discours prononcé à la Chambre des Députés, le 11 novembre* 1918) 6

Raymond Poincaré :

Le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France. (*Discours prononcé le 17 novembre* 1918, *devant la statue de Strasbourg, à Paris, place de la Concorde*). 6

POESIE

MARGUERITE DE NAVARRE. Notice 697
Pensées de la royne de Navarre estant dens sa litiere durant la maladie du roy (*Les Marguerites de la Marguerite des princesses. Chansons spirituelles*). 697
Aimer, c'est aimer en Dieu. Épitre à une parente. (*Les dernières poésies de Marguerite de Navarre. Épitres*, IX). 699

CLÉMENT MAROT. Notice. 701
Au roy, pour avoir été desrobé (*Épitres*, XXIX) 701
Du Lieutenant criminel et de Samblançay (*Épigrammes*, XL). 707
Dizains (*Épigrammes*, LXXXVIII-LXXXIX). 707
Sur la reine de Navarre (*Épigrammes*, LXXXIII) 708

THÉODORE DE BÈZE. Notice 709
Abraham sacrifiant (*Abraham sacrifiant*, après la seconde pause) 709

DU BELLAY. Notice 715
A Ronsard (*Les Regrets*, XX) 716
Le Sol natal (*Les Regrets*, XXXII). 717
Rome (*Le premier livre des antiquités de Rome*, XXX) . . 717
Un Vanneur de blés aux vents (*Divers Jeux rustiques*) . . 718
Le Poète courtisan (*Le Poète courtisan*) 719

RONSARD. Notice 724
La Rose, à Cassandre (*Odes*, livre I, 17) 725
L'Aubépin (*Odes*, livre IV, 19). 726
L'Art du vrai poète. Fragment (*Les Discours. Response aux injures et calomnies, etc.*) 727
Contre les bûcherons de la forêt de Gastine (*Elégies*, XXX). 730
Sonnets, I (*Sonnets pour Hélène*, II, 42). 732
II (*Pieces retranchées des Amours*, XXX). . . 733
III (*id.*, LI). 734
Bacchus (*Les Hymnes*, livre II, VIII, *De Bacchus.*). 735
Le Voyage d'Arcueil, la fin de la journée (*Les gaietez et les Épigrammes. Les Bacchanales ou le folastrissime voyage d'Hercueil*) 736

REMI BELLEAU. Notice. 739
Avril (*La Bergerie*, première journée). 739

JODELLE. Notice 743
Didon à Énée (*Didon se sacrifiant*, acte II). 745

J.-A. DE BAIF. Notice 745
Antigone (*Les Jeux : Antigone*) 745
Le Printemps (*Les Passe-temps*, livre I) 747

GARNIER, Notice. 749
Adieux de Cléopâtre à ses enfants (*Les Tragédies de Robert Garnier*. Rouen, 1616 : *Marc-Antoine*, acte V). 749
La Captivité de Babylone. Chœur de Juives. (*Les Juives*, acte III). 750

JEAN PASSERAT. Notice 753
Sur la bataille de Senlis (*Satire Ménippée : Les Pièces de tapisserie dont la salle des États fut tendue*) 753

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE. Notice. 755
Le Poète à la France affaiblie par les guerres civiles (*L'Art poétique françois*, livre I) 755
La Tragédie chrétienne (*L'Art poétique françois*, livre III). 756

JACQUES GRÉVIN. Notice. 758
La Mort de César (*César*, tragédie, acte V). 758

DU BARTAS. Notice 762
Dieu contemple l'œuvre de la création (*Le septième jour de la Sepmaine*). Paris, édition de 1611. 762

DESPORTES. Notice 766
Icare. Sonnet (*Les Amours d'Hippolyte*, I) 766

BERTAUT. Notice 768
Chanson (*Œuvres poétiques*. Paris, 1620, pages 463-465) . 768

D'AUBIGNÉ. Notice. 770
Invocation à Dieu sur les maux de l'Église (*Les Tragiques*, livre I. *Misères*) 770
Le Jugement dernier (*Les Tragiques*, livre VII. *Jugement*). 774

MONTCHRESTIEN. Notice. 777
Mort de Marie Stuart (*La Reine d'Escosse*, acte V) 777

MALHERBE. Notice. 780
Ode à Marie de Médicis sur sa bienvenue en France, fragments (*Poésies*, XII) 781
Ode à Marie de Médicis sur les heureux succès de sa régence, fragment (*Poésies*, LIII) 782
Prophétie du dieu de la Seine contre le maréchal d'Ancre (*Poésies*, LXXVI). 786
Ode au roi Louis XIII allant châtier la rébellion des Rochelois, fragments (*Poésies*, CIII). 786
Stances. Paraphrase du psaume CXLV (*Poésies*, C). 791

HARDY. Notice. 793
La reine Persine reconnaît sa fille Chariclée (*Les Chastes et Loyales amours de Théagène et Chariclée*, huitième journée, acte II). 793

RÉGNIER. Notice. 795
Satire III, à Monsieur le Marquis de Cœuvres. 796
Satire IX, à M. Rapin, contre Malherbe et les poètes de son école. 804

RACAN. Notice. 810
Plaintes d'un vieux berger (*Les Bergeries*, acte V, sc. I). . 810
Ode bachique à M. Maynard, président d'Aurillac (*Odes*). . 812

MAIRET. Notice 814
Massinisse et Scipion (*La Sophonisbe*, acte IV, sc. III) . . . 815

CORNEILLE. Notice 821
Matamore (*L'Illusion comique*, acte III, sc. IX et X). . . . 822
Cléopâtre et Rodogune (*Rodogune*, acte V, sc. IV). 825
Le Choix d'un époux. Fragment de comédie héroïque (*Don Sanche d'Aragon*, acte I, sc. III). 832
Don Sanche d'Aragon (*Don Sanche d'Aragon*, acte V, sc. V). 841
Le Poète se juge lui-même (*Poésies diverses*, XXII. *Excuse à Ariste*) 842
Au roi (1676) (*Poésies diverses*, LXXXVII) 843
Stances (*Poésies diverses*, LVIII) 845

ROTROU. Notice. 847
Père et roi (*Venceslas*, acte V, sc. IV) 847
Saint-Genest (*Saint-Genest, comédien payen représentant le martyr d'Adrien*, acte IV, sc. VI) 850

LA FONTAINE. Notice 852
L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits (*Fables*, livre II, fable XIII). 853
Un Animal dans la lune (*Fables*, livre VII, fable XVIII). . . 856
Les Lapins (*Fables*, livre X, fable XIV) 858
Sur lui-même (1684) (*Épîtres*, XVI : *Discours à Mme de la Sablière*) 859
Épigramme sur Furetière (*Épigrammes*, VIII) 863

MOLIÈRE. Notice. 864
Les deux tuteurs (*L'École des Maris*, acte I, sc. I et II) . . 866
Une grande nouvelle (*Mélicerte*, acte I, sc. III) 872
Arnolphe (*L'École des femmes*, acte I, sc. I) 876
Adieux du roi, père de Psyché, à sa fille (*Psyché*, acte II, sc. I) 879
Sur la perte d'un fils (*Poésies diverses*) 881

BOILEAU. Notice 882
Couple sordide (*Satires*, x) 883
Sur l'utilité des ennemis, épître à Racine (*Épîtres*, VII) . . 886
Le Poète, sur ses vers (*Épîtres*, IX) 892
Epitaphe d'Arnauld (*Poésies diverses*) 893

RACINE. Notice 894
Monime et Mithridate, I (*Mithridate*, acte III, sc. v et vi). 895
— — II (*Mithridate*, acte IV, scène iv) . . 899
Phèdre (*Phèdre*, acte I, sc. iii) 904
Cantique sur les vaines occupations des gens du siècle (*Cantiques spirituels*, IV). 914
Sur l'*Iphigénie* de Le Clerc (*Épigrammes*, IV) 917
Sur l'*Aspar* de M. de Fontenelle (*Épigrammes*, V). 917

REGNARD. Notice. 919
Deux époux (*Démocrite*, acte IV, sc. vii) 920

J.-B. ROUSSEAU. Notice. 924
Pour une personne convalescente (*Odes*, livre I, x). . . . 924

CRÉBILLON. Notice. 928
Rhadamisthe et Zénobie (*Rhadamisthe et Zénobie*, acte III, sc. v) 928

DESTOUCHES. Notice. 933
Le Philosophe marié (*Le Philosophe marié*, acte I, sc. iv). 934

VOLTAIRE. Notice 939
Au Souvenir d'un ami (*Épîtres*, XXIX). 939
La Liberté (*Épîtres*, LXXXV) 940
Sur la philosophie de Newton (*Épîtres*, LI). 942
La Vanité (*Satires : La Vanité*, 1760) 944
L'Angleterre (*La Henriade*, chant I). 945
Madrigal à Mme la princesse Ulrique de Prusse (*Poésies mêlées*, 141). 946
La Vieillesse du poète, à Mme Lullin de Genève (*Stances*, XXXIV). 947

LE FRANC DE POMPIGNAN. Notice 948
Prophétie d'Ézéchiel sur la résurrection des morts (*Poésies sacrées*, livre III, *Prophéties*). 948

LE BRUN. Notice 950
L'Ombre du grand Corneille. A Mlle Marie Corneille (*Odes*, livre I, ode xxiv). 950
Sur La Harpe qui venait de parler du grand Corneille avec irrévérence (*Épigrammes*, livre I, lxx). 951

DUCIS. Notice. 952
Le roi Léar (*Le roi Léar*, acte III, sc. v) 952
Abufar (*Abufar, ou la Famille arabe*, acte II, sc. vii) . . 953

DELILLE. Notice. 956
Orphée et Eurydice (*Les Géorgiques* de Virgile, livre IV) . 956
A la Beauté (*L'Imagination*, chant V). 957

GILBERT. Notice. 960
Deux portraits de femmes (*Le Dix-huitième siècle*, satire). 960
Réponse aux critiques qui lui reprochaient de nommer, dans ses satires, les auteurs par leur nom (*Satire*, II, *Mon Apologie*). 961

ANDRÉ CHÉNIER. Notice. 963
L'Aveugle. (Édition Dimoff : *l'Aveugle*) 964
Pannychis (Id. *Bucoliques*, *Enfants*, *jeunes garçons et jeunes filles*, I) 970
Le Satyre et la Flûte. (Id. *Bucoliques*, *les Chanteurs*, IV, 3). 971
Comment André Chénier travaillait à ses poèmes (Édit. Eug. Manuel, *Épîtres*, IV : à Le Brun). 972
Fragments de *L'Invention* (Id. *Poèmes*, I : *L'Invention*). . 973
Invective (Id. *Dernières Poésies*, VII) 977

M.-J. CHÉNIER. Notice. 978
La Veuve de Germanicus, I (*Tibère*, acte II, sc. III). . . . 979
— II (*Tibère*, acte III, sc. I). . . . 980
Le Poète aux calomniateurs qui lui reprochaient de n'avoir rien tenté pour arracher son frère à la mort (*Discours sur la calomnie*). 982
A Voltaire (*Épître à Voltaire*). 984
La Fin de la promenade (*Œuvres posthumes : La Promenade*, élégie). 985

ARNAULT. Notice 987
Le Chêne et les Buissons (*Fables*, livre III, XI). 987

LEMERCIER. Notice 990
La Fourmi et la Mort (*La Panhypocrisiade ou le spectacle infernal du XVI^e^ siècle*, comédie épique, chant II) . . . 991

BÉRANGER. Notice. 994
Les Souvenirs du peuple. 994
Le Bonheur. 997
Le vieux Sergent. 999
Jacques. 1001

MILLEVOYE. Notice. 1004
La Chute des feuilles (*Élégies*, livre I). 1004
Damé (*Élégies*, livre II) 1006

MADAME DESBORDES-VALMORE. Notice 1007
Les Roses de Saadi (*Poésies posthumes*) 1007

Refuge (*Poésies posthumes*). 1008

LAMARTINE. Notice 1009
L'Immortalité, fragment (*Premières Méditations poétiques*, v). 1010
Le Crucifix (*Secondes Méditations poétiques*, xxi). 1013
La Nuit (*Harmonies poétiques et religieuses*, livre II, iv : *L'Infini dans les cieux.*). 1016
La Caravane humaine (*Jocelyn*, huitième époque). 1017
Les Laboureurs (*Jocelyn*, neuvième époque) 1018

CASIMIR DELAVIGNE. Notice 1023
Le Retour à Venise (*Marino Faliero*, acte I, sc. II) 1023
Les Limbes (*Un Miracle*, poème, chant II) 1024

ALFRED DE VIGNY Notice 1027
Moïse (*Poésies, livre mystique*) 1027
La Mort de l'aigle (*Poésies, livre mystique : Eloa*, chant III). 1032
La Noblesse du poète (*Les Destinées : L'Esprit pur*). . . . 1033
Le Poète devant l'impassible nature (*Les Destinées : La Maison du berger*). 1033

VICTOR HUGO. Notice 1035
Navarin, fragments (*Les Orientales*, v) 1037
Ce qu'on entend sur la montagne (*Les Feuilles d'automne*, v). 1044
Napoléon II (*Les Chants du crépuscule*, v). 1047
A Villequier (*Les Contemplations*, livre IV, xv). 1055
Waterloo (*Les Châtiments : L'Expiation*) 1061
Saison des semailles, le soir (*Les Chansons des rues et des bois*, livre II, I, III) 1063
La Conscience (*La Légende des siècles*. I, II) 1064
Les Deux Cousins (*Ruy-Blas*, acte I, sc. II) 1067

BRIZEUX. Notice 1073
Souvenirs d'enfance (*Marie*, page 131 : *Marie*) 1074
Le Taureau (*Les Bretons*, chant II). 1075

SAINTE-BEUVE. Notice. 1076
A Ronsard (*Poésies de Joseph Delorme*) 1076
Quis memorabitur (*Les Consolations*, III) 1077

AUGUSTE BARBIER. Notice. 1080
La Cavale (*Iambes : L'Idole*, III) 1081
Dante (*Iambes*) 1083

HÉGÉSIPPE MOREAU. Notice 1085
La Voulzie (*Le Myosotis*) 1085

ALFRED DE MUSSET. Notice 1087
La Souffrance fait les grands poètes (*Poésies : La Nuit de mai*) 1088

PQ
1109
.C3

CAHEN, ALBERT

Morceaux Choisis des
Auteurs Francais